# ROMANIA

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

# ROMANIA

## RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

---

26e ANNÉE — 1897

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1er

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LELAND STANFORD JUNIOR
LIBRARY
UNIVERSITY.

A. 260458.
APR 25 1898

# ÉTUDES

## SUR LE CYCLE DE GUILLAUME AU COURT NEZ

---

### II

### LES *ENFANCES GUILLAUME*, LE *CHARROI DE NIMES*, LA *PRISE D'ORANGE*; RAPPORT DE CES POÈMES ENTRE EUX ET AVEC LA *VITA WILLELMI*

Une étude historique et littéraire sur des textes dont on ne possède que des éditions insuffisantes ou même de simples analyses est nécessairement incomplète et en partie caduque; mais, avant que nous ayons des éditions critiques des vingt-quatre poèmes dont se compose le cycle de Guillaume, ou même des quatre ou cinq qui en forment le noyau, il se passera sans doute un assez grand nombre d'années [1]. Il serait bien dur d'attendre jusque là pour aborder un sujet si attrayant, et l'on ne doit pas être trop sévère pour le critique, qui, l'ayant étudié de son mieux, cède à la tentation de communiquer au public des vues dont quelques-unes au moins lui paraissent avoir des chances de subsister. Tel a été aussi l'avis de M. Becker, dont le livre [2] m'a notablement soutenu dans mes recherches, ne fût-ce que par l'obligation où il me mettait souvent de le contredire. Me disposant à le combattre sur plus d'un point, je ne puis

---

1. Diverses éditions sont en préparation : des *Narbonnais* (*Département des Enfants d'Aymeri* et *Siège de Narbonne*) et des *Enfances Guillaume* par M. Suchier, des deux rédactions du *Moniage* par M. Cloetta, du *Charroi* et de la *Prise* par M. Schlæger, de *Foucon de Candie* et de la *Prise de Cordres* par M. Densusianu.

2. *Die altfranzösische Wilhelmsage*, Halle, 1896. Sur ce livre, voy. *Rom.*, XXV, 348 et 356, n.

m'empêcher de dire ici en quelle estime je le tiens : M. Becker n'a pas eu seulement le mérite d'édifier un système cohérent et bien ordonné, de l'exposer en un style vif et souvent piquant ; il a eu aussi celui de travailler d'après une méthode qui lui est propre. M. Becker se défie des mots vagues, des formules toutes faites qui dispensent de réfléchir; il ne croit guère à la force des traditions anonymes[1], au travail inconscient qui se ferait dans l'esprit des foules, à la collaboration du peuple avec l'artiste; il se représenterait volontiers l'auteur de chansons de geste comme un romancier moderne, ne devant qu'à lui-même la plupart de ses inventions et les ordonnant au gré d'une libre fantaisie; il lui est même difficile d'admettre l'existence de tous ces poèmes que l'on prétend avoir servi de *substratum* à leurs œuvres et par lesquels on en explique souvent les incohérences, parfois aussi les beautés. Il ne va pas sans doute jusqu'à dire que nous possédons au complet le bagage littéraire des jongleurs; mais, au lieu que les œuvres conservées apparaissent à d'autres comme de véritables épaves, misérables restes d'une immense production dont le meilleur a péri, il y verrait volontiers une chaîne dont il nous manque à peine quelques anneaux. Ce sont là des idées que je ne partage aucunement; aussi cet article deviendra-t-il souvent, sans que je l'aie cherché, une réponse au livre de M. Becker, que j'eusse plus rigoureusement suivi dans son exposition, si je n'eusse commencé à travailler longtemps avant de le lire ; il aura donc au moins cet intérêt de soumettre à un examen attentif cette originale application à la critique d'une méthode rigoureusement — et à mon avis étroitement — positiviste.

## § I

### LE *CHARROI DE NIMES* ET LA *PRISE D'ORANGE*

De tous les poèmes dont se compose le cycle de Guillaume, il n'en est point qui, dans leur forme actuelle, soient plus étroitement apparentés que le *Charroi de Nîmes* et la *Prise d'Orange*[2].

---

1. Il faut néanmoins rappeler, pour être juste, que M. G. Paris a toujours contesté la force conservatrice de la tradition orale.

2. La première rédaction du *Moniage*, encore plus par son caractère général que par sa langue, son style et diverses allusions, s'en rapproche aussi singu-

Ce n'est point par un simple hasard qu'ils se font suite dans tous les manuscrits qui nous les ont conservés [1] : c'est qu'en effet il y a entre leur action une liaison étroite. Le premier formerait à lui seul un épisode médiocrement intéressant ; le second, qui y est du reste annoncé plus ou moins clairement à diverses reprises (v. 7, 454, 485), se fonde sur lui et sans lui se comprendrait mal : aussi ne s'étonne-t-on point de les voir réunis dans une allusion qui leur est faite par l'un des poèmes les plus anciens du cycle [2]. Il y a enfin dans leur langue, leur style, leur versification et tout leur *habitus* poétique [3], qui sont également fort archaïques, des ressemblances tellement frappantes [4] que M. Becker déclare (p. 31) ne pas exclure l'hypothèse qu'ils soient du même auteur. Cette hypothèse, assez séduisante au premier abord, est peu vraisemblable ; les ressemblances ne sont point telles qu'une quasi-communauté de date et de provenance ne suffise amplement à les expliquer, et les différences sont trop sensibles pour qu'on puisse y voir deux œuvres de la même main : le *Charroi* est d'une allure plus archaïque ; on y trouve, outre ce caractère de mâle grandeur qui frappe dans le *Roland* et la première branche du *Couronnement*

---

lièrement ; mais l'examen des théories auxquelles ce dernier poème a récemment donné lieu (voyez Cloetta dans *Archiv*, XCIII, 399-447 ; XCIV, 21-38, et Becker, ch. VII-XIX) m'entraînerait beaucoup trop loin ; je me bornerai à en dire ce qui sera strictement indispensable.

1. Dans le ms. de Boulogne et dans le numéro 1449 de la B. N. ils ne sont même pas séparés par une lettre ornée (L. Gautier, *Les Épopées françaises*, t. IV, p. 3, note).

2. Ch'est de Guillaume, le marchis et le ber.....
Qui tint Orenges et Nimes la chité.
(*Mon.* I, 2-4).

3. Voy. dans Becker, p. 31, une juste et fine appréciation littéraire des deux poèmes. M. Willems est vraiment bien sévère quand il parle de la « faiblesse désespérante » de la *Prise d'Orange* (*L'élément historique dans le Coronement Looïs*, p. 11, note 2).

4. Tous deux mélangent à l'assonance *an* et *en* masculins et féminins, *a*, *ai*, *é* et réduisent *iée* à *ie* ; le style est également énergique et concis ; les laisses sont relativement courtes et la variété des assonances assez grande ; enfin on y trouve (et on sait que ce trait se rencontre surtout dans les poèmes les plus anciens) un assez grand nombre de laisses ou parties de laisses parfaitement similaires (voy. notamment *Charroi*, 481-9 et 491-512 ; *Prise*, 39-73 et 74-104 ; 239-66 et 267-99 ; 472-509 et 521-44).

*de Louis*, des beautés de premier ordre, dont rien n'approche dans la *Prise*[1]. Les personnages nommés sont sensiblement plus nombreux dans le second que dans le premier (quarante-cinq contre quinze environ) et l'on sait que c'est là un indice de moindre antiquité. Si les rôles des acteurs principaux sont identiques, il y a dans ceux de quelques personnages de second rang des différences sensibles : le troisième roi régnant à Nîmes (qui du reste n'agit pas et dont le poète oublie de mentionner la mort) se nomme dans le *Charroi* (1299) Agrapart, et dans la *Prise* (484, 699) Sinagon; l'auteur du *Charroi* semble considérer comme rois d'Orange Clarel et Aceré, qui sont frères[2], tandis que la *Prise* attribue à Aceré un autre frère, Corsolt, ou leur en adjoint à tous deux un troisième[3], place leur résidence dans « la cité d'Aufrique » (1271) et nomme comme seul roi d'Orange Aragon, fils de Thibaut (230, 531) et « fillastre » d'Orable, que le *Charroi* ne connaît point, du moins en cette qualité[4].

La question de paternité, celle même de la date respective des deux rédactions actuelles, sont du reste ici médiocrement importantes. Ce qui nous intéresserait surtout serait de savoir si ces deux rédactions sont les plus anciennes œuvres qui aient été composées sur le sujet, si elles nous livrent la forme la plus antique et la plus pure de la tradition, si enfin l'invention de ces deux épisodes est contemporaine et appartient au même noyau de récits. En ce qui concerne le *Charroi*, rien, ni dans son texte actuel, ni dans les autres rédactions connues, ne nous

---

1. Voy. par exemple toute la scène de début et les vers où Guillaume exprime les scrupules et les inquiétudes qui l'assaillent au moment où il quitte le sol de sa patrie et ouvre son sein au vent « qui vient de France » (Ces vers, cités par P. Paris (*Hist. litt.*, XXII, 491) d'après le ms. 1448, manquent dans le ms. 774 et par conséquent dans Jonckbloet).

2. Einçois la tienent Sarrazin et Escler,
Clareaus d'Orenge et son frere Acerez.
(516 ss.).

3. Corsolz de Mables et son frere Acerez
Et Clariaus.....
(595 ss.; cf. 1681.)

Des personnages même secondaires jouent, du reste, un rôle identique : Gondré et Quinzepaumes sont frères de part et d'autre (*Charroi*, 520; *Prise*, 1685).

4. Peut-être faut-il identifier Aragon avec l'Arrogant de *Charroi* (519).

permet d'entrevoir un poème plus ancien ou différent[1]; s'il n'est qu'un remaniement, hypothèse à laquelle rien non plus ne s'oppose, ce remaniement aurait suivi de très près son original. Mais nous allons voir bientôt que, quelque ancien qu'il puisse être, même dans sa forme actuelle, la légende qu'il met en œuvre était probablement moins ancienne que celle de la *Prise d'Orange*, qui pourtant semble lui faire suite.

En ce qui touche la *Prise d'Orange* on peut affirmer hardiment tout d'abord que la rédaction conservée n'était pas la première où le sujet eût été traité[2]. Il est impossible de ne pas être frappé dans celle-ci des invraisemblances et des longueurs qui en refroidissent la dernière partie[3] : c'est qu'en effet cette version, propre au poème français, est contredite par Ulrich von Türheim et les *Nerbonesi* : si notre poème a conservé, au sujet de l'entrée de Guillaume à Orange, la version authentique[4], il s'en écarte presque aussitôt. Dans le poème original, Guillaume, après s'être assuré que le prisonnier n'avait exagéré ni les mérites de la ville ni les attraits de la princesse, était délivré par celle-ci (Ulrich et *Nerbonesi*), revenait avec une armée (*ibid.*)

---

1. Le seul trait par lequel le roman des *Nerbonesi* (IV, 3) diffère du poème français consiste en ce que le stratagème des tonneaux est suggéré à Guillaume, non par un marchand étranger à la région, mais par un citoyen de la ville qui en a été chassé par les vexations du roi Arpirote. Le nom de ce personnage est évidemment une traduction du Harpin du poème français, mais je n'arrive pas à deviner d'où provient le Marette (var. Mailet) qui remplace notre Otran ; le troisième roi n'y figure pas.

2. Le rédacteur actuel fait lui-même allusion à des poèmes antérieurs qu'il se vante d'avoir remaniés pour les rapprocher de la vérité :

> Tuit ont chanté de la cité de Nimes.....
> E Dex ! Orenge nen ot encore mie !
> Pou est des homes qui verité en die,
> Mes g'en dirai, que de loing l'ai aprise. ..
> (13 ss.)

3. A deux reprises, les trois Français s'enferment dans Gloriette ; à deux reprises ils sont faits prisonniers, délivrés par Orable, et résistent victorieusement à une multitude de Sarrasins. Il serait naturel qu'après leur première captivité, Aragon, au lieu de les faire remettre en prison, les envoyât au supplice et Orable avec eux (d'autant plus qu'il nourrit à l'égard de celle-ci une rancune qui sera expliquée plus loin).

4. Dans les *Nerbonesi* comme dans notre poème, c'est le récit d'un prisonnier échappé d'Orange (là Guion, fils d'Anséïs), qui enflamme l'amour et l'ambition de Guillaume. — Dans Ulrich (voy. Suchier, *Ueber die Quelle Ulrichs von dem Türlin*, etc., p. 29-32, cité par Becker, p. 33), Orable envoie

et prenait la ville ; puis il faisait baptiser Orable et l'épousait [1].

Mais s'il est facile de reconstituer les grandes lignes du poème primitif, il reste néanmoins différents points sur lesquels plane une obscurité que je ne puis parvenir à dissiper. Il est certain que dans ce poème Guillaume ne tuait pas seulement Aragon, mais deux autres fils de Thibaut : c'est ce que nous apprend l'auteur d'*Aliscans* dans des vers sur lesquels Jonckbloet (II, 78) a depuis longtemps attiré l'attention [2]. L'idée qui se pré-

---

un message à Guillaume pour lui dire de se laisser prendre, et c'est ainsi que les deux amants réussissent à se voir. Cette version, qu'on ne peut considérer comme primitive, à cause de son caractère romanesque et en partie courtois (c'est un épervier qui porte la lettre d'Orable à Guillaume), a pu exister dans un poème français : il semble bien, en effet, qu'elle ait été connue de l'auteur des *Enfances Guillaume*, où le jeune guerrier, fait prisonnier par les Sarrasins, est enchanté de cet incident, qui lui permettra de voir Orable, et sait fort mauvais gré à ses frères de le délivrer (Jonckbloet, II, 17). Si le poète français ne nous l'a pas montré pénétrant dans la ville par ce moyen, c'est qu'il écrivait une introduction au poème actuel, où l'entrée de Guillaume dans Orange est expliquée autrement. L'envoi d'un faucon et d'un message à Orable par Guillaume dans les *Enfances* est peut-être une imitation de l'épisode en question.

1. L'auteur des *Nerbonesi* allonge à plaisir ce récit par des emprunts fort peu motivés au *Covenant Vivien* et à *Aliscans* : il montre Guillaume battu et obligé d'aller implorer le secours du roi Louis. — Dans Ulrich Guillaume entre sans coup férir dans la ville, dont Orable lui ouvre les portes : l'auteur allemand, voulant agrandir le rôle d'Orable, n'aura pas remarqué qu'il le rendait odieux et diminuait celui de Guillaume au point qu'il devient presque ridicule. Dans l'auteur français, ce n'est pas Guillaume, mais Guielin, qui va chercher du secours à Nîmes, tandis que Guillaume soutient l'assaut des ennemis : usant d'un procédé qui ne manque guère son effet sur un public populaire, il aura trouvé piquant de montrer ses deux héros tenant en échec une armée entière.

2. 1160 « Sire parastre, dist li rois Esmerez,
Por quoi m'as tu a tort deserité
Et fors d'Orenge par traison gité,
Et pris ma mere (*Ars.* terre) trestot outre mon gré,
Et mes deus freres a grant tort decolez ?
1165 Tant les batis, voiant tot ton barné,
Desor un marbre el pavement listé,
Que de lor sanc corurent grant li gué ;
Puis les pendis a un arbre ramé (*a*). »
(Jonckbloft)

Le mot *parastre* employé par Esmeré (ce personnage est aussi connu de

(*a*). Ce vers manque dans le ms. de l'Arsenal (éd. Guessard et Montaiglon, p. 33), qui présente de légères variantes.

sente d'abord est que l'auteur d'*Aliscans* a embrouillé le dénouement de la *Prise* avec celui du *Charroi*, qu'il a confondu les trois frères régnant à Nîmes (Harpin, Otran, Sinagon) avec le roi d'Orange (Aragon) et attribué aux premiers la qualité de fils de Thibaut, qui appartenait au second [1] ; mais on renonce vite à cette explication si on remarque que le témoignage d'*Aliscans* est confirmé par trois autres textes indépendants l'un de l'autre, la seconde rédaction du *Moniage*, *Foucon de Candie* et les *Nerbonesi* [2]. Les deux premiers poèmes rattachant le fait à la prise d'Orange, il semble bien que, dans la pensée des auteurs, cette ville en soit le théâtre. Cette indication est explicitement donnée dans les *Nerbonesi*, dont l'auteur, écartant cette version par des raisons d'humanité qui ont aussi fait disparaître l'épisode des poèmes français, atteste par là même qu'il la connaissait [3].

Je considère donc, sinon comme démontré, au moins comme infiniment probable que dans la *Prise d'Orange* primitive

---

Ulrich von Türlin) semble indiquer que pour l'auteur d'*Aliscans* les deux princes massacrés étaient fils de Thibaut et d'Orable comme Esmeré lui-même ; s'il ne se fût agi pour celui-ci que de « demi-frères », quelque chose l'eût indiqué.

1. Le v. 1166 serait un souvenir du supplice infligé à Otran, qui, dans le *Charroi* (1444), est précipité du palais « par un des estres ».

2. Le roi païen Macabrin dit à Guillaume dans le *Moniage II* (*Archiv*, XCIII, 437) :

Le roi Tibaut tolistes sa mollier
Et ses enfanz fesistes detrenchier.

De même dans *Foucon* (édition Tarbé, p. 12), le roi de Cordes dit à Thibaut,

Orenge a prise et tes fils detranchiés,
Ta femme escosse si s'est a lui couchié.

Tarbé imprime *Escosse*, comme si c'était le nom de la femme de Thibaut ! — Pour les *Nerbonesi*, voy. plus bas.

3. L'auteur italien les exprime sous une forme prud'hommesque assez comique : « Tiborga gittò uno figliuolo di Tibaldo, ch' era piciolo, a terra de' balconi. Però questa cosa a me, Ruberto di San Marino..... non parve che fusse, per più cose, vero : la prima, il conte Guglielmo nè Beltramo l'arebbono sofferto, ma piuttosto rimandato al suo padre ; *secondamente Tiborga era tanto savia e gentile..... non lo arebbe fatto* ; il terzo, non trovo che mai a nessuno Nerbonese fusse mai questa crudeltà improverata ; ma pure si disse. » (IV, 13, éd. p. 414.)

Guillaume mettait à mort deux fils de Thibaut et d'Orable [1]. J'incline à penser que ces deux fils étaient encore enfants : cette hypothèse s'accorderait à merveille avec l'âge d'Orable [2] et aussi avec le traitement qui leur est infligé (on leur écrase la tête « sur un marbre ») [3]. Quant à Aragon, se trouvait-il déjà dans cette *Prise d'Orange* primitive, y était-il déjà « fillastre » d'Orable, y périssait-il les armes à la main ? Cette hypothèse me paraît probable : ce serait, dans ce cas, au vieux poème français que l'auteur des *Nerbonesi* aurait emprunté son Dragonetto, dont il se serait borné à effacer le rapport de parenté avec Orable (il en fait un simple lieutenant de Thibaut) [4]. Il devait déjà y être beau-fils de celle-ci : cette circonstance expliquerait, dans une certaine mesure, la haine que les deux personnages se sont vouée et dont les *Nerbonesi* et le poème français ont conservé de très curieuses traces. Dans le roman italien, Orable, en promettant à Guillaume de l'épouser s'il triomphe de

---

1. L'auteur des *Nerbonesi* semble bien admettre aussi que ce « figliuolo di Tibaldo » était en même temps celui d'Orable ; on s'explique mieux ainsi l'horreur que cet acte lui inspire et qui va jusqu'à le lui faire révoquer en doute. S'il n'attribue à Orable qu'un enfant au lieu de deux, c'est par un simple scrupule de sensibilité médiocrement raisonnable, le fait n'en restant pas moins révoltant. On s'expliquerait mal du reste que de jeunes enfants (voy. plus loin) nés d'un premier mariage eussent été confiés, si loin de leur père, à la garde d'une marâtre.

2. Cf. *Prise*, 621 :

Et ceste est bele et juenete meschine.

3. On ne voit nulle part ce supplice appliqué aux adultes, tandis qu'il l'est souvent aux enfants dans notre épopée même : ainsi dans les *Lorrains* (ms. de l'Arsenal fol. 136 r°, col. 2) Fromondin écrase contre une colonne deux enfants des fils d'Hernaut, ses filleuls, pour venger la mort de son parent Girart, tué par Hernaut. Il est vrai qu'ensuite ils sont pendus.

4. Je ne doute pas un instant, en effet, que le Dragonetto du roman italien ne soit identique à notre Aragon : le traducteur aura pris l'*A* initial pour un *D* et pourvu le nom d'un suffixe diminutif. — Ce raisonnement, il est vrai, serait infirmé si l'on prouvait que l'auteur italien a connu la *Prise* actuelle, à laquelle il aurait naturellement emprunté le personnage. Mais la seule coïncidence frappante entre les deux œuvres est que toutes deux mentionnent à Orange un chef unique : si on admet que les deux fils d'Orable étaient de tout jeunes enfants, Aragon restera aussi dans le poème primitif le seul chef militaire de la ville et la difficulté disparaîtra.

Dragonetto, semble l'inviter seulement à se couvrir de gloire pour la mieux mériter; mais c'est là un sentiment bien moderne que l'antique légende ne pouvait guère connaître; Orable devait y détester plutôt en Aragon le fils d'un époux odieux, lui-même devenu peut-être un surveillant importun. Dans un passage qui ne s'explique nullement et n'en est que plus significatif, le poème français nous donne la contre-partie de cette scène : là c'est Aragon qui fait de sa jeune belle-mère, aux inconnus qui lui en demandent des nouvelles et sans que rien motive cette sortie, le portrait le moins flatteur [1].

La légende primitive, qui ne l'aurait guère cédé en horreur tragique à celle des Atrides ou des Pélopides, aurait donc montré en Orable une mère dénaturée poussant la haine envers Thibaut jusqu'à exécrer tout ce qui venait de lui, même ses propres enfants; ceux-ci en effet périssaient, sinon à son instigation, au moins avec son assentiment. Elle serait ainsi un des plus anciens exemplaires de ce type de la princesse sarrasine que les auteurs de chansons de geste se sont complus à peindre et chez qui, comme chez la Floripas de *Fierabras*, les sentiments les plus sacrés sont étouffés par l'amour ou la foi naissante : du moment en effet que ces sentiments avaient des païens pour objets, la conduite de ces furies passait naturellement, non pour inhumanité, mais pour héroïsme. On comprend néanmoins que l'auteur du poème actuel, qui dans Orable entrevoyait Guibourc et la connaissait sous les espèces de la chrétienne irréprochable, de l'épouse aussi tendre que vaillante, ait cru bien faire en supprimant de son histoire des épisodes qui ne cadraient pas avec cette conception nouvelle de son caractère; mais, plus habile que le romancier italien, il n'a rien dit qui pût mettre sur la trace des libertés qu'il prenait [2].

---

1. En Gloriete mainne ses drueries :
Mielz ameroit Soribant de Venice,
Un baceler juene de barbe prime,
Qui de deport et d'armes set bien vivre,
Qu'el ne feroit Tiebaut d'Esclavonie.
(623-7.)

2. Je ne mentionne que pour mémoire une tradition qui diffère par un détail de celle du poème français : d'après cette tradition, que nous ont conservée quelques vers de Bertran de Born (*D'un sirventés*, v. 13) et de Uc de Saint-Circ (cités par A. Thomas, *Bertran de Born*, p. 17, n. 5), la tour

La tradition sur la *Prise d'Orange* nous montre donc un guerrier chrétien s'emparant par un héroïque coup de main d'une ville ennemie, où il trouve par surcroît une épouse selon son cœur, et, si l'on y comprend les suites dont l'existence va être démontrée, réussissant à conserver l'une et l'autre, malgré tous les efforts de ceux qu'il avait dépossédés. C'est là une aventure qui, avec quelques variantes, se retrouve ailleurs, dans notre poésie héroïque et dans celle de différents peuples. Ce récit forme un tout complet et se suffit manifestement à lui-même; il a, comme le veut la formule classique, un commencement, un milieu et une fin. La légende de Nîmes n'offre ni la même unité ni le même intérêt : elle se compose en somme de la juxtaposition de deux épisodes dont le premier, quelque sublime qu'il soit, est tout entier inspiré par une idée empruntée à d'autres poèmes (celle de l'ingratitude de Louis envers Guillaume) et dont le second reproduit avec moins de richesse et d'ampleur (puisqu'il ignore l'intervention de la femme) l'aventure qui formait déjà le fond de la légende d'Orange; celle-ci n'y est diversifiée que par la mention d'un stratagème qui provient évidemment d'ailleurs [1]. Observons enfin que si les deux légendes sont associées dans un vers du *Moniage*, elles ne le sont pas dans un document incontestablement plus ancien, la *Vita Willelmi*, qui ignore totalement la prise de Nîmes et, de la cour de Louis, conduit directement Guillaume sous les murs d'Orange. Il semble donc bien que l'une ait été forgée après coup pour servir de préface à l'autre [2]; les circonstances où elle

---

dont s'empare Guillaume se serait appelée Tor Mirmanda ou Milmanda et non Gloriette (le nom de Gloriette est aussi mentionné, du reste, dans un passage qui ne se rapporte pas à la légende de Guillaume, par Azalais de Porcairagues, *Ar em el freg tems*, v. 13). Mais il n'est nullement assuré que cette tradition ait été chantée dans un poème méridional : il est bien probable, s'il en eût été ainsi, que le nom de Tor Mirmanda ne se fût point perdu.

1. C'est à tort que P. Paris et Jonckbloet ont cru en retrouver la source directe (cf. Becker, p. 32, n. 1) : il y a là une de ces histoires qui se rencontrent dans les traditions d'une foule de peuples et qui pouvaient arriver à l'auteur français par mille chemins (voy. Nyrop, *Storia dell' epopea francese*, éd. ital., p. 138, n. 2).

2. Elle l'aurait été, du reste, de fort bonne heure : elle est connue, en effet, de l'auteur du *Liber Sancti Jacobi*, itinéraire à l'usage des pèlerins de Saint-Jacques, écrit entre 1137 et 1142. Je dois à l'obligeance de M. Becker

l'a été sont elles-mêmes faciles à retrouver : le jour où le héros primitif de la légende d'Orange a été identifié avec ce Guillaume, que les jongleurs savaient (par la première branche du *Couronnement*) s'être illustré au Nord, il a fallu le transporter dans le Midi, lui donner là une solide base d'opérations pour ses conquêtes ultérieures : c'est alors qu'a été composé le *Charroi de Nîmes*, qui n'est autre chose, pour employer l'ingénieuse et frappante expression de M. G. Paris [1], qu'un pont hardiment jeté entre deux légendes originairement distinctes.

En résumé, je placerais en premier lieu une *Prise d'Orange* primitive, qui appartiendrait à la première couche de traditions relatives à Guillaume conquérant du Midi; puis le *Charroi* (peut-être le poème actuel), composé, d'après elle, à une époque sensiblement postérieure; enfin la *Prise* actuelle, elle-même un peu plus moderne que le *Charroi*, où l'auteur, croyant embellir la légende, l'aurait dénaturée [2]. Le sort de cette théorie n'est pas, du reste, attaché à l'opinion que l'on se fait de la date respective des deux poèmes conservés : elle n'en subsisterait pas moins si l'on démontrait qu'ils sont sensiblement de la même époque.

## § II

### RAPPORT DU *CHARROI DE NIMES* ET DE LA *PRISE D'ORANGE* AVEC LES *ENFANCES GUILLAUME*

Dans l'état actuel du cycle ces deux légendes ne sont pas seulement rapprochées et fusionnées, elles sont munies d'une sorte d'introduction qui rapporte les exploits de jeunesse, les

---

la connaissance de la date de l'œuvre et de sa nouvelle édition (Fita et Vinson, *Le Codex de Saint-Jacques*, dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. XV, 1882); mais le passage qui nous intéresse avait déjà été cité par C. Hofmann (*Mém. de l'Académie de Münich*, 1851, p. 627-8).

1. *La littér. fr. au moyen âge*, § 39; cf. *Couronnement de Louis*, éd. Langlois, p. LXXIV.

2. Il ne peut en tout cas s'être écoulé, entre les deux poèmes, autant de temps que le suppose M. L. Gautier, qui place le *Charroi* dans le premier tiers du XII^e^ siècle et la *Prise* seulement au commencement du XIII^e^ (*Hist. de la Litt. franç.*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville (1896), I, p. 105, note).

« enfances » du héros. Cette introduction est-elle l'œuvre de quelque arrangeur hanté de l'idée cyclique, ou repose-t-elle aussi sur des traditions anciennes, contemporaines des précédentes, et les *Enfances Guillaume* doivent-elles occuper dans l'histoire de la légende la place qui leur a été assignée dans les manuscrits cycliques? Cette dernière opinion, défendue par Jonckbloet, est celle qui a prévalu longtemps. L'illustre savant hollandais, après avoir relevé les contradictions existant entre la *Prise* actuelle et les *Enfances*[1], prétend lever la difficulté par l'hypothèse suivante : il aurait existé une rédaction des *Enfances* allant jusqu'au mariage de Guillaume et d'Orable (et comprenant par conséquent la *Prise d'Orange*) que l'auteur des poèmes actuels aurait coupée en deux morceaux pour y intercaler le *Charroi de Nîmes*; en remaniant ces deux parties, il leur aurait donné une existence indépendante, et les contradictions qu'elles présentent proviendraient de cette intercalation du *Charroi*, avec lequel il aurait essayé de faire cadrer sa dernière partie (relative à la prise d'Orange)[2].

De toutes les hypothèses qui pouvaient se présenter à l'esprit, celle-là est bien la plus compliquée, et M. Suchier n'a pas eu

---

1. Dans les *Enfances*, c'est Charlemagne qui règne et non Louis; c'est Clarel et Aceré qui sont rois d'Orange et non Aragon, etc. (Jonckbloet, II, 70).

2. La raison principale qui a déterminé Jonckbloet est évidemment l'allusion aux *Enfances* qu'il a cru voir dans un passage de la *Prise* : Guillaume y dit en parlant d'Orable (v. 371 ss.) :

> La seue amor m'a si fort justisié
> Ne puis dormir par nuit ne someillier,
> Ne si ne puis ne boivre ne mangier.

Ces expressions hyperboliques ne s'expliquent, selon lui, que s'il s'agit d'un amour ancien qui a eu le temps de s'enraciner dans son cœur. Mais c'est méconnaître le caractère éminemment sommaire de la psychologie de nos vieux poètes, qui représentent volontiers ces brusques explosions de sentiments extrêmes. L'auteur croit nous avoir suffisamment préparés à celle-ci en faisant dire à Guillaume (v. 87 ss.) :

> S'eüssons ore mil puceles ceanz
> De ceus de France, as genz cors avenanz...,
> Icele chose me venist a talant.

Ces vers prouvent évidemment qu'il n'a jamais entendu parler d'Orable : autrement il aurait pour son activité un emploi tout trouvé et n'attendrait pas pour monter à cheval l'arrivée du « chétif » Gillemer.

de peine à la ruiner [1]; mais il la remplace lui-même par une autre qui n'est guère plus satisfaisante : selon lui, les *Enfances* et la *Prise* actuelle seraient le remaniement d'un plus ancien poème sur la conquête d'Orange et l'enlèvement d'Orable, dont le dénouement à peu près seul aurait passé dans notre *Prise*; les *Enfances* en auraient développé la première partie, qui peignait le début des amours entre Guillaume et Orable, et y auraient fait entrer, outre des ornements variés, la tradition, fondée sur l'histoire, d'un séjour de Guillaume à la cour de Charlemagne. M. Becker a fort bien répondu à M. Suchier (p. 35) que deux poèmes aussi complètement différents que les *Enfances* et la *Prise* ne pouvaient guère être le remaniement de la même œuvre [2]; il eût pu insister sur le caractère tout moderne et artificiel du premier poème : il y a là des traits de galanterie raffinée qui seraient incompréhensibles avant la fin du XII[e] siècle, et ils tiennent trop de place dans le poème pour qu'on puisse les attribuer à un remanieur : on y voit, par exemple, foisonner les cadeaux et messages amoureux; Guillaume jette loin de lui son arme pour l'amour d'Orable (Jonckbloet, II, 17) : ce sont là des inventions qui semblent faites pour des lecteurs de Chrétien de Troyes [3]. Enfin le mélange de souvenirs empruntés au cycle du Roi atteste une antiquité peu reculée [4].

1. *Ueber die Quelle*, etc. Cf. Becker, p. 33. — M. L. Willems (*L'Élément*, etc., p. 11, note 2), qui ne paraît pas avoir connu le livre de M. Becker, déclare se rattacher à la théorie de Jonckbloet, qu'il ne distingue pas, du reste, de celle de M. Suchier.

2. Il est à peine utile de signaler les divergences de détail : dans les *Enfances*, Orable est sœur de Clarel et de Murgalé; le premier de ces deux personnages, qui est emprunté au *Charroi* et à la *Prise*, n'y était point donné comme parent d'Orable; quant au second, c'est un défaut de mémoire qui a dû l'introduire à la place d'Aceré.

3. C'est probablement à Chrétien lui-même qu'est emprunté un des épisodes les plus caractéristiques du poème, celui de la nuit de noces de Thibaut : les enchantements qu'emploie Orable pour se réserver à Guillaume sont imités de ceux que la Fenice de *Cligès* met en œuvre dans une situation toute pareille. Le scrupule même qui a dicté tout cet épisode est moderne : l'auteur du poème primitif, nous venons de le voir, n'était nullement choqué qu'Orable eût été l'épouse de Thibaut, ni même qu'elle en eût eu deux enfants.

4. Aimeri est présenté comme ayant aidé Charlemagne à venger Roland, Thibaut est neveu de Baligant, etc.

## § III

### NÉCESSITÉ D'UNE SUITE AU *CHARROI DE NIMES* ET A LA *PRISE D'ORANGE* : LE *SIÈGE D'ORANGE*, LA PRISE DE TORTELOSE ET DE PORTPAILLART-SUR-MER

Les deux poèmes que je viens d'étudier n'ont donc besoin d'introduction d'aucune sorte, et celle qu'on leur a forgée après coup n'a eu pour résultat que d'altérer le vrai caractère et la belle simplicité de la légende primitive. En revanche, ils supposent nécessairement une suite, qui nous faisait assister à la lutte dont nous n'avons ici que le prologue, aux efforts faits par Thibaut pour reconquérir sa femme et sa ville, à une série de revers essuyés par Guillaume et à son triomphe définitif.

Je m'étonne que cette opinion, qui a été récemment soutenue par M. Becker (p. 39), n'ait pas été exprimée plus tôt ; M. Becker lui-même ne me paraît ni en avoir signalé toute la portée, ni l'avoir appuyée d'arguments suffisants : « Les deux poèmes, dit-il, laissent l'action incomplète, car ils ne nous disent pas comment Thibaut se comportait dans son infortune... Ils *semblent* donc exiger une suite, dont l'action commencerait au moment où Thibaut se présenterait devant Orange, soit qu'il se rendît à l'appel d'Aragon, soit qu'il arrivât en fugitif du siège de Narbonne. »

On ne saurait mieux dire [1] : mais cette suite n'est pas seulement exigée par la logique des événements ; elle est signalée et même assez exactement caractérisée par un nombre considérable de textes indépendants les uns des autres [2]. Le premier est

1. Sauf pourtant qu'une idée juste est ici singulièrement présentée : c'est dans les *Enfances* seulement que Thibaut nous apparaît faisant le siège de Narbonne. Pour le continuateur de la *Prise*, il ne peut venir que « d'Aufrique » ou de la « Cit de Vaudon » (525, 1246), où vont le chercher les messagers d'Aragon. Ce que l'on pouvait dire, c'est que, si l'auteur des *Enfances* nous l'a montré blessé seulement devant Narbonne et réussissant à s'échapper, c'est qu'il connaissait le grand rôle qu'il devait jouer devant Orange et qu'il le réservait pour ce rôle.

2. Je ne signale pas, comme trop générales, diverses mentions de Thibaut qui ont déjà été relevées (cf. P. Meyer, dans *Rom.*, I, 56) ; celle de Jordan Fantosme (v. 733) est intéressante par sa date et par l'épithète (de « Balesgué ») qu'elle ajoute au nom de Thibaut.

celui même de la *Prise* : Aragon envoie chercher Thibaut (1297 ss.; cf. 597); on voit celui-ci faire d'immenses préparatifs et mettre à la voile (1300 ss.); il est attendu d'heure en heure (1538); le poème enfin se termine par l'annonce de luttes qui n'auraient pas duré moins de trente ans :

> Puis estut il tiex .xxx. anz en Orenge;
> Mès ainc un jor n'i estut sanz chalenge [1].

L'auteur du *Moniage II* (*Archiv*, XCIII, 437) fait dire à un païen parlant de Guillaume :

> Tout no lignage a il mort et honi,
> Tibaut destruit et Desramé ocis [2].

Dans les *Nerbonesi*, auxquels je reviendrai plus loin, la conquête d'Orange par Guillaume est immédiatement suivie d'un long siège de la ville par Thibaut. Ce siège était aussi certainement connu de l'auteur de la *Vita Willelmi*, dont on doit prendre ici à la lettre les paroles : aux quelques lignes où il a fait allusion à la facile conquête d'Orange par Guillaume, il ajoute : « licet postea et *in ea* et *pro ea* multos et longos ab hostibus labores pertulerit semperque prevaluerit decertando » (*Acta Sanctorum*, Maii t. VIII, 812). Ces mots prouvent assez que la lutte était longue et acharnée, qu'elle n'allait point pour Guillaume sans de rudes épreuves; il en était réduit à demander au roi Louis le secours auquel il était convenu qu'il aurait droit [3]. C'est un texte méridional qui en fait foi : dans la *Chan-*

---

1. Il est à peine besoin de dire qu'il ne faut pas voir là l'annonce d'*Aliscans*, poème originairement étranger au cycle et où Thibaut ne joue du reste aucun rôle.

2. Ici non plus il ne peut s'agir d'*Aliscans*, où on n'assiste ni à la « destruction » de Thibaut ni à la mort de Desramé; celle-ci est racontée dans *Loquifer*, que ne pouvait connaître l'auteur du *Moniage II*; c'est probablement que, dès le temps où *Loquifer* fut écrit, celui que je suppose était déjà perdu. Cf. Cloetta, *loc. cit.*, p. 437.

3. Et dist Guillaumes : « Et ge mielz ne demant,
Fors seulement un secors en VII ans. »
(*Charroi*, 590 ss.)

L'auteur du *Charroi*, en écrivant ces vers, préparait évidemment l'épisode auquel je fais allusion. Il est à remarquer que dans les *Nerbonesi*, c'est justement au bout de la septième année de siège que Guillaume s'adresse à Louis.

*son de la Croisade* un des croisés assiégés dans Beaucaire réconforte ses compagnons en leur disant (v. 4105-6) :

> Senhors, remembre vos Guilhelmet al cort nés,
> Co al seti d'Aurenca suffri tans desturbiers...

Il ne peut s'agir là évidemment, comme l'a déjà remarqué M. P. Meyer (éd. II, 221), « du siège héroïque, mais très court » que Guillaume soutint dans la ville (*Aliscans*). On voudrait pouvoir préciser davantage et restituer au moins dans ses grands traits ce « Siège d'Orange », qui formait le point culminant de la lutte gigantesque entre Guillaume et Thibaut : la tentative serait malheureusement téméraire. Nous ne pouvons nous adresser ici à Wolfram d'Eschenbach ni à ses successeurs, qui ont surtout imité *Aliscans* [1]. On trouve bien dans les *Nerbonesi* (IV, ch. XIV-XXVI) un récit fort détaillé d'un siège d'Orange; mais on sait que l'auteur italien prend avec ses modèles d'étranges libertés; s'il invente peu, il transpose constamment, et c'est probablement ce qu'il a fait ici : l'ambassade de Bertran à Paris notamment est toute pleine de réminiscences d'*Aliscans*, fidèles parfois au point d'en être absurdes [2]. Il n'y a guère que deux épisodes qu'on puisse reconstituer avec une quasi certitude : le premier était un message envoyé au roi Louis [3], le second un duel entre Guillaume et son adversaire, duel que le roman italien a malheureusement fort abrégé, mais que l'on peut aisément se représenter d'après les nombreux spécimens de combats analogues que nous a laissés notre ancienne épopée.

Orange une fois mise à l'abri, ainsi qu'Orable, contre les

---

1. Il est remarquable néanmoins que chez eux, comme dans une chronique du XIVe siècle qui semble rédigée d'après eux, Thibaut joue un rôle infiniment plus considérable que dans *Aliscans* (L. Gautier, IV, 53).

2. Bertran, par exemple, jure en quittant Orange : « di non abbracciare nè di toccare mai la mano a persona, et di non dormire in letto, etc. » (ch. XXII); tout le monde connaît le sublime passage d'*Aliscans* qui est ici gâté. L'épisode des chevaux mangés (cf. XXI), les trois tentatives successives de Bertran pour sortir de la ville (ch. XXIII) sont probablement des imitations du *Covenant Vivien*.

3. Le messager était probablement Bertran, comme dans les *Nerbonesi*, et non Guillaume, comme dans *Aliscans*; la version d'*Aliscans* s'explique par le fait que Guillaume n'est pas le protagoniste dans cette partie du cycle.

tentatives de représailles de Thibaut, Guillaume se reposait-il sur ses lauriers? Non. Il était naturel que cet infatigable champion de la chrétienté poursuivît le cours de ses exploits, chassât les envahisseurs du sol français, les poursuivît jusque chez eux. Tel était le sujet d'une nouvelle série de poèmes, sur lesquels nous sommes malheureusement moins renseignés encore que sur le « Siège d'Orange »; mais leur existence au moins est indubitable. Lorsque Guillaume, dans le *Charroi*, prie le roi de l'investir de fiefs qu'il se charge d' « acuiter » lui-même à la pointe de l'épée, il ne lui demande pas seulement

Nime et Orenge, Valsoré et Valsure,
Et Nemenois et tote la pasture. (505)

mais aussi un vaste domaine situé au delà des frontières :

Espaigne le regné,
Et Tortolose et Portpaillart sor Mer. (451, 482)

La mention de ces deux cités, dont la première au moins peut être sûrement identifiée avec Tortose, revient avec une fréquence caractéristique : la première rédaction du *Moniage* nous montre Guillaume jouissant en paix de leur possession (v. 5); d'après la seconde, il en aurait en mourant confié la garde, ainsi que celle d'Orange, à Rainouart [1] : il fallait donc bien qu'il les eût conquises. Une fois averti, ne retrouve-t-on pas l'évidente mention de ces conquêtes lointaines dans ces paroles de la *Vita* : « Quot et quanta *cum barbaris transmarinis* et Agarenis vicinis *commiserit prælia* [2], quomodo... *populum Dei salvavit* et *christianum dilatavit imperium*... nec scripto hoc indiget, etc. »

1. Sa terre laisse et trestout son regné,
La tor d'Orenge et la grant fermeté,
Et Gloriete le palais principel,
Et Tortelouse et Portpaillart sor mer;
A Rainoart laisse tot a garder.
(*Archiv*, XCIII, 439.)

D'après C. Hofmann (*Mémoires de l'Académie de Münich*, 1851, p. 607), l'héritier de Guillaume dans le *Moniage II* serait Maillefer et non Rainouart.

2. Le mot *Agareni* ne désigne pas une peuplade en particulier; c'est un simple synonyme de *Saraceni*, formé sur Agar, comme *Saracenus* était censé l'être sur Sara. — On peut se demander dans quel sens il faut prendre ce *vicinis* : sont-ils voisins des *barbari transmarini*, ou de Guillaume, c'est-à-dire d'Orange?

Mais s'il est impossible de douter de l'existence de ces poèmes, il serait chimérique d'en vouloir retrouver le contenu : tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'ils avaient une importance et une étendue proportionnées au nombre et à la variété des exploits qui y étaient énumérés, et aussi qu'ils devaient remonter fort haut, puisque ceux qui les ont remplacés dans les manuscrits cycliques sont eux-mêmes très anciens. Nous nous demanderons ailleurs par suite de quelles circonstances une partie si notable de la légende, et en apparence si indispensable à son intelligence, a disparu sans qu'il en restât autre chose que des traces isolées. Mais auparavant nous devons rechercher la source de ceux qui nous restent.

## § IV

### RAPPORT DES POÈMES CONSERVÉS AVEC LA *VITA WILLELMI*

En l'absence de tout autre document auxquels ils aient pu être empruntés, la question de leurs sources se confond, ou à peu près, avec celle des rapports qui les unissent à la fameuse *Vita Willelmi*.

Ce document, fabriqué à Gellone avant 1130 (probablement vers 1125)[1], dans les circonstances que M. Révillout a si bien démêlées[2], contient sur la vie militaire de Guillaume un récit dont on a maintes fois allégué les passages principaux, mais dont il n'est pas sans intérêt de résumer l'ensemble[3]. Si on le débarrasse des insupportables amplifications oratoires qui en forment la plus grande partie, voici à quoi il se réduit. A la nouvelle d'une invasion sarrasine dans l'Aquitaine, la Provence et la Septimanie, Charlemagne réunit ses conseillers ; tous sont d'avis de confier à Guillaume l'armée qui doit arrêter les envahisseurs. Charlemagne fait plus : il l'investit de la dignité de duc d'Aquitaine. Guillaume entre en Septimanie à la tête d'une puissante armée et traverse le Rhône : « rapidement il concentre

1. Cf. Becker, p. 131.

2. *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, VI (1877), 495 ; cf. G. Paris, dans *Rom.*, VI, 467, et Becker, p. 66.

3. *Acta Sanctorum*, Maii, VI, 802 *a* ; la partie qui nous intéresse est dans Jonckbloet, II, 35.

ses troupes devant Orange, que les Sarrasins d'Espagne, avec leur Thibaut, occupaient depuis longtemps; il prend la ville sans peine et en peu de temps, et massacre ou chasse les Sarrasins; mais il eut plus tard à souffrir dans cette ville et pour elle beaucoup de peines, qui se terminèrent néanmoins par sa victoire. » La ville prise, il s'y établit, dit-on; c'est sa propre gloire qui rejaillit sur cette cité, aujourd'hui encore si fameuse. Quant aux combats qu'il eut à soutenir par la suite contre les Barbares d'outre-mer et les Agaréniens voisins, comment il sauva le peuple de Dieu, comment il recula les bornes de l'empire chrétien, c'est là un sujet que l'auteur n'a pas l'intention d'aborder et qui demanderait, pour être exposé dignement, un gros volume.

Il est évident qu'il y a des rapports étroits entre ce récit et celui des chansons qui nous restent et de celles qu'on peut restituer par conjecture. Est-ce la *Vie* latine qui, dans la partie que nous venons d'analyser, dérive des chansons françaises? En est-elle au contraire la source? Ou enfin ont-elles une source commune?

M. Becker n'a pas pris sur cette question une position bien nette : il semble admettre tantôt que les moines de Gellone ont inventé de toutes pièces la légende d'Orange (p. 70 et 133), tantôt qu'ils pouvaient avoir à leur disposition, en écrivant la *Vita*, une chanson française, arrivée par un heureux hasard jusqu'à leur monastère [1]. Je m'étonne de voir cette opinion exprimée par M. Becker, qui a ordinairement tant de répugnance à supposer l'existence de chansons perdues; mais elle me paraît, avec quelques restrictions, devoir être adoptée. Il est évident que, pour toute la vie militaire de Guillaume, le fabricateur de la *Vita* n'a pu puiser à aucune source historique [2] : quelle distance en effet entre son récit et l'histoire authentique du

1. Cette chanson aurait eu pour héros un personnage auquel ils auraient arbitrairement substitué Guillaume; ce personnage ne serait autre que l'un des adversaires de Borel et de sa race dans le fragment de La Haye. Mais cette question est trop étendue pour être discutée ici.

2. Les moines de Gellone avaient cependant à leur disposition un document, à nous inconnu, dans lequel ils trouvaient la mention de Bernard et de Gaucelm, fils de Guillaume, qu'ils ont introduits dans la *Vita* (§ 25) parmi des témoins de la charte fausse; on ne trouve nulle part au contraire la

comte de Toulouse! Celui-ci ne combattit jamais sur les bords du Rhône, et le fait d'armes le plus notable de sa carrière fut une défaite, qui, pour glorieuse qu'elle ait été, n'en était pas moins difficile à confondre avec une victoire. Il y a loin du vaincu de l'Orbieu au conquérant de Nîmes et d'Orange. Quant à la prise de Barcelone, à laquelle il contribua, si elle eût été connue du narrateur monastique, eût-elle été désignée en ces termes vagues et inexacts : *Quanta cum barbaris transmarinis prœlia?* L'accord de la *Vita* avec les chansons sur le fait purement fabuleux de la prise d'Orange est caractéristique : il atteste qu'il y a eu emprunt direct ou dérivation d'une source commune. L'emprunt direct est rendu probable, au moins pour une partie du récit, par le témoignage même de la *Vita*, qui parle, avec l'emphase que l'on sait, des chants qui célébraient son héros : ces chants, qui, « dans tant de provinces, dans tant de régions, égayaient les veillées de fêtes, retentissaient dans les assemblées du peuple et des grands », ne sont-ce pas eux qui ont été résumés dans les lignes citées plus haut? L'accord presque absolu de certaines parties avec les chansons conservées ou des allusions éparses nous a permis de l'affirmer.

Mais les chansons conservées ou perdues n'ont pas été les seules sources utilisées par les auteurs de la *Vita* : entre elles et celle-ci les divergences sont notables, et quelques-unes suffisent à démontrer que la *Vita* reflète une forme de la tradition un peu différente de celle que nous connaissons ou reconstituons à l'aide des œuvres en langue vulgaire. Il ne faut naturellement attacher aucune importance à l'absence totale, dans le document latin, de l'histoire d'Orable : cet épisode, quelque important qu'il fût, était trop romanesque, trop peu édifiant pour être accueilli par le pieux narrateur. Il ne faut pas en attribuer beaucoup davantage au fait que, dans la *Vita*, la carrière de Guillaume est placée sous Charlemagne et non sous Louis : il est probable que le rajeunissement est le fait des remanieurs qui ont identifié le héros des luttes autour d'Orange avec celui du *Couronnement*. L'auteur de la *Vita* savait déjà par Ardon que Guillaume avait

---

mention de Bertran, neveu du héros, qu'ils ont également introduit dans le faux diplôme et qu'ils n'ont pu emprunter qu'aux traditions populaires. (Sur la généalogie de Guillaume, voy. *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, II, 276. Cf. Becker, p. 57.)

vécu sous Charlemagne; mais il est possible que ce renseignement ait été confirmé par d'anciennes versions de la légende dont on peut retrouver quelques traces.

Mais voici des divergences plus considérables : dans la *Vita* Guillaume reçoit de Charlemagne le commandement d'une armée formidable, tandis que nos chansons nous le montrent suivi seulement de quelques hardis compagnons et devant ses conquêtes à d'heureux coups de main. L'auteur de la *Vita*, répondra-t-on, savait par Ardon que Guillaume avait été duc d'Aquitaine, et il trouvait plus honorable pour son héros de le montrer à la tête d'une puissante armée que sous les traits d'un soldat de fortune. Mais était-il moins honorable pour lui d'avoir déjoué un complot tramé contre le fils de Charles, d'avoir placé la couronne sur la tête du souverain légitime? Si l'auteur de la *Vita* eût connu le *Couronnement*, il en fût resté quelques traces dans son récit. De plus, il ne mentionne pas la prise de Nîmes et conduit directement son héros sous Orange : indice, comme je l'ai déjà dit, qu'il ignorait la tradition relative à la première de ces villes.

Ces différences pourront paraître assez peu probantes, et je ne veux pas y insister plus qu'il ne convient; mais voici des raisons qui, pour être moins générales, n'en sont peut-être pas moins fortes.

Il est évident, à première vue, que les traditions relatives à Orange et aux diverses luttes de Guillaume contre les Sarrasins sont purement méridionales : ce n'est pas au Nord que pouvaient se former des récits légendaires sur l'expulsion des Infidèles de la Provence. Les auteurs de nos chansons ont si bien le sentiment que ces traditions sont purement méridionales qu'ils n'essayent même pas, comme celui de *Renaut de Montauban*, par exemple, de les dépayser, et que, pour identifier le conquérant dont l'histoire va se dérouler au Midi avec le héros du *Couronnement*, ils inventent la légende de Nîmes. Il est non moins évident que c'est dans le Midi que ces récits ont été recueillis par les jongleurs, qui les ont fait passer les premiers dans un dialecte du Nord : les rédactions actuelles du *Charroi* et de la *Prise* l'attestent elles-mêmes suffisamment. L'auteur du plus ancien de ces deux poèmes, dont les indications ont été respectées dans le remaniement, et peut-être propagées dans d'autres chansons, avait certainement voyagé dans le Midi : il avait probablement fait,

en passant par les sanctuaires du Velay, le pèlerinage de Saint-Gilles. Il y a en effet dans la *Prise* actuelle, si éloignée qu'elle soit de l'original, des indications précises sur le chemin de Velay : le premier auteur avait vu à Brioude

> L'escu Guillaume et la targe florie
> Et le Bertran, son neveu, le nobile.

Il connaissait également bien les rives du Rhône, et l'itinéraire qu'il fait suivre à Guillaume, de Nîmes à Orange, est d'une suffisante correction géographique [1]. Mais c'est surtout dans le *Charroi* que la préoccupation de Saint-Gilles tient une grande place : la mention de cette ville revient deux fois, sans utilité, dans le récit [2]; on y suppose que Guillaume lui-même avait accompli le pèlerinage (il passe par Brioude et le Puy); le morceau où le héros raconte son voyage est un pur hors-d'œuvre, mais d'une singulière beauté : il est possible qu'il nous ait conservé quelques traits des récits faits aux jongleurs par les habitants de la Septimanie, chez qui il n'est pas étonnant qu'ait subsisté pendant plusieurs siècles l'impression de terreur laissée par les invasions sarrasines. C'est évidemment sur place qu'ont été recueillies les traditions d'un caractère tout local que leur transplantation dans la France du Nord a sauvées de l'oubli. Y a-t-il quelque vraisemblance à supposer que ces traditions, nées sur les bords du Rhône, aient eu besoin de pénétrer dans l'Ile-de-France ou la Picardie pour revenir jusqu'à Gellone, sur les lèvres d'un jongleur? N'est-il pas plus naturel de croire que le narrateur monacal, en quête de récits sur son saint, aura recueilli sur place ceux qu'on devait raconter dans la langue du pays où il vivait, à quelques lieues de sa cellule? Et faut-il s'étonner si ces traditions différaient quelque peu de celles qu'avait recueil-

1. Il ne paraît pas cependant qu'il ait visité Orange, qu'il semble placer à très peu de distance du Rhône (v. 108), et Nîmes, dont les antiquités romaines l'eussent sans doute frappé : aussi bien devait-il faire un pèlerinage religieux et non poétique, et ces deux villes n'étaient-elles point sur le chemin de Saint-Gilles. Les indications primitives ont pu être aussi plus ou moins altérées par le remanieur. — Sur cette influence des récits de pèlerins sur la formation des légendes épiques, voy. Jullian, dans *Romania*, XXV, 166.

2. Il n'est pas nécessaire de supposer que l'auteur du *Charroi* actuel avait été lui-même à Saint-Gilles; il a pu emprunter ce qu'il en dit à la *Prise* primitive, à laquelle son œuvre se rattache si étroitement.

lies de son côté l'auteur de la *Prise d'Orange* primitive, ou si les deux images que nous donnent de la légende ces deux interprètes ne sont pas tout à fait identiques?

Les réflexions qui précèdent suffiraient, en bonne logique, à nous permettre d'écarter l'hypothèse inverse, à savoir que les chansons ou la tradition populaire dériveraient de la *Vita*. Si on considère cette hypothèse en elle-même, on est frappé au premier coup d'œil du peu de vraisemblance qu'elle présente, et on s'étonne des adhésions plus ou moins fermes qu'elle a rencontrées[1] : entre ces deux formes de la légende, l'une si sèche, si décharnée, si vague dans son emphase, l'autre si précise, si logique, si vivante, l'hésitation n'est guère possible : il est évident, pour tout esprit non prévenu, que ceci n'est point l'amplification de cela, mais cela le sommaire (incomplet et assez maladroit) de ceci. On m'accuserait peut-être, si j'insistais de nouveau sur des différences déjà signalées, d'enfoncer une porte au moins entr'ouverte. Je ferai observer seulement que, dans cette hypothèse, tous les épisodes où apparaît Orable seraient l'invention personnelle du jongleur; or, ces épisodes sont trop manifestement la clef de voûte de la légende, ce personnage caractéristique lui donne trop évidemment sa physionomie propre, pour qu'on puisse voir là une addition postétieure : on ne se figure pas plus la *Prise d'Orange* sans Orable que la *Chanson de Roland* sans Olivier, que *Raoul de Cambrai* sans Bernier. — Nous verrons tout à l'heure si l'on peut constater une influence directe de la *Vita* sur la tradition populaire; remarquons dès maintenant qu'on saisit sur le vif l'influence inverse : où, sinon dans la tradition populaire, les fabricateurs des documents de Gellone ont-ils trouvé les noms qu'ils ajoutent à ceux que leur fournissaient leurs sources historiques, ce Bertran, par exemple, à qui ils conservent son rôle traditionnel de neveu? N'oublions pas enfin qu'Orderic Vital, entre 1131 et 1141 (cf. Jonckbloet, II, 38, et Becker, p. 69), avait entendu chanter au fond de la Normandie une *Prise d'Orange*[2], à laquelle il déclarait préférer la *relatio authentica* qui

1. M. Becker notamment semble avoir pour elle une complaisance marquée. Voy. p. 40.

2. J'admets que la chanson à laquelle Orderic fait allusion était une rédaction de la *Prise d'Orange* et non du *Couronnement* : en effet, il rapproche

lui était venue de Gellone par l'entremise d'Antoine de Winchester. Une chanson fondée sur un texte écrit entre 1125 et 1130 n'avait guère de chances d'avoir fait tant de chemin en si peu d'années.

Et pourtant l'opinion que tant de raisons si diverses nous poussent à admettre a contre elle un certain nombre d'arguments qui, pour n'avoir jamais été formulés avec précision, n'en sont pas moins sans doute ceux qui ont déterminé l'opinion que je combats : les poèmes et la *Vita* s'accordent sur un certain nombre de faits caractéristiques; de ces faits, les uns sont de telle nature que la connaissance n'en pouvait guère être conservée que par les moines de Gellone; d'autres, manifestement faux, sont plus probants encore : n'est-ce point là la « faute commune » qui, dans deux manuscrits, décèle la communauté de source ?

Je ne puis ranger ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories un fait de détail sur lequel l'accord me paraît facilement explicable : l'auteur de la *Vita* sait que l'on conserve à Brioude, dans le moutier de Saint-Julien, le bouclier de Guillaume [1]. De même l'auteur du *Charroi* atteste, en faveur de la véracité de son récit, les *enseignes* que chacun peut voir dans la même ville, et notamment

L'escu Guillaume et la targe florie [2].

Or, c'est en vertu de cette fausse attribution que cet objet, qui avait été déposé là par Guillaume d'Auvergne (mort en 918) [3], passait pour avoir appartenu à son illustre homonyme et ancêtre. Mais cette attribution avait bien des chances pour être faite indépendamment par l'auteur de la *Vita* et par celui de la *Prise* : le dernier était passé lui-même à Brioude; le premier

---

cette chanson de la *Vie* latine et, sauf la mention du séjour de Guillaume à la cour de Louis, il n'y a dans celle-ci aucune trace des événements rapportés dans le *Couronnement*; elle repose essentiellement, au contraire, comme je viens de le montrer, sur un récit relatif à la prise d'Orange.

1. *Ex quibus clypeus in templo hodieque conservatur, qui et ipse de Willelmo quis et cujusmodi fuerit satis testificatur.*

2. Il est probable que ces deux mots ne désignent qu'un seul objet, qui est précisément qualifié de *targe* par l'auteur du *Moniage I*.

3. Cf. *Romania*, XIV, 579, et Becker, p. 118.

avait pu en entendre parler par un des innombrables pèlerins qui avaient visité le tombeau de saint Julien en venant à Gellone; tous deux, entendant dire que cet objet avait appartenu à un comte Guillaume qui, après une vie glorieuse, était mort pieusement dans un cloître, ne pouvaient songer qu'au héros de ce nom qui occupait également leur pensée.

La connaissance, par les auteurs de chansons, de deux autres faits, authentiques ceux-là, la fin pieuse du héros et le nom de sa femme Guibourc, me paraît un argument plus sérieux. En ce qui concerne le premier, je pourrais répondre simplement que l'identification de l'héroïque adversaire des Sarrasins et du saint moine mort obscurément dans un cloitre pouvait être connue ailleurs qu'à Gellone, soit que la tradition eût conservé le souvenir des deux principaux traits de la biographie réelle de Guillaume, et qu'il y eût là par conséquent, non un rapprochement arbitraire, mais la persistance d'un souvenir historique [1], soit qu'on n'eût point ignoré, aux environs de Saint-Gilles, que les moines de Gellone avaient fait l'identification en question. Dans un cas comme dans l'autre, il n'était point nécessaire d'aller à Gellone ou d'entendre lire la *Vita* pour confondre en un seul le personnage historique et le personnage légendaire. Je pourrais donc dire aussi bien que M. Becker (p. 102) qu'il importe peu à ma théorie que l'on tranche la question de priorité en faveur de la *Prise* et du *Charroi* ou du *Moniage*. Aussi bien n'ai-je pas la prétention de traiter ici en quelques lignes cette question si compliquée, qui a coûté tant d'efforts à MM. Becker et Cloetta, et que M. G. Paris reprendra, je l'espère, à son tour [2], et me bornerai-je à dire, sans appuyer de preuves cette opinion, que la notion de Guillaume, moine de Gellone, ne me paraît pas appartenir à la plus ancienne couche de traditions : rien n'indique, même dans la *Prise* actuelle, que l'auteur se représente son héros comme ayant fini ses jours sous le froc; cette notion était donc *a fortiori* inconnue à celui de la *Prise* primitive; dans le *Charroi* même, un vers seulement semble y faire allusion :

> Mout essauça sainte crestienté,
> Tant fist en terre qu'ès ciex est coronez.

1. Sur cette hypothèse, voy. plus loin.

2. M. Paris a consacré à ce sujet la plupart de ses leçons du Collège de France durant le dernier semestre d'hiver.

Mais outre qu'il est peu probant (les combats seuls de Guillaume pouvant lui avoir mérité le ciel), il est de ceux qui peuvent facilement s'interpoler. Inversement, l'auteur du *Moniage I* connaît non seulement tous les récits sur Orange, Nîmes et Orable, mais la victoire définitive de Guillaume et ses expéditions d'outremer (v. 1-18). Or, le résultat des recherches de M. Becker est que notre *Moniage I* est le plus ancien poème écrit sur le sujet, qu'il n'y a du moins nulle raison d'en supposer une rédaction antérieure [1]. Du jour où, grâce à la popularité de ce poème, la notion du « moniage » de Guillaume eut pénétré dans le courant épique, les allusions qui y sont faites se multiplient; mais il ne tient pas au cœur même de la légende et se trouve même plutôt en contradiction avec elle [2].

En revanche, il semble bien que le public n'ait pu connaître le nom de l'épouse de Guillaume que par l'entremise des moines de Gellone, qui eux-mêmes le connaissaient par l'acte de donation du 15 décembre 804, conservé dans leurs archives. On

---

1. D'après M. Becker, ce poème ne remonterait pas au delà de 1150-60; il serait donc très postérieur à ceux que j'ai supposés être la source de la *Vita*. M. Becker pense que c'est à Gellone même que l'auteur avait été renseigné et je suis de son avis : ses descriptions, très précises, témoignent de souvenirs personnels qu'il étale avec une véritable coquetterie.

2. On voit, par ce qui précède, combien je m'écarte de l'opinion de M. Becker; j'avoue même que je ne puis m'expliquer qu'il ait pu la concevoir et la soutenir, fût-ce avec « certaines réserves ». « Je suppose, dit-il, que c'est l'auteur du *Moniage* (considéré par lui comme trait d'union entre la *Vita* et le petit cycle d'Orange et de Nîmes) qui a introduit dans la légende tous les nouveaux traits, comme le rôle de la femme, la possession de Nîmes, Tortelose et Portpaillart, etc. » (p. 102; cf. p. 40 où l'idée est exprimée avec plus de netteté encore). Qu'est-ce à dire, sinon que ce seraient les indications contenues dans les vers 1-18 du *Moniage* qui, développées par de nouveaux jongleurs, auraient formé la partie la plus importante du cycle et que celles-ci elles-mêmes (sauf, je suppose, celle du rôle d'Orable) auraient été dictées à l'auteur du *Moniage* par les moines de Gellone ? Ce raisonnement me paraît aller contre toute vraisemblance : ces indications, si elles ne sont pas des allusions à des faits déjà connus (et comment ceux-ci l'eussent-ils été, sinon par la poésie ?), eussent été d'indéchiffrables énigmes et plongé l'auditoire dans la stupéfaction la plus légitime (cf. *Revue critique*, 1896, I, 350). Et comment s'expliquer l'accord avec lequel des jongleurs plus récents se fussent mis à développer ces indications, pour eux dénuées de sens ?

pourrait écarter la difficulté en disant que l'auteur des premières chansons, ayant appris le rôle d'Orable (je ne puis admettre, comme on l'a vu, que ce rôle soit tout entier de son invention), se sera simplement enquis du vrai nom de l'héroïne, et que c'est ce nom seulement qu'il aura dû aux souvenirs, consultés directement ou non, du monastère. Mais l'héroïne, si elle existait dans la tradition, y avait son nom, et les jongleurs ne prenaient guère souci de contrôler la légende (par eux acceptée comme de l'histoire) par les actes authentiques. Ce n'est pas seulement, du reste, le nom de Guibourc que les moines de Gellone connaissaient et eussent pu lui apprendre : si cet amateur inattendu de vérité historique voulait se renseigner sur la parenté de Guillaume, il pouvait en trouver à Gellone le tableau complet. N'eût-il pas accueilli dans ce cas le nom du père de son héros et empêché que l'authentique Teuderic ne cédât la place au fabuleux Aimeri de Narbonne? N'eût-il pas, dans le besoin où il était de l'entourer de comparses, groupé autour de lui ses frères Théodouin, Théodoric et Adalelme, au lieu d'imaginer ou d'emprunter à d'autres traditions la légendaire figure de Bertran? C'est qu'en réalité ces noms intéressaient fort peu les moines de Gellone : ils ne les ont pas introduits dans la *Vita*, et ils ne les ont inscrits dans la charte fausse que pour lui donner un air d'authenticité. Bien plus, et d'autres ont déjà noté ce fait très curieux, loin que ce soient les moines de Gellone qui aient influencé la tradition, ce sont eux qui ont été influencés par elle : de même que c'est d'elle qu'ils avaient reçu déjà le nom de Bertran, de même, s'ils ont interverti, dans la charte du 14 décembre, le nom des deux épouses de Guillaume, et placé Guibourc en second lieu, n'était-ce point pour se conformer aux données du *Moniage*, qui montrait Guillaume entrant au couvent après la mort de celle qui durant « cent ans et un esté » avait été sa fidèle compagne (v. 8 ss.)? [1] Comment le nom de Guibourc avait passé dans la tradition populaire, c'est ce que sans doute il sera toujours impossible de savoir. Nous verrons plus loin que de sérieuses raisons inclinent à penser que la légende commença à se former au lendemain même

1. Cette remarque est de M. G. Paris (*Rom.*, VI, 469) dont j'adopte l'explication. Celle que voudrait lui substituer M. Becker (p. 71) me paraît moins naturelle.

de la mort du héros : est-il impossible que le nom de sa femme ait été dès lors associé au sien ? Qui sait si sous l'héroïne légendaire ne se cache pas une héroïne réelle, dont l'histoire était sans doute bien différente de celle d'Orable, qui s'était signalée peut-être par quelque action éclatante et dont le nom aurait été conservé par la reconnaissance et l'admiration populaires ?

J'arrive enfin à l'argument qui paraît, contre ma théorie, le plus décisif. C'est, me dira-t-on, en vertu d'une identification arbitraire que l'on a confondu Guillaume de Toulouse et le légendaire conquérant d'Orange, quel que soit du reste l'original historique de celui-ci : or, peut-on admettre qu'elle ait été faite par deux auteurs indépendants ? N'est-elle pas l'œuvre des moines de Gellone, désireux de rehausser la gloire de leur saint, heureux de trouver sur ses exploits militaires les renseignements qui leur manquaient ? Et où, sinon dans la *Vita* ou dans les récits des moines, nos jongleurs septentrionaux ont-ils pu la trouver ?

Je ferai d'abord observer que ce serait là une façon de parler inexacte : il n'est nullement certain, en effet, que nos chansons identifient le comte de Toulouse et le vainqueur d'Orange : elles identifient celui-ci avec d'autres personnages poétiques, mais non avec un personnage historique, avec le Guillaume du *Couronnement*, non avec le serviteur de Charlemagne. L'investigation historique nous amène, nous critiques, à confondre en un seul les deux personnages, mais la même idée était certainement fort étrangère aux jongleurs du XII^e^ siècle : nulle part leur héros ne leur apparaît sous les espèces d'un comte de Toulouse [1]. Le jongleur, que je me représente recueillant dans la vallée du Rhône, vers la fin du XI^e^ siècle ou le début du XII^e^, la légende d'Orange, se sera naturellement imaginé que cet exterminateur des Sarrasins de Provence, dont on lui racontait l'histoire, n'était autre que ce Guillaume qui avait en Italie combattu Corsolt et sauvé Rome : il y a là une idée toute simple, qui devait se pré-

1. Le nom de cette ville ne se trouve nulle part dans les plus anciens poèmes ; il y a bien dans le *Couronnement* un Gautier le Tolosan, mais c'est un comparse sans importance, dont le nom aura été pris, lors du dernier remaniement, à la légende d'*Aliscans* ; là même il aura été introduit par le désir de grouper autour de Guillaume des personnages originaires de sa nouvelle patrie ; cf. Hunaut de Saintes, Girart de Blaives, etc.

senter à son esprit d'elle-même, et non l'ébauche la plus élémentaire d'une théorie historique.

Mais cette identification, qui était certainement accomplie dans l'esprit des moines de Gellone, est-ce à ceux-ci qu'il faut l'attribuer de toute nécessité ? S'ils n'en sont pas les auteurs, si nos jongleurs ont pu la trouver ailleurs que chez eux, il est clair qu'il ne reste rien de l'objection que j'examine. Ceci m'amène à traiter — je regrette de le faire incidemment — la question de l'original historique du conquérant de Nîmes et d'Orange. Bien que les opinions soient fort partagées sur ce point, un grand nombre d'érudits et, parmi eux, de fort considérables, sont d'accord pour voir dans la légende d'Orange une déformation de l'histoire de Guillaume Ier, comte de Provence (961-92)[1] : cette opinion, exprimée d'abord par J. Courtet[2], reprise par Jonckbloet et défendue par lui avec sa science et son ingéniosité ordinaires, a été adoptée par M. L. Gautier, qui se plaît (IV, 100) à faire ressortir les ressemblances entre Guillaume de Toulouse et Guillaume de Provence[3]. Mais ce qu'il faudrait montrer, ce sont les analogies entre celui-ci et le personnage légendaire qui aurait été formé à son image ; or, je ne puis en découvrir aucune. Tous deux, dit-on, ont combattu les Sarrasins : mais cette lutte ne fut qu'un épisode dans la vie de l'un, tandis qu'elle constitue presque toute l'histoire de l'autre. Celui-ci, après leur avoir enlevé deux villes, est en butte, dans les murs de l'une d'elles, aux plus furieuses attaques ; sauvé par un roi de France, il prend une éclatante revanche et poursuit les envahisseurs jusque chez eux ; l'autre se borne à jeter à la mer un poste sarrasin qui s'était maintenu jusque là dans un château du littoral[4]. Cet événement nous paraît considérable parce qu'il marque la fin de la domination sarrasine en Provence ;

1. Il est remarquable pourtant que M. G. Paris, dans son esquisse de l'évolution du cycle (*op. cit.*, § 39) ne dise pas un mot de cette identification ; ce silence est significatif.

2. *Revue archéologique*, 1852, p. 336.

3. M. Becker seul déclare très nettement (p. 40) qu'il « est impossible de trouver dans l'histoire la moindre trace de la légende d'Orange », ce qui implique le doute sur la théorie en question ; ce doute est fondé ; mais M. Becker se résigne peut-être trop facilement à l'ignorance.

4. Le château de Fraxinet, aujourd'hui La Garde-Freinet (Var).

mais les contemporains avaient-ils la même raison d'en être frappés? Y avait-il là vraiment de quoi susciter cette luxuriante végétation poétique? Enfin, le théâtre des exploits du héros légendaire est très nettement circonscrit dans la basse vallée du Rhône : de Fraxinet à Orange, il y a plus de 150 kilomètres. Les différences sont trop sensibles pour qu'il soit utile d'y insister.

Il est certain, d'autre part, que la période qui a le plus ému les imaginations dans l'histoire des guerres sarrasines est celle qui s'étend du commencement du VIII^e^ siècle au commencement du IX^e^ : c'est alors que la France fut vraiment « menacée de ruine [1] », que le Midi fut à maintes reprises ravagé, ses villes pillées, ses habitants massacrés : nous avons cru, on l'a vu, retrouver dans un fort beau passage du *Charroi* un écho de l'impression de terreur que ces événements avaient produite. Il est certain aussi que ce sont eux qui ont inspiré une autre partie, fort notable, du cycle [2]. N'est-il pas vraisemblable que le noyau de ce cycle remonte aux mêmes souvenirs que les épisodes? C'est à cette époque aussi que la vallée du Rhône eut le plus à souffrir : vers 734, Avignon et Arles étaient livrées aux Sarrasins par un traître [3]; vers le même temps, un combat décisif s'engageait auprès d'Arles; ce combat, qui avait abouti à un désastre, avait laissé dans les esprits un profond souvenir et donné lieu à des légendes, puisqu'on y rattachait l'histoire du cimetière gallo-romain des Aliscans. L'invasion de la Provence n'était, du reste, qu'une conséquence de celle de la Septimanie : les conquérants d'Avignon et d'Arles venaient de Narbonne, la première ville que les Musulmans de Catalogne trouvaient sur leur route et qui resta longtemps le centre de la domination sarrasine [4]. Si c'est bien le souvenir de ces événements qui se reflète dans nos chansons, pourquoi ne pas admettre que le héros de celles-ci est aussi une copie plus ou moins fidèle du défenseur du Midi à cette

---

1. Jonckbloet, II, 45.

2. *Aimeri de Narbonne*, éd. Demaison, I, p. CXXXIV.

3. Demaison, *ibid.*, p. CXXXVI.

4. Cf. Jonckbloet, II, 46, note. De ce côté en effet la frontière était ouverte : c'est par les basses vallées du Tech et de la Tet, par la voie romaine longeant la côte que les envahisseurs pénétraient en France : en arrivant en Septimanie, c'était à Narbonne que les Sarrasins se heurtaient de

époque ? C'est à Guillaume de Toulouse qu'il est naturel de songer en premier lieu, mais il n'est pas le seul qui puisse revendiquer cet honneur : cet Eudes, duc d'Aquitaine, qui, en 725, sauva Toulouse, qui, vers 732, disputa en vain aux Sarrasins le passage de la Dordogne, qui contribua enfin à la victoire décisive de Poitiers [1], pourrait bien avoir été, lui aussi, pour quelque chose dans l'éclosion du Guillaume épique; si donc il fallait chercher à Guillaume de Toulouse des collaborateurs dans la formation de la légende, c'est à la période précédente, bien plutôt qu'à la suivante, qu'il faudrait les demander : il serait arrivé pour lui ce qui arriva pour Charlemagne remplaçant dans presque tous les récits épiques Pépin et Charles-Martel. Comment Guillaume aura-t-il évincé l'illustre prédécesseur, qui semblait avoir plus de droits que lui à être admis dans l'épopée ? C'est ce qu'il est bien difficile de dire : peut-être parce que, contemporain de Charlemagne, tuteur de son fils, il aura bénéficié de ce grand mouvement de production épique qui enveloppa les personnages de cette époque, et les substitua à leurs devanciers [2]. Ce qui est certain, c'est qu'il était devenu de bonne heure le héros de récits poétiques dont Ermoldus Nigellus est malheureusement le seul qui, du IX^e^ au XII^e^ siècle, nous ait conservé le souvenir [3]. Ce qui est certain aussi, c'est que ces récits, s'ils ne cadrent pas exactement avec son histoire réelle, présentent avec elle de notables points de contact. Sans doute Guillaume

---

front. L'épopée est donc en parfait accord avec l'histoire lorsqu'elle nous présente cette ville comme un des principaux boulevards de la chrétienté et comme sans cesse en butte aux efforts des Musulmans.

1. Jonckbloet, II, 45 ss. Comme l'a montré M. Longnon (*Revue des Questions historiques*, 1879, p. 173 ss.), c'est cet Eudes qui, sous le nom de Yon, figure dans *Renaut de Montauban*; sa lutte contre les Sarrasins a donc pu être l'objet de chants épiques probablement de peu postérieurs aux événements.

2. On me permettra de ne pas aborder la question de l'original historique du légendaire ennemi de Guillaume. Il me paraît évident, comme à M. Becker, que ce nom a dû représenter à l'origine un personnage qui n'avait rien à voir avec les Sarrasins. Mais je ne puis me rattacher à l'hypothèse par laquelle il propose, avec des réserves qu'il n'a pas encore assez accentuées (p. 41), de l'expliquer : l'original du personnage serait, selon lui, le comte de Champagne, Thibaut le Tricheur.

3. Cf. *Rom.*, XXV, 378.

de Toulouse ne prit jamais de ville aux Sarrasins et ne soutint pas de siège; mais il ne faut pas oublier que les récits méridionaux relatifs aux invasions sarrasines étaient pour la plupart coulés dans ce moule [1]; ceux qui concernaient Guillaume ne pouvaient guère échapper à la loi commune. Les villes dont la légende lui attribue la conquête ne sont pas, du reste, si éloignées des champs de bataille où il se mesura avec les Sarrasins; c'est du Languedoc, d'où elles avaient vu venir les envahisseurs, que les villes du Rhône attendaient leur délivrance; le comte de Toulouse, chef militaire de toute la région, semblait désigné pour ce rôle de libérateur. Pour le prêter à Guillaume, pour l'amener jusque sous les murs de Nîmes et d'Orange, il n'y avait qu'à élargir quelque peu le théâtre de ses exploits. Je n'oserais affirmer, comme M. L. Gautier, qu'elle en ait conservé un souvenir précis, car *Aliscans*, où on a voulu voir un écho de la défaite de l'Orbieu, est originairement étranger au cycle [2]. Il est vrai qu'*Aliscans* a dû remplacer un poème sur un sujet analogue : celui-ci était-il relatif au combat de l'Orbieu, à celui qui fut livré par Eudes sur les bords de la Dordogne, à celui d'Arles enfin, c'est ce que sans doute on ne saura jamais.

Mais c'est surtout entre les poèmes dont j'ai essayé de reconstituer la trame et la carrière de Guillaume de Toulouse que l'analogie devient sensible. Dans ces poèmes, il finissait par rejeter les Sarrasins hors des frontières. Or, l'époque où Guillaume exerça sa charge coïncide avec un notable mouvement de recul des Musulmans, qui ne réussirent à se maintenir dans aucune des villes de Septimanie et se bornèrent, à partir d'alors, à faire sur les côtes des incursions plus ou moins fréquentes. La légende attribue à Guillaume une campagne offensive où il aurait conquis « Tortelose et Portpaillart-sur-Mer » : ne faut-il pas voir là un souvenir des succès très réels de Guillaume en Espagne? Sans doute Guillaume ne fut pour rien dans la conquête de Tortose, qui n'eut lieu qu'en 811, quatre ou cinq ans après son entrée au cloître; mais il avait pris une part active à celle de Barcelone en 801; la seconde expédition com-

1. G. Paris, *Histoire poétique*, p. 254 ss. — Il n'y avait rien de plus naturel, du reste, la prise et la reprise de quelques villes, comme Narbonne, Carcassonne, etc., ayant été les épisodes les plus saillants de la lutte.

2. Voy. sur ce point d'excellentes pages de M. Becker, p. 48 ss.

plétait trop bien la première, leur objectif était trop peu distant pour que leur confusion puisse nous étonner : la légende se serait bornée ici à prolonger dans le temps le rôle du héros comme je suppose qu'elle l'avait prolongé dans l'espace [1].

Je résume très brièvement cette longue étude. La partie du cycle que je viens d'examiner reposerait sur une légende méridionale, recueillie dans le Midi même de fort bonne heure (vers l'extrême fin du XI^e siècle par exemple) par un jongleur du Nord, ayant fait le pèlerinage de Saint-Gilles. Il est possible de reconstituer les grandes lignes de cette légende à l'aide des rédactions étrangères de nos poèmes, des allusions qui y sont faites dans divers textes, et surtout de la *Vita Willelmi*. Grâce aux premières de ces sources nous pouvons retrouver une *Prise d'Orange* moins compliquée et plus dramatique que celle dont nous avons le texte ; grâce aux secondes et à la *Vita*, un « Siège d'Orange » et une « Prise de Tortose », sur lesquels nous n'avons malheureusement que de très faibles lumières. Cette légende serait naturellement antérieure à la *Vita* ; les auteurs de celle-ci l'auraient directement recueillie aux environs de leur couvent et elle en serait en grande partie la source ; mais inversement, c'est la *Vita*, ou, ce qui revient au même, des récits entendus à Gellone qui auraient introduit dans le courant épique le *Moniage*, enrichissement de la légende primitive, qui ne serait guère antérieur au milieu du XII^e siècle. — Cette légende reposerait sur de vagues souvenirs des invasions sarrasines du VIII^e siècle, dans lesquels Guillaume de Toulouse se serait substitué à des personnages historiques plus anciens ; cependant quelques traits de sa propre histoire s'y reflèteraient eux-mêmes avec une fidélité relative.

(*A suivre.*) A. JEANROY.

1. J'avais songé d'abord, pour expliquer le mystérieux « Porpaillart-sur-Mer », a un *Portus Balearis* (le *p* initial de *Portus* ayant pu s'assimiler le *b* de *Baleares*, ou le *t* final de *Port* ayant pu provoquer le changement en *p* du *b* de *Balearis*), dans lequel se serait perpétuée une tradition relative à la soumission des Baléares, accomplie sous le gouvernement de Guillaume (799). Mais M. Suchier veut bien me signaler l'existence, au IX^e siècle, d'un *pagus Palliarensis* (D. Bouquet, VII, p. 66, n. 6) qui pourrait aussi (en admettant une confusion de suffixes) fournir l'explication cherchée. Il est vrai que ce *pagus*, situé aux environs de Ribagorza et d'Urgel, non loin de Barbastro, est fort éloigné de la côte; une fausse interprétation du mot *port* (= défilé) l'aurait fait transporter sur la mer.

# CONTRIBUTI ALLA STORIA

## DELL' EPOPEA E DEL ROMANZO MEDIEVALE [1]

### IX

### ALTRE ORME ANTICHE DELL' EPOPEA CAROLINGIA IN ITALIA

Lasciata la Cronaca della Novalesa [2], mi tocca di navigare lungo un gran tratto di spiaggia avanti di trovare un nuovo punto d' approdo.

Il primo ch' io sappia scorger finora mi è offerto da Guglielmo Pugliese, in quelle sue *Gesta Roberti Guiscardi*, di cui un luogo

---

1. V. *Romania*, XXIII, 36.

2. Non posso tuttavia lasciarla del tutto senza ritornare sulla questione cronologica. Dopo la pubblicazione mia il Cipolla, in una delle ottime dissertazioni colle quali è venuto preludendo ai *Monumenta Novaliciensia vetustissima*, e propriamente in quella che s' intitola *Appunti dal Codice Novaliciense del « Martyrologium Adonis »*, serie II, t. XLIV, p. 148 nelle *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino (Scienze Morali*, ecc.), p. 36 nell' estratto, pensa che appunto dal cap. XIV del secondo libro, donde col Bethmann argomentavo ancor io (p. 37, n. 1) una data anteriore alla traslazione a Susa del corpo di S. Giusto, s' abbia piuttosto a dedurre il contrario. Ve lo muovono gli « epythafia... capitibus subposita » così di Giusto come di un suo compagno di martirio, i quali non gli paiono poter essere che « libelli » collocati nell' interno dei sepolcri, non potutisi conoscere se non quando i sepolcri furono aperti. In ciò il Cipolla ha ragione di certo. Ma chi legga la narrazione contemporanea di Rodolfo Glabro vedrà che dal primo dissepellimento al trasporto a Susa trascorse un tempo non troppo breve, durante il quale Giusto e il suo compagno Flaviano furono venerati sul posto. Ora, a me sembra che precisamente in questo intervallo sia da porre la stesura di quel capitolo XIV. Giacchè non mi persuade il Cipolla pensando che al fatto solenne della traslazione il cronista potesse astenersi dall' alludere in qualche maniera, come a cosa che non lo concerna, se esso fosse avvenuto.

appartenente al terzo libro risulta scritto poco dopo il luglio del 1099, e che però saranno ben state compiute parecchi anni avanti il 1111, che ci rappresenta l' estremo limite a cui la composizione si potrebbe far discendere [1]. Ivi, proprio alla fine, si narra come il cadavere del defunto principe (a. 1085), mentre si trasportava da Cefalonia, venisse a sommergersi per una burrasca in prossimità della spiaggia pugliese, e quindi, ripescato a fatica, fosse imbalsamato a Otranto per cura della moglie. Poi si prosegue (v. 401 sgg.) :

> Hinc deportari Venusinam fecit ad urbem,
> Qua fuerant fratrum constructa sepulchra priorum.
> Hos prope cum magno dux est subhumatus honore.
> Urbs Venusina nitet tantis decorata sepulchris.
> A Caroli Magni vel tempore Caesaris umquam
> Nullos terra pares produxit fratribus istis [2].

Senza bisogno di sofisticare sul *tempore*, si può bene asserire risolutamente che menzionando Carlo Magno non è la sola sua immagine che s' ha dinanzi, sibbene insieme con essa e anche più di essa quelle altresì degli eroi di cui la tradizione poetica lo rappresentava circondato e che ne costituivan la forza. Nè del resto la gloria stessa di Carlo continuerebbe ancora a risplendere dopo tre secoli e farebbe sì che il suo nome s' offrisse a questo modo al pensiero, se non fosse appunto per effetto dell' epopea. E qui s' offre, si badi, alla mente di un narratore assai probabilmente indigeno [3]; il che perlomeno viene a dire che dai con-

---

1. Si veda la prefazione del Wilmans alla sua edizione, PERTZ, *Monum. Germ., Scr.*, IX, 239, e si cfr. MURATORI, *Rer. It. Scr.*, V, 247. Naturalmente, se il passo che porta l' impronta del 1099 (l. III, v. 94 sgg.) fosse una giunta, come, se non erro, potrebb' essere molto bene, si sarebbe sospinti verso l' altro confine al di là del quale l' opera non si lascia collocare, che è il 1088.

2. *Rer. It. Scr.*, 278; *Mon. Germ.*, 298.

3. Tale io persisto a crederlo col Wilmans, nonostante il dissenso dell' Amari (*Storia dei Musulmani di Sicilia*, III, 22, n. 3), e il suffragio che questi s' ebbe dal Gaspary (*Gesch. der Ital. Liter.*, I, 27). E tale già inclino a giudicarlo, fatta ragione dei tempi, per via di quella condizione di chierico, che

quistatori normanni le tradizioni epiche si sono nell' Italia meridionale irradiate all' intorno. Perlomeno: dacchè nulla dimostra che abbiano avuto bisogno di essere laggiù portate da loro.

Ci trasportiamo al nord con Donizone, il biografo della Contessa Matilde. Dell' opera sua sappiamo come, nonchè compiuta, fosse trascritta di già per intero in un esemplare, fortunatamente pervenutoci, destinato alla Contessa, quando la gran donna morì, il 24 luglio del 1115 [1]. Il lavoro della composizione non dovette trascinarsi in lungo [2]; ma si tratta di 2800 versi, foggiati da un artefice punto pratico del mestiere [3]; sicchè non si sarà indiscreti riportando al 1113, o ai primi mesi del 1114, il

---

l' Amari appunto, là dove il Wilmans pretende che noi si sia pienamente all' oscuro, è portato ad attribuirgli; con molta verosimiglianza, pare a me, trattandosi di uno scrittore che s' è mosso a scrivere per compiacere ad un papa. E nonchè italiano, vero e proprio Pugliese mi si rivela l' autore scrivendo (l. I, v. 229): « Normanni, quamvis Danaum virtute coacti Appula rura prius dimittere ». Ma più che tutto mi muove una ragione negativa. È mai concepibile che un Normanno scrivesse della conquista, allorchè i fatti erano così recenti, senza lasciarsi andare a sfoghi d' orgoglio nazionale?

1. Ciò è manifesto dall' essere una giunta i fogli dove fu trascritta l'appendice a cui la morte dette materia, e insieme da altre peculiarità per le quali, pur essendo gli stessi la mano e l' inchiostro, questa parte si distingue da ciò che antecede. Si veda il proemio del Bethmann, PERTZ, *Scr.*, XII, 348-49. Dal silenzio che si serba sulla malattia che doveva trarre a morte Matilde nell' epistola in prosa a lei diretta scritta ad opera finita (« ...Quod ad effectum perduximus Christi amminiculante benivolentia »), non mi permetterò tuttavia di dedurre che l' epistola fosse già stesa, e la *Vita* per conseguenza finita, quando la malattia ebbe principio, il giorno di natale del 1114. Il vedere che la notizia della morte sbalordì Donizone (« Nuncius advenit, qui me nimis obstupefecit »), fa pensare ch' egli non credesse fino all' ultimo troppo gravi le condizioni della Contessa.

2. Nell' epistola prosaica detta dianzi il fatto da cui Donizone ebbe l' impulso a scrivere si rappresenta come avvenuto « nuper »; espressione elastica di certo, ma a cui qui vieta di dare un significato troppo largo il contrapposto in cui sta coi venticinqu' anni della dimora di Donizone a Canossa. E si consideri anche un altro « nuper » nell' epilogo funebre: « Dictavi binos nuper cum carmine libros, Quos ego Mathildi comitissae mittere dixi ».

3. « Sim licet usus Tantum plana sequi nudisque referre loquelis », dice egli nel Prologo (v. 7-8).

cominciamento dell' intrapresa [1]. E sono precisamente le prime parole che fermano la nostra attenzione :

Francorum prosa sunt edita bella sonora,
Italiaeque stilus quod pingit proelia scimus.
Longobardorum vernantia facta priorum,
Impia multorum seu vilia dicta virorum,
Addita sunt libris, ne possint mente recidi.
Malo sub exemplo tanto depromere metro
Ardua facta ducum nostrorum.....

A cosa s' allude mai col primo verso? — Lecito pensare a Gregorio di Tours, a Eginardo, e agli altri storici o annalisti franchi che scrissero in prosa latina; a quel modo che ciò che si dice dei « Longobardorum » vorrà bene essere riferito a scrittori di questo genere, e anzitutto, crederei, a Paolo Diacono [2]; ma per mio conto preferisco intendere in altra maniera, e vedo qui dentro designate le *Chansons de geste*. E ben prima di me ce le ha viste l'Ozanam [3].

Cotale interpretazione s' imporrebbe irresistibilmente a tutti quanti, dato che l' epiteto « sonora » fosse da collegare con « prosa » anzichè con « bella ». Per ciò che spetta in genere all'ordine dei vocaboli, la trasposizione non avrebbe nulla di singolare, presso Donizone soprattutto [4]; ma ci si domanda, se in questo caso, e per di più proprio al principio, non dovesse servir di ritegno la considerazione dell' equivoco a cui si dava luogo; dacchè non è dubbio che nessuno a prima giunta supporrebbe che l' aggettivo andasse staccato dal sostantivo a cui si trova

1. Inesatto, comunque si voglia intendere, riesce il Bethmann, dicendo, « Scripsit eam ipsique dedicavit exeunte a. 1114 ». Correttamente invece il Muratori : « ..... haec scribenda suscepit anno 1114. aut etiam antea » (*Rer. It. Scr.*, V, 341, n. 2).

2. Si ponderi bene il « vernantia facta », e si rifletta alla divulgazione stragrande che l' opera di Paolo venne a conseguire.

3. *Les poëtes franciscains en Italie au treizième siècle*, p. 53 nella 4ª ed. (t. V delle *Œuvres complètes*), in nota : « Dès le commencement du douzième siècle, Donizo, qui écrivit en vers l'histoire de la comtesse Mathilde, connaissait les romans épiques français : *Francorum prosa* », ecc.

4. O non arriva egli a scrivere, p. es., 1, 43, « Alta regens iustos regit hanc prudentia cunctos », per dire « Alta prudentia, cunctos iustos regens, regit hanc »? E cfr. p. 42, n. 1.

accanto. Nè di un « bella sonora » c' è da meravigliarsi troppo più che delle « tempestates sonoras » di Virgilio (*Aen.*, I, 53).

Ma « prosa » non ha bisogno del « sonora » per riuscir applicabile alla forma esteriore de' poemi francesi. Si giudichi comunque si vuole nella questione tanto dibattuta del « Versi d' amore e prose di romanzi Soverchiò tutti [1] », è ben certo che il vocabolo, per effetto probabilmente del significato che esso aveva nella musica e nella letteratura liturgica [2], si trovò a poter abbracciare nel dominio delle lingue romanze anche la poesia narrativa e pedestremente didattica : generi che per struttura ritmica, per modo di recitazione e per contenuto erano di gran lunga più lontani dalla lirica — la poesia per eccellenza — che dalla prosa in senso stretto [3]. E ciò si capisce viemeglio riflettendo che l' origine di cotale uso deve riportarsi ad un tempo in cui una prosa della sola specie che noi chiamiamo così le letterature volgari non l' avevan per nulla.

Di questo che dico una prova incontrovertibile s' ha nel passo tante volte allegato del Berceo [4]. Ed io penso che a Dante stesso

---

1. Si veda, per menzionar solo gli ultimi che ne hanno trattato, PARIS, in *Romania*, X, 479, XII, 459; CANELLO, *La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello*, p. 29; RENIER, in *Giorn. stor. della Letter. it.*, I, 315; ZINGARELLI, *Parole e forme della Div. Comm. aliene dal dialetto fior.*, p. 136 (MONACI, *Studj di Filol. rom.*, fasc. 1); SCHERILLO, *Alcuni capitoli della biografia di Dante*, Torino, 1896, p. 272.

2. Rispetto a questo significato e alla sua storia la trattazione più copiosa riman sempre, se non erro, quella del Wolf, *Über die Lais* ecc., p. 91 sgg. V. anche GAUTIER, *Hist. de la poésie liturg.*, I, 50.

3. Si rifletta come fino dal 698 un Maestro Stefano rappresentasse come prosa, solo perchè non obbediente alle leggi della quantità, la sua composizione sul Sinodo pavese, scritta in versi di dodici sillabe, distribuiti in strofe di cinque versi raggruppate a due a due :

> Mihi ignosce, rex, quaesu, piissime,
> tua qui iussa nequivi, ut condecet,
> pangere ore styloque contexere,
> recte ut valent edissere medrici,
> scripsi per prosa ut oratiunculam.

(*Mon. Germ. : Scr. Rer. Langob.*, p. 191).

4. E nella penisola iberica l' uso s' è perpetuato fino a noi; sicchè un invettiva contro il Buonaparte, che qui diventa Malaparte, pubblicata dal Milá y Fontanals nel *Romancerillo Catalan*, Barcelona, 1882, p. 129, comincia :

> Be podem tots comensá
> A cantá una prosa.

si faccia torto allorchè non si vuol concedere che col « quicquid redactum sive inventum est ad vulgare prosaicum » del trattato *De vulgari Eloquentia* (I, x, 2) siano verosimilmente comprese perlomeno le *Chansons de geste* [1]. Si badi. I tre volgari d'*oïl*, d'*oc* e di *si* stanno esponendo le ragioni che ciascuno di essi crede di avere al primato; e il linguaggio d'*oïl* menerebbe vanto di certe compilazioni storiche dove il materiale fornito dagli scrittori antichi subisce un curioso trattamento [2], e trascurerebbe di allegare in favor suo una letteratura straordinariamente ricca e divulgata, che la stessa *Divina Commedia*, col corno di Roncisvalle (*Inf.*, XXXI, 16), colla menzione di Gano (*ib.*, XXXII, 122), col posto dato nella gloriosa croce del cielo di Marte, insieme con Giosuè e Giuda Maccabeo, a Carlo, ad Orlando, a Guglielmo d' Orange, e — cosa ancor più significativa — a « Renoart au Tinel » (*Par.*, XVIII, 43), mostra ben chiaro qual luogo occupasse nella mente dell' Alighieri? A cotale letteratura s' alluderà bene colle parole « quam plures alie ystorie », a cui sarebbe altrimenti difficile il trovare un' applicazione opportuna. E s' abbia per l' Italia anche un secondo esempio, d' un contemporaneo appunto e concittadino di Dante. Nei *Documenti d' Amore* Francesco da Barberino, descritta l' Industria, della quale si sta per udire il « trattato », fa avvertire da lei stessa come gli ammaestramenti suoi siano in sostanza i medesimi che quelli, uditi prima, della Docilità:

> Che ben sai: chi l' uscir de' vizi insegna,
> Li rimedi mostrando,
> Es or ciò consigliando,
> È una cosa
> Con chi prosa
> D' intrar ne le vertuti ci disegna [3].

1. Mi spiace di dissentire dal Paris, al quale, *Rom.*, X, 479, n. 2, la questione parve risoluta definitivamente dal Boehmer, *Ueber Dante's Schrift de vulgari eloquentia*, p. 7, n. 2, nel senso a cui mi riesce difficile acconciarmi. Un certo quale dissenso col linguaggio che Dante usa al principio del secondo libro può su di me assai meno della considerazione che mi faccio ad esporre. I due passi sono verosimilmente scritti a distanza di tempo; e tra le contradizioni dantesche è questa una delle più tenui.

2. Che ad esse voglia riferirsi Dante colle parole « Biblia cum Troyanorum Romanorumque gestibus compilata », fu indicato primamente dal Paris nel luogo citato.

3. P. 94 nell' edizione dell' Ubaldini, Roma, 1640.

Taluno potrà arzigogolare per toglier valore alla testimonianza. Ma chiunque non sofistichi, riconoscerà che se il Barberino avesse attribuito a « prosa » solo il senso che gli diam noi, non si sarebbe qui in nessun modo servito di questo vocabolo. E si ponga mente a ciò che s' è detto prima :

> Industria ci manda il nostro Sire ;
> E vien per insegnare
> Ne le vertù intrare.

Notevolissimo poi che nel caso presente la forma ritmica è tale da convenire anche alla lirica ; sennonchè prosaico rimane il contenuto; e ciò riesce a bastare. Quanto al « prosa » che udiam dalla bocca di Giacomino da Verona, *De Jerusalem celesti*, v. 241, « E poi canta una prosa de tanta [e] tal natura Davanço Jesù Cristo e la soa Mare pura », non trascende punto i limiti dell' uso liturgico. Merita tuttavia sempre riguardo per il linguaggio e per la data.

Che se in cotal modo si mostra soltanto che nel passo di Donizone si « possono » credere indicate le *Chansons de geste*, non già che « devono », dal potere al dovere la distanza è ben poca. Se s' avesse a intendere nel modo filologicamente più ovvio, si stenterebbe assai a capire perchè l'autore avesse a muovere anzitutto dalla « Francorum prosa », che io non so cosa avesse di caratteristico, e che nell' Italia del principio del secolo XII non era letta molto di sicuro. E qualcosa di veramente caratteristico nell' ordine letterario obbliga a vedere nella « prosa Francorum » il contrapposto in cui essa si trova coll' « Italiae stilus » del verso seguente. Dove s' arrischia anche proprio di esser messi colle spalle al muro; poichè, siccome l' « Italiae stilus » designa di certo lo scrivere latino [1], la « Francorum

---

1. Se non lo designasse, mancherebbe qui ogni allusione agli scrittori dell' antichità, ossia precisamente ai modelli a cui Donizone pensa soprattutto quando dice « Malo sub exemplo tanto », come si dovrebbe ritenere anche senza prove, e come riesce dimostrato d' altronde allorchè si vede cominciare a questo modo il primo libro :

> Vivus si Plato (!) foret hactenus ipseque Maro
> Innumeros versus daret illis fingere tempus
> Istud de nostris ducibus.....

E di Virgilio sarà poi pieno l' ottavo capitolo di questo libro medesimo

prosa » che gli sta di fronte non può, senza un grande arrabattarsi, voler esser latina ancor essa [1]. Solo poi come un indizio secondario affatto, inviterò ad avvertire che gli esametri leonini, di cui si compone l' opera del nostro autore, son governati, quanto alla maniera delle consonanze, dalla norma medesima che signoreggia a quel tempo tutti i prodotti epici francesi. È l' assonanza che lega fra loro le due parti del verso. Che se ciò fino al secolo XII è comunissimo nella poesia latina del medio evo fuori d'Italia [2], non è invece punto cosa comune presso di noi.

C' erano d' altronde ragioni affatto particolari perchè l' epopea francese, ossia la turba giullaresca che se n' era fatta propagatrice, accorresse a Matilde. La sua grande potenza e ricchezza, aggiunta alla circostanza che attraversava il cuore de' suoi dominii la Strada Francesca per eccellenza [3], e che non era lontana troppo da quella strada la stessa rocca di Canossa, così cara a lei ed a' suoi, sarebbe bastata di certo ad esercitare una viva attrazione [4]. E s' aggiunge che al servigio della Contessa erano cavalieri ai quali i canti francesi parlavano la favella loro propria e sonavano dolce ricordo della patria lontana :

> Russi, Saxones, Guascones atque Fresones,
> Arverni, Franci, Loteringi quinve Britanni,
> Hanc tantum noscunt, quod ei sua plurima poscunt.
> Post ipsam gentes hae mittunt sepius enses.
> Omnibus ex istis equites habet alta Mathildis [5].

Ma quel ch' è più, nata di madre francese, e di una madre cresciuta precisamente in quella Lorena che dovett' essere per

---

(v. 680-739). Troppo noto del resto come per i nostri antichi di quel tempo e anche di due secoli dopo (si rifletta a Dante) « Italia » e « Latium », « Itali » e « Latini », « vulgare italicum » e « vulgare latinum », fosser sinonimi.

1. Che siano in latino le narrazioni di cose lombarde di cui si parla poi, non è punto un buon appiglio. Si veda come di quelle si discorra con tutt' altro giro di frase.

2. W. MEYER, *Der Ludus de Antichristo und ueber die lateinischen Rythmen*, in *Sitzungsber.* dell' Accad. di Monaco, Cl. filos.-filol., 1882, p. 64 sgg.

3. Mi conviene rimandare al mio scritto, *Un' iscrizione nepesina del 1131*, in *Arch. Stor. It.*, se 4ª, t. XIX, p. 27-28, 33-38.

4. V. *ib.*, p. 44 sgg.

5. II, 35-39 (PERTZ, p. 380).

l' epopea della Francia uno dei focolari più antichi, era la stessa Matilde. Però, quand' anche non ci si attestasse, saremmo tratti a ritenere che la parlata materna fosse a lei famigliare. Ma ecco che Donizone ce ne dà la testimonianza espressa, accompagnandola con qualcosa che può ben dirsi un raggio insperato di luce :

Haec loquitur laetam quin francigenamque loquelam [1].

« Laetam », si noti bene : un epiteto che, mentre ci conduce dinanzi alla mente il « delitable » di Martino da Canale e di Brunetto Latini, e la « delectabilior vulgaritas » dell' Alighieri, anticipandoli di un secolo e mezzo e di due, ci trasporta insieme in mezzo ad un mondo di suoni e di canti, dove l' epica non può mancare : un mondo che Donizone stesso ha rappresentato con versi ben noti, a proposito delle feste colle quali s' erano celebrate le nozze dei genitori di Matilde :

Timpana cum citharis stivisque lirisque sonant hic,
Ac dedit insignis Dux premia maxima mimis [2].

Son parole alle quali, ancorchè posteriore di non troppo meno che cento cinquant' anni, può, quanto alla sostanza, servir di efficace commento la descrizione particolareggiata che s' ha nella *Flamenca* [3]. Che sia lecito considerarle come una notizia positiva di ciò che dovette seguire a Marego nel 1039, non saprei creder davvero. Con tutto ciò non dubito che già a quelle feste e a quei banchetti, solennissimi di sicuro, per quanto — e di ciò si vedranno poi chiari i motivi — abbia a diffidarsi di quel che ne dice Donizone, la poesia francese deva essere intervenuta. Impossibile cioè che un buon numero di giullari non seguissero dalla Lorena, per assisterci e profittarne, lo splendido corteggio di una principessa, condotta sposa ad un barone ricchissimo e munifico. Ed eccoci così condotti a risentire, per quanto affievo-

1. II, 43 (*l. cit.*). Il « que » enclitico aggiunto a « francigenam » ha qui la forza di un « etiam », da riferire, quanto al pensiero, a « loquitur ». Cfr. I, 135, « Atque pie iuste regnum regit Italicumque », da intendere, secondo me, « Atque pie et iuste regnum regit Italicum ».

2. L. I, c. 9 (v. 830; PERTZ, p. 368).

3. V. 584-1000. E proprio anche lì si termina colle ricompense alla turba dei giullari, così splendide, « quel plus mendix, Sol non o joc, pot esser rics ».

lite e indistinte, anche voci della prima metà del secolo decimoprimo.

Alle feste di Marego saranno ben state recitate talune di quelle leggende nuziali, che appunto da cotali occasioni ripetono, secondo me, il loro principale impulso [1]. E chi sa mai che non ci si possa essere udita pur quella che a noi è nota soprattutto come la leggenda di Aleramo [2]? Come tale noi non la possiam seguire nelle scritture più su che la prima metà del trecento [3]; sicchè può vantarsi di una testimonianza più antica un' altra forma più semplice, che mi si mostra la prima volta, probabilmente nel 1279 [4], presso Tommaso di Toscana, e che appunto ha protagonisti i genitori di Matilde.

Narra Tommaso [5] come la madre di Matilde fosse figliuola di tale che regnava in Costantinopoli. A quella corte era un italiano, largo, prode, dotato insomma d' ogni virtù cavalleresca epperò caro a tutti, ma non di alta stirpe. Par strano che la principessa ne innamori e segretamente lo sposi? Sposatolo, prende gioie e danaro e con lui passa in Italia, andando a fermarsi nel vescovado di Reggio. Il padre, che non ha altri figli se non lei, ne fa cercare ansiosamente. Si riesce a scoprirla, e si vorrebbe ricondurla a Constantinopoli per darla in moglie a un principe di quelle parti. Ma essa rifiuta recisamente di lasciare colui che da sè medesimo ha scelto; e il padre, risaputolo (un padre davvero d' una specie rara!), manda senza indugio per lettere il suo assenso; e insieme danaro senza fine, perchè siano comperate tutte le ville e castella che ci sia modo d' acquistare, e se ne costruiscan di nuove. E allora si comperano i cosiddetti Tre Castelli; e non lontano di lì si edifica Canossa. Degli altri possessi sarebbe qui inutile l' enumerazione.

Questa, al modo stesso come la più antica, è la più particola-

---

1. *Orig. dell' Epop. fr.*, p. 77 sgg.

2. Ne ha trattato in modo speciale il Carducci: *Gli Aleramici*, nella *Nuova Antologia*, 2ª se, t. XLII, p. 425 (dic. 1883).

3. Impedisce una determinazione precisa il non sapersi a quali anni risalga la parte della cronaca di Giacomo d' Acqui che qui ci concerne. Si veda il proemio dell' Avogadro alla sua edizione nel t. III (*Script.*) dei *Monumenta Historiae Patriae*.

4. PERTZ, *Scr.*, XXII, 484.

5. *Ib.*, p. 499.

reggiata tra le versioni che io conosca. Si riduce a un mero accenno ciò che leggiam nel *Pomerium* [1], posteriore di vent' anni circa, del ferrarese Riccobaldo [2]; ma anche l'accenno è prezioso, in quanto, fa della principessa fuggitiva la figliuola di un imperatore tedesco, e propriamente d' Enrico III, a quel modo che l' Adelasia od Alasia della leggenda di Aleramo è figlia di un Ottone. E da un Enrico, che lì invece avrebbe ad essere il secondo, la fa nascer del pari il *Chronicon Brixianum* composto al principio del secolo quindicesimo da Giacomo Malvezzi, dove i ragguagli sono più copiosi, e contengono tratti peculiarmente notevoli e da giudicar primitivi [3].

Tutti e tre questi scrittori hanno la prudenza di farsi schermo d' una parola atta a metterli al coperto da ogni accusa di credulità: « dicitur » abbiamo in Tommaso, « creditur » in Riccobaldo, « fertur » nel Malvezzi. Non c' indurremo tuttavia facilmente a pensare che i loro ragguagli provengano immediatamente d' altronde che da qualche cronista anteriore; ma risalendo di grado in grado si farà pur capo a una fonte d' altra natura. E la fonte, piuttosto che una semplice tradizione, dovrebb' essere stata un poema, che non si saprebbe immaginare se non francese di linguaggio. Certo nell' epopea francese, e nella germanica da cui essa discende, il nostro racconto trova i suoi consanguinei. La madre di Matilde può dirsi parente della Maugalie del *Floovent* — Drugiolina nelle redazioni italiane —, della Josiane o Drusiana del *Buovo d' Antona*, della Galienne della storia giovanile di Carlo, e così via; e al pari di loro si rannoda nientemeno che colla Basina dell' antichissima leggenda franca di Childerico [4]. La parentela apparisce più che mai chiara nel Malvezzi, in quanto ivi l' amore della fanciulla è detto espressamente violento e si vede in modo ben manifesto come sia lei a dichiararsi, e in generale ad agire, riducendo oramai Bonifazio a una parte passiva [5].

1. Non correggo, come s' è fatto, in *Pomarium* questa forma, che ripete troppo manifestamente la sua ragion d' essere dal linguaggio volgare.

2. L' opera fu messa insieme dal febbraio al maggio del 1297. V. MURATORI, *Rer. It. Scr.*, IX, 99. Il passo sta nella col. 121.

3. MURATORI, *Rer. It. Scr.*, XIV, 874.

4. *Orig. dell' Epop. fr.*, p. 270-72.

5. « Tunc illa furore foemineo succensa, amoris flammas cohibere non valens, quod corde conceperat explere contendit. Et denique a patre aufugiens,

Chi consideri come con Matilde si sia spenta la sua schiatta, propenderà a ritenere che l' applicazione di questo nostro tema ai genitori suoi sia avvenuta in età assai remota : oso dire lei viva. Dopo la sua morte si capisce che potesse durar rigogliosa e dar luogo a favole la memoria sua propria; ma come mai si sarebbe favoleggiato dei parenti ? Ossia, ciò si capirebbe soltanto se dalla Contessa fosse germogliato un vero e proprio ciclo epico, il quale in tal caso, giusta un procedimento comune, poteva dar luogo a propaggini anche nella direzione del passato. Ma ciò non avvenne. Bensì, che durante la vita di Matilde l' epopea abbia anche in altra maniera aleggiato dattorno a Bonifazio, è cosa poco meno che positiva. Narrando dell' andata oltralpe del nostro marchese per prendere la sposa, Donizone vuole ch' egli facesse ferrar d' argento i cavalli senza ribattere i chiodi, affinchè quell' argento si disseminasse per viaggio ad attestare la sua ricchezza [1] : — episodio leggendario, che Gaston Paris, il quale ha fatto qui stesso uno studio quanto mai dotto e sagace di questo tema [2], vorrà ora, spero, considerare come derivato probabilmente ancor esso da una qualsivoglia redazione di quel poema francese, a cui gli sèmbrò che fossero da ricondurre in molta parte le versioni sorelle [3]. Uscito da un

---

cum Bonifacio in Italiam venit. » Primitivo di certo anche il fare che le nozze tra i due — in quanto abbian luogo cerimonie — avvengano dopo l' arrivo in Italia, e non prima della fuga. E dà motivo di riflettere l' occasione da cui ci si dice che l' amore abbia nascimento : « Fertur quod dum ipse Bonifacius esset in curia Augustali, ipsum Regis filia... de aula prospiciens, cum eum cerneret », ecc. In quel « de aula prospiciens « potrebbe racchiudersi un tratto molto arcaico e importante.

1. L. I, c. 10 (v. 801 sgg.) : MURATORI, p. 353; PERTZ, p. 367.

2. IX, 515-546 : *Sur un épisode d' « Aimeri de Narbonne »*. Sulle sue orme cammina il Demaison nella bella introduzione alla stampa di questo poema nella collezione degli *Anciens textes français* (I, CLXXI sgg.). Poichè il Paris ha riportato testualmente il passo di Donizone (p. 539), sarebbe superfluo il riferirlo una seconda volta. Avvertirò solo che non credo necessario, e neppure opportuno, il mutamento introdottovi di un *sit* in *sic*. Ha invece verosimiglianza anche ai miei occhi l' altra correzione di *quod* in *quam*.

3. Che a quel tempo egli si spiegasse la cosa altrimenti (*l. cit.*, e cfr. DEMAISON, p. CLXXXV), deriverà dall' essergli sembrato allora troppo ardito il pensare che l' epopea della Francia destasse echi così precoci in Italia. Quanto all' opinione del Gröber, che vorrebbe mettere addirittura l' epopea fuor di questione (*Zeit. f. roman. Phil.*, V, 177), si vedano le giudiziose riflessioni del Demaison, p. CXCIV-CXCVI.

poema francese, l' episodio dovrebb' esser passato in un altro poema, francese dal pari, a glorificazione di Bonifazio e delle sue nozze; e non è davvero debole sostegno alla congettura il molto che, intorno ai fatti transalpini del marchese, Donizone avrebbe potuto narrare, volendo :

Egregius princeps tunc gessit plurima digne
Quae scribenda forent; stilus autem currit amore
Ad dominam nostram, quam valde carmen adoptat.

Se la poesia non se ne fosse immischiata, è ben poco probabile che di quel viaggio ci fosse tanto da raccontare, e che i ragguagli fossero ancora accessibili a Donizone, tre quarti di secolo dopo. E dalla stessa fonte proverrà bene anche il ragguaglio di altre magnificenze nelle feste di Marego, che hanno troppo manifestamente del favoloso : le spezie macinate in un mulino, come si trattasse del grano più comune [1]; i due pozzi, l' uno ripieno di semplice vino, l' altro di vino condito con droghe e miele [2], e la secchia e la catena d' argento, che servono per attingervi [3]. E una conferma assai valida che l' epopea deva proprio aver avuto stretti contatti con Bonifazio, ce la fornisce l' epopea stessa. Inalzato alla dignità reale, trasformato in figliuolo e successore di Desiderio, o non lo troviam noi tra i personnaggi del mondo epico francese? E sarà mai caso, che ciò avvenga nell' *Aymeri de Narbonne*, ossia precisamente in quella « chanson de geste »

1. Troppo ovvio il ravvicinamento col pepe che, in una delle varianti di questa nostra famiglia di racconti, Ademaro visconte di Limoges si trova avere in copia strabocchevole dentro a un magazzino « expositum solo, veluti glans porcis servitura », e che uno de' suoi dà, o piuttosto getta colla pala al « dapifer » dell' ospite Guglielmo di Poitiers. V. *Rom.*, artic. cit., p. 523.

2. Tale deve ben essere la bevanda che si designa con « potio ». Si veda il Du Cange, s. v., e si tenga conto dell' espressione « Potio pigmentata », che occorre sotto la voce « Pigmentum ».

3. Non s' immagini che della provenienza di questo capitolo s' abbia comunque un indizio nel modo com' esso principia : « Heroicum carmen cupio nunc ornet ovanter Facta ducis magni Bonefacii memorandi ». Con queste parole si vuol dir solo, « Ora prenderò a cantare le gesta di Bonifazio »; ed esse non si riferiscono già nient' affatto al nostro capitolo soltanto. Vero che Bonifazio era celebrato anche nel capitolo antecedente; ma lì non si trattava di « Facta »; e sarà anche da tener conto che quel capitolo, per eccezione, è in distici.

colla quale le sontuosità sbalorditoie stabiliscono un rapporto? Che se nell' *Aymeri* nostro di ferri di cavallo non si parla punto, ciò poco importa, una volta che questo elemento è associato di solito cogli altri ivi messi in opera [1].

Mentre appunto Donizone attendeva al poema suo, i Pisani coll' impresa gloriosa di Maiorica (1114-15) preparavan materia di carme a un altro verseggiatore — diacono, pare, del loro arcivescovo Pietro II [2] —, che poco stante si faceva a narrare e celebrare quei fatti. Ed egli nel secondo libro conta come la flotta venisse a Tarragona e alla vicina insenatura di Salou, dove si distende una « planities » :

> Regis in hac Caroli dicuntur castra fuisse,
> Dum duro quondam certamine stravit Iberos.
> Hic hyemes Franci tolerasse feruntur et aestus,
> Quando praestanti ceperunt robore terram [3].

Carlo dovrebbe verosimilmente aver avuto qui il campo assediando Tarragona : un assedio ignoto alla leggenda comune [4], e

---

1. Beninteso, mentre la coincidenza mi par troppo singolare per esser fortuita, non pretendo punto di saper dire come le cose seguissero. Perchè ciò fosse possibile, bisognerebbe conoscere l' *Aymeri* più antico di cui il nostro non è che un rifacimento posteriore di un secolo all' opera stessa di Donizone (DEMAISON, p. LXXXI, LXXXIX sgg.); conoscere il supposto poema delle nozze di Bonifazio; conoscere il modello a cui il suo autore ebbe, secondo me, ad inspirarsi. Certo è bensì che ipotesi atte a render conto dei fatti non mi è punto difficile il concepirne. Ma il regno delle possibilità è troppo vasto, perchè io lo voglia descrivere. Dirò solo come la scarsa probabilità che il poema riguardante Bonifazio fosse ancor noto nella prima metà del dugento, mi renda proclive a giudicare altrimenti che non faccia il Demaison (p. XCVI) dei rapporti tra l' *Aymeri* di Bertrand de Bar sur Aube e la redazione più antica che gli sta sotto di sicuro.

2. Per fatto dell' Ughelli s' è creduto generalmente che questo scrittore si chiamasse Lorenzo, con un epiteto variamente scritto e interpretato. Ora da uno studio di Serafino Marchetti pubblicato nel t. II degli *Studi Storici* editi da A. Crivellucci ed E. Pais (*Intorno al vero autore del poema « De bello Maioricano »*), risulta ben altrimenti probabile, se non proprio accertato come crede l' autore, che si tratti invece di un Enrico.

3. *Rer. It. Scr.*, VI, 119.

4. L' esserci il nome della città nel lungo catalogo che delle terre conquistate ci dà lo Pseudo-Turpino nel cap. III, avrebbe valore solo se al nome s' accompagnasse qualche circostanza. Similmente non significa nulla, o

che dovrebbe, se mai, rannodarsi con quello biennale, che Barcellona ebbe a sopportare dai Franchi, senza che Carlo ci avesse parte, nell' 800 e nell' 801, e che terminò colla sua presa [1]. Ma che nell' alludere come qui si fa all' aspra guerra e alla conquista, rappresentandole come cose note, il cronista, fosse poi qual si voglia la tradizione locale, pensi alla spedizione famosa, a me non riman dubbio per nulla. E non ne dubiteranno forse nemmeno i lettori, vedendogli fare altrove un ravvicinamento di nomi, che non so chi vorrebbe ritenere casuale, o voluto propriamente dalle cose narrate :

> Aestuat interea castris Pisana juventus.
> Protinus incipiunt pugnam Brunicardia proles
> Promptus Oliverius, Vada quem misistis ad arma,
> Rolandusque valens, Rodulpho patre creatus [2].

Qui troverebbe il suo luogo l' iscrizione di Nepi del 1131, se intorno ad essa non avessi discorso diffusissimamente altrove [3]. Mi limito dunque a ricordare come il « turpissimam sustineat mortem ut Galelonem qui suos tradidit socios » di un atto

---

perlomeno significa pochissimo, la menzione in un racconto di Goffredo da Viterbo, di cui si parlerà tra breve, dove tutto si riduce all' esserci rappresentata Tarragona, o, come si dice, « Terascona », qual parte del dominio del signore supremo che qui ha sede in Pamplona.

1. Si vedano gli Annali che s' attribuivano ad Eginardo, PERTZ, *Scr.*, I, 190, e l' Astronomo Limosino, *ib.*, II, 612.

2. Col. 158. Cfr. *Rom.*, XVIII, 8. — Non s' immagini che possano aver che fare coll' epopea francese certi versi del l. VI (col. 148) :

> Ad castrum veniunt, quod rex Norguenius olim
> Tradiderat flammis, cum centum hispana carinis
> Aequora sulcabat, spolioque ex hostibus acto,
> Jerusalem victor sanctas properabat ad oras.

Il « rex Norguenius » è per me un re cristiano scandinavo, e propriamente norvegese : credo Sigurd il Gerosolimitano, che sappiamo aver saccheggiato l'isola d' Iviza, dov' è il nostro castello, nel 1109 (V. RIANT, *Expéd. et pèlerin. des Scandinaves en Terre Sainte*, Parigi, 1865, p. 182). L' « olim » non mi apparisce una ragione sufficiente per indurmi a pensare di preferenza a ciò che fu favoleggiato intorno a dei predecessori (*op. cit.*, cap. II, e particolarmente p. 120-124), quando considero chi sia qui il narratore.

3. *Arch. Stor. Ital.*, serie 4ª, XVIII, 329-354, e XIX, 23-54.

pubblico e solenne, ci attesti indubbiamente nota allora a tutti la leggenda di Roncisvalle proprio nel cuore stesso dell' Italia.

Da Nepi non dista che una trentina di chilometri Viterbo. Ivi dovette ben nascere, a quanto pare intorno al 1120, quel Goffredo, che tutti appunto conoscono come Goffredo da Viterbo[1]. Ma non fu in patria che egli trascorse la massima parte degli anni suoi. Condotto di buon' ora in Germania dall' imperatore Lotario, forse nel 1133, vi fu educato, e vi salì in onore presso gl' imperatori della famiglia Sveva, Corrado III, Federico Barbarossa, Enrico VI, essendo adoperato di continuo in ben altri uffici oltre a quello normale di cappellano e notaio. Ciò non gli tolse di soggiornare a ogni poco anche in Italia, ch' egli percorse fino a Roma un numero di volte da far strabiliare addirittura [2]. Ma certamente egli è un italiano affatto « sui generis »; le sue compilazioni storiche, anche per quel tanto che sian state scritte in Italia, furono preparate industriosamente via via, approfittando di tutte le occasioni, di tutti i viaggi, con un lavoro che dovrebb' essere principiato nientemeno che intorno al 1145, e del quale noi non cominciamo a vedere i frutti altro che un trentacinqu' anni dopo [3]. Quindi, perchè le testimonianze sue possano essere riferite risolutamente all' Italia, occorre qualche ragione speciale. E nel caso nostro non è neppur da dimenticare che Goffredo fu molte volte anche in Francia [4].

Nulla che provi una derivazione italiana si mescola alla notizia concernente la madre di Carlo Magno, che troviam primamente nello *Speculum Regum*, preso forse a comporre nel 1181,

---

1. Il Wattenbach, anche nella sesta recentissima edizione, persiste a voler ritenere col Ficker, contro H. Ulmann e il Waitz, che Goffredo sia probabilissimamente tedesco. In verità, lasciando il resto, l' epiteto di *Viterbiensis* datogli negli stessi diplomi imperiali e col quale egli ci si mostra fino dal 1153, costituisce per l' italianità una prova ben difficile da scalzare.

2. O chi crederebbe mai che nelle condizioni medievali si avesse a trovare un uomo che fosse venuto quaranta volte « Romam de Alemania »? Si veda la dedica della *Memoria Seculorum* a Enrico VI, PERTZ, *Scr.*, XXII, 105. E a questi viaggi se n' aggiungono altri assai.

3. Si veda la stessa dedica. Io parlo di un trentacinqu' anni, anzichè di quaranta, dovendomi riferire al tempo in cui fu composto lo *Speculum Regum*. Cfr. p. 50, n. 1.

4. « Sepe in Franciam », dice nella dedica citata.

certo in quel torno [1], e che, con un lievissimo ritocco, troviam poi del pari nella *Memoria Seculorum* e nelle varie edizioni del *Pantheon*, che della *Memoria* vengono ad essere rimaneggiamenti. Si parla di Pipino :

> Sponsa fuit regi grandis pede nomine Berta :
> Venit ab Ungaria, set Greca matre reperta,
> Cesaris Eraclii filia namque fuit [2].

Il « grandis pede » e l' Ungheria riescono troppo significativi anche senza bisogno di commento.

Al suolo italiano s' abbarbicò in modo tenacissimo la leggenda di Amico ed Amelio, in quanto segnatamente si fece che essi morissero qui tra noi, per lo più nella favolosa battaglia di Mortara, combattendo per Carlo Magno contro Desiderio. Ed ivi se ne mostrava la sepoltura, oggetto di grande venerazione agl' infiniti pellegrini che passavan di là [3]. Più che probabile che ce l' avesse vista e rivista lo stesso Goffredo, e che un' immagine concreta, e non soltanto un pensiero, s' affacciasse alla sua mente quando scriveva nella *Memoria* e nel *Pantheon*, ai quali soli è da riportarsi d' ora innanzi, i versi che seguono :

> Pro nece multorum, que facta fuit, populorum,
> Dicitur illorum Mortaria nomen agrorum,
> Qua peregrinorum stat modo grande forum.

---

1. Il Waitz, nel proemio alla raccolta delle Opere, t. cit. dei *Mon. Germ.*, a p. 4, dice che il libro fu redatto « non diu post annum 1180 », e adduce qualche dato, assai malsicuro a dir vero, per il 1183. Per mia parte non troverei gravi difficoltà a rifarmi anche indietro, al 1180 o 1179.

2. PERTZ, p. 92. Nelle compilazioni posteriori (p. 206) tutta la differenza consiste nel darci « Eius sponsa fuit », in cambio di « Sponsa fuit regi ». Un' allusione fugace occorre anche più oltre (p. 209) : « Pipinus moritur, consurgit Karolus acer, Natus in Ingeleheim, cui Berta fit Ungara mater ».

3. Si veda il passo di Goffredo citato qui sotto. Ed anche la « chanson de geste » francese pubblicata dal Hofmann, dove, i due compagni muoiono a Mortara bensì, ma di malattia, dice che « Li pelerin qui vont parmi l' estree Cil sevent bien ou lor tombe est posee » (v. 3497-98). Si consideri che Mortara era ancor essa sulla Via Francesca, o, per chiamarla con un altro suo nome (V. *Giorn. Stor. della Letter. it.*, VI, 129), Romea. Del duplice sepolcro, del pari che della morte, fa menzione anche il *Liber de laudibus Papiae*, spettante al 1330 : « Ibi jacent corpora Amelii et Amici, quorum unus erat filius Comitis Andegavensis, quorum vitae miri actus leguntur, quorum etiam, ut dicitur, sepulcra mirabiliter unita sunt » (MURATORI, *R. It. Scr.*, XI, 21).

Tunc duo consocii, meritis vitaque beati,
Amis et Amilius parili sunt marte necati;
Karulus hiis tribuit digna sepulcra satis [1].

Molto notevole, in un testo latino, l' « Amis », che ci riproduce tal quale la forma francese, ossia, badiam bene, quella spettante al linguaggio a cui nell' Italia settentrionale l' epopea carolingia si mantenne fedele fin tardi.

Gli è subito dopo, a proposito dell' assedio di Pavia, ossia in un' occasione spiccatamente italiana, che Goffredo nomina la prima volta Orlando ed Ulivieri :

Dux ibi mirandus tenuit vexilla Rollandus,
Sic et Oliverius sotia probitate notandus;
Hos pro rege duces tunc habuere truces.

Non so se la menzione sia suggerita da qualche « chanson de geste » non pervenuta a noi, come sarebbe a dire da una redazione dei fatti di Uggeri anteriore alle nostre, oppure invece da qualche cronaca [2], od anche da tradizioni locali. A Pavia si doveva mostrare una grossa pietra, che si diceva lanciata da Orlando [3]. Ciò apparisce da una notizia riferita da Galvano Fiamma dove narra delle prove di forza portentosa che avrebbe dato nel secolo XIII un cotal Uberto della Croce. « Ipse », si dice nella *Galvagnana*, « proiecit lapidem in Papia quem Rolandus proiecerat [4] ». E nella *Cronica Maior* : « Item, cum fuisset sibi ostensus iactus lapidis Rolandi, ipse eumdem lapidem equali

1. PERTZ, p. 211.

2. O cosa sarà stata mai la « Cronica Desiderii contra Karulum », che Galvano Fiamma annovera tra i fonti suoi al principio della *Cronica Maior*? Un' induzione ben ovvia, rinfrancata da indizi positivi, porta a ritenere che si trattasse di un documento che avrebbe interesse per la storia della leggenda epica.

3. Non si pensi, come potrebbe far supporre il D' Ancona, *Rendic. della R. Accad. dei Lincei*, 1889, 1° sem., p. 420, che la pietra si mostri tuttora, o si mostrasse almeno in tempi a noi vicini.

4. Cod. Braidense *AE*, *X*, *10*, f° 95ª. Il passo si trova a stampa negli *Annales Mediolanenses* pubblicati dal Muratori, *R. It. Scr.*, XVI, 645, in quanto la *Galvagnana* è inserita lì dentro. V. FERRAI, in *Bullettino dell' Istituto storico Italiano*, n° 7, p. 99; n° 10, p. 100.

distantia iacit [1]. » Di Uberto il cronista conta in generale attingendo al *De magnalibus civitatis Mediolani* di fra Bonvicino; ma la prova del sasso non è presa di lì [2].

L' italianità riesce ancor più aperta nell' altra menzione, spesso citata, cui dà luogo il preteso passaggio di Carlo per la Sicilia al ritorno dal favoloso pellegrinaggio di Gerusalemme :

> Mons ibi stat magnus, qui dicitur esse Rollandus,
> Alter Oliverius simili ratione vocandus;
> Hec memoranda truces constituere duces [3].

Desidero, per attenuare uno sfregio alla modestia dei due paladini, che non provenga qui da Goffredo una chiosa nel codice parzialmente autografo [4], giusta la quale i « truces duces » che così vollero sarebbero stati gli stessi « Rolandus et Oliverius »; e, lasciando altro, me ne dà speranza il confronto del passo esaminato prima, dove la medesima espressione pare usata per designare i loro compagni [5]. Sia come si vuole, sotto la favola esposta da Goffredo c' è un fatto reale toponomastico; ed è su di esso che va fermata l' attenzione.

---

1. Cod. Ambros. *A*, *275*, *inf.*, f° 229b; *Miscellanea di Storia italiana*, t. VII, Torino, 1869, p. 760.

2. Essa non si contiene nel testo del *De magnalibus*, scoperto di recente dal Novati (V. i *Rendic.* del R. Istit. Lomb., 1895, p. 1085-1095), il quale ebbe la cortesia di comunicarmi il capitolo relativo ad Uberto : guasto in qualche parte nel codice per via dell' umidità, ma non in maniera da togliere che si segua il senso. E che la mancanza non dipenda da una tradizione diplomatica difettosa, apparisce chiaro se col *De magnalibus* e colla *Cronica Maior* si confronta la *Galvagnana*, non lasciandosi ingannare da una falsa interpunzione e distinzione di caratteri, a cui trascorse, per aver franteso, il Muratori.

3. PERTZ, p. 223; *R. It. Scr.*, VII, 419.

4. V. la prefazione del Waitz, p. 13-14; e cfr. p. 5.

5. Che il soggetto rimanga ivi sottinteso, come con « dicunt », « ferunt » ecc., riesce duro da ammettere. Del « pro rege » la spiegazione risulta dal verso seguente : « Visitat interea regina potentia Romam ». A Orlando ed Ulivieri rimane affidato il comando supremo durante l' assenza di Carlo. Cfr. ciò che dice nel *Manip. Flor.* Galvano Fiamma, *R. It. Scr.*, XI, 600 : « Tunc Rex Desiderius Papiae se communivit, quam anno Domini 783 Carolus obsedit, ubi et Pascha celebravit. Postea in obsidione Rolandum et Oliverium relinquens, Romam causa orationis ivit; inde ad obsidionem Civitatis Papiensis remeavit », ecc.

Il « Mons Orlandus » sarà di sicuro, come si ritiene dal Pitrè [1], il notissimo Capo d' Orlando, sulla costa settentrionale dell' isola. Quanto al « Mons Oliverius », è erroneo quel che si scrive dal Pitrè medesimo, che un « Munti Oliveri » s' abbia alla foce del fiume che si chiama « Oliveri » ancor esso, a levante dell' antica Tindari e del capo che da essa si chiama. Ma se non c' è propriamente un monte, c' è con questo nome un borgo, spalleggiato da un castello posto in cima a un piccolo poggio [2]; e borgo e castello son ricordati da Edrisi verso la metà del nostro stesso dodicesimo secolo con parole che mette conto di riferire: « È bello e grazioso casale, con un gran castello in riva al mare. Avvi un mercato, un bagno, delle case, delle buone terre da seminare e delle acque perenni, sulle sponde [dei quali rivi] si stendono dei campi da seminare, e sonvi piantati dei molini. Possiede anche un bel porto, nel quale si fa copiosa pesca di tonno [3]. » Per noi riesce particolarmente ragguardevole il porto, in grazia della molta notorietà che ne doveva risultare [4]; e s'avverta come da Oliveri prenda nome anche attualmente la baia che qui abbiamo. Non dubito pertanto che con questo Oliveri non vada connesso ciò che da Goffredo si dice, comunque poi si voglia spiegare il dissenso tra le sue

---

1. *Le tradizioni cavalleresche popolari in Sicilia* : *Romania*, XIII, 380, e *Usi e costumi, credenze e pregiudizi del popolo siciliano*, Palermo, 1889, I, 241.

2. Le condizioni topografiche del castello, non chiare nelle carte dell' Istituto Geografico Militare, poco esatte in questo punto, m' erano state precisate dal cortese Segretario del Comune stesso di Oliveri, sig^r Enea Drago. E dalla medesima fonte avevo avuto altri ragguagli negativi e positivi. Ma poi mi capitò la fortuna di poter anche far tesoro della pratica pienissima che, per effetto degli scavi di Tindari, ha di questi luoghi l' insigne archeologo prof. Antonino Salinas. Con lui ebbi l' opportunità d' intrattenermi a voce; e grazie a lui del castello di Oliveri mi stanno in questo momento sotto gli occhi belle vedute fotografiche.

3. AMARI, *Bibl. Arabo-Sicula, Versione italiana*, Torino, 1880, ed. in-f°, p. 17; AMARI e SCHIAPARELLI, *L' Italia descritta nel « Libro del Re Ruggero »*, Roma, 1883 (*Mem. della R. Acc. dei Lincei*, s^e 2^a, vol. VIII), p. 30.

4. Anche descrivendo il contorno dell' isola Edrisi rinomina Oliveri: *Bibl. Ar.-Sic.*, p. 32, *L' Italia*, ecc., p. 67. E la menziona altresì Ibn Qalâqis, di poco a lui posteriore (V. AMARI, *St. dei Mus. di Sic.*, III, 541) in un verso riferito da Yaqût, *Bibl.* cit., p. 54.

parole e le condizioni che ci si offrono [1]. In pari tempo tuttavia mi tengo anche certo che il nostro « Oliveri » non ebbe che fare in origine col paladino, e indicò semplicemente che il territorio era coltivato ad ulivi, ossia, come qui suona il vocabolo, ad « olivere » [2]. Dovettero essere i naviganti, che, andando lungo queste coste, dettero al vocabolo l' interpretazione di cui Goffredo ci trasmette l' eco. Ed io non so se mai non sia stato per effetto di questa interpretazione stessa che al Capo d' Orlando fu imposta la denominazione sua attuale [3], forse di data abbastanza fresca al tempo di Goffredo, se è lecito far qualche fondamento sul silenzio di Edrisi [4].

Al ritorno dall' Oriente e dall' Italia si fa tener dietro l' impresa di Spagna. Goffredo ne discorre nientemeno che in un centinaio di versi, che narrano solo gli antecedenti, e non gli antecedenti immediati, della *Chanson de Roland*, la materia della quale parrebbe riserbarsi a un' esposizione prosaica, che invano si cerca e desidera :

> Qualiter Ispanos superavit Carolus olim,
> Huius ego libri titulis subscribere nolim ;

---

1. La spiegazione più semplice sarebbe che, esagerando, si sia detto « Mons » il poggio su cui sorge il castello, ancorchè non sia alto che una quarantina di metri. Ma potrebbe darsi altresì che anticamente si fosse chiamato « Oliveri » qualcuno dei monti più prossimi. E mi sorride particolarmente l' ipotesi che da gente di mare il nome sia stato attribuito al Tindaro (« u Tunnàru » dicon gl' indigeni quando parlan spontaneo), cioè al monte che va a finire nel capo omonimo. Esso s' inalza a ridosso, dalla parte di nord-ovest, e si trova essere il solo nelle vicinanze che abbia forme spiccate. In questo caso Orlando ed Ulivieri si farebbero esatto riscontro, a levante e a ponente del Capo Calavà.

2. Questa notizia dialettologica mi viene dal sig^r Drago, il quale spontaneamente, e in modo così affermativo da farmi credere a un' idea ben radicata negli indigeni, mi espose altresì l' etimologia a cui io pure m' ero condotto, confermatami anche dal fatto, che nell' uso locale, come ho dal Salinas, il nome del borgo riceve l'articolo : « l'Oliveri ». Che in queste parti sia « olivera » ciò che a Messina è « olivara », dipende da un' azione « lombarda ». V. DE GREGORIO, *Saggio di Fonetica Siciliana*, Palermo, 1890, p. 13.

3. Ciò diventerebbe quanto mai verosimile, se stesse l' ipotesi che ho esposto qui sopra nella nota 1.

4. Dove avremmo a trovarlo, incontriamo invece una « Piccola Cefalù » : *Bibl. Ar.-Sic.*, p. 32 ; *L' Italia*, ecc., p. 68.

Alterius moduli sors dabit illa coli.
Prorsus ab hac cede mecum, mea Musa, recede [1].

Anche la parte dataci costituisce una ricca materia di studio: ricca troppo, perchè l' esame non voglia essere istituito separatamente. Qui esso non potrebbe muoversi a suo agio, od occuperebbe assai maggior spazio di quello che sia ragionevole concedergli. Bensì ho da mettere in rilievo una nota specifica nostrale. Il nome di Gano vi suona « Gaino » o « Gainus » [2]; e « Gaino » o « Gayno » porta non so quante volte la lezione che della *Chanson de Roland* ci dà il codice IV di Venezia [3]; nè dicono altrimenti il cosiddetto *Viaggio di Carlo Magno* pubblicato dal Ceruti [4], e due frammenti di non so che romanzo o romanzi, che detti fuori io stesso [5]: tutti documenti che spettano all' Italia, e propriamente alle sue regioni settentrionali [6].

Ma non son già sole le scritture a fornirci le testimonianze della divulgazione dell' epopea carolingia e della gran presa che

---

1. Pag. 225.

2. « Gaino prior comitum dat consilium variari »; « Ob invidiam satagit me tradere Gainus »: v. 14 e 32 del capitolo.

3. V. la riproduzione diplomatica del Kölbing, Heilbronn, 1877. « Gayno », v. 161, 210, 214, 229, 274, 377, ecc., ecc.; « Gaino », 380, 398, 401, 452, 468, ecc. ecc. E non differiscono essenzialmente da queste forme le altre « Gaynes », v. 218, 221, ecc., « Gayne », 283, ecc., e « Gaine », 150, ecc.

4. Bologna, 1871; nella *Scelta di Curiosità letterarie*, disp. CXXIIIe CXXIV. Si guardi soprattutto, t. II, p. 116 sgg., dove il nome ritorna con frequenza. L' editore stampa « Gaino »; ma il codice porterà probabilmente « Gayno ».

5. *Rivista di Filologia romanza*, I, 174 e 176; linea 14 nel primo frammento, lin. 1 nel secondo.

6. Dall' Italia settentrionale proverrà certo anche il Gailone, figlio di Buovo e di Brandoria e antenato di Gano, di cui molto ci parlano i *Reali di Francia*, l. IV, c. 45 sgg., e l. V (V. *Ric. int. ai R. di Fr.*, p. 204). Benchè Andrea da Barberino non paia essersene avvisto, *Gailone* non sarà altro che un *Gainone*, modificatosi per effetto di una tendenza dissimilatrice (cfr. *veleno*, *Bologna*), favorita anche dall' *l* di *Guenelon*, ecc., riuscita altrove a farsi valer tanto, da produrre il *Galelonem* dell' Iscrizione di Nepi, e il *Galalon* spagnuolo. Quanto all' origine della forma *Gaino*, son portato a cercarla in un' azione indebitamente analogica esercitata da *Carlo Maino*, *Naimo*; od anche nell' erronea credenza di ricalcare la forma francese, che, sempreper ragione d' analogia (it. *mano*, *pane*, *lana*, ecc. : fr. *main*, *pain*, *laine*), poteva credersi *Gaine*.

essa aveva sulle menti. Ci restano altresì, e vorranno bene considerarsi come superstiti di una generazione più numerosa, due monumenti artistici, di specie diversa, remoti l' uno dall' altro nell' ordine geografico, e in pari tempo associati in modo assai stretto dai personaggi che ci metton dinanzi e dai fatti a cui tacitamente od espressamente ci riportano, e non meno che da ciò dalla consacrazione religiosa che in entrambi si vede conferita alla leggenda. Voglio alludere al mosaico di Brindisi ed ai bassorilievi di Verona : questi secondi notissimi da tempo ; il primo invece non ancora abbastanza conosciuto.

Brindisi possedeva una cattedrale, che, consacrata nel 1089, presa a ricostruire verso la metà del secolo successivo, ebbe, pochi decenni più tardi, e propriamente, stando all' Ughelli, nel 1178, ad essere ornata con un pavimento di mosaico [1]. L' edificio fu distrutto in gran parte dal terremoto del 1743 ; ma del mosaico s' è conservata una porzione ragguardevole ; e ciò che di essa ci riguarda può vedersi rappresentato nella tav. XLV dell' Atlante che accompagna la bellissima opera di H. W. Schulz, *Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*, Dresda, 1860. E si può anche vedere in due opere di Eug. Müntz : *Mosaïques chrétiennes de l'Italie*, fasc. III, p. II, e *Études iconographiques et archéologiques sur le moyen âge*, Parigi, 1887, p. 121 [2].

Orbene : tra una moltitudine di roba di tutt' altra natura, il mosaico ci pone sotto gli occhi scene spettanti alla battaglia di Roncisvalle [3]. Procedendo da sinistra a destra, si presenta anzi-

---

1. *Italia Sacra*, ed. Coleti, IX, 33. Il mosaico vorrà ritenersi compiuto nel 1178 ; che in quell' anno fosse anche cominciato, mi par cosa più che dubbia.

2. Di queste due opere non ho avuto alla mano che la seconda, dalla quale m' è parso risultare che il Müntz abbia preso dallo Schulz le riproduzioni sue. Opportuno avvertire che le figure non son divise in due ripiani, come, per necessità di formato, stanno nelle *Études*, bensì vengon tutte di seguito. Privo delle illustrazioni grafiche, lo scritto delle *Études* in cui s' è tratti a parlare del mosaico di Brindisi — *La légende de Charlemagne dans l'art du moyen âge* — era prima stato pubblicato qui stesso nel t. XIV. Si veda la p. 336.

3. Questa parte del mosaico è accuratamente descritta nel suo testo dallo Schulz, I, 303-305. E anche l' interpretazione è incompleta bensì, ma sostanzialmente buona. Quanto al Müntz, non ha fatto, mi pare, che compendiare un po' distrattamente ciò che dallo Schulz s' era detto.

tutto un personaggio a cavallo con una copertura di capo caratteristica, sull' essere del quale ci chiarisce subito una scritta : *LARCEVESQUE TORPIN* [1]. Ha il braccio destro alzato, e l' intenzione dovett' essere di rappresentarlo in atto di parlare, oppure di benedire. Gli tien dietro un altro cavaliere, in cui il lungo corno che ha alla bocca fa subito ravvisare Orlando. Quindi seguono cinque cadaveri allineati, verso i quali scende un angelo; e ai cinque ne aggiunge un sesto lo stesso *ROLLANT*, qui designato in modo espresso, che lo vien trasportando sulle spalle. Chiaro troppo come s' abbia la scena che la *Chanson de Roland* ci descrive nei versi 2184 sgg. Chi sia quello tra i pari di cui Orlando appar carico, non sarebbe chiarito abbastanza da un *R*, che sembra la sola lettera rimasta, o tuttora leggibile, di una scritta, che ad esso si deve ben riferire; ma una volta che un nome c' era, è molto probabile che sia qui da ravvisare Ulivieri. Del quale noi vediamo lì appresso la morte; chè è troppo manifestamente lui l' *ALVIER* disteso a terra supino, dalla cui bocca esce l' anima in forma come di un bambino che stende le braccia al cielo. Davanti al cadavere, appoggiato sulla spada in atteggiamento di dolore e col corno che pende sul dorso, sta di nuovo *ROLLANT*; e può benissimo aver ragione lo Schulz nel ritenere che il paladino stia qui facendo lamento sul suo defunto compagno (V. *Ch. de R.*, v. 2206 sgg.). Io non mi tengo peraltro sicuro che non si sia invece voluto rappresentarlo quando, mancatigli tutti i suoi, egli sente la morte avvicinarsi a lui stesso e ripensa la sua vita (*ib.*, v. 2259 sgg.). Seguono, mutili della parte superiore, due cavalieri, il primo dei quali conduce l' altro per la briglia; ed ha colto nel segno il medesimo Schulz, aiutato da un residuo di scritta [2], scorgendo ancora Orlando nel primo, Ulivieri nel secondo. Ed egli non ha neppure avuto torto nel chiedere a un passo del *Rolandslied* di Corrado — solo che il passo s' intenda a

---

1. La lettera finale, che collo Schulz trascrivo *N*, pare un *W*. Ma se tale è realmente, non può trattarsi che di un errore materiale di esecuzione. Quanto all' intenzione originaria, non si può oscillare che tra *N* ed *M*.

2. *IVIR* dice lo Schulz; ma l' *R* non è nella stessa linea dell' *IVI*, sicchè frammezzo può benissimo mancare un *E*.

dovere [1] — la spiegazione della scena. Per noi tuttavia riesce ancor più seducente l' aiuto offertoci da versioni italiane : dalla *Spagna* in ottava rima e dal poemetto che a me accadde di battezzare *La Rotta di Roncisvalle* [2]; nelle quali, con applicazione diversa, ci si affaccia la rappresentazione medesima che nel poema tedesco. Nella *Spagna* Ulivieri, chiesto perdono ad Orlando dell' averlo, perchè più non ci vede, percosso sul capo credendolo un nemico (*Ch. de R.*, v. 1989 sgg.), aggiunge una preghiera, che, insieme con ciò che ne consegue, manca di rispondenza nei testi francesi della *Chanson* :

Non ne stian più; ma tra la gente fella
Mi metti ove la schiera è più calcata.
Allora Orlando nïente favella,
Ben si pensò morire a quella fiata;
El caval d' Ulivieri per lo freno
Pigliò, e volge ove lo stormo è pieno,
Dicendo : Fieri, cognato mio forte!
Ora se' nello stormo grande e spesso [3].....

Nè altrimenti la *Rotta*, nella quale, pregato allo stesso modo da Ulivieri, [4]

Orlando el prese allora pella briglia,
E miselo pel stormo e fè ritorno [4].. ..

---

1. « Ruolant ime thannen half, Then zugel er ime umbe warf », dice Corrado, v. 6428-29; il che, stando al Bartsch (*Rolandslied*, p. 247), significherebbe che Orlando avrebbe ravvolto la briglia intorno al compagno, « damit er fester auf dem Rosse sässe »; e a questa idea si conforma la traduzione pubblicata dall' Ottmann nella *Universal-Bibliothek* del Reclam (p. 270). Ma la versione è assurda per più rispetti; e che sia invece da intendere « gli voltò, prendendo la briglia, il cavallo », indica la figura che accompagna il testo nel codice di Heidelberg e che in dimensioni ridotte si può vedere nel volume stesso dell' Ottmann, e a me è stato messo fuor di dubbio dal giudizio di quell' autorevole germanista che è il prof. Michels di Jena. Si cfr. la frase italiana « voltar la briglia », che ha per l' appunto anch' essa il valore da attribuirsi al suo corrispondente tedesco.

2. V. il mio lavoro, *La rotta di Ronc. nella lettet. cavall. it.* : *Propugnatore*, vol. IV, p$^{e}$ 2$^{a}$, p. 53 sgg.

3. Cfr. *Propugn.*, vol. cit., p$^{e}$ 1$^{a}$, p. 370. Mi attengo suppergiù alla lezione del codice Laurenziano *Pl. XC inf. 39*.

4. Cfr. *ib.*, p$^{e}$ 2$^{a}$, p. 70. Superfluo richiamar l' attenzione sull' importanza che per la storia della *Ch. de Rol.* viene ad avere la corrispondenza speciale che qui si manifesta, di fronte ai testi francesi pervenuti a noi, tra le redazioni

Nè mi par poi difficile che il combattimento col quale si chiude nello stato suo odierno la serie delle rappresentazioni, sia quello in cui Ulivieri è ferito ed ucciso (*Ch. de R.*, v. 1913 sgg.). Apparterranno forse alla schiera dell' « Algalife » i quattro guerrieri, che si trovano qui rappresentati. Certo uno di costoro che, seduto a terra, brandisce a due mani l' ascia in atto di difesa, ha un ceffo ben degno di figurare tra l' orrida genìa che l' « Algalife » conduce. Se quel ceffo sia anche nero, come a rigore dovrebb' essere, è cosa a me ignota, e che poco mi preme di sapere.

Un' avvertenza rispetto all' ordine. Le due prime figure in cui ci siamo imbattuti vengono prime anche nella successione dei fatti; chè Turpino fu certo voluto rappresentare quando la battaglia stava per aver principio (*Ch. de R.*, v. 1124 sgg.), oppure, se mai ciò non fosse, nell' atto di metter pace tra Orlando ed Ulivieri venuti a contrasto (v. 1737 sgg.); e quanto al suono del corno, è ben quello poderoso noto a tutti (v. 1753 sgg.), non l' altro fievole che abbiamo più tardi (v. 2104). Nel resto invece la successione è da destra a sinistra [1], turbata solo qualche poco là dove abbiamo Orlando affranto dal dolore, se delle due spiegazioni addotte fosse vera la seconda : turbamento minimo ad ogni modo per la diversità del piano che il paladino occupa, e giustificato d' altronde anche da particolari opportunità di spazio. Per ciò che spetta al disordine grave e incontestabile, non so fino a qual segno si lasci imputare a chi dopo il terremoto del secolo scorso ricompose i mosaici, e li ricompose in altre parti disordinatamente [2]. Per mio conto sono

---

nostre e la germanica indicata di sopra, coll' aggiunta del mosaico qual terzo testimonio. Che presso Corrado Orlando tragga Ulivieri fuori della battaglia (cfr. anche lo Stricker, v. 7541, « er half im von dem strite ») e nei testi italiani invece lo guidi nel fitto di essa, non è cosa che valga a distruggere il riscontro, se si pon mente alla grande prossimità della collocazione rispettiva nelle narrazioni, prima o dopo del colpo menato dall' inconscio Ulivieri ad Orlando. Questo riscontro potrebb' essere invocato dal Golther come una conferma delle conclusioni sue nel lavoro sul poema di Corrado (*Das Rolandslied des Pfaffen Konrad*, München, 1887).

1. È dunque sostanzialmente nel vero lo Schulz, scrivendo, p. 303, n. 1, « Der Fortgang der Erzählung findet... von der rechten Seite her statt ».

2. SCHULZ, p. 302.

anche disposto ad ammettere che il peccato possa essere originale [1].

All' importanza di questo monumento toglie qualcosa il suo apparirci in territorio normanno. E s' aggiunge che il vescovo Guglielmo da cui i mosaici faron fatti eseguire, era esso stesso, al dir dell' Ughelli, « natione gallus ». Ma se era di schiatta francese il committente, tale non doveva essere nient' affatto l' esecutore, fosse poi, com' è verosimile, oppure anche non fosse, tutt' uno col Pantaleone, a cui si deve il pavimento a mosaico della vicina cattedrale d' Otranto, anteriore di poco più che dieci anni [2]. L' arte, discretamente rozza, di questi mosaici è arte da potersi dire oramai paesana, quand' anche sia un paesano che sempre si risenta di bizantino [3]. E nei nomi stessi, ancorchè datici — il che non farebbe meraviglia nemmeno in una regione che non fosse normanna — in forma francese, non manca un' ombreggiatura indigena. *Alvier* si supporrebbe a torto un semplice pervertimento grafico. L' *A* iniziale non è insolito qui da noi, dacchè va ricollegato coll' *Au-* dell' *Auliverius*, che le carte italiane di provincie disparate ci danno molto spesso [4], e che non è se non un caso specifico di un fenomeno fonetico ben noto, che per l' appunto nelle parlate del lembo sud-est della penisola è stato rilevato anche oggidì [5]. Ed ivi stesso abbiamo proprio anche la riduzione dell' *au* ad *a* [6].

---

1. Si badi che la nostra seconda rappresentazione s' innesta su quella che le sta accanto in modo che bisognerebbe strapparnela con violenza.

2. UGHELLI, *l. cit.*, p. 57; SCHULZ, p. 261 sgg. Anche qui c' incontriamo in un personaggio del mondo cavalleresco, cioè in un *REX ARTVRVS*. Ma esso ci apparisce armato di una gran clava e montato, dice lo Schulz (p. 265), « auf einem Ungeheuer von dem Aussehen einer Gemse » : ossia in maniera da farci pensare a un ordine di tradizioni diverso da quello che s' ha di consueto nei romanzi della Tavola Rotonda.

3. SCHULZ, p. 261-62. Ciò che qui è detto del mosaico d' Otranto s' applica di necessità anche a quello di Brindisi, una volta che tra i due c' è innegabile affinità (p. 302-3).

4. Un duplice « Auliverius » occorre, per es., nel codice diplomatico Astigiano detto « de Malabayla ». V. l' « Index hominum » nell' ed. del Sella. Altri esempi qui stesso, p. 64 e p. 65 (testo e n. 5).

5. MOROSI, *Il vocalismo del dialetto leccese*, in *Arch. Glottol.*, IV, 140; e si veda MEYER-LÜBKE, *Italienische Grammatik*, p. 81.

6. L' *au* è a Lecce del contado, mentre l' *a* è della città, il che costituisce già di per sè stesso un indizio che l' uno è la forma arcaica e l' altro quella

Che l' idea di rappresentare sul pavimento della cattedrale di Brindisi i fatti della gloriosa lotta di Roncisvalle sia da riconnettere col continuo salpare che di colà si faceva per andar a combattere in Palestina contro i medesimi nemici a cui avevan dovuto soccombere Ulivieri ed Orlando, è una congettura assai plausibile dello Schulz [1]. Non c' era tuttavia bisogno di questa circostanza speciale perchè i due apparissero degni di una consacrazione ecclesiastica. Ben più oltre che a Brindisi s' è andati per questo rispetto a Verona, dove i due paladini (nessun dubbio che chi è accoppiato al modo che qui avviene con Orlando possa essere altri che Ulivieri [2]) sono rappresentati proprio, l' uno a destra l' altro a sinistra, sugli stipiti della porta principale del duomo [3]. Essi sono collocati qui come campioni per eccellenza della fede. Di questi bassorilievi la data non può precisarsi quanto si desidererebbe; ma al massimo saranno posteriori di ben pochi anni al mosaico pugliese. Se dalla consacrazione che della cattedrale veronese si fece da Urbano III nel 1187 [4] s' argomenta collo Schulz [5] che essa fosse ricostruita dopo il terribile incendio patito dalla città nel 1172 [6], assegneremo a quel tempo le nostre scolture, cui dà carattere arcaico anche la mazza con palla a punte di cui è armato Ulivieri. Ma c' è il caso che il duomo, o almeno la sua fronte, sia passato illeso attraverso all' incendio; e allora saremo fortemente incli-

---

che ne è emanata. Ma non c' è bisogno di questo per dissentire dal Fumi, *Miscellanea Caix-Canello*, p. 95-99, che vorrebbe invece vedere nell' *au* il prodotto di un incrociamento delle forme con *a* e di quelle coll' *o* primitivo. E al Fumi s' è già opposto anche il Meyer-Lübke, *l. cit.*, in nota. S' intende che non tutti gli *a* atoni di prima sillaba sono da riportare ad un *au* di fase antecedente.

1. P. 305.

2. Con ciò rispondo a me stesso : *Propugn.*, III, p$^{e}$ 2$^{a}$, 393.

3. Di questa rappresentazione, oltre a parlare, dette anche il disegno il Maffei nella *Verona illustrata* (II, 62-63 nell' ed. originale). E il disegno fu riprodotto più volte; e si può vedere nelle stesse edizioni scolastiche della *Ch. de Rol.* del Gautier (p. 381).

4. UGHELLI, *Italia sacra*, V, 809.

5. *Op. cit.*, I, 305. Si noti che nel rogito della consacrazione, pubblicato dall' Ughelli, si vedono concesse indulgenze a chi faccia largizioni per la fabbrica della chiesa.

6. Non 1162, come dice lo Schulz. V. *Rer. It. Scr.*, VIII, 621.

nati a riportarci più addietro dall' essere più che verosimilmente l' artefice che eseguì l' opera, o la diresse, quel medesimo Niccolò, che lavorò al duomo di Ferrara nel 1135 [1].

Facciamo ritorno ai monumenti letterarii. Negli *Annales Ceccanenses* — di Ceccano, presso Frosinone —, compilati sul principiare del secolo XIII, è inserita sotto l' anno 1192 una composizione poetica, in cui, non sappiamo qual contemporaneo [2], narra e vitupera i fatti del tedesco Diopoldo, conducendoli fino al 1205. E siamo appunto al 1205, e precisamente agli undici di giugno, quando avviene che Gualtiero di Brienne sia da Diopoldo sorpreso e sopraffatto sulle rive del Sarno:

> Est Runcevalli similis devictio Sarni,
> Quando nepos magni Caruli, fortissimus armis,
> In campo victus, Ganulus cum tradidit ipsum,
> Qui revocare tuba dominum sociosque refutat [3].

Il rifiuto di suonare il corno — uno tra gli episodi più caratteristici del poema di Roncisvalle — non si riflette, si noti bene, in Turpino. S' ha bensì nel *Carmen de prodicione Guenonis* [4], che al pari del nostro anonimo si serve del vocabolo « tuba [5] ». A cotale accordo non attribuirei tuttavia peso alcuno [6], quan-

---

1. L' identità della persona si deduce dall' identità dei versi con cui Niccolò è designato a Verona e a Ferrara. V. segnatamente C. CIPOLLA, *Per la storia d' Italia e de' suoi conquistatori nel medio evo più antico*, Bologna, 1895, p. 603 sgg. Il Cipolla (p. 627, n. 1, e cfr. p. 660-62) assegnerebbe i rilievi « al 1130-40 incirca »; ma gli argomenti per la determinazione specifica non riposano su salde fondamenta.

2. Non già, come fu creduto, il Decano nè un altro monaco di Monte Cassino. V. ULMANN, *Ueber die angeblichen Verfasser des Gedichtes in den Annal. Ceccanenses*, nel *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, I (1876), 191.

3. PERTZ, *Scr.*, XIX, 292; MURATORI, *R. It. Scr.*, VII, 880. Di questo passo toccò il Torraca, *Nuova Antologia*, gennaio 1890, p. 175 (ristamp. in *Nuove Rassegne*, Livorno, 1895, p. 172-3).

4. Se ne cerchi il testo qui nella *Romania*, XI, 466 sgg.

5. V. 225; e non altrimenti v. 305.

6. Gli è per ragione di consuetudine latina e di chiarezza che s' è portati a dir « tuba »; e « tuba » chiama pertanto l' « olifant » anche Turpino, quando si trova a discorrerne (p. 46 nell' ed. Castets). Che se l' autore del *Carmen* più oltre usa poi « cornu » (v. 400 e 401), ciò non fa se non confermare che in quel « tuba » egli non ha messo nessuna speciale intenzione.

d 'anche dal *Carmen* non ci discostasse più ancora che da Turpino la forma « Ganulus [1] », forse foggiata liberamente su « Ganellone », fors' anche riflesso preziosamente arcaico di un « G(u)anle », che indarno cerchiamo nei testi francesi pervenuti a noi [2].

Siamo andati scorrazzando per ogni parte d' Italia; e questo stesso scorrazzare è ricco di ammaestramento, dando a vedere come la leggenda epica fosse divulgata dovunque. Seguitiamo il vagabondaggio per fissar gli occhi sulla cronaca faentina di un Maestro Tolosano[3], che gli atti dell' archivio capitolare di Faenza ci mettono innanzi continuatamente, rivestito della dignità di canonico, per più di un trentennio, principiando dal 1188 [4], e che, colpito da paralisi nel 1219, morì nel 1226. Dentro a questa cronaca c' è da raccoglier più cose. Anzitutto un accenno comprensivo. Carlo Magno « Saracenos, qui erant in Germania, Britania, Yspania, modis omnibus flagellavit, et infinitos ad fidem Christi convertit », al termine di un capitolo nel quale merita pure di essere rilevato l' acquisto della Puglia e della Calabria, sebbene non sia detto a chi si togliessero [5]. Quindi una breve narrazione « De prelio Pallatinorum apud Runcivallem et obitu eorum » : « Huius siquidem imperatoris Karoli [6] .XII. Pallatini, videlicet Turpinus archiepiscopus

1. Turpino in certi codici ha *Ganalo -onis*, in altri *Ganalonus*. V. PARIS, in *Rom.*, XI, 487.

2. V. PARIS, *ib.*, p. 486. Inesatto ciò che qui si legge rispetto all' *-a-*. Nei testi latini del secolo IX, al modo stesso come « Wenilo », abbiamo anche « Wanilo ».

3. Fu pubblicata prima dal Mittarelli, nelle *Accessiones historicæ Faventinæ* alla raccolta muratoriana degli *Scriptores*, Venezia, 1771 ; poi dal Tabarrini, nel t. VI dei *Documenti di Storia Italiana pubblicati a cura della R. deputazione sugli studi di Storia Patria per le Provincie di Toscana*, ecc., quale era stata allestita per la stampa dall' insigne medico Gio. Batt. Borsieri, a cui il Mittarelli rubò le mosse.

4. MITTARELLI, p. 7-8.

5. *Accessiones*, col. 17-18; *Documenti*, p. 604. Nel riportare i passi mi tengo stretto quanto è possibile al codice Manfrediano, di cui altri due più recenti, usati ancor essi dal Borsieri e smarritisi poi, mi paiono essere emanazioni. Avverto che conosco il codice solo attraverso ai precedenti editori, non in tutto fra di loro concordi.

6. Un « tempore » o « temporibus », qui aggiunti, dal Mittarelli il primo, dal Borsieri il secondo, non si posson dire propriamente necessarii, come il Borsieri stesso vede ed avverte.

Remensis, Rolandus et Auliverius, Guarinus de Anfelice, comes C..... [1], Berengarius, Ivus de Avolio, Angelerius et Saxonundus, Anseis, qui alio nomine dicitur Stultus, Girardus de [Rusi]lione [2] et Rizardus Senex, cum infinitas sepissime de Saracenis, Deo iubente, habuissent victorias, anno DCCCXV [3] cum Marselio rege Yspanie et eius exercitu, apud Roncevallem, a mane usque sero gravissimum comiserunt prelium. Sed cum Rolandus suo innumerabiles interfecisset gladio tota die [4], siti et estu laborans, pretiosam omnipotenti Deo reddidit animam. Auliverius vero et alii fere omnes, martirio coronati, migraverunt ad Dominum. » E qui si soggiunge altresì : « Dicitur etiam de Karolo quod civitatem Jerusalem, diu a Saracenis detentam, occupasset [5]. » Finalmente, narrandosi della prima crociata, si riconnettono coll' epopea cavalleresca tre principali eroi della nuova impresa. Tra coloro che passarono oltremare,

---

1. L' iniziale sola riuscì leggibile al Mittarelli e al Borsieri ; e io non so se mai il loro *C* non fosse un *O*, in cui sarebbe da vedere il principio del nome « Oto » od « Otto », cioè Ottone : uno de' più stabili nella lista dei Dodici Pari.

2. Al prenome segue nel codice qualche lettera non saputasi decifrare ; indi *lione*, preceduto da qualcosa che fu stampato *a*, ma che il Mittarelli (vedansi le note del Borsieri) aveva prima creduto essere *un*. Data questa lettura, si sarebbe condotti a « Munlione », ossia alla designazione che accompagna presso di noi il nome di Gualtieri ; un « Monlione » che trova i suoi antecedenti nel codice IV Marciano della *Chanson de Roland*, dove abbiamo, v. 740 « leon gualter », v. 743 « Galter lion », v. 2211 « Gauter leon », e v. 2155 addirittura « gauter da monleu », ed anche in un ritocco del codice d' Oxford, v. 803. (Si esamini il facsimile fotografico, non interpretato esattamente dallo Stengel). Il Tolosano avrebbe in tal caso commesso un errore. Ma è senza confronto più probabile (per accorgermene mi ci volle un avvertimento amichevole di P. Meyer!) che il codice dicesse *usi*, non *un*, sichè si ottenga l' epiteto legittimo di Girardo.

3. Così il Mittarelli ; il Borsieri invece « DCCCXI ». Che il dissenso nasca da un errore materiale di lettura, mi par poco verosimile ; e però mi sono indotto a supporre che col « DCCCXI » si sia voluto rimediare, col minor mutamento possibile, a un anacronismo troppo patente e stridente. V. anche p. 66, n. 1.

4. La virgola sta meglio qui per un verso ; starebbe meglio dopo « gladio » per un altro.

5. *Access.*, col. 21-24 ; *Docum.*, p. 604-605.

troviam detto, « tres inventi sunt ceu stelle fulgentes, quorum primus est dominus Balduinus, qui de proienie Karoli dicebatur; secundus Gotefredus de Bulglone, quem ultramontani de stirpe Auliverii esse dicebant; tertius Abuiamons, qui de semine Guillielmi de Orenga ab omnibus existimabatur [1]. »

Questi racconti scemerebbero per noi alquanto d' interesse, se il Tolosano, giusta un sospetto ben naturale passato per la mente del Mittarelli [2], fosse nativo di Tolosa; dove ciò che abbiam visto della vita sua non impedirebbe che egli avesse trascorso, nonchè la fanciullezza, anche l' adolescenza, prima, poniamo, di venirsene agli studi a Bologna [3]. Ma per me credo ben più probabile che « Tolosano » fosse il nome suo proprio, come se n' incontrano tanti e tanti della medesima specie, e che la ragione del portarlo sia da ritenere più remota. Che se al dominio provenzale converrebbero le forme « Auliverius » e « Marselio », esse non convengono meno al romagnolo [4]. E nonchè fornirci tracce, che si sarebbe certo in diritto di aspettarsi, di un' origine straniera, l' opera s' inspira a sentimenti faentinamente patriottici, e vi si usa, come s' è visto dianzi, il vocabolo « ultramontani » per designare (nessun dubbio quanto a ciò) i « Gallici » [5].

La specificazione cronologica che accompagna il racconto del fatto di Roncisvalle suscita un certo sospetto che il Tolosano, anzichè direttamente dalla tradizione epica, prendesse i ragguagli

---

1. *Access.*, col. 17-21; *Docum.*, p. 614.

2. P. 4 : « Non requirimus, an ex urbe Tolosa oriundus foret... »

3. Si noti ch' egli ha il titolo accademico di « Magister ».

4. Per « Auliverius » (di « Marselio » è fin superfluo il parlare) mi contenterò di addurre ad esempio « Auliverio » in carte faentine del 1184 e 1192 (MITTARELLI, *Access.*, col. 454 e 457); « Aulivarium » e « Taudeschis » negli *Annales Caesenates* (*R. It. Scr.*, XIV, 1117 e 1136).

5. Non mi fonderò invece punto sulla notizia della malattia del Tolosano quale è data dal suo continuatore : « Anno Domini .MCCXVIIII. compilator libri huius, magister Tolosanus nomine, sancte Faventine ecclesie diaconus, dum ad mensam cum fratribus cibum sumeret, nostris exigentibus meritis, paralisis morbo percussus, cum sensu loquelam fere amissit » (*Access.*, col. 159-60; *Docum.*, p. 708). In quei « fratres » non vedo già dei « fratelli » in senso carnale, bensì dei « confratelli », cioè degli ecclesiastici coi quali il Tolosano convivesse. Cfr. FANTUZZI, *Mon. Ravenn.*, VI, 24 e 34).

da una scrittura [1] : una scrittura tuttavia che ragioni generiche, suffragate altresì dalla forma « Avolio » in cambio di « Ivorio », porterebbero a ritenere pur sempre nostrale [2]. Curioso rispetto ad « Avolio » il suo esser ridotto a far da epiteto ad « Ivo ». La strettissima fratellanza tra i due personaggi ha qui messo capo ad una fusione, che palesa un difetto di dottrina cavalleresca, solo in parte scusato dal trattarsi di figure prive di rilievo. Considerando questo difetto sono portato a supporre il « Guarinus de Anfelice » conseguenza di una confusione duplice : quella del « Gerin » della *Chanson de Roland* col « Garin de Anseune » del ciclo narbonese [3], e quindi di « Anseune » città con « Anfelix » eroina del *Foulque de Candie* [4]. Ed ecco scaturire di qui una testimonianza per la precoce divulgazione di questo poema [5]. Quanto all' identificazione, stranissima in apparenza, di « Anseis » con « Stultus », cioè con « Astolfo » (Turpino « Estultus », testi fr. « Estolts », « Estoults », ecc.), ha forse ragioni profonde, sebbene non chiare [6].

---

1. Si consideri come in Goffredo da Viterbo l' impresa di Spagna occupi l' ultimo posto tra i fatti di Carlo, precedendo immediatamente la successione al trono di Lodovico, che si assegna all' 815 (PERTZ, p. 225); e si confronti anche Turpino, dove similmente la morte del grande imperatore tien dietro « Post exiguum... tempus ». Ciò che li abbiamo ci si rappresenta dunque come una specie di anello intermedio tra la datazione determinata e l' epopea, che al tempo della dolorosa disfatta rappresentava Carlo siccome assai vecchio. Son bianchi i suoi capelli, è bianca la barba, e di lui dice Marsilio, « Mien escient dous cenz anz at passet » (*Ch. de R.*, v. 524).

2. « Ivorius » nella Cronaca turpiniana, « Ivorie » (nel v. 1895 del testo d' Oxf. « Yvoeries »), abitualmente almeno, nei testi francesi schietti, e anche (propr. « Yvoire ») nella cosiddetta *Prise de Pampelune* (v. 1504, 1517, ecc.). Che « Avolie » abbia il cod. IV marciano della *Ch. de R.* nel v. 1186 (ma v. 2013 « Yvoire », 2338 « Yvoires »), è cosa tutt' altro che anomala.

3. Il « Guarinus » da solo non sarebbe nemmeno da rilevare, quand' anche non ci presentasse talora « Garin » più di un manoscritto della *Ch. de R.* in forma rimata : FOERSTER, *Das altfr. Rolandslied, Text von Paris*, ecc., p. 64, 65, 122.

4. In sè stessa l' intrusione di personaggi spettanti a questo ciclo è un fatto notoriamente comune a Turpino.

5. Cf. PARIS, *La littér. fr. au moyen âge*, p. 70.

6. La spinta si direbbe venuta dallo studio di conciliare determinazioni diverse e di assicurare ad Astolfo un posto fra i dodici pari. E qui pure

Dissente dalla tradizione più antica l' inclusione di « Riçardus » nella schiera dei pari; ma consente con essa l' epiteto di « Senex » che gli è dato [1]. Per « Saxonundus » il dissenso sarà solo alla superficie, sembrandomi assai probabile che sia da ravvisarvi « Sanson ». Porrò termine a queste osservazioni col rilevare come la morte di Orlando avvenga, par bene, « siti et estu », conformemente per ciò che spetta alla sete (il caldo non ne è che una specie di complemento) con una tradizione assai divulgata, che trova una certa quale corrispondenza in Turpino [2].

Non molto posteriore alla cronaca del Tolosano è un succinto trattato di governo scritto in servigio degli uomini di mediocre coltura chiamati all' ufficio di podestà, che s' intitola curiosamente *Oculus pastoralis, pascens officia et continens radium dulcibus pomis suis* [3]. Lo trasse in luce il Muratori [4], cavandolo, più che monco e malconcio, da un codice appartenente all' Argelati, donde egli aveva cavato di già il *De obsidione Anconae* di Boncompagno, e nel quale si contenevano questi due scritti soltanto [5].

---

rischierebbe di esserci di mezzo una caratteristica, che prese consistenza segnatamente in Italia (V. *Propugnat.*, vol. IV, p$^{e}$ 2$^{a}$, p. 83-85). Ma è da notare altresì che là dove nella *Ch. de R.* la brigata dei pari si viene raccogliendo la prima volta, il codice d' Oxford, v. 796, dice, « Et vint i astors et anseis li veillz » (Ven. IV, v. 735, « Sanson li dux et anseis li fier »); dove quell' « Astors », associato, come si vede, precisamente con « Anseis », mi fa ancora pensare ad Astolfo, a quel modo che mi ci fece pensare più di vent'anni fa (*Prop., l. cit.*). — A chi, fondandosi sopra una indicazione mia propria (*ib.*, p. 84-5), fosse tentato di ravvicinare in qualche modo coll' Anseis del Tolosano « lo Sciocco Guglielmieri » della *Rotta*, sono in debito di far avvertire che costui in qualche luogo del poemetto è chiamato invece « el fil Schot ».

1. V. il testo d' Oxf., v. 171, 3050, 3470; e cfr. Ven. IV, v. 3238 e 3639. Tra le redazioni francesi seriori ha « Richars li Viex » in un luogo il codice parigino (FOERSTER, *op. cit.*, p. 170). Che questo sia l' unico esempio, non assicuro nient' affatto.

2. V. PARIS, *Hist. poét.*, p. 273, n. 4; *Propugn., t. cit.*, p. 73-74.

3. Cfr. la *Regula pastoralis* di Gregorio Magno. Quanto al *radium*, mi suscita ben gravi dubbi. Ho pensato a *radicem* senza sapermene appagare.

4. *Ant. It. M. Ae.*, Diss. XLVI; t. IV, 95 sgg., nell' ed. originaria.

5. Il codice è assai probabilmente da riconoscere in uno ora a Cheltenham, pervenutovi poco meno probabilmente dalla dispersa biblioteca Archinto. V. GAUDENZI, *Sulla cronologia delle opere dei dettatori bolognesi da Buoncompagno a Bene di Lucca*, nel n° 14 del *Bullettino dell' Istituto Storico Italiano*, p. 90.

Cotale associazione gli suscitò un vago sospetto che autore dell' opera potesse forse essere Boncompagno medesimo. Il sospetto troverebbe un conforto nella cronologia; dacchè, se non si capisce come mai il sommo erudito modenese abbia posto determinatamente la composizione dell' *Oculus* « circiter Annum Christi MCCXXII. », sta il fatto che il passo su cui egli si fonda ci porta al tempo in cui teneva l' impero Federico II (20 nov. 1220 — 13 dic. 1250) [1], e però ad un periodo in cui dell' operosità letteraria di Boncompagno vengono ancora ad esser compresi quindici anni almeno. E giudicando in digrosso, l' opera parrebbe convenire a lui assai bene. Esaminate tuttavia le cose da vicino, il più recente illustratore della vita e degli scritti del grammatico da Signa, Augusto Gaudenzi, giudica che l' ipotesi sia da scartare per via di dissensi con altre opere colle quali l'*Oculus* verrebbe ad avere comune la paternità [2]. Delle osservazioni messe innanzi dal sagace professore dell' Università di Bologna, molta parte cade e prende anche un aspetto opposto, se si pon mente al prologo da cui l' *Oculus* è preceduto [3]; ma qualcosa rimane; e sta poi soprattutto la mancanza di ragioni positive specifiche su cui la congettura possa fermar bene il piede. Questa pertanto non ha di sicuro che un grado

---

1. Allargata a questo modo, la datazione è stata accolta, e suffragata con un argomento suo proprio, dal Gaudenzi nello scritto citato, p. 116. Solo, egli pone il secondo limite al 1245, ossia al tempo della deposizione di Federico nel concilio lionese; limitazione che può allegare per sè l' « ad reverentiam et timorem Ecclesiae sanctae Dei » da cui l' « et gloriosissimi Domini nostri F. Romanorum Imperatoris Augusti » è preceduto, ma che non mi pare propriamente sicura, considerato altresì che si fa omaggio alla Chiesa, non al Pontefice (cfr. GAUDENZI, p. 117, n. 1). Quanto alla possibilità da taluno affacciabile che l' iniziale « F. » sia stata surrogata ad un' altra da qualche lettore o trascrittore per mettere il testo d' accordo colle condizioni del presente, ha contro di sè il nuovo argomento che il Gaudenzi ha trovato, posto che esso regga, ed anche, se non erro, ragioni d' indole più generale.

2. Nelle pagine p. 115-117 del lavoro indicato. Dal Sutter, *Aus Leben und Schriften des Magisters Boncompagno*, Freiburg i. B. u. Leipzig, 1894, l' *Oculus* non è preso in considerazione.

3. Che stile e lingua [illegible] le abitudini di Boncompagno, [illegible] contro l' attribuzione, mentre nel prologo è detto: « [illegible] et simplici dictamine fungar », quoniam

assai tenue di probabilità, conformemente del resto colle intenzioni del Muratori stesso, al quale essa non impedì di scrivere sul frontespizio speciale dell' *Oculus* « Anonymo Auctore ». E forse anche il poco che ora io devo lasciar sussistere, sarà spazzato via da un' indagine veramente accurata, della quale, in pari tempo che di una nuova e più corretta edizione, l' opera è ben meritevole [1].

Motivo di dar qui luogo all' *Oculus pastoralis* è un passo di un discorso che nella « Sexta divisio », c. 1, è messo sulla bocca di un giovane desideroso di guerra. Il passo è scorretto, come il rimanente; ma si può rabberciare colla certezza di non alterarne il senso, ancorchè con grave pericolo di non riprodurre proprio il dettato dell' autore. « Ecce, illorum quos fama probos predicat armis, post transitum naturalem memoria vivit, nec deperit nomen ipsorum in secula, sicut poetarum manifestant historie, et Francigenarum commendatorum vulgaris idioma describit in diversa volumina diutius diffusa per orbem, quibus utriusque sexus gratulantur corda nobilium et aliorum; que cum leguntur a lectoribus vel recitatoribus, [accipiuntur ab auditoribus] auribus intentis et animo diligenti; et que alias quomodolibet literati perlegunt per se ipsos » [2].

Efficace questa rappresentazione, che ci pone innanzi gl' ita-

---

simplicitas est amica laicis rudibus et modice literatis, ad utilitatem quorum... sequentia componuntur ». Da considerare anche la dichiarazione dell' autore di scrivere « rogatus, quasi invitus », che sarebbe atta a render conto di certe differenze tra le vedute spontanee di Boncompagno, e quelle che nell' *Oculus* erano, si può dire, imposte dal soggetto.

1. Che un' indagine siffatta non riesca a designarci l' autore, poco importerà, purchè determini meglio la questione dell' ambiente a cui ci s' abbia da riportare. Il Gaudenzi vorrebbe che fosse pur sempre Bologna, e la Bologna del 1240 all' incirca. L' idea trova un certo ostacolo nell' imperialismo che apparisce sulla fine, disgraziatamente lacunosa, della « Quarta divisio » : uno dei tratti sicuramente su cui saranno da fissar bene gli sguardi.

2. Oltre al supplemento chiuso tra parentesi quadre, sono correzioni mie « lectoribus » (Muratori « Rectoribus »); « que cum leguntur » (Mur. « qui inde leguntur »), dove il « cum », se ci si riporta al compendio suo e di ciò a cui si surroga, non è punto licenzioso come ne ha l' aria; « que alias » (Mur. « qui alias »). « Vulgaris » in luogo di « vulgare » ho rispettato; ma dubitando forte che qui pure la colpa sia d' un' abbreviazione. Riguardo a « commendatorum », V. la nota seguente.

liani della prima metà del dugento, uomini e donne, nobili e popolari, attratti ed avvinti dalle narrazioni delle prodezze guerresche. E non è dubbio per me che col « Francigenarum commendatorum » s' intende di alludere anzitutto alla materia epica francese [1]. « Lancilotto, Tristano e gli altri erranti », siano pur prodi quanto si vuole, son troppo impigliati negli amori, troppo dediti alle avventure, troppo poco alla vera guerra, perchè possano rispondere alle condizioni d' animo di chi è qui introdotto a parlare. Gli è nelle mani oziose dei Paoli e delle Francesche e di chi come loro ha sete di piaceri, non in quelle di chi anela ai campi di battaglia, che noi dobbiamo aspettarci di trovare i romanzi che ne contano i casi. Confermerà quest' idea il non vederne menzione in un noto passo dell' opuscolo *De iis que sunt necessaria ad stabilimentum castri tempore obsidionis*, ecc., attribuito ad Alfonso X di Castiglia e certo spettante suppergiù all' età sua [2], che può opportunamente paragonarsi col nostro. Bensì il confronto verrà a rafforzare l' idea, già anche senza di esso da accogliere, che insieme colle *Chansons de geste* vere e proprie sia da pensare ad altre materie, e segnatamente al ciclo dell' antichità. Il vero o supposto Alfonso menziona le storie di Alessandro; e noi aggiungeremo quelle almeno di Troia e di Cesare. Ma poichè le *Chansons de geste* vogliono ad ogni modo il primo posto, è notevole che già alla mente dell' autore dell' *Oculus pastoralis* ancor esse si presentino dunque sotto la forma di « volumina » [3], che chi sa poco o tanto di lettere legge da sè medesimo.

---

1. Mi resta invece una dose di dubbio non piccola, se il « commendatorum » non fosse mai da correggere in « commentatorum », suscettibile, considerati bene i significati che « commentor » aveva anche nell' età media, di essere preso come sinonimo di « inventor », e però di « trouvere ». Dato che si scrivesse « commentatorum », « Francigenarum » non potrebbe aversi in conto d' altro che di un aggettivo accordato con esso; e tale, per via della collocazione, io credo di doverlo ritenere quand' anche ci si tenga paghi di « commendatorum », nonostante la spinta che a farci veder qui dei « commendatores Francigenarum » tenterebbero di dare i « cantatores Françiginorum » del decreto bolognese famoso che menzionerò anch' io tra poco.

2. V. MILÀ, *Poes. her.-pop. cast.*, p. 336, e cfr. la nota 9 a p. 35 del t. XVIII di questa stessa rivista.

3. Anche per questo rispetto il passo del trattatello *De iis*, ecc., riesce un paragone giovevole.

Più oltre di così non è opportuno avanzare. Raccoglierò tuttavia, perchè appunto questi « volumina » non generino idee false sul modo come le cose procedevano solitamente, la menzione, fatta conoscere di recente da Nino Tamassia, che nel commento di Odofredo al Codice conseguono, sebbene per ragione non punto lusinghiera, gli « orbi qui vadunt in curia communis bon[oniensis] et cantant de domino Rolando et Oliverio » [1]. La testimonianza non è suscettibile di una datazione precisa; ma può mettersi verso il 1260 [2]; ossia, come qui stesso fu già detto dal Paris [3], precede di un trentennio quella consimile della deliberazione famosa citata e ricitata infinite volte, che io ricordo specialmente per divulgare la notizia che essa non è già del 1288, bensì del 1289, e precisamente dell' ultimo di novembre [4]. E per eccezione spingerò il capo anche nel secolo successivo, sì da raccogliere certe parole di Albertino Mussato, alle quali appunto la data relativamente tarda, e insieme poi l' uscire dalla bocca di uno tra gl' iniziatori del rinnovamento classico, conferisce una speciale significazione. Vero che Albertino non parla in nome proprio. Sono i suoi confratelli notai che per indurlo a scendere dalle sue altezze e a degnarsi di ritrattare in versi, con forma piana, da riuscire, in pari tempo che gradevole, intelligibile a loro e all' altra gente infarinata appena di lettere, i fatti dell' assedio che negli anni 1319-1320 Padova aveva sostenuto da Can Grande e vittoriosamente respinto, gli rammentano « solere etiam ... amplissima Regum gesta, quo se vulgi intelligentiis conferant, pedum syllabarumque mensuris variis linguis in vulgares traduci ser-

---

1. *Odofredo*, in *Atti e Memorie della R. Deputaz. di Storia pat. per le Prov. di Romagna*, serie 3ª, XII (1894), 375. Ecco il passo tutto intero nella lezione data dal Tamassia, da me non potuta sottoporre a riprova : « Unde domini ioculatores qui ludunt in publico causa mercedis, et domini orbi qui vadunt in curia communis bon. et cantant de domino Rolando et Oliverio, si pro precio faciunt, sunt infames. » Sarei curioso di sapere chi mai tra costoro lo facesse altrimenti che « pro precio ».

2. *Ib.*, p. 192.

3. XXIV, 160.

4. Fl. Pellegrini, *Il Serventese dei Lambertazzi e dei Geremei*, negli *Atti e Memorie* citati, stessa serie, IX, 90-91, in nota. E qui si troverà per la prima volta anche il testo propriamente esatto della provvisione.

mones, et in theatris [1] et pulpitis cantilenarum modulatione proferri » [2]. Ma Albertino mostra anche col fatto di dar peso all' argomento; e così il suo poemetto [3], per quanto difforme dalle *Chansons de geste*, vien come ad esserne un prodotto, a quel modo che dalle *Chansons de geste* veniva ad essere fomentato il desiderio di un' esposizione poetica nell' animo de' suoi supplicatori.

Tale la condizione che ci si offre in Padova nel 1322 [4]. Altrove il gusto aveva camminato di più, e la materia di Francia era già venuta a noia. Per eccitar gli animi potranno anche servire, « ubi non omnino sunt vetera, que scribuntur de Tabula et de Hector et aliis, dummodo vilitates Cornwallensium

---

1. Su questo « theatris », che richiamerà alla mente di parecchi un certo passo citato in addietro da quanti parlavano dei primordi dell' epopea carolingia in Italia ed ora sfatato (v. *Rom.*, XVI, 614), ci sarebbe da discorrer parecchio. Ma volendo esser breve, mi limiterò, a dire concisamente come « theatrum » abbia qui, o il significato ben noto per il medioevo di piazza destinata ai mercati e ad altre adunanze (v. DU CANGE, s. v., e FUMAGALLI, *Antichità longobardico-milanesi*, I, 165 sgg.), oppure, e forse meglio, quello di « suggestum », « impalcato », col quale occorre presso Landolfo il Giovane (*R. It. Scr.*, V, 499 e 500-501; PERTZ, *Scr.*, XX, 39). Posta la seconda interpretazione, penserei che quel duplice « in theatris et pulpitis » non sia da attribuire a mera esuberanza oratoria. « Theatrum » designerebbe, come presso Landolfo, un impalcato capace di molte persone; « pulpitum » qualcosa su cui potesse starne una sola o poco più, come suole avvenire per il pulpito delle chiese.

2. *R. It. Scr.*, X, 687.

3. Che i tre libri poetici a cui va innanzi il proemio donde son tratte le cose e le parole riferite, ben lungi dall' essere parte integrante del *De gestis Italicorum post Henricum Caesarem*, come si credette fino a poco tempo fa, costituiscano un poemetto speciale, dove si rimaneggia ed amplifica una materia che Albertino aveva già esposto nell' opera prosaica, fu messo in chiaro da M. Minoia (*Della Vita e delle Opere di Albertino Mussato*, Roma, 1884, p. 193 sgg.), ritrovatore di sette nuovi libri del *De gestis*, e fra essi di quello in cui il poemetto trova corrispondenza.

4. Gli ultimi due versi provano bene che la composizione è anteriore alla notizia della sconfitta e cattura di Federico d' Austria per parte di Lodovico il Bavaro (28 sett. 1322); e impediscono di riportarla al 1321 l' andata di Albertino a Federico stesso, la precedenza della narrazione prosaica, e l'insistenza di cui ci fu bisogno (« Percontamini me frequens », ecc.) perchè il desiderio de' notai fosse assecondato.

derelinquas, Tristanum propterea non obmittens. De paladinis autem loqui hodie videtur exosum; nec multum cara lectura gestuum Guillelmi de Auringia et similium, quorum fabule tam aperta fingunt mendacia. Novitates tamen palatii domini Guillelmi adhuc indicant magna fecisse. » Così Francesco da Barberino, notaio ancor egli, nel Commento ai *Documenti d' Amore* [1]. Che questo passo rispecchi tuttavia il gusto che prevaleva in Firenze negli anni che tennero dietro all' esilio di Dante — di quel Dante da cui, come accadde di rammentare [2], ebbe un posto segnalato nel cielo lo stesso Renoart au Tinel —, mi par difficile. Gli è ben piuttosto a un' ispirazione provenzale che queste parole, scritte verosimilmente in Provenza [3], oppure, quando ciò non fosse, dopo la dimora in quelle parti [4], vogliono essere attribuite [5]. Del resto quand' anche e in Toscana e in tutta Italia alla gente colta Roncisvalle, Aspramonte, Montalbano, fossero venuti a parere vecchiumi, il popolo, saldo sempre ne' suoi amori, non si lasciò smuover per nulla. E così seppe tener viva e prosperosa l' epopea, fino a che, un secolo e mezzo dopo, l' arte, fissandola in volto, la riconobbe degna di miglior sorte, e, abbigliatala con non più usate eleganze, la introdusse di nuovo nelle corti, e inalzò per lei de' palagi, di cui il rinascimento non vide altri più splendidi.

Pio RAJNA.

---

1. THOMAS, *Francesco da Barberino et la Littér. prov. au moyen âge en Italie*, p. 173.
2. V. p. 39.
3. V. THOMAS, p. 71.
4. Si badi a quel che è detto del « palatium » di Guglielmo.
5. Si ponga mente anche alla differenza tra il « loqui videtur exosum » che si adopera per i paladini, e il « nec multum cara lectura » per gli eroi meridionali.

# VERSION NAPOLITAINE

# D'UN TEXTE CATALAN

## DU *SECRETUM SECRETORUM*

Cette version et le manuscrit italien 447 de la Bibliothèque Nationale qui la contient, bien qu'ils soient connus et aient été signalés à diverses reprises, réclament encore une étude attentive dont je voudrais au moins fournir les éléments à de plus versés que moi dans l'histoire littéraire napolitaine. Il importe en premier lieu d'arrêter la circulation d'erreurs assez nombreuses qu'a commises Marsand [1], en décrivant le ms. 447, et dont quelques-unes seulement ont été rectifiées, d'une part par M. L. Delisle [2], de l'autre par M. E. Pèrcopo [3] (d'après une communication de M. Couderc).

Après avoir parlé d'un autre ms. du même fonds italien, n° 917 (ancien 7728), l'un de ceux qui portent au dernier feuillet la marque *gra senescarco*, et dit qu'il renferme le même ouvrage, c'est-à-dire le *Secretum secretorum*, et la « même traduction » que le n° 447 (ancien 7729), Marsand passait à la description de ce dernier volume : « il traduttore ch' è un « *Giovanni Cola* dice che dal greco fu essa (opera) dapprima « posta in ebraico; che indi dall' ebraico fu trasportata in « latino; da questo in lingua catalana; ed in fine per lui « *Giovanni* in *vulgare* italiano. Creda chi può cotali asserzioni. » Puis, pour caractériser le dialecte du traducteur, il continuait en ces termes : « Sembrami proprio la volgare anzi la plebea

1. *I manoscritti italiani della Regia Biblioteca parigina*, Paris, 1835, t. I, p. 75.

2. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale*, t. I, p. 228.

3. *La prima imitazione dell' Arcadia*, Naples, 1894, p. 9. Je dois à son auteur la connaissance de cet intéressant travail.

« napoletana ; ciò che io deduco altresì dalla seguente sottoscri-
« zione, che sta in fine del codice : Qusto mũsco scr̄pto et
« racopato per me Gioane Cola de le muro de Napoli ano
« Dño MÇCCCLXXVIIII. » On se demande comment un érudit de la valeur de Marsand a pu accumuler tant d'inexactitudes en si peu de lignes : il faut croire qu'il aura rédigé cet article de son catalogue sans avoir le ms. sous les yeux et d'après des notes prises un peu trop à la hâte.

Parlons d'abord du texte transcrit dans le ms. 447. Ce texte est une version italienne du *Secretum secretorum* tirée d'une autre version catalane. Pourquoi douter de la véracité du traducteur qui nous affirme avoir traduit du catalan ? H. Knust s'est déjà étonné des réserves de Marsand[1]. Il a eu bien raison, et j'ajouterai qu'il serait permis sans doute de suspecter un traducteur du moyen âge déclarant qu'il a mis en vulgaire un ouvrage hébreu, grec ou arabe, la connaissance de ces langues n'étant point alors chose commune ; mais traduire du catalan : la belle affaire ! Qui aurait jamais eu la pensée de se vanter indûment d'une telle prouesse ? Donc, si le traducteur italien dit qu'il a suivi un original catalan, c'est qu'il l'a suivi en effet. On pourrait objecter, j'en conviens, que les Italiens du moyen âge n'ont jamais fait d'emprunts à la littérature catalane, qu'ils ignoraient ou méprisaient, — quoiqu'à la vérité on connaisse au moins un ouvrage catalan traduit en italien[2], — mais il s'agit ici précisément d'un cas tout à fait exceptionnel et dû à une cause fortuite, comme nous l'apprennent et la dédicace du traducteur et son « congé » à la fin du volume, morceaux qui, s'ils avaient été intégralement et exactement publiés par Marsand, auraient convaincu tout lecteur de bon sens, et Marsand le premier, de la parfaite sincérité du *volgarizzatore* : je les reproduirai tout à l'heure aussi fidèlement que possible. Auparavant, il faut montrer par un autre argument que le *Secreto* italien procède bien d'un *Secret* catalan ; j'entends qu'il faut simplement comparer la version italienne à l'original dont elle se dit issue.

1. *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, X, 164.

2. Les ordonnances palatines de Pierre IV d'Aragon (ms de la Bibliothèque Nationale, Italien 408). Cette compilation n'appartient pas, il est vrai, à la littérature proprement dite : la traduction en italien de cette étiquette est due aux circonstances politiques qui ont établi à Naples le régime aragonais.

Nous possédons au moins trois mss. du *Secret* catalan; l'un est à Oxford [1], les deux autres à la Bibliothèque Nationale de Madrid. Aucun n'a été intégralement publié; mais M. J. Massó Torrents [2] a donné d'un des mss. de Madrid des extraits qui nous permettent d'instituer cette comparaison et d'en tirer des conclusions auxquelles, je l'espère, chacun s'associera.

TEXTE CATALAN

(Madrid, Bibl. nac., ms. L. 70)

*Letre [del] qui aquest llibre treslada de arabich en lati, la qual trames al bisbe de Tripoli, la tenor de la qual es aquesta :*

Al senyor molt excellent e en la creença de la religio christiana molt fervent, mon senyor en Grido vero, de la ciutat de Valencia nadiu e de la gran ciutat de Tripol de Siria glorios bisbe e prelat, Phelip, lo menor dels seus clergues, si mateix ab feel devocio a tots sos manaments profereix e presenta.

Senyor, aytant quant la lluna sobre les steles es pus lluent e lo raig del sol de la luna pus clar e fulgent, aytant la claritat del vostre engeny e entenyment e la pregonesa de la vostra sciencia de sa mar et de lla mar als barbres e als llatins sobrepuja. E no es negu qui saviament en aquesta sentençia pogués contrestar ne contradir; car com lo donador de les gracies, del qual tots los bens venen e proceexen, als seus amats singulars dons e gracies de totes les sciençies aja infusos e donats, car en tu totes plegades les graçies dels sants son atrobades : en

TEXTE ITALIEN

(Paris, Bibl. nat., ms. ital. 447)

*Lictra de quillo que quisto libro copiao de habrayco in latino, lo quale tramesse a lo episcopo de Tripuli, lo tinore de* (sic) *quisto :*

A lo mio singnore multo excelente et nela credencza de la religione cristiana multo feruente, myo signore Incrido vero, de la citate de Vallencia nato et de la grande citate de Tripuli de Soria uiscopo et perlato, Felippu, lu menore de li soy eclerici, de se midessimo cum bono (*sic*) deuocione a tucti soy comandamenti proferto et presente.

Signore, tanto quanto la luna de supra li altre stille e piu lucente et lo rayo de lo sole supra de la luna piu chiaro et furigente, tanto e la claritate de uostro ingengnu et intendimentu et la profundecza de la vostra sauiecza de questa mare e de ipa (*sic*) mare a li barbari et a li latini supra poia. Et non e nixuno que sauiamente in questa sentencia poccza contrastare ne contradire; che como lo donatore de li gracii, del quale tucti beni venino et procedino, a li soy amati particularii doni et gracie haia donato, pero que in tu specialmente li donni et le gracie

1. Voy. A. Mortara, *Catalogo dei manoscritti italiani che sotto la denominazione di codici canoniciani italici si conservano nella biblioteca bodleiana di Oxford*, Oxford, 1864, p. 290.

2. *Manuscrits catalans de la Biblioteca nacional de Madrid*, Barcelone, 1896, p. 61 et suiv.

tu es atrobada la puritat de Noe, la feeltat de Abraam, la confiança de Ysach, la llargoesa de Jacob, la sofirença de Moyses, la fermetat de Josue, la perfeccio de Eliseu, la benignitat de Daviu, lo seny de Salamo, la paciençia de Jop, la castetat de Daniel, la parlaria de Ysayes, la perseveranza de Geremies, ab totes les altres virtuts dels sants, en tu plenariament habiten. Tu encara en les sciençies est molt letrat, en llibres devinals e morals molt informat. E perço digne cosa es que la vostra clemencia lo llibre de la present obra haja, en la qual casi de totes sciencies alguna cosa util e profitosa e[s] sumariament contenguda.

Com, donchs, senyor, vos e yo fossem en Antioxia e aquesta preciosa perla de philosophia haguessem trobat, plagué a la vostra senyoria que la sobredita se tresladas de lengua arabiga en llatina...

Lo prolech de la llaor de Aristotil :

Deu tot poderos, guart lo nostre rey, gloria dels creents, e conferm lo seu realme de guardar e servar la sua ley divinal e façal perdurar ab exaltament e llaor de tots bens.

Yo, seu seruent, he cercat aquest llibre, lo qual es apellat secret dels secrets, lo qual feu et componé Aristotil, fill de Nichomach de Macedonia...

Lo prolech de Johan qui traslladá aquest llibre :

Yo, Johan, fill de Patrici, gran torsimany de totes lengues, no lexí lloch ne temple en lo qual los antichs phi-

de tucte li scencie aia infusi et donato che in tu tucti plicati li gracie de li sancti sonno trouati : in te e atrouato la poritate de Noe, la fedelitate de Abramo, la confidancza de Isac, la larguecza de Jacobo, la sofferencza de Moyses, la firmitate de Josue, la perficcione de Aliseo, la bengnitate de Dauid, lo sinno de Salamone, la paciencia de Jopo, la castitate de Adaniel, la parola de Isaya, tucti li altri vertuti de li santi ne la tua plenariamente abitano. Tu hancora ne li sciencie multo lecterato, in libri eclesiastiqui multo informato, in libri diuinali et morali multo informato, et perczo que la vostra clemencia lo libro de la presente opera haia ne la quale quasi de tucti scentencie halcuna utilitate et profectuosa cosa e summariamente contenita.

Como vuy, signore, et yo fussimo ad Antiochia et questa preciosa perna de philosofia auissimo trouata, piaccze ad vostra signoria que la supradicta se copiasse de lingua abrayca in latina...

De lo prolico del laudo de Aristotaly.

Deu tucto poteruso, guarde lo nostru re, grolia de li viuenti, et confirme lo suo reame ad gardare et seruare la sua lege deuinale et lo faccza perdurabeli in xalczamentu de honore et in laudancza de tucti beni.

Eu, lo suo seruente, aio circato aquisto libro, lo qual fichie et conpuse Aristotali, figlio de Nitomasi de Medecina...

Lo prolico de quello que copiao lo regu... de aquisto libro dicto Johanne.

Eu, Johanne, figlio de Patrice, grandy turchiemanno de tucte lingue, non lassay locu ne templo in lo quale

losophs staven e abitaven que no cerquas ni savi negu que yo cregues haver noticia de les scriptures antigues que yo nol visitas, e tant e tant çerqué fins que vengué a l'oracle del sol, lo qual edificha e construy Sculapides, en lo qual atrobé un hom solitari, en philosophia molt entenent, al qual me agenolli e preguil molt humilment que degués mostrar los llibres secrets de l'oracle, lo qual ho feu molt volenter. Entre los quals, aquest desijat llibre atrobí, lo qual molt havia çerquat e per lo qual molt havia treballat, lo qual traslladí, de llengua caldea que era, en llengua arabicha, lo qual llibre comença a una letra, la qual tramés lo qual (*lire* gran) philosof Aristotil al gran rey Alexandre sots la forma quis segueix...

li antiqui philosofi stauano et abitauano que non circasse ne sappe nixuno que yo credisse auere noticia delli scripturi antique che yo non lo vesitasse, e tanto sequiui intro (?) che nixuno (*sic*) al horacle de lo sole, lo quali edificao e custrue Sculapedes, in lo quali hatrouay vno homo sollitario, in philosofia multo intendente, a lo quale me ingenocchiay pregandolu multo humilimente que me vollise mostrari li sicreti libri de quillo horacle, lu qualli illo lu fichie multo volenteri. Intra li quali, aquisto dessiderat libro atrouay, per lo quale multo auia trauagliato et lo copiay, de lingua caltea que era, in lingua abraycha, lo quale libro inconmencza .A. in litra lu quali trametio lo grandi philosofu Aristotali a lo grandi re Allissandro, in la forma que se sequixi...

Un détail bien caractéristique de ces trois morceaux suffit à lui seul à démontrer l'origine catalane de la version italienne. Dans le premier prologue, le traducteur catalan ayant à rendre les mots latins : « Domino suo... Guidoni vere de Valentia[1], » a traduit : « Al senyor... mon senyor En Grido (*sic*) vero[2], de la ciutat de Valencia nadiu. » Or, qu'a fait notre Italien ? Il n'a pas compris la valeur de l'*En* et a mis *In*, il a conservé la faute *Grido* pour *Guido*, qui ne se trouve, à ma connaissance, dans aucune version latine ou française, il a réuni les deux mots en altérant encore un peu plus le second (*Incrido*) et a respecté le *vero*. Après cela, il me semble superflu de poursuivre la comparaison entre les deux textes qui s'adaptent parfaitement l'un à l'autre, sauf de très légères différences provenant de ce que nous n'avons pas dans le ms. de Madrid la copie elle-même qui a servi au traducteur, mais une autre copie quelconque du texte

1. Voyez le texte latin de ce prologue dans un article de M. P. Meyer sur les versions françaises du *Secretum secretorum* publié dans la *Romania*, XV, 167.

2. Ce *vero* répond-il d'une façon quelconque au *vere* du latin, qui est obscur, ou bien a-t-il la valeur de *varó* ?

catalan. D'ailleurs, la table des chapitres du ms. de Madrid, telle que la donne M. Massó Torrents, concorde aussi très exactement avec celle du ms. 447.

Et maintenant, peut-on expliquer cette préférence accordée par un Italien à une version catalane ? Oui, sans doute, si l'on envisage les circonstances au milieu desquelles s'est effectué le travail de traduction, et c'est ici qu'il convient de décrire en détail le ms. 447, en communiquant au lecteur, dans leur intégrité, les pièces *personnelles* qui y figurent et qui révèlent le pourquoi de ce fait, assez extraordinaire au premier abord.

Le ms. 447 compte quatre-vingt-deux feuillets dont trois feuillets de garde au commencement et un à la fin.

Au v° du fol. 3 se trouve la peinture barbare que reproduit le fac-similé ci-joint : l'auteur, chargé de chaînes, y est représenté adressant à l'écusson royal [1], symbole du roi Ferdinand Ier de Naples, une ardente prière qui rappelle plusieurs versets de la Bible : « Salvos fac, Domine, servos tuos et erue eos ab ista « crudelissima captivitate. » Sous l'écusson, une circonférence ébauchée avec des divisions intérieures : peut-être une roue de la Fortune. Suivent, au fol. 4, le titre de l'ouvrage et une dédicace ainsi conçue :

Libro de regemento de signoria que naltra manera e appelato Secreto dil Sicreti ordinato per Aristotali al gran re Alissandro.

Cussi como la planta dessidera la rosata dilo cielo et lo ceruo la fonte de laqua e lo picculo infante le mamenle de sua matre, cussy yo vostro subgicu vassalo, Cola de Jennaro de Napuli, dessidero cum grandi amore seruire facchie per terra et de essere pervenito ad alcuno joellu acto et placente ad vostra riale corona. Vnde lo donatore de tucte le gracie, Dio eterno, lo qual sal coraie humani, me a consequitu de avere lo singularissimo presente Secreto, lo quale multo tempo e stato amocchiato in potere de vno renegato gran signore nelo consiglio de quisto re de Tunys, lo qual re tenia per hom de gran consinglio. Esendo mortu lo dicto, appi indicio del tinore de quisto, lo quale com bona deligencia et ingengnu procuray averl' (*sic*), cussi quel dicto libro staua in lengua catalana. Et yo lo aio copiato in nostra lingua acio ad onore et gloria del myo serenissimo re et signore multo amato et honorato, definsore dela santa matre ecclesia romana, specchio e honore de cristianitat, fonte de sauiecza, patre de li orffany, mantenetore dela justicia, persequetore deli mali facturi, ogliu de misericordia, reparo deli poueri,

1. Cet écusson appartient au premier type qui a été décrit par M. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, I, 223.

speranza et conforti deli meserabeli captiui, re Ferando, re dela gran Secilia, de Vngaria et de Jerusalemo, que Dio salue et mantegna.

Ainsi, Cola de Jennaro, Napolitain, trouve un manuscrit du *Secret des secrets*, lequel était resté longtemps caché (*amocchiato*)[1] chez un renégat, conseiller du roi de Tunis. Ledit renégat étant mort, Cola se met à étudier le livre écrit en langue catalane ; il apprend l'idiome qu'il ne connaissait pas et tourne le texte catalan en vulgaire italien pour l'offrir à son bon et glorieux seigneur le roi Ferdinand, déjà qualifié ici d' « esprit et confort des misérables captifs », épithète qui recevra son explication dans l'autre pièce de la fin, le post-scriptum où Cola date son ouvrage et dont voici la teneur :

Finitu libro, Dio gracia. A lu quale multo me tenguo per ripreso que tale excelente libro non li aio potuto fare quillo ornamentu lo quale si apertene e la mia desposicione averia desixato et specialmente essere treletato ad honore et gloria de ssi auta magistate quale socta Dio non aio altra sperancza, ma confidandome tanto ne la vostra benignita, rialitate, pieta, vertute, me fara scusato ala mia ingnorancia et inpossibelita et lo locu vnde staxo. Vnde certamente pensando yo nele infra vere vertuti supraditte, tutto me so reuerdito como la planta apresso de lacqua et a la rosata delo cielu, con firma sperancza a la tua melidiosa gracia et merce, que non me lassira morire in questa tanta miseria et crudilissima captiuitate, nela quale so anni XVIII°, ma auanti spero, mediante Dio, che vostra misericordia me dara la mia signoria, mio trisoro, mio sollacio, mia ricchecza, mia vita, mia saluacione, cioe la mia breue liberacione, la quale altro non dessidero in quisto mundo. Scripto et acopato per me Cola de Jennaro de Napuli intra la presonia de lo castillo de Tunis a die 4 de aprili, anno domini MCCCCLXXVIIII.

Prisonnier depuis dix-huit ans à Tunis ! Et voilà pourquoi la littérature italienne du xv^e^ siècle possède un ouvrage traduit du catalan. Il a fallu, pour que cet événement se réalisât, qu'un renégat espagnol laissât en mourant à Tunis un manuscrit qu'il avait sans doute apporté de son pays, et il a fallu que ce manuscrit tombât aux mains d'un captif italien désireux de s'instruire et surtout de tromper l'ennui d'un long emprisonnement. Comment n'a-t-on pas examiné ce post-scriptum pour en tirer les conclusions qui s'imposent ; comment Marsand, qui nomme partout l'auteur *Giovanni Cola*, sans mentionner le

1. Le mot amocchiato, employé ici, me paraît avoir le sens du sicilien *ammucciari*.

deuxième nom, alors qu'à trois reprises cet auteur se nomme *Cola de Jennaro*, comment Marsand a-t-il pu altérer les dernières lignes du document, au point de lire : *per me Gioane Cola de le muro de Napuli ano Dño MCCCCLXXVIIII*? C'est ce que je me dispenserai de rechercher. Inutile aussi de relever une autre erreur de Marsand, qui, n'ayant pas reconnu le caractère tout personnel et occasionnel du travail de Cola, nous présentait la traduction napolitaine comme identique à celle du ms. 917. Celle-ci, faite sur le texte latin, n'a rien de commun avec la nôtre ; elle appartient à un groupe de ces versions italiennes du *Secretum* qui ont été étudiées, mais d'une façon qui ne semble pas suffisamment approfondie, par M. G. Cecioni [1]. Je n'ai pas à m'en occuper ici.

Et maintenant qui est ce Cola de Jennaro ? Pourquoi se trouvait-il enchaîné à Tunis au mois d'avril 1479 ? On n'a pas jusqu'aujourd'hui répondu à ces questions, et je n'ai pas le moyen de les résoudre. Sur le vu d'une transcription plus exacte que celle de Marsand, quoique encore incomplète, des derniers mots du post-scriptum, M. Pèrcopo, préoccupé d'identifier ce Cola avec un rimeur napolitain du nom de Pietro Jacobo de Jennaro, a écrit ceci dans une note de la dissertation que je citais tout à l'heure : « Mi pare che quel « Cola de Gennaro » « (è anche sul f° 1 *v°* del ms. parigino) dev' essere stato aggiunto « da qualche discendente del De Jennaro, possessore del ms. ; « che — si noti — è copia del 917 di quella stessa biblioteca « (del secolo XV, secondo il Marsand, *op. cit.*, I, 75 ; della fine « del XIV, secondo il Mazzatinti, *op. cit.*, I, 166). Ritornerò « sull' argomento... » Sans revenir encore sur l'indépendance absolue et clairement établie des mss. 917 et 447, je remarquerai, pour ce qui concerne le seul ms. 447 et le nom d'auteur qui y figure, que ce volume nous représente, sinon le ms. autographe, au moins le ms. original et de dédicace écrit à Tunis d'une seule main, sans retouches ni corrections d'aucun genre : la seule note ajoutée au texte primitif, et par un bibliothécaire de Ferdinand I^er^, est celle qu'on lit au fol. 82 v° : « Cola « de yennaro che vennene da tunise de regimine principum « Aristotelis. »

1. *Il Propugnatore*, nouvelle série, vol. II, partie II, p. 72 et suiv.

Cola de Jennaro, tel est bien le nom exact de ce traducteur napolitain du *Secretum* catalan, dont M. Pèrcopo, l'érudit le mieux qualifié pour cela, réussira, je l'espère, à retrouver quelques traces dans l'histoire littéraire locale : si toutefois le malheureux prisonnier a fait autre chose que cette traduction, qui, certes, n'était point de nature à l'illustrer beaucoup. Pour ma part, il me suffit d'avoir ajouté ce petit chapitre très imprévu à l'histoire des relations littéraires entre l'Italie et l'Espagne au moyen âge.

Alfred MOREL-FATIO.

# MÉLANGES

## ÉLOGE D'UN ÉPERVIER

### (FRAGMENT D'UN POÈME INCONNU)

Les 41 vers imprimés ci-après sont écrits, d'une grosse écriture de la fin du XIII^e^ siècle, sur le verso du dernier feuillet d'un manuscrit renfermant divers romans de Chrétien de Troyes (le *Chevalier au lion*, le *Chevalier à la charrette* et *Cligès*), et portant à la Bibliothèque nationale le n° 12560 du fonds français (ancien suppl. fr. 210). Il est arrivé à ce feuillet une mésaventure : on l'a rogné de moitié dans le sens de la longueur, de sorte qu'il n'en reste plus que deux colonnes, la première du recto et la seconde du verso. Comme le roman de Cligès, le dernier des romans que renferme le manuscrit, se termine justement à la première colonne du feuillet mutilé, le texte du roman n'a pas souffert, mais il en est autrement de la pièce ajoutée au verso. Cette pièce devait occuper les deux colonnes de ce verso : il ne reste naturellement que la partie écrite sur la seconde colonne. Et comme la copie s'arrête visiblement avant la fin, — elle se continuait sans doute sur un feuillet qui a été arraché, — la pièce n'a, dans son état actuel, pas plus de fin que de commencement.

Il est difficile, dans ces conditions, de dire ce qu'était le poème dont il ne nous reste que ce court fragment. Était-ce une pièce complète en soi? Était-ce un épisode extrait de quelque roman en vers? Je n'en sais rien ; tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai pas souvenir d'avoir jamais rencontré ces vers dans mes lectures, et que je les crois inédits. Ils contiennent l'éloge d'un épervier, dont les qualités sont définies en termes techniques qu'il n'est pas toujours facile d'expliquer, les dictionnaires de l'ancien français que nous possédons étant, en matière de vénerie, comme pour tout ce qui est art ou métier, d'un faible secours.

Il se peut bien que ce morceau soit un extrait de quelque poème : on copiait fréquemment à part des passages auxquels, pour un motif ou pour un autre, on attachait un intérêt particulier; mais s'il en est ainsi de notre fragment, je crois qu'il appartient plutôt à un roman d'aventures qu'à un traité de fauconnerie. On connaît plusieurs de ces traités en vers [1] : ils ont un caractère didactique, définissent les variétés d'oiseaux chasseurs, enseignent la manière de les dresser, décrivent les maladies auxquelles ils sont sujets, et indiquent une grande abondance de remèdes. Ils n'offrent pas beaucoup d'originalité, étant composés d'après des traités latins dont plusieurs nous sont parvenus. Aucun n'a la vive allure et le ton personnel qui se remarquent dans notre fragment.

J'imprime en italiques quelques fins de vers qui, dans le ms., sont effacées ou engagées dans la reliure.

De tel oisel ai le cuer lié
Quant le voi seoir sur ma main.
Pour lui me plaist mout lever
[*main*],
Car ki si trés bel l'avera
Bien soit seürs ke il sera
Trés bons, se en lui ne [re]maint.
Dieu proi k'encore a tel m'amaint,
Car c'est uns pressieus cateus
D'esprevier ki est si baus et teus,
Prenans, sorains et souveniers,
Trés bien kaans et bien maniers,

1. Je citerai, par exemple, le poème écrit en Angleterre dont j'ai imprimé le début ici-même, XV, 276, et le fragment d'un poème français du XIVe siècle sur la chasse, publié par Th. Wright dans les *Reliquiæ antiquæ*, I, 310-3. On ne trouvera rien de plus dans la bibliographie des anciens ouvrages sur la chasse publiée par H. Werth, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XII, 146, 381; XIII, 1; ce travail est particulièrement incomplet en ce qui concerne la littérature française du XIIIe siècle.

9 Ms. *des previer*, comme v. 20 *des conseue*. — 10 *Prenans*, qui prend bien a proie. De même dans une lettre sur les qualités d'un épervier, que j'ai publiée ici-même (XIII, 536) : *ben prent e ben retent*. Cf. *Guillaume de la Barre* (vv. 2476-7) :

E de girfals .j. bel parelh,
Ben adobat e be *prendent*.

Ibid. *Sorains* est pour moi obscur. Est-ce une forme de *sovrains* supérieur? Il y a dans le dict. de M. Godefroy plusieurs exemples d'un mot *sozain*, *souzain*, *susain* (sous SOUSAIN), qui signifie « supérieur, élevé ». Tous ces exemples sont empruntés à des documents de la Bretagne. C'est p.-ê. notre *sorains*, avec passage d'*r* à *z*. — *Soveniers* signifierait, selon M. Godefroy, « qui se souvient, qui pense à ». Mais ce mot est plutôt en rapport avec l'adverbe *sovent*; cf. le prov. *sovendier*. M. Godefroy cite un exemple où cette qualification est appliquée, comme ici, à un faucon : *Li ostors muiers* | *Est plus soveniers* | *Que n'est li sors*. — 11 *Kaans*, sachant bien tomber sur sa proie.

K'il n'est vilains ni essorables,
Mais tous tans vrais et fers et es-
[*tables*]
Et le cheval pas trop ne kerche,
Sage sour le puing et a perche,
Dous et courtois, de biaus esbas,
Ki bien prent caue haut et bas
Et a l'estorse et au travers.
Ja n'iert li mesgiés si avers
Ke ja en voist d'esconsëue.
Si haut c'on em pert la vëue
Va en gibier pour une aloe.
N'est pas courtois cis ki ne loe
Oisel ki si noblement vole;
D'el ne doit on tenir parole,
Ke courtesie a au savoir;
Mais ki autre vol viut avoir
Si le laist devant giet esbatre,
Lors de .iij. rebas ou de .iiij.
Va sos outres merveilles *faire*;
Plus haut ke nus ne poroit *traire*,
Es nues s'aloe demaine
Tant ke il a perdu s'alainne,
Mais ce n'est pas si tost d'*assez*
Ke ne fuissiés ains tous *lassez*
Et ke li caus ne vous fust *griés* (?).

P. M.

## LE FABLEAU DU HÉRON OU LA FILLE MAL GARDÉE

Ce fabliau occupe une partie du dernier feuillet d'un manuscrit dont il ne nous reste, ou du moins dont on n'a recouvré jusqu'à ce jour, que deux fragments. L'un de ces fragments, trouvé aux archives de la Lozère, et entré en 1883, par voie d'échange, à la Bibliothèque nationale, renferme 293 vers d'*Otinel* et 355 d'*Aspremont*. Ces deux morceaux ont été publiés ici même (XII, 433 et suiv.) par M. Ernest Langlois. Le deuxième fragment, conservé aux archives du Puy-de-Dôme, consiste en un feuillet double, soit quatre pages, qui formait la fin du manuscrit. J'ai publié, il y a six ans (*Rom.*, XIX, 205 et suiv.) les 381 vers d'*Aspremont* qui occupent les deux premières pages de ce feuillet double et une partie de la troisième, réservant pour une autre occasion la publication de deux petits poèmes qui ont été écrits à la suite d'*Aspremont*, sur les deux

---

12 *Essorables*, qui manque au dict. de M. Godefroy, est l'adj. correspondant au verbe *essorer*. — 13 Suppr. le premier *et*. — 18 Expressions techniques dont le sens précis m'échappe. — 19 Godefroy a un ex. de *mesget*, mais moins ancien et dans un autre sens. — 20 Faut-il lire *desconseüe*, en un mot? — 26 *au*, corr. *et*? — 27 Ms. *viuut* ou *vunit*? — 29 *Rebat* « terme de fauconnerie. Se dit de l'autour qu'on lance une seconde fois ». Littré, sans exemple en ce sens. Un exemple est cité par M. Godefroy, d'après le *Ménagier de Paris*, II, 291. — 30 *Sic*, corr. *ses autres* ou *tos outrés*?

dernières pages de ce feuillet final. Selon ma coutume, je ne me suis point hâté de mettre au jour ces deux petites pièces, d'abord parce que l'importance n'en est pas telle que la nécessité d'une prompte publication s'imposât; ensuite, parce qu'il ne m'était pas interdit d'espérer que le hasard me ferait rencontrer une nouvelle copie de l'une ou de l'autre. Mais cette éventualité ne s'est pas produite, et je n'ai aucune raison pour retarder plus longtemps l'édition de deux petits poèmes qui, à des points de vue divers, intéressent l'histoire de notre littérature. Occupons-nous d'abord du premier.

C'est un fableau qui, par le sujet, est identique au fableau de la *Grue*, dont on possède cinq copies, et qui a été publié d'abord par Barbazan, puis par Méon, enfin par MM. de Montaiglon et Raynaud au tome V de leur *Recueil général des fabliaux* (n° CXXVI). Le fableau de la *Grue* a pour auteur un certain Garin ou Guerin, connu par plusieurs autres contes qui sont, comme celui ci, fort licencieux. C'est dire que le fableau du héron, dont on n'est point obligé de lire le texte, imprimé ci-après, est très libre et même très grossier. Si je me résigne à le mettre au jour, c'est parce qu'il soulève quelques questions intéressantes.

Pour le sujet, *La Grue* et *Le Héron* sont identiques, mais la rédaction est absolument dissemblable. Les deux poèmes sont à peu près de même longueur (*Le Héron* a douze vers de plus), mais les diverses parties ne sont pas développées de même dans l'une et dans l'autre rédaction. Dans les deux poèmes les trois personnages mis en scène sont une jeune fille assez niaise, ou qui prétend l'être, une vieille chargée de la garder et un passant. Mais dans *La Grue* le passant est un simple « vaslet », dans *Le Héron* c'est un chevalier. L'oiseau que porte le passant, et que la demoiselle désire avoir, est, dans le premier poème, une grue, dans le second un héron. La scène de la séduction, si l'on peut ainsi parler, n'est pas longue, ni dans l'un ni dans l'autre, mais elle est particulièrement rapide dans *Le Héron* : il n'y pas de temps perdu. Dans les deux récits la vieille se console assez vite de l'attentat dont la jeune fille a été la victime volontaire, et se prépare à accommoder l'oiseau; seulement, d'après Garin, elle sort pour acheter un couteau; d'après la rédaction anonyme, elle sort pour acheter du poivre et du vin, ce qui est plus vraisemblable. Ces différences, et quelques autres de minime importance, ne touchent point au fond du récit, et il est certainement

permis de se demander si l'un des deux poèmes est une imitation, ou, si l'on veut, un remaniement de l'autre. Je suis porté à croire qu'il n'en est rien et que les deux fabliaux sont la mise en œuvre d'un conte qui faisait partie de la littérature orale de l'époque, et dont on trouvera peut-être encore d'autres rédactions. Ce qui me conduit à cette conclusion, ce ne sont pas seulement les différences que j'ai signalées, c'est le fait que les deux rédactions n'ont pas un seul vers en commun.

Il existe plusieurs cas analogues. Ainsi la *Bourgeoise d'Orléans* et le fabliau du chevalier, de la dame et du clerc, que j'ai publié dans le t. I de la *Romania*, n'ont d'autre rapport que la communauté d'origine : ils ne dérivent pas l'un de l'autre, mais chacun d'eux nous offre une rédaction indépendante et très personnelle d'un conte qui circulait oralement et qui, par conséquent, devait avoir une forme assez flottante. En d'autres cas, au contraire, il peut y avoir imitation. Par exemple, un autre fabliau de Garin, celui du chevalier qui faisait parler les *muets*, comme dit M. Bédier [1], a été rédigé à nouveau sous une forme un peu abrégée, par un versificateur anglo-normand [2]. Mais là l'imitation n'est pas douteuse, puisque le nom de l'auteur, et même le vers où l'auteur se nomme, est conservé dans les deux rédactions.

Il est bien certain qu'on a composé des fabliaux en Angleterre. Toutefois il nous en est parvenu très peu dont l'origine anglaise soit hors de doute. Le fabliau du héron est-il de ce nombre ? Je le crois, sans oser l'affirmer absolument. Il est écrit en bon français et les rimes sont en général assez riches, mais quelques-unes accusent une origine anglaise : *tencé* (fr. *tencié*) rime avec *tempesté* (vv. 77-8); sans doute on pourrait supposer qu'ici un copiste aura introduit quelque changement, mais, d'autre part, bien souvent la déclinaison est en contradiction avec la rime : *avenauns*, rimant avec *manauns*, devrait être *avenaunt* (v. 8); *bel* (v. 34) devrait avoir la forme du cas sujet; *aconte* (v. 80), en rime avec *dont* (ms. *donc*), est impossible; il faudrait *acont*, mais cette forme n'est guère admissible en pur français; *oisel* (v. 143), en rime, a la forme du cas régime et l'emploi du

1. *Les fabliaux*, p. 474.
2. Montaiglon et Raynaud, VI, 198.

sujet. Voilà bien des fautes de grammaire qu'un poète français du XIII^e^ siècle n'aurait sans doute pas commises.

Le fableau n'est pas de la même main que la chanson d'Aspremont à la suite de laquelle il a été ajouté. L'écriture est plus cursive et peut-être un peu plus récente : je l'attribuerais aux dernières années du XIII^e^ siècle. Il n'est donc pas surprenant que le fableau présente quelques particularités graphiques qui ne s'observent pas dans l'*Otinel* et l'*Aspremont* du même manuscrit, par exemple l'intercalation d'*u* dans les groupes *an*, *on* : *manauns*, *avenauns*, 7, 8; *venaunt*, *avenaunt*, 29, 30; *demaunda*, 52; *taunt*, 34; *respound*, 41. Mais voici un autre fait, assez peu commun en général, qui s'observe à la fois dans notre fableau et, moins fréquemment il est vrai, dans l'*Otinel* et l'*Aspremont*. C'est la réduction d'*ie* à *i* dans *chevalir*, 6, 99; *mestir*, 72; *chirs*, 101; *rivire*, 48; *tencir*, 73; *leidengir*[1], 74; *desturbir*, 159; *cuilir*, 160; *congi*, 47; *mangi*, 107; *rin*, 38, 72; *bin*, 145; *min*, 146; *avint*, 160; *ville*, 15, 49, 61, 65, 106, 127, 133. De même, dans le fragment d'*Otinel* (*Rom.*, XII, 439 et suiv.) : *chevalirs*, 51, 68; *genvirs* (janvier), 55; *Olivirs*, 58; *fire*, 90; *virent*, 91; dans le premier fragment d'*Aspremont* (*Rom.*, XII, 446 et suiv.) : *mestir*, 1; *life* (*lieve*, lève), 43, *destrir* 52; *espervirs*, 53; dans le second fragment (*Rom.*, XIX, 205 et suiv.) le fait est beaucoup plus rare : *baillir*, 206.

. . . . . .
Vos conterai par corto[i]sie,
Ki n'est pas trop long ne trop cort;
Ore le voil faire savoir a cort
Por faire ces jeluz geler.
D'un chevalir oï parler
Ke mut estoit riches e manauns.
Une fille avoit avenauns
K'il fist enz une tor nurir,
Ker il ne voleit pas sofrir
Ke ele fust entre gent nurie
Ki parlasent de druerie.
La pucele fu en la tor
E ne savoit ke ert amor.
Une ville avoit a mestresse,
Ke mut estoit felunesse,

1. Pour les infinitifs en *-ier*, *tencier*, *leidengier*, on pourrait aussi supposer qu'il y a eu erreur sur la conjugaison, et on a des exemples qui paraissent certains de cette sorte de confusion. On trouve dans Bozon *esparnir* pour *esparnier*, *fichi* pour *fichié* (p. LXIV de mon introduction), mais on y trouve aussi *demorir*, *donir*, pour *demorer*, *doner*, formes qui ne peuvent s'expliquer que par une erreur sur la terminaison et que notre fableau ne présente pas.

1 *Le premier vers de chaque colonne est coupé.* — 4 *Corr.* Or le ferai? — 7 estoit, *corr.* ert. — 8 *Ms.* U. f. a. mut a. ; *on pourrait garder* mut *en remplaçant* avoit *par* ot. — 16 Ke mut [par] e. ?

Ki la gardot e ki la servoit
E od li mangoit e beveit.
Ici la norri lungement
Cele ville privéement,
Ci ke ja ne issoit de la tor
Nule foiz, par nuit ne par jor.
Un jor ce estoit la ville alée
E de la tor jus devalée,
Tot belement e en requei,
En la ville, ne sai por quei.
La pucele ki fu ad estres
Si ad guardé par les fenestres;
Si vit un chevalir venaunt,
Bel e cortois e avenaunt,
Ki de rivire reperout.
Un grant heron trossé portout.
« Sire, kar me donez icel oisel
« Ke taunt est piolé e bel.
— Amie », feit li chevalirs,
« Je le vos dorai volentirs :
« Por un croistre le vus gr[a]ant;
« Autre rin ne vus[en]demaund. »
E cele ki ne savoit conustre
Ke [ceo] singnifioit le croistre,
Respound : « Sire, ce c[e]enz est,
« Venez; vus l'i troverez tot prest. »
Mentenaunt est cil decenduz,
E munte les degrez menuz,
E de cele ki ert a aprendre
Ad pris ce ke il en vot prendre;
Puis pris congi; si devala,
En la rivire s'en rala.
Quant la ville fu revenue
E ele fu aparcëue
Du heron ke ele tenoit,
Si demaunda dunt il venoit.
« Dunt vint » fet ele « cest oisel ci? »
Cele respond : « Dame, merci!
« Un chevalir passot la hors,
« Mut bau de vis e gent de cors;
« Ge li dis k'il le me donast
« E ke ça sus le m'aportast,
« E il dist ke bin le f[e]roit
« Por un croistre ke il en averoit.
—Coment! » feit la ville, « ot le il?
. . . . . .
« Kar entre mes cuisses fut un poi;
« Uncore m'est vis ke il fut joi. »
Quant ço entent la vile escrie;
Por desconfite e traïe
Se tint e [si] ne soit ke faire.
« A! traïtresse, de put eire »,
Fet ele, « comme ore m'avez traïe
« E desconfite e hunie!
« Quant vostre pere le savera
« Ja rin mestir ne me avera. »
Dunc la començat a tencir,
A blamer e a lendengir,
E trop vilment la demena;
E cele nul mot ne sona.
Quant ele ot acés tencé
E baraté e tempesté,
Si lessa cel dol ester donc.
« Jo », fait ele, « par quel aconte
« Sui por un con si esmaïe?
« D'un con crusu chose païe.
« Deit que ja mès en plura
« E ke ja de cel dul mura!

---

17 *Suppr. le second* ki. — 18 *Le copiste avait d'abord écrit* mangot; *il a ajouté* i *en interligne.* — 27 ad, *corr.* as. — 28 *Ms.* ad aguardé. — 32 trossé *ou* trussé; *la seconde lettre est surchargée.* — 33 *Corr.* S. me d. cel o. ? — 39 savoit, *corr.* sot. — 42 *Suppr.* tot. — 48 *Ms.* raala. — 53 ele, *pron.* el. — 62 *Le vers enlevé (qui commençait la troisième colonne) pourrait être ainsi restitué* : E cele respond : « Dame, oïl. — 63 Kar, *corr.* K'. — 64 *Corr.* ke li f. joi? *Sur* joi, *joie, voy.* Rom. XIX, 160. — 69 *Corr.* el..... or. — 79-80 *Corr.* dont-acont? *Il est à remarquer que* donc *est ajouté d'une encre plus pâle que le reste.* — 82 *Proverbe?* — 83 *Corr.* D[eh]eit, *ou* plur[er]a.

« Ce crossue est crossue soit
« E de sun con face sun esplet ! »
Au heron vint, sil sulluva,
Gras e gros e bon le trova;
Dunt pensa ke ele en mangeroit
E son dul sus li vengeroit.
Mès ele n'avoit pas tot son ateivre,
Ke li estoit faili son poivre.
Por poivre core s'en reissi,
E leissa les portes ensi
Come ele ot feit premirement;
Au poivre cort mut durement.
La damaisele ki fut tencie
Si rest a un kernel dressie;
Si recena le chevalir
Ke ele vit a ces prés riveer :
« Bau sire chirs, ça entendez :
« Remontez ça, si me rendez
« Mon croistre e pernez vostre [oisel,
« Ke trop en sui en grant meisel.
« A grant honte m'ad atornée
« Une grant ville desr[e]ée
« Ki moi destrent e ki me garde,
« Mau fu e male flamble l'arde !
« Por le marchi ke oveke vus fis.
« Par la foi ke dei au crucefis
« Ke je pri e ke je ahor
« Chescun matin en ceste tor,
« Si com ele meimes m'ensengne,
« Ele compter[r]aceste barganne,
« Se je poeie l'ure veer
« Ke je puisse sus lui avoir
« Poesté u nule ballie.
« E venez tant comme ele n'i est [mie. »
Mentenant vint cil a la tor
E leise la val tot sun ator;
La damoisele acole e beise,
En mi sun lit, trestot a eise,
.....
E en travers e traversée.
Si ad rebiné sun guaret
Tot belement e tut a treit.
Quant ke la ville quirt le poivre,
E aukun mellur vin a beivre
Ke ele n'avoit de estorement,
Le chevalir, tot belement,
Fist son gré e prist son heron;
Si s'en ala tut a esperon.
La ville revint mentenaunt
Ki ot bon vin estencelant;
Du heiron se quide fester
E del bon vin entester,
Si ke tote la nuit dormira
E ke ja piuse ne sentira.
Mès mult remeint de ço ke fol [pense :
Ele quidout tel chose a despense,
Si devint, ke n'avera pas.
Revenue s'en est sun grant pas :
« U est » fet ele « nostre oisel ? »
Cele respont : « Par seint Quinel,
« Il ne nus fra ja mal ne bin;
« Mès jeske il vus pesoit k'il ert [min
« E ke issi gua[a]nié l'avoie,
« Je vi la hors, en mi la voie,
« Le chevalir, sil repelai,
« E il vint a moi tut sans delai.
« Si m'at tot mon croistre rendu,
« E rad le oisel k'il m'out vendu. »

---

85 Ce, *ms.* Co. — 86 *Corr.* E del c.? — 91 *Corr.* el n'ot? — 92 Ke li, *ms.* K'ili, *c. à. d.* ke ili. — 93 core, *corr.* querre? — 97 *Corr.* k'ot tencie? — 100 *Corr.* K' el v. ? — 110 *Suppr.* au. — 115 veer, *ms.* voeer. — 118 *Corr.* t. k'el n'i ? — 120 la val, *corr.* aval — 123 *On pourrait proposer :* Si a la pucele enversée? — 132 *Supp.* tot. — 136 v. [sei] e.? — 137 *Suppr.* la. — 138 *Suppr.* ke *ou* ja. — 139 *Suppr.* Mès? — 141 *Corr.* devin? — 142 *Suppr.* sun. — 146 *Corr.* k'ert. — 150 *Suppr.* E *et* tut.

Quant la ville ot ke ele est bulée
E ke ele n'avera ja mosel ne gulée
Du heiron u ele se atendoit,
A poi de dol ne se pendoit,
E dist a soi meismes en bas,
Ke l'autre ne le entendi pas :
« Bin est voirs ke grant desturbir
« Avint entre buche e cuilir.
« Ore est crousu e recrousu
« Le con e li heiron perdu.
« Male guarde ai feit du con
« E male guarde du heiron
« Ke je avoie ore entre meins.
« Du pucelage me fust meins,
« Se del heiron mangi eüse
« Od cest bon vin ke je beüse.
« Mau dul me face e mal damage
« Se ja mès gaur nul pucelage!
« Car nul ne put guarder le con,
« S'il ne feit au cul sa meison. »

Nous passons maintenant à la seconde pièce, qui est, heureusement, de tout autre nature.

P. M.

## COUPLETS SUR LE MARIAGE

Cette pièce a dû être écrite bien peu de temps après la précédente, c'est-à-dire à la fin du XIII^e^ siècle, mais par une autre main. Le copiste était anglais, comme celui du *Héron*, mais il avait d'autres habitudes graphiques : c'est ainsi qu'il réduit la diphtongue *ié* à *é*, selon l'usage le plus ordinaire en anglo-normand, et non à *i*. La pièce elle-même doit avoir été composée par un Français et non par un Anglais. Les rimes sont bien françaises et les vers irréguliers se laissent facilement remettre sur leurs pieds. A la vérité, *frai*, v. 39, et *fra*, v. 42, seraient un indice assez probable d'origine anglaise, mais les deux vers où ces formes se rencontrent peuvent admettre *ferai*, *fera*, au prix d'une légère correction.

Le sujet de ces couplets est un peu celui de la célèbre pièce *de conjuge non ducenda* [1]; seulement la conclusion est toute différente, puisque l'auteur français, après avoir pesé le pour et le

1. Th. Wright, *Poems attributed to Walter Mapes*, p. 77; Du Méril, *Poésies pop. lat. du moyen âge* (1847), p. 179.

154 *Corr.* E ke ele n'a ja g. — 159-160 Entre bouche e coiller av[i]ent grant desturbier (*Le Roux de Lincy*, Livre des proverbes, II, 476; *cf.* I, 211). *Le même proverbe se retrouve en plusieurs recueils, notamment dans celui de Leyde* (Zeitschr. f. deutsches Alt., XI, 134, n° 177). *Ces recueils sont du XIII^e^ siècle; mais, déjà au commencement du XII^e^, le même proverbe était cité en latin par Fouchier de Chartres, sous cette forme:* Interdum buccam cochlear frustratur apertam (Hist. occid. des Crois., III, 414). — 170 *Corr.* guar.

contre, se décide finalement à se marier, se fondant, il faut le dire, sur des motifs d'un ordre peu élevé.

On regrettera que cet auteur ne nous ait pas fait connaître son nom. Du moins, il nous fournit quelques renseignements sur une circonstance importante de sa vie. Il avait été en pèlerinage à Jérusalem. « Je suis, » nous dit-il, « nouveau *Jérusalemier* ». Cette expression, fort claire, mais dont on n'a pas encore, à ma connaissance, cité d'exemple, répond assez bien au latin *Hierosolymita* ou *Hierosolymitanus*. Il avait entendu prêcher le patriarche, sur le mont Calvaire. Ayant fait pénitence, ayant reçu l'absolution de tous ses péchés, de ceux même dont il avait perdu le souvenir, il voulut désormais éviter le péché, et par suite il résolut de prendre femme. Il n'arrive pas d'emblée à cette décision : il lui souvient de Samson, d'Absalon, de Salomon, de l'empereur Constantin, qui avaient eu à se plaindre des femmes[1]. Néanmoins, tout bien considéré, il adopte de deux maux le moindre, c'est-à-dire le mariage. L'autre mal est sans doute représenté par la condition dans laquelle il avait vécu avant son pèlerinage à Jérusalem.

L'auteur de ces strophes est-il véridique? Est-il sûr qu'il ait entendu le patriarche prêcher sur le Mont Calvaire? S'il dit vrai — et je ne vois pas de raison de révoquer sa parole en doute — on peut demander à quel moment un patriarche, que ce soit celui de Jérusalem ou celui d'Antioche, a pu prêcher à Jérusalem. Cet événement ne peut être placé qu'à deux époques : avant 1187, date de la prise de Jérusalem par Saladin, ou entre 1229 et 1244, période pendant laquelle cette ville fut occupée par les chrétiens, en vertu de la convention passée entre Frédéric II et le sultan d'Égypte. Durant ces seize années, le patriarche résidait à Acre[2], mais il a pu se rendre de temps à autre dans la capitale, bien que nous n'ayons aucune preuve qu'il l'ait fait. A partir de 1244, la ville sainte ayant été prise et ravagée par les Khorasmiens, il ne paraît pas qu'aucun patriarche y

1. Ces exemples de la perfidie féminine sont cités communément dans les invectives contre les femmes qui abondent au moyen âge; voy. *Romania*, IX, 436; XV, 316. Cf. Pau de Bellviure, dans P. Briz, *Lo llibre dels poetas* (p. 71) :

Per fembra fo Salamo enganat,
Lo rey Daviu e Samso exament,
Lo payre Adam ne trencal manament...

2. Voir les actes analysés par Röhricht, *Regesta regni Hierosolymitani*, nos 1001, 1015, 1020, 1024, 1030, 1045, 1077.

ait jamais mis les pieds. Au point de vue strictement historique, les probabilités semblent en faveur de la première de ces deux périodes, et je ne vois rien dans le poème qui empêche d'en placer la composition avant 1187. Toutefois, la certitude nous manque.

Ayant besoin de rimes en *-oce*, qui ne sont point communes, notre poète a écrit ces deux vers :

Pur trestut l'or ke est en Escoce
Ne pur tut l'argent *Robert Joce.*

Il devait peu connaître l'Écosse où il n'y a jamais eu beaucoup d'or, mais Robert Joce devait être un homme renommé de son temps. J'avoue que ce nom, qui pourrait fournir un synchronisme utile, ne me rappelle rien.

La pièce est en couplets de huit vers octosyllabiques et monorimes, forme assez rare. L'auteur ne paraît pas s'être astreint à une extrême régularité. Le premier couplet a dix vers, le deuxième onze et le troisième sept. Il se peut, du reste, que dans ce dernier, un vers ait été omis.

I

. . . . . ...
Dunt pru ne me sai cunseiler.
Ore m'estot estroit gaiter.
Chois de deus maus n'est *pas leger.*
Tut mun curage veil cercher (?)
De femme prendre u de lesser.
Jo sui nuvel Gerusalemer,
Cunfès ȝ ben asous paumer;
Je ne averoie mès mester
De recheïr ne pecher.

II

La patriarche nus fu mous (?)
De descepline ȝ de cous.
Sarmuna moi ȝ autres tous
Ke unt juré plai[e]s ȝ clous
El munt de Cauveire en .....
U chaunta messe en ses .....
La nus espunt ke dist saint Pous,
Ke del tut en tut nus a assous.

III

E ore si nus a pardunez
Tuz nos [viez] pechez ubliez,
Dunt jo n'estoie gere membrez,
Einz en [i] ubliai assez.
Mès taunt oi parduns as punz sur [guez,
E as chimins juste fossez,

---

1 *Le premier vers, au haut de la colonne 4, est coupé.* — 2 *Les deux derniers mots sont à peu près illisibles.* — 11 *Le copiste avait d'abord écrit* mut, *qui a été exponctué, après* patriarche. *Le dernier mot est très douteux. Il faut une finale en* ous *avec* o *ouvert. Peut-être y a-t-il lieu de substituer* ne *à* nus; *le sens serait « ne fut pas mou », c'est-à-dire fut prodigue de discipline et de coups.* — 15 *Je ne puis lire que* en ce .- ous. — 16 *Le vers entier est assez lisible; il se termine par* eruus *ou* oruus, *que je ne sais comment expliquer.* — 18 *Suppr.* Ke, *ou corr.* n. a sous? — 19 ore, *corr.* or, *et de même vv.* 47, 94, 109. — 23 *Vers trop long; corr.* M. t. fis duns?

U l'en crie : « Dunez, dunez ! »
Ke mut me i sui ben aquittez.

IV

Quant jo vers Deu quite m'en sent,
Dunc m'estot vivre chastement.
Sauver se pot ke femme prent
E aime Deu ȝ bone gent,
Car saint Eglise le cunsent
E nule letre nel deffent.
Pur ce veu jo, men escient,
Femme prendre a mun talent (?).

V

Après me mot un autre ovrage
Ke tut desfet ceu mariage;
[Kar] ço me dist mun quor volage
Ke jo sui enpreiné de rage :
Gar moi de mal, si frai ke sage,
E d'encumbrer e de damage,
Kar cumme plus la tendreie en [parage
Ele plus tost me fra untage.

VI

En l'autre foil me dist la glose
Ke en femme prendre a mut [graunt chose.
Qui bone l'a si s'en repose,
Sun ben li crest e ele l'alose.
Ore ceudrai une fleur de rose
Ainz ke alleluie soit enclose.
Jo en oi en talant grant pose,
Mès mis maes quors ne parose.

VII

Deus ! taunt devroit estre de une [cert
Ke tutes autres en depert !
Si sele sule me messert
Pur qui me gast ȝ desert ?
Femme ke femme a ce revert,
Ço est un mal ke mut aerst (?);
Plus encumbre ke [nul] hau- [berth (?),
Pur ce m'en sui lung tens suffert.

VIII

Mès pu... prendre ke me faut
E pur terre ȝ bois ȝ gaut
E pur ma chose ke ben aut,
M'estot saveir ke femme espeaut;
Kar cors de preude femme mut [vaut,
Kar li osteus en devent plus chauz
E plus asseür ȝ plus baut
Quant ostes venent a sursaut.

IX

Pur trestut l'or ke est en Escoce,
Ne pur trestut l'argent Roberte [Joce,

---

35 *Ce vers n'est pas très clair, mais je ne puis lire autre chose.* — 39 *D'abord* sages, *l's exponctuée.* — 37 volage *est d'une lecture douteuse; mais* cuer volage *est une expression ancienne : voy. le* Miserere *du Reclus de Molliens*, LXI, 1, *var.* — 39 *On pourrait supprimer* si, et *corriger* f[e]rai. — 41 *Suppr.* cumme. — 42 On peut *prononcer* el, *et lire* f[e]ra. — 48 *Avant le dimanche de la septuagésime, à partir duquel les mariages étaient interdits jusqu'à Pâques.* — 49 *Il y a exactement* Jo en noi en t.,; *le premier* en *est ajouté en interligne; je substituerais volontiers* ëu *au second* en; *on aurait* J'en oi eũ, *ou* Jo 'n oi ëu. — 50 maes, *corr.* mavès? — 51 *Corr.* D. t. doit e.? — 59 *Ce vers commence la troisième colonne, aussi est-il en partie coupé. Lire* Mès pur ço prendre? — 63 *Suppr.* Kar. — 68 *Le vers est trop long; on pourrait réduire* trestut *a* tut; *mais* Roberte (Robert) *est assez douteux.*

Ne tentroie (*sic*) de femme noce,
Taunt sei de queu pé ele cloce :
Tut tens i a u gille u boce.
Ke sages fet ki s'en esloce,
Car nul sarmun d'esvesche od [croce
Ne i pot valoir une buloce.

X

Trestuit li meudre humme ke [sunt
E ke unkes furent en iceu munt
Eurent lur espuses ȝ unt,
E tant cumme li secles ert averunt;
E jo ke sui devers le munt,
Quaunt ces sunt enginé,
E jo ke a pechëur m'acunt
Prendrai sur moi ce ke eles funt?
Ja ne m'en ruvira le frunt;
Mès, si jo truis ke la me dunst,
Mut l'enclinerei parfunt.

XI

Ne prendrei nule, ço est la fin,
Quant n'i valut Sanson Fortin,
Ne Abselon le beaus meschin,
Ne Salemun od sun devin,
Ne li empereres Costentin
Kel naim truva desuz l'ermin;
Pur ço ne lur vul estre enclin,
Car nul ben ni me destin.

XII

Ore m'est avis ke jo foloi,
Si ai .ij. euz ȝ preuz ne voi,
Car tuit cil serrunt mustré au doi
Ke ne tenent lur droite lei.
Mun pastur m'estot sivre, ço croi,
Cume mes auncestres devant moi.
Mut par m'est tart, la moie foi,
Ke jo l'anel li met au doi.

XIII

Meuz vaut le suffrir ȝ attendre
E par mes bons voisins entendre
Si en la pot chaunger u vendre,
Ke Damnedeu ne voil offendre
Ne folement le men despendre.
N'ai soin de emprenter ne de [rendre
Ne[de] trop crupir lez la cendre.

XIV

Ore voil [a]eser mun cors
De femme dunt jo mi sui amors,
Ke il ne me estoce querre ors,
Chaaunt par fossez cum uns orbs;
Nurrirai moi plus gras ke un pors,
Bevrai de anas e de cors;
Assëur purrai dire lors
Ke de grant paine sui estors.

P. M.

---

74 buloce *pour* beloce, *prunelle*, voir *Littré*. — 78 *Corr.* cum *et suppr.* li. — 80 *Au-dessus d'*enginé *le copiste a écrit en interligne trois ou quatre lettres que je ne lis pas bien; peut-être* tuit. *En ce cas, on pourrait corriger ainsi le vers* : Q. tuit ices enginé sunt. *Mais le couplet entier est obscur.* — 93 *Corr.* n'i [vei] ne d.? — 96 *Suppr.* cil. — 98 pastur *est assez inattendu et le vers est trop long.* — 103 entendre, *ms.* attendre, *comme au v. précédent.* — 110 *Suppr.* mi. — 111 *Je ne comprends pas* ors. *Est-ce « hors » ?*

## RESTITUTION D'UNE CHANSON DE PEIRE GUILLEM DE LUSERNE

M. P. Guarnerio, connu par de très bons travaux sur le catalan de Sardaigne et sur le sarde, que nous avons eu occasion de mentionner favorablement dans la *Romania*, vient de mettre au jour une édition critique du troubadour Peire Guillem de Luserne que nous apprécions dans ce numéro même, parmi les livres annoncés sommairement (ci-après, p. 154). C'est en somme une édition faite consciencieusement, et dont la préface est un excellent morceau de critique historique. Mais les textes ne sont pas toujours bien établis ni, par suite, bien compris. Il ne faut pas s'en étonner. La poésie des troubadours est de beaucoup la plus difficile à comprendre entre toutes les poésies romanes, et les conditions dans lesquelles elle nous est parvenue ne sont pas faites pour alléger la tâche des éditeurs, beaucoup de pièces ne nous ayant été conservées que dans des copies très corrompues. Il y a précisément parmi les poésies de Peire Guillem de Luserne une pièce qui est dans ce cas. Le seul ms. qui nous l'ait conservée (Vatican 3207) n'est pas bon. M. Guarnerio a tenté d'en restituer le texte par conjecture. Je ne crois pas qu'il y ait réussi. J'essaierai à mon tour. Tout d'abord je transcris le texte même du manuscrit, d'après l'édition publiée dans les *Studi di filologia romanza*, V, 525, plaçant en regard les corrections proposées par M. Guarnerio.

| | |
|---|---|
| Qi na Cuniça guerreia | |
| Per orgoill ni per enveia, | |
| Foldat gran | Foldat |
| Fai, car sa foldatz resplan | |
| E ses ... per segnoria. | |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | |
| [illegible] | |
| [illegible] | |
| [illegible] | |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | |
| [illegible] | |
| [illegible] | |

| | | |
|---|---|---|
| 16 | Qe ben poira semblar | b. [i] p. |
| | Folz e portar penedenza | |
| | Per la soa malvolenza, | |
| | Don m'anpar : | |
| 20 | Pero de Lusernas gar, | |
| | C'orgoillz ni desconoissenza | orgoill |
| | No troban li ric ni guireza | No trob'els rics ni guirenza |
| | Quil affar | Qu'il |
| 24 | De lai son tuit de plasenza | |
| III | Mesura e conoissenza | |
| | Deu retener per semenza | |
| | Qi regnar | |
| 28 | Vol ab bella captenenza. | |

La correction *no* du vers 6 a paru évidente à M. Guarnerio. Je ne sais pas du tout comment il comprend, car je ne trouve de sens qu'à la condition de conserver le texte du ms. : « Sa beauté resplendit, son riche prix règne; et il convient qu'il le fasse » (*qe fai o deja*), c'est-à-dire il convient que sa valeur soit reconnue de tous. — Au v. 7 je pense qu'il faut *so v*[*o*]*s man*, « je vous le mande (je vous le fais savoir) ». M. G. est d'un autre avis : « *So us man*, traduco « il suo uso per molto », « dove *man* per *maint* è usato avverbialmente ». *So us* traduit par « suo uso »! Et quel sens cela peut-il bien donner? — V. 12, je lirais volontiers « *si* tailla *nis* pleja », le sens étant « si mon épée taille ou se plie (fléchit) ». C'est par inadvertance que M. G. a lu *ni*, quand le ms. porte *nis*. — V. 16 Je corrigerais plutôt *Qe ben poir*[*i*]*a*. — V. 20 et suiv. Ici M. G. a bien vu que le ms. était corrompu, mais sa correction est absolument inadmissible. Voici comme il explique le v. 22, où gît en effet la difficulté : « *No trob' els rics ni guirenza* : così correggo io il « verso *no troban li ric ni guireza* del cod., che eccede di una « sillaba e non dà senso. È evidente che il soggetto della pro- « posizione non può essere altri che il malevolo, il quale si « deve guardare da Luserna, perchè non vi trova orgoglio, « ingratitudine nè protezione nei signori; se invece si facesse « *li ric* soggetto di *troban*, non ci sarebbe più la ragione per cui « il malevolo dovesse guardarsi da Luserna. » Voyez à quelles conséquences funestes peut entraîner un premier pas dans le sentier de l'erreur! M. G. en arrive à ne plus se comprendre lui-même, car enfin on ne peut pas raisonnablement mettre sur la

même ligne l'orgueil, l'ingratitude et la protection chez les seigneurs. Cela n'a aucun sens. La première erreur a été de corriger *orgoillz*, cas sujet, en *orgoill* cas régime. Par suite de cette imprudence, M. G. a été inévitablement amené à considérer le *malevolo* comme sujet de la proposition. Hé non! le sujet de la proposition c'est *orgoillz ni desconoissenza*. Et la suite? me dira-t-on. La suite c'est le v. 22 qui a une syllabe de trop. Par une correction très simple, par le simple changement de *liric* en *luoc* ou *loc* nous remettrons le vers sur ses pieds et nous aurons un sens parfait : *C'orgoillz ni desconoissenza* | *No* (ou, si on veut, *No i*) *troban luoc ni guirenza*. Le sens sera donc : « qu'il se garde de Luserne, car orgueil ni ingratitude n'y trouvent place ni protection. » Enfin au v. 23, je lirais *Queil* ou *Que l'*. — Au v. 26 *semenza* ne me plaît pas beaucoup, mais je ne sais que mettre à la place.

P. M.

## LES JOURS D'EMPRUNT D'APRÈS ALEXANDRE NECKAM

La recrudescence de froid qui se manifeste souvent dans les premiers jours de mars a donné naissance à un conte populaire qui, dans sa forme la plus ordinaire, peut se résumer ainsi : Une vieille (ou un pâtre) qui gardait ses brebis, voyant que Février s'était montré peu rigoureux se moque de lui, croyant n'avoir plus à redouter la mauvaise saison. Mais Février irrité emprunte trois jours à Mars, et pendant ces trois jours sévit un froid intense (ou se produit un ouragan) qui fait périr le troupeau (et parfois aussi, dans certains récits, le gardien). Ailleurs la scène est reportée à une époque plus avancée dans la saison : c'est Mars qui emprunte quelques jours à Avril. cette variante s'explique par la différence des climats, mais le résultat est le même.

Depuis que j'ai signalé ce singulier conte dans le Midi de la France, en Suisse, en Espagne, en Italie, en Écosse [1], on l'a cherché et trouvé dans toute l'Europe, jusque dans les pays grecs et slaves. M. L. Shaineanu, qui a apporté à cette recherche une importante contribution, explique la création de cette sorte

1. *Romania*, III, 296 et suiv.

de légende par une nécessité psychologique [1]. Selon lui « le même phénomène a donné naissance à une conception identique ». Et plus loin : « Cette quasi-identité de la conception populaire est la meilleure preuve que son point de départ a dû être extrêmement simple et naturel pour avoir pu s'imposer aux hommes des climats les plus divers ». G. Paris a déjà montré ce qu'il y a de peu vraisemblable dans cette explication : « Il n'est guère probable, dit-il [2], que l'idée d'expliquer la recrudescence du froid au moment où l'hiver semble cesser par un défi adressé à Mars (ou à Février) par une vieille femme soit née indépendamment en plusieurs endroits. » Il me paraît, en effet, évident que le conte a dû être inventé une seule fois, par une seule personne, et que depuis lors il s'est répandu, par voie orale, se propageant de proche en proche par toute l'Europe. Cette propagation n'a pu s'opérer que progressivement et lentement, d'où il résulte une présomption de grande ancienneté pour le conte même. Jusqu'à présent les versions qu'on en possède ont toutes été recueillies dans la littérature orale et populaire, et par conséquent ne se laissent pas dater. Cette circonstance donne de l'intérêt à une rédaction que j'ai rencontrée dans le traité *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam, composé dans les dernières années du XII[e] siècle ou dans les premières du XIII[e]. Voici ce texte qui, si je ne me trompe, n'a pas encore été cité :

Parra ramo insidens calorem, blandientis auræ jam sentiens, in primo die ditioni Martis dedito, Februario convitia inferre cœpit. Indignans super hoc Februarius, fratrem suum Martium adiit, affectuose supplicans ei ut sibi liceret aerem, vel duobus diebus, turbare. Quo concesso, mirata est parra cœlum sagittas suas in terram mittere repentinas; jaculis enim grandinis terrena perterrita sunt. Regulus vero, subita aeris mutatione consternatus, in garritus lacrimabiles prorupit, dicens : « Bene venerit dominus Februarius! »

(Chap. 191, édition Th. Wright, p. 348.)

Ici le personnage mis en scène n'est ni une vieille femme ni un berger, c'est un petit oiseau, *parra*, appelé plus loin *regulus*, c'est-à-dire une mésange ou un roitelet. Mais le fond du récit est le même, et d'ailleurs la tradition populaire possède aussi

1. *Romania*, XVIII, 107 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 127.

cette variante : elle se présente dans un conte bergamasque cité par M. Pitré et, d'après lui, par M. Shaineanu[1], où c'est un merle qui remplace le berger ou la vieille du plus grand nombre des versions. Le conte des jours d'emprunt était donc connu dès la fin du XII[e] siècle au moins en Angleterre, et probablement en France aussi, car Alexandre Neckam avait étudié et même enseigné en France[2].

P. M.

## ROUMAIN *SPALARE*, « LAVER »

D'après Cihac (*Dict. d'étym. daco-rom.* I, *sub v°*) et les auteurs du *Dictionnaire de l'Académie roum.*, II. s. v°, ce mot reproduirait un composé latin *ex-per-lavare. Cette étymologie, acceptée aussi par M. Körting, *Lat.-rom. Wörterb.*, n° 2986, est fausse, car on aurait dû avoir régulièrement *spreläuare*. Il faut certainement expliquer notre mot par un composé *expellare (de pellis) qui se retrouve dans l'italien *spellare* et dont l'existence en latin vulgaire semble être appuyée par la forme simple *pellare, qui a très probablement exercé une certaine influence sur le sens et même sur la forme (comme c'est le cas pour le portugais), du fr. *peler*, du prov. cat. et esp. *pelar*, du port. *pellar*[3] et de l'italien *pelare*, mots qui reposent sur pĭlare.

Le sens primitif d'expellare devait être celui d'enlever la peau des animaux. L'italien a conservé cette signification, qui doit avoir existé, à l'origine, aussi en roumain.

Ov. DENSUSIANU.

---

1. *Romania*, XVIII, 125.

2. On pourrait citer ici le passage bien connu de Dante (*Purg.*, XIII, 122) : *Omai più non ti temo*; *Come ja il merlo*... Mais M. Novati doit nous donner une étude sur ce sujet, où beaucoup d'autres témoignages, jusqu'ici inconnus ou non utilisés, seront rassemblés.

3. M. Körting, n° 6138, imprime *pelar*, mais nous ne connaissons en portugais que la forme avec deux *l*.

# COMPTES RENDUS

**Mélanges de philologie romane** dédiés à Carl WAHLUND à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance (7 janvier 1896). Mâcon, impr. Protat frères, in-8, x-393 p.

Nous avons annoncé (ci-dessus, p. 156) ce beau volume. Il est précédé d'une lettre-dédicace, où sont parfaitement appréciés les titres qu'avait M. Carl Wahlund à cet affectueux hommage, et de la liste des 60 souscripteurs. Viennent ensuite les 31 articles dont nous allons donner une brève analyse.

P. 1. G. Paris, *Bele Aaliz*. On rapproche dans ce mémoire toutes les versions connues du premier couplet, seul parvenu jusqu'à nous, de la chanson de carole du XII^e^ siècle sur *Bele Aaliz*, et on les classe d'après leur forme rythmique[1].

P. 13. A. Tobler, *Zu Petrarca*. M. Tobler propose, pour plusieurs passages du *Canzoniere*, de simples changements de ponctuation, qui modifient assez profondément le sens. Ces changements, qui ont d'ailleurs rencontré l'adhésion de pétrarquistes compétents, n'ont été acceptés qu'en un cas par M. Ad. Mussafia (*Rassegna bibliografica della letteratura italiana*, IV, 65-76); je ne puis que renvoyer à son article. On comprend de reste combien est instructive une discussion de ce genre entre deux critiques aussi bien armés.

P. 29. H. Suchier, *Bruchstück des* Romanz des Eles *von Raol von Houdan*. Ce sont les 262 premiers vers, d'après un manuscrit inconnu jusqu'ici, qui contient en outre un *Sidrac* (notons qu'il faut ajouter à la liste des mss. du *Romanz des Eles* indiqués ici le ms. 3713 de Cheltenham : voy. ci-dessus, p. 497).

P. 41. A. Morel-Fatio, *Comer barro*. Dans ce très curieux et savant article, M. Morel-Fatio établit la réalité de l'usage chez les dames espagnoles, au XVII^e^ siècle, de manger d'une certaine terre qui leur semblait fort savoureuse

1. M. Suchier a bien voulu m'indiquer un manuscrit qui m'avait échappé; je le ferai connaître ailleurs. Il n'augmente pas, malheureusement, notre connaissance du texte, et ne change pas la classification des diverses versions.

(ce n'était pas l'avis de Mme d'Aulnoy) et qui, en outre, les pâlissait, mais qui leur causait des maladies d'estomac et une *opilación* parfois mortelle.

P. 51. W. Söderhjelm, *Le Dit du courtois donneur*. Ce petit poème de la fin du XIIIe siècle, contenu dans le ms. bien connu (B. N. fr. 25566) d'après lequel M. A. Tobler a publié le *Dit du vrai aniel*, et qui pourrait bien, comme le conjecture M. S., être du même auteur, se prêtait tout particulièrement à être imprimé en l'honneur de M. Carl Wahlund, dont la courtoisie et la libéralité sont proverbiales L'édition de M. S. est faite avec grand soin, bien qu'on puisse y apporter (sans parler de la ponctuation) quelques petites corrections : v. 4, *Si*, l. *S'i* ; v. 8, *li*, l. *l'i* ; v. 57, *Com*, l. *C'om*. L'éditeur a voulu, à l'exemple de M. Tobler, ramener au dialecte artésien les formes qui s'en écartent dans le ms., mais il est tombé, je crois, dans quelques erreurs. Aux v. 21-22 le poète dit que, au risque de perdre sa « semence », il émettra les bonnes pensées qu'il a à dire : *Aucuns biens au nice en kerra Ki melleur de mi enkerra*. Ainsi lit le ms. ; M. S. corrige au second vers *encherra* ; je ne sais comment il l'entend, mais il faut, je crois, *en kerra*, « en croira ». V. 53-4 : l'auteur critique l'avare *Ki tout retient e muce e keuue Qui de nule riens ne seskeuue* ; M. S. imprime *cheuve* et *s'escheuve*, et ici encore je ne devine pas le sens qu'il donne à ces mots : il faut garder *keuve*, de *cover*, et *eskeuve*, du v. *escover*, proprement « balayer », mais aussi « déblayer, débarrasser ». V. 161-4 : *E pour ce que tant* (éd. *tout*) *ne meskiece A preudomme que il enkiece En tel fait dont ce seroit deus Com il voit enkeus les deus* ; il s'agit du prodigue et de l'avare dont le prud'homme doit également éviter les fautes : *deus* est donc la première fois le nom. sg. de *deul* (mettre *dont ce seroit deus* entre deux virgules) et la seconde fois l'acc. *deus*, « deux ». M. S. a imprimé *dieus* la première fois, ce qui est admissible, mais aussi la seconde, ce qui ne l'est pas : il faut conserver *deus* au v. 163, parce que *deus* est seul possible au v. 164.

P. 63. J. Vising, *Remarques sur la syntaxe du substantif français*. Ces fines remarques, encadrées dans une lettre d'une forme charmante, concernent l'emploi, en français moderne, de deux substantifs reliés par *de*, et, dans des locutions de ce genre, la fameuse question de l'emploi du pluriel ou du singulier (*gelée de pomme* ou *gelée de pommes*).

P. 75. C. Svedelius, *Sur la place de l'adjectif qualificatif français auprès du nom*. Étude intéressante, mais philosophique et non historique.

P. 95. A. Johansson, *Étude syntaxique sur le verbe* faire *en français moderne*. Encore une étude, d'ailleurs remarquable, qui sort du cadre de la *Romania*.

P. 109. J. Falk, *Antipathies et sympathies démocratiques dans l'épopée française du moyen âge*. Ces remarques sur les sentiments exprimés dans les chansons de geste à l'égard des bourgeois et des vilains sont trop générales, un peu exagérées dans leur première partie, et ne sont pas assez soigneusement classées, surtout au point de vue chronologique. Le sujet est d'ailleurs digne d'étude, et les observations de l'auteur ne sont pas sans intérêt.

P. 123. J. O. Rohnström, *Remarques sur quelques noms propres dans la*

Chanson des Saxons. Nous avons ici un spécimen d'une étude évidemment très approfondie. L'auteur s'occupe des trois noms *Bodel*, *Guitequin* et *Herupois*, et montre une information étendue et un esprit critique. Il établit, en passant, avec une grande vraisemblance, le rapport des quatre mss. du poème : le ms. A (Arsenal) paraît seul contenir la rédaction originale de Jean Bodel.

P. 137. P. Rajna, *Per l' azione delle parlate moderne sulla pronunzia del latino.* Le savant philologue imprime un curieux document, écrit au XVIe siècle, sur les vices de la prononciation du latin chez les différents peuples. Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire, encore à faire, de cette prononciation. P. 140, l. 14, il faut lire *Demunt* pour *Demum*. P. 141, l. 16, au lieu de *duosque alteros soni*, ne faudrait-il pas *duosque altioris soni* ?

P. 145. A. Wallensköld, *Un cas de métathèse constante pendant la période de formation de l'ancien français.* Dans cette étude tout à fait remarquable, M. W. établit, contrairement à M. Meyer-Lübke et conformément à l'opinion que j'ai toujours soutenue, que les formes françaises *lois*, *freis*, *nais*, *floris*, *conois*, etc., remontent à luscum, frisk, nasco, florisco, cognosco, etc., par l'interversion de *sc* en *cs* (interversion qui ne se produit pas devant *a*; devant *e*, *i* elle est douteuse). Chemin faisant, il présente plusieurs remarques étymologiques très intéressantes (je me permets de dire que les objections adressées de divers côtés à mon explication de *puis* par *potso devenu *pocso ne me paraissent pas dirimantes, non plus que celle de M. W. contre la dérivation de *laschr* du verbe *laschier*). Le seul embarras qu'il rencontre est l'existence, surtout mais non exclusivement en picard, des formes *bos*, *fres*, *mares*, *harnas* à côté de *bois*, *freis*, *marais*, *harnais* (ou *harneis*). Il s'en tire fort ingénieusement. Ces formes ne se trouvant pas pour les verbes, il en cherche l'explication dans la déclinaison : *bos*, *fres* seraient pour *boscs*, *frescs*, anciens nominatifs singuliers et accusatifs pluriels où la présence de l'*s* finale aurait empêché la métathèse, et où le *c*, pris entre deux *s*, aurait disparu comme il le fait devant *s* dans *sas*, *ses*, etc., de *sac*, *sec*, etc. La déclinaison primitive aurait donc été : *bos bois*, *bois bos*; *fres freis*, *freis fres*; puis elle se serait uniformisée, presque partout au profit des formes *bois*, *freis*, sporadiquement au profit des formes *bos*, *fres*. On peut se demander si *bos*, *fres* ne sont pas pour *bosc*, *fresc* et ne représentent pas une évolution du groupe *sc* sans métathèse. Ce qui me frappe, c'est qu'il ne s'agit que de mots d'origine germanique; ils ont pu être assimilés à des époques différentes. — L'étude de M. W. aurait certainement trouvé des vérifications et des compléments importants dans le dépouillement des noms de lieux : ce dépouillement aurait achevé de démontrer que la théorie de M. Meyer-Lübke sur l'action de l'*s* de flexion n'est pas acceptable.

P. 163. A. Nordfelt, *De la liaison dans la langue française.* Ces remarques concernent surtout le français moderne et ne sont d'ailleurs qu'un avant-goût d'un travail étendu que l'auteur prépare sur ce sujet.

P. 173. E. Langlois, *Archipiada.* Voilà une bien jolie trouvaille. On s'est demandé en vain qui était cette Archipiada, que Villon mentionne parmi les

belles dames du temps jadis. M. L. montre que sous ce nom défiguré se cache en réalité..... Alcibiade ! L'erreur vient d'un passage de Boèce mal compris : « Quod si, ut Aristoteles ait, lynceis oculis homines uterentur, ut eorum visus obstantia penetraret, nonne, introspectis visceribus, illud Alcibiadis superficie pulcherrimum corpus turpissimum videretur ? » Tous les commentateurs et traducteurs du moyen âge ont cru qu'il s'agissait d'une femme, et Villon a gardé de quelque lecture le souvenir de la belle *Alcipiada* (le *p* se trouve presque toujours) ou *Archipiada*.

P. 181. E. Stengel, *Ueber einige seltene franzôsische Grammatiken*. Intéressants extraits de la grammaire de G. Meurier (1557) et notice de quelques autres manuels d'enseignement du français des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

P. 197. A. Thomas, *Fragments d'une sottie inconnue, représentée en 1517*. La pièce à laquelle appartiennent ces fragments est une de ces soties politiques qui furent à la mode au commencement du XVI^e^ siècle. Elles sont toujours fort difficiles à entendre, à cause de l'obscurité voulue du langage et des nombreuses allusions qui nous échappent ; mais en outre celle-ci a été cruellement défigurée par un copiste ignorant. M. Th., avec beaucoup de pénétration et de savoir, a pu lui assigner la date de 1517. J'aurais voulu pouvoir apporter à ce texte informe quelques éclaircissements de plus que ceux qu'il a donnés, mais je n'y réussis guère. Au v. 20, *la jornèye de Tallebo* dont on menace les Anglais est peut-être une allusion à la journée de Taillebourg plutôt qu'à la défaite de Talbot. V. 47, j'imprimerais : *Que tans fay?* « quel temps fait-il? ». V. 54, ne faut-il pas *lusure* au lieu de *l'usure*? V. 63, je lirais *gantys* au lieu de *gant*. V. 69, pour *huble*, je restituerais *habile* plutôt que *humble*. V. 86, peut-être *vyvant* (et non *rybaut*) au lieu de *vybant*, mais je ne sais que faire de la suite.

P. 207. E. Levy, *Q in Nasalposition im Altprovenzalischen*. L'auteur essaye d'établir, dans l'ancien dialecte rouergat, la distinction de *òn* et *ón* à l'aide des rimes d'une pièce qu'il attribue avec vraisemblance à un Bernard de Prades, d'ailleurs inconnu.

P. 213. A. Salmon, *Trois poèmes de Jean Brisebarre le Court, de Douai*. Jean Brisebarre, de Douai, est connu comme l'auteur du *Restor du paon* et par un passage souvent cité des *Regles de la seconde rethorique* qui lui attribue deux poèmes dévots et un serventois de même inspiration et nous apprend qu'il ne savait ni lire ni écrire. M. S. a trouvé dans un ms. de Charleville trois autres serventois de ce poète, copiés vers 1357, et il les imprime. Ce sont, comme toutes les pièces de ce genre, des imitations de chansons d'amour, dont le premier vers est conservé (en sorte que le vers II 1, *Onques tant n'ama Elainne*, n'indique pas que Brisebarre « n'était pas tout à fait aussi ignorant que le disent les *Regles de la seconde rethorique* »). Ils sont écrits avec simplicité et non sans une certaine grâce. I 30, *Quanques*, l. *Quanque* ; 39, l'éditeur lit *stens* et corrige *scient* (?) : il faut plutôt lire *scens* (*sens*) ; mettre un point après 43 et supprimer celui qui est mis après 44 ; 47, mettre les deux points après *vous* ; III 17, je corrigerais *ne* en *'e* plutôt qu'en *me*. —

En tête de ces pièces, M. S. a lu : *Brisebarre le Court a Douay l'an V*, et il appelle en conséquence le poète *Jean Brisebarre le Court*; mais il faudrait *de Douai*, et en outre *l'an V* ne se comprend pas; je suppose qu'il y a dans le ms. *les fist* (ou *le fist*, *la fist*) *a Douay*. *L'an V* peut désigner, comme le pense M. S., l'an 1355, bien que la désignation soit singulière (Brisebarre a dû composer vers 1330 le *Restor du paon*). — Quelques bribes en prose et en vers ont été copiées sur d'autres endroits des feuillets blancs du ms. qui contiennent les serventois; l'une d'elles, imprimée par M. S., parle de la bataille de Créci comme étant toute récente et a fourni à l'éditeur la date qu'il assigne à ces copies.

P. 225. Sv. Söderman, *Le* « Merle blanc » *et le* « Vilain petit canard ». M. S. rend très vraisemblable qu'Andersen a emprunté les données de son célèbre conte au *Merle blanc* d'Alfred de Musset.

P. 243. E. Staaff, *Quelques remarques sur le passage d'*eu *atone à* u *en français*. L'auteur de cette intéressante étude soutient que *eu* atone devient régulièrement *u* en français : *du*, *rhubarbe*, *enrhumer* (d'où *rhume* pour *rheume*), *bluet*, *fur* (dans la locution *à fur et à mesure*), *déluré*, *mulon*, *mutin*, *mûrier* (d'où *mûre*), *prudhomme*, *sur* (atone par sa fonction), *purée*. Il faut joindre à ces mots des formes en *u* qui ont existé à côté d'autres où *eu* a prévalu : *barrer*, *bluastre*, *burai*, *calfutrer*, *effiurer*, *émutir*, *murtrier* et *murtrir*, *munier*, *truage*, *valureux* (et de même *hureux*, *chalureux*, *chevalureux*, *pureux*). Si *eu* atone s'est maintenu dans ces mots et dans beaucoup d'autres où on ne trouve pas même de formes concurrentes en *u*, c'est sous l'influence des formes ou des mots apparentés qui présentaient *eu* tonique (*pleurer*, p. ex., à cause de *pleure*). En outre, *eu* devient *ou* plutôt que *u* devant une palatale (*dougié*, *fougère*, à côté de *deugié*, *feugère* et de *dugié*, *fugère*, plus rares). La théorie de M. Staaff est sans doute juste dans sa généralité, mais il ne l'a pas assez profondément creusée ni assez minutieusement contrôlée. Il admet pour *eu* atone trois sources : *e* (*i*) + *l* + cons., *eu* latino-grec, *ŏ ō ŭ* « toniques libres latins, devenus *eu* et perdant plus tard, pour une raison quelconque, leur accent. » Mais l'histoire de *ŏ* et celle de *ō* (*ŭ*) ne sont pas pareilles, et il aurait fallu les distinguer. Comment peut-on appliquer à *meunier munier* la définition ci-dessus? L'*ŏ* de molīnarium n'a jamais été tonique, et l'histoire de ce mot est bien plus compliquée. Parmi les mots qu'il cite, il en est (*truage*, *hureux*, *pureux*) où l'*u* provient non de *eu*, mais de *eŭ*. Il en est (*murtrir*) où la forme en *u* paraît la plus ancienne même à la tonique (a. fr. *murtre*; de même *hurte hurter* à côté de *heurte heurter*). Il en est dont l'étymologie est erronée (*purée*, voy. *Rom.*, IX, 337, et notez qu'on ne trouve pas au XVIe siècle de forme concurrente *peurée*). On a peine à croire que *rhume* pour *rheume* soit dû à *enrhumer*, quand on en rapproche *flume* pour l'anc. *fleume*, et aussi les formes bien connues *thume*, *apostume*, *apozume*. En général, l'auteur ne remonte pas au delà du XVIe siècle dans sa recherche des formes, tandis qu'il faudrait les suivre dans toutes leurs variations plus anciennes. Il faut savoir gré en revanche à M. S. d'avoir fait entrer dans ses recherches quelques noms de lieux : on en trouverait

certainement d'autres qui y rentreraient. L'auteur pourrait reprendre l'étude qu'il a esquissée et arriver peut-être à une solution tout à fait satisfaisante. — En appendice, il traite des mots où un *e* atone a été labialisé en *u* par une labiale voisine ; il veut que cet *e* ait d'abord passé par *eu* : gemellum *jemeau jeumeau jumeau*. Il aurait dû nous dire ce qu'il entend, phonétiquement, par *e* et *eu* : s'il veut dire que *jemeau* avec un *œ* ouvert (comme dans *je*) est devenu *jeumeau* avec un *œ* fermé (comme dans *jeu*), il est certainement dans l'erreur; s'il ne veut pas dire cela, je ne sais ce qu'il veut dire. Notons enfin que *fumier* ne remonte pas à fīmarium, mais au lat. vulg. fĕmarium, et qu'il est bien téméraire d'expliquer l'*e* de *premier* pour *primier* « par dissimilation ».

P. 255. P. A. Geijer, *François de Callières et ses critiques sur le langage de ses contemporains*. L'auteur extrait et classe ce que contient de plus intéressant l'ouvrage de François de Callières sur *les Mots à la mode* (1690).

P. 273. Ch. Joret, *Le papyrus et sa représentation sur les monuments de l'ancienne Égypte*. C'est le seul article du recueil qui soit complètement étranger aux études romanes.

P. 281. A. Lindström, dispensare, distornare. L'explication donnée par l'auteur du rapport de *despenser* à dispensare n'est pas tout à fait celle que je donnerais (voy. *Rom.*, XXV, 624) et ne me paraît suffisamment expliquer ni le sens du mot ni le changement d'*i* en *e* ; il me semble certain que le dispensare qui dans les Gloses de Reichenau a le sens de *dépenser* est bien le même mot qui a continué à vivre. — C'est sur l'évolution du sens de tornare en roman que porte la seconde notice, qui en rend clairement compte.

P. 289. A. Ahlström, *Sur l'origine du Chevalier au lion*. M. A. défend et développe, avec d'excellents arguments et des rapprochements judicieux, l'opinion que j'ai soutenue sur le vrai sujet du *Chevalier au lion*, à savoir que c'est une variante altérée du conte de la Femme-cygne, ou, en général, du mythe de l'union d'un mortel avec un être surhumain. Il explique, ainsi que moi, l'épisode de la fontaine comme étant venu se joindre à ce noyau primitif par suite de l'oubli du sens véritable du nom « dame de la fontaine ». Quant à l'épisode du lion, il croit qu'il provient d'une autre erreur : Ivain devait être *de Lion* (Léonnois), comme Guigemar; *sire de Lion*, mal compris, devint *sire* ou *chevalier au lion*, sur quoi on expliqua ce nom en donnant à Ivain un lion pour compagnon. Cela me paraît assez forcé, et je crois qu'il y a à l'introduction de cet épisode une autre explication. — M. A. pense que Chrétien a eu pour source un conte français ou anglo-normand en prose : c'est fort possible, et les vers 6814-6 l'indiquent, mais non pas les vers 33 ss., où il s'agit non d'Ivain, mais en général d'Arthur, dont le poète dit spirituellement qu'il est d'accord avec les Bretons en un point, c'est que *son nom* (sinon lui-même) vivra toujours. — En relevant à bon droit ce qui sépare absolument de notre roman le conte de la *Matrone d'Éphèse*, l'auteur n'aurait pas dû citer, comme les plus connus et les plus essentiels, des traits

qui ne sont ni dans Phèdre ni dans Pétrone et n'appartiennent qu'aux rédactions médiévales contenues dans le roman des *Sept Sages*. — Au v. 416 de *Lanval*, c'est avec toute raison que M. Tobler a traduit *s'afolast* par « se fit du mal » et non « devint fou ».

P. 305. F. Wulff, *Eliduc*. Nombreuses propositions de corrections, qui devront être considérées avec soin pour une édition nouvelle, et dont plusieurs ont pour but, conformément à l'idée que M. W. s'est faite de l'esprit de ce beau poème, de présenter la conduite du héros comme plus loyale et plus innocente qu'elle ne le paraît au premier abord.

P. 315. G. Sundstedt, *Sur le cas fondamental de la déclinaison romane*. Dans cette étude parfaitement conduite, l'auteur étudie la provenance de la forme unique du nom roman (accusatif du gallo-roman) d'après la phonétique des idiomes romans qui distinguent *ŏ* de *ŭ* (et *ĕ* de *ĭ*). Il arrive à cette conclusion, à la suite d'exemples qui ne présentent pas une exception : « Le sarde, le roumain et quelques dialectes de l'Italie méridionale ont des lois phonétiques qui empêchent absolument de ramener les formes nominales à l'ablatif latin. Au contraire, ces lois sont tout à fait en harmonie avec la théorie de l'accusatif. » Le fait, à vrai dire, était acquis à la science, mais la démonstration nouvelle et rigoureuse qu'en donne l'auteur n'en est pas moins fort précieuse et fait grand honneur à sa sagacité.

P. 335. C. Appel, *Das Sonett Guido Cavalcanti's* « I' vegno 'l giorno a te infinite volte ». L'auteur cherche très ingénieusement à montrer, en changeant au v. 8 (avec 2 mss.) *avei* en *avea*, que c'est Béatrice, et non lui-même, que Guido fait parler dans ce sonnet et qui reproche à Dante la vie indigne de lui qu'il mène. Il est certain que tout est plus clair dans cette hypothèse, mais elle n'est pas sans soulever quelques difficultés. Il semble, en outre, que dans la *Vita Nuova* le poète aurait fait mention de cette pièce, qui, si elle est vraiment ce que croit M. Appel, aurait dû faire sur lui une profonde impression.

P. 337. G. Rydberg, Víginti, tríginta, ou vigínti, trigínta? Contrairement à la plupart des romanistes, qui rattachent les formes romanes à víginti, tríginta, et à M. d'Ovidio, qui les explique par vĭnti, trĭnta, originairement prononciations proclitiques pour vĭgínti, trĭgínta, plus tard généralisées, M. R. se rattache à l'opinion de Schwan, lequel propose vẹnti, trẹnta, qui seraient issus de vigínti, trigínta, par la transformation de *g* en spirante, *j*, plus tard disparue, et par la réduction subséquente de la connexion *ié* en *é*. M. R. développe et appuie cette thèse : *vĭgínti*, *trĭgínta* sont devenus vĭjĭnti, trĭjĭnta, puis vijẹnti, trijẹnta et enfin vẹnti, trẹnta. La chute d'un *i* long en syllabe initiale est difficile à comprendre, et M. R. ne la rend pas plus vraisemblable en en rapprochant facentem < facientem, qui est probablement un fait d'analogie, ou parétem < parietem, où l'*i* est bref et non en syllabe initiale. Il aurait trouvé un point d'appui plus plausible dans quetum < quietum, mais ici encore

l'*i*, s'il est en syllabe initiale, est bref (à plus forte raison le sort de dĭurnum ne prouve-t-il rien). Faut-il admettre des formes intermédiaires vjenti, trjenta? Elles seraient assez extraordinaires. — Quoi qu'il en soit, M. R. s'attache à montrer que toutes les formes romanes se rattachent à *vẹnti*, *trẹnta*. Le sarde seul proviendrait directement de vigĭnti, trigĭnta, « dont les formes sardes *vinti*, *trinta* sont des reflets parfaitement réguliers ». Ici donc encore, et indépendamment, il faut admettre la chute d'un *i* en syllabe initiale? L'esp. *véinte*, *tréinta* résiste aux explications de M. R., qui le rattache à « *vigénti*, *trigénta*, formes qui se sont plus tard modifiées en *viénti*, *triénta* ». Le gallo-roman, le ladin et l'italien (on sait que le roumain fait défaut) se plient bien au type *vẹnti*, *trẹnta*. — Le mémoire de M. R. n'emporte pas une conviction absolue; il aurait besoin d'être revu, éclairci, complété (et débarrassé des fautes d'impression qui en rendent plus pénible l'intelligence déjà malaisée), mais il semble que l'auteur soit dans la bonne voie. Il annonce d'ailleurs l'intention de revenir à cette question difficile, et de traiter aussi de quadraginta, etc.

P. 353. G. Lévy, *Une correspondante de Bussy-Rabutin*. Étude littéraire sur la correspondance de Bussy avec Mme de Scudéry.

P. 369. G. Raynaud, *Eustache Deschamps et Bertrand du Guesclin*. M. R. relève dans les œuvres d'E. Deschamps les nombreux passages où il glorifie le connétable et dont quelques-uns sont précieux pour sa biographie, et imprime une ballade inédite sur la mort de Bertrand, qui se trouve dans un ms. au milieu d'autres pièces d'Eustache, mais dont la facture et le style ne me semblent pas porter sa marque.

P. 377. E. Picot, *Une conjecture sur le poète italien Amomo*. M. P. conjecture que sous le nom d'*Amomo*, placé en tête d'un recueil de *Rime toscane* publié à Paris en 1535 et récemment étudié par M. Flamini, se cache l'humaniste connu Jean de Maumont, sur lequel il donne, à ce propos, d'intéressants renseignements.

On voit quel est l'intérêt solide et varié de ce volume, tout à fait digne de celui à qui il a été offert. Je terminerai par une remarque. Sur les 31 articles qu'il contient, 22 concernent la langue ou la littérature française ancienne ou moderne, et sur ces 22 articles 15 sont écrits par des étrangers; dans le nombre, 14 sont dus à des Suédois ou Finlandais. Tous sont écrits dans le français le plus correct et le plus aisé, et plusieurs d'entre eux sont consacrés à l'étude des finesses les plus délicates de notre langue moderne. Qu'il me soit permis de dire que cette constatation est bien faite pour nous réjouir, en même temps qu'elle doit être pour nous la source d'une émulation féconde.

G. P.

**Études d'histoire du moyen âge** dédiées à Gabriel MONOD. Paris, Cerf et Alcan, novembre 1896, gr. 8°, XIV-463 p.

Ce beau volume, offert à M. Gabriel Monod par 150 de ses anciens élèves à l'occasion de son élection comme président de la section historique et philologique de l'École pratique des hautes Études, contient 31 mémoires; tous font honneur au savoir et à la méthode des disciples qui les ont offerts en hommage au maître envers lequel ils se sentent si justement reconnaissants. La plupart concernent l'histoire proprement dite, la diplomatique ou l'archéologie et sortent de notre domaine : il en est quelques-uns qui touchent plus ou moins directement à l'histoire littéraire, et dont nous dirons un mot à nos lecteurs.

P. 201-220. F. Lot, *L'élément historique de* Garin le Lorrain. M. Lot a réussi à identifier un assez grand nombre des personnages secondaires, des « comparses » du poème (quant aux acteurs principaux, il n'a pu émettre une conjecture, d'ailleurs intéressante, que sur Bernard de Naisil; notons qu'il rend à peu près certaine l'identification, faite par P. Paris, de *Naisil* avec Naix près de Ligni, dans la Meuse). De ces personnages, plusieurs, et ce sont les plus sûrement identifiés, appartiennent à la seconde moitié ou même au dernier tiers du XII^e^ siècle : le poème, au moins dans la rédaction où il nous est parvenu, n'est donc pas plus ancien que la fin de ce siècle. Mais ici se pose une question que l'auteur n'a pas abordée et qui dépassait d'ailleurs visiblement les limites qu'il a données à sa recherche : jusqu'à quel point possédons-nous cette rédaction elle-même et dans quel rapport est-elle avec une rédaction antérieure dont rien ne prouve, il est vrai, l'existence (toutefois M. L. se débarrasse trop facilement de l'indice fourni par la mention de Garin et Bégon dans Turpin), mais qui peut fort bien avoir existé? Depuis que MM. Bonnardot et Vietor ont établi une classification des manuscrits, non seulement de *Garin*, mais de la geste tout entière, on reconnaît qu'il faudrait absolument une édition fondée sur cette classification pour nous permettre de résoudre bien des questions d'ensemble et de détail (ainsi plusieurs des noms étudiés par M. L. varient dans les manuscrits ou ne se trouvent pas dans tous). Les recherches savantes et bien menées de l'auteur n'en sont pas moins fort précieuses. — Il n'a pas plus que ses prédécesseurs trouvé au poème un fonds historique, et il serait porté à croire qu'il n'en a pas s'il n'éprouvait « une intime répugnance à admettre que ce beau poème, si vivant d'allure et de couleur si archaïque, soit fabriqué de toutes pièces ». Il pense donc que « le fonds historique, si tant est qu'il existe, n'est sans doute qu'une querelle locale entre personnages trop insignifiants pour que l'histoire nous ait conservé leurs noms..... Au reste, historique ou non dans sa première origine, le poème gardera toujours une valeur historique réelle, car nul autre ne nous donne un tableau plus frappant des passions et des mœurs féodales. » Qu'il me soit permis de rappeler que j'ai exprimé ici

même, il y a dix ans, des opinions très semblables : « Les *Lorrains* ressemblent de fort près à *Raoul de Cambrai* ; seulement nous connaissons exactement le noyau historique de ce dernier poème, tandis que le premier n'en a pas et est sorti de l'invention d'un poète désireux de plaire au public féodal, ou en a un que nous ne pouvons pas retrouver (*Rom.*, XV, 582) ». — Le mémoire de M. Lot est semé de remarques intéressantes et d'idées dignes d'attention : je noterai particulièrement ce qu'il dit sur l'exactitude, souvent remarquée, de la géographie et même de la topographie du poème (ici encore d'ailleurs une édition critique la ferait mieux apprécier) : « Oserai-je dire que cette circonstance, loin de témoigner en faveur de l'antiquité de la chanson, lui est défavorable ? Si le fonds remontait à une époque reculée, la géographie aurait forcément subi de graves altérations par la suite du temps. » Elle serait loin surtout, suivant toute vraisemblance, d'être aussi précise, aussi détaillée, et, dans la grande majorité des cas, aussi claire pour nous.

P. 253-260. Ch. Bémont, *Hugues de Clers et le « De senescalcia Francie »*. M. Bémont défend par des raisons qui semblent solides l'authenticité de cet écrit du XII^e^ siècle, attaqué sans motifs suffisants par Mabille. La question n'est pas sans quelque intérêt pour l'histoire de l'épopée française (voy. *Rom.*, XIX, 383, n. 1).

P. 285-306. A. Lefranc, *Le Traité des reliques de Guibert de Nogent et les commencements de la critique historique au moyen âge*. Étude intéressante sur cet écrit si curieux, qui jette du jour sur l'histoire de l'hagiographie fabuleuse du moyen âge.

P. 307-316. A. Molinier, *Les Grandes Chroniques de France au XIII^e^ siècle*. Après avoir exposé les résultats acquis par M. H. Brosien au sujet des rédactions successives de la grande compilation en langue vulgaire de Saint-Denis et de la part qu'il convient de faire au moine Primat dans l'historiographie du XIII^e^ siecle, M. Molinier ajoute de son chef de fort importantes remarques. Il suppose, avec vraisemblance, que Primat est mort peu après 1277, année à laquelle paraît s'être arrêtée son œuvre historique ; il rend également très probable que l'original du célèbre manuscrit de Sainte-Geneviève où Primat est mentionné, et le ms. lui-même avant sa mutilation, contenait, après les *Chroniques* en français, un texte latin des *Enseignements de saint Louis* ; enfin, reprenant une remarque de P. Paris, trop négligée par ceux qui l'ont suivi, il montre qu'il y a bien eu, comme le pensait ce savant après Sainte-Palaye, une rédaction des *Chroniques* s'arrêtant à la mort de Philippe II et rédigée à Saint-Denis en 1274. Voici la conclusion de son mémoire, qui nous paraît tout à fait justifiée : « La partie des *Grandes Chroniques* allant jusqu'à la mort de Philippe-Auguste date du règne de Philippe III ; elle a été rédigée par le moine Primat, sous les auspices du célèbre Mathieu de Vendôme, et rien n'empêche d'admettre la date de 1274 donnée comme celle de l'achèvement du recueil. Enfin, le manuscrit de Sainte-Geneviève représente l'exemplaire original offert au roi lui-même par le grand abbé. »

P. 343-350. E. Berger, *Requête adressée au roi de France par un vétéran des*

*armées de saint Louis et de Charles d'Anjou.* Cette requête adressée à Philippe III par Pierre Pillart, du Mesnil Saint-Denis (Oise), vieux chevalier molesté par les officiers de justice du bailliage de Senlis, et précédée d'un exposé de son affaire, est fort curieuse au point de vue de l'histoire; elle est également intéressante pour la philologie, étant écrite avec une familiarité et une négligence graphique qu'on ne trouve guère dans les manuscrits ordinaires. P. 347, l. 5-6, je lirais : *si le quenoit, biau m'est*; l. 21 mettre un point et fermer les guillemets après *ou droit*; l. 25 *il enn envaie*; l. 27 *qu'i l'envoit*; l. 32 virgule après *riens*; l. 34 deux points et guillemets avant *mès*; l. 42 *qu'il ne scroit*; l. 43 *Li chevalier* (au lieu de *I*); p. 348, l. 2 *puis que*; l. 15 *s'i vous plet*; l. 22 *qu'i viengne*; l. 31 *en quareiz* (= en croirez); l. 37 *qu'i*; p. 349, l. 4 *en l'ale* (et non *alé*) *que enn ala*; il ne manque rien à l'avant-dernière ligne : *feissez* est, comme d'habitude, pour *feïssent* : *et feïssent ceus qui me lvent leur pouer* (et non *power*) *de moi nuire.* L'exposé de l'affaire est rédigé d'une façon très elliptique et souvent obscure; ce petit texte mériterait un commentaire attentif.

P. 361-372. H. Pirenne, *Les sources de la « Chronique de Flandres » jusqu'en 1342.* Dans cet excellent travail, M. Pirenne fait l'analyse critique de l'ouvrage (publié, mais sous sa forme la moins étendue, par Sauvage et Kervyn de Lettenhove) connu sous le nom de *Chronique de Flandres.* Il montre que ce n'est qu'une compilation, rédigée au XIVe siècle dans l'Artois ou dans la Flandre française, où sont mis bout à bout et abrégés d'ordinaire avec une grande maladresse des ouvrages français antérieurs, à savoir : 1° la traduction de la *Genealogia comitum Flandriæ*; 2° la chronique de l'Anonyme de Béthune; 3° les *Récits du ménestrel de Reims*; 4° la source principale de la *Chronographia regum Francorum* publiée en partie par M. Moranvillé; 5° une chronique française, que paraissent avoir aussi utilisée les *Grandes Chroniques de France.* Tous ces ouvrages sont français et non flamands; la *Chronique de Flandres* ne mérite ni son titre ni la célébrité dont elle a longtemps joui, et, sauf quelques additions insignifiantes, ne présente en somme d'intérêt que par les variantes qu'on y trouverait peut-être (surtout dans la rédaction encore presque entièrement inédite) pour les divers textes qu'elle a utilisés.

P. 415-444. C. Couderc, *Le manuel d'histoire de Philippe de Valois.* M. Couderc montre qu'une chronique universelle, dont MM. Guigniaut et de Wailly ont publié des extraits d'après quatre manuscrits et qu'il a pu reconnaître dans vingt-six au moins, a été rédigée pour l'usage personnel de Philippe de Valois, une première fois en 1326-28, et une deuxième fois, avec des additions, vers 1330 (on a des manuscrits des deux rédactions), et qu'elle a sans doute pour auteur un moine de Saint-Denis. Tous les détails de cette démonstration sont d'un réel intérêt et font autant d'honneur à la science de l'auteur qu'à sa perspicacité; mais nous ne saurions les indiquer ici. Le mémoire se termine par une liste des manuscrits qui contiennent l'une ou l'autre rédaction.

G. P.

**Zwei altfranzœsische Bruchstücke des Floovant**... Von Paul GEHRT. Erlangen, Junge, 1896, in-8, 29 p. (dissertation de docteur de Fribourg-en-Brisgau).

On a trouvé à la Bibliothèque universitaire de Fribourg-en-Brisgau, dans la couverture d'un livre provenant de l'abbaye de Tennebach, deux doubles feuillets de parchemin, qu'on a pu en détacher non sans peine ni pour eux sans dommage, et qui formaient les doubles feuillets 1 et 2 ( ou 2 et 3) d'un cahier de 4 doubles feuillets (il manque donc entre eux soit un, soit deux doubles feuillets pareils, c'est-à-dire, chaque page écrite sur une seule colonne contenant 24 vers, 96 ou 192 vers). L'écriture est du XIVe siècle, très négligée et mauvaise. M. Baist y a reconnu des fragments de *Floovant* et en a recommandé à M. P. Gehrt, son élève, la publication et l'étude. Celui-ci s'est acquitté très consciencieusement de sa tâche, et sa dissertation de docteur, qui contient les fragments de son commentaire, offre un intérêt particulier.

Les 192 vers de nos feuillets sont dans un rapport assez compliqué avec le seul manuscrit de *Floovant* (M, Montpellier) qu'on connût jusqu'ici et qu'a reproduit l'édition de Guessard et Michelant. Dans ce manuscrit, de fort petite taille comme celui de Fribourg, le 2e cahier manque : il devait contenir environ comme le premier 432 vers (27 vers à la page). Les pages 1, 2, 3, 4 du fragment de Tennebach (T), comprenant 96 vers, se trouvent dans la lacune de M; puis s'ouvre dans ce fragment la lacune ou de 96 ou de 192 vers indiquée plus haut, qui contenait la fin de la partie manquante dans M et les 4 premiers vers (434-437) du troisième cahier de M (aujourd'hui devenu le second). Il en résulte que T comble dans sa première moitié une partie de la lacune de M et dans la seconde correspond au texte de M pour les vers 438-505. Voyons d'abord dans quelle relation se trouvent les deux textes pour cette partie commune.

L'un et l'autre ont un caractère fortement dialectal (lorrain), qui montre qu'ils ont été écrits dans les environs de Metz. Mais tout voisins qu'ils soient et par la graphie et par l'aspect, ils sont assez éloignés pour le fond. Chacun d'eux a des vers en plus et en moins, et ils présentent de très nombreuses variantes. M. Gehrt les a comparés, et a conclu en général à la supériorité de M; T offre en effet un texte visiblement postérieur, ce qui se marque déjà par le fait que le nom de *Floovant* y est partout devenu *Flovant* (il n'y a aucun lieu de douter que la forme trisyllabique soit la plus ancienne[1]). Mais en plus d'un cas la leçon de T est préférable, et plusieurs de ses additions, notamment, doivent appartenir à l'original. Voici quelques remarques

1. Le scribe de T a dû faire lui-même le changement; au moins la forme *Floovant* qu'il a laissée, contre la mesure, au v. 192, semble indiquer qu'elle était dans son original.

de détail sur cette partie du texte[1]. V. 99, mettez *vasal*[2] entre deux virgules. — 101 *justicier*. — 103 *Par Mahomet mon deu*. — 108 *asa(s)ier*. — 125 *ast(r)es*; *de ceu*, corr. *de ci* ou *de ça* (cf. M 451). — 129 pour *fius mauvais* je lirais *fins mauvais* (M. G. propose *fui*, qui ne convient pas); cette locution est connue (au reste la leçon de M 455, *mauvais hons*, est meilleure et doit être rétablie M 465, au lieu de *mauvais rois* et du *Flovant* de T). — Au v. 145 M. G. propose de changer *Flovans* en *Richiers*, mais cela ne rétablirait pas le contexte évidemment altéré : un seul et même discours de Richer ne peut être deux fois annoncé par la mention *dist* ou *ce dist Richiers*, et Floovant ne peut appeler Richer « sire ». La leçon de M est ici beaucoup plus claire. — 146 *n'i*. — 150 l. *ont* pour *est* avec M. — 165 [*Franc*]. — 172 et 174 [*pour*]*es* et non [*paur*]*es*. — 172 *la* pour *de* est une faute d'impression, comme le montre la photographie jointe, pour cette dernière page et la première, à l'édition. — 176 [*Que mais n'*] *i ont*. — Au v. 175 il faudrait marquer le commencement d'une laisse. — 180 *sodoiers*. — 181 [*Dont i*]*l orent*. — 182 virgule après *adobez*. — 185 virgule après *abanoieir* et 186 [*Fille*] et non [*Flore*], ce qui rétablit le sens de tout le passage, incompréhensible dans l'édition. — 187 [*S'an m*]*enait*, et point et virgule à la fin du vers. — 188 *achauellee* entre deux virgules. — 189 Peut-être pourrait-on lire : [*Antre as*]. .III. et 190 [*Et Flovanz*]. — 192, pourquoi ajouter un *t* à *ostei* (= *ostel*) du ms. ? De ce qu'il se trouve à tort au v. 183 il ne s'ensuit pas qu'il faille l'écrire quand le copiste ne l'a pas mis.

La première moitié du fragment de Tennebach est naturellement plus intéressante. Elle nous a conservé un morceau d'une partie du poème qui n'est que d'assez loin représentée par les versions étrangères. On y voit Florete, fille du roi Flore d'Aussai, présenter Floovant et Richer à son père en lui apprenant (ce que raconte le poème plus haut) comment ils l'ont délivrée de ravisseurs sarrasins[3]. Le roi les accueille fort bien et demande à Floovant son nom.

« Sires », ce dist Flovans[4], « aparmain lo savroiz :
Nez sox de Monloon, fis un riche borjois,
Si ai a non Flovant[5], mes parains est li rois ;
Anci me mist a non por un fil qu'il avoit.
— Amins, » ce dist li rois, « par ma foi bien lo croy.
Li rois de Monloon est molt prous et cortois ;
De sa mollier la belle ait .IIII. fis li rois[6] :

1. M. G. conserve d'ordinaire les *u* et *v*, *i* et *j* du ms. (*uasal*, etc.); cependant il imprime *avenant*, *Flovant*, etc.

2. L'éditeur ne sépare pas les mots réunis à tort (*parestes*, *aplanteit*, *javeriez*, etc.); cela n'est pas conséquent avec l'emploi de la ponctuation et des apostrophes.

3. Il faut un point après le v. 1 et une virgule après 2. Après 4 il manque des vers où était racontée l'intervention de Richer.

4. L'original portait, comme ailleurs : *dist Floovanz*. Le changement était facile.

5. Pour *S'ai a non Floovanz*.

6. Comme le remarque M. G., les quatre fils de Cloovis, mentionnés également au v. 16 de M, ne sont plus que trois à la fin du poème, ce qui indique peut-être que cette fin n'est pas primitive.

Li annez est Flovans [1]; jel [2] vi jai une fois
Es puis de Monloon; bel anfan i avoit. »

Floovant demande ensuite à Florete de lui donner, comme elle l'a promis, des armes pour adouber Richer. La pucelle se rend dans une chambre soigneusement fermée, où elle prend dans un *escrin* un haubert et un heaume, mais surtout une épée qui n'a pas sa pareille. Cette épée, qui semble, d'après ce qui précède, destinée à Richer, c'est à Floovant que Florete la donne, et celui-ci la reçoit de grand cœur :

Quant il l'ot an sa main, do [3] feure l'ait jetee :
As letres que il vit sot il bien de l'apee
Que ç'astoit la millor qui onques fut fondee.
Por la joie qu'il ot l'ait « Joouse » clamee;
Ja ne la donest il por tout l'or d'Aquilee.
Depuis l'ot Charlemagne li gantis anpereires :
Prise an fut Honguerie et Palerne aquitee [4]
Et Calabre et Sosille et Pulle la lowee,
Saissoigne et Lombardie et Espaigne la lee [5],
Et trestote la terre jusc'a la meir betee.
Flovant ci tint [6] lo branc que durement et chier.
Ou fuerre le ranbat, si lo rueve astoier [7]...

Ici s'arrête le fragment. Il s'agit donc de Joyeuse, la célèbre épée qui fut plus tard celle de Charlemagne et de Guillaume d'Orange. M. Gehrt en a recherché avec érudition l'histoire poétique, où il reste d'ailleurs plus d'une obscurité et d'une contradiction. Il n'est guère probable que la façon dont est racontée ici la première partie de cette histoire soit primitive. Joyeuse doit avoir été connue d'abord uniquement comme l'épée de Charlemagne, et c'est par tendance cyclique qu'on en a fait celle de Floovant ou de son père Clovis. L'origine de Joyeuse et la façon dont elle était venue aux mains de Florete sont ici assez bizarrement racontées (v. 65 ss.) :

Ysares la forgait qui fut vraie porf...
Les non[s] nostre signor ot acriz [8] en l'apee.
Quant elle l'ait forgiee, si fut aperme[n]tee :
Sor l'anclune ferit de grande randonee,

---

1. Pour *L'ainznez est Floovanz*.
2. M. G. veut corriger *je lo*, ce qui n'aurait d'autre effet que de rendre le vers trop long en effaçant un archaïsme.
3. Ms. éd. *de*.
4. Correction de M. G. pour *et quitee*.
5. On ne lit dans le ms. que ... *ne et Lombardie et... la laiee*; M. G. restitue par erreur [*Et Sais*]*ne* et ne remplit pas le dernier blanc.
6. Pour *Floovanz tint*.
7. Le ms., d'après M. G., porte... *fuerre... lanbat si lor... te astroier*. Je doute que les blancs soient si étendus entre *fuerre* et *lanbat* et *lor* et *te*. Si l'éditeur ne marquait pas un blanc avant *lanbat* on n'aurait pas besoin de changer ce mot, et on lirait *Enz ou fuerre l'anbat*.
8. Ms. éd. *acrite*.

Que tote la trancha de ci an l'antiree [1] :
S(i)e bien ne la tenist, perdue aüt l'apee.
Uns leires li anblay, a un roi l'ait portee;
Grant avor l'achita quant li ot aportee :
Mil mars de fin argant fut l'apee achitee.
Puis ot cis am[i]ras la puceile [2] afiee,
Par devant son linage et plevie et juree,
Que la prandroit a fame, anci l'ot creantee,
Et par non de mollier li comandait l'apee.
Mais entre ceu fut mors, c'est veriteit provee :
Si anemin l'ocistrent, qui niant ne l'amerent [3],
... iert .r...per une matinee.
Molt bien gardait par foi la pucele l'apee [4] :
Onc ne la volt doner a paran ne a freire;
Mais par non d'amisté fut a Flovant donee [5].

Cette histoire présente une particularité curieuse, c'est que l'épée semble être l'œuvre d'une « forgeronne », appelée *Ysares*, et non, comme d'habitude, d'un forgeron. Dans la version scandinave de *Floovant* on trouve à la place d'Ysares un forgeron appelé *Josez*, *Josep*, ou simplement « un nain »; suivant *Mainet* Joyeuse avait été forgée par *Isaac*. D'après M. Gehrt, *Isaac* et *Josés* ne seraient que des altérations d'*Ysares* : on aurait substitué ces noms masculins à un nom de femme, qui semblait extraordinaire en pareille matière. On peut comparer le passage de *Doon de Maience* (v. 6910 ss.) où la mère de Galan, qui est une fée, éprouve l'épée qu'a forgée un apprenti de son fils en la posant sur un *andier*, que l'épée coupe en deux pendant la nuit. Mais il est bien possible que tout ce passage soit altéré dans T et que la vraie leçon soit *Isaac* et non *Ysares*; le nom en tout cas, avec son *s* finale, est singulier comme nom de femme [6].

On voit que les fragments de Fribourg offrent un réel intérêt pour ceux qui étudient notre vieille poésie épique. M. Gehrt a très bien mis cet intérêt en

1. Ce mot m'est inconnu : je lirais volontiers *de ci an la terree* : « l'épée s'enfonça jusqu'en terre », ce qui concorde bien avec le vers suivant : « Si elle ne l'avait bien tenue, elle aurait perdu l'épée. » M. G. voit là, je ne comprends pas comment, une allusion à Co.rtaine (*l.* Courtain), l'épée d'Oger, qui fut brisée lors de l'épreuve; il n'y a ici rien de pareil.

2. Cette « pucele » est naturellement Florete elle-même; c'est à tort que M. G. (p. 6) traduit par *ein Mädchen*; ailleurs (p. 20) il paraît avoir bien saisi le sens de ce vers. Mais cette histoire n'est pas si *romantisch* et *wunderlich* qu'il le dit. On la retrouve à peu près ailleurs.

3. Ce vers, altéré et défectueux dans le ms., doit être ainsi restitué.

4. M. G. a restitué un peu autrement ce vers défiguré dans le manuscrit.

5. Pour *fut Floovant donee*.

6. Le vers où ce nom figure est malheureusement tronqué et peu intelligible. M. G. le complète en lisant *porfee*, qu'il traduit (p. 6) par *Prophetin*. Mais on ne connait que *profete*, qui assone en *é* et non en *é*. L'original disait peut-être simplement qu'Isaac — comme Galan dans *Doon de Maience* — était fils d'une fée. Le copiste aura pu ne pas comprendre son texte et faire d'*Ysares* une femme, ce qui aurait amené *elle* pour *l* au v. 67. — Ou faut-il lire : *ki out vraie pensee?*

lumière, et il présente sur plus d'un point des remarques qui attestent de la lecture et de la réflexion [1]. On serait tenté d'espérer que d'autres volumes provenant de l'abbaye de Tennebach livreront de nouveaux fragments du ms. de *Floovant*; mais les recherches qu'on a faites dans ce sens n'ont pas donné de résultat, et pourtant les livres de cette provenance ne sont pas rares dans la bibliothèque de l'université de Fribourg.

G. P.

**Il trattato** *De vulgari eloquentia*, per cura di Pio RAJNA. Firenze, Successori Le Monnier, 1896. Gr. in-8, CCXV-206 p.

The history of this publication, of which a brief notice has already appeared in *Romania* [2], is furnished by Prof. Pio Rajna in his preface. Soon after the foundation of the Italian Dante Society in 1888, it was resolved that the resources of the Society should be devoted in the first place to the preparation of critical editions of the several works of Dante. Prof. Rajna undertook to be responsible for one of the works, and to him, at his own request, was assigned the *De vulgari eloquentia*, an edition of which he had projected on his own account some years before. The present volume, therefore, appears under the auspices of the Italian Dante Society, of which it is « la prima mancia ».

It is a remarkable proof of the enduring interest in every thing relating to Dante, that Prof. Rajna should have been content to expend the labour of years, represented here by more than four hundred closely printed pages, upon one of the least known, and the shortest (excepting always the highly suspicious *Quaestio de aqua et terra*), of the great Florentine's writings.

Prof. Rajna's book is divided into two parts; the first consists of an introduction, comprising the description of the mss. and of the various printed editions, translations, &c., together with an essay on the orthography of the mediaeval Latin of Dante's day; the second part comprises the text, accompanied by an apparatus criticus and notes. The notes, we are disappointed to

---

1. A propos du nom de *Fernagu* donné à un païen, M. G. se demande si le *Ferracutus* de Turpin est emprunté à *Floovant*, ou si tous deux ont une source plus ancienne. Les deux personnages n'ayant que le nom de commun, la question ne se pose pas ainsi. *Fernagu* était un de ces noms de Sarrasins qui passaient d'un poème à l'autre, comme *Galafre*, *Corsuble*, etc. Dire où il s'est produit d'abord est impossible. Mais l'auteur a tort de révoquer en doute l'existence d'un poème sur le combat de Fernagu et de Roland, qui a servi de base au récit de Turpin (lequel a altéré sciemment le nom du païen en *Ferracutus*) : en dehors des allusions d'*Otinel* et des *Deus Bordeors*, on trouve Fernagu mentionné dans *Erec* (v. 5779), dans *Oger* (v. 11349), dans le *Couronnement Renart* (v. 1148), toujours sous la forme *Fernagu*, qui ne peut venir de Turpin, et qui était si populaire que Mousket et David Aubert l'ont conservée même en traduisant Turpin (*Hist. poét. de Charl.*, p. 266).

2. XXV, 634.

find, are purely critical. However, in his preface Prof. Rajna promises another volume, an *edizione illustrativa* as he calls it, which is to supply us with explanatory notes and commentary, and a new Italian version, besides full indices. We hope this supplementary volume will follow at no distant date, and that the project of including a translation will be carried out; a faithful rendering of the treatise has long been needed, and the many changes introduced into the text by Prof. Rajna, the majority of which we are confident will be accepted as final, render the necessity for a new one more imperative than ever.

Only three mss. of the *De vulgari eloquentia* are known to be in existence; there was at one time supposed to be a fourth in the Ashburnham collection, but this fiction was disposed of some years ago by Prof. Paul Meyer, the error having arisen apparently through a confusion of this with another of Dante's Latin works, viz. the *De Monarchia*. Of these three mss., one (indicated by Prof. Rajna as *G*) is in the town-library at Grenoble; the second (*T*) is at Milan in the library of the Marchese Trivulzio; the third (*V*) is in the Vatican library at Rome. *V*, which was executed, probably at Rome, in the early years of the sixteenth century, for Cardinal Bembo, in whose handwriting are many of the marginal notes, is practically of no independent value, being, if not an actual copy of *T*, at any rate derived from it. Prof. Rajna, therefore, while giving in an appendix a comparative table of the divergences of *V* from *T*, has made no special use of the former for the purposes of his text[1].

*G*, which has recently been reproduced in phototype by MM. Maignien and Prompt, was executed probably in the north of Italy at the end of the fourteenth or beginning of the fifteenth century. This ms. formed the base of Corbinelli's edition of 1577, the *editio princeps* of the Latin text, and many of the illustrative and critical glosses on the margins of it are undoubtedly due to Corbinelli, as Prof. Rajna has satisfactorily proved.

*T* appears to have been executed in Italy in the same district as *G* (the valley of the Po), and is a little earlier than it in date, belonging almost certainly to the latter half of the fourteenth century. A special interest attaches to this ms. also, for it was at one time in the possession of Giovan Giorgio Trissino, and was the original from which he made his Italian version of Dante's treatise, the form in which the latter was printed for the first time in 1529. A large number of the corrections in this ms., both on the margins and in the text itself, are in the handwriting of Trissino, who evidently studied it with the greatest care.

Upon his collations of these two mss., *G* and *T*, Prof. Rajna has based his text, availing himself at the same time of such assistance as was to be derived from Trissino's translation and from the various printed editions.

---

1. The chief value of *V* consists in the fact that it occasionally gives the clue to the primitive reading of *T*, where this has been subsequently obscured or altered.

Of the latter there have been about a dozen, the best known being those of Torri, Fraticelli, and Giuliani; the most recent is that included in the Oxford edition of the complete works of Dante, published some two years ago, under the editorship of Dr Moore. Of each of these editions Prof. Rajna gives a more or less detailed account, and he has recorded in his notes the principal differences of reading which occur in them; so that now we are in possession of a fairly complete history of the text of the *De vulgari eloquentia* for the last five hundred years, that is to say, from the end of the fourteenth century down to the present day.

In the course of his examination of Trissino's Italian version, Prof. Rajna has brought to light a curious bibliographical fact in connexion with the date of its publication. The book, which was printed at Vicenza, is dated, in the colophon, January, 1529 (« MDXXIX. *Del Mese di Genaro* »), and it is dedicated to the Cardinal Ippolito de' Medici. Now the elevation of Ippolito to the cardinalate, which was somewhat sudden, took place on the tenth of that same month of that same year. How then, if the date be correct, could the book, which was printed at a place several days journey from Rome, contain a dedication to a cardinal, who had only been created such a short time before — the dedication being printed, not on a separate leaflet, which might have been inserted at any time, but on the first leaf of the first *quaderno*, thus forming an integral part of the book? At first Prof. Rajna thought the explanation might be that the book was dated according to the Venetian style, which would correspond to January, 1530. But, on a close inspection of the book itself, he found, from certain differences of type and paper, which were unmistakeable in each of the copies he examined, that the leaves at the beginning of the book, where the dedication occurs, were printed later than the rest, the originals having apparently been cancelled in order to admit of the substitution of others containing the dedication to the cardinal in due form [1].

As regards his constitution of the text, Prof. Rajna has had at his disposal no materials which were not equally at the disposal of his predecessors, from Torri downwards, no fresh mss. having been brought to light since the

1. Through the kindness of Dr Richard Garnett and Mr A. W. Pollard of the British Museum I am able to state that in each of the three copies of Trissino's version in the Museum library a peculiarity exists similar to that mentioned above. Mr Pollard says : « In all three copies the first and eighth leaf of the first gathering are printed on different paper from the other six leaves. The water-lines on ff. 1 and 8 run horizontally, those on ff. 2-7 perpendicularly, and the difference of folding, in the case of an uncut copy, would very likely produce a difference of size in the leaves. All our copies are cut. » He adds : « It is important to note that it is not ff. 1 and 8 which are exceptional, but ff. 2-7. The paper for the whole of the book, with the exception of ff. 2-7, is folded as for quarto, with the water-lines horizontal. » His own opinion is that ff. 2-7 were printed first on small folio paper, and f. 8 was set up, but left standing, to be printed off with the title-page and dedication. Then the rest of the book was printed on quarto paper, and finished in January; and naturally quarto paper was used again

publication of Torri's edition in 1850, he having been the first to avail himself of *V.* But Prof. Rajna has used these materials with far greater skill and critical ability than his predecessors, the result being a text which is an immense advance upon any of the previous ones, even the latest.

Before proceeding to an examination of the text we must make a few remarks upon Prof. Rajna's orthographical system, which, we are bound to say, we much dislike, admitting, as it does, many inconsistencies of spelling, and numerous altogether unnecessary « barbarisms ». Prof. Rajna's aim, he tells us, was to reproduce as far as possible the orthography which Dante himself presumably made use of; and he has been at great pains to fulfil this aim of preserving the mediaeval character of the text. Failing Dante's autograph (which in the case of the *De vulgari eloquentia*, as in that of all his other works, has totally disappeared, not a trace, so far as is known, of his handwriting having been preserved[1]), he had to fall back upon such contemporary Latin documents and grammatical treatises as were available, in order to establish what was the system of spelling in vogue during the period of Dante's lifetime. For this purpose he has chiefly made use of autograph documents of two Florentines of note with whom Dante had more or less intimate relations. viz. Brunetto Latino, whose « cara e buona imagine paterna » he so affectionately recalls in the *Divina Commedia*, and the notary-poet Lapo Gianni, the familiar friend both of Dante and of Guido Cavalcanti, the « Lapo » of Son .XXXII.I, the « Lapus Florentinus » of *V. E.*, I, 13. The grammatical works he has consulted are those of Papia, Uguccione (an authority who is quoted by Dante himself), and Giovanni da Genova, the *Catholicon* of the last having especially been laid under contribution. By means of these Prof. Rajna has no doubt produced a text of the *De vulgari eloquentia*, which, so far as the inconsistencies and *bizarreries* of mediaeval orthography are concerned, is as near to what Dante might have written as we are likely to get. But was it worth while to take all this trouble in order to arrive at such a result? Does Prof. Rajna really think it a gain to have substituted such forms as *hedificare*, *hedificationem*, *hausteritas*, *aurientes*, *ytinera*, *ymo*, *Ytalia*,

---

when ff. 1 and 8 came to be printed off after the rest of the book, which may have been in February or March.

It may not be out of place here to draw attention to the fact that variations in the directions of the water-lines, as well as inconsistencies in the use of *lj* for *gli*, occur also in other works of Trissino (at any rate in the copies in the Bodleian library at Oxford) printed by Tolomeo Janiculo about this time, viz. in the *Castellano* (assigned by Prof. Rajna to 1528, but dated 1529 by Trissino's biographer, Pier Filippo Castelli, who wrote in 1753), in the *Epistola* and *Dubii Grammaticali* (both dated Feb. 1529), and in the *Poetica* (dated April, 1529). In the *Grammatichetta* (which is later than the others, being dated June, 1529) the water-lines are all horizontal, and *l* is consistently used throughout.

1. Signor Salvadori, it is true, is of opinion that a number of the poems of Guido Cavalcanti in one of the Vatican mss. are in Dante's handwriting — « la lettera magra, e lunga, e molto corretta », as Leonardo Aretino describes it. But this opinion, we imagine, is not generally accepted.

*Ystrianos*[1], *secuntur*, *locuntur*[2], *dampnosa*, *sompniando*, *illegiptimos*, *perscruptemur*, *nichil*, *epiphyatum*, *commertium*, and the like, for the modern forms of these words with which the eye is familiar? and what is the advantage — the disadvantages are obvious — of writing simple *e* throughout for the diphthong *ae* (*Ytalie*, *pice*, *asine*, *Ade*, *sane*, *gratie*, &c.), while at the same time the mediaeval use of *v* and *u* is abandoned? To reproduce faithfully all the peculiarities of spelling from an autograph ms. of Dante, were such a treasure by any freak of fortune ever to come to light, would be a reasonable enough proceeding — the peculiarities in such a case would have a special interest of their own; but elaborately and laboriously to « mediaevalise » a text, by reproducing all sorts of orthographical eccentricities, seems to us, *pace* Prof. Rajna, a regrettable misdirection of energy and ingenuity. Besides, where is the line to be drawn? would Prof. Rajna advocate an application of the same methods to the *Divina Commedia* for instance?

It must not be supposed, however, that we are ungrateful to Prof. Rajna for his chapter on the orthography of mediaeval Latin, which is most interesting and instructive, though perhaps not altogether in its right place in a work of this kind. But we certainly are not grateful to him for his application of the canons he has there worked out to the text of Dante's treatise.

We may now turn our attention to the text itself. To discuss or even to indicate every one of the passages, which number some hundreds, in which Prof. Rajna has introduced emendations, would be beyond the scope of the present article. We must content ourselves, therefore, with an examination of some of the most important.

To begin with the title of the work, Prof. Rajna is undoubtedly right in deciding for *De vulgari eloquentia* against *De vulgari eloquio*, which was adopted by Fraticelli and others, and, though abandoned by Giuliani, has lately reappeared in the Oxford Dante. That the former was the original title is evident from what Dante himself says. Not only does he refer to the projected work in the *Convivio* (I, 5) as « un libro ch' io intendo di fare, Dio concedente, di *volgare eloquenza* », but in the work itself he twice (I, 1, § 1; I, XI, § 2 [3]) uses the term *vulgaris eloquentia* in speaking of the subject of which he is treating. This evidence is corroborated by that of Villani and Boccaccio, both of whom (the former in a passage which is omitted from some mss. of the *Cronica*) in their lists of Dante's works speak of his having written a treatise « de vulgari eloquentia ». The other form of the title appears to have been due to the mss. heading of the first chapter of the work, which runs « Incipit liber de vulgari eloquio, sive idiomate, editus per Dantem », and was reproduced, with a slight modification, by Corbi-

1. In I, XI, § 5; yet we have *Istria* (I, X, § 6), and *Istrianis* (I, X, § 7).
2. In I, VIII, § 5, IX, § 4; &c.; yet *loquuntur* (I, II, § 6).
3. The breaking up of the chapters into numbered paragraphs is an excellent innovation in this edition.

nelli; he, however, adopted the correct form for the general title of his edition [1]. The title of Trissino's version, before it had been « dalle lettere al nostro idioma strane purgato » was « de la Vœlgare Eloquenzia [2]. »

In one of the rubrics or headings to the various chapters (which, as they stand in the mss., were assuredly not written by Dante, for in many cases they very inadequately, if not wholly inaccurately, describe the contents of the chapters to which they are affixed) we have an amusing instance of the unscrupulousness with which copyists took liberties with their text, when the sentiments of the original did not happen to be altogether to their liking. In chapter xiii of Book I Dante indulges in some very plain speaking concerning the Tuscans, and their infatuation for their own particular dialect, which he rather savagely characterises as a degraded form of speech (« turpiloquium »). By way of taking down their pride (« depompare ») he gives specimens of the several local varieties of their dialect, and in conclusion scornfully dismisses it as altogether unworthy of the title of *vulgare illustre*, which the Tuscans « in the frenzy of their intoxication » claimed for it. In the face of this invective on the part of Dante. against what after all was his own mother-tongue, it is somewhat disconcerting to find this chapter headed in the mss. : « Quod in quolibet idiomate sunt aliqua turpia, sed pre ceteris tuscum est *excelens* (!) ». The substitution of this complimentary term, for whatever opprobrious epithet was originally in its place was of course the doing of some officious Tuscan scribe, whose patriotic feelings were outraged by the abuse showered on his *parlar materno*. Modern editors, following Trissino, in order to avoid the contradiction involved in the mss. rubric, substitute the simple heading : — « De Idiomate Tuscorum et Januensium. » Prof. Rajna gets over the difficulty by reading « turpissimum » instead of « excelens ».

One of the most brilliant among the many happy emendations introduced into the text by Prof. Rajna occurs in the well-known passage in Chap. x of Book I, where Dante, for the purpose of grouping the various dialects, takes the Apennine range as the dividing line of Italy. According to the text hitherto accepted this passage runs as follows :

---

1. The full title of this rare book, of which there is but one copy in the Bodleian library at Oxford, and of which the British Museum has only recently acquired a copy, is as follows :

Dantis Aligerii | Praecellentiss. Poetae | De Vulgari Eloquentia | libri duo | Nunc primum ad Vetusti et unici scripti | Codicis exemplar editi | Ex libris Corbinelli | eiusdemque adnotationibus illustrati | Ad Henricum | Franciae Poloniaeque | Regem Christianiss. | Parisiis | Apud Io. Corbon, via Carmelitarum | ex adverso coll. Longobard. | 1577. Cum privilegio.

2. This fancy of Trissino's for printing certain of the vowels in Greek characters, which he had already indulged in several works before the publication of his version of Dante's treatise, gave rise to a somewhat lively literary warfare, in which Firenzuola among others took part, and in which Trissino finally was worsted. Some of his proposed orthographical reforms, however, met with approval, among them the adoption of and *v* to mark the consonantal, as distinguished from the vocalic, use of *i* and *u*.

« Dicimus ergo primo, Latium bipartitum esse in dextrum et sinistrum. Si quis autem quaerat de linea dividente, breviter respondemus esse jugum Apennini, quod, ceu fistulae culmen, hinc inde ad diversa stillicidia grundant et aquae ad alterna hinc inde litora per umbricia longa distillant. »

The general sense of the passage is clear enough : the ridge of the Apennines forms the water-shed, from which the waters are discharged through the channels of the various rivers, on one side into the Mediterranean, on the other into the Adriatic. But the words « ceu fistulae culmen » present a difficulty, which is none the less a difficulty that it has not been recognised as such by any previous editor. What is the point of the comparison between the ridge of the Apennines and « the top of a water-pipe [1] » ? This very inappropriate illustration, especially in the mouth of Dante, whose wealth of similes is one of the most striking features of his writings, led Prof. Rajna to suspect some corruption of the text. After he had puzzled in vain over the passage, the solution of the difficulty was supplied to him by Prof. Vitelli, who suggested that the true reading was not *fistule culmen*, as the mss. read, but *fictile culmen*, i. e. the ridge of a tiled roof. This happy conjecture at once supplies the very image required for Dante's purpose. A more apt illustration could not be selected than the comparison of the mountain-ridge, with the streams flowing down on either side, to the ridge of a roof, with the runnels of rain-water coursing down its slopes. The passage, as emended by Prof. Rajna, now runs : « Respondemus esse jugum Apennini, quod, ceu fictile culmen hinc inde ad diversa stillicidia grundat, aquas ad alterna hinc inde litora per imbricia longa distillat [2]. »

Another most satisfactory emendation is the restoration, by the simple substitution of an *r* for a *t*, of *aporiavimus* (II, IV, § 1) instead of the mss. *apotiavimus*, a word which has been a great stumbling-block to the editors [3].

---

1. *Fistula* is used in this sense by Pliny, *Hist. nat.*, II, 106; as well as by Cicero, *Pro Rabirio* § 11 (where Ernesti reads *Sistula*). Uguccione says : « *Fistula* dicitur aqueductus et meatus aquarum, quia aquas fundat et emittat sicut fistula instrumentum voces ».

2. It will be seen that the substitution of *fictile* for *fistule* involves the further slight alteration of the mss. *grundant*, *distillant*, into *grundat*, *distillat*. As to *grundare* Uguccione says : « *Grunda*, *-e*, inferior pars tecti (vel. capane), aqua distillat a qua, unde *hec grundula*, *-e*, et *grundo*, *-das*, facere grundam vel a grunda guttas aque fundere ... et inde *hoc grundatorium*, idem quod grunda ». *Imbricia* for the mss. *umbrivia*, edd. *umbricia*, is an obvious correction; neither *umbricium* nor *umbrex* is recognized by Du Cange. Uguccione gives « *hoc ymbricium* per quod aqua elicitur, seu guttarium vel lavarium canale, quod aliter dicitur *hic* et *hec imbrex-icis* ».

3. Both *aporiare* (act. and neut.) and *aporiari* were in use in mediaeval Latin. Du Cange gives the following lines from an old grammarian as to the distinction between the two :

> Aporio, si sit activum, tanta notabit,
> Indicat et aperit, depauperat atque revelat.
> Cum neutrum, signat tunc anxior atque laboro.
> In sensu et tali deponens vult reperiri.

One important correction suggested itself to Prof. Rajna too late, as he explains in a prefatory note (p. CCII), to be inserted in his text. In this case the mss. reading had been altogether abandoned by previous editors, as being unintelligible. At the end of Chap. V of Book II Dante says (according to all the printed editions) : « Demum, fustibus torquibusque paratis, promissum fascem, hoc est cantionem, quomodo ligare quis debeat instruemus ». The word *ligare* in this passage is simply a gloss on the margin of *G* opposite what appears in the mss. to be *inere* or *mere*. Prof. Rajna's first conjecture was that this was an irregular contraction of *innectere*, which accordingly he prints in his text. The right solution, however, was suggested to him later on by a passage in Uguccione (quoted on p. CLXXV), in which the derivation of *auctor*, *autor*, is discussed — the same passage of which Dante makes use in the *Convivio* (IV, 6). Uguccione says : « invenitur quoddam verbum defectivum, scilicet *avieo*, *-es*, id est *ligo-as* ». The simple verb *viere* (in mss. *uiere*) at once occurred to Prof. Rajna as being, without doubt, what Dante originally wrote in the passage in question, the distorted form in which it appears in the mss. being due to the fact that the word, being somewhat uncommon, was unfamiliar to the copyists. *Viere* occurs, as Prof. Rajna points out, in the *Etymologiae* of Isidore of Seville, who gives it as the equivalent of *vincire* in his discussion of the derivation of *vates*. (VIII, VII, 3); it is also given, we may add, in the *Liber Derivationum* of Uguccione, who says : « *Vieo*, *-es*, *vievi*, *victum*, idest vincire, ligare ».

For « Casentinenses et Pratenses » (I, XI, 5) Prof. Rajna reads, after *G*, « Casentinenses et Fratenses ». In a note, however, (p. CCII), he admits that he has been somewhat hasty in abandoning the traditional reading, which certainly has local considerations in its favour. Assuming *Fratenses* to be correct, he would refer it to Fratta di Valle Tiberina, now Umbertide, which was more or less well known on account of the neighbouring Camaldolese monastery of Monte Corona, of which the celebrated St. Peter Damian was at one time abbot.

It appears that the supposed inclusion of Cicero in Dante's list of those « qui usi sunt altissimas prosas » (II, VI, § 6) is simply due to a piece of officiousness on the part of Trissino, who for *Titum Livium* arbitrarily substituted *Tullium*, *Livium*.

It is satisfactory at last to get in a correct form Dante's graphic description (I, VII, 6) of the scene of the builders of the Tower of Babel, « l' opra inconsumabile », suddenly interrupted in their work by the confusion of tongues [1]. The passage, being full of technical and unfamiliar terms, naturally suffered severely at the hands of the copyists. Several important conjectural emendations of Witte's are confirmed by Prof. Rajna, who now completes the

1. With Dante's account it is interesting to compare the scene as given in the *Mystère du Viel Testament* (vol. I, vv. 6584 ff., in the edition published by the Société des anciens textes français).

restoration of the passage by substituting *regulabant* (after *T*) for the *tegulabant* of the previous editions.

Prof. Rajna draws attention to several unwarrantable alterations of proper names in the printed text. Thus for *Pergameos* (I, XI, § 4) Fraticelli reads *Bergomates*, presumably as being nearer to the Italian *Bergamo*; yet, as Fraticelli ought to have remembered, Dante uses *Pergamum* as the Latin form of *Bergamo* in his letter to the Emperor Henry VII. (Epist. VII, 6). Again, the name of the Bolognese poet *Fabruzzo* (a diminutive of *Fabbro*), in Latin *Fabrutius*, has been systematically altered into *Fabritius* (I, XV, § 5; II, XII, § 5), representing the more familiar *Fabrizio*, and this error has been perpetuated by more than one writer on Italian literary history [1]. Similarly, the *Namericus* of the mss. (representing the Provençal *Naimerics*) wherever it occurs has been perversely changed by the editors into *Hamericus* (II, VI, § 5; XII, § 3); and this unauthorized initial *H* has even infected other names, Fraticelli (followed by Giuliani and the Oxford text) prefixing it to *Arnaldus* (II, VI, § 5).

In the course of Prof. Rajna's remarks upon the labours of his predecessors in the same field, we get some striking instances of the extraordinary carelessness and want of critical judgment which Giuliani displayed in his capacity as editor of the *De vulgari eloquentia*. His lapses are such, indeed, as to make it necessary to use his edition with extreme caution. Few, save those who have made systematic use of Giuliani's editions of Dante's works, have any idea of the license he allowed himself in dealing with his texts, or of his total inability to realise his responsibilities as editor. Prof. Rajna's own estimate of Giuliani's qualifications for his task, as regards this particular treatise, may be quoted here as a warning to those who may be disposed to accept the authority of the latter without question :

« Dire che col lavoro suo proprio il Giuliani facesse progredire notevolmente la critica del testo, potrebb' essere pietà verso un uomo quanto mai rispettabile, ma sarebbe in pari tempo cecità, o menzogna. Metodo, all' infuori del principio, non sempre opportuno, dello spiegar Dante con Dante, il Giuliani non ne aveva; acume, non molto; cognizione di latinità medievale, nessuna. »

Perhaps the most flagrant example of his irresponsibility is furnished by his note on a passage in chap. IV (§ 4) of Book II, in which he justifies his emendation *intelligimus*, for the *induimus* of preceding editors, on the ground that that is the reading both of *V* and of Trissino in his version : « Il Cod. Vaticano ha per l'appunto *intelligimus*, siccome nel Volgarizzamento v' è *intendemo*. »

Yet, in spite of these explicit statements, it is certain that Giuliani found neither *intelligimus* in *V*, nor *intendemo* in Trissino, and this for the best of

---

1. See, for instance, Bartoli, *Storia della Lett. Ital.*, II, p. 289.

all possible reasons, viz. that the passage in question happens to be *omitted* both in *V* and Trissino (as well as in *T*)!

An example of Giuliani's inaptitude is to be found in his proposed reconstruction of the disputed passage in chap. XVI (§ 4) of Book I, viz. « in coelo, quam in elementis, *in igne, quam in terra, in hac, quam in igne* », and of his carelessness, in the omission of a whole sentence from the text in cap. XIX (§ 1) of the same Book.

What adds to the seriousness of Giuliani's tampering with the text, repeated instances of which are noted by Prof. Rajna, is the fact that in nine cases out of ten he makes his so called « emendations » quite arbitrarily, and without a word of warning to put the reader on his guard. To « emend » a text according to fancy, without regard to the mss., is bad enough, but to do so tacitly, without drawing attention to the fact, is little short of falsification.

We have said enough to show that Prof. Rajna's text of the *De vulgari eloquentia* is, as we remarked above, a very great improvement upon that of any of his predecessors; and every serious student of Dante will be grateful to him for the valuable result of his prolonged labours. We hope that the Italian Dante Society may see their way before long to the publication of the text separately, in a cheap form, for the use of Dante students in general; and if Prof. Rajna could be induced to modernise the orthography, and add an index of proper names, and a short vocabulary of the less familiar terms, and, if possible, a translation, all the better. In any case, it would be a great convenience to have the revised text in a handy form, for the present volume is far too cumbersome for ordinary working purposes; besides, it is high time that Giuliani's text was superseded.

We understand that the Society have made arrangements for the publication of critical editions of the rest of Dante's minor works. It would be an excellent thing if they would issue concurrently with the large edition a smaller one of each of the works, such as we have suggested above in the case of the *De vulgari eloquentia*. They would thereby render a most important service to the ever-increasing numbers of those who are interested in the study of Dante throughout the world. Italy has by no means of late years contributed her proper share to the common fund of Dante literature, which has been recruited chiefly from England and America — at any rate as regards the more solid contributions, such as Dr Fay's *Concordance*, Dr Moore's *Textual Criticism*, and *Studies in Dante*, and the Oxford edition of the complete works. Let us hope, therefore, that the present publication is but an earnest of what we have to expect from Dante's « nobil patria ».

Before taking leave of Prof. Rajna's work we may draw attention to the following misprints, which are not noted in the *Correzioni*, viz. p. LX, note 4, for « p. LIX » read « p. XLIX »; p. XCVII, note 1, for « p. XLIII » read « p. XCIII »; p. CLVIII, l. 9, for « *circonstatibus* » read « *circonstantibus* »; p. CLXXI, l. 17, for « XVIII. 6 » read « XVIII. 4 »; p. CCII, l. 28, for « I, IX,

5 » read « I, XI. 5 »; p. 35, note 1, for « *remanent* » read « *remanet* », p. 43, note, for « 3 » read « 1 »; p. 100, note 2, for « XV. 2 » read « XV. 3 »; p. 113, l. 2, for « 7 » read « 8 »; p. 130, note 3, for « *und nos* » read « *unde nos* »; p. 144, apparat. crit. l. 7, for « 12 » read « 11 »; p. 182, l. 1, for « equalitem » read « equalitatem »; p. 187, apparat. crit. l. 5, for « 1ª 2 » read « 1ª 3 ».

PAGET TOYNBEE.

**Don Enrique de Villena**. Su vida y obras por Emilio COTARELO Y MORI. Madrid, Sucesores de Rivadeneira, 1896. In-8, 175 pages.

Enrique de Villena est, après le marquis de Santillane, le représentant le plus éminent de cette aristocratie espagnole lettrée du XVe siècle qui essaya de répandre en Espagne le goût de la littérature antique et d'initier la nation à quelques-unes des conquêtes de l'humanisme italien. Insuffisamment instruits, — le marquis de Santillane ne savait pas le latin, — ces grands seigneurs, que secondèrent quelques autres littérateurs comme Juan de Mena, n'aboutirent guère qu'à pervertir le style castillan en l'encombrant de mots calqués sur le latin et de transpositions forcées. Leurs efforts néanmoins sont intéressants et, dans leur innocente maladresse, presque touchants. Villena, comme Santillane, tient d'ailleurs encore au moyen âge par bien des traits de son esprit et de sa culture; plusieurs de ses écrits, tels que l'*Art de trancher* ou le *Traité de la fascination*, ne doivent rien du tout aux tendances nouvelles : il ne devient un peu humaniste, si ce mot ne paraît pas trop prétentieux, que dans ses *Travaux d'Hercule* et sa traduction en prose de l'*Énéide*.

M. Cotarelo étudie l'homme et l'écrivain. Sur l'homme, il ne nous apprend rien de nouveau, mais les renseignements biographiques qu'il donne ont le mérite d'être bien coordonnés et, à peu de chose près, exacts.

D'abord le nom. Celui que le vulgaire a longtemps nommé le marquis de Villena et que M. C. appelle avec raison Enrique de Villena, n'a rigoureusement droit qu'au nom d'Enrique d'Aragon. Petit-fils d'Alonso d'Aragon, comte de Denia et de Ribagorza, duc de Gandia, et créé en 1366 par Juan Ier de Castille marquis de Villena, fils aîné de Pedro d'Aragon, un cadet d'Alonso, qui n'hérita même pas de son père le marquisat de Villena, notre Enrique n'a donc jamais pu légalement porter ce titre, lequel répondait à une seigneurie qui, en 1394, fit retour à la couronne de Castille pour des motifs qu'il serait trop long de rappeler ici. Néanmoins l'usage s'établit peu à peu de conserver au petit-fils le titre qu'avait porté son grand-père et dont celui-ci avait été violemment dépossédé par le roi Henri III, et cette appellation erronée de marquis de Villena, appliquée à Enrique, apparaît même dans divers travaux d'érudition de nos jours. M. C. s'est décidé pour *Enrique de Villena*, parce que ce nom rappelle clairement la descendance de son héros et a l'avantage en outre d'éviter toute confusion avec un autre Enrique d'Aragon, l'un des

fils du roi Ferdinand Ier, qui vécut aussi pendant la première moitié du XVe siècle. Au surplus, le prince aragonais s'est toujours nommé lui-même Enrique de Villena, pour bien affirmer ses droits au marquisat repris à son grand-père : « El mayor de los hijos (de don Pedro) se llamo don Enrique, y, por el derecho que tuvo al marquesado, se llamo don Enrique de Villena », dit Zurita [1].

Il y a fort peu de chose à reprendre à la biographie d'Enrique de Villena que M. C. a composée surtout à l'aide de Zurita et de quelques pages excellentes des *Advertencias históricas* de l'éminent généalogiste Luis de Salazar y Castro. Je noterai seulement qu'il a oublié de mentionner un Galban de Villena, frère d'Enrique, qui prit part à la bataille du Grao de Morviedro en 1412 et y fut peut-être tué [2], et, en second lieu, qu'il aurait pu rappeler la mission dont Ferdinand Ier chargea Villena auprès de la malheureuse Isabelle d'Urgel, en 1414, lorsque cette princesse vint intercéder pour son mari assiégé dans Balaguer [3].

La partie littéraire du livre de M. C., plus nouvelle et rédigée avec soin et intelligence, donne lieu à un certain nombre d'observations.

M. C. discute d'abord la question de savoir s'il faut attribuer à son auteur le livret d'une sorte de représentation allégorique qui eut lieu à Saragosse, en 1414, lors du couronnement de Ferdinand Ier. Tout ce qu'on a dit à ce sujet repose sur un passage de la chronique d'Alvar Garcia de Santa Maria reproduit par Juan Francisco Andrés de Uztarroz dans les *Coronaciones de los reyes de Aragon* de Blancas (Saragosse, 1641, p. 91 et suiv.) et qu'ont fort mal interprété divers historiens de la littérature espagnole depuis Nasarre. Il est à remarquer en premier lieu que Santa Maria ne dit nulle part, dans le passage cité par Uztarroz, que les couplets qu'il a « tournés en castillan » fussent l'œuvre de Villena; il ne parle pas non plus de ce dernier à propos d'autres couplets dits par un ange au festin qui eut lieu à l'Aljaferia. Cette seconde composition, Santa Maria la traduit entièrement dans un passage de sa chronique qui fait suite à celui qu'a reproduit Uztarroz. Je crois devoir le citer ici, car il est inédit et présente un certain intérêt.

E en esta gran sala estauan fechos ençima de la puerta por do entrauan a la dicha sala vn gran cadalso alto commo manera (?) de los cielos que heran fechos en esta manera : hera un andamio alto sobre la puerta e en medio del estauan tres rruedas vna sobre otra, e la(s) del medio mayor que las otras, e de la vna parte e de la otra de las rruedas auia ocho gradas de cada parte : todas las rruedas e enllenadas e enbutidas, e las rruedas e todo el andamio e las gradas heran de color del çielo, e ençima de las rruedas sobre la postrimera auia vn çielo mas alto que los otros, en el qual estauan dos niños muy bien guarnidos de paños de oro e estaua el vno al otro poniendo vna corona en la cabeça a rremenbrança de quando Dios corono a Santa Maria. Las quales tres rruedas estauan llenas de omes vestidos de paños blancos e con alas grandes doradas e con rrostros sobrepuestos blancos a paresçençia de angeles e tan fermosos que bien paresçian angeles, e

1. *Anales de Aragon*, livre X, ch. 54.
2. Zurita, *Anales de Aragon*, livre XI, ch. 70.
3. Zurita, *l. c.*, livre XII, ch. 29.

estas tres rruedas fazian mouimiento la vna contra la otra a manera de çielos quando se mueuen, cada que querian; e estos angeles e arcangeles tocando estromientos e cantando e faziendo muy estranos sones, farpas e guitarras e laudes e rrabes e horganos de paño e otros estromientos de cuerda, de gran solaz hera de lo oyr e ver; e maguer las rruedas de los çielos fazian mouimiento, el çielo de ençima do los niños estavan todavia estaua(n) quedo(s) que se non mouia(n), e las quatro gradas mas altas estauan en ellas asentados principes e profetas e apostoles, cada vno su señal en la mano por do hera conosçido.

E en la primera grada de las otras otra (*sic*) contra ayuso estauan syete omes en semejança de los syete pecados mortales e en la segunda grada estauan syete moços con rrostros sobrepuestos que paresçian diablos que atormentauan a los syete pecados mortales.

En la terçera grada estauan las virtudes

En la quarta grada los syete angeles.

E entrando el dicho señor Rey a su tabla, aviendo rreçiuido el agua en la dicha sala quando vino a comer, segun que diximos, luego en ese punto se començaron a mouer los çielos e los angeles e arcangeles fazian sonar sus estromientos e los patriarcas e profetas e apostoles cantauan el te Deum laudamus e otros ynos e prosas, dando loores e gracias a Nuestro Señor por la muy solene corona e oncion que el dicho señor Rey auia rrçeuido con grande devoçion.

E estando el dicho señor Rey a su tabla, auiendo rreçeuido el agua a las manos muy solenemente, entro el primero manjar por la puerta de la sala e venian en los tajadores pauones con sus colas alçadas, cobiertos los cuerpos dellos con foja de oro a sus armas de Aragon et tenian los cuellos altos e con la su deuisa de la estola, e delante todos los juglares faziendo gran rroydo que vnos a otros no se oyan, e el dicho grifo delante echando fuego a vna parte e a otra desmando las gentes, e asentado el manjar, todas las tablas de la sala fueron llenas de viandas de diversos manjares muy abastadamente.

E comiendo el dicho manjar, primero Dios padre mouio todos los çielos e dende partio vna gran nube e descendio delante de la mesa en ygual de los paños franceses que estauan puestos en la sala, alto del suelo como vna lança darmas, e salio de la nube vn angel cantando, trayendo en la mano vna espada desnuda de la vayna e dixo dos coplas asy en limosin [1] :

Dios te salue, Rey magno con coraçon fuerte;
la Trenidad santa y verdadera
a ti me ynvia, como a flor d España,
que te mantengas sienpre en buen conorte
y rreposaras alto en los çielos
con arcangeles do es muy fuerte castillo;
encomiendo te todo el pueblo menudo
que entre los grandes non sea mal caydo,
solar mucho fuerte de verdadera crisma,
defendedor de clara fe,
la yglesia de dios a ti se encomienda,
creyendo çiertamente que le quitaras la çisma
lleuando el santo padre alla
dentro en Roma, syn toda fallençia
obedecer le han con gran rreuerençia
e çesaran las çismas daqui adelante.

E acauando de dezir, la nube subio el angel a los çielos e los de parayso tocaron sus estromientos faziendo gran son de alegria...

---

1. Ceci montre combien Schack a eu tort de douter que ces *coplas* fussent en catalan (voy. la *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. I, p. 126).

fils du roi Ferdinand Ier, qui vécut aussi pendant la première moitié du XVe siècle. Au surplus, le prince aragonais s'est toujours nommé lui-même Enrique de Villena, pour bien affirmer ses droits au marquisat repris à son grand-père : « El mayor de los hijos (de don Pedro) se llamo don Enrique, y, por el derecho que tuvo al marquesado, se llamo don Enrique de Villena », dit Zurita [1].

Il y a fort peu de chose à reprendre à la biographie d'Enrique de Villena que M. C. a composée surtout à l'aide de Zurita et de quelques pages excellentes des *Advertencias históricas* de l'éminent généalogiste Luis de Salazar y Castro. Je noterai seulement qu'il a oublié de mentionner un Galban de Villena, frère d'Enrique, qui prit part à la bataille du Grao de Morviedro en 1412 et y fut peut-être tué [2], et, en second lieu, qu'il aurait pu rappeler la mission dont Ferdinand Ier chargea Villena auprès de la malheureuse Isabelle d'Urgel, en 1414, lorsque cette princesse vint intercéder pour son mari assiégé dans Balaguer [3].

La partie littéraire du livre de M. C., plus nouvelle et rédigée avec soin et intelligence, donne lieu à un certain nombre d'observations.

M. C. discute d'abord la question de savoir s'il faut attribuer à son auteur le livret d'une sorte de représentation allégorique qui eut lieu à Saragosse, en 1414, lors du couronnement de Ferdinand Ier. Tout ce qu'on a dit à ce sujet repose sur un passage de la chronique d'Alvar Garcia de Santa Maria reproduit par Juan Francisco Andrés de Uztarroz dans les *Coronaciones de los reyes de Aragon* de Blancas (Saragosse, 1641, p. 91 et suiv.) et qu'ont fort mal interprété divers historiens de la littérature espagnole depuis Nasarre. Il est à remarquer en premier lieu que Santa Maria ne dit nulle part, dans le passage cité par Uztarroz, que les couplets qu'il a « tournés en castillan » fussent l'œuvre de Villena; il ne parle pas non plus de ce dernier à propos d'autres couplets dits par un ange au festin qui eut lieu à l'Aljaferia. Cette seconde composition, Santa Maria la traduit entièrement dans un passage de sa chronique qui fait suite à celui qu'a reproduit Uztarroz. Je crois devoir le citer ici, car il est inédit et présente un certain intérêt.

E en esta gran sala estauan fechos ençima de la puerta por do entrauan a la dicha sala vn gran cadalso alto commo manera (?) de los cielos que heran fechos en esta manera : hera un andamio alto sobre la puerta e en medio del estauan tres rruedas vna sobre otra, e la(s) del medio mayor que las otras, e de la vna parte e de la otra de las rruedas auia ocho gradas de cada parte : todas las rruedas e enllenadas e enbutidas, e las rruedas e todo el andamio e las gradas heran de color del çielo, e ençima de las rruedas sobre la postrimera auia vn çielo mas alto que los otros, en el qual estauan dos niños muy bien guarnidos de paños de oro e estaua el vno al otro poniendo vna corona en la cabeça a rremenbrança de quando Dios corono a Santa Maria. Las quales tres rruedas estauan llenas de omes vestidos de paños blancos e con alas grandes doradas e con rrostros sobrepuestos blancos a paresçençia de angeles e tan fermosos que bien paresçian angeles, e

1. *Anales de Aragon*, livre X, ch. 54.
2. Zurita, *Anales de Aragon*, livre XI, ch. 70.
3. Zurita, *l. c.*, livre XII, ch. 29.

Après nous passons aux *Trabajos de Hèrcules*, récit des douze travaux avec applications morales, que Villena écrivit d'abord en catalan, puis traduisit en castillan. Ce livre où l'auteur a écoulé avec une visible satisfaction ses connaissances érudites, l'a-t-il bien composé lui-même de toutes pièces, ne se serait-il pas inspiré de quelque compilation d'histoire ou de mythologie faite en France ou en Italie? Je l'ignore, mais la question mériterait d'être étudiée. On voudrait savoir, notamment, s'il existe quelque rapport entre l'ouvrage de Villena et *Le fatiche d'Ercole*, texte italien copié dans un manuscrit du XV^e^ siècle de la Nationale de Madrid (fonds de Tolède 103,17), cité par G. Lœwe [1]. M. C. a convenablement analysé ces *Trabajos de Hércules*, le seul écrit de Villena qui ait été imprimé anciennement (on en possède plusieurs éditions incunables), dont il cite aussi diverses copies manuscrites appartenant à des bibliothèques publiques ou privées [2].

Des autres ouvrages de Villena, tels que le *Livre de la lèpre*, inédit, l'*Art de trancher les viandes*, deux fois publié, au XVIII^e^ siècle et de nos jours, et le *Traité de la fascination*, imprimé il y a vingt ans dans la *Revista contemporanea*, il n'y a pas grand'chose à dire, sinon que M. C. nous fait connaître un morceau inédit de l'*Art de trancher* qui comble une lacune du ms. de l'Escurial. Ce morceau est extrait d'un ms. appartenant à M. Ménendez Pelayo dont la confrontation avec l'autre serait bien utile, car les deux éditions laissent encore beaucoup à désirer. Cet *Art* est-il original ou ne procède-t-il pas, en partie du moins, d'ouvrages français ou italiens analogues? Encore une question que je me contente de poser, mais qui devra être résolue par un nouvel éditeur.

La traduction en prose castillane de l'*Énéide*, par Villena, existe partiellement dans plusieurs manuscrits de Madrid, de Séville et de Paris qui se complètent l'un l'autre. Cette traduction possède un véritable intérêt surtout à cause des *glosas* qu'y a ajoutées le traducteur; elle a été cependant promptement oubliée, mais pas si vite que paraît le croire M. C. Vers la fin du XV^e^ siècle nous la trouvons citée dans le *Nobiliario* de Fernando de Mexia, au livre III, ch. 27, concl. 3. « Don Enrrique de Villena, en una de sus glosas sobre la Eneyda en el libro primero, dize : los rreligiosos del tenplo de Apolo fazian la mas estrecha e castigada vida de todo el saçerdoçio. » Dans sa préface, Villena fait allusion à des abrégés de l'*Énéide* exécutés en Italie et qui se répandirent en France et dans les pays de langue catalane : « En Italia algunos vulgarizaron esta *Eneida*, pero diminutivamente, dexando muchas ficciones poeticas, solo curando de la simple historia... y otros, del italiano,

---

1. *Bibliotheca patrum Latinorum hispaniensis*. Vienne, 1887, t. I, p. 305.

2. Il peut paraître étrange que M. Cotarelo n'ait pas étendu ses recherches à la bibliothèque de l'Escurial, qui devait lui être, je pense, accessible. En fait de mss. des *Trabajos* consignés dans les anciens inventaires, il fallait citer les deux exemplaires de la bibliothèque du comte de Benavente (Saez, *Monedas de Enrique III*, Madrid, 1796, p. 370).

en francés y en catalán la tornaron ansí menguada como estaba en el italiano. » M. C. n'est pas suffisamment renseigné sur ces textes italiens extraits de l'*Énëide*; il aurait eu grand profit à consulter à ce sujet le travail de M. E. G. Parodi. *I rifacimenti e le traduzioni italiane dell' Eneide di Virgilio brima del Rinascimento* [1].

Pour ce qui est des traductions de la *Divine comédie* et de la *Rhétorique ad Herennium*, que Villena déclare avoir faites en même temps que celle de l'*Énëide*, M. C. montre qu'on n'en connaît rien et qu'il faut jusqu'à nouvel ordre les considérer comme perdues.

Les derniers chapitres du livre de M. C. se rapportent à l'incident connu de l'auto da fé des livres de magie appartenant à Villena ordonné par le roi Jean II et mis à exécution par le dominicain Lope de Barrientos, puis à la renommée de magicien et nécromancien qu'on a faite de bonne heure au prince aragonais et qui a persisté jusqu'à maintenant : bien des gens aujourd'hui, en Espagne, ne connaissent d'Enrique de Villena que la *redoma* où il s'enferma pour se rendre immortel.

Très justement, M. C. a consacré à la fin de son travail un appendice à ce qu'il nomme la « bibliothèque d'Enrique de Villena », c'est-à-dire aux livres que le prince a cités, et souvent de seconde main, dans ses œuvres. Ce catalogue alphabétique d'auteurs, avec renvois aux textes et essais d'identification, permettra d'apprécier assez exactement l'étendue du savoir de Villena. Il eût été à désirer seulement que M. C. citât les passages mêmes où sont mentionnés les auteurs, toutes les fois que les noms ont été altérés par les scribes ou prêtent au doute. Dans bien des cas, surtout en ce qui concerne les auteurs juifs ou arabes d'Espagne, pour lesquels on possède des répertoires spéciaux, M. C. a réussi à identifier sûrement des noms défigurés; dans d'autres cas, il a échoué ou s'est trompé. Pour compléter et rectifier son catalogue, il faudrait avoir sous les yeux les œuvres de Villena où apparaissent les noms corrompus ou douteux. Quelques rectifications peuvent être faites cependant sans l'aide des textes. Ainsi le *Roberto de Eromodio*, *Eremodio* ou *Enremodio*, auteur d'*Exordios catónicos*, est certainement Robert d'Envermeuil (*Evremodio*), cistercien du xv^e^ siècle, connu par un commentaire sur les *Distiques* de Caton. *Juan de Stobasto*, auteur d'un *Cómputo*, n'a rien de commun avec Stobée; il s'agit, bien entendu, de Jean de Sacrobosco (Holywood) et de son livre sur le comput ecclésiastique. Les citations du *Grécisme* d'Ebrard de Béthune *de files saturyni* (pour *de filiis Saturni*) et *de gamma* auraient pu être vérifiées d'après l'édition récente de M. J. Wrobel (Breslau, 1887); elles se rapportent au livre VII, v. 38, et au livre VIII, v. 158. En fait de livres en langue vulgaire, M. C. ne se montre pas très au courant de la bibliographie des traités de versification provençaux ou catalans : c'est ainsi qu'il croit perdu le *Doctrinal* de Raimon de Cornet, lequel a été publié en 1888 par MM. Noulet

1. *Stud di filologia romanza pubblicati da E. Monaci*, fasc. 5. Rome, 1887.

et Chabaneau avec la glose de Castelnou [1]. Le catalogue donc demanderait à être revu et complété sur bien des points, mais on doit déjà savoir beaucoup de gré à l'auteur de ce qu'il nous a donné.

Cette monographie, soigneusement et consciencieusement composée et écrite, mérite en somme qu'on la recommande et la loue; on voudrait en voir paraître plus souvent de semblables en Espagne où l'étude critique de l'histoire littéraire a décidément bien de la peine à s'acclimater. Puisse M. Cotarelo continuer à marcher avec succès dans la voie où il s'est résolument engagé!

Alfred MOREL-FATIO.

Domenico CIÀMPOLI, **I codici francesi della R. Biblioteca nazionale di S. Marco in Venezia descritti e illustrati.** Venezia, L. Olschki, 1897 [2]. In-8, XVIII-225 pages.

M. D. Ciàmpoli a voulu combler une lacune dans la série des catalogues de la Marciana. Il nous expose dans sa préface que les manuscrits latins et grecs de cette bibliothèque sont les seuls dont on ait actuellement des catalogues bien faits; que les autres manuscrits n'ont pas été suffisamment décrits, et que ceux en langue française notamment, avaient besoin d'être repris et étudiés à nouveau. Nous n'en disconviendrons point, faisant toutefois observer que, depuis 1741, date du catalogue en deux volumes in-fol. de Zanetti, le fonds français de la Marciana a été l'objet de nombreux travaux, en sorte qu'il est peu de collections dont le contenu soit actuellement aussi bien connu. On ne pouvait donc attendre aucune découverte notable d'un nouvel examen des manuscrits français de Venise : toutefois il eût été commode d'avoir de ces manuscrits une description méthodique, faite sur un plan uniforme, et accompagnée de l'indication exacte des études dont chacun d'eux a été l'objet. Tel est probablement le but que s'est proposé M. C., mais nous ne pouvons concéder qu'il l'ait atteint. M. C., connu par de nombreuses productions littéraires, en prose et en vers, parmi lesquelles plusieurs traductions du russe, s'est mis à la tâche qu'il s'était imposée avec une incontestable bonne volonté, mais aussi avec une préparation insuffisante. Il avait imprimé toutes ses notices lorsqu'il a appris que beaucoup des manuscrits qu'il voulait faire mieux connaître étaient déjà fort connus, grâce à des publications dont il avait ignoré l'existence. Ayant communiqué ses bonnes feuilles à M. le professeur Crescini, de Padoue, celui-ci dut lui faire savoir, par une lettre imprimée parmi les additions, à la fin du volume, qu'il avait paru, dans le t. XIX de la *Romania*, un article important dû à M. Novati, sur les mss. Gonzague dont un bon nombre sont conservés à Venise; que les proverbes de G. de Cerveyra (dont l'unique ms. est à la Marciana), avaient été publiés dans le tome XV du même recueil, qu'il y a

1. *Deux manuscrits provençaux du XIV^e siècle.* Montpellier, 1888.
2. La date réelle est octobre 1896.

toute une littérature sur le *Roncevaux* de Venise, etc., etc. On voit déjà que M. C. est peu familier avec les travaux sur l'ancienne littérature française. Il est d'autant plus regrettable qu'il ait cru utile d'entrer en une infinité de détails, peu utiles en eux-mêmes, qui ont été pour lui l'occasion de nombreuses erreurs. M. C. ne sait point distinguer ce qui est utile de ce qui ne l'est pas. Il surcharge ses notices de références sans valeur, de renseignements empruntés à des ouvrages arriérés. Il cite à tout instant la dissertation de Paul Lacroix (il paraît croire que Jacob et P. Lacroix étaient deux personnages distincts), dont l'autorité est médiocre. Si quelque lecteur, Paul de Musset, par exemple, ou quelque autre Paul plus récent (voy. p. 58-9) a laissé dans un manuscrit une note insignifiante, il faut qu'il la cite *in extenso*. Tout lui est prétexte à citations. A propos de Gui de Nanteuil (p. 30), il transcrit une page de la préface que j'ai jointe à l'édition de ce poème, et dans cette page il n'y a que quelques lignes, d'ailleurs sans importance, sur le ms. de Venise. A quoi bon ? C'est ainsi que M. C. est arrivé à faire un volume de plus de 200 pages qui coûte vingt francs (ce qui est bien cher), et dont la moitié pourrait être élaguée sans inconvénient. Ce qui resterait ne serait pas hélas ! irréprochable. Il n'y a pas de plan. Tantôt M. C. donne des extraits (généralement le début et la fin) des ouvrages décrits, tantôt, et sans qu'on puisse savoir pourquoi, il s'en dispense. Ainsi, pour le célèbre ms. XIII, qu'il décrit d'une façon très imparfaite, et sans savoir que M. Mussafia en a publié des parties importantes dans la *Romania* (III, 339, IV, 91), il cite le début des sections I, II et VIII. Pourquoi ne pas faire de même pour les autres sections ? Il donne une soixantaine de vers du ms. XIX, qui contient *Foulque de Candie*, et il ne cite rien du ms. XX qui renferme la même chanson de geste. Pour le dire en passant, il intitule ces deux mss. *Guillem de Orange*, se fondant sur une assertion de Paul Lacroix qui assure que « Folco di Candia », titre donné dans l'ancien catalogue est erroné ! C'est de même qu'il intitule, d'après Zanetti et Ad. Keller, *Dos de Maence* le ms. XIV, alors qu'on a établi, en 1859, dans la préface de *Doon de Maience* (p. xv) que ce ms. renfermait *Beuve de Hanstone*.

Si, en divers cas, M. C. n'a pas fait les citations qu'on attendait, son excuse est peut-être que, se défiant de ses connaissances en paléographie et en vieux français, il a cru prudent de s'abstenir là où il n'avait pas sous les yeux quelque publication qui pût le guider. Il est remarquable, en effet, que ses extraits correspondent assez exactement avec ceux qui ont été donnés avant lui par Paul Lacroix. Ainsi, pour le ms. I, qui contient les proverbes de Cerveyra, il cite les huit distiques publiés par le Bibliophile, et il les cite avec les mêmes fautes. Il lit au second vers *en cadeyra*, comme Lacroix, au lieu de *vertadeyra* : au v. 3 *entendra* au lieu d'*entendran* ; à l'avant-dernier distique *fuez*, au lieu de *servex*. Il a ignoré, en effet, que M. Thomas avait publié ces distiques ici-même, t. XV. Parfois M. C. lit moins bien que Lacroix. Le premier vers de l'*Aliscans* (ms. VIII) est ainsi transcrit : « A cel jorn qe la dolor *su* granç. » P. Lacroix avait lu avec raison *fu*. Plus

loin « ese *cumes* lusanç », Lacroix : « e se *eumes* ». Plus loin « *seç* Orenge », Lacroix : *soç*. Ms. XIX (*Fouque de Candie*, mal à propos intitulé ici *Guillem de Orange*) : « Et nel trova *gaseun* ne pitayn », lire, avec Lacroix, *Gascun*; plus loin « *agna* de rin », Lacroix *agua*.

Mais quand M. C. n'a pas le secours d'une publication antérieure, ses erreurs n'ont pas de fin. Ainsi, sous le nº XXVI, M. C. donne la notice d'une chronique des rois Jean et Charles V. Je ne vois pas que personne ait décrit avant lui ce ms. qu'il identifie avec les chroniques de Froissart. A ce propos, il joint à sa description (p. 73) une bibliographie singulièrement incomplète des éditions de ce chroniqueur : il oublie les éditions de Kervyn de Lettenhove et de Luce! Finalement, il donne (ou croit donner) la concordance de son ms., non pas même avec l'édition maintenant arriérée, de Buchon, mais avec la traduction de Madame de Vitt! Or, même sans autre élément de comparaison que cette traduction, M. C. aurait pu voir que la chronique du ms. de Venise était bien différente de Froissart. Ce que M. C., par une erreur qui, en vérité, dépasse les limites permises, a pris pour Froissart, est tout simplement un exemplaire incomplet des Chroniques de Saint-Denis (éd. P. Paris, t. VI, p. 1 et suiv.). Il a commis dans les quelques lignes qu'il cite des fautes de lecture telles que celles-ci : « Après le *despassement* », lis. *trespassement*; « le conte *dalemon* », lis. *d'Alençon*; « s'estoit *vendu* son ennemys », lis. *rendu* (P. Paris, VI, 232); « Jehan de *Traon* », lis. *Craon*.

Que dire de la notice du *Merlin* (« Mout fu iriez li enemis .. »), considéré comme « tuttora inedito », que M. C. annonce l'intention de publier (p. 152), et de ses recherches sur « Bourron » (Robert de Borron)! C'est d'une naïveté qui désarme la critique. Et les erreurs sur les noms propres : *Valle de Vériville* (p. 122), et la « Bibliothèque rue Richelieu », distincte de la « Bibliothèque impériale » et de la « Bibliothèque nationale » (à la table)!

Il me semble superflu de poursuivre l'examen d'un ouvrage qui a dû coûter beaucoup de peine à son auteur, et qui pourtant est complètement inutile.

Comment peut-on avoir confié le soin de rédiger ce catalogue à une personne aussi mal préparée? Il ne manque pourtant pas, en Italie, d'érudits qui eussent été capables d'accomplir honorablement cette tâche.

P. M.

**Recueil d'anciens inventaires** imprimés sous les auspices du comité des travaux historiques, section d'archéologie. Tome I. Inventaires de N.-D. la royale de Maubuisson lez Pontoise (1463-1738), p. p. M. DUTILLEUX. Inventaires et documents relatifs aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans-Valois (1389-1481) p. p. M. J. ROMAN. Inventaire de Barbe d'Amboise, comtesse de Seyssel (1574-1575) p. p. M. le comte Marc de SEYSSEL-CRESSIEU. Inventaire d'un jurisconsulte de Valence (1348), p. p. M. BRUN-DURAND. Paris, Leroux, 1896. In-8, 419 p.

Bien que ce volume soit un tome premier, il fait visiblement suite aux inventaires de Jean, duc de Berry, publiés par le même éditeur, et dans les

mêmes conditions, dont nous avons rendu compte précédemment (XXV, 344). Aucun des inventaires qu'il renferme n'offre un bien vif intérêt. Dans le premier nous signalerons (nos 197 et suiv.) une centaine de livres, dont beaucoup sont des missels, bréviaires, lectionaires et autres livres d'église; les livres français sont en petit nombre, et peu intéressants : ce sont des *Sommes le roi*, des miracles de Notre-Dame, etc. Il n'est pas probable que tous aient été détruits : toutefois aucun n'a pu être retrouvé. — La publication relative aux joyaux, etc., des princes d'Orléans est partielle, et il ne semble pas que l'éditeur ait épuisé, pour faire son choix, toutes les sources; il ne paraît pas non plus avoir su que beaucoup des pièces de la collection Joursanvault ont été acquises par le Musée britannique. Cela dit, ajoutons que les inventaires mis au jour par M. Roman sont curieux, non pas seulement par les objets qui y sont mentionnés, mais aussi par les noms de personnes qu'on y peut relever. Ainsi, p. 177, no 373, doh d'une houpelande par le duc d'Orléans à Eustache Morel (E. Deschamps), son maître d'hôtel (1397). L'annotation jointe aux textes est en général satisfaisante. Il y a matière toutefois à un certain nombre de rectifications : Ainsi, p. 93, nos 26 et 28, « Item pour *Jheaume* », une note nous apprend que ce personnage « dont le nom indique un méridional, ne reparaît pas dans les comptes d'Orléans ». Il faut lire *pour .j. heaume*. P. 106, note inutile sur *lumelle* dont le ms. n'a jamais été douteux : voir Godefroy. P. 106 n. 1, l'éditeur n'a pas vu que *Montiervilliers* est *Montivilliers* (arr. du Havre) où on faisait des draps estimés, voir *Débat des Hérauts d'armes* (Soc. des anc. textes), p. 151. P. 133, n. 1, il est fort douteux que *camelot* vienne de *camelus*. P. 187, *cuevrechiés*; « ce mot doit avoir une signification semblable à celle de *couverchin*, couverture. » Mais ce sont des couvre-chefs, des bonnets. P. 229, no 7, *vuiz* signifie « vides » et non « vieux ». — L'inventaire des biens d'un jurisconsulte de Valence est le plus ancien des documents que renferme ce volume : c'est aussi le plus court et, à vrai dire, le moins intéressant. En réalité, il y a deux inventaires, l'un en 72 articles, l'autre en 141. Ces deux inventaires se répètent en partie, mais non en termes identiques : l'éditeur aurait dû, par des renvois, marquer la concordance. Le jurisconsulte en question, qui s'appelait Pons Clair, possédait un certain nombre de livres de droit, qui sont de ceux qu'on rencontre le plus communément dans les anciennes bibliothèques. L'éditeur s'est efforcé d'identifier ces ouvrages, mais il aurait pu le faire plus brièvement et en renvoyant, ce qu'il n'a pas fait, à des bibliographies spéciales. C'est par une singulière confusion qu'il est dit (p. 394) que le poète Mathieu de Vendôme « fut régent du royaume en 1270 »; ce n'est pas le même. Le Comité des travaux historiques n'aurait pas dû laisser passer cette méprise. *Palpre* (p. 400) ne signifie pas « bois de peuplier » comme l'a supposé l'éditeur sur l'avis de M. Darcel. C'est de l'étain ou une composition où il entrait de l'étain [1]. Je ne me porterais pas

1. Je lis dans un inventaire de 1361 : « quinque scutellas et quatuor gratri (?) d'estaynh sive de *palbre* novas... decem graletz de *palpre* ».

garant de la parfaite exactitude de la copie. Ainsi la date est formulée d'une façon singulière : « Anno Domini M°CCC° XLV octavo ». Est-ce 1345 ou 1348? — Chaque inventaire est accompagné d'un index.

P. M.

Eugène ROLLAND, **Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folk-lore**. Tome I. Paris. Librairie Rolland, 1896, in-8 de III-272 pages.

M. E. Rolland, l'auteur de la *Faune populaire*[1], commence la publication d'une *Flore populaire*. Le plan du nouvel ouvrage n'est pas sensiblement différent de celui du premier. Notons cependant que M. R. donne cette fois-ci des listes beaucoup plus abondantes de noms étrangers. Bien qu'il reconnaisse dans sa préface avoir accordé à l'Europe occidentale une place prépondérante, les pays slaves et orientaux sont néanmoins représentés d'une manière très intéressante. Les noms de plantes sont donnés par régions dans un ordre constant; M. R. a renoncé à les grouper suivant leur parenté de forme ou d'étymologie, comme il l'avait fait pour les noms de sa *Faune*, accentuant ainsi le caractère que doit avoir son ouvrage d'un recueil de documents.

Il faut attendre l'achèvement de cette publication considérable pour la soumettre au sérieux examen qu'elle mérite. Bornons-nous à en indiquer dès maintenant l'intérêt très multiple.

Les identifications de noms grecs, latins, français ou autres étaient, sans doute, une des parties les plus difficiles de l'œuvre que se proposait M. Rolland. Elles en sont aussi l'une des plus utiles. Beaucoup de passages obscurs des auteurs de l'antiquité ou du moyen âge seront éclairés ainsi. M. R. corrige une interprétation inexacte donnée par Benoist des « pallentes violae » de Virgile (p. 21); bien des vers de Théocrite et des Alexandrins trouveront sans doute leur éclaircissement dans les prochains volumes.

Les rapprochements que permettront de faire les listes si abondantes de M. R. seront d'un grand secours aux études d'étymologie; voy. p. 4 l'étymologie de *liane*, p. 230 sq. les formes dialectales en *ei* et *oi* de *cresson* (*creisson*, *creichoun*, etc.), assez nombreuses peut-être pour faire adopter comme étymologie de ce mot un dérivé latin de crescere[2].

On est frappé, en parcourant le livre de M. R., du grand nombre de noms servant à désigner une seule et même plante. C'est que dans la nature même,

---

1. La *Faune Populaire*, 6 vol. in-8. Paris. Maisonneuve, 1877-1883.

2. La forme *cresson* peut être due à l'influence de transcriptions latines du populaire *creisson*; *cresson* serait un mot demi-savant, demi-populaire, ce qui n'a rien que de très naturel pour un nom de plante. L'objection que fait M. R. à cette étymologie n'a guère d'importance.

de minimes différences constituent dans une espèce végétale une infinité de variétés; le type d'une plante est soumis à des accidents et à des transformations perpétuelles. Les savants ne s'y laissent pas tromper; mais des confusions se produisent dans l'esprit du peuple. L'individualité des plantes n'est pas aussi marquée que celle des animaux; c'est ce qui explique que les « Plantaires » n'aient pas eu le même succès au moyen âge que les « Bestiaires ». C'est ce qui explique surtout que le vocabulaire végétal n'ait pu se fixer sans bien des incertitudes et des variations. On peut supposer que c'est pour une espèce nouvelle qu'a été mis en faveur le mot *cresson* en remplacement de l'ancien *nasturtium*. Il est rare que pour les noms de plantes on puisse suivre dans les différentes langues romanes une dérivation régulière du mot latin. La série est perpétuellement interrompue par l'apparition de mots nouveaux dans la création desquels se trahit la fantaisie de l'esprit populaire : une ressemblance vivement perçue, un caractère particulier spirituellement mis en relief sont l'occasion d'une appellation nouvelle. Ou bien un usage quelconque, une tradition, ou quelque légende y est brièvement rappelée. Parfois c'est le nom de la plante qui donne à son tour naissance à des légendes : la linguistique et le folk-lore sont ainsi dans un échange perpétuel où l'on saisit au vif le travail spontané du peuple.

Le ῥοιάς μῆκον des Grecs, le *rubeum papaver* des latins prend tout naturellement les noms de *rouget*, *rougerole*, *rougelo*, de *caproso* (« tête rouge », Tarn-et-Garonne), de *popelure* (anc. fr.); M. R. rattache ce mot à *pourpre* : la maladie appelée en France *rougeole* s'appelle en Lorraine *popelieure* ou *propelieure*. — La fleur du coquelicot, éclatante dans l'herbe ou dans les blés, se balance comme un étendard. On l'appelle parfois *coufanon* en anc. fr., et de nos jours encore dans des patois de l'est *confaron*. — C'est à l'aperception d'une pareille analogie qu'il faut rapporter l'expression *fiame de feu* usitée dans les Vosges, et des expressions dérivées que d'obscures superstitions durent mettre en faveur : *feu sauvage*, *feu d'enfer*, *bouquet du diable*, *chaudière d'enfer*, ou simplement *chaudrotte*, *tsolere* (= chaudière). — La ressemblance de la fleur du *rubeum papaver* avec la crête d'un coq frappa davantage encore l'imagination populaire. L'expression *coq*, *co*, est usitée encore dans certaines provinces, notamment en Normandie. Les dérivés imitant, par une sorte de jeu d'esprit populaire, le cri du coq ont été à peu près universellement adoptés en France, depuis le *colocatanos* gaulois jusqu'au *cacaraca* provençal et au *coquelicot* français. — D'autres noms ont pour origine des traditions populaires. Tels le *gaou-galin* (= coq-poule), le *tonnerre*, le *moine*, la *madone*, la *poupée*, que M. R. rapporte à des jeux d'enfants répandus encore dans les campagnes.

Tout cela demanderait à être étudié de très près. Mais il est délicat d'en faire la critique. Il est souvent difficile de décider si l'on doit expliquer par telle tradition populaire la création d'un nom, ou réciproquement si ce n'est pas le nom lui-même qui a donné naissance à la tradition. Un grand nombre de noms restent encore obscurs, soit qu'ils se rapportent à des traditions

perdues, soit que les ressemblances ou les analogies qui leur avaient donné naissance nous échappent à présent. Ce qui augmente encore les difficultés, c'est le mélange, en pareille matière, des éléments savants et des éléments populaires : la science et la superstition, la médecine et les remèdes de bonnes femmes n'étaient pas choses bien distinctes au moyen âge. Aussi nul vocabulaire n'est-il peut-être aussi complexe que celui de la flore par ses origines et par son développement. L'ouvrage de M. Rolland fournira des matériaux à de nombreuses études. Il permettra d'étudier de très près l'obscure question des rapports des savants et du peuple au moyen âge, et amènera, si je ne me trompe, à cette conclusion que ces deux sociétés étaient beaucoup moins étrangères l'une à l'autre, beaucoup plus mêlées l'une à l'autre qu'on ne se le figure généralement.

André BEAUNIER.

# PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, XX, 4. — P. 433, [A. Zauner, *Die Konjugation im Bearnischen*. Compilation de faits, en général bien connus, relevés dans un petit nombre de textes anciens ou modernes dont la liste est donnée en tête du mémoire, dans la *Grammaire béarnaise* de Lespy, dans le *Dictionnaire béarnais* du même, et dans la très insuffisante *Grammaire gasconne* de Grateloup. A l'aide de ces éléments, on peut, en effet, donner une idée de la conjugaison en béarnais, mais on ne peut espérer faire l'histoire des formes et déterminer l'aire géographique de chacune d'elles sans consulter une grande quantité de documents que l'auteur a ignorés. Je conçois (mais sans l'approuver) qu'il n'ait pas tenu compte des textes inédits (aux archives des Basses-Pyrénées, les registres en béarnais, du XIVe au XVIIIe siècle, se comptent par centaines), mais il est vraiment inadmissible que l'auteur se soit dispensé de consulter les Fors de Béarn, facilement accessibles par l'édition de Mazure et Hatoulet, et les documents si nombreux qui ont été publiés dans le *Bulletin de la Société des lettres* de Pau[1], dans la *Revue de Gascogne*, dans la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*, etc. Il est hors de propos de faire la critique de cette dissertation (qui semble être une simple dissertation de doctorat) où il y aurait trop de lacunes à signaler. — P. M.]. — P. 471, Friedersdorff, *Die poetischen Vergleiche in Petrarkas Africa*. L'auteur montre que Pétrarque, conformément à sa nature et à ses habitudes de poète plutôt lyrique qu'épique, a employé surtout la comparaison à propos des états d'âme de ses personnages, ce que ne faisaient pas les poètes latins et encore moins les poètes grecs. — P. 492, Sachs, *Die Schreie der Verkäufer*. Recueil des cris usités à Naples par les marchands ambulants, accompagnés de quelques rapprochements avec les cris analogues enregistrés pour la France depuis le moyen âge dans les *Crieries* (et non *Crieurs*) de Paris et autres textes. — P. 500, Finzi, *I codici Jacoponici lucchesi descritti ed illustrati ; contribuzione all' edizione critica*. Description de quatre manuscrits de Lucques qui contiennent des œuvres de Jacopone da Todi.

MÉLANGES. I. *Dialectologie*. — P. 510, Marchot, *Sur le dialecte de l' « Eulalie »*. M. M. s'efforce de prouver que ce dialecte est « wallon » ; après quoi,

1. Voir *Romania*, II, 506 ; IX, 488.

embarrassé par certains faits contradictoires, il propose de localiser l' *Eulalie* « sur les confins extrêmes du domaine wallon, près de la frontière picarde. » C'est une conception un peu surannée : on n'admet guère aujourd'hui de ces frontières dialectales, puisqu'on n'admet pas de « dialectes » au sens ancien du mot. La seule question est de savoir si à Saint-Amand, où le texte en question paraît bien avoir été écrit, on pouvait dire au IXe siècle *raneiet*, *lei*, *coist* et en même temps *cose*, *voldrent*, *la* (art. fém.). Il ne me semble pas que rien s'y oppose (M. M. cite lui-même *coche* <*coisse*< cŏxa, dans Gillon le Muisit, à Tournai, au XIVe siècle). L'auteur, supposant que je regarde *Eulalie* comme un texte « picard », ajoute : « Mais alors M. Paris admet donc des formes picardes *raneiet*, *lei*, *coist* ? Dans la suite de l'article [*Rom.*, XV, 445], il n'en est plus question ; visiblement gênantes, elles sont adroitement négligées. » Comme je n'ai, ni dans l'article en question, ni ailleurs, qualifié le texte d'*Eulalie* de « picard », je n'ai pas eu besoin de recourir à l' « adresse » que me prête obligeamment M. M., et qui aurait été une pure sottise ; car quel intérêt aurais-je pu avoir à dissimuler un fait sur lequel, dans cet article même, j'avais appelé l'attention ? Au reste, l'article de M. M., à côté de remarques au moins inutiles, en contient quelques-unes d'intéressantes. — II. *Phonétique*. 1. P. 514. Mackel, *Zur romanischen Vokaldehnung in betonter freier Silbe*. Dans ces observations, très dignes d'attention, l'auteur confirme les vues de M. Pogatscher sur la date de l'allongement en roman de *e*, *o* ouverts (et le changement d'*i* en *e* fermé), qui aurait eu lieu vers le VIe siècle ; il essaye de déterminer la date de certains emprunts faits par le germanique au roman ou le roman au germanique. — 2. P. 519, Neumann, *Zu den vulgärlateinisch-romanischen Accentgesetzen*. Il s'agit des proparoxytons latins où la pénultième (brève) était suivie de muette + liquide (« ordinairement *r* », dit l'auteur, mais il ne cite et je ne connais que *r*), et où l'accent roman s'est transporté sur cette pénultième (colŏbra, palpĕtra, integrum, etc.). M. N. attribue ce déplacement à un *svarabhakti*, c'est-à-dire à l'insertion inconsciente entre la muette et l'*r* d'une voyelle « irrationnelle » qui, en allongeant ces mots d'une syllabe (*colobera*, *palpetera*, *integero*), aurait amené forcément, d'après les lois de l'accentuation latine, l'avancement de l'accent sur l'ancienne pénultième devenue antépénultième. Cette explication n'est pas tout à fait nouvelle (voy. Lindsay, *The latin Language*, p. 130), mais elle ne me paraît pas probable. D'abord, vu la haute antiquité du fait, commun à toutes les langues romanes, il semble qu'on trouverait parfois dans les inscriptions cet *e* adventice, assez sensible pour avoir déplacé l'accent. Puis les rapprochements allégués à l'appui sont loin d'être probants. Il est vrai que le fr. présente le *svarabhakti* pour le groupe *vr* (*sovrain-soverain*, *bevrage-bevrage*), mais uniquement pour ce groupe, rare et inconnu au latin (quant à *venderai*, *perderai*, on a raison de les expliquer par des analogies de conjugaison, puisqu'on ne trouve pas, p. ex., *engenderer*, etc.). Les exemples tirés du wallon moderne sont encore moins heureux. Il est inexact qu'on dise *j'ouveure*, *j'inteure*, *je troubèle* pour *j'ouvre*, *j'intre*, *je*

*trouble* : on dit *j'ouvēr la porte*, *j'intēr dins la mohon*, *je troubēl l'iá*, c'est-à-dire que les groupes *vrē*, *trē*, *blē* devant une consonne deviennent *vēr*, *tēr*, *bēl*, phénomène bien connu qui n'est pas sans analogie avec le *svarabhakti*, mais qui n'est cependant pas la même chose et n'ajoute aucune voyelle au groupe (qu'à force de dire *j'intēr dins la mohon* on vienne ou soit venu à dire *j'intēr aprè vou*, c'est possible, mais le phénomène est néanmoins bien distinct de celui que suppose M. N.). Je ne crois pas non plus à la formation attribuée aux formes *chanté-je*, etc., pour *chante-je*, mais cela ne touche pas la question présente. Le pr. *tremóla* serait venu de *tremla* avec *svarabhakti*; mais pourquoi (ici et dans *discipol*) aurait-on un *o* et non un *e*? D'ailleurs, *tremóla* est pour un plus ancien *trémola* comme *lagréma* pour *lágrema* et tant d'autres; *discipol* est un mot savant (les explications données jadis par l'auteur et auxquelles il renvoie du fr. *ruste* et *rustique*, *espir* et *esprit*, sont inacceptables : *rustique* est savant, tout comme *espirit* >*esperit*> *esprit*, et *espir* est le subst. verbal d'*espirer*). Rien n'est moins vraisemblable qu'un *svarabhakti* (phénomène d'ailleurs très réel et très digne d'étude) dans des mots comme ceux dont il s'agit. Il était déjà difficile au peuple de maintenir l'accent sur l'antépénultième quand elle était suivie d'un tel nombre de phonèmes (*cólōbra*, *intègro*), et bien loin d'alourdir encore ce poids déjà trop fort, il s'en est débarrassé en portant l'accent sur la pénultième (exactement comme le prov. a fait pour *tremóla*, *lagréma*, etc.); cf. l'explication un peu différente de L. Havet (*Rom.*, VI, 434). — III. *Grammaire*. 1. P. 523, D'Ovidio, *Di una interessante forma di pronome in un antico testo volgare inedito*. Il s'agit de *bobe* < vobis dans une charte du Mont-Cassin de 963, forme en effet intéressante, dont M. d'O. se sert pour appuyer ses idées sur les pronoms du latin vulgaire, contestées par M. Meyer-Lübke, et notamment sur l'existence de *nobīs*, *vobīs* pour *nobīs*, *vobīs*. — 2. P. 525, Marchot, anc. fr. *qui* = *si l'on* : explication de cet emploi de *qui* par une anacoluthe; c'est fort probable en effet, mais l'exemple donné à l'appui est mal choisi : *qui le fera, maus loiers li sera rendus*, car *qui* = *si l'on* ne se trouve pas avec le futur, et *si* s'emploie au moins fort rarement avec ce temps. Il fallait partir du présent ou de l'imparfait du subjonctif, si fréquemment employé avec *qui* dans cette locution (*Qui me paiast, je m'en allasse*). — IV. *Histoire des mots*. 1. Marchot, *Étymologies wallonnes*. Wall. *ac* = adcon-. Il n'était peut-être pas très nécessaire de faire une note spéciale pour nous apprendre que dans *racminci ac-* est pour ad con-; il en est de même dans le fr. pop. *racmodé* et bien d'autres; c'est un simple trait de phonétique. — Wall. *da mèn*, *da tèn*, *da sèn*, *da nǫs'*, *da vǫs'* = le mien, le tien, le sien, etc. De la locution *da mi*, *da ti*, *da si*, *da li* pour dire « à moi », etc., et des pron. poss. *mèn*, *tèn*, *sèn* serait sorti à Saint-Hubert le poss. *da mèn*, etc., pour « le mien », etc. J'avoue que je ne saisis pas très bien et que je voudrais des exemples. — Wall. *glèti*, « baver », serait pour *goleter* d'où *g'leter*; *goleter* n'existe pas et ne conviendrait pas au sens; le verbe *glèter* est évidemment tiré du subst. *glète*, et ce dernier n'est autre que le néerl. *glette*, l'all. *glätte*, qui désigne l'écume de certains métaux (voy. Sachs);

en wallon même ce sens existe à côté de celui de « bave », et c'est ce dernier et non l'autre qui est le « figuré », au rebours de ce que pensait Grandgagnage. — 2. P. 527, Ch. Doutrepont, *Étymologies picardes*. Rouchi *bistǫke*, « garnir d'un bouquet », du flam. *bestooken*, m. s. — *Bruekel*, « pâturage », dans une charte tournaisienne de 1303, dim. de *bruec*, « marais, bourbier », qui est le flam. *broeck*, l'all. *bruch*, m. s. — *Kǫrdustil*, « portefaix » à Tournai, propr. *corps du stil*, « corps de métier. » — Tourn. *s'ɛstǫke*, « se tenir raide », du flam. *stocken*, m. s. — Tourn. *fašwe* (*fachoué*), « tête de bœuf cuite qu'on vend au détail à la triperie. » Ce serait pour *faš bwe* (face de bœuf), mais je me demande s'il est possible d'admettre devant *bwę* l'omission de la préposition *de*. Hécart, auquel la note de M. D. est empruntée pour la plus grande partie, donne comme étymologie de *fachué* (il écrit ainsi et non *fachoué*) *fache* de *bué*, mais alors la contraction paraît encore plus violente. D'ailleurs le mot est masculin, ce qui contribue à rendre cette étymologie douteuse. — *Fourlouchier*, dans un passage de Gillon le Muisit, signifie non pas « regarder de travers », mais « prendre une louchée [de *louche*, « cuiller à pot »] de trop, par ext. frustrer les autres convives de la part d'aliments qui leur est due en se servant soi-même trop bien. » Ce qui met ce sens hors de doute, c'est que Sigart atteste que *fourlouchier* (on a imprimé par erreur *fourchier* dans l'article de M. D.) l'avait encore au commencement de ce siècle à Mons. — Tourn. *platɛlɛt'*, « marchand de plats et de *tɛlɛt'*, terrines pour le lait, en terre cuite. » Plutôt qu'à l'all. *tiegel*, M. D. rattache *tɛlɛt'* au flam. *teel* (v. *Rom.*, XXII, 315); mais n'est-ce pas le même mot? — 3. P. 529, Meyer-Lübke, *Étymologie*. Lomb. *bori*, « faire lever (le gibier), attaquer », de l'a. h. all. *buriau*, qui a un sens analogue. — Nord-it. *fruda*, « chute d'eau ». Dans cet article très important, l'auteur rapproche ce mot du nom Φρούδιος, donné par Ptolémée à la Somme, qui serait lui-même identique au kymr. *frut* et à l'anc. irl. *sruth*, ce qui établirait la correspondance du kymrique (et gaulois), *fr* à l'irl. *sr* (forme originaire). Il montre ensuite ce que l'étude des dialectes gallo-romans peut apporter à la connaissance de l'ancien celtique, et ce que la phonétique des mots celto-romans empruntés par les Germains peut apporter de lumière à l'histoire. Le mot *frut*, *frutt*, comme désignation toponymique, se trouve dans diverses parties des Alpes occupées par une population allemande, et M. M.-L. conclut de la forme de ce mot qu'il a dû être emprunté au roman *fruda* avant la seconde substitution de consonnes et atteste par conséquent l'antiquité de l'établissement germanique dans ces localités. Espérons qu'il nous donnera bientôt le travail d'ensemble qu'il nous promet sur ces intéressantes questions. — Lomb. *ġuva*, « molle di legno per raccogliere i ricci delle castagne », vient sans doute d'un lomb. **klūba*, apparenté à l'a. h. all. *klobo*, h. all. *kloben*. — Pruma *fūr* pruna. Dans la Suisse française et la Savoie on dit *prume* et non *prune*. Cette forme provient sans doute du germ. *pfruma* (all. mod. *Pflaume*), qui à son tour, comme l'a suggéré récemment J. Schmidt, doit se rattacher non au lat. prunum, mais, par un intermédiaire thrace ou illyrien, au grec

προῦμνον. On voit tout l'intérêt de ces recherches. — 4. P. 535, H. Schuchardt, *Etymologien. Span.* sabio, *etc.* Au *sapius proposé par Diez l'auteur préférerait sapidus, mais le sens ne convient guère et je ne vois pas ce qu'on gagne pour la forme; au contraire le fr. *savie* ne peut guère venir que de *sabium (sur le *b*, voy. Meyer-Lübke cité ici). — Afflare. L'auteur explique ingénieusement le passage de sens d'afflare à « trouver » dans diverses langues romanes, et à cette occasion exprime, mais assez obscurément, l'opinion que c'est encore turbare qui est la plus vraisemblable étymologie de *trouver*, etc. (opinion que je ne saurais partager). — Fr. *mauvais* = malifatius. La discussion entre M. Schuchardt et moi, pour l'étymologie de *mauvais*, porte essentiellement sur le traitement de l'*f* (quoique en outre le sens de malifatius ne me semble pas trop bien convenir). J'ai eu tort sans doute d'oublier (*Rom.*, XXV, 335) que calefacere ne peut être absolument assimilé à malifatius, parce que calfacere est attesté dès l'époque républicaine ; mais je crois néanmoins que malifatius serait devenu *malfatius avant l'époque où l'*f* pouvait se changer en *v*; quant à ce changement même, entre deux voyelles, je ne le conteste pas; toutefois dans *escroele* de scrofella (*Rom.*, XV, 462), l'*f* paraît être tombé plutôt que s'être changé en *v* (mais cela peut tenir au fait qu'il suivait une voyelle labiale, et un *f*, après *a*, *e*, *i*, aurait sans doute très bien pu se changer en *v*). — 5. P. 537, Ulrich, *Etymologien*. Fr. *brûler*, it. *bruciare*, etc. *Brûler* représenterait un brūxulare, tiré du thème brug- qui se trouve dans l'a. fr. *bruïr* (quant à *bruire*, il n'a que le sens de « faire du bruit » et non celui de « brûler »); le lad. *brüscher* serait bruxare, l'it. *brustolare* un dim. de **brustare* < bruxitare. Tout cela est bien douteux. — *Bassus* serait proprement le part. pass. de battere < batuere; le mot est bien ancien (comme nom propre) pour une pareille dérivation, et le sens ne paraît pas concorder aussi évidemment que le dit l'auteur.

Comptes rendus. P. 538, Ranninger, *Ueber die Alliteration bei der Gallolateinem* (Hammerich : l'auteur du compte rendu a pris occasion de cette dissertation pour relever dans les anciens poèmes français une longue série de vers où l'allittération est plus ou moins sensible. Il n'y a là rien de bien nouveau ; la *Romania* a publié en 1882 (XI, 572) un travail sur ce sujet. Mais parmi les exemples cités par M. Hammerich, beaucoup sont contestables et d'autres sont certainement imaginaires. Il est très douteux qu'il y ait une idée d'allitération dans des locutions telles que *pome porrie* ou *pome pelee*, et il est abusif de voir une allitération dans des associations de mots dont l'un commence par une sourde et l'autre par une sonore (*bannieres-penon*; *barbacanes-bostis*; *baron-per*, etc.). C'est pure fantaisie. — P. 545, *L'Ascension, mystère provençal du XV^e siècle*, p. p. Jeanroy et Teulié (Stimming : diverses corrections). — P. 547, Texte, *De Antonio Saxano* (Ph. A. Becker). — P. 549, Zenker, *Das Epos von Isenbard und Gormund*; Fluri, *Isembart et Gormond* (Ph. A. Becker : nous parlerons prochainement de ces deux dissertations et du remarquable compte rendu de M. Becker). — P. 554, *Romania*, oct. 1895

(Gröber et Meyer-Lübke [1]). — P. 557, *Giornale storico della letteratura italiana*, XXVII, 2-3 (Wiese). — P. 559 se trouve, sous la rubrique *Erklärung*, une note de M. Marchot : « Je tiens, dit-il, à déclarer que le reproche que m'a adressé M. Stürzinger (reproche que M. Paris a reproduit sans discernement, *Romania*, XXV, 336), dans son compte rendu de mes *Gloses de Cassel*, d'avoir parlé de Diez en termes désobligeants, n'est aucunement fondé... Dans cette affaire, c'est moi qui aurais à me plaindre d'avoir subi de la part de M. St. une attaque injuste et d'une malveillance évidente. » Je laisse aux lecteurs le soin de vérifier si les passages cités par M. Stürzinger justifient ou ne justifient pas l'appréciation que, pour ma part, j'ai trouvée juste. M. Marchot déclare que c'est lui et non Diez qui aurait à se plaindre « dans cette affaire » ; il paraît penser que manquer d'égards à M. Marchot et à Diez sont des fautes également graves; il semble qu'il y ait là un certain manque de « discernement ». — P. 560-567, Tables.

G. P.

•

Romanische Forschungen, VIII, n° 1 (15 avril 1893). — P. 1, Decurtins, *Rätoromanische Chrestomathie, Ier Band, 2te Lieferung*. Quelle que puisse être la valeur de cette chrestomathie, on pensera sans doute qu'un ouvrage de ce genre et de cette étendue n'était pas fait pour paraître dans un recueil consacré, en vertu de son titre, à des recherches sur les langues et les littératures romanes. Ajoutons que la façon dont a été effectuée la publication de la Chrestomathie rhétoromane de M. Descurtins est extraordinaire. La première livraison du tome I a paru dans le t. IV des *Forschungen*; la seconde paraît dans le premier fascicule du tome VIII, la troisième dans le fascicule 4 du même volume; la première du t. II dans le fascicule 1 du tome IX. Il ne se peut rien imaginer de plus incommode.

VIII, n° 2 (1er déc. 1894). — P. 257, W. Lang, *Ueber die Gedichte Michelangelo's*. — P. 283, W. Röhr, *Sprachliche Untersuchung der « Dime der pénitence »*. La *Dime de pénitence* est un poème que j'ai le premier fait connaître, en 1866, dans mes *Rapports* [2], et qui a été publié, en 1874, par M. Breymann. L'importance de ce poème consiste principalement en ce qu'il est exactement

---

1. [A propos de mon mémoire sur *C* et *G* suivis d'*A* en provençal, l'éditeur de la *Zeitschrift* remarque que la limite de *ca* et *ga* d'une part, de *cha* et *ja* d'autre part, correspond, à l'ouest du Rhône, à la limite des territoires occupés par les Ibères, et, à l'est du Rhône, à la limite des territoires occupés par les Ligures. Je me borne à faire remarquer : 1° que nous ne savons rien de précis sur l'étendue des territoires occupés respectivement par les Ibères et par les Ligures à l'époque de la conquête romaine; 2° qu'à l'époque où le latin s'est substitué aux idiomes aborigènes, une bonne partie du territoire ibère et du territoire ligure était devenu celtique de langue; 3° que comme nous ne savons rien de la langue des Ibères à cette époque ni de celle des Ligures, la coïncidence supposée ne peut conduire à aucune conclusion — P. M.]

2. *Archives des Missions*, 2e série, III (1866), 259-61 et 296-307; tirage à part (*Documents mss.*, etc.), pp. 13-15 et 50-61.

daté, ayant été écrit à Nicosie (Chypre) en 1288 (le ms. est postérieur de peu d'années). M. Röhrs part de cette idée que Journy étant dans le Pas-de-Calais, l'auteur a dû écrire la langue de cette région. Il constate toutefois que Jean emploie une sorte de langue commune qui se rapproche du français proprement dit. Mais le point de départ n'est pas aussi assuré que le croit M. Röhrs. J'ai exprimé l'opinion, sinon certaine, du moins assez vraisemblable, que Jean de Journi devait appartenir à la même famille qu'un certain Enguerran de Journi sur lequel j'ai cité un document qui appartient à peu près sûrement à l'année 1268. J'ajoute présentement que cet Enguerran était l'un des chevaliers du comte de Champagne. Il figure en cette qualité dans deux actes au moins : l'un a été publié par Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, II, 179 (cf. d'Arbois de Jubainville, *Hist. des comtes de Champagne*, VI, 99, n° 3841); l'autre, que je crois inédit, est conservé aux Archives nationales. Ce dernier commence ainsi : « Nos Engarranz, sire de Jorni, chevalier mon seignor le comte de Champaine... » et ne présente aucune trace de picard ni d'artésien. Ces deux actes sont de 1277. Il est donc imprudent de se fonder sur le surnom de Jean, auteur de la *Dime de pénitence*, pour supposer que ce poète était de langue picarde, et les formes picardes que présente le poème peuvent très bien être attribuées au copiste. Je ne vois rien dans les rimes qui soit bien décidément picard. Du reste, M. Röhrs convient (p. 300) que la langue du copiste est plus picarde que celle de l'auteur. Il conclut (p. 346) que « le poète comme aussi le copiste emploient un dialecte qui est celui de Ponthieu ou de la région voisine ». Je fais mes réserves en ce qui concerne le poète. En appendice est publiée une longue série de rectifications à l'édition, résultant d'une collation du ms. faite par M. Suchier. — P. 352, K. Vollmöller, *Seltene Spanische Bücher*. Livres des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. — P. 361, E. Peters, *Zur Geschichte der lateinischen Visionslegenden*. Supplément au travail publié par M. Fritsche dans les tomes II et III des *Rom. Forsch.*, sur les légendes latines relatives à des visions (cf. *Romania*, XVIII, 631). Ce supplément ne comble qu'une faible partie des lacunes du mémoire qu'il tend à compléter.

VIII, n° 3 (1^er^ février 1895). P. 370, M. Keuffer, *Die Stadt-Metzer Kanzleien*. Travail confus et à tous égards médiocre, qui n'apprendra pas grand'chose à ceux qui connaissent les publications de M. de Wailly et de M. Bonnardot sur les chartes de Metz. La disposition typographique est déplorable. L'auteur ne sait pas qu'il est d'usage de distinguer par l'emploi d'italiques ou de petit texte les citations de documents. En appendice sont publiés un certain nombre de documents dont la ponctuation laisse souvent à désirer. — P. 510-511, A. Baist, *Zum Jonasfragment*. M. Baist présente quelques remarques sur un certain nombre de passages dont la lecture reste encore douteuse, malgré les nombreux travaux dont ce fragment de sermon a été l'objet. Au sujet de *cilg*, *cilge*, je ferai observer que *lg*, comme notation de *l* mouillée, est très fréquent surtout dans le Nord. On trouve souvent cette notation dans le *Domesday Book* et ailleurs (voy. *Romania*, XXI, 627).

VIII, n° 4 (20 juin 1896). P. 513-907, troisième livraison du tome I de la Chrestomathie rhétoromane de M. Decurtins (voir plus haut).

IX, n° 1 (1er juin 1896 [1]). P. 1-248, Decurtins, *Rätoromanische Chrestomathie*, t. II, 1re livraison.

IX, n° 2 (15 mai 1896). P. 249-586, L. Sütterlin, *Die heutige Mundart von Nizza*. Ce long ouvrage se présente avec les apparences d'une grammaire scientifique du patois niçard ; mais il n'en a guère que les apparences. L'auteur a manqué à la fois de méthode et d'information. Le manque de méthode ne se montre pas seulement dans la disposition défectueuse de certaines parties (la conjugaison notamment), il domine tout l'ouvrage. Il est de toute évidence qu'il y avait lieu de mettre en relief les particularités qui distinguent le niçard des autres variétés du provençal. Il était nécessaire d'insister sur ces particularités, qu'elles appartiennent à la phonétique ou à la flexion, et d'indiquer au moins approximativement le territoire sur lequel chacune d'elles s'étend. C'est ce que ne fait jamais M. S., qui visiblement a étudié le niçard seul, et ne sait rien ni de l'ancien provençal ni des variétés voisines. Il expose avec d'inutiles développements des faits parfaitement connus, qui sont communs à tout le domaine de la langue d'oc et ne nous renseigne pas suffisamment sur les traits caractéristiques du niçard. On voit par les exemples cités qu'il ne réussit pas à distinguer ce qui est traditionnellement provençal de ce qui a été, à une époque plus ou moins récente, emprunté au français. Inversement, il attribue à des emprunts certains phénomènes qui appartiennent bien réellement au niçois ou même à une partie plus ou moins étendue de la Provence. C'est ainsi qu'il regarde comme mots étrangers les proparoxytons *diménegue*, dominicum, *péssegue* (persicum), *cánebe* (cannabem), *pórtegue* (porticum), etc. (p. 283). Il ne sait rien de l'histoire de l'idiome qu'il étudie. Assurément, il fait de temps à autre des rapprochements avec ce qu'il croit être l'ancien niçard, mais d'abord ce n'est pas en quelques cas, c'est pour chaque fait qu'il eût fallu suivre la méthode historique ; et en outre, la vérité est qu'il n'a pas connu les textes de l'ancien niçard que nous possédons. Il n'a pas fait de recherches dans les archives des pays où il y avait beaucoup à trouver : je le sais par expérience ; il a même ignoré d'importantes publications. Sa principale source pour l'ancien niçard c'est la vie de saint Honorat de Raimon Feraud, qui ne peut assurément passer pour un texte niçard, et telle est son inexpérience qu'il attribue constamment à Feraud des graphies qui appartiennent bien plutôt au copiste du ms. édité par M. Sardou. Il sait d'ailleurs si mal l'ancien provençal qu'il s'étonne des faits les plus communs, comme de la forme *dir* pour dicere (p. 431, note 6) ou de la forme *far* (facere). Il cite aussi le troubadour Blacatz, qui n'est pas non plus niçard, que je sache, et qui, le fût-il, ne pourrait guère nous fournir de renseignements valables, étant données les

1. Les fascicules de ce recueil paraissent, comme on le voit, dans un ordre invraisemblable. Ajoutons que le premier fascicule du t. X a paru en décembre 1895.

conditions dans lesquelles nous sont parvenues les poésies des troubadours. Quant aux écrits proprement niçards du XIVe au XVIe siècle, M. S. n'en connaît absolument que les citations faites par Sardou dans son médiocre ouvrage sur l'idiome de Nice (voy. *Rom.*, VIII, 456). Il n'a même pas pris la peine, étant à Nice, d'aller à la Bibliothèque municipale pour y consulter le *compendion del abaco*, de Pellos (1492), et l'*Opera nova d'arismethica*, de Fulconis (1562), qu'il ne connaît que par les courts extraits donnés par Sardou! Des travaux publiés sur le provençal ancien ou moderne, M. S. ne sait absolument rien. Il a notamment ignoré l'existence des textes niçards de la fin du XIVe siècle et du XVIe que nous avons publiés dans la *Romania*, XXII, 405 et XXV, 33. Il est permis de s'étonner que de telles lacunes n'aient point été signalées à l'auteur par le directeur des *Romanische Forschungen*. Quant au patois actuel, les principales autorités de M. S. sont deux cochers qui, paraît-il, n'étaient pas de Nice même, et deux femmes « originaires du voisinage de la place Masséna ». Il eût été préférable qu'elles fussent nées place de la Cathédrale ou dans le voisinage du Château. Mais, par une bizarrerie qu'apprécieront tous ceux qui connaissent Nice, M. S. a pris pour type, non pas le patois de la vieille ville, mais celui de la ville moderne! En dehors de ces autorités, les sources de M. S. ont été le détestable dictionnaire de l'abbé Pelegrini (voir *Rom.*, XXIII, 490), les poésies de M. Bessi, archiviste adjoint à la Préfecture, et quelques numéros dépareillés de journaux en patois niçard. Il n'a même pas connu la *Nemaïda* de Rancher (1823), qui n'est pourtant pas une rareté. Il y aurait bien d'autres critiques à faire, mais j'en ai dit assez pour montrer que ce long et laborieux travail ne devra être consulté qu'avec précaution. Je dois ajouter, à titre de circonstance atténuante, que, si je suis bien informé, M. Sütterlin ne fait pas des langues romanes son étude habituelle. Sans doute, il ne se serait pas livré à des recherches pour lesquelles il était si peu préparé s'il avait existé une description suffisante du langage niçard. Espérons que ce sujet intéressant attirera un jour l'attention d'un homme du pays possédant l'éducation linguistique nécessaire.

IX, n° 3 (oct. 1896). P. 587-661, K. Volmöller, *Ueber Plan und Einrichtung der Romanischen Jahresberichtes*. Il semble que cet exposé eût été mieux placé en tête du *Jahresbericht* (sur lequel voy. *Rom.*, XXV, 631). — P. 662-743, K. Buscherbruck, *Die altfranzösischen Predigten des Heiligen Bernhard von Clairvaux*. Étude grammaticale d'après l'édition publiée par M. Fœrster, en 1885.

P. M.

REVISTA CRITICA DE HISTORIA Y LITERATURA ESPAÑOLAS, PORTUGUESAS É HISPANO-AMERICANAS, de Madrid. Mars 1895 à octobre 1896. — Cette revue mensuelle, dirigée par D. Rafael Altamira et consacrée à des comptes rendus critiques d'ouvrages relatifs à l'histoire et à la littérature des pays de langue espagnole ou portugaise, a déjà bien répondu et répondra de mieux en mieux à l'attente des érudits désireux d'être renseignés sur l'activité intellectuelle de

ces contrées. C'est la première fois qu'une tentative de ce genre est faite en Espagne : elle mérite d'être encouragée aussi bien par les indigènes, qui en profiteront de plusieurs façons, que par les étrangers, si mal informés jusqu'ici de ce qui se publie d'utile ou d'important soit en Espagne, soit en Portugal, soit dans l'Amérique espagnole, par la faute surtout de la détestable organisation du commerce de la librairie dans ces divers pays. La *Revista crítica*, qui s'est particulièrement proposé pour modèle l'*Athenaeum* ou l'*Academy*, en ce sens qu'elle donne aussi de la bibliographie et des nouvelles littéraires, a pour collaborateurs les meilleurs érudits d'Espagne et du Portugal et aussi quelques étrangers, tels que M. Hübner de Berlin, M. Wentworth Webster et surtout M. Arturo Farinelli qui lui a fourni de très importants articles sur la littérature espagnole moderne. La linguistique et la littérature du moyen âge ne sont pas très abondamment représentées dans les numéros de la *Revista* parus jusqu'à ce jour. Voici ceux qu'il nous paraît utile de signaler à nos lecteurs. — N° d'avril 1895. Article de R. Menéndez Pidal (frère de l'auteur d'un intéressant *Romancero asturiano* paru en 1885) sur les *Altspanische Glossen*, tirées d'un ms. de Silos et publiées dans le tome XIX de la *Zeitschrift f. romanische Philologie*. M. Menéndez discute quelques interprétations de ces glosses souvent fort obscures. Il a raison de rejeter l'équivalence *miscieret-misieret*; évidemment *miscieret* nous renvoie à *mecer* (*miscere*); il a raison aussi de contester l'existence d'un infinitif *robir* pour *robar* : on ne connaît que le participe *robido*. — N° de juin 1895. Article de M. Menéndez Pidal sur la publication assez faible de M. Grünwald, *Zur romanischen Dialektologie. Heft I. Ueber den jüdisch-spanischen Dialekt als Beitrag zur Aufhellung der Aussprache im Altspanischen*. — N° de septembre 1895. Article de M. Rodriguez de Berlanga sur l'inscription d'un objet de bronze trouvé à Tarragone — sonnette, suivant les uns, petite marmite, suivant les autres — où figure le mot *cacabulus*. M. Berlanga, juriste et épigraphiste distingué, dont je ne discute pas les théories archéologiques, manque, en matière de philologie romane, des notions les plus élémentaires : il ne fait aucune difficulté de tirer *tañer* de *tinnire* et reproche à M. Tobler d'emprunter à Diez l'étymologie *quassicare* pour l'esp. *cascar*, car, dit-il, *quassare* suffit! Et de là une petite sortie contre les « puras demostraciones personalísimas, que sólo sirven para uso doméstico de sus inventores ». M. Berlanga ferait sagement de garder pour son « usage domestique » les étymologies qu'il propose. — N° de février 1896. Article de M. Menéndez Pidal sur les *Hondureñismos. Vocabulario de los provincialismos de Honduras*, par A. Membreño (Tegucigalpa, 1895). — N° de mars 1896. Article de M. Menéndez Pidal sur l'édition du *Libro del cavallero et del escudero*. N'admet pas l'identification de la *Cronica complida* et du *Chronicon* latin proposé par M. Baist et fait quelques bonnes corrections au texte du *Libro*. — N° d'août 1896. Article de M. A. Coelho sur *Les vocables malais empruntés au portugais*, par A. R. Gonçalves Vianna.

A. M.-F.

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE (ancienne REVUE DES PATOIS), p. p. L. CLÉDAT. — T. VIII (1894), n° 1. — P. 1. P. Passy, *Notes sur le parler d'Ezy-sur-Eure* (premier article). — P. 17. H. Teulié, *Memorandum des consuls de la ville de Martel* (suite). — P. 35. P. Marchot, arius *en franco-provençal*. — P. 45. Firmery, *Un projet de réforme de la versification française*, à propos du livre de Clair Tisseur : *Modestes observations sur l'art de versifier*. — P. 62-4. E. Bourciez, *Notes de phonétique gasconne*. L'auteur signale deux faits, sans doute peu anciens, qui se sont produits, à une époque probablement peu ancienne, dans un territoire assez bien délimité : le passage du béarnais *hemne*, femina, à *hemble*, et le changement d'*l* mouillée finale en *n* mouillée : *hiñ* (de *hilh*, filium).

N° 2. — P. 80. P. Passy, *Notes sur le parler d'Esy-sur-Eure* (fin). — P. 89. F. Brunot, *La première édition lyonnaise du discours de du Bellay « sur le faict des quatre estats du royaume »* (1567). — P. 101. P. Regnaud, *Quelques étymologies françaises indiquées, confirmées ou expliquées par l'anglo-saxon*. Il n'y a guère d'étymologies françaises dans ce travail. — P. 108. A. Jeanroy, *Sur un vers de Pathelin*. Il s'agit de l'expression « couvrir de chaume », que M. Jeanroy rapproche d'un vers du Mystère de Saint-Pons : *A mestre fol chapel de palho*. Mais il ne semble pas que l'idée soit la même. Lorsque, dans *Pathelin*, le drapier dit : « Il ne fault point couvrir de chaume | Ici, ne bailler ces brocards », le sens paraît bien être : il ne faut pas chercher d'échappatoires ». On disait en ce sens *se couvrir d'un sac mouillé*, « to alledge for himself excuses which rather condemn than clear him » (Cotgrave). — P. 119. *Quelques strophes de Mireille traduites en cinq dialectes méridionaux*. — P. 137. Firmery et Clédat, *La prononciation de l'e muet*. — P. 142. G. Strehly, *De quelques mots slaves francisés*.

N°s 3 et 4. — P. 161. Clédat, *Œuvres narratives du moyen âge, analyses et extraits*. Ces analyses et extraits de lais de Marie de France, de la *Châtelaine de Vergy*, etc., seraient mieux à leur place dans quelque Magasin de la jeunesse. — P. 265. *Quelques strophes de Mireille traduites en plusieurs dialectes méridionaux* (suite). — P. 273. Teulié, *Memorandum des consuls de Martel* (suite et fin). — P. 296. Clédat, *La conjugaison morte*. — P. 306. *Texte en patois du Périgord*. Contrat de mariage daté de 1471.

# CHRONIQUE

La science de la littérature comparée a fait une grande perte par la mort, à l'âge de 71 ans, de Francis J. CHILD, professeur à l'université de Harvard (Boston), arrivée le 11 septembre dernier. Tous ceux qui s'intéressent à cette science connaissent l'admirable recueil des *English and Scottish Popular Ballads*, dont le premier volume a paru en 1883 et le neuvième en 1894. C'est un véritable trésor non seulement pour l'amateur de poésie populaire, qui trouve là les textes les plus authentiques, avec une excellente bibliographie et toutes les variantes utiles, des ballades anglaises et écossaises, mais pour le folkloriste et l'historien de la littérature, auxquels les notices et les notes de l'éditeur apportent les renseignements les plus précieux, les rapprochements les plus riches et les appréciations les plus judicieuses sur les sujets si variés de ces petits poèmes. La courte préface du t. IX se termine par ces deux lignes : « La dixième partie, — qui termine l'ouvrage, — doit contenir une liste des sources, un glossaire complet et fait avec soin, un index des titres et quelques autres index et une préface générale. » Malheureusement, le savant auteur est mort sans avoir écrit cette « préface générale », que tous ceux qui appréciaient son savoir et sa haute intelligence attendaient avec l'espoir légitime d'y trouver les idées les plus importantes et les mieux établies; mais du moins les diverses tables et le glossaire étaient presque faits et en état d'être imprimés, et l'université de Harvard nous donnera prochainement ce dixième volume, où se trouvera complétée, sinon achevée, une publication qui lui fait tant d'honneur et qui est pour la science d'une valeur et d'une utilité si exceptionnelles.

— Un autre savant américain, M. Austin STICKNEY, l'éditeur du poème des quatre vertus cardinales, de Daude de Prades (voy. *Romania*, VIII, 476), est décédé à Paris le 30 novembre dernier, après une courte maladie. Ayant achevé ses études à Harvard College, en 1852, il entra comme professeur à Trinity College, Hartford, en 1858, et enseigna pendant plusieurs années les langues anciennes. C'est à cette période de son activité scientifique que se rattachent les éditions accompagnées de commentaires qu'il publia en Amérique de plusieurs traités de Cicéron. Puis il se rendit, en partie pour cause de santé, en Europe et passa plusieurs hivers dans le midi de la France et à Florence. C'est dans cette dernière ville, en 1878, que je le vis pour la première fois. Nous relûmes ensemble les épreuves des curieuses chansons

françaises qu'il a publiées dans la *Romania* (VIII, 73 et suiv.) d'après un ms. de la Magliabechiana. Dans ces dernières années il habita tantôt la France, tantôt l'Amérique, et j'eus fréquemment l'occasion de le voir à Paris, où il séjourna plusieurs fois à diverses reprises. Ces déplacements fréquents ne lui permirent point de poursuivre les études qu'il avait commencées, et même poussées assez loin, sur les littératures romanes, et en particulier sur la littérature italienne. D'ailleurs, M. Stickney était un homme studieux, mais modeste, qui cherchait plutôt à s'instruire qu'à mettre sous les yeux du public le résultat de ses recherches. Sa perte sera vivement ressentie de tous ceux qui l'ont connu. — P. M.

— M. Biancho Bianchi est mort à Figline-Valdarno (Toscane), le 17 novembre 1896; il était âgé de cinquante-sept ans. Il s'était fait très avantageusement connaître dans le domaine de la philologie romane par son livre intitulé : *Storia della preposizione A e de' suoi composti nella lingua italiana* (1877), et mieux encore par différents travaux publiés dans l'*Archivio glottologico italiano*, dont le plus important, inséré aux tomes IX et X, est celui qui a pour titre : *La declinazione nella toponimia toscana*, travail d'une très grande importance. Il était en train d'y publier un long mémoire intitulé : *Storia dell' I italiano*, dont une suite paraîtra prochainement. M. Bianchi avait beaucoup de savoir et une remarquable intelligence; il était parfois porté à des inductions et à des combinaisons un peu trop hardies.

— M. Egidio Gorra, dont nous avons apprécié ici à plusieurs occasions les remarquables travaux de philologie romane, et que nous comptons parmi nos collaborateurs (*Rom.*, XXI, 71), vient d'être nommé professeur extraordinaire d'histoire des littératures néolatines à l'université de Pavie.

— La Société de l'Histoire de France vient de mettre en distribution le second et dernier volume du *Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, publié par M. Bernard de Mandrot. Cette excellente édition, dont le premier volume a paru en 1894 (voy. *Romania*, XXIV, 153), se termine par une table bien faite, où toutefois nous regrettons que les articles les plus chargés de renvois n'aient pas été rédigés d'une façon analytique. Des articles qui contiennent 60, 80, 100 renvois ou même plus, comme les articles Bourbon (Jean II duc de), Bourgogne (Charles le Hardi duc de), Chabannes (Antoine de), ne peuvent servir absolument à rien. Il importe dans ce cas d'indiquer par quelques mots ce qu'on trouvera aux renvois utiles, et quant à ceux qui consistent en une simple mention on les rejette à la fin en bloc, en les faisant précéder du mot *cité*. C'est ainsi qu'on a procédé dans plusieurs autres publications de la même société.

— La Société des anciens textes français, dont les publications sont, par suite de circonstances variées, singulièrement en retard, va mettre en distribution les trois volumes affectés à l'exercice de 1895, à savoir l'édition du poème provençal de Guillaume de la Barre, par Paul Meyer, et les deux premiers volumes du *Meliador*, de Froissart, publié par M. A. Longnon.

— M. Suchier, qui imprime en ce moment pour la Société des anciens

textes français le poème des *Narbonnais* (que l'on a jusqu'ici regardé à tort comme formant deux chansons, le *Département des enfants Aimeri* et le *Siège de Narbonne*), a l'intention de proposer à la même Société une édition des *Enfances Guillaume*, encore inédites, et une édition critique de *Girard de Vienne*, dont l'édition, par Tarbé, si imparfaite, est devenue introuvable.

— P. Meyer vient de mettre sous presse, pour paraître dans les *Notices et extraits des manuscrits*, une notice sur les *Corrogationes Promethei*, d'Alexandre Neckam, ouvrage qui se compose de quelques chapitres sur la grammaire latine que Thurot n'a pas mentionnés dans son recueil d'extraits des grammairiens du moyen âge, et d'un commentaire littéral sur la Bible latine, commentaire qui renferme un assez grand nombre de gloses françaises.

— La librairie J. Rosenthal, de Munich, vient de publier un catalogue sans date et pourvu de ce titre : « Catalogue VII, Bulletin annuel », où figurent quelques mss. qui ne sont pas sans intérêt, bien qu'ils soient loin d'avoir la valeur que le libraire leur attribue. Citons quelques articles : N° 953. « Psautier en latin et en français à l'usage de Metz »; écrit, selon le catalogue « circa 1260-1280 »; mais cette assertion est aussitôt démentie par le fac-simile joint qui indique le milieu environ du XIVe siècle. La description donnée dans le catalogue se limite à peu près à la partie artistique du ms., de sorte que nous ne savons pas si ce ms. contient ou ne contient pas la version messine connue surtout par un ms. de la Mazarine et qui a été de la part de M. Bonnardot l'objet d'une publication dont le tome I a seul paru (*Rom.*, XIV, 318). Le catalogue nous apprend toutefois qu'il y a dans ce ms. une pièce commençant par *Glorieuse vierge pucelle* | *Qui de ta tres douce mamelle* | *Allaitas ton cher enfant*; il semble que ce soit une variante de la pièce citée ici même, XX, 176, d'après les *Grandes heures* de Vérard. Le prix demandé (qui nous paraît sensiblement exagéré) est quinze mille marcs. — N° 955. *Psalterium latinum*, attribué aux années 1250-1260, richement orné, exécuté « en Provence ou en Catalogne ». Les miniatures sont accompagnées de légendes provençales, dont quelques-unes sont transcrites, avec beaucoup de fautes que nous corrigeons : « Com Joseph e Nostra Dona s'en fugion ab Nostre Seinher, per paor d'Erodes, in Egypte... Cum Nostre Seinher resuscitet lo Lazer pels precs de Sancta Maria e de la Magdalena, soror d'el... Com Pilatz fetz batre Nostre Seinher... Com Judatz si pendet per desperanza car ac vendut N. Seinher ». Prix : quinze mille marcs. C'est cher. — N° 1068. « Instruction d'un jeune prince pour se bien gouverner. Le Secret des secretz, d'Aristote. Les enseignements de saint Louis. » Ms. exécuté vers 1465. Prix 1800 marcs. C'est le n° 10 du Catalogue des mss. de la duchesse de Berry (1864), qui fut adjugé pour 1140 fr. à feu Didot. Il reparaît dans le catalogue de ce dernier (vente de 1883, n° 29).

— L'article publié ci-dessus, p. 96, sur la pièce de Guillem de Luserne, était déjà imprimé lorsque nous est parvenu le n° de décembre 1896 de la *Rassegna bibliografica*, qui renferme un compte rendu de la publication de M. Guarnerio, où M. Mussafia propose une grande partie des corrections que nous avions faites de notre côté.

— Livres annoncés sommairement :

*Le Rime di Serafino de' Ciminelli dall' Aquila*, a cura di Mario MENGHINI. Volume primo. Bologna, 1896, in-8, CXVIII et 343 p. (*Collezione di opere inedite o rare della R. Commissione pe' testi di lingua*). — Le fameux improvisateur Serafino Aquilano, né en 1466, mort en 1500, l'ami et le protégé de toutes les belles et vertueuses dames de la fin du XV^e^ siècle, les Élisabeth Gonzague, les Isabelle et Béatrice d'Este, nous a laissé beaucoup de sonnets, d'épîtres et de *strambotti*. Très bohème et débraillé, homme à femmes (*in ogni loco dove se trovava faceva più presto innamoramento che pigliare casa a pisone*, dit de lui son ami Calmeta), vaniteux et gourmand, souvent même grossier, mais spirituel, drôle et, malgré ses prétentions, bon camarade, ce type curieux de poète de cour un peu crotté nous semble assez fade aujourd'hui, au moins dans ses sonnets et ses épîtres : il faudrait l'avoir vu et entendu. M. Menghini a entrepris de nous restituer l'œuvre de Serafino d'après les anciennes éditions presque toutes fort rares et qu'il décrit avec le plus grand détail dans son introduction. Il n'a pas omis de réimprimer la biographie de Serafino par Calmeta en l'illustrant de notes substantielles. L'établissement du texte des poésies de Serafino paraît avoir été fait avec infiniment de soin, mais on voudrait çà et là quelques notes historiques et philologiques, qui d'ailleurs trouveront peut-être place dans le second volume dont on souhaite la prochaine publication. — A. M.-F.

*The Lives of the Troubadours*, translated from the mediæval provençal, with introductory matter and notes and with specimens of their poetry, rendered into english, by Ida FARNELL. London, David Nutt, 1896. Pet. in-8, 288 p. — Ce petit volume, très élégamment imprimé, contient la traduction des anciennes biographies des troubadours, d'après l'édition de Mahn (Miss Farnell n'a pas connu celle de M. Chabaneau). A la suite d'un grand nombre de ces biographies Miss F. donne, à titre de spécimen, la traduction en vers d'une pièce ou deux du troubadour dont on vient de lire la biographie. Il ne faut pas examiner de trop près une traduction en vers, surtout lorsqu'elle vise, ce qui est ici le cas, à reproduire la forme de l'original. Le sens général est ordinairement assez bien rendu, et c'est tout ce qu'on peut exiger. Si l'ouvrage parvient à une seconde édition, Miss F. fera bien de modifier le passage où elle dit que les biographies sont l'œuvre de deux ou de trois personnes au plus (p. 2) et de traduire à nouveau la pièce de Peire Vidal, *Drogoman seiner*, d'après le texte qui a été donné ici-même (II, 425), le texte de Bartsch étant évidemment remanié. En somme, ce petit livre pourra donner quelque idée de la poésie provençale aux gens du monde, et il n'a pas d'autre prétention.

*Vita e poesie di Sordello di Goito*, per cura di Cesare DE LOLLIS. Halle, Niemeyer, 1896. Pet. in-8, 327 pages. (Tome XI de la *Romanische Bibliothek*.) Cette édition, commencée depuis longtemps et que l'auteur, distrait par d'autres travaux, avait dû laisser interrompue pendant plusieurs années, est

tout à fait recommandable. Grâce à son *sirventes* sur Blacatz, et surtout à un passage célèbre de Dante, Sordel était devenu illustre avant d'être bien connu. Peu de troubadours ont suscité autant de recherches et de controverses. Mais il restait beaucoup à dire. M. de Lollis est arrivé à fixer les principaux points de la vie de son héros et à l'enrichir de nouveaux faits recueillis principalement dans les archives des Bouches-du-Rhône (plusieurs chartes, où Sordel figure à un titre ou à un autre, sont publiées en appendice). L'introduction, qui n'occupe pas moins de 146 pages, est la partie principale de l'œuvre. C'est un bon morceau d'histoire littéraire, un peu touffu, un peu encombré de discussions accessoires, et dont l'usage serait plus facile si l'auteur y avait joint un sommaire analytique. Le texte — qui était difficile à établir — cause une satisfaction plus mélangée. Le système adopté, qui présente de singulières disparates de graphie, n'est pas à louer. Le commentaire est rempli de précieuses observations dont plusieurs auraient pu, avec avantage, être transportées au glossaire. Ce glossaire est d'ailleurs un peu maigre. Le temps nous a manqué pour faire de cette importante publication le compte rendu qu'elle méritait, et qui maintenant, après les articles qui ont paru en plusieurs recueils, offrirait peu de nouveauté : nous ne voulons pas toutefois négliger de dire le bien que nous pensons du travail de M. de Lollis.

*Pietro Guglielmo di Luserna, trovatore italiano del sec.* XIII. Notizie e poesie, per cura del Dott. Pier Enea GUARNERIO. Genova, 1896. In-8, 50 p. (Extrait du *Giornale della Società di letture e conversazioni scientifiche*, fasc. III, 1896). — Peire Guillem de Luserne (Luserne, dans la vallée de ce nom, à peu de distance de Pignerol) vécut dans la première moitié du XIII^e^ siècle, fréquenta la cour d'Azzo d'Este vers 1226, celle de Mainfroi III de Saluces vers 1229. Il fut en rapport avec Aimeric de Peguilhan et Sordel, et paraît avoir été tenu en médiocre estime. Les quelques poésies de lui qui nous ont été conservées ont toutes été publiées, mais elles sont dispersées en divers recueils, et on n'en avait pas tiré les notions historiques qu'elles contiennent. L'édition de M. Guarnerio, précédée d'une préface très intéressante, sera donc la bienvenue. Mais le texte laisse à désirer. M. Gu. n'est pas encore assez familier avec la poésie des troubadours. Cela viendra. Il aurait pu, sans dommage, décharger son *apparatus criticus* d'une masse énorme de variantes purement graphiques qui n'apprennent rien, la graphie des mss. qu'il a utilisés étant très suffisamment connue. On a de ces mss. des spécimens suffisants, voire même des éditions qui valent presque des fac-similés. Il aurait été bon aussi de tenir compte, dans la disposition typographique, de la longueur des vers. En post-scriptum, M. Gu. exprime un certain étonnement de n'avoir pas trouvé dans les bibliothèques d'Italie le tome XXXII de l'*Histoire littéraire*, où il serait question, dit-il, de P. G. de Luserne, à la p. 67. L'étonnement de M. Gu. cessera quand il saura que ce volume ne se trouverait pas davantage dans les bibliothèques françaises. La raison est qu'il n'est pas encore terminé (60 feuilles sont tirées et il en

contiendra au moins 80). Ce qu'il y a à la p. 67 (M. Gu. a dû avoir indirectement connaissance de quelque feuille tirée à part) est ceci : Peire G., l'auteur d'une tenson avec un certain Guillem (*En aquel son quem plai ni que m'agensa*) emploie la même mesure et les mêmes rimes que Peire Guilhem, auteur de la pièce *Ai Vergena en cui ai m'entendenza*, publiée par M. Gu. (n° V) comme étant de P. G. de Luserna, et on émet, dans l'*Histoire littéraire* à l'endroit cité, la supposition que peut-être les deux pièces seraient du même auteur. Si cette conjecture est fondée, la pièce à la Vierge ne peut être de P. G. de Luserne, la tenson ayant été composée vers 1280. — P. M.

*Vocabulaire rhéto-roman des principaux termes de chorographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux, précédé d'une introduction géographique, ethnographique et linguistique*, présenté à la section de géographie du Congrès de Bordeaux, le 6 août 1895, par le général Th. PARMENTIER. Paris, au secrétariat de l'association, 1896. In-8, 89 pages. — Ce vocabulaire est le résultat d'un dépouillement très consciencieux des cartes de l'État-major fédéral pour le canton des Grisons. A chaque terme sont joints l'explication et les renvois aux cartes ou parties de cartes où il figure. L'auteur s'est sagement abstenu de donner l'étymologie. Ce vocabulaire vaut surtout comme recueil de matériaux commodément disposés. L'introduction contient un exposé géographique et linguistique sur le rhétoroman en général (l'auteur réserve *ladin* pour le langage roman du Tyrol) et sur ses divers dialectes. Ce travail ne paraît pas renfermer de données bien nouvelles, mais il est clairement ordonné et l'auteur se montre au courant des travaux qui existent sur ce sujet. Çà et là quelques assertions contestables, comme lorsque l'auteur affirme que « par beaucoup de leurs caractères les idiomes rhétoromans ressemblent beaucoup plus à l'espagnol, dont ils sont géographiquement si éloignés, qu'à l'italien qu'ils touchent de toutes parts ». Les raisons ethnologiques par lesquelles il cherche à expliquer cette ressemblance fort contestable n'obtiendront probablement pas l'assentiment des linguistes compétents. Quoi qu'il en soit, le général P. a fait un travail intéressant et qui, croyons-nous, est le premier qu'un Français ait écrit sur le roman (ou roumanche) du canton des Grisons.

E. BOURCIEZ, *La conjugaison dans le gavache du Sud*, 1896. In-8. (Extrait de la *Revue des Universités du Midi*, t. II, pp. 142-182). — Le gavache du sud est le langage saintongeais qui forme une enclave en pays gascon. Il est parlé dans le canton de Monségur (arr. de La Réole) et dans quelques communes environnantes. C'est le territoire connu sous le nom de *Petite Gavacherie*, par opposition à la *Grande Gavacherie* située plus au nord. On a beaucoup écrit sur ces deux enclaves, tant au point de vue historique qu'au point de vue linguistique, mais une étude méthodique et complète, analogue à celles que l'*Archivio glottologico* nous a données pour certaines enclaves linguistiques de l'Italie, manque jusqu'à présent. Cette étude,

M. Bourciez ne nous la donne pas encore puisqu'il a limité ses recherches à la conjugaison. Toutefois, il faut lui savoir gré d'avoir délimité le territoire gavache mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, et il faudra tenir compte de l'opinion qu'il exprime, à la dernière page de son mémoire, sur les immigrations qui ont constitué vers la fin du XV^e^ siècle et au XVI^e^ la Petite Gavacherie. Selon lui, ces immigrations comprenaient non seulement des Saintongeais, mais aussi des Poitevins en nombre assez considérable, quelques Angoumoisins et quelques Périgourdins. Ces conclusions fondées sur des observations linguistiques n'ont rien d'improbable. Elles ne pourront être mises hors de doute que par une étude plus complète du patois gavache.

*Description des bains de Saint-Laurent faite en 1687*. Poème en langue d'oc publié par Édouard BONDURAND, archiviste du Gard. Nîmes, 1896. In-8, 27 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard*) — Ce poème, composé de 618 vers octosyllabiques, a été trouvé à Massillargues (Gard, cant. d'Anduze). Malheureusement on n'en connaît pas l'auteur; ce qui en diminue un peu l'intérêt comme texte de langue. Toutefois les caractères linguistiques sont bien ceux du pays auquel appartient Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche cant. de Saint-Étienne de Lugdarès); mais on voudrait pouvoir préciser davantage. Saint-Laurent est situé dans un site montagneux et triste. Ses bains sont actuellement peu fréquentés. Ils l'étaient davantage, paraît-il, au XVII^e^ siècle. La description qu'en donne le poème mis au jour par M. Bondurand est curieuse. On voit que là, comme ailleurs au même temps, on prenait les bains en commun et dans le plus simple appareil. L'auteur a du goût pour les scènes comiques et les décrit en un style réaliste et souvent grossier. Le texte n'est pas toujours très sûr et l'annotation ne résout pas toutes les difficultés.

G. KEIDEL, *A manual of Æsopic Fable Literature. A first book of reference for the Period ending A. D. 1500*. First fascicule. Baltimore, the Friedenwald company, 1896. In-8, XXIV-76 pages. — Ce fascicule forme le n° 2 de la série d'opuscules du même auteur intitulée *Romance and other Studies*, dont le n° 1 a été examiné ici même, XXV, 134. Il est loin de nous offrir un véritable manuel de la littérature des fables ésopiques. Étant donné le plan adopté, qui consiste à donner une description minutieuse de toutes les éditions d'anciens recueils imprimés de fables ésopiques avec la mention des bibliothèques qui les possèdent et des ventes où ils ont figuré, un tel ouvrage ne pouvait être entrepris avec quelque chance de succès qu'en Europe, et particulièrement à Paris ou à Londres. Alors, pourquoi entreprendre un travail qu'on sait ne pouvoir mener à bonne fin? En outre, cette bibliographie est surchargée de détails inutiles. A quoi bon nous dire, à propos d'un article de la *Revue des Deux-Mondes*, que ce périodique se publie à Paris, 20, rue Saint-Benoît (d'autant plus que cette adresse a cessé d'être exacte), ou que la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* se publie 67, rue de Richelieu? Par contre, des indications utiles font défaut. Ainsi

M. K. mentionne (p. 3) l'édition anglaise (1882) des recherches de M. Comparetti sur le livre de Sindibâd. Mais n'eût-il pas été à propos de mentionner l'édition originale en italien, qui est bien antérieure? Le plan est d'ailleurs inutilement compliqué. A quoi sert une division intitulée « definition of fable » où sont cités 13 articles (ce qui est peu), entre autres les *Principes de littérature* de l'abbé Batteux et l'*International Dictionary* de Webster? Le paragraphe consacré à l'histoire de fables isolées est ridiculement incomplet : il contient *six* numéros! La division *Incunabula* pourrait rendre quelques services si l'auteur n'avait eu la déplorable idée de suivre l'ordre strictement chronologique des éditions ou réimpressions, de sorte que, par exemple, l'*Esopus Moralisatus*, de Gualterus Anglicus, paraît et reparaît sous les nos 8, 14, 18, 20, 22, 27, 28, 33, etc. Ajoutons que, pour les incunables, c'est à Hain plutôt qu'à Brunet qu'il faut renvoyer. En somme, l'auteur nous paraît avoir mal employé son temps et sa peine.

*Zur Lehre vom Gebrauch des unbestimmten Artikels und des Teilungsartikels im Altfranzösischen und im Neufranzösischen.* Erster Teil. Von Siegbert SCHAYER. Berlin, Ebering, 1896, in-8, 37 p. (dissertation de Berlin). — Nous parlerons de ce travail, qui paraît bien fait, quand il aura paru en entier, ce qui ne tardera pas.

*Om Vārsbildning.* Rytmiska undersökningar af Fredrik WULFF. Lund, Gleerup, 1896, in-8, XIII-130 p. — Bien que prenant surtout ses exemples dans la versification suédoise, ce nouvel écrit de notre savant collaborateur de Lund a un intérêt général pour tous ceux qui s'occupent de la nature du rythme, dont l'auteur cherche à établir le caractère et les lois en l'appuyant sur des observations phonétiques. Il tient, d'ailleurs, souvent compte de la versification romane et particulièrement française.

J.-B. SUPINO. *Il Campo santo di Pisa.* Firenze, Alinari, 1896, in-4, 320 p. — Ce beau volume, qui reproduit par divers procédés photographiques (on connaît l'habileté de la maison Alinari) toutes les peintures du Campo Santo de Pise, et les accompagne de commentaires aussi sobres qu'exacts et intéressants, ne rentrerait pas dans le cadre de la *Romania* s'il ne contenait en outre le poème composé vers 1480-90 sur *Le mirabili ed inaldite belleze e adornamenti del Camposanto di Pisa*, par Michelangnolo di Cristofano da Volterra, « trombetto in Pisa ». Ce curieux petit poème n'a été reconnu jusqu'ici que dans un exemplaire imprimé conservé à la bibliothèque de l'Arsenal. M. d'Ancona en avait fait prendre il y a longtemps une copie, qu'il a gracieusement cédée à M. Supino.

Dantes *Vita Nova.* Kritischer Text, unter Benutzung von 35 bekannten Handschriften, von Friedrich BECK. München, Piloty u. Loehle, 1896, in-4, LV-136 p. — Cette belle édition paraît, pour le texte, vraiment définitive, en ce sens que celles qui viendront maintenant ne pourront que la reproduire et peut-être, si on découvre de nouveaux manuscrits, y ajouter quelques variantes. M. Beck n'a pas seulement copié ou collationné tous les manuscrits connus : il les a classés, d'une façon très satisfaisante, et il a

établi son texte sur les trois meilleurs, surtout sur A, le précieux manuscrit de la Chigiana qu'avait déjà imprimé M. Casini. On peut être assuré maintenant de posséder le merveilleux ouvrage de Dante tel qu'il est sorti de sa plume. Un glossaire complet, aussi précieux comme source lexicographique que comme répertoire pour les citations et les vérifications, termine ce volume, pour lequel tous les amis de Dante doivent une véritable reconnaissance au consciencieux et intelligent éditeur.

*Dante*, af Johan VISING. Göteborg, Wettergren, 1896, in-12, 165 p. — Ce petit volume, qui fait partie d'une collection de « leçons scientifiques populaires » publiée par l'université de Göteborg, intéresse naturellement surtout les Suédois, qui y retrouveront les qualités de finesse et d'exactitude que l'auteur montre dans tous ses écrits. L'appendice de la première leçon, sur Dante en Scandinavie, est instructif pour tous les curieux de littérature dantesque.

*Les plus anciens chansonniers français* (Fortsetzung des 1891 in Paris bei E. Bouillon erschienenen ersten Teiles), publiés d'après tous les manuscrits par Jules BRAKELMANN. Marburg, Elwert, 1896, in-8, VI-120 p. — J'ignorais en 1891, quand j'écrivais l'avertissement mis en tête de la publication posthume et incomplète de Brakelmann, que la fin du premier volume, tant en épreuves qu'en « copie », avait été retrouvée dans ses papiers. M. Stengel, en étant devenu possesseur, vient de les imprimer dans le présent volume (n° XCIV de ses *Ausgaben und Abhandlungen*), qui forme ainsi le complément du volume publié il y a cinq ans à la librairie Bouillon. On y trouve les chansons des poètes suivants : le roi Richard (2), le Vidame de Chartres (8), Chardon de Croisilles (2), Raoul de Ferrières (10), Aubouin de Sézanne (1), Tibaud de Blazon (8 et 5 en appendice), Audefroi le Bâtard (16), Roger d'Andeli (1). Les textes sont accompagnés de remarques critiques et souvent polémiques qui n'ont pas toujours perdu tout intérêt, et en somme on doit remercier M. Stengel d'avoir mis au jour la suite de ce travail, à laquelle s'appliquent naturellement les observations que j'ai faites en présentant au public la partie que je croyais en avoir seule subsisté. — G. P.

Arsène DARMESTETER. *Cours de grammaire historique de la langue française*. Quatrième partie : *Syntaxe*, publiée par les soins de M. Léopold SUDRE. Paris, Delagrave, 1897, in-12, IX-237 p. — Ce volume termine l'édition du *Cours de grammaire historique* d'A. Darmesteter; la publication du premier volume, qui vient d'avoir une seconde édition revue et corrigée, est due à M. E. Muret, celle des tomes suivants à M. L. Sudre. Le tome IV, consacré à la syntaxe, est peut-être le plus intéressant et certainement le plus neuf de tous : Darmesteter avait, on le sait, étudié avec une prédilection particulière, cette partie de la grammaire. Mais les matériaux laissés par lui et mis à la disposition de l'éditeur étaient loin d'être suffisants : « Darmesteter, dit M. Sudre, n'avait revu aucune des rédactions d'élèves que j'avais en mains. Or, la plupart renfermaient un exposé trop succinct; les exemples,

surtout en ce qui concerne l'ancien et le moyen français, étaient en nombre insuffisant; certains paragraphes, ceux du pronom personnel, du pronom relatif, du mode subjonctif, des temps autres que le conditionnel et le participe, du nombre et des personnes du verbe, étaient à compléter ou à refondre; enfin tout un chapitre, celui de l'ordre des mots, bien qu'annoncé dans le reste du cours, n'était pas rédigé. » M. Sudre s'est acquitté avec le plus grand soin et avec un succès complet de la tâche délicate qu'il avait assumée. Grâce à lui, ce volume est tout à fait digne du savant regretté dont il porte le nom et complète excellemment une œuvre qui, bien que son auteur n'ait pu lui donner toute la perfection qu'aurait atteinte une revision dernière, est à bon droit déjà classique. — M. Sudre nous prie de communiquer à nos lecteurs une information qu'il envoie également à la *Revue Critique* : il ne s'était pas aperçu que, dans les notes de cours qui lui avaient été remises, s'était introduit un chapitre (celui qui traite du conditionnel), emprunté presque textuellement à la *Grammaire* de M. Clédat, et il l'a imprimé à peu près tel quel. Dans une nouvelle édition, M. Sudre se propose de récrire entièrement ce chapitre.

Vincenzo CRESCINI. *Di una data importante nella storia della epopea franco-veneta.* Venezia, Ferrari, 1896, in-8, 24 p. (extr. des *Atti del R. Istituto veneto*, t. VII, sér. VII). — Il s'agit de la date de 1343, où Nicolas de Vérone composa sa *Pharsale*, sans doute un peu avant qu'il écrivît la seconde partie de l'*Entree de Spagne*. M. Crescini montre que cette date prouve, avec quelques autres, que l'âge de la production épique en langue française, dans la haute Italie, s'est prolongé plus tard qu'on ne le croit ordinairement, et d'autre part que la production de récits toscans, en prose et en vers, sur des sujets venus de France, remonte au moins à la fin du XIIIe siècle, en sorte qu'il n'est plus possible d'admettre que la littérature épique de la Toscane dépende de celle de la haute Italie et lui ait succédé. Il y a eu là deux courants parallèles, venus de la même source, et qui ont fini par se confondre. Ces idées sont en somme celles qu'avait déjà émises M. Rajna; mais dans l'exposé du savant professeur de Padoue on trouvera plus d'une vue nouvelle et d'un rapprochement intéressant.

*Notice sur un livre annoté par Pétrarque, ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale*, par M. L. DELISLE (tiré des *Notices et extraits des manuscrits*). Paris, Klincksiek, 1896, in-4, 20 pages et deux héliogravures. — Ce ms. est l'un de ceux que Louis XII rapporta d'Italie : M. Delisle en a retrouvé la mention dans l'inventaire des livres du château de Pavie (1426), publié par le marquis d'Adda. C'est un ms. du XIIe siècle contenant le traité de Cassiodore, *de anima*, et celui de saint Augustin, *de vera religione*. Il est même à noter que ces titres ont été rétablis de la main de Pétrarque, à la place de titres erronés que le copiste ou le rubricateur avait adoptés. M. Delisle a relevé dans ce mémoire d'assez nombreuses annotations écrites par Pétrarque, et, ce qui est plus intéressant, il a publié deux prières latines, dont l'une fort longue, datées respectivement de 1335 et 1338, et qui

sont également autographes. Ce mémoire est un très intéressant supplément aux recherches de M. de Nolhac sur les livres de Pétrarque (*Pétrarque et l'Humanisme, d'après un essai de restitution de sa Bibliothèque*, 1892).

*Notice du ms. Bibl. nat. fr. 6447* (*traduction de divers livres de la Bible*; *légendes des saints*), par M. Paul MEYER (tiré des *Notices et extraits des manuscrits*). Paris, Klincksieck, 1896, in-4, 78 pages. — Le sujet de cette notice a déjà été annoncé par avance, p. 479 de notre précédent volume. Outre les versions bibliques, qui sont en partie la mise en prose de poèmes, on trouvera dans ce mémoire des recherches sur la composition du plus ancien recueil de légendes pieuses en prose française, recueil dont six mss. sont analysés en forme de tableau comparatif. C'est pour la première fois que l'on signale l'original de la vie en prose de saint Julien l'Hospitalier, dont on possède de nombreux manuscrits. Cet original est un poème français dont il ne nous reste qu'un seul exemplaire. On peut relever aussi, parmi les textes jusqu'ici inconnus, la mise en prose de la vie en vers octosyllabiques de sainte Marie l'Égyptienne (n° 58), et la vie de sainte Marthe (n° 68), partie en prose et partie en vers, composée pour Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, qui mourut en 1280.

*Les plus anciens monuments de la langue française*, publiés pour les cours universitaires, par Édouard KOSCHWITZ. Cinquième édition revue et augmentée, avec deux fac-similé. Leipzig, Reisland, 1897, in-12, 53 p. — Dans cette cinquième édition on trouve de plus que dans la quatrième, outre les remarques nouvelles dont les textes ont été l'objet, une planche qui contient le fac-similé des *Serments*, d'*Eulalie* et du début de *S. Léger* et de la *Passion*.

*Die phonetische Literatur von 1876-1895*. Eine bibliographisch-kritische Uebersicht, von Hermann BREYMANN. Leipzig, Deichert, 1897, in-8, IV-170 p. — Ce répertoire, dressé avec beaucoup de soin, et dont chaque article est accompagné, quand il y a lieu, de renvois aux jugements critiques dont il a été l'objet, rendra les plus grands services à tous les linguistes et particulièrement aux romanistes. Dans une conclusion de quelques pages, M. Br. trace à grands traits le tableau de l'immense progrès que les études phonétiques ont fait depuis vingt ans, tant au point de vue purement scientifique qu'au point de vue pratique, et il assigne avec raison, dans ce progrès, qui promet de s'accroître beaucoup dans un prochain avenir, la première place aux travaux de M. l'abbé Rousselot. Des index très complets terminent ce petit volume, que nous ne saurions trop recommander.

---

*Le propriétaire-gérant*, Ve E. BOUILLON.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

# LOUIS IV D'OUTRE-MER

## ET LE FRAGMENT D'*ISEMBART ET GORMONT*

Le fragment de six cents vers octosyllabiques, découvert jadis par le chanoine de Ram, a été l'objet de diverses études [1], dont les plus récentes sont deux dissertations, l'une de M. Fluri [2] et l'autre de M. Zenker [3]. Nous n'entendons pas faire une critique des opinions de ces auteurs [4], ni recommencer, après eux, l'examen de la légende entière d'Isembart et Gormont, telle que nous la trouvons dans la version allemande du XV^e^ siècle, intitulée « Loher und Maller [5]. » Nous nous proposons seulement d'établir un rapprochement, que MM. Fluri et Zenker n'ont pas fait, entre le récit contenu dans le Fragment et certains événements du règne de Louis d'Outre-mer, et de rechercher ensuite quelles conséquences on en peut tirer pour l'étude de l'élément historique de la chanson de geste.

On sait que le Fragment contient l'exposé des péripéties d'une bataille livrée par un roi Louis à des païens que com-

1. Principalement celle de M. Gaston Paris, dans l'*Hist. litt. de la Fr.*, XXVIII, 250 et suiv., et celle de M. Heiligbrodt, en tête de l'édition du Fragment dans les *Romanische Studien* de Böhmer, III, 501, avec son complément *ibid.*, IV, 119-123.

2. *Isembart et Gormont*, Entwicklung der Sage und historische Grundlage; Inaugural-dissertation... der Universität Zürich, von Theodor FLURI. Basel, 1895.

3. *Das Epos von Isembard und Gormund, sein Inhalt und seine historische Grundlagen*, von Rudolf ZENKER. Halle, 1896. Voy. *Romania*, XXV, 350.

4. Cette critique vient d'être faite par M. Ph. Aug. BECKER, dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XX, 549.

5. *Loher und Maller*, Ritterroman erneuert von Karl SIMROCK, Stuttgart, 1868. G. Paris, *loc. cit.*, pp. 239 et suiv.

mandent le roi Gormont et le renégat Isembart, surnommé « li Margariz ». Les plus illustres seigneurs français luttent, les uns après les autres, contre Gormont, et tous sont mis hors de combat. Après avoir vu Hugues, son dévoué vassal, blessé grièvement par Gormont, le roi Louis se décide à combattre lui-même le roi païen. Il lui fend d'un seul coup d'épée la tête et le corps jusqu'à la ceinture; mais l'effort auquel il se livre détermine une lésion interne dont il mourra trente jours après. Les païens prennent la fuite. Le renégat Isembart est tué par des chevaliers français.

Au XI[e] siècle, le chroniqueur de Saint-Riquier, Hariulf, identifie le roi Louis, adversaire d'Isembart et Gormont, avec Louis III[1]. Son opinion a été généralement suivie[2] et M. Zenker l'adopte encore[3]. La bataille de Saucourt-en-Vimeu, remportée par Louis III le 3 août 881[4], qui a donné naissance à un poème en langue germanique composé dans le monastère de Saint-Amand[5], aurait été l'origine de la tradition conservée dans le Fragment.

Il y a, en effet, des coïncidences entre certains événements des années 881 et 882 et quelques-uns des faits narrés dans le Fragment : d'abord l'incendie du monastère de Saint-Riquier[6], puis une bataille livrée en Vimeu[7] (à Saucourt, au lieu de Cayeux[8], d'après le Fragment) et enfin la mort du roi Louis, un

---

1. *Chronicon Centulense*, lib. III, cap. XX (éd. F. Lot, p. 143).

2. Paul Meyer, *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 5[e] série, II, 85; Nyrop, *Storia dell' Epopea Francese*, p. 197; P. Rajna, *Le Origini dell' Epopea Francese*, p. 471; Heiligbrodt, *Rom. Stud.*, III, 505; G. Paris, *Hist. poétiq. de Charlemagne*, p. 400; *Hist. litt.*, XXVII, 250; F. Lot, *Chronique d'Hariulf*, p. XL.

3. *Op. cit.*, p. 69 et 70; cf. Becker, *loc. cit.*, p. 549.

4. Steenstrup, *Vikingetogene mod Vest i det 9[de] Aarhundrede*, p. 193.

5. Müllenhof et Scherer, *Denkmäler deutscher Poesie und Prosa* (3[e] éd.), II, 75. Ce poème n'offre pas la moindre ressemblance avec le fragment d'Isembart et Gormont; Paul Meyer, *Recherches sur l'Épopée française* (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 6[e] série, III, 328).

6. Fragment, v. 378 (éd. Heiligbrodt) :

> Ber sainz Richiers, or m'en aidiez;
> Ja vus arst il vostre mustier.

Cf. Favre, *Eudes* (Bibl. de l'Éc. des Hautes-Ét., fasc. 99), p. 224.

7. Fragment, v. 434.

8. Fragment, v. 41 et 65.

an après la bataille[1] (trente jours après, selon le Fragment). Mais là s'arrête la ressemblance. On chercherait vainement dans l'histoire rien qui pût rappeler le combat corps à corps dans lequel le roi Louis tranche la tête et l'épaule au roi païen Gormont. Cependant on ne manque pas de renseignements sur la bataille de Saucourt, et il semble que si un fait de cette importance avait eu lieu, il n'eût pas été négligé par les chroniqueurs.

Les *Annales de Saint-Vaast* rapportent ainsi la bataille : Louis III rencontre les Normands en Vimeu. Les païens mis en fuite se réfugient dans le village de Saucourt, où ils sont poursuivis et battus. Bientôt ils reviennent à la charge, mettent à leur tour l'armée royale en déroute et lui tuent cent hommes. Le roi, descendu de cheval, ranime le courage des siens et remporte finalement la victoire[2].

Il faut avouer que ce récit ne se rapproche guère de celui que l'on trouve dans le Fragment : M. Fluri l'a bien fait remarquer[3]. Nous ne pensons pas cependant que la bataille de Saucourt, qui fut très populaire, ait été sans influence sur cette légende si longtemps vivace en Ponthieu[4]. Il n'en reste pas moins difficile à expliquer qu'elle ait pu, elle seule, donner

---

1. Le 5 août 882 ; *Ann. Vedast.*, citées par Zenker, *op. cit.*, p. 67, n. 2.

2. *Ann. Vedast.*, ap. *Mon. Germ.*, *Scr.*, II, 199.

3. *Op. cit.*, pp. 108-109 ; p. 107 : « Diese Berichte entwerfen ein ganz anderes Bild von der Schlacht als die Sage. »

4. MM. Fluri et Zenker ont omis des textes intéressants sur ce sujet. Jean de la Chapelle, moine de Saint-Riquier, qui écrivit en 1492 une *Chronique abrégée* de son monastère, rapporte la version qui avait cours de son temps en Ponthieu (Jean de la Chapelle, éd. Prarond, pp. 52-54). Le roi Louis y paraît avec le surnom de « *a la barbe* », Isembart avec celui de « *le Signoure* » que plusieurs seigneurs de la Ferté ont porté au XI^e^ siècle et au XII^e^ (Gautier le *Segniore* ou *Senioratus*, son fils Anscher et Gautier *Seniorator* dont on connaît un titre de 1167 ; cf. Prarond, *Hist. de cinq villes*, t. IV, pp. 358-360). Isembart est qualifié de seigneur de la Ferté (Somme, arr. d'Abbeville, c^on^ d'Ailly-le-haut-Clocher, c^ne^ de Saint-Riquier) ; parent du comte Hélouin de Montreuil, neveu d'Helgaud l'abbé de Saint-Riquier, possesseur du titre héréditaire d'*avoué* de Saint-Riquier, il serait devenu roi de *Bochidant* après avoir renié sa foi comme dans la légende conservée par Philippe Mousket (éd. Reiffenberg, v. 14139). Gormont aurait été enterré à Vignacourt (Somme, arr. d'Amiens, c^on^ de Picquigny), et Isembart à Bourfontaine, près du château de la Ferté.

naissance aux épisodes qui forment la trame du Fragment, et spécialement à l'épisode capital : le duel du roi Louis et du chef païen Gormont.

Si nous passons en revue les différents auteurs qui ont tenté, au moyen âge, d'assigner à la victoire du roi Louis sur Isembart et Gormont une époque déterminée dans l'histoire, nous observons qu'un certain nombre d'entre eux placent le fait sous le règne de Louis IV d'Outre-mer, et y mêlent parfois le récit de la mort de Raoul de Cambrai.

Au XII[e] siècle, Guillaume de Malmesbury[1] fait de Louis IV et de Louis V un seul et même personnage : le roi Louis, fils de Charles le Simple, qui a lutté contre Isembart.

A la fin du même siècle, Gautier Map[2] attribuait la lutte contre Gormont à Louis le Pieux, mais il y mêlait la mort de Raoul de Cambrai, événement qui appartient au règne de Louis d'Outre-mer.

---

Cette dernière circonstance mérite attention : l'existence d'un tertre ou tumulus appelé *tumba Isembardi*, à Bourfontaine, est attestée dès le XIII[e] siècle (dans une charte de l'official d'Amiens de 1263 ; cf. Louandre, *Hist. d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, 1845, p. 96, n. 1). Ce tumulus a été fouillé en 1830 et on n'y trouva que de « grosses pierres ». (Prarond, *op. cit.* p. 370). — Louandre (*ibid.*) cite un dénombrement de la seigneurie de la Ferté, daté du 11 juillet 1724, d'après lequel le vicomte de Saint-Riquier, élu par les religieux le 7 octobre de chaque année, était conduit par les moines sur le pont-levis du château de la Ferté où il était tenu de jurer, en la présence du bailli de ce château ou de ses officiers, « de ne rien entreprendre sur les dépendances de ladite châtellenie, et particulièrement sur la tombe d'Isambard, tenu anciennement pour géant. » La *tombe d'Isembart* était donc située à la limite des possessions du monastère de Saint-Riquier et de celles des châtelains de la Ferté. Sur cette interdiction aux moines de ne pas dépasser la *tombe d'Isembart* s'est édifiée tout une nouvelle légende ; cf. Louandre, *Hist. anc. et mod. d'Abbeville*, p. 42, cité par Zenker, p. 120, n. 1. Devérité (*Hist. du comté de Ponthieu*, etc., 1767, t. I, p. 48) accuse les moines d'avoir mis à mort Isembart qu'il surnomme *Châtillon* (parce que les seigneurs de la Ferté étaient issus de la maison de Châtillon). — Ajoutons, enfin, qu'au XVII[e] siècle Malbrancq, dans son *De Morinis et Morinorum rebus*, t. II, pp. 336 et suiv., raconte la légende à peu près comme Jean de la Chapelle, mais en l'amplifiant considérablement.

1. *Gesta regum Anglorum*, éd. Stubbs, I, 139.

2. *De nugis curialium*, V, v, éd. Wright, p. 211 ; cité dans l'Introd. de *Raoul de Cambrai* (*Soc. des anc. textes*), p. xlij.

Au XIII^e siècle, Giraut de Barri[1], qui connaissait peut-être le texte de Gautier Map, faisait le même rapprochement des deux faits, en prévenant, il est vrai, qu'il s'était écoulé un certain laps de temps entre la victoire de Louis et la mort de Raoul.

Philippe Mousket[2] est beaucoup plus net. Il place la défaite de Gormont sous le règne de Louis d'Outre-mer. Ce roi avait entre autre sœurs Aelais, qui épousa Taillefer de Cambresis, et Herluis, qui épousa Garin de Ponthieu[3]. La première fut mère de Raoul de Cambrai, la seconde fut mère d'Isembart. Mousket cite comme champ de bataille non plus Cayeux, mais Molleronval, en Amiénois[4].

Baudoin d'Avesnes a utilisé soit Philippe Mousket, soit la source à laquelle cet auteur avait puisé. Comme lui, il reporte la bataille au temps de Louis d'Outre-mer[5].

L'Anonyme de Béthune encadre, au contraire, l'épisode d'Isembart et Gormont dans des événements du règne de Louis III. Mais il y mêle la mort de Raoul de Cambrai, circonstance qui nous ramène en 943, sous le règne de Louis IV. MM. Fluri et Zenker ayant omis de citer l'Anonyme nous croyons utile d'en reproduire ici le texte[6] :

Looys se fist molt haïr a pluisors. Il cacha de France un haut home que on apela Ysembart; et cil ramena puis sor France un roi des Sarrasins trop riche et trop poissant que on apeloit Gormont, qui destruisit Engleterre ains qu'il

---

1. *De instructione principum*, III, 12; Introd. de *Raoul de Cambrai*, p. xliij.

2. *Chronique rimée*, p. p. Reiffenberg, II, 74 et suiv.; Introd. de *Raoul de Cambrai*, p. xliv.

3. Les noms de ces princesses ne sont pas des noms de fantaisie; voy. *Witgeri geneal.*, dans *Mon. Germ.*, *Scr.*, IX, 303; Introd. de *Raoul de Cambrai*, p. xxj. Mousket raconte que le couronnement de Louis d'Outre-mer eut lieu à Laon, en présence de trente et un rois. Cette mention pourrait bien être en rapport avec ces mots de Flodoard : « præsentibus regni principibus cum episcopis viginti et amplius. » (*Annales*, a. 936.)

4. Mousket, v. 14284 :

Es cans c'on dist Molleronval
En la contrée d'Aminois.

5. Cité dans l'Introd. de *Raoul de Cambrai* (éd. P. Meyer et Longnon), p. xliv, et dans Fluri, *op. cit.*, p. 55.

6. D'après l'édition du passage donnée par M. L. Delisle, *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIV, 368.

arrivast en France. Il arriva en Ponthieu qu'il detruist. Ses gens arsirent l'abeïe de Saint-Richier et celi de Saint-Pierre de Corbie, et toute la terre de fors Amiens. Puis corrurent devant Arras et parmi Flandres dusqu'en Hasbaign. Quant Looys sot lor venue, il envoia espier lor afaire un chevalier que on apeloit Huelin, cousin celui Ysenbart, et en guerredon del message qu'il fist li quita Looys li reliés de France. Et cil fist molt bien son message et repaira sauvement od tout le bon cheval Ysembart que il gaigna par engien, et li boens cevaux enporta en sauveteit malgré les Sarrasins, lui et un sien escuier. Ne demorra gaires après ce qu'il revint a Looys que Looys asambla ses os por soi aler combattre as Sarrasins. Mais il ot eüe une bataille en cel tans, es Prés de sous Oreigni, entre Raol le conte de Cambrai et les fils Herbert qui haut home estoient, ou il ot tant de chevaliers ocis que s'os en fu molt mendre. Nonporquant il se combati, et fu la bataille si fiere que près furent tuit ocis et d'une part et d'autre. Loois meïsmes ocist en la bataille Ysenbart et en la fin le roi Gormont. Mais nonporquant toz i fust desconfist Looys, se ne fust por les dames d'Amiens qui le secorurent et venquirent la bataille. Et por ce sont eles encore, en l'eglise Notre-Dame d'Amiens a destre, et li home a senestre [1]. Looys meismes fu tels conreés en la bataille qu'il onques puis n'ot santé : quar il fu toz froissiés et toz desrous dedens le cors. Et ce dist on que ce li avint a l'ocire le roi Gormont, ki molt ot des siens ocis. Trente jors langui, et puis morut. Si fu enfoï a Saint-Denise. (Bibl. Nat. ms. nouv. acq. fr. 6295, f° 37 v°).

Une inscription, signalée par M. Léopold Delisle [2], qui était jadis placée dans la cathédrale d'Amiens, portait : *A victoria Vallis mulierum per matronas Ambianenses DCXXXVI.* Ce qui signifiait que cette inscription avait été placée six cent trente-six ans après la bataille de Molleronval où, selon Ph. Mousket, le roi Louis tua Gormont. Or, le Père Sirmond nous apprend que cette inscription fut placée en 1582. La bataille dont il s'agit remonterait donc à 946, au règne de Louis d'Outremer.

Sans attribuer à ces témoignages une valeur historique qu'ils n'ont pas, on ne peut nier que l'identification du roi Louis avec Louis d'Outre-mer n'a rien d'invraisemblable. En réalité, il s'est passé, sous le règne de Louis d'Outre-mer, des événements qui présentent avec ceux de la légende d'Isembart et Gormont une analogie digne d'attention.

---

1. Cf. Nicolas d'Amiens, *Auctuarium*, dans *Mon. Germ.*, *Scr.*, VI, 474.

2. *Notices et extraits des manuscr.*, XXXIV, 369-370. Cette inscription se trouve dans les papiers de Sirmond à la Bibl. Nat., coll. Baluze, vol. 141, fol. 20 v°.

Si l'on ouvre les Annales de Flodoard à l'année 943 [1], on y trouve en substance ce qui suit :

La mort de Guillaume Longue-épée, duc de Normandie, et celle d'Herbert II, comte de Vermandois, amenèrent des complications dans le nord de la France. Raoul, fils de Raoul de Gouy, attaqua les fils d'Herbert, et fut tué par eux dans une rencontre. Le roi Louis d'Outre-mer intervint à plusieurs reprises en Normandie. Il se rendit une première fois à Rouen, au commencement de l'année, et confirma au jeune Richard, fils naturel de Guillaume Longue-épée, son fief paternel. Quelques mois plus tard, une réaction païenne éclata en Normandie, et de nouveaux débarquements de pirates eurent lieu. Le duc de France, Hugues le Grand, puis le roi Louis luttèrent contre les Normands païens. Un renégat, appelé Turmod, forçait Richard et d'autres Normands à renoncer au culte chrétien. Le roi lui infligea une défaite et le tua dans la mêlée, ainsi qu'un viking, Setric, qui l'avait aidé dans sa rébellion.

Richer, qui écrivait environ cinquante ans plus tard, raconte des circonstances d'allure épique qui auraient accompagné la victoire de Louis IV. Son récit s'éloigne sur certains points des données sommaires qu'on vient d'exposer [2] :

Louis, appelé à Rouen par ses partisans, apprend qu'un *roi de pirates*, Setric, et son *dux*, Turmod, sont entrés dans l'estuaire de la Seine avec une flotte nombreuse. Les pirates se proposent de tout dévaster et de ramener au paganisme le jeune Richard.

Le roi de France rassemble huit cents soldats avec lesquels il accourt à la rencontre des pirates [3], « confiant dans la protection divine. » Il a trop peu

---

1. Bouquet, VIII, 196.

2. *Rich. historiar.* lib. II, c. 35 ; éd. Waitz (*Mon. Germ. in us. scholar.*) p. 57. Dudon de Saint-Quentin ne mentionne pas ces faits ; mais le récit qu'il donne de la surprise de Louis IV par le *roi* Haigrold (éd. Lair, p. 241), dans laquelle périrent Hélouin de Montreuil et dix-huit comtes français, présente une ressemblance, assez vague d'ailleurs, avec l'épisode du Fragment.

3. Observons que, dans tout ce récit, Richer ne se sert pas une seule fois du mot « Nortmanni » ; les ennemis du roi Louis sont des « piratæ », des « gentiles ». — De même Hariulf appelle les adversaires de Louis III « barbari » (éd. Lot, p. 141), « populus infidelis » (*ibid.*, p. 143), « pagani » (*ibid.*, p. 150), mais il ne précise pas davantage. — Le fait que Richer appelle le plus souvent les Normands envahisseurs « piratæ » ou « pyratæ » (Rich., l. I, c. 4, 6, 7, 8, etc.) est intéressant. N'est-ce pas là un indice que, dès la fin du Xe siècle, on avait une tendance à oublier que les pirates du IXe siècle étaient Normands? Au XIe siècle on en fit bien des Sarrasins (Fragment, v. 592, etc.).

d'hommes pour envelopper l'ennemi; aussi ne divise-t-il pas ses forces : sa petite troupe marche en rangs serrés, « étendards levés. » Les païens (*gentiles*) s'avancent à pied, en bon ordre. Dès qu'ils sont assez près, ils lancent leurs épées selon leur coutume nationale. Les chevaliers du roi (*regius equitatus*), protégés par leurs boucliers, pénètrent par deux fois à travers les lignes ennemies et les disloquent. Setric s'enfuit; mais rejoint bientôt après dans un buisson, il reçoit trois blessures. Turmod, qui lutte de toutes ses forces dans la mêlée, est renversé par le cheval du roi. Il se remet, poursuit son adversaire, passe à sa droite et lui enfonce sa lance à travers le brassard de l'armure (*per loricæ manicam*) jusqu'à l'hypocondre gauche. Le roi se détourne pour regarder celui qui l'a blessé et, portant un coup à droite, enlève la tête et l'épaule gauche de Turmod. Les païens sont mis en déroute. Neuf mille d'entre eux périssent [1]. Quelques-uns seulement peuvent s'enfuir sur leurs vaisseaux. Louis fait soigner plusieurs de ses gens qui ont été blessés dans le combat [2].

Relevons successivement les ressemblances entre les textes de Flodoard et de Richer d'une part, et le Fragment de Bruxelles d'autre part :

1° C'est une bataille livrée par un roi de France, Louis, fils d'un roi Charles, à des païens commandés par un roi païen (*rex paganus*, dans Flodoard) et par un renégat, Setric et Turmod, qui ressemblent aux deux personnages du Fragment : Isembart et Gormont. Le nom de Turmod n'est pas sans quelque analogie avec celui de Gormont; mais Turmod est le renégat, et c'est Setric qui est le roi.

2° Turmod ouvre le combat, comme Gormont, en portant un coup au roi qui riposte [3].

---

1. C'est le même chiffre que donnent les Annales de Fulda à propos de la bataille de Saucourt; cf. Steenstrup, *op. cit.*, p. 193, note. Keary, *The vikings in western Christendom*, p. 402. Peut-être est-ce ce chiffre IX qui manque dans la chronique d'Hariulf entre les mots *cæsis* et *millibus*; voy. l'éd. F. Lot, p. 143.

2. Nous ignorons où fut livrée cette bataille. Richer nous apprend un peu plus loin (l. II, c. 37) que le roi se rendit à Amiens. Il n'est pas d'accord avec Flodoard qui rapporte à une époque légèrement postérieure (en 944) la rentrée des gens du roi dans Amiens, grâce à la connivence des vassaux de l'évêque. Son témoignage est peut-être à rapprocher de la légende des dames d'Amiens, conservée par Ph. Mousket, l'Anonyme de Béthune, l'inscription de la cathédrale d'Amiens et *Loher und Maller* (cf. Fluri, p. 22).

3. Fragment, v. 385 : « Gormunz li ad treis darz lancies ». — Rich. (*l.* II, *c.* 35) : « ... Thurmodus... regem... lancea sauciat. »

3° Louis d'Outre-mer tue de sa main Turmod comme le roi Louis tue Gormont. Il combat à cheval [1] et d'un seul coup d'épée *tranche la tête et l'épaule de Turmod, comme le roi Louis fend à Gormont la tête et le corps jusqu'à la ceinture.*

Richer (*lib.* II, *c.* 35) : « Rex... ictu... in dextram obliquato, provocantis caput cum humero sinistro obtruncat. »

Fragment de Bruxelles :

388 Reis Loevis fut mult irriés;
A juste mie nel requiert :
Encuntremunt drescha l'espié,
Si l'ad feru par mi le chief
Que l'helme li ad detrenchié
E de l'hauberc le chapelier.
Gesqu'al braiel le purfendié,
Qu'en pré en chieent les meitiez;
En terre cola li espiés.

4° Le roi Louis sort du combat avec une lésion interne, selon le Fragment; avec une blessure qui lui traverse le corps depuis l'épaule droite jusqu'au flanc gauche, selon Richer.

5° Setric, atteint dans un *buisson*, reçoit *trois blessures* exactement comme Isembart :

Richer (*ibid.*) : « ... Setrich cum violentia belli in fugam cogeret, in *dumeto* mox repertus, *tribus lanceis* a palantibus *transfixus est.* »

Fragment de Bruxelles :

621 Les treis cuntes e le quart duc :
Li uns li fiert en sun escu,
Les treis al blanc hauberc menu;
El cors li firent *treis pertuz*.

628 La u chaï li Margariz,
Al quarrefur de treis chemins,
Lez *un bruillet espès fuilli*.

6° Le roi, d'après Richer, a plusieurs des siens blessés, ce qui concorde bien avec ce que nous apprend le Fragment.

7° Les Normands ont été attaqués par Hugues le Grand avant de l'être par Louis, comme les païens, dans le Fragment, le sont par un personnage du nom de Hugues, avec lequel ils

1. Tandis qu'à la bataille de Saucourt Louis III combattit à pied.

ont déjà eu affaire [1], avant d'être combattus par le roi en personne.

8° Ajoutons qu'en cette même année 943 Flodoard rapporte, peu après la mort de Turmod, que Louis, malade, resta alité presque tout l'été : « Item rex Ludowicus... apud Parisium depressus infirmitate, pene tota decubuit ægrotus æstate [2]. » Ce fait est à rapprocher des mots de l'Anonyme de Béthune : « Trente jors langui... » et de quelques vers du poème de Hugues Capet, qui ont trait à la légende d'Isembart et Gormont :

498 Mais tant souffry de paine li roys Loys
Qu'il fu de malladie moult grevé et acquis;
Onques puis il ne fu a son cors bien santis [3].

Ce dernier vers répond parfaitement à ce que nous savons de Louis d'Outre-mer : En effet, ce roi tomba encore malade en 951 [4], et sa mort prématurée, à la suite d'une chute de cheval, ne s'explique, dans les conditions où elle est survenue, que si l'on admet qu'il ait été atteint de maladie déjà auparavant.

9° La mort de Louis d'Outre-mer fut la conséquence d'une chute de cheval faite au cours d'un « combat équestre » (*equestri certamine*, dans Richer, liv. II, c. 103) contre un loup [5]. Or, celle du roi Louis du Fragment fut causée par l'effort que le souverain fit pour ne pas tomber de cheval en présence des Français, au cours de son combat contre Gormont. On

1. Fragment, vers 241 et suiv., vers 257 et suiv. — On peut se demander si les plaintes au sujet du droit de relief que nous trouvons dans Ph. Mousket (voy. Zenker, p. 31) ne sont pas un écho du mécontentement qu'excitèrent les tentatives de Louis d'Outre-mer pour mettre la main sur la Normandie au détriment du jeune Richard (cf. Dudon de Saint-Quentin, éd. Lair, p. 229). Hugues, dans Ph. Mousket, ne seconde le roi Louis qu'à la condition que ce droit sera aboli en sa faveur. Cette aide, prêtée sous condition, rappelle celle que Hugues le Grand prêta, en 944, à Louis IV contre les Normands. (*Flod. Ann.*, *a.* 944, *in fine.*)

2. Bouquet, VIII, 197.

3. *Hugues Capet*, éd. La Grange (dans les Anc. poètes de la Fr.), p. 20.

4. *Flodoardi Annales*, hoc anno. — Louis III, au contraire, rassemble une nouvelle armée, après la bataille de Saucourt, et va camper en Cambresis (*Ann. Vedast.*, *loc. cit.*).

5. *Flod. Ann.* (a. 954).

conçoit que la tradition ait pu être quelque peu altérée par la tendance à rehausser le prestige royal. Rapprochons cette expression de Richer (*ibid.*) : *Corruptis interius visceribus*, de ce vers du Fragment (v. 412) : *que les curailles dunt rumpié.*

10° Observons en outre la présence, dans le Fragment, du comte de Flandre [1] et du comte de Poitiers [2], qui secondèrent à diverses reprises Louis d'Outre-mer, et celle de Richard [3] de Normandie, personnage mêlé, on l'a vu, aux événements qui amenèrent la rencontre de Louis IV avec les païens.

11° Notons enfin que l'épisode de Setric et Turmod suit de près la mort de Raoul de Cambrai, dans Flodoard et dans Richer, comme l'épisode d'Isembart et Gormont dans les auteurs du XII[e] siècle et du XIII[e] que nous avons cités.

Il nous semble que toutes ces coïncidences ne peuvent être l'effet du hasard. En tout cas, elles sont aussi frappantes que celles qui ont été signalées à propos de la bataille de Saucourt, et certainement plus appréciables que celles qui ont été relevées par M. Zenker dans la chronique du Mont-Cassin, la chronique de Salerne, les ouvrages de Dudon de Saint-Quentin et de Réginon [4].

---

1. Eis vus puignant li cuens de Flandre. (v. 67).
2. Eis lur le cunte de Peiteu. (v. 114).
3. Eis lur li cuens de Normandie (v. 140)
   Icist qui de Ruem fut sire
   E de Fescamp fist l'abbeïe.

Il est vrai que Richard figure aussi dans la chanson de Roland (éd. L. Gautier, vv. 171, 3050, 3470) : sa présence peut donc ne pas être ici le résultat d'un souvenir historique. — On rencontre sous le règne de Louis d'Outre-mer des personnages nommés Ernaut, Bernard, Thierri et Eudes, mais tout essai de rapprochement avec ceux du Fragment serait arbitraire.

4. Zenker, *op. cit.*, pp. 127 et suiv., 147, 155, 73 et 179. M. Zenker, qui voit le sultan de Bari dans Gormont, repousse (pp. 100 et suiv.) toutes les explications qu'on a données de la présence dans le Fragment des noms de « Sarrazin » (v. 592, etc.) et de « Turc et Persant et Arabis » (v. 433). Il subsiste toujours celle-ci : on ne pouvait dans la seconde moitié du XI[e] siècle considérer les Normands, convertis depuis plus d'un siècle, comme des « païens ». Le type du païen était le « Sarrazin » connu par la légende de Roland et par les récits des pèlerins de plus en plus nombreux qui allaient en Terre-Sainte. D'ailleurs, la confusion des Normands avec les Sarrasins est

Si l'on voit dans les ressemblances que nous venons d'énumérer une preuve que le texte de Richer est en rapport avec le Fragment de Bruxelles (comme nous le croyons, surtout à cause du duel de Louis IV et de Turmod qui présente tant d'analogie avec celui du roi Louis et de Gormont) on se trouvera dans l'alternative suivante :

Ou bien Richer a connu une chanson de geste analogue à celle dont nous possédons un fragment, et s'en est servi en y remplaçant les noms d'Isembart et Gormont par ceux de Setric et Turmod qu'il trouvait dans Flodoard ;

Ou bien, Richer a utilisé une légende relative à la victoire de Louis IV; et cette légende combinée, par la suite, avec d'autres traditions plus anciennes, relatives à la bataille de Saucourt et aux personnages d'Isembart et de Gormont, a passé dans le poëme auquel appartenait le fragment de Bruxelles.

Cette seconde hypothèse nous paraît préférable à la première, parce qu'elle assigne un point de départ à la légende d'un roi Louis qui tue de sa main un chef païen Gormont : le combat dans lequel Louis d'Outre-mer frappe Turmod.

M. Zenker n'a pas fait allusion aux événements que nous venons de rapporter, et n'a pu, par conséquent, éclairer la question de l'origine du duel héroïque du roi Louis et de Gormont. Notre explication ne s'oppose nullement à celle qu'il a donnée d'autres faits. Elle peut se concilier en partie avec la sienne, car la légende d'Isembart et Gormont paraît être d'origine complexe. Disons toutefois que, contrairement aux vues de M. Zenker, nous admettons, avec M. Fluri [1], qu'il n'y a guère d'analogie entre le passage de Dudon de Saint-Quentin relatit à Rollon et la légende de Gormont. De même, l'opinion de M. Zenker, selon laquelle l'Isembart de la chronique du Mont-Cassin serait le prototype du héros légendaire, ne nous paraît

---

fréquente dans l'épopée. On la trouve notamment dans Wace (*Roman de Rou*, v. 423) et dans le *Roman d'Aquin ou la conqueste de la Bretaigne* (p. p. Joüon de Longrais), vv. 58, 447, etc. Les Sarrasins ont été aussi confondus avec les Hongrois (dans la geste des *Lorrains*) et avec les Slaves (dans *Baligant*). L'identification de Gormont avec le sultan de Bari (Zenker, p. 151) nous paraît difficile à admettre, d'autant plus que Gormont est appelé « emperere de Leutiz » (v. 444), c'est-à-dire des *Wiltzi*. (Voy. G. Paris, *Rom.*, II, 331.)

1. *Op. cit.*, pp. 115, 125 et 126; Becker, *loc. cit.*, pp. 551, 552.

pas suffisamment justifiée [1] : Le surnom de « Margari » n'implique pas nécessairement une origine italienne [2].

Les conclusions de M. Fluri tendent à jeter le doute sur la possibilité d'identifier les personnages de l'épopée. Cet auteur se borne à considérer Gormont comme appartenant à la légende galloise [3], et repousse l'identification de Gormont avec le chef normand « Vurmo » qui paraît dans les Annales de Saint-Bertin et de Fulda à l'année 882 [4]. Cette identification, faite successivement par M. F. Lot [5] et par M. Zenker [6], nous paraît cependant très admissible : elle n'exclut pas le rapprochement que nous avons tenté.

Nous considérons la légende de la bataille du roi Louis contre Isembart et Gormont comme ayant pour origine une tradition dans laquelle le souvenir de la victoire de Louis III à Saucourt était mêlé à celui de la victoire de Louis IV sur Turmod et Setric. Ces deux derniers personnages ont été assimilés, l'un au chef normand « Vurmo », célèbre dans la tradition par ses ravages dans le nord de la France [7]; l'autre à un grand seigneur, Isembart, dont la rébellion contre un roi carolingien était fameuse, bien qu'elle ait jusqu'à présent échappé à toute identification certaine, peut-être à cause de la disparition des archives de Saint-Riquier dans l'incendie du 28 août 1131 [8].

---

1. Zenker, *op. cit.*, p. 128; voy. la critique de Becker, *loc. cit.*, pp. 550 et suiv.

2. P. Rajna, *Romania*, XIV, pp. 417 et suiv.

3. Fluri, *op. cit.*, pp. 92 et 131.

4. L'étymologie de Gormont (germ. *Wermund*, *Waramund*), avancée par M. Fluri (p. 129), nous paraît contestable, ainsi que l'influence de la phonétique celtique sur la forme *Guermond* (Wace). Les raisons alléguées contre le passage de *Vurmo* à *Gormont* ne nous semblent pas péremptoires (p. 124). Il se pourrait que la dentale qui termine le nom français fût le résultat de l'analogie avec des noms d'origine germanique comme *Raimont*, *Bohémont*, etc.

5. *Romania*, XIX, 594.

6. *Op. cit.*, p. 98.

7. *Vurmo* ne fut certainement pas tué par Louis III à Saucourt, car il apparaît dans l'histoire après la mort de ce roi; voy. Favre, *Eudes*, p. 225. Aucun texte d'ailleurs ne mentionne sa présence à Saucourt.

8. Jean de la Chapelle, *éd. Prarond*, p. 109; Lot, *Préface* de l'éd. d'Hariulf, p. XXXVII.

En résumé, il y a eu contamination : la victoire de Louis IV est venue modifier la tradition relative à la victoire de son oncle Louis III.

Remarquons que cette confusion de souverains du nom de Louis s'est même étendue à Louis V, comme l'indiquent deux vers du Fragment que M. Heiligbrodt considère, peut-être à tort, comme interpolés, et selon lesquels le roi Louis n'aurait pas eu de descendance :

Ceo dist la geste, et il est veir,
Puis n'ot en France nul dreit heir.

Ph. LAUER.

# ÉTUDES

## SUR LE CYCLE DE GUILLAUME AU COURT NEZ

---

### III

### NOTES SUR LA LÉGENDE DE VIVIEN

C'est avec toute raison que M. Becker[1] a distingué, dans l'ensemble des poèmes connus sous le nom de geste de Guillaume, un petit groupe consacré spécialement à la gloire de Vivien ; la chanson la plus remarquable et probablement la plus ancienne de ce groupe est *Aliscans*, qui a été longtemps considérée comme le noyau de tout le cycle. Cette opinion, soutenue jadis avec ardeur par M. L. Gautier[2], doit être abandonnée ; tacitement rejetée par M. G. Paris[3], elle a été nettement combattue par M. Becker[4] ; j'ai moi-même essayé de l'infirmer dans un récent article[5], en reconstituant, autant qu'il est possible de le faire, le sujet des poèmes qui formaient primitivement le centre de la geste, et en montrant qu'ils avaient été plus nombreux et plus importants qu'on ne l'avait cru. Si ceux-ci ont disparu, non sans laisser de nombreuses traces, c'est qu'ils ont été remplacés, à une époque qui ne paraît pas fort ancienne, par

---

1. *Die altfranzösische Wilhelmsage*, p. 42.

2. Voy. *Épopées françaises*, IV, 465-7, et *passim*. M. L. Gautier, dans un tout récent chapitre de l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville (t. I, p. 174), ne semble pas y avoir renoncé complètement ; cependant il s'exprime en termes moins catégoriques qu'il ne le faisait en 1882.

3. *La Littérature française au moyen âge*, § 40.

4. *Op. cit.*, p. 42-51.

5. *Rom.*, XXVI, 1 ss.

ceux qui célébraient la gloire de Vivien. Quelle est donc cette légende qui, surgissant brusquement, a pris soudain un développement capable de troubler le courant d'une tradition aussi puissante, aussi universellement connue que celle de Guillaume? D'où peut provenir ce personnage, qui a eu la singulière fortune, non seulement de rejeter dans l'ombre des figures d'un relief aussi accusé que celle de Thibaut, l'antique adversaire de Guillaume, mais encore d'amener avec lui à la lumière tout un groupe de héros jusque là inconnus[1]? Cette question n'est pas, semble-t-il, près d'être résolue. Des poèmes où se reflète cette légende, aucun n'est publié critiquement; plusieurs, qui contribueraient à en éclairer certaines parties (*le Siège de Barbastre*, *Guibert d'Andrenas*), sont encore complètement inédits, ainsi que presque toutes les rédactions en prose; seules, la plupart des rédactions étrangères sont accessibles; mais elles sont d'un médiocre secours, puisqu'il est impossible, leurs originaux n'étant pas publiés, d'en déterminer la valeur traditionnelle. Ce ne sont donc point des solutions que je prétends apporter ici, beaucoup moins encore que dans l'article dont celui-ci forme la suite; toute mon ambition s'est bornée à réunir quelques faits, dont plusieurs même ne pourront être mis au-dessus de toute contestation que par des recherches ultérieures, et à signaler les questions qui me paraissent se poser à leur occasion.

## § I

### LA LÉGENDE DE VIVIEN D'APRÈS LA *VIE DE SAINT HONORAT* ET LES CHANSONS FRANÇAISES

En dehors des textes épiques[2], cette légende ne nous est connue que par deux documents latins, écrits en Provence vers

---

1. Par exemple Aérofle et Desramé du côté des Sarrasins, et, parmi leurs adversaires, Guichart, Gui de Comarchis et son frère Girart, Foucon de Candie, etc.

2. Je laisse de côté la question des rapports possibles du Vézian arlésien (telle est en effet la forme du nom de Vivien dans les textes méridionaux) avec le *sanctus Vidianus* honoré à Martres-Tolosanes dès le XIIe siècle, aussi bien qu'avec le *sanctus Vivianus* (ou plutôt *Bibianus*) qui fut évêque de Saintes au Ve. — M. A. Thomas, à la suite du très curieux article qu'on n'a pas oublié

le milieu du XIII[e] siècle[1], les *Vies* de saint Honorat et de son disciple saint Porchaire, et la traduction qui en fut faite une cinquantaine d'années plus tard à La Roque-Esteron par Raimon Feraut. Il convient d'accorder au premier de ces textes au moins une confiance particulière. La légende de Vivien est évidemment, en effet, d'origine arlésienne, et ce sont des légendes locales que recueillait le pieux biographe du plus illustre des évêques d'Arles[2]; la traduction provençale elle-même mérite d'être prise en considération, Feraut, qui écrivait non loin d'Arles, ayant pu contrôler par lui-même et compléter quelques-unes des traditions que lui fournissait son original.

D'après la Vie latine[3], Vézian (*Vezianus*) était un guerrier de noble race qui accompagna Charlemagne dans le voyage que celui-ci accomplit en Italie pour se faire couronner. En traversant les Alpes, Vézian, épuisé par la chaleur et la fatigue de la route, tomba gravement malade et fut recueilli au monastère de Montargent (sur l'emplacement actuel de Largentière), dont saint Honorat était prieur; « là, il se forma entre le moine et le guerrier des liens d'amitié si étroits que Charlemagne revenu d'Italie eut grand'peine à arracher Vézian à la société des saints; l'empereur se dirigea alors contre les [Sarrasins] de l'Ouest et mit le siège devant Arles : c'est là que Vézian fut tué en trahison avec tous les siens par le roi païen de la Trape. »

Feraut[4] reproduit ce récit avec quelques additions ou modifications : il fait de Vézian le cousin de l'empereur; il nous fait connaître exactement le lieu de sa mort et de sa sépulture[5]; il raconte enfin[6] la vengeance que Charlemagne tira de

(*Études romanes dédiées à G. Paris*, p. 121-135), annonce qu'il a entrepris sur ce sujet des recherches qne nous souhaitons vivement lui voir continuer quelque jour.

1. Voy. P. Meyer, dans *Romania*, V, 251.

2. Le texte le plus complet de la *Vie* latine de saint Honorat est contenu dans trois manuscrits encore inédits; je me sers des extraits de l'un d'eux, qui ont été publiés par M. P. Meyer, *Rom.*, VIII, 481 ss.

3. *Rom.*, VIII, 500.

4. Éd. Sardou, ch. 21-2.

5. Feraut dit ailleurs (p. 75) que Vézian était mort à Aliscans et avait été enterré à Arles; il entend par là que Vézian était mort à l'endroit même où plus tard s'éleva son tombeau, c'est-à-dire à Aliscans, où, un peu plus loin, il place ce tombeau.

6. *Loc. cit.*, p. 44.

ses meurtriers [1] et comment son âme apparut à saint Honorat pour lui demander des prières.

La vie de saint Porchaire [2] nous offre de la légende de Vézian une forme très sensiblement différente de la précédente; là, Vézian vit, non plus sous Charlemagne, mais sous Louis; il fait partie d'une grande expédition dirigée par le roi contre les Sarrasins qui ont envahi la Provence; il meurt dans une défaite qui est infligée aux chrétiens à Aliscans [3] et qui a pour conséquence la conquête totale de la Provence, sauf Marseille et Toulouse, par les Sarrasins. Cette seconde version est empruntée aux chansons en langue vulgaire [4], dont elle reproduit en gros les données sans y rien ajouter d'essentiel; les événements s'y passent en effet, comme dans celles-ci, sous Louis; enfin l'emprunt est rendu indiscutable par la mention d'un grand nombre de personnages épiques, tels que (dans Feraut) « les comtes Rainouart, Guichart et Bertrand, Arnaut le baron (=Ernaut de Girone), Aimon le marquis (= Naime de Bavière), le prince d'Orange (= Guillaume) et le prince de Narbonne (= Aimeri de Narbonne) » [5]. Cette version doit donc être écartée purement et simplement.

Le récit des chansons françaises, très analogue en substance à celui de cette seconde version, est naturellement beaucoup plus développé : voici quels auraient été, d'après elles [6], les principaux événements de la vie du héros.

Vivien, fils de Garin d'Anseüne et d'Eustace, a consenti tout

---

1. *Loc. cit.*, p. 78.

2. Voy. *Rom.*, VIII, 504, la traduction catalane de ce passage, par laquelle nous devons suppléer au texte latin, que M. P. Meyer n'a pu communiquer; la traduction de Feraut est p. 192-4 de l'édition Sardou.

3. *En aquell loc on Vesia era estat mort*, dit naïvement le traducteur catalan; *en Aliscamps son mort, all vas de Vezia*, répète docilement Feraut, c'est-à-dire, veulent dire évidemment les deux auteurs, à l'endroit où depuis se dressa son tombeau.

4. Nous verrons plus loin qu'elle présente des rapports frappants avec le *Roman d'Arles*.

5. La version catalane substitue, par une faute évidente, Raynaut à Rainouart, Armon à Aimon et ajoute Archin, duc.

6. Je les résume dans l'ordre chronologique des événements et non des œuvres; aux *Enfances* et au *Covenant*, qui sont spécialement consacrés à Vivien, il faut ajouter *Aliscans* et *Foucon de Candie*, qui leur font suite. Dans

enfant à être livré au Sarrasin Marados, roi de Luiserne [1], en échange de son père, que celui-ci retenait prisonnier. Au moment d'être livré au supplice, il est sauvé par une attaque inopinée du roi Gormont, qui prend la ville, la livre au pillage et le vend lui-même à une marchande chrétienne, nommée Mabile. Au bout de quelque temps, il arme quatre cents jeunes gens, avec qui il était chargé de faire le commerce, revient à Luiserne, tue Marados et s'enferme dans la ville; il y est assiégé par une innombrable armée et y souffre une effroyable famine. Mais Mabile, informée de sa détresse, était allée prévenir le roi Louis, qui vient le secourir à la tête d'une imposante armée, dans laquelle se trouvaient ses cousins Bertrand, Gui et Guichart. Il est délivré et retourne à Anseüne chez ses parents (*Enfances Vivien*) [2].

Quelque temps après, il se rend à Orange chez son oncle Guillaume, qui l'arme chevalier : c'est alors qu'il fait, devant Dieu et devant Guibourc, le serment de ne jamais fuir « plein pié de terre » devant les ennemis de la foi. Le roi Desramé, qu'il avait provoqué en mutilant cinq cents prisonniers sarrasins, débarque à Larchant, où il se trouve. La bataille s'engage. Vivien, bien qu'à la tête de troupes très inférieures en nombre, refuse par deux fois de demander du secours à Guillaume. Après une journée de lutte héroïque il se réfugie, avec les quelques chevaliers qui lui restent, dans un château situé au bord de la mer; son cousin Girart va, avec son autorisation, prévenir Guillaume de la détresse où il se trouve. Mais bientôt [3], sans attendre le secours qu'il était en droit d'espérer, il sort du château et recommence la lutte. Ses compa-

---

le présent résumé, je ne tiens pas compte de *Foucon*, dont les rares indications sur la légende de Vivien seront étudiées plus loin. — Pour *Aliscans*, c'est, sauf indication contraire, l'édition Jonckbloet qui est citée.

1. De Maldrane dans la rédaction *B*. Voy. éd. Wahlund et de Feilitzen, *Introd.*, p. VII.

2. J'omets ici divers épisodes qui ne se trouvent que dans *B* (v. 4078-4620).

3. Il semble, d'après certains vers (812 par ex.), que la sortie ait lieu dès le lendemain matin; d'après d'autres (773, 1342), que le siège dure un certain temps. On dirait que le poète lui-même n'a pas une idée nette de la chronologie de l'action. Voy. du reste, p. 188, n. 2.

gnons périssent, écrasés sous le nombre; lui-même, épuisé de fatigue et couvert de blessures, doit mettre pied à terre auprès d'une fontaine; c'est là qu'il est rejoint par Guillaume, et ce n'est qu'après avoir reçu de lui les dernières consolations qu'il rend son âme à Dieu (*Covenant* et début d'*Aliscans*)[1].

Vivien paraît enfin dans le fragment provençal dérimé et si misérablement altéré que M. Chabaneau a imprimé récemment sous le titre de *Roman d'Arles*[2], et, naturellement, dans les diverses rédactions ou imitations étrangères du cycle narbonnais, notamment dans le *Willehalm* de Wolfram von Eschenbach et dans la compilation italienne rédigée au XIV^e^ siècle par Andrea da Barberino et connue sous le nom de *Nerbonesi*[3]. Mais avant d'interroger ces diverses œuvres sur la forme primitive de la légende de Vivien, il est nécessaire d'étudier les rapports qui unissent entre elles les diverses chansons françaises.

## § II

### RAPPORT DES POÈMES FRANÇAIS ENTRE EUX

Le poème qui forme le point central de la légende est le *Covenant*, dont les *Enfances* sont comme l'introduction, *Aliscans* (et *Foucon*) la conclusion; il est néanmoins, contre toute attente,

---

1. Toute cette partie diffère notablement dans le *Covenant* et dans *Aliscans*, selon ce dernier poème (v. 69 ss.), Vivien, entouré de Sarrasins d'aspect monstrueux, se serait oublié un instant jusqu'à tourner bride; arrêté par un cours d'eau, il aurait repris possession de lui-même, et ce serait pour expier cette faute, la plus grave qu'il eût jamais commise, qu'il aurait été chercher la mort dans les rangs ennemis; ce serait de cette faute aussi que Guillaume lui aurait donné l'absolution. Nous aurons à nous demander si ce bel épisode a été omis par maladresse dans le *Covenant* ou s'il est une heureuse addition de l'auteur d'*Aliscans*.

2. *Revue des langues romanes*, XXXII, p. 473-542. On sait que c'est d'après ce texte, et non sans s'aider de son imagination, que Jean de Nostredame a écrit le *Roman de Tersin*, jadis étudié par M. P. Meyer (*Rom.*, I, 51 ss.).

3. Le texte en a été publié par M. I. G. Isola (*Le storie Nerbonesi, romanzo cavalleresco del secolo XIV*, t. I, 1877, t. II, 1887); le t. III (1880) ne contient que des *excursus* sans rapport avec le sujet et totalement dénués de valeur. C'est sans doute la suite de ce tome III qui vient de paraître (Gênes, 1895,

le plus moderne de tous et par conséquent le moins riche en souvenirs traditionnels.

Il suffit de le parcourir pour se convaincre que l'auteur n'avait, sur l'action qu'il mettait en scène, que des notions bien vagues, dont l'insuffisance a singulièrement nui à la clarté de son exposition[1]. Tout d'abord la topographie est aussi indéterminée que possible. Le théâtre de l'action est donné (v. 473, 717, 1159) comme voisin de la mer, mais cette circonstance n'influe que très légèrement sur la marche des événements[2]. Qu'est-ce que cet Archant (ou Larchant), qui n'a jamais pu être identifié avec aucune des localités ou des lieux-dits avoisinant Arles[3]? Nulle part la confusion entre Larchant et Aliscans, que commettent tous nos poètes, n'est plus com-

---

256 p.). On trouvera dans les *Épopées* de M. Gautier (IV, 34-45) une soigneuse analyse du roman italien, malheureusement déparée par quelques erreurs; ainsi il semble attribuer à notre Vivien (ici *Viviano dell' Argento*) ce qui est dit d'un sien cousin, *Viviano della ciera grisagna* (p. 43 au bas).

1. On pourrait se demander tout d'abord comment Vivien, qui a passé sept ans à guerroyer en Espagne (51-77), se trouve tout à coup transporté à Aliscans; mais il n'y a là qu'une maladresse d'exposition : l'auteur a oublié de nous dire ou omis de nous faire comprendre que ces vers résument une action passée. Ce qui contribue à la confusion, c'est qu'il a dix mille combattants avec lui en Larchant (331) comme il les avait en Espagne (55).

2. On assiste cependant (333 ss.) au débarquement des païens. — Cette indication, du reste exacte, car la mer arrivait autrefois jusque sous les murs d'Arles (cf. Rolin, *Aliscans*, 1894, *Introd.*, p. XLII), peut provenir d'*Aliscans*, où elle est nettement donnée à plusieurs reprises (v. 403, 615, etc.). Elle a, du reste, dans *Aliscans*, plus d'importance. On y voit, par exemple, les païens se rembarquer (6521) et Rainouart entrer dans la mer pour délivrer les sept comtes prisonniers (5614 ss.). Néanmoins, M. Rolin (*loc. cit.*, p. XLIX) me paraît tirer du texte plus qu'il ne contient lorsqu'il essaye de préciser la situation respective de Vivien et de Guillaume par rapport au Rhône et à la mer. *Aliscans* est certainement plus voisin que le *Covenant* de la tradition primitive, mais celle-ci y est déjà fort altérée.

3. Le mot *Larchant*, qui paraît bien remonter à *largum campum*, n'est pas inconnu à la toponymie française ; il y a un Larchant ou (Large-Champ) à quelques kilomètres de Nemours (Seine-et-Marne) et un autre dans la Mayenne (arr. Mayenne). Mais on verra plus loin que c'est dans un tout autre sens qu'il faut en chercher la véritable origine. Voy. sur ce point Guessard, éd., p. I-VIII, et Rolin, *Introd.*, § IV.

plète qu'ici [1]. Si nous sommes bien aux environs immédiats d'Arles, comme l'indique la mention des Aliscans, comment ni la ville ni le Rhône, qui, dans un combat, n'est pourtant point un accident négligeable, ne sont-ils jamais mentionnés et paraissent-ils ne pas exister? Qu'est-ce que ce château (718) « fait de vieille antiquité » (1088) qui a été bâti au bord de la mer par un géant, comme tout exprès pour servir de refuge à Vivien ?

Même vague, même incertitude dans la conduite de l'action : comment Guillaume, qui était sans troupes et sans argent (1121), trouve-t-il moyen, dans un très court intervalle, de rassembler 10.000 hommes (1142)? C'est, explique l'auteur, grâce aux trésors de Guibourc. Mais, outre qu'il ne faut point seulement de l'argent pour réunir une armée si considérable, comment ces trésors n'étaient-ils point déjà à sa disposition ? — Parmi les héros du poème, plusieurs sont signalés à la fois comme se trouvant, au début de l'action, « en Larchant » avec Vivien (330 ss.), puis ensuite à Orange avec Guillaume et faisant partie, par conséquent, de l'armée de secours : tels sont Hunaut de Saintes (339 et 1145) et Gautier de Blaives [2].

L'auteur lui-même semble en effet s'être rendu un compte inexact des personnages qu'il avait à faire manœuvrer : dès le début de l'action, leur nombre est fixé à sept, y compris Vivien.

> Lors dist Girars li preuz et li senez :..
> « Set conte somes estret d'un parenté (440 ss.). »

---

1. Cf. notamment :

> 166 Droit en Larchant lor menrai tele geste... (dit Desramé).
> 277-8 Biau sire Dex, de Vivien pensez
> Qui en Larchant fu logiez et entrez...

et d'autre part :

> 273 S'en Aleschans est Viviens trovez...
> 315 En Aleschans a pris li gloz (Vivien) hosteus...
> 1111 En Aleschans soit Viviens mes niés...

Dans *Aliscans*, bien que la confusion se produise à plusieurs reprises, il résulte néanmoins de divers passages, comme l'a bien vu M. Rolin (p. XLIII), que Vivien combat en Larchant (v. 67, 69, 724, etc. ; cf. au contraire 809), Guillaume en Aliscans (209 ; cf. au contraire 2674).

2. Du moins en supposant que Gautier de Blaives est identique à Gautier de Termes ; c'est encore le même personnage qui est appelé ailleurs Gautier le Tolosan. Voy. sur ce point la note de la page suivante.

Or, cinq compagnons seulement de Vivien sont nommés. C'est que ce chiffre de sept ne devait être atteint qu'après l'arrivée de l'armée de secours et qu'il ne fallait pas y faire entrer Vivien [1].

1. C'est ce que prouve, comme on va le voir, l'étude d'*Aliscans*. — Voici du reste comment le *Covenant* présente les faits :

Sont nommés comme étant au début en « Larchant » :

Gautier de Blaives, 338, 572, 653, 1508.

Girart, 336, 440 ; G. de Comarchis, 385, 519.

Guibert de Saragosse, 337 ; G. de Terragone, 652.

Guérin, 379.

Hunaut de Saintes, 339 ; Hernaut le Barbé, 883.

Sont nommés comme étant à Orange ou comme accompagnant Guillaume en Larchant :

Bertrand, 740, 1144, 1507.

Gaudin, 741, 1217 ; G. le Brun, 1622 ; G. le Tolosan, 1508.

Gautier de Termes, 740 ; G. le Tolosan, 1145 ; G. de Blaives, 1508.

Guichart, 1155, 1509.

Hunaut de Saintes, 742, 1145, 1509.

Plus tard, dans la mêlée (1747), apparaît un Guielin dont on n'avait pas parlé. On aurait donc, si on additionnait tous ces noms, un total de dix héros. Il est évident qu'il faut réunir en un seul certains d'entre eux désignés par des noms ou des surnoms différents. Ainsi Gautier de Blaives, Gautier de Termes et Gautier le Tolosan d'une part (c'est par une erreur évidente qu'ailleurs (1508) c'est Gaudin qui est appelé *le Tolosan*), Guibert et Guielin de l'autre. Il faut supprimer purement et simplement Guérin, qui doit être une faute pour Girart ; en effet, il n'apparaît que dans une laisse que répète la suivante et, dans celle-ci, il est remplacé par Girart (le nom devait être écrit dans l'original de notre manuscrit par une simple initiale). Il y a bien dans *Foucon* un Guérin, qui semble être le frère de Vivien et qui meurt dans le combat ; mais le nôtre (38) appelle Vivien *niés*, c'est-à-dire cousin. Ce mot, en effet, était devenu dans nos poèmes, où presque tous les héros sont entre eux neveux ou cousins, synonyme de ce dernier mot (surtout au vocatif. Sur cette synonymie, voy. J. W. Determann, *Epische Verwandtschaft*, diss. de Göttingue, 1887, p. 12); c'est ainsi que Vivien et Girart se qualifient réciproquement (*Covenant*, 440, 934), que Gautier de Blaives appelle Vivien (1430), que Guichart appelle Bertrand (*Alisc.*, 303); mais, ce qui est plus singulier, c'est que le mot soit appliqué à Guichart, frère de Vivien (*Enfances B*, 4736 ; c'est le poète qui parle) et même par Garin d'Anseüne à un de ses fils (*Cov.*, 380). Il était donc devenu comme une appellation que se donnaient indifféremment entre eux tous les membres de la geste. On sait du reste que le mot avait pris une singulière extension de sens et qu'il est, dans divers textes, réduit au rôle de simple appellation amicale. — Il nous reste donc en résumé un total de huit personnages (y compris Vivien) au

La partie essentielle de l'action enfin n'est pas traitée : le point culminant de cette action devait être, en effet, la mort

---

lieu de sept que l'auteur avait annoncés ; il commet du reste la même faute (1820) en donnant sept frères à Guillaume. — Je donne tout de suite, pour faciliter la comparaison, la liste des sept compagnons de Vivien telle qu'elle est offerte par *Aliscans* : ce sont Bertrand, Gaudin, Gautier (de Termes et le Tolosan), Girart (de Blaives et de Comarchis), Guichart, Guielin et Hunaut de Saintes. Ce sont ces sept noms qui apparaissent dans les passages les plus caractéristiques, par exemple dans celui où est racontée leur capture par les Sarrasins (il n'y a pas de variantes entre les deux ms., mais Hue de Meulant et Hunaut sont remplacés de part et d'autre par Huon) et dans le récit de leur délivrance par Rainouart. Ailleurs quelques noms sont supprimés, d'autres ajoutés, par exemple ceux de Hue de Meulan (ms. 774, v. 8 ; Fouquier par erreur dans Ars., v. 7) de Guinemant (774, v. 6 ; Ars., 1844) et de Joserant (Ars., v. 1845) ; mais ceux-ci n'apparaissent que rarement et dans des passages où on nomme les principaux combattants sans avoir la prétention d'énumérer les sept cousins de Vivien. C'est la liste la plus complète qui a été reproduite par Wolfram, qui n'a laissé tomber aucun de ces noms et en a même ajouté quelques autres pris ailleurs (comme Mile et Samson de Blavi). Voici du reste, pour plus de clarté, le tableau des noms cités dans les principaux passages (d'après les deux mss. à ma disposition), et d'où me paraît ressortir la liste donnée ci-dessus.

| SONT A ALISCANS | | SONT PRIS (*récit du poète*) | SONT PRIS (*récit de Guillaume*) | | SONT DÉLIVRÉS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 774, v. 483 | Ars. 4 | 774, 324 et Ars. 319 *pas de variantes* | 774, 2086 | Ars. 1812 | 774, 5621 | Ars. 5341 |
| Bertrand. | Bertrand. | Bertrand. | Bertrand. | Bertrand. | Bertrand. | Bertrand. |
| Gaudin | Gaudin. | Gaudin. | Gaudin | Gaudin le Brun | Gaudin | Gaudin |
| e Brun. | | | le Brun. | Gaudin de Pierrelée (1825). | le Brun. | le Brun. |
| Gautier | Gautier | Gautier | Gautier | Gautier | Gautier | Gautier |
| le Tolosan. | le Tolosan. | de Termes. | de Termes. | de Termes. | de Termes. | de Termes. |
| Girart | Girart. | Girart. | Girart | Girart. | Girart. | Girart |
| de Blaive. | | | de Comarchis. | | | de Comarchis. |
| Guichart. | Guichart. | Guichart. | Guichart. | Guichart. | Guichart. | Guichart. |
| Guielin. | » | Guielin. | Guielin. | Guielin. | Guielin. | Guielin. |
| Guinemant. | » | » | » | Guinemant. | » | » |
| Hue | Foukier | Huon. | » | » | » | » |
| de Meulant. | de Mellant. | | | | | |
| Hunaut | *Nom illisible.* | » | » | » | Hunaut. | Hunaut. |
| de Saintes. | | | | | | |
| » | » | » | » | Joserant. | » | » |

Je ne puis réussir à comprendre sur quelles raisons s'appuie M. Rolin (*Introd.*, p. LIV) pour élever à douze le nombre des jeunes héros. Cette hypothèse a été réfutée par M. Ph. Aug. Becker (*Zeitsch. f. rom. Phil.*, XIX, 113), ainsi que plusieurs autres, que je ne crois pas utile de discuter dans la suite de ce travail.

de Vivien; or, si le poète la prépare longuement, il ne la raconte pas [1].

Si la disposition est médiocre, l'invention est plus faible encore. Le personnage principal, il y a longtemps qu'on l'a remarqué [2], n'est qu'une pâle copie de Roland : comme Roland, il refuse de demander du secours [3]; comme Roland, il consent, quand il est mortellement blessé, à sonner du cor (1472, 1488) et, comme lui, il se rompt la maîtresse veine (1490); comme lui, il se pâme sur son cheval; comme lui, aveuglé par le sang, il frappe un compagnon d'armes et lui en demande pardon (1427) [4]. Il ne diffère de Roland qu'en un point qui n'est pas à son avantage : il est abondant en pieuses homélies, imitées sans doute de celle de Turpin, mais qui étaient mieux à leur place dans la bouche du prélat [5]. Pour les détails mêmes de l'action, l'auteur s'est encore moins mis en frais, et il s'est borné à les emprunter aux deux poèmes que le sien devait réunir, sans reculer devant les plus criantes invraisemblances. Aux *Enfances* est dû probablement, outre le début dont nous avons noté la maladresse, un inexplicable épisode sur lequel

---

1. Ici encore il y a une maladresse : Vivien est blessé trop longtemps avant la fin du poème et ses exploits se prolongent d'une façon invraisemblable.

2. L. Gautier, *Épopées*, IV, 417.

3. Cet incident est répété à quelque intervalle (385, 680). On pourrait signaler des imitations presque littérales. Cf. :

> Que ja reproche n'en avra Aymeris...
> Que por paien m'en soie un jor foïz (*Cov.*, 413 ss.).

et

> Que por paiens ja seie jo cornant;
> Ja n'en avront reproce mi parent (*Rol.*, 1075).

4. La scène est répétée un peu plus loin, et c'est alors avec Guillaume lui-même que Vivien se mesure (1788). Ce rapprochement a déjà été fait par Jonckbloet (p. 55), qui remarque avec raison que la scène est bien mieux amenée dans le *Roland*.

5. On voit que je suis loin de partager l'admiration que professe pour le *Covenant* M. L. Gautier. Ce poème est, suivant lui, le plus beau de tout le cycle de Guillaume. « Il en est le plus beau parce qu'il est le plus primitif : il faudrait le traduire tout entier » (*Épopées*, IV, 438). Je ne nie point qu'il y ait çà et là de belles scènes, mais les absurdités où elles sont noyées en amoindrissent singulièrement l'effet.

nous reviendrons. Mais c'est surtout dans *Aliscans* qu'il a puisé à pleines mains.

Vivien, comme Guillaume, au moment d'engager le combat, autorise ses compagnons à l'abandonner (420); on reconnaît là l'épisode des couards, qui, dans *Aliscans*, se justifie par les scènes plaisantes auxquelles il donne lieu. — Girard réussit à traverser les lignes des païens en se faisant passer pour l'un d'eux (861, 911); c'est ainsi que Guillaume était parvenu à rentrer dans Orange en se donnant pour Aérofle; mais il faut ajouter qu'il avait revêtu ses armes et montait son cheval. — Guibourc offre à Guillaume ses trésors comme le faisait, dans *Aliscans*, mais avec plus de vraisemblance, sa mère Ermengart. — Si Guichardet, qu'on refuse d'adouber, et qui ne s'en joint pas moins aux combattants, est une copie du Roland d'*Aspremont*, quelques traits néanmoins lui viennent du Rainouart d'*Aliscans* : comme celui-ci il s'arme d'un « tinel », que le poète a le triste courage de lui faire cacher, sans ombre de raison, sous un tas de fumier [1]. Ce sont les mêmes personnages qui sont mis en scène, et c'est d'*Aliscans* que proviennent les noms des sept compagnons de Vivien. — Enfin, ce qui est plus caractéristique que tout le reste, c'est que l'action où ils entrent vient s'emboîter exactement dans celle d'*Aliscans* : dans le *Covenant* elle s'interrompt brusquement, contre toute vraisemblance, au point même où *Aliscans* devait la reprendre; de telle sorte que la première laisse de l'un, suivant le procédé familier à nos poètes, s'imbrique dans la dernière de l'autre [2].

Si l'auteur du *Covenant* avait eu entre les mains un manuscrit complet du poème primitif qui a évidemment existé sur

---

1. La plupart des noms de païens sont aussi empruntés à *Aliscans*; mais l'auteur ne s'astreint pas à conserver les mêmes rapports de parenté; ainsi Walegrape, qui est fils de Desramé dans *Aliscans* (éd. Guessard, p. 192), est ici fils de Haucebier (192).

2. Ja mès nul jor si grant dolor n'orrez.
A icel jor que la dolor fur granz.

Il est à remarquer que Vivien et Guillaume se trouvant séparés au début d'*Aliscans*, l'auteur du *Covenant* les a séparés (1894), après les avoir une première fois réunis, ne reculant pas en cela devant une invraisemblance de plus : Vivien est alors dans un tel état que son oncle ne pouvait guère avoir l'idée de l'abandonner.

le même sujet, son œuvre ne présenterait pas ces lacunes, ces incohérences, ces contradictions. Il reste donc que le *Covenant* actuel ait été composé pour remplacer un poème perdu [1], mais sans que l'auteur ait eu sur ce poème des notions suffisantes; il a dû, comme nous le verrons plus loin, recueillir (sans doute oralement) une des traditions sur lesquelles ce poème était fondé, mais il s'est surtout instruit dans les deux œuvres qui formaient la préface et la conclusion de la sienne [2].

La question est plus obscure en ce qui concerne les rapports du *Covenant* et des *Enfances*; aussi M. Nordfelt (éd. Wahlund et de Feilitzen, *Introd.*, p. xxx) a-t-il pu la trancher dans un sens différent de celui que j'ai indiqué plus haut. Il ne doute pas un instant que l'auteur des *Enfances* n'ait connu le *Covenant*, et il allègue comme preuves : 1° que la seconde partie de l'un des poèmes est une imitation de l'autre; 2° que l'auteur des *Enfances* a évidemment emprunté au *Covenant* le vœu qu'il fait faire à son héros à un moment fort inopportun. — Sans doute cette dernière scène est, dans les *Enfances*, fort déplacée et ne peut provenir que d'une réminiscence toute mécanique; mais elle peut être empruntée au *Covenant* primitif tout aussi bien qu'au *Covenant* actuel; cela est même plus probable, car dans celui-ci elle occupe une place insignifiante et nullement en rapport avec son importance [3]. Quant aux rapports entre l'action des deux poèmes, ils sont moins frappants que ne le dit M. Nordfelt : le siège d'une ville par les Sarrasins, la détresse des assiégés, le secours qui leur est apporté par une armée

1. M. Becker (*Wilhelmsage*, p. 46) a déjà exprimé cette hypothèse, mais sans l'appuyer de preuves.

2. La plus forte raison de croire que l'auteur du *Covenant* aurait connu le poème primitif est qu'il met en scène un Guérin, qui devait s'y trouver, comme l'atteste *Foucon de Candie* (éd. Tarbé, p. 1); n'ayant pas utilisé *Foucon*, il l'aurait emprunté à l'ancien *Covenant*. Mais on vient de voir que la mention de ce Guérin était due à une faute. — Il y a du reste dans le poème actuel divers indices de modernité : ce n'est pas dans une œuvre bien ancienne que le héros aurait l'idée de se tuer (1884); il y est question des Assassins (228), qui ne purent guère être connus en Occident avant la fin du XII[e] siècle; on y trouve la mention du chef de la geste, Aimeri (413, 623, 794), et même (1705-14) une allusion très claire à un épisode du *Moniage II*.

3. Cela tient sans doute à ce que l'auteur lui-même ne la connaissait que par les allusions d'*Aliscans*.

chrétienne sont un des lieux communs les plus rebattus de notre épopée et notamment de la geste de Guillaume [1]. Un seul détail me frappe, et il me paraît avoir contre la thèse de M. Nordfelt une valeur décisive : il s'agit de cette scène où nous voyons Vivien et ses compagnons réduits, dans ce château où il semble bien qu'ils ne passent que fort peu de temps [2], à une si affreuse disette qu'ils en viennent à tuer leurs chevaux pour se nourrir. Il y a là, ce me semble, une flagrante imitation d'une scène des *Enfances*, où elle s'explique parfaitement par la longueur du siège.

Ce n'est donc point, contrairement à toute attente, au *Covenant* qu'il faut nous adresser pour obtenir des renseignements sur le poème qu'il a remplacé, mais aux *Enfances*, à *Aliscans* et à *Foucon de Candie*. — Toutefois, avant de nous livrer à cette recherche, nous devons nous demander s'il ne reste rien du *Covenant* primitif dans quelqu'une des traductions ou imitations étrangères de la geste; il est évident en effet que nous avons plus de chance d'en retrouver là quelques traces que dans les poèmes qui n'aspiraient qu'à le préparer ou à le compléter.

## § III

### LE *COVENANT* D'APRÈS LES TRADUCTIONS OU IMITATIONS ÉTRANGÈRES (*NERBONESI* ET *ROMAN D'ARLES*)

Ce n'est point dans le *Willehalm* de Wolfram d'Eschenbach qu'il faut espérer faire, au point de vue qui nous occupe, quelque découverte [3] : partout où *Aliscans* ne fournissait que

1. Voy. notamment le *Siège de Narbonne*, *Aimeri de Narbonne*, le *Siège de Barbastre*, etc.

2. Vivien dit bien que dans ce château « ils n'auront garde » d'un mois entier (773); mais il ne faut à Girart que quelques heures pour aller de Larchant à Orange, et Guillaume amène aussitôt le secours sollicité. C'est du reste dès l'entrée dans le château (781) que Vivien permet à ses compagnons de tuer leurs chevaux; on ne nous dit point enfin s'ils profitent de cette permission et si, dans le combat qui suit, les montures leur font défaut. La maladresse avec laquelle est traité tout cet épisode me paraît mieux que tout le reste déceler l'emprunt.

3. L'édition citée est la quatrième de Lachmann (Berlin, 1879). — Mon ami F. Piquet a bien voulu m'aider dans l'interprétation de ce texte difficile,

des indications brèves ou obscures, Wolfram est manifestement resté dans l'embarras : ainsi, faute d'avoir remarqué les vers 92-100, il ne paraît pas s'être aperçu que Vivien avait fui devant l'ennemi, et le héros ne songe pas à s'accuser de cette faute [1]. Pour la topographie de l'action, plus incertaine et confuse chez lui que partout ailleurs, il n'a certainement utilisé aucune autre source qu'*Aliscans*, qu'il n'a même pas toujours bien compris [2]. Il me paraît donc évident qu'il n'a connu aucun poème autre qu'*Aliscans* où il fût question de Vivien.

Il n'en est pas de même des *Nerbonesi* (*N*) et du *Roman d'Arles* (*A*). Ce dernier texte, bien qu'il abonde en confusions et en erreurs de tout genre [3], est précieux en ce qu'il paraît représenter une tradition toute locale, notablement différente des poèmes français. Il n'y a point de doute d'abord qu'il n'ait utilisé sur certains points les mêmes légendes que ceux-ci : comme chez eux, Vivien est un guerrier de Charlemagne, compagnon (mais non parent) de Guillaume, qui l'assiste à ses derniers moments et fait de son mieux pour venger sa mort [4]. Mais il n'est pas encore étroitement rattaché à la geste narbonnaise, ni même aux traditions sur Orange; c'est en venant au secours d'Arles qu'il périt, et Guillaume pourrait être absent du récit sans grand dommage. Ce sont des traditions visiblement arlésiennes que l'auteur a recueillies, comme le montre sa parfaite connaissance des environs de la ville [5]. C'est ce qui

---

dont plusieurs passages, sans lui, me seraient restés obscurs. — Sur le rapport entre le *Willehalm* et *Aliscans*, voy. Becker, dans *Zeitschr. für rom. Phil.*, XIX, 113-6.

1. Voy. plus loin, p. 199, note 3.

2. Ainsi il fait de Larchant (chez lui Larkant) un cours d'eau.

3. On y remarque un singulier mélange des traditions sur Arles, sur Orange et sur Roncevaux; certains passages sont certainement mal placés (par exemple les v. 869-78, qui sont répétés plus loin 921-30),d'autres inintelligibles; il y a aussi dans les noms propres une grande confusion : Corbaran et Corobli sont certainement le même personnage, puisque l'un et l'autre est donné comme père d'Autavés (934, 983).

4. Dans *A*, Vivien meurt dans un bois où il avait dû se réfugier (1040, 1051); dans *Aliscans*, il est question d'un étang entouré d'arbres (398). — Dans *A*, Guillaume coupe le bras à Goliart, meurtrier de Vivien; dans *Aliscans* (1491), il coupe la cuisse à Aerofle.

5. On remarquera chez lui un singulier procédé qui consiste à donner à des Sarrasins ou des Sarrasines le nom de localités ou lieux-dits voisins de

explique que la topographie de l'épisode où apparaît Vivien, malgré la brièveté du texte, soit beaucoup plus satisfaisante que celle des poèmes septentrionaux : les Francs, venus au secours de la ville, trop peu nombreux pour l'assiéger efficacement, se sont fortifiés dans des châteaux voisins, ceux de Bigard et Agarin [1] ; là ils sont pris entre les Sarrasins occupant la Crau, commandés par Corbaran, Autavés et Marsile, et la garnison de la ville qui, ayant à sa tête Thibaut, fait une sortie. C'est très nettement dans la Crau qu'a lieu la rencontre (973), et c'est sans doute dans les dernières ramifications des Alpilles que les chrétiens sont écrasés par les Sarrasins qui ont réussi à les y acculer [2]. — La compilation d'Andrea da Barberino est une source également précieuse, mais où il ne faut puiser qu'avec de grandes précautions [3] : si en effet l'auteur a parfois suivi de très près ses

---

la ville, comme si c'était de là que ce nom leur fût venu : tels sont Agarin, Augin, Autavés, Bigart, Boriana, Carbonier. Cf. la note de M. Chabaneau sur les v. 476-82.

1. Du moins si je comprends bien les indications très peu explicites du texte :

Entrol castel de Bigart non si son estanqatz (974).
Trol castel Agarin s'en van aras los Franc (977).

2. Dans la carte que M. Rolin (*Introd.*, p. XLIX) trace du champ de bataille d'*Aliscans*, il se représente les chrétiens comme essayant de se réfugier à Arles et Orange, et trouvant le chemin barré par divers obstacles naturels ; mais dans la tradition primitive, comme je le montrerai, les chrétiens étaient assiégeants et non assiégés ; ce n'est donc pas Arles qui devait être l'objectif de leur retraite. Il semble de plus placer leur camp sur la rive droite du fleuve : mais tout, au contraire, nous incline à la localiser sur la rive gauche, où se trouve le cimetière des Aliscans et la localité qui devint, dans le poème, Larchant (voy. p. 195) ; de plus, le *Roman* dit positivement (974) :

En la Crau son venguz.

3. Sur le nom du compilateur italien, voy. L. Gautier, *Épopées*, IV, 31. — Une étude critique des *Nerbonesi* serait certainement un des meilleurs moyens de faire avancer notre connaissance générale du cycle ; malheureusement cette étude ne peut guère être entreprise tant que divers poèmes français resteront inédits. — Il est parfois possible de déterminer jusqu'au dialecte des originaux que suivait l'auteur italien ; il semble bien, à l'aspect de certains noms, qu'il ait eu entre les mains des documents en provençal : tels sont par exemple Guerino d'Ansidonia (var. di Sidonia), Namieri (= Aïmer), Namerighetto, Malduche (d'un prov. Malduch, Malduich) ; cf. les graphies constantes Oringa, Nimizi. Il est certain d'autre part qu'il a utilisé des manuscrits

modèles [1], il n'est pas moins certain que, d'autres fois, il a pris avec eux de grandes libertés, surtout en ce qui concerne l'agencement des parties ; ces libertés sont telles qu'il est souvent bien difficile de voir à quels poèmes correspondent les divers épisodes de son œuvre; il semble bien, en outre, en avoir répété plusieurs avec de légères variantes. Néanmoins les traditions qu'il nous fait connaître sur Vivien sont assez différentes de celles des poèmes français pour qu'il faille en tenir grand compte. Si, par une chance heureuse, il arrivait que *N* et *A* fussent d'accord contre ceux-ci sur certains points, c'en serait assez naturellement pour nous fournir sur leur original de précieuses indications ; mais ce cas, comme nous allons le voir, se présente assez rarement, à cause notamment de la brièveté de *A*, et nous en sommes presque toujours réduits à n'émettre sur la valeur traditionnelle de ces deux textes que des appréciations purement subjectives.

Il n'y a naturellement pas à insister sur les ressemblances qu'il serait facile de constater entre *N* et *Aliscans* et dont quelques-unes sont assez caractéristiques pour nous autoriser à penser que l'auteur italien avait entre les mains un exemplaire du poème [2]. Je n'insisterai pas davantage sur certaines diver-

---

français et notamment picards : son Abron Lequmuse (var. Ambroin il canuto) (VI, 2) ne peut provenir que de la forme picarde *kenu*.

1. Les chapitres IX ss. du livre VI sont une traduction presque littérale du début de *Foucon*, mais agrémentée d'étranges fantaisies. Andrea prétend reproduire le récit d'*Uberto, duca di San Marino*, et cet Uberto nous assure (VI, 6) que la défaite de Guillaume eut lieu au pied de son château de San Marino ; il ajoute qu'il en apprit les détails de la bouche d'un Sarrasin fait prisonnier par ses hommes, et il en aurait fait écrire le récit au roi de France par un de ses scribes nommé Ebalduin. On reconnaît là le Baudouin par lequel l'auteur de *Foucon* (dont Andrea a utilisé le nom) fit écrire son poème « en un brief » (éd. Tarbé, p. 1).

2. Certains épisodes qui chez lui ne riment à rien ne peuvent provenir que de l'imitation d'*Aliscans* : par exemple (VI, 4) Vivien entre dans la bataille sans écu (cf. *Alisc.*, 337) ; il remet en selle son cousin Guiscardo (dans *Alisc.*, 192, c'est à Bertrand qu'il rend ce service). Plusieurs détails de la fuite de Guillaume ont visiblement la même source : il secourt des chrétiens prisonniers (cf. *Alisc.*, 1908 ss.) ; il prend (par deux fois) à un Sarrasin son cheval, ce qui lui permet de continuer à fuir (cf. *Alisc.*, 1523 ss.) ; c'est grâce à un brouillard qu'il parvient à échapper à ses ennemis (cf. *Alisc.*, 721-2).

gences qui doivent être attribuées chez l'auteur italien au désir de relier cet épisode à ceux qui le précèdent ou de faire entrer dans son récit des poèmes primitivement étrangers à la légende de Vivien [1]. Mais il en est qui me paraissent caractéristiques. C'est d'abord la liste des personnages, qui est notablement différente : Bertrand, dont le rôle est si important dans *Aliscans*, n'apparaît point dans *N*, non plus qu'aucun autre des sept cousins de Vivien [2] ; presque aucun des rois païens, si nombreux, ne porte le même nom [3] ; enfin il n'est nulle part question de la faiblesse momentanée de Vivien, et il meurt (sous les coups

---

1. Il n'y a pas à tenir compte par exemple de tout le livre V, qui raconte la conquête par Vivien du pays d'Aragon (Raona) ; toute cette partie doit provenir d'un poème sur la conquête de l'Espagne apparenté à *Guibert d'Andrenas* et probablement aussi de *Guibert d'Andrenas* même ; c'est au premier que seraient empruntés les noms des sept fils de Guibert, qui jouent un grand rôle dans toute cette partie ; c'est *Guibert d'Andrenas* qui a dû fournir le siège de la prétendue ville d'Angrara, par confusion avec *l'Angarde* (*l'Angarda*, *l'Angrada*, *l'Angrara* ; cf. *fedito* pour *ferito*), où le vieil Aimeri se fait prendre par les Sarrasins pour avoir voulu disputer à Guillaume le prix de la vaillance. Sur cet épisode, voy. *Hist. Litt.*, XXII, 501. — De même, si la bataille d'Aliscans est localisée à Tortose, c'est que le livre précédent se passait tout entier en Aragon ; il n'y a là, du reste, aucune difficulté pour l'auteur, qui fait de Aliscante une subdivision ou dépendance de l'Aragon.

2. Sauf Guichart, qui est cité avec Gui comme ayant été pris ; mais c'est là un emprunt à *Foucon*, qui est imité de très près dans toute cette partie. Les sept cousins de Vivien sont remplacés par les sept fils de Guibert, qui sont, non pris, mais tués.

3. Il est évident que pour certains noms l'auteur italien s'est abandonné à une fantaisie parfois assez amusante ; pour d'autres, en revanche, il a été d'une fidélite parfaite ; cf. :

Ambron il Canuto et Ambron (*Prise*).

Amostante d'Alfania (di Liconia) et l'Amustant (*Siège de Barbastre*).

Archillo (père de Baudus), et Aquin (également père de Baudus dans *Alisc.*).

Balfiumeto, Balfrumeto et Baufumé (*Alisc.*, *Cov.*).

Malatres di Media et Salatré (*Prise*, *Foucon*). (Pour la confusion entre M et S initiales, cf. Marabrun et Sarabrun, et Malatres du Salatré de *Foucon* et de la *Prise*.)

Malduche di Rames, Balduche di Numidia et Mauduit de Rames (*Alisc.*).

Maltribal et Mautriblé (*Alisc.*, *Cov.*), Atriblé (*Prise*), Mautrié (*Cov.*).

Marabrun (Sarabrun) et Macebrun (*Cov.*).

de Maltribolo et non d'Aérofle ou d'Haucebier) avant l'arrivée de Guillaume; on n'a par conséquent aucune des scènes si pathétiques qui forment le début d'*Aliscans* et donnent au poème sa véritable valeur; or est-il croyable qu'Andrea eût supprimé ces scènes, qu'il avait sous les yeux, nous venons de le voir, et dont la beauté devait le frapper comme nous, s'il n'eût possédé une autre version du même récit ? Le *Roman d'Arles* est malheureusement trop abrégé pour qu'on puisse tirer une conclusion bien assurée du silence commun des deux textes sur ce point; néanmoins il est remarquable qu'ici non plus il n'y ait trace ni de la fuite de Vivien ni de sa confession à Guillaume. — Sur un autre point encore le récit de *N* diffère notablement de celui d'*Aliscans* et ici lui est supérieur: la topographie y est beaucoup plus simple et plus claire. Dans le roman italien, Vivien, apprenant qu'une formidable armée ennemie vient de débarquer, sort de Tortose (ce nom n'a naturellement ici aucune importance) pour se porter à sa rencontre; cerné par des forces infiniment supérieures, il franchit d'abord un cours d'eau, puis se retire sur une hauteur; mais il a le tort de n'en point occuper le sommet: une partie de l'armée sarrasine s'en empare, et, redescendant le versant qu'il occupe, prend en queue les quelques troupes qui lui restent. Ce n'est pas avec les indications incomplètes ou contradictoires d'*Aliscans* que le romancier italien a pu tracer une carte aussi simple et claire du champ de bataille[1]. Dans *A* aussi, la topographie est plus simple que dans *Aliscans*; mais le rapport avec *N* n'est pas assez frappant pour mériter d'être signalé.

Il me semble, tout compte fait, que les auteurs de ces deux œuvres ont dû s'inspirer d'un poème français qui ne se reflète qu'assez infidèlement dans *Aliscans* : dans ce poème, Vivien ne devait pas connaître cette faiblesse qui nous le rend si intéres-

1. Il est bien question dans *Aliscans* d'un cours d'eau qui arrête Vivien dans sa fuite (94) et d'une hauteur qui semble séparer Aleschans, où combat Guillaume, de Larchant où combat Vivien; mais les indications sont toujours extrêmement flottantes; les plus précises sont données dans les vers suivants :

D'une montaigne apuie la costiere (651)...
Or fu Guillaumes sus el tertre montez (680)...
Tot un vaucel est vers l'Archant tornez (707)...
Droit vers Orenge est guenchiz tot un val (569)...

sant et amène les sublimes épisodes que l'on sait ; entraîné par sa vaillance sur un champ de bataille désavantageux, surpris par des forces supérieures, il refusait de battre en retraite (ou peut-être, comme dans *A*, de se rendre) et périssait victime de son vœu héroïque.

Pour que cette reconstitution du poème primitif fût tout à fait certaine, il faudrait que le texte de *A*, plus explicite, nous permît de constater en quoi la tradition qu'il suivait différait ou se rapprochait de celle de *N*. L'accord n'est malheureusement assuré que sur un point et d'une bien faible importance, la mention d'une localité nommée Galice : dans *A* (1092), Galici est une ville voisine d'Arles, que l'empereur Louis va ruiner pour empêcher les Sarrasins d'y trouver un refuge ; dans *N*, Galizia est, comme on le sait, la ville où Vivien est assiégé. Le fait est d'autant plus significatif que la mention d'une ville de ce nom aux environs d'Arles est absurde ; cette mention ne peut donc provenir que d'un poème, évidemment français, qui, à en juger d'après le nom de la ville en question, devait être une rédaction des *Enfances* [1].

Cette question nous amène à une autre, fort importante pour la solution du problème qui nous occupe, mais extrêmement compliquée et peut-être insoluble elle-même : on me permettra donc d'être très discret dans mes conclusions.

D'après *N*, Vivien, retiré dans cette ville de Galice, profite d'un moment de trêve pour faire construire dans les environs le château de Montargent (*Monte Argiento*), où il trouve un refuge lors de sa grande détresse. Il est peu probable *a priori* que cette retraite dans Montargent soit une invention du romancier italien, qui transpose souvent, mais ajoute peu. C'est ici surtout qu'il faut regretter la brièveté et l'obscurité de *A* : là aussi il est question d'un, et même de deux châteaux, situés aux environs d'Arles, où se retirent Vivien et ses compagnons ; puis ces deux châteaux disparaissent brusquement de la narration. Mais n'est-il pas croyable que, dans le récit original, ils jouaient un rôle important, puisque l'abréviateur, malgré sa sécheresse ordinaire, les a mentionnés ? Ne pourrait-on pas supposer, par exemple, que Vivien, après y avoir cherché un abri momentané,

1. Luiserne est donnée dans la vulgate des *Enfances* comme située en Galice.

en serait sorti par une héroïque bravade ou pour échapper à la famine, et aurait dû la mort à cette imprudence ?

Cette hypothèse sera bien près de se transformer en certitude si on rapproche le récit de *N* d'un épisode du *Covenant* dont j'ai déjà fait ressortir la maladresse. Là, l'action se passe telle que je viens de la définir : c'est pour n'avoir point attendu dans le « château du géant » le secours amené par Guillaume que la petite armée de Vivien est taillée en pièces. Tout dans ce récit serait simple, clair, logique, si l'auteur n'y avait introduit, par une bizarre réminiscence des *Enfances*, le détail, absurde ici, des chevaux mangés : il faudrait donc admettre que le *Covenant*, écrit d'ailleurs sur des données si incomplètes, aurait conservé ici une des indications essentielles, reproduites fidèlement dans *N*, presque complètement effacées dans *A*, du récit primitif. On s'explique mal, il est vrai, qu'il n'ait conservé de ce récit que ce trait unique; cependant, si c'est de la tradition orale qu'il l'a reçu, comme il semble l'indiquer dans un curieux passage[1], le fait n'a rien d'invraisemblable.

Cette hypothèse, si on l'accepte, offre le très appréciable avantage de nous fournir l'explication de ce mystérieux Archant (ou Larchant) des poèmes français qui, depuis si longtemps, exerce la sagacité de la critique. Larchant, dans ceux-ci, est bien, comme je l'ai montré après M. Rolin, le nom du champ de bataille où combat Vivien ; Monte Argento, où il se réfugie dans *N*, en est certainement le correspondant. L'auteur italien n'a sûrement pas inventé ce nom[2] : on en sera convaincu si l'on remarque qu'il se trouve dans la *Vie de saint Honorat* ; or, l'auteur italien n'ayant pu connaître ni la *Vie* latine, ni sa traduction provençale, il est clair qu'il a dû emprun-

---

1. Il fait appel à des récits de pèlerins allant à Saint-Jacques par Saint-Gilles (c'est la « via tolosana » du *Liber Sancti Jacobi* ; voy. édit. Fita et Vinson, ch. I) :

Encor le voient li pelerin assez
Qui a Saint Jaque ont le chemin torné (1761).

2. Cela est si vrai qu'il en cherche l'explication : ce nom aurait été donné au château, selon lui, en l'honneur du héros, qui est toujours appelé « Viviano dell' Argento », appellation qui lui serait venue elle-même de ce que ses armes étaient d'argent ; mais il est clair que c'est là une simple explication étymologique.

ter ce nom à un poème français, où il désignait sans doute, comme je viens de l'indiquer, le château d'où Vivien faisait cette sortie qui devait lui être fatale. Il ne pouvait s'y trouver que par suite d'une confusion qui, au premier abord, ne laisse pas de surprendre. En effet, dans la tradition monastique, d'accord ici avec la vérité géographique, il s'applique, non à une place de guerre, mais au couvent même de saint Honorat. Comment ce couvent, où Vivien faisait une sorte de retraite spirituelle, s'est-il transformé en une place forte, centre de ses opérations guerrières? Comment une localité, située dans une haute vallée des Alpes, a-t-elle été transportée sur les bords du Rhône? C'est ce qui est étrange à la vérité, mais non pourtant inexplicable. Il y a, à quelque distance d'Arles, un petit village du nom de Mont d'Argent[1] : on comprend que, l'histoire de Vivien se déroulant presque tout entière aux environs d'Arles, un narrateur ignorant de la véritable situation du Mont-Argent de la *Vie de saint Honorat* ait été tenté de l'identifier avec le Mont d'Argent qu'il connaissait, et qu'il n'ait pas hésité à transformer totalement l'indication du pieux récit pour le mieux adapter au caractère belliqueux du sien[2]. L'identification de Mont-Argent et Mont d'Argent n'a rien que de très explicable. Mais le couvent, dans la *Vie* latine (ms. de Dublin), porte aussi le nom abrégé de *Argen*[3]; ce nom, légèrement altéré en Archant, puis, par agglutination de l'article, en Larchant, aurait été accueilli à côté de l'autre dans le récit français directement fondé sur la légende locale. Ce qui reste difficilement explicable, c'est que la première dénomination, plus claire que la seconde, ait totalement disparu des poèmes français postérieurs.

---

1. Environ à 4 kil. au nord-est de la ville; voy. la carte du ministère de l'intérieur. Cette localité, qui doit être aujourd'hui un simple *mas*, est située au pied du mont de Cordes, dont le nom garde peut-être aussi quelque souvenir des invasions sarrasines; elle est toute voisine (1 kil. ouest) de Mas d'Agard et (et 2 kil. nord) de Bigard, tous deux cités à plusieurs reprises dans *A*; le premier y est seulement appelé Castel Agarin, par une fantaisie étymologique (de Agarenus=Saracenus).

2. Ceci confirme ce qui a été dit plus haut du caractère tout local de la légende de Vivien, cette transformation n'ayant pu se faire qu'aux environs immédiats de la ville.

3. Voy. *Rom.*, VIII, 500.

## § IV

### LE *COVENANT* PRIMITIF D'APRÈS LES POÈMES FRANÇAIS

Revenons maintenant à la question que nous avions provisoirement écartée : aux renseignements que nous venons de recueillir sur le *Covenant* primitif, l'étude des poèmes français permet-elle d'ajouter quelque chose? On peut répondre négativement en ce qui concerne les *Enfances*, qui s'arrêtent de propos délibéré au point où commençait le poème [1], et *Foucon de Candie*, qui prend exactement le récit à l'endroit où celui-ci l'avait interrompu. Quant à *Aliscans*, il en refait, il est vrai, une partie, mais c'est précisément, à ce que nous avons cru voir, pour modifier son original, sur lequel il serait donc téméraire de l'interroger [2]. Mais si nos poèmes ne nous fournissent sur la légende elle-même que peu de renseignements, ils nous instruisent du moins sur la façon dont elle a été rattachée à la geste de Guillaume, c'est-à-dire sur une portion de son histoire qui ne saurait nous être indifférente.

Il y a d'abord entre *Foucon* et *Aliscans* une différence capitale : d'après *Foucon*, Vivien ne succombe pas seul, mais avec un Guérin qui paraît bien être son frère; les Sarrasins ont fait prisonnier son autre frère Guichart et ses cousins Guielin et Guion, tous deux fils de Bovon de Comarchis. Dans *Aliscans*, la parenté de Vivien est tout autre : ni Guérin ni Guion n'apparaissent [3]; Guichart n'est nulle part désigné comme frère du héros; Guielin est, comme dans les poèmes les plus anciens du cycle, fils de Bernard et frère de Bertrand. Ces deux personnages, comme dans *Foucon*, tombent entre les mains des Sarrasins, mais leur

1. La rédaction *B* se termine par l'annonce de l'adoubement de Vivien, qui ouvrait évidemment le *Covenant* primitif; la description de cet adoubement que donne la rédaction *A* ne doit pas être complète, car le vœu n'y est pas mentionné.

2. On pourrait penser aussi que si Herbert le Duc a refait la fin de cet original, c'est qu'il n'en possédait qu'un manuscrit incomplet; mais nous verrons plus loin que diverses raisons appuient la première hypothèse.

3. Dans le seul passage où soit nommé Guion (5881; éd. Guessard, 5601), *Guion* n'est qu'une forme de *Guielin* amenée par la rime.

sort est partagé par d'autres alliés de Vivien, dont le nom, qui ne figure point dans *Foucon*, nous est donné par d'autres poèmes : ce sont Bertrand (nommé dans le *Couronnement*, le *Charroi*, la *Prise*), Gaudin le Brun (*Couronnement*), Gautier de Termes (ou de Pierrelée ou le Tolosan) (*Couronnement* et *Charroi*), Girart de Comarchis (nommé dans divers poèmes moins anciens), enfin Hunaut (ou Huon) de Meulan (qui n'apparaissait pas ailleurs).

Le *Covenant* reproduit très sensiblement cette même liste, sauf que, comme *Foucon*, il fait de Guichart un frère de Vivien [1], qu'il donne à Hunaut de Meulan le nom de Hunaut de Saintes, et à Guielin celui de Guibert.

L'auteur des *Enfances* paraît avoir voulu combiner les deux listes : comme *Aliscans* il nomme Bertrand, Gaudin le Brun, Gautier de Termes, Hunaut (particulier à la rédaction *B*), mais il ne fait à tous ces personnages qu'une place assez minime, sauf à Bertrand, qui lui était recommandé par l'autorité d'une longue tradition. Les véritables protagonistes sont, comme dans *Foucon*, les fils de Bovon de Comarchis, Girart et Gui [2].

Les deux suites du *Covenant* primitif, qui ont également pour objectif de rattacher Vivien à la geste de Guillaume, l'y rattachent donc par un lien inégalement étroit [3]. L'auteur de *Foucon* veut surtout nous intéresser aux fils de Bovon et de Garin d'Anseüne [4], et dès le début de son récit il fait une place à part à un

---

1. Voy. du reste le tableau dressé à l'*Appendice*.

2. Voy. *Appendice*.

3. Les deux poèmes composés à leur suite représentent, comme nous le montrons dans l'*Appendice*, une contamination de deux récits.

4. L'idée de faire de Vivien le fils de Garin est du reste assez tardive et doit appartenir en propre à l'auteur des *Enfances*. Dans *Aliscans*, cette parenté n'est indiquée nulle part; Vivien y est élevé durant sept ans par Guibourc (en présence de qui il est adoubé dans le *Covenant*), et c'est à Guibourc seul qu'il envoie en mourant un dernier salut. Ce trait ne s'expliquerait pas s'il avait eu ses parents, comme dans la version des *Enfances*. — L'auteur de ce poème, tout en forgeant à Vivien cette nouvelle parenté, conserve à Guibourc une affection toute particulière pour son neveu, et elle joue un grand rôle dans son adoubement; il en est de même dans le *Covenant* (où, sans doute par imitation, elle adoube de même Guichardet), dont l'auteur, qui fait aussi de Vivien un fils de Garin (10, 123, 1833), ne s'est pas préoccupé d'atténuer la contradiction entre les textes où il puisait.

héros jusque là inconnu, Foucon, neveu de Vivien par sa mère [1]. Il est vraisemblable que les choses se passaient ainsi, ou peu s'en faut, dans le *Covenant* primitif; nous voyons en effet que dans les deux œuvres composées en dehors de la tradition purement française, c'est-à-dire le *Roman d'Arles* et les *Nerbonesi*, aucun des personnages propres à *Aliscans* ne tient une place considérable [2].

Si ces déductions sont justes, nous pouvons mesurer assez exactement la part d'originalité de l'auteur d'*Aliscans*. Au lieu de concentrer l'intérêt sur les fils de Bovon, il l'a disséminé sur un plus grand nombre de têtes en leur associant d'autres personnages de la geste ; mais surtout il a réservé à Guillaume, ou plutôt réparti entre Guillaume et Rainouart ce rôle de vengeur qui, dans *Foucon*, appartenait à un héros tout nouveau. C'est lui, en conséquence, qui aura conçu l'idée de cette superbe scène où il nous montre Guillaume consolant les derniers moments de Vivien. D'autres considérations nous avaient déjà amené à penser que l'épisode de la fuite de Vivien était de son invention. Y a-t-il corrélation entre les deux scènes, et n'a-t-il imaginé la fuite que pour lui donner comme conclusion cette confession et cette absolution si dramatiques? Cela est vraisemblable, mais non certain [3]. C'est à lui aussi qu'appartiendrait toute cette pre-

---

1. Il envoie en Espagne à la suite de Foucon, outre les personnages précédents, Bovon lui-même, son autre fils Girart et leur réserve à tous des rôles relativement importants.

2. Dans le *Roman d'Arles*, à côté de héros très inattendus, comme Garin le Lorrain, on voit apparaître Bertrand, Girart (appelé *l'Allemand*, peut-être par confusion avec un personnage de *Godefroi de Bouillon*) et un Ricart (pourquoi *lo Campanés*?) qui est peut-être mis pour Guichard.

3. Peut-être en trouvait-il le germe, sous une forme notablement différente, dans le *Covenant* primitif. Dans les *Nerbonesi*, que je suppose avoir reproduit cet épisode, il s'agit simplement d'une communion symbolique que font les héros avant de se jeter dans la mêlée d'où ils savent qu'ils ne sortiront pas : « Si baciarono tutti in bocca e raccomandaronsi a Dio e si comunicarono colla terra, l' anime loro rendendo di buono cuore a Dio » (VI, 4). — Cette scène est du reste assez belle par elle-même pour qu'il n'y ait pas besoin de la dramatiser davantage encore par une interprétation douteuse ou forcée. Je ne suis nullement sûr qu'il s'agisse ici d'autre chose que de pain bénit (cf. 878-9 : « Se tu avoies pain beneoit usé — Au diemenche que prestre eüst sacré »); il n'est pas croyable en effet que jamais un chevalier en cam-

mière partie si riche en tableaux animés et pathétiques, le retour de Guillaume à Orange, son voyage à Paris, etc. [1]. C'est lui enfin qui aurait inventé ce personnage de Rainouart, dont le succès allait non seulement donner un regain de vitalité à la geste de Guillaume, mais introduire dans toute notre épopée cet élément héroï-comique qui devait en précipiter la décadence, mais était destiné, par une juste compensation, à donner tant de saveur aux chefs-d'œuvre de l'épopée italienne. Ce n'est point que le personnage de Rainouart n'eût des ancêtres : on s'était

---

pagne ait été autorisé à emporter une hostie consacrée dans son escarcelle, ni que le poète ait osé se mettre de façon si flagrante en contradiction avec l'usage. Il me paraît encore moins vraisemblable, malgré les affirmations réitérées de M. L. Gautier (*Épopée*, IV, 489 et *passim*), qu'il s'agisse pour Vivien d'une première communion : les exploits qu'il accomplit prouvent bien que le poète se le représente comme ayant l'âge d'homme ; de plus les vers cités plus haut montrent que Guillaume admet l'hypothèse que Vivien aurait pu « user » le dimanche précédent du pain réellement ou symboliquement eucharistique. On ne pourrait m'objecter que le v. 891 :

A ce bautesme vueil estre ton parrain.

Mais la communion n'est point un baptême ; c'en est un au contraire que cette absolution par laquelle Guillaume va purifier Vivien de la faute qui lui pèse le plus et lui rouvrir les portes du ciel. S'il s'agissait d'autre chose que d'une communion symbolique, les vers 919-20 seraient plus explicites : il était si naturel d'écrire par exemple :

*Le vrai cors Deu* en son cors avaler.

Wolfram paraît avoir été, comme nous, assez embarrassé par ce passage, qu'il a fini par interpréter, conformément à son habitude, dans le sens le plus mystique. Après avoir fait faire à Vivien (I, 49, v. 16-22) une allusion à une confession qui n'a aucun caractère religieux, allusion exprimée du reste en termes très vagues (« si mon service envers toi, dit-il simplement (II, 65-66), n'a pas été accompli sans péché, que mon âme en supporte la conséquence, comme aussi si j'ai combattu sans courage »), après avoir mentionné l'hostie en termes qui montrent son étonnement de la voir entre les mains de Guillaume (« as-tu ce qui chaque dimanche est consacré *en France*? »), il lui fait bien prendre la communion au sens propre, mais il semble admettre que Vivien s'était mis en état de la recevoir par une confession différente de celle qu'il a rapportée (« lorsqu'il eut reçu la communion, il mourut, mais il s'était confessé auparavant »).

1. Il pouvait aussi trouver une première épreuve de ces diverses scènes dans le *Siège d'Orange*, qui décrivait la détresse des assiégés et mentionnait une ambassade à Paris (probablement accomplie par Bertrand).

plu de tout temps à placer dans les rangs des Sarrasins des combattants monstrueux ou gigantesques, répliques plus ou moins fantaisistes du Goliath biblique. Déjà Chernuble dans Roland (v. 975 ss.)

> Greignur fais portet par giu quant il s'enveiset
> Que quatre muls ne funt quant il sumeient.

Fernagu et Corsolt sont certainement antérieurs à Rainouart. Mais tous ces personnages, s'ils sont monstrueux, restent tragiques. Les traits burlesques de la physionomie de Rainouart appartiennent en propre à l'auteur d'*Aliscans*; on sait avec quelle verve fougueuse il les a mis en relief, et il faut avouer que ce n'était point un poète ordinaire que celui qui passait si aisément du récit de la communion de Vivien à l'énumération des exploits du tinel de Rainouart et se trouvait également à l'aise sur les deux terrains.

## § V

### CONCLUSION

Mais la forme de la légende que nous atteignons est encore bien éloignée de celle que nous révèle la *Vie de saint Honorat*. Comment remplir le stade intermédiaire ? C'est ce que, en l'absence de tout document, il est bien difficile de dire. Je ne puis donner sur ce point que de brèves et hypothétiques indications, en faisant un nouvel appel aux textes que j'ai peut-être trop pressés déjà.

La *Vie de saint Honorat* nous offre une version toute locale d'une légende évidemment locale elle-même [1], qui pourrait bien être toute proche de la forme primitive. Cette légende, comme l'a déjà pensé M. G. Paris [2], a dû se former autour de l'un des tombeaux des Aliscans. On sait combien ce cimetière était illustre au moyen âge. Il partageait avec celui de Saint-

1. Le nom de Vezian est évidemment méridional et a conservé, même dans les chansons françaises, une finale en *an* : Vivian, en effet, comme me le fait remarquer M. G. Paris, est, au moins dans *Aliscans*, la seule forme attestée par l'assonance.

2. *Histoire de la litt. franç. au moyen âge*, § 40.

Seurin de Bordeaux l'honneur d'avoir été consacré par Jésus-Christ lui-même assisté de sept évêques[1]. Comme Saint-Seurin aussi, il se glorifiait de posséder les corps de plusieurs des héros de Roncevaux, qui y étaient honorés comme martyrs[2]. Il est donc fort probable que l'histoire de Vivien n'a jamais eu d'existence indépendante et a été dès l'origine, comme elle l'est dans la *Vie de saint Honorat* et le *Roman d'Arles*, rattachée aux légendes carolingiennes. On se figurait probablement Vivien comme un des héros de ce siège d'Arles qui aurait été dirigé par Charlemagne même (*Vie*), ou pour lequel du moins il aurait fourni des troupes (*Roman d'Arles*)[3].

Dans une deuxième phase, le siège d'Arles aurait été rattaché à ce fabuleux siège d'Orange dont la célébrité, comme j'ai

1. Ces sept évêques, les plus illustres titulaires des principaux évêchés de la Gaule méridionale, étaient Maximin d'Aix, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Saturnin de Toulouse, Front de Périgueux, Martial de Limoges, Eutrope de Saintes. (Voy. Cirot de la Ville, *Origines chrétiennes de Bordeaux* : Histoire et description de l'église de Saint-Seurin, Bordeaux, 1867, p. 185 ss.)

2. Le Pseudo-Turpin (chap. XXIX; cf. Chabaneau, *loc. cit.*, p. 536, n. 1) s'est fait l'écho de cette tradition. Les autres morts illustres de Roncevaux auraient été inhumés par Charlemagne lui-même, à Belin, dans les Landes, lors de son retour d'Espagne. (Cf. Jullian, dans *Rom.*, XXV, 171, n. 2.) — Saint-Seurin, qui ne pouvait se vanter de conserver les restes des héros, montrait du moins certains souvenirs de l'épopée de Roncevaux, comme l'olifant de Roland.

3. Il faut noter que dans la tradition primitive les chrétiens sont, non assiégés, mais assiégeants; sur ce point, le *Roman* est d'accord avec la *Kaiserchronik*, dont l'antiquité rend le témoignage très considérable. (Voy. G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 258, et Chabaneau, *op. cit.*, p. 528, n. 3.) Dans le *Roman*, qui ne déroule sous nos yeux pas moins de cinq sièges successifs où les Chrétiens sont tour à tour assiégeants et assiégés, l'épisode primitif est donc celui où ils apparaissent dans le premier rôle (on sait que la reprise, par les chrétiens, d'une ville conquise par les Sarrasins est un cadre familier à l'épopée méridionale).

L'auteur du poème résumé dans le *Roman d'Arles* avait évidemment cherché à diversifier ce long siège par l'invention d'épisodes, où il n'avait pas réussi à introduire une grande variété. — Le *Roman* s'accorde encore avec la *Kaiserchronik* en ce qui touche la durée du siège : en additionnant les diverses indications chronologiques, qui sont très soigneusement fournies au cours du récit, on obtient approximativement l'espace de sept ans, dont parle l'auteur allemand. Cette compilation, qui paraît au premier aspect si misérable, n'est donc point complètement dénuée de valeur traditionnelle.

essayé de le montrer ailleurs[1], était immense; et c'est ainsi qu'aurait commencé l'infiltration de la légende de Guillaume dans celle de Vivien. C'est sous l'influence des récits relatifs à Orange que les chrétiens, d'assiégeants qu'ils étaient d'abord, seraient devenus assiégés à leur tour. Peut-être, au lieu que Guillaume secourût Vivien, comme dans les poèmes actuels, était-ce Vivien qui venait aider Guillaume, comme dans les *Nerbonesi*; mais la fidélité de l'auteur italien à ses modèles est trop peu constante pour qu'il soit permis de l'affirmer.

Enfin Vivien lui-même devint le héros d'un siège : on imagina que, dans ses efforts faits pour délivrer la ville (conformément à la tradition primitive), il était forcé de s'enfermer dans un château : ce siège serait le prototype de celui du « château du géant » dans le *Covenant*, peut-être même de celui de Luiserne dans les *Enfances*, et aurait laissé quelques traces à peine perceptibles dans le *Roman d'Arles*. Les particularités devaient en être empruntées simplement au siège primitivement subi dans Arles par les Sarrasins. Il y a en effet un rapport frappant entre les traditions arlésiennes conservées par la *Kaiserchronik* et par le *Roman* et les poèmes français, comme le montre le tableau suivant :

| TRADITIONS ARLÉSIENNES (*Roman*, 780-825). | POÈMES FRANÇAIS |
|---|---|
| Thibaut est enfermé dans Arles; la ville est en proie à la famine (*K* et *A*, sauf que Thibaut manque dans *K*). | Vivien se retire dans un château et y souffre de la famine (*Cov.* et *Enf.*). |
| Il va demander du secours à Marsile (*A*). | Il envoie demander du secours à Guillaume (*Cov.*). |
| La famine force les assiégés à une sortie qui est désastreuse (*K* et *A*; cf. Chabaneau, *op. cit.*, p. 522, n. 2). | Il fait une sortie désastreuse (*Cov.*). |

Il n'est pas vraisemblable qu'on ait ainsi retourné les données d'un poème primitivement relatif à des chrétiens pour les appliquer à des Sarrasins; il est plus probable qu'on aura « démarqué » un ancien récit relatif à des Sarrasins pour enrichir la légende trop pauvre d'un héros qu'on voulait mettre en relief. C'est dans ce poème, évidemment fondé sur des traditions

1. Voy. plus haut, p. 14 ss.

locales, que la place assiégée se serait appelée Montargent (par une confusion que j'ai essayé d'expliquer) ou Larchant.

Ainsi la légende de Vivien tendait depuis longtemps à se mêler à celle de Guillaume. Mais nulle part la fusion n'est aussi intime que dans *Aliscans* et dans *Foucon*, qui ont en somme atteint le même but par des chemins très différents.

A quelle époque était née cette légende? C'est une question que je ne veux pas approfondir pour le moment. Je ferai simplement remarquer qu'elle ne doit pas être fort ancienne, ou du moins que sa popularité ne doit pas remonter fort haut, car l'auteur du *Liber S. Jacobi*, qui pourtant mentionne avec tant de soin les sanctuaires ou tombeaux dont il recommande la visite à ses lecteurs, et qui a une prédilection marquée pour les héros épiques [1], n'a pas un mot, dans sa longue description des Aliscans, pour le tombeau de Vivien. Il est donc probable que si la légende du héros existait à ce moment, elle n'avait pas encore une grande popularité. Elle ne se sera formée sans doute qu'assez tard, à un moment où la vogue des traditions carolingiennes, extraordinairement accrue par la poésie, dut suggérer aux habitants de la vieille cité romaine le désir d'avoir, eux aussi, leur Roland. Il est remarquable, en effet, que la légende de Vivien soit exactement calquée sur celle du plus illustre des douze pairs. Comme Roland, il meurt en combattant les Sarrasins et il est honoré comme un martyr de la foi; ce vœu de ne jamais fuir devant les païens rappelle de bien près le *gab* héroïquement téméraire de Roland [2]; comme Roland enfin, il est victime de cet acte de « desmesure » [3]. Sa physionomie ne diffère de celle de son aîné que par un caractère religieux plus marqué (un peu exagéré peut-être par l'auteur de la *Vie de saint Honorat*), et ce trait encore n'accuse pas une antiquité bien reculée. Ce n'est guère avant le milieu du XII[e] siècle qu'aura eu lieu ce plagiat à demi inconscient, et c'est peu de temps après, sans doute, que ces traditions nouvelles se seront mêlées aux récits sur Guil-

1. Voy. des allusions à la légende de Roland et à celle de divers autres héros, éd. citée, p. 43.

2. Éd. L. Gautier, v. 2860-7. Cf. G. Paris, *Extraits*, n. 104 et 113.

3. Le mot est même prononcé dans le *Covenant* :

Et Viviens fu si desmesurez
Ne volt fouir d'iluec ne remuer.

laume et Thibaut. Ce mélange devait déjà être accompli au moment où, vers le milieu du siècle, elles furent recueillies et transportées au Nord par un jongleur faisant, comme tant d'autres, le pèlerinage de Saint-Jacques par la « *via tolosana* »[1] et ramassant avidement sur son passage tout ce qui pouvait enrichir son répertoire. A peine introduite parmi ces antiques traditions, si profondément enracinées pourtant dans le sol, elle s'y fit une si large place qu'elle en vint, comme le lierre qui étouffe la branche où il s'attache, à en éliminer une partie considérable, obtenant ainsi un succès que ne pouvaient faire prévoir ni sa naissance tardive, ni sa très médiocre originalité : sorte de victoire poétique remportée sur des rivaux pourtant redoutables par l'ombre de l'incomparable paladin.

A. JEANROY.

---

## ADDITIONS

AU PRÉCÉDENT ARTICLE (Voy. ci-dessus, p. 1 ss.).

Les vers de Uc de Saint-Circ auxquels il est fait allusion plus haut (p. 9, n. 2) sont imprimés *Archiv.*, L, p. 275 (n° 31 de Bartsch).

Une obligeante communication de M. G. Schlæger, qui m'arrive au dernier moment, me fournit une précieuse confirmation de l'hypothèse exposée plus haut (p. 14 et ss.) : « Dans le manuscrit de Berne, m'écrit M. Schlæger, la *Prise d'Orange* se termine par un épisode (comprenant 341 vers) où sont racontés les efforts de Thibaut pour reconquérir la ville ; nous assistons à un combat singulier entre Thibaut et Guillaume ; mais il n'est point question d'une ambassade envoyée à Louis. Les derniers vers nous montrent Thibaut levant le siège pour aller réunir une armée plus considérable.

Un passage d'*Aliscans* qui n'a pas encore, à ma connaissance, été signalé (v. 4414) fournit une autre confirmation de la même hypothèse : Thibaut y est donné comme présent sous

---

1. Voy. cités plus haut (p. 195, n. 1), les deux vers du *Covenant* qui permettent de le conjecturer.

les murs d'Orange; c'est donc qu'il était venu se joindre aux assiégeants, ou plutôt se mettre à leur tête.

---

## APPENDICE

(V. p. 198, n. 2).

Les deux personnages les plus en vue des *Enfances* sont évidemment les deux héros qui s'introduisent dans la ville assiégée et donnent aux chrétiens réduits à la dernière extrémité la première nouvelle du secours attendu; or, ceux-ci sont dans la vulgate les deux fils de Bovon (dans *B*, l'un seulement, accompagné de Bertrand); mais ils portent des noms différents; ils s'appellent : dans *A*, Girart et Gui; dans *c*, Guichard et Gui (Girart au lieu de Guichard au v. 3669 est une erreur évidente). Pourquoi Guichard, dans *c*, a-t-il pris la place de Girart? Peut-être par une simple confusion d'initiales, facilitée par l'identité de la terminaison; il semble bien que ce soit Girart qui ait été d'abord considéré comme fils de Bovon (il en est ainsi même dans *Aliscans*, qui se rattache à une tout autre tradition). Si dans *B* Gui a été remplacé par Bertrand, c'est que l'auteur aura voulu relier plus étroitement son œuvre au *Covenant*, que je suppose, d'après d'autres indices, lui avoir été connu (la version *B* est en effet la seule, avec le *Covenant*, à faire de Guichart le frère de Vivien; de plus en mentionnant expresssément (4736) qu'au moment de l'adoubement de Vivien il n'avait alors que onze ans, c'est-à-dire qu'il n'était pas en âge d'être lui-même armé chevalier, elle annonce en quelque sorte son adoubement, auquel le *Covenant* nous fait assister); peut-être aussi *B* ne connaissait-il pas Gui comme fils de Bovon : Gui, en effet, n'est nommé ni dans le *Covenant*, ni dans *Aliscans*. — L'introduction de ce Gui dans la geste reste un problème assez compliqué : il doit provenir du petit cycle de Bovon de Comarchis et avoir été inventé par un poète (peut-être l'auteur du *Siège de Barbastre*) désireux de donner à celui-ci deux fils pour égaler sa descendance à celle de ses deux autres frères, Garin et Bernard. C'est ainsi que la descendance de Bernard est constituée dans *Aimeri de Narbonne*. L'auteur de *Foucon de Candie*, qui fait décidément à Bovon la part du lion, va plus loin : outre ces deux fils, il lui en attribue un troisième, qui n'est autre que Guielin, qu'il enlève, à l'encontre de toutes les traditions, à Bernard; Guielin est partout, en effet, fils de Bernard, même dans les *Enfances*, (le Gui qui dans *B* occupe sa place doit sans doute lui être assimilé, car Guielin manque). — Quant à Guichard, il devait être primitivement cousin, et non frère de Vivien; dans *Aliscans*, sa parenté n'est pas claire; c'est seulement dans *Foucon* et dans le *Covenant* qu'il apparaît comme frère cadet de Vivien; c'est, je suppose, ce dernier poème qu'aura imité la rédaction *B* des *Enfances*, qui ne paraît pas avoir connu *Foucon*; c'est au contraire de *Foucon*

que le trait aura passé dans les *Nerbonesi*. Cette extrême divergence dans les parentés a plongé l'auteur italien dans le plus grand embarras : comme *Foucon*, qui est, en général, son modèle préféré, il donne Gui (Guidone) pour fils à Bovon, et Guichart (Guiscardo) pour frère à Vivien ; mais comme il connaisait, par les *Enfances*, un Guichard fils de Bovon, il en est quitte pour dédoubler le personnage et, tandis qu'il appelle Guiscardo le fils de Garin d'Anseüne, nommer Guicciardo celui de Bovon. Ne sachant que faire de Guielin, il l'attribue, dans un louable esprit d'équité, mais contrairement à toute tradition, à Hernaut de Girone ; Girart seul manque dans sa liste. — Il ne sera peut-être pas inutile de résumer ce pénible exposé dans un tableau d'ensemble.

*Aliscans*

BERNART — BOVON — GARIN

Bertrand, Guielin, Girart ? (Cf. 4409), Vivien

Guichart (parenté indéterminée)

*Covenant*

BERNART — BOVON — GARIN

Bertrand, Guibert (= Guielin), Girart, Vivien, Guichard

*Enfances Vivien*

Réd. *B*

BERNARD — BOVON — GARIN

Bertrand, Gui, Girart, Vivien, Guichard

Réd. *A*

BERNART — BOVON — GARIN

Bertrand, Guielin, Girart, Gui, Vivien

Guichart (parenté indéterminée)

Réd. *c*

BERNART — BOVON — GARIN

Bertrand, Guielin ?, Guichart, Gui, Vivien

*Nerbonesi*

BERNARDO — BOVO DEI CORMANCIS

Beltramo, Guidone, Guicciardo

GUARINO D'ANSIDONIA — ERNALDO

Viviano dell' Argento, Guiscardo, Guidolino, Viviano della Ciera grifagna

Ce serait peut-être le moment de discuter l'origine de ceux de ces personnages qui apparaissent le plus anciennement ; on sait que Bertrand, déjà nommé dans le *Fragment* de La Haye, appartient à la plus ancienne couche de traditions. Mais il peut se poser à ce sujet un trop grand nombre de questions, toutes fort compliquées, pour qu'il soit possible de les aborder ici. Qu'il nous suffise d'avoir donné ces brèves indications sur la chronologie probable des personnages de création plus récente.

# DEUX TRADUCTIONS

## EN HAUT ENGADINOIS DU XVI^e SIÈCLE

I. Le manuscrit auquel j'emprunte les deux morceaux suivants est conservé à la bibliothèque cantonale de Coire, où il porte la cote K. 10. 11. Les différentes parties dont il se compose ne sont pas de la même main; il contient en premier lieu (ff. 1*a*-48*a*) un récit très important du « meurtre de la Valteline » arrivé en 1620 « descritt in lg an 1630 die 15 Martij » : c'est évidemment l'ouvrage d'un pasteur. Les feuillets 48*b*-53*b* sont en partie en blanc, en partie occupés par des griffonages romans et allemands; il s'y trouve notamment une chanson en allemand sur la liberté des Grisons. Puis, au feuillet 54 *a*, commence notre premier texte, qui finit fol. 57*b* pour faire place au second. Comme l'auteur ou le copiste, qui n'est pas avare des *finis*, n'en a pas mis à la fin du manuscrit, on doit le considérer comme incomplet. La reliure est moderne.

II. Joannes Sulpitius de Veroli enseigna à Rome dans la seconde moitié du XV^e siècle. Il publia un grand nombre d'ouvrages grammaticaux; cf. Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ et infimæ latinitatis*, ed. Mansi, VI, 216. Son opuscule, *Carmen de moribus et civilitate puerorum*, a joui d'une grande vogue en Suisse. Il se trouve réimprimé à la suite d'un Catéchisme publié à Bâle en 1556; le savant pédagogue zuricois Joannes Frisius (1505-1564 ou 65) le publia en 1562, chez Froschover, à Zurich, avec une traduction en allemand et des notes. Cette dernière publication forme la base de notre texte engadinois : l'original latin est remplacé par la version romane et la traduction allemande est conservée. Comme il n'existe pas d'édition moderne du petit ouvrage de Sulpitius, j'ai ajouté les vers correspondants d'après l'édition de Frisius.

On ne voit pas bien quel est le principe suivi par le traducteur ou le copiste dans son choix. C'est peut-être par une simple méprise que ce dernier passe du distique I, 7 au distique II, 8. Après III, 14 il revient sur ses pas, pour faire encore une petite moisson dans le premier chapitre.

Quant aux distiques du pseudo-Caton, je renvoie à l'édition de Hauthal (Berlin, Calvary, 1870) et à l'ouvrage capital de Zarncke, *Der deutsche Cato* (Leipzig 1852), où se trouve imprimé le texte de Zurich, pp. 174-183.

III. Le copiste (ou l'auteur) n'a pas mis de ponctuation; j'y ai suppléé; en revanche, il emploie les accents avec très peu de conséquence, en écrivant les participes passés tantôt avec, tantôt sans circonflexe; tantôt il met *lg*, tantôt *l'g*; tantôt il a *ne*, tantôt *né*. J'ai cru devoir respecter ces particularités dans un texte aussi court. De même il distingue, à quelques exceptions près, les *u* et les *v*; notez *auijss* S. 2, *auaunt* S. 2, 30, *bauranda* S. 12, *pourett* D. I, 2, *auriauntza* D. II, 15, *duanter* D. III, 5. En outre il note le son *c* d'Ascoli, *tz* de Gartner, généralement à la fin et même autre part, avec *-(i)g* : *seing* S. 4, *fig* S. 23, *brig* S. 24, *poig* S. 30, *brig* D. II, 5, IV, 16, *poig* D. II, *saig* D. II, 14, *fig* D. IV, 13, etc.; *schgivir* D. IV, 9; à noter encore *dichg* S. 20.

Enfin il abuse des *h* : *quithó* S. 3, *bunthedt* S. 15, *poarthedt* D. IV, 17; *irho* D. IV, 8.

J'ai résolu les quelques abréviations, comme *per*, *que*, etc.

IV. Quant à la phonétique, je ne vois de remarquable que le traitement d'*ĕ* dans le voisinage d'une palatale : *siitza* S. 18, *bilg* S. 27, *ligia* D. III, 20 (cf. *Arch. glott.*, I, 170), qui est celui de Biveroni et qui assure à nos textes un âge respectable.

V. Le traducteur est très modeste; certainement il n'a pas été hanté par l'idée de vouloir faire des hexamètres romans. Il est déjà content, si les deux vers qui ont la même rime ont à peu près la même longueur; on peut dire à son avantage que les rimes sont beaucoup plus pures que dans d'autres ouvrages et qu'il a généralement rendu bien le sens de son texte.

## JOANNIS SULPITII CARMINA. (*fol.* 54 *a*)

[CAP. I, *De animi cultu.*]

1 Ls custüms chi ün dess salvêr amusains lg praschaint;
Eir chi ün imprenda virtüds et ottar mastramaint.

2 Meis infaunt, piglia mieu auÿss bain aint
Et tain auaunt teis öelgs mieu comandamaint.

3 In tuots fats saiast bain custümô;
Eir da buna famma et d'ottar böen hegiast grand quithô.

4 Saiast seing et deist bab et mamma hundrer,
Eir ad üngiün nouschar et ünguotta inwuler.

5 Nun essar mantznedar nè memma crataivel; (*f.* 54 *b*)
Tema lg mel et huondra lg apusaivel.

6 Fügia la noscha chiativa cumpagnia,
Schi vainst ad essar in grand pritsch a tuotta via.

7 Nun arendar ne dir mel,
Eir pleds da gridt nun tschantscher.

[CAP. II, *De corporis cultu.*]

8 Nun ribder et tia fatscha voalva in via;
Tain la buochia clôssa è nun tradler per üngiüna via.

---

1 Quos decet in vita mores servare docemus,
Virtuti ut studeas literulisque simul.

2 Quæ te igitur moneo, miti puer indole serva :
Præque tuis oculis hæc mea iussa tene.

3 Omnibus in rebus studeas (precor) esse modestus.
Sis avidus laudis, sit tibi cura boni.

4 Sis pius ac sanctus, nec non venerare parentes :
Et noceas nulli, surripiasque nihil.

5 Futilis et mendax nunquam, nec credulus esto :
Dedecus et metuas, & reverere bonos.

6 Improba pestiferi fugias commercia cœtus :
Sic et honorus eris, sic eris ipse bonus.

7 Nec maledicta refer, nec promas turpia dictu,
Et stomachosa quidem dicere turpe tibi.

8 Et ructare cave, quin ora in terga reflectas :
Stringe os, et crepitum contine, quæso, puer.

9 Tü deist essar nett et ir hundraivelmaing vestièu, (*fol.* 55*a*)
Schi nun vainst daschütal[1] nè aschiar tgnieu.

[CAP. III, *De moribus in mensa servandis.*]

10 Nun t'aschanter a maisa[2] memma manvailg;
Maingia da[3] dretta saschun, eis meis cusailg.

11 Mema lùng pests nun dès eir ün fer;
Ün dès mangier per vivar, et brichia vivar per mangier.

12 Scha bain Cato eis stô aiver zuainter chè vain ratschunô,
(*fol.* 5*b*)
Schi nun deist l'g vin û fearma bauranda tigniar sügno.

13 L'g strasuorden dalg memma baiver et mangier
Fo l'g inclètt, la vitta et l'g chiürp datziper.

14 Metta gio maisa, eir las planetta[s], saia nett;
Lg sel[4], paun, ova, vin et spaisa, tuot dritza indrett.

15 Alura arova eir Dieu cun devotiun,
Chi el cun sia bunthedt spisagia scodün.

16 Siand tü eist giuven stô in peis gugiendt; (*fol.* 56*a*)
Ls bachier[s] spoartscha speart, eir ls trats hoasta davendt.

1. *Ms.* daschüdal.
2. *Ms.* amaisa.
3. *Ms.* mangüda.
4. *Ms.* sol.

---

9 Munditiaeque tibi placeant : medio quoque cultu
Utere, ne turpis vel videare levis.

CAP. III.

10 Non sum qui laudem summo te accumbere mane :
Iudice conveniens me dabit hora cibum.

11 Nec vos ante focum cœnas producere longas :
Esse decet vivas, vivere non ut edas.

12 Ne sis vinosus, quamvis potasse Catonem
Fama refert : fugias sumere vina mera.

13 Namque cibus nimius, potus quoque, maxime lædit,
Corporis et vires ingeniique rapit.

14 Insternas mensam : nitidas imponito quadras,
Atque salem et cererem, flumina, vina, dapes.

15 Deinde precare Deum, qui nobis cuncta benigne
Largitur, sanctos det tibi ut ille cibos.

16 Atque puer iubeo, sedeas vel raro : sed astans,
Pocula porge celer, tolle, repone dapes.

17 La brouda sur l's giests spander nun lascher
Tres l'g quel la vestimainta s'pò inpaler [1].

18 Fo gugiend que chi da tieu patrun vain cumandô;
Sijtza eir l'g lõe, chiel t'ho dritzô.

19 Cun bain chia l's veilgs [2] sur maisa staiven inbrunchios aint,
Hvossa chia tũ stettas bilg sũ drett, eis mieu cumandamaint.

20 Lascha chia s'apoatza cun l's cunduns sur maisa ls pusauntz,
(*fol.* 56 *b*)
Mu tũ deist tuchier la maisa dichg cun ls mauns.

21 Que chi t'spoartscha ũn hom hundraivel et innavaunt,
Artschaiva gugient et l'g ingratzchia sũn l'g plũ sumgiaunt.

22 Cun trais dains maingia et grandas buchiêdas nun pigliêr;
Eir havair la buochia memma plaina stô fig mel.

23 Tia vestimaintâ, tia fatscha et mauns nun havair inpalô;
Eir tieu nêss d' margina nun dess essar chiarchio [3].

24 Nun essar laschantif, t'cusailg eau da prûs,
Eir zuond brig guliard nè luxurius.

25 L'avaritia deist, lg mel sen et la [4] loschetzâ,
Eir invilgia deist banduner cun dastretzâ.

1. *Ms.* in paler.
2. *Ms.* vielgs.
3. *Ici l'auteur revient en arrière. La concordance est jointe au latin.*
4. *Ms.* lo.

---

17 Iuraque convivas super importare minister,
Effuge : nam turpis sæpe fit inde toga.

18 Quodque iubebit herus, facilis semperque subito.
Quemque tibi dederit, tu tibi sume locum.

19 Et licet antiqui cubuissent pectore prono :
Te colla hæc ætas recta tenere jubet.

20 Tu sinito mensæ cubitis hærere potentes.
Et tantum faciles pone, repone manus.

21 Quodque vir egregius pavido tibi porrigit, illud
Sume lubens, grates, aptaque verba refer.

22 Esto tribus digitis, magnos nec sumito morsus,
Nec duplices offas mandere utrinque juvet.

23 (II, 2) Sit sine labe toga, et facies sit lauta, manusque,
Stiria nec naso pendeat ulla tuo.

24 (I, 8) Segnitiem fugito, quæ vitæ commoda pellit :
Parce gulæ turpi, luxuriamque fuge.

25 (I, 9) Parce et avaritiæ : bilem frenare memento,
Atque animi fastus, invidiamque simul.

26 In bunas chiosas saiast fidaivel et cufurtus,
Eir brichia tmuos, mema mel manaivel et fortinus.

27 Hvossa cumaintza el bilg at amuser,
Aint in liet co ün s' dess salver.

28 Saiast trupagius, quait et drett l'g liet da durmir; (*fol.* 57*b*)
Eir teis cumpaings nè tia ne[m]bra deist scuvarnir.

29 Nun saiast memma dreich ne satzgiaivel[1],
Mo bain aunt chiarin d' mours[2] et plaschaivel.

30 Essar memma müt ne mema tschantschedar nun sto bain;
Poig tschantscher in læt et bgier auaunt dret s'cuvain.

31 Sch' tü salvast quaist, fest a tuotta via bain,
Mo sch bütast tieu chiastiamaint, mè nun vain alg main[3].

---

## Distichorum Catonis rhitmi

### liber primus (*fol.* 58*a*)

1 Siand tü eist freschal et morthel,
Sün la moart d'ün ottar nun t' cufurter.

1. *Ms.* satzgiavel *avec un point sur le premier trait du* v.
2. Mours, *ms.* moais.
3. *Ce vers n'est pas très clair : « Mais si tu méprises les remontrances qu'on te fait, elles ne diminuent pas, restent toujours en vigueur. »*

---

26 (I, 10) Fidus sis, audensque bonis, temerarius esse
Despice : Non audax sis, timidusve nimis.

27 *Ad mores et civilitatem in lecto servandam digreditur.*

28 (I, 11) At verecundus eris : rectum te lectus habebit :
Detege nec socium, nec tua membra, puer.

29 (I, 12) Ne sis difficilis nimium nimiumque securus,
Sed comis et blandus conspiciare volo.

30 (I, 13) Nec penitus mutum, nec te decet esse loquacem :
Convenit ille thoro, convenit iste foro.

31 (I, 14) Hæc te servantem, vitæ laus, spesque futuræ,
Spernentem turpis pœnaque morsque manet.

---

1 (I, 19) Cum dubia et fragilis sit nobis vita tributa,
In mortem alterius spem tu tibi ponere noli.

2 L'g dun, chi dad' ün pourett vain do, (l'g)
Lg artschaiva gugient et cun ün bun grô.

3 Siand Dieu t'ho craiô ün nüd infaunt[1],
Schi saiast in tuotta puarthed patzchiaint.

4 Scha tü fadia nun voust havair,
A murir nun deist tü tmair.

5 Scha bain teis amichs nun t'saun grô,
Per aque nun tegniar Dieu inculpô.

6 Adrova tia roba indrett cum moderithedt,
Schi nun vainst à gnir in povarthedt.

7 Inprômettar bain et nun salver (*fol.* 58 *b*)
Ais l'üsauntza d'ün mantzner.

8 Ad aquel, chi ais tieu amich cun infantscharia,
Deist eir tü dir qualch buschia.

9 Par tschantscher lam nun crair adüntratt,
Chia tü nun vegniast surmnô l'g fat.

10 Scha tü hest infauns et puarthedt,
Schi l's amuosa a lavurer cun honesthedt.

1. *Ms.* intaunt.

---

2 (I, 20) Exiguum munus cum dat tibi pauper amicus,
Accipito placide, plene laudare memento.

3 (I, 21) Infantem nudum cum te natura crearit,
Paupertatis onus patienter ferre memento.

4 (I, 22) Ne timeas illam, quæ vitæ est ultima finis;
Qui mortem metuit, quod vivit, perdit id ipsum.

5 (I, 23) Si tibi pro meritis nemo respondit amicus,
Incusare Deum noli, sed te ipse coerce.

6 (I, 24) Ne tibi quid desit, quod quæris, hoc utere parce,
Utque, quod est, serves, semper tibi deesse putato.

7 (I, 25) Quod prestare potes, ne bis promiseris ulli,
Ne sis ventosus, dum vis bonus esse videri.

8 (I, 26) Qui simulat verbis, nec corde est fidus amicus,
Tu quoque fac simules; sic ars deluditur arte.

9 (I, 27) Noli homines blando nimium sermone probare;
Fistula dulce canit, volucrem cum decipit auceps.

10 (I, 28) Cum tibi sint nati nec opes, tunc artibus illos
Instrue, quo possint inopem defendere vitam.

11 Que, chi dalg muond vain ludô deist tũ blasmer
Et *que* ch vain schbũto deist luder.

12 Nun tegniar brichia schpalatzô
Que, chi cun fadia eis congiũstô.

13 Cun amichs et paraints adrova bunthedt,
Chia tũ nun vegniast in poarthedt.

*Distichorum Catonis libri* (*fol.* 59*a*)
*primi Rhitmorum Rheticorum finis.*

LIBER SECUNDUS

1 Scha tũ la terra voust inprendar a lavurer,
Lg Poëtt Vergilium [1] daiast stũdgier.

2 Scha tũ guerras Rumaunas voust savair,
Lg Poët Luc(c)anus tuot que t' disch per lg vair.

3 Als fulastijrs, scha tũ poust, fo dalg bain,
Schi fest tscheart ũn bun guadaing.

4 Siand tũ eist ũn christiaun murthel,
Ls secrets da Dieu nun deist tscharchier.

5 A murir nun deist tũ brig tmair, (*fol.* 59*b*)
Tres l'g que tũ t'astramaintast per l'g vair.

1. *Ms.* Vergiliun.

---

11 (I, 29) Quod vile est carum, quod carum vile putato;
Sic tibi nec cupidus nec avarus nosceris ulli.

12 (I, 39) Conserva potius, quæ sunt jam parta labore;
Cum labor in damno est, crescit mortalis egestas.

13 (I, 40) Dapsilis interdum notis et carus amicis,
Dum fueris felix, semper tibi proximus esto.

1 (II, prol.) Telluris si forte velis cognoscere cultus,
Virgilium legito;.....

2 Si romana cupis et punica noscere bella,
Lucanum quæras qui Martis prælia dixit.

3 (II, 1) Si potes, ignotis etiam prodesse memento;
Utilius regno est meritis adquirere amicos.

4 (II, 2) Mitte arcana dei calumque inquirere quid sit;
Cum sis mortalis, quæ sunt mortalia, cura.

5 (II, 3) Linque metum lœti; nam stultum est tempore in omni,

6 Siand tü eist grid et irô,
D'ün fat mel tscheart nun tegniar tantzunô,

7 Per chie l'(h)ira inpedescha tuot l'g sentimaint,
Chia ün nun cugniuoscha l'g [vair] giüstamaing.

8 D'üna mel giüsta santentia saiast cumpurtaivel;
Pochia düreda hò que, chi vain dalg mel apusaivel.

9 Vn chi s' algoarda dalg veilg initsch,
Quel ais tscheart ün drett glianaditsch.

10 Quel, chi bgiar s'tain blasmô û eir ludô,
Ais vöd et hò poig sen l'g chiô.

11 Scha bain tü eist arig, adrova tia roba modaredamaing,
In cuort temps s'atschfô que, chi eis congiüstô[1] schfadiusa-
[maing.

12 Qual voutas â savair fèr dalg bifun
Poarta grand üthal da qual saschun.

13 Scha tü voust esar bain vuglieu et prûs, (*fol.* 60 *v*)
Schi nun saiast mema avaritius.

14 Ad ün saig d'nuvellas nun deist crair;
Chi bgier tschauntscha, bgier mainta per l'g vair.

15 Hest tres auriauntza fat que, chi nun s' daja,
La cuolpa nun ais dalg vin, mô da quel, chil baivâ.

1. *Ms.* gongiüsto.

---

Dum mortem metuis, amittere gaudia vitæ.
6 (II, 4) Iratus de re incerta contendere noli;
7 (II, 4) Inpedit ira animum, ne possis cernere verum.
8 (II, 14) Forti animo maneas, cum sis damnatus inique;
Nemo diu gaudet, qui iniquo judice vincit.
9 (II, 15) Litis præteritæ noli male dicta referre;
Post inimicitias iram meminisse malorum est.
10 (II, 16) Nec te conlaudes nec te culpaveris ipse;
Hoc faciunt stulti, quos gloria vexat inanis.
11 (II, 17) Utere quæsitis modice; cum sumptus abundat,
Labitur exiguo quod partum est tempore longo.
12 (II, 18) Insipiens esto, cum tempus postulat aut res;
Stultitiam simulare loco prudentia summa est.
13 (II, 19) Luxuriam fugito, simul et vitare memento
Crimen avaritiæ; nam sunt contraria famæ.
14 (II, 20) Noli tu quædam referenti credere semper;
Exigua est tribuenda fides, qui multa loquuntur.
15 (II, 21) Quæ potu peccas, ignoscere tu tibi noli;
Nam crimen nullum vini est, sed culpa bibentis.

16 Cun tieu fideil amich poust teis secrets apalanter,
Lg quel scha tũ feist, nun vainst ũnguotta at arũgler [1].

17 Da quel, chi ais bun medi, zaintza infantscharia
T' deist fider bain a tuotta via.

18 Tũ nun deist t'astramanter mia,
Scha als chiatifs vò bain a tuotta via.

19 Aint in las chiosas contredgias nun t'astramanter;
Stò sũn buna sprauntza, schi nun vainst at arũgler.

20 Una chiosa nutzaivla nun lascher ir our d' maun per ũnguotta,
(*fol.* 60 *b*)
Che la vintũra davaunt eis plusa, davous bluottâ.

21 Fo surasen sũlg passo û eir sũlg prusmaunt,
Et asguonda Dieu, chi eis l'g tuot pusaunt.

22 Scha tũ voust ster bain saun, nun saiast guliart;
Stò bain cun Dieu, schi eist giagliart.

23 Lg giũdici dalg põvel tũ sulett nun schbũter,
Chia lò tres scodũn nun t' võglia miel.

24 La prũma chiũra deist havair da tia sandett,
Chia tres strasuorden tũ nun hegiast mel ne ledt.

1. *Ms.* arugler.

---

16 (II, 22 *a*) Consilium arcanum tacito committe sodali;
17 (II, 22 *b*) Corporis auxilium medico committe fideli.
18 (II, 23) Successus dignos noli tu ferre moleste;
Indulget fortuna malis, ut lædere possit.
19 (II, 25) Rebus in adversis animum subspendere noli;
Spem retine; spes una hominem nec morte relinquit.
20 (II, 26) Rem tibi quam noscis aptam dimittere noli,
Fronte capillata; post hæc occasio calva.
21 (II, 27) Quod sequitur specta quodque imminet ante videto;
Illum imitare Deum, partem qui spectat utramque.
22 (II, 28) Fortius ut valeas, interdum parcior esto;
Pauca voluntati debentur, plura saluti.
23 (II, 29) Iudicium populi numquam contempseris unus,
Ne nulli placeas, dum vis contemnere multos.
24 (II, 30) Sit tibi præcipue, quod primum est, cura salutis;
Tempora nec culpes, cum sis tibi causa doloris.

25 Sün l's sömis nun mettar granda fantaschia;
Da que chia tü trefschast sülg di, la noat t' söngiast a tuotta [via.

*Finis.*

LIBER TERTIUS

1 Tü chi voust cugniuoschar aquaista scritüra, (*fol.* 61 *a*)
Poust inprendar, chie dalla vitta ais la plü rinchiüra.

2 Cuntuot ad inprendar t' schfadia et saiast scoart,
Per chie la vitta zainza doctrina ais inguella alla moart.

3 Lg quel scha tü fest, vainst ad havair granda utilithedt,
Et scha nun, brichia vain a mi, mo a ti bain ad essar læd.

4 Cura tü vivast indrett, dad' ottar nun t'inchürer,
Scha bain ünqualchiün aque vulés blasmer.

5 Scha zaintza esar incunter aratschun pö duantêr,
Schi deist l'g fat da tieu amich bain atzuper.

6 Da quests chi s(t)aun bain et lam fraper
Nun t' deist brichia memma fider.

7 Tres lieutschcha et granda laschantia
Vain grand[1] mel et granda mallatia.

1. Grand *est corrigé dans le ms. en* bgier.

---

25 (II, 31) Somnia nec cures; nam mens humana quod optat,
Dum vigilat, sperat; per somnum cernit id ipsum.

---

1 (III, prol.) Hoc quicumque velis carmen cognoscere, lector,
Cum præcepta ferat, quæ sunt gratissima vitæ.

2 (III, —) Instrue præceptis animum, ne discere cesses;
Nam sine doctrina vita est quasi mortis imago.

3 (III, —) Commoda multa feres; sin autem spreveris illud,
Non me scriptorem, sed te neglexeris ipse.

4 (III, 2) Cum recte vivas, ne cures verba malorum;
Arbitrii nostri non est, quid quisque loquatur.

5 (III, 3) Productus testis, salvo tamen ante pudore,
Quantumcumque potes, celato crimen amici.

6 (III, 4) Sermones blandos blæsosque cavere memento;
Simplicitas veri fama est, fraus ficta loquendi.

7 (III, 5) Segnitiem fugito, quæ vitæ ignavia fertur;
Nam cum animus languet, consumit inertia corpus.

8 Intraunter teis pijssers t' deist eir allagrer, (*fol.* 61 *b*)
Tü poassast ta fadia taunt plü chiüntsch purter.

9 Lg dit û ün fat dad' ün ottar nun blasmer,
Chia eir tü nun vegniast schbüttô ad inguel.

10 Que, che tü hest artôô, deist consalver,
Saimper adampchiant, et brichia tschfêr.

11 Cura tü hest granda richiettza in tia velgdüna,
Schi saiast lairg cun l's amichs adüna.

12 Vn, chi so te bain zuond accusglier,
Schel eis bain schlecht, schilg deist ascunder.

13 Scha tü nun hest taunta roba, scô aqui[1] davaunt,
Da que chia tü [h]est, schi vi[v]a cuntaint.

14 Per aroba nun piglier üna duona chi ais da zaungia,
Chia tü nun t' mettast in fadia et schiraunchia.

15 Gio d'ottars piglia exaimpel et avisamaint;
La vitta da ottars ais a nus ün intraguidamaint.

16 Que chia tü nun poust, nun piglier a maun unguotta, (*fol.*62 *a*)
Chia tü nun stügliast abanduner la lavur tuotta.

17 Que, chi ais fat mel indrett, nun deist taschair,
Per fer â noscha glieud ada plaschair.

1. *Ms.* aque.

---

8 (III, 6) Interpone tuis interdum gaudia curis,
Ut possis animo quemvis sufferre laborem.

9 (III, 7) Alterius factum ac dictum ne carpseris umquam :
Exemplo simili ne te derideat alter.

10 (III, 8) Quod tibi fors dederit tabulis suprema notato,
Augendo serva, ne sis quem fama loquatur.

11 (III, 9) Cum tibi divitiæ superant in fine senectæ,
Munificus facito vivas, non parcus, amicis.

12 (III, 10) Utile consilium dominus ne despice servi :
Nullius sensum, si prodest, tempseris umquam.

13 (III, 11) Rebus et in censu si non est, quod fuit ante,
Fac vivas contentus eo, quod tempora præbent.

14 (III, 12) Uxorem fuge ne ducas sub nomine dotis,
Nec retinere velis, si cœperit esse molesta.

15 (III, 13) Multorum disce exemplo, quæ facta sequaris,
Quæ fugias : vita est nobis aliena magistra.

16 (III, 14) Quod potes, id tempta, operis ne pondere pressus
Succumbat labor et frustra temptata relinquas.

17 (III, 15) Quod nosti factum haud recte, nolito silere,
Ne videare malos imitari velle tacendo.

18 Suot ün mel apusaivel stratüt et aschantamaint
Clama lg dret et lg mastrel per agiüdaunt.

19 Que, tü hest marit(h)ô, deist patzchiaintamaing indürer,
Eir per tia fadia ottars nun inculper.

20 Ligia et inprain bgier da savair;
Que, chia l's poëts dedichian[1], ais poig da crair.

21 Sün ün (h)üertel bgier nun batchier,
Chiün nun t' poasâ per tschantschedar astmêr[2].

22 Ls plets dalla duona ijreda nun astmer,
Per chie tres sieu plauntschar t'voula ingianer.

23 Adrova tia roba indrett zaintza trasater,
Chia, cura tü eist zeart, nun t' metast ad i[ndürer].

24 Scha la moart bain eis düra, nun la tmair mia, (*fol.* 62 *b*)
Parchie ella ais üna finaunza da tuotta fadia.

25 Scha tâ muglier eis prusa et frappâ bgier per l'g vair,
Nun la schbütêr, mo l'g fô dal'g bain a tieu plaschair.

26 Bab et mamma deist amer zuond dacourmaing,
Scha tü voust vivar in drett et ventüraivelmaing.

*Tertii libri finis.*

1. dedichiaun *doit être corrigé en* chiauntan.
2. *Ms.* nstmêr.

---

18 (III, 16) Iudicis auxilium sub iniqua lege rogato :
Ipsæ enim leges cupiunt ut iure regantur.

19 (III, 17) Quod merito pateris, patienter ferre memento,
Cumque reus tibi sis, ipsum te iudice damna.

20 (III, 18) Multa legas facito, perlectis neglege multa;
Nam miranda canunt, sed non credenda poëtæ.

21 (III, 19) Inter convivas fac sis sermone modestus,
Ne dicare loquax, dum vis urbanus haberi.

22 (III, 20) Conjugis iratæ noli tu verba timere;
Nam lacrimis struit insidias, cum femina plorat.

23 (III, 21) Utere quæsitis, sed ne videaris abuti :
Qui sua consumunt, cum deest, aliena sequuntur.

24 (III, 22) Fac tibi proponas, mortem non esse timendam :
Quæ bona si non est, finis tamen illa malorum est.

25 (III, 23) Uxoris linguam, si frugi est, ferre memento;
Namque malum est, non velle pati nec posse tacere.

26 (III, 24) Æqua diligito caros pietate parentes,
Nec matrem offendas, dum vis bonus esse parenti.

LIBER QUARTUS

1 Scha tũ in bun costũms t' voust adastrer,
Schi deist quaist cudasch bain stũdgier.

2 Scha tũ voust havair pôôs, la robba memma nun sũgnier;
Quels, chi memma la sõgnian, haun bgier da fer.

3 Quel, chi ais taribel et avaritius,
Mè nun (h)è cuntaint et sa[i]mper eis amanchius.

4 Scha tũ vivast zuainter chi t' amuosa l'g natürel, (*fol.* 63 *a*)
Schi vainst dalg tuot saimper at acuntantêr.

5 Cura tũ pechiast et falast da qual chiantun,
La soart, vintũra nun blasmer d'ũngiũna saschun.

6 L'g ütal dalla muneida s' pô bain amêr,
Mo l'g stamp ũngiũn hom da bain nun ho chier.

7 Cura tũ eist arig, parchiũra tia vitta et persuna,
L'g arichg dalg daner nun hô utilithedt ũngiũna.

8 Scha tũ boattas da tieu maister hest indũrô,
Schi indũra eir à teis bab, schel ais grit ir(h)ô.

9 Las chiosas bunas deist fer et las noschas schgivir,
Dallas quelas nun pò qual utal gnir.

---

1 (IV, prol.) Securam quicumque cupis perducere vitam,
Nec vitiis hærere animum, quæ moribus obsunt,
Hæc præcepta tibi semper relegenda memento :
Invenies aliquid, quo tute utare magistro.

2 (IV, 1*a*) Despice divitias, si vis animo esse beatus;

3 (IV, 1*b*) Quas qui suspiciunt, mendicant semper avari.

4 (IV, 2) Commoda naturæ nullo tibi tempore deerunt,
Si contentus eo fueris quod postulat usus.

5 (IV, 3) Cum sis incautus, nec rem ratione gubernes,
Noli Fortunam, quæ non est, dicere cæcam.

6 (IV, 4) Dilige denarium, sed parce dilige formam,
Quem nemo sanctus nec honestus captat habere.

7 (IV, 5) Cum fueris locuples, corpus curare memento :
Æger dives habet nummos, sed non habet ipsum.

8 (IV, 6) Verbera cum tuleris discens aliquando magistri :
Fer patris imperium, cum verbis exit in iram.

9 (IV, 7) Res age quæ prosunt : rursus vitare memento,
In quis error inest nec spes est certa laboris.

10 Quê tũ poust, cumparta gugient et ladinamaing,
Schi vainst da scodũn ludô genarelmaing.

11 Cura nosch dalett dalla luxuria t' voul atanter, (*fol.* 63 *b*)
L'g baiver et mangier, tia martscha gulla nun sũgnier.

12 Scha tũ tuot alimeris astmeist da tmair,
Plũ cò quels tuots deist tũ tmair l'g hom per lg vair.

13 Sch tũ eist fearm et dalla persuna fig pusaunt,
Schi saiast sabi, schi vainst tgnieu sufficiaint.

14 Da tieu amich dumanda agiũd in tieu cuntredi et ruina;
L'g fidel amich eis zuond ũna buna maschdina.

15 Per que chia tũ hest pchio, nun deist sacrifici fer;
La moart dad' ũn ottar nun t' pô ũnguotta agiũder.

16 Cura tũ ũn bun cumpaing et fideil amich voust tscharchier,
Sũn sieu dapurtamaint et brig la roba deist guarder.

17 Quel chi nun adrova sia aroba cun utilithedt,
Sto saimper essar [1] et giaschair in poarthedt.

1. Il manque ici un adjectif comme *povar*.

---

10 (IV, 8) Quod donare potes, gratis concede roganti;
Nam recte fecisse bonis, in parte lucrosum est.

11 (IV, 10) Cum te detineat Veneris damnosa voluptas,
Indulgere gulæ noli, quæ ventris amica est.

12 (IV, 11) Cum tibi præponas animalia cuncta timere,
Unum præcipio tibi plus hominem esse timendum.

13 (IV, 12) Cum tibi prævalidæ fuerint in corpore vires,
Fac sapias : sic tu poteris vir fortis haberi.

14 (IV, 13) Auxilium a notis petito, si forte labores;
Nec quisquam melior medicus, quam fidus amicus.

15 (IV, 15) Cum sis ipse nocens, moritur cur victima pro te?
Stultitia est morte alterius sperare salutem.

16 (IV, 15) Cum tibi vel socium vel fidum quæris amicum,
Non tibi fortuna est hominis sed vita petenda.

17 (IV, 16) Utere quæsitis opibus; fuge nomen avari;
Quid tibi divitiæ prosunt, si pauper abundas?

# GLOSSAIRE [1]

*ada, fèr ada plaschair*, D. III, 17, complaire; cf. *adachièr*, *adalèd*; *Susanna*, Gloss.

*adampchièr*, D. III, 10, augmenter, adamplicare.

*agiüdaant*, D. III, 18, auxiliaire, adjutantem.

*amanchius*, D. IV, 3, besogneux: Manque dans Pallioppi; Biveroni a *amanchiantus*.

*apuzaivel*, S. 5, profitable, salutaire. Manque dans Pall.; cf. *mèlapusaivel*.

*artèr*, D. III, 10, hériter, hereditare.

*aschantamaint*, D. III, 18, loi, institution.

*ascundèr*, D. III, 12, suivre, obéir, secundare.

*aüschiar*, S. 9, malpropre, malhonnête. Cf. Körting, *Wört.*, n° 333; toutes les étymologies proposées sont peu probables.

*atschfèr*, s' —, D. II, 11, se ruiner; cf. *tschfèr*.

*aunt*, S. 29, plutôt; cf. it. *anzi*.

*batchièr*, D. III, 21, bavarder, batticare; cf. *frapèr*.

*bifun*, D. II, 12, fou; cf. *Susanna*, 1550; *Zehn alter*, 22; it. *buffone*.

*brouda*, S. 17, soupe, potage; it. *brodo*.

*buschia*, D. I, 8, mensonge; it. *bugia*.

*crataivel*, S. 5, crédule, creditabilem. Pall., s. v. *crettaivel*.

*cundun*, S. 20, coude, cubitonem. Manque dans Pallioppi.

*chiarchiò*, S. 23, chargé; la forme ordinaire est *chiargiò*.

*dastretza*, S. 25, adresse.

*daschütel*, S. 9, paresseux, disutilem.

*datzipèr*, S. 13, ruiner, dissipare.

*finaunza*, D. III, 24, fin.

*fortinus*, S. 26, emporté, audacieux?

*frapèr*, D. III, 6, bavarder; *Susanna*, Gloss.

*freschal*, D. I, 1, fragile, fracilem. Pallioppi a ce mot dans un sens tout à fait différent.

*grit*, S. 7, irrité, en colère; Pall. donne naturellement une étymologie celtique.

*guliart*, S. 24, glouton. Pall. note *gulart* comme bas-engadinois.

*inbrunchiò*, S. 19, baissé; le mot moderne que cite Pall. dans le sens d'irrité n'a rien à voir ici; cf. Diez, II *c*, *embronc*.

*infantscharia*, D. I, 8, dissimulation; se trouve comme appartenant au bas-engad. s. v. *infendscharia* dans Pall.

*initsch*, D. II, 9, iniquité, tort souffert.

*inpalèr*, S. 17, souiller. Pall. donne une étymologie très curieuse : impalare = empaler, infliger une mort honteuse; le mot se rattache à l'all. *pfuol*, dont l'histoire n'est pas bien claire.

*invulèr*, S. 4, voler.

*lam*, D. I, 9, mollement, tendrement. Anc. h. allemand *lam*; cf. *Arch.*

---

1. Dans ce glossaire, *ch* (*c*) vient après *c*, puis *ś* (*sch*) après *s*; enfin *l* mouillée (*gl*, *lg*) après *l*.

*Glott.*, VII, 578.

*laschantia*, D. III, 7, oisiveté.

*aschantif*, S. 24, oisif.

*llieutschcha*, D. III, 7, légèreté, levitia *lg* = *ilg*, S. 1; D. I, 9, in illo.

*glianaditsch*, D. II, 9, fou, lunaticius? sursilvan *glinadi*.

*main, gnir alg* —, S. 31, diminuer.

*manvailg*, S. 10, de bonne heure, mane vigile.

*margina*, S. 23, ordures du nez. L'étym. de Pall. est marginem influencé par narem; je pense plutôt à *martschina*, dérivé de marcidus.

*mastramaint*, S. 1, enseignement; manque dans Pall.

*mel apusaivel*, D. II, 8, peu profitable, injuste.

*moderitéd*, D. I, 6, modération. Manque dans Pall.

*planetta*, S. 14, assiette; manque dans Pall.

*plus*, D. II, 20, chevelu, pilosum.

*prusmaunt*, D. II, 21, avenir, proximantem; p.-ê. confusion avec *prusmaun*, proximanum; manque dans Pall.

*quitò*, S. 3, souci, cogitatum.

*ribdèr*, S. 8, roter; cf. l'allem. *rülpsen*, probablement onomatopée; maintenant *rieplèr*.

*rinchüra*, D. III, 1, souci. Cf. Körting, nº 6644.

*satzgiaivel*, S. 29, présomptueux, satiabilem.

*scuvarnir*, S. 28, découvrir, ôter la couverture. Palliopi, s. v. *scovernir*.

*sumgiaunt*, S. 21, cun l'g plü —, de la manière la plus convenable?

*schiraunchia*, D. III, 14, misère.

*špalatzèr*, D. I, 12, dissiper, *dis-palatiare? dépenser en mangeant et en buvant? Palliopi a seulement un ex. bas-engad.

*štamp*, D. IV, 6, coin.

*tégniar* (*tigniar*), part. pass. = Infinitif du verbe *inculpò*, D. I, 5, = inculpêr; *sügno*, S. 12; *špalatzò*, D. I, 12; *tantzunò*, D. II, 6.

*tmuoss*, S. 26, craintif, timide (p. p. de tmair).

*tradlèr*, S. 8, péter; cf. sursilvan *tartar* = *sporcare*, *Arch. glott.*, VII, 586.

*trafschèr*, D. II, 25, s'occuper de; cf. *Susanna*, v. 873.

*trasatèr*, D. III, 23, dépenser, transactare?

*trat*, S. 16, plat, tractum.

*tschfèr*, D. III, 10, détruire, disfare.

*üertel*, D. III, 21, festin; de l'allemand suisse *üs teli*, cf. *Schweizerisches Idiotikon*, I, 490.

*velgdüna*, D. III, 11, dérivé de *velg.*, que je ne citerais pas, si M. A. de Flugi ne s'était pas trompé sur son sens d'une manière étrange en le traduisant par « wildheit », *Zeitschrift für rom. Phil.*, V, 469.

*zaungia*, D. III, 14, pincette, all. *zange*? ou querelle (all. *zank*)?

*zeart*, D. III, 23, adj. verbal de *zertèr*, faire perdre le sien à quelqu'un, dishereditare.

J. ULRICH.

# TRAITÉS EN VERS PROVENÇAUX

## SUR L'ASTROLOGIE ET LA GÉOMANCIE

Les deux poèmes provençaux qui forment la matière principale du présent mémoire sont restés absolument inconnus à tous ceux qui s'intéressent ou se sont intéressés à la littérature provençale. Il y a cependant bien près de cinquante ans que Victor Le Clerc les signalait à l'attention des érudits. Dans un rapport lu au Comité historique le 24 janvier 1848, sur un projet de feu Mary-Lafon, qui voulait publier un recueil de poésies provençales, le très savant doyen de la Faculté des lettres de Paris invitait l'auteur de la proposition à « revoir les textes donnés par M. Raynouard et les manuscrits de la Bibliothèque royale, même ceux des fonds latins ». Et il ajoutait : « Ainsi, dans un manuscrit de l'ancien fonds latin (catalogue imprimé, t. IV, p. 356, col. 1), à la suite d'ouvrages latins, se lit un poème provençal sur l'Astronomie, d'après l'Almageste de Ptolémée [1]. » Le catalogue cité porte seulement : « Traité d'astrologie judiciaire en vers provençaux », ce qui est plus près de la vérité.

Je doute que Mary-Lafon ait suivi le conseil de Le Clerc : il était médiocre paléographe et le ms. qui lui était signalé, le n° 7420 *A* du fonds latin était bien fait pour décourager de plus habiles que lui. Le fait est qu'il n'est aucunement question du poème sur l'astronomie dans les diverses propositions, toutes

1. *Extrait des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments, écrits depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 septembre 1848*. Paris, impr. nat., 1850, p. 369.

mal conçues, qu'il soumit au Comité historique et qui furent uniformément rejetées [1].

L'énoncé du catalogue de 1744 et celui de V. Le Clerc sont l'un et l'autre inexacts. Il y a dans le ms. 7420 *A* non pas un poème, mais deux. Le premier concerne l'astrologie, comme le dit avec raison le catalogue, et non l'astronomie, comme dit Le Clerc. L'auteur anonyme se réclame à la vérité de Ptolémée, mais Le Clerc s'est un peu trop aventuré en disant que la source était l'Almageste. Le second poème est un traité de géomancie. Ce sont des sujets pleins d'obscurités pour qui n'a pas fait une étude spéciale de l'histoire des sciences mathématiques.

A la difficulté inhérente à la matière se joint cette circonstance que l'écriture du ms. est très fine et d'une encre assez pâle, ce qui en rend le déchiffrement excessivement pénible. Aussi me serais-je bien volontiers dispensé de lire ces deux ouvrages et d'en transcrire quelques centaines de vers, si je n'avais l'obligation de leur consacrer une notice dans l'*Histoire littéraire de la France*.

C'est en vue de la préparation de cette notice que j'écris ce mémoire. Il n'est pas possible d'apprécier la langue et le style de ces poèmes sans de longues citations, qui pourront légitimement prendre place dans la *Romania*, mais qui seraient inopportunes dans l'*Histoire littéraire*. Je ne pourrais non plus, dans cet ouvrage, sans m'écarter du plan adopté, décrire en détail le manuscrit auquel le catalogue de 1744 n'a consacré qu'une notice superficielle et par trop incomplète. Or, on verra que l'âge du manuscrit peut être déterminé assez exactement, non pas seulement par l'écriture, qui ne fournirait que des indices peu précis, mais encore par la présence de certains opuscules datés. Et l'âge du manuscrit est l'un des éléments qui peuvent servir à déterminer approximativement l'âge des deux poèmes.

Je vais donc commencer par décrire le manuscrit. On m'excusera si, m'aventurant par nécessité sur un terrain qui n'est pas le mien, je ne dis pas tout ce qu'il y aurait à dire. Du moins aurai-je réussi à signaler quelques opuscules latins, fort peu importants il est vrai, mais qui permettent d'ajouter quelques noms nouveaux à notre histoire littéraire.

1. Notamment en 1854, sur un rapport de M. P. Paris (*Bulletin du Comité de la langue de l'histoire et des arts de la France*, II, 487), et en 1865, sur un rapport de moi (*Revue des Sociétés savantes*, 4e série, II, 193).

## I. — Description du manuscrit.

Le ms. 7420 *A* est en parchemin. Il paraît avoir été écrit tout entier dans le midi de la France, vers l'an 1332 ou 1333, à part quelques additions dont l'écriture dénote le commencement du XV^e^ siècle [1]. La date 1332 ou 1333 se déduit de notes écrites par la main du premier copiste au verso du fol. 113, notes qui indiquent la position des planètes le 14 mars 1333 et le 13 mars 1331 [2]. Les plus récents des traités que renferme le manuscrit (abstraction faite des additions) paraissent être le calendrier dressé à Montpellier par le frère prêcheur Pierre Vidal (art. 17) et dédié par lui au pape Jean XXII (1316 à 1334), et le commentaire sur le *Compotus manualis* de Jean « de Pulchro rivo » (art. 7). Ce commentaire a été fait à Toulouse en 1332.

Peut-être est-ce à Montpellier ou à Toulouse que le ms. a été exécuté. En tout cas le copiste était sûrement méridional.

Les dimensions sont pour la hauteur 0,245^mm^ et pour la largeur 0,175 [3]. Les traités latins sont en général écrits sur deux colonnes, les poèmes provençaux, qui sont en vers octosyllabiques, sont écrits sur quatre colonnes. L'écriture est ordinairement très fine. Les poèmes provençaux ont jusqu'à 73 vers à la colonne; les traités latins, dont l'écriture est un peu plus grosse, ont généralement de 60 à 70 lignes. J'ignore l'histoire du manuscrit jusqu'à son entrée à la Bibliothèque du roi [4]. Sur le verso du premier feuillet de garde se lit cette signature qui paraît être du XVI^e^ siècle : *Franciscus Ambosius* (sic) *jurisconsultus*. Il y a une foliotation en chiffres romains (XV^e^ siècle) qui se poursuit régulièrement jusqu'au fol cvij (qui est le 108^e^), sauf que les feuillets vj et xlvj ont été doublés. Au lieu d'introduire deux *bis*, j'ai préféré folioter à nouveau, en chiffres arabes, d'autant plus que le feuillet lxxxiv, qui, du reste, était très

1. Fol. 34 v°-37 v°, 129 v°, 153 v°-155.

2. 1334 et 1332 selon le style actuel, si l'on suppose que l'auteur de ces notes commençait l'année le 25 mars ou à Pâques.

3. Le nombre des lignes à la colonne étant variable, la largeur des marges varie en conséquence, et, par suite, il n'est pas utile de donner les dimensions prises par l'écriture.

4. En 1719, avec les collections manuscrites de Baluze dont il faisait partie.

probablement blanc, a été coupé. Après le fol. cvij, la foliotation recommence à clxxx et se poursuit sans interruption jusqu'à la fin. Est-ce une erreur de numérotation, ou bien faut-il supposer une lacune de 72 feuillets entre les feuillets cvij et clxxx? Le texte, à la vérité, ne laisse paraître aucune interruption de sens, mais c'est parce que le fol. cvij (108) contient une table des fêtes mobiles qui est complète en soi et que le fol. clxxx (109) commence avec le premier des deux poèmes provençaux. De plus, le fol. cvij termine un cahier, et le fol. clxxx en commence un autre. Il est donc possible et même probable qu'il manque six cahiers de douze feuillets entre les ff. cvij et clxxx. Cette lacune doit être ancienne, car il y a une autre numérotation par colonnes, qui semble avoir été mise à la fin du XVI[e] siècle, et qui se réfère à l'état présent du manuscrit.

Je vais actuellement passer en revue les traités que renferme ce manuscrit.

**1.** Introduction d'un commentaire sur le Grécisme d'Évrard de Béthune [1].

(Fol. 1) *Quoniam ignoran*[2]. Cum nullum sit... principium cujus ortum causa legitima non precedat [3], ideo in isto libro causa quadruplex videatur, scilicet causa efficiens, materialis, formalis et finalis...

**2.** *Massa compoti*, par Alexandre de Villedieu. Ce poème, où abondent les vers mnémoniques, a été souvent cité au moyen âge, sans indication du nom de l'auteur [4]. L'*Histoire littéraire* (XVIII, 207) lui a consacré quelques lignes. J'en

1. Je n'ai pas trouvé ce commentaire dans les exemplaires manuscrits du Grécisme que j'ai consultés. Il est certain, que dès le XIII[e] siècle, cet ouvrage a été commenté par divers professeurs. M. Wrobel, dans sa récente édition du Grécisme (1889), ne souffle mot de ces commentaires, sur l'un desquels on peut voir *Hist. litt.*, XXX, 294.

2. C'est le début du prologue (en prose) du Grécisme : « Quoniam ignorantie nubilo turpiter excecati... »

3. C'est l'axiome de Platon cité plus loin, au début de l'art. 7. Un commentaire sur le Doctrinal d'Alexandre de Villedieu, signalé par Thurot (*Notices et Extraits*, XXII, 2[e] partie, p. 52), commence à peu près de même.

4. Par ex. les vers *Si per quindenos*, cités par Du Cange sous INDICTIO, sont empruntés à la *Massa computi* (fol. 11 *c* de notre ms.).

extrais les vers sur les occupations des douze mois, sujet qui a fourni, depuis le XII[e] siècle au moins, une matière abondante aux poètes et aux artistes [1] :

Pocula Janus amat et Febrius « algeo » clamat; (f. 6)
Marcius arva fodit, Aprilis florida prodit;
Ros et flos nemorum Mayo sunt fomes amorum;
Dat Junius fena; Julio resecatur avena;
Augustus spicas, September colligit uvas
Seminat October, spoliat virgulta November;
Querit habere cibum porcum mactando December.

Début du commentaire :

(*Fol.* 2) Testante Philosopho in libro Posteriorum, in unoquoque rerum genere... [2].

Début du prologue de l'auteur :

(*Fol.* 3) Licet modo, in fine temporum, plures constet haberi codices qui de arte calculatoria videantur posse sufficere delicatis lectoribus...

Début du poème :

(*Fol.* 4) Aureus in Jano numerus clavesque novantur...

Suivent (fol. 21 à 25) divers tableaux servant à déterminer les fêtes mobiles.

**3.** Calendrier, occupant la première colonne de chacune des pages contenues dans les feuillets 26 à 28. J'y relève quelques mentions d'où il est permis de conclure que ce calendrier est d'origine auvergnate ou limousine : 7 janvier, *Tillonis monachi conf.* (saint Théau, moine de Solignac); 10 oct. *Translatio sancti Martialis*; 13 oct. *Geraldi conf.*; 5 nov. *Colsaldi conf.*; 6 nov. *Leonardi* (saint Léonard de Noblat.)

---

1. On trouvera à ce sujet quelques rapprochements dans le mémoire de M. Morel-Fatio sur le roman espagnol d'Alexandre, *Romania*, IV, 80. Les descriptions des occupations des douze mois ont pour point de départ des représentations figurées qui remontent assez haut dans le moyen âge. On peut citer celles du portail de l'église, maintenant détruite, de Saint-Ursin, à Bourges (reproduction partielle dans le *Dict. d'architecture* de Viollet-le-Duc, VIII, 203, cf. Buhot de Kersers, *Statist. monum. du Cher, Bourges*, p. 227), et du portail de la Madeleine de Vézelai, l'une et l'autre de la première moitié du XII[e] siècle.

2. Dans un ms. de la Bibl. Mazarine (catalogue de M. Molinier, n° 634), ce commentaire est daté, à la fin, de l'année 1255.

**4.** Comput en vers latins par Jean de Costa écrit en face du calendrier précédent, sur la seconde colonne des pages. Je ne trouve pas ce nom dans le Répertoire de M. l'abbé Chevalier. Le même ouvrage se rencontre anonyme dans les mss. Bibl. nat. lat. 8317 et 8429 A, et aussi dans le ms. 638 de Metz (cat. Quicherat). Il est placé sous le nom d'un certain « magister Anianus », dans Arsenal 1444, fol. 173. Ce n'est pas une composition bien originale. J'y ai remarqué beaucoup de vers qui sont déjà dans la *Massa computi* d'Alexandre de Villedieu.

(Fol. 26) *Incipit compotus manualis metricus secundum magistrum Johannem de Costa.*

Compotus est talis proprie dictus manualis,
Leva manus totum nobis facit hunc fore notum.

Suit, fol. 29 r°, une note, entremêlée de vers techniques, sur le cycle solaire. Au verso du même feuillet, un tableau accompagné de cette rubrique : « Hec est tabula principalis Gerlandi, continens ciclos solares et decemnovenales et litteras tabulares. » En face (fol. 30 r°), un autre tableau intitulé : « Hec tabula dicitur contratabula Gerlandi ».

**5.** Comput, en prose entremêlée de vers mnémoniques, par Baudouin de Mardoc, accompagné d'un commentaire. Mentionné par Fabricius, d'après Sanderus (*Bibl. Belg.*, p. 203), sous le nom de BALDUINUS DE MARROCHIO. Il y en a un ms., sous le nom de BALDOVINUS DE MARDOCHIO, à la Bibl. nat., latin 7998, et un autre à la Laurentienne (Bandini, IV, 133).

(Fol. 30 v°) *Incipit tractatus compoti manualis magistri Baldowini de Mardochio, continens 3 capitula. Primum est ad sciendum diem mensis et festa sanctorum.*

Ad habendum in manu prompte et sine inspectione kalendarii in quo die mensis sis, et festa sanctorum, et cujus etatis sit luna...

**6.** Le traité d'algorisme qui suit est de la main du XV^e^ siècle signalée plus haut. Il est écrit à lignes pleines et non pas comme les opuscules qui précèdent et ceux qui suivent, à deux colonnes. C'est un traité fort élémentaire dont le prologue fait connaître suffisamment le contenu.

(Fol. 34 v°) *Ars algorismi projectiva.*

Omnia que a primeva rerum origine mondi (*sic*) processerunt, sub numero, pondere et mensura formata sunt. Siquidem Divinitas consistit in Trinitate,

et ex Trinitate perficitur. Hoc est quod dixit Aristoteles, primo *de celo et mondo* : « Omnia, inquit, super tria posuimus », et alibi Apostolus : « Omnia que fecit Deus, sub numeris, pondere et mensura fecit, etc. » [SAP. XI,21]. Hiis igitur generaliter dictis, dicamus in speciali species numeri et ea que pretendimus per hanc artem. Prima igitur species est positio ; secunda est mediatio ; 3ª duplatio ; 4ª additio ; 5ª substractio ; 6ª multiplicatio ; 7ª divisio ; 8ª progressio, et 9ª radicum extractio. Intendimus insuper tractare de monetarum transmutationibus, de lucris campsorum, de regulis annalibus, de regulis hospitum, de compotibus ecclesiarum, factis divisionibus in plures partes quantum unicuique competat pro rata, et multa similia. Ponemus insuper regulam de *try*, et regulas mercatorum sive societatum, docebimusque integros per minutas frangere et minutas ad integrorum constitutionem reducere, et alia multa dabimus, ut clarius practitanti constabit.

**7.** *Compotus manualis* de Jean « de Pulchro rivo », en prose, composé à Paris vers 1289. Le texte est accompagné d'un commentaire (*lectura*) fait à Toulouse, en 1332. Fabricius, au nom PULCHRO RIVO (*Johannes de*), cite cet ouvrage sous le titre de *Compendium de cyclo solari*.

Début du commentaire :

(Fol. 38) *Incipit compotus manualis.*

*Ab habendum ciclum solarem*, etc. Secundum scientiam Platonis in Timeo nichil est deductum in rerum natura cujus ortum causa legitima non precedat.....

Début du texte :

Ad habendum artificialiter ciclum solarem, secundum magistrum Gerlandum, sive litteram dominicalem, quod idem est in proposito, ut patebit, sumatur iste versus

Filius esto Dei, celum bonus accipe gratis,

qui, per primas litteras singularum dictionum indicat litteras dominicales secundum quod in celo ordinantur...

Voici le passage qui donne la date du traité :

(Fol. 40 *b*) Notandum quod istud fuit collectum anno Domini. M.cclxxxix., et tunc habebamus (*fol.* 40 *c*) .xxj. pro ciclo, et .xvij. pro aureo numero, .ij. pro indictionibus, de quibus duobus postea dicetur...

Le traité se termine ainsi (fol. 46 *d*) :

Et hoc (*lis.* hec), de ulterioribus que considerat Ecclesia, composita Parisius, incoata brevius, consummata ad preces quorumdam michi specialium amicorum, quantum adclivitas mei ingenioli colligere suppetebat, ad presens dicta suffi-

ciant. Explicit elucidans compendium compotum manualem magistri Johannis de Pulcro rivo. Deo gratias.

L'explicit du commentaire est ainsi conçu (fol. 46 *c*) : « Explicit lectura compoti manualis edita Toloze anno Domini M. CCC.XXXIJ. »

**8**. Algorisme en vers, par Alexandre de Villedieu. On lit à la fin (fol. 52 *c*) : « Explicit alguorismus editus a magistro Alexandro de Villa Dei ». Ce traité, dont il existe beaucoup de manuscrits, a été publié par Halliwell, dans ses *Rara Mathematica* (London, 1841, in-8), p. 73 et suiv. ; cf. *Hist. litt.*, XXII, 69. Il commence ainsi (fol. 48) :

Hec algorismus presens ars dicitur, in qua
Talibus Indorum fruimur bis quinque figuris :
0, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

Le commentaire débute par ces mots :

(Fol. 47) *Incipit lectura algorismi metrica.* Vera creatrix unitas rerum sub unitate multitudinis condidit universa...

**9**. Série de problèmes exposés en 64 vers hexamètres (fol. 53). J'y reconnais quelques vers déjà vus ailleurs, par ex. dans le ms. Roy. 12.C.XII. du Musée britannique (cf. *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1893, p. 45). A la suite est ajouté ce distique, qui donne la solution d'un problème fort connu :

Capra prius fertur, post caules, capra refertur ;
Inde lupus vehitur, capra lupum sequitur [1].

Le bas de la page est occupé par un *abacus*.

**10**. Algorisme en prose. Quatre pages d'une très fine écriture. Ce traité se rencontre en d'assez nombreux mss., mais, à ma connaissance, toujours sans nom d'auteur. Il a été publié plusieurs fois, en dernier lieu, par Halliwell, *Rara mathematica*, p. 1 et suiv., sous le nom de « Johannes de Sacro bosco ».

(Fol. 54) *Incipit algorismus prosaycus.*
Omnia que a primeva origine rerum processerunt ratione numerorum for-

1. Cf. ces deux vers de Guillaume de Dole (éd. de la Société des anciens textes français, vv. 3462-3) :

Por passer les chievres, les chous,
Sachiez qu'il n'estoit mie fous.

mata sunt, et quemadmodum formata sunt, sic cognosci habent in numerosa [1] rerum cognitione ars numerandi est operativa.....

Le fol. 56 r° est blanc; au verso se trouve une table de multiplication par 10. Les feuillets 57 à 65 sont occupés par deux calendriers, chaque mois occupant une page. En tête du premier (fol. 57 v°) est une note en grande partie enlevée par le couteau du relieur, dont je ne puis lire que les derniers mots. Je remplace par un nombre de points approximatif les lettres que je ne lis pas et dont il ne reste que la partie inférieure..... *luna secundum motus medi... secundum magistrum R. Bancal' fr. minor. or.* (?). Nous retrouverons plus loin (art. 12) ce « Raimundus Bancalis » sur lequel je ne possède aucun renseignement. En tête du second calendrier (fol. 63 v°), je lis : *Incipit Kalendarium magistri P. de Dacia.* C'est le frère prêcheur Pierre de Danemark, sur lequel on peut voir Quétif et Échard, I, 407 et suiv.

**11.** Ce qui suit est encore de Pierre de Danemark.

(Fol. 69 v°) *Ars cognoscendi horas diei.*

Ad sciendum certissime horas diei sine quadrante et orelegio....

*Tabula lune abreviata et correpta* (sic) *per magistrum Petrum de Dacia, correptorem hujus kalendarii.*

Ad inveniendum signum et gradum in quo est luna, videas in kalendario in quo signo est sol...

*Sequitur canon seu expositio Kalendarii.*

(Fol. 70) *Tabula magistri Petri de Dacia de loco lune inveniendo in quolibet mense anni a media nocte, secundum gradus.*

A la suite de cette table vient un exposé de l'influence des planètes adressé à un « frère Vincent », probablement Vincent, dit de Beauvais, qui était dominicain comme Pierre de Danemark.

Frater Vincencius, si quid a me queris quid sit proprius effectus uniuscujuscumque planete, respondeo ut brevius potero, secundum quod quidam philosophi invenerunt eos certis experimentis et rationibus necessariis. Dico igitur quod sol est calidus siccus, igneus, colericus, masculinus.....

**12.** (Fol. 71) *Incipit correctio kalendarii, facta a fratre* R° BANCALIS, *ordinis minorum, et hoc est canon primi kalendarii magistri* BANCALIS, *ut patet in prima tabula* [2] *et in scripto sequenti, et hic est regula de conjunctionibus mediis lune cum*

1. Il faut lire : « ...habent. Unde, in universa. »

2. Au n° 10, ci-dessus.

*sole et ad sciendum nomina aspectuum cum temporibus sextilis, videlicet trigonii e thetragoni et oppositionis medie....*

Innovationes seu conjunctiones lune cum sole, secundum eorum motus medios acceptos per tabulas Toletanas consertissime (*lis.* cum certissime) scire volueris...

**13.** Comput de Jean de Holywood (*Sacrobosco*) avec commentaire. Cet ouvrage, qui a été fort répandu, a été imprimé plusieurs fois au XVI[e] siècle, avec une préface de Melanchton [1]. Dans le ms. 1043 (fol. 12) de Sainte-Geneviève, il est daté de 1244.

(*Fol.* 72) Compotus est scientia considerans tempora ex solis et lune motibus et eorum adinvicem coequatione distincta...

Le fol. 78 v° renferme un tableau de la descendance d'Anna, mère des trois Maries. C'est un sujet qui, on le sait, a été très fréquemment traité en latin et en langue vulgaire, en vers et en prose [2].

Le recto du fol. 79 est occupé par un tableau qui, de même que le précédent, n'a aucun rapport avec les traités que renferme le manuscrit. Ce tableau est la reproduction des légendes inscrites dans la peinture de l'arbre d'amour que Matfré Ermengau a insérée dans son *Breviari d'amor* [3]. Les figures manquent, mais tous les médaillons, avec leurs légendes en provençal, sont à leurs places respectives. Le verso de ce feuillet est resté blanc.

---

1. LIBELLUS JOANNIS | DE SACRO BUSTO DE AN- | NI RATIONE, SEU UT VO- | *catur vulgo Computus Ecclesiasticus* | *Cum præfatione Philippi Melanchthonis.* | PARISIIS | *Apud Gulielmum Richardum, in pingui Gallina* | *ex adverso Collegii Cameracensis* | 1543. — In-8. Marque : une poule avec cette légende en exergue : 1541 IN PINGUI GALLINA. (Bibl. nat , invent., 2218.)

— Même édition avec une autre marque et un autre nom de libraire : *Parisiis Apud Joannem Lodoicum Tilletanum, ex adverso Collegii Remensis* 1543. (Bibl. nat., invent., 29210. — Le même traité a été réimprimé plusieurs fois à la suite de l'édition du *de Sphæra* donnée par Melanchton.

2. Voy. ma notice sur les mss. de La Clayette, *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIII, 1[re] partie, p. 44.

3. J'ai fait reproduire cette peinture dans l'édition de Béziers, en 1863, d'après un ms. de la version en prose catalane, le ms. 353 du fonds espagnol de la Bibliothèque nationale. C'était, entre les mss. que j'avais à ma portée, lorsque je préparais cette édition, le seul qui renfermât un exemplaire pas-

**14.** La géométrie d'Euclide, traduction latine d'Adelard de Bath [1].

(Fol. 80) *Primus liber Euclidis institutionis artis geometrie incipit,* XLVII *proportiones* (sic) *continens, per Adelardum Batonicisem* (lis. *Bathoniensem*) *in latinum translatus.*

Punctus est cui non est pars. Linea est longitudo sine latitudine cujus extremitates quasi duo puncta...

**15.** Jean de Holywood, Traité de la sphère, avec commentaire par un certain D. André.

Début du commentaire et passage où l'auteur se nomme :

(Fol. 87) *Incipit tractatus et lectura de spera.*

Una scientia dicitur melior altera dupliciter : aut quia de nobiliori subjecto, aut quia cerciori modo procedit.....

(*Fol.* 87 *c*) Ad secundam questionem dicendum quod .ix. sunt orbes; non tamen inveni certam auctoritatem quod debeant esse nisi .viij. nec in scientia natura (?) nec in mathematica. Sed tamen ego D. ANDREE invenio. Dicit enim puer Agapitus in libro suo quod ego vidi et tenui, quando interrogebatur (*sic*) ab imperatore : « Quot sunt celi ? », et ipsi (*lis.* ipse) dixit quod .ix., et nominat unumquemque, quia ego credo quod ipse erat imbutus sancto flamine, quia non habebat nisi .xj. annos quando dicebat talia [2]....

Début du traité :

(Fol. 87 *c*) *Incipit tractatus spere.*

Tractatum de spera quatuor capitulis distingamus, dicentes primo quid sit spera...

---

sable de cette miniature. Dans les mss. du poème que possède la Bibliothèque nationale, la miniature était défectueuse ou avait été arrachée. On en trouvera une reproduction phototypique, faite d'après un ms. du Musée britannique, dans la notice sur Matfré Ermengau, que renferme le t. XXXII de l'*Histoire littéraire* (sous presse).

1. Voir sur cet auteur Th. Wright, *Biographia britannica litteraria*, II, 94 et suiv., et mieux encore le *Dictionary of national Biography*, sous ADELARD OF BATH.

2. Le livre du « puer Agapitus » est l'opuscule en forme de dialogue intitulé ordinairement *Disputatio* (ou *altercatio*) *Adriani Augusti et Epicteti philosophi.* Le nom d'Épictète a été corrompu de diverses manières : il était devenu *Agapitus* dans l'exemplaire qu'avait sous les yeux notre commentateur. Ce dialogue ou débat, qui paraît être d'origine grecque, se rencontre en latin et en diverses langues romanes ou germaniques, sous des formes très variées. La question concernant le nombre des cieux ne se trouve dans aucune des

L'explicit du traité (*Explicit tractatus de spera editus a magistro Johanne de Sacrobosco. Deo gracias*) est au fol. 98 *b*. Le verso est blanc; les feuillets 99 et 100 recto sont occupés par les figures du traité de la sphère. Vient ensuite :

**16**. Une note, occupant trois quarts de colonne sur les climats, qui sont au nombre de sept.

(Fol. 100 *c*) *De climatibus.*

Inicium primi climatis est ex parte orientali, ab Oceano, ubi sunt hostia Gangis fluvii, et ambulat per Indiam et Asiam...

Le reste de la page est occupé par des figures astronomiques.

**17**. Calendrier dressé à Montpellier par Pierre Vidal, frère prêcheur, et dédié au pape Jean XXII. La rédaction de cet écrit doit être de peu postérieure à l'avènement de ce pape (1316), le point de départ du calendrier étant fixé à l'année 1311.

Nous ne savons rien de plus sur ce Pierre Vidal. Les pères Quétif et Échard ne l'ont connu que par la brève notice donnée de notre ms. dans le catalogue de la collection Baluze, imprimé en 1719. L'introduction au calendrier occupe tout le reste du fol. 101. Je vais en transcrire le début et aussi le passage où l'auteur nous apprend qu'il prend pour point de départ l'année 1311.

---

rédactions latines qui me sont passées sous les yeux ; mais elle se trouve, plus ou moins altérée, dans une des deux rédactions provençales et dans la version catalane de cette rédaction. Voici le texte catalan :

« L'emperador li demana : Quants son los cels ? L'infans respos : vij. Hu n'i ha de la Trinitat, on sta lo pare e lo fill e l'Esperi sant. Altre n'i ha qu'es mes baix, que li dien *empirium*, que es axi com cristall. Altre n'i a que li dien *aureum*, que es axi com or. Altre n'i ha qu'es humanal via de Jhesu Crist. Altre n'i ha que li dien *angeli sancte Ecclesie*. »

(A. Pagès, *La version catalane de l'enfant sage*, dans les *Études romanes dédiées à G. Paris*, p. 184-5.)

Comme le fait remarquer l'éditeur, la réponse ne fait connaître que six cieux, après en avoir annoncé sept. L'original provençal offre à peu près la même leçon. Le commentateur du traité de la sphère avait sous les yeux une rédaction latine qui énonçait neuf cieux, ce qui est plus conforme à la tradition. A la fin du passage cité, il faut, je crois, lire *.iij.* au lieu de *.xj.*; l'enfant sage avait, en effet, trois ans, selon certaines rédactions.

(*Fol.* 101) Sedens cum fiducia ante tronum gracie ejus cui nomen erat Jacobus prius, nunc autem, tempore gracie, invito, Johannes est nomen ejus XXII^us^, qui est vicarius Domini nostri Jhesu Christi, quem novimus plenum gracia et veritate, et a quo omnes nos accepimus graciam pro gracia, offero ego frater PETRUS VITALIS, ordinis fratrum predicatorum, et nomini ejus ascribo hoc presens novum kalendarium super Montempessulanum ordinatum, per quod duo magna luminaria, videlicet sol et luna, in suis motibus, quantum ad aliquid in presenti tempore corriguntur..... Circa kalendarii hujus noticiam, quod compilatum est ad honorem domini nostri pontificis Johannis 22, sciendum est quod ipsum ordinatum est super villam Montispessulani, cujus longitudo ab occidente est 23 graduum et latitudo 43, incipiens annum more Latinorum a Januario et diem ab ortu solis ibidem. Incipit autem ab anno Domini 1311, continens 3 ciclos 19^les^ (decemnovenales) facientes unam revolutionem 57 annorum.....

*Explicit canon kalendarii sequentis valde boni.*

Suit, ff. 101 v°-107, le calendrier, puis, fol. 108, *tabula festorum mobilium cum diebus et epdomadibus suis.*

**18.** Poème provençal sur l'astrologie (fol. 109).

**19.** Divers opuscules en prose provençale : divination par le psautier; règle de la multiplication, pronostics, etc. (fol. 118).

**20.** Poème provençal sur la géomancie (fol. 115). Pour ces trois numéros, voir plus loin.

**21.** Procédés de divination. — Les feuillets 121 à 125 sont occupés par des figures en formes de sphères qui sans doute sont destinées à nous dévoiler l'avenir, mais dont je serais tout à fait incapable de faire usage. En tête (fol. 121 r°) est une série de questions (la première est : « an gravida sit filium vel filiam paritura ») avec des renvois aux figures qui suivent. Ces renvois sont formés par des noms de planètes, de signes de zodiaque et de villes [1]. Les villes mentionnées, et qui reparaissent dans une des figures du fol. 124 v°, sont : *Burdegala, Tolosa, Parisius, Gordonium, Baiona, Agennium, Caturcum, Jerusalem.* On remarquera la prédominance des villes du Midi.

1. Le même procédé de divination paraît être employé dans un petit livret provençal, composé de huit feuillets, qui est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 14771 du fonds français. L'écriture est des environs de l'an 1300. Une note de la fin du XV^e^ siècle nous apprend que ce livret a

Au fol. 125 v° nous trouvons quinze séries de réponses, chacune de ces séries étant placée sous le nom d'un personnage de l'Ancien ou du Nouveau Testament : Ysaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, Balaam, Joel, Jonas, Zacharias, les anges de l'Apocalypse (d'Éphèse, de Smyrne, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie, de Laodicée, de Pergame) l'archange saint Michel.

Les feuillets 127 et 128 recto contiennent une suite de sphères, à raison de quatre par page, intitulées respectivement : *spera specierum*, *spera florum*, *spera piscium*, *spera volatilium*, *spera lapidum*, *spera herbarum*, *spera moncium*, *spera fluminum*, *spera arborum*, *spera fructuum*, *spera civitatum*, *spera bestiarum*. Chacune est divisée en douze secteurs. Chaque secteur a une dénomination spéciale : un nom d'épice pour la *spera specierum*, un nom de fleur pour la *spera florum*, et ainsi de suite. Les noms de la *spera civitatum*, par exemple, sont *Jerusalem*, *Parisius*, *Ninive*, *Babilonia*, *Alexandria*, *Antiochia*, *Neapolis*, *Troia*, *Londo*[*n*]*ia*, *Pampilonia*, *Colonia*; au-dessous de chaque nom sont inscrites, dans le secteur, les réponses aux questions. Au fol. 128 v° sont inscrites seize séries de réponses placées sous seize rubriques qui sont les suivantes : *Rex Turcorum*, *Rex Yspanie*, *Rex Indie*, *Rex Anglie*, *Rex Scocie*, *Rex Armenie*, *Rex Nubie*, *Rex Cypri*, *Rex Babilonie*, *Rex Libie*, *Rex Francie*, *Rex Tartarorum*, *Rex Cicilie*, *Rex Capadocie*, *Rex Alamannie*, *Rex Romanorum*.

**22.** Présages tirés de la position de la lune par rapport aux signes du zodiaque.

(*Fol.* 129) Quando luna fuerit in Ariete, signo orientali calido et sicco, igneo, colerico et masculino, bonum est iter versus Orientem incipere, et ad illam partem ire ad mercandum; et qui iter in illam partem incepit, bene et scito complebit. Bonum est operari quicquid de igne et in igne fit. Bonum

---

appartenu à Estienne Charmoy, apothicaire de Louis XI et capitaine de Mailly-le-Château (arr. d'Auxerre). Voici les premières lignes de cet opuscule :

| | | |
|---|---|---|
| .j. | Sí viura aquest efantz o no | el .j. gras d'Aries t'er dig. |
| .ij. | Si l'er bo que fassa benda d'aquela causa | el .ij. gra d'Aries t'er dig. |
| iij. | Si aquesta via sera bona | el .iij. gra d'Aries t'er dig. |
| iiij. | Si aquest antz er granatz | el .j. gr. de Taur t'er dig. |
| v | Si aquest hom aura efantz | el .ij. gra de Taur t'er dig. |
| vj | Si aquest malautes guarra | el .iij. gra de Taur t'er dig. |
| vij | Si aura aquela molher que quer | el .j. gra de Gemini t'er dig. |

est sanguinem de brachio minuere, balneum intrare et omne opus incipere et facere quod vis cito finire nec multum durare. Malum est caput linare (?) et medicare, radere vel vento[sas] (?) in collo ponere vel sanguinem de naribus minuere, uxorem ducere, domum vel castrum fundare..... *Versus* :

Nil capiti facias Aries cum luna refulget;
Lunari minuas et balnea tucius intres;
Non tangas aures nec barbam radere cures.

Quando luna fuerit in Tauro, signo firmo meridionali, frigido, sicco, malencolico, terreo, femineo, bonum est seminare, ortos facere, vineam et arbores plantare...

Il y a douze paragraphes, autant que de signes du zodiaque; chacun d'eux se termine, comme le premier, par des vers hexamètres. Toute cette doctrine est résumée finalement en ces quatre vers :

Summa tenet Vervex, Bos collum, brachia Fratres,
Cancer habet pectus, stomacum Leo, Virgoque lumbos;
Anca tenet Libram, Dracho corus, genuaque Sagita,
Tibia cor, Capra, pes Piscis, Urna capillos.

Expositio istorum versuum talis est quod luna exeunte in Arietem non est bonum facere fleubotomiam de capite, et sic de aliis signis.

Explicit.

Une traduction française de ce morceau, faite d'après une rédaction peut-être un peu différente, se trouve dans le ms. Arsenal 2872, fol. 398 (fin du XIV^e^ siècle) :

Cant la lune sera ou signe de ARIES, est bon commencer chemin parterre vers Occident (*lis.* Orient) car ARIES est signe oriental. Et est bon armer galées et acheter escus et espeez et toute autre armeüre; et est bon muer d'un lieu en un autre.....

Notre manuscrit contient aussi (fol. 113 r°) une rédaction provençale dont quelques lignes seront citées dans la deuxième partie de ce mémoire.

Le manuscrit s'arrêtait peut-être originairement au fol. 129, qui du reste coïncide avec la fin d'un cahier, car au bas du verso de ce feuillet a été écrite la table suivante, dont je numérote les articles en vue des observations que j'y joindrai.

*In hoc volumine continentur isti libri :*

1. Primum est liber Practicorum geometrie.
2. Item, duo kalendarii in uno, de conjunctione solis et lune.

3. Liber ysogagarum judiciorum astronomicorum.
4. Liber ysogagarum algorismi astronomici.
5. Tabule Tolosane cum canone earum.
6. Item, epistola Messalat.
7. Item, de narratione Saturni.
8. Liber Tebit ben Tonit.
9. Item, liber Tebit de quantitatibus stellarum.
10. Item, tractatus quadrantis cum tabulis.
11. Item, alius tractatus ejusdem.
12. Item, alius tractatus ejusdem.
13. Item, alius tractatus ejusdem quadrantis.
14. Liber quadripartitus Ptholemei.
15. Liber de partibus locorum.
16. Liber de cognitione ymbrium.
17. Item, de natura ventorum.
18. De natura celi et mundi.
19. Ciromancia Alb. cum lectura.
20. Ciromancia Aristotilis.
21. Ciromancia cujusdam.
22. Ciromancia alterius.
23. Ciromancia alicujus doctoris.
24. Liber geomancie.
25. Liber judiciorum ejus.
26. Tabule quedam ad indicia (*lis.* judicia).
27. Item, tabule alie ad eamdem (*sic*).
28. Item, narracio signorum.

Les mots « in hoc volumine » semblent bien indiquer que cette table s'applique au manuscrit même où elle se trouve. Cependant j'ai peine à croire qu'il en soit ainsi. Sans doute on pourrait supposer que les nombreux ouvrages qu'elle mentionne, et que le ms. ne contient pas en son état actuel, étaient écrits sur les feuillets qui manquent; mais comment expliquer que le rédacteur de cette table ait omis plusieurs des traités que renferme le ms., par exemple les divers traités du comput (n$^{os}$ 2, 4, 5, 7, 13), la géométrie d'Euclide (14), le traité de la sphère (15)? D'autre part, il y a des coïncidences notables. Ainsi notre ms. contient divers traités de chiromancie rangés dans l'ordre même qu'indique la table sous les n$^{os}$ 19 et suivants. Le *Liber Practicorum geometrie* se rencontre aussi dans la table comme dans notre manuscrit, seulement c'est le dernier de nos traités, tandis que dans la table il figure en premier lieu. A la rigueur on pourrait admettre que ce traité (qui, dans notre ms.,

commence avec un cahier) aurait dû être relié au commencement. Mais, tout considéré, il me semble que cette table se réfère à un manuscrit distinct du nôtre, qui peut-être lui a servi d'original en quelques parties, et dont la table aurait été transcrite ici.

**23.** Traité de chiromancie par Albert de Cologne, frère prêcheur. Il y avait un exemplaire de la *Ciromancia Alberti*, joint à d'autres opuscules, dans un manuscrit de la librairie du Louvre (Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, III, 131, n° 316). Je ne possède d'ailleurs aucune information sur cet Albert de Cologne.

(Fol. 130) *Incipit ars ciromancie, edita a fratre Alberto, de ordine predicatorum.*

Cum aliquorum ignoranciam viderim de humani corporis proprietate et dispositione, ideo, de parte que est isturmentum (*sic*) corporis meum volo principium incoare, et hoc Domino concedente, et tale insturmentum dicitur esse manus. Et sciendun quod in manu sunt tres linee principales; alie vero non ita sunt principales; quarum una vocatur principalis vitalis, quia in ea cognoscitur vita, sive fuerit bona sive mala, sive longa sive brevis; alia est naturalis, quia in ipsa natura hominis denotatur, tercia moralis, quia in ipsa more loquitur naturali. Est enim alia que mensalis nuncupatur, sed non est ita principalis.....

(Fol. 131 *c*) *Explicit cyromancie textus editus a fratre Alberto de Colonia. Incipit lectura ejusdem.*

*Cum aliquorum.* Quoniam aliqui optant scire de presentibus, preteritis et futuris naturaliter accidentibus in se vel in aliis continentibus, ideoque cum plures doctores scolaribus falsa pandere adoptarent, videns enim frater Albertus de Colonia quod nugas ponebant, edidit unum libellum sive unam parvam ciromanciam in qua preterita et futura ac presentia manifestat, et ostenduntur in manu per aliquas lineas et figuras que cum libro Philosophi *de secretis secretorum* aliqualiter concordabant...

(Fol. 131 *b*) *Additio cujusdam expositoris.*

Quando enim digiti bene possunt jungi, significat avariciam.....

**24.** Traité de chiromancie attribué à Aristote. Ce traité est différent de celui qui a été imprimé à Ulm, en 1490, sous le titre de *Cyromancia Aristotelis cum figuris* (Hain, 1778; *Catal. des incun. de la Bibl. Mazarine*, n° 582).

(Fol. 132 *c*) *Incipit ciromancia Aristotelis philosophi.*

Cum enim humane nature sane disposite insit a natura sciendi desiderium, illud scire in desiderio congruo naturaliter pocius est eligere que sibi

et aliis possint proficere. Qui quidem profectus perpenditur quando de rebus futuris vel preteritis vel presentibus cognoscendi sciencia habetur.....

**25.** Traité anonyme de chiromancie qui se trouve dans le ms. B. N. lat. 11867, fol. 241 (fin du XIII[e] siècle), sous ce titre : *Incipit doctrina manualis ejusdem.* On aimerait à savoir qui rappelle cet *ejusdem* (si ce n'est pas une mauvaise leçon, pour *cujusdam*), mais il manque un feuillet entre les feuillets 240 et 241, et du traité qui commence au fol. 240 *d* il ne reste que la rubrique *Incipit ars manualis de vita* [*et*] *morte*, suivie d'une représentation de la main avec les noms des lignes [1].

(Fol. 135 *c*) *Incipit cyromancia cujusdam.*

Linee naturales tres in planicie omnis cyros triangulum constituunt, et alia adjacens que mensalis vocatur, eo quod per longitudinem mense ceros ostenditur.....

**24.** Traité anonyme de chiromancie.

(*Fol.* 136 *b*) Cum cyromancia sit effectus sciencie alicujus futuri.....

Ce traité n'est pas achevé. Il se termine au fol. 138 *c* par cette rubrique : *Sequitur de lineis que dicuntur sorores principalium linearum.* Le reste de la page est vide.

**25.** Traité anonyme de chiromancie.

(Fol. 139) *Adsit principio Virgo Maria meo.*
*Det michi sanamen sanctus Spiritus ; amen.*

Sequantur sciencie quemadmodum et res ex quibus sunt. Res autem ex quibus sunt sciencie sunt 3 : naturales, mathematice et divine. Ideoque tria sunt genera scienciarum principalium sic dicta. Res autem naturales iterum sequantur, et, secundum diversos modos, sorte considerandi constituuntur ex ipsis diverse partes, seu particulares sciencie naturales, ex quibus una est que cyromancia communi nomine apellatur.....

Cyromancia est ars cognoscendi inclinationes virtutum et pationum naturalium et fortunam cujuslibet per signa sencibilia manus.....

Ce traité, dont la copie semble être restée inachevée, se termine par un paragraphe dont voici les premiers et les derniers mots :

(*Fol.* 142 *d*) Sequitur de angulis in speciali, et primo de supremo..... ..... Secundo modo fit quando predicte linee conjunguntur recte ex

1. Autre ms. du même ouvrage à Vienne, n° 2525, fol. 58.

opposito medietatis indicis, et faciunt angulum scurum; et hoc est signum subtilitatis ingenii et dantis (?) cum ratione fidelitatis atque inculpabilis vite. Aliquando (?) autem contigit quod non est angulus sed distant.

Les feuillets 143, 144 et 145 sont blancs. Au fol. 146 v° sont figurées deux mains, la gauche et la droite, au simple trait; les lignes sont accompagnées de lettres qui servent de renvois à des explications placées au bas de la page.

**26.** *Liber Practicorum geometrie.* Ce titre est fourni par l'explicit, fol. 153 *c*. Il y a un exemplaire de cet ouvrage à la Laurentienne, Plut. XXIX, 19 (Bandini, II, 37).

(*Fol.* 147) Artis cujuslibet consummatio duobus consistit : in theorice et practice ipsius integra perceptione. Qui autem alteram istarum mutilat, semi-artifex nuncupatur.....

C'est une série de problèmes annoncés par des rubriques dont je transcris quelques-unes : *Exagonii aream reperire. Eptagonii pavimentum perscrutari* (fol. 147 *d*). *Circuli quadraturam reperire* (fol. 148 *b*). *Dolii capacitatem invenire* (fol. 149 *a*). *Radicem minuciarum sine minuciis perscrutari* (fol. 151 *b*). *Equinoxialem solis altitudinem invenire* (fol. 151 *d*). *Turris inacessibilis altitudinem metiri* (fol. 153 *a*).

Les dernières pages du ms. sont occupées par des notes latines écrites au XV^e^ siècle. L'écriture est celle qui a été signalée plus haut, p. 227. Ce sont d'abord des remarques (fol. 153 v°) sur le jour férié des Juifs (samedi), des Sarrazins (vendredi), et des chrétiens (dimanche). Puis (fol. 154), des procédés pour reconnaître les dispositions d'un visiteur, selon qu'il s'asseoit « in parte Veneris », ou « in parte Jovis », ou « in parte Saturni ». Au fol. 153 v°, « Tabula vel figura 28 mansionum lune ». Enfin, fol. 155 r°, table des positions de 28 étoiles.

## II. — Les deux poèmes.

Le premier de ces poèmes est sûrement complet. Il commence par un prologue intéressant, dont nous parlerons tout à l'heure, et se termine par quelques vers où l'auteur rend grâces à Dieu de lui avoir permis de mener son livre à bonne fin. Le second se termine un peu brusquement, sans épilogue ni conclusion, ce qui donne à croire que la copie est restée inachevée.

Sont-ils du même auteur? Au premier abord, on est tenté de le croire, à considérer l'analogie des sujets traités. Ce sont deux manuels, l'un d'astrologie, l'autre de géomancie, sciences connexes, et il y a cette circonstance que l'auteur du traité d'astrologie exprime une préférence marquée pour les procédés de la géomancie. De plus, les deux œuvres ne sont pas complètement indépendantes l'une de l'autre, car elles ont en commun un certain nombre de vers[1]. Il y a eu évidemment emprunt : les coïncidences sont telles qu'elles ne peuvent être causées par la similitude du sujet. Mais il ne serait pas absurde *a priori* de supposer que le même auteur, ayant composé les deux poèmes, aurait répété dans le second quelques vers du premier.

Toutefois, cette hypothèse me semble difficilement admissible. J'incline à croire que les deux poèmes sont de deux auteurs distincts. On verra, en effet, plus loin que si les deux œuvres sont également médiocres au point de vue du style et de la versification, elles présentent, dans la langue, dans la manière de rimer, des différences qui, pour légères qu'elles soient, suffisent à rendre peu vraisemblable la communauté d'origine. Reste à déterminer entre ces deux auteurs quel est le plus ancien. Je crois que c'est l'auteur du second traité, celui qui a pour objet propre la géomancie. La partie où apparaissent les coïncidences indiquées plus haut semble chez lui plus complète. Les passages correspondants du traité d'astrologie ont l'apparence d'un abrégé.

L'auteur du traité de géomancie ne nous apprend rien sur lui-même. Mais il en est autrement de l'auteur du traité, sur l'astrologie, que je suis porté à considérer comme un peu plus récent. D'abord, il nous fait connaître son nom, ou à peu près. On lit, en effet, au v. 129 : *Per que maestre G. ditz*. Supposons donc qu'il s'appelait *Guillem*. Ce n'est pas une certitude, mais la conjecture assez probable, car il n'est pas habituel d'abréger par G. les noms tels que *Garin*, *Gaucelm*, *Gausbert*, *Guibert*, *Guiraut* [2], etc. Notre Guillem se considérait comme très savant dans les arts qui concernent la divination. Il rappelle

1. Voy. le premier poème, note sur le v. 183.

2. Je mentionne en passant qu'il y a un *Willelmus Marsiliensis*, qui composa, au XIIIe siècle ou au XIVe, un traité latin sur l'astrologie, commençant par ces mots : *Quoniam astrologie speculatio...* (Bibl. nat. lat. 7298, fol. 111 v°).

un peu, par la façon dont il fait étalage de sa science, un autre poète provençal, Peire de Corbiac, qui, du reste, prétendait savoir bien d'autres choses encore que l'astrologie et la géomancie [1]. « Je sais », dit notre Guillem, « me servir de l'as-« trolabe, du fil à plomb, du cadran. Je dis aux hommes, selon « 28 leçons, toutes leurs conditions. Je sais, au moyen de la « sphère, dire en quel signe un homme est né. Je connais les « expériences véridiques de la nécromancie et la transmutation « des éléments, mais de tout ce savoir je fais peu de cas « par comparaison à l'autre [2]. Je vois du reste qu'on le néglige « pour l'art de géomancie et pour l'art d'astronomie [3] » (vers 29-48).

Il poursuit en exposant tout ce qu'on peut découvrir par ces deux arts. Mais il ne paraît pas les posséder l'un et l'autre au même degré. Il avoue que l'astronomie est une science fort difficile, qui a été corrompue par les mauvais maîtres (v. 118) qui connaissent mal les mouvements des planètes, et ne savent pas trouver, avec la sphère, leurs conjonctions. C'est pourquoi lui, maître Guillem, qui a été au fond de ces sciences, est d'avis qu'on opère mille fois plus facilement avec les points usités en géomancie qu'avec l'astrolabe, le cadran, les tables des trois rois [4], les tables des ans, des mois et des jours, les degrés,

---

1. De nigromanci' apris totz los encantamens,
735 Mais de geomancia sai totz los esperimens,
Las sortz e las esperas e los desviamens
E de las quinze causas los .xv. ponchamens :
Catre causas fa hom pojans premieiramens,
E fai n'om autras .iiij. d'aquelas en bestens,
740 E las .viij. ne fan .iiij. cabjus (*éd.* cabins) en estrenhens.
Las .iiij. ne fan doas, las doas un'aissamens,
E pueis remanon .xv. totz escaridamens,
Mais las .vij. ne fan testimoniamens
E las .iij. sotiranas respondon als querens.

(*Le Trésor de Pierre de Corbiac*, 2e édition, par le Dr Sachs, Brandebourg, 1859, in-8.)

2. « L'autre », c'est l'astrologie et la géomancie.

3. Astronomie doit s'entendre au sens d'astrologie, ce qui est fréquent dans les textes du moyen âge.

4. J'avoue que je ne connais pas ces tables des trois rois.

les tables de Tolède si vantées (v. 140). Et il entre aussitôt en matière, exposant les procédés de la géomancie.

En deux endroits, notre géomancien nous fait savoir qu'il a composé son ouvrage à la requête d'un sien ami, qui n'est pas autrement désigné :

Car prec d'amic deu hom ausir.
(v. 24)
E platz me que a l'amic cortes
Per cui ay aysso comensat
Demostre de tot la vertat.
(v. 101-112)

A quelles sources maître Guillem a-t-il puisé sa science? Ici je ne chercherai pas à dissimuler mon embarras, et je ferai appel aux bienveillantes communications des lecteurs versés dans l'histoire des sciences mathématiques.

Maître Guillem dit positivement, en parlant de la doctrine qu'il va exposer, qu'elle est tirée d'un livre composé par Ptolémée pour sa fille. « Et moi, ajoute-t-il, je l'ai traduit en roman, mot à mot » (v. 13-23). J'ai donc examiné le *Centiloquium*, le *Quadripartitum* et autres traités concernant l'astrologie, sans y trouver l'original de notre poème. Et puis, il existe des livres adressés par Ptolémée à son fils, mais aucun n'est adressé à sa fille. Toutefois, j'ai fini par trouver, à la Bibliothèque nationale, un ouvrage manuscrit, dont je donnerai plus loin quelques extraits, qui porte le titre d'*Archanum magni Dei*, et qui se présente comme une révélation faite à Ptolémée, roi des Arabes. C'est un traité de géomancie traduit par Bernard de Gourdon. On verra par les extraits cités plus loin que cet écrit, sûrement apocryphe, a été mis à contribution par notre Guillem. Seulement, les deux copies que j'en connais ne font aucune mention de la fille de Ptolémée. Il faut donc supposer que Guillem a eu sous les yeux un manuscrit contenant une sorte de prologue qui ne nous est pas parvenu. Peut-être aussi a-t-il eu recours à une autre version que celle de Bernard de Gourdon, par exemple à un texte hébraïque qu'il aura pu consulter par voie indirecte, car il n'est nullement probable qu'il ait su l'hébreu. En tout cas, la recherche ne peut être considérée comme épuisée.

Mais notre auteur ne s'est pas servi seulement de Ptolémée : il cite encore d'autres autorités, en des passages qui seront transcrits plus loin, à savoir : Gramat de Babylone (fol. 110

v° *a*), Zael (fol. 110 v° *c*), maître « Huc de Satalia » (fol. 111 r° *b*), Albumazar (fol. 111 v° *a*) et maître Levi (fol. 112 r° *c*). Si je ne suis pas en état d'identifier le premier de ces personnages, je puis, du moins, dire quelque chose des quatre autres. Albumazar (Abou-Maschar Djafar ibn-Mohammed) est bien connu : il figure dans toutes les biographies, et d'anciennes traductions de ses traités astronomiques ou astrologiques sont conservés dans la plupart des grandes collections de manuscrits [1]. Matfré Ermengau le cite à plusieurs reprises dans le *Breviari*. Maître Levi est très probablement Lévi ben Abraham, originaire du Roussillon, qui vivait dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, et composa, en 1276, à Montpellier, un traité d'astronomie, dans lequel un chapitre, plus tard développé et publié à part, est consacré à l'astrologie judiciaire [2]. On ne voit point que ce traité ait été mis en latin : notre Guillem a pu en avoir connaissance par l'intermédiaire de savants juifs.

Zael était, comme Albumazar, un astronome arabe dont on possède, en traduction latine, divers ouvrages touchant l'astrologie [3].

Reste Hugues de Satalie, lequel, à la différence des précédents, devait être un bon chrétien. Sur celui-là, je suis en mesure de produire certaines informations encore bien incomplètes, il est vrai.

Feuilletant les catalogues de manuscrits dans l'espoir d'y trouver la mention d'ouvrages sur la géomancie, j'avais remarqué dans Bandini [4] cette notice concernant le ms. Plut. XXX, 29, attribué au XIII[e] siècle :

---

1. M. Delisle a publié tout récemment dans le *Bulletin du Bibliophile* (1896) une notice sur un livre d'astrologie ayant appartenu à Jean, duc de Berry, qui est, au moins en partie, la traduction, par un certain « Georgius Zothorus », qualifié de « sacerdos et philosophus », d'un traité d'Albumazar.

2. Voy. *Histoire littéraire*, XXVII, 631, 637.

3. Bibl. nat. lat. 7306, 7328, 7329, 7344. — Ajoutons que le même Zael est un des astrologues dont les opinions sont rapportées dans une compilation astrologique dont voici le titre : *Liber novem judicum in judiciis astrorum. Clarissimi auctores hujus voluminis : Mesehella, Aomar, Alkindus, Zael, Albenait, Dorotheus, Jergis, Aristoteles, Ptholomeus.* M.D.VIII. *Felicibus astris prodeat in orbem ductu Petri Liechtenstein. Cum privilegio.* Imprimé à Venise, in-4, 96 ff.

4. *Catal. Codd. latin. Bibl. Laurentianæ*, II, 84.

Magistri Hugonis Satiliensis liber geomantiæ novæ editus ab Alatrabubulci translatione cum figuris et punctis geomanticis. Inc. *Æstimaverunt Indi quod quando lineantur lineæ absque numero*, etc. Des. *et in his diebus abstinere oportet.*

Nulle part, je ne trouvai le moindre renseignement sur cet *Hugo Satiliensis* qui doit être identifié, sans doute possible, avec le « Huc de Satalia » de notre poème, mais je savais d'ailleurs que son ouvrage avait joui d'une certaine autorité, car, dans mes efforts, du reste à peu près vains, pour comprendre quelque chose à la géomancie, j'avais étudié un livre français, sûrement traduit de l'italien : *La Geomance du seigneur Christofe de Cattan, gentilhomme genevois*[1], et dans la préface j'avais lu ceci :

Or, quant a geomancye, entre tous ceux qui en ont escrit, comme Indiens, Caldeans, Hebreux, Arabes, Egyptiens, Grecs et Latins, je n'en ay trouvé qui soient d'importance, fors trois livres qui pour le jourd'huy se trouvent entre les hommes, dont l'un, composé par les Indiens, se commence *Estimaverunt Indi*. L'autre par les Hebreux qui se commence « Ha veenestre », et le tiers fais par un de la nation latine nommé Barthelemy de Perme.

Le livre fait par les Indiens, ayant pour premiers mots : *Estimaverunt Indi*, était sûrement celui dont le catalogue de Bandini me révélait l'existence à Florence.

Grâce à l'obligeance de notre savant collaborateur M. P. Rajna, je fus bientôt en possession de la photographie de quelques pages de ce manuscrit. C'est d'après cette photographie que je vais donner le début de l'ouvrage. L'écriture me paraît être de la seconde moitié du XIII[e] siècle ; elle est bien plutôt française qu'italienne. Le texte n'est pas toujours très clair pour moi, soit qu'il y ait des fautes dans le manuscrit, soit que la matière dépasse ma compréhension.

*Incipit liber geomancie nove magistri Ugonis Satiliensis, editus ab Alatrabuluci translatione.*

Estimaverunt [2] Indi quod quando lineantur linee absque numero et prohiciuntur pares, et eriguntur ex eo quod remanet figure 4[or], deinde generantur et concluduntur [3] ad inveniendam intentionem, significat illud quod erit anime et facit ea necessitas [4] orbis ad illud quod rectum est, et interpretatur

1. Il en existe plusieurs éditions : Paris, 1558, 1567, 1577.
2. Au lieu d'un *E*, l'enlumineur a fait un *Q* majuscule.
3. Corr. *conducuntur ?*
4. La lecture est douteuse et le sens obscur. Le ms. porte *neccas* ou *nectas*, avec un *a* suscrit au-dessus de la quatrième lettre. Ce n'est pas tout à fait l'abréviation de *necessitas*.

de eo quod in anima est. Nota quod figure disponuntur secundum dispositionem orbis signorum ad illud quod est rectum, quia circulus erit secundum intentionem querentis et cognitionem cordis ejus ad illud quod est rectum, et interpretatur de eo quod est in anima, et sunt currentes cursu visionis, quia, sicut homo aliter in nocte aliquando sompniat quam in die disponat vel cogitet, ita aliter signant figure quam interrogans aliquando boni in animo vel mali ferat. Et earum quidem percussio fit in arena munda, seu terra et pulvere et farina et cum incausto et lapidibus et digitis, ita quod utraque manu clausa erigat digitos quotquot et cum omni cum quo possibile est, ut erigantur figure. Sed nota quod arena et incaustum et lapides frigide nature sunt et Saturnus frigide complexionis est, et ideo melius concordat cum eis, et ideo plus prevalet questio in nocte quam in die, quia nox est frigida. Cum arena et incausto et lapidibus, quia est in illis bonitas, propter proportionem Saturni et propter frigiditatem et siccitatem in eis ; et propter illud fiunt in nocte veraciores quam in die. Et scias quod quando est occupatio anime in eo de quo queritur plus et ejus autumatio, id est moderatio, est vehementior, tunc questio est magis exposita et manifestior, et e converso. Et scias quod non formantur figure secundum quod intendit querens, nec secundum questionem ejus, et non formantur in eis nisi cum eo cujus portendit potentia esse, sive querat de eo querens aut non querat sic formantur sicut formantur in visione, et propter illud errat in illis qui credit quod intentio egrediatur in eis secundum omnem habitudinem in eis voluntarie, cum res non est ita et non formatur intentio in eis nisi quando est in eis quod est possibile esse, et cujus casus est necessarius...

Voici encore un passage sur les maisons du soleil ; il suffira de citer le commencement de l'exposé fait par notre auteur : ce sont choses connues d'ailleurs.

(*Fol.* 1 *d*) Et necesse est tibi cognoscere illud quod significat domus, ut inquiras omnem questionem in domo sua, et permisce significacionem domus cum significacione figure, et illud est, quia domus prima significat esse querentis, et quando formatur in ea figura fortis, significat bonitatem sui esse, et e converso. Domus 2ª est domus census et serviencium ; cum ergo formatur in ea figura bona, significat bonitatem census et serviencium, et quando formatur in ea figura infortunata, significat contrarium illius, et similiter in reliquis domibus. Domus 3ª est domus fratrum et propinquorum et cognatorum et motus parvi. Quarta domus est patrum et rerum innobilium et terrarum et hereditatum et omnis thesaurizati, et est significatrix super successiones, id est fines rerum. Quinta domus est filiorum et lucrorum et redituum et inimicorum (?) et epistole venientis et ciborum et potuum.....

Je ne possède d'ailleurs aucun renseignement sur cet *Hugo Satiliensis* ; j'ignore même quel était le lieu d'où il tirait son surnom. Il résulte de la rubrique initiale qu'il avait rédigé son

traité d'après l'œuvre d'un certain « Alatrabulucus », qui devait être quelque astrologue arabe. Je crains que ce nom bizarre soit corrompu.

On a composé, au moyen âge, bien d'autres traités de géomancie. Voici quelques notes bibliographiques qui pourront être utiles à ceux qui s'imposeront la tâche de débrouiller cette partie encore bien obscure de la littérature du moyen âge [1]. On a vu plus haut que Christophe de Cattan mentionnait entre ses sources un livre latin fait par « Barthelemy de Perme ». On possède de la Géomancie de Barthélemi de Parme, composée en 1288, plusieurs manuscrits, conservés à Munich et à Vienne. Voir le mémoire de M. Narducci sur Barthélemi de Parme, dans le *Bulletino di bibliografia e dī storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. XVII (1884), pp. 19 et suiv. On n'en signale aucun manuscrit à Paris.

Mentionnons aussi la géomancie de Gérard de Crémone, datée de 1294, dont il existe des traductions en français et en italien, et sur laquelle on trouvera des indications bibliographiques dans un mémoire du prince Boncompagni [2].

J'arrive maintenant au traité de géomancie attribué à Ptolémée, roi des Arabes, dont j'ai dit plus haut quelques mots. Ce traité se présente sous la forme d'une traduction faite par Bernard de Gourdon, le célèbre médecin de Montpellier, en 1295. D'après quel texte (grec, arabe, hébreu ?) est faite cette traduction, on ne nous l'apprend pas. Tout ce que je puis dire, c'est que cet ouvrage n'est pas mentionné dans l'article que Littré a consacré à Bernard de Gourdon, *Histoire littéraire*, XXV, 321. Nous en possédons cependant deux manuscrits à Paris : Bibl. nat. lat. 7349, fol. 138, et 15353, fol. 87. Voici le début et la fin, d'après la seconde de ces deux copies, qui est de la première moitié du XIV^e^ siècle [3] :

---

1. Il n'est pas question de géomancie, pas plus au reste que l'astrologie du moyen âge, dans le livre d'A. Maury, intitulé *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*. Le titre de ce livre est bien trompeur.

2. *Della vita e della opere di Gherardo di Cremona, traduttore del sec. XII, e di Gherardo Sabbionetta, astronomo del sec. XIII*, Roma, 1851, pp. 100 et suiv. (extrait des *Atti dell' Accademia de' nuovi Lincei*, IV.)

3. La copie que renferme le ms. 7349 est incomplète. — Notons en passant que ce ms. renferme (fol. 130 v^o^ et suiv.) un traité latin de géomancie, « secundum Hermem philosophum ».

(Fol. 87). *Incipit archanum magni Dei revelatum Tholomeo regi Arabum de reductione geomancie ad orbem.*

Per hoc presens opus possunt cognosci exquisite presencia, preterita et futura in omni eo quod vult homo, in tantum quantum se potest extendere virtus orbis. Modus autem operandi in hac sacra scientia est hujusmodi : Fabricentur in primis decem domus, et in qualibet domo sint .iiij$^{or}$. linee punctorum, et puncta sint projecta a casu et a fortuna, sicut fit in geomancia, et prima domus attribuatur geomancie, secunda Soli, tercia Veneri, quarta Mercurio, quinta Lune, .vj$^{a}$. Saturno, .vij$^{a}$. Jovi, .viij$^{a}$. Marti, .ix$^{a}$. Capiti Draconis, .x. Caude Draconis. Ex prima figura eliciatur figura geomantica, ut per figuram habeamus signum, et per signum domum ; et si figura inventa fuerit Arietis, ponatur Aries in prima domo et alia signa per ordinem in domibus subsequentibus. Et si figura fuerit Piscium, ponantur Pisces in prima domo, et alia signa per ordinem in domibus subsequentibus ; et ita intelligamus de quolibet signo. Modus autem secunde domus linearum punctorum erit alter, quoniam puncta debemus in secunda figura, seu domo secunda, computare de .xij. in .xij., et quod remanebit, seu .xij. tantum seu infra, secundum numerum remanencium, pones primum planetam quod est Sol in hac ordinacione in domo principali, secundum correspondentem sibi numerum ; verbi gracia, si remaneant tantum .xij., pones Solem in .xij$^{a}$. domo, et si unitas, in prima domo, et si .vj., pones Solem in .vj$^{a}$ domo, et ita de aliis numeris sibi correspondentibus ; et sicut dico de prima domo linearum punctorum, ita intelligitur de domibus et planetis subsequentibus per ordinem usque ad finem, sicut patebit oculata fide in subsequentibus per figuram patentem. Cum igitur volueris facere questionem, oportet quod sit de re licita et honesta et diu cogitata et per intencionem, et non ad illudendum.....

## Fin (fol. 92 et dernier) :

Preterea intelligendum est quod pro uno negocio non debet fieri questio nisi semel, dum tamen fuerit bene projecta et intellecta et non dubitet quicquam de ea.

Si autem aliter bis questionem fecerit, illudetur, cujus ratio est quia, cum omnia ista fiant secundum motum et naturam astrorum, cum vultus inferior sit subjectus vultui superiorum (*lis.* superiori ?) et in secunda vice non inveniantur astra in eodem situ nec in eadem dispositione, cum continue moveantur, ideo nec est possibile quod responsio eadem habeatur, Pro uno igitur negocio prima questio verum determinat et alie sunt fallaces. Explicit.

Honor virtus et gloria, potestas et imperium sit Domino et Deo nostro Jhesu per infinita secula seculorum. Amen.

*Translacio*[1] *Magistri Bernardi de Gordonio phisici, regnante Bonifacio papa*

1. Cet explicit est écrit en rouge.

*et...*[1], *electo in imperatorem, et Philippo rege Francie, filio quondam Philippi regis Francie, et Jacobo rege Majoricarum, et Berengario episcopo Magalonensi, et Audoardo rege Anglorum, et anno .xiij° lecture nostre in phisica in Montepessulano, et anno Domini M° CC° nonagesimo quinto, die jovis ante Natale.*

Il s'en faut de beaucoup que nous possédions encore tous les traités sur la géomancie qui ont été composés au moyen âge. Charles V, qui avait pour l'astrologie et sciences connexes une passion malheureuse, avait rassemblé dans sa riche librairie jusqu'à trente livres de géomancie [2]. Il devait y avoir des doubles dans le nombre, et la plupart sont trop sommairement désignés dans les anciens inventaires pour que nous puissions les identifier, surtout lorsque le nom de l'auteur n'est pas donné. Disons toutefois que Charles V possédait les traités de Barthélemi de Parme (n° 738), et de Gérard de Crémone, si toutefois *Cremone* doit être restitué à la place de l'inintelligible *Nemaines* (n° 744 *bis*). Citons encore le « traité de geomancie compilé par maistre Jehan des Murs, en françois » (n° 740), deux exemplaires de la « geomancie de Morbec » (741, 742), « la geomancie maistre Pierre d'Espaigne, nouvellement compillée » (743), « la geomancie maistre Robert de Marmillon, anglois » (744). Aucun des livres de ce genre que possédait le roi ne paraît s'être conservé jusqu'à nous. J'ignore même s'il nous reste aucun exemplaire des traités de Jean des Murs, de Morbec, de Pierre d'Espagne et de cet Anglais appelé Robert de Marmillon.

A côté des traités latins, à prétentions scientifiques, qui ont été mentionnés plus haut, il a dû exister des livrets pratiques, en langue vulgaire, destinés à l'usage des sorciers de bas étage qui disaient la bonne aventure. L'un de ces livrets, qui recouvrait un ancien registre paroissial de Besançon, nous a été conservé. Il est en français et paraît avoir été écrit au commencement du XV^e^ siècle. M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, l'a publié, en 1882, dans la *Revue des Sociétés savantes* (septième série, VI, 204), sous le titre de « Grimoire d'un sorcier français de la première moitié du XV^e^ siècle ». Les groupes de points

1. Le nom, laissé en blanc, a été rempli à l'encre noire : *Adulpho*. C'est Adolphe de Nassau, mort en 1298.

2. N^os^ 737 à 769 de l'inventaire dressé par M. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, III, 149, 150.

placés en marge du manuscrit me paraissent bien être des figures géomantiques. C'est peut-être dans la même catégorie qu'il faut ranger un traité en prose provençale, que renferme le ms. Bibl. nat. lat. 7349, ff. 106-114, qui paraît avoir été écrit dans les premières années du XV^e^ siècle. En voici les premières lignes :

Aisy es la manyera de far la sentensia de la sort. Premyerament, regarda la figura premyera que trobaras iilxiij. ves aquellas que te playra. Aysi es la significansa de las .vij. planetas : Saturnus sobre las malauties es alongament de malauties e pauretat e prezon e caytivier, e servis sobre los viels e totas cauzas en esperansa, en eysin com si demande per .j. malaute, e sie jove, sapias que mays dampnaja al vielh que no fa al jove.....

Au XVI^e^ siècle, les ouvrages de géomancie se multiplient. L'Italie paraît être le pays où cette pseudo-science conserve le plus d'initiés et de fidèles.

La géomancie, étant un dérivé de l'astrologie, n'en doit pas être séparée dans une étude historique. Comme l'astrologie, et plus encore, elle doit aux Arabes sa réduction en art. Sans doute, le nom même de géomancie est grec, mais les notions que les écrivains de l'antiquité nous ont laissées sur cette méthode de divination sont extrêmement vagues et ne nous donnent aucun détail sur les procédés employés[1]. Nos traités latins du XIII^e^ siècle dérivent plus ou moins directement des traités arabes. Ce que ces derniers ont emprunté aux Grecs reste à déterminer.

Revenons à nos poèmes.

Le premier poème, malgré la préférence accordée par l'auteur à la géomancie, en tant que méthode divinatoire, est proprement un traité astrologique. Maître Guillem montre comment on établit les douze maisons du ciel. Son exposé n'est pas toujours très clair, pour moi du moins. Puis il indique la signification de chaque maison. Toute cette partie est publiée ci-après. Ce qui vient ensuite serait inintelligible sans le secours de nombreux tableaux qui ne sont pas faciles à reproduire en typographie. Aussi ai-je fait photographier le verso du feuillet 109 où sont ces tableaux[2]. Même avec ce secours, je n'ose dire que je serais en état de tirer un horoscope ou de prédire l'avenir.

1. Voir le témoignage de Varron, conservé par Isid. de Séville, *Origines*, VIII, IX, 13.

2. La reproduction est légèrement agrandie, ce qui facilitera la lecture.

Après avoir donné les tableaux qui serviront à la divination, Guillem traite de l'influence des astres et poursuit en proposant une longue série de questions et en indiquant la manière de les résoudre. Le traité n'est pas très long : il n'a guère plus de 1550 vers, et par conséquent n'excède pas la mesure des textes que nous pouvons admettre dans la *Romania* : toutefois, reconnaissant humblement mon impuissance à l'expliquer en toutes ses parties, je ne crois pas devoir le publier en entier. Les morceaux transcrits ci-après suffisent amplement à en faire apprécier le caractère. Le texte en lui-même présente peu de difficultés; c'est la matière même qui est obscure pour quiconque n'est pas versé dans la connaissance des sciences astronomiques au moyen âge. Mais un érudit bien au courant de ces matières réussirait sans peine à présenter un exposé intelligible de la doctrine enseignée par maître Guillem. Au besoin, je lui offrirais mon concours pour l'interprétation littérale du texte.

Le second poème est un traité de géomancie pure. Il serait trop long, en tout cas, pour prendre place dans la *Romania*, puisqu'il se compose d'un peu plus de 3700 vers. Et puis le sujet n'a pour moi aucun intérêt. Je crois suffisant d'en imprimer les 350 premiers vers et les 50 derniers. Je n'en saurais indiquer la source qui n'est, autant que j'ai pu le vérifier, aucun des écrits latins sur la géomancie qui sont parvenus à ma connaissance. L'auteur, du reste, ne donne à cet égard aucun renseignement. Rien n'empêche de supposer qu'il a traité sa matière d'une façon originale, sans s'astreindre à suivre servilement aucun de ses devanciers. J'ai établi, pour les vers publiés plus loin, quelques rapprochements avec le livre de Christophe de Cattan cité plus haut.

Envisagés au point de vue du style, ces deux poèmes n'ont aucun mérite. Les répétitions, les mots de pur remplissage abondent. La versification est médiocre. Beaucoup de rimes ne sont rien de plus que de simples assonances; ainsi, dans le premier poème : *astralabi-savi*, 29-30; *espera-bela*, 35-60. Dans le second, les mauvaises rimes paraissent sensiblement plus nombreuses : *fah* (sing. rég.) *-traitz* (pl. rég.) 41-2; *primeiras-tieira* 5-6; *tres-meseis*, 63-4; *vejayre-frayres*, 103-4; *edificamens-semblament*, 115-6; *sers* (lat. servus) *-fiels*, 133-4; *fort-morst* (pour *mortz*), 149-50; *jumentas-avinenta*, 245-6; *tart-vertat*,

279-80; *senhors lor*, 347-8. L'auteur du second poème accepte parfois des rimes françaises : il emploie *fist* (prét. de *faire*) pour rimer avec *Crist*, v. 2; il substitue la finale française *-er* à la finale provençale *-ar* dans *trober*, v. 206, en rime avec *quer* (lat. quærit), dans *significr*, v. 222, en rime avec *desturbier*. On peut relever encore, dans le second poème, une forme bien insolite : l'infinitif *perder* en rime avec *aver*, vv. 100 et 288. Dans les deux cas, le ms. porte *perdre*, mais la rime exige *perder*, accentué sur la finale.

Il semble que les règles de la déclinaison soient mieux observées dans le premier poème que dans le second; mais ce dernier n'étant pas rimé exactement, la vérification est à peu près impossible.

Le vocabulaire de nos deux poèmes est assez pauvre. Dans le second, toutefois, on rencontrera quelques mots rares ou même inconnus jusqu'à présent. Je citerai :

*Breviana, via* —, 107, voie brève; cf. plus bas un autre mot formé de même, *sapia*.

*Fafia*, 316 Mistral relève *fafia*, *fafié*, en Languedoc, au sens de « jabot d'oiseau », ce qui ne saurait s'appliquer aux *fafias dels uelhs*; je pense qu'il s'agit des orbites des yeux.

*Jugiator*, 236, juge.

*Jugiazon*, 213, jugement.

*Maltat*, 130, ce qui est mauvais, l'opposé de *bontat*.

*Mular, bestia* —, 196, mulet.

*Pigosela*, adj. fém., 314, tachetée, grêlée? Il s'agit de la figure. Cf. Mistral, PIGOU.

*Sapia*, 12, sujet pluriel, en rime avec *ancia*.

*Seguror*, 272, sécurité.

*Trempesa*, 208, ce mot a visiblement le même sens que *trempadura*, v. 201, *atrempe*, 178. Cf. *atrempada*, 102, *trempada*, 168, au même sens.

Les particularités graphiques du manuscrit offrent peu de faits qui n'aient déjà été rencontrés ailleurs. La diphtongue *ai* passe facilement à *ei* ou *iei*, ainsi : *ei*, habeo, I[1], 115, *yei*, I,

1. Par le chiffre romain I, je désigne le premier des deux poèmes; II désigne naturellement le second.

48; *direi*, I, 144; *siei*, sapio, I, 29, 32, 39. J'ai traité de cette mutation dans l'introduction à la chanson de la croisade albigeoise, pp. cxij et cxiij, et ici même, XVIII, 423. Elle s'observe sur un territoire étendu, comprenant, l'Aude, le nord de la Haute-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Loire, la Lozère. Du reste, le copiste ne cherche pas à être conséquent : il emploie fréquemment les formes habituelles: *ai*, *ay*, *say*, I, 21, 22, 89, 101, 102, 105, 111, etc.

Les finales en *tz* sont bien souvent précédées d'une *s* adventice : *senhalastz*, I, 38; *asastz*, I, 39; *nastz*, I, 63; *senastz*, I, 64, *eredastz*, I, 207, *prastz*, II, 113; *semenastz*, II, 114; *orstz*, II, 113. J'ai donné de nombreux exemples de ce phénomène ici-même, XIV, 546. On l'observe fréquemment dans les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault, mais sans doute aussi ailleurs.

Je signalerai encore l'infinitif *dizer*, I, 123, que nous avons déjà rencontré ailleurs (*Romania*, XXV, 102); mais il y a *dire* en rime (I, 107).

Le mot, qui s'écrit ordinairement *eissamen* (*ysshamen* dans les *Leys d'amors*), se montre ici sous des formes variées et peu communes : *ichemen*, I, 31, 35, 61, II, 26, 135, 161, 284; *ichemens*, I, 39, 79; *eycimen*, II, 142; *eichement*, II, 262; *isiment*, *ysiment*, II, 60, 69. La substitution de *ch* à *ss* n'a rien d'insolite : les exemples en abondent dans la chanson de la croisade albigeoise; mais ce qui est plus particulier, c'est l'affaiblissement de l'*a* en *e* ou *i*.

Les caractères linguistiques sont trop peu nombreux et surtout trop peu fixes pour nous permettre de déterminer avec une approximation suffisante le pays d'origine de nos deux poèmes; tout ce que l'on peut dire, c'est que le manuscrit au moins doit avoir été écrit dans la province de Languedoc, et c'est ce qui résulte aussi, avec une certaine vraisemblance, de la description que j'en ai donnée. Quant à la date, je suis porté à croire que les deux poèmes ont été composés vers le commencement du XIV^e^ siècle. Je ne vois pas de raison de les croire plus anciens, et le manuscrit — on l'a vu plus haut — ne saurait être postérieur à 1332 ou 1333.

# EXTRAITS

## PREMIER POÈME, PAR MAITRE G.

(Fol. 108)

El nom nostre senhor Jhesus
Volh far saber lo mai el plus
Enqueras de ma savieza.
Nulhs no m'o tenha a foleza,
Car sens e tesaurs rescondut,
So ditz Salamo, es perdut;
Per que ieu no vuelh que perdut [sia
Mos saber, enans me plairia
Que fos be saubutz pels sabens
Es entendutz pels entendens
Mos romans, que petit comte,
Mas molt es grans qui l'enten be,
Car Ptholomeu lo fetz el det
A sa filha que molt amet,
Trah de la flor d'astronomia,
Pausan lo plus cert que el sabia,
Per que el preterit saubet
El prezen el futur dichet,
Ab ganre de plazens demandas
E de questios fortz e grandas;
E per so ai lo traslatat
E l'ai en [pla] romans tornat,
Tot mot e mot, senes falhir,
Car prec d'amic deu hom ausir,
Ab l'ajuda Nostre Senhor,
Senes [cui ?] re non ha valor.
*Ponit suum tractatum.*
Eras aujatz, seus plas, cals es
Mos sabers, e nos enoh ges.
Yeu siei be com va l'astralabi,
E del perpendicle soi savi,
E del cadran tot ichemen
Siei[yeu]tot so que hom n'enten;
E dic per .xxviij. leisos
Als homes totas lor faisos;
Ichemen conosc per l'espera
Una gran paurala [e] bela,
Quel signe dic en c'om es nat[z]
El senh de c'om es senhalastz.
Pro e asastz siei ichemens
Dels vertadiers esperimens
De naturals, de nigromansa,
E dels elemens la mudansa.
Mas tot sest saber no pretz re
Escontra l'autre, per ma fe,
Car per l'art de geomancia
E per l'autra d'astronomia
Vei aquest saber oblidat

---

6 Eccl., xx, 32 : « Sapientia absconsa et thesaurus invisus, quæ, utilitas in utrisque ? » Cf. le début du *Documentum honoris* de Sordel :

Aissi col tesaurs es perdutz
Aitan con istai esperdutz,

et les passages analogues cités par M. de Lollis à propos de ces vers, dans son édition des poésies de Sordel. — 7 Ici comme au v. 16 et ailleurs, il faut élider l'*e* de *que*; de même l'*e* de *me* au v. 51. — 17 On est tenté de substituer *lo* à *el*. — *Saubet* est une forme de prétérit bien étrange. — 28 *nos* pour *nous*. — 30 *Perpendicle* signifie « fil à plomb »; voir Du Cange, PERPENDICULUM, et Godefroy, PERPENDICLE, PERPENDICULE. — 36 *paurala* pour *paraula*.

C'aissi vos yei dih ni contat;
Mas s'en aquesta pauzil cor,
La noh el dia e m'i demor,
E estudi me e sab mi bo,
Car molta bela questio
Ne pot jutgar qui savis es,
E sim fau yeu, si m'ajut fes.

Per la gran art d'astronomia
Ab l'autra de geomancia
Dic yeu [so] que es ver, e volh
Nulh no m'o tenha a orgolh.
A home dic be per que ve
A mi e so que e la ma te,
E dic lhi be tot ichemen
Si deura vieure longamen,
E d'efan petit cant er nastz
Se ja sera fols ni senastz;
Per las artz conosc sa semblansa
El mestièr que aura ses erransa.
D'un' autra cauza dic vertat:
Si lh'er bon estar en sieutat.
A home dic cans fraires ha
E de lairo vas cal part va.
E una autra cauza dic granda: [(*b*)
Se ja cobrara sa comanda
O so que de lhui s'er lonhat
Ol deude o la heretat.
Enqueras dic a home que va
De foras se jan tornara,
Ni se lh'er bona companhia;
De viltat o de carestia,
E de malautes ichemens;
De moltas batalhas de gens,
De perd[r]e, de foc o de laire
Si es be ver dire e retraire.
Ha home dic be, ses mentir,
Vertat a qual mort deu morir,
Segon quelh libres razona,
Se pot esser mala o bona.
A clerge o a layc fau saber
Se pot d'autre home aver.
E say de comprar e de vendre
Lo ver dire, quim vol entendre.
D'ome pres dic se ichera
De la preizo o si e morra.
De femna dic gran meravilha,
Se es prenhs de filh o de filha.
Ver lhi dic si deu aorar,
O deu morir o deu lhieurar.
Una autra cauzalh dic que es [grans:
Se a sa vida aura efans.
Aital savieza m'es dada
Be conosc se es fachillada.
Un autre saber ay plus ric:
Qu'ieu say se femna ha amic
O n'a agut o s'en aura,
O se castedat mantenra.
Tot aysso say per aquestas artz,
E plus, per que es mos cors gal- [hartz,
C'aissi no dic ni no volh dire,
Car greu siria per escrire;
Per so m'en laihs, si m'ajut fes,
E platz me que a l'amic cortes
Per cui ay aysso comensat
Demostre de tot la vertat.

Astronomia es de gran afar,
C'a penas puesc home trobar,
Aitant cant ey vistz ni auzit,
Qu'en sapcha se no molt petit,
Que tota l'art es corrumpuda
E pels avols maestres perduda,
Car no sabo l'arengamen
De las cauzas ni l'intramen,
Ni no podols planetz trobar
Com cazen jos ni lor levar,

---

49 Corr. *Mas en*? — 82 Corr. *Siei be*? — 85 Corr. *que lo libres*, ou suppl. [*o*] après *libres*? — 88 *home*, corr. *honor*? — 92 *e*, corr. *en*, ou ne faut-il pas lire *e*[*l*]? — 105 Corr. *Tot so*, ou *estas*.

Que vol dizer exaltacios,
El cazers el descencios;
Ni sabo trobar per l'espera
Ni per l'astralabi enquera
Dels planetz lor ajustazo
Que hom apela conjunctio,
Per que maestre G. ditz,
Que ha sercat de tot la raïtz,
Qui vol obrar d'astronomia
Que hom ponche com geomancia
Plus leugieiramen mil tans
C'ap astralabi ni cadrans
Ni ab las taulas dels tres reis
Ni ab los ans ni ab los mes
Ni ab los jorns ni ab los gras, (*c*)
Car el de tot era fort las,
Ni ab las taulas toletanas
De que hom ditz motas ufanas;
Que el o a tot essajat,
C'anc no trobet tan de vertat
Com en est libre solamen.
Eras vos direi apertamen,
Quei volh non far longa demora.
Assi non cove gardar hora
Ni l'ascendens qu'es lo pojans,
Mas que hom puncte, com dih [enans,
[4] lhinas, e deus ne traire
Una figura, so m'es vejayre,
Com fan tuh lhi geomancia,
E pueih garde ha una ma
La figura que tracha n'aura
E veja cals signes sera :
Se es aquisicio meta y Aries,
E pueihs los autres en apres
Pel zodiac tot en viro,

C'aissi deu far segon razo
Dels .xij. signes per natura,
C'aissi o mostra la figura.

| | |
|---|---|
| Sol .xij. | |
| Venus .xj. | |
| Mercurius .viij. | |
| Luna .viij. | |
| Saturnus .v. | |
| Jupiter .iiij. | |
| Mars .iiij. | |
| Capud .vij. | |
| Cauda .vij. | |

Cant tot aiso auret gardat,
Le sol cove que aias trobat
En cal signe e pueih Venus,
Mercurius, Luna, Saturnus,
Jupiter, Mars, Cap de drago,

---

124 Ms. *es d.* — 133 Vers trop court. On pourrait placer au commencement du vers *hom* qui peut être retranché au vers précédent sans inconvénient pour la mesure; *mil tans*, ms. *mils stans*. — 144 *Eras*, corr. *Er.* — 145 Corr. *Que noi volh f.* — 148 Cf. v. 132. — 149 Le chiffre qui commençait le vers est effacé : cf. v. 171. — 150 *Una*, corr. *Tal*? — 153 Suppr. *n'*, pour la mesure? — 157 *Pel*, corr. *Del.*

E la Coa, trastuh i sso.
Cant volres lo planet trobar
En cal signe es son estar,
En aventura, cum primayria,
Puncharas avan tota via
4 lhinas per cadaü;
Pueih comtaras los punhs .j.,
De .xij. en .xij. los partires
E lo sobreplus retenres;
Se rema .xij. el .xij.
E segon cascus nos cove,
Que en aquel luoc on finira
Lo comte, aqui intrara
Cascuna planeta per ver,
Si com aissi podetz vezer :

(Fol. 109 r° *d*)

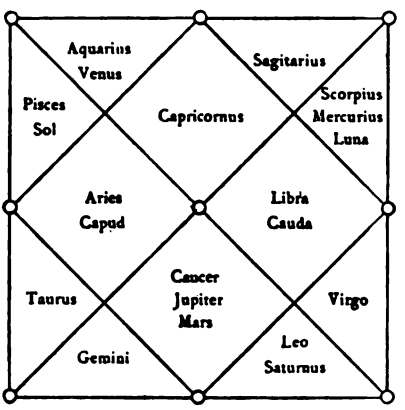


Apres aisso deves saber
De cascuna maiso lo ver,
Cals es e de canha natura,
Segon que es fort bona o dura.
La primieira es comensamen
De vida e de naysemen,
E es d'aquel que fa la demanda,
Cal que sia, pauca o granda;
So es de cogitacios
O d'autras operatios.
La 2 es de son aver,
Se ja n'aura mati o ser,
O enqueras es d'autre afar,
De perdre o de gazanhar
O d'autras adquisitios
O de negociacios.
La 3 es d'autres afaires,
Que es de parens e de fraires
E de la via breviana
Qui la vol faire per setmana,
S'es d'aycels que amo la fe,
E d'alcu mandamen que ve,
E es de mayos mudamen
E de patz am propi paren.
La .iiij. es de sa heretat
Del paire que l'a engenrat,
E fay nos de eretastz respostas
E de totas cauzas rescostas.
La 5 es d'autres mandamens
E de filhs e de vestimens
E de mesatge e d'escriptura;
Maio es bona e segura.
La 6 es mala e breus,
De malautias fortz e breus,
E de sirvens e de menut
Bestial mostra sa vertut
Petit que hom so de laboransa
(S. com sia de laboramen).
La 7 est d'autra semblansa,
Que es d'enemic, de molher
E de companhia enquer
E de batalha ichemen,
E es de tot contrastamen
On cia oposicios,

169 Vers trop long; suppr. *cum*? — 172 Suppl. [*per*] après *punhs*? — 175 Le second *.xij.* doit se lire *dotze*, adjectif, accentué sur la finale. — 183 D'ici au v. 232 on rencontrera beaucoup de vers qui se retrouvent dans le second poème (vv. 88 et suiv.). — 187 Suppr. *la*. — 201 *S'es*, il y a plutôt *ges*. — 213 *breus*, corr. *greus*. — 217 *que hom so*, corr. *com es*? La ligne qui suit ce vers est une sorte de glose.

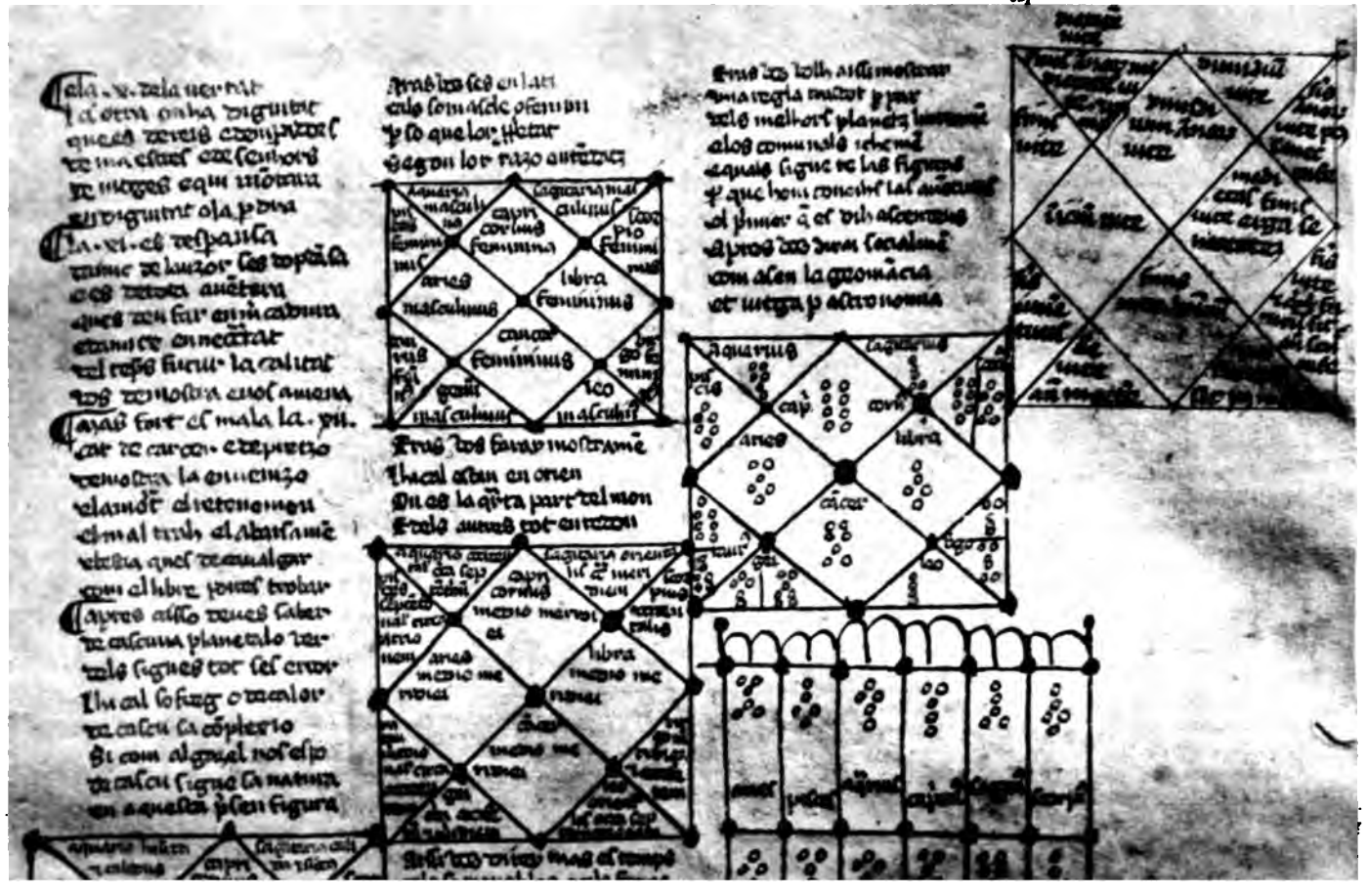
aquarius
capricornus
aries
libra
cancer
leo

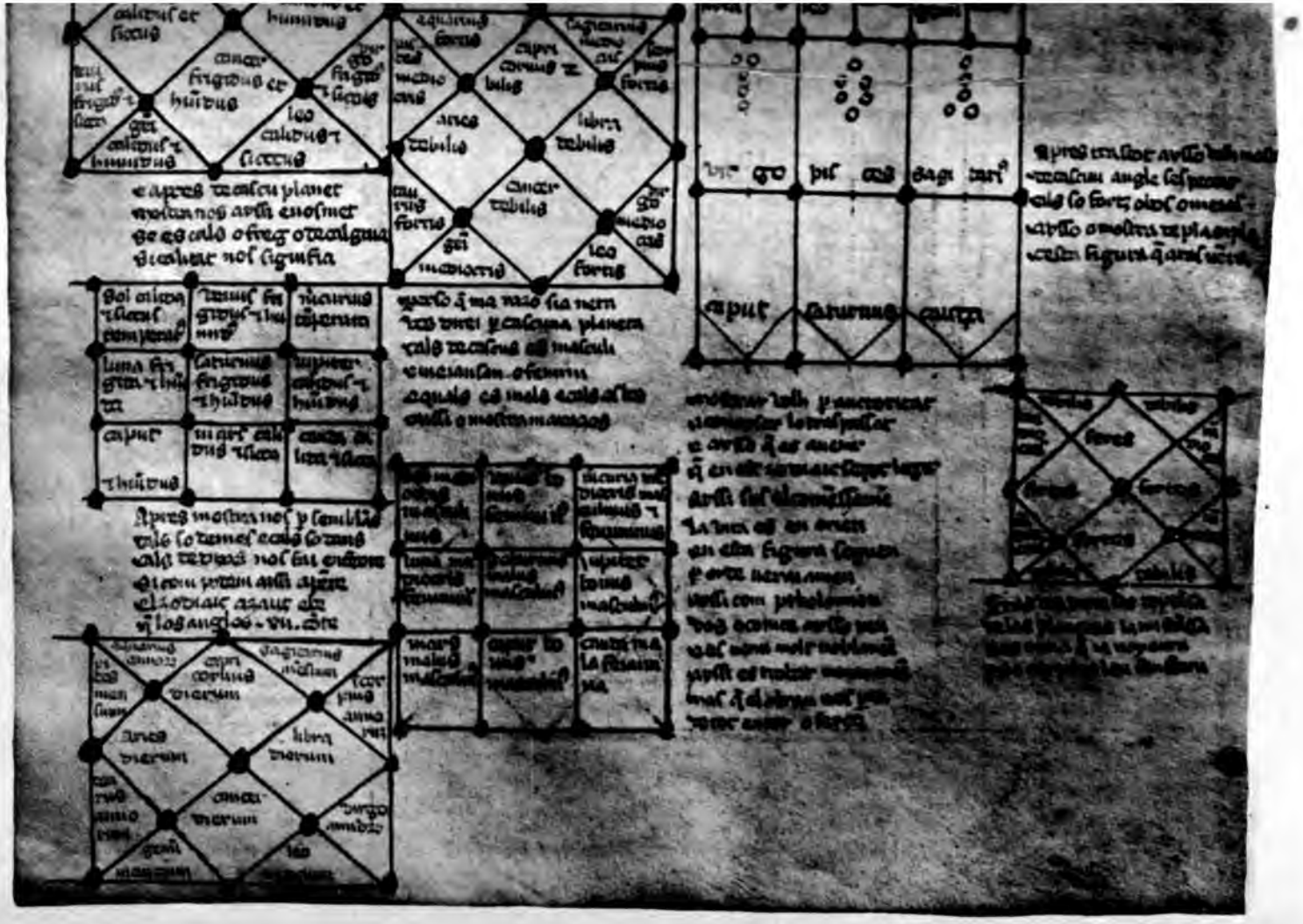

Coma plah o aitals razos.
La .8. es mala e fort
Que es de paor e de mort,
De damnage o de recobrar
E de heretat de mort gazanhar.
Ptholomieu ditz que la 9
Es tals quals peregris amena
E moltas vias que son longas
E sapiensas e mensongas
E homes clercz relegios,
Pistolas e naratios.
E la .x. de la vertat (v°)
La otra on ha dignitat,
Que es de reis e d'emperadors,
De maestres e de senhors,
De jutges, e qui montara
En dignitat o la perdra.
La .xj. es d'esperansa,
D'amic, de lauzor ses dopdansa,
E es de tota aventura
Ques deu far en mercadura,
E d'amicx en necessitat,
Del temps futur la calitat
Vos demostra e vos amena.
Mas fort es mala la .xij.,
Car de carcer e de preizo
Demostra la envenizo
E la mort el retenemen
El maltrah e l'abaisamen,
E bestia qu'es de cavalgar,
Com el libre poires trobar.

Apres aisso deves saber
De cascuna planetal ver
[E] dels signes, tot ses error,
Lhi cal so freg o de calor,
De cascu sa complexio,
Si com Algazel nos espo
De cascu signe sa natura
En aquesta presen figura :

(*Figure*; *voir le fac-similé.*)

Voici les principaux passages où l'auteur cite ses autorités :

(Fol. 110 v° *a*)

GRAMAT DE BABILONIA essenha
C'om se deu fort donar essenha
E metre se del tot en granda
Se om poiria trobar sa comanda;
E vols ne saber la vertat ?
Se el segon as [1] mal trobat
E ab so senhor ichemen,
Jes no noret [2] ni s'i cossen,
Mas si en lo segon bo sia
E am so senhor tota via,
Sa comanda leu cobrara
D'aicel cui comandat aura,
E sel senhor segon es mals
E ab lui sia atrestals
O en lo segon ichemen,
Re non ret, enans se desmen.
.....
..... .....

(Fol. 110 v° *c*)

ZAEL nos mostra breu e leu
Una regla bela, non greu.
Se voles far [3] questio
Se femna enprenha o no,
Lo senh primier regardatz,
E s'[en] el 2 angles trobatz
O .v. el primier ichemen,

---

229 Le *9* doit se lire *novena*. — 235-6 Corrompu. — 244 *Ques*, corr. *Que si*, ou substituer *faire* a *far*. — 256 Ms. *planeta lo ver*.

1. Corr. *a* ? — 2. *Sic*, lis. *Jes non o ret* ? — 3. Corr. *faire*, pour la mesure ?

Emprenhar pot leugieiramen ;
E si es prenhs podes saber
Per aquesta razo lo ver ;
Mas se lo contrari hi apar
Ges non es prenhs ni nos pot far ;
Mas se lo senhor .v. avenha
El quint, ben es prenh e enprenha.
Can lo senhor .v. trobaras
En signe aital juggaras
E que la luna am lhui sia
No falhires en nulha via.
. . . . . .
. . . . . .

(Fol. 111 r° *a*)

Aquesta regla nos retrahi
Se vols [1] saber d'un filh que ai
Se es mieus o no es aitals,
Que ades puesc saber se es lials :
Can Mars e la Coa drago
El prim cel .v. angle so,
E Saturnus lhi vay e cor
O alcun d'els am lor senhor,
L'efas d'aülteri es nastz.
Mas si bos planetz hi es trobastz
Tot en aissi com ditz davan,
Per lial puesc tener l'efan,
E sel senh primier estay
El .v. o ab so senhor lay,
Lial es be certanamen ;
E del senh 5 ichement
Cel trobatz en la primayria
O ab son senhor tota via,
L'efan puesc be per meu tener,
PTHOLOMIEUS nos o fay saber.
D'aysso tray auctoritat [2] PTHOLOMIEU,
Car non o ay de mon cor ieu
Aisso que dic en l'escriptura.
. . . . . .
. . . . . .

(Fol. 111 r° *b*).

Ditz maestre HUC DE SATALIA
Que hom garde la malautia
Lo primier signe cal sera,
E si Saturnus o Mars lhi esta
E del drago la mala coa,
Que tot lo mon te en roa,
E son senhor am mal esti,
Lo malautes mor leu aqui ;
E sel senhor primier es bo
Trastotz dizo que sanara,
Mas a la fi pero mor[r]a.
. . . . . .
. . . . . .

(Fol. 111 v° *a*)

So nos retrai ALBUMAZAR
Que hom se deu gran sen donar
E que gart be l'astronomia
Enans que prenga companhia
D'ome o de femna, e gart
Selh deu be venir de sa part...

Je reviens un peu en arrière et je cite encore quelques vers pour les rapprocher de l'*Archanum magni Dei*, qui est en somme la source principale du poème.

(Fol. 110 r° *b*)

Apres tot aisso mantenen
Aujas questio molt plazen :
Se lo nom [3] d'ome vols trobar
Lo primier signe deus gardar
E la letra que tu prendras [4]
De las letras que i trobaras,
C'aycela en tota manieira
Es del nom la letra primieira.
Cascus planet .ij. ne te :

1. Corr. *vuelh*. — 2. Corr. *auctor*. — 3. Ms. *noms*. — 4. Ms. *prendes*.

L'una del signe, l'autra a se
Que es tracha de la planeta,
Pueihs de las autras s'entrameta,
Las del .vij. e del dotze
Las letras de la metat rete
Del nombre menan tota via,
Vas la quarta que fis sia
Car que mielh al nom avenra
Una de .ij. ne penra,
C'aissi no poyra falhir
Se sab be lo nom devezir.

Le lecteur ne comprend sûrement pas grand'chose à cette explication. Ni moi non plus, mais le sujet est si peu intéressant que cela n'importe guère. Il suffit qu'on puisse se rendre compte du rapport qui existe entre ces vers et le morceau ci-après de l'*Archanum*. La concordance n'est pas douteuse.

(Bibl. nat. lat. 15353, fol. 90)

*Incipit exequcio libri particularis. — Capitulum de nomine inveniendo.*

Si volueris scire nomen alicujus, questione facta et geomancia projecta et figura ordinata, respice signum prime domus et dominum ejus, et vide que littere alphabeti attribuuntur ei, quoniam illa littera vel ille littere erunt in principio dictionis nominis quesite (*corr.* quesiti); postea respice signum septime domus et dominum ejus et signum .x. [1] domus et dominum ejus, et vide in tabula que littere attribuuntur eis, quoniam iste littere vel illa littera erit vel erunt in medio dictionis nominis quesite. Postea respice signum quarte domus et dominum ejus, et vide que littere attribuuntur eis, quia illa littera vel ille littere erunt in fine dictionis. Et est intelligendum quod cum omnes littere non sint bene conjungibiles utpote multe vocales simul, aut multe consonantes simul sine vocali media, ideo sapiens indegator (*sic*) debet cum cautela considerare que littere magis conveniunt adinvicem, et secundum illud nomen formare aut elicere per viam racionis omnia nomina que possunt elici ex illis litteris; et unum ex illis erit nomen quesitum, hoc tamen subposito quod littere primi signi et domini ejus sint semper in principio nominis, et littere septimi et decimi et dominorum sint in medio nominis, et littere quarti et domini sint in fine nominis quesiti, secundum tamen quod littere melius poterunt ad invicem convenire. Unde littere signorum et dominorum patebunt in subscripta figura.

La figure annoncée n'a pas été exécutée; la place qui lui était destinée est restée vide.

Ce rapprochement suffira. Je me borne maintenant à citer les derniers vers du poème (fol. 112 r°*c*) dans lequel on retrouvera encore matière à comparaison avec les lignes finales de l'*Archanum* :

1. De même plus bas *decime*; mais d'après le poème il s'agirait de la douzième maison.

Maestre Levi nos retray
Que per paor ni per assay
No deu nulhs hom far questio
Seno calacom questio [1],
Car molt leu poir[i]a falhir.
Lo maestre gart e cossir
D'aicel que questio fara
En cal forma demandara,
Se fay esquerhn o vol proar;
E se o conoihs, deu s'en layssar.
Pueihs recomta nos Ptholomieu [2]
Que jes questio far non deu [3]
Plus de una ves per una re,
E say dire razo per que :
Car s'en faihs [4] .ij. nos semblarant
Per una re, ans falhirant
Per so car lo movemen [5]
Del cel don pren figuramen
En .j. metheis ponh non estai,
Per que la questio te [6] fai
El ponh meteihs no pot venir,
Car assegre ni acomplir (*d*)
Lhi cove tot naturalmen
Lo ponh el loc de figuramen [7];
Pero terme e acordansa
De[u] pauzar segon s'esperansa,
C'aissi [8] jutgara tot pla
Per l'aut movemen sobeira,
Si com [ieu] ai dessus mostrat
En lo libre que ai acabat,
Don fau gracias e lauzor
A Jhesu Crist nostre senhor
Quem donet lo comensamen
E fah venir al fenimen,
E sian lauzat e grazit.
Aissi mos romans es fenit.
Amen.

Le fol. 112 verso contient divers tableaux, avec légendes latines, se rapportant au poème précédent. Viennent ensuite (ff. 113 recto et verso) divers morceaux, en provençal ou en latin, qui ont trait à la divination. Ils sont écrits à quatre colonnes comme le poème précédent. Je vais en transcrire une partie :

(Fol. 113) Se vols saber vertat d'alcuna causa, vai t'en a la glieja e prega Nostre Senhor, e aias .j. sauteri e digas los .vij. salmes espiritals el *credo in Deum* el *Pater noster*, .iij. vetz ; e tot aisso digas de jenolhos, que Dieus te mostre aquo quelh queres ; e sarra lo sauteri, e obre lo pueih a l'aventura, e vejas cal letra venra primieira el cap de la pajena a la ma esqueira, que per aquela conoicheras.

*A* es vida e poders ;
*B* es poder de poble ;
*C* es mort d'ome ;
*D* es tribulatios o mort ;
*E* es alegres e gauh ;
*F* es noblezas ;

1. Corr. *Ses c.* [*en*]*questio*? — 2. Cf. la fin de l'*Archanum*, ci-dessus, p. 251. — 3. On serait tenté de corriger *deu*[*s*] et au v. précédent *Ptholomieu*[*s*], d'autant plus que quatre vers plus bas il y a *faihs*, à la seconde personne, cependant la suite montre qu'il faut s'en tenir à la troisième personne. — 4. Corr. *faih*. — 5. Vers trop court. — 6. Corr. *que*. — 7. Vers trop long. — 8. Corr. *Qu'en aissi*?

*G* mort;
*H* mort de femna;
*I* es bona vida;
*K* es alegriers;
*L* alegrier e conort;
*M* cocirier e dolor;
*N* visitamens o vida;
*O* poders;
*P* salut;
*Q* vida e savieza;
*R* home restaurat de blasme;
*S* sanetat de tota gen;
*T* ira;
*V* marrimen;
*X* vizitamens de parens;
*Y* que tot can volras ni deziraras te [venra;
*Z* riqueza;
*&* creisemen de tot be[1].

Et hoc debemus bene custodire sicut fecit David et est verum.

Generationes Abraam usque ad David sunt .xiiij., et a David usque ad transmigrationem Babilonis sunt .xiiij., et a transmigratione usque ad Christum .xiiij.

La regla de multipliar comensa aissi : comensa a aquel nombre que es apelat digit e so da .j. a .x. Debetis scire quod omnes computi arismetice habent tres numeros et non plures, et debetis scire quod altior numerus vocatur ab uno usque .x., et iste vocatur digitus, et de .x. usque .xx. compositus, et de .xx. usque .c. articulus.....[2]

(Fol. 113 r° *c*) Can la luna sera en Aries, bo es comensar cami per terra vas Occiden, e bo es armar galeas e comprar escustz, espazas e tota armadura, e bo es mudar de .j. loc ad autre, e prestar monede (*sic*) e metre efans en escola, e intrar banh; e no es bo bastir tor ni palays ni maio ni plantar albres ni vinhas. Aquest signe es maios de Mars, e es movable e cal e sec fogienc e esta en Orien, e a dels membres d'ome lo cap e las aurellas e la cara; en aquest signe no fasas medicina en aquestas parstz.

Cant sera en taurus, bo es bastir castels, tors, palais, maios, albres, car l'en creisso, e talhar albres e plantar vinhas....[3]

Ces indications données pour tous les signes du zodiaque, notre manuscrit passe à une autre série de présages où le caractère physique et moral de l'homme est mis en rapport avec les douze signes (fol. 113 v° *a*) :

Aries es lo primier signe, e fa aver lo cap pelos fortmen e fort e cara longa coma aret, els olhs rohs el col lonc el cors fusc declinan a negror, e es home pro gran e fort, e .j. pauc corp, e fa home vergonios e de malas costumas el may mensongier, mas que s'en refrena per la vergonia e requer honors.

Taurus dona fron lat e cara corba e lo nas lonc am los traucs corps e

1. C'est le même procédé de divination que dans un texte français du XIVe siècle publié, d'après un ms. de Modène, par M. Camus (*Revue des l. rom.*, 4e série, V, 205-6).

2. Voir, sur ces dénominations, *Hist. litt.*, XXII, 70.

3. Cf. ci-dessus, pp. 238-9.

amples, los olhs gros e molt pels drehs e negres, el col gros, e es vergonios e regarda a terra e va onestamen, e greu se irahs e te ira lonc temps.

Gemini fa home de mejana estadura el piehs ample e la cara pauca e assat bela, e es de bona crezensa e de bon entendemen e natural e entendens.

Suivent quelques notes latines d'où peuvent se déduire des notions précises pour la date du manuscrit.

(Fol. 113 v° *b*) Hec sunt loca planetarum .xiiij. die [1] mensis Marcii, anno Domini .M.ccc.xxxiij., quando sol intravit primum minutum Arietis : Saturnus in Virgine 15 ; Jupiter in Aquario 2 gradus, et est dominus anni...

(*Ibid. c*) *De conjunctione planetarum.*

Hec sunt loca planetarum anno Domini .M.ccc.xxxj. perfecto, in .xiij. die marcii, quando sol intrat primum minutum Arietis : locus Saturni in 4° gradu Virginis ; locus Jovis in 3° gradu Capricorni ; locus Martis in 24° gradu Capricorni.....

Le fol. 114 recto est occupé par un tableau des signes du zodiaque avec le jour de l'entrée du soleil dans chacun d'eux. Le verso de ce feuillet est blanc. Au fol. 115 commence le poème sur la géomancie.

## SECOND POÈME

Nostre senher Dieus Jhesu Crist
Que cel e terra e mar fist
E totas autras natios
.....
Volc demostrar per escriptura
E per orde e per natura
D'art que hom apela astro-
[nomia
De que es tracha gëumancia,
E car astronomia es tan greus
E i pot hom peccar ben leu,
Li bo maestre ancia
Elh filozofe sapia
Traysero est art per gran saber,
E car pot hom trobar lo ver
Per gëumancia plus breument
Et els telas (*sic*) lo judjament
Per astronomia no fay.
Aras aujas cum nos retray
Gëumancia ayso que es
E so que fo, c'avenir es.
Vos diray tan en general
Trastot per orde ben e mal,
Mas premier me cove tractar
Ayso c'om cove a gitar.
Qui la geumancia gitara

---

1. *die* est ajouté par une main plus récente.

4 Vers omis. — 9 Suppr. *tan*. — 16 Corr. *E d'estelas*? Le sens est : « et parce qu'on peut arriver par la géomancie à trouver la vérité et le jugement des étoiles plus vite que par l'astronomie. — 25 Suppr. *la*?

Una taula blanca penra,
E pena e tencha ; per tal mesura
Ira ponen per aventura :
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Mas sa preguieira deu far primier
A Dieu merse d'aquo que quer
Que lhi demostre veramen,
E pueihs punche tot a presen
.xvj. linas, [mas?] non egals;
Per un palm las deu hom far aytals,
La una pauca, l'autra gran,
Si com lhi det son en la man,
E pueihis desfasals ponhs dejos
Am la pena de dos en dos
. .—. —. .—. .—. .—. .—.
. .—. .—. .—. .—. .—. .—.
. .—. .—. .—. .—. .—. .—.
. .—. .—. .—. .—. .—. .—.
E se en la fi remanga
Un punh o dos pasar los a.
E pueihs, cant ayso auras fah,
Prenga los ponhs que auras traitz
De las linas per tal manieira

---

28 J'ai compté les points. Il y en a bien 13 pour les deux premières lignes et 14 pour les deux autres. — 29 Ms. *primiera*. Le vers étant trop long on pourrait supprimer *mas* ou *sa*. — 34 Suppr. *hom*. — 35 Cattan s'exprime plus clairement : « Il (l'acteur) formera doncq quatre premieres lignes de poincts a la semblance des quatre doigts de la main senestre sans les compter, tellement toutesfois que pour le moins il y en ait jusques a quatorze a chacune ligne, dont la premiere sera assez grande à la maniere du premier doigt appellé index; la seconde plus longue, à la façon du second doigt nommé medius; la troisiesme plus courte a la maniere du troisiesme doigt appellé medicus; la quatrieme plus petite que toutes les autres, à la façon du petit doigt nommé auricularis » (l. I, ch. III). — 37 Je ne sais si *desfasa* est correct; cependant, à la rigueur, cela peut s'entendre : l'idée est que les points doivent être joints deux par deux. Deux points liés par un trait ne sont plus des points; on peut dire qu'ils sont « défaits ». Voici ce que dit Cattan, au commencement du chap. IV : « Après que les seize lignes de points auront été formées, il fault prendre les dits poincts de deux en deux, les liant avec un trait de plume ». — 40 Ms. *los sa*; la rime est mauvaise, et le sens est obscur. L'auteur veut dire qu'il faut laisser au bout de la ligne un point ou deux isolés. Cattan (*l. l.*) : « Et quand on sera au bout de la ligne, si les derniers poincts sont pairs, il les fault laisser pairs; s'ils sont non, les laisser non, sans les joindre par le dict traict de plume. » — 41, 42 Corr. *aura*. L'explication donnée ici est obscure, et la figure qui est entre les vers 38 et 39 est défectueuse en ce qu'elle laisse un point isolé au commencement de chaque ligne (ou à la fin, si on commence par la droite), tandis qu'il devrait y avoir tantôt un, tantôt deux points, comme il est dit aux v. 39 et 40. Le sens doit être qu'il faut mettre à part les points isolés qui se trouvent à la fin des quatre premières lignes et en constituer ce que l'auteur appelle une maison, puis procéder de même pour les lignes suivantes quatre par quatre. On aura ainsi pour les seize lignes quatre maisons qui pourront présenter ces figures que j'emprunte à Cattan (ch. V) :

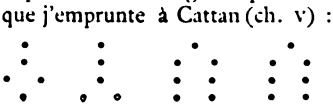

E per trastotas las enquieira :
Se troba dos, metals desus,
E si autres dos, metals dejos;
Se .j. e .j., tot atrissi
Un sobr' autre pausa los aqui.
De las 4 linas que trobaras
Una mayzon establiras,
De las autras 4 una mayso,
De las 16.4, que aytantas so.
Pueihs, d'aquelas mayzos prenga
. . . . . .
Que so 4, las primeiras,
Si com son asizas a tieira,
Los ponhs desus e sels depinte
Un sobr' autre, pueihs fasa la 5te,
Pueihs la 6 e la 7
Tot isiment e la 8.
De la primieira e de la segonda
El establisca e aonda (*b*)
La 9; si troba tres
Metals per ponhs aqui meseis,
S'en troba 4 per 2 los meta,
Un sobr' autre, pueihs s'entra-[meta
De las 4 a rengar :
De la tersa e de la quarta la deu [far,
Que tot ysiment la .xj. de la 5 e [de la 6;
E la 12 fasa apres
De las maizos que son remasas
. . . . . .
So es la 7 e la octava;
E pueihs, qui contra sus tornava,
La 13 fay de la novena,
Eisimen de la .x.
E la 14 de l'autra part
Pot el ben far per aytal art
De la .xj. e de la .xij.,
E pueihs si fassa la 15
D'aquelas doas, si com ay dih;
E gart se que ges no s'oblit :
Si son non pars a la finida,
Falhit aura en la maestria.

---

44 *las* corr. *los* (les points). — 48 Corr. *pausals*. — 49 Suppr. *linas*. — 51 Vers trop long; suppr. le chiffre 4 ? — 52 Suppr. *que*? — 53-4. Il faut probablement corriger :

*Pueihs, d'aquelas* [4] *mayzos*
*Prenga*. . . . . .

Mais je ne sais que proposer pour la fin du vers. — 55-6 Mauvaise rime. — 57 *Depinte* est le subj. pr. de *depintar*, « peindre ». — 58 Vers trop long. — 59-60 Je ne vois pas comment ces deux vers peuvent rimer : *setena* et *uchena* ? — 67 Ce vers est trop court et obscur. Il s'agit ici (depuis le v. 53) de la construction de nouvelles figures en prenant d'une certaine manière des points dans les quatre figures constituées d'abord. Tout cela est expliqué plus clairement dans les traités plus récents, notamment dans Cattan. Ce dernier appelle « mères » les quatre premières figures; il montre comment « de ces quatre mères s'engendrent quatre filles », ce qui fait huit figures, puis comment, à l'aide des mères et des filles on forme quatre autres figures qu'il appelle « nièces », ce qui fait douze, lesquelles douze servent à former trois nouvelles figures (ch. v, vi, vii). Nous arrivons donc, comme dans notre poème provençal, à un total de quinze figures. — 72 Vers omis. — 79-80 Lire *dozena* et *quinzena*, à la rime, comme au v. 76 *dezena*. — 83 Après ce vers le ms. porte : *La primayrana es de vida*, vers qui reparaît à sa place, un peu plus loin (v. 88). — Le copiste s'est aperçu de cette erreur, car il a écrit en marge *vacat*. A la vérité, *finida* ne donne pas une très bonne rime avec *maestria*, mais il y a, dans ce texte, bien d'autres rimes imparfaites.

Non son que 15 las maios
Don me cove dire los noms
De totas tro en la fenida.

La primayrana es de vida
E de la sanetat del cors d'ome,
E la primiera letra del nome
E del pesamen del corage,
Et es hom de fol usatge
De son senblant, de sa faytura,
O es mayzon d'atrempadura.
La segunda es d'aver,
Sel pot gasanhar o perdre;
Aquesta es d'aytal manieira
Atrempada cum la primieira.
E la tersa, so m'es vejayre,
Es de parens e es de frayres
E dels parens de sa molher;
Aquesta es bona per ver
E es de via breviana,
Qui la vol fayre per setmana,
De mudamens e de mayzos,
De conhastz e de companhos.
La quarta es de sa eretat
E del paire que l'a engenrat,
D'orstz e de vinhas e de prastz
E dels cams e dels semenastz
E d'autre[s] edificamens.
Cesta es molt bona per sembla-
[ment
E es bona per totas res,
Que desobre si parvent es
La letra de lu si repausa
Del nom e de tota autra causa.
La quinta es d'atrempament,
E puesc vos be dire coment;
E es plus mala que no es bona,
E per femna prenh se razona
E per filhs e per vestimens,
Manjars e beure ichement,
E de mesatge e d'escriptura,
E d'alegrier e de natura.
La 6 es d'emfermetat,
E es de perda e de maltat,
E de serventas e de sirvens,
De bestias e de laboramens
E de prejoniers e de ssers
E d'autras causas que es fiels.

---

89-90 Corr. *om* et *nom*, la forme *om* n'est pas sans exemple au cas régime. Pour le v. 89 qui est trop long on peut ou lire *santat*, ou supprimer *cors d'*. — 96 Vers trop court et qui s'accorde mal avec ce qui précède et ce qui suit. — 99 Faut-il corriger *de son aver*, leçon du poème précédent au v. 191? — 100 Corr. *perder*; de même v. 288. — 103-108 Cf. le précédent poème, vv. 197-200. — 112 Suppr. *E*; cf. le premier poème, v. 206. — 115 Cattan, ch. IV : « La quatrième maison..... contient naturellement les questions et demandes que l'on peut faire sur le pere, sur le grand-pere... sur les maisons, terres, vignes, jardins, prez, herbes et bois de leur appartenance ». — 116 Suppr. *per*? — 117-20 Ces vers sont obscurs. Cattan ne nous est d'aucun secours. — 124 Ms. *ferazona*. — 128 Cattan, ch. V : « La cinquiesme maison..... contient proprement la signifiance des demandes que l'on peut faire sur un enfant... les demandes pareillement qui se peuvent mouvoir sur la façon de vivre, a sçavoir si ce que l'on boit ou mange sera profitable à la personne, s'il est bon de prendre habillemens neufs... si le messager viendra bientost et quelles nouvelles il apportera et mesme ce que contiennent les lettres. » — 131 Suppr. le premier *e* ou le second *de*. — 134 Corr. *que son fels*? — Cattan, ch. VI : « La sixiesme maison..... contient

La 7 es ichement mala (*c*)
E es maiors (*sic*) de comunalha,
Mas non ges tan com la 6ª,
Per so tempra se de mala mena;
E es maiors (*sic*) de companhia
E de casament e d'amia
E de bathalha e de plahc,
Eycimen d'ome que jast
El es malaust a la vegada,
E demostra femna emprenhada;
E la letra de la metat
Del nom i pot esser trobat;
Atressi es de forsament
E de layron tot a present.
La 8 es mala fort,
Car es mayzon dels homes morst
E de tristeza e de dolor,
De fadiament e de paor,
E es de heretat de mort,
E aquesta es d'aytal sort
De parer es e es de depta,
E es del mal trempat quil repta.
La .9. es de vias longas,
De sapiensas e de somgas
E d'omes de religion,
E si de bona fe es hom;
E significa ichement
D'ome que non es a present
Se ja retornara en say
O sis volra estar de lay,
De maestria e d'acuzansa
E d'onor d'ome que a prezansa,
Cals que ela sia la presona.
La mayzos es trempada e bona
E de calqueus volhas servize
.....
La desena es de senhoria
E d'ome que deja aver baylia
E qui ab rei volha estar,
E es de vila e de mar,
E demostra la region
Se ja profeytara o non;
E la metat del mon es mesa
E es del mal atrempe presa.
Aquesta es d'aytal afayre,
Mayon l'apela hom de mayre,

---

proprement toutes les demandes que l'on peult faire sur le faict des serviteurs et servantes et autres subjects. Celles semblablement qu'on sçauroit proposer sur quelques malades ou maladie... sur le menu bestial... » — 135 Voir Cattan, l. II, ch. VII. Le rapport avec notre poème est assez vague. Citons cependant cet alinéa : « Les demandes pareillement qui se peuvent faire communement sur l'amie et sur quelque accord de mariage, si se consommera ou non. » — 149 Cattan, l. II, ch. VIII : « La huitiesme maison..... autrement maison de mort, contient naturellement les questions et demandes que l'on peut faire et proposer sur la mort ou maladie de quelqu'un, a sçavoir s'il vivra longuement ou s'il mourra bientost. » — 157 Cattan, l. II, ch. IX : « La neufiesme maison..... autrement maison de Dieu, contient naturellement les questions et demandes qui se peuvent proposer sur les appartenances d'un temple ou église..... Ceste maison contient aussi les demandes qui se peuvent agiter sur le sejour et retardement que peult faire l'homme qui est en chemin. » — 170 Vers omis. — 171 Cattan, l. II, ch. X : « La dixiesme maison, qui est l'angle du midi, ou maison de cueur du ciel (cf. v. 177).....Item, sur le pape, empereur, roy, royne, prince, grands seigneurs. » La ressemblance avec notre texte est bien vague. — 172 Corr. *d'om*. — *deja aver* est douteux : on ne lit que *de...er*, le reste est effacé. — 173 *volha* est à peu près effacé.

ı demostra laborament
ć sels que fan tot a presen.
Li .xj. es d'aventura,
Si es bona o malà o dura,
E d'amix e de mal volens
E de tostz autres... samens;
Mayson l'apela hom d'amistansa,
E es molt bona, ses dopdansa,
E demostra peccat de sert
Que jes nol vol tener cubert.
La .xij., que es molt mala,
Que demostra lhui que davala
Jos en carcer tot a perfont
E las enamistastz del mon,
E bestia que es a cavalgar
E caval e bestia mular,
E de beutat mostra ades
Que plus non trobara apres.
La .xiij. es que demanda
E tot alegrier comanda,
E es de bona trempadura
E testimonia figura
De pra initat trastota
Pot hom i veyre, si i ve gota,
Per luy ayso que hom i quer;
La letra *r* i pot trober.
La 14 es tristeza (*v°*)
E say que es de mala trempesa;
De tot so de que hom espia
De l'autra part testimonia.
De letras te la *y* grezesca
Per so que tot lo mon acresca.
La 15 fay jugiazon
De trastota la question;
Ab l'u si te atresta be
Com am l'autre, c'aysi cove.

*Incipit tractatus.*

La letra senes [a]tayna
Quels noms trastostz divina;
Las autras letras son els signas,
Don me cove desora primas
Parlar de lor ses desturbier
De so que vol signifier,
Mas 4 maizos de davan
Son d'aquo que es a presan;
Las autras 4 vos ai contadas
So d'aquo que es trespasat;
Las desostz son, a mon albir,
D'aquo que queres avenir.
Las signas de la geomancia
So .xvj., si non menton mia,
Mas .xv. son en judjament.
Or vos diray primieirament
Las semblansas e la fayson
De la primieira, com a nom,

---

183 Cattan, l. II, ch. xi : « L'unziesme maison..... naturellement contient toutes les demandes ou propositions que l'on peult faire sur le faict d'un amy ou d'une amie. » — 185 Ms. *e de mal volens o de ben volens*; je pense que les quatre derniers mots sont une glose. — 186 avant *samens* je vois trois jambages surmontés d'une barre. — 191 Cattan, l. II, ch. xii : « La douziesme maison, appellée cadente de l'angle de midy, autrement maling esprit, comprend naturellement la signification des questions et demandes qui se peuvent mettre en avant et proposer sur le faict de la prison, de l'oscurité et tenebres d'icelle et sur le prisonnier en elle detenu... Item, sur les gros animaux, comme bœufs, chameaux... chevaux, mules, mulets, asnes et toutes autres bestes de charge et de monture. » Cattan ne décrit que douze maisons, comme le premier poème. — 200 *E [tras]tot?* — 203 Il y a dans le ms. *p* surmonté d'*a*, puis *initat* ou *iuitat*; le premier et le quatrième jambage me paraissent pourvus d'un accent. — 216 Corr. *aysi[s]*? Malgré la coupure qu'indique le ms., le sens paraît relier ce vers aux suivants. — 219 *els* pour *en las*? — 225 Corr. *que vos ai contat.* — 229 Suppr. *la.*

Aqui si com l'apelo li plusor;

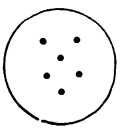

Aries es son jugiator,
E sol la ten en sa tenensa
El mes d'april en sa presensa.
Per aquo la met hom primeira
E molt es bona a gran maniera,
E garda home sa e alegre,
Trastotas res manda cosegre.
Cant en la primeira vendra
A pendre tot comandara.
En comprar bestias o jumentas
Es bona molt e avinenta.
La femna que hom ama primier
Acosec ses nulh desturbier,
E es bona per companhia
E per tota autra mercadaria,
Acompra presans e maios
E sirventas e sirvens bos;
E sel que ssi volra mudar
De sa maio vol devedar,
E sel que vol anar tost per via
Aquesta molt li contraria;
Mas qui la via vol tarsar
Encar s'i pot ben profechar.
Als malautes es greu fortmen :
Sanc lor fay perdre a presen,
Mas puehis retorno a santat;
Eichement es depersonat;
E la prenhs, cum que greu[li]sia,
Efantara en darayria
Efant mascle e qui viurra;
E s'om deu depta, cobrar l'a;
E rei que va sobr' autre en ost
En batalha vensera tostz.
Qui demanda a rei .j^a. causa
Aver la pot ses tota nausa.
D'alcun rei o d'alcun senhor
Sesta lhi dona seguror,
E pren logar asetïat.
Navegans troba tempestat;
Furt se troba e rei servir
Es bon e pot s'en hom gausir;
(*b*)
De rei o d'autre traspasar
O de regemes veda far.
Hom que es deforas torna tart.
Qui comta novas non es vertat.
De perda o de mort sospieita
D'aquo es ben vertatz eslecta,
E de pecat e femna prenhs,
Tot ichement mesonja estren.
E qui vol demandar de vida,
Rica e longa lh'es pro merida.
Hom que as autre trames aver,
Es bon, mas puehis lo pot perdre,
Sel torna al travers say;
E casamen es bo quil fay.
Intrament de luoc e de regio
Primier es greu, mas puehis es bon,
E laus es bos e de plantat
E de fromen ben abastatz,
Mas non poira abastar gayre,
E a de luoc e de repaire
Mercadiers e campiadors
Que avers so el mon ausors,
E signifia princeps e reis
E de part del mon las leis
So c'om apela Orien,

---

235 Il semble nécessaire de supprimer *aqui*, mais où est le nom annoncé au v. précédent? La figure qui suit est, dans le ms., placée en marge. — 248 *ses*, ms. *set*. — 250 Suppr. *autra*. — 251 *A comprar*[*r*]? Mais que signifie *presans*? — 255 Suppr. *tost*. — 261 Ms. *sanctat*. — 273 Ms. *lo gar*. — 280 Vers trop long. — 288 Corr. *perder*; cf. la note du v. 100. — 289 Vers trop court. — 291 Suppr. le second *de*?

E de color tot a prezen
Blanc e vermelh, mesclat ab sor,
E doutz, sotzagre la sabor,
E las olors son saborosas
Las sanctas peyras presiosas.
De letras reten *s* e *r*
De comte .xxxj. per ver.
Se de comte faystz question
Sercatsz en la prima maizo;
La demostra d'ome sa faytura
Que es un pauc gros per la cen-
[tura
E a la cara davant bela,
Mas un petit es pigosela;
E es estrehs per las espallas,
Las fafias dels uelhs afondadas,
Mas bela ha l'esgardadura
E a un pauc breu la stadura,
Lo cap asaut, cor coraggos
.....
Hom es de cort, rei a senhor
O potestat o home alsor;
El cap a plaga e la part dextra
E un' altra a la senestra,
E de mort d'ayga es escapastz
O es de femna molt amastz.

Mas er me coven que vos diga
En cada maio que signifia :
En la primieira vida bona;
E qui vol gasanhar questiona
En la 2ª : trop aver
Demostra qu'el aura per ver;
En la tersa sapiensa
E de sos parens bevolensa;
En la 4ª gasanhar heretat
En qu'elh venra a profeitat;
En la 5 pren de filh profeit
E carta d'eretat que leit;
En la serena longa malautia,
Profiet de bestias tota via;
En la 7ª bon cazamen,
Companhia e d'enimix vence-
[men.
En la 8ª a malaute mort
E gasanha sa heretat per sort.
La 9 tot a presen
Significa ben mudamen;
La .x. profieh de senhors,
E gasanha gran aver de lor. (*c*)
En la .xjª. aventura bona
E bos amix ab ques rasona;
E la 12 captivitat,
Profieh de bestias, paubretat;
En la 13, qui va en carieira
Gasanha de senhor enquera;
En 14 fey mostralh
Profiet d'aver am gran trebalh;
En la 15 bona fi aura
A trastota ren que volra.

Cet extrait suffira, je l'espère, à satisfaire la curiosité du lecteur. Je donne maintenant la fin du traité qui, on en jugera, semble dépourvu de conclusion. Il s'agit, dans cette fin, de la signification des figures. Une figure, inscrite dans un cercle, est placée en marge de chacun des paragraphes dont j'ai marqué le commencement par des —. Je n'ai pas cru devoir repro-

311 Ici encore il faut supposer *om.* — 320 Vers omis. — 321 *a*, corr. *o.* — 329 Cf. ci-dessus, vv. 88 et suiv. — 333 Vers trop court. — 335 Trop long, corr. *gran h.*? — 339 *serena*, pour *sezena* ou *seizena*, sixième. — 342 Vers trop long; faut-il supprimer d'*enemix*? — 343 Corr. *m. fort*? Cf. v. 149. — 344 Suppr. *sa*? — 346 *ben*, corr. *bon*?

duire ces figures. Le lecteur peut se les imaginer à son gré : le texte n'en sera ni plus clair ni plus obscur. Je m'abstiens désormais de proposer les corrections que la mesure réclamerait. Remarquons que les paragraphes sont accouplés deux par deux. Ainsi, un paragraphe qui commence par *D'alegria e de tristeza* est suivi d'un autre dont le premier vers est *De tristeza e d'alegria*, et ainsi de suite.

(Fol. 121 v°)
Cant ieihs de donzel e blancor
Hom defora ve tota hor
Bona companha e cazamen
E per comprar bon ichemen,
E tuh lhi camps on son lhi blatz
Lor dezir es can pluja asastz.
— Cant ieihs de blanc e de donzela [1]
Paor de perda fai mostrazo,
E es bo per draps rois comprar,
Aur (?) o froment de tal afar
E crus vermelhs et a fin bon,
Enemistat torna a bon.
— D'alegria e [de] tristeza
En pessamen mostra destreisa
D'enemicx o d'acusadors,
En cauza de femna mostra paor;
Sirvens mostra invidios
Que lei non tenon fastijos;
En gazanhar aver es mal
E per cazamen atrestal.
— De tristeza e d'alegria
Bon cazamen trastota via,
E manda dire veritat
Davan rei, o fai demostrat
De mala via e de mudamen;
Trastot aisso que volh pren.
— De portal alsat e de reversat
Paor demostra re maltat [2],
E cazamen non es ges bon,
Baralha mostra e partizon,
A tota ren pren victoria
Ha bona fin e ab gran gloria.
— De portal reversat e alsat
Aisso demostra alegretat,
Cazamen bon e companhia,
Mudamens fai bon e la via.
— De conjunctio e de via
Cazamen bon e companhia,
Carrieira mala, mas pueihs bona.
E malaute per mal razona,
E so que hom demanda pren,
E demostra tot ichemen
Ajustar aver veramen
De mainada e de cazamen.
— De via e de conjunctio
Cazamen bon e mudazo,
E so que hom demanda pren,
E pres e malaute a guerimen.
— Cant ieihs de pople e de carcer
Aquesta mostra a far altre,
E prenhs mostra que es molt granada
Cazanhar (*sic*) ditz tota vegada
A tota fin mostra maltat.
— Cant ieihs de carcer e de poble,
Gazanh de mercadura noble
E de bestias de .iiij. pes
So que hom demanda pren ades,
E coferma l'esperansa,
D'ermse dezertz fai demostransa.

---

1. Il paraît manquer deux vers. — 2. Il y a *remaltat* en un mot; je suppose qu'il faut *e maltat*; on a déjà vu *maltat* au v. 130 et on le rencontrera encore dans les derniers vers.

Le reste de la page contient des règles formulées en latin pour pratiquer la géomancie, avec figures. Il s'agit surtout, dans ce morceau, de la construction des maisons astrologiques, qui sont, comme dans Cattan, qualifiées de mères, filles, nièces. En voici le début :

Si tu vis operare de geomancia, debes facere quatuor lineas quater, quemadmodum digiti sunt ordinati in manu, ut sunt ille que sunt ad latus hujus figure[1], et postea facere, ut dictum est supra, scilicet conjungere duos et duos punctos incipiendo semper a dextris, et quod remanebit in fine ad punctuandum, nota utrum sit unus punctus vel duo, et sic ex illis 4 lineis compone unam domum et ex aliis 4 lineis aliam, etc., ex quibus 4 quater lineis componuntur 4 matres in primo loco hujus figure posite.....

PAUL MEYER.

*P. S.* Le nom de l'astrologue arabe à qui « Hugo Satiliensis » a emprunté la matière de son traité de géomancie m'avait paru bizarre, et j'ai exprimé (p. 250) un soupçon sur l'authenticité de la forme *Alatrabulucus* sous laquelle le ms. de Florence nous l'a transmis. Ce soupçon était mal fondé, et je m'empresse de le retirer. M. H. Derenbourg, le savant professeur d'arabe de l'École des langues orientales, à qui je communiquai, un peu tardivement, mes doutes à cet égard, voulut bien m'apprendre qu'au contraire *Alatrabulucus* est un nom très correct qui signifie « le Tripolitain », que, de plus, on connaît deux personnages ayant ce surnom (en arabe *Tarâboulousî* ou *Atrâboulousî*) qui ont écrit sur la géomancie, et il me renvoie au Catalogue des mss. arabes de Berlin (par le prof. Ahlwardt), III (1891), 545-6 et 548.

1. Les lignes auxquelles l'auteur renvoie sont disposées comme dans le poème ci-dessus (p. 267, après le v. 38), c'est-à-dire que l'on compte les points de droite à gauche.

# MÉLANGES

## FRAGMENT DU *VALLET A LA COTE MAL TAILLIEE*

Le n° 934 des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale est un recueil factice formé de feuillets isolés ou même de débris de feuillets retirés d'anciennes reliures. J'en ai fait une description assez détaillée pour le *Bulletin de la Société des anciens textes français* (2e cahier de l'année 1896). Entre ces fragments se remarquent deux feuillets à double colonne, qui sont de la même écriture et ont certainement appartenu au même manuscrit. L'un de ces feuillets contient un morceau des « Trois aveugles de Compiègne », fableau publié en dernier lieu dans le tome I du recueil de M. de Montaiglon; l'autre renferme les 144 vers dont le texte suit. Ayant reconnu sans peine que ces vers appartenaient à un roman de la Table ronde, et que ce roman n'était aucun de ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour, je communiquai ma copie à G. Paris, qui a déterminé avec exactitude la provenance du morceau et l'a jugé assez intéressant pour lui consacrer la note imprimée plus loin. Il serait à souhaiter qu'une heureuse rencontre nous rendît quelque nouveau fragment du poème dont nous avons ici à peu près le début. Ce hasard se produira peut-être un jour, car si le manuscrit dont la Bibliothèque nationale a recouvré deux feuillets a été dépecé par un relieur, tous les livres à la reliure desquels il a servi ne sont peut-être pas irrévocablement perdus. C'est à Troies, comme je l'ai dit dans le *Bulletin*, que les deux feuillets subsistants ont été trouvés.

P. M.

« Au miex i voeil je remanoir — Li rois l'oï et si s'en rist;
« De dras et d'armes et d'avoir. » — 4 Cuida faus fu[st], et qu'il desist

---

4 *faus* pour *fous*.

Itel parole par folie;
En son parler bien le chastie :
« Amis », fait il, « ja mais nel dire,
« Que je ne pregne vers toi ire.
« Chevaliers ai plus de .ij. mile,
« De bour, de chastel et de vile;
« N'i a celui, ce m'est avis,
« Qui n'ait ermine, vair et gris,
« Riches armes et bon conroi
« Por bien servir a court de roi.
« Ja envers toi ne me quier taire :
« S'autre service ne sés faire,
« Por chevalier de ma maisme,
« Amis, ne vos retenrai mie. »
Li vallès l'ot, molt fu dolens,
Et de respondre ne fu lens.
En haut li dist par grant franchise :
« Rois, tu n'as soing de mon ser-
[vise.
« Ne te dirai honte grignour,
« Mais g'irai querre autre si-
[gnour. »
Plus tos[t] que puet d'ilec se
[tourne;
Onques ne se fist mat ne mourne.

Tout maintenant ist de la sale,
Par mi les degrés s'en avale,
Et quant il fu en mi la place,
Il n'i voit riens qui bien li face,
Car li garçon de la cuisine
(Cui Dieu mete en grant dece-
[pline!)
Li orent son cheval chacié
De la ou il orent laissié.
Dusc'as cuisses en .j. margas;
Sachiés qu'il [nel] tint mie a gas.
Molt li firent grant mesestance :
(*b*)
Son escu, s'espee et sa lance
Atachierent a son cheval;
Au resachier li fist molt mal.
Ne cuit pas que il traire en puisse
Son cheval que il ne l'escuisse.
A molt grant paine trait l'en a,
Mais la grant force li aida.
Il est montés; d'iluec s'en part :
Son oirre tourne d'autre part.
O le roi est tournés Gauvains
Qui a pié n'a cheval n'est vains;
Molt bel le prist a chastoier :
« Rois, or te voi affaibloier
« Et ta grant court et ta poissance.
« Encor en avras tu pesance
« Quant le vallet n'as retenu
« Qui devant nous s'est contenu
« Molt belement dedens ta court,
« Ja soit ce que il ne s'atourt
« A nostre us, mais, par aventure,
« Telx est ses us et sa coustume.
« Es dras ne gist pas la prouece.
« Rois, sel retien par ta largece,
« Car trop avés mal esploitié
« Quant vous l'avés si eslongié.
— Biax niés Gawain, sel retenés;
« En vostre route le tenés, »
Fait li rois, « je le [vos] otroi,
« Biax niés Gawain, et sel vos
[proi. »
Gawains l'entent; molt li fu bel.
Devant lui vit .j. damoisel,
.J. brun vallet entrepelé;
Par son droit non l'a apelé :
« Vallet, » fait il, « a moi entent,
« Je te proi par afaitement,
« Va tost, de moie part retien (*c*)
« Le chevalier tout sans engien.
« Garde que tu ne repairier
« S'aies trouvé le chevalier. »
De son seigneor part, de la table,

---

33 *chacié* est récrit sur grattage. — 34 Corr. *De la ou il l'avoit l.* ? ou peut-être y a-t-il une lacune entre *il* et le mot suivant. — 44 *la*, corr. *sa*? — 57 *nostre*, ms. *vostres*, en abrégé. — 58 Corr. *nature*? — 60 *sel*, ms. *ses*.

Plus tost que peut vint a l'estable,
Si trueve .j. enselé destrier,
Deseure est montés par l'estrier;
Le vallet sieut grant aleüre
A l'entrer de la lande obscure
L'a conceü fors de la rue.
De par son signour le salue :
« Sire », fait il, « enten a moi :
« Gauvains li preus m'envoie a [toi,
« Qui flours est de chevalerie;
« Sor tous porte la seignourie;
« Ne sai si loial ni entier,
« Car c'est li mieudres sans ten- [cier
« Qui onques portast entresaigne
« Dedens la terre de Bretaigne.
« Engrans est de vos retenir;
« Si vos prie que, sans falir,
« Sire soiiés de sa maisnie. »
Cil a la cote mal taillie,
Qui ne fist mie a anuier,
A respondu a l'escuier :
« Or sui a mon voloir venus
« Quant del millour sui retenus
Qui soit et que nus sache dire
« Sour trestous ciax de cest em- [pire.
« Pour sa bonté, pour sa fran- [chise,
« Li otroi moi et mon servise.
« Alés arriere; se li dites
« S'estoie moisnes ou ermites,
« Qui onques se deüst doloir,
« Pour que il fust a son voloir,
« Je gerpiroie l'ermitage (*d*)
« Pour reconnoistre son corage,
« Sa courtoisie et sa proece
« Et sa valour et sa noblece. »
Ne font plus lonc plait ne atour;
Andoi se sont mis au retour.
Un peu chevauchierent ensamble.
Dist li escuiiers : « Ce me samble
« Que bien seroit, s'il vous pleüst,
« Que messire Gawains seüst,
« Biax sire, vostre demourance.
— Molt as bien dit, par ma creance.
« Va, de moie part le salue,
« Et se li conte ma venue. »

Li escuiiers devant s'en vait,
Le chevalier arriere lait;
De lui se part et bonnement
A son signour en vint briefment
La ou il est en une chambre
Qui estoit toute faite a lambre.
Au mengier servoit la roïne,
Qui de biauté ot coulour fine;
D'eures en autres, de bon vin
Li donnoit a .j. maserin.
Glorïeusement le servoit,
Qu'en la court chevalier n'avoit
Qui tant fust sages ne hardis;
Molt estoit bien amanevis.
Li escuiierz son signour voit;
Cele part est venus tout droit;
Par le pan de la plice hermine
A soi le trait; partout l'encline.
Si li a conté son message :
« Sire », fait il, « tout le plus sage
« Chevalier que veïsse mais
« Vous amain ci en bonne pais. »

Le fragment ci-dessus est intéressant parce qu'il appartient à un roman « biographique » en vers, dont l'existence était assurée, mais dont on n'avait jusqu'à présent retrouvé aucun vestige sous la forme poétique. C'est le roman de *Brunor* ou du

---

102 *Pour*, corr. *Sour ?* — 127 *est*, corr. *ert*. — 140 *partout*, corr. *parfont*.

*Vallet a la cote mal taillice*. Ce roman, très altéré d'ailleurs et développé d'une façon que ne prévoyait sans doute pas son auteur, a été inséré dans la grande compilation du *Tristan* en prose, et s'y présente sous des formes diverses, suivant les manuscrits. Cette partie du *Tristan* a été jadis étudiée avec plus de zèle que de succès par Brakelmann (*Zeitschrift für deutsche Philologie*, t. XVIII, p. 81 ss.), qui lui attribuait pour la classification des rédactions une importance exagérée. M. Löseth a fort bien reconnu qu'elle repose sur un roman biographique perdu (*Le Roman en prose de Tristan*, p. 59, n. 2). Je renvoie à son analyse si soigneuse et à la table de M. Oskar Sommer dans son édition de la *Morte Arthur*, de Malory, ceux qui voudraient connaître la suite de l'histoire de Brunor. Il y a là diverses questions assez difficiles à résoudre, dont l'examen m'entraînerait beaucoup trop loin.

Je veux seulement rapprocher le fragment conservé du poème de ce qui lui correspond dans le roman en prose [1]. Ici comme là nous voyons le jeune héros du récit se présenter à la cour d'Arthur et lui demander un don que le roi lui refuse : dans le poème, c'est d'être retenu de la *mesnie* du roi (v. 1-2, 17-18), — car il est déjà chevalier (v. 74, 76, 124, 143); dans le roman, c'est d'être armé chevalier, car il n'est encore que *vallet* (au reste, dans le poème, il est appelé aussi *li vallès*, v. 19, 53, 81). — Notre fragment l'appelle, à un endroit (v. 96), *cil a la cote mal taillie*, et on voit par les paroles de Gauvain (v. 56-59) qu'il avait mérité ce surnom (personne ne connaissait son nom) par la singularité de son costume (voy. Löseth, § 66). Ce surnom, d'après le roman, lui avait été donné par le sénéchal Keu, et il en devait être ainsi dans le poème, Keu jouant le même rôle dans plus d'une occasion analogue. — Le roi refuse d'accueillir la demande de l'inconnu, dans le *Tristan*, parce qu'il ne connaît pas son extraction; dans le poème, autant qu'on peut en juger (v. 16), parce que le service qu'il se dit en état de faire ne paraît pas justifier cette faveur. — Un des plus haut placés parmi les chevaliers d'Arthur intercède avec succès, bien que d'une façon assez différente, pour l'inconnu, dans la prose comme dans les vers;

1. Tout le début est très abrégé dans Malory, qui n'en a guère conservé que le surnom de *la cote mal tayle* donné au héros par Keu.

mais dans les vers c'est Gauvain, et dans la prose c'est son frère Gaheriet. Ce changement est dû au rédacteur du *Tristan*, qui s'est plu, comme on sait, à transformer le preux Gauvain, modèle, jusqu'à lui, de toutes les vertus, en un type de méchanceté, de perfidie et de bassesse, tandis qu'il fait de Gaheriet le portrait le plus élogieux.

On voit par ce rapprochement trop court que le rédacteur du *Tristan* a fait subir à l'œuvre qu'il englobait dans sa compilation des modifications graves et nombreuses. Il est probable qu'il en était de même pour la suite. Le roman biographique du *Vallet a la cote mal tailliee* devait ressembler à plus d'un autre : on y voyait le héros, de nom et d'origine inconnus, à peine arrivé à la cour d'Arthur, se charger d'une aventure que personne n'osait entreprendre, et pour laquelle une demoiselle était venue demander un champion; la demoiselle s'indignait de la présomption de cet inconnu et l'accablait de ses railleries (dans notre roman, elle portait le nom caractéristique de la *demoisele mesdisant*); mais à mesure qu'il avait l'occasion de montrer sa valeur, elle changeait de sentiments à son égard; finalement, il venait à bout de l'aventure et épousait la jeune fille qui était le prix du succès (dans notre roman, la *demoisele mesdisant* elle-même). C'est, au moins pour le début, l'histoire du *Bel Inconnu*; c'est aussi celle du *Beau Mauvais*, dont le roman, perdu également dans sa forme première, nous a été conservé pour le fond dans la compilation de Malory [1].

Le fragment qui nous est parvenu du *Vallet a la cote mal tailliee* atteste donc une fois de plus l'utilisation de poèmes antérieurs par les compilateurs des grands romans en prose et nous montre en même temps avec quelle liberté, généralement malencontreuse, ils traitaient leurs originaux.

G. P.

1. Le surnom de *Beau Mauvais* doit certainement être restitué au héros du livre VII de Malory; celui-ci l'appelle *Beaumayns* et explique par *Fair hands* le sobriquet que lui donne Keu (comme au *vallet a la cote mal tailliee*); mais il a mal lu et mal compris son original. Le *Beau Mauvais* joue un rôle épisodique dans divers poèmes, par exemple dans *Escanor* et dans *Claris et Laris*. D'après Malory, son vrai nom était Gareth, et c'était un des frères de Gauvain (Gaheriet ou Guerrès?); mais cette identification peut bien être du fait du compilateur anglais. La demoiselle qu'il épouse est appelée Lyonesse; dans *Escanor* figure l' « amie » du *Beau Mauvais*, qui est nommée Honerete.

## *TENSER*

Di questa voce si sono occupati, negli ultimi mesi, il Tobler (Contoresi mensili dell' Accademia di Berlino, 1896, num. 37), il Paris (*Romania*, XXV, 624-5) e il Suchier (*Zeitschrift f. rom. phil.*, XXI, 130-32), tutti movendo dal termine francese, e trascurando i riscontri che la controversa voce trova in altre favelle neo-latine [1], nell' italiana, cioè, e nella ladina. In Italia, essa è attualmente propria delle alte valli lombarde [2], ma un giorno doveva essere di tutta Lombardia, secondo che risulta dal *tensar*, proteggere, di Bonvesin da Riva (Seifert, *Glossar zu den Gedichten des Bonvesin da Riva*, s. v.), e dagli esempi di *tensa*, *tensare* che sono accolti dal Rezasco nel suo *Dizionario del linguaggio italiano storico ed amministrativo*, e si spingeva anche più in là (cfr. *tensa* in Giacomino da Verona). Fra i ladini, c'è *tens*, bandita, nella Bassa Engadina (Pallioppi). Ma, allato a questa forma, ch'è la dotta, le popolazioni lombarde e engadine, presso cui la voce è ancora viva, un' altra ne posseggono, che, da una parte deve distoglierci dal ripetere *tensa* e *tensare* dalla Francia, dall' altra può recar qualche luce alla loro interpretazione etimologica; si ha cioè, in Valle Anzasca, *teis* (v. Ascoli, *Archivio glottologico*, I, 254), e *tais* nell' Engadina (Pallioppi); le quali forme stanno, naturalmente, a *tens* come, p. es., l'engad. *maisa* a « mensa ». È la forma popolare che vive allato alla letterata, la quale traeva un forte motivo di vita dal carattere giuridico della voce; poichè il significato attuale è esclusivamente quello di « bandita » per il sostantivo, di « porre in bandita » per il verbo.

Assodate le quali cose, parmi che l'etimologia del Tobler sia da rigettare senz' altro, pure astraendo dalle gravi obbjezioni d'indole fonetica che le sono state mosse dal Paris e dal Suchier. Alla sua volta, l'etimologia del Suchier, che parrebbe avvalorarsi di qualche sinonimo di *tensa* d'origine indubbiamente germa-

---

1. Al Tobler doveva parer ovvio, data la sua ipotesi, che *tensar* osse d'origine francese. Il Suchier dubita invece che altre lingue neo-latine, oltre la francese, posseggano la voce.

2. Ossola, Valle del Ticino, Valle dell' Adda, da dove s'ottiene la continuità col termine engadino. V. il Montis, « tensa tensáa' », e *teissa*, in Valle di Blenio (cfr. levent. *peissa* = pensa). E chissà non si celi « [ten]sa » anche nel *sabandi* bandita, di Domodossola?

nica [1], si strema pel fatto che la voce occorra anche fuori di Francia, e non vi occorra come un gallicismo. D'altronde, asserera il Kluge che la voce latina census, onde i germanici *zins* e *tins*, fu accolta in Germania tra il VII° e l' VIII° secolo. Sarebbe dunque ritornata fra i romanzi non prima dell' VIII° secolo, a un' epoca, cioè, dove la norma di *ns* in *s* aveva perso da secoli ogni efficacia. Riman dunque solo possibile il tensum del Paris, coi dubbi onde il suo illustre patrocinatore l'accompagna. Dove forse, il partic. di tendere merita la precedenza, visto che da « tendere » è « tenda », e che un *tensa* « tenda » è registrato dal Du Cange. Ma la « tenda » è la « coperta », il « riparo », e per questa via si giungeva a « sostegno », « difesa »; e nell' italiano, si dice appunto « coprire qualcuno » per « difendere qualcuno ».

C. SALVIONI.

## PROV. *MNH* = LAT. *MJ*, *MBJ*.

Le poème de *Boèce* contient la forme *fremna*, de fimbria (v. 192), que Raynouard a enregistrée telle quelle dans le *Lexique roman*. M. P. Meyer a corrigé *fremna* en *fremja* [2]. M. Appel [3], tout en conservant dans son texte la leçon du manuscrit, se demande dans le glossaire s'il ne faut pas lire *fremia*. J'estime qu'il faut garder *fremna* et l'interpréter comme *fremnha*, le manuscrit de Boèce notant souvent *n* mouillé par un simple *n*. Les textes provençaux nous présentent une petite série de mots où les groupes latins mj, mbj sont rendus par *mnh*:

De *blastemium, *blastemnhes*, *Sermons limousins*, p. 46 (Armitage) [4].

---

1. Così è da un tema germanico « bandita », e parmi sicuramente germanico anche il *guiza* (= Weise ?) di antichi Statuti della Venezia. Credo poi io d'aver dimostrado che un terzo sinonimo, — la voce *favola* propria di parte delle Alpi lombarde e del Cadore, — altro non sia se non la traduzione latina che fecero i Longobardi di una loro voce; v. *Bollettino storico della Svizzera italiana*, XVI, pp. 223 e sgg.

2. *Recueil d'anciens textes*, p. 30.

3. *Prov. Chrestom.*, p. 150.

4. Le ms. porte *blastehnes* avec un tilde sur la syllabe *te*; l'éditeur lit *blastenhes* en supposant que le scribe ayant écrit *blastenes* a voulu le corriger en *blastenhes* et a oublié d'exponctuer le dernier *n*.

De cambiare, *chamnhadors*, *Cart. du consulat de Limoges*, I, 86, et II, 42 (Chabaneau); *eschampnar*, *eschamnhar*, *ibid.*, I, 106, 111, 112; *eschampnieira*, *ibid.*, I, 31; *eschamnhieira*, Leroux, Molinier et Thomas, *Doc. hist. sur la Marche et le Limousin*, I, p. 178.

De commeatum, *comnhat*, Daude de Pradas, *Auzels cassadors*, 199, Monaci, et *Mém. des consuls de Martel*, p. 37, Teulié; peut-être aussi *comnadatz*, dans Raimbaud d'Orange (voy. Levy, *Suppl. Wœrterb.*, I, 299).

De *laudemium, *lauzemne*, *lauzemnie*, dans Raynouard, *Lex. rom.*, IV, 28

De vindemia, *vendemnha*, *Mém. des consuls de Martel*, II, 120 (Teulié); *vendempnha*, *Cart. du consulat de Limoges*, p. 118 (Chabaneau).

J'ai dit un mot de ces formes, à propos de *comnhat*, dans les *Annales du Midi*, VII, 233, mais j'ai eu tort d'y voir un phénomène d'analogie. Le groupe *mj* peut arriver spontanément à *mnh*, comme en témoignent quelques exemples cités par M. Meyer-Lübke en roumanche, en macédonien et en parmesan [1]. Rien d'étonnant à ce que le même phénomène se produise en provençal, spécialement, à ce qu'il semble, dans le dialecte limousin, où l'on dit encore aujourd'hui *chanha* pour « changer » [2]. Un de mes auditeurs, M. J. Chlumsky, m'apprend, à ce propos, que certaines langues slaves ont une répugnance marquée pour le groupe *mj* : les Russes intercalent souvent un *l* entre l'*m* et le *j*, et les Tchèques un *n*, comme dans les exemples provençaux cités ci-dessus.

Ant. THOMAS.

---

1. *Gramm. des l. rom.*, I, 505.

2. *Rougna* pour *roumia*, ruminer, de rumigare, suppose plutôt le passage direct de *roumia* à *rounia*, d'où *rounha*, qu'une forme ancienne *romnhar* (cf. le rouergat *rounia*, *runia*, à côté de *roumia*).

# COMPTES RENDUS

G. Körting, **Neugriechisch und Romanisch**, Ein Beitrag zur Sprachvergleichung, Berlin, 1896, 165 pp., in-8.

L'étude de M. K. n'est pas le premier essai de soumettre à un examen comparatif le néo-grec et l'ensemble des langues du domaine roman. Dans un travail paru en 1888, M. H. Müller a traité ce sujet, d'une manière peu scientifique d'ailleurs et en se plaçant à un autre point de vue que celui de M. K. [1]. Les excellents travaux de MM. Hatzidakis et Thumb ont été utilisés avec profit par M. K., et on serait sans doute trop exigeant si on voulait demander à l'auteur des recherches personnelles qui auraient pu compléter les matériaux rassemblés par les deux savants. Nous ne nous occuperons pas de la partie du travail de M. K. où il s'efforce d'expliquer, de manière ou d'autre, quelques-uns des phénomènes linguistiques propres au néo-grec. Le cadre de ce recueil ne nous permet pas de nous arrêter à ces questions. Nous ne nous occuperons du grec moderne que dans la mesure où il nous offre quelques points de contact avec les langues du domaine roman.

Le but du travail de M. K. est de chercher jusqu'à quel point le néo-grec et les langues romanes se sont éloignés de l'ancien grec, d'un côté, et du latin, de l'autre. C'est une question de philologie comparée assez délicate, et il nous semble que M. K. ne s'est pas rendu compte des difficultés qu'un tel sujet comporte. La méthode que l'auteur a suivie prête beaucoup à la critique. Comme point de comparaison avec les langues romanes, M. K. prend cette langue intermédiaire entre les dialectes et la langue écrite, cette « Durchschnittvolkssprache », comme M. Thumb l'appelle, que les Grecs désignent par le nom de κοινή. D'après le titre et d'après quelques mots de l'auteur, à la p. 2 (« Unter *Neugriechisch* wird im Folgenden die neugriechische Volkssprache verstanden »), nous pensions que M. K. aurait mis les dialectes à contribution dans une assez large mesure. Il n'en est rien. Quelques lignes plus loin, M. K. restreint le cadre de ses recherches, en choisissant comme point de comparaison cette langue conventionnelle, κοινή, qui s'entend d'un bout à l'autre du domaine de la langue grecque (« diese κοινή soll im Folgenden Gegenstand der Vergleichung mit dem Romanischen sein »). Si,

1. *Das Verhältnis de Neugriechischen zu den romanischen Sprachen*, Leipzig.

dans les premiers chapitres suivants, M. K. rappelle quelques-unes des particularités des dialectes grecs modernes, il n'en est pas de même dans le reste de son travail. C'est un des côtés faibles du livre. Pourquoi donner au mot *Neugriechisch* une acception aussi arbitraire, et pourquoi employer ce terme lorsque l'on ne prend en sérieuse considération qu'une partie de la langue néo-grecque ? Comment peut-on se rendre compte de l'évolution du grec moderne et des changements que l'ancien grec a subis pour arriver à la langue que nous entendons aujourd'hui, lorsque les dialectes, les faits linguistiques les plus importants, ont été si peu mis à contribution[1] ? Les défauts de cette méthode sont plus visibles encore lorsqu'il s'agit de comparer le grec moderne et les langues romanes par rapport au grec ancien et au latin. Cette langue conventionnelle, κοινή, n'est que l'ancien dialecte attique, qui a pris l'ascendant sur tous les autres dialectes de la Grèce par suite du grand développement littéraire d'Athènes. Or, comme l'ancien dialecte attique nous est bien connu, une comparaison avec la κοινή peut nous montrer assez facilement jusqu'à quel degré cette dernière s'est éloignée du dialecte auquel elle remonte. La question est bien plus compliquée lorsqu'il s'agit d'établir les rapports des langues romanes avec le latin. M. K. part toujours des formes du latin littéraire pour expliquer les particularités de chacune des langues romanes ; mais est-ce une méthode toujours justifiée et bien scientifique ? Assurément non. Prendre les paradigmes que nous avons appris dans les grammaires classiques, leur comparer les formes que les langues romanes emploient avec la même fonction, et dire que ces dernières s'éloignent beaucoup des premières, ce n'est pas sans doute un système qui réponde aux exigences de la critique. Procéder de cette manière-là, c'est être victime d'une hallucination grammaticale.

Ces observations laissent entrevoir quelle est la méthode que nous croyons qu'on devra suivre dans des recherches de cette nature. Pour le grec moderne, à côté de la langue κοινή, on devra donner plus d'attention aux nombreux dialectes d'aujourd'hui. Il faudra examiner si ces dialectes sont des modifications de la κοινή ou des restes des dialectes de l'ancienne Grèce. Nous reconnaissons les grandes difficultés que de telles recherches comportent ; mais ce n'est qu'en suivant cette voie qu'on pourra savoir quelles sont les modifications que le néo-grec (c'est-à-dire la κοινή et les dialectes) a subies au cours des siècles. Pour les langues romanes, on devra connaître le latin populaire mieux que nous ne pouvons le faire aujourd'hui. On pourra voir alors dans quelle mesure chacune des langues romanes s'est éloignée du latin. Ce n'est qu'alors qu'on sera en état de savoir, en s'appuyant sur des faits plus solides, si le grec moderne est resté beaucoup plus fidèle à l'ancien grec que les langues romanes par rapport au latin. Et on verra alors combien

1. M. K. reconnaît lui-même, aux pp. 26-27, quelques-uns des défauts de sa méthode, mais alors pourquoi prendre comme point de comparaison surtout la langue κοινή, en ne donnant que quelques petites indications sur les dialectes ?

l'essai de M. K. était téméraire. Pour le moment, nous devons reconnaître notre faiblesse et dire que nous ne sommes pas suffisamment mûrs pour des études comparatives comme celle que M. K. vient de nous donner et qui n'est pas aussi intéressante que d'autres questions qui attendent encore une solution. Entrons maintenant dans les détails et examinons quelques points du travail de M. Körting.

M. K. exclut de ses recherches la syntaxe et le lexique; il s'en tient à la phonétique et à la morphologie. — En étudiant les voyelles, il énumère tout d'abord les particularités de la κοινή et quelques-uns des phénomènes propres aux dialectes grecs, et rappelle ensuite brièvement les caractères phonétiques des langues romanes. Lorsqu'il vient à comparer les deux domaines linguistiques, nous le voyons répéter les observations sur la phonétique du grec moderne faites dans les paragraphes précédents, ce qui est une manière peu systématique de traiter le sujet. Ainsi ce qui nous a été dit au § 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 se retrouve résumé et développé au nº ii, *a*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*. N'aurait-il pas été plus simple d'énumérer les particularités du grec moderne et de les comparer avec celles des langues romanes dans un seul et même paragraphe? — P. 12, M. K. cite comme exemple de la iotacisation de *g* le fr. *mais*. Faut-il supposer que cette forme est sortie de magis par suite de la chute de l'ı, *mags? La phonétique du français est d'accord avec cette hypothèse, mais elle n'exclut pas la possibilité d'admettre que *mais* remonte à magis par une forme intermédiaire **mais*. Le roumain *mai* ne peut s'expliquer qu'en admettant que magis s'était réduit à **mais* déjà dans le latin vulgaire. C'est à cette forme que remonte sans doute aussi l'it. *mai* [1]. Le même fait doit être admis aussi pour le rtr. *ma*. L'hispano-roman *mais*, *mas* peut, comme le français, remonter à *mags aussi bien qu'à *mais. Nous sommes donc portés à croire que toutes les langues romanes remontent à une forme contractée *mais. La réduction de magis à *mais, même dans le latin de la Gaule et de l'Espagne, nous semble appuyée par les faits attestés par les autres langues romanes [2]. Pour la chute de *g*, on peut en rapprocher le *calcostegis non calcosteis* de l'*Appendix Probi* (éd. Förster, *Wiener Studien*, XIV, p. 795). — P. 13, M. K. dit que la prothèse d'un *a* ne se rencontre pas en roman. Elle existe au moins en gascon, hispano-portugais, engadin et macédo-roumain. — M. K. aurait dû rappeler le phénomène, si fréquent en grec comme en roman, du changement de la voyelle initiale (comp. it. *avorio* = **eboreus*, gr. ἄντερα = ἔντερα, Thumb, *Handbuch der neugr. Sprache*, 1895, p. 7). — L'examen des voyelles grecques et romanes amène M. K. à la conclusion que « le vocalisme du grec moderne est resté plus fidèle à l'ancien grec que le

1. M. Meyer-Lübke, *Grammatik der ital. Sprache*, § 301, admet pour l'it. la réduction de magis à *mags, d'où *max*, *mai* (cf. § 270). Il nous semble bien peu vraisemblable d'admettre l'existence en latin vulgaire d'une forme *max*.

2. M. Gröber, *Archiv f. lat. Lexicographie*, III, p. 521, admet aussi la réduction **magis* à **mais*, mais seulement pour le roumain.

vocalisme roman au latin » (p. 13). Cette conclusion peut se soutenir jusqu'à un certain point, si l'on ne prend en considération que la κοινή. Mais pour plusieurs dialectes grecs, le changement a été aussi profond que dans les langues romanes. Nous ne voulons pas insister trop longtemps sur ce point ; ce que nous avons dit plus haut suffit pour voir combien il est dangereux de ne prendre en considération qu'une partie du domaine grec et de généraliser des conclusions tirées d'un ensemble de faits relativement restreint. M. Körting trouve l'explication du fait que la κοινή s'est moins éloignée du grec ancien que les langues romanes ne se sont éloignées du latin dans la circonstance que ces dernières ont diphtongué plusieurs des voyelles simples du latin, fait qui a eu pour conséquence qu'elles se sont sensiblement éloignées du système vocalique de ce dernier. Nous ne sommes pas de cet avis. La réduction de αι, ει, οι, ου à *i u* n'est-elle pas un changement aussi profond que celui que représente la diphtongaison de *a*, *e*, *o* du latin en roman? Si on peut dire que la κοινή se rapproche plus du grec ancien que les langues romanes du latin, la cause de ce phénomène doit être plutôt cherchée dans le fait que la loi de l'accent ne s'est pas exercée dans cette langue avec autant de vigueur qu'en roman. Ce qui éloigne le plus le vocalisme de certaines langues romanes du vocalisme latin, c'est la chute des voyelles atones latines. Lorsque, sous l'influence de l'accent, le même phénomène se produit en grec moderne, les divergences entre celui-ci et le grec ancien sont aussi frappantes que dans les langues romanes. Les dialectes grecs appelés « nordiques » présentent le phénomène, si rare dans la κοινή, de la chute de *e*, *i*, *o*, *u* atone (Thumb, *l. c.* p. 6). Un exemple comme δλέδ' = δουλεύει peut nous montrer suffisamment combien la physionomie d'un mot change par suite de ce phénomène, qui n'est que le résultat de l'influence de l'accent sur le corps du mot.

Passons aux consonnes. A la p. 18, M. K. essaye d'expliquer la chute de la nasale devant φ, χ, δ par un phénomène propre à la phonétique française. Si νύμφη s'est réduit à νύφη, il faut supposer que υ a été nasalisé sous l'influence de la consonne suivante et que, plus tard, la voyelle a perdu sa nasalisation par un changement analogue à celui qui s'observe dans le français *femme*, ancien *fàme*. Nous ne pouvons partager cette opinion. Il faut se garder d'expliquer les particularités d'une langue par celles d'une autre. Il ne faut pas oublier, en outre, que le grec moderne ne connaît pas de voyelles nasales, comme c'est le cas pour le français. M. K. le reconnaît lui-même (pp. 8, 12), et nous ne savons pas pourquoi il cite à la p. 18 (note) ἔγνοια = ἔννοια, où il ne s'agit pas à proprement dire de la nasalisation de la voyelle. D'autre part, il faut remarquer que la chute de la nasale se produit aussi lorsqu'un mot finissant par ν se trouve devant un autre mot commençant par un des phonèmes mentionnés (τὸ φίλο, ἃ δέλης, cf. Thumb, *l. c.*, p. 18). Il nous semble bien peu vraisemblable que les Grecs aient jamais prononcé *nũfi* ou *tõ filo*. La cause de la chute de la nasale dans ces différents cas doit être cherchée dans le fait que le grec tolère peu les groupes de consonnes mentionnés et

qu'il laisse tomber directement la nasale. — P. 19, M. K. dit que l'intercalation d'un phonème dans un groupe de consonnes dont l'association offre des difficultés à la prononciation (cf. fr. *chambre*) ne se rencontre pas en grec. Il en cite cependant des exemples quelques lignes plus loin (μπλία = μλία). — P. 20, M. K. cite le mot νύπνις issu de la fusion de ὕπνος avec l'art. τόν (comp. le fr. *lendemain*). A la p. 39, il revient sur cette question et cite de nouveau les mêmes exemples. Nous ne voyons pas trop la raison de ces répétitions. Quant à l'opinion de M. K. que *l'ierre* serait devenu *lierre* par une confusion avec *lier* due à une étymologie populaire, elle est fort peu vraisemblable [1]. — Pp. 19, 22, M. K. mentionne le changement de λ en ρ devant une consonne, (ἀδερφός = ἀδελφός, βόρτα = it. *volta*), phénomène qui, d'après lui, n'existerait qu'en grec. On le rencontre cependant aussi en roman. Dans plusieurs dialectes du Midi de la France, de la Suisse française et de l'Italie, *l* suivie d'une labiale passe souvent à *r*. Dans cette dernière région, le changement se produit même devant une dentale; comp. *airbepena*, *prumon* (**purmon*), *servadzon* (Dartois, *Coup d'œil sur les patois de Franche-Comté*, Acad. des sciences de Besançon, 1850, pp. 259, 261); *arbre*, *arvre*, *barbano*, *barbousi*, *carvilo*, *ervo* (Mistral, *Trésor* [2]); *arbear*, *arbo*, *arp*, *barme*, *charp*, *marvourguer*, *parmo*, *parpelo*, *barferre*, *pourpo*, *-u*, *sarvage*, *sourpre* (J. Chabrand et A. de Rochas d'Aiglin, *Patois des Alpes cottiennes*, 1877); *pormon*, *porpa*, *xarmuire* (patois bagnard, *Romania*, t. VI, p. 398); *parma*, *servadze* (J. Gilliéron, *Patois de la commune de Vionnaz*, 1880); *arp*, *parpejra*, *orm*, *bardachim* (Val Soana, *Archivio glott.*, t. III, p. 28); *arbi*, *sarvia*, *vorva*, *corm*, *porpo*, *Servai* (*sarvai*) (V. di Sant'albino, *Diz. piem. -ital.* 1859, G. Gavuzzi, *Vocab. piem. -ital.*, 1891); *corpu*, *prouppu* (**purpu*) (sarde, *Arch. glott.*, t. II, p. 137); *Gugghiermu*, *curpa*, *murta*, *parma*, *surfaru* (sicilien, *ibid.*, p. 147); cf. Meyer-Lübke, *Gram. der rom. Sprachen*, I, § 480. — P. 23, M. K. rappelle le phénomène propre au grec moderne du passage de κ à γ après une nasale. On serait tenté de voir un changement analogue dans le roumain *invingere* de **in-vincere*. Mais il ne faut pas se méprendre. *Invingere* est une forme analogique refaite d'après impingere et amenée par la ressemblance que les deux formes présentent au part. passé : impins, invins. — P. 24, M. K. considère l'it. *vengo* comme un développement régulier du latin venĭo. D'après M. K., le *j* se serait consonantisé. C'est une erreur. *Vengo* ne peut être qu'une forme analogique. — P. 31, M. K., après avoir examiné plusieurs cas où le grec moderne a refait, d'après l'aoriste, un nouveau présent de l'indicatif, dit qu'il n'y a pas d'exemple dans les langues romanes d'un phénomène semblable. On trouve cependant en sarde plusieurs exemples de la modifi-

1. Cette explication n'est pas d'ailleurs de M. K. Elle a été donnée par M. Gröber (*Grundriss der rom. Phil.*, t. I, p. 245). M. Meyer-Lübke l'a acceptée (*Gram. der rom. Sprachen*, t. I, § 930) et défendue dans un article de la *Zeitschrift f. rom. Phil.*, t. XIX, pp. 504-505 (note).

2. *Garbi*, que Mischal rattache à *galbeus*, offrirait un autre exemple de ce changement. Mais ce rapprochement n'est pas fondé.

cation du présent de l'indicatif et du subjonctif par analogie avec le parfait (cf. Meyer-Lübke, *It. Gramm.*, § 482; *Gramm. der rom. Spr.*, II, § 181). — P. 51, M. K. dit : « frz. *rien* f. **rein*, denn rēm, das *ie* erklärt sich aber aus des Tonlosigkeit des pronominal gebrauchten Wortes. » Cette remarque est extraordinaire. Dans son *Lat.-rom. Wörterb.*, M. K. donne *rēm*. D'autre part, comment pourrait-on expliquer la diphtongaison de l'ē par le fait que rēm a été employé comme mot atone? — P. 67 et ss., M. K. s'occupe de la déclinaison romane, en observant que la théorie de Diez et Meyer-Lübke est loin de répondre à toutes les difficultés que cette question soulève. Une de ces difficultés serait la suivante : « Peut-on s'imaginer », dit M. Körting, « qu'on ait jamais dit..... au lieu de *ille mons est altus*, *illum monte*[*m*] *est altu*[*m*] (p. 68)? » Nous ne croyons pas qu'un romaniste ait jamais pensé ce que M. K. nous dit dans ces lignes. Expliquer comment et pourquoi la forme de l'accusatif a supplanté celle du nominatif dans une partie du domaine roman, ce n'est pas admettre qu'on ait employé l'accusatif pour le nominatif à une époque où la différence entre le cas sujet et le cas régime latins était encore présente à l'esprit. Ce n'est pas ici sans doute le lieu d'examiner de plus près quelques-uns des points difficiles de la déclinaison romane, points sur lesquels M. K. croit avoir jeté une nouvelle lumière, tandis qu'en réalité il revient à ce qu'on a déjà soutenu plus d'une fois. — P. 94, M. K. propose une nouvelle étymologie, qui mérite peut-être d'être examinée, pour le fr. *néant* (a. fr. *neient*) et l'it. *niente*. Ce serait *negentem. — P. 95, M. K. suppose que l'emploi en roumain de l'article avec les nombres cardinaux est peut-être dû à une influence du grec moderne (comp. *al doile*, ὁ πένττε). Cette hypothèse ne s'appuie sur rien de solide. — P. 102, ce que dit M. K. sur l'imparfait du subjonctif en roumain est erroné. — P. 115, M. K. dit que la finale *-sĭ* de la 2e p. sg. du parfait en roumain serait une forme analogique, ce qui n'est pas exact. Le lat. -sti donne régulièrement *-sĭ* en roumain. — P. 135, la dérivation de *mépriser* de minus-pretiare, acceptée aussi par M. K., offre toujours des difficultés. L'it. *mis-* parle aussi contre cette dérivation, car nous ne pouvons pas admettre avec M. Gröber (*Archiv f. lat. Lex.*, IV, 116) qu'il y ait là un emprunt fait au français. On aurait dû avoir *mes-*, jamais *mis-*. — P. 161, pourquoi M. K. s'oppose-t-il à l'étymologie *sub-longum >*selon* (a. fr. *selonc*, *solonc*)?

La conclusion finale à laquelle M. K. arrive est la suivante. Le grec moderne est resté, en ce qui concerne la phonétique et la morphologie, plus fidèle à l'ancien grec que toutes les langues romanes par rapport au latin; dans la phonétique non plus que dans la morphologie, le néo-grec ne nous offre aucune trace d'une influence étrangère (p. 162). Les remarques que nous avons faites plus haut sur la méthode de M. K. nous empêchent de considérer cette conclusion comme correspondant, sur tous les points, aux faits réels. Même si pour le néo-grec on ne prend en considération et comme point de comparaison que la κοινή, la conclusion de M. K. reste toujours fort contestable. M. K. nie toute influence étrangère sur la mor-

phologie du grec moderne : nous ne saurions partager cette opinion. Le fait que le grec moderne emploie aux numéraux cardinaux des formes comme δεκατρεῖς, τρίαντα, σαράντα, doit sans doute être expliqué par une influence étrangère. Pour la phonétique, l'influence étrangère apparaît aussitôt qu'on prend en considération les dialectes. Le passage de λλ à δδ dans les dialectes méridionaux de l'Italie ne peut être attribué qu'à une influence italienne.

Le travail de M. K. est loin, on le voit, de répondre à toutes les exigences de la critique ; peut-être de nouvelles recherches nous éclaireront-elles mieux sur une question qui, d'ailleurs, si elle pique la curiosité, n'offre, dans l'état actuel des études, un bien grand intérêt ni pour la philologie grecque ni pour la philologie romane.

Ov. Densusianu.

Studies on the **Libeaus Desconus**, by William Henry Schofield (Harvard Studies and Notes in Philology and Literature, vol. IV). Boston, 1895, in-8, IV-246 pp.

Le livre de M. Schofield est une étude d'ensemble sur le cycle du *Bel Inconnu*. Et en effet, si, à ne considérer que le titre, le lecteur a pu croire un instant qu'il s'agissait d'une étude spéciale sur le petit poème anglais *Libeaus Desconus*, il est détrompé dès les premières pages : il s'aperçoit que le sujet a été pris dans toute son ampleur. Ce sujet est très vaste et très complexe ; et c'est un des mérites de M. Schofield que d'en avoir compris, sinon parcouru entièrement, toute l'étendue. Il ne s'est pas borné à reprendre pour son compte la comparaison minutieuse des quatre versions classiques du *Bel Inconnu* : il a essayé de pénétrer plus profondément qu'on ne l'avait fait avant lui dans l'étude du conte fondamental que nous apercevons sous tant de faces différentes. Au dessus de ce petit cycle du *Bel Inconnu* proprement dit, il a cherché à entrevoir un cycle plus vaste : il s'est demandé si la littérature des romans arthuriens ne nous présentait pas, dissimulé et transposé, le type de récits dont Guinglain est par accident le héros ; il a cru retrouver ce type dans la légende de Perceval ; nous le retrouvons plutôt dans celle de Lancelot, à tort négligée par lui. Franchissons enfin un dernier degré dans la généralisation : type de roman arthurien, ou plus exactement, selon l'expression de M. G. Paris, de « roman biographique », le *Bel Inconnu* est encore un des types les plus féconds de contes populaires. Quelle histoire plus répandue, plus chère à l'imagination de tous les peuples, que celle du héros aux mystérieuses « enfances », ignorant de lui-même et de sa destinée, simple de cœur et d'esprit, mais riche d'espérance et confiant, protégé par les fées, aimé par elles, marqué d'avance pour les aventures merveilleuses ? Ses coups d'essai sont des coups de maître : il en remontre aux habiles et déconcerte les sceptiques ; il tranche la tête aux géants, conquiert l'oiseau merveilleux dans le pays de féerie, délivre la fille du roi victime d'un enchanteur ou d'un dragon, et la ramène dans son pays, où ils célèbrent de somptueuses épousailles. —

Une thèse complète sur le *Bel Inconnu* se trouverait ainsi comprendre : 1° une étude critique sur le cycle spécial ; 2° une comparaison de thèmes portant sur l'ensemble des romans arthuriens ; 3° une étude générale de folklore, où l'on insisterait particulièrement sur les rapprochements avec la littérature des peuples celtiques. Ces trois parties ont été inégalement traitées par M. Schofield. Dans la première, il laisse loin derrière lui, pour la minutie et le « fini » du travail, les nombreuses dissertations allemandes publiées sur la matière ; la troisième n'est pas abordée franchement ni dans un esprit très philosophique, malgré nombre de rapprochements heureux et inédits ; quant à la seconde, elle nous semble prêter à de nombreuses critiques.

## I

Voici d'abord un résultat désormais acquis après la thèse de M. Schofield : le *Bel Inconnu* anglais (*LD*) est indépendant du *Bel Inconnu* français (*BI*). Jamais l'opinion témérairement développée par M. Kaluza n'avait été réfutée avec un tel luxe de bonnes preuves. Des arguments nouveaux sont tirés de la comparaison avec *Erec* : sur certains points *Erec* est d'accord avec *LD* contre *BI* ; *LD* et *BI* remontent donc bien, comme le pensait M. G. Paris, à un original commun. Cela posé, quels sont les rapports d'*Erec* avec ce prototype ? Les épisodes du groupe *LD-BI* sont-ils tirés du poème de Chrétien de Troyes, ou bien *Erec* et le *Bel Inconnu* ne se réfèrent-ils pas à un modèle plus éloigné ? A notre avis, la seconde alternative est la bonne ; les coïncidences entre *Erec* et le *Bel Inconnu* prouvent parallélisme et non filiation. Nous avons déjà développé cette idée dans un article consacré à l'étude spéciale de la « Joie de la Cour » [1] ; notre opinion, différente de celle de M. Sch., ne s'est pas modifiée depuis ; comme le livre de M. Sch. n'avait pas encore passé l'Atlantique au moment où cet article fut écrit, nous demandons aux lecteurs de la *Romania* la permission de revenir à la charge.

Cette question n'est pas entièrement nouvelle. En 1890, dans sa dissertation sur le *Bel Inconnu*, M. Mennung avait eu l'idée de faire intervenir *Erec*. C'était une excellente idée ; malheureusement l'auteur ne sut pas en tirer parti, ou plutôt il tira de son rapprochement des conséquences hâtives et injustifiées. Son raisonnement, un peu trop simple, peut se résumer ainsi : *Erec* et *LD-BI* ont des épisodes communs ; or, *Erec* est certainement antérieur à *LD-BI* ; donc il leur a fourni les épisodes en question. Suivait (p. 51) un schema fort compliqué où l'on voyait le thème celtique primitif évoluer, ramasser, au cours de ses pérégrinations, un premier emprunt à *Erec*, — et de cette première combinaison naissait le *Carduino*, — puis se grossir d'une seconde série d'emprunts à *Erec*, — combinaison nouvelle qui expliquait le reste du cycle. Par deux fois, *Erec* venait complaisamment au secours de l'auteur :

1. *Romania*, t. XXV, pp. 258-294.

cependant, comme il ne pouvait tout faire, deux épisodes absents dans Chrétien de Troyes (l'épisode de la dame d'Amour et celui du fier baiser) se trouvaient placés au sommet de l'arbre généalogique, comme des éléments primordiaux et irréductibles. Il ne manquait à cet arbre que des racines : on ne trouve guère chez M. Mennung que des affirmations dénuées de preuves. Ce travail a pourtant exercé sur celui de M. Sch. une influence tyrannique. Nous reprochons à l'auteur : 1° de n'avoir pas distingué la question des ressemblances verbales et celle des ressemblances de thèmes; 2° de ne pas avoir examiné dans un chapitre spécial les rapports d'*Erec*, non plus avec *BI*, mais avec le prototype de *LD-BI*, abstraction faite des différences individuelles.

Lorsque M. G. Paris écrivait (*Romania*, t. XX, p. 300, n. 4) que Renaut de Beaujeu « avait beaucoup lu Chrétien de Troies, » il ne disait pas assez. Nous savons maintenant, grâce à M. Schofield, qu'il s'agit de véritables larcins. Rien de plus instructif que la longue liste (pp. 61-93) patiemment dressée par notre auteur, et où il a confronté sur une double colonne les passages correspondants d'*Erec* et du *Bel Inconnu*. C'est une des parties les plus neuves de son livre. Peut-être a-t-il voulu être trop complet. Il eût pu laisser sans inconvénient dans ses notes des rapprochements dont l'inutilité fait un peu sourire. Le fait que les expressions « a la devise », « bien et bel », « moult rices », « ma douce amie », « biaus dous amis », etc., etc., se retrouvent dans l'un et dans l'autre poème ne prouve rien, et ne sert même pas à corroborer une preuve déjà faite.

Nous admettons très volontiers avec M. Sch. que Renaut de Beaujeu, en composant son *Bel Inconnu*, avait sous les yeux ou savait par cœur le poème du maître Chrétien. Si M. Sch. s'en était tenu à cette constatation, il eût été à l'abri de la critique. Entraîné par le mouvement de sa démonstration, il a été porté à voir partout, dans les thèmes comme dans la langue, l'influence d'*Erec*. Dès que nous quittons la question d'imitation littéraire pour aborder la question plus délicate des motifs légendaires, M. Sch. devient un guide peu sûr. Il ne semble pas soupçonner qu'en dehors de l'hypothèse de l'imitation pure et simple il y a presque toujours au moins deux hypothèses possibles : celle d'une source commune déterminée, et celle d'un emprunt fait des deux côtés au matériel banal et flottant de la féerie arthurienne. Il tranche d'une façon uniforme, et toujours au profit d'*Erec*, des questions complexes et aux solutions multiples. Examinons par exemple le début du chapitre intitulé : « Changements introduits par Renaut ». 1° P. 107, M. Schofield, après avoir constaté que les premiers vers du *Bel Inconnu* ressemblent aux premiers vers d'*Erec*, suppose que si dans *BI* l'histoire antérieure de Guinglain est supprimée ou réduite à quelques allusions, c'est par imitation du procédé employé par Chrétien de Troyes. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait ici aucun rapprochement à faire entre les deux œuvres. Les « enfances » de Guinglain, à la différence de celles d'Erec, fils de Lac, nous seront révélées plus tard, en même temps qu'au héros, lorsque l'heure en sera venue. Le procédé littéraire qui consiste à ne pas satisfaire tout de

suite la curiosité du lecteur et à l'introduire *in medias res* est une coquetterie que le délicat poète du *Bel Inconnu* pouvait trouver de lui-même. — 2° Le tournoi (p. 111). M. Sch. voit dans l'invention du tournoi — thème banal s'il en est et pour ainsi dire obligé dans un roman chevaleresque — un souvenir du tournoi d'*Erec*. Mais nous verrons plus loin que, s'il y avait une comparaison à faire, c'est bien plutôt avec le *Chevalier au Lion* qu'elle s'imposait. — 3° « Lorsque Renaut (p. 112), dit M. Sch., introduit le personnage du nain, il lui met en main une « corgie » comme celle que tient le nain dans *Erec*. La petitesse du nain, qui lui cause du dépit, est aussi commentée comme dans *Erec*. Il n'y a pas de parallèles à ces traits dans les autres poèmes [du cycle du *Bel Inconnu*]. » Ici encore, c'est conclure trop vite. Il y a peu de figures aussi banales dans les romans arthuriens que celle du nain domestique, armé du fouet, insigne de sa profession, dont il excite le cheval ou la mule de son maître, et dont il se sert parfois d'une façon moins inoffensive. Ce qu'il y a de spécial à *Erec*, c'est que le nain en frappe une demoiselle : or, c'est justement ce trait de méchanceté qui est absent dans *BI*. Ici, nous avons un portrait du nain qui rappelle ceux des « petits chevaliers », esquissés de temps à autre dans nos romans, par exemple dans la *Vengeance Raguidel* : chevaliers-nains, mais bien proportionnés et avenants. Si *Erec* a exercé ici quelque influence, c'est par antithèse : dans l'insistance avec laquelle Renaut a flatté le portrait du nain bienveillant et protecteur, le « nano saciente » du poème italien, peut-être entrait-il l'idée d'une réhabilitation. — 4° Le discours où Bliobliéris expose qu'il garde le gué périlleux depuis plus de sept ans, maintenant une coutume funeste à beaucoup de chevaliers, serait emprunté à un passage de l'épisode de la « Joie de la Cour. » Mais d'abord ce thème de la « coutume » est le « Leit-motiv » fondamental des romans arthuriens, et se retrouve notamment dans l'épisode de Mauger le Gris, du *Bel Inconnu*. Ensuite, les coïncidences verbales avec la continuation de *Perceval* (épisode du gué amoureux [1]) sont bien plus frappantes qu'avec *Erec*.

Nous pourrions poursuivre cet examen critique; il nous suffit d'avoir signalé chez M. Sch. un véritable parti pris. Mais admettons encore (et sur certains points M. Sch. a vu juste) que quelques-uns des changements particuliers à Renaut aient leur justification dans *Erec* : la question n'en reste pas moins intacte pour le groupe *LD-BI*. C'est ici que nous aurions voulu une discussion serrée; nous regrettons de ne pas la trouver. Emprunts de mots et emprunts de thèmes sont choses bien différentes. Selon la remarque de M. Sch. lui-même, les vers ou bribes de vers pris à *Erec* sont dispersés au hasard dans le *Bel Inconnu*. Les mêmes phrases ne reviennent pas nécessairement dans les mêmes situations. Renaut de Beaujeu procède par *centons*, à peu près comme un Ausone et un Clau-

1. On trouvera plus loin les renvois exacts.

dien en usaient avec Virgile. De plus, s'il est vrai qu'*Érec* est son modèle dominant, il a cependant pris son bien un peu partout. Nous parlerons plus loin du *Chevalier au Lion*. M. Sch. signale des emprunts évidents à la continuation de *Perceval*, et nous pourrions en grossir la liste : par exemple, quoi qu'il en dise, il y a entre l'épisode du gué périlleux (*BI*) et celui du gué amoureux (continuation de *Perceval*) autre chose qu'une simple analogie de sujet ; on remarque des coïncidences textuelles :

| Contin. de *Perc.* | | *Bel Inconnu* |
|---|---|---|
| v. 24191 | = | 322 |
| 24196 | = | 325 |
| 24220-24224 | = | 432-434 |
| 24241 | = | 439 |
| 24272 | = | 418 |

Après la comparaison avec *Érec*, il eût fallu établir une comparaison plus générale entre le style et la langue du *Bel Inconnu* et le style et la langue de Chrétien de Troyes.

Il est vrai qu'à la p. 60 M. Sch., semblant admettre la distinction que nous nous efforçons d'établir entre les « verbal borrowings » et les emprunts au « saga-material », nous promet pour la p. 133 la discussion de ces derniers. Promesse fallacieuse ! A la p. 133, le lecteur ne trouvera qu'une répétition des propositions affirmées par Mennung, auxquelles M. Schofield donne son approbation, sans autre formè de procès. Et pourtant, dans tout le cours du volume, nous voyons à chaque instant reparaître, ici affirmée comme une certitude, là enveloppée de formules dubitatives dont l'expression varie, cette idée qu'*Érec* a fourni plusieurs éléments légendaires importants non seulement à *BI*, mais encore au groupe *LD-BI*, et même à tout le cycle, puisque l'épisode de l'épervier, « taken from *Érec* » (p. 133), fait également partie du *Wigalois* et du *Chevalier du Papegaut*.

Nous opposerons à cette théorie quelques arguments qui nous paraissent concluants :

1° D'abord le rôle d'Énide. M. Sch. admet comme moi l'égalité : Énide = Hélie-Élène. Énide est la compagne constante d'Érec dans des aventures analogues a celles où Hélie conduit Guinglain. La ressemblance des noms vient appuyer la ressemblance du rôle et des situations. Seulement Chrétien de Troyes a fait de la messagère féerique l'épouse du héros. Il lui a enlevé sa destination primitive en l'adaptant à un sujet principal qui n'a rien démêler avec celui du *Bel Inconnu*. En d'autres termes, Énide est, pour parler la langue des folkloristes, une *survivance* d'Hélie. *Érec* est ici une version altérée du *Bel Inconnu*.

2° Le rôle du roi Évrain. Je ne fais ici que résumer ce que j'ai déjà dit ailleurs de ce personnage. J'ai démontré que Lampars et le roi Évrain, de la « Joie de la Cour », étaient au fond un seul et même personnage, et que, pour l'épisode dont Évrain est un des héros, la version d'*Érec* comparée à celle de

*LD-BI* est une version atténuée et incomplète. Le thème de l'hospitalité forcée, qui est le trait fondamental de cet épisode, manque chez Chrétien de Troyes. En d'autres termes, Évrain est une *survivance* de Lampars.

3° Nous pourrions objecter encore l'épisode des géants. *Érec* et le *Bel Inconnu* ont en commun un trait secondaire : le cri poussé par la jeune fille; mais il manque à *Érec* un trait fondamental : le brutal attentat qui explique ce cri de détresse. Ici encore la version d'*Érec* est une version parallèle à celle du *Bel Inconnu*, supposant une source commune.

4° Nous pourrions rappeler la comparaison déjà faite par nous entre l'épisode de Mabonagrain et celui de Malgier. Ici encore, si certaines ressemblances caractéristiques ne permettent pas de mettre en doute la parenté des deux épisodes, des divergences très graves nous font considérer la version d'*Érec* et celle de *LD-BI* comme deux variations indépendantes sur un motif commun.

Mais nous n'avons pas besoin d'un grand nombre d'arguments de ce genre. Il nous suffit de montrer que, dans la série commune à *Érec* et au *Bel Inconnu*, deux ou trois épisodes de ce dernier poème ne peuvent s'expliquer par le seul *Érec*. Le reste de la série bénéficie de l'analogie jusqu'à nouvel ordre... jusqu'à ce que M. Sch. ait prouvé clairement que certains thèmes doivent appartenir en propre à Chrétien de Troyes. Or, il n'y parvient pas. Ainsi l'aventure de la conquête de l'épervier (emprunt n° 2, suivant M. Schofield, disciple de Mennung) est un lieu commun dans les romans chevaleresques : nous le trouvons à une époque très ancienne dans le *De amore* d'André le Chapelain. Sans doute l'hypothèse d'une rencontre fortuite entre *Érec* et le *Bel Inconnu* est ici insoutenable; mais l'hypothèse d'un emprunt à *Érec*, où cette aventure est d'ailleurs liée à toutes sortes d'aventures spéciales (offense faite à Guenièvre, mariage du héros), n'a pas plus de vraisemblance que notre hypothèse, celle d'un modèle commun. — Pour le combat contre les géants, M. Sch. commet une infidélité à Mennung pour suivre M. G. Paris. Ce dernier (*Romania*, t. XX, p. 300) avait déjà attaqué l'hypothèse d'un emprunt à *Érec* en faisant observer avec justesse que l'épisode des géants représente un lieu commun des contes celtiques; et il citait le géant du Mont Saint-Michel vaincu par Arthur, et dont Gaufrei de Monmouth nous rapporte l'histoire. M. Sch. le concède aussi, sans s'apercevoir que des raisonnements de ce genre auraient vite fait de ruiner sa théorie. — Ils valent en effet pour le trait des têtes empalées, trait de mœurs sauvages répandu dans le folklore universel. P. 113, M. Sch. y voit avec Mennung un emprunt probable à *Érec*; mais dans un chapitre spécial (p. 175-179) cette supposition est détruite par l'auteur lui-même dès les premières lignes, et aussi dans la conclusion, où il montre que ce thème a dû faire partie très anciennement des traditions celtiques et entrer de bonne heure dans la légende du *Bel Inconnu*. — L'emprunt n° 1 (la lutte avec les trois brigands) est sans contredit un des plus vraisemblables : c'est un de ceux que j'admettrais volontiers. Par une malechance singulière, M. Schofield, quelques

chapitres plus loin, infirme son hypothèse. Examinant les rapports de *Peredur* avec notre cycle, il admet que la lutte contre plusieurs brigands succédant à la lutte contre un seul faisait partie du *Peredur* et par suite est un trait fort ancien, appartenant à la version A. Mais alors le *Peredur* se serait donc inspiré d'*Érec*? La version A, c'est-à-dire la première période de formation du cycle, serait, elle aussi, postérieure à *Érec*? Il y a dans tout cet exposé beaucoup d'incohérence; en voici un dernier exemple : il s'agit du soi-disant emprunt n° 5, l'épisode de Lampars-Évrain. Pour le caractériser, Mennung avait adopté une rédaction suffisamment prudente : « Den Einwohnern einer Stadt ist es verboten einen Ritter zu beherbergen » (p. 49). M. Sch. écrit : « The knight who will joust with all who come to his castle. » Or, c'est justement ce trait, bien caractéristique en effet, qui manque au roi Évrain pour être l'ancêtre de Lampars. Ici, la faiblesse du raisonnement se trahit dans une rédaction maladroite.

Pour résumer cette longue discussion, nous dirons donc qu'*Érec* est *une cinquième version* à ajouter aux quatre déjà signalées. C'est d'ailleurs une version altérée, mêlée à des thèmes étrangers, bref de qualité inférieure, soit que cette confusion provienne de la source, probablement orale, que suivait le poète, soit qu'elle provienne du poète lui-même, plus soucieux de vérité morale que de fidélité légendaire. Quant à la version spéciale de Renaut de Beaujeu, il est indéniable qu'elle contient une foule d'expressions, de tournures, de détails, empruntés pêle-mêle à l'œuvre de Chrétien.

## II

M. Sch. a deux critères pour déterminer les époques de l'évolution du *Bel Inconnu* : le premier est *Érec*, le second *Perceval* ou plus spécialement *Peredur*. Mennung combinait *Érec* et le *Carduino*. *Carduino* lui ayant paru le doyen du cycle, il l'appliquait en quelque sorte sur les autres versions : tout ce qui dépassait était de date plus récente et s'expliquait par *Érec*, l'éternel *deus ex machina*, toujours prêt à paraître. Le procédé de M. Sch. est à peu près analogue, sauf qu'il n'a plus la superstition du *Carduino* : *Peredur* explique la première période de développement (version A); quant à la version B, elle s'explique en grande partie par l'influence d'*Érec*. Pour M. Schofield, le *Bel Inconnu* c'est *Perceval*, et *Perceval* c'est le *Bel Inconnu*. Nous avons dit notre opinion sur le premier critère. Le second nous paraît encore plus illusoire.

A vrai dire, tout n'est pas à rejeter dans cette théorie. Il faut d'abord louer le principe éminemment scientifique dont elle s'inspire, et qui n'est autre que le principe d'économie. L'effort constant de tous ceux qui étudient les romans de la Table Ronde doit être d'introduire un classement dans ce chaos, de ramener les individus à des types, de réduire au minimum le nombre des thèmes d'abord, des séries de thèmes ensuite, et pour cela d'apercevoir des ressemblances de plus en plus cachées et difficiles à saisir, enfin

d'identifier toujours et sans cesse. C'est un travail nécessaire, fécond en résultats, mais aussi en illusions et en déceptions. Nous croyons, nous aussi, à une identité très lointaine ou tout au moins à des échanges entre les deux *Märchen* héroïques de *Perceval* et du *Bel Inconnu*. Le tort de M. Schofield est d'avoir voulu trop préciser. Tout va bien — ou à peu près — pour les « enfances » (§ 1), l'apparition du héros à la cour (§ 2). Déjà au § 2 le rapprochement est forcé. L'arrivée de la messagère réclamant un héros pour l'aventure du « fier baiser » ne saurait se comparer avec la façon dont Perceval accepte la lutte avec le Chevalier Vermeil ; j'aurais plutôt comparé comme situation l'arrivée de la messagère du Graal. — § 3. Sans doute Peredur rencontre un chevalier malfaisant et pillard, dont il est vainqueur. Mais il n'a rien de commun avec le Chevalier du gué ou le Chevalier du pont périlleux. — § 5. Il n'y a aucun rapport entre l'aventure de Perceval avec sa cousine dont l'ami a été tué par l'Orgueilleux de la Lande et l'épisode où le Bel Inconnu survient fort à propos pour sauver une pucelle sur le point d'être mise à mal par un géant. La présence dans les deux cas du cri de détresse est un point très secondaire. Si un rapprochement s'imposait, c'est bien plutôt avec l'épisode de Margerie se lamentant sur son ami occis par Giflet, ou bien encore avec l'épisode d'*Erec* où la jeune fille implore du secours contre les deux géants qui maltraitent son ami Cadoc de Tabriol. — § 6. Quelle relation précise existe-t-il, pour un esprit non prévenu, entre l'aventure de Perceval chez Blanchefleur et le séjour du Bel Inconnu chez l'Enchanteresse ? — Aussi bien, à partir de ce moment, les identifications de M. Sch. échappent-elles à toute discussion sérieuse. Nous renonçons à l'accompagner plus loin.

En somme, les « enfances » seules fournissent matière à une comparaison vraiment précise et intéressante. Là est évidemment, dans l'esprit de M. Sch., le point de départ de toute sa théorie. Deux postulats y sont tacitement ou explicitement contenus : 1° la version des « enfances Perceval » est, dans le cycle du *Bel Inconnu*, la version primitive et authentique (version A); 2° dans ce dernier cycle comme dans celui de *Perceval*, les « enfances » font partie intégrante du sujet; elles *commandent*, dans les deux cas, une série d'épisodes qui *doit* être semblable, ou à peu près.

Rien n'est moins certain que ces postulats; et d'ailleurs M. Sch. ne se donne pas beaucoup de peine pour les appuyer de preuves. Il fallait partir d'une analyse plus précise des « enfances » dans le cycle du *Bel Inconnu*. Or, en laissant de côté *Erec*, où tout ce prologue a disparu, les quatre versions se laissent partager en deux groupes : l'un, composé du *Carduino* et de *LD*, est conforme aux *Enfances Perceval*, c'est-à-dire à une version *humaine* de la jeunesse du héros ; l'autre, composé de *BI* et du *Wigalois*, donne de cette jeunesse une version *féerique*, entièrement différente de celle des *Enfances Perceval*, et que nous appellerons, pour plus de symétrie, les *Enfances Lancelot*, bien que cette dénomination ne convienne guère qu'à *BI*. L'analogie de *BI* avec le cycle de Lancelot, et en particulier avec le *Lanzelet*, a complètement échappé à M. Schofield.

On sait le rôle joué dans le cycle du *Bel Inconnu* par la recherche du nom du héros. Le « Bel Inconnu » est pendant longtemps un inconnu, non seulement pour nous, mais pour lui-même. Dans le poème de Renaut de Beaujeu, la révélation du nom est le couronnement de l'aventure principale. A peine le héros a-t-il reçu sur la bouche le baiser formidable, qu'une voix se fait entendre au milieu des ténèbres, et lui apprend qu'il est Guinglain, fils de messire Gauvain et de Blanches-Mains la fée [1]. Ces renseignements sont complétés plus tard par la fée de l'Ile-d'Or, dans une conversation où elle dévoile au héros le rôle qu'elle a joué dans sa vie : elle ne l'a pas perdu de vue depuis sa naissance, car elle aimait le père de Guinglain; elle faisait de fréquentes visites à son protégé dans la maison de sa mère; elle a présidé à toutes sa destinée, avant comme après que sa mère l'eut adoubé pour l'envoyer à la cour du roi; c'est elle qui a délégué, pour le conduire, Hélie la messagère; ce fut sa voix qu'il entendit après le fier baiser. — Le plan général du *Lanzelet* est à peu près analogue. Lanzelet, qui est encore un « bel inconnu », vient de remporter la victoire sur le géant Iweret de Dodone, sauvant ainsi le timide Mabuz, fils d'une fée de la mer, de celle-là même qui avait été la marraine de Lanzelet. Elle l'avait prédestiné à cette aventure. Aussitôt après, une messagère envoyée par elle s'avance vers le héros et lui apprend qu'il est Lanzelet, fils du roi Pant de Genewis et de la sœur d'Arthur. — Ainsi, dans les deux romans, la révélation du nom suit l'épisode culminant, l'exploit vers lequel le héros est poussé et aidé à son insu par une fée protectrice. — Lanzelet n'est pas, comme Guinglain et Wigalois, fils d'une fée; mais dès son enfance une fée des eaux l'enlève des bras de sa mère mortelle pour l'emporter dans le royaume bienheureux où fleurit un printemps éternel. C'est là que des dames d'une beauté surnaturelle lui enseignèrent la courtoisie et les talents qui conviennent à un chevalier. Puis à l'âge de quinze ans il voulut courir le monde, et, avant de partir il interrogea la fée sur son nom et sa naissance; elle lui répondit qu'il saurait tout cela plus tard, lorsque l'heure en serait venue. — La version du *Lancelot* en prose nous aide encore à compléter la comparaison. Elle nous raconte comment le jouvenceau fut élevé chez la Dame du Lac, comment les fées l'appelaient le « beau trouvé », le « riche orphelin », comment la Dame du Lac, en lui disant adieu, refusa de lui révéler son nom, comment elle l'envoya chez le roi Arthur pour être armé chevalier, comment on ne le connut à la cour que sous le nom de « beau valet », comment, après un certain nombre d'aventures, entre autres celle du « gué périlleux », il entreprit d'abolir la coutume du Château de la Douloureuse Garde. Pendant tout le cours de cette aventure capitale, une messagère de la Dame du Lac l'assiste, l'encourage, lui change son écu et son heaume endommagés par la lutte. Après avoir vaincu tous les défenseurs du château, il entre dans un cimetière, où il

1. Hippeau, p. 114.

lève une grande lame de métal qui couvrait une inscription : c'était la révélation promise par la fée, et enfin accordée [1].

Ce résumé, tout rapide qu'il soit, montre cependant que désormais toute étude sur le *Bel Inconnu* devra tenir compte de *Lancelot*.

Maintenant, à quelles « enfances » faut-il accorder la priorité, aux *enfances humaines* (*Perceval* : la veuve de la forêt) ou aux *enfances féeriques* (*Lancelot* : le héros fils d'une fée ou nourri par une fée) ? Comment se fait-il que *LD* et *BI*, si étroitement unis d'ailleurs, divergent entièrement au sujet des « enfances » ? Lequel des deux a raison ?... Autant de questions que M. Sch., préoccupé par *Peredur*, ne s'est même pas posées.

Nous n'avons pas ici l'espace suffisant pour développer longuement notre thèse ; mais, à notre avis, les *enfances féeriques* sont antérieures aux *enfances humaines* ; à notre avis, dans le poème anglais, l'amie de Gauvain, mère de Geynleyn, était primitivement une fée, comme dans le *Wigalois*, comme dans *BI*, comme dans les romans qui font allusion aux amours du héros Gauvain avec une fée. Elle est fée, comme cette dame dont parle un beau lai breton, et qui vint un jour, montée sur une mule blanche, faire armer chevalier le fils qu'elle avait eu du Désiré et qu'elle avait nourri dans son royaume lointain. Le début de *LD* semble fait après coup et pour ainsi dire « plaqué » : par exemple la façon dont le jeune héros s'empare de l'armure d'un chevalier mort est un trait assez gauchement emprunté à l'aventure de Perceval avec le Chevalier Vermeil. Quant au *Carduino*, M. Sch. consacre un chapitre spécial à démontrer que cette version des « enfances » où, contre le témoignage des autres poèmes, le héros est en lutte avec Gauvain, a été empruntée assez tard au *Tristan* en prose, ou — pour parler plus exactement — à l'histoire de Perceval, fils de Pellinor, telle qu'elle est racontée dans le cycle attribué à Robert de Borron.

Le trait caractéristique de la légende de *Perceval*, c'est qu'elle est profondément imprégnée du souvenir des « enfances » ignorantes et solitaires du héros. Il est et il reste un simple, un naïf, un inconscient. Son éducation est à faire, et Gornemans est obligé de tout lui apprendre. C'est parce qu'il est un simple que ses lèvres restent muettes devant le graal et la lance saignante, et qu'il manque à poser la question libératrice. Au contraire, Lancelot et le Bel Inconnu n'ont pas à porter le poids de leur première éducation : la fée qui les a élevés n'a rien négligé pour qu'ils fussent des chevaliers accomplis. Si Guinglain inspire au début quelque défiance, c'est parce qu'il est jeune et inconnu ; mais il est courtois, bien appris, et sait son métier : c'est tout au plus si l'auteur du *Carduino* insinue qu'il mangea plus que les autres à la table d'Arthur. Bref, Lancelot et le Bel Inconnu sont élevés pour la chevalerie, Perceval est nourri dans l'horreur du nom même de chevalier. Celui-ci, fils de la veuve de la forêt, est un héros, *malgré* ses « enfances » mesquines

1. Dans cette esquisse rapide, nous n'avons fait que résumer brièvement les analyses de Paulin Paris, *Rom. de la T. Ronde*, t. III, pp. 1-166.

et ignorantes; les autres sont des héros *à cause* de leurs « enfances » merveilleuses et de leur lignage féerique. On comprend la différence profonde qui sépare ces deux conceptions des « enfances » : elles correspondent, l'une à un besoin d'explication, l'autre à un besoin d'antithèse.

Est-ce à dire que cette séparation soit absolue ? Nous l'avons un peu exagérée : il faudrait y apporter quelque tempérament. Et d'abord, s'il est vrai que les *Enfances Perceval* et les *Enfances Lancelot* répondent à deux besoins différents de l'esprit humain, elles contribuent toutes deux à satisfaire un besoin plus général : celui des « enfances » extraordinaires. Que le héros appartienne à l'antiquité grecque, scandinave ou celtique, qu'il s'appelle Achille ou Cuchullain, la logique populaire veut que, n'étant pas un homme comme tout le monde, il n'ait pas été un enfant comme les autres. Mais, sans remonter si haut, nous constatons qu'en fait dans les romans arthuriens les deux versions se mêlent et s'échangent fort aisément : je n'en veux d'autre preuve que le cas très curieux des deux poèmes jumeaux *LD* et *Bl*; et on en trouverait d'autres exemples. On voit que M. Sch. s'est privé d'un chapitre intéressant de sa thèse.

## III

Hâtons-nous d'ajouter que sa théorie sur *Perceval* ne suffit pas à vicier tout son travail : elle n'enlève rien de leur valeur à une foule d'observations et de découvertes de détail. Les chapitres spéciaux que M. Sch. consacre à certains épisodes ou thèmes sont fort utiles par le nombre des versions citées, par des rapprochements ingénieux et nouveaux, par exemple avec le « Lay of the Great Fool », dont il tire un excellent parti. Voici, au courant de la lecture, quelques additions et quelques critiques.

*Épisode de l'épervier* (p. 164 sqq.). Cet épisode très complexe, où deux thèmes au moins, celui du *tyran vaincu* et celui du *prix de beauté*, se mêlent dans des proportions variables suivant les versions, est examiné d'une façon insuffisante. Si l'on ne peut en bonne justice reprocher à M. S. de n'avoir pas tiré parti du *Chevalier du Papegaut*, encore inédit au moment où s'imprimait son livre [1], on est en droit de signaler l'omission de versions importantes, par exemple le texte si curieux du *De amore* (l. II, ch. 8) d'André le Chapelain.

P. 175. *Les têtes sur les pieux*. Ajouter à la copieuse et intéressante revue de M. Sch. les exemples tirés par moi du folklore roumain (*Romania*, t. XXV, p. 260, n. 1), — et aussi *Aquin*, éd. Joüon des Longrais,

1. Nous devons la publication de ce texte curieux à M. Ferdinand Heuckenkamp (Halle, 1897). Nous en rendrons prochainement compte aux lecteurs de la *Romania*, ainsi que de l'étude de M. F. Saran sur les relations du *Papegaut* et du *Wigalois*. Déjà l'analyse de M. G. Paris (*Hist. litt.*, t. XXX, pp. 103-110) permettait de constater des rapports étroits entre le *Papegaut* et le cycle du *Bel Inconnu*. Mais toute tentative de classement était impossible en l'absence du texte. M. Sch. a donc bien fait de s'abstenir.

v. 2411 sqq. (la cité païenne de Gardoyne est entourée de fossés hérissés de grandes broches en fer, sur lesquelles sont piquées plus de mille têtes de chrétiens). Pour les exemples historiques de ce trait de cruauté, voir *Mélusine*, t. III, col. 306.

P. 180. *Gliglois*. Les rapports que M. Sch. croit entrevoir entre ce poème et le *Bel Inconnu* me paraissent chimériques. En revanche, j'aurais voulu un chapitre spécial, consacré à une comparaison en règle avec le *Méraugis* de Raoul de Houdenc.

P. 183. *Carduino*. Il m'est impossible de reconnaître dans le thème de *Carduino* vengeur de son père et ennemi de Gauvain un emprunt tardif fait au *Tristan* en prose, et je m'associe sur ce point aux réserves déjà exprimées par M. F. Lot[1]. M. Sch. a l'air d'ignorer que toute cette légende, où Perceval, fils de Pellinor, est en lutte avec le lignage de Gauvain, faisait partie du cycle-Robert avant d'être incorporée dans la compilation du *Tristan*; en d'autres termes, il semble n'avoir pas pris connaissance de la très remarquable dissertation de M. Ed. Wechssler[2]. De plus, le thème de la vengeance paternelle est très ancien dans la légende de Perceval, antérieur même au thème du graal, comme il est permis de le soupçonner d'après le « Sir Percevelle ». M. Sch., qui compare avec beaucoup de raison (pp. 237-238) le roman du *Chevalier as deus espees* avec le *Bel Inconnu*, aurait pu remarquer que, dans le premier de ces romans, Bléheri, le père du héros Mériadeuc, a été tué par Gauvain, et que l'un des premiers devoirs du fils est de chercher à tirer vengeance du meurtrier. — Il n'est pas prouvé non plus que l'épisode d'Agueriesse, où Carduino tue un chevalier qui veut lui enlever sa compagne, dérive du *Tristan*. D'abord, p. 6, dans l'analyse générale du cycle, M. Sch. a tort de mettre cet épisode en parallèle avec celui du « gué périlleux ». Ensuite le même épisode a dans d'autres romans des analogues bien plus caractéristiques que dans la compilation de *Tristan*. Par exemple, dans le *Roman de la Charrette*, v. 1509 sqq., Lancelot défend sa compagne contre les entreprises d'un chevalier; de même Perceval tue le chevalier qui prétend lui enlever sa sœur (contin. de Gaucher, v. 15745 sqq.; contin. de Gerbert, Potvin, t. VI, pp. 175, 176, 177; *Perceval* en prose, Hucher, I, p. 445-449). C'est encore là un lieu commun arthurien : la bravoure mise au service des dames.

P. 197. *Le séjour chez l'enchanteresse*. Ne pourrait-on pas rappeler ici l'aventure de Maelduin chez la reine d'amour, dans la vingt-septième île? Cet épisode de l'*imram Maelduin* a d'ailleurs son prototype dans le voyage de Bran, fils de Febal [3]. L'île où aborde Maelduin ressemble à toutes ces îles féeriques de la littérature irlandaise, séjours paradisiaques, dont la volupté a

1. *Moyen âge*, octobre 1896, pp. 151, 152.

2. « Die verschiedenen Redaktionem des Robert von Borron zugeschriebenen Graal-Lancelot-Cyclus », Halle, 1895.

3. Cf. « The Voyage of Bran, son of Febal », ed. Kuno Meyer, et la longue étude de M. A. Nutt qui y est annexée (Londres, 1896, pp. 164-170 : *The Island of the amorous Queen*).

vite pris le cœur du héros. Les compagnons de Maelduin trouvent qu'il s'attarde trop longtemps dans les bras de la reine d'amour; comme les compagnons du *Bel Inconnu*, ils le forcent à partir et à s'embarquer avec eux. — Dans *BI*, cet épisode a reçu une continuation spéciale : on peut même dire qu'il n'est ici que l'entrée en matière d'un récit complet, conforme de tous points à l'histoire classique des amours du mortel et de la fée telle qu'elle est racontée dans les poèmes « bretons » et en particulier dans les lais, et dans le *Chevalier au Lion*. Ce récit n'a d'ailleurs aucun rapport avec le récit fondamental du *Bel Inconnu*, et l'accompagne sans s'y mêler. Dans l'histoire des amours de Guinglain et de la fée de l'Ile d'Or, on sent, comme le remarque M. Sch., une inspiration personnelle : si le poète l'a développée avec complaisance, c'est qu'il y trouvait des analogies avec sa propre situation et ses peines de cœur. Mais il est bon d'ajouter que, personnel dans le détail de la mise en œuvre, il ne l'est point dans l'invention des thèmes. Dans l'épisode de Guinglain chez la Dame d'amour, nous distinguons à première vue un certain nombre de thèmes connus : 1° le héros voyageur est arrêté dans son odyssée par les charmes et les sortilèges de la reine d'une île féerique (Ulysse chez Calypso, Maelduin chez la Reine d'amour, Bran dans l'île de Joie, etc.); c'est le thème que nous trouvons à l'état simple dans le *Carduino*, qui ignore les deux suivants; 2° le héros abolit une « coutume », autrement dit est vainqueur du géant gardien du séjour féerique (*LD-BI*, *Chev. au Lion*, et beaucoup de romans arthuriens); 3° ayant succédé au gardien de la coutume, il quitte la fée au bout de peu de temps; puis, repris d'amour pour elle, revient lui demander pardon et rentre en grâce (*BI*, *Chev. au Lion*, *Graelent*, *Lanval*, *Désiré*...). L'analogie avec le *Chevalier au Lion* est particulièrement frappante. Il est aujourd'hui démontré de la façon la plus certaine que le sujet du *Chevalier au Lion* nous présente, — mêlée au thème principal, qui est l'amour d'un mortel pour une fée, son départ, son oubli d'une prescription imposée, puis son retour auprès d'elle [1], — une variante du thème si fécond de la « coutume ». Escladôs le Roux est chargé de défendre la fontaine merveilleuse, comme Malgier le Gris défend l'accès de l'Ile d'Or. Dans les deux cas, le héros est vainqueur du gardien, et lui succède dans l'amour de sa dame comme dans la consigne à maintenir. La comparaison semble, à partir de ce point, être en défaut. Il est nécessaire en effet que le Bel Inconnu quitte l'enchanteresse pour accomplir l'aventure du « fier baiser » : le sujet principal l'exige. Mais l'analogie reprend ensuite. La seule différence, c'est que nous avons affaire dans Renaut de Beaujeu à deux éditions successives du pardon d'Yvain : la première, où le pardon est accordé; la seconde, où il est

1. Les idées de M. G. Paris ont sur ce point prévalu. Voir, dans les *Mélanges Wahlund*, pp. 289-303, l'article de M. Axel Ahlström sur *l'origine du « Chevalier au Lion »*. Dans cet article intéressant, mais trop bref, M. Ahlström se borne à citer le *Bel Inconnu* dans la liste des poèmes qui se rapprochent, en tout ou en partie, de l'*Yvain* de Chrétien de Troyes. La comparaison n'est pas développée.

simplement annoncé et subordonné au « bel semblant » de l'amie du poète. La messagère qui ramène le héros à l'Ile d'Or correspond à Lunette. Comme Laudine, la fée se décide à le prendre pour époux légitime : pour compléter la ressemblance, elle convoque ses barons et leur présente leur nouveau seigneur (*Yv.*, v. 2037 sqq. — *BI*, v. 4931 sqq.). Mais Guinglain n'est pas plus fidèle qu'Yvain à ses engagements ; il laisse là sa dame pour les mêmes motifs : l'annonce d'un tournoi réveille en lui le regret de la vie active et la nostalgie de la chevalerie. Enfin, comme l'amour féerique laisse au cœur de ceux qui en ont une fois goûté des souvenirs irrésistibles, et que d'ailleurs les fées sont douces et ne gardent point de rancunes éternelles, nous pouvons facilement imaginer que Guinglain, dans le récit complet, devait, comme Yvain, obtenir son pardon à force de repentir et savourer la paix parfaite dans l'amour. — Ainsi donc, *BI*, après avoir, dans sa première partie, rappelé maintes fois *Erec*, se rapproche dans la secorde du *Chevalier au Lion*. Peut-être, dans cette seconde coïncidence, M. Sch. verra-t-il encore un emprunt pur et simple fait à Chrétien de Troyes. Voici ce que nous répondrons à cette objection possible : peu importe que tel ou tel détail, telle ou telle expression portent la marque flagrante d'un emprunt à *Yvain* ; libre à M. Sch. ou à un autre de dresser une statistique aussi accusatrice que lorsqu'il s'agissait d'*Erec*. Un fait reste certain : tandis que l'histoire du combat de Guinglain avec le géant Mauger et de ses amours avec la fée de l'Ile d'Or se développe clairement, avec une fidélité légendaire que nous pouvons contrôler par d'autres récits du même genre, il a fallu tous les efforts de la critique philologique pour démontrer qu'Esclados le Roux était un géant, Laudine une fée, sa soubrette une messagère féerique, bref pour restituer à ce thème si profondément défiguré sa primitive physionomie légendaire. (Et je ne suis pas bien sûr que la « Matrone d'Éphèse », présentée par M. Förster au public des romanistes, n'ait point gardé quelques partisans !) Donc, bien loin de s'expliquer par lui, c'est le *Bel Inconnu* qui sert à expliquer le *Chevalier au Lion*. Nous n'avons pas prétendu autre chose au sujet d'*Erec*.

P. 199. *Le « fier baiser »*. En fin de compte, M. Sch. n'a pas réussi, comme il semble le croire (p. 146), à renverser l'opinion de M. G. Paris, qui est aussi l'opinion courante, sur le développement du thème du *Bel Inconnu*, et d'après laquelle le baiser libérateur serait non seulement le centre actuel d'intérêt, mais le motif générateur de tout le cycle. L'intervention du *Peredur*, destinée à battre en brèche le préjugé reçu, n'a pas eu tout le succès espéré par son auteur. Il reste encore permis de croire que le *fier baiser*, épisode accessoire dans le *Lanzelet*, était l'épisode culminant dans notre cycle à une époque ancienne, au moment où il ne devait contenir que trois ou quatre thèmes essentiels : les « enfances » du héros (*Enfances Perceval*, ou plutôt *Enfances Lancelot*), — le récit de son odyssée, plus ou moins chargé d'événements, sous la conduite d'une messagère féerique, — enfin son arrivée dans une cité enchantée où, par le moyen d'un baiser, il délivre une belle transformée en bête. Si je ne m'abuse, un petit roman d'aventure, égaré au milieu du cycle

de Guillaume d'Orange, va nous aider à nous représenter ce qu'a pu être notre cycle à cet état de simplicité idéale.

Un jour que le bon géant Rainouart reposait endormi sur la grève de Portpaillart, trois fées blanches comme fleurs de lis s'approchèrent de lui. Elles dirent entre elles : « Emportons Rainouart en Avalon, dans notre cité, et faisons-lui pour ce voyage un gai cortège. » Alors elles changèrent, comme la marraine de Cendrillon, son épée en un valet, son haubert en un jongleur qui viellait doucement un lai breton. Puis elles le transportèrent « par haute mer betee » vers le pays d'Avalon. La description de la capitale de la « gent faee » ressemble beaucoup à la description de la ville enchantée où arrive le Bel Inconnu. C'est une riche cité, aux murs étincelants, aux portes d'ivoire, éblouissante de rubis et d'émeraudes. La maîtresse tour est percée de cinq mille fenêtres dont les boiseries sont d'ébène incrusté de pierres précieuses. Une musique divine accueille Rainouart, dont l'arrivée fait sensation parmi ce peuple étrange. Là règne Artus, dont la cour est ici, comme dans le *De amore*, confondue avec le pays de féerie. A peine le héros est-il remis de son étonnement qu'on lui propose un exploit, qui est le but secret de son enlèvement. On amène devant lui une sorte de monstre hideux nommé Chapalu, qui a une grosse tête de chat, un corps de cheval, des pieds de léopard et une queue de lion. Sa destinée était celle-ci : il avait été enfanté par une fée qu'un lutin avait surprise sur le bord d'une fontaine. Furieuse de cette trahison, la fée s'en vengea sur son enfant en lui infligeant la disgrâce de rester un monstre jusqu'au jour où il pourrait boire le sang du talon d'un héros sans pair. Rainouart, remplissant cette dernière condition, est le héros élu pour défaire l'enchantement. Au cours de la lutte acharnée qui s'engage, Chapalu réussit à atteindre de ses lèvres le talon du héros; il redevient sur-le-champ un être humain et remercie son sauveur. — Puis, comme il est nécessaire à la gloire de nos héros qu'ils soient distingués par les fées, le poète ajoute que Rainouart passa la nuit dans le lit de Morgain. — Le baiser de Chapalu est un baiser de vampire. Il lui faut du sang pour renaître à la vie humaine, comme à ces larves de l'Hadès qu'Ulysse réconforte un instant en égorgeant un pourceau N'avons-nous pas là, sous une forme plus matérialiste, moins sentimentale, le thème du baiser appliqué par la guivre sur les lèvres du Bel Inconnu [1] ? Compliquons l'odyssée de Rainouart d'incidents variés, allongeons cette partie, en quelque sorte élastique, à l'aide des ingrédients ordinaires des romans arthuriens, luttes contre des géants, abolition de coutumes, etc., nous aurons facilement un roman parallèle au *Bel Inconnu*. Mais il y manque les « enfances »,

1. Il va sans dire que ce rapprochement entre le type de désenchantement représenté par Chapalu et le type représenté par le « fier baiser » demanderait à être appuyé par une étude approfondie de folklore. On trouvera quelques éléments importants pour cette étude dans l'article de M. Deulceux sur la « Blanche Biche » (*Mélanges*, t. VII, col. 97-104).

élément important. Qu'à cela ne tienne : le *Moniage Rainouart* nous apprend que trois fées avaient assisté le bon géant à sa naissance ; ce sont probablement les trois fées protectrices qui l'assistent dans le récit de la *Bataille Loquifer* et le conduisent à l'aventure capitale. De ces trois fées, l'une lui donna sa stature gigantesque, l'autre la vaillance; mais la troisième lui donna la sottise; et grâce à cette dernière, Rainouart se trouve posséder, comme Perceval le sot, la *tumbheit*, chère à Wolfram d'Eschenbach, chère aussi à l'imagination populaire.

Le plan très simple que nous venons d'indiquer se retrouve, avec ses grandes lignes, dans la plupart des grands cycles de romans arthuriens. Partout le héros aux enfances extraordinaires arrive, au bout de péripéties variées, au milieu desquelles l'assistent les puissances féeriques, vers une aventure dominante qui est en quelque sorte sa raison d'être, le but suprême de son héroïsme, et qui consiste en un « désenchantement », au sens actif du mot, ou si l'on veut en une délivrance : ici, la délivrance de la princesse changée en guivre, là-bas la délivrance de Chapalu le dragon; ailleurs, la chute de l'enchantement qui pèse sur le château du graal; ailleurs encore, la délivrance des captifs enfermés dans le royaume dont nul ne revient.

Comme on le voit, nous sommes loin de la précision quasi mathématique avec laquelle M. Schofield déduisait le *Bel Inconnu* du *Perceval*.

En résumé, le travail du jeune philologue américain témoigne de recherches approfondies, et apporte à certaines questions des solutions vraiment neuves. Mais on y souhaiterait une composition moins décousue et une logique plus pénétrante.

Emmanuel PHILIPOT.

RAMON MENÉNDEZ PIDAL. **La leyenda de los Infantes de Lara.** Madrid, 1896, pet. in-4, XVI-448 p.

L'épisode de l'histoire légendaire castillane qui fait l'objet de cet ouvrage se prêtait particulièrement bien à une étude critique. En effet, cet épisode a un fondement historique dont on peut aujourd'hui encore apercevoir quelques traces; il a donné naissance à des chants dont les chroniques d'une part, les romances de l'autre nous ont conservé, sous des formes plus ou moins altérées, des fragments considérables ; il a largement inspiré la littérature dramatique espagnole, ce romancero du XVII[e] siècle, et la poésie de notre temps s'en est emparée à son tour, donnant à la vieille légende un renouveau de succès en l'habillant à la mode romantique. Et cet épisode, c'est la Castille même. Les noms de Salas et de Lara, de Ruy Velazquez, de Doña Lambra, de Gonzalo Gustioz nous transportent aussitôt au centre de la Vieille Castille, au cœur même de l'Espagne chrétienne et féodale du moyen âge; partout, dans les moindres détails du récit, nous retrouvons l'esprit, les croyances, les coutumes et les institutions de la race qui a reconquis l'Espagne, nous y sentons vibrer les sentiments qui l'ont animée et accompagnée à tra-

vers l'histoire. Bref, la geste des Sept Infants et l'héroïque sauvagerie dont elle est imprégnée symbolisent vraiment la Castille et le Castillan, mieux peut-être que celle du Cid ; et voilà pourquoi à une époque déjà avancée, où bien des gens commençaient à n'y plus voir qu'un sublime radotage, la lecture ou la récitation des Sept Infants caractérisait en quelque sorte le *buen anciano bevir*. Je ne rappellerai que le vieux gentilhomme, peint par le rimeur Guevara, auquel les prouesses et les plaisirs du jeune âge sont maintenant défendus, qui doit s'abstenir de l'amour, mais qui peut en revanche se permettre

*amor en contar ystoria*
*de los Infantes de Lara* [1].

C'est à l'étude des origines et du développement de l'antique *ystoria* que M. Menéndez Pidal a consacré son livre. Armé d'une connaissance approfondie de la matière et d'une méthode excellente, très attentif à tirer parti de tout ce qui peut lui faciliter son labeur, n'avançant que pas à pas sur un terrain qu'il s'efforce de rendre solide à mesure qu'il y met le pied, mais y avançant résolûment, M. M. explore les coins et les recoins de la littérature castillane du moyen âge, surtout les chroniques et les romances, pour atteindre enfin le but qu'il entrevoyait au commencement de ses recherches : la reconstitution (partielle, bien entendu, la seule possible) d'anciens *cantares* perdus qui nous offrent la première forme que l'imagination populaire a su donner à l'histoire des sept victimes d'une terrible vengeance castillane.

Le chapitre Ier, intitulé « La légende des Sept Infants d'après les chansons de geste », contient d'abord un résumé du récit primitif, celui du premier *cantar*, restitué d'après quelques chapitres de la *Crónica general* d'Alphonse le Savant, qui manifestement dérivent de la première geste, puisqu'ils conservent, comme l'avait déjà montré Milá y Fontanals, d'incontestables restes de l'ancienne versification. Ce premier *cantar* remonte sans doute au XIIe siècle : en tout cas, pour le traiter comme une source historique, il fallait qu'on lui reconnût, dès la seconde moitié du XIIIe siècle, une assez respectable antiquité.

Nous sommes à Burgos, où se célèbrent les noces de Ruy Velazquez, seigneur de Vilviestre, et de Doña Lambra, *prima cormana* de Garci Fernandez, comte de Castille, fils du grand Fernand Gonzalez. Ces noces sont accompagnées des divertissements habituels : le *lanzar al tablado* ou *quebrantar el tablado* (sorte de quintaine), le *bouhourdis*, le combat de taureaux, les jeux des échecs et du trictrac, les chants et les récitations des jongleurs. Parmi les assistants se trouvent les sept fils de Gonzalo Gustioz de Salas et de Doña Sancha, sœur de Ruy Velazquez. Une dispute naît entre le plus jeune de ces fils ou infants [2], Gonzalo Gonzalez, et un personnage nommé Alvar Sanchez,

1. *Cancionero general*, n° 213.

2. M. M. explique bien que le mot *infante* s'emploie comme équivalent de *nino* dans divers textes du moyen âge. Puis *infante* s'est dit plus particulièrement du « bache-

*primo cormano* de Doña Lambra. Alvar est tué. Ce meurtre, qui emprunte aux circonstances une gravité exceptionnelle, — *desonrar* le marié ou la mariée le jour de ses noces est un délit que vise et condamne spécialement le vieux droit castillan, — atteint d'abord et très directement Doña Lambra à cause du lien de parenté qui l'unit à la victime. Elle dénonce l'injure à son mari, qui frappe Gonzalo. La querelle s'envenime, deux partis se forment : celui des sept infants et celui des vassaux de leur oncle. Une intervention du comte de Castille et de Gonzalo Gustioz réussit toutefois à apaiser les esprits, et les infants, pour sceller la réconciliation, consentent à accompagner leur tante, Doña Lambra, à sa terre de Barbadillo. Mais celle-ci n'a pas assouvi sa vengeance ; elle invente que le meurtrier Gonzalo lui a manqué de respect [1], et l'outrage de la façon la plus injurieuse en lui faisant jeter au visage une courge pleine de sang. Les frères tirent leurs épées, poursuivent l'auteur de l'affront, qui se réfugie auprès de sa maîtresse, et le tuent sous le manteau même que Doña Lambra a étendu sur son serviteur pour le protéger. Celle-ci crie vengeance, se répand en lamentations sur son honneur perdu et détermine Ruy Velazquez à machiner un complot qui les vengera tous deux en détruisant à jamais le lignage de Salas. Feignant d'oublier l'injure commise, Ruy Velazquez dépêche son beau-frère à Cordoue sous prétexte de solliciter, de l'ami et allié Almanzor, le prêt d'une somme d'argent, mais en remettant à Gustioz une lettre écrite en arabe qui enjoint au prince musulman de décapiter le porteur et qui lui promet en outre de lui livrer les sept infants. Almanzor, magnanime, se contente d'emprisonner Gonzalo Gustioz, et permet même à sa sœur d'adoucir la captivité du chrétien : des entretiens suivis de la Sarrasine et du chevalier castillan naît un fils dont le rôle se dessinera plus tard. De son côté, Ruy Velazquez poursuit son dessein ; il invite ses neveux à une chevauchée vers Almenar, lieu à quelque distance au sud-est de Soria. Les infants partent accompagnés de deux cents vassaux et de leur vieux gouverneur, Nuño Salido, très versé dans la connaissance des augures, et qui, à la sortie du canton de Lara, au moment où la troupe s'engage dans la *pinata* de Canicosa, aperçoit dans le vol des oiseaux de funestes présages. Il veut ramener les infants en arrière, mais ceux-ci n'écoutent rien et vont rejoindre leur oncle. Ruy Velazquez, dissimulant toujours ses intentions, les conduit à Almenar et les envoie razzier la campagne, où ils tombent dans l'embuscade qu'il leur avait préparée d'accord avec les Sarrasins. Nuño Salido meurt le premier en loyal serviteur, puis chacun des infants succombe à son tour sous les coups des infidèles qui les ont cernés. Les têtes des sept infants, avec celle de Nuño, sont portées à Cordoue et présentées par Almanzor à son prisonnier. Le misérable père reconnaît ses enfants, parle à ces tristes dépouilles et s'abîme dans son chagrin. Touché

---

lier » et enfin des fils ou filles des rois. L'emploi d'*infante*, ici, n'indique donc nullement qu'on ait cru à une origine royale du lignage de Gonzalo Gustioz.

1. Il s'était mis sous les yeux de sa tante *en paños de lino* pour baigner son autour.

d'un si effroyable malheur, Almanzor rend la liberté au captif, lequel retourne en Castille, non sans avoir demandé à sa Sarrasine de lui envoyer le fruit qui naîtra de leurs amours, si c'est un fils : un anneau qu'il partage, et dont il laisse un des morceaux à la sœur d'Almanzor, servira plus tard à la reconnaissance du fils par le père. Gonzalo Gustioz, de retour en Castille, vieux, faible, incapable de se venger, traîne une lamentable existence, lorsqu'au bout de dix ans, ou plus, apparaît, suivi de deux cents cavaliers, le fils tant espéré, Mudarra, qui, aussitôt qu'il a été informé par sa mère du secret de sa naissance, n'a plus eu d'autre pensée que de venger son père. Cette vengeance s'exécute d'abord sur la personne de Ruy Velazquez, que Mudarra massacre avec sa suite sur le chemin de Barbadillo, puis plus tard, après la mort du comte, parent de Doña Lambra, sur celle-ci, qui est brûlée vive.

Voilà, en résumé, cette sombre légende, où l'on sent revivre avec une intensité extraordinaire l'âme de la vieille Espagne. A l'histoire de cette famille castillane, qu'un cruel affront a divisée, où les parents s'arment les uns contre les autres et s'exterminent pour satisfaire au dogme féroce de la vengeance, où le sang versé ne se rachète qu'avec du sang, s'ajoutent d'autres traits : les premiers, particuliers à la race et au milieu, comme l'intervention de l'Infidèle, la croyance aux augures, l'effacement du comte qui représente bien l'état politique et social de la Castille au x^e^ siècle ; les seconds, communs à d'autres races et à d'autres traditions, par exemple : les amours de Gonzalo Gustioz et de la princesse sarrasine, la naissance du vengeur Mudarra et le moyen qui lui est donné de se faire reconnaître. Les éléments historiques qu'il est possible de retrouver dans la légende des Sept Infants se réduisent en somme à assez peu de chose. Un Gonzalo Gustioz, qui ne saurait être que le nôtre, apparaît comme témoin dans des chartes de la seconde moitié du x^e^ siècle : son nom, c'est tout ce que ces documents nous apprennent. Du couple sinistre, Ruy Velazquez et Doña Lambra, on ne sait rien. M. M. montre, contre Milá, qu'il faut écarter un Ruy Velazquez, comte léonais, dont les fiefs étaient situés en Galice et qui mourut avant 978 : on ne s'expliquerait pas en quoi les faits et gestes de ce personnage auraient pu intéresser les Castillans, et quant à Doña Lambra, aucune des Flamula, Flamla ou Flambla que mentionnent les chartes ne semble pouvoir être identifiée avec la femme de Don Rodrigo. Mais, à part les identifications des héros de la légende avec des personnages réels, auxquelles nous devons renoncer, il y a des faits dont le caractère historique s'impose, sans qu'il soit d'ailleurs possible de le démontrer. M. M. range dans cette catégorie la mort des infants et peut-être même l'envoi de leurs têtes à Cordoue où, selon un usage musulman, elles auraient été clouées sur une des portes de la ville. Il retrouve aussi avec une grande vraisemblance dans le Galve du récit légendaire un souvenir du célèbre Galib († 981), qui guerroya sur la frontière pendant la vie de Fernand Gonzalez et de son successeur, Garci Fernandez, et note combien l'entente de Ruy Velazquez et d'Almanzor rappelle

ces alliances contractées par des comtes espagnols du Nord, brouillés avec leur souverain, avec de grands chefs musulmans. Il montre encore qu'un poète du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle n'aurait pas placé la frontière chrétienne au nord du Duero et que ce trait-là appartient par conséquent à une tradition ancienne consacrée, mais qui, peu à peu, s'affaiblit, puisque les dernières formes de la légende placent la mort des infants non plus à Almenar, mais à Albacar, près de Cordoue. Restent certains thèmes très répandus dans la poésie du moyen âge, dont s'est enrichi et compliqué le récit primitif : les amours de Gonzalo Gustioz et l'histoire de Mudarra. M. M. trouve quelque chose de très analogue dans une des versions de l'histoire de Galien, celle que nous a conservée le *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna*, où l'on voit Olivier jouer le rôle de Gonzalo Gustioz, et Galeant celui de Mudarra : mêmes incidents lorsque Olivier se sépare de la princesse ou que Galeant apprend le secret de sa naissance et, plus tard, rencontre son père; mêmes moyens de reconnaissance par le don d'un anneau et d'une épée. Le premier poème de Galien étant perdu, il n'est pas facile de se figurer exactement le rapport de cette histoire avec la nôtre : en tout cas, et quelle que soit l'origine des épisodes de la captivité de Gonzalo Gustioz et de la vengeance de Mudarra, il est manifeste qu'ils ont été annexés au thème primitif par l'auteur du *cantar* pour donner à la légende plus d'ampleur et de couleur, en même temps une conclusion plus logique et de nature à répondre au sentiment populaire qui réclame la punition du traître et le triomphe du juste.

Après cette partie d'exposition et d'analyse, M. M. aborde le point capital de son étude. Ce *cantar*, source du passage de la *Crónica general*, qui nous a conservé la forme la plus ancienne à nous connue de la légende, ce *cantar* est-il le seul qu'ait produit l'imagination des *juglares*? suffit-il à expliquer les transformations qu'elle a subies et que nous attestent les chroniques plus récentes et certaines romances? Milá l'admettait : il ne voyait rien entre ce *cantar* et les romances du XV^e^ siècle, parce qu'il ne s'était pas livré à un examen assez attentif des variantes de l'*Hystoria breve del conde Fernan Gonzalez con la muerte de los Siete Infantes* et qu'il n'avait pas connu du tout l'historiographie directement ou indirectement dérivée de la *Crónica general*. M. M., qui s'est livré, lui, à un examen des plus minutieux de ces textes, est arrivé à des conclusions toutes différentes.

Il établit en premier lieu que l'*Hystoria* renferme une version des Sept Infants plus développée, plus fournie de formules poétiques et de vestiges de versification que celle de la *General*. Or, il est certain que cette version plus développée est plus récente que l'autre, par cela seul qu'elle a été tirée d'une 2^e^ *Crónica general*, composée au temps d'Alphonse XI et terminée en 1344. Mais ces éléments poétiques nouveaux, d'où viennent-ils? A première vue, on pourrait répondre : des romances, à supposer que les plus anciennes romances de la geste remontent à la première moitié du XIV^e^ siècle. Cette hypothèse est à rejeter, car lorsqu'on compare une romance ancienne avec le passage correspondant de l'*Hystoria* ou de la 2^e^ *Crónica*, on remarque que le

récit dans ces textes historiques a plus de développement et que le coloris poétique ne disparaît pas dans la prose à l'endroit où cesse la romance, mais se continue plus loin, sans qu'on aperçoive, entre le passage commun aux trois textes et la suite qui ne se trouve que dans les chroniques, aucune solution de continuité ni aucun changement de ton. D'où M. M. conclut qu'il faut nécessairement, pour expliquer les divergences entre la 1re *General* et les autres chroniques, admettre l'existence d'un second *cantar*, composé, soit à la fin du XIIIe siècle, soit au XIVe siècle (mais avant 1344), très semblable au premier pour la première partie, mais qui s'en écarte beaucoup dans la seconde et conduit le drame par des chemins entièrement nouveaux à sa catastrophe. M. M. énumère les variantes les plus notables des deux *cantares*, telles que nous les révèle la comparaison qu'il institue entre la 1re *General* et la version représentée par l'*Hystoria* et la 2e *General*. Je ne puis que résumer très succinctement les résultats de cette comparaison. D'une façon générale, on constate que l'auteur du deuxième *cantar*, comme tous les remanieurs, explique et brode : il veut motiver ce que le premier *juglar* affirmait sans plus, et il veut parer le récit primitif un peu sec de nouveaux ornements et de nouvelles aventures. C'est dans la seconde partie de la légende, je viens de le dire, qu'apparaît surtout cette recherche d'amplification : l'histoire de Mudarra et de sa vengence prend ici une importance extraordinaire. Non seulement la découverte de la naissance du bâtard, qui s'opère dans une circonstance inconnue au premier *cantar*, — une partie d'échecs jouée par Mudarra avec un roi de Segura, qui perd, et, de dépit, traite son partenaire de « fijo de ninguno », — mais l'arrivée du bâtard en Castille, la rencontre avec les parents, les scènes entre Gustioz et Mudarra, que le premier hésite à reconnaître, de peur d'offenser Doña Sancha, puis la conduite de celle-ci, la longue poursuite du traître, et les détails du supplice de Ruy Velazquez et de Doña Lambra, tout cela atteste constamment l'intention de développer, d'embellir, de renouveler la vieille histoire dont la première rédaction ne répondait plus au goût du jour. Même dans la première partie, nous trouvons des variantes et des additions caractéristiques et qui, mieux peut-être que d'autres, démontrent l'existence du deuxième *cantar*. Ainsi, la version nouvelle nous a conservé un morceau d'une très haute valeur poétique, qu'on nomme *el llanto de Gonzalo Gustioz*, la lamentation du père à la vue des huit têtes des infants et de leur gouverneur. Ce morceau ne figure pas dans la 1re *General*, mais il peut avoir été omis intentionnellement par le compilateur de la chronique, et son absence dans ce texte ne prouve pas qu'il manquât au premier *cantar* : à cet égard, l'on ne sait rien et l'on ne peut rien dire. Toutefois, un passage du *llanto* montre que l'auteur du deuxième *cantar* ne s'est pas contenté de reproduire ce qu'il trouvait dans son modèle; il s'agit de l'interpellation adressée à la tête de Nuño Salido : *Catariades los agueros como amo e padrino, Non vos querria creer Gonçalo Gonçalez mi fijo, Ca se doldria de mi que estava en cativo.* Or, dans la 1re *General*, il n'est dit nulle part que les fils connussent la captivité de leur père. Ici, ils la connaissent, et cette allusion indique donc que

le deuxième *cantar*, quoique dans la première partie du récit il semble suivre très exactement le premier, s'en séparait cependant sur un point assez important : il supposait les fils instruits du sort de Gonzalo Gustioz, il donnait la captivité du père comme le prétexte invoqué par Ruy Velazquez pour pousser les infants à accomplir la fatale chevauchée, et c'est ce qui a lieu aussi dans la romance *Ya se salen de Castilla*.

M. M. ne s'en tient pas à l'hypothèse d'un second *cantar*, hypothèse pleinement justifiée par les faits qui viennent d'être exposés ; il va plus loin et se demande s'il n'y a pas lieu d'admettre encore un troisième remaniement de la geste, qui seul rendrait compte des variantes assez notables que nous offre un autre texte historique, l'*Estoria de los Godos* (ms. T 282 de la Bibliothèque nationale de Madrid). Ces variantes consistent en quelques passages qui se séparent de la chronique de 1344 pour se rapprocher de plusieurs romances ; et ici encore il n'est pas permis de supposer que ces variantes ont été empruntées aux romances, car elles ont dans l'*Estoria* une amplitude et une précision qui font défaut à ces chants. Ainsi, de même que rien ne prouve que le *cantar* abrégé par la *1re General* soit réellement le premier qu'ait suscité l'histoire des Infants, de même les vestiges de style poétique et de versification, qui se manifestent dans la littérature historique plus récente, nous révéleraient non pas un nouveau *cantar* seulement, mais un troisième et peut-être d'autres remaniements encore.

Cette démonstration de *cantares* perdus de la légende des Sept Infants conduit M. M. à émettre quelques idées sur les causes de la disparition à peu près complète de l'ancienne poésie épique castillane. De l'époque primitive des *cantares*, il ne nous reste qu'un monument unique, le *Poema del Cid* ; des époques postérieures, rien, si ce n'est quelques *prosifications* de chroniques, rien jusqu'aux romances qu'il faut considérer précisément comme le résidu, plus ou moins altéré et modifié dans la forme, de la matière poétique des derniers *cantares*, comme les seuls débris résistants de l'ancienne épopée castillane, qui, à cause de leur brièveté même et de leur heureuse facture, se gravèrent dans la mémoire du peuple et réussirent à atteindre l'époque où l'imprimerie en assura pour toujours la conservation. Comment expliquer la destruction à peu près complète de toute une littérature (car s'il a existé plusieurs *cantares* des Sept Infants, on peut tenir pour certain qu'il en a été composé d'autres sur les gestes de héros tels que Bernardo del Carpio, Mainete, Don Fernando par de Emperaror, Don Sancho el de Zamora, etc.)? M. M. rappelle d'abord une explication de ce phénomène proposée par M. Menéndez Pelayo. La persistance, suivant l'éminent académicien, de la tradition nationale dans la littérature espagnole, qui n'a pas été contrariée comme ailleurs par d'autres courants, le fait qu'il n'y a pas eu en Espagne lutte et antagonisme entre cette tradition et l'esprit de la Renaissance, mais qu'au contraire les deux tendances ont vécu en bonne intelligence, au point qu'un même poète du XVIIe siècle trouvait naturel d'écrire par exemple un drame sur un sujet d'histoire nationale en s'inspirant des chroniques et des romances

et en même temps de composer, dans les formes classiques et les rythmes empruntés à l'Italie, je ne sais quel poème épique ou quelle pastorale ; ce fait expliquerait la disparition de l'ancienne poésie héroïque castillane. A quoi bon, en effet, conserver des œuvres d'un autre âge, d'un style rude et d'un langage vieilli, quand, continuellement, les mêmes sujets qui avaient inspiré les *juglares* étaient repris avec un entrain extraordinaire et admirablement restaurés par les poètes de l'âge d'or ? Pourquoi se serait-on enquis de *cantares*, d'un temps barbare, quand les romances, quand la *comedia* versaient à pleines mains, à qui en voulait, les trésors de l'épopée castillane ? A cette explication, M. M. en joint une autre : la concurrence que l'histoire, en Espagne, a faite à l'épopée. La *chronique*, qui accueillait les traditions poétiques quand elles ne contredisaient pas trop formellement la vérité historique, la chronique qui résumait, dans un récit sobre et simple, les imaginations des *juglares* et leur donnait, avec l'enchaînement logique, un ton plus grave et qui plaît à la race : voilà encore une autre cause de la mort prématurée du *cantar*. Pour les gens qui lisaient, la chronique, le récit en prose suffisait, à la condition qu'il restât dans le ton populaire et traditionnel, et qu'il conservât des légendes chères à la nation ce que le Castillan exigeait qu'on lui gardât. Cette seconde explication, qui me paraît bonne en soi, demanderait cependant à être complétée par quelques autres considérations. Il semble nécessaire de tenir compte d'abord d'un fait matériel, c'est qu'on a certainement beaucoup moins écrit en Castille au moyen âge que dans d'autres pays, j'entends moins composé d'œuvres poétiques et beaucoup moins copié ces œuvres, tant à cause des circonstances politiques et sociales de ces petits royaumes peu propices à la production littéraire, que parce que les habitants du pays capables de lire avaient sans doute moins de curiosité qu'ailleurs. Pour ne parler que du *mester de clerecia*, de la poésie morale et narrative, que représentent donc les poèmes de Berceo, l'*Alexandre*, l'*Apolonio*, le *Libro* de l'archiprêtre de Hita et le *Rimado de palacio*, en comparaison de la masse d'ouvrages de toute nature qu'offre la période correspondante en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre ? Et comme on voit que ces rimeurs croyaient avoir fait quelque chose d'extraordinaire quand ils avaient réussi à construire un millier de ces quatrains ! Dans le domaine aussi de l'épopée nationale, il n'a pas dû se produire beaucoup de talents capables de composer de longues chansons, de traiter en style approprié et à la façon de nos jongleurs des sujets empruntés à la tradition, et la preuve en est que le *juglar* castillan, toutes les fois qu'il quitte le terrain historique, improvise rarement ; sa faible capacité imaginative ne le mène pas bien loin, et le plus souvent il prend à d'autres, à notre poésie française surtout, les éléments qui lui servent à développer et à enjoliver le thème traditionnel. Aussi, s'il y a lieu de supposer l'existence de plusieurs *cantares* sur les héros mentionnés plus haut, il ne faudrait pas en exagérer le nombre et surtout penser que tous eussent l'ampleur d'une de nos chansons de geste ou même celle du *Poema del Cid* : quelques-uns n'ont peut-être jamais été écrits, et les vestiges qui en demeurent dans les chroniques

s'expliqueraient par des emprunts à la tradition orale. Et si j'admets parfaitement avec M. M. la faveur dont a joui la chronique et la concurrence victorieuse qu'elle a pu faire dans certains cas au *cantar*, je crois d'autre part que, si les Castillans se sont contentés des récits en prose, ce n'est pas seulement que le caractère sobre et sévère de cette prose répondait mieux à leur goût, mais c'est aussi parce qu'on ne leur donnait pas autre chose à lire.

Le chapitre II, « les Chroniques et les Histoires », est un excellent travail de bibliographie critique dont voici les résultats les plus importants : 1° Le texte original de la *Crónica general*, composée sous les auspices d'Alphonse X le Savant, et que la généralité des érudits croyait posséder dans l'édition de Zamora de 1541, est inédit : il ne se trouve que dans les manuscrits cotés Y-I-2 et X-I-4 de la bibliothèque de l'Escurial, du moins ce n'est que dans ces manuscrits que M. M. a trouvé ce qu'il appelle la « version matriz » de l'histoire des Sept Infants. — 2° Le premier dérivé de la *General* est la *Crónica abreviada* du neveu d'Alphonse, le célèbre Juan Manuel. Cette chronique, par cela même qu'elle suit fidèlement la meilleure famille de manuscrits de la *General*, n'offre pas d'intérêt. — 3° Le deuxième dérivé est la chronique de 1344, dont il a été question, et qui contient un texte développé et composite, formé de la *General* et de nombreux emprunts au deuxième *cantar*. A ce remaniement de 1344 se rattachent et l'*Hystoria breve* mentionnée aussi plus haut, et une série assez considérable d'autres textes, notamment l'*Estoria de los Godos*, où M. M. a cru reconnaître des traces d'un troisième *cantar*. — 4° Le troisième dérivé a disparu, mais nous en avons la monnaie dans quatre textes, dont l'un est précisément l'édition de la *General* de 1541 ; ce troisième remaniement, fait sur des manuscrits déjà abrégés de la *General*, a continué le travail d'abréviation : on voit par là combien la version imprimée et seule accessible de l'œuvre du roi savant est loin de nous la rendre dans son intégrité. A ce groupe appartient aussi un livret populaire et fort répandu, l'*Estoria del conde Fernan Gonzalez*, imprimée dès 1509.

En dernier lieu, M. M. examine les historiens qui, du XVI^e^ siècle à nos jours, ont accueilli la légende, et détermine où ils ont pris la matière de leurs narrations.

Chapitre III. « Les Romances. » Ce chapitre sert pour ainsi dire de justification au premier. M. M. y éprouve sa théorie des *cantares* en soumettant à une analyse rigoureuse les romances traditionnelles, qui sont : *A Calatrava la Vieja* ; *Ay Dios qué buen caballero!* ; *Ya se salen de Castilla* ; *Partese el moro Alicante* ; *Convidárame á comer* et *A cazar va Don Rodrigo*. De cette analyse il ressort que les six romances ont été composées de fragments diversement altérés des *cantares* de la seconde époque ou même de refontes de ces gestes. La démonstration de cette origine m'a paru particulièrement lumineuse pour les deux romances *Partese* et *A cazar*, que Milá, qui ne réussissait pas à les interpréter par la 1^re^ *General*, avait regardées comme issues du *cantar* mis à contribution par les collaborateurs d'Alphonse. Très ingénieusement, M. M. montre que tous les traits authentiques de ces romances, qui ne s'expliquent

pas par la 1re *General*, appartiennent, non à la geste primitive, mais aux gestes secondaires, telles que nous les laissent deviner les chroniques qui en ont reproduit des morceaux. Il serait difficile de ne pas se rendre ici aux raisonnements de l'auteur, qui acquièrent par moments une précision mathématique. Mais ce n'est pas seulement dans ce passage que M. M. nous donne l'occasion d'apprécier la qualité de sa critique; ses observations sur les diverses altérations souffertes par les six romances n'ont pas moins de portée ni d'intérêt. J'en examinerai et en discuterai quelques-unes. Dans *A Calatrava*, l'introduction du *caballero de Córdoba la llana*, qui représente l'Alvar Sanchez des *cantares*, me semble de date récente et provenir d'une confusion avec une autre histoire. M. M. dit à juste titre qu'il ne faut pas songer à substituer à Cordoue une autre ville, *la llana* étant l'épithète ordinaire de Cordoue, et il donne de la formule des exemples qu'il serait facile de multiplier[1]. Mais le vers *De los de Córdoba la llana* n'est pas seulement étranger à la romance, il est inauthentique dans sa forme, car on n'a jamais pu faire de *Córdoba* deux syllabes, comme le voudrait Milá. Il y a dans la laisse en *a-o* de la même romance d'autres vers également inauthentiques. Je ne parle pas de *Este Don Rodrigo de Lara*, qui pourrait se lire *Este Rodrigo de Lara*, ou *Est (Es) Don Rodrigo de Lara*; mais les deux vers *Del conde Garci Hernandez sobrino Y de doña Sancha es hermano*, faux tous deux, et dont le premier contient une erreur historique manifeste, ont tout le caractère d'une glose qui s'est glissée tardivement dans le texte. — Au vers *De los de la flor de Lara* de *Ya se salen*, M. M. fait une excellente correction : *De los del alfoz de Lara*, leçon préférable à celle de *A Calatrava*, qui donne : *De los de la casa de Lara*, variante qu'il faudrait lire : *De los de la cas de Lara*, ce qui ne semble pas possible, *casa* ne s'abrégeant que dans les formules adverbiales : *á cas de, en cas de*. Un peu plus haut, le vers *Doña Lambra con fantasia* est faux; plus bas, *En aquella de Cascajar* doit se lire : *N'aquella de Cascajar*[2]. — A propos de la lettre dictée à son chapelain par Ruy Velazquez, M. M. rapproche un passage de la tragédie de Hurtado Velarde qui offre la même particularité. La dictée de Ruy Velazquez commence par ces mots : *Escrivano, moro amigo, En cifras de tu lenguage, A tan solas partes quatro, Que no quiero escrivir masse*, que je lirais ainsi : *Escrivano, moro amigo, Encifra de tu lenguaje A tan solas partes*, etc. La fin : *El cuervo que la carta trae, Por mi pro y el vuesso grado, Al mensajero matadle* n'est-elle pas légèrement altérée? *El cuervo* (le corbeau de l'arche), c'est le messager; ne faudrait-il pas *Que es mensajero*, au lieu de *Al mensajero*? — Sur le vers *Enemigo de Doña Sancha* de *A cazar*, M. M. aurait pu ajouter, aux exemples

1. « Nació en *Córdoba la llana* De un ventor y una gitana ». — « Ninfas de Esgueva, y el famoso potro *De Córdoba la llana*, que gradua Con borla picaril. » (Pedro Liñan, *Rimas*, p. 158 et 41). — « Y alli los habreis baratos (los potros) mas que en *Córdoba la llana* » (Salinas, *Poesias*, t. I, p. 176).

2. M. M. indique cette correction à la p. 104, note 2.

qu'il cite de l'aphérèse de l'*e* provenant de *in*, celui de *nemiga* fréquent dans les anciens textes[1].

En somme, des données réunies et finement interprétées dans ce chapitre se dégage un fait incontestable, à savoir que les romances, de même qu'elles ne doivent plus être regardées comme le produit d'une génération spontanée (qu'on plaçait généralement au XVe siècle ou même plus haut), ne remontent pas non plus nécessairement aux *cantares* de la première époque, qui ne peuvent leur avoir donné ce qu'ils ne contenaient pas. Les romances sont les débris des refontes successives des premiers *cantares* ou, si l'on veut, des végétations poétiques qui ont grimpé sur le tronc de l'épopée castillane primitive. Ces débris, généralement morceaux de choix, très expressifs, et qui, à cause de cela, se sont d'autant mieux logés dans la mémoire du peuple chantant et récitant, ont été souvent assemblés au hasard, maladroitement raccordés et altérés dans la forme, comme tout ce qui se transmet de bouche en bouche : ils n'en demeurent pas moins, parallèlement aux chroniques, les dérivés des anciennes gestes : celles-là nous représentent la tradition écrite, ceux-ci la tradition orale.

Chapitre IV. « Le Théâtre. » Les romances et les chroniques se continuent dans la *comedia*, qui devient, dès la fin du XVIe siècle, avec Lope de Vega, ses disciples et ses imitateurs, la forme littéraire nationale par excellence : le théâtre absorbe les manifestations antérieures du sentiment patriotique, toutes les histoires et les légendes pénétrées de ce sentiment, et leur donne sur la scène une nouvelle vie et un « panache » qui a fait leur succès, non pas seulement en Espagne mais partout où ce théâtre a exercé son influence. L'histoire des Sept Infants avait de quoi tenter les auteurs dramatiques. Celui qui, avant bien d'autres, s'empare du sujet est le Sévillan Juan de la Cueva; mais ses *Siete Infantes de Lara* n'ont guère que le mérite d'avoir ouvert la marche, le mérite d'avoir fait entendre pour la première fois au public de la *comedia* des vers de romances traditionnelles, et que chacun savait par cœur, mêlés à une action dramatique. Au surplus, cette action est aussi mal bâtie et pauvrement conduite que possible : La Cueva, doué de plus d'enthousiasme que de génie, n'a pas su tirer parti des données cependant si pathétiques de la légende, et sa pièce n'a pas d'intérêt non plus quant à l'emploi des sources. M. M. croit que c'est à ce drame que Cervantes a pensé quand il parle de ceux où le héros, « enfant au premier acte, est barbon au dernier »; mais déjà Martinez de la Rosa a fait voir (*Poética*, éd. de Paris, 1845, p. 212) que le propos a été emprunté à la *Filosophia antigua poetica* de Lopez Pinciano (éd. de 1596, p. 190) : « Y de aqui se puede colegir (de la règle qui veut que l'action de la comédie ne dure pas plus de trois jours) quales son los poemas a do nasce vn niño y cresce y tiene barbas y se casa y tiene hijos y

1. Fuero de Madrid, *Mem. acad. de la Historia*, t. VIII, p. 32 et 33, et souvent dans l'*Alexandre*. Cf. ital. *nemico*. Cet exemple et *namorado* manquent dans la copieuse liste dressée par Mme Michaëlis dans ses *Studien zur romanischen Wortschöpfung*, p. 76.

nietos, » passage qui, naturellement, ne saurait s'appliquer à Mudarra. — La pièce qui suit, inédite et anonyme, porte la date de 1583. Intitulée *Los famosos hechos de Mudarra*, elle répond à son titre en ce sens que, laissant de côté toute la première partie de la légende, elle traite exclusivement de la vengeance du bâtard, à la fois d'après un dérivé de la chronique de 1344 et des romances (dont une refonte perdue de *A cazar va Don Rodrigo*), ce qui lui donne quelque importance pour l'histoire littéraire. Je la juge avec plus d'indulgence que M. M. Sans doute, le style et la versification en sont pauvres, mais, en revanche, l'auteur anonyme a évité le phébus si insupportable (au moins pour nous) des écoles de Lope et de Calderon. Le dialogue de Mudarra et de Ruy Velazquez n'est pas trop mal venu, et l'on se plaît à y retrouver cette préoccupation si espagnole des *cortesias*. Mudarra donne de l'*hidalgo* à Ruy Velazquez et le salue de la formule assez méprisante de *mantengaos Dios*; le haut baron proteste avec dignité, mais excuse l'étranger qui ne connaît pas les usages. La scène aussi entre le bâtard et Doña Lambra ne manque pas d'un certain comique, et la juste fureur qui éclate après l'ironie des propos galants produit une assez vive impression. — Puis, nous arrivons à Lope : *El bastardo Mudarra*, tragicomédie achevée le 27 avril 1612 et dont le manuscrit autographe a été reproduit par la photolithographie. Cette fois-ci, c'est la légende entière que le grand maître de la *comedia* a transportée sur la scène; Lope suit la *Cronica general* (éd. de 1541) et la plupart des romances, dont il se sert avec sa dextérité habituelle, et qu'il sait faire entrer dans le dialogue, sans que ces morceaux de couleur archaïque, adaptés aux costumes et aux rôles du *galan* et du *gracioso* de la *comedia* du XVII^e^ siècle, produisent jamais un effet choquant ou ridicule. M. M. analyse avec grand soin cette pièce, d'après la version manuscrite, beaucoup plus correcte que la version imprimée en 1641; il en marque exactement les sources, sauf pour un ou deux passages qui paraissent remonter à quelque romance perdue. En ce qui touche le monologue en octaves de Bustos (p. 131, au lieu de *Alm.*, lire *Bust.*), M. M. dit à tort que la photolithographie porte : *Ay dulces prendas para mal halladas!* J'y lis assez distinctement : *por mi mal*, comme dans l'édition. Au reste, il ne saurait en être autrement, ce vers n'étant que la reproduction à peu près textuelle du vers célèbre d'un sonnet de Garcilaso de la Vega : *O dulces prendas por mi mal halladas!* — Après, nous passons à la *Gran tragedia de los infantes de Lara*, d'Alfonso Hurtado Velarde, composée de 1612 à 1615. On la supposait généralement antérieure au drame de Lope : M. M. donne de bonnes raisons pour la placer après. Elle a ceci de particulier qu'elle est écrite en langage archaïque et que le poète a pris de grandes libertés avec l'histoire, sans doute pour mieux affirmer son originalité vis-à-vis de Lope. Il a eu d'ailleurs un trait de génie. A la fin, lorsque Ruy Velazquez accepte de combattre corps à corps avec Mudarra, celui-ci s'avance; mais Ruy l'interpelle, l'accusant de manquer à sa parole : il avait promis de venir seul, et voici que huit compagnons l'entourent. Mudarra demeure interdit, regarde autour de lui et n'aperçoit personne. Ruy Velazquez maintient son dire, car, halluciné

par le remords, il voit de plus en plus distinctement les sept infants et leur gouverneur derrière son ennemi. Mudarra alors, s'adressant aux âmes des défunts, les supplie de le laisser seul accomplir sa vengeance. La scène est d'un grand effet. — Parmi les autres pièces dramatiques, il n'y a plus guère à mentionner que *El traydor contra su sangre*, de Matos Fragoso (vers 1650), œuvre de décadence, imitée de la tragédie de Velarde, mais dénaturée, affadie, en un mot mise au goût de la cour de Philippe IV et écrite dans une langue à la fois vulgaire et pompeuse. Cette pièce, cependant, mérite l'attention, parce qu'elle est la seule qui, aujourd'hui, tienne l'affiche : on la joue encore, nous dit M. M., sur les théâtres populaires des villages et bourgs de Castille. Abel Hugo, qui la vit représenter pendant son séjour à Madrid, au commencement du siècle, nous en a laissé une assez curieuse description : « J'ai vu à Madrid, au théâtre de *la Cruz*, une comédie en trois journées, « de Matos (*le Traître contre son sang, et les sept Infants de Lara*), dans « laquelle, sur la scène même, est exposée aux regards des spectateurs la « table offerte au vieux Gonçalo Gustos. Un voile couvre cette table ; Almanzor introduit son convive : le vieillard s'assied, le voile est levé, et sept « têtes sanglantes paraissent dans autant de vases. De nombreux applaudissements accueillirent cet horrible spectacle, et quelques spectateurs, dont « le goût était blasé pour les combats de taureaux, témoignèrent leur satisfaction par de bruyantes acclamations. Pour rendre l'illusion plus complète, « les sept acteurs, qui, pendant la première *journée*, avaient rempli les rôles « des sept frères, étaient cachés sous la table et passaient leurs têtes fardées « par des ouvertures pratiquées à dessein ; cette pièce obtint un succès prodigieux [1]. »

Chapitre V. « Les dernières manifestations écrites de la légende des Sept Infants. » Il n'y en a que deux qui comptent : le *Moro Expósito* du duc de Rivas (1834), œuvre célèbre de la littérature espagnole moderne et l'une des premières de l'école romantique ; puis le roman-feuilleton de Fernandez y Gonzalez (1853), parce qu'il a été très lu par les demi-lettrés et que ses inventions fantastiques se sont mêlées aux souvenirs rares et confus de quelques traditions anciennes dans plusieurs localités des provinces de Burgos et de Soria. En terminant, M. M. insiste sur ce point que la légende n'a pas encore livré à la poésie artistique tous ses trésors, qu'il resterait à un poète capable de comprendre le moyen âge à la reprendre en s'inspirant directement des chroniques et des meilleures romances, en étudiant les lieux mêmes où se déroulèrent les incidents du sinistre drame, lieux que l'on ne connaît plus depuis longtemps, dont on répète machinalement les noms sans savoir ce qu'ils signifient.

Chapitre VI. « Les localités et les traditions. » M. M. a tenu à y aller voir ; il ne pouvait estimer son travail complet qu'après s'être informé lui-

1. *Romances historiques, traduites de l'espagnol* par A. Hugo, Paris, 1822, p. 153.

même sur place de ce que la mémoire des habitants de l'*alfoz* de Lara et de la région où eut lieu la chevauchée des Infants avait gardé de l'ancienne légende. Le résultat de ces recherches a été à peu près négatif, mais il n'en est pas moins intéressant. Il n'existe plus, dans ces pays, de tradition vivante et d'origine populaire; on y recueille seulement des racontars concernant des épisodes, et non les plus caractéristiques, de la sombre tragédie. La naissance simultanée des sept infants, déjà mentionnée dans la romance *Ya se salen*, où Doña Lambra dit à sa belle-sœur : *Callad vos, que a vos os cumple, Que teneis por que callar, Que paristes siete hijos Como puerca en cenegal*, voilà ce qui surtout a frappé l'imagination et donné naissance à des récits aujourd'hui fort altérés, — celui que M. M. a entendu à San Pedro de Arlanza fait de Doña Lambra la mère des sept infants — où se sont introduits d'autres souvenirs d'accouchements prodigieux. Puis des traditions sur le suicide de Doña Lambra localisé à Burgos, et enfin beaucoup de noms topographiques munis du complément *de los Infantes*, qui rappellent ou l'origine des héros ou les étapes de leur entrée en terre de Maures. Naturellement, chacun voudrait posséder les restes des Infants : les moines de San Pedro de Arlanza et ceux de San Millan de la Cogolla se les sont longtemps disputés, mais ils n'élevaient pas de prétentions sur les huit têtes, que Gonzalo Gustioz rapporta à Salas où elles reposent dans un coffre de pin, si l'on en croit de beaux procès-verbaux de reconnaissance rédigés en bonne et due forme en 1579 et 1846. M. M. s'est appliqué à reconstituer la topographie des diverses versions de la légende, depuis la *Crónica general* jusqu'aux romances, et à marquer avec précision les itinéraires de la chevauchée qui aboutit, par les *pinares* de Vilviestre et la Vega de Febros, soit à Almenar, soit aux champs d'Arabiana, localités l'une et l'autre de la province de Soria. Il explique bien pourquoi les textes les plus anciens ne connaissent que la dénomination d'*infantes de Salas* : le lieu de Salas, aujourd'hui Salas de los Infantes, appartenait à l'*alfoz* ou canton de Lara; le nom du district s'est substitué à celui d'une de ses subdivisions.

La deuxième partie du livre nous donne successivement les versions les plus importantes de la légende : 1° texte original de la *Crónica general*; 2° sommaire des chapitres de la *Crónica abreviada* de Juan Manuel, qui suit très exactement la précédente version; 3° la *Crónica general* de 1344; 4° variantes de la refonte de la 3e *Crónica general*; 5° variantes de la refonte de la *Crónica* de 1344 (*Estoria de los Godos*); 6° extraits du *Libro de las bienandanzas y fortunas*, de Lope Garcia de Salazar; 7° extraits de la *Gran comedia* anonyme de 1583. — C'est grand plaisir que de lire ici la légende des Infants dans ces textes corrects, établis suivant les règles de la critique et accompagnés d'un apparat qui permet de contrôler le choix des leçons.

L'appendice, divisé en trois parties, renferme, dans la première, la description des manuscrits de chroniques de chaque version de la légende, leur classement et des observations sur les formes linguistiques adoptées dans la constitution du texte; dans la deuxième, les restes de versification retrouvés

dans les chroniques et un essai de restitution des deux *cantares*, du second surtout, pour lequel existent plus d'éléments d'information; enfin, dans la troisième, quelques extraits de généalogies, un glossaire qui enregistre les mots rares des textes antérieurs, des additions et corrections.

De tous ces compléments, le plus intéressant, comme bien l'on pense, est l'essai de restitution partielle du deuxième *cantar*. M. M. le fait précéder de quelques considérations générales sur la versification épique castillane, pour la plupart fort judicieuses. Je crois, comme lui, qu'il faut chercher à restituer ici des vers de romances et non des alexandrins. Quelle que soit l'idée qu'on se fasse de la versification du *Poema del Cid*, il n'est pas à prévoir qu'on arrive jamais, vu l'état du texte, qui a subi des avaries irréparables, à trouver une mesure unique applicable à tous ses vers; mais ce qui, exceptionnellement et pour des motifs particuliers, ne saurait réussir pour un des monuments de l'épopée castillane, peut être tenté avec de grandes chances de succès pour d'autres. Il ne me paraît pas douteux que la seconde geste des Infants a été écrite en vers à deux hémistiches : 7 (8) + 7 (8) [1], et quoique M. M. ait trouvé dans les chroniques un nombre assez considérable de vers alexandrins à deux hémistiches : 6 (7) + 6 (7), ce sont les derniers qu'il faut allonger et non les premiers qu'il faut abréger. Sur la question des *e* paragogiques, M. M. adopte l'opinion des anciens théoriciens espagnols, Nebrija et Salinas. Sans doute, il a raison, au moins pour l'époque la plus ancienne, où il s'agisssait surtout d'égaliser les deux hémistiches pour les chanter sur le même ton. Plus tard, il est possible que le principe du paroxytonisme ait proscrit les *agudos*, même dans la diction [2] : le florentin non plus ne tolère pas de voyelles finales accentuées sans leur ajouter un *e* : *Gesùe*, *pitie*, *virtùe* sont des rimes d'une octave de Laurent de Médicis, et le dialecte actuel agit de même. Pour ce qui concerne la théorie du *pié perdido*, exposée par Nebrija et aussi par son disciple, Juan del Encina, je ne l'estime pas applicable au vers épique : il s'agit ici d'une licence propre à la poésie lyrique artistique. Le travail de restitution essayé par M. M. et mené à bonne fin avec beaucoup d'adresse et de prudence prêterait naturellement à quelques discussions dans lesquelles je ne puis entrer.

Quelques mots du glossaire, restreint mais très nourri. *Deçir* (decidere), qui se trouve p. 284,14 et 288,13, aurait dû être cité. — *Enaziado*, dont le sens est bien expliqué, remonte, je crois, à initiatus : la forme correcte

---

1. Le système de la versification castillane étant analogue au nôtre et, à certains égards dépendant du nôtre, pendant toute la période du moyen âge, la numération des syllabes du vers devrait s'y faire d'après la dernière accentuée : on éviterait ainsi des malentendus. Dès l'introduction, au contraire, des formes italiennes et le triomphe du paroxytonisme, le vers féminin devient le vers normal.

2. Au XVII[e] siècle, l'on ne comprenait plus la valeur de l'*e* paragogique; on prenait ces terminaisons insolites pour des formes archaïques; voy. par exemple, un sonnet, qui pastiche la *fabla antigua*, inséré dans les *Flores* d'Espinosa (n° 80 de l'édit. de Séville, 1896), où *sone*, *trotone* figurent à l'intérieur du vers.

serait *eneçado*. — *Espirto*. Garcilaso ne dit pas autrement, mais chez les poètes du XVIe siècle cette forme syncopée est un emprunt à l'italien. — *Falifa*. Le sens du mot est donné avec précision par Dozy dans son *Glossaire*. — *Ferrero* s'applique certainement à la couleur; on trouve *raposo ferrero*. — *Lenguaje* tout seul désigne bien la langue vulgaire; cf. le port. *lingoagem*. — *Maña*. M. M. considère le mot comme équivalent à *manera*. Aussi pour la forme? En ce cas, il faudrait admettre que *maña* dérive d'un *manera* mal lu (l'abréviation de *er* ressemble beaucoup à celle de *nn*). Est-ce possible? Il est certain que les étymologies proposées pour *maña* ne satisfont pas.

Tel est ce beau livre, le plus important, ou mieux, le seul important qu'on ait publié sur l'ancienne épopée castillane depuis la *Poesia heroico-popular castellana* de Milá y Fontanals. Des erreurs de détail pourront sans doute être relevées dans un travail qui a extrait de tant de carrières inexplorées tant de matériaux bruts pour les ordonner et les polir : l'auteur le reconnaît lui-même avec une modestie digne de son talent. Possible aussi que des investigations ultérieures infirment, dans certains cas, l'hypothèse des nouveaux *cantares* : M. M. ne nous dit-il pas que les chroniqueurs introduisaient volontiers des assonances dans leur prose, faisaient de la prose rimée, ce qui n'est point assurément pour faciliter la tâche du critique en quête de vestiges authentiques de versification? Mais la thèse fondamentale subsistera, et, avec la thèse, la méthode rigoureuse qui l'étaye. C'est la méthode qui donne son prix au livre, et nulle part elle ne s'est démentie. Toutes les parties de cette étude sont également soignées; l'auteur, toujours en éveil, a apporté autant d'attention scrupuleuse à l'énoncé d'une idée générale qu'à la discussion d'un point de bibliographie, qu'au commentaire d'une expression obscure ou curieuse, qu'à la citation d'une variante. Le style aussi mérite de grands éloges : il est d'une propriété et d'une précision remarquables, qu'apprécieront ceux qui savent combien le castillan se prête mal à la discussion de problèmes souvent compliqués et ardus. Et cette rigueur n'entraîne aucune sécheresse : M. M. a su rendre intéressant ce qu'il écrit; parfois il a fait preuve d'un goût littéraire délicat et d'un tact exercé. S'il est lu, s'il est compris, ce livre peut provoquer en Espagne une véritable renaissance des études philologiques et historiques. Les jeunes gens surtout y apprendront que rien, pas même les dons les plus brillants, ne remplacent le travail méthodique, la conscience dans les recherches, le souci constant de l'exactitude. Pour ma part, je suis heureux d'apporter ici à l'auteur de cet ouvrage de haute valeur, et qui est un début, le témoignage de mon admiration; je souhaite vivement qu'il trouve auprès des autorités et des corps académiques, qui ont la charge des intérêts intellectuels de la nation, l'appui et les encouragements auxquels il a droit pour poursuivre une œuvre dont les premiers résultats feraient grand honneur à des vétérans.

Alfred MOREL-FATIO.

**La Divina Commedia di Dante Alighieri**, illustrata nei luoghi e nelle persone a cura di Currado Ricci, con 30 tavole e 400 illustrazioni. Milano, Ulrico Hoepli, 1896-7, in-fol. Fascicoli 1-18, 1-432 p.

We have received from Sig. Hoepli of Milan, whose devotion and enterprise in the matter of Dante literature are well known, the first eighteen *fascicoli* of his illustrated edition of the *Divina Commedia*. The work is issued under the superintendence of Sig. Corrado Ricci, who is responsible for the selection of the illustrations, and who has spared no pains, as the publisher has spared no expense, to make the volume really illustrative of the various scenes and persons mentioned by Dante in his poem. Sig. Ricci has very properly refrained from including representations of classical and mythological characters. These are easily accessible elsewhere, and would in any case have contributed but little to the object in view.

The illustrations, which, when complete, will number more than four hundred, including thirty heliotype full-page plates, are taken, in the case of the portraits, from frescoes and sculptures, while those of places and buildings are, for the most part, zincotype reproductions of photographs taken on the spot. The views, which are by no means confined to Italy nor even to Europe (for we are shown, somewhat *mal à propos*, the tomb of Saladin at Damascus, and even the valley of Jehoshaphat!), are as a rule well selected. That of the Thames, in illustration of *Inf.* XII, 120, is not a very happy choice, being taken in one of the upper reaches of the river, some way from London, which of course is the locality intended by Dante in the passage in question, the river being mentioned here to indicate the city upon its banks, just as elsewhere (*Par.* XIX, 118) Paris is indicated by the mention of the Seine. Nor is the view of Ravenna a very satisfactory one, consisting as it does mainly of what appear to be ploughed fields and oliveyards in an extensive foreground, with a few faint buildings in the far distance. In fact we may say that in several cases the general views are not quite up to the mark. On the other hand the views of places like Bagnorea, Viterbo, Pola, Quarnaro, etc., and of the castles of Este, and of Castelnuovo (one of the Malaspina castles in the Vadi Magra) are excellent. Excellent too is the picture (from an old print) of the old Arsenal at Venice, few traces of which now remain. The best of the heliotype plates is that of Andrea del Castagno's fine representation of Farinata degli Uberti. The text of the *Divina Commedia* itself is well printed in large type and on good paper. We offer our congratulations to Sig. Hoepli on his successful realisation of a very happy conception, and hope the publication will meet with the appreciation it deserves from every student and lover of Dante.

Paget Toynbee.

**Amabile di Continentia**, romanzo morale del secolo XV, a cura di Augusto CESARI. Bologna, Romagnoli, 1896, in 8, CCXLV-154 p. (*Collezione di opere inedite o rare di scritori italiani dal XIII et XVI secolo, pubblicata per cura della R. Commissione pe' testi di lingua delle provincie dell' Emilia e diretta da Giosuè* CARDUCCI).

Ce volume contient un texte « tosco-vénitien » du roman des *Sept-Sages*, dont le héros est appelé *Erasto* (nom qui est interprété, p. 12, par *Amabile*, ce qui explique le titre; l'auteur a ajouté *di continentia* pour indiquer le caractère moral du livre). Ce texte, dont on ne connaissait jusqu'à présent que des fragments publiés par MM. Carducci et Cappelli, a cela d'intéressant qu'il a servi de base à la rédaction imprimée en 1542 sous le titre de *I compassionevoli avvenimenti d'Erasto*, rédaction qui a eu un très grand succès (elle a été traduite en français, en espagnol et en anglais) et qui le méritait par son excellent style et l'habileté du remanieur; déjà dans l'*Amabile*, malgré la gaucherie et l'hybridisme de la langue, on remarque l'effort de l'auteur pour donner au vieux récit médiéval la forme et l'esprit de la Renaissance italienne. — L'*Amabile* appartient à la *Versio italica*, dont M. Rajna a si magistralement étudié ici (t. VII) le caractère et l'origine. M. Cesari ne fait guère, dans un long chapitre consacré à ce sujet, que reproduire les recherches et les idées de son prédécesseur. Plus important est le chapitre où il étudie la version « française italienne »; aux deux textes, traduits de la rédaction française, A, qu'on possédait, il en ajoute un, jusqu'ici inconnu, contenu dans un ms. de Padoue, dont il imprime les rubriques et quelques extraits; ce texte, écrit en dialecte padouan, d'abord assez pareil à la seconde des versions déjà connues, emprunte sa seconde partie à la *Versio italica*. — Les chapitres consacrés au roman des Sept Sages en Orient et en Occident ne sont qu'un résumé, souvent inutilement prolixe, et qui n'est pas exempt d'erreurs, de ce qui a été écrit avant l'auteur sur cet inépuisable sujet. Je dirai à ce propos que je n'affirmerais plus aujourd'hui avec autant de certitude que je l'ai fait il y a vingt ans que l'*Historia septem sapientum* a sa source dans la version française A (bien que l'objection adressée à ma thèse par M. Landan soit assurément sans valeur). — Le chapitre intitulé : *Perchè ebbe fortuna il Romanzo dei Sette Savi* est peu intéressant et peu nouveau. — Un chapitre de 75 pages est consacré à l'étude du conte *Vidua* (la Matrone d'Éphèse); c'est un mémoire que l'auteur avait composé à part, et qu'il a inséré dans ce livre on ne sait pourquoi. Il n'offre rien de nouveau pour l'histoire du célèbre conte dans sa période ancienne, mais il n'est pas sans intérêt pour ce qui concerne l'Italie. — En somme, il y a dans ce livre beaucoup d'inutilités, sans parler de la prolixité ordinaire de l'exposition et des répétitions fatigantes, et il y a peu de choses personnelles; l'auteur aurait mieux fait de restreindre sa tâche et de la remplir avec plus de précision, en instituant entre l'*Amabile* et les versions apparentées la comparaison minutieuse que M. Rajna, faute de renseignements suffisants, n'avait pu mener jusqu'au bout. Pour le texte même, il semble étonnant que

l'éditeur ne se soit servi que d'un manuscrit quand il y en a trois : il est vrai que le second a été écrit par le même copiste un mois après le premier (en 1517), mais le troisième est plus ancien, et, quoique incomplet, aurait certainement fourni des variantes utiles. Il n'y a d'ailleurs aucune étude sur la langue de ce texte, qui ne manque pourtant pas d'intérêt. Enfin je dois dire que les négligences de tout genre ne sont pas rares dans le livre ; pour n'en citer qu'une, on lit en tête de l'édition que le texte est « esemplato di buona mano evidentemiente del sec. xv », tandis que le ms. est daté d'octobre-novembre 1517 [1].

G. P.

---

1, Ajoutons que les épreuves semblent avoir été corrigées avec bien peu de soin. Les fautes d'impression sont vraiment trop nombreuses. P. xxv, l'édition de *Dolopathos* français est datée de 1865 au lieu de 1856, ce qui rend incompréhensible la succession des travaux sur l'origine de ce poème. P. xxxix (note) ,« le lai de l'*epervière* »; p. clv (note), *Cravve*, au lieu de *Crane*, etc., etc. — Ce bref compte rendu était imprimé quand j'ai reçu celui que M. Pio Rajna a inséré dans la *Rassegna critica della litteratura italiana* (mars 1897), et qui ne contient pas moins de 15 pages. La critique justement sévère de M. R. forme un complément indispensable à la publication défectueuse, bien qu'utile, de M. Cesari.

# PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, XXI, 1. — P. 1, Peters, *Ueber Sprache und Versbau der Chronik von Floreffe*. Cette chronique rimée, composée en 1462-63, a été, en partie, publiée par Reiffenberg; M. P. l'a étudiée dans le ms. unique de Bruxelles. Ce qui concerne la versification offre quelque intérêt : l'auteur fait souvent rimer les masculins avec les féminins (et même *enclostres* avec *prevost*), et, dans l'intérieur des vers, il néglige de même fréquemment l'*e* féminin devant une consonne; en outre, il paraît bien admettre en assez grand nombre des vers de sept syllabes au milieu de ses octosyllabes. — P. 32, Eggert, *Zur Frage der Urheberschaft der Celestina*. [L'auteur de cette dissertation ne produit aucun fait nouveau; il opère uniquement sur les données anciennes, et ces données il les connaît mal et les interprète plus mal encore. Non seulement il n'a pas vu les premières éditions de la *Célestine*, dont le simple examen lui aurait épargné de graves erreurs, mais il n'a même pas consulté certaines descriptions bibliographiques qui sont à la portée de tous et qui, dans l'espèce, pouvaient tenir lieu des premières éditions. Deux exemples montreront ce qu'il faut penser des déductions de M. E. et de la valeur de son raisonnement. Pour convaincre d'imposture Fernando de Rojas, M. E. cite ce passage du *Prólogo* de la deuxième édition augmentée de cinq actes, où, à propos du titre qu'il convient le mieux de donner à la nouvelle dramatique, — comédie ou tragi-comédie, — Rojas dit ce qui suit : « Otros han litigado sobre el nombre, diciendo que no se habia de llamar *comedia*, pues acaba en tristeza, sino que se llamase *tragedia*. El primer auctor quiso dar denominacion del principio, que fue placer, é llamóla *comedia* : yo, viendo estas discordias entre estos extremos, partí agora por medio la porfia é llaméla *tragicomedia*. » Là-dessus, M. E. s'écrie triomphalement : « Mais comment pouvait-on savoir que la fin était tragique? L'exécution des deux valets n'entre pas en ligne de compte, car elle ne forme qu'un épisode. De la fin des amants, personne ne pouvait rien connaître, puisque la première édition se termine avec le seizième acte! » La première édition (supposée de Burgos, 1499) ne contient, en effet, que seize actes, mais ce qui a échappé à M. E., et ce qu'il aurait pu apprendre rien qu'en lisant les articles 1157 et 1174 du *Catálogo* de Salvá, c'est que les

actes XV et XVI de la première édition correspondent aux actes XX et XXI de la seconde, *par conséquent nous donnent la fin tragique des amants*; ce qui a été ajouté après la première édition, ce sont les actes XV à XIX, ou ce qu'on nomme généralement le *Tratado de Centurio*. Tout le monde sait cela. Une page plus haut, M. E. cherche à démontrer l'inexactitude de certaines allégations de Rojas dans les pièces préliminaires de la *Célestine*. Aussi bien dans la *Lettre à un sien ami* que dans le *Prologue*, Rojas, pour répondre aux reproches qu'on pourrait lui faire d'avoir dépensé trop de temps à compléter un livre aussi étranger à ses études juridiques, déclare qu'il n'en est rien et qu'il n'a consacré à ce travail que quelques heures de loisir, etc. Or, dit M. E., les allusions de la lettre et du prologue à des études juridiques, à des heures de loisir, à des jours de vacances, ne peuvent émaner que d'un étudiant en droit; et comme nous savons, par la fameuse mention de la prise de Grenade (considérée comme un événement attendu, mais qui n'a pas eu lieu encore), de l'acte III, que la suite de la *Célestine* a été commencée avant 1492, soit en 1491, soit même avant, et qu'il est connu d'autre part que la première édition où figure le prologue est de 1500, il en résulte que Rojas aurait poursuivi pendant environ neuf ans ses études de droit, ce qui paraît invraisemblable. Ce qui est invraisemblable, c'est qu'on puisse ignorer l'usage de la langue castillane au point de croire que les expressions *facultad*, *principal estudio*, etc., s'appliquent à un étudiant : elles ne peuvent précisément s'entendre que d'un homme pourvu d'un emploi ou exerçant une profession. Mais le plus beau est la fin. Pour remplacer Fernando de Rojas dont il ne veut pas, qui M. E. propose-t-il comme l'auteur possible, vraisemblable, de la *Célestine*? Juan del Encina, et cela pour trois raisons : 1° parce que le poète de Salamanque et l'auteur de la *Célestine* manifestent tous deux une « étonnante » connaissance des choses et des personnages de l'antiquité (comme si ces deux auteurs étaient les seuls de leur temps à employer le jargon *latinesque*!); 2° parce que Mélibée, qui repousse toute idée de mariage et tient à rester la maîtresse de son Calixte, se dénonce par là adepte de la doctrine sur l'amour libre des troubadours et de la *Gaya ciencia*, laquelle était familière aussi à Encina (notez qu'en fait Mélibée refuse un mari qu'on lui propose, pour ne pas le tromper — *no quiero ensuciar los nudos del matrimonio* — en restant la maîtresse de Calixte, ce qui est un peu différent); 3° parce qu'à l'époque où a paru la *Célestine* on ne trouve, à part Encina, aucun autre écrivain castillan dont le talent puisse être comparé à celui de l'auteur de la nouvelle. Inutile d'insister, je pense, sur cette argumentation dont l'absurdité éclate, — et j'en épargne au lecteur tout le détail qui est fort réjouissant. Il y a, certes, bien des choses encore à dire sur les origines de la *Célestine*; il y a des réserves à faire sur l'opinion de Germond de Lavigne et de F. Wolf, qui ont trop simplifié la question en admettant comme quasi prouvé que Fernando de Rojas est le seul auteur de la nouvelle; il y aurait aussi des recherches à entreprendre sur la personne de ce Rojas; en un mot, il est parfaitement permis de reprendre la question et de la discuter, mais à la condition d'en connaître les termes et de

dire des choses qui aient le sens commun. M. E. ne remplit pas cette condition. J'ajoute que la forme de son mémoire est aussi défectueuse que le fond : on y trouve nombre d'incorrections. Et puis que signifie cette façon d'appeler *de Rojas* l'auteur présumé de la *Célestine*? On dit *Fernando de Rojas* ou *Rojas* tout court : *de Rojas* est ridicule. C'est évidemment par surprise que cet article, dépourvu de toute valeur et de tout intérêt, a été inséré dans une revue aussi estimable que la *Zeitschrift*. — A. M.-F.]. — P. 43, K. Borinski, *Dantes Canzone zum Lobe Kaiser Heinrichs*. [C'est la chanson qui commence par *Virtù che 'l ciel movesti a si bel punto*. M. B. est d'accord avec la plupart de ceux qui se sont occupés de cette pièce pour en contester l'attribution à Dante. Elle n'est pas non plus, comme certains l'ont cru autrefois, de Guido Cavalcanti. M. B. conjecture qu'elle pourrait être de Cino de Pistoie, et il en donne un texte revu sur les manuscrits. C'est à tort que M. Arnone est désigné (p. 43) comme le plus récent éditeur de Cavalcanti. M. B. ne paraît pas connaître l'édition de M. Ercole (Livourne, 1885), qui est de quatre ans plus récente, et où il est brièvement parlé (p. 297) de la pièce en question. P. M.] — P. 58, Friedersdorff, *Die poetischen Vergleiche in Petrarkas Africa* (suite). — P. 73, Becker, *Duodas Handbuch*. Le *Manuale* que Doe, femme du duc Bernard de Septimanie, fils du célèbre Guillaume de Toulouse, composa en 841-42 pour l'instruction de son fils a été publié, il y a dix ans, par M. Bondurand et a déjà attiré l'attention de plus d'un savant. M. B. a réussi à retrouver un assez grand nombre des sources où a puisé l'auteur (les *Synonymes*, mentionnés comme inconnus, p. 90, sont l'ouvrage d'Isidore de Séville appelé aussi *Dialogus animae et rationis*; voyez le passage en question au § III de l'édition donnée ici par M. Bonnardot, t. IV, p. 276) ; mais, en même temps, il montre que Doe traitait avec une grande liberté les matériaux qu'elle empruntait à la Bible et aux Pères (p. 84, c'est à tort qu'après *ait* M. B. supplée *seux*; il faut entendre *spiritus*, et cette anecdote, où M. B. voit « une vraie fantaisie d'un cachet tout moderne », doit être prise aux *Vitae Patrum*). Il essaye ensuite de tirer du *Manuale* des renseignements intéressants pour la *Kulturgeschichte*; mais, à vrai dire, ils sont bien rares et pauvres. Le livre est surtout curieux par son existence même, par le fait qu'une femme de haut rang l'a écrit au IX^e^ siècle; dans le détail, il n'apprend pas grand'chose. Le mérite de l'article de M. B. sera surtout d'avoir dissipé les illusions qu'on pouvait se faire à cet égard. — P. 102, Marchot, *La numération ordinale en ancien français*. Ce travail, appuyé surtout pour les faits sur les dépouillements de Knösel (voy. *Rom.*, XIII, 489), est fait avec beaucoup de soin et d'intelligence. L'auteur conclut, après avoir discuté les différentes solutions proposées, que l'a. fr. *-ime* (plutôt que *-isme*) est d'origine savante, s'est produit d'abord dans *onzime*, *dozime*, imités de undecimus, duodecimus, et s'est propagé de là à *trezime-sezime*, puis à *vintime*, etc. Sans me prononcer absolument sur le bien fondé de cette conclusion, je dois dire que je la trouve appuyée sur de bons raisonnements. La forme actuelle *-iesme* serait peut-être due à l'influence de *diesme*, forme de *disme* dans les dialectes occi-

dentaux[1]. — P. 112, H. Suchier, *Ueber Eledus und Serena*. [Ce roman d'*Eledus et Serena* nous a été conservé par un seul manuscrit, qui, après avoir longtemps appartenu à la Bibliothèque royale de Stockholm, est entré, en 1872, par voie d'échange, dans notre Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr. 1943)[2]. Stephens, dans son catalogue des mss. français de Stockholm, Littré, dans l'*Histoire littéraire de la France* (XXII, 789) ont présenté, sans hésitation, ce poème comme français. Littré, à la vérité, ne le connaissait que par la notice de Stephens : c'était l'époque où les rédacteurs de l'*Histoire littéraire* se contentaient des ressources qu'offraient les bibliothèques de Paris et ignoraient à peu près complètement tous les ouvrages dont il n'y avait pas de manuscrits à leur portée immédiate. M. Suchier ayant vu le ms. à Paris, en 1882, reconnut que le poème d'Eledus, pour être rédigé en vers français, n'en était pas moins la traduction plus ou moins exacte d'un poème provençal. Il voulut bien me faire part de sa découverte, qui était pour moi d'autant plus nouvelle que je n'avais jamais eu la pensée de m'occuper du roman d'*Eledus*. Il y a peu d'années, toutefois, préparant l'édition de *Guillaume de La Barre* qui vient de paraître[3], j'eus l'occasion d'examiner *Eledus*, sur lequel le manuscrit de *Guillaume de La Barre* fournit un témoignage assez curieux. Je reconnus le bien fondé de l'opinion de M. Suchier, et, de plus, je fus frappé de l'apparence méridionale de l'écriture. Il n'y a pas de doute pour moi que cette traduction a été faite et écrite dans un pays de langue d'oc, probablement dans une région où la littérature française se rencontrait avec sa sœur du Midi, comme serait le Limousin. M. S. croit que l'on pourrait restituer le poème à sa forme première, et, à titre d'échantillon, il en a transcrit 136 vers, en face desquels il a placé un essai de restitution. Je dois dire que cet essai ne me paraît pas très réussi. Des formes, comme *denh* (subjonctif de *donar*), au v. 4, ou comme *socor* (secours), en rime avec *valor*, me semblent fort risquées. Je crois qu'il serait possible d'améliorer sur bien des points la restitution de M. S., mais ce qui me détourne de le tenter c'est que je considère la version française comme très libre : il y a de nombreux passages qui ne se laissent absolument pas remettre en provençal. Bien entendu, mon opinion se fonde sur un examen rapide que j'ai fait de la totalité du poème et non pas sur le morceau cité par M. Suchier. Le poème paraît du reste appartenir à une époque tardive : je le placerais vers le milieu du XIII[e] siècle. C'est du moins l'opinion que j'ai exprimée dans la préface de *Guillaume de La Barre*. M. S. en donne un

1. Je serais curieux de savoir à quelle langue appartient le verbe *apointisser* employé par l'auteur à la n. 5 de la p. 104. Pour le sens, je suppose qu'il répond à l'allemand *zuspitzen*.

2. M. Suchier attribue ce ms. au commencement du XV[e] siècle. Je le crois un peu plus ancien.

3. Avec la date de 1895, parce que le volume appartient à l'exercice 1895 de la Société des anciens textes; mais, en réalité, les derniers bons à tirer ont été donnés en décembre 1896.

résumé bien fait, et il y relève diverses mentions utiles pour l'histoire littéraire. P. M.]

MÉLANGES. I. P. 128, Schultz-Gora, *Eine Strophe im Sirventes des Peire de la Caravana*. [Il s'agit du couplet très obscur qui, dans les mss. qui renferment cette pièce, est ainsi conçu : *Grant nogles resembla | En dir brode guaz | Lairan quant se sembla | Cuns cans enrabjatz | No voillaz ja venga | De vos los loignaz*. Aux deux premiers mots, qui ne présentent aucun sens, M. Canello a proposé de substituer *Cans engles*, qui est évidemment très peu satisfaisant. M. Sch. propose *Granolhas* : il s'agit de parler des Allemands. Cela est plus acceptable, quoique justifiant assez mal la comparaison faite plus loin avec un chien ; au v. 3, M. Sch. propose *s'asembla*, et au v. 4, *cum*, au lieu de *c'uns*. Mais au cinquième vers, *ja venga*, qui ne rime pas, devrait aussi être corrigé ; une simple assonance me paraît inadmissible. Je ne vois pas la correction : *s'asembla* ne pourrait convenir, parce que la construction exige le subjonctif présent, qui serait *s'asemble*. — P. M.] — P. 129, Schuchardt : it. *fisima*, fr. *salope*. *Fisima* ne serait pas φύσημα, mais sophisma. Pour *salope*, l'auteur admet, ce que je crois certain, une origine néerlandaise (cf. *Rom.*, XXIII, 624). — P. 130, Suchier, fr. *tenser* ; voy. ci-dessus l'article de M. Salvioni. — P. 132, Ulrich, *engad.* bármoer, *oberl.* barmier. Ces mots, qui signifient « défunt », avec la nuance qu'exprime l'all. *selig*, viendraient de bona hora mortuus influencé par mala hora mortuus ; l'existence de cette dernière locution paraît douteuse. Ne pourrait-on songer à bonae memoriae?

COMPTES RENDUS. P. 137, Täckholm, *Études sur la phonétique de l'ancien dialecte sousselvan* (Stürzinger : éloges mérités à la première partie et observations intéressantes sur la partie lexicographique, beaucoup plus faible). — P. 137, Grünbaum, *Jüdisch-Spanische Chrestomathie* (Perles). — P. 140, Appel, *Provenzalische Chrestomathie* (Schultz-Gora). — P. 143, Lenz, *Metodolojia para la enseñanza inductiva del frances* ; *La Fonetica* ; *Fonetica francesa* ; *De la ortografia castellana* (Goldschmidt : justes éloges donnés à ces remarquables ouvrages). — P. 147, *Giornale storico della letteratura italiana*, XXVIII, 1-3 (Wiese). — *Romania*, janvier-avril 1896 (Gröber, Meyer-Lübke : plusieurs intéressantes remarques ; je doute que les exemples allégués p. 153 suffisent à prouver que la chute de la voyelle protonique devant *s* + consonne soit la règle).

LIVRES NOUVEAUX. P. 158-160, Courtes notices de M. Gröber sur : Novati, *Girardo Pateg* ; de Gregorio, *Glottologia* ; Bassermann, *Dantes Spuren in Italien* ; Dante, *De vulgari eloquentia*, éd. Rajna ; Moschetti (et Crescini), *La Canzone d'Orlando*.

G. P.

GIORNALE DANTESCO, diretto da G. L. PASSERINI. Roma-Venezia, Leo S. Olschki, 1894-5-6, in-4. Anno I, 1-616 p. ; Anno II, 1-583 p. ; Anno III, 1-599 p. — The contributions printed in these three big volumes of the *Giornale Dantesco* are of widely different degrees of interest and

value. A large proportion of them calls for no special mention, being confined exclusively to aesthetic considerations, with which the student proper has little or no concern; while not a few excite a feeling of astonishment that they should have been admitted to a place in a serious review, or, indeed, should have been thought worthy of publication at all. Discredit is thrown upon the study of Dante, and much inconvenience is caused to serious students, by the publication, side by side with articles of real value, of all sorts of fantastic theories and extravagant hypotheses, many of which have not even the merit of novelty to recommend them. It is a great pity that the editor has not exercised his veto with more discrimination. He would have done well to bear in mind the excellent advice given by Sig. M. Barbi in the opening paper of the first volume on *Gli Studi Danteschi e il loro avvenire in Italia*. After giving an account of the foundation of the *Società Dantesca Italiana* (whose valuable edition of the *De Vulgari Eloquentia* was recently noticed in this review), and of its scope and aims, Sig. Barbi points out how the *Giornale Dantesco* might most usefully co-operate with the Society in carrying out these aims, by affording opportunity for the free discussion and review of the numerous Dantesque questions which still remain to be cleared up. He concludes with a serious word of warning, prompted by his own experience, as to the necessity for the exercise of a rigorous censorship of the articles submitted for publication. He says :

« Rigorosa deve essere l' accettazione delle memorie, perchè il Poema dantesco, come offre argomento di seri e faticosi studi, così è l' opera che nella letteratura italiana dà più facili argomenti di dissertazione a chi non sappia o non possa fa ricerche utili e nuove, e pur desideri di comparire al pubblico. So io purtroppo, che da tre anni passo in rassegna tutte le pubblicazioni dantesche, quanto nel nostro campo vigoreggi, accanto a poco grano, il loglio e l' erbaccia! Si lasci in pace per qualche tempo il *più fermo*, la *seconda morte*, e la questione se Paolo parla o sta zitto; si pensi che la prima bibliografia dantesca, la stampa di quasi tutti i commenti antichi, i migliori contributi all' edizione critica del Poema, la concordanza d' esso, e altri non meno utili lavori, li dobbiamo a stranieri; e vediamo che almeno rimanga a noi la gloria di compiere i lavori, de' quali ho cercato in queste pagine far vedere il bisogno. »

These are words of sound sense. Unfortunately the editor of the *Giornale* has not seen his way to the maintenance of the standard of excellence here indicated, and the result has been, as we remarked above, that the quality of a large number of the contributions is far below what it ought to be in a periodical of this kind. However, we are promised better things in the future. An editorial note appended to the third volume announces that with the next number a new series will be commenced, and that henceforth the editorial functions will be performed with greater discrimination :

« Maggior cautela e criterio in parte diverso da quello che ci ha guidato sin qui, useremo, d' ora innanzi, nella scelta delle memorie che ci verranno

offerte per la pubblicazione : e saremo inesorabili nello escludere le chiacchierate inutili, le postille, le interpretazioni, le chiose, quando queste non abbiano altra virtù o altro scopo che di tormentare vie maggiormente questo o quel luogo di Dante, e di stancare la pazienza dei lettori. »

This is a highly commendable resolve, and we sincerely hope that it will be acted on. To all who are genuinely interested in the study of Dante the reform will be a most welcome one; the pity is that it has been so long delayed.

We have no intention, as may be supposed, of devoting our space to the consideration of the « chiacchierate inutili » referred to above[1]; and shall confine ourselves to drawing attention to the most noteworthy of the articles contained in these three volumes. Among these a foremost place is held by the valuable contributions to the first volume of Sig. T. Casini on *Dante e la Romagna*, in which he deals chiefly with the famous families of Romagna mentioned by Guido del Duca in the fourteenth canto of the *Purgatorio*. These studies, which unfortunately are at present incomplete, only three instalments having yet appeared[2], serve to supplement and confirm the researches (published elsewhere)[3] of Sig. F. Torraca. The persons and families dealt with so far are Guido del Duca himself (pp. 21-4), Rinieri da Calboli (pp. 24-7), Pier Traversaro and the « Casa Traversara », an expression which is evidently a reminiscence of the « domus Traversariorum » of the contemporary chroniclers (pp. 113-22), the Anastagi (pp. 122-4), Federico Tignoso (p. 304), Lizio da Valbona (pp. 304-8), Arrigo Mainardi (p. 308), and Guido di Carpegna (pp. 309-13). With regard to all of these, except Federico Tignoso, satisfactory evidence is forthcoming, from documents and chronicles, to prove that they played more or less important parts in the affairs of Romagna during the first half of the thirteenth century. Of Federico Tignoso nothing definite has so far been discovered. It has been proved, however, that the appellation « Tignoso » was the name of a family belonging to Longiano, in the territory of Rimini, and was not a mere nickname (at any rate not personal to Federico, whatever it may have been in the first instance, any more than that of « Clopinel » was personal to Jean de Meung), as was supposed by some of the commentators; Benvenuto da Imola says for instance : « Audio quod iste habebat pulcerrimum caput capillorum flavorum; ideo per antiphrasim sic dictus est. »

---

1. We give one here, however, as a sample of the « erbaccia » with which these volumes abound. It is a « new interpretation » of the line « Pape Satan, pape Satan aleppe » (*Inf.*, VII, 1), which having already been « interpreted » by means of Chaldaic, Hebrew, Arabic, Greek, and French (by Benvenuto Cellini), is now discovered to be *English* : « Pape Satan, helpe »! (I, 49) This « English » we suppose is the outcome of Dante's famous visit to Oxford, in which certain enthusiasts still believe (see for instance, the article « Dante a Oxford » — a tissue of absurdities — in vol. III, pp. 256-8).

2. We are glad to say that further instalments are now appearing.

3. *Rivista critica della letteratura italiana*, Agosto, 1891.

With regard to Lizio da Valbona, Sig. Casini points out that Benvenuto da Imola, who evidently made use of Romagnolese chronicles, has confounded two quite distinct persons. He identifies « il buon Lizio » mentioned by Dante, with the « Messer Litio da Valbona », who figures in the *Decamerone* (V, 4), the father of the lady discovered at an awkward moment in the course of her intrigue with Ricciardo Mainardi, « sicut jocunditer scribit Boccacius ». This identification, which has been unhesitatingly accepted by modern commentators, is altogether out of the question, since Dante's Lizio must of course have been dead before the year 1300, the assumed date of the vision, whereas the Lizio who is the subject of Boccaccio's tale is known to have been alive as late as 1333.

Sig. Casini gives some useful information as to the precise limits of the Romagna of Dante's day; and remarks upon the peculiar position of the city of Bologna, which, owing in a large measure to her famous university, unlike her neighbours continued for a long period to assert her own individuality.

The interminable and profitless discussion as to the identity of Dante's Beatrice occupies a large space, as was only to be expected. Dr Scartazzini, of course, has his say once more upon the subject. Not content with the reiteration of his old arguments, which have already been noticed in *Romania*[1], he now confidently predicts that his sceptical views (which are somewhat at a discount at present) will be universally adopted in years to come : « Verrà il tempo, in cui tutti andranno d' accordo che la Beatrice di Dante NON fu la figlia di Folco Portinari, e moglie di messer Simone di Geri dei Bardi. »

Naturally enough this assumption of the rôle of prophet on the part of Dr Scartazzini calls forth indignant protests from supporters of the opposite view ; and so the controversy in carried on, from various quarters, through the three volumes, — not a single new fact, not a single new argument, is adduced on one side or the other, the whole « polemica » consisting of nothing but stale repetitions,

Occidit miseros crambe repetita!

We are glad to note that Sig. Barbi, the scholarly editor of the *Bullettino della Società Dantesca Italiana*, from whose introductory article in the opening number of the *Giornale Dantesco* we have already quoted, has no hesitation in accepting the reading *Arabia* for *Italia* in the thirtieth chapter of the *Vita Nuova*. The arguments in favour of this reading were stated at length not long ago in an article in *Romania*[2] on Dante's obligations to Alfraganus, and it is a satisfaction to be assured that Sig. Barbi, who is preparing an edition of the *Vita Nuova* for the Italian Dante Society, is fully alive to their impor-

1. XXIII, 263-5.
2. XXIV, 418-20.

tance (pp. 9, 334). The other side of the question is stated vigorously, but somewhat disingenuously, by Dr Lubin, who, in his anxiety to discredit the opposite view, does not scruple to accuse his opponent of « colpevole inconsideratezza » in rejecting the reading *Italia* (pp. 204-11). Before making such a damaging accusation Dr Lubin ought to have waited to learn upon what considerations Sig. Barbi based his decision. We have little doubt that when the time comes the latter will be able to justify his preference to the satisfaction of every impartial critic.

An interesting list of documents preserved at Siena concerning persons or events mentioned by Dante is contributed by Sig. Mazzi (pp. 31-2). Among them is the record of a proposal to commemorate the great Ghibelline victory at Montaperti in 1260 by building a church on the site of the battle, a more temperate suggestion (made three years after the event when passions had somewhat cooled down) than that put forward at the time, viz. to sweep the city of Florence from the face of the earth, which was only defeated by the firmness and patriotism of Farinata degli Uberti. Another document records the payment of a fine on July 13, 1282, by Dante's friend, the musician Casella, for perambulating the city at night, thus affording a *terminus a quo* for determining the date of the death of the latter. In this collection also are preserved the records of two undertakings on the part of the Sienese, which are specially referred to by Dante (*Purg.* XIII, 151-4) as instances of their folly, viz. their purchase of the port of Talamone, and their excavations in search of the hidden spring known as « la Diana » which was supposed to exist somewhere in the heart of the city. The document relating to Talamone is the deed of purchase, dated Sept. 10, 1303. That relating to the Diana is a resolution on the part of the Consiglio Generale, dated Aug. 5, 1295, to undertake the search, a search which, if Vasari is to be believed, was not so hopeless as Dante supposed, since it appears that some such underground spring or stream was discovered in Siena about twenty years after Dante's death [1].

In the second volume an attempt is made by Sig. Mancini (pp. 338-42) to show that « l'avvocato de' tempi cristiani », placed by Dante among the doctors in the heaven of the Sun (*Par.* X, 118-20), is not Orosius, as is generally supposed, but Lactantius. The arguments adduced in support of this contention, which is by no means a novel one, are not likely to convince any one who has taken the trouble to examine into the merits of the question. The evidence in favour of Orosius has already been stated in *Romania* [2], consequently there is no need to repeat it here. We may merely observe that Sig. Mancini, who is evidently quite a stranger to the *Ormista*, does not even mention the striking fact of the repeated use by Orosius

1. *Le Opere di Giorgio Vasari*, ed. Gaetano Milanesi, I, 448 (« Agostino e Agnolo Sanesi »).
2. XXIV, 385-6.

throughout his work of the phrase « Christiana tempora », a phrase on which he naturally insists, since the object of his book is to prove, by the evidence of history, that the world had not grown worse since the introduction of Christianity, as was asserted by the pagans. Dante, whose intimate acquaintance with Orosius was demonstrated in the article referred to above, could hardly, without actually naming him, have pointed more directly at Orosius than by describing him as « l' avvocato de' tempi cristiani ».

Sig. Agnelli devotes between eight and nine pages of small print (pp. 350-8) to a eulogistic review of Prof. Poletto's edition of the *Divina Commedia*. Prof. Poletto, who fills the Dante chair at Rome established by the present Pope, prides himself upon being a disciple of Giuliani, and upon carrying out his methods. To those who are familiar with Giuliani's methods as an editor this will hardly count as a recommendation. Giuliani was an enthusiast, and had a real love and reverence for Dante; but he was altogether wanting in scholarly instinct, and this unfortunate defect was fatal to the quality of his work. Prof. Poletto, who in many respects is much better equipped than was Giuliani, and who is deeply versed in scholastic theology, to some extent inherits the shortcomings of his master. Like the latter he fails to realise that « spiegare Dante con Dante » may be a dangerous process, approaching at times perilously near to what is known as arguing in a circle. Prof. Poletto's industry is evidenced by the three volumes of his commentary, as well as by his *Dizionario Dantesco*; but these works are to a very large extent mere compilations from authorities which in many instances are already antiquated. Of the results of recent research we find hardly a trace, nor is there much evidence of independent enquiry on the part of the editor himself. Such being the case, it is difficult to conceive what justification there was for adding another to the many commentaries of this nature that were already in the field.

Sig. Capelli's contribution (pp. 470-7) on the question as to Dante's knowledge of Plato is of considerable interest, and unlike most of the contents of these volumes, is a piece of original work. There is little doubt that he is right in his conclusion, which agrees with our own, that Dante had no direct acquaintance with Plato's works, or rather, we should say, with the only Platonic treatise that was accessible to him, viz. the *Timæus*, which was known to medieval students through the medium of the latin translation of Chalcidius, made somewhere about the fifth century. It is true that Dante twice quotes the *Timaeus* by name, but, as Sig. Capelli points out, he does so only in a vague and general way, very different from the precise way in which he quotes Aristotle, for instance, in whose case he almost invariably mentions the particular part of the treatise to which he is referring. Dante's knowledge of the *Timaeus* was, as Sig. Capelli recognises, derived at second-hand from Aristotle and St. Thomas Aquinas, and, we may add, Albertus Magnus. Sig. Capelli indicates the source of the majority

of passages in which Dante quotes or refers to Platonic doctrines. He has, however, overlooked one of importance, namely that at the beginning of the fourth canto of the *Purgatorio* (vv. 5-6), in which Dante refers to the Platonic doctrine of separate souls (*Tim.* 69). The source of Dante's information in this case was apparently the *Summa contra Gentiles* of St. Thomas (II, 58). Of this last work, we may take occasion to observe, Dante made more use than is commonly supposed, or than would seem probable, judging from the fact that he only quotes from it twice by name (*Conv.* IV, 15; *Mon.* II. 4). Fraticelli pointed out long ago that the quotation attributed by Dante to Aristotle in the *Ethics* « contra Simonide poeta parlando » (*Conv.* IV, 13), comes from this treatise; and it is likely that to this source (IV, 8, 9) also may be traced Dante's reference to the heresies of Arius and Sabellius, whom he speaks of as distorting the Scriptures (*Par.* XIII, 127-9). The subject of Dante's indebtedness to the writings of St. Thomas Aquinas has not yet been systematically worked out; it is one which is full of interest, and is much better worth the expenditure of energy than nine out of ten of the discussions with which far too large a proportion of the pages of the *Giornale Dantesco* are filled.

Among the contributions to the second volume is a paper by Dr Prompt entitled *I Numeri nel Divino Poema* (pp. 63-9), which is of a very different stamp from that of Sig. Capelli. Dr Prompt appears to be one of those strange individuals who prefer to achieve notoriety by the eccentricity of their performances, rather than to earn a sober reputation by directing their abilities towards useful ends. He succeeded in attracting attention to himself not long ago by publishing his opinion that the *De Monarchia* was not only not written by Dante, but is barbarous and abominable book, full of criminal tendencies, and that the author, whoever he may have been, was a despicable wretch. He now comes forward with a remarkable theory that Dante, for some reason or other which is not explained, was possessed by the number 61 when he was writing the *Divina Commedia*, and that the whole structure of the poem is based upon this mysterious number. Dr Prompt begins by stating that his observations are founded upon the principles of the exact science which tells us that two and two make four, and four and two make six. We have no fault to find with Dr Prompt's addition : so far he is on safe ground. But in his next calculation, which involves multiplication, he appears to have got somewhat out of his depth. He informs us that the number of lines in the *Paradiso* is 4758, and that this number « reduced to its prime factors » gives the equation $4758 = 2 \times 13 \times 61$. The product of these three numbers as a matter of fact is not 4758, but 1586. However, this trifling inaccuracy does not affect Dr Prompt's calculations. After making the discovery that 61 is also the factor of several other numbers, arrived at by calculating the number of lines contained in various arbitrarily selected sub-divisions of the poem, he proceeds to deal with the *Purgatorio* (the *Inferno* with 4720 lines, he leaves aside, Dante presumably having made a miscalculation

in this case). The second cantica, unfortunately, instead of containing 4758 lines like the *Paradiso*, has only 4755, an awkward number with which 61 will have nothing to do. But Dr Prompt is equal to the occasion. He has a perfectly natural explanation to offer of this « fatto sospettoso e strano ». It is obvious that there has been an accidental omission of three lines, a *terzina* in fact, from the *Purgatorio*. The responsibility for this omission lies not, of course, with Dante — for it is inconceivable that with the *idée fixe* of the number 61 in his mind he should have brought the total of lines in this cantica to a sum not divisible by 61 — but with the copyists. We are now brought face to face with a most remarkable result. Dr Prompt, recognising that the required *terzina* is missing from *all* the mss. of the *Divina Commedia* without exception, draws from this startling fact the following highly important conclusion, viz. that here we have a proof that all the existing mss. of the poem (between five and six hundred) are derived from one and the same copy — « Non v'è dubbio che manchi una terzina in tutti i codici... Questo è uno degli esempi che possono esaminarsi per dimostrare che tutti i codici del poema derivano da una copia sola : altrimenti non si vede come potrebbero tutti esser concordi nello stesso *errore* (!) » But Dr Prompt's critical acumen leads him further than this. He can tell us where the missing *terzina* should come in, viz. at the commencement of canto XXVIII; and he can even supply the rime-word of one of the missing lines, viz. *adorno*. Why, however should he have stopped at this point — having got thus far he might surely have given us the missing *terzina* in its entirety? *Lascia dir gli stolti* !

We have drawn attention at some length to this puerile performance on the part of Dr Prompt in the hope that henceforth his lucubrations may be estimated at their proper value. Before, however, we take leave of the subject, we must express our profound astonishment and regret that an accomplished scholar like Sig. Passerini should have thought it consistent with his duty as editor of the *Giornale Dantesco* to admit such trash — we can use no milder term — into its pages. The readers of a learned periodical, such as his professes to be, have at least a right to expect that they should not be trifled with. In the third volume, which is largely made up of aesthetical disquisitions of a more or less rambling nature, and of no particular interest or value to the student, Sig. Casini gives an interesting account (pp. 3-9) of his recent re-discovery, in the Biblioteca Angelica at Rome, of the long-lost copy of Dante with marginal notes by Tasso. The existence of such a book was known more than two centuries ago, but its whereabouts seems to have been forgotten, and remained hidden, in spite of persistent enquiries, until Sig. Casini had the good fortune to light upon it quite accidentally in the above mentioned library. He was not at first aware of the importance of his discovery, but on consulting Sig. Mario Menghini, who is an expert in Tasso's handwriting, the identity of the book with the long-lost volume was speedily established.

Sig. Angelo de Gubernatis prints a paper (in French), originally read at the Oriental Congress at Christiania, on « the Indian type of Dante's Lucifer » (pp. 40-58). He attempts to show that Dante borrowed many of the details of his figure of Satan from Indian mythology. He does not of course imply any acquaintance on Dante's part with Hindu-Buddhist literature, but suggests that he derived his ideas from drawings imported from India, apparently by way of Egypt, and brought home by Florentine merchants, who may have shown them to him :

« Le Dante avait sans doute (!) vu dans quelques-unes de ces grotesques peintures coloriées indiennes, qui se trouvent encore de nos jours en Égypte, et qu'alors quelque marchand florentin (on disait alors qu'on trouvait partout des moineaux, des Franciscains et des Florentins) a pu rapporter en Toscane, quelque représentation de la *Trimûrti* indienne et du Dieu Yama. Dans la *Trimûrti*, on le sait, Brahma représente le Dieu créateur ; Vishnu, le Dieu qui garde le monde ; Çiva ou Yama, le Dieu qui le détruit. Brahma a une couleur blanche jaunâtre; Vishnu, comme Krishna, a une couleur noire ou azurée; Çiva ou Yama, une couleur rouge. »

We are bound to say that this hypothesis of an Indian origin for Dante's conception of Lucifer seems to us very far fetched, in every sense of the word. The points of resemblance between Dante's « imperador del doloroso regno » and the Indian deity, which are not very striking after all, can hardly be more than the merest coincidence. Whatever may be the correct interpretation of the three variously coloured faces of Lucifer, there can be no reasonable doubt that Dante meant him to be the antitype of the Trinity, and that he is of scriptural descent. This last point is insisted upon repeatedly by Dante himself. In any case, for the idea of the three heads or faces he had no need to go so far afield as India; they may easily have been suggested to him by the classical Cerberus, with which of course he was perfectly familiar (cf. *Inf.* VI, 13-14). Indeed, it is remarkable that he uses the same term « vermo » for both Cerberus (*Inf.* VI, 22) and Lucifer (*Inf.* XXXIV, 108).

The identification of the Mountain of Purgatory with Adam's Peak in the island of Ceylon has more to be said for it, but Sig. de Gubernatis pushes his theory too fast and too far. To say, as he does, after the very slender evidence he has adduced, « il me semble donc qu'il n'y a plus aucun doute possible sur l'identification du Pic d'Adam avec la montagne du Purgatoire », is to be absurdly over confident. How many Dantists, for instance, accept this view ?

As Sig. de Leonardis points out (p. 568), this is not the first time attention has been drawn to the analogies between Dante's system and that of the Indian mythology. Ozanam remarked upon the parallelism between the two long ago in his work upon *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*; but he wisely refrained from hazarding the opinion that the one system was borrowed from the other. It would be as reasonable, judging from

resemblances of detail, to assume that the Roman Catholic ritual was borrowed from that of the Buddhists, with which, to the outside observer, it presents many striking analogies.

Sig. Lamma describes and prints extracts from twenty-one leaves of a ms. of the commentary of Guiniforte Barzizza or Bargigi upon the *Inferno*, which were discovered in the communal library at Imola. These leaves, some of which are richly illuminated, there is little doubt, form part of the missing portion of a ms. of Bargigi's commentary now preserved in the Bibliothèque nationale at Paris (n° 2017 fonds ital.), by which it was acquired in 1887. This ms. was at one time (towards the beginning of this century) in the possession of Gaston de Flotte, a Marseillais, and was by him placed at the disposal of Zaccheroni for the purposes of his edition of Bargigi's commentary, which was published at Marseilles in 1838. In as much as the twenty-one leaves in the Imola library were presented to it by this same Zaccheroni, the latter is not unnaturally suspected of having abstracted them from the ms. entrusted to him by Gaston de Flotte [1]. In any case it is to be hoped that means may be found for effecting their restoration to their proper place in the original ms. Naturally, the most desirable course would be for the Bibliothèque nationale to acquire them by exchange or purchase, and thus place them where they would be most accessible to Dante students. The commentary of Bargigi, a distinguished man of letters in his day, who was born at Pavia in 1406 and died not later than 1460, has very little independent value, being to a great extent, as Sig. Lamma points out, merely an echo of those of Benvenuto da Imola and the Anonimo Fiorentino; but the miniatures, if they are really as fine as they are represented to be, will form a valuable addition to the illustrations of the *Divina Commedia*.

We have not hesitated to express our disapproval of certain features of the *Giornale Dantesco*, and we trust that our strictures will be taken in good part. We certainly wish every success to the journal, the conduct of which in some departments is excellent, and which, by the exercise of a little more judgment on the part of the editor, might be made in every respect a really scholarly publication. One of the most valuable features of the periodical is the *Bolletino Bibliografico*, for which Sig. Passerini himself is responsible. This is compiled with great care and completeness, and is an indispensable aid to any one who wishes to keep himself *au courant* of the Dante literature

1. [Il paraît en effet certain que Zaccheroni a abusé de la confiance que lui avait témoignée le possesseur du manuscrit. Voy. la préface de l'ouvrage intitulé *Une illustration de l'Enfer de Dante*, LXXI *Miniatures du XV^e siècle. Reproduction en phototypie et description, par* Ch. MOREL, chancelier de l'Université de Fribourg (Paris, Welter, 1896) — Cette publication offre la combinaison du ms. incomplet de Paris (jadis appartenant à M. Gaston de Flottes) avec les fragments soustraits par Zaccheroni et maintenant conservés à Imola. — *Réd.*]

of the day. The usefulness of this bolletino is greatly enhanced by the addition of a brief abstract of the contents of each of the publications announced.

Each of the three volumes is furnished with very complete indices, which in the last two volumes are no less than *nine* in number, viz. *Sommario dei dodici quaderni* (this is not supplied in vol. I), *Personaggi e miti danteschi*, *Autori*, *Altri nomi di persone*, *Luoghi*, *Richiami alle opere dantesche*, *Indice delle materie*, *Bolletino bibliografico*, and *Publicazioni periodiche*. We think we may safely assert that in this respect the *Giornale Dantesco* is better equipped than any other periodical publication of the kind. Altogether these volumes constitute a veritable storehouse of information on all subjects connected with Dante; and to be able, by means of one or other of the indices, to lay one's finger upon any particular item at a moment's notice is a convenience which adds immensely to the value of the publication as a work of reference.

PAGET TOYNBEE.

BULLELIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS, 1896. — N° 1. P. 39, P. Meyer, *Notice sur un fragment de manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale* (*Vie de sainte Catherine*. Exposition *du Credo et du Pater*). Ce fragment, qui consiste en un feuillet double, fait partie d'un recueil de fragments divers qui porte le n° 5237 des Nouvelles acquisitions françaises. Il est de la fin du XIII^e^ siècle et offre quelques caractères lorrains. La vie de sainte Catherine, dont il renferme environ 160 vers, se trouve à l'état complet en plusieurs mss., et par conséquent présente un faible intérêt. Mais l'exposition du *Pater* et du *Credo* (en vers octosyllabiques) n'est point connue d'ailleurs; aussi a-t-il paru opportun de publier tout ce que le ms. 5237 nous en a conservé, c'est-à-dire 139 vers. — N° 2. P. 59, P. Meyer, *Notice sur un recueil de fragments de manuscrits français* (*Bibl. nat., Nouv. acq. fr.* 934). C'est dans ce recueil qu'est conservé le feuillet du *Vallet a la cote mal taillée*, publié ci-dessus, p. 276 et suiv. D'autres fragments, décrits dans le Bulletin, appartiennent au *Charroi de Nimes*, à *Aliscans*, aux *Trois aveugles de Compiègne*, au *Reclus de Molliens*, au *Dolopathos*, au *Roman de la Rose*.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, LVII (1896). — P. 55-63, L. Mirot, *L'emploi du flamand dans la chancellerie de Charles VI*. Il s'agit de deux actes adressés aux Gantois en 1385, et datés l'un et l'autre de Troyes. L'un des deux existe en deux rédactions, également originales, l'une française, l'autre flamande. Il va sans dire que l'emploi du flamand, de la part d'un roi de France, est absolument exceptionnel. — P. 156-9, *La question de l'orthographe à l'Académie française en 1635*. — P. 427-430, *La patenôtre de Lombardie*, court poème français, daté de 1379, publié par M. Ledos d'après le ms. 792 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, dont nous avons décrit ici même la partie ancienne (XXIII, 497 et suiv.). M. Ledos aurait dû numéroter les vers.

S'il l'avait fait, il se serait probablement aperçu qu'un vers a été omis entre les vv. 18 et 19. Les vers 43 et 44 (*Et quant il ont le nostre pris | Et departi et en sauf mis*) sont à peu près littéralement reproduits aux vers 59 et 60. Est-ce une erreur du copiste ? C'est, du reste, une composition assez médiocre, qui consiste en plaintes banales sur les misères infligées au pays par des pillards qui ne sont pas spécialement désignés. Ces pillards sont probablement les marchands lombards ou italiens établis en France. Telle est, du moins, l'opinion fort vraisemblable que M. Kohler avait exprimée au sujet de cette pièce dans son catalogue des mss. de Sainte-Geneviève (I, 479). — P. 699-708, Ch. Kohler, *A propos d'une lettre de Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples, à Jean Joufroi, évêque d'Arras*. Cette lettre (datée de 1458), qui émane du roi Ferdinand Ier d'Aragon, mais qui a été écrite et signée par un de ses ministres, Antonelli Petrucci d'Aversa, se lit sur un des premiers feuillets d'un ms. appartenant actuellement à la bibliothèque Sainte-Geneviève. C'est une lettre constatant l'envoi de ce ms. même à l'évêque Jean Jouffroi, qui fut un grand bibliophile. M. Delisle a joint à la dissertation de M. Kohler quelques notes fort intéressantes sur plusieurs manuscrits qui ont appartenu à cet évêque. — P. 763-765, reproduction d'une intéressante note publiée par M. Mugnier dans les *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXV, sur un curieux procès qui fut plaidé, en 1551, devant le parlement de Savoie, à propos de la représentation, à Romilly (Haute-Savoie), d'une moralité intitulée *le Sacrifice d'Abraham*, dans laquelle le vibailli de Savoie croyait avoir trouvé des propos scandaleux dirigés contre l'Église.

P. M.

Bulletin de la commission archéologique de Narbonne, année 1897, 1er semestre. Narbonne, 1897, in-8. — P. 221-277, J. Sahuc, *Un livre de raison*. Ce livre est celui d'un certain Bernard Cabrol, recteur de la paroisse de Saint-Pierre de Riols (cant. de Saint-Pons). Il s'étend de 1597 à 1620. Parmi les morceaux que l'éditeur en a extraits, plusieurs (par ex. divers prônes et sermons, en français, et des proses latines connues d'ailleurs) sont dénués de tout intérêt et ne méritaient point les honneurs de l'impression. Il s'y trouve heureusement quelques textes plus dignes d'attention, ainsi, p. 233, une copie, naturellement bien mauvaise, du trope provençal de la fête de saint Étienne, qui paraît avoir été répandu dans tout le midi de la France et jusqu'en Catalogne, puisqu'on le trouve transcrit en des livres liturgiques à Agen, à Aix, à Saint-Guilhem-du-Désert, à Fréjus, en Roussillon[1]. Citons

1. J'ai imprimé en regard trois de ces textes, en 1867, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V, 299. Depuis, l'abbé Albanès a publié, assez incorrectement, un texte du même trope, inséré au commencement du XIVe siècle dans un missel de Fréjus (voy. *Romania*, XXIII, 349). Le texte de Saint-Guilhem a été édité dans la *Revue des langues romanes*, II, 140.

encore, à la date de 1596, quelques vers d'un noël provençal (p. 237); enfin (p. 253-262), sous ce titre *La Passion*, un poème composé d'une cinquantaine de quatrains monorimes, en vers de dix syllabes, ayant chacun un refrain variable. Voici les deux premiers couplets de cette pièce :

Escoutatz toutz las penos et turmens
Que a suffer Jesus tant doussamen ;
De sa passieu nousautres parlarem,
Metam hy toutz nostre entendemen
*Ay ! fil, nostre[s] peccatz plorem !*

Planch soubre planch, doulour soubre doulour,
Cel, terre, mar n'a perdut son Seignour.
E lou souleil sa grande resplendour
Per lou grand mal que soufris lou Seignour,
*Ay ! fil, grandees [la] vostre amour.*

Le second quatrain est presque semblable au quatrain par lequel commencent les *Planchs de Nouestro Damo*, publiés par Damase Arbaud, *Chants pop. de la Provence*, II, 226, et une autre pièce que j'ai publiée dans mon *Recueil d'anciens textes* (p. 131), d'après un ms. venant d'Albi. Mais, pour le reste, ces trois pièces sont totalement différentes.

Ce même fascicule contient, avec une pagination distincte, une partie de l'introduction et des pièces justificatives du livre de comptes de Jacme Olivier de Narbonne, publié par M. A. Blanc. Nous rendrons compte de cette intéressante publication quand elle sera achevée et tirée à part.

P. M.

# CHRONIQUE

M. V. LESPY, ancien secrétaire général de la Préfecture des Basses-Pyrénées, est décédé à Pau le 20 février dernier, à l'âge de 80 ans. On lui doit d'assez nombreux travaux sur la langue et la littérature du Béarn. Nous citerons notamment sa *Grammaire béarnaise*, dont la première édition parut en 1858 (2e édition, revue et corrigée, 1880). Cet ouvrage, bien que maintenant arriéré, a rendu et rendra encore bien des services aux études romanes. Plus satisfaisant à tous égards est le *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, que M. Lespy publia en 1887 avec feu Paul Raymond (Montpellier, 1887, deux vol. in-8). M. Lespy avait été l'un des principaux fondateurs de la Société des bibliophiles du Béarn, pour laquelle il publia, avec Raymond, les *Récits d'histoire sainte en Béarnais* (Pau, 1876, 1877).

— M. Albert LECOY DE LA MARCHE, sous-chef de section aux Archives nationales et ancien archiviste de la Haute-Savoie, est décédé à Paris le 22 février, à l'âge de 57 ans. Il composa, sur diverses parties de l'histoire du moyen âge, plusieurs ouvrages importants, dont l'un, son *Histoire du roi René*, lui valut le premier prix Gobert, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1875. Celles de ses publications qui appartiennent aux études que poursuit la *Romania* sont : *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIIIe siècle*, 1867 (2e édition, 1886) ; ses *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle*, 1873 (cf. *Romania*, II, 267) ; son édition des *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*, 1877 (Société de l'Histoire de France) ; *Le mystère de saint Bernard de Menthon*, 1888 (Société des anciens textes français).

— Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro (p. 151), la Société des anciens textes français a mis en distribution les trois volumes affectés à l'exercice de 1895 : les deux premiers volumes du *Meliador* de Froissart, publiés par M. Longnon, et le roman de Guillaume de La Barre, par Arnaut Vidal de Castelnaudari, publié par Paul Meyer. Ce dernier volume est accompagné du fac-simile photographique de la première page du manuscrit (qui appartient à M. le duc d'Aumale) et d'un feuillet de garde de ce même manuscrit où l'on remarque de curieux dessins à la plume représentant le comte de Foix, Eledus et Serena. Le poème de Guillaume de La Barre n'était connu jusqu'à présent que par la notice que P. Meyer en avait publié en 1868, alors que le manuscrit appartenait à un bibliophile lyonnais.

Les deux premiers tomes de *Meliador* renferment les 21 831 premiers vers du poème (où, comme on sait, Froissart a introduit une quantité de poésies composées par Wenceslas de Bohème) et la préface de l'éditeur, avec un sommaire détaillé du roman entier. La Société publiera bientôt le t. III et dernier, qui est dès maintenant presque entièrement imprimé.

— La Société néo-philologique d'Helsingfors va publier incessamment le deuxième volume de ses *Mémoires* (voy. sur le premier *Rom.*, XXII, 565). Ce volume contiendra deux travaux intéressant la philologie française : l'un de M. W. Söderhjelm sur un curieux morceau de la *Salade*, d'Antoine de La Sale, où se trouve une forme particulière de la légende connue sous le nom du Tannhäuser (M. S. imprime le texte de La Sale d'après le ms. unique de Bruxelles); l'autre de M. Uschakoff sur la nasalisation en français. Nous rendrons compte de l'un et de l'autre quand le volume aura paru.

— M. W. Söderhjelm, d'Helsingfors, notre collaborateur, vient de publier, dans le recueil du *Liter. Verein*, de Stuttgart, *la Vie et les Miracles de saint Martin*, de Paien Gastinel. Sur les 10296 vers de cette intéressante composition, le tiers seul avait été imprimé, et avec beaucoup de fautes, par Bourassé. M. Söderhjelm nous prie d'annoncer que, s'étant aperçu d'assez nombreuses fautes qui se sont glissées dans son texte, il va imprimer un copieux supplément à son *Errata*, lequel supplément sera envoyé à tous ceux qui auront reçu ou acheté le volume. Nous attendrons, naturellement, d'avoir sous les yeux cette liste rectificative pour rendre compte de l'édition.

— M. E. Langlois vient de mettre sous presse la *Chrestomathie de l'ancien français* qu'il publie pour la librairie Hachette, avec la collaboration de M. Gaston Paris.

— La si utile et méritoire *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, qui avait fourni une très honorable carrière de 1871 à 1878 (huit volumes), puis avait ressuscité pour quelques mois, en 1883, reparaît aujourd'hui, très décidée à vivre, sous les auspices du mont-de-piété du Corps facultatif des archivistes et bibliothécaires. Les deux premiers numéros de la nouvelle série (*tercera época*) font très bien augurer de l'entreprise dont la direction scientifique appartient à une junte composée des membres les plus éminents du Corps. Parmi les articles de ces deux numéros, qui peuvent intéresser nos études, il faut citer un catalogue raisonné d'une célèbre bibliothèque castillane du XV^e^ siècle, celle que créa D. Pedro Fernandez de Velasco, premier comte de Haro et grand chambellan de Jean II : ce personnage est généralement appelé dans l'histoire *el buen conde de Haro*, et ce que nous savons de sa vie justifie cette avantageuse qualification. La bibliothèque du comte fut inventoriée en 1553 ; c'est cet inventaire que reproduit l'auteur de la publication, D. Antonio Paz y Melia, en ajoutant aux articles une description circonstanciée toutes les fois qu'il a pu retrouver, dans le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid, les volumes visés par l'inventaire. On s'abonne à la *Revista de archivos*, à Paris, chez M. Welter, 59, rue Bonaparte. (Prix : 15 francs par an.) — A. M.-F.

— *Revista de Catalunya* (publication mensuelle à partir d'octobre 1896; prix : 15 francs par an). Cette revue, outre des articles variés concernant l'histoire ou la littérature des pays catalans, publie, à raison de quelques feuilles par numéro qui ont une pagination spéciale, divers textes intéressants : le *Tractat de regiment dels princeps et de comunitats* du célèbre franciscain François Eximeniz; des fragments inédits du *Jardinet de orats*, recueil de vers et de proses d'auteurs catalans du XV^e^ siècle, dont on ne possédait que l'édition incomplète de F. P. Briz (Barcelone, 1869); un *Aplech de cartes* (collection de lettres missives) *per l'epistolari català* du XIII^e^ au XIX^e^ siècle. — A. M.-F.

— Livres annoncés sommairement :

Michele SCHERILLO. *Pape satan...* In-8, 11 p. (extrait de la *Rassegna critica della lett. ital.*, 1896, I). — L'explication de ce casse-tête célèbre proposée par M. Scherillo l'avait déjà été deux fois avant lui, comme il l'a su après l'avoir écrite. Elle consiste à prendre *satan* non pour un synonyme de Lucifer, mais au sens d' « ennemi », auquel sens Pluton l'appliquerait à Dante; *pape* serait l'exclamation bien connue *papae*; *aleppe* le nom hébreu de l'α, *aleph*, au sens, qui lui a été donné, d'exclamation de douleur. Cette explication est assurément plus acceptable que beaucoup d'autres; elle a surtout le mérite d'avoir amené M. Sch. à des considérations fort érudites et intéressantes.

*Dante e Tito Livio.* Nota del prof. Michele SCHERILLO. Milan, 1897, in-8, 19 p. (extrait des *Rendiconti del R. Ist. Lombardo*, sér. II, vol. XXX). — On connaît ce vers de l'*Inferno*, XXVIII, 12): *Come Livio scrive, che non erra.* S'ensuit-il que Dante ait connu directement le grand historien romain? Voici la conclusion, intéressante et très bien motivée, du mémoire de M. Scherillo : « Di Livio Dante non conobbe che il nome, l'Epitome di Floro, e forse qualche frammento del primo libro; ma le sue cognizioni di storia romana ei desunse principalmente da Floro stesso e da Orosio per una parte, e per l'altra da Virgilio e da Lucano e dal commento di Servio. »

*Die Metapher bei Dante, ihr System, ihre Quellen*, von Friedrich BECK. Neerburg a. di D., 1896, in-8, 82 p. (*Wissenschaftliche Beilage des K. b. humanistischen Gymnasiums Neuburg*). — M. Beck, dont nous avons annoncé récemment l'édition de la *Vita nuova* (sans apporter assez de réserves aux éloges que nous lui avons donnés), a fait un travail utile et intéressant en réunissant les métaphores employées par Dante (les comparaisons proprement dites sont laissées de côté), en les distribuant par groupes, et en indiquant les sources (surtout la Bible et les mystiques) où le poète a puisé la plupart d'entre elles. Il résulte de ce travail que dans ces images « la considération mystico-poétique de la nature se mêle à la spéculation philosophique dans une unité qui a souvent besoin de la pénétration réciproque de plusieurs sphères d'idées pour rendre la riche variété des pensées qui se croisent. »

Quelques exemples éclaircissent ce que cette définition a d'un peu abstrus. On voit en parcourant le recueil de M. Beck combien le style et tout l'esprit de Dante sont imbus de ses lectures théologiques et scolastiques, et ces constatations aident certainement, suivant le vœu de l'auteur, à mieux pénétrer dans les secrets de la pensée et de l'art dantesques.

*Le Pelerinage de l'ame* de Guillaume de Deguilleville, edited by J. G. STÜRZINGER, professor in the university of Würzburg. Printed for the Roxburghe Club. London, Nichole, 1895 in-4, VIII-397 p. — Nous avons annoncé (XXIV, 485) le premier volume de cette magnifique édition du triple poème de Guillaume de Digulleville, qui contenait le *Pelerinage de vie humaine* dans sa première rédaction. Le second volume, qui renferme les 11161 vers du *Pelerinage de l'ame*, ne mérite pas moins d'éloges que le premier. Il est impossible d'apporter à une publication aussi longue et, à cause du nombre des manuscrits, souvent aussi fastidieuse, des soins plus attentifs et plus intelligents que ne l'a fait M. Stürzinger. Les quelques doutes que nous avions émis, pour le premier poème, au sujet du traitement des vers féminins (en tant que *constamment* appliqué par l'auteur), ne sauraient atteindre celui-ci, où la comparaison des mss. prouve avec évidence que Guillaume s'est toujours astreint à compter comme vers de huit syllabes les vers à rime féminine qui, d'après le compte ordinaire, n'en ont que sept. Dans sa courte *Introductory Note*, M. St. montre que le *Pelerinage de l'ame* a été écrit non immédiatement après la première rédaction du *Pelerinage de vie humaine* (1330-32), mais après la seconde (1355) et quand l'auteur avait dépassé soixante ans. — Nous avons omis de dire, dans notre première notice, que l'édition donnée par le Roxburghe Club est ornée de belles reproductions, dont plusieurs en or et en couleur, de miniatures empruntées à divers manuscrits. Quand cette publication sera terminée, elle sera un monument d'un grand prix ; mais il ne sera donné de la posséder qu'à un bien petit nombre d'amateurs de la littérature et de l'art du moyen âge.

*Caccie in rima dei secoli XIV e XV*, raccolte da Giosuè CARDUCCI. Bologna, Zanichelli, 1896, in-8, 128 p. — Ce joli volume — que l'illustre professeur de Bologne a offert à M. S. Morpurgo comme cadeau de noces — contient vingt petits poèmes (les deux plus courts ont 14 vers, le plus long 187), qui portent le titre commun de *caccia*, chasse. La chasse n'est pourtant le sujet que des plus anciens, ceux de Niccolò Soldanieri ; dans les autres il s'agit de pêches, de marchés, de batailles, etc. *Caccia* était devenu le nom générique d'une sorte particulière de composition poétique, caractérisée par une grande liberté et irrégularité de rythme et par l'essai de représenter des cris, des dialogues coupés entre plusieurs personnages, des bruits confus de tout genre. Dans une préface où la critique est aussi pénétrante que la forme en est élégante, M. Carducci montre que ce genre est un développement du *madrigale*, et se distingue de la *frottola* et du *bisticcio*, avec lesquels il a cependant d'étroits rapports. Il a surtout été

cultivé en Toscane, ou plutôt à Florence, de 1360 à 1380, et il a produit un certain nombre de petites « idylles familières et comiques », où on peut cueillir la fleur la plus exquise de la langue florentine de la meilleure époque et trouver en même temps beaucoup de traits curieux de mœurs et d'usages. C'est un recueil charmant, auquel les savantes notes de l'éditeur ajoutent beaucoup de prix, ainsi que les variantes abondamment puisées dans les manuscrits. — XVII, 49 et 108 au lieu de *di Nadan* il faut lire *Dinadan*; c'est le personnage célèbre du roman de *Tristan*, dont le nom, ainsi que celui de *Sagramore*, a été donné par la fantaisie de Giannozzo Sacchetti à l'un des personnages de sa curieuse *Battaglia*.

*Job*. Un dram engiadinais del XVI. Secul. Nouvamaing publicho da Dr. J. Ulrich. Cuira, Fiebig, 1896, in-8, 89 p. — De ce drame religieux, du XVIe siècle (déjà imprimé par Kofmel), M. Ulrich a donné une édition où il s'est efforcé de restituer le texte à l'aide de l'original de l'auteur, le *Job* allemand du Zuricois Jacob Rueff. Il y a joint un glossaire avec traduction en allemand et une courte préface écrite en ladin.

*La Forêt de Brécheliant*, la fontaine de Barenton, quelques lieux d'alentour, les principaux personnages qui s'y rapportent, par Félix Bellamy. Rennes, Plihon, 1896, gr. in-8, t. I, IX-603; t. II, 772 p. — Il est superflu de dire que dans ces 1400 pages consacrées à la forêt de Bréchéliant ou Brocéliande, il y a non seulement bien des choses connues et bien des choses inutiles, mais encore beaucoup d'hypothèses en l'air, de conclusions sans preuve, de vaines digressions, de remplissage en un mot et même de ce qu'on peut appeler du fatras. Mais il serait injuste de nier qu'on y trouve aussi des renseignements peu connus, difficilement accessibles ou même nouveaux; on doit reconnaître qu'il est assez commode d'avoir sous la main comme une encyclopédie de cette question restreinte, mais intéressante à des points de vue très divers; et enfin on ne peut s'empêcher d'être touché par l'amour que l'auteur ressent pour son sujet et qui lui a fait accepter, pour le traiter avec l'étendue qu'il voulait, de longues années de travail et des frais considérables. Les savants qui s'occuperont désormais de Brocéliande auront souvent des obligations à M. Bellamy; ils les reconnaîtront, et ce sera là sa seule récompense extérieure.

*Glossaire du patois de Châtenois*, avec vocables des autres localités du territoire de Belfort et des environs, précédé de notes sur le patois de la région, par Aug. Vautherin. Belfort, impr. Devillers, 1896, in-8, 79 p. (extrait du *Bulletin de la Société Belfortaise d'émulation*). — Nous n'avons ici que les lettres A-B de ce glossaire, formé depuis de très longues années par un homme qui connaît évidemment à fond le parler de la région; souhaitons que la continuation ne se fasse pas attendre. La notation est simple et suffisamment claire. Les quarante pages d'introduction contiennent, sous une forme qu'on voudrait plus méthodique, d'intéressantes observations sur la grammaire et les variétés des parlers vulgaires du territoire de Belfort.

*Allerlei provenzalischer Volksglaube nach F. Mistral's « Mirèio », zusammengestellt* von Dr. Albert MAASS. Berlin, Vogt, 1896, in-8,64 p. — Cet opuscule forme le 5e fascicule de la *Romanische Abtheilung* des *Berliner Beiträge zur rom. und germ. Philologie*, que publie le Dr Emil Ebering; les quatre premiers sont : Kolsen, *Guiraut von Borneil*, I et II (*Rom.*, XXIII, 496) ; Sprenger, *Dar altprovenzalische Klagelied* (*Rom.*, XXIV, 463) ; Simon, *Jacques d'Amiens* (*Rom.*, XXV, 345); Werner, *Kleinere Beiträge zur Würdigung Alfred de Mussets*; un sixième a paru : Siebers, *Konmentar zu Giacomo Leopardi Pensieri.* — M. Maass nous donne un relevé (qui n'est pas absolument complet) de tout ce qui, dans *Mirèio*, est emprunté au folklore provençal. Ce travail manque un peu de plan et de méthode, et ne contient guère d'idées originales; mais on y trouve des rapprochements utiles et qui attestent chez l'auteur une instruction folklorique assez étendue ; nous signalerons notamment ce qui concerne les « jours d'emprunt ».

*Zur Geschichte des französischen* ə. I. *Die Entstehung des* ə-*Lautes.* Von Gustav RYDBERG, dozent an der universität Upsala. Upsala, 1896, Almqvist, gr. in-8, 67 p. — M. Rydberg, qui s'est fait avantageusement connaître par son livre sur facere dans les langues romanes (voy. *Rom.*, XXII, 569), a entrepris depuis quelques années une étude complète sur l'histoire de l'*e* féminin (qu'il désigne par ə) en français. Cette étude comprendra quatre parties, qu'il publie à part, parce qu'elles s'adressent, dit-il, à des lecteurs différents. La première partie est consacrée à l'origine de l'*e* féminin, la seconde au développement historique de ce phonème jusqu'à la fin du XVIIe siècle, la troisième aux règles données par les grammairiens pour la prononciation de l'*e* féminin, la quatrième à la prononciation réelle de l'*e* féminin en français moderne. Ce serait trop peu de dire que le sujet ainsi embrassé dans son ensemble est intéressant : il est capital pour l'histoire de la langue française (et aussi, comme on sait, de la versification) ; aussi nous promettons-nous d'étudier avec soin, au moins dans ce qu'il a d'historique, l'ouvrage du jeune philologue suédois. Nous attendrons qu'au moins la deuxième partie ait paru, car elle forme un complément indispensable à la première, seule publiée jusqu'ici.

*Le patois normand.* Introduction à l'étude des parlers de Normandie, avec une lettre-préface de M. J. GILLIÉRON, par Charles GUERLIN DE GUER. Paris, Champion, 1896, in-8, XII-75 p. — Cette brochure n'est qu'un essai de vulgarisation, destiné à répandre, dans un public fort peu préparé, des notions justes sur les parlers populaires normands, et, si possible, à inspirer à des gens bien placés pour cela le goût de les étudier. Nous la signalons avec sympathie, car on y trouve un véritable amour de la science, et elle porte la marque de l'excellent enseignement qu'a reçu l'auteur auprès de M. Gilliéron.

*Wegweiser durch das dem Studium der französischen Sprache und Litteratur dienende bibliographische Material.* Ein Hilfsbuch für Neuphilologen, von Carl FRIESLAND. Göttingen, Horstmann, 1897, in-12, 37 p. — « Il manquait jus-

qu'ici, dit l'auteur, un livre qui mît le philologue moderne au courant de son outillage, en tant qu'il concerne le français. » La plaquette de M. Fr. ne pourra servir qu'à constater combien en effet un tel livre manque. Il est déjà assez peu raisonnable de vouloir donner en 37 petites pages une bibliographie pouvant servir à quelque chose de la langue et de la littérature française pendant dix siècles. Mais que dire d'un auteur qui, dans un cadre aussi restreint, accumule les livres surannés et inutiles? Assurément que son livre ne vaut même pas le prix, très modique d'ailleurs, qu'il coûtera aux étudiants trompés par le titre.

*Gallia Judaica*, Dictionnaire géographique de la France, d'après les sources rabbiniques, contenant : 1° l'identification de tous les noms géographiques français mentionnés dans la littérature du moyen âge; 2° une notice sur l'histoire des Juifs des localités ou provinces désignées sous ces noms; 3° une notice littéraire sur les rabbins et écrivains juifs originaires des localités ou qui en ont porté le nom; par Henri GROSS. Traduit sur le manuscrit de l'auteur par Moïse BLOCH. Paris, L. Cerf, 1897, in-8, X-766 pages (publication de la Société des études juives). — Ce volumineux et très savant ouvrage ne rendra pas tous les services qu'on en pourrait attendre, parce qu'il est rédigé selon une mauvaise méthode. Ce qui en forme le fond ce sont des notices biographiques et littéraires sur des écrivains juifs. Le plan adopté étant celui d'un dictionnaire géographique où les noms de lieux sont rangés par ordre alphabétique, si un écrivain a successivement habité deux ou trois villes, ce qui est fréquent, la notice qui le concerne sera fractionnée en deux ou trois morceaux. Rien de plus incommode pour le chercheur, rien qui soit plus contraire à un exposé véritablement historique. Ajoutons que les notices de M. G. sont ordinairement inférieures à celles qu'on peut trouver sur les mêmes personnages dans les articles relatifs aux rabbins français que renferment les tomes XXVII et XXXI de l'*Histoire littéraire* (articles signés de M. Renan, mais dont tous les éléments ont été fournis par M. Ad. Neubauer). Mais la *Gallia judaica* est, au moins quant au plan, un dictionnaire géographique. Elle nous fournit les équivalents hébraïques de noms de lieux français, ce qui n'est pas sans utilité. Il peut être intéressant de comparer ces formes évidemment anciennes avec les formes latines ou romanes. Seulement l'auteur pèche ici, non pas seulement par défaut de méthode, mais par défaut de science. Il ne donne jamais la date des formes hébraïques, et quant aux formes latines, françaises, provençales, qu'il leur compare, elles ont été recueillies je ne sais où, mais sûrement à de bien mauvaises sources, car elles sont très fréquemment incorrectes. M. Gr. ne sait rien de ce qui a été écrit sur la toponomastique de la France. Il cite quantité de noms de lieux appartenant aux départements de l'Hérault et du Gard (où il y avait beaucoup de juifs) sans paraître soupçonner l'existence des deux dictionnaires topographiques de ces départements publiés par le ministère de l'Instruction publique. Il commet d'ailleurs à tout instant de grosses erreurs, comme par exemple

lorsqu'il place Tarascon sur la rive *droite* du Rhône (p. 248). En somme, il y a beaucoup de travail dans ce livre, mais c'est un travail mal employé et qui donne bien peu de résultats utiles.

*Bijdragen tot de kennis der uit het fransch overgenomen woorden in het nederlandsch*, af J. J. SALVERDA DE GRAVE (extrait de la Tijdscher. v. Nederl. Taal- en Letterkunde, t. XV, p. 172-219). — M. De Grave inaugure ici une série d'études sur les mots français passés dans le néerlandais ancien et moderne, qui promettent de donner des résultats très intéressants. On sait avec quel zèle et quel fruit on poursuit depuis quelque temps ces recherches sur les emprunts réciproques qui ont eu lieu entre les langues germaniques et les langues romanes, et il est inutile d'en faire ressortir l'importance. M. De Gr. a compris de la façon la plus scientifique la tâche difficile qu'il s'était assignée : « Nous voulons essayer, dit-il, de déterminer à quelle époque et de quelle région particulière sont venus les mots français qui ont pénétré dans notre langue, et d'en expliquer la forme par la phonétique soit française, soit néerlandaise. » Pour atteindre ce but, il a voulu étudier avec soin les dialectes français voisins du néerlandais qui ont dû fournir des mots à ce dernier avant que le français central fût arrivé à une domination exclusive, et il est arrivé, déjà dans ce premier article, à des résultats fort intéressants. Nous serons heureux de voir paraître le plus promptement possible la suite de ces précieuses études, et nous en rendrons compte en détail quand elles seront terminées.

Francesco FOFFANO. *Ricerche letterarie*. Livorno, Giusti, 1897, in-12, VIII-342 p. — Des six « recherches » contenues dans ce volume, deux seulement rentrent dans le cadre de nos études : la première, *La cronaca fiorentina di Marchionne di Coppo Stefani*, et la troisième, *Pro e contra il « Furioso »*. La chronique de Stefani n'avait pas été jusqu'ici étudiée de près, et pourtant elle en vaut la peine; M. F. montre qu'elle a une valeur capitale pour l'histoire de Florence à la fin du XVe siècle, et que l'auteur, sympathique par son caractère et ses sentiments, a souvent une forme belle et artistique. On lira avec intérêt l'article où l'auteur recueille les témoignages divers de l'immense succès du *Roland furieux* au XVIe siècle : arguments, commentaires, illustrations, mises en musique, et surtout continuations, suppléments et imitations. Le « contra » se borne à bien peu de chose et consiste surtout en des tentatives en vue de « spiritualiser » le poème ou d'opposer un « Roland sage » au héros insensé de l'Arioste.

*Zur lateinischen und französischen Eulalia*, von M. ENNECERUS. Mit zwei Tafeln in Lichtdruck. Marburg, Elwert, 1897, in-8, 15 p. — M. E. nous donne une photographie de la séquence latine de sainte Eulalie du ms. de Valenciennes, d'où il appert qu'elle n'a pas été écrite par Hucbald, et conclut de l'examen du ms. qu'il ne manque pas, comme on l'avait supposé, un vers avant le vers final, qui d'ailleurs doit, d'après lui, n'en faire qu'un avec le précédent. Il paraît avoir raison sur ces divers points (bien que le sens de cette fin de la pièce reste obscur). De la séquence française, il

nous donne aussi une photographie, plus complète en quelques points que l'héliogravure de la *Société des anciens textes*, et présente diverses observations extrêmement minutieuses et d'une minime importance, mais qui sont faites avec soin et paraissent exactes.

*Bibliographie zu Wolfram von Eschenbach*, von Friedrich PANGER. Munich, Ackermann, 1897, in-8, VI-36 p. — Étant donnés les rapports étroits et jusqu'ici imparfaitement éclaircis qui rattachent le *Parzival* et le *Willehalm* à leurs sources françaises, une bibliographie, qui paraît bien faite, des travaux relatifs à Wolfram et à ses œuvres, ne saurait manquer d'avoir de l'intérêt pour plus d'un des lecteurs de la *Romania*.

*Se a Vicenza, sui primi del secolo decimoquarto, siasi impartito un pubblico insegnamento di provenzale.* Nota del socio corr. Fr. NOVATI, in-8, 1897 (extrait des *Rendiconti del R. Ist. Lomb. di Sc. e Lett.*, Ser. II, vol. XXX 11 pages). — Un document publié dès le XVIII^e^ siècle nous montre la confrérie des notaires de Vicence, en 1305, avançant gracieusement soixante sous à un certain *magister Tuixius doctor proensalium de Vicencia*. Il y aurait donc eu à Vicence un professeur, et sans doute un professeur public, de provençal. M. Novati montre avec beaucoup d'érudition que cela ne serait pas inadmissible; mais voici l'embarras. Le notaire qui a recopié la délibération y a joint la requête même de maître Tuix, et cette requête est écrite non en provençal, mais dans une espèce de « javanais » qui consiste simplement à ajouter *z*, *iz* ou *tiz* à des mots italiens : *A vuiz miseriz ancianiz gastaldiz e segnoritiz de tutaiz la fratatiz di notariz. Joyz Tuixiz si requeriz e si demandiz per deoyz qualchetiz cossetiz o dinaritiz i qualitiz dinaritiz piaxetiz a tutayz la fratatiz di notariz*. Il semble donc bien que le *doctor proensalium* ne savait pas un mot de provençal, et qu'il se moquait impudemment des bons notaires de Vicence. Ce qui est singulier, comme le remarque M. N., c'est qu'il ne se trouvât point parmi eux quelqu'un qui sût assez de provençal pour déceler une fraude aussi peu dissimulée. — M. N. imprime en note 20 vers français déjà publiés, avec le premier document, par le carme A. di Santa Maria (qui les attribuait, sans aucune raison, à Tuix); ils se trouvaient dans un autre registre des notaires de Vicence. Ce fragment, que M. N. n'a pu identifier, répond aux v. 13445-13468 (éd. Joly) du roman de *Troie* (les v. 13457-60 manquent). C'est une preuve nouvelle de la popularité de l'œuvre de Benoit de Saint-More en Italie.

V. CRESCINI. *Il provenzale in caricatura*. Padova, 1897, in-8 (Extrait des Mémoires de l'Académie de Padoue, t. XIII, pp. 124-138, avec un fac-simile.) — M. Crescini, reprenant la question traitée par M. Novati dans le mémoire précédent, arrive à des conclusions assez différentes de celles que son devancier avait proposées, non sans de prudentes réserves. Pour M. Cr., dont l'opinion nous paraît vraisemblable, la requête du « Magister Tuixius » est un jeu d'esprit, ou plutôt une simple bouffonnerie. Ce « magister » nécessiteux, ayant eu besoin d'une misérable somme, aura

cru pouvoir l'obtenir plus aisément en la demandant sous une forme burlesque.

*Notice sur les « sept psaumes allégorisés »*, de CHRISTINE DE PISAN, par M. L. Delisle. Paris, Klincksieck, 1896 (*lis.* 1897), in-4, 13 pages (tiré du tome XXXV des *Notices et extraits des manuscrits.*) — Ces « sept psaumes allégorisés » se trouvent dans un manuscrit français des premières années du XVe siècle que la Bibl. nat. a récemment acquis. M. Delisle en a extrait un certain nombre de passages d'où il a tiré la preuve que cet opuscule a été composé dans les six ou sept derniers mois de l'année 1410, et que l'auteur ne peut être autre que Christine de Pisan. La démonstration, en elle-même convaincante, serait confirmée, s'il en était besoin, par cette circonstance que l'ancien inventaire de la librairie du duc de Berri mentionne un exemplaire historié et enluminé des Sept psaumes allégorisés, offert au duc, le jour de l'an 1410, par Christine de Pisan.

Albino ZENATTI. *Un manipolo di canti popolari Veronesi.* Verona, 1896, in-8, 16 pages (Nozze Biadego-Bernardinelli). — Courtes pièces recueillies de la bouche d'enfants ou de jeunes gens, entre autres des *mattinate*, colligées sur les limites du Véronais et du Trentin.

Giovanni LANGO-MANGANARO. *Nota dantesca.* Messina, 1897, in-8, 15 pages. — Encore une dissertation sur le *disdegno* de Guido Cavalcanti.

*Quistioni dantesche.* Memoria communicata alla R. Accademia di Napoli da F. Tocco. Naples, 1897, in-8, 16 p. — *Tre discussioni dantesche.* Nota letta alla R. Accademia di Napoli da Fr. D'OVIDIO. Naples, 1897, in-8, 36 p. — Dans ses *Quistioni dantesche*, M. Tocco, bien connu par ses excellents travaux sur l'histoire ecclésiastique au moyen âge, prouve d'abord que Célestin V avait été canonisé en 1313 par Clément V, et que, par conséquent, si c'est lui que Dante a mis dans « l'antinferno », parmi les lâches, pour avoir fait *il gran rifiuto*, le poète l'a ainsi flétri après qu'il avait été mis au rang des saints (par un pape, il est vrai, que Dante méprisait, et sur l'instigation de Philippe le Bel qu'il haïssait). Il recherche ensuite avec curiosité pourquoi Dante met (d'avance) Dolcino de Novare avec Mahomet, dans la neuvième *bolgia* du huitième cercle, et non dans le sixième cercle avec les hérétiques. C'est que Dolcino, comme Mahomet, prétendait répandre sa doctrine par la force, et que tous deux sont devenus par là, non plus seulement des hérétiques (Mahomet était pour tout le moyen âge un hérésiarque), mais des schismatiques, au sens très particulier où l'entendait Dante, c'est-à-dire des fauteurs de divisions, des « fendeurs », d'après l'étymologie, qui, à cause de cela, ont en enfer le corps ou le visage fendu. — M. d'Ovidio, dans la note, présente des idées très judicieuses et très intéressantes sur la date de la composition et de la divulgation de la Divine Comédie, et montre l'importance pour la formation du *poema sacro* et parfois la beauté de la vision d'Albéric, trop négligée. Mais surtout il développe et confirme l'explication donnée par M. Tocco du jugement sévère que Dante aurait porté sur Célestin V, même canonisé.

Tout ce que disent ces deux excellents critiques est digne d'être lu et médité; mais il est bien possible que tous leurs raisonnements manquent de base solide, puisque rien n'est moins prouvé que l'identité de celui qui fit *il gran rifiuto* avec Célestin V. Il est certain, comme on l'a remarqué déjà, qu'une abdication n'est pas un refus ; il est douteux que Dante ait pu attribuer une grande importance à la retraite, arrivée vingt ans auparavant, d'un vieillard de près de quatre-vingts ans, qui n'aurait sans doute rien fait de remarquable; et il serait surtout singulier qu'il eût traité aussi durement un homme persécuté par Boniface VIII, objet de l'animadversion du poète. Il est vrai, comme le dit M. Tocco, que les tentatives faites pour substituer à Pierre de Morone un autre personnage ont misérablement échoué. Mais cela prouve peut-être seulement que nul n'a deviné le nom que Dante n'avait pas voulu dire, et ce n'est pas le seul secret de son œuvre qui ne nous soit pas révélé.

*Crestomazia italiana dei primi secoli*, par Ernesto MONACI. Fascicolo secondo. Città di Castello, Lapi, 1897, grand in-8, p. 185-520. — Nous avons indiqué, il y a huit ans (*Rom.*, XVIII, 208), lors de l'apparition du premier fascicule de la *Crestomazia italiana* de M. Monaci, le plan de cet excellent et indispensable ouvrage, et nous en avons sommairement apprécié le mérite. Son grand défaut était et est encore d'être incomplet. Aussi voyons-nous avec joie, sur la couverture, que le fasc. III est sous presse. Il contiendra, outre un appendice et des additions et corrections, le « prospetto grammaticale » et le glossaire qui donneront tout leur prix au livre.

*Zweiter Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache (Rumänisches Seminar in Leipzig)*, herausgegeben, von dem Leiter des Instituts Dr. Gustav WEIGAND. Leipzig, Barth, 1895, in-8, X-224 p. ; *Dritter Jahresbericht...* ib., XV-332 p. — Nous avons parlé à nos lecteurs (XXIV, 149) de l'*Institut roumain* fondé par M. Weigand à Leipzig, et de son premier *Jahresbericht*. Le second et le troisième attestent l'activité continue et croissante de ce centre d'études et contiennent plusieurs travaux intéressants. Dans le *Jahresbericht* de 1895, M. A. Dunker a soumis à une critique extrêmement utile la grammaire macédo-romane de Michel Bojadži (1813, réimprimée en 1867), et a montré combien il fallait se servir avec circonspection de ce livre où abondent les mots empruntés au latin ou même forgés ; un glossaire critique termine cette étude. Dans ce même volume, on trouve un recueil de proverbes « aroumains », par M. Perikle ; une liste, par M. Sanzewitsch, des mots russes, d'origine romane ou germanique, qui ont passé en roumain (intéressant pour la date de ces emprunts), et des notes de M. Weigand sur le vocabulaire istro-roumain. — Le *Jahresbericht* de 1896 contient les mémoires suivants, qui ont tous de l'importance et de la valeur : Byhan, *Die Entwickelung von e vor Nasalen in den lateinischen Elementen des Rumänischen* ; Schladebach, *Der Stil der arumunischen Volkslieder* ; Weigand, *Die Bildung des Imperfecti Futuri im Rumänischen* (démontre que cette forme jusqu'ici énigmatique est composée

de l'infinitif tronqué, de *vrea* = volebam et de *ši* : *laudareaši* = *lauda vrea ši*) ; Şaïakdži, *Arumänische Texte aus Monastir* (quelques contes et anecdotes, avec traduction) ; Papp, *Beiträge zum Studium des Altrumänischen* ; Stinghe, *Die Anwendung von pre als Akkusativzeichen* (première partie : l'auteur constate que cet emploi de *pre* n'apparaît dans aucun texte antérieur à 1574) ; Weigand, *Der Banater Dialekt* (avec des textes et un glossaire).

Pietro Tomassini MATTIUCCI. *Nerio Moscoli da Città di Castello*, antico rimatore sconosciuto. Perugia, 1897, in-8, 160 p. — M. E. Monaci a trouvé dans un manuscrit de Pérouse (qu'il publiera bientôt intégralement) des poésies assez nombreuses d'un contemporain de Dante, qui était resté jusqu'ici complètement inconnu. M. Tommassini Mattiucci, compatriote de ce poète oublié, étudie ses productions avec une attention diligente, en les rapprochant toujours de celles de ses contemporains, dont il se distingue naturellement fort peu. On trouvera dans ce livre beaucoup de remarques intéressantes pour l'histoire de l'ancienne poésie italienne et même pour l'intelligence de la poésie dantesque.

*Postille italiane al vocabolario latino-romanzo*. Memoria di Carlo SALVIONI. Milano, Bernardoni, in-4, 24 p. (extrait des Mémoires de l'Institut historique lombard). — M. Meyer-Lübke a déjà donné, dans la *Zeitschrift für österr. Gymnasien* (1891, p. 765, ss.), un très utile et très riche complément au *Lateinisch-romanisches Wörterbuch* de Körting. M. Salvioni nous en donne un autre, également fort précieux, dont les matériaux lui ont surtout été fournis par les dialectes italiens. Le dictionnaire de M. Körting est un instrument de travail extrêmement commode, mais qui laisse naturellement à désirer. Tous les romanistes doivent de la reconnaissance à ceux qui s'efforcent de l'améliorer ; il serait à souhaiter qu'il parût, de divers côtés, de ces compléments rectificatifs qui permettraient à l'auteur de donner de son livre une nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. Des travaux comme celui de M. S., qui est fait avec une excellente critique, sont d'autant plus louables qu'il faut, pour les publier, une véritable abnégation : l'auteur met entre les mains de tous le produit de ses longues et patientes recherches, et ce produit est destiné à s'incorporer et à se perdre dans une œuvre qui n'est pas la sienne. C'est un vrai dévouement à la science.

---

*Le propriétaire-gérant*, Ve E. BOUILLON.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

# LE ROMAN DE RICHARD CŒUR DE LION

Le poème anglais de *Richard Cœrdelyoun*, après avoir été imprimé deux fois au XVI^e^ siècle, a été publié en 1810, à Édimbourg, par H. Weber, dans le t. II de ses *Metrical Romances*; il compte dans cette édition 7136 vers. Weber a suivi un manuscrit de Cambridge (Caius College) de la fin du XIV^e^ siècle, en recourant parfois à la leçon de l'ancien imprimé [1]. Il existe du poème sept manuscrits [2], malheureusement presque tous très incomplets, mais dont plusieurs, autant qu'on les a fait jusqu'ici connaître, sont de la plus haute importance non seulement pour l'établissement du texte, mais pour la juste appréciation du caractère du poème et pour la recherche des sources qu'il peut avoir [3]. Je vais dire brièvement ce que la comparaison de ces

1. Deux fois seulement, pour une lacune et pour une variante, il a utilisé le ms. Douce, et il n'a pas signalé les grandes différences que ce ms. présente avec le sien.

2. Voy. Jentsch, *Engl. Stud.*, XV, 159-162. Le ms. du marquis de Stafford, indiqué par M. Needler (*Richard Cœur de Lion in literature*, Leipzig, 1890, p. 55), est le même que celui du duc de Sutherland que M. Jentsch désigne par B.

3. M. Jentsch fait précéder son étude sur les sources du poème de cette réflexion (*l. c.*, p. 164) : « Tandis que dans une recherche linguistique il faudrait confronter tous les manuscrits cités, pour la présente étude, qui doit s'occuper des sources du roman, on pourra sans grand danger pour la justesse des résultats se contenter du texte de Weber. » C'est là une erreur grave, et qui a eu des conséquences fâcheuses pour le travail de M. Jentsch. Évidemment il n'avait pas, quand il l'a composé, connaissance de la dissertation de M. Needler citée dans la précédente note, et il ne savait pas quel jour nouveau jetait sur la composition du poème tel que nous l'avons la comparaison du ms. Douce. Il a cependant dû tenir compte de ce que lui apprenait déjà le fragment Auchinleck, mais il l'a fait d'une manière fort inconséquente, comme j'aurai l'occasion de le relever plus loin.

manuscrits nous permet de regarder, dans le texte publié par Weber, comme n'appartenant pas à la première forme (j'entends la première forme anglaise) du poème.

La plus ancienne copie de *Richard Coerdelyoun* qui nous soit parvenue fait partie du célèbre manuscrit Auchinleck, conservé dans la bibliothèque des avocats à Édimbourg : elle est du commencement du XIV^e^ siècle; malheureusement, il ne nous reste que deux fragments de cette copie, l'un de 344, l'autre de 352 — en tout 696 — vers, contenus sur quatre feuillets, dont deux sont aujourd'hui séparés du manuscrit, auquel les deux autres sont restés attachés[1]. De ces 696 vers, il y en a 612, correspondant aux vv. 1659-1918 et 2579-2936 de Weber, qui n'ont d'intérêt que pour la critique du texte proprement dite; mais il n'en est pas de même des 84 premiers, qui ne répondent pas à moins de 1658 vers du roman tel que Weber l'a imprimé. Le prologue, sauf une variante de forme sur laquelle je n'ai pas à insister ici[2], est pareil; mais entre ce prologue et le récit de la croisade, véritable sujet du poème, le texte imprimé intercale une longue introduction, qui contient une histoire fabuleuse des parents de Richard et de ses prétendus exploits de jeunesse, et cette introduction se mêle encore assez étroitement au commencement du récit de la croisade elle-même. Or, ni de cette introduction, ni de ce qui lui appartient dans le récit de l'expédition, le ms. Auchinleck ne connaît rien. Du v. 34 (fin du prologue) il passe tout de suite à un court résumé des événements qui avaient amené la perte de la Syrie. A partir du v. 37 (1303 de Weber), les deux textes marchent quelque temps d'accord; mais aux deux vers 35-36 du

1. Voy. Jentsch, p. 162. Le texte des feuillets 1 et 4 a été imprimé dans un petit volume intitulé *Owain Miles and other inedited fragments of ancient english poetry* et tiré à 32 exemplaires. M. le prof. E. Kölbing, de Breslau, a bien voulu me prêter l'exemplaire qu'il possède. Le texte des feuillets 2 et 3 a été imprimé par M. Kölbing dans les *Englische Studien* (t. VIII, p. 115 ss.).

2. Dans le ms. Auchinleck, les 24 premiers vers, au lieu d'être, comme la suite, rimés deux par deux, forment deux de ces strophes de 12 vers avec une même rime aux v. 3, 6, 9, 12, bien connues dans l'ancienne poésie anglaise. Est-ce la forme primitive ou ce début a-t-il été refait? C'est une question qui ne concerne que la philologie anglaise.

ms. Auchinleck (A) correspond dans Weber (W) un morceau de 42 vers (v. 1260-1302) qui appartient probablement, au moins en grande partie, à l'original. Il faut noter en effet que dans A, entre 36 et 37, il y a certainement une lacune; le sens ne se suit pas. Comparons les deux textes :

| | A | W |
|---|---|---|
| 35 | A Freyns knight, the douke Miloun, | Off Surry land the duke Mylon |
| 36 | And douke Renaud, a bold baroun... | Was lord that stound, a wol bold [baron : 1280. |
| | | Mawgre the Sawdon that lond he held, |
| | | And werryed weel with speer and [sheeld. |
| | | He, and the doughty erl Renaud, |
| | | Wel often gaff they wol hard assaut, |
| | | And wol offten in playn batayle 1285 |
| | | They slaye knyghtes and gret putayle |
| | | Off Sarezynys that mysbelevyd. |
| | | The Sawdon was sore agrevyd..... [1] |
| | | Crystenes off Acres, over strong |
| | | Off the eerl Joys that was hem [among, 1290 |
| | | To whom Mylon tryste mekyl, |
| | | And he was traytour fals and fykyl. |
| | | The Sawdon stylly to him sente, |
| | | And behighte hym land and rente, |
| | | The christene hoost to betray; |
| | | Whenne he had wunne hem for to [paye |
| | | Off gold many a thousand pound, |
| | | The eerl grauntyd hym that stound. |
| | | Another traytour, Markes Ferant, |
| | | He wyst alsoo off that covenaunt. 1300 |
| | | He hadde part off the golde the eerl [took, |
| | | And aftyrward crystyndom forsook. |
| 37 | Thurch tresoun of the counte [Roys, | Thus, thorwgh tresoun of the eerl [Joys, |
| 38 | Surri was lorn and the holy croys. | Surry was lorn and the holy croys. |

Il est clair qu'entre 36 et 37 de A devait se placer un récit

1. Il manque évidemment quelque chose ici dans le texte de Weber.

se rapportant à Milon et à Renaud et introduisant le comte Roys ou Joys. Était-ce exactement celui que donne W ? On peut en douter; mais cela importe peu ici.

L'accord des deux rédactions est parfait pendant 32 vers (A 37-68, W 1303-1334); mais ensuite la version W devient de nouveau plus ample : les quatre vers 69-72 de A sont remplacés par 87 vers, qui contiennent un discours de Richard à ses barons et quelques détails sur des préparatifs de guerre auxquels nous aurons occasion de revenir. Ce morceau est suspect d'interpolation, car il renferme, dans les paroles adressées par le roi à Alain Trenchemer, le maître de sa flotte, un passage (v. 1412-1420) qui se rapporte à la fabuleuse introduction. D'ailleurs, il est à noter que les v. A 68-69 contiennent un détail exact (le couronnement de Richard à Westminster[1]),effacé dans les vers correspondants (1334-35) de W.

Sept vers (A 74-80, W 1421-1428) sont ensuite communs aux deux textes. Puis s'ouvre dans W une longue interpolation (v. 1429-1658) racontant une prétendue expédition de Richard contre le roi d'Allemagne, qui est la suite de l'introduction, et se terminant par quelques vers qui amplifient les v. 81-84 de A. A partir des v. 85 A, 1659 W, il n'y a plus de différence importante entre ce que nous avons du texte de A et celui de W.

De cet état de choses il résulte clairement que, pour apprécier le roman et en rechercher les sources, il ne faut tenir aucun compte de l'introduction ni de l'épisode qui s'y rattache. Que nous ayons là, en effet, affaire à une interpolation postérieure, c'est ce qu'Ellis avait déjà vu[2] et ce qui ne saurait faire l'ombre d'un doute : en dehors même du témoignage du ms. Auchinleck, on aurait pu s'en apercevoir. Tandis que le récit de la croisade, bien que non exempt d'erreurs et de fables de tout genre, suit en somme l'histoire réelle, cette introduction est complètement fantastique et accuse une ignorance de l'histoire qui n'est guère admissible chez un auteur de l'époque à laquelle, sous sa forme originale, remonte sûrement notre roman[3]. On y voit Richard faire en Syrie un premier pèlerinage

1. Le ms. donne, par une faute de copiste, *Winchester*.

2. *Specimens of early english metrical Romances*, p. 282 ss.

3. Je donne ici une courte analyse de cette introduction, qui ne touche que de loin au sujet que je traite, n'ayant sûrement pas d'original français. Le

tout pacifique, et revenir par l'Allemagne, où le roi Modard le fait prisonnier, ce dont il se venge plus tard; c'est-à-dire que la célèbre captivité du roi d'Angleterre, conséquence de la croisade, est absurdement placée *avant*, bien que le poème primitif, qui n'a pas été terminé ou qui ne nous est pas parvenu en entier, contienne, dans un passage dont je parlerai plus loin, une annonce de cette captivité comme devant se produire *après*. Le remanieur savait par une tradition vague que Richard avait

---

romancier raconte d'abord comment le roi Henri, père de Richard et de Jean, épousa une femme inconnue appelée Cassodorien, qui se trouva être un diable et disparut, avec la fille qu'elle avait aussi eue du roi, un jour qu'on l'avait contrainte d'assister à l'élévation de l'hostie à la messe; c'est une histoire que Richard lui-même, d'après le témoignage presque contemporain de Giraud de Barri (*De principis instructione, dist. III*, c. 27; éd. Warner, Londres, 1891, p. 300), se plaisait à raconter; seulement, bien entendu, il ne l'attribuait pas à sa mère (qui lui survécut), comme notre auteur est seul à le faire, mais à une lointaine aïeule des comtes d'Anjou : une légende tardive aura confondu ce conte avec les bruits qui avaient couru sur Aliénor d'Aquitaine à cause de sa mauvaise conduite et qui la représentaient comme un « diable » (voy. P. Meyer, *Notices et extraits des mss.*, t. XXXII, 1re p., p. 63). Puis on voit Richard, devenu roi, paraître incognito, couvert successivement d'armes noires, rouges et blanches (c'est un lieu commun des romans d'aventure), dans un grand tournoi, afin d'y éprouver les meilleurs chevaliers de l'Angleterre : il choisit Thomas Moulton et Fouke Doyly. Il va avec eux, comme simple pèlerin, en Palestine; en revenant par l'Allemagne, il est dénoncé par un ménestrel anglais qu'il a mécontenté (y a-t-il là un vague souvenir, étrangement altéré, du fidèle Blondel, qui, d'après la légende, reconnut Richard en Allemagne?) au roi Modard, qui le fait jeter en prison; là, il tue le fils du roi, qui était venu le provoquer, mais gagne l'amour de sa fille Margerie. N'osant pas le mettre à mort, Modard lui envoie un lion affamé : Richard plonge dans la gueule du lion son bras enveloppé de *kevercheves* de soie, lui arrache le cœur, et s'en va le manger, « sans pain », en présence du roi, qui lui donne, stupéfait, le surnom de Richard *Coer de lyoun* (c'est une explication populaire du célèbre surnom, qui ne se retrouve pas ailleurs que je sache). Richard obtient alors d'être délivré en donnant pour rançon la moitié de tous les vases précieux des églises d'Angleterre (ce trait, bien qu'altéré, provient d'une tradition historique : la rançon de Richard fut en effet payée en grande partie à l'aide du mobilier précieux des églises anglaises), et il rentre dans son royaume. — En partant pour la croisade, Richard, avec toute son armée, passe par l'Allemagne, où il veut reprendre au roi Modard l'argent de sa rançon. Il arrive d'abord à Cologne, reçoit à

été prisonnier en Allemagne [1] et avait obtenu sa liberté en payant une énorme rançon; il a voulu ajouter cette histoire au récit du poème, et, par ignorance [2], il l'a placée avant la croisade; il a cru devoir, en outre, lui donner pour suite une revanche imaginaire. Enfin il a introduit l'épisode du tournoi pour mettre mieux en relief les deux héros anglais qui jouent plus tard un rôle important dans les morceaux interpolés, Thomas Moulton et Fouke Doyly [3]. Quant à la légende sur l'aïeule diabolique des comtes d'Anjou, devenue, dans les récits populaires, la propre mère de Richard, elle a été sans doute, comme on le verra plus loin, ajoutée par un second remanieur.

---

Gumery (Worms, anc. fr. *Gormaise*?) la tendre visite de Margerie, arrive à Marburet (Marbourg?), déjoue les mesures prises par Modard pour arrêter sa marche (sur cet épisode, voy. *Romania*, IX, 543), et enfin atteint Modard à Carpentras. Le roi d'Allemagne promet de rendre la rançon, donne à Richard deux précieux anneaux, et envoie cent chevaliers à sa suite en Syrie. Richard rejoint sa flotte à Marseille et s'embarque pour Messine.

1. Comme je l'ai déjà remarqué (*Rom.*, IX, 543), l'*Almaine* de ce récit est un pays assez vague, où est situé Carpentras, aussi bien que Cologne, Gumery et Marburet (Carpentras dépendait bien de l'Empire, mais n'a jamais pu être regardé comme faisant partie de l'Allemagne). Le texte primitif (v. 1325, Auch. 59) connaît un empereur d'*Almeyn* qui n'a rien à faire avec Modard.

2. C'est ce que j'ai déjà dit dans l'article cité de la *Romania*. M. Jentsch (*Engl. Stud.*, XV, 247) veut qu'il l'ait fait non par ignorance, mais exprès, parce qu'il voulait dès le début expliquer le surnom de « cœur de lion » et que le récit où il l'explique étant inséparable de la captivité, il était donc obligé de le mettre avant la croisade. Il est clair néanmoins que s'il n'avait pas été d'une ignorance historique extraordinaire, il n'aurait pas osé faire une pareille interversion de faits aussi importants, et c'est ce que j'ai voulu dire autrefois et que je répète maintenant.

3. Ces deux personnages ne sont pas purement fictifs : M. Ward (*Catal. of Rom. in the Brit. Mus.*, I, 947) a fait sur eux de savantes recherches. Thomas Moulton (mort en 1240) et Foulke d'Oily ou d'Oiry (mort vers 1235) étaient réellement deux puissants barons du Lincolnshire. Il n'est pas impossible (bien qu'aucun texte ne nous le dise) qu'ils aient pris part à la croisade de Richard, car ils avaient tous deux l'âge d'homme en 1190. En tout cas ils n'y jouèrent pas le rôle prépondérant que leur assigne l'interpolateur de notre roman, qui les égale presque en importance aux rois de France et d'Angleterre. Ce rôle leur a évidemment été donné pour flatter leurs familles, et celui qui le leur a donné devait être du Lincolnshire.

L'examen du manuscrit Douce[1] nous amène à séparer du poème d'autres parties encore, que leur caractère désignait d'ailleurs comme des interpolations probables. Ce manuscrit (D) est incomplet du début et commence avec le v. 269 de W. Il contient donc l'introduction fabuleuse[2]; mais elle paraît avoir été mise en tête d'une copie d'ailleurs pure d'interpolations, et elle n'y a pas été mise en entier : arrivé au récit des préparatifs de la croisade, le copiste a suivi le texte ancien, sans y intercaler, comme W, la prétendue revanche de Richard contre le roi d'Allemagne[3]. Le texte qu'il avait sous les yeux ne contenait pas le récit d'un caractère à la fois burlesque et féroce qui se trouve en deux épisodes dans le poème de Weber, et qu'il faut donc attribuer à un remanieur du XIV^e^ siècle : on y voit le roi Richard manger, d'abord à son insu, puis en connaissance de cause, de la chair de Sarrasin, et prendre plaisir à faire servir à des messagers que lui a envoyés Saladin les têtes bouillies de leurs amis et de leurs parents[4].

Après la prise d'Acre, W raconte en plus de 1450 vers (3731-4788) la conquête de villes imaginaires (Taburet, Archane, Sudan Turry, Castel Orglyous) par Philippe (qui ne retourne pas en France comme dans l'histoire), Richard et ses deux fidèles compagnons Thomas Moulton et Fouke Doyly. Ces noms suffiraient à rendre suspect ce récit d'ailleurs sans aucune base

---

1. Je me sers des renseignements précieux qu'a donnés à ce sujet M. Needler dans la dissertation, d'ailleurs assez superficielle, que j'ai citée plus haut (p. 353, n. 2). Le fragment de 1608 vers contenu dans le ms. Harley 4690 coïncide à peu près absolument avec le ms. Douce (Needler, p. 45-47).

2. Je ne m'arrête pas aux différences de détail que présentent les manuscrits pour cette partie.

3. M. Needler ne donne que des renseignements insuffisants sur les vers qui dans D raccordent l'introduction avec le récit original.

4. W 3019-3102, 3163-3202, 3323-3672. Ce cannibalisme joyeux et cette atroce facétie, qui ont toute la sympathie du rimeur, paraissent être un lointain souvenir des exploits analogues que les poèmes français du XII^e^ siècle sur la première croisade prêtaient à leurs trop fameux « tafurs ». Toutefois il faut noter bien avant eux un précédent plus ou moins historique. Adémar de Chabannes (III, 55 ; éd. Chavanon, p. 178) raconte d'un certain Roger, chevalier normand, qui, en 1018, était allé combattre les Sarrasins en Espagne, un trait qui rappelle le banquet offert aux Sarrasins par Richard : « Rotgerius, Sarracenis captis, unumquemque eorum per dies singulos, videntibus ceteris,

historique [1], et en effet il manque dans le ms. Douce. Il en est de même, plus loin, du siège de Niniveh et du siège de Babylone, où figurent également les deux rois [2], et de la querelle qu'ils ont dans leur marche commune sur Jérusalem, et à la suite de laquelle Philippe tombe malade et se décide, malgré les sanglants reproches de Richard, à retourner dans son royaume (W 5147-5888) [3]. La prise d'Albary (v. 5997-6008) manque également, et ne devait pas figurer dans le poème original. En revanche, la prise du Daron, exploit de Richard parfaitement authentique, et que notre poème (v. 6009-6164) raconte justement avec des détails remarquablement précis, ne peut être que par hasard omise dans le ms. Douce. Ce ms. est ensuite d'accord avec W jusqu'au v. 6590; la fin manque, et le dernier feuillet subsistant est déjà fort endommagé.

Tout ce qui manque dans D — sauf la prise du Daron et la fin — peut être avec sécurité regardé comme ajouté postérieurement à la première rédaction du poème anglais. Le total des passages que la comparaison d'A et de D permet de regarder comme interpolés représente environ 3860 vers, soit,

---

quasi porcum per frusta dividens, in caldariis coctum eis apponebat pro epulis, et in alia domo simulabat se comedere cum suis reliqua medietatis membra. Postquam ita omnes percurrisset, novissimum de custodia quasi neglegens permittebat fugae, qui haec monstra Sarracenis nunciaret. »

1. Le remanieur paraît l'avoir fabriqué pour attribuer des exploits à ses deux héros anglais Thomas et Fouke, et pour montrer en revanche la convoitise du roi de France et son infériorité à l'endroit de Richard. Il peut d'ailleurs avoir eu pour cet épisode une source plus ou moins lointaine dans un autre roman sur Richard (voy. ci-dessous, p. 390).

2. L'épisode du cheval envoyé par Saladin à Richard, et qui doit le lui livrer, — piège auquel Richard échappe, grâce à l'avis que lui donne un ange, — n'est pas de l'invention du remanieur. C'est l'amplification d'un récit qui avait d'ailleurs un certain fondement historique dans un épisode de la délivrance de Jaffe, bien que Safadin (et non Saladin) y eût fait preuve envers Richard de générosité et non de perfidie. Voyez, sur cette histoire, *Journal des Savants*, 1893, p. 489 ss.

3. Il paraît y avoir là un ressouvenir des différends qui s'élevèrent, en effet, dans la marche sur Jérusalem, entre Richard et le duc de Bourgogne, chargé du commandement des Français depuis le départ du roi, différends qui amenèrent en effet le duc et les Français à quitter Richard ; mais on ne voit pas bien où l'interpolateur a pu puiser.

sur 7136 vers, sensiblement plus de la moitié. Nous les laisserons de côté dans l'étude qui va suivre.

Si cette étude sur un poème anglais paraît dans la *Romania*, c'est que ce poème n'est que la traduction d'un poème français perdu. Le fait n'est pas douteux : il est à trois reprises affirmé dans le texte [1], et le traducteur a conservé à divers endroits des phrases et même des vers entiers de son original [2]. Par « français » il faut entendre anglo-normand. Les événements de la croisade, bien que conformes, en gros, à l'histoire, sont trop altérés dans le poème pour qu'il puisse avoir été écrit avant 1230 environ ; or, à cette époque, les anciennes possessions continentales du roi d'Angleterre étaient depuis longtemps (sauf la Guyenne qui est hors de cause) incorporées au royaume de France, et il ne pouvait y naître un poème aussi foncièrement anglais, aussi hostile à la France que le nôtre. Non seulement, en effet, ce poème est consacré à la gloire de Richard, et les Anglais y sont comblés d'éloges, mais la haine des Français s'y exprime à chaque page avec la plus grande vivacité : il ne suffit pas que Philippe soit lâche, cupide, envieux et perfide ; tous les

---

1. Les passages sont cités dans Jentsch, p. 163. Aucun d'eux ne se trouve dans les morceaux interpolés. Le plus intéressant est celui qui fait partie du prologue et qui est ainsi conçu :

« Ce poème est écrit dans des livres français ; les hommes ignorants (*lewede*) ne le connaissent pas. Les hommes ignorants ne savent pas le français, à peine un sur cent, et néanmoins il y en a beaucoup d'entre eux qui seraient bien aises, je n'en doute pas, d'entendre les nobles joutes des valeureux chevaliers d'Angleterre. » Ce passage est curieux pour l'histoire du français en Angleterre. Il reste seulement quelques doutes sur le sens précis du mot *lewed*, qui signifie proprement « laïque », mais qui en était venu à vouloir dire « ignorant » en général : on comprend la différence que ferait ici la traduction par « laïques ».

2. *Suse, segnours, a armes tost*, v. 2992 ; *Segnyors, tuez, tuez*, v. 3721 ; *as armes*, v. 6727, 694 ; *as armes, gare*, v. 6409 ; *Seynyours, or sus, or sus*, v. 6909. Il y a en outre beaucoup d'expressions françaises, mais qui ne prouveraient pas la traduction, car elles étaient entrées dans la langue littéraire anglaise et se retrouvent dans des poèmes non traduits du français. Telles sont : *par foi*, v. 29 ; *par ma fay*, v. 6665 ; *par amours*, v 453 ; *Dieu me gard*, v. 712 ; *a debles* (= *as diables*), v. 5983, 6381, 6640 ; *a laver*, v. 3417 ; *par charite*, v. 6652, 7003 ; aussi se rencontrent-elles aussi bien dans les parties interpolées du poème (v. 453, 712, 3417) que dans les parties primitives.

Français, en dépit de leur vantardise, ont les mêmes honteux défauts[1]; même le comte (appelé duc) Henri de Champagne, qui était le neveu de Richard aussi bien que de Philippe, et qui fut toujours le chaud partisan du premier, est présenté (bien que son nom soit parfois mentionné avec éloge) comme un poltron qui s'enfuit au moment du danger[2]. C'est certainement en Angleterre et non en France qu'un tel poème a été composé et il nous offre un curieux essai, au XIII[e] siècle, d'épopée historique anglo-normande[3].

Avant d'aborder la question des rapports du poème avec les diverses sources de l'histoire de la croisade de Richard, il est nécessaire d'en donner un résumé sommaire[4], qui nous aidera à nous orienter dans la comparaison que nous aborderons ensuite du poème avec les sources qu'on a cru pouvoir lui attribuer et avec les autres récits de la troisième croisade.

Le duc Milon, chevalier français[5], fils du roi Baudouin[6],

---

1. Déjà très marqué dans l'original, cet esprit anti-français est encore exagéré dans le remaniement; c'est là qu'on trouve ce passage caractéristique (v. 3821 ss.) : « Les Français sont couards et lâches. Quand ils sont assis à la taverne, ils lancent fièrement des vanteries et se glorifient de leurs hauts faits. Ils savent bien combattre en belles paroles et dire qu'ils n'ont pas leurs pareils. Mais quand on en vient au fait et qu'on commence à distribuer les coups, ils s'empressent de tourner les talons : ils rentrent leurs cornes comme des limaçons dans un buisson d'épines. »

2. Voy. ci-dessous, p. 367, 385.

3. Notez l'emploi du merveilleux chrétien : l'apparition des anges à diverses reprises, saint Georges venant au secours des croisés (comme dans les poèmes sur la première croisade), etc. — Le poème anglo-normand était-il en rimes plates ou en laisses monorimes? On ne peut le dire avec certitude. Les vv. 2992, 3721, 6715, cités plus haut (p. 361, n. 2), ne prouvent rien. On a des poèmes anglo-normands composés au XIII[e] siècle aussi bien dans l'une que dans l'autre des deux formes.

4. M. Jentsch (p. 164-178) en a donné un beaucoup plus ample, auquel il manque cependant quelques détails non dépourvus d'intérêt, et qui comprend les parties interpolées aussi bien que le fonds primitif.

5. Je suis pour ce début le texte de W, A présentant une lacune (voy. ci-dessus, p. 355); j'emprunte toutefois à A ce détail qui manque dans W.

6. *Milon* est une faute (peut-être de copiste) pour *Guion* : il s'agit de Gui de Lusignan, qui était non le fils du roi Baudouin, mais le gendre du roi. Amauri, prédécesseur de Baudouin IV.

était seigneur de Syrie ; avec le duc Renaud, il défendait vaillamment la terre contre le soudan. Celui-ci acheta le comte Roys [1], qui, avec un autre traître, Markes Ferant [2], lui vendit l'armée chrétienne. Le duc Renaud fut tué ; le duc Milon eut la vie sauve : il s'enfuit avec sa femme, et on ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus [3]. — Le pape Urbain [4] promet l'absolution de leurs péchés à tous les chrétiens qui iront « venger Jésus de ses ennemis. » A son appel répondent le roi de France, l'empereur d'Allemagne, les ducs de Blois, de Bourgogne, d'Autriche et de Saxe, les bons chevaliers de Bretagne, les comtes de Flandre, de Cologne, d'Artois, de Boulogne et beaucoup d'autres. Richard, qui venait d'être couronné à Westminster [5], confie son royaume à son chancelier et prend aussi la croix. L'archevêque Baudouin se rend d'avance en Syrie par Brandis et par « Costentine » [6], et bientôt Richard lui-même, s'étant embarqué à Marseille, aborde à Messine et plante ses tentes devant les portes des « Griffons » [7].

Le roi de France y était déjà. Il écrit à Tanker, roi de Pouille, pour le mettre en garde contre Richard, qui prétend conquérir son royaume ; mais le fils de Tanker, Roger, roi de Sicile,

---

1. Sous ce nom bizarre (dans A *counte roys*, dans W *eerl ioys*) se cache évidemment le comte Raimond de Tripoli, qui fut accusé d'avoir trahi les chrétiens à la bataille de Tibériade.

2. Il s'agit du célèbre marquis de Montferrat, accusé également de trahison par Robert de Clari, par le Ménestrel de Reims et par l'auteur du *Pas Saladin* (qui l'appelle *le marcis de Ponferan*). Voy. *Journ. des Sav.*, 1893, p. 487. Il est appelé *Markes Manferaunt* au v. 2693.

3. Il y a là un vague souvenir du fait réel que Gui de Lusignan fut mis en liberté par Saladin, à condition de quitter le pays, ce qu'il fit en compagnie de sa femme ; mais il se fit délier de son serment et revint presque aussitôt en Syrie.

4. Le pape Urbain III mourut en réalité peu de jours après avoir appris la prise de Jérusalem ; le nom d'Urbain est peut-être ici un souvenir de la première croisade.

5. Voy. ci-dessus, p. 356, n. 1.

6. Le fait que Baudouin précéda Richard à Acre est exact (voy. Jentsch, p. 231) ; mais on ne voit nulle part qu'il ait passé par Constantinople.

7. Ce mot, qui signifie proprement « Grecs », désigne dans notre poème les Siciliens en général, sans que l'auteur distingue, comme le fait Ambroise, entre les « Longuebards » et les « Griffons ».

rassure son père et lui déclare que la délation de Philippe est mensongère. Richard vient trouver à Rise (*Rys*, Reggio) le roi de Pouille, qui lui montre la perfide lettre et l'édifie sur les sentiments de Philippe à son égard. Dans les querelles qui s'élèvent plus tard entre les Griffons et les Anglais, les Français prennent le parti des premiers et ferment, de concert avec eux, les portes de la ville. Richard y pénètre par une poterne mal gardée, la met à sac, et dresse sa bannière sur la muraille. Philippe tombe aux pieds de Richard et lui demande grâce; celui-ci accorde la paix, mais d'abord tue de sa main deux *justices* français, Margaryte et sir Hugh Impetyte, qui le raillaient[1].

En mars, Philippe s'embarque, et Richard ne tarde pas à le suivre. La conquête de Chypre est racontée d'une manière assez conforme, en gros, à l'histoire, mais avec beaucoup d'altération et d'additions fabuleuses. Je signale celle qui concerne le sénéchal de l'empereur (non nommé) de Chypre : comme il fait à son maître des représentations sur la façon injurieuse dont il reçoit les envoyés de Richard, l'empereur lui coupe traîtreusement le nez; à la suite de quoi le sénéchal vient trouver Richard et lui livre les forteresses et la fille de l'empereur.

Richard, ayant confié au comte de Leicester la garde de l'île conquise, reprend sa route vers Acre. Dans l'épisode de la rencontre avec le vaisseau sarrasin dont il s'empare, il joue un rôle beaucoup plus actif que celui qu'il joua réellement. Arrivé devant Acre, il coupe avec sa hache la chaîne qui fermait le port[2], et entre ainsi dans le camp des assiégeants[3], qui le reçoivent avec grande joie. L'archevêque de Pise lui raconte toutes les péripéties du siège, qui dure depuis sept ans[4].

1. Il y a ici dans le ms. Douce une variante importante, à laquelle je reviendrai plus loin.

2. Une miniature, conservée dans le ms. Auchinleck et reproduite dans *Owain Miles*, représente, grossièrement d'ailleurs, ce prétendu exploit.

3. Il est curieux que l'auteur ne nous ait jusqu'ici rien dit de ce siège et ne nous ait pas expliqué qui le menait et comment il avait commencé. On apprend seulement, quelques vers avant ce passage, et plus loin dans le récit de l'archevêque de Pise, que le siège dure depuis sept ans, ce qui s'accommode assez mal avec ce qui précède. Parmi les ennemis qui, avec Saladin, assiègent les assiégeants, figure Markes Ferant!

4. On remarquera cet artifice, qui permet au poète d'intercaler ici le récit, d'ailleurs court et (sauf la prolongation excessive du temps) assez conforme à l'histoire, des événements antérieurs.

Richard dresse ses deux machines de guerre contre les murailles de la ville[1], et fait miner « Maudit Coloun »[2]; mais Saladin, averti par les assiégés qui se sentent à bout de ressources, attaque les chrétiens avec des forces immenses et les met dans une position d'autant plus fâcheuse que Richard est tombé malade. Enfin il guérit, et, après différents assauts et combats, la ville se rend; la garnison doit être épargnée si on restitue la vraie croix. Saladin n'ayant pas remis la croix au jour dit, Richard donne l'ordre de massacrer 60.000[3] Sarrasins prisonniers. Quand on les conduit à cet effet hors de la ville, on entend les anges du ciel qui disent : « *Seygnor, tuez, tuez!* Ne les épargnez pas; coupez-leur les têtes! »

Richard marche ensuite, le long de la mer, sur Caïpha[4]. Un combat se livre, où saint Georges aide les croisés. Caïpha prise, l'armée continue sa marche, et campe près de Palestyn (Césarée de Palestine). Saladin, désespérant du succès, fait démanteler la plupart de ses places fortes[5], et provoque Richard

---

1. Sur ces machines, voyez plus loin. — Il fait jeter dans la ville, par son mangonneau, des ruches d'abeilles (qu'il avait apportées d'Angleterre, d'après un morceau qui n'est pas dans le ms. Auchinleck, v. 1384-5) : les abeilles font aux Sarrasins de cruelles piqûres. Sur cette anecdote et les variantes qu'elle présente dans différents récits, voyez ce que je dis dans la Table des noms propres du poème d'Ambroise au mot *Mosches* (*Tor des*). Il dresse aussi sur un vaisseau un moulin qui jette feu et flammes et qui remplit les Sarrasins d'épouvante (voy. ci-dessous, p. 390).

2. C'est ce qu'on appelle d'ordinaire la Tour Maudite.

3. Le chiffre le plus élevé des victimes de ce massacre que donnent les témoignages historiques est de 5000; le chiffre réel paraît avoir été d'environ 2500.

4. Comme on l'a vu plus haut, W intercale ici un long épisode (ch. I-II de la *Seconde partie* dans l'édition) où Philippe figure à côté de Richard. M. Needler ne nous dit pas si dans le ms. Douce, qui ne connaît pas cette interpolation, le départ de Philippe est expressément mentionné; mais c'est fort probable, le roi de France ne figurant plus nulle part dans le récit qui suit. Il est possible que les v. 5871-5888, où sont racontés la maladie et le départ de Philippe, aient été transportés à la place qu'ils occupent dans W (à la suite de la marche sur Jérusalem) de celle qu'ils occupaient ici dans le poème primitif.

5. M. Jentsch dit ici que Saladin fait détruire un certain nombre de places fortes *chrétiennes*; mais c'est une erreur : il s'agit de forteresses occupées par

à un grand combat dans les plaines d'Arsour. Richard est vainqueur, et blesse Saladin d'une flèche à l'épaule; mais Jacques d'Avesnes [1] est tué. Richard, après avoir occupé Arsour, fait rechercher par Gautier de Naples, « son maître hospitalier », le corps de ce vaillant chevalier, qu'on enterre dans la ville [2]. Il prend ensuite [3] Jaffe et la rend plus forte qu'elle n'avait jamais été.

Ici se place un intéressant épisode que W a supprimé [4], mais qui est conservé dans le ms. Douce [5]. Les croisés marchent sur Jérusalem et s'en approchent à quatre lieues. Ils sont en grande joie, pensant qu'ils vont la conquérir, et ils l'auraient conquise, en effet, sans le mauvais conseil que donne au roi Gautier de Naples l'hospitalier : il lui persuade que, si on prend Jérusalem, tous les croisés, heureux d'avoir accompli leur pèlerinage, retourneront chez eux; il vaut bien mieux marcher sur Ascalon [6], qui commande le chemin de Babylone, et de là attaquer Saladin. Le roi suit ce conseil; mais beaucoup de barons sont très mécontents, et, laissant là Richard, retournent dans leur pays.

Arrivé à Ascalon, Richard trouve la ville démantelée. Il engage tous les princes à travailler comme lui à reconstruire les remparts. Le duc d'Autriche s'y refuse, disant que « son père n'était ni maçon ni charpentier ». Richard le frappe du pied et menace de jeter sa bannière dans le fleuve. « Le duc rentra chez lui plein de colère, et fit charger son harnois, jurant que si jamais il trouvait son point il se vengerait de Richard de telle

---

les Sarrasins, et dont il ne voulait pas que les fortifications servissent aux chrétiens qu'il prévoyait devoir s'en emparer. Je reviendrai plus loin sur cet important passage.

1. Appelé *Devayn* (en rime), *Deneys* et même *Denis* (en rime).

2. Le texte dit (v. 5140): *Into Jerusalem toun*; mais c'est évidemment une erreur : Jérusalem n'était pas au pouvoir des chrétiens.

3. Ici se place la grande interpolation signalée plus haut (v. 5147-5888), où on voit Richard, en compagnie de Philippe, — qui n'avait pas reparu depuis la marche sur Caïpha, — prendre Ninivch, assiéger Babylone et marcher sur Jérusalem. Sur les vers qui la terminent, voy. ci-dessus, p. 360, n. 3.

4. Il aurait fait double emploi avec l'interpolation qui précède la prise de Jaffe.

5. Needler, p. 41-42.

6. Appelée *Chaloyn*, *Chaleyn* (en fr. *Eschaloine*).

sorte que le monde entier en parlerait. Il tint trop bien sa promesse plus tard, car par sa trahison et le guet de son espion, il fit au roi Richard une grande honte, qui tourna à deuil pour toute Angleterre; s'il eût vécu un peu plus longtemps, il aurait été seigneur et maître sur tout duc, roi et empereur; la chrétienté et la païennie lui auraient été soumises » (v. 5959-5979). — Avec le duc d'Autriche partent le comte de Boulogne, le duc de Bourgogne et les Français. Richard n'en prend pas moins Daroun [1], Gatrys [2], Leffunyde, Gybelyn et Bethanye. Il s'empare aussi d'une riche caravane.

Cependant il a reçu de mauvaises nouvelles d'occident : son frère Jean a chassé le chancelier qu'il avait laissé et veut se faire couronner roi; le roi de France, d'autre part, est entré en Normandie. Richard se décide à partir pour l'Angleterre; mais d'abord il approvisionne Jaffe et y laisse une garnison; après quoi il revient à Acre.

Saladin, averti du départ de Richard, vient assiéger Jaffe avec de grandes forces, et la prend. Les chrétiens, réfugiés dans la citadelle, envoient un message à Richard. Sur l'ordre de celui-ci, son neveu Henri de Champagne s'avance le long de la côte avec une armée; mais quand, à Palestyn, il rencontre celle de Saladin, il s'enfuit épouvanté et vient raconter à son oncle que l'ennemi est trop supérieur en nombre. Richard l'accable de reproches et fait monter tous ses hommes sur des navires qui les amènent devant Jaffe. Richard saute le premier à terre, et chasse les Sarrasins de la ville. — Un ange lui apporte du ciel l'ordre de faire la paix et de rentrer dans son royaume, après avoir livré un dernier combat à Saladin. Ce combat a lieu le lendemain : Richard y accomplit ses exploits accoutumés, bien qu'il ait son bon cheval Fauvel de Chypre [3] tué sous lui; il tue les deux fils de Saladin et met les Sarrasins en pleine déroute.

---

1. Le Daron. Dans le remaniement, comme on l'a vu, il prend d'abord la ville inconnue d'Albary.

2. La prise de cette ville (*Gadres*, Gaza) — que d'ailleurs Richard ne prit pas en réalité — donne lieu à un conte bizarre et sans intérêt.

3. Cet excellent cheval avait été conquis en Chypre, comme notre roman le raconte en son lieu ainsi qu'Ambroise. Celui-ci le mentionne également à plusieurs reprises; mais il ne parle pas de sa mort, qui n'arriva sûrement pas alors, Richard étant venu à Jaffe sans cheval.

Le jour suivant, Richard envoie au soudan un message où il propose, ou bien de livrer lui seul à vingt-cinq Sarrasins un combat qui décidera du sort de la Terre Sainte, ou bien de conclure une trêve de trois ans, trois mois et trois jours. Saladin choisit le dernier parti. Le traité est conclu, et il est convenu que pendant la trêve les chrétiens pourront visiter Jérusalem sans être inquiétés.

Le poème finit brusquement par ces mots : « Le roi Richard, si vaillant de sa main, retourna chez lui en Angleterre; il n'y régna pas plus de dix ans, car il fut tué par une flèche, hélas! au Château-Gaillard où il était. » Il semble bien que l'arrangeur anglais ait eu à sa disposition un exemplaire tronqué du roman français (anglo-normand) de *Richard Cœur de Lion*. Ce roman devait en effet raconter la façon dont le duc d'Autriche s'était vengé de Richard [1], et par conséquent la captivité de celui-ci. C'est, comme on l'a vu plus haut, l'absence de ce récit dans le poème qui a donné à un remanieur l'occasion d'insérer entre le prologue et le début tout un poème de sa façon, où cette capti-

1. L'ancien imprimé donne, au lieu des quelques vers qui terminent le poème dans les deux seuls manuscrits non défectueux de la fin que l'on connaisse, une fin plus longue et plus détaillée, qui semble répondre à ce *desideratum*. On y raconte comment Richard, assiégeant le duc d'*Estrychc* dans le Château-Gaillard, ôta un jour son heaume à cause de la chaleur, et comment un espion qui était dans le château, l'ayant vu, prit une arbalète et lui perça la tête d'une flèche; Richard fit avancer sous les murs Robynet et Mategrifon (voy. ci-dessous, p. 372, n. 2), s'empara du château et mit à mort tous ceux qui y étaient; après quoi il fit retirer la flèche qui était restée enfoncé dans sa tête et mourut aussitôt; son corps fut porté, comme il l'avait ordonné, à *Forte Everarde* (Fontevrault), à côté de celui de son père Henri. M. Jentsch (*l. c.*, p. 229) paraît attribuer ce dénouement à l'auteur du roman (bien qu'ailleurs il cite comme fin du poème celle que donnent les mss.); mais c'est inadmissible. Ce dénouement a été composé par un remanieur avec la notice finale du poème, d'après laquelle Richard fut tué d'un coup de flèche au Château-Gaillard, combinée avec les vers 5969 ss., où est annoncée la vengeance que le duc d'Autriche tira de Richard « par le guet de son espion. » Mais la combinaison a été maladroitement faite : le duc d'Autriche ne prend pas à cette vengeance une part assez personnelle, et le rôle donné à l'espion n'est nullement un rôle d'espion; il est clair que dans la pensée du poète il s'agissait de l'espion qui dénonçait au duc d'Autriche la présence de Richard dans son territoire, sur quoi le duc le faisait emprisonner. — Il est vrai que dans le passage en question, en déplorant à cette occasion la mort prématurée de

vité, dont le souvenir s'était longtemps conservé, est racontée d'une façon toute fantastique, et placée avant la croisade.

Tel est le poème de *Richard Cœur de Lion*. On voit que, dépouillé de tout ce qui a été ajouté, en anglais, par un ou plusieurs remanieurs successifs, il présente avec l'histoire de la croisade de Richard, qui en forme le sujet exclusif, un rapport très étroit, et qu'il ne s'éloigne de la réalité que par un certain désordre, de nombreuses omissions et des inexactitudes ou des exagérations qui ne dépassent pas une mesure en somme assez restreinte. Il est donc compréhensible qu'on ait essayé de trouver dans les récits que nous possédons de cette croisade la source ou les sources où a puisé l'auteur du poème français traduit fidèlement, à ce qu'il semble, dans la rédaction anglaise primitive. M. Jentsch a consacré à cette recherche un long mémoire, et il a conclu que la source principale était l'*Itinerarium Ricardi*, qui nous offre en effet le récit le plus détaillé et le plus fidèle de la troisième croisade. Averti de l'existence de l'original français de l'*Itinerarium*, — le poème d'Ambroise, — qu'il ne connaissait pas lors de son premier travail [1], il n'est pas

---

Richard, le poète a l'air de vouloir dire qu'elle fut causée par le duc d'Autriche ; mais il est permis de croire que les vers 5973-78 sont interpolés : ils ne cadrent pas avec le v. 5971, où il est seulement parlé de la « grande honte » que fit le duc à Richard, ce qui convient très bien à sa captivité. En tout cas, dans le dénouement, postiche à mes yeux, de l'ancien imprimé, il n'est nullement question de cette « grande honte ». Une curiosité à signaler, c'est que l'auteur de la tragédie du *Roi Jean*, qu'a remaniée Shakspeare, pour concilier ce dénouement du roman imprimé avec ce qu'il lisait dans des chroniques, a fait du duc d'Autriche et du vicomte de Limoges, suzerain du château de Chalus au siège duquel Richard fut tué, un seul et même personnage, et que Shakspeare a sans difficulté accepté cette singulière identification (voy. Needler, p. 56-57).

1. Voy. *Engl. Studien*, t. XVI, p. 142-150. C'est un article du *Literar. Centralblatt*, du 21 févr. 1891 (col. 272), sur la dissertation de M. Needler qui avait appelé l'attention de M. Jentsch sur le poème d'Ambroise, qu'il aurait cependant pu connaître par mon *Manuel d'ancien français*, d'autant plus qu'il cite ce *Manuel* à propos du roman anglais. Ce qui est assez singulier, c'est que cet article, dont le sujet propre est la dissertation de M. Needler, n'ait pas amené M. Jentsch à lire cette dissertation, où sont donnés sur le ms.

arrivé, avec les fragments seuls publiés jusqu'à l'édition que je viens d'en donner [1], à décider si les emprunts qu'il attribue à l'auteur de notre poème ont été faits à l'*Estoire de la guerre sainte* ou à l'*Itinerarium* [2] C'est d'ailleurs une question d'importance secondaire.

A côté de l'*Itinerarium* (ou de l'*Estoire*), qu'il regarde comme la source principale du roman, et auquel nous allons revenir, M. Jentsch admet quatre sources historiques accessoires : Roger de Howden, Richard de Devizes, Gautier de Hemingsburgh et Jean Bromton. En admettant ce dernier, il ne s'est pas aperçu qu'il commettait un grave anachronisme, puisque Jean Bromton vivait au XV^e^ siècle, et que le ms. Auchinleck du roman anglais est du commencement du XIV^e^. Et il est évident, en effet, que Bromton a pris l'anecdote qu'il raconte dans ce roman même, dont il reproduit les termes [3].

L'anachronisme est moins fort, mais n'est pas moins dirimant pour Gautier de Hemingsburgh, qui a conduit sa chronique jusqu'à l'an 1346 : notre poème n'a donc pu lui emprunter la notice erronée d'après laquelle Richard serait mort au siège du Château-Gaillard [4], ni la fixation de la durée de la

---

Douce des renseignements qui lui auraient permis d'amender son premier travail : il ne mentionne ni cette dissertation ni ces faits dans son second article.

1. *L'Estoire de la guerre sainte* (1190-1192), par Ambroise, publiée et traduite par Gaston Paris. Paris, Impr. Nat., MDCCCXCVII, in-4 (*Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*).

2. Ces fragments n'ont même pas suffi à convaincre M. Jentsch que l'*Itinerarium* est une traduction de l'*Estoire*, et il ne regarde pas comme absolument exclue l'hypothèse inverse, d'après laquelle ce serait le latin qui aurait été le modèle du français. Ces doutes ne sont nullement fondés ; je renvoie pour ce qui concerne cette question à mon Introduction au poème d'Ambroise, qui était imprimée avant que j'eusse connaissance des deux articles de M. Jentsch.

3. C'est l'histoire de la querelle entre Richard et le duc d'Autriche, que le roman, suivi par Bromton, place à Ascalon et non à Acre, à l'encontre de tous les récits historiques. Le duc dit à Richard dans le roman : *Myn fadyr nas mason ne carpentere*, et dans Bromton, *quod pater suus nunquam carpentarius vel latomus erat*.

4. Le Château-Gaillard, cette admirable forteresse construite par Richard, était très célèbre, et a pu naturellement se substituer, dans la transmission orale, à l'obscur château de Chalus.

trêve conclue entre Richard et Saladin à trois ans, trois mois et trois jours [1].

Pour Roger de Howden et Richard de Devizes, la chronologie ne s'oppose pas à ce que l'auteur du roman les ait consultés. Il devrait à Roger, d'après M. Jentsch, le nom d'Alain Trenchemer et la scène où l'empereur de Chypre coupe le nez à son sénéchal [2]. Mais Roger mentionne Alain Trenchemer, le « gouverneur » du navire royal, dans de tout autres circonstances et longtemps après la croisade, et on conviendra que le nom si caractéristique de ce bon marinier, auquel Richard confiait de préférence la conduite du vaisseau qu'il montait, a pu rester dans la mémoire. Quant à l'histoire du sénéchal, elle n'est pas seulement dans Roger de Howden : elle se retrouve de la façon la plus curieuse, comme nous le verrons, dans la chronique de Pierre de Langtoft.

Les emprunts que le roman aurait faits à Richard de Devizes ne sont pas mieux attestés. L'arrivée de la flotte de Richard à Marseille, d'où, Richard étant déjà parti, elle se rendit à Messine, est un fait exact, et il est naturel que le roman, comme aussi la source de Pierre de Langtoft, fasse embarquer Richard sur cette flotte; c'est d'ailleurs précisément ce que ne fait pas Richard de Devizes (Ambroise et l'*Itinerarium* sont ici très abrégés) [3]. C'est également un fait réel que Richard, à Messine, campa hors de la ville, tandis que Philippe était logé dans le palais du roi, à l'intérieur; tous les historiens le disent, Ambroise et l'*Itinerarium* le donnent clairement à entendre, et il n'était vraiment pas besoin, pour le savoir, de recou-

1. C'est visiblement un trait populaire, une formule comme celles qu'on trouve dans les contes. Gautier de Hemingsburgh la pousse d'ailleurs plus loin que notre poème, en disant : trois ans, trois mois, *trois semaines*, trois jours *et trois heures*.

2. Roger ne raconte pas, comme le roman, que le sénéchal livra à Richard la fille de l'empereur; cependant M. Jentsch veut que le roman l'ait mis à contribution parce que tous deux nous montrent cette fille, quand elle se rend à Richard, se prosternant devant lui. Mais c'est là un trait qui doit être réel, et qui dès lors peut fort bien s'être conservé indépendamment dans les deux récits.

3. Voyez sur ce point et sur d'autres l'excellent travail de M. R. Röhricht, *Die Rüstungen des Abendlands zum 3ten grossen Kreuzzug*, dans la *Histor. Zeitschrift*, t. XXXIV, p. 1-73 (p. 42).

rir à Richard de Devizes [1]. — Richard de Devizes, comme le roman, fait de « Mategrifon » une tour en bois, démontable, que le roi d'Angleterre emporte de Messine à Acre sur son vaisseau et dresse devant les murs de la ville; mais le chroniqueur sait au moins que cette tour avait été construite à Messine (ce qui seul peut expliquer le nom qu'elle avait reçu), tandis que le roman la fait construire et embarquer déjà en Angleterre. Il n'y a pas lieu de croire que le roman ait puisé dans la chronique : ce nom de Mategrifon avait frappé l'imagination et donné lieu à des récits populaires dont nous retrouvons ici le double écho [2].

Il n'est donc nullement prouvé, ni même probable, que le roman de *Richard Cœur de Lion* ait emprunté quelque chose aux chroniques de Roger de Howden et de Richard de Devizes (sans parler de celles de Jean Bromton et de Gautier de Hemingsburgh) [3]. Voyons s'il est plus avéré qu'il ait eu pour source principale l'*Itinerarium Ricardi* (ou l'*Estoire de la guerre sainte*).

Le roman de *Richard Cœur de Lion* étant essentiellement, comme le poème d'Ambroise, une histoire de la croisade de Richard, il est naturel qu'il se rencontre avec ce poème ou la traduction latine de ce poème sur un certain nombre de points, c'est-à-dire dans le récit général des événements réels. L'accord des deux textes ne pourrait prouver un emprunt de l'un à l'autre que s'il s'agissait soit de traits fictifs (ce qui ne saurait guère être le cas vu la véracité d'Ambroise), soit de détails très particuliers et tels qu'il n'est pas probable que deux narrations indépen-

1. Je néglige un autre rapprochement moins fondé encore.

2. Notons aussi qu'à côté de Mategrifon le roman fait figurer son inévitable compagnon Robynet, inconnu à la chronique. Robinet aurait été, comme Mategrifon, construit en Angleterre et amené jusqu'à Acre ; les historiens rapportent, en effet, que Richard avait amené des machines de siège. Ces machines recevaient souvent des noms (Ambroise cite par exemple *Male Voisine* et *Male Cousine*); l'une d'elles peut fort bien s'être appelée *Robinet*, *Robin* étant le nom qu'on donnait d'habitude au bélier (mouton); ce nom vient, à l'origine, du berger Robin, le héros habituel des pastourelles, et s'il a été employé pour un « bélier » en 1190, il montre l'antiquité du rôle assigné à « Robin » dans la poésie pastorale.

3. Il en est de même des emprunts dont M. Jentsch n'ose pas déterminer la source, parce qu'on en retrouve la matière dans plus d'une des quatre chroniques alléguées. Les rapprochements qu'il établit dans ce paragraphe sont encore moins frappants que ceux qui viennent d'être critiqués (p. 229-232)

dantes les aient recueillis, soit enfin d'expressions identiques. M. Jentsch s'est efforcé, dans une longue série de rapprochements entre l'*Itinerarium* et le poème anglais, d'établir la dépendance où ce dernier serait à l'égard de l'autre. Je vais soumettre à un examen rapide non tous ces rapprochements, — car il en est qui sont sans aucune portée, — mais ceux qui semblent les plus probants, et j'indiquerai les raisons qui me font penser qu'ils ne le sont qu'en apparence [1].

Je ferai d'abord une remarque générale. A côté des ressemblances, il faut tenir compte des différences, ce que M. Jentsch ne fait pas assez. S'il trouve dans un récit un trait commun aux deux textes qu'il compare, il s'empresse de le signaler, mais il néglige trop souvent de faire remarquer que l'ensemble du récit est tout autre. Et cependant il se pose là, dans son système, un problème qui demandait à être abordé : l'auteur du roman a-t-il introduit un emprunt à l'*Itinerarium* dans un récit d'une autre origine ? ou bien a-t-il volontairement altéré le récit de l'*Itinerarium* ? Je comparerai, dans l'étude qui va suivre, non tel ou tel détail des deux textes, mais, pris dans leur ensemble, les épisodes dont se compose respectivement la narration de chacun d'eux. Je suis l'ordre dans lequel M. Jentsch les a rangés et je garde le numérotage qu'il leur a donné.

1. *La captivité de Richard en Allemagne.* Cet épisode n'appartenant qu'à l'introduction interpolée, il est inutile d'en parler.

2. *La bataille de Hittin.* Ce qui frappe M. Jentsch, c'est que « les personnages qui figurent dans le roman sont identiques à ceux dont parle l'*Itinerarium*, bien qu'ils portent en partie d'autres noms. » Ajoutons qu'ils jouent d'autres rôles, et la ressemblance ne semblera pas frappante. Si l'auteur du roman avait eu l'*Itinerarium* sous les yeux, aurait-il fait disparaître « le duc Milon » (Gui de Lusignan) après la perte de Jérusalem, tandis que l'*Itinerarium* le mentionne souvent tout le long du récit et raconte l'héroïsme avec lequel il entreprit le siège d'Acre ? Aurait-il rangé le marquis de Montferrat, dès ce

1. M. Jentsch a suivi dans ces rapprochements un ordre qui n'est pas fort commode. Il donne d'abord un certain nombre de passages (37) où il trouve entre les deux textes un accord verbal, puis il reprend le poème du commencement à la fin en le comparant pour le fond à l'*Itinerarium*. Je crois plus simple de fondre la première série dans la seconde.

moment, parmi les traîtres, quand l'*Itinerarium* parle expressément de sa belle défense de Tyr? M. Jentsch admet ici que l'auteur du roman a altéré son original par enthousiasme pour Richard et haine pour ses ennemis; mais si on remarque que le nom du marquis de Montferrat se retrouve dans d'autres écrits parmi ceux des traîtres qui, d'après la croyance populaire, livrèrent à Saladin le roi Gui et le royaume de Jérusalem [1], on pensera plutôt que le roman appartient à ce même groupe de récits et ne se rattache pas à l'*Itinerarium* [2].

3. *Les armements pour la croisade en Occident.* Au récit tout historique de l'*Itinerarium* le roman oppose un récit dans lequel manquent les faits les plus importants (comme l'entrevue des deux rois de France et d'Angleterre et leur marche commune jusqu'à Marseille) et où les erreurs abondent. Et à côté de cela il contient quelques détails exacts qui manquent dans l'*Itinerarium*, comme le départ, avant le roi, de l'archevêque Baudouin de Canterbury [3]. Comment donc supposer que l'un des deux textes dérive de l'autre? Mais ici se placerait le premier « accord verbal » entre eux (*Rich.*, v. 1333 ss.; *Itin.*, p. 142) : il consiste en ceci qu'ils rapportent également que Richard tint sa cour à Westminster [4], qu'il y eut beaucoup d'évêques, de comtes et de barons. Le fait en lui-même est historique [5], et l'expression relevée par M. Jentsch, et qui n'a rien de caractéristique, est du remanieur (voy. ci-dessus, p. 356) [6].

---

1. Voy. ci-dessus, p. 363, n. 2.

2. Si l'emprunt admis par M. Jentsch était réel, il faudrait conclure de ce passage que l'auteur du roman a connu non l'*Estoire de la guerre sainte*, mais l'*Itinerarium*. Ambroise, en effet, ne mentionne pas Renaud de Châtillon, tandis que l'*Itin.* raconte qu'il fut pris par Saladin et tué de sa propre main (cf. ci-dessus, p. 363). Mais le fait fut assez célèbre pour avoir pu arriver à l'auteur du roman sans l'intermédiaire de l'*Itinerarium*.

3. Voyez ci-dessus, p. 363, n. 6.

4. Ambroise parle simplement de Londres; encore ici l'accord serait donc plus grand entre le roman et l'*Itinerarium* ; mais en fait cela n'a aucune signification.

5. Notez que le roman omet le trait, cependant important, que Richard fut couronné dans cette assemblée.

6. Le passage où le roman raconte que Richard fit construire la tour de bois qu'à Messine (v. 1816) il baptisa *Mategrifon* et le mangonneau appelé *Robynet*, (v. 1379 1390) manque dans A (voy. ci-dessus p. 356), mais il doit être

4. *Le séjour de Richard à Messine.* Les deux récits n'ont en commun que les traits généraux, et quelques-unes des graves erreurs du roman ne s'expliqueraient guère s'il avait suivi l'*Itinerarium* [1]. Les Siciliens Margarit et Jordan du Pin sont dans le roman (ce dernier sous le nom de Hugh Impetyte) deux *justices* français, que Richard tue de sa main pour les punir de leur insolence. Ce travestissement des faits est dû, comme beaucoup d'autres, à une confusion de souvenirs bien plutôt qu'à une altération volontaire. — L'accord verbal qui existerait entre les deux textes parce qu'ils mentionnent également de l'or et de l'argent parmi les richesses gagnées au pillage de la ville est naturellement sans portée. — Remarquons que le roman fait mention d'une entrevue de Richard et de Tancré, où celui-ci montre à Richard une lettre perfide du roi de France; l'*Itinerarium* parle de l'entrevue [2], mais ne dit rien de la lettre, tandis qu'il en est question dans plusieurs autres historiens : le roman n'a donc pas puisé dans l'*Itinerarium*, et il n'a pas non plus emprunté ce trait à quelque autre chronique, car il place l'entrevue, contrairement à tous les récits authentiques, à Rise et non à Catane : nous avons encore ici affaire à des souvenirs peu précis.

Il faut signaler ici un passage intéressant qui manque dans W et nous a été conservé dans le ms. Douce [3]. Le v. 2030 (*And then on his way he went*) est remplacé dans ce ms. par douze vers (mais il en manque plusieurs après le dixième) où on raconte que la mère du roi, Elyanor, lui amena à Messine la fille du roi de Navarre Bérengère, pour qu'il l'épousât; il ne voulut pas le faire à Messine et promit qu'il l'épouserait ailleurs; là-dessus, Elyanor s'en retourna. Il est probable que ce même

---

authentique; il paraît bien être dans le ms. Douce, et le poème par la suite y fait allusion à plusieurs endroits. Faut-il en dire autant des treize vaisseaux chargés de ruches d'abeilles destinées à être lancées parmi les ennemis (cf. ci-dessus, p. 365, n. 1)? Il est difficile de le dire.

1. Par exemple il fait de Tancré un roi de Pouille et lui donne pour fils un Roger, roi de Sicile.

2. Ce chapitre de l'*Itinerarium* manque dans l'*Estoire*, sans doute par suite d'une omission de copiste.

3. Voy. Needler, p. 40.

manuscrit raconte, quoique M. Needler n'en dise rien, le mariage de Richard avec Bérengère en Chypre. En tout cas, il la mentionne beaucoup plus loin, à propos du séjour de Richard à Jaffe, ainsi que la reine Jeanne, sœur du roi (après le v. 5900 W) [1].

5. *La conquête de Chypre.* Ici encore nous avons deux récits parallèles, qui ne se ressemblent que lorsque tous deux s'appuient sur la réalité des faits. Tout l'épisode du sénéchal dont l'empereur tranche le nez est inconnu à l'*Itinerarium*, et, comme on l'a déjà vu, se retrouve ailleurs; nous aurons encore à y revenir. Il est très notable que le roman donne (v. 2089-90) les noms des trois messagers, Étienne, Guillaume et Robert de Turnham, que Richard envoya à l'empereur de Chypre, noms qui manquent non seulement dans l'*Itinerarium*, mais dans toutes les sources historiques. M. Jentsch remarque à ce propos : « A mon avis l'auteur a, de lui-même, ajouté ces noms pour donner plus d'animation à l'épisode. Nous voyons encore ici le peu de sérieux qu'il apporte en pareille matière : il prend n'importe quels noms pour les mettre en rapport avec les événements qu'il décrit. » Si l'auteur du roman avait pris ces noms au hasard, il faut avouer qu'il aurait eu la main singulièrement heureuse. Étienne et Robert de Turnham faisaient réellement partie de l'expédition; le premier fut plus tard envoyé en message par Richard à Saladin (*Est.*, v. 8705) et chargé d'escorter, au départ du roi de Syrie, les reines Bérengère et Jeanne et la fille de l'empereur de Chypre; le second fut un de ceux auxquels Richard, après la conquête de l'île, en confia l'administration [2]. Il paraît évident que le roman nous donne ici une notice réellement historique. — Les cas d'accord verbal signalés pour

1. Il résulte de cette mention que la partie de l'introduction où la mère de Richard est présentée comme un être diabolique et appelée Cassodorien n'appartient pas plus à l'original que le reste de cette introduction. Cela était prouvé d'ailleurs par le ms. Auchinleck, et M. Jentsch n'aurait pas dû expliquer comme il le fait (p. 201) par le besoin de ne pas contredire les données de l'introduction l'omission, à cet endroit, de la mère, de la sœur et de la fiancée de Richard, ou du moins il aurait dû reconnaître dans cette omission la main du remanieur et non de l'auteur.

2. Voy. entre autres sources les passages cités à la Table du t. XVII des *Historiens de France*.

cette partie n'ont pas d'importance, bien que M. Jentsch en attache une fort grande à un détail du poème qui, d'après lui, ne s'expliquerait que par le texte mal rendu de l'*Itinerarium* [1].

6. *La prise du vaisseau sarrasin.* Il faut une grande bonne volonté pour être frappé comme l'est M. Jentsch de la ressemblance des deux récits de ce fait d'armes. Dans l'*Itinerarium*, Richard se borne à encourager les « galiots » qui s'emparent du dromon ennemi; dans le roman, il prend lui-même, armé de sa hache, une part prépondérante au combat. Le roman donne un rôle important à Alain Trenchemer, que l'*Itinerarium* ne mentionne pas. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que le roman ne dit pas un mot de la plus singulière des cargaisons que, d'après l'*Itinerarium* (traduisant Ambroise), portait ce fameux dromon : deux cents serpents des plus venimeux, qui devaient être lâchés dans le camp chrétien. Peut-on croire que notre romancier aurait laissé échapper un trait si conforme à son goût, s'il l'avait trouvé dans son original? — Parmi les cas allégués d'accord verbal, il en est un qui est assez frappant : « Si ce navire, dit l'*Itinerarium* (p. 209), était arrivé sain et sauf à Acre, jamais elle n'aurait été prise par les chrétiens. — Si ce dromon, dit le poème (v. 2586 ss.), échappant au roi Richard, était arrivé à Acre, jamais, par tous les chrétiens sous le soleil, et y fussent-ils restés cent ans, Acre n'aurait été gagnée. » Mais il faut se rappeler que la prise de ce navire eut un grand retentissement, et que l'opinion exprimée dans ces deux passages fut devant Acre l'opinion générale.

7. *Le siège d'Acre jusqu'à l'arrivée de Richard.* Le roman, comme Ambroise, mais à l'aide d'un artifice que j'ai signalé plus haut, intercale ici l'histoire du siège jusqu'à l'arrivée de Richard, tandis que l'*Itinerarium* la raconte, dans son livre I, avant le récit de l'expédition des deux rois. Cette histoire ne se ressemble dans les deux textes que par les traits les plus généraux. Il faut

---

1. M. Jentsch trouve une contradiction dans le roman, qui, parlant d'abord de quatre vaisseaux, n'en mentionne ensuite que trois qui font naufrage; mais je ne vois pas comment le texte de l'*Itinerarium* expliquerait cette distraction. D'ailleurs elle n'existe pas; le récit du roman est un peu confus, mais se comprend : le quatrième vaisseau est celui qui n'a pas fait naufrage et que Richard rencontre. *The three shiphes* du v. 2049 doivent se comprendre comme « les trois nés » en ancien français : « trois sur les quatre ».

remarquer que le roman la fait raconter à Richard par l'archevêque de Pise; or, il est exact que l'archevêque de Pise, Ubaldo Laufranchi, se trouvait parmi les croisés établis devant Acre : l'*Itinerarium* le dit en passant à une tout autre occasion [1], et il n'est pas probable que le romancier ait été pêcher ce nom dans la longue énumération où il figure. — D'après le roman, Richard pénètre dans le port d'Acre, fermé par une chaîne, en brisant cette chaîne d'un coup de sa terrible hache. C'est évidemment un conte, mais il est exact que le port d'Acre était fermé par une lourde chaîne : l'*Itinerarium* la mentionne, mais ailleurs, et encore ici il faudrait supposer chez l'auteur du roman, pour être allé rechercher ce détail dans le texte latin et l'avoir développé comme il le fait, un singulier mélange d'attention minutieuse et d'imagination [2]. — Notons encore que le roman nomme, parmi les croisés qui étaient arrivés avec l'archevêque de Canterbury Baudouin, son neveu Hubert Gautier (v. 2811) : c'est, comme le remarque M. Jentsch, l'évêque de Salisbury de ce nom, qui fut plus tard lui-même archevêque de Canterbury. L'*Itinerarium* le désigne souvent par sa dignité ou par son nom de Hubert, mais ne lui donne jamais le surnom de Gautier, qu'il portait en réalité; ce n'est donc pas dans l'*Itinerarium* que le roman a pris ce surnom. — Pour cette partie du poème, M. Jentsch cite quelques cas d'accord avec l'*Itinerarium* qui ne semblent guère pouvoir être fortuits; mais il faut noter que l'*Itinerarium* a ici pour source non l'*Estoire de la guerre sainte*, mais un récit, sans doute en français et en vers, qu'Ambroise a aussi mis à profit [3] : il est très possible que notre roman ait également, pour le récit des événements antérieurs à l'arrivée de Richard, utilisé cette source, qu'il aura d'ailleurs traitée beaucoup plus librement que ne l'ont fait Ambroise et Richard de la Sainte-Trinité.

8. *La prise d'Acre*. Ici encore les deux récits n'offrent que des ressemblances générales, l'histoire, racontée exactement et assez

1. C'est au ch. XXXI du l. I (p. 74); Ambroise, qui a beaucoup abrégé la liste qui se trouvait dans la source (ici commune à l'*Est.* et à l'*Itin.*), a omis la mention de l'archevêque (voy. mon Introduction, p. LXXIX).

2. Voyez plus loin ce qui concerne l'épisode du moulin fantastique que Richard aurait établi sur un de ses vaisseaux.

3. Voy. mon Introduction, p. LXXVI-LXXIV.

amplement dans l'*Itinerarium*, étant réduite dans le roman à une esquisse sommaire et souvent inexacte[1]. Il faut toutefois noter un trait curieux, que M. Jentsch a relevé, mais qu'il explique d'une façon qui me paraît inadmissible. Les Sarrasins se déclarent prêts à rendre non seulement Acre, mais Jérusalem, si on veut faire Markes Ferant roi de Syrie. A cette proposition, Richard entre en fureur, et déclare que Markes Ferant est un traître, qui a enlevé de la main des hospitaliers 60 000 livres que le roi Henri, père de Richard, avait envoyées en Terre Sainte pour défendre la chrétienté. M. Jentsch a rapproché avec raison cette allégation d'un passage de l'*Itinerarium* (p. 26) : « Rex Henricus pecuniam multam apud Templarios et Hospitalarios dudum congesserat, qua et Tyrus est defensa, et cetera regni negotia utiliter expedita. » Il suppose que l'auteur du roman, ayant vu dans ce passage qu'une partie de l'argent de Henri avait été employée à la défense de Tyr, en a conclu que c'était le marquis de Montferrat, le défenseur de cette ville en 1189, qui l'avait pris pour cet usage, et a eu l'idée, pour le rendre odieux, de convertir en un vol cette action très légitime. C'est étrangement subtil et tout à fait invraisemblable : il est beaucoup plus naturel de penser que notre roman est ici l'écho d'un bruit répandu parmi les ennemis du marquis, au premier rang desquels était Richard, et peut-être d'une accusation lancée par Richard lui-même, dans un des emportements auxquels il s'abandonnait. Quant à l'allégation que les Sarrasins désiraient voir le marquis de Montferrat devenir roi, elle repose sur le fait des négociations que Conrad noua en effet plus tard avec Saladin, et qui le firent accuser de perfidie et même de trahison par les partisans de Gui de Lusignan[2]. — Les deux cas d'accord verbal notés par M. Jentsch pour ce morceau s'expliquent par l'identité des faits racontés.

9. *Le massacre des otages sarrasins.* L'histoire du massacre des prisonniers sarrasins — dont le roman fait plus que décupler le nombre — ne présente dans les deux textes aucune ressemblance particulière, et M. Jentsch ne signale pas d'accord verbal.

---

1. C'est dans le récit de la maladie de Richard qu'est intercalée la fable de la chair de Sarrasin que lui sert son cuisinier et qu'il apprend ensuite, sans aucune répugnance, avoir mangée.

2. Voy. *Itin.*, l. V, c. XXIV; Ambroise, v. 8665 ss.

10. *La marche de Richard d'Acre à Jaffe.* Dans le récit de la marche de l'armée et de la bataille d'Arsour, naturellement assez éloigné dans le roman de ce qu'il est dans l'*Itinerarium*, il faut relever quelques traits qui semblent indiquer l'indépendance du premier à l'égard du second. J'ai déjà cité le nom d'Hubert *Gautier*, inconnu au texte latin [1]; un autre nom est plus digne encore d'attention. Quand Richard, après la bataille, est entré dans Arsour, il veut faire chercher le corps de Jacques d'Avesnes; à cet effet, *Off Naples he callyd ser Gawter, That was hys mastyr hospytaler*. Il est probable que pour *Gawter* il faut lire *Guarner* : il s'agit en effet de Garnier de Naples ou Naplouse, maître des hospitaliers [2]; l'*Itinerarium* n'en parle pas à cet endroit, mais il rapporte le rôle qu'il joua dans la bataille, et il commet à ce propos un contre-sens qui lui a fait distinguer à tort frère Garnier de Naples du maître des hospitaliers, et qui a embarrassé M. Stubbs [3]. Ce n'est donc pas dans l'*Itinerarium* que l'auteur du roman a puisé la connaissance du nom du maître de l'Hôpital [4], dont il reparle d'ailleurs plus loin, comme nous

1. Il faut noter que le roman ne paraît pas savoir qu'Hubert Gautier fût évêque de Salisbury. — A propos de ce personnage, M. Jentsch fait (p. 208) un rapprochement qui lui paraît saisissant. L'*Itin.* (p. 185) raconte qu'un certain Éverard, homme de l'évêque de Salisbury, ayant eu dans le combat la main droite coupée, saisit sans se troubler son épée de la main gauche et continua à combattre (de m. Ambroise, v. 5776 ss.). D'autre part, le roman rapporte (v. 4823) qu'un char qui appartenait à Hubert Gautier s'étant embourbé, cela causa la mort de plusieurs croisés, et que le charretier y perdit la main droite. « L'influence de l'*Itin.*, dit M. Jentsch, est ici bien claire. De ce brave Éverard, homme de l'évêque Gautier de Salisbury, le roman a fait simplement le conducteur du char qui s'embourbe. » Ce serait un singulier procédé pour un poète que de transformer en une vulgaire anecdote sans aucun intérêt un trait héroïque qui aurait dû plaire à son imagination ! Il est bien plus probable que le roman conserve ici le souvenir d'un fait réel ; peut-être même ce souvenir est-il plus conforme à la vérité que le récit d'Ambroise.

2. L'expression dont se sert le poète anglais, « *son* maître hospitalier », semble indiquer qu'il ne comprenait pas ce que c'était que le « maître des hospitaliers ». D'autre part, il faut remarquer que Garnier de Naples était Anglais et sujet de Richard, ce que l'original français indiquait sans doute d'une façon qui aura égaré le traducteur.

3. Voyez la Table des noms propres de mon édition d'Ambroise.

4. Ce pourrait être dans Ambroise, où Garnier est bien le maître de l'Hôpital; mais il faut noter qu'il l'appelle Garnier de *Naples* (forme con-

allons le voir, d'une façon intéressante. D'autres noms encore apparaissent dans le roman à cet endroit (et ailleurs) que ne connaît pas l'*Itinerarium* : Bertran Brandys « le bon Lombard », Jean de Neele, etc. [1], et prouvent de nouveau l'indépendance du premier texte à l'égard du second. Il faut noter aussi le nom de *Palestyn*, donné dans le roman à Césarée *de Palestine*, qui n'est appelée que *Cesaire* ou *Cesarea* dans Ambroise et dans l'*Itinerarium*. — Les cas d'accord verbal signalés par M. Jentsch se bornent en général à des accords de fait; mais il en est un qui est très remarquable et qui mérite d'arrêter l'attention. Il s'agit de la liste des villes fortes détruites par ordre de Saladin, dont le roman place ici l'énumération, tandis que l'*Itinerarium*, d'après Ambroise, ne fait donner cet ordre par Saladin qu'après sa défaite à Arsour (ce qui est assurément plus conforme à la vraisemblance comme à la vérité). Cette énumération présente dans les deux textes de singuliers points de contact et aussi d'intéressantes différences. Je la donne ici telle qu'elle est dans le roman et dans Ambroise (l'*Itinerarium* traduit fidèlement [2]) :

| *Estoire de la guerre sainte*, v. 6841 ss. [3] | *Richard Cœrdelyoun*, v. 4893 ss. |
|---|---|
| Faites mei Eschaloine abatre... | First they bete doun the castele |
| Abatez la cité de Gadres... | That was callyd *Myrabele*, |
| Abatez mei la Galatie..... | And aftyr the Castel Calaphyne... |
| Faites abatre le Fiier..... | Off Seracye they fellyd the walle, |
| Abatez mei la Blanche Guarde..... | And the tour of Arsour alle; |
| Abatez *Jaffe*, e cel mout bien, | *Jaffe* castel they bete adoun, |
| Casel des Plains. Casel Meien; | And the good castel *Toroun*; |
| Abatez mei *Saint Jorge*, *Rames*..... | Castel Pylgrym they felden there, |
| Bel Mont de la montagne en haut, | And the good castel La Fere; |
| *Le Toron*, le Chastel Ernaut, | The castel of *Saint George de Reyn* |
| E Bel Veeir e *Mirabel*..... | They felden doun and made als playn; |

servée dans l'*Itin.*), et non de *Naples*, forme correcte, que le traducteur anglais a certainement trouvée dans son original et qui ne provient pas d'Ambroise.

1. Je n'ai pas retrouvé chez les historiens la plupart de ces noms, mais il ne s'ensuit pas qu'ils soient dénués de réalité historique : Jean de Neele, tout au moins, prit part à la croisade (voy. Röhricht, *Die Belagerung von Akkâ*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVI, p. 501).

2. Il omet seulement le château du Figuier.

3. C'est Saladin qui parle. — Je rétablis dans cette citation une graphie plus correcte que celle du manuscrit et de mon édition.

E les chasteaus de la montaigne,
Que ja uns entiers ne remaigne,
Chasteaus ne caseus ne cité,
Que tot ne seit acraventé,
Fors e Crac e Jerusalem.

The wallen they felde off Jerusalem,
And eke the walles of Bedlem;
Maydenes Castel they lete stande,
And the Castel of Aukerland.

Il semble bien, au premier abord, que le second texte dérive du premier; trois noms au moins leur sont communs : Jaffe, le Toron et Mirabel [1]; le *Saint Georges de Reyn* du roman paraît provenir du *Saint Jorge, Rames* de l'*Estoire* mal compris, et il semble aussi que la mention, tout à fait erronée, de Jérusalem provienne du dernier des vers français cités, copié, lu ou compris de travers. Et cependant cela n'est pas probable, et nous avons sans doute encore ici deux traditions parallèles et indépendantes; la première est, naturellement, beaucoup plus fidèle que la seconde; mais celle-ci a quelques traits à elle qui ne peuvent provenir de la première : les noms de *Calaphyne*, de *Seracye*, de *Maydenes Castel*, d'*Aukerland*, si nous pouvions restituer leur forme altérée, nous fourniraient probablement des noms de châteaux syriens du XII[e] siècle. Quant à celui de *Castel Pilgrim*, qui revient encore plus loin [2], il est intéressant d'une tout autre façon : il s'agit en effet du Château Pèlerin, qui fut construit et « baptisé », nous le savons de source certaine, en 1218 [3]. Il ne pouvait donc figurer dans le récit d'Ambroise ni dans aucune source antérieure à cette date ou même à une date un peu plus avancée, et ce nom prouve que notre roman s'est accru à une époque relativement assez récente de souvenirs empruntés à quelque voyage en Palestine bien postérieur à la croisade de Richard [4].

11. *Richard à Ascalon*. Le roman nous montre, comme l'*Iti-*

1. On peut croire que *La Fere* est pour *Le Fier*; mais c'est douteux.

2. Au v. 6244, où *Castel Pylgrym* semble être assez près d'Ascalon, ce qui est une erreur. Château-Pèlerin ou Athlit se trouvant beaucoup plus au nord, entre Caïpha et Césarée.

3. Voy. *Hist. occid. des Crois.*, t. II, p. 325.

4. L'erreur que paraît présenter *Saint George de Reyn* n'est qu'apparente : Saint-Georges, situé tout près de Rames (5 kil.) et en dépendant, s'appelait Saint-Georges de Rames (voy. *Hist. occid. des Crois.*, t. II, p. 167, 430). L'erreur sur Jérusalem ne provient pas d'Ambroise, et Bedlem est amené par la rime.

*nerarium*, Richard rebâtissant les murs d'Ascalon. C'est à cette occasion, dans le roman, qu'il se querelle avec le duc d'Autriche, lequel quitte l'armée et s'en retourne en occident avec le duc de Bourgogne. Il semble que le romancier ait eu une vague connaissance de la célèbre querelle de Richard et de Léopold, qui devait plus tard amener la captivité du premier (voy. ci-dessus, p. 366), et qu'il l'ait placée à Ascalon en en inventant d'ailleurs le sujet. — Les deux accords verbaux signalés par M. Jentsch (v. 5909, 5919) sont assez frappants; mais ils prouvent simplement que le récit du roman repose ici, comme en beaucoup d'endroits, sur des souvenirs réels et précis.

12. *La prise du Daron.* C'est le cas aussi, et d'une façon plus visible encore, pour le récit de la prise du Daron. Le roman s'accorde ici avec l'*Itinerarium* jusque dans des détails, comme l'a relevé M. Jentsch, mais il en ajoute d'autres, qui ont sans doute également un fondement historique, tels que le rôle de Robert de Turnham, l'incendie allumé par les croisés dans la tour où les Turcs s'étaient réfugiés, etc. — L'histoire de la prise de Gadres, au contraire, qui vient après dans le roman, est toute fantastique, et on la croirait intercalée par le remanieur si elle ne se trouvait pas dans le ms. Douce. On ne sait ce que peut être *Leffunyde*, située à trois milles de Castel Pylgrym, nom qui en tout cas est ici doublement déplacé. — Le roman raconte comme l'*Itinerarium* que Richard, vers ce moment, reçut d'Angleterre de mauvaises nouvelles; mais il en diffère sur le nombre des messages, sur l'endroit où Richard les reçut, et, ce qui est plus important, sur le nom des messagers. Tandis que l'*Itinerarium* nomme le prieur de Hereford et Jean d'Alençon, le roman désigne l'évêque de Chester et l'abbé de Saint-Alban. Le premier n'est certainement là que par erreur, car l'évêque de Chester, Hugues, était un partisan zélé de Jean sans Terre et l'ennemi le plus acharné du chancelier de Richard; quant au second, j'ignore s'il fut réellement envoyé en Syrie auprès de Richard.

13. *La prise de la caravane.* Il ne s'agit pas ici, dans le roman, de la marche des croisés sur Jérusalem dont cet exploit fut un épisode. Cette marche de 1192 et celle de l'année précédente, qui s'arrêtèrent toutes deux à Beit-Nubah, ont été fondues par le romancier en une seule, qui est placée avant l'occupation d'Ascalon (voy. ci-dessus). Ici Richard est à Syblyn (l. *Gyblin*),

quand, ayant appris qu'une riche caravane va passer près de là, il la surprend et s'empare des richesses qu'elle emmenait. M. Jentsch remarque avec surprise que ces richesses, dans le roman, loin d'être exagérées, sont présentées comme notablement moins grandes que dans l'*Itinerarium*. Cela ne s'expliquerait guère en effet si le romancier avait eu l'*Itinerarium* sous les yeux; mais cela se comprend si son récit a une origine indépendante. — Dans le roman comme dans l'*Itinerarium*, quoique avec l'omission de plusieurs incidents, Richard retourne ensuite à Jaffe et, après y avoir laissé une garnison bien approvisionnée [1], se rend à Acre, d'où il compte s'embarquer pour l'Angleterre.

14. *La rescousse de Jaffe*. Cet épisode est raconté dans le roman d'une façon assez différente de celle dont le raconte l'*Itinerarium* et, en somme, avec beaucoup moins de clarté, de vigueur et d'intérêt. Le romancier, s'il avait suivi l'*Itinerarium*, n'aurait pas négligé tant de beaux traits qu'il ne donne pas, ni omis les noms des chevaliers qui accompagnèrent Richard dans son héroïque expédition. En revanche, il donne certains détails qui ne sont pas dans l'*Itinerarium* et qui peuvent bien être authentiques [2]. D'autre part, le roman ajoute quelques traits fabuleux, comme l'intervention de l'ange qui, en poussant Richard à son dernier combat, lui donne l'ordre de quitter ensuite la Palestine : il s'agissait d'excuser le départ du roi d'Angleterre, et c'était une excuse sans réplique qu'un ordre reçu du ciel. —

1. M. Jentsch fait remarquer que l'*Itin.* ne dit pas cela et semble même dire le contraire, en montrant Saladin qui vient attaquer Jaffe dès qu'il apprend que, par le départ de Richard, elle est sans défense. Mais il n'y a pas là de contradiction. Il est certain que Richard avait laissé une garnison dans la ville, outre les malades et les blessés qui y restaient, et il avait dû y réunir des approvisionnements.

2. Il y en a un qui est assez pittoresque. Richard, arrivant sur son navire, en pleine nuit (comme dans l'*Itin.*), non loin de la tour où les derniers chrétiens sont enfermés, n'entend pas sortir de cette tour un son de *pype* ou de *flagel*, d'où il conclut que tous les chrétiens sont morts. « Mais au matin une *gaite* vint à un créneau, et sonna un *mot* sur son *flaçel*. Il regarda en bas et vit la galère du roi Richard; il la reconnut bien et sonna alors une note plus joyeuse : *Seynyours, or sus! or sus!* Le roi Richard est venu a nous! » Ce trait, dit M. Jentsch, est inventé par l'auteur. Je n'en suis pas convaincu. La *gaite* devait « corner » les heures de la nuit dans une forteresse, et l'absence

Henri de Champagne, chargé par Richard de conduire l'armée de terre le long du rivage, fut arrêté par les ennemis devant Césarée et ne put arriver à Jaffe que plus tard. Dans le roman, il est envoyé avant que Richard s'embarque pour atteindre Jaffe par mer, s'enfuit, auprès de Palestyn (Césarée; voy. ci-dessus), devant les Sarrasins, et subit les plus vifs reproches de Richard, qui seulement alors se décide à aller par mer. M. Jentsch pense que le romancier a ainsi volontairement transformé ce qu'il trouvait dans l'*Itinerarium*: il me paraît beaucoup plus probable que son récit est l'écho d'un souvenir confus et malveillant à l'endroit du comte de Champagne.

15. *La fin de la croisade.* J'ai déjà parlé (ci-dessus, p. 368) de la brusque terminaison du roman anglais, dont l'auteur n'a eu sans doute à sa disposition qu'un manuscrit incomplet de son original anglo-normand.

La conclusion à laquelle arrive M. Jentsch, après la longue étude comparative où nous l'avons suivi pas à pas, c'est que le roman de *Richard Cœur de Lion*, dans sa partie historique, est une compilation de l'*Itinerarium* (ou de l'*Estoire de la guerre sainte*) avec quatre autres chroniques, compilation à laquelle l'auteur a ajouté quelques éléments purement romantiques [1] et qu'il a animée d'un esprit nouveau, fait d'enthousiasme pour Richard et les Anglais, et d'hostilité contre Philippe et les Français. Il résulte des observations qu'on vient de lire que je ne partage nullement cette manière de voir. L'auteur du poème anglo-normand qu'un rimeur anglais a traduit, fidèlement à ce qu'il semble, vers la fin du XIII^e^ siècle, n'a connu ni les chroniques secondaires alléguées

---

de ce signal semblait indiquer en effet que le château n'était plus occupé par les chrétiens. Une dernière fois, au jour naissant, avant la mort imminente, la *gaite* sonne son *flagel*, mais sans pousser le cri habituel (voy. *Journ. des Sav.*, 1892, p. 166) : *Seignor, or sus! or sus!* A quoi bon éveiller des malheureux qui ne verront le jour que pour mourir? Mais soudain la *gaite* aperçoit le secours dont on désespérait : elle sonne une note joyeuse et réveille les dormeurs. Cela est poétique, mais a bien pu se passer ainsi. Dans l'*Itin.*, un prêtre, du haut de la tour, se jette à la mer pour aller à la nage renseigner Richard : il a pu très bien le faire après que le cri de la *gaite* l'avait averti de l'arrivée du roi.

1. Ces éléments romantiques, longuement énumérés par le critique, appartiennent à peu près exclusivement aux parties interpolées.

par M. Jentsch, ni même le poème d'Ambroise ou la traduction latine de ce poème. S'il avait eu sous les yeux ce récit fidèle et détaillé, il n'en aurait pas omis tant de parties intéressantes et ne serait pas tombé dans les erreurs de tout genre qui abondent dans son œuvre [1]. D'autre part, il présente un certain nombre de traits qui ne se rencontrent pas dans le récit d'Ambroise, et qui proviennent sans doute d'une tradition orale indépendante de tous les documents écrits [2].

C'est là ce qui fait le véritable intérêt de ce poème. Il nous présente, comme je l'ai déjà dit, un essai d'épopée anglo-normande, et d'une épopée d'un genre tout particulier, née, sans doute une trentaine d'années après les événements qu'elle chante, dans un milieu où vivaient encore des témoins de ces événements, d'une tradition plutôt affaiblie qu'exagérée, où quelques traits extrêmement précis s'étaient conservés au milieu de souvenirs vagues et confus. Le poète auquel on doit cet essai a recueilli des récits qui circulaient autour de lui [3]

---

1. Rappelons les principales de ces omissions et de ces erreurs. Le poète passe sous silence les arrangements et les entrevues de Richard et de Philippe; il fait venir la flotte de Richard à Marseille à temps pour le recevoir; il place à Rise l'entrevue de Richard et de Tancré; il donne à celui-ci un fils, Roger, roi de Sicile; il transforme en deux Français les Siciliens Margarit et Jordan du Pin; il prend pour une tour de bois démontable, construite en Angleterre, le château de Mategrifon, bâti en pierre à Messine par Richard; il ne dit rien des serpents qui auraient été trouvés dans le vaisseau pris par Richard; il place à Ascalon la querelle de Richard et du duc d'Autriche, qui se produisit à Acre un an plus tôt et dans de tout autres circonstances (il est vrai qu'Ambroise ne mentionne nulle part cet incident). Il aurait trouvé en outre dans sa prétendue source bien plus d'exploits — et très authentiques — de son héros qu'il n'en raconte.

2. Je citerai le nom d'Alain Trenchemer (ci-dessus, p. 371); le départ de l'archevêque Baudouin pour Acre (p. 363); le nom des envoyés de Richard à l'empereur de Chypre (p. 376); le nom d'Hubert Gautier (p. 378); le nom de *Palestyn* donné à Césarée (p. 381); le nom de Gautier (*l.* Garnier) de *Naples* (p. 380); la mention de la présence à Ascalon des reines Bérengère et Jeanne (p. 376); les détails particuliers sur la prise du Daron (p. 383); le joli trait de la *gaite* apercevant le vaisseau de Richard du haut du château de Jaffe (p. 384), etc.

3. Il ne paraît avoir utilisé, et peut-être indirectement, qu'un seul document écrit, l'histoire du siège d'Acre jusqu'à l'arrivée des rois qu'avait déjà mise à profit Ambroise et son traducteur (ci-dessus, p. 378).

et qui provenaient en grande partie, sans doute, des compagnons mêmes de Richard[1]; il les a réunis en un poème auquel il a ajouté quelques éléments empruntés aux lieux communs de la poésie épique française[2] ou à des anecdotes relatives aux croisades, mais proprement étrangères à Richard[3]. Son but a été de célébrer en Richard « cœur de lion » le plus redoutable ennemi des Sarrasins, et surtout d'en faire un héros national, qu'on pût mettre à côté ou au-dessus de ceux dont se vantaient les autres peuples et particulièrement les Français[4]; et ce but a été atteint. Richard est devenu pour ainsi dire le champion épique de l'Angleterre (bien qu'en fait il fût purement Français de race et de culture), et les Anglais l'ont opposé à ce Charlemagne dont les Français étaient si glorieux[5].

Le succès du roman de *Richard Coerdelyoun* engagea, comme on l'a vu, dans le courant du XIV^e^ siècle, un ou plusieurs remanieurs à y ajouter des morceaux dépourvus de tout fondement historique et dans lesquels les tendances fanatiques, patriotiques

---

1. Il faut y ajouter quelques traits pris à des récits de pèlerins revenus plus récemment de Syrie, comme le nom de *Castel Pilgrim* (ci-dessus, p. 382), qui prouve que la composition du poème est postérieure aux événements d'une trentaine d'années au moins.

2. Par exemple le trait, relevé par M. Jentsch (p. 234), du couteau que l'empereur de Chypre lance à la tête des messagers de Richard, la proposition de celui-ci de combattre seul contre vingt-cinq Sarrasins, etc.

3. Je citerai l'épisode du sénéchal de Chypre au nez coupé (voy. plus loin), l'historiette des ruches d'abeilles (p. 365, n. 1), peut-être l'apparition de saint Georges (p. 365); la fantastique histoire de la prise de Gadres a bien l'air d'être du même ordre, mais je n'en ai pas trouvé la source.

4. Le poème anglais oppose à deux reprises (v. 1 ss., 6659 ss.) Richard aux héros les plus célébrés dans les poèmes; mais on ne saurait affirmer que l'original de ces énumérations, qui sont pour ainsi dire de style dans les romans anglais du moyen âge, se trouvait déjà dans l'original.

5. Voyez par exemple cette strophe du curieux petit poème rythmique où on célèbre la gloire des Bretons opposée à celle des autres peuples : les Bretons ont quatre héros quand les Français et les Anglais n'en ont qu'un : *Solum suum Karolum Francia praejactat, Et Ricardum Anglia probitate jactat*; *Paucitate[m] numerus major labefactat, Virtutem regis quia quadrupla gloria mactat* (Du Méril, *Poés. pop lat. du moyen âge*, p. 277). Le ms. étant du XIII^e^ siècle, l'allusion s'adresse sans doute au poème anglo-normand.

et anti-françaises du poème étaient exagérées parfois jusqu'à la caricature. C'est sous cette forme amplifiée que le roman a surtout été connu et que Shakspeare, par exemple, lui a fait des emprunts pour sa tragédie du *Roi Jean* [1]. Mais il serait intéressant de savoir si, avant de subir ces interpolations, le roman a été connu par des auteurs de peu postérieurs à l'époque où il a été composé, et dont le témoignage viendrait, s'il était nécessaire, corroborer celui du manuscrit sur la distinction à faire entre la partie primitive et la partie ajoutée du roman. Cette recherche a été faite également par M. Jentsch.

Robert de Glocester, qui écrivait dans les dernières années du XIII[e] siècle sa chronique anglaise en vers, ne donne du règne de Richard qu'un croquis fort maigre ; il renvoie aù « roman » de Richard ceux qui veulent en savoir plus long (voy. Jentsch, p. 241), mais nous ne pouvons décider s'il a en vue le roman français ou la traduction anglaise, ou même s'il ne s'agit pas ici d'un autre roman sur Richard Cœur de lion.

L'existence d'un autre roman nous est en effet attestée par la chronique en vers anglo-normands de Pierre de Langtoft, qui écrivait dans les premières années du XIV[e] siècle. Après avoir résumé l'histoire entière du roi Richard d'une façon qui s'éloigne assez souvent des sources historiques connues [2], il termine par ces vers :

> Des fez le rey Richard cel houre et altre fez,
> Kaunt a chuvalerye, ne say les veritez.
> Ky les volt saver u il sont recontez
> Voyse et lyse sun liver ke est enromauncez,
> Et la purra trover tus les propertez [3].

Le roman auquel Pierre de Langtoft renvoie paraît avoir contenu, à la différence du nôtre, la vie entière de Richard. Nous en tenant à ce qui concerne son expédition d'outre-mer, nous constatons que le récit du chroniqueur anglo-normand n'a sûrement pas notre poème pour base. Pierre ne raconte pas les

---

1. Ces emprunts sont d'ailleurs indirects, Shakspeare n'ayant fait que remanier, comme il en avait l'habitude, une pièce plus ancienne (voy. là-dessus Needler, p. 57).

2. Voy. Liebermann, dans les *Mon. Hist. Germ., SS.*, XXVIII, p. 617-8.

3. Éd. Wright, t. II, p. 121-122.

mêmes choses, ne met pas en jeu les mêmes personnages, et nous présente enfin un « roman » de Richard parallèle au nôtre et ayant sans doute comme lui sa source dans la tradition orale. Il est inutile de relever ici les différences des deux récits, mais il peut être intéressant de signaler entre eux quelques points de contact.

Pierre de Langtoft raconte comme notre roman que Tancré fit voir à Richard une lettre perfide de Philippe (p. 48), mais il place l'entrevue, conformément à l'histoire, à Catane et non à Rise (ci-dessus, pp. 364, 375). — L'histoire du sénéchal de l'empereur (ici le roi Isaac) de Chypre est particulièrement curieuse : Pierre l'appelle Statin, et dit que depuis la mutilation que lui avait infligée son maître [1] il fut surnommé *l'esnasé* (*le nase*). Nous voyons par là clairement que l'histoire, vraie ou fausse [2], de ce personnage a été influencée par celle du célèbre *Estatin l'esnasé* des chansons sur la première croisade [3]. Au reste, le sénéchal ne livre pas ici à Richard la fille de son maître, comme dans notre roman, et il joue plus tard un rôle important tout à fait inconnu à l'histoire [4]. — Dans le vaisseau sarrasin qu'il capture, Richard trouve, non des serpents, mais autant de poison qu'il en aurait fallu pour faire périr toute l'armée chrétienne (p. 74). — Pierre rapporte à peu près comme notre roman, quoique avec moins d'exagération (p. 80), l'histoire des moulins (dans notre roman il n'y en a qu'un) établis par Richard sur ses vaisseaux et qui épouvantèrent les Sarrasins (ci-dessus, p. 365, n. 1). — Il ne nous montre pas Richard coupant avec sa hache la chaîne du port d'Acre (ci-dessus,

1. Cette mutilation est racontée autrement que dans notre roman, et d'une façon qui rappelle beaucoup plus, comme toute l'histoire de la conquête de Chypre, le récit de Roger de Howden.

2. Voy. sur ce point et d'autres Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, t. I, ch. 1.

3. Cet Estatin ou Tatin (en grec Ταττίκιος) n'est représenté comme ami des croisés, lors de leur séjour à Constantinople, que par les poèmes français ; tous les autres textes ne parlent de lui que plus tard, et pour le montrer sous un aspect très peu favorable. Il semble donc bien que le roman suivi par Pierre de Langtoft ait été ici directement influencé par nos poèmes.

4. Richard lui confie, conjointement avec Robert de Turnham (voy. ci-dessus, p. 376), le gouvernement de l'île, où un certain moine se soulève contre lui, veut se faire couronner, et est finalement pris et pendu. L'histoire du moine paraît authentique (voy. Mas Latrie, *l. l.*, p. 28), mais le rôle du sénéchal d'Isaac dans cette affaire est inconnu aux historiens.

p. 359); mais on le voit à plusieurs reprises trancher ainsi des chaînes qui défendent des fossés (p. 80) ou des portes (p. 90). — Philippe ne part pas aussitôt après la prise d'Acre [1] : il entreprend une expédition contre un château voisin qu'il ne réussit pas à prendre; apprenant que Richard va venir à son secours, il lève le siège par amour-propre et revient à Acre. Richard n'en prend pas moins le château, et c'est alors que Philippe, humilié, et froissé d'autre part que Richard n'ait pas accepté la trêve de sept ans offerte par Saladin, se querelle avec lui et se décide à partir (p. 88-94). Cet épisode fabuleux a une certaine ressemblance avec celui, beaucoup plus long, que le remanieur de notre roman a inséré à cet endroit (ci-dessus, p. 359); il est fort possible que le remanieur se soit vaguement inspiré du roman qu'a résumé ici le chroniqueur anglo-normand [2].

La chronique de Pierre de Langtoft a été traduite en vers anglais par Robert Mannyng en 1388. Robert ajoute à son original, pour le règne de Richard, plusieurs traits à propos desquels il dit plus d'une fois : *The romance* ou *The romancer says*. M. Jentsch, qui les a relevés [3], ne doute pas qu'ils ne proviennent tous de notre roman; mais il est tombé à ce propos dans plus d'une erreur. Il rapproche la description du moulin fantastique dressé par Richard sur un vaisseau devant Acre (ci-desssus p. 265, n. 1) de celle des moulins du même genre que fait Robert; et c'est là, d'après lui, la preuve la plus claire de l'influence de notre roman sur le récit de Robert; mais ce passage de Robert est fidèlement traduit de Pierre de Langtoft, comme suffit à le montrer le premier vers de chacun des deux textes :

| Pierre de Langtoft, p. 80. | Robert Mannyng, p. 173. |
|---|---|
| En barges et galeyes fait lever molyns. | In bargeis and galeys he set mylnes [to go [4]. |

1. C'est à cette prise qu'est rapportée à bon droit l'altercation de Richard avec le duc d'Autriche.

2. Voy. ci-dessus, p. 360, n. 1.

3. P. 241-245. Au contraire, M. Jentsch n'a tenu aucun compte dans ses comparaisons du récit de Pierre de Langtoft lui-même, qui cependant, comme on l'a vu, n'était pas dénué d'intérêt pour son sujet. Il ne paraît pas même, chose singulière, avoir eu l'idée de lire cette chronique, bien qu'il ait étudié la traduction anglaise qu'en a donnée Robert Mannyng.

4. Il faut cependant remarquer que les deux vers suivants : *The sailes, as men sais, som were blak and blo, Som were rede and gren...* n'ont pas d'équi-

Une autre méprise de M. Jentsch est vraiment plaisante. En parlant de Saladin, Robert dit (p. 188) :

> Soudan so curteys never drank no wyne,
> The same the romans says that is of Richardyn.

Sur quoi le critique remarque gravement : « Ce trait, que Richard n'aurait jamais bu de vin, manque dans l'édition du roman donnée par Weber. Probablement Robert Mannyng avait sous les yeux un manuscrit différent. » Mais Robert ne dit rien de pareil; ces deux vers signifient : « Un soudan si courtois n'a jamais bu de vin (c'est-à-dire : il n'y a jamais eu un soudan si courtois); c'est ce que dit le roman de Richard. » Et le premier vers est la traduction littérale d'un vers de Pierre de Langtoft :

---

valent dans le texte de Pierre de Langtoft et se retrouvent au contraire dans notre roman : *Four sayles wer theretoo, Gelew and grene, red and bloo* (v. 2643-44). Mais je serais porté à croire que c'est une lacune de l'édition de Pierre de Langtoft. En effet, tout le passage de Robert est visiblement calqué sur celui de Pierre : on y retrouve ces *molers de Ryns*, traduites par *stones of Rynes*, qui ont embarrassé les commentateurs (voy. la note de Wright). Au reste, je ne crois pas qu'il s'agisse ici de « meules » ou « pierres » du Rhin : il y a sans doute là le souvenir de ces énormes *gaus de mer* que Richard avait apportés de Messine (*Est. de la guerre sainte*, v. 4799), qui faisaient tant de ravages et répandaient tant de terreur parmi les Sarrasins. C'est sans doute aussi là qu'est l'origine de la légende sur la tour mobile (Mategrifon) amenée de Messine. — Quant aux fantastiques moulins dont il est question et dans notre poème et dans le roman suivi par Pierre de Langtoft, ils ont leur origine dans un passage du document sur le siège d'Acre utilisé par Ambroise et par Richard de la Sainte-Trinité, et que celui-ci paraît avoir mieux conservé. Il s'exprime ainsi (I, XXXII) : *Eo tempore, dum Alemanni magno apparatu machinam molendinariam fabricassent, gyrantibus equis, crepitantibus molis circumactis, Turci contemplantes avidius molam agitatam æstimabant aliquod esse instrumentum in eorum exitium vel ad expugnandam civitatem ; nunquam enim antea hujusmodi mola asinaria visa est in terra illa.* Dans Ambroise, le moulin à chevaux est un moulin à vent : *E lors firent en cel quaresme Li Aleman premierement Le premerain molin a vent Qui onques fust faiz en Sulie, Veant la gent cui Deus mandie, Qui estrangement l'esguarderent, E grantment s'en espoenterent* (v. 3227 ss.). Le souvenir de la terreur causée aux Sarrasins par cette machine insolite se conserva, mais il fut naturellement très amplifié par la tradition populaire et rapporté à Richard, bien que la construction du moulin fût du fait des Allemands et très antérieure à son arrivée.

*Soudan plus curtays ne gustayt unquez vyn* (p. 100) [1]. C'est donc à Pierre lui-même, ou tout au plus au roman que Pierre a résumé, que Robert Mannyng renvoie ici.

Parmi les autres passages où Robert, d'après M. Jentsch, a employé notre roman à allonger le récit de son original, il en est qui ne prouvent rien [2], mais il en est aussi qui semblent assez probants. Je citerai les noms de Robert de Turnham, Étienne et Guillaume comme messagers envoyés au souverain de Chypre, le récit fait à Richard par l'archevêque de Pise (ici de Pérouse) du siège d'Acre jusqu'à son arrivée et l'effet que ce récit produit sur Richard, l'offre des Sarrasins de rendre Acre si le marquis de Montferrat est fait roi de Syrie [3], les combats de Richard en Syrie et la mort du bon cheval Fauvel devant Jaffe. Un surtout paraît décisif. Dans le récit du combat naval où est pris le vaisseau sarrasin, Richard s'écrie en parlant au « maître » de sa nef (v. 2511) : *Ster you my galye, Trenchemer!* Robert Mannyng, qui ne connaissait pas Alain Trenchemer, a pris, par une erreur assez naturelle, ce nom d'homme pour un nom de vaisseau, et a écrit (p. 170) : *The kynge's owen galeie, He cald it Trenc(t)hemere, That was first on weie, And com the schip fulle nere.*

Il semble donc bien que Robert Mannyng ait connu, à côté de la chronique de Pierre de Langtoft et peut-être du roman dont celui-ci n'avait donné qu'un résumé, notre roman lui-même, et sans doute (à en juger par le contre-sens indiqué tout à l'heure) sous sa forme anglaise. On ne trouve rien, — M. Jentsch l'a remarqué, — dans les emprunts ou les allusions qu'il y fait qui se rapporte à l'introduction postiche, — ni, ajouterai-je, aux autres parties du roman que nous avons dénoncées comme interpolées. Cela prouve d'ailleurs simplement que Robert a eu

1. Wright avait judicieusement remarqué à ce propos : « Pierre de Langtoft was so earnest in using his French poetical phrases, that he forgot, or probably he did not know, that the Mahometan prohibited the use of wine. » M. Jentsch, je l'ai déjà remarqué, ne semble pas avoir lu la chronique de Pierre de Langtoft, ni, par conséquent, les annotations de l'éditeur.

2. Les vers de la p. 157 sur le peu d'exploits de Philippe à Acre avant l'arrivée de Richard pourraient provenir de la source de Langtoft; la hache comme arme de Richard se retrouve chez celui-ci (voy. ci-dessus), etc.

3. Il est cependant singulier que Robert appelle Conrad *marquis of Monferat*, tandis que le roman ne le connaît que sous le nom de *Markes Monferant* ou *Markes Ferant*.

entre les mains un manuscrit de la rédaction primitive, et non que le remaniement n'existait pas encore en 1388.

Le roman de *Richard Cœrdelyoun* est un des plus intéressants monuments de la poésie anglaise du moyen âge, et il n'a pas été jusqu'à présent, si je ne me trompe, apprécié à sa valeur. Il soulève encore bien des questions en dehors de celles qui ont été abordées ici. Il serait fort désirable qu'on en publiât, d'après l'étude de tous les manuscrits, une édition critique où l'on distinguerait soigneusement ce qui est authentique de ce qui a été ajouté par un ou par plus d'un remanieur, où l'on s'efforcerait de discerner ce qui appartient à l'original anglo-normand malheureusement perdu, et où l'on ferait la part qui leur revient respectivement dans ce curieux poème aux souvenirs historiques, à la fiction romanesque, aux lieux communs épiques et à la tendance patriotique anglaise dont il est animé.

G. PARIS.

LE

# LIVRE MESSIRE GEOFFROI DE CHARNY

Froissart nous apprend qu'à la bataille de Poitiers messire Geoffroi de Charny combattit avec grande vaillance aux côtés du roi Jean. « Et estoit toute la presse et la huee sur lui, pour tant qu'il portoit la souveraine baniere du roy .. Et fu occis messires Joffrois de Chargni, la baniere de France entre ses mains[1] ». Ce preux, qui se fit tuer à Poitiers en couvrant le roi Jean de son corps, est l'auteur d'un poème sur lequel je voudrais attirer l'attention.

Geoffroi de Charny, chevalier, conseiller du roi, porte-oriflamme de France, seigneur de Pierre-Perthuis, de Montfort, de Savoisy et de Lirey, a passé toute sa vie dans les camps, les garnisons, les joutes et les tournois. Il s'était acquis la réputation du parfait chevalier, « le plus preudomme et le plus vaillant de tous les autres, » très expert dans les questions délicates et controversées de l'art de la chevalerie.

En 1337, il prit part, en qualité de bachelier, sous le commandement de Raoul, comte d'Eu, connétable de France, aux guerres de Languedoc et de Guyenne; du 9 mars 1339 au 1er octobre 1340, il guerroya sur les frontières de Flandre; en 1341, il accompagna le connétable en Bretagne; en 1345, il se croisa en même temps qu'Humbert II, dauphin de Viennois; le 2 août 1346, il fut promu chevalier au siège d'Aiguillon, et, peu après, il fut nommé capitaine de Saint-Omer. En 1349, pendant les trêves, Geoffroi de Charny fit une tentative sur Calais, que raconte Froissart tout au long[2] : « En ce temps se

1. Froissart, éd. Luce, V, 53.
2. Froissart, éd. Luce, I, 70-84.

tenoit en la ville de Saint-Omer cilz vaillans chevaliers, messires Joffrois de Chargni... Cilz messires Joffrois estoit en coer trop durement courouciés de le prise et dou conquès de Calais; et l'en desplaisoit, par samblant, plus c'a nul aultre chevalier de Pikardie. Si metoit toutes ses ententes et imaginations au regarder comment il le peuist ravoir. » Geoffroi de Charny fit tant et si bien qu'il trouva moyen de soudoyer le lombard Aimeri de Pavie, auquel Édouard III avait confié la garde du château de Calais : ce personnage s'engageait à livrer le château contre la somme de vingt mille écus. Le roi d'Angleterre, mis au courant du marché, renforça secrètement la garnison de Calais, et lorsque les Français vinrent prendre livraison du château, dans la nuit du 31 décembre 1349 au 1er janvier 1350, ils furent si bien reçus que ceux d'entre eux qui ne trouvèrent pas la mort furent faits prisonniers. Geoffroi de Charny, pour se racheter, dut fournir une rançon énorme: le 31 juillet 1351, le roi Jean lui fit don de douze mille écus d'or. A peine libéré, Charny fut nommé « conseillier du roi es parties de Picardie et sur les frontieres de Flandres et d'Artois[1]. » En 1355, Jean le Bon l'envoya en Normandie pour affaires secrètes, et, par lettres du 25 juin de la même année, il le nomma porte-oriflamme de France[2].

Le 6 janvier 1352, Geoffroi de Charny fut, suivant quelques auteurs[3], créé chevalier de l'Ordre de l'Étoile, ou de Notre-Dame de la Noble Maison. Le roi Jean avait institué cet ordre nouveau, sorte d'association religioso-militaire, « sur la maniere de la Table Ronde » : à une table d'honneur devaient s'asseoir « les trois plus souffisans princes, les trois plus souffisans

1. Bib. Nat. *P. orig.*, vol. 683, nos 6, 9, 10, 11, 13.

2. Pour d'autres détails biographiques sur Geoffroi de Charny, voyez P. Anselme, *Histoire généalogique*, VIII, 201-203; Froissart, éd. Luce, IV, p. XXXI, n. 2. Il ne faut pas confondre Geoffroi de Charny, le père, avec Geoffroi de Charny, le fils, qui mourut le 22 mai 1398.

3. François Ménestrier, *De la chevalerie ancienne et moderne*, Paris, 1683, p. 179. Dacier, *Recherches historiques sur l'établissement et l'extinction de l'ordre de l'Étoile*, dans les *Mémoires de l'Académie des Insc. et Belles-Lettres*, 1777, t. XXXIX, p. 662. Léopold Pannier, *La Noble Maison de Saint-Ouen, la Villa Clippiacum et l'Ordre de l'Étoile*. Paris, 1872.

bannerets, les trois plus souffisans bachelers[1] ». Mais ce nouvel ordre de chevalerie, qui fut inauguré, les 5 et 6 janvier 1352, par une grande fête, dura peu : d'après Jean le Bel, il se serait « dérompu » l'année même de son établissement. Cette assertion n'est pas tout à fait juste. Léopold Pannier a montré que l'Ordre de Notre-Dame de la Noble Maison a subsisté trois ou quatre ans, jusqu'à la bataille de Poitiers.

Geoffroi de Charny avait adressé au « prince » des chevaliers de Notre-Dame de la Noble Maison un certain nombre de « demandes », concernant la joute, les tournois et la guerre. On lit dans le manuscrit 11125 de Bruxelles, au folio 41 :

*Ce sont les demandes pour la jouste que je, Gyefroy de Charni, fais a haut et puissant prince des chevaliers Nostre Dame de la Noble Maison a estre jugiees par vous et les chevaliers de vostre noble compaignie.*

Premieremant je demande :

Une emprise de jouste est criee a estre en tel lieu et en tel jour a delivrer tous chevaliers parmi trois lances et non plus, et n'a en la criee fors que le pris. Si avient que .j. chevalier porte .j. autre a terre de cop de lance fors des arçons. Celui qui le porte a terre avra il gaaigné le cheval de l'autre? Qu'en dictes vous, ne qu'en sera il jugié par droit d'armes? etc., etc.

Il y a vingt demandes concernant la joute. Les « demandes pour le tournoi », qui sont au nombre de vingt et une, commencent au folio 46, et les quatre-vingt-treize « demandes pour la guerre » au folio 51.

Ces demandes, dont, sauf erreur, nous ne possédons pas les réponses, concernaient certains points épineux, d'une interprétation difficile, de l'art de la chevalerie. Le P. Ménestrier remarque avec raison qu'on apprend par les demandes de Charny « une infinité de choses curieuses pour les joustes, tournois, guerres, faits d'armes, équipages, harnois, pour la différence des Chevaliers, Bacheliers, Escuyers, et pour les loix des combats, rencontres, batailles, etc., qui demanderoient des

1. Voyez l'Ordonnance du roi Jean, datée de Saint-Christophle en Halate, du 6 novembre 1351. Ce document, qui contient les statuts du nouvel ordre de chevalerie, a été souvent publié : D. Luc d'Achery, *Spicilegium*, III, 780. *Ordonnances des Rois de Fr.*, II, 465. Félibien, *Histoire de Paris*, III, 437. Pannier, *La Noble Maison de Saint-Ouen*, p. 88. A. Vattier, *Fondation de l'Ordre de l'Étoile*, dans les *Comptes rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 2e série, t. X (1885), p. 37.

notes et des commentaires. » Le P. Ménestrier lui-même a mis largement à profit les *Demandes* de Charny dans son ouvrage encore utile sur la *Chevalerie ancienne et moderne*[1].

Les questions posées par Geoffroi de Charny aux chevaliers de Notre-Dame de la Noble Maison ont fait croire au P. Ménestrier que Charny lui-même faisait partie de l'ordre. La forme des « demandes », telles qu'elles sont conservées dans le manuscrit de Bruxelles, ne me paraît pas autoriser une telle supposition[2].

Le même manuscrit de Bruxelles, qui contient sous le numéro 11125 les *Demandes pour la joute, les tournois et la guerre*, renferme deux autres ouvrages de Geoffroi de Charny, l'un en prose, l'autre en vers.

Le traité en prose, sans titre dans le manuscrit (n° 11126), a été publié par Kervyn de Lettenhove sous le titre de *Le Livre de Chevalerie*[3]. Il ne faut pas le confondre avec l'ouvrage en vers, inédit, intitulé *Le Livre Charny* ou *Le Livre messire Geoffroi de Charny*.

Ce poème se trouve dans les manuscrits suivants :

I. Ms. de Bruxelles, n° 11124 (Barrois, *Bibliothèque protypographique*, n^os^ 1366 et 2075). Très beau ms. de 136 ff. sur vélin, aux armes de Jean sans Peur, datant des premières années du XV^e^ siècle.

II. Ms. de Bruxelles, n° 10549 (Barrois, *Bib. prot.*, n° 1408). Ms. en mauvais état, sur papier, incomplet. XV^e^ siècle. Intitulé au catalogue des ms. de Bruxelles : *Ballades*.

III. Ms. de la Bib. Nat., fonds fr., n° 25447, sur vélin, de 44 ff., aux armes du duc de Bedfort, régent de France. Ce ms., extrêmement incorrect, a été copié par un Anglais qui ne savait pas le français. XV^e^ siècle. On lit au fol. 2 v° la remarque

---

1. Paris, 1683, p. 181-186, 202-204, 235, etc.

2. Pannier, qui n'a pas connu le manuscrit de Bruxelles, s'en rapporte sur ce point au P. Ménestrier.

3. *Œuvres de Froissart*, tome I^er^. Introduction (II^e^ et III^e^ partie), pp. 463-533. Voyez une analyse du *Livre de Chevalerie* dans tome I^er^. Introduction (I^re^ partie), pp. 201-205. Kervyn de Lettenhove y attribue le *Livre de Chevalerie* à Geoffroi de Charny, le fils. Dans le Glossaire-Index (t. XX, p. 544), il le restitue au porte-oriflamme de France.

suivante, de l'abbé de La Rue : « Ce ms. renferme un *Castoiement de chevalerie*, composé dans le xv^e^ siècle, et dédié au Duc de Bedford, Regent de France, pendant la minorité de Henry VI. Les armes de ce Régent sont au frontispice de ce ms. *G. D. L. R.* »

IV. Ms. de Berne, n° 420, sur vélin, du commencement du xv^e^ siècle. Voy. Sinner, *Catalogus*, III, 398, et Hagen, *Catalogus*, p. 374.

V. Ms. de Tours, n° 904, sur vélin, xv^e^ siècle. Voy. Dorange, *Catalogue*, p. 400.

VI. Ms. de La Haye, T. 323, copie moderne par Gérard, intitulée : *Instructions pour un jeune chevalier par Geoffroy de Charny*.

La librairie du Louvre contenait, suivant les Inventaires de 1411, 1413 et 1424, un manuscrit des œuvres de Charny : « Le livre messire Gieffroi de Charny, en françois, partie rimé et partie en prose, bien historié[1]. »

Foucault possédait également, dans sa belle bibliothèque, un exemplaire manuscrit des traités de Charny[2].

Le poème de Charny compte un peu plus de 1800 vers. Je me borne à reproduire les passages les plus intéressants d'après le manuscrit de Bruxelles, n° 11124.

---

1. *Cabinet des Mss.*, III, 165, n° 1111. A propos de ce ms., M. Delisle fait la remarque suivante : « Je ne puis dire quel est ce livre de Geoffroi de Charny ; il y a dans le ms. fr. 25447 (jadis 273 de Notre-Dame) une sorte de Castoiement de chevalerie, à la fin duquel on lit : « Explicit Charny, » mais cet opuscule est entièrement en vers, et, par conséquent, ne répond pas aux désignations de l'article 1111. » Le ms. de la Bibliothèque du Louvre, comme celui de Bruxelles, contenait, outre le poème de Charny, les *Demandes sur la joute, les tournois et la guerre*, et le *Livre de Chevalerie* en prose. Le rédacteur de l'Inventaire a cru voir, dans ces trois traités, un seul et même ouvrage. Voyez de même le n° 1366 de la *Bibliothèque protypographique*.

2. Voyez Galland, *Discours sur quelques anciens poètes et sur quelques romans gaulois peu connus*, dans les *Mémoires de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. II (1717), p. 738.

Le *Livre messire Geoffroi de Charny* débute par les vers suivants :

L'autre jour mon chemin aloie.
En alant melencolioie
Pour miex savoir
Ou bien que uns homs puet avoir,
Ne comment se puet esmouvoir
A si grant fait
Quant a estre en armes parfait.
Certes il couvient que il ait
Diex en aïe,
Autrement ne pourroit il mie
Venir a si grant seignourie
Com d'estre bon.
He! Diex, com c'est .j. tresbiau [nom!
Et bien conquerir le doit on,
Si com moy semble.

Il y a, dit Geoffroi de Charny, « deux tres nobles mestiers » en ce monde : clergie et chevalerie. Après un court mais enthousiaste éloge des gens d'église, qui, « sans nulle peresse », mettent tout leur plaisir à servir la Vierge « glorieuse », le poète passe à la « seconde matiere », chevalerie :

De la seconde maintenant
Te vueil je dire :
C'est fait d'armes, qu'a grant [martire
Conquiert honneur, qu'a ce le tire
Par tel maniere
Que ceulx qui portent la civiere,
Ne bestes qui portent culiere,
Si com me semble,
N'ont pas tant de male meschance
Comment cilz qu'en armes s'a- [vance,
C'est bien a croire :
Souvent jeuner et poi a boire,
Mal paier et souvent acroire,
Lever matin,
Souvent avoir mauvaiz roncin
Et a ses hostes dure fin.
Te di je voir?
Oy, et si vueilles savoir
Que encor te couvient avoir
Chaut et froidure,
Et souvent mauvaise monteure.
Tout belement iras l'ambleure
Devant t'amie,
Et qui yert faictice et jolie,
Et qui tant doucement te prie
De bien jouster;
Mès ton cheval ne pues oster
De l'ambleure, ne faire haster,
Mès toute voie
Ne veult il aler droite voie.
Et tes compains voit bien ta voie,
Si te chopine,
Et ton cheval a foible eschine,
A la terre souvent s'acline
Pour coups de lance,
Et la boe par tout t'eslance;
Ta cointise n'a plus parance :
Tout es honni.
Quant tu iras par devers li,
Et el(le) voudra parler a ti,
Honteux seras.
Derrier les autres te mettras,

---

23 *Semble* ne rime pas avec *meschance*. Voyez les mêmes assonances, v. 308, 459, 733. On pourrait corriger : *Si com je pense*. — 48 Ce vers manque dans le ms. de Bruxelles.

Chanter, dancier n'endureras,
Pour la journee
Qui se sera ainsi portee
Contre toy, c'est chose prouvee.
Aucune fois
Seras bien montez, a la foiz,
Cointement armez comme uns [roys,
Et aaisement;
Dont te semble il maintenant
Que tu ne prises nul noiant
De tout passer.
Quant vient le pris au soir donner,
De toy n'orra l'en ja parler :
Tu n'as fait rien.
Un autre jour jousteras bien,
A l'autre tu n'en feras rien.
Scez tu pour quoy?
Que tu n'es pas sire de toy,
Mais Dieu, qui fist et toy et moy;
Si te pren garde
Que tu te mettes en sa garde,
Ne de lui servir ne te tarde,
Bien t'est mestier.
D'armes est li mieudres mestier :
Mourir y pues ou mehaignier.
Se tu es mors,
Plus ne vaudra noiant tes corps.
N'est homs, si jones ne si fors,
S'est afolez,
Qu'as armes vaille plus .ij. dez,
Au sejour est tout ordenez :
C'est sa saison.
Pour quoy est ainsi, ne savon,
Mais Dieu, qui fait tout par rai- [son,
Ce est tout cler.
Or te painne de lui amer,
De lui servir et honorer,
Que tu vois bien
Qu'il te puet faire mal et bien :
Donc, en lui servir te retien,
C'est sans doubtance.
T'ai je dit la male mescheance
Qui te puet venir en t'enfance
De ton jouster?
Encor te puet l'en bien compter.
Mais outre me convient parler,
Pour revenir
As armes, dont tu as desir,
Et le mal qui t'en puet venir;
Et puis verras
Que sanz Dieu faire ne pourras,
Ne nulle rien bien ne feras,
Se par lui n'est.
Se tu veulx avoir tel arrest
D'estre bons, si saches que c'est :
C'est dure vie.
Quant travaillé toute ta vie
Avras, ce sera grant mestrie
D'avoir ce nom,
Se Dieu n'i met sa beneiçon
Pour ta pure devocion.
Or vient li temps
Que l'en va aux tournoiemens,
La ou sont alez maintes gens :
Tu que feras?
Maintenant aler y voudras,
Mais denier ne maille n'aras;
Que feras tu?
Certes or sera tout perdu,
Ne je ne te prise un festu,
Se tu n'i vas.
Helas! donques tu que feras,
Quant argent ne monteure n'as?
C'est grant mesaises.
Or n'as tu pas toutes tes aises.
Scez tu que c'est d'estre a malaises?
Or te faut faire
Une fin qui pas ne doit plaire :
Aux marcheanz te couvient re- [traire
Pour ta finance.
C'est une grant male meschance,
Tes heritages fort balance,
Se Dieu n'i oevre;
Si le sers dont de tresbonne oevre
Et li prie qu'il te recuevre

De povretez
Ou tu t'es certes bien boutez,
Ne jamais n'en seras ostez
Se n'est par li.
Or es aise quant n'as failli;
D'aler au tournoy as choisy;
Tu es montez,
Argent, monteures as assez;
Mal paieras, acroy assez.
Or es venus.
Chascun dit : « Bien soiés venuz !
Mès de nulz n'estes retenuz. »
Scez tu pour quoy ?
Pour ce que tu n'as fait pour [quoy,
Si te couvient faire de quoy
Il soit nouvelles,
Et qu'ilz soient bonnes et belles,
De toy, et par amours des belles,
Qu'il est saison,
Et vraiement c'est bien raison :
Pour elles faire le doit on.
S'elles n'estoient,
Jamais nul revel ne feroient,
Ne jamais armes ne vaudroient,
A ce m'acort.
Li tournois est fait pour accort.
Or as tu le corps grant et fort :
Que feras tu ?
Chascun demande : « Qui es tu ? »
Bien montez et armez es tu :
Chascun s'atent
Que tu doies valoir Roulant,
Si ne te priseront noiant,
S'il n'est nouvelle
De toy qu'es si biaux en ta selle.
Quant vendra le soir en la salle,
Au demander,
Ja n'en orras a nul parler.
Quar, quant ce vint a l'assembler,
Fuz trez a terre
D'un chevalier d'estrange terre ;
Petiz estoit et près de terre
Et bas montez,
Mais il est ore remontez
Sus ton cheval, si est alez
En la merlee
Et ferir de grans cops d'espee.
Grans hus est de la remontee
Qu'il a conquiz
Sur toy qu'es grans, il est petiz.
Or te tiens tu pour bien chetiz.
. . . . . .
Faire te couvient grant labeur,
Avant que tu aies honneur
De ce mestier :
Chaut, froit, jeuner, bien travail- [lier,
Poi dormir et souvent veiller,
Et estre las ;
Mal couchiez a terre gerras,
Mès souvent esveillez seras,
Je te di bien,
Pour nient n'avras tu pas bien,
Car encor te couvient il bien
Faire autrement :
Paour te faut avoir souvent
Quant vois tes ennemis devant
Vers toi venir,
Lances bessiees, pour toy ferir,
Les espees pour revenir
Toi courre sus ;
Garros, quarriaux te vienent sus ;
Tu ne scez duquel tu dois plus
Ton corps garder.
Or vois tu gens entretuer,
Fouir, mourir et arrester,
Tes amis mors,
Dont devant toy gisent les corps.
Mès tes chevaux n'est mie mors,

---

156 Ce vers manque dans le ms. de Bruxelles. — 197 Ms. de Bruxelles : *Chaut jeuner et bien travaillier.* — 219 Bruxelles : *Et.*

Bien puet aler;
Par lui ton cors pourras sauver,
Sanz honneur t'en pourra mener.
Se tu demeures,
Honneur en avras toutes heures;
Se tu fuis, tu te deshonneures.
N'est ce (grant) martire?
Qui a tel ouvrage s'atire
Est il nullui qui vueille dire
Que ce ne soit
Le plus noble mestier a droit
Et le plus perilleux qui soit?
Certes, c'est mon.
Nul plus perilleux ne puet on
D'onneur avoir se cestui non.
Se Diex n'estoit,
Tel peril nullui n'oseroit
Attendre, ains s'en tourneroit.
Se bien veulx faire,
Dieu reclaime en tout ton affaire;
Dont ne te lessera mal faire.
Que feras tu?
T'en yras ou demourras tu?
Se tu n'es mors, pris seras tu.
Se tu es pris,
En prison seras comme homs pris,
Et si te dira l'en tel pris
Sus ta rençon,
Ne te semblera pas raison.
Balades, rondiaux et chançons,
Pues tu bien faire,
Qu'autre chose avras poi a faire.
Nulz deduiz qui te puisse plaire
N'avras tu point,
Mais seras mis si bien a point
Que nulle riens n'avras a point.
Et longuement
Seras, certes, en tel tourment.
T'ennuie il? je le te demant.
Certes oy.

Le pauvre prisonnier, après s'être longtemps ennuyé et après avoir composé force ballades d'amour, finira par trouver de quoi payer sa rançon, et, une fois libéré, devra se rendre « où guerres sont », et là, se battre vaillamment :

S'on te court sus,
Si fier par tout, et sus et jus:
Tandiz vendront ti ami sus.
Or vienent tous.
Se tu n'es mors, s'es tu rescous,
S'es rescous, si as tu des cous,
N'est pas merveilles,
Ou corps et entour les oreilles.
Chascun se seigne a grant mer-
[veilles
Que tu n'es mors
Du sanc qui t'est sailli du corps.
Des plaies qui te sont ou corps
Garir te fault;
Et puis recommencier te faut,
Qu'en toi ne puisse avoir deffaut,
Par lonc sejour.

Suivent quelques conseils sur la façon de donner assaut à châteaux et à tours :

Grans coups te faudra soustenir,
Souvent a la terre flatir
Des mangonniaux
C'on te getera des creniaux.
Garros, saietes et quarriaux,
Vont entour toy,

---

221 Bruxelles : *Pour lui.*

Pluseurs s'atachent dessus toy,
Dont tu es navrez, bien le voy.
.....
Mise est l'eschielle
Au mur, montes sus la premiere;
Mais laidement reviens arriere,
Les piez dessus.
Lances, espees te courent sus,
Et pierres te viennent dessus
A tres grant charge.
Lors couvient il que l'en te charge,
Que l'en t'emport sus une targe
Jusqu'a ta loge.
Crier te puet l'en a l'oreille,
Tu ne dis mot. C'est grant mer-
[veille
Se tu es vis.
Les yex as clos, pale le viz,
De ton sanc es trestous honiz.
Se tu as vie,
Devotement du cuer mercie
Le filx de la Vierge Marie
Qui tout puet faire.
S'il vousist, il te peust deffaire,
Que sanz li ne pues tu rien faire.
Or vois tu dons
Que asne qui runge chardons,
Ne beste qui trait en limons,
Si com me semble,
N'ont pas tant de male meschance
Comme cil qui en armes s'avance.
Or le scez tu.

Vient ensuite la partie la plus intéressante et la plus originale du poème. Geoffroi de Charny énumère tous les dangers que doit affronter un chevalier qui se rend outre mer, et toutes les privations qu'il doit endurer. On entrevoit, à travers la pauvreté du récit, un homme convaincu, qui parle d'expérience. Geoffroi de Charny avait pris part, en effet, à la piteuse et folle campagne d'Humbert II, dauphin de Viennois, dans le Levant. Il ne lui en était pas resté un bon souvenir, et le tableau qu'il trace des déboires d'un chevalier aux prises avec la mer déchaînée, les pirates, les Turcs, et certains chrétiens eux-mêmes, n'était pas fait pour engager les bacheliers à laisser là « chiens, faucons et gerfauts » pour se rendre « oultre la mer » :

Si convient faire ton amas
D'argent, pour ce qu'aler vouldras
Hors du pays.
Tu fais bien, si com m'est avis.
Il n'est ne terre, ne amis,
Ne grans richesces,
Biaux chastiaux, ne grans forte-
[resces,
Que s'a bien faire ne t'adresces,
Que tu ja soies
Si hardi que tu te trouvoies
Entre ceulx qui seignent les voies
D'onneur conquerre
Du noble mestier de la guerre,
Qu'a tel douleur couvient ac-
[querre :
Aler te faut.
Lesse chiens, faucons et gerfaut.
Quel deduit a qui riens ne vault?
Ou veus aler?
En Grenade, ou oultre la mer,
Pour les ennemis Dieu grever?

---

282 Bruxelles : *entour toy.* — 308 *Si com je pense?*

C'est bonne vie.
En Prusce ou en Lombardie,
Ou au païs de Rommenie?
Garde quel part
Passer veulx la mer d'autre part.
« Se crestien truiz celle part
Que veille faire
Armee pour avoir a faire
Et aux ennemis Dieu forfaire,
La demourray :
De mon pooir Dieu serviray;
Pour lui servir plus tost venray
A celle hautesce
C'on appelle noble prouesce,
Qui sus les vaillans cuers
[s'adresce. »
Or y met peine.
Tantost t'en va, et si esloigne
Ton lieu, tes amis, ta besoigne,
Et puis t'amie,
Certes, dont il ne te plest mie.
Or es en grant melencolie,
Et vas pensant
A t'amie, qui doucement
T'a requis, et tout en pleurant,
De demourer;
Mais n'as voulu pour lui ouvrer,
Ne a sa proiere acorder :
S'as fait folie,
Car a ce ne t'asseure mie
Qu'autre ami ne face t'amie.
Or pense yci :
Longue demeure change ami.
Au retour le savras a li.
Mais du retour
Ne scez tu pas encor le tour,
Que faire te couvient grant tour,
Mais le haster
Te couvient et sanz arrester
Tout droit le chemin de la mer.
Or es au port.
En la nef entre qui est fort.
Li marinier sont d'un accort
De faire voil,
Qui est grant et large de toile.
Contre le vent forment petoile;
Si s'espouentent
Li marinier et se pourpensent,
Et puis l'un a l'autre demandent
Que il feront,
Du grant tourment la ou il sont.
La nef branle et li arbres ront,
Et si est nuit.
Or n'est il rien qui ne t'annuit.
Car tu cuides bien, celle nuit,
Estre perduz,
Quant les ondes, et sus et jus,
Font aler ta nef, dont es sus,
Par grant tourmente.
Or me di, par ta foy, t'entente :
Voudroies tu estre en Tarente?
Certes oy,
Mais que nous fussiens hors de ci
Vers le plus mauvaiz ennemi
Que puisse avoir.
Or te pues bien aparcevoir,
Si faut de grans meschiefs avoir
Pour honneur querre.
Souvent y couvient Dieu requerre
Pour temps de pais et pour la
[guerre.
Or es passez,
De ce tourment es eschapez.
Bon vent as tu, or es assez
Pour ton chemin.
Mais avant qu'il soit au matin
N'avras tu vent, pour saint Martin,
Qui rien te vaille.
Bien loing en mer es tu, sanz
[faille
Or garde que riens ne te faille,
Que si te fault,

---

333 Paris : *En Puille*. — 376 Bruxelles : *Contre le temps*.

T'en pourras bien avoir deffaut.
Que la terre rien ne t'i vault,
Qu'elle est trop loing.
La demourras .j. moys tout plain,
Et si fait chaut, si te par ain,
Bien le pues faire :
Encor te couvenra plus faire :
Que l'yaue, qui put et mal fiere,
Faut esventer,
Ou tu n'en pourras ja taster,
D'un pot en autre haut geter :
C'est la maniere.
Vivre t'estuet d'autre maniere :
Ton pain couvient que tu le fiere
Contre les hais
Pour brisier; s'as les denz mau-
[vaiz,
Au machier n'avras tu pas pais.
Or as tu chaut
Pour le soleil qui est trop chaut,
Et estre tous les jours t'i faut
Longue journee.
Si menjues ta chair salee,
Qui t'ardra toute la couree.
Ne veulz tu mie
Boire souvent, ce est la vie,
De ton vin chaut comme buie,
Et debatu ?
De celui boire ne pues tu,
De l'yaue qui put ne veulx tu.
La nef si branle,
Le cuer te fait mal, ce me semble.
As tu des maulx assez ensemble?
Comment gis tu ?
Sus une hais, trestout vestu.
Or te demant, vorroies tu,
Nou celer mie,
Maintenant estre vers t'amie,
Dont tu es en melencolie ?
Or me di voir :
Je le vouldroie bien savoir,
De ton pays, de ton avoir,
Te souvient il?
Des festes, des reviaux aussi
Ou tu te demenoies ci,
Et du jouster
Que tu souloies tant amer
Et en la saison tourneer?
C'est dur eschange
Des armes de pais, ce me semble,
Pour celles de la guerre prendre.
.....
Lors vient un vent,
Dont tu te leesces forment,
Qui t'amaine tousjours avant
Toute ta voie.
Or es liez et demaines joie;
Mais or vient, qui requiert sa
[proie,
Galee(s) de course.
Se tu as argent en ta bourse,
Et quanque avec toy pour ce
Voudront avoir,
Se tu ne te deffens, pour voir.
Quant on les puet aparcevoir,
Chascun doit prendre
Ses armes pour son corps def-
[fendre.
Or prie Dieu qu'il te deffende
D'estre robez,
Dont tu ne soies destourbez
De ton chemin, ni encombrez.
Or du bien faire !
« Veez les ci! Que devons nous
[faire? »
Deffendre te couvient a faire,
Ou tu es mors.
Helas! or est ton povre corps
En aventure d'estre mors.
Se Dieu n'i oevre.
Qui bien sert Dieu, il le recoevre.
Or te pourvoi dont de celle oevre

---

454 Bruxelles : *Ou tu te demourroies ci.*

Pour li servir,
Qui te vueille de ci partir,
De tes ennemis garantir
Qui sur toi viennent.
Nul compte de ta nef ne tiennent
Qu'il ne la prennent et retiennent.
Or y parra
Comment chascun se deffendra,
Que tantost mestier en sera.
Or sont venus :
Lances et dars te courent sus,
Et quarriaux te vienent dessus;
Merlee commence.
Se Dieu ne te fait delivrance,
Ton voiage est en balance,
Ce vois tu bien.
De toutes pars t'assaillent bien :
Mors es se ne te deffens bien.
S'il te tenoient,
Laidement mourir te feroient,
Ne de toi ja pitié n'aroient.
— Ha ! ce deduit
D'aler, et de jour et de nuit,
Querant que tuer l'en le puit !
Je ne veulx point !
He ! Diex, se j'estoie en son point,
Mon sens n'avroie jamais point
Du grant effroy
Ou mon cuer est, quant dire l'oi.
Miex aime qu'il y soit que moi.
Je li claims quitte
Ses grans honneurs, pour une [mitte.
Je ne voudroie a droite eslite
Qu'estre près fusse,
Et la paour sanz autre mal eusse.
Je ne voi que souffrir la peusse.
Qu'est ce a dire ?
Pour quoy sueffre l'en tel martire ?
Se veulx mourir, vien le moy dire.
Certes, tantost,
Ce t'enseigneray je bien tost
Comment tu seras mors tantost.
— Amis, amis,
Certes, tu ne scez que tu diz.
Encor vaut miex faire toudiz
Aucun bien,
Que ce que l'en ne feist rien.
Pour mal faire n'avras ja bien.
Se travaillier
Ne te veulx, va toy engressier :
Oublieras Dieu pour toy aaisier,
C'est la maniere.
Tu ressembles, c'est chose clere,
Les chevaux qui, sus la litiere,
Sont afolez
Pour lonc sejour, et mal menez,
Et perdent toutes leurs bontez.
Rien ne fait l'on
De toi aussi ; et qu'en fait l'on ?
Nul bien ne fais ; a quoy es bon ?
N'en parle plus.
Encor aime je, certes, plus
Estre en cel peril ci dessus
Que toy sembler.
Dieu me puet par tous lieux sau- [ver.
Encor me fait il eschaper
De ceste gent,
Qui sont desconfiz laidement.
Et si m'en vois tous jours avant
Toute ma voie.
Or vueille Dieu que j'entrevoie
Ce pour quoy me suis mis en voie.
Paine y mettray,
Ne jamais ne m'en tourneray,
Tant que truisse ou Dieu serviray.
Or es au port,
Et la demandes tu mont fort
S'ilec a crestien si fort
Qu'il veulle faire
Nulle armee, ne point forfaire
Sur les ennemis Dieu, rien faire.
Estre pourras
En tel lieu ou tu trouveras
Gent ou petit recouvré as,
Ne compaignie
En eulx ne trouverras tu mie.

Li pluseurs ne te tendront mie.
Estranges gens
Les trouveras, je te couvens.
La te couvient user ton temps
Pour ta promesse,
Tant que Dieu t'aide et adresce,
Contre ses ennemis t'adresce
Pour lui servir.
N'est mie lenz de toi servir,
Mais qu'il t'en vueille souvenir
De lui amer.
. . . . . .
Or es aaisé quant asouvir
As peu ton veu et parfournir.
Bien t'est cheü,
Quant il t'est si bien avenu
Que pour Dieu t'es ci combatu ;
Si te pren garde
Qu'a ce qu'as fait ne te regarde,
Mais du temps a venir te garde.
Ne cuide mie
Qu'il soit temps d'aler vers t'amie.
Ce que tu quiers ne le veult mie.
Diex ! et pourquoy ?
Cuides tu avoir fait de quoy
Tu puisses sejourner chiez toy ?
Nennin, nennin.
Encor te faut lever matin,
Et faire mainte dure fin.
Or alons dons.
Il est yver ; et que ferons ?
Retourner, et demanderons
Ce c'on doit faire :
S'il y a seignour qu'ait afaire,
Va celle part pour ton corps faire.
. . . . . .
Bien doit estre tenus martir
Qui tel vie maine,
Qu'en paour, en peril et en peine,
Douleur au cuer, souvent es-
[soingne,
Et povretez,
Leurs corps ploiez et descirez,
Membres brisiez et renouez,
Et de son sanc
A il perdu par mainte gent,
Qu'au corps l'ont blecié et sou-
[vent.
Et moult de fois
Cuide bien mourir a la fois.
Et cuidiés vous que pluseurs foiz
Ne leur remembre
Des biens que Dieu leur donne
[et mande ?
N'est il dont raison qu'i s'amende
De leurs pechiez,
Dont il sont souvent entachiez ?
Tant vueil je bien que vous sa-
[chiez,
S'il ne le font,
Chastiez laidement en sont.
Si devons croire qu'il le font,
Ou autrement
Ne puent eschaper de si grant.
Si devons savoir vraiement
Que tiex gens d'armes
Sont a Dieu et de corps et d'ames,
Quant loyaument font les fais
[d'armes
En tiex douleurs,
En tiex peines, en tiex labeurs,
En paour, en peril, tous les jours.
Dieu par sa grace
Les veille tenir en tel grace
Que ceulx qu'il a faiz ne deffface,
Et qu'il leur doint
Vivre en ce siecle si a point
Qu'honneur et paradiz leur doint.
Aussi a toy
Te doint il faire le pour quoy
Qu'en bien puist l'en parler de toy.
Veulx tu aler
En ton païs et retourner ?
Or va, quant tu as peu trouver
Honneur si grande.
Au pays es, si te pourpense
Qu'au tournoy sont alé en France
Li compaignon.

Aler t'i faut ; que feras don ?
Encor(e) n'est il mie saison
De sejourner.
Maint autre pas te faut passer.
Or est li point de t'en aler :
Va a la ville.
Li compaignon parmi la ville
Vont tantost l'un a l'autre dire
Qu'il t'ont veü.
Et tantost com l'on l'a sceü,
En l'eure es ens pourveü
De retenue.
Ta besoigne t'est bien venue :
Li bon sont lié de ta venue,
Et li meschant
En vont les oreilles baissant,
Et ton fait mettroient a noiant,
Qui les croiroit.
Mais li bien qui tous jours a droit
Est sceüz, Diex a fait ce droit.
Or t'en vas dons
Tout droit devers tes compaignons.
Chascun oste ses chaperons,
Et te saluent.
A la grant table ou l'en menjue
Te fait on seoir, pour plus grant veue
Avoir de toy.
Chascun s'amasse entour toy,
Et demande chascun de toy,
Que tu as fait.
La sont raconté ti bien fait.
Or regarde se fu bien fait
De ci venir.
Ne vois tu entour toy venir,
Et demander et enquerir
De ton afaire ?
Or cognois tu qu'est bien a faire.
Honneur te croist : or du parfaire !
Or y met peine
En ton pays, et puis t'esloigne.
Souvent repren ceste besoigne,
Tant que tu soies
Au temps que reposer te doies.

Geoffroi de Charny termine par où il aurait dû commencer. Il s'adresse plus spécialement aux « jeunes gens » et leur montre comment ils doivent s'y prendre pour devenir hommes d'armes. Qu'ils ne soient ni paresseux, ni luxurieux, ni cruels, ni avares, ni mauvais chrétiens, ni semblables à un homme dont chacun « se moque et guille », ni surtout jaloux :

Ycil sont bien meleüroux.
Rien ne font, volontiers sont coux;
Mais vont siflant
Par l'ostel, et vont regardant
Par quel maniere ne comment
Porront garder
Leurs femmes ; si font a blasmer ;
Sans eulx se savront bien garder.
Et tous yceulx
Me ressemblent et sont pareulx
A .j. qu'a nom Robin Bareux.
Scez tu qu'il fait ?
Tretout se tue et rien ne fait.
De ceulx ne prise rien leur fait.

---

708 Paris : *Robin Barel.*

Le choix d'un « mestier » est chose facile. Quand un enfant de dix ans court, frappe et se démène, il faut en faire un chevalier; quand, au contraire, un enfant « ne veut chanter ni rire », il faut le mettre en religion. Charny s'occupe du premier. Qu'on lui donne tout d'abord un cheval et des armes; qu'il apprenne à aimer Dieu et la Vierge, les saints et les saintes; qu'il soit généreux envers les pauvres et les prêtres; qu'il respecte « toute gent de religion »; qu'il soit doux et courtois, et surtout qu'il aime et honore dames et demoiselles :

Tu as .xv. ans.
Il est heure qu'aval les champs
Ailles, que de t'armer est temps.
Si me regarde
Une lopinaille gaillarde,
Qui ton cuer tiegne en sa garde.
Et te souviegne
Comment a li nouvelle viegne
De ton bien fait, qu'elle miex t'aime.

Le jeune homme d'armes doit être « joli » et gai; il doit savoir chanter et danser. Mais il doit se garder d'ivrognerie, et il ne doit pas tirer vanité de son « biau corps » ni de ses « membres grans et fors ». Qu'il fuie la solitude et la mélancolie; qu'il évite les « bordeliers »; qu'il ne fausse pas son serment; qu'il ne se vante pas du bien qu'il fait; qu'il ne mente point; qu'il ne parle deshonnêtement ni de femme, ni d'homme, ni de fait d'armes; qu'il ne soit pas avare, mais qu'il ne donne pas follement; qu'il ne découvre pas son penser à tout le monde. Et une foule d'autres recommandations du même genre. Voici la fin :

Plus ne t'en di.
Assez vois pour quoy le te di.
Pense y souvent, que je t'en pri,
Souviegne t'en.
Or t'en va, a Dieu te commant.
— Ha! sire, encor vous demant,
Pour m'aviser,
Quiex fait d'armes est il mestier
Ou je aille pour commencier?
— Sces que feras?
Tous faiz d'armes sont bons et biax :
Pren le premier que trouveras.
Et bien me semble,
Jouster te faut en ta jouvence
Et tournoier pour cognoissance,
Et pour la guerre.
Illec maintieng souvent ton erre.
La vont li bon prouesce querre.
Et s'illec vas,

716 Paris : *Un pucelete gaillarde.*

Honneur, bonté y trouveras,
Prouesce, vaillance y verras,
Et courtoisie,
Hardiesce si n'i faut mie,
Loyauté y maine grant vie,
Et puis largesce.
Va souvent la et t'i adresce.
Use y ton temps et ta joennesce
Entre tiex gent:
Tous biens avras certainement.
Diex te dont bon amendement
Amen.

*Explicit Liber Charny.*

J'ai cité, si je ne m'abuse, la meilleure partie du poème de Charny. Il saute aux yeux que ce brave chevalier ne savait pas écrire : sa phrase est pénible et parfois incorrecte ; il ne savait pas disposer sa matière : il va devant lui sans but et sans ordre ; il semble qu'il ait trop de choses à dire et qu'il prenne ses idées les unes après les autres comme au hasard. Il est probable qu'il s'est laissé conduire au gré de la rime, et comme il savait mieux le « très noble mestier de la guerre » que celui d'écrire des vers, il a marché de répétitions en digressions. Il a pris d'ailleurs avec la versification d'assez grandes libertés : il fait rimer — s'il est permis de parler ainsi — le même mot deux fois et même trois fois, et il n'élide pas toujours l'*e* féminin dans l'intérieur des vers [1].

Mais ce manque d'art n'enlève rien à l'intérêt du poème. A défaut de mérites littéraires, on ne peut lui refuser l'honnêteté, la sincérité, la conviction. Charny parle avec compétence d'un « mestier » dont il a fait sa vie. Son livre est vécu. Il est précieux en ce qu'il met sous nos yeux, incomplètement et maladroitement peut-être, l'état d'âme d'un chevalier du XIV^e^ siècle. Cet état d'âme n'était nullement folâtre. Le porte-oriflamme de France, qui était très pieux, grave et morose, a-t-il assombri le tableau ? J'aime à le croire. Il ne voit dans la vie du chevalier que les peines et les tribulations, aux joutes et aux tournois comme à la guerre et aux expéditions lointaines. La vie d'une bête de somme est moins dure que celle d'un homme d'armes ; telle est la conclusion du poème de Charny :

---

1. Dont te semble il maintenant (v. 66).
Attendre, ains s'en tourneroit (v. 237).
En Prusce ou en Lombardie (v. 333).
Ton voiage est en balance (v. 502).
Chascun s'amasse entour toy (v. 682).
Qui ton cuer tiegne en sa garde (v. 717).

Or vois tu dons
Que asne qui runge chardons,
Ne beste qui trait en limons,
Si com me semble,
N'ont pas tant de male meschance
Com cil qui en armes s'avance.
Or le scez tu.

Arthur PIAGET.

---

NOTE ADDITIONNELLE. — Par une curieuse coïncidence, le jour même où je recevais de M. A. Piaget « le bon à tirer » de l'article qu'on vient de lire, je recevais également de M. V. Friedel, chargé par l'École des Hautes Études d'une mission en Espagne, une lettre où il m'envoyait la description d'un ms. de la Bibliothèque nationale de Madrid (il a oublié d'en indiquer la cote) qui contient les *Demandes pour la jouste et pour la guerre* (les *Demandes pour les tournois* semblent manquer) et le *Livre Charni* dont M. Piaget a imprimé ci-dessus des extraits. « Ce manuscrit, m'écrit M. Friedel, provient de la bibliothèque du comte de Haro. C'est un exemplaire de luxe, du XIVe siècle. Le poème était orné de nombreuses miniatures, qui ont dû être des plus riches (à en juger par les lettrines, conservées en partie), mais qui ont toutes été découpées et enlevées, de façon à mutiler le texte de la plus déplorable façon.... La partie en prose (les *Demandes*) n'avait pas de miniatures, et pourrait donc être complète ; mais la pagination et la numération des questions par une main du XVIe siècle démontrent qu'il manque un certain nombre de feuillets entiers. » — Le ms. de Madrid est donc à joindre aux six qu'a énumérés M. Piaget. Les quelques vers qu'en a copiés M. Friedel ne présentent pas de variantes intéressantes : je remarque notamment que le premier mot du v. 4, dans ce ms. comme dans celui de Bruxelles, est *Ou*, et non *Du*, comme on serait tenté de corriger. Le conservateur de la Bibliothèque nationale de Madrid publiera prochainement une description détaillée du manuscrit qui contient les œuvres de Charni dans la *Revista de Museos, Bibliothecas*, etc. — G. P.

# ÉTYMOLOGIES

## FRANÇAISES ET PROVENÇALES

### PROV. MOD. *AFOUS*

Mistral donne ce mot comme un subst. masc. et le définit : « excavation, trou profond creusé par les inondations, gouffre. » Il ajoute que Joanne appelle *afous* les cheneaux creusés dans les dunes entre la mer et les étangs de Camargue. Comme étymologie, il rapproche *afous* de l'ital. *affondo*.

En réalité, *l'afous* est pour *la fous* (comme *l'adous* pour *la dous*, ancien provençal *dotz*, source), c'est-à-dire que *fous* est foncièrement un subst. féminin auquel s'est soudée la voyelle de l'article *la*. Il correspond à l'ital. *foce*, à l'espag. *hoz* et au portug. *foz*, lit, canal, bouche d'un cours d'eau, qui tous dérivent clairement du lat. pop. * fŏcem, forme parallèle du class. faucem, qui a le même sens. L'*o* fermé de l'italien, l'*o* du portugais et l'*ou* du provençal moderne remontent clairement au lat. *ŏ*, au lieu de *au*[1].

### *ARCANSON*

Littré définit longuement ce mot, qui désigne du galipot liquéfié, dit aussi *brai sec* ou *colophane*, mais il n'indique pas d'étymologie. Le *Dictionnaire général* dit « origine inconnue » et se borne à renvoyer à l'édition de Trévoux de 1721 pour le

1. C'est la forme *fŏce que MM. d'Ovidio et Meyer-Lübke invoquent à propos de l'ital. *foce* (*Grundriss*, p. 525), et M. Meyer-Lübke dit dans sa *Gramm. des langues rom.*, I, § 27, que le lat. pop. avait remplacé *au* par *ŏ* dans cauda, fauces, aula, caudex. A remarquer que si les dictionnaires latins ne donnent pas la forme foces pour fauces, ils enregistrent les dérivés focale et focaneus.

plus ancien exemple du mot[1]. Le *Dictionnaire du commerce*, de Savary des Bruslons (1723), nous apprend que « l'arcançon que vendent les droguistes de Paris vient de Bordeaux et de Bayonne », et comme Littré mentionne la variante *arcachon*, on pense naturellement que la petite ville d'*Arcachon* pourrait bien avoir donné son nom à ce produit industriel. Mistral, dans son *Tresor dou felibrige*, a fait le rapprochement en sens inverse : à l'article *arcansoun, arcassoun*, il est muet; mais à l'article *Arcachoun* il indique comme étymologie du nom de la ville celui du produit. Personne ne le croira. Le supplément de Savary (1730) contient deux passages qui ne laissent aucun doute : « *Arcachon*, grande baye en forme de bassin qui se trouve sur la côte de Médoc en Guyenne; c'est dans les villages qui sont autour de ce bassin que se fait le plus grand négoce du bray qui se tire des Landes de Bordeaux (col. 27). — Marchandises qui arrivent à La Rochelle... de Bayonne et du pays d'Arcasson (*sic*), du bray gras et sec (col. 232-233). »

## ANC. FRANÇ. *AUFAGE*

Diez semble distinguer deux mots *aufage* en ancien français, l'un signifiant « cheval » (de race étrangère?) et l'autre « chef sarrasin ». Il hésite, à cause des difficultés phonétiques, à tirer le premier de l'arabe *faras*, par l'intermédiaire d'un bas lat. **farius*, où l'*r* serait tombé; quant au second, il montre l'invraisemblance de l'étymologie proposée par Gachet, qui y voit le grec φάγος, glouton, appliqué par mépris aux Sarrasins. En réalité, le seul sens réel paraît être celui de « chef sarrasin » : c'est par un abus de langage sans portée étymologique que quelques auteurs — peut-être à cause de la ressemblance du mot avec *auferant* — ont appliqué *aufage* à un cheval.

Or, l'ancien espagnol possède le même mot sous la forme *alfage* ou *alfaje*. Eguilaz y Yanguas, dans son *Glosario etimológico de las palabras españolas de origen oriental* (Granada, 1886), a fort justement indiqué l'étymologie dans l'arabe *alhácheh* que P. de Alcalá définit : « peregrino mucho tiempo, romero que va en romería. » Comme Eguilaz ne mentionne pas l'anc. franç.

---

1. Exemple plus ancien : De la chaux au lieu d'*arcanson*, Oexmelin, *Hist. des aventuriers*, II, 256 (1686).

*aufage*, pour lequel Körting n'a de référence qu'au passage susmentionné de Diez, il n'est peut-être pas inutile que les romanistes français notent l'étymologie d'un mot si fréquent dans nos anciennes chansons de geste, et qui a même pénétré jusque dans le roman de *Thèbes*.

PROV. *ARESCLA, ARESCLE.*

Mistral rattache *aresclе* (var. *ariscle, aruscle*) « éclisse, cercle, bois de fente courbé en cercle; archet d'un berceau; archure d'un moulin » et *aresclo* « écharde, éclat de bois; archet de berceau; arête » à *rusco*, écorce. Tout en admettant que *rusco* peut avoir agi par contamination, il est beaucoup plus séduisant d'expliquer *aresclo* par un type * aristula, diminutif de arista, puisque d'une part quelques patois disent *aresclo* pour « arête », et que de l'autre, parmi les sens de *aresto*, Mistral enregistre aussi celui de « écharde, éclat de bois. » La forme masculine *aresclе* remonte vraisemblablement à * aristus, *aristulus, qu'il est tout naturel de supposer en latin vulgaire, puisque nous y avons spicus (ou spicum) et spiculum à côté de spica. On remarquera enfin la forme languedocienne *ariscle*, qui semble supposer * aristulum. L'italien *arista*, « échine de porc », peut être savant, malgré son sens qui ne le dénonce pas comme tel, mais le frioulan *risele*, que M. Ascoli fonde précisément sur * aristula, n'est-il pas d'accord avec le languedocien *ariscle*[1] pour postuler un i long?

PROV. *BACEL, BACLAR*

Le verbe prov. *baclar*, d'où le français *bâcler*[2], et le subst. *bacel*[3]

1. *Ariscle* est attesté dès le moyen âge sous la forme latinisée. Cf. *Ann. du Midi*, V, 505.

2. Raynouard a un exemple de *baclar*, rapproché de *barrar*, de l'année 1535, tandis que le mot français correspondant n'apparaît qu'à la fin du XVIe siècle, dans Vigenère. L'emprunt est donc vraisemblable. Pourtant M. Godefroy, dans son *Complément*, cite le nom propre *Renost qui bacle* dans la *Taille de Paris*, de 1292. Est-ce bien le même mot?

3. Le mot n'est ni dans Raynouard, ni dans le *Prov. Suppl.-Wœrterbuch*, de M. Emil Levy, mais c'est sans doute par hasard qu'aucun exemple ancien du mot n'a été encore signalé.

« battoir » font tout naturellement penser au lat. baculum, et c'est en effet par * baculare et * bacellum qu'on les explique couramment. Mais il y a une grave difficulté phonétique. * Baculare devrait donner en provençal * *balhar* comme * bataculare > *badalhar* et tant d'autres mots analogues, et * bacellum devrait aboutir à **bazel*, comme macellum à *mazel*.

Or, dans le tome VIII des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, p. 185, M. L. Duvau a publié une note ayant pour but d'établir que les mots latins imbecillus et vacillare se rattachent au radical de baculum. Rapprochant baculum du grec βάκτρον, il pense que l'élément latin -culum correspond à l'élément grec -τρον, et par suite que la forme normale du mot latin doit être * bacculum et non baculum. L'hypothèse de M. Duvau se trouve singulièrement appuyée par l'existence de nos deux mots provençaux qui postulent manifestement en latin vulgaire *bacculare et *baccellum. J'ajoute que bacculum se lit dans les *Gesta Aldrici Cenomannicæ urbis episcopi*, rédigés en 840 et dont on possède un manuscrit du onzième siècle[1].

### *BIAIS*

L'étymologie *biais* < bifacem est certainement fausse. En admettant qu'on puisse rendre compte de la chute de l'*f* médiale (ce que je ne crois pas[2]), l'étymologie proposée se heurte à une barrière infranchissable que lui oppose la phonétique provençale. Le provençal dit *biais*, comme le français, et il est impossible d'admettre que le provençal *-ais* corresponde à un type latin -acem, voire -aceum ou -acium.

Au lieu de partir de facies, on peut songer à ansa, c'est-à-dire en latin populaire * asa. Un adjectif composé de bis et de *asa serait *biasius[3], et *biasius cadrerait très bien

---

1. Passage cité dans *Œuvres de Julien Havet*, I, 277.

2. M. Meyer-Lübke rapproche *biais* < bifacem de *viaz* < vivacius (*Gramm. des lang. rom.*, § 447, trad. Rabiet, p. 402); mais le cas n'est pas tout à fait le même.

3. Cf. *bicoloreus* (bis et color), *bifurcius* (bis et furca), *bimammius* (bis et mamma), etc.

avec le provençal *biais*[1]. Reste à expliquer comment on a passé du sens « à deux anses » au sens « oblique » : le problème de sémantique à résoudre est le même, que l'on parte de bifacem ou de * biasius.

## FRANÇ. *BOUILLIE*; PROV. *BOLIA*

Que *bouillie* soit un substantif participial de *bouillir*, c'est chose bien extraordinaire pour qui considère le sens. Mais le rapport de forme est si frappant que Ménage lui-même rejette la belle série puls, *pula, *pulea, *puleia, *bouillie*, peut-être parce qu'il ne l'a pas trouvée de son chef — elle est de Guyet — et déclare « qu'il faut s'en tenir à l'opinion commune. » L'ancien français dit constamment *boulie*, ce qui est fait pour surprendre, si l'on songe que l'on a déjà le parfait *buillit* dans *Roland*[2]. Le provençal ne connaît pas de sens analogue pour son substantif participal *boulido*. Dans le poème d'*Esther*, publié ici-même par MM. Neubauer et P. Meyer, on lit *boliia*[3]. Il est probable qu'il faut corriger *bolida*, comme le propose M. P. Meyer[4], mais il s'agit plutôt, à ce qu'il semble, de « viande bouillie » que de « bouillie » au sens où nous l'entendons. Je crois qu'il faut voir le correspondant du français *bouillie*, anciennement *boulie*, dans le provençal moderne *boulié*, *boulio* que Mistral traduit par « vase, bourbe, boue; lie, sédiment, marc[5] ». La bouillie me paraît devoir son nom au sédiment — si apprécié des enfants — qui reste au fond de la casserole où on la prépare, aux grumeaux qui s'y forment si souvent. Nous trouvons en latin bolarium (grec βωλάριον),

---

1. En français, -asius > *-ais* comme en provençal, mais *i* ne devrait-il pas donner *e*? Comme le mot est relativement récent (Littré ne donne qu'un exemple d'Oresme), on peut supposer que *biais* est pour **beais*, comme *pion* pour **peon*, *lion* pour **leon*, ou que le français a emprunté *biais* au provençal.

2. Il est juste de dire cependant que l'infinitif *bolir* et le participe *boli* se trouvent encore au XIIIe siècle. (Voy. Godefroy, *Complément*.)

3. *Romania*, XXI, 206, v. 102 (cf. la note sur ce vers, p. 217).

4. M. E. Levy, dans son *Suppl.-Wœrterbuch*, propose de considérer *boliia* comme l'équivalent de *bollia*, ce qui n'est guère satisfaisant.

5. Il est bien probable que le français *boulée*, terme technique récent, de sens analogue, n'est autre chose qu'un emprunt au provençal *boulie*.

grumeau, chez le grammairien Diomède. Le provençal *boulié*, féminin, ne peut naturellement venir de ce bolarium; il suppose un dérivé du même radical (grec βῶλος, proprement « motte de terre ») par le suffixe roman *ia*. C'est ainsi que l'anc. franç. *poutie*, lie, ordure, se rattache au lat. pultem; et il est remarquable que le prov. mod. *póuto* (latin **pulta*, pour pultem) signifie à la fois « bouillie » et « boue, sédiment, lie. »

## *CARROI*

Diez a expliqué, d'après Ménage, l'italien dialectal *carrobio* (mieux *carobio*, donné par Oudin), carrefour, par le latin quadrivium. Comme l'a justement remarqué M. Meyer-Lübke [1], il faut partir, non de quadrivium, mais de la forme concurrente quadruvium. Le provençal *cairoi* [2] est tout à fait d'accord avec l'italien : c'est ce que j'ai déjà indiqué [3], et j'ai signalé à cette occasion la double forme que présentait le français : d'une part, *carroi*; de l'autre, *carrouge*. On trouve des exemples des deux formes dans le dictionnaire de M. Godefroy; mais la forme *carroi* est peu appuyée pour le moyen âge. En effet, le plus ancien exemple est de 1367 et il est plutôt provençal que français, car il vient du sud du Poitou et se présente sous la forme *quayroy*. Il est donc intéressant de constater que le mot se trouve au XII[e] siècle dans le *Roman de Thèbes*, au vers 775. L'éditeur a imprimé *carrei*, ce qui pourrait faire croire que nous avons là un représentant de quadrivium. Il n'en est rien. En effet, un seul manuscrit, celui de Spalding, contient le vers 775 tel que l'éditeur l'imprime, et le manuscrit porte *li carrois*. C'est la forme qu'il faut maintenir dans le texte critique.

1. *Gramm. des l. rom.*, I, p. 55.

2. Voir un exemple de ce mot, qui manque à Raynouard, dans Levy, *Prov. Suppl.-Wœrterbuch*. Il est particulièrement fréquent à Limoges. (Voy. le *Mém. du consulat*, publié par M. Chabaneau, 1895, p. 119, 249, 255, 256, etc.)

3. *Romania*, XXI, p. 8.

## ANC. FRANÇ. *CIT*; PROV. *CIU*

Jadis on considérait *cit* comme un cas sujet correspondant au cas régime *cité* [1]. Dans son édition du *Saint Alexis*, M. G. Paris a donné de bonnes raisons à l'encontre de cette théorie [2]. On est surpris de voir M. Meyer-Lübke hésitant sur ce point. « Faut-il expliquer, dit-il, le prov. *ciu* et l'anc. franç. *cit* = civitas par la forme du nominatif? La question n'est pas résolue? [3]. » En tout cas, il pense que nous avons dans *cit* un fait (j'allais dire un méfait) de phonétique syntactique : on aurait dit *la cit de Paris* par abréviation de *la cite* (ou *la cité*) *de Paris*. C'est une opinion.

Je ne la partage pas. Depuis assez longtemps, ayant relevé dans l'inventaire de la collection d'Amécourt [4] ces deux légendes de monnaies mérovingiennes auvergnates : : ARVERNUS CIVIS et ARVIRNO CIVITI FITVR, j'en étais arrivé à penser que nous avons dans *cit* le représentant d'un type latin *civitem, au lieu de civitatem. Ce qui offusquait un peu mon opinion, c'est la contradiction phonétique qu'on observe entre *civitem > *cit* et debitum > *dete*. Mais je crois tenir maintenant un exemple phonétique absolument identique à *civitem > *cit*, exemple d'autant moins suspect au point de vue phonétique qu'il est fourni par un nom de lieu, *Arras*. Le point de départ ne peut être que l'accusatif Atrebates ou l'ablatif Atrebatis [5], devenus de bonne heure, par assimilation vocalique, Atrabates, Atrabatis, et que les monuments mérovingiens nous offrent déjà sous les formes Atravetes, Atravetis. Or, Atrávetis > *Arraz* et *civitem > *cit* sont absolument parallèles.

Maintenant, quelle est la raison d'être de ce singulier *civis *civitem mérovingien? Peut-être une confusion entre les

---

1. Cf. G. Paris, *Rôle de l'accent lat.*, p. 53.

2. *Saint Alexis*, p. 113, n. 3.

3. *Gram. des lang. rom.*, II, § 4.

4. Prou, *Inv. somm. des monnaies mérovingiennes de la collection d'Amécourt* (Paris, 1890), p. 34, nos 141 et 142.

5. Cet ablatif est plus fréquent que *Atrebatibus*. A l'accusatif on trouve aussi *Atrebatas*, *Atrabatas* : c'est de cette dernière forme que part M. Holder (*Altcelt. Sprachschatz*) pour expliquer *Arras*.

nominatifs civis (citoyen) et civitas (cité) suivie d'une sorte de mezzo termine pour l'accusatif *civitem (= civem + civitatem) ; peut-être le passage direct de civitas à *civitis — le pendant exact se trouve dans praegnas qui a donné naissance à *praegnis — d'où l'accusatif *civitem.

La considération de la forme provençale *ciu*[1] semble apporter un argument sérieux en faveur de la première hypothèse. M. G. Paris me fait justement remarquer que *ciu* ne peut venir de *civitem qui aurait nécessairement abouti soit à **ciude* (cf. *Briude* < Brivatem) soit à **ciut*. La phonétique exige civem > *ciu* : donc il faut croire qu'on a employé civis au sens de civitas, sans doute par un jeu de sémantique qui rappelle l'emploi de hostis au sens de exercitus. En fait, on lit dans le testament de saint Bertrand, évêque du Mans, du 27 mars 616 : in civem ipsam, au lieu de in civitatem ipsam. Les Bénédictins continuateurs de Du Cange se demandent si civem n'est pas une simple abréviation graphique pour civitatem : le provençal *ciu* assure à civem des droits à l'existence.

## *DAILLOT*

Les marins nomment *daillots* ou *andaillots*, d'après Furetière, « des anneaux qui servent à amarer la voile qu'on met de beau temps sur le grand estay, et qui font le même effet que les garcettes sur la vergue. » Littré et le *Dictionnaire général* donnent ce terme sous les deux formes, sans étymologie. Comme le mot n'a été recueilli par les lexicographes qu'à la fin du XVII[e] siècle[2], j'incline à voir dans *daillots* une mauvaise notation de *dayaus* <digitales, c'est-à-dire un doublet de *dé* (à coudre)[3]. Il y a dans le dictionnaire de M. Godefroy un précieux exemple, v° *dayal*, que me suggère cette conjecture : « quatre liecols et trois

1. *Ciu* est d'ailleurs très rare. En dehors du *Saint Léger*, je n'en connais qu'un exemple, dans Uc Brunenc, exemple que Raynouard attribue à tort à Arnaud Daniel.

2. Je ne connais pas d'exemple plus ancien que celui de 1683 qui est cité dans le *Dict. général*, d'après Jal.

3. Sur la confusion, à une époque récente, des sons *y* et *l*, voyez les observations de M. Tobler dans son article étymologique sur *souquenille* et celles de M. G. Paris ci-dessus, XXV, 623.

dayaulx pour les chevaus (1371) ». M. Godefroy traduit « anneau pour attacher les chevaux » et cela paraît bien résulter du contexte. Que *deel* ait passé du sens particulier de « dé » à celui plus général de « anneau », c'est ce qui résulte, par exemple, de l'emploi comme terme de marine de son dérivé *délot*, anneau de fer à rebord qui sert à maintenir et à protéger, en la recouvrant, une boucle de cordage.

## PROV. *DAUREZI*

Le *Mémorial du consulat de Limoges*, publié récemment par M. Chabaneau [1], contient un mot curieux, désignant une profession, qui n'a pas encore été relevé par les lexicographes [2] : c'est *daurezi*, comme on lit à l'article 224 (*aus daurezis e aus monedeirs*), ou *daureri*, comme on lit à l'article 142 (*li daureri* e *li champnador*). Que le mot signifie « orfèvre », M. L. Guibert l'a bien vu [3], et ce n'est pas le sens qui vient en question, mais l'étymologie. Faut-il considérer *daureri* comme la forme primitive, ou inversement ? Comme je remarque dans les textes de Limoges quelques traces de rhotacisme (*girarmas* pour *gisarmas*, art. 225, *plurors* pour *plusors*, p. 150, 151, 164, 165, etc.) je crois qu'on peut tabler sur *daurezi*. Or, le provençal nous offre concurremment, dans un sens analogue à *daurezi*, les mots *daurivelier* et *aurevelier* : on peut donc admettre que *daurezi* est une forme renforcée, sous l'influence de *daurar*, d'un primitif **aurezi*, lequel se tire sans difficulté d'un type lat. *aurificīnus, dérivé de aurifex. Au point de vue morphologique, *aurificīnus employé pour aurifex, d'après aurificīna, rappelle tout à fait *medicīnus, employé pour medicus, d'après medicīna [4]. Au point de vue phonétique, *aurificinus > **aurezis**

1. *Revue des langues rom.*, août-déc., 1895.

2. Il n'est ni dans Raynouard, ni dans Emil Levy, *Prov. Suppl.-Wœrterb.*

3. *L'orfèvrerie et les orfèvres de Limoges*, Limoges, 1884 (tir. à part), p. 39. L'auteur fait justement remarquer que la rédaction plus récente de l'art. 142 (qui forme l'art. 42 des *Coutumes*, p. 123 de l'éd. Chabaneau) a remplacé *li daureri* par *li dauradiers*.

4. A noter cependant que medicinus n'a pas laissé de trace dans le vocabulaire populaire, qui connaît en revanche medicus (*metge*) et medicina (*metzina*).

est à rapprocher de Lemovicinus > *Lemozis*, ou du français *usine* < oficina dont il sera question plus loin.

## FRANÇ. *DOUVE*

Littré distingue trois mots *douve* : 1° planche d'un tonneau; fossé; 2° variété de renoncule, plante; 3° ver qui se trouve dans le foie malade du mouton. L'étymologie de *douve* étant solidement établie (lat. doga, emprunté du grec δοχή), Littré a proposé de rattacher *douve* 2 et *douve* 3 à la même étymologie. En effet, dit-il, le nom de la *douve*, fossé, a été transporté à la *douve*, plante qui croit dans les douves pleines d'eau, dans les marais, et peut-être le foie rempli de *douves* a-t-il été comparé à une douve marécageuse. Le *Dictionnaire général* Hatzfeld-Darmesteter, allant plus loin dans cette voie, ne fait qu'un mot *douve*. Il relie *douve* 1 et *douve* 2 comme Littré; quant à *douve* 3, il l'explique en disant qu'on croit ce ver engendré par les douves (plantes) que mange le mouton. Le point de départ de cette explication est déjà dans Cotgrave, où on lit : « Douve, a certeine hearbe that kils the sheepe which eat of it; Douves, a mortall disease bred in sheeps pluckes or intrails by th'eating of the hearbe aforesaid. »

La comparaison de la lexicographie provençale moderne confirme l'identité de *douve* 2 et de *douve* 3. D'après l'abbé Vayssier[1], les mêmes mots désignent le rossolis ou rorelle[2], plante qui passe pour donner la cachexie aqueuse aux brebis, et les vers, « semblables aux feuilles du rossolis », qui se développent dans le foie des bêtes atteintes de cachexie aqueuse. Mistral[3] reproduit l'abbé Vayssier en ajoutant la renoncule au rossolis. En revanche, les noms que porte dans le Midi le rossolis ou la renoncule *douve* prouvent clairement qu'il ne doit y avoir aucun rapport entre *douve* 1, d'une part, et *douve* 2 et 3 de l'autre. Ces noms sont : en Rouergue, *endouólbi* (masculin) *endouolbo*, *endèlbo*, *ouolbo*, *òubo*, *òuo* (Vayssier); en Languedoc et en Provence *endervo*, *endarvo* (Mistral).

---

1. *Dict. patois franç. de l'Aveyron*, v° *endouolbi*.

2. Ce mot de *rorelle*, qui manque dans Littré, est la transcription du lat. des botanistes *rorella*, dérivé du lat. *ros*, *roris*.

3. *Tresor*, v° *endervo*; cf. *auvo* et *douvo*.

L'abbé Vayssier, suivi par Mistral, indique une double étymologie : « lat. olba, espèce d'insecte, ou peut-être ulva, plante des marais. » Ulva ne peut être accepté, car la diphtongue *ouo* de *ouolbo* postule impérieusement un *o* ouvert latin : cf. *Ouol*, le Lot, de Oltis, *bouolto*, voûte, de *volta, *couol*, cou, de collum, *couop*, coup, de *colpus, etc. Quant à olba, que certains dictionnaires latins, à commencer par Forcellini, donnent comme synonyme de bruchus, sauterelle, d'après les *Instructiones* d'Eucherius, évêque de Lyon au Ve siècle, c'est une leçon sans autorité. L'édition toute récente des œuvres d'Eucherius, par M. Wotke, qui forme le tome 31 du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum* de l'Académie de Vienne, porte pour le passage invoqué : « Eruca quam vulgo doluam vocant[1]. » On trouve dans Du Cange la forme voisine dolba, citée d'après le même passage, et appuyée en outre sur le témoignage de Papias : « Eruca, vermis modicus... id est dolbæ. »

Il paraît donc probable que le français *douve*, ver, se rattache directement à ce dolua du latin vulgaire (peut-être d'origine celtique), et que les formes rouergates *ouolbo*, *òulbo*, *òuo* ont perdu le *d* initial (conservé dans les composés *endouolbo*, *endouólbi*) par confusion avec la préposition *de*[2]. On peut conjecturer que le nom de l'insecte a passé à la plante (rossolis ou renoncule) par un procédé fréquent en sémantique : c'est ainsi que le latin eruca, chenille, désigne aussi dans la langue classique la plante que nous appelons roquette, et que le jusquiame a reçu le nom de caniculata, en ancien français *chenillée*[3].

## FRANÇ. *ÉCLAIRCIR*; PROV. *ESCLARZIR*

J'ai protesté ici même en passant[4] contre l'opinion de Diez qui rattachait les verbes provençaux en *zir*, *ezir*, aux verbes latins en ESCERE par un changement de conjugaison. Je ne sais si la notule que j'ai écrite à ce sujet a eu quelque influence sur

1. Page 158, chapitre *de bestiis vel repentibus*.

2. Cf. *enréos*, du français *denrées*, à côté de *ondrèyos*, *oudrèos*; et les formes parallèles *ouolso* et *douolso*, gousse d'ail.

3. Cf. *Antidotaire Nicolas*, éd. Dorveaux (Paris, 1896), p. XIV.

4. *Romania*, XXI, 17, note. Arsène Darmesteter, n'ayant en vue que le français, pose la question suivante dans les notes manuscrites que j'ai à ma disposition : « Le suffixe icare a-t-il eu un correspondant icēre? »

l'opinion de M. Meyer-Lübke. Toujours est-il que dans le tome II de sa *Grammaire*, paru deux ans après, il s'est associé à ma protestation [1]. Nous sommes donc d'accord pour la partie négative de la question. « Il est *difficile*, dit M. Meyer-Lübke, de concilier le *z* provençal avec le sc latin. » Soyons plus tranchants : cela est *impossible*, ou la phonétique est un vain mot. Partout où le groupe sc est suivi d'un *e* ou d'un *i*, il se résout en *iss* et non en *z* ou en *ç*. Un type latin *exclarescire ne peut aboutir, en provençal comme en français, qu'à **esclareissir*, et non à *esclarzir*, *esclarcir*.

Mais d'où viennent les verbes provençaux en *zir*, *ezir* et les verbes français en *cir*? Ici l'harmonie préétablie cesse entre la nouvelle *Grammaire des langues romanes* et ma petite note de 1892. J'ai supposé un type latin *exclaricire pour expliquer le provençal *esclarzir* et, d'abondant, le français *esclarcir*. M. Meyer-Lübke paraît considérer l'accord du provençal et du français comme purement fortuit. Avec sa concision ordinaire, il établit une double genèse pour les formes des deux langues. Voici comme il raisonne :

*Enforcir* et *estressir* doivent se rattacher respectivement à *force*, *estresse*; puis leur exemple, à la suite d'un rapport erronément établi entre *enforcir* et *force*, *estressir* et *estroit*, permit de créer une série d'autres dérivés en *cir*. En provençal, tepidire devient *tebezir*; or, comme l'adjectif correspondant était *tebe*, on obtient ainsi, ici également, un suffixe *zir* ou *ezir*.

Il faut de toute nécessité discuter séparément chacune des deux explications.

1° Français. Les verbes *enforcir* et *estressir* n'appartiennent certainement pas au plus ancien français, qui dit respectivement *enforcier* et *estrecier*, où l'on reconnaît clairement le latin *infortiare, *strictiare. Le plus ancien exemple du verbe français *étrécir* cité dans le *Dictionnaire général* Hatzfeld-Darmesteter n'est que de 1366, et il se présente sous la forme *estroicir*, manifestement influencée par *étroit*. Quant à *enforcir*, il est plus ancien, puisqu'il se trouve dans *Fierabras* et dans les *Loherains*, mais c'est tout au plus si on peut le faire remonter à la seconde moitié du XII[e] siècle [2]. Est-il vraisemblable que ce mot, relativement

1. § 593, p. 665 de la trad. franç.

2. Plusieurs des exemples cités par M. Godefroy à l'article *enforcir* sont des participes féminins en *-ie* qui peuvent aussi bien se rattacher à

récent, et, à ce qu'il semble, d'un usage assez restreint, ait agi sur *esclarcir*, lequel apparaît dans les textes littéraires dès le XI^e siècle[1] ?

2° PROVENÇAL. Que *tepidire ait pu donner en provençal *tebezir*, une saine phonétique ne saurait l'admettre sans réserve. D'après la loi Darmesteter, il est certain que *tepidire aurait donné **tepdir*, comme reputare a donné *reptar*. En effet, on ne peut pas s'appuyer, pour justifier la conservation de la protonique, sur sepelire > sebelir qui est, en provençal comme en français, de formation demi-savante. Toutefois, j'accorde que *tebezir* correspond à un type *tepidire, dans la mesure où *cosedura* correspond à un type *cosetura; et cela suffit sans doute à M. Meyer-Lübke. Mais il ne faut pas oublier que **tebezir* n'a pu exister que dans une partie du domaine provençal, celle où le *d* intervocalique se change en *z*; ailleurs, notamment en Dauphiné, en Limousin, en Angoumois, on ne peut admettre que **tebedir*, devenu très anciennement **tebeïr*. Or, toute la région provençale étrangère au changement de *d* en *z* possède les verbes en *zir*, *ezir*. Je relève dans le patois du Bas-Limousin (d'après Béronie) *negresi*, *redezi* et *tebezi* ; à côté de *tebezi*, on a l'adjectif féminin *tebio* qui est incontestablement pour *tebea* de tepida, et exclut par conséquent l'hypothèse *tebezi* < *tepidire. L'étude de la langue du *Girard de Roussillon* (manuscrit d'Oxford) est particulièrement instructive à cet égard. Il n'y a aucune trace du changement de *d* en *z* : le *d* tombe comme en français. Aucun texte n'est pourtant plus riche en verbes de l'espèce qui nous occupe. J'y relève après une rapide lecture : *blanchezir*, *brunezir*, *clarcir*, *enflebesir*, *enrubresir*, *esclarcir*, *fredezir*, *negresir*, *paubresir*, *rovesir* et *viellesir*. En contraste complet avec ces formes, nous trouvons précisément dans *Girard de Roussillon* un verbe du type *tepidire proposé par M. Meyer-Lübke : c'est *incupidire, formé sur

---

*enforcier*. La leçon *del lignage enforcie* dans *Aliscans* 3156, éd. Jonckbloet, est manifestement fautive ; la bonne leçon est *de la geste enforcie*, 2910, éd. Guessard et Montaiglon.

1. *Voyage de Charl. à Jérus.*, 443. Ce vers est la répétition du v. 338, où le ms. porte non *esclarcist*, mais *esclarist*. La date récente du ms. unique du *Voyage* pourrait inspirer des doutes; mais cf. le *Psaut. de Cambridge*, LXVI, 1 où on lit, selon le ms., *esclerzisset* ou *esclercisset*.

cupidus. Or, il se présente sous la forme *encobeir* [1] (vers 343 et 827 de l'édition Fœrster).

### FRANÇ. *ENFERGIER*

M. Meyer-Lübke place le franç dialectal *enferger*, anc. franç. *enfergier*, à côté du roumain *fereca* comme représentant un type lat. *inferricare. Mais dans les exemples réunis par M. Godefroy à l'article *enfergier* il n'y a aucune trace de formes comme **enferchier*, **enferkier* qui soient de nature à appuyer l'étymologie inferricare. Si l'on compare les formes provençales (Mistral, v° *enferria* [2]), on remarque également l'absence de **enfergar*. Le type lat. est donc sûrement *inferriare. Il ne faut pas d'ailleurs considérer que nous avons là *ferrum* + iare, mais *ferria (cf. l'anc. franç. *ferges*) + are.

### *ENRIÈVRE*

Ce mot de l'ancien français, comme tous les péjoratifs, a un sens très vague : M. Godefroy accumule, pour le traduire, « méchant, malicieux, opiniâtre, extravagant, insensé », et ce serait être bien *enrièvre* que de le chicaner à ce sujet. L'étymologie de *enrièvre* est donc aussi difficile à joindre que celle de *mauvais*, plus difficile même, puisque le mot n'a pas été signalé jusqu'ici dans une autre langue romane. M. Tobler a proposé *inrĕvĕre(n)s [3], pour lequel il réclame la possibilité d'une déclinaison *inrĕveres inrĕverem, analogue à celle de serpe(n)s *serpem et de adjace(n)s *adjacem. Je suis à l'aise pour faire des réserves, car ce qui me laisse des doutes, ce n'est pas la modification du thème, mais l'emploi en latin vulgaire de la particule négative *in*. Je me permets donc de suggérer un type *inrĕprobus, avec in augmentatif, tel

---

1. A rapprocher de *encobeir* le substantif provençal très rare *cobeïda*, synonyme de *cobeeza*, *cobezeza*, relevé par M. E. Levy (*Prov. Suppl.-Wörterb.*) dans Marcabrun. *Cobeïda* paraît tiré, comme subst. participial, du verbe **cobeir* et correspond à un type *cupidīta.

2. Mistral n'enregistre que les formes *enferria*, *enferria*, *enferlha*, *enfarlha*. Mais à Saint-Yrieix-la-Montagne on dit *enforja*, c'est-à-dire que même dans le domaine de la langue d'oc le groupe latin *rj* est traité comme en français.

3. *Chevalier au lion*, éd. Holland, rem. sur le v. 6165.

qu'on le trouve quelquefois joint à un adjectif, par exemple dans incolumis, sain et sauf, dans irraucus, enroué, et dans *indebilis, qu'il paraît difficile de ne pas accepter comme type de l'ancien français *endeble*. Je crois que rĕprobus a dû aboutir de bonne heure à *rɛ̨prous *rɛ̨prus > **rievres*. Il n'y a pas de cas phonétique identique, mais le *b*, identique au *v*, qui se fond avec l'*u* dans les paroxytons lorsqu'il est placé immédiatement après l'accent, n'a pour ainsi dire jamais été prononcé dans reprobus, et par suite la forme *reprus est parallèle à *Rotomus, *sarcofus, de Rotɔmagus, sarcɔfagus. Au reste, reprobus est employé par les jurisconsultes au sens de « ce qui est de mauvais aloi » et par les auteurs chrétiens au sens de « réprouvé » : peut-on désirer mieux pour le sens de *enrièvre* ?

### *ESSAUGUE*

Littré donne ce mot sous les formes *aissauge* et *essaugue* sans étymologie. Le *Dictionnaire général* le déclare emprunté du provençal moderne *eissaugo*, ce qui est l'évidence même, mais dit le mot provençal d'origine inconnue. Au lieu de « inconnue », il faut lire « arabe. » A l'article *eissaugo*, Mistral indique comme étymologie le latin sagena et le grec σαγήνη : j'ai préféré faire un aveu d'ignorance, plutôt que de me ranger à cette opinion hétérodoxe. Mais j'aurais dû ne pas ignorer que les formes catalanes *xavega* et *xavaga*, citées par Mistral, correspondent à l'espagnol *jábeca* ou *jábega*, dont Diez a indiqué l'étymologie d'après Dozy, à savoir l'arabe *chabaka*, qui a le même sens [1]. L'ancien espagnol a la forme *axabeca* [2], par soudure de l'article arabe à la syllabe initiale. Dans le mot provençal *eissaugo*, *issaugo* [3], nous avons sûrement affaire à une forme ancienne avec *es* initial, bien que le mot ne soit pas signalé jusqu'ici dans les textes du moyen âge ; l'orthographe *aissaugue* est donc à rejeter [4].

1. Cf. le n° 7219 de Körting.

2. Eguilaz, *Glos. etim. de las palabras de origen oriental*.

3. Mistral donne aussi comme mot distinct *savego*, *saugo*, sans dire où cette forme est usitée.

4. Il est bien probable que l'*essavegotus* recueilli par Carpentier dans un texte marseillais de 1434 est un diminutif de notre mot, bien que Carpentier le traduise par « corbis species ».

## *ESSERET*

L'*esseret* est une « sorte de tarière fort longue » (Littré) ou, plus précisément, un « morceau de fer un peu long, formant un demi-cercle en dedans par en bas, tranchant des deux côtés, servant aux charrons à faire des trous dans des pièces de bois » (Trévoux). Littré ne donne pas d'étymologie. Le *Dictionnaire général* tire *esseret* de *esse* : je crois aujourd'hui que la lettre *s* est aussi étrangère à la naissance de *esseret* qu'à celle de *essette* que Littré lui a attribuée [1]. Si le mot *esseret* n'est signalé, dans sa forme actuelle, que par l'*Encyclopédie* de Diderot [2], il me paraît difficile de ne pas le reconnaître dans les trois exemples suivants épars dans le *Dictionnaire* de M. Godefroy, aux articles *eucheré*, *heuceret* et *onecerec* : « S'on puet forer le kaisne d'une tarere *eucheree* (1240) — bos que on puist forer d'un tarel *heuceret* (1507) — se li caisne puet iestre forés d'un tarel *onecerec* (1216). » Je n'hésite pas à lire dans le dernier exemple *ouecereç*, et il est probable que dans le premier il faut corriger *un tarere euchereç* ou *une tarere eucherece*. On reconnaît là un de ces adjectifs rapidement substantivés comme M. Tobler en a énuméré un bon nombre dans sa belle étymologie de *banneret* [3]. Le *tarel heuceret* serait donc une tarière à faire des trous pour les chevilles (*heuce*, *euche* ou *ouece* [4]). De même que *heuce* a été supplanté par *esse*, il est tout naturel que *heuceret* soit devenu *esseret* [5].

---

1. *Essette* est pour *aissette*, diminutif de *aisse* < ascia. Il est à craindre que l'exemple de *aisse*, de 1304, fourni par M. Godefroy au *Dict. général* pour l'historique de l'article *esse* ne soit aussi ascia.

2. A l'article *charron*, le dictionnaire de Savary (1re éd., 1723) mentionne parmi les outils professionnels : « un long et un petit *esserai* (sic) » ; mais, malgré la promesse faite à la fin de l'article, il n'en est plus question à l'ordre alphabétique.

3. *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 19 janv. 1893 ; cf. *Romania*, XXII, 340.

4. Cette forme ne figure pas parmi celles qu'a relevées M. Godefroy dans son article *heuce*, mais je la trouve, ou peu s'en faut, à l'article *hosphan* où figurent, dans un texte wallon, « VI oeches ».

5. Une autre tarière est dite *lasseret* ou *laceret*, anciennement *loceret*, mais le mot paraît d'origine distincte, encore que le rapprochement avec l'allemand *locher*, que j'ai indiqué, ne soit pas très certain.

### *FLAQUIÈRE*

Savary ayant relevé dans un ancien tarif de douane la mention de « flaquières de mulets » a inscrit le mot *flaquière* dans son *Dictionnaire du commerce* (1723) avec cette définition peu compromettante : « Partie du harnois d'un mulet. » Boiste, Poitevin, N. Landais, Bescherelle, Larousse et Littré, entre autres lexicographes, s'en sont contentés. Il est même remarquable que Littré ait trouvé une étymologie à ce mot si mal défini. D'après lui, la *flaquière*, c'est « quelque chose qui flaque » : or, comme il ne définit le verbe *flaquer* employé ici par lui-même au sens neutre, que comme verbe transitif signifiant « jeter avec force un liquide », il se trouve que l'étymologie de *flaquière* n'est pas mieux précisée que son sens.

D'autres lexicographes sont plus instruits, au moins sur ce dernier point, notamment Mozin (1811) et les auteurs du *Dictionnaire général*. Ils ont en effet reproduit à peu près ce que dit le *Supplément* de Savary (1730) : « Les flaquières sont les trois plaques de cuivre rondes qui couvrent le chanfrain et les deux côtez de la tête du mulet. » Voilà qui est parler net; mais est-ce la vérité? Garsault, qui en 1774 a publié un consciencieux traité intitulé *Art du bourrelier-bâtier*, parle bien d'un fronteau « garni de trois plaques de cuivre », mais il ne souffle mot de ce nom de *flaquieres* que leur applique le *Supplément* de Savary. D'autre part, je remarque que le *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin*, de Béronie et Vialle, traduit par « flaquière » le patois *fouquieiro*. Aussi ne puis-je m'empêcher de croire que les *flaquières de mulets* des tarifs du XVII[e] siècle sont effectivement des *falquières* ou fauchères [1] et que la définition du *Supplément* de Savary n'est qu'une conjecture malheureuse.

### *GOURGOURAN*

Ce mot que l'Académie française a admis dans son dictionnaire, en 1762, ne se trouve dans aucun dictionnaire avant l'*Encyclopédie* de Diderot [2] (tome VII, paru en 1757), où il est ainsi

1. Voyez sur ce mot l'art. *fauchère* du *Dict. général* et plus bas *polière*.

2. C'est par erreur que, dans le *Dictionnaire général* Hatzfeld et Darmesteter, le mot est indiqué comme figurant dans le *Dict. du commerce*, de

expliqué : « Étoffe travaillée en gros-de-Tours, mais plus forte en chaîne et en trame; les soies n'en sont point moulinées mais elles sont seulement gommées... Le gourgouran vient des Indes... »

Malgré la provenance de la chose, le mot n'a rien à voir avec l'hindoustani. Le hasard m'ayant mis sous les yeux le mot anglais *grogram*, j'ai conjecturé que ce pourrait bien être l'original de notre *gourgouran*. M. Murray veut bien m'apprendre que le *grogram* actuel se présente d'abord en 1562 sous la forme *grograyn*, puis successivement *grograyme*, *grogeran*, *grogoram*, *grogeron*, *grogoran*. Le produit manufacturé est le même. Nos dictionnaires anglo-français traduisent *grogram* par « gros de Naples », ce qui est, comme on sait, la même chose que « gros de Tours », et l'on peut comparer à la définition du *gourgouran* de l'*Encyclopédie* celle du *grogram* que me communique M. Murray : « A mixture of silk and mohair, or of silk and worsted *stiffened with gum*. » Donc il n'y a plus de doute. Nous avons donné aux Anglais notre *gros-grain* [1] (comme aux Espagnols notre *gros de Tours* [2]), et il nous l'ont rendu avec usure, non seulement sous la forme de *gourgouran*, qui n'a qu'une notoriété bien restreinte, mais sous la forme de *grog*, que tout le monde connaît.

### *GRATTE-BOESSE*

Littré considère *gratte-boesse*, « brosse à étendre un amalgame, à brosser, à nettoyer », comme composé du verbe *gratter* et du subst. *boesse*, qui s'emploie dans le même sens, mais il ne s'explique pas sur l'étymologie de ce substantif *boesse*. Dans le *Dictionnaire général* Hatzfeld-Darmesteter, *boesse* est qualifié de « forme dialectale de *brosse* ». C'est la doctrine de Darmesteter pour lequel la *gratte-boesse* est « la *boësse* à laquelle on ordonne de gratter [3]. » Or, je ne vois pas qu'aucun patois dise *boësse* au lieu

---

Savary, 1re édition (1723). Il ne figure que dans l'édition de 1761, laquelle se réfère à l'*Encyclopédie*.

1. « Gros-grain, the Stuffe Grogeran » (Cotgrave). L'étymologie est judicieusement indiquée par M. Skeat dans son *Etymol. Dict.*

2. Cela s'écrit en espagnol *grodetur*.

3. *Mots composés*, 2e éd., p. 229.

de « brosse ». Et, d'autre part, comme terme d'art, *boësse* est si récent qu'il paraît bien n'être qu'une abréviation factice de *gratte-boësse*. Or, Mistral enregistre le substantif *grato-bouisso* et l'explique par les deux verbes *grata*, gratter, et *bouissa*, balayer, nettoyer, frotter (dérivé de *bouis*, lat. buxus, buis). J'ai relevé récemment dans l'inventaire d'un orfèvre de Draguignan, de 1498, la mention de « quatuor *grataboyssas*[1] » : le mot *gratte-boesse* ne paraissant chez les auteurs français qu'au commencement du XVII[e] siècle, je n'hésite plus à le considérer comme un emprunt fait au provençal *grata-bouissa* et à regarder l'étymologie de Mistral comme définitive. Il faut donc rayer *gratte-boësse* de la série des composés avec un verbe et un nom au vocatif, et le classer dans la série des composés avec un double impératif comme *bouillabaisse*, *chantepleure*, *passepasse*, etc.

### *JAMBLE*

Les *jambles* sont des coquillages univalves qui se collent aux rochers et qu'on appelle aussi vulgairement du nom significatif de *morpions de mer* : les savants les nomment *patelles* ou *lépas* (λεπάς)[2]. Palissy écrit tantôt *gemble*, tantôt *jamble*. Un texte de 1460, inséré dans Du Cange par Carpentier (v° *gambarus*), donnant l'orthographe *jamble*, il paraît probable que c'est l'*a* qui est primitif et non l'*e*; mais l'étymologie par cammarus (grec κάμμαρος) proposée par Carpentier et acceptée, à ce qu'il semble par tout le monde, de Diez à M. Meyer-Lübke[3], n'est pas plus solide au point de vue phonétique (pourquoi pas *jambre*?) qu'au point de vue zoologique (quelle ressemblance entre l'écrevisse et la patelle?). Je propose le type *chamula, du lat. chama, grec χήμη, chame, terme générique pour désigner les coquillages, bien que *jamble* soit donné comme masculin dans le patois saintongeois par Jônain. Pour l'emploi du suffixe -ula dans un cas analogue, cf. l'italien *menola* <*mæ-

1. *Bulletin archéologique du Comité*, 1885, p. 492.

2. Cf. Rolland, *Faune pop.*, III, 192, et Godefroy, *Dict.*, art. *gemble* et *jamble*. M. Godefroy a admis comme premier exemple le *jemble* mentionné dans le recueil des fabliaux de Montaiglon et Raynaud, I, 152, qu'il faut certainement mettre hors de cause.

3. *Gramm. des lang. rom.*, I, p. 34.

nula de mæna, grec μαίνη, et le prov. *gerla* < *gerrula, de gerres[1].

## ANC. FRANC. *LAIER*

*Laier* est, en anc. franç., synonyme de *laissier*, et c'est à *laier* que l'on rattache ordinairement la 2e et la 3e personne sing. du présent de l'indicatif *lais*, *lait*, l'impératif *lai*, le futur *lairai* et le conditionnel *lairoie*[2].

Comment expliquer *laier*? Diez est très hésitant. Il indique le néerlandais laten, laisser; il se demande si *laissier* s'étant contracté au futur en *lais'rai*, *lairai*, on n'aurait pas refait un infinitif *laier* d'après le futur contracté *lairai*; en fin de compte, il donne la préférence au lat. legare, qu'il croit appuyé par le milanais *lagà* et par une prétendue forme *leier*, usitée en Hainaut. Scheler se prononce énergiquement pour l'origine germanique. Caix a montré que le milanais *lagà* correspondait au toscan *laggare* pour *largare* et n'avait rien à voir avec legare[3]. M. Constans, dans le glossaire de sa *Chrestomathie*, admet « *lagare pour legare », sans autre explication. M. Van Hamel, dans son glossaire du Renclus de Moiliens, indique le vieux haut allemand lâzzan, en vieux saxon lâtan, en ajoutant, avec raison : « mais il faudrait une gutturale. »

Si l'on suppose que le german. lagjan (allem. mod. *legen*), dont le sens est voisin de « laisser », a été romanisé, il n'a pu devenir que *laiir*, *laiier*. Bien que les verbes germaniques en *jan* soient ordinairement la source de verbes français en *ir* (*gandir*, *guenchir*, *haïr*, etc.), il faut bien reconnaître que quelques-uns ont passé à la première conjugaison en *ier*, par exemple *boisier*, *espargnier*, *gaagnier*, *haitier*. Donc il n'est pas impossible de tirer *laier* (pour *laiier*) du germanique *lagjan*. Mais il faut reconnaître qu'on s'attendrait plutôt à *laiir* : or,

1. Voy. l'art. de Bauquier, dans *Romania*, VI, 266. L'explication du prov. *mendola* par *mænidula que donne Bauquier soulève une difficulté : peut-on admettre en lat. vulg. la contraction de *mænidula en *mændúla?

2. Je vois cependant que M. P. Meyer, dans son glossaire du roman de *L'Escoufle*, a institué un infinitif *laire*, avec cette mention entre parenthèse : « verbe usité seulement au présent de l'indicatif et au futur. »

3. *Studi di etimol. ital. e romanza*, n° 41.

c'est précisément cette forme d'infinitif qui expliquerait d'une façon satisfaisante les formes *lais*, *lait*, *lai*, *lairai*, *lairoie*, mentionnées plus haut. En effet, les verbes en *ir* dérivés de thèmes germaniques ne sont pas tous inchoatifs, et de même qu'on a *haïr* (de hatjan), *hez*, *het*, *hé*, *harra*, *harroie*, on peut avoir **laiir*, *lais*, *lait*, *lai*, *laira*, *lairoie*.

Maintenant je ne me dissimule pas que l'anc. franç. *laier* et son composé *delaier* correspondent bien mieux, pour le sens, au german. latjan (allem. mod. *lassen*) qu'au german. lagjan (allem. mod. *legen*). Mais il faut être intransigeant en phonétique. Or, latjan aurait bien pu devenir **laïr* comme hatjan > haïr, ou, emprunté plus tard, **laisir*, comme satjan > saisir, mais il n'aurait pu donner **laiir* et, par suite, *lais*, *lait*, etc. Il faut donc le repousser et se résigner à lagjan, en attendant mieux.

## *LAVIGNON*

Littré enregistre ce mot comme un « nom donné par les pêcheurs de La Rochelle à un coquillage bivalve, bon à manger, plus large et plus court que la moule ». C'est la *mactra piperata* de Gmelin, dont Cuvier a fait un genre sous le nom même de *lavignon*. Le *Dictionnaire des sciences naturelles*, de d'Orbigny, enregistre les variantes *lavagnon*[1], *avagnon*, *avignon*. Le *Dictionnaire du patois saintongeais* de Jônain ne connaît que *lavagnon*, et une ancienne forme, *availlon*, qu'il emprunte à Bernard Palissy : mais il traduit inexactement par « palourde de mer »[2]. *Lavagnon* est un cas curieux de dissimilation pour **lavaillon*, cela ne fait pas de doute. Mais faut-il considérer la forme employée par Palissy comme la forme primitive, à laquelle se serait soudé l'article (comme *ierre* devenu *lierre*), ou supposer que *availlon* et *lavagnon* sont issus tous les deux d'un **lavaillon* plus ancien ? En l'absence de textes du moyen âge,

1. C'est ainsi que j'ai entendu nommer ce coquillage à Saint-Trojan (île d'Oleron).

2. M. Godefroy traduit plus inexactement encore par « sorte de poisson ». M. E. Dupuy, dans son livre récent sur Palissy, dit simplement et prudemment « coquillage ». (Cf. *Ann. du Midi*, VI, 499.)

on a le choix de l'alternative[1]. Or, on peut supposer que le lat lepas (grec λεπάς), lépas, a eu un diminutif *lepadellionem. Les noms de menus animaux en -ionem abondent en latin: à gobionem, goujon; papilionem, papillon; pipionem, pigeon; porcellionem, cloporte; rubellionem, rouget; stellionem, lézard, etc., nous pouvons ajouter *furionem, furet (anc. franc. *fuiron*); *grillionem, grillon; *piscionem, poisson; *pullionem, poussin (anc. franç. *poillon*); *varionem, véron; *vissionem, putois, etc. D'autre part, la distance entre lepas et l'hypothétique *lepadellionem n'est pas plus grande qu'entre asinus et asellionem, porcus et porcellionem, attestés directement, ou qu'entre avis et *aucellionem, attesté par les langues romanes. Nous pouvons conclure de *catenionem > *chaegnon* à *lepadellionem > **levaeillon*, dont la contraction en **levaillon* est toute naturelle; quant au changement de l'*e* de la syllabe initiale en *a*, il ne fait pas difficulté.

Il semblerait même que, dès l'époque ancienne, lepas soit devenu **lapas*, à en juger par l'esp. *lapa* ou *lapade*, par le portugais *lapa* et par le prov. mod. *lapedo* ou *alapedo*, mots qui désignent tous le lepas ou patelle[2]. Mais ni l'espagnol ni le portugais, ni le provençal ne donnent exactement la forme que supposerait l'existence de *lapade en latin vulgaire : on devrait avoir dans ces trois langues un *b* au lieu d'un *p*, pour ne rien dire du traitement du *d*. Il serait donc téméraire de faire fond là-dessus[3]. D'autre part, l'anglais dit *limpet*; on trouve dans Cotgrave *lempet* et *lympine*, que M. Skeat suppose empruntés d'anciennes formes françaises non attestées, **lempette* et **lempine*. Une nasalisation de *lepade en *lempade n'est pas impossible, ni par suite l'existence en ancien français d'un simple **lempe*, d'où le dérivé *lampotte*, nom actuel du lépas à Fécamp[4].

---

1. M. Rolland (*Faune, pop.*, III, 218) donne *davignon* comme nom d'un coquillage voisin (*mya*) à Noirmoutier; le *d* est certainement adventice.

2. On dit aussi *lapa* dans les Basses-Pyrénées, d'après Rolland, *Faune pop.*, III, 192.

3. L'ital. *lepade* est certainement savant; faut-il en dire autant de *lepo* qu'Antoine Oudin traduit par « certain poisson écaillé »?

4. Rolland, *loc. cit.*

## *MANIVELLE*

L'idée qu'a eue Scheler de voir dans ce mot un composé hybride du lat. manus et du vieux haut allem. wellan, tourner, n'est pas heureuse[1]. Dans l'exemplaire de Scheler que possédait A. Darmesteter et qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Paris, est inséré un feuillet volant (c'est une convocation à une séance de l'Académie des Inscriptions du 5 janvier, sans date d'année), où se trouve écrit ce qui suit : « *Manivelle.* Rien chez Brachet; doutes chez Littré. Manubrium = *manubrum, d'où *manubellum, manivelle. Cf. cerebrum, cerebellum, *cervelle*...[2] » Darmesteter a ajouté au crayon : « p[eut]-ê[tre] italien. » Je ne sais s'il a voulu dire que le type *manubellum pouvait expliquer l'italien *manovella*, ou que le mot français *manivelle* était peut-être d'origine italienne.

Si le latin connaissait *manubrum, il serait légitime de supposer *manubellum; mais il ne connaît que manubrium et son diminutif manubriolum. La comparaison de l'italien *bertovello* < *vertibellum conduit à admettre pour *manovella* le type *manibella, qui est à manibula, synonyme de manicula, dans le même rapport que *vertibellum à vertibulum.

En français, *manibella aurait abouti à **mambelle*, peut-être à **manvelle* (cf. *cervelle* de *cerebella). Faut-il lire *manvelle* au lieu de *manuelle* dans les deux premiers exemples (de 1297 et 1312) cités dans le dictionnaire de M. Godefroy à l'article *manoelle*? C'est possible[3]. En tout cas, *manoelle* ne peut être que *manuella; par suite on serait tenté d'expliquer *manvelle* par *manuella plutôt que par manibella : cf. le mot bien connu *manvée*, de *manuata.

---

1. Huet y a vu le lat. *manuela*. Ménage ne propose rien; il ne semble même pas comprendre le sens du mot, car il rapporte sans sourciller que Frédéric Morel explique « manivelle d'un puits » par « orificium putei ».

2. L'écriture est celle du regretté Emile Egger, ainsi que m'en a assuré mon collègue à la Sorbonne M. Victor Egger.

3. L'exemple de 1312 vient de Du Cange, où Carpentier l'avait inséré en lisant *manueles apuys* et en traduisant par « étal, boutique ». Il est clair, comme l'a bien vu M. Godefroy, qu'il s'agit de « manivelles de puits ».

L'*i* de *manivelle* est embarrassant; mais est-il primitif? Il se trouverait déjà dans le plus ancien exemple du mot (1325) cité dans le *Dictionnaire général*, d'après une communication de M. Godefroy. Toutefois, je remarque que M. Godefroy cite avec la même date de 1325 (au mot *estrayure*) un acte que Carpentier (au mot *menevellus*, dans Du Cange) cite avec la date de 1324 : or, cet acte est précisément celui qui contient notre mot, et il porte *menevelle*, comme a lu Carpentier, et non *menivelle*[1]. De même, dans l'autre exemple rapporté par Carpentier au mot *menevellus* : *la menevelle ou manche du treulle d'un puis* (1389). Je tiens donc que la forme primitive est **manevelle*, dialectalement *menevelle*[2], et que l'*i* s'y est introduit par étymologie populaire, probablement sous l'influence de *manier*.

**Manevelle* s'expliquerait bien en supposant la substitution de *manabula à manibula, d'où *manabella. En somme, *manabula, « partie où poser la main », n'est pas plus extraordinaire que acetabulum, « vase à mettre le vinaigre. » On remarquera que l'anc. français a le pendant de **manvelle*, *manevelle* dans *vervelle*, *vertevelle*. Il est certain que *vervelle* vient directement de *vertibella; or, la comparaison du provençal *bartavello* avec le français *vertevelle* semble imposer l'hypothèse d'un type étymologique *vertabella[3].

### *OSTADE*

L'*ostade* est une étoffe connue en France depuis la fin du XIV^e^ siècle. Je ne sais trop pourquoi Littré a omis ce

---

1. Je m'en suis assuré sur l'original, Arch. nat. 9 [illegible] n°2. L'acte est du 5 juin 1324 et la confirmation royale du mois de décembre 1325, ce qui explique le désaccord apparent de Carpentier et de Godefroy.

2. Soit phonétiquement (cf. *menotte*), soit par étymologie populaire, d'après *mener* (cf. le prov. *menadou*, manivelle). Les deux mots *ménille* et *ménillette*, que Littré enregistre sans aucune indication étymologique, sont certainement pour *manille*, *manillette*.

3. On peut mentionner aussi le prov. *taravela* < *tarabella, au lieu de terebella; mais le cas est un peu différent peut-être. *Tarabella repose sur *tarabra (v. Du Cange, *tarrabrum*), sorte de compromis entre le latin classique terebra ou terebrum et le latin populaire taratrum, auquel on attribue, à tort ou à raison, une origine celtique.

mot, qui figure dans Trévoux à *ostade* et à *mi-ostade*. Le dictionnaire de M. Godefroy a de nombreux exemples de *ostade*, *mi-ostade* et *ostadine*, mais il est fâcheux qu'il ait omis des exemples réunis par Carpentier et insérés dans Du Cange, aux articles *ostada* et *meia-hosteda*, car le plus ancien texte de M. Godefroy pour *ostade* n'est que de 1469, et Carpentier en a cité des années 1395, 1425, 1457, etc.[1]. Carpentier a eu le mérite de rapprocher *ostade* de l'anglais *voosted* (sic), encore qu'il semble prendre le contrepied de l'étymologie. Il n'est pas douteux, en effet, que le mot français soit une altération de l'anglais *worsted* — Cotgrave traduit *ostade* par « the Stuffe Worsted or Woosted », — qui n'est autre chose qu'un nom de lieu, dans le canton de Norfolk[2].

## *PANECHIER*

M. Godefroy a réuni quatre exemples de ce verbe rare qu'il traduit par « cuire, en parlant du pain ». Le premier offre la forme *pannechier*; le deuxième, *penegier*; le troisième, *pennequier*; le quatrième, *pannisser*. Il est impossible de rattacher cette dernière forme au même type étymologique que les trois premières, et il faut la mettre à part. Quant à *pannechier*, *penegier*, *pennequier*, il est clair qu'ils représentent *panificare. M. Meyer-Lübke dit que les verbes en -ficare « appartiennent exclusivement à la langue écrite[3] » : nulle règle n'est sans exception. A. Darmesteter a cité depuis longtemps *aïgier* < ædificare et *frotigier* < fructificare comme « formes certainement populaires[4] ». Ces deux mots ne sont connus que par les gloses hébraïco-françaises[5]; il n'est donc pas nutile d'avoir *panechier*, *panegier* pour renforcer *aïgier* et *frotigier*.

---

1. Cf. à l'art. *hostades* un exemple de 1412, cité par les Bénédictins et mal interprété par eux : Carpentier paraît avoir eu raison d'y reconnaître le même mot.

2. Voy. Skeat, *Etym. Dict.* s. v°, où le franç. *ostade* n'est d'ailleurs pas mentionné.

3. *Gramm. des l. rom.*, II, ch. 578.

4. *Romania*, V, 149, n° 3.

5. *Romania*, I, 164, 166, 169.

### *PANNEQUET*

« *Pannequet*, sorte de pâtisserie », dit Littré, qui cite un exemple du mot dans la *Maison rustique*, de Mme de Genlis (1810), mais qui ne dit rien de l'étymologie. Mme de Genlis emploie *pannequet* sans commentaire, d'où il semble résulter que le mot était d'un usage courant, comme terme de cuisine, sous le premier empire. Il est facile d'y reconnaître une adaptation de l'anglais *pancake*, crêpe, proprement « gâteau de poêle ».

### *PARPAING*

On appelle *parpaing* une pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur. Littré dit que « le mot est composé de *per*, d'outre en outre, et probablement de *pan*, altéré en *paing*[1] ». On pourrait assurément imaginer un type *perpannium qui, phonétiquement, rendrait raison de *parpaing*; mais pour le sens, cela ne vaut rien. Ménage, qui suppose panus au lieu de pannus, pour expliquer la terminaison *aing*, a beau gloser *parpain* par « comme qui diroit une chose qui passe au travers du pan de muraille », il n'emporte pas la conviction. Il faut remarquer que *parpaing* désigne proprement non pas la pierre qui tient toute l'épaisseur du mur, mais le fait de tenir toute l'épaisseur d'un mur, en parlant de la pierre, et même d'autres matériaux de construction. « On dit qu'*un mur fait parpain*, lorsque les pierres dont il est construit le traversent et en font les deux parements » (Ménage). Le plus ancien exemple cité par Littré (1306) dans son *Supplément* porte : « Que Hues retraissit le marrien a moitiet dou mur, qu'il avait mis a *perpain*. »

Je suppose que nous avons affaire à un mot du latin vulgaire modelé sur compaginem, propaginem, variantes de compagem, propagem, soit *perpaginem, de per et de pangere. Un verbe *perpangere signifierait tout naturellement « enfoncer, engager de part en part » (cf. en latin depangere, repangere, à côté de compingere, impingere, suppin-

1. Il dit « altéré en *paigne* », parce que les plus anciens exemples qu'il connût au moment où il rédigeait portent « parpeigne ». Mais dans son *Supplément* il cite les formes plus anciennes *perpain*, *parpain*.

gere), et *perpaginem, le mode de construction correspondant. On peut objecter, il est vrai, que impingere ayant passé tel quel dans toutes les langues romanes (et non sous la forme *impangere), il est à croire que le primitif pangere n'était pas en usage. Ce n'est pas sûr, car pangere peut avoir été méconnu dans impingere. *Confĕcere, *suffĕcere ne coexistent-ils pas en latin vulgaire avec facere? Mais il n'est pas nécessaire, pour que l'on ait fait *perpaginem, que pangere ait existé : de compaginem, propaginem[1], on peut avoir tiré directement perpaginem, comme de contaminare on a tiré intaminare, sans avoir recours à l'inusité *taminare[2].

### *PAUFORCEAU*

On appelle *pauforceau*, d'après Littré, un « piquet, solidement enfoncé dans la terre, auquel on attache le filet pour prendre les pluviers ». L'étymologie par *pal* et *fort*, simplement indiquée par Littré, est commentée par Darmesteter en ces termes : « *Pau forceau*, c'est-à-dire *pal fort*, *solide*; *forceau* est un dérivé de *fort*, par le suffixe -cellum[3]. » L'étymologie cloche doublement, car : 1° *forceau* n'est pas un adjectif, et *pauforceau* doit être considéré comme un composé par apposition; 2° le suffixe -cellum s'applique toujours à un substantif, jamais à un adjectif. Les dictionnaires donnent effectivement *forceau* au sens de *pauforceau*, et le *Dict. gén.* Hatzfeld-Darmesteter y voit un dérivé de *force*. Il vaudrait mieux peut-être le rattacher au verbe *forcer* et y voir un nom d'instrument analogue à *doleau* (de *doler*), *gratteau* (de *gratter*), *traîneau* (de *traîner*), etc.[4]. Mais qu'importe la vertu du cataplasme, si on l'applique sur une jambe de bois? Je soupçonne *forceau* d'être pour *fourceau* (cf. dans Littré, *panpourceau*, double coquille typographique pour *paufourceau*), soit un lat. pop. *furcel-

1. On trouve aussi impagem et repagem, à côté desquels il est possible qu'il y ait eu les variantes *impaginem, *repaginem.

2. Sur le rapport de *parpaing* et de *perpigner*, v. plus loin. L'espagnol *perpiaño* est certainement emprunté du français.

3. *Noms composés*, 2e éd., p. 36, n. 2.

4. Cf. Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, II, § 500.

lum, de furca : le prov. *fourco* signifie non seulement « fourche » mais « pieu qui soutient une ridelle de chariot », et l'ital. *forcella* désigne, entre autres choses, un « eschalas en forme de fourche » (Oudin). Enfin nous trouvons dans le limousin *paufourc*, roulon de charrette, un mot composé analogue à *paufourceau*.

### *PAVEILLE*

Littré a cru devoir enregistrer dans son *Supplément* ce mot du patois de l'Avranchin qui désigne, d'après lui, « un collier fait de jonc et de paille. » Il n'indique pas d'étymologie. Je crois que le mot signifie proprement « jonc [1] » et j'en rapproche le prov. mod. *pavello*, sous la forme masc. *pavel*, *parvel* qui, d'après Mistral, désigne le jonc des chaisiers, la massette d'eau et autres plantes paludéennes utilisées pour faire des chaises, des nattes, des corbeilles, etc. Dans le patois de Savennes, près de Guéret (Creuse), le jonc des chaisiers s'appelle *de lâ babelhâ* (pluriel), mot dont la terminaison correspond exactement à *-eille* du français, et où le *b* médial s'est assimilé le *p* initial. Un dérivé de *paveille* est *pavillée*, que Fauchet emploie — assez improprement — pour désigner le lys jaune des marais [2].

Le *v* médial des formes provençales citées par Mistral est une altération d'un *b* antérieur, comme le montre non seulement la comparaison avec le patois de Savennes, mais l'existence de la forme *pabel*, dont il y a plusieurs exemples dans des chartes latines de la Provence proprement dite [3]. Il est donc certain qu'il faut écarter les deux étymologies données concurremment par Mistral (*pabulum* et *pavicula*) et rattacher toutes ces formes à papyrus, grec πάπυρος, jonc du Nil. On sait que pour ce mot — comme pour beaucoup de mots qui ne sont pas foncièrement latins — le roman a multiplié les variantes [4]. *Paveille* et *babelha* remontent à *papĭlia; le prov. *pabel* suppose, à ce qu'il semble, *papillum [5].

1. On sait qu'on confond sous ce nom différentes plantes que les botanistes distinguent sous les noms latins de *juncus*, *cyperus*, *typha*, *scirpus*.

2. Voyez la citation de Fauchet dans le dictionnaire de M. Godefroy.

3. Dans Du Cange, v° *pabelum*.

4. Cf. Meyer-Lübke. *Gram. des l. rom.*, I, p. 35.

5. A côté de *pavello*, Mistral enregistre une forme *pàvio*, dont je ne m'explique pas la formation.

## PROV. *PERNA*

Mistral ne rattache au lat. perna, cuisse, jambon, que le béarnais *perno*, « pièce de lard qu'on suspend au plafond. » Il constitue un autre mot *perno*, qu'il dérive du lat. pinna, avec les sens de « fente, fesse, éclisse d'osier » auxquels il raccorde tant bien que mal ceux de « quartier de lard, quartier de noix, gousse d'ail » que le mot *perno* possède en béarnais. Il est clair que ces trois derniers sens de *perno*, qui se retrouvent en partie ailleurs qu'en Béarn [1], remontent au latin perna [2], tandis que « fente, fesse, éclisse » se rattachent au verbe *pernar*, dont j'examinerai tout à l'heure l'origine.

Pour le moment, je m'attache à un troisième mot *perno*, qui est ainsi enregistré par Mistral : « *Perno*, *perne* (b.) (rom. *perna*, *penna*, *pinna*, comble, hauteur, lat. *pinna*), s. f. Bavolet, couvre-chef, coiffure de villageoise ; linge des enfants au maillot, lange blanc; fiente. » Le sens de « fiente » est-il bien établi ? Je n'en trouve pas trace dans les dérivés : *perneto*, petite coiffe, villageoise qui la porte ; petit lange ; morceau d'argile que le faïencier met au-dessous des pièces avant de les placer dans le four, et *pernil*, braie d'enfant, petit lange.» En tout cas, j'en fais abstraction, et pour cause. Le rapport entre une coiffe blanche et un linge ou drapeau d'enfant est facile à saisir : il dépend de la même association d'idées qui fait que le bon Joinville qualifie le turban des infidèles de « touaille » ; quant au faïencier qui appelle *perneto* le morceau d'argile qu'il place sous ses pièces, il pense évidemment à la *perneto* où l'on couche l'enfant et non au bavolet de la villageoise. Tout rapprochement étymologique avec le lat. pinna ou penna est absolument interdit par la phonétique, car pinna ou penna n'a pu donner que *pena* en ancien provençal. Je ne m'explique pas où Mistral a pris le roman *perna*, auquel il attribue gratuitement le sens de « comble, hauteur ». Raynouard et le *Parnasse occitanien* sont muets sur ce mot. Noulet a relevé *perna* et son

---

1. *Uno perno de nouse*, la moitié d'une noix, un cerneau ; *uno perno de potonou*, la moitié d'une pomme de terre cuite sous la cendre ; *uno perno de poumo*, un quartier de pomme. (Vayssier, *Dict. patois-français de l'Aveyron.*)

2. Cf. l'espagnol *pierna de nuez* et le français *cuisse de noix*.

diminutif *perneta* dans les excellents glossaires qui accompagnent ses éditions des *Ordenansas del libre blanc* et des *Nonpareilhas receptas* : il déclare que *perna* « a signifié une foule d'objets en linge, mais plus particulièrement ceux qui étaient taillés carrément. » Au moyen âge, *perna* a dû avoir, selon les lieux ou les temps, les deux sens distincts qu'il a aujourd'hui, et l'on peut compléter les lexiques provençaux par le dépouillement du glossaire de Du Cange. Au mot *parva* on lit dans cet inappréciable recueil : « PARVA, linteum quoddam lectuale. Invent. ann. 1476 ex Tabul. Flamar. *Lectum munitum duorum linteaminum, duarum parvarum*, etc. *Item alium lectum parvum munitum duorum linteaminum, duarum parvarum*, etc. Ubi semel *Perna* : *Item unum lectum... duorum linteaminum, trium pernarum*, etc. » Sachons gré, sans arrière-pensée, au laborieux Carpentier d'avoir recueilli ces exemples dans les archives de la famille de Flamarens (Gers), aujourd'hui détruites ou introuvables. S'il a lu *parva* au lieu de *parna*, il n'a pas trop maladroitement traduit, car il s'agit bien ici de drapeaux d'enfant et non de bavolets. C'est ce qui résulte non seulement du contexte, mais du fait que, aujourd'hui encore, à Mauvezin, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Lectoure où se trouve aussi Flamarens, *perno* signifie « couche d'enfant » et ne signifie que cela.

Je propose de rattacher *perna*, couche, à *perna*, bavolet, et de considérer le mot comme identique au lat. perna. Du rapport qu'il peut y avoir entre le jambon et la coiffure, nous avons un exemple mémorable dans le grec πετασών (qui a passé au latin sous les formes *petaso* et *petasio* [1]), jambon, dérivé de πέτασος, pétase : ce serait un rapport inverse qui aurait fait baptiser le bavolet perna par les Gallo-Romains.

### PROV. *PERNAR*

Ce verbe est usité en Languedoc et en Gascogne au sens de « fendre ». A côté de la forme verbale *perna*, Mistral enregistre les dérivés *pernadou*, refendoir de vannier, et *perno*, fente, fesse, éclisse d'osier. Comme indication étymologique, l'auteur du *Tresor dóu felibrige* nous engage à conférer le mot *perna* avec le

1. Par suite, *petasunculus* signifie soit « petit jambon », soit « petit petase ».

bas lat. *penetral*, scie, ou avec le lat. *pinna*, créneau; mais on avouera qu'on ne peut s'en tenir là. On a tant abusé des étymologies grecques qu'il faut un certain courage pour en proposer une. Il est difficile cependant de ne pas être frappé du rapport de sens et de forme qui existe entre le provençal *pernar* et le grec περονᾶν, « percer, traverser comme avec la pointe d'une agrafe (περόνη), ou simplement percer. » On peut supposer, en attendant mieux[1], que περονᾶν a été latinisé en *peronare qui a été contracté de très bonne heure en *pernare.

*PERPIGNER*

Ce terme de marine, qui a pour dérivé *perpignage*, est enregistré pour la première fois, en 1792, par Romme qui définit ainsi le *perpignage* : « opération qui a pour but, dans la construction d'un vaisseau, de rendre parallèles les plans de tous les couples de levée après qu'ils ont été élevés sur la quille et établis chacun dans la place qui lui est assignée. » Littré n'indique aucune étymologie. Je crois qu'il faut voir dans *perpigner* un dérivé de *parpaing*, qui est souvent écrit *perpin*[2], analogue à *provigner* de *provin*. J'ai expliqué plus haut comment je me représentais la genèse et le sens propre de ce mot *parpaing*. Si je ne m'abuse, l'existence de *perpigner* confirme dans une certaine mesure ma manière de voir. Le couple, qui traverse de part en part le vaisseau perpendiculairement à la quille, rappelle, par cette disposition même, la pierre employée en *parpaing*, c'est-à-dire occupant toute l'épaisseur du mur. Le *perpignage* s'oppose au « balancement », opération par laquelle on s'assure que tous les axes des couples sont bien dans le plan longitudinal.

*PIE*

A la suite de *pie* 1, oiseau, et de *pie* 2, pieux, Littré enregistre un troisième mot *pie*, subst. fém. : « nom donné, dit-il, en

1. Rattacher *pernar* au latin perna, cuisse, n'est guère possible, moins à cause du sens de perna (cf. le franç. *écuisser*, prov. *escoissar*, faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant) qu'à cause de l'absence d'un préfixe.

2. *Perpins*, perpenders or perpent Stones, Cotgrave.

Franche-Comté, aux parcelles de l'assolement, aux soles. » Il n'indique ni étymologie, ni historique. M. Godefroy a un article *pie* 1 qui correspond à *pie* 3 de Littré; mais, contrairement à son habitude, il se borne à citer des auteurs modernes qui définissent le sens du mot *pie* dans l'Ain, en ajoutant que c'est aussi un terme usuel dans le Doubs et dans la Haute-Saône.

Carpentier a inséré dans Du Cange un article *pia*, avec renvoi à *peya*, où il faut certainement reconnaître la *pie* qui nous occupe. Malheureusement, à l'article *peya*, il s'encombre d'un exemple de *pey*, pieu, qui n'a rien à faire ici, et il identifie *peya* et *pecia*, ce qui n'est pas soutenable au point de vue phonétique. Il avait été plus clairvoyant à l'article *pea*. Du Cange n'ayant pu expliquer ce mot *pea*, relevé dans le cartulaire de Vienne, Carpentier le complète fort judicieusement en remarquant que c'est la même chose que *peda*, élucidé plus loin par Du Cange lui-même et par les Bénédictins [1]. Notre mot *pie* correspond également au bas-latin *peda*, parcelle de terrain comprenant un certain nombre de pieds, lot de terre, très souvent emplacement pour bâtir. Le provençal, dans la région du Nord-Est qui confine à la zone française où règne *pie*, emploie précisément *pea*, tandis que plus au sud ou plus à l'ouest on dit *peazo*, c'est-à-dire pedationem [2]. Cette synonymie de *peazo* et de *pea* porte à croire que peda est le subst. verbal d'un verbe pedare, signifiant « mesurer en pieds ». La forme française primitive de peda a dû être **piee* : la contraction de *iee* en *ie* ne fait pas difficulté.

---

1. Il a été moins heureux en constituant un article *peda* 3, d'après une charte de 1281, concédée par l'évêque de Clermont, et en attribuant à *peda* le sens de « pactum, convention ». *Peda* a ici son sens ordinaire, celui qui est donné par Du Cange et les Bénédictins sous le n° 2.

2. *Pea*, que ne donne pas Raynouard, se trouve souvent dans les documents du Dauphiné et du Forez (chartes de Saint-Vallier, de Saint-Bonnet, cartulaire de Vaux, etc.). *Peazo*, que Raymond relève chez Folquet de Marseille et dans la charte de Montferrant, et qu'il définit mal par « empreinte de pied, fondement, base », se trouve en Auvergne, en Bourbonnais, dans la Marche, etc. *Pea* a survécu en Dauphiné sous la forme *piò*. (V. Mistral, qui se réfère judicieusement au bas-lat. *pea*, *peda*, tout en renvoyant à *pęco*.)

## FRANÇ. *PLEURE*; PROV. *PLEDURA*

M. Godefroy a rattaché à *peleure,* « égratignure, écorchure », dont l'origine est claire, un autre mot qu'il traduit par « terrain en friche », pour lequel il donne trois exemples : l'un de ces exemples (1404) porte *pelleure,* les deux autres *pleure* (1308 et 1404). On ne voit pas pourquoi il a laissé de côté un exemple plus ancien (1275), cité dans Du Cange, v° *pleura,* d'après la charte de Lapérouse (sur les confins de Berry et d'Auvergne), publiée par Thaumas de la Thaumassière, qui contient plusieurs fois ce mot sous la forme *pleure.* On le trouve aussi latinisé en *pleura* dans une charte de 1289, des environs d'Angle (Vienne). Le mot français a pour correspondant le provençal *pledura*[1], et les exemples réunis dans Du Cange soit par Du Cange lui-même, soit par les Bénédictins, soit par Carpentier ne laissent aucun doute sur le sens : *pleure* et *pledura* sont synonymes du français *pie* et du provençal *pea* ou *peazo,* « terrain d'une certaine étendue, destiné à être bâti. » La graphie *pelleure,* de 1404, est une fantaisie sans portée et qui ne saurait justifier l'ingénieuse déduction de « égratignure » à « terrain en friche » qu'a imaginée M. Godefroy.

Du Cange a rapproché le franç. *pleure* du grec πλέθρον, lat. *plethrum,* mesure agraire de 10.000 pieds carrés; mais la phonétique s'oppose absolument à cette étymologie. La concordance de *pleure* et de *pledura* ne permet guère de douter que nous ayons affaire au lat. pletura, que les auteurs anciens emploient au sens de « action de remplir, état d'une chose remplie ». Une pletura de terrain, ce serait donc, à l'origine, une quantité suffisante pour former un tout, quelque chose comme « un complet ».

Mais si la forme provençale *pledura* est solidement établie[2], nous trouvons des variantes qui ne peuvent s'expliquer par le type étymologique pletura : la plus notable est *pleidura*

1. Le mot manque dans Raynouard et il ne paraît pas, à en juger par le silence de Mistral, s'être conservé dans les patois actuels.

2. Notamment par le cartulaire de Bénévent (Creuse), du XIe-XIIe siècle, où on lit : *exceptis pleduris de burgo et ortis avensatis(?) ad ipsas pleduras* (cité par Carpentier dans Du Cange, v° *pleduira*). On trouve la forme francisée *pledure* dans un document de 1353 relatif à La Rochelle (*ibid.*).

(altérée plus tard dans des textes négligeables en *plaidura*, *pleduira*, *pleiduira*), qui apparaît dès la première moitié du XI^e^ siècle dans un acte de Jourdain de Laron, évêque de Limoges (1020-1058), et qui est trop fréquente depuis pour qu'on la considère comme une faute de scribe. Dans cette forme, l'*i* paraît représenter un *s*, et de fait on trouve *plesdura* dans un acte de 1309, dont *plesure*, en 1407, à Montmorillon, doit être une altération. Le rapprochement avec *plessis*, indiqué par les Bénédictins[1] est inacceptable, aussi bien pour le sens que pour la forme, le radical de *plessis* étant plax-. Je crois donc qu'il faut en venir à l'hypothèse d'un type *plesitura, à côté de pletura, d'après un participe *plesitus. Ce *plesitus étrange remonterait-il à *plenere, d'après plenus, sur le modèle de ponere positus, plutôt qu'à plere lui-même? Je rappelle à ceux qui seraient portés à n'attribuer à plere que la valeur d'un schéma que des maîtres éminents, MM. Ascoli et Mussafia, lui ont reconnu la puissance génératrice[2].

### *POISTRON*

On trouvera plusieurs exemples de ce mot d'ancien français, qui signifie « derrière, anus », dans le dictionnaire de M. Godefroy. Il s'est maintenu au moins jusqu'au XVI^e^ siècle, puisque Cotgrave l'enregistre encore en 1611 : « POITRON, the tayle, arse, bumme. » Mais en 1642, Antoine Oudin le laisse délibérément de côté, comme hors d'usage, dans la *Seconde partie des recherches italiennes et françoises*.

Pourquoi M. Godefroy préfère-t-il la forme *poitron*, lorsque les plus anciens textes (Jean de Garlande, Glossaire de Glasgow, Renart) écrivent *poistron*? Je l'ignore. Mais j'estime qu'en raison même de l'antériorité de *poistron*, on a le droit de partir de cette forme pour chercher l'étymologie. Or, *poistron* conduit presque infailliblement à un type latin *posterionem[3] : le rapport phonétique de l'un à l'autre est le même

1. Dans Du C., v° *pleidura*.

2. Voy. les articles plebrum et pletra de Kôrting.

3. On pourrait dire * postrionem puisque l'on trouve déjà postris, au lieu de posteris dans *C. I. L.*, VI, 5303. (Bourciez, *Bull. épigraphique*, sept.-oct. 1884.)

que celui de *goitron* (goître) à *gutturionem, ou, plus exactement encore, le même que celui de l'ancien français *empaistrier*, aujourd'hui *empêtrer*, à *impastoriare. Quant à l'emploi du suffixe -ionem pour désigner une partie du corps, nous le retrouvons, non seulement dans *goitron*, mais dans *chignon* < *catenionem, et dans *rognon* < *renionem. L'adjectif latin posterus, qui a disparu, est donc représenté dans le latin vulgaire de la Gaule par les deux dérivés posterula, *posterle* (poterne) et *posterionem, *poistron*.

*POLIÈRE*

« *Polières*. S. f. pl. Terme de bourrelier. Courroies qui joignent la fauchère au bât. » C'est en ces termes que Littré définit le mot *polière*, sur lequel d'ailleurs, non plus que sur fauchère, il ne fournit aucun éclaircissement étymologique. La « fauchère » est une tringle de bois, qui tient lieu de croupière aux mulets de charge. Le *Dictionnaire général* Hatzfeld-Darmesteter a indiqué l'identité du français *fauchère* et du provençal moderne *fauquiero*[1]. Il n'est donc pas surprenant de retrouver encore un terme du Midi dans le harnachement du mulet. *Polière*[2] est le provençal moderne *pouiliero*, que Mistral définit : « Corde ou courroie qui attache la croupière au bât des mulets » et qu'il dérive justement de *poilo* (variantes *pouilo*, *pôlo*). Quant à *poilo*, qui signifie « croupière », il le rapproche de l'ital. *posolino* et du latin postilena qui ont le même sens. En réalité, la forme correspondante exacte de l'italien est *pósola*, mot qui a à côté de lui le dérivé *posoliera*, tout comme le provençal *poilo* a *pouiliero*. Or, ni l'italien *pósola*, ni le provençal *poilo* ne peuvent venir de postilena. Force nous est de leur reconstituer une forme matrice *postula, dérivée directement de l'adverbe post, derrière[3]. Une dérivation tout à fait analogue est celle qui a tiré de subtus le substantif *subtulus, d'où le provençal *sótol*, sous-sol, rez-de-chaussée.

---

1. Cf. ci-dessus l'art. *flaquière*.

2. Je ne trouve pas le mot employé en français avant 1790, article *sellier* de l'*Encycl. méthodique, arts et manuf.*

3. Isidore de Séville connaît postella au lieu de postilena.

## FRANÇ. *REGON*; PROV. *RAO(N)*

M. Godefroy a donné six exemples de *regon* ou *rogon*, tous du pays wallon; et comme il nous apprend lui même que *regon* désigne aujourd'hui une variété de seigle dans les Ardennes belges, on ne comprend pas qu'il se soit laissé influencé par Carpentier (dans Du Cange, v° *rao*) et ait traduit par « méteil ». Il est clair que *rogon* ou *regon* est emprunté du bas allem. *roggen*, néerland. *rogge*, anc. saxon *roggo*, seigle, dont Du Cange cite deux exemples sur la forme latinisée rogo, rogonis. Littré, dans son *Supplément*, rattache à la même origine le dauphinois *riguet*, qui a le même sens.

Au milieu des exemples de *regon*, M. Godefroy a inséré le suivant : « bladum dictum *raon*, seu mixtura (1341, Arch. JJ. 73, pièce 74). » Et voilà pourquoi il a traduit *regon* par « méteil ». Or, la pièce visée, dont M. Godefroy a emprunté la citation à Du Cange, ou plutôt à son continuateur Carpentier, ne peut pas être séparée de toutes celles que cite le même Carpentier et où nous trouvons effectivement *rao*, *arao*, *arrao*, localisé dans le Languedoc avec le sens de « méteil » [1]. Le mot vit encore aujourd'hui avec le même sens dans l'Albigeois sous les formes *ròu* et *règou*; à Béziers, on emploie le dérivé *raunage* (Mistral). *Ròu* est la forme normale de l'ancien *rao* (cf. *pòu* de *pao(r)* < pavorem). Quant à *règou*, il semble né par déplacement d'accent (sous l'influence de *ròu*) d'un ancien **rogou*. Par suite, il est difficile de ne pas croire que *rao* représente un type *rogonem qui se serait développé en **roo*, **reo*, *rao*. Cette altération en *a* de l'initiale en hiatus, si fréquente en français (cf. *faon*, *Craon*, *Laon* et les anciennes formes *paon* < *pedonem, *laouste* < locusta, *raembre* > redimere, etc.), n'est pas inconnue du provençal qui offre, par exemple, *raüsar* < recusare, *saus* < segusius (canis), *traüt* < tributum. Le consonnantisme n'offre pas une difficulté insurmontable. Le provençal *rao* exige, il est vrai, un type qui ait un *g* simple, et non un *g* double comme les formes

1. V. Du Cange aux mots *arao*, *arro* et *rao*. Comme il est naturel, *arao*, *arrao* se trouve surtout sur les confins de la Gascogne, mais pas exclusivement.

du bas allemand citées plus haut. Mais si l'ancien haut allemand dit rocko [1], forme qui est encore plus éloignée du provençal, la comparaison de l'anglo-saxon ryge (angl. *rye*) et de l'anc. nordique rūgr amène à admettre que le gothique — s'il a connu ce mot — avait un *g* simple [2]. Nous aurions donc dans *rao*, comme dans *gasalha* [3], un témoin de l'occupation du Midi de la France par les Wisigoths.

Dans une charte originale de 1218 relative à Solignac (Haute-Vienne), il est question des dîmes « de blat e de vi e de li e de *roi* [4] » : j'ai proposé jadis de traduire *roi* par « seigle », mais sous toutes réserves ; d'autre part, M. Godefroy cite un exemple de *roige*, dans le *Livre de justice*, et traduit par « seigle » en se référant à *regon*. J'inclinerais plutôt à voir dans ces deux exemples le lat. rubeus, employé substantivement pour désigner soit l'épeautre (*rouio* en Dauphiné, *blé rouge* un peu partout), soit le millet à balai (*mi-rouge*, sur les bords du Rhône).

### *TRAVOUIL*

Littré enregistre, sans aucune indication d'étymologie, *travouil* « dévidoire » (d'où les dérivés *travouiller* et *travouillette*) et *travoul*, « morceau de bois sur lequel on plie des lignes ». Cotgrave donne *travouil* « a Rice, or a turning Reele ». Le dictionnaire de M. Godefroy a les deux appels « *Travouil*, voy. *troil* », et « *Travoul*, voy. *troil* » ; mais à l'article *troil* on ne trouve trace ni de *travouil*, ni de *travoul*. Cependant le mot a certainement été de quelque usage en ancien français. Du Cange, v° *traolium*, a relevé ce passage des miracles de sainte Berthe de Blanzy : « Filum in *traolium* de fuso extrahere cepit », et les Bénédictins l'ont ainsi commenté : « Instrumentum ad filum in spiram convolvendum, gall. *devidoir* ; Armoricis *traouil* et *troil*. »

---

1. Qui a passé en français, à une époque récente, dans *rocambole*, de l'allem. *rockenbolle*.

2. Cf. l'article *roggen* de Kluge. Le savant germaniste dit que l'anglo-saxon et le nordique supposent une forme gothique rūgi-. Le provençal suppose rogo, quelle qu'en soit l'origine.

3. Cf. Kluge, dans le *Grundriss* de Gröber, p. 387.

4. Leroux-Molinier-Thomas, *Doc. hist.*, I. 159, cf. *ibid.*, II, 312.

On lit dans le *Tresor*, de Mistral : « *Travoui*, *traoulh* (g.) *traboulh* (bord.) *traboul*, *tresoul* (l.) *taraboul* (lim.) (rom. *tradolh*, v. fr. *travoul*, bas lat. *traolium*, lat. *tribulum*), dévidoir; plioir, morceau de bois ou de roseau sur lequel on plie les lignes de pêche; chablot, cordage. » Je ne sais d'où Mistral a tiré le roman *tradolh*, qui me paraît fort sujet à caution.

La terminaison du mot indique manifestement un type latin en -ŭculum, ou en -ŭleum : le sens s'accommode assez bien du radical du verbe trahere, qui était de style dans la locution trahere lanam, filer[1]. On peut donc proposer *trahŭculum, mieux *tragŭculum, étant donnée la forme qu'avait prise le verbe trahere dans le latin vulgaire, ou *tragŭleum comme étymologie de *travouil*.

La chute du *g* devant un *ŭ* est régulière, et son remplacement par un *v* n'est pas sans exemple (cf. *avoust*, de augustum, etc.); toutefois son renforcement en *b* est surprenant et ne peut s'expliquer que comme une altération due à quelque analogie. Dans le languedocien *tresoul*, le mot semble avoir été refait d'après *trese*, forme que prend le verbe *tragere dans certains dialectes du Midi. Le sens de « cordage » est particulièrement favorable à l'hypothèse du radical trag- : on n'a qu'à se rappeler *traille*, *tralha*, de tragula. Le sens de « dévidoir » s'explique en ce que cet instrument sert à transformer la fusée en écheveau, ce qui se fait en déroulant, en étirant le fil. Voici d'ailleurs comment un homme du moyen âge nous l'a expliqué en fort bons termes : « *Trahale, gallice haple, et dicitur a trahо*[2]. » On sait que *haple*, mieux *hasple*, veut dire « dévidoir »[3]. Il n'est donc pas nécessaire d'appeler à la rescousse l'allemand *drehen*, tourner, qui aurait pu fournir au gallo-roman un radical **tra-*, d'après la forme primitive qu'on lui suppose généralement, gothique thraian.

Choisir entre *tragŭculum et *tragŭleum est assez embarrassant. Étant donnée l'existence du lat. manŭleum, manche, qui se rattache à manus par manula, on pourrait

1. Cf. *trayeur de fil*, dans GODEF., v° *traieor*, et *trahandier de soie*, v° *trahandier*.

2. Bibl. nat. lat., 4120, glossaire de l'an 1348, cité par Carpentier dans Du Cange, v° *trahale*.

3. M. Godefroy a oublié de signaler cet intéressant exemple au mot *hasple*.

admettre par analogie *tragŭleum à côté de tragula. Mais j'aimerais mieux rapprocher notre mot de pendiculum, tegiculum, terriculum, verriculum, verticulum, etc., qui se rattachent directement aux verbes pendere, tegere, terrere, verrere, vertere, etc. Précisément, verticulum a eu à côté de lui la forme *vertŭculum, d'où le prov. *vertculh* anc. franç. *vertoil*[1].

*USINE*

M. Körting enregistre *ūsīna > *usine* sans observation ni renvoi. Pourtant, il y a fort à dire. Scheler se demande si dans le bas-lat. *usina*[2] nous avons affaire à un dérivé du supin usum par rapport à la concession du droit d'*user* de l'eau, ou à une altération du lat. class. ustrina, et il se prononce pour la première étymologie, « la plus ancienne signification étant celle de machine mue par l'eau. » Mais il faut aussi s'inquiéter de la plus ancienne forme du mot, sans quoi l'on bâtit sur le sable. Or, à l'article *usine* du Dictionnaire de M. Godefroy, qui ne contient que neuf exemples, les trois plus anciens affectent les formes *wisine* (1274, texte provenant de Du Cange, déjà cité par Littré), *huysine* (1306), *uisine* (1341); la forme *huisine* se retrouve en 1518. A cela il faut ajouter deux exemples de *Baudoin de Sebourc*, que M. Godefroy cite à l'article *huissine* et qu'il traduit par « petite maison, cabane ». Enfin et surtout il me paraît difficile de séparer de l'article *usine* l'article *œuchine* du même dictionnaire Godefroy, où l'on trouve comme variantes *oechine*, *oechevine* (forme évidemment fautive), *œuchine*, *œussine*, *ouchine*, *oucine*, et où l'un des exemples se charge de définir ce que l'on doit entendre, à Cambrai, par *oucine* ou

1. Je déduis *vertoil* du plur. *vertous*, cité dans Godefroy avec un point d'interrogation; on trouve plus ordinairement *vertuel*, *verteil*, *vertel*.

2. Un seul exemple, de 1149, dans Du Cange (Bénédictins), d'après le cartulaire de Saint-Oyen, et un seul exemple aussi, de 1240, de *usinare*. M. Brachet n'en affirme pas moins que *usinare*, dérivé de *usare*, est « dans plusieurs textes du moyen âge » et que le subst. verbal *usina*, « qui signifie l'usage des eaux. » est « dans un texte du XIe siècle. » Dans le texte de 1149, *usina* ne signifie pas « usage des eaux », puisqu'il y est défendu : « quod nullus usinas aliquas construat sine laude prioris. »

*ouchine* : « chou est fours ou cambre ou molins ou maison de foullons ou maison de taincturiers. »

Je n'hésite pas à proposer oficina [1] > *usine*. Le traitement de *f* médial étant ordinairement identique à celui du *v*, l'exemple de navicella > *nacele*, *nachele* justifie les formes *oucine*, *ouchine*, primitivement **ocine*, **ochine*. La production de la diphtongue *oe*, *œu* à la syllabe atone est irrégulière, mais nous la retrouvons dans la même région, où M. Godefroy signale des formes comme *oestille*, *œustille*, *oistille*, *œustil* pour *ostille*, *ostil*, outil. Quant aux formes comme *uisine*, *wisine*, *huisine*, *huissine*, elles rappellent absolument celles que l'on trouve pour le type otiosa, à côté de la forme normale *oiseuse* : *uiseuse*, *wiseuse*, *wisseuse*, *huiseuse*. Elles supposent donc **oisine*, qui peut s'expliquer comme *oiseau* < aucellum, avicellum par une série très ancienne oficina, *ovicina, *oucina.

Ce ne serait donc qu'au dernier terme de l'évolution (*uisine*, *usine*) que l'action du radical *user* se serait fait sentir. On remarquera d'ailleurs que *usine* est resté longtemps confiné dans la région du Nord, avec le caractère d'un mot patois. Il n'est ni dans Cotgrave, ni dans Richelet, ni dans Furetière, et l'Académie française ne l'enregistre que dans son édition de 1798.

### *VILEBREQUIN*

*Vilebrequin* est d'origine flamande, cela va sans dire; mais abstraction faite du suffixe diminutif *quin*, que tout le monde y reconnaît, sa structure n'est pas claire. Je vois que Körting adopte l'étymologie de Scheler, d'après laquelle le type flamand serait wielboorken, de préférence à celle de Frisch endossée par Diez, winboreken [2]. Mais la coexistence d'un *l* dans wielboorken et dans *vilebrequin* n'est qu'un trompe-l'œil. Littré ne cite pour le moyen âge qu'un exemple d'Olivier de la Marche, où le mot est écrit *wibrequin*. Il semble certain qu'on

1. Les dictionnaires latins admettent ŏficina à côté de officina, mais on peut fort bien avoir ŏficina, de ŏb et facio, comme ŏperio de ŏb et pario.

2. Ménage déjà a proposé « le bas allemand winborken, qui veut dire *percevin*. » Mais Frisch voit dans le premier élément du mot le verbe winden, tourner, et non le subst. wein.

a dit par étymologie populaire *virebrequin*, puis par dissimilation *vilebrequin*. Je propose de jeter par-dessus bord non seulement le « vin » de Ménage, le « tourner » de Frisch et de Diez, et la « roue » de Scheler, mais même le verbe boren « percer », que tout le monde croit trouver dans *vilebrequin*. Diez a mentionné à titre de comparaison l'anc. néerlandais *wimpelkin* et l'anglais *wimble*[1], qui ont exactement le sens de notre *vilebrequin*. Là est la source du mot français. Je puis citer à l'appui une forme plus ancienne que celle d'Olivier de la Marche, et qui ne laisse aucun doute, c'est *wembelkin* qui se lit dans les *Dialogues français-flamands* publiés par Michelant (Paris, 1875), f° 18 : « doilloires, *wembelkins*, forets, tareeles et planes[2] ». Je ne m'explique pas bien la chute de la nasale, mais on la retrouve dans le synonyme *gibelet*, mieux *guibelet*, autrefois *guimbelet*, qui est un parfait doublet de *vilebrequin*. Je laisse aux germanistes le soin d'éclaircir les rapports du flamand, du danois et de l'anglais[3]. J'ajoute simplement que le français *brequin* n'est pas, comme il est dit dans le *Dictionnaire général*, le primitif de *vilebrequin* : c'est une bouture, si je puis dire, comme *basin* (de *bombasin*).

Ant. THOMAS.

---

1. On peut ajouter le danois wimmel.

2. J'emprunte ma citation à l'art. *travele*, de Godefroy.

3. J'ai de la peine à croire, comme le dit M. Bugge, *Romania*, III, 149, que leur source soit le lat. vibrare.

# DANTE'S SEVEN EXAMPLES OF MUNIFICENCE IN THE *CONVIVIO* (IV, 11).

Dos e servirs e guarnirs e larguesa
Noiris amors, com fai l'aiga los peis[1].

After dwelling in this chapter of the *Convivio* on the emptiness of mere riches, and upon the noble exchange made by those who part with these most imperfect things in order to gain the hearts of worthy men, Dante asks :

Chi non ha ancora nel cuore Alessandro, per li suoi reali beneficii? Chi non ha ancora il buon re di Castella, o il Saladino, o il buono marchese di Monferrato, o il buono conte di Tolosa, o Beltramo dal Bornio, o Galasso da Montefeltro, quando delle loro messioni si fa menzione?

There is no question as to the identity of four out of the seven persons here mentioned, viz. Alexander the Great, Saladin, Bertran de Born, and Galasso da Montefeltro, though in the case of the last two it is not altogether easy to say on what grounds they were included by Dante.

Galasso da Montefeltro, who was a cousin of « il nobilissimo nostro Latino Guido Montefeltrano[2] », according to Litta was Podestà and Capitano of Cesena in 1289, and of Pisa in 1294, Podestà of Arezzo in 1290 and 1297, and of Cesena for the second time in 1299. It is recorded of him in this last year (which was the year before his death) that he seized a castle near San Leo and impaled its two lords, one of whose relatives he also cut in pieces. He was, however, in other circumstances, eminent as a peace-maker, for we find him reconciling the

1. Bertrand de Born : « Ai! Lemozis ». No. 29, ed. Stimming (Halle, 1892).

2. *Convivio*, IV, 28.

rival factions in Arezzo in 1290, and, again, acting as a successful mediator in 1299 in composing the quarrels between the university-town of Bologna and the rest of the Emilia. But there appears to be no record of the *messioni*[1] for which Dante selects him for praise.

As regards Bertran de Born, the famous figure of the twenty-eighth canto of the *Inferno*, we know from the cartularies of the abbey of Dalon[2], which was in the neighbourhood of the castle of Hautefort, that he was a generous benefactor of that institution, to which in his declining years he himself retired; but there is no mention in the old Provençal biography (which was Dante's source of information concerning him) of any very striking act of munificence on his part. He appears, on the other hand, often enough as the recipient of the bounty of others. Possibly Dante had in mind the incident which is related by the Provençal biographer as having taken place

---

1. This word *messioni* is said by the Italian commentators to be borrowed from the Provençal. Dante uses it twice elsewhere. *Conv.*, IV. 27 : « Non altrimenti si dee ridere, tiranni, delle vostre messioni, che del ladro, etc. »; and *Canz.*, XIX, 26 : « Lor messione a buon non può piacere. » The Provençal *messio* was the regular term for the bounty bestowed by a generous patron on the troubadour; e. g. Bertrand de Born : « On solh cortes... que solon donar rics dos E far las autras messios A soudadier et a joglar? » (No. 23, ed. Stimming); Life of Peire Rogier : « Lo Dalfins fon larcs e de gran mession » (p. 11, ed. Mahn); Raimbaut de Vacqueiras : « Tant a d'onor, e vol onratz estar, Qu'el onra deu e pretz e messio » (Bartsch, *Chrest.*, 126). It occurs also in a characteristic passage in the *Ensenhamen* of Sordello (C. de Lollis, *Vita et Poesie di S.*, pp. 626-7) :

> Pero el metre a obs mesura;
> Quar totz oms, pos se desmesura,
> Pert soven de metre lo grat,
> E lo li ten om a foldat.
> Quar en onrada messio
> An obs tres causas per razo :
> Que om o sapcha be aver,
> E be metre, e bo retener.
>
> (vv. 701-8).

For other meanings of the word see Raynouard, *Lexique Roman*, *s. v°* ***metre***.

2. Copies of these have been preserved. Such as concern Bertran de Born are printed by A. Thomas in the appendix (pp. 151-160) to his edition of Bertran de Born (Toulouse, 1888).

during the siege of Hautefort by Henry II [1], when the King of Aragon arrived on the scene, and sent his messenger to Bertran to ask for provisions, of which the latter sent a liberal supply into the camp of his false friend : —

El reis d'Arago venc en l'ost del rei Henric denan Autafort. E quan Bertrans o saup, si fo mout alegres quel reis d'Arago era en l'ost, per so qu'el era sos amics especials. El reis d'Arago si mandet sos messatges dintz lo chastel, qu'en Bertrans li mandes pa e vi e charn, et el si l'en mandet assatz. E per lo messatge per cui el mandet los presens el li mandet pregan qu'el fezes si qu'el fezes mudar los edifizis e far traire en autra part, quel murs on ilh ferian era tot rotz. Et el, per gran aver del rei Henric, el li dis tot so qu'en Bertrans l'avia mandat a dir [2].

Instead of the name of Bertran de Born we should have expected rather to find on Dante's list that of Bertran's special patron, the Young King, Henry of England, compared with whom, says the troubadour in his celebrated *planh*, even the most bountiful appeared niggardly,

lo jove rei Engles
Ves cui eran li plus larc cobeitos,

and of whose *largesse* we hear so much in the old French poem on William the Marshal [3].

Of the generosity and liberality of Alexander the Great and Saladin, which were a poetical commonplace in the Middle Ages, there is no need to say anything here [4]. We may, however

---

1. As a matter of fact Henry II, was not present in person during the siege, as the biographer erroneously states.

2. Stimming, p. 79.

3. *L'Histoire de Guillaume le Maréchal*, publiée par Paul Meyer (Paris, 1891). The Young King is described as « larges sor toz crestiens » (v. 3645); at his death « En orfenté chaï largesce » (v. 6876), and again :

Ou mest largesse ? dites mei.
Ou ? enz el cuer al gienble rei.
La mest ele tot son aage.
Mais el perdi son heritage
Quant il morut, ç'oï retraire,
E remest veve sanz doaire.
(vv. 5067-72).

4. On Alexander the Great see Paul Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du Moyen Age*, vol. II, pp. 372-6; to the examples there

take this opportunity of pointing out that the charge of inconsistency, which is not infrequently brought against Dante, with regard to his treatment of these two personages, whom, as well as Bertran de Born, he has consigned to his *Inferno*[1], is a mere absurdity. To praise a man for his munificence surely need not imply a condonation of his crimes or shortcomings, any more than a condemnation of his misdeeds necessarily forbids an appreciation or admiration of any noble qualities he may possess. Dante's treatment of historical and fictitious personages is full of these so called inconsistencies, the fact being that he deals with them, not as individuals endowed with complex personalities, but simply as *types*, regarding them from this point of view or from that, according as it suits his purpose at the moment to dwell upon this or that distinguishing feature in their character or career[2].

---

given may be added Rustebuef : « L'en nos a parlé d'Alixandre, De sa largesce, de son senz » (*Complainte dou Conte de Poitiers*, vv. 801-1, ed. Kressner, p. 94); Rostaing Berenguier : « Alexandre retrays per ardimen, E per franc cor am liberalitat » (in P. Meyer, *Derniers troubadours de la Provence*, p. 87); Brunetto Latino : « Tutta la sembianza D'Alessandro tenete, Che per neente avete Terra, oro, e argento » (*Tesoretto*, vv. 28-31). — [On pourrait citer à ce propos bien d'autres textes. Je n'ai pas prétendu citer tous les témoignages qui nous montrent Alexandre considéré comme type de la largesse, mais seulement les plus saillants. — P. M.]

Instances of Saladin's generosity are given in the *Speculum Historiale* of Vincent de Beauvais (XXIX, 43), in the *Cento Novelle Antiche* (Nov. XXV and Nov. CXIV, ed. Biagi), and in the *Decamerone* (I, 3 ; X, 9); and by Benvenuto da Imola in his comment on *Inf.* IV, 129; see also Gaston Paris, *La Légende de Saladin* (in *Journal des Savants*, 1893).

1. Alexander, *Inf.*, XII, 107; Saladin, *Inf.*, IV, 129; Bertran de Born, *Inf.*, XXVIII, 134.

2. The following may be taken as instances : Julius Caesar (contrast *Inf.*, IV, 123; *Purg.*, XXVI, 77, and *Par.*, VI, 57); Cato (who was a suicide and opponent of Caesar, yet is placed as guardian of the entrance to Purgatory, while Brutus howls in the pit of Hell); Guido da Montefeltro (contrast *Inf.*, XXVII, 29, and *Conv.*, IV, 28); Priscian (who owes his place in Hell simply to the fact that he was a typical example of a class that had opportunities for the crime in question — there is not a particle of evidence to support Dante's condemnation of him); and again, Aeneas (who, as Dante must have known, was equally a traitor with Antenor, yet holds a place of honour throughout Dante's works, while Antenor gives his name to one of the divisions of the pit of Hell); Rhipeus (a pagan in Paradise); and so on.

As regards the remaining three persons, viz. the King of Castile, the Marquis of Montferrat, and the Count of Toulouse, no serious attempt, so far as we are aware, has hitherto been made to identify them. The earlier editors of the *Convivio*, including Fraticelli, pass them over in silence. Giuliani, relying upon his favourite method of « spiegare Dante con Dante », and remembering that a King of Spain is referred to in the *Divina Commedia* (« quel di Spagna ». *Par.*, XIX, 125), jumps to the conclusion that the latter is identical with the King of Castile here mentioned, and decides off-hand that the individual in question is Alphonso X., El Sabio, King of Castile and Leon, 1252-1284. As far as the reference in the *Divina Commedia* is concerned, this identification is impossible, since in the passage in which it occurs the allusions are all to princes actually reigning at the date of the Vision, that is to say, in the year 1300. The Spanish prince there referred to is Fernando IV., King of Castile and Leon, 1295-1312. Again, a Marquis of Montferrat (viz. William Longsword, Marquis of Montferrat and Canavese, 1254-1292), is mentioned in the *Divina Commedia* (*Purg.*, VII, 134), consequently, argues Giuliani, he is the same as the Marquis referred to here. As to the Count of Toulouse, he contents himself with observing « del conte di Tolosa non trovo cenno negli altri scritti del nostro Autore », as if he were thereby absolved from taking any further trouble in the matter! Scartazzini, in his *Enciclopedia Dantesca*, ventures the opinion that the King of Castile mentioned in the *Convivio* is Alphonso X., but he does not attempt to identify him with « quel di Spagna » of *Par.* XIX, 125. He, however, like Giuliani, and equally without hesitation, in his *Enciclopedia*, as well as in his commentary on the *Divina Commedia* (in all three editions), identifies the Marquis of Montferrat referred to in the *Convivio* with the « Guglielmo Marchese » of *Purg.* VII, 134. On the question as to the identity of the Count of Toulouse he has not yet had an opportunity of expressing his opinion, the second half of his *Enciclopedia* (M-Z) not having yet appeared.

So far, then, the Count of Toulouse remains an unknown quantity, while the consensus of opinion, such as it is, identifies the Marquis of Montferrat with William Longsword, and the King of Castile with Alphonso X. It may be observed that

no arguments are adduced in support of these identifications, which are made on the ground merely, in the one case, that Dante happens to mention a Marquis of Montferrat elsewhere, in the other, that the best known of the possible Kings of Castile happens to be Alphonso X. — « dev' essere », confidently asserts Giuliani, « sembra doversi intendere », hazards the more cautious Scartazzini.

The clue to the rightful identification of these three personages is to be found, we have little doubt, in the epithet *buono* applied to each of them by Dante. « Chi non ha ancora nel cuore il buon re di Castella, o il buono marchese di Monferrato, o il buono conte di Tolosa? »

This is precisely the characteristic epithet, the stock epithet, by which the patrons of the troubadours are constantly distinguished in the old Provençal biographies, with which, as we have already stated, Dante (as well as certain of the old commentators) was undoubtedly acquainted. Now among these we find « lo bos reis Anfos de Castela[1] », i.e. Alphonso VIII., King of Castile, 1158-1214; « lo bos coms Raimons de Toloza[2] », i.e. Raymond V., Count of Toulouse, 1148-1194; and (though without the characteristic epithet) « lo marques Bonifacis de Monferrat[3] », i.e. Boniface II., Marquis of Montferrat, 1192-1207, and first Latin King of Salonica; all of whom were well-known as munificent patrons and protectors of the troubadours[4].

Among the *protégés* of Alphonso VIII. of Castile, whom

---

1. In life of Folquet of Marseilles, repeatedly (Mahn, pp. 29-30).

2. In lives of Bernart of Ventadour (Mahn, pp. 1-2), Peire Rogier (p. 10), Peire Raimon (p. 12), Peire Vidal (p. 15), and Folquet of Marseilles (pp. 29-30).

3. In lives of Raimbaut de Vacqueiras (p. 32), Gaucelm Faidit (pp. 37-8), and Aimeric de Pegulhan (p. 48). We find in the same way « lo bon rei Amfos d'Aragon » in lives of Peire Rogier (p. 10) and Hugh of Saint Circq (p. 47); « lo bon vescomte de Lemogas » in life of Bertran de Born (p. 21); « lo bon rey Richart » in life of Folquet of Marseilles (p. 30); « lo bon dalfin d'Alvernhe » in life of Hugh de Saint Circq (p. 47); and « lo bon rei Jacme d'Aragon » in life of Peire Cardinal (p. 49).

4. See the lists given by Paul Meyer in the article *Provençal Literature* in the ninth edition of the *Encyclopaedia Britannica* (vol. XIX, pp. 874-5).

Bertran de Born refers to [1] as « il valen rei de Castela n'Anfos », were Peire Rogier, Guiraut de Borneil, Folquet of Marseilles, and Aimeric de Pegulhan, three of whom are mentioned by Dante in the *De Vulgari Eloquentia* and elsewhere [2].

The court of Raymond V. of Toulouse was frequented by Bernart of Ventadour, Peire Rogier, Peire Raimon, Peire Vidal, and Folquet of Marseilles. Raymond had political relations also with Bertran de Born, who frequently makes mention of him in his poems.

Boniface II of Montferrat, who was one of the leaders in the fourth Crusade, and is described by Villehardouin (in whose *Conquête de Constantinople* he occupies a prominent position) as « un des meillors barons et des plus larges, et des meillors chevaliers qui fust el remanant dou monde [3] », numbered among his protégés Peire Vidal, Raimbaut de Vacqueiras, and Gaucelm Faidit. Boniface was second son of William III. (who accompanied the Emperor Conrad III. on the second Crusade in 1147), his elder brother being the famous crusader Conrad, Marquis of Montferrat (1188-1192), Prince of Tyre and King of Jerusalem, whom he succeeded in the marquisate.

We have little hesitation in identifying the King of Castile, the Marquis of Montferrat, and the Count of Toulouse, referred to by Dante in this passage of the *Convivio*, with these three well-known princes [4]; and we think there can be hardly

---

1. No. 26, ed. Stimming.

2. Guiraut de Borneil, *Purg.*, XXVI, 120; V. E., I, 9; II, 2, 5, 6; Folquet of Marseilles, *Par.*, IX, 94; V. E, II, 6; Aimeric de Pegulhan, V. E., II, 6.

3. § 500, ed. de Wailly. We may also mention here *Le dit du marquis de Montferrat*, by Le Camus d'Arras, printed in Paul Meyer's *Recueil d'anciens textes*, p. 353.

4. Since writing this I find that Sig. Scherillo in his valuable *Alcuni capitoli della Biografia di Dante* (Torino, 1896) suggests (p. 277) that the Marquis of Montferrat mentioned in the *Convivio* is the Boniface eulogised by Villehardouin. Sig. Scherillo makes no suggestion with regard to the other two princes. Miss Hillard in the notes to her English translation of the *Convivio* (unfortunately a very inadequate performance) follows Giuliani in his identification of the King of Castile and the Marquis of Montferrat. As regards the Count of Toulouse she suggests Raymond VI (1194-1222); this, of course, may be the person intended, but the reference is much more likely to his father.

a doubt that they owe their honourable position among Dante's examples of munificence to the fact that they figure prominently in the Provençal biographies of the troubadours as having made the noble exchange — « il bel cambio » — which he so highly commends, of empty riches against the hearts of men, that rare exchange whereby he who thinks to gain one man by his generosity gains not one, but thousands [1]. « Ab larguetat », sings Bertran de Born,

Ab larguetat
Conquier reis pretz el guazanha [2].

PAGET TOYNBEE.

---

1. « E quanto fa bel cambio chi di queste imperfettissime cose dà, per avere e per acquistare cose perfette, siccome li cuori de' valenti uomini! Lo cambio ogni dì si può fare. Certo nuova mercatanzia è questa dell' altre, che credendo comperare un uomo per lo beneficio, mille e mille ne sono comperati. »

2. No. 7, ed. Stimming.

# COMPTES RENDUS

**Grammatik des Altfranzösischen,** von Ed. Schwan..... dritte Auflage neu bearbeitet von Dr Dietrich Behrens... Teil I. Die Lautlehre. Leipzig, Reisland, in-8, 1896, 120 p.

On sait quelles critiques soulevèrent la première, et même, malgré de sérieuses améliorations, la deuxième édition de la *Grammatik des Altfranzösischen*, d'Ed. Schwan. L'ouvrage manquait d'ordre, de clarté dans l'exposition, surtout il semblait fait trop hâtivement, sans contrôle, et ne méritait pas de confiance. Cependant, il marquait sur tout ce qui l'avait précédé un trop grand progrès pour ne pas donner lieu à une nouvelle revision. La mort d'Ed. Schwan a fait échoir ce soin à M. le Dr Dietrich Behrens, qui vient de faire paraître le premier fascicule de son travail, contenant une Introduction et la Phonétique.

M. B. a gardé à l'ouvrage son caractère de manuel élémentaire, mais il a su ajouter aux qualités d'intelligence d'Ed. Schwan ce qui lui manquait en pondération; il a fait de son livre, un peu confus et trompeur, un manuel qui peut être recommandé à tous les débutants comme introduction à l'étude du français ancien; il a enfin suffisamment vérifié les aventureuses assertions de son prédécesseur pour fournir un utile et sûr instrument de travail. Comme modifications importantes, nous indiquerons seulement : la simplification de la graphie ; $\omega = au$ et $y = \ddot{u}$ par exemple ont heureusement disparu; le développement donné aux indications générales sur l'ensemble du vocalisme et du consonantisme, si précieuses pour les débutants; les rectifications constantes du plan, souvent défectueux chez Schwan; des modifications typographiques qui rendent les divisions plus nettes et aussi plus régulières.

Toutes les théories, tous les faits ont été revus de très près et d'après les plus récents travaux. Nous pouvons cependant signaler encore quelques omissions : dans les déplacements d'accent, les mots d'origine grecque, qu'il fallait au moins signaler; dans la phonétique de *e* protonique, des changements comme *balance* < bilância, etc., sous l'influence de l'*a* tonique. — Quelques explications de M. B. paraissent assez discutables. Il abuse en particulier de l'explication des irrégularités phonétiques par une origine dialectale, qu'il ne prouve d'ailleurs pas. Il est très légitime de ne vouloir laisser

aux débutants qu'un petit nombre d'obscurités, mais je crois que, même au point de vue pédagogique, il vaudrait mieux, en certains cas, avouer notre ignorance. L'on a d'ailleurs donné de plus d'une de ces prétendues irrégularités dialectales des explications très valables : par exemple, pour *foin, avoine, moins* (à côté de *plein*), où le développement de la diphtongue malgré la présence d'une nasale est dû à la labiale précédente ; une influence dialectale, à la rigueur possible pour *foin* et *avoine*, ne se comprendrait pas pour *moins*. — Nous ne saurions non plus admettre l'explication de M. B. pour *hors* < foris, qui, selon lui (d'après M. Ascoli), aurait été influencé par *dehors* < *deors* < deforis. En admettant la chute de l'*f* intervocalique, il faudrait encore expliquer son remplacement par *h*, et il resterait que l'on trouve *hors* dans l'*Alexis* (LIX, c), alors que *defors* est encore la forme du *Roland* (2247). — § 116. *Prince* < prinkipe et *evesque* < episcopum ne sont pas dus à la chute de la labiale finale après un groupe ; les deux mots sont savants : l'on a eu *princepe* et *evésqueve* ; puis, les proparoxytons ayant disparu de la langue, ceux-ci se sont réduits par chute de la syllabe finale. — § 117. Un emprunt savant ne suffirait pas à expliquer que tympanum ait donné *timbre*, qui remonte plus probablement à un bas-grec *timbno*, emprunté à l'époque des croisades (A. Thomas).

Ces erreurs, d'ailleurs faciles à corriger, sont, nous semble-t-il, peu nombreuses et n'enlèvent pas beaucoup à la valeur du travail de M. B., qui, avec certains défauts inhérents au remaniement d'un ouvrage très inégal, a toutes les qualités d'une étude consciencieuse. Si M. B. apporte aux parties de la *Grammatik* qui restent à revoir autant de soin qu'à cette première, les étudiants en philologie française auront enfin un manuel digne de confiance.

Mario ROQUES.

FEDERICO HANSSEN : 1. **Sobre la formacion del imperfecto de la 2da i 3ra conj. castellana en las poesias de G. de Berceo.** Santiago de Chile, 1894, in-8, 42 p. — 2. *Sobre la pronunciacion del diptongo -ie en la epoca de G. de Berceo.* Ibid., 1895, in-8, 7 p. — 3. *Sobre la conjugacion de G. de Berceo.* Ibid., 1895, in-8, 50 p. — 4. *Suplemento a la conjugacion de Berceo.* Ibid., 1895, in-8, 11 p. — 5. *Estudios ortográficos sobre la Astronomia del rei D. Alfonso X.* Ibid., 1895, in-8, 34 p. — 6. *Sobre la conjugacion del Libre de Apolonio.* Ibid., 1896, in-8, 31 p. — 7. *Estudios sobre la conjugacion aragonesa.* Ibid., 1896, in-8, 21 p. — 8. *Estudios sobre la conjugacion leonesa.* Ibid., 1896, in-8, 57 p. (Extraits des *Anales de la Universidad.*)

M. F. Hanssen, professeur à l'université de Santiago, s'est consacré spécialement à l'étude des dialectes de l'ancien espagnol ; depuis 1894, il a fait paraître sur ce sujet une série de dissertations dans les *Annales* de l'université, qui, par ce fait, deviennent les annales de ses luttes héroïques contre les difficultés de la grammaire. Travailleur passionné et endurant, mais souvent

mal inspiré dans le choix des moyens, il a commencé par l'étude de la conjugaison; les questions de phonétique traitées dans les brochures 2 et 5 ne se trouvent dans la série de ses études spéciales que par hasard. Or, la connaissance de la phonétique fait encore, sur plus d'un point, défaut à M. Hanssen; ce n'est qu'au cours de ses recherches qu'il a eu la chance de tomber sur des livres comme le *Grundriss* de M. Gröber, et la Grammaire de M. Meyer-Lübke; chaque nouvelle brochure contient des rétractations et des corrections faites d'après ces ouvrages toujours trop tard consultés. Il est de même fâcheux qu'au sujet des dialectes anciens et modernes l'auteur ne semble connaître que le bon mais suranné travail de M. Gessner (*Das Leonesische*, Berlin, 1867). La bibliothèque de l'université de Santiago ne possédant ni la *Romania* ni la *Zeitschrift f. rom. Philologie*, M. H. n'a eu pour toute ressource que les textes des Poètes antérieurs au XV^e^ siècle, de la collection de Ribadeneyra, et les chartes et documents publiés dans plusieurs recueils bien connus, comme *España Sagrada*, *Coleccion de cortes de Leon y Castilla*, *Coleccion de fueros municipales*, etc. Par un procédé mécanique, en dressant des listes de formes prises dans les textes, sans discuter leur valeur et sans la déterminer à l'aide de la phonétique moderne, il a cru pouvoir reconstruire l'ancienne langue dans ses dialectes particuliers. Emporté par son zèle et par sa confiance en la langue écrite, il n'a pas tenu compte des difficultés créées par les divers facteurs intervenus dans les textes espagnols : l'élément latin dû aux scribes, l'élément savant dû aux poètes, comme par exemple Berceo, qui s'était forgé une langue littéraire personnelle, dont plusieurs formes n'appartiennent à aucun dialecte. En revanche, il a trop facilement supposé l'intervention d'un ou de plusieurs copistes, souvent à cause d'une forme isolée (cf. brochure 6, p. 19; broch. 8, p. 9 et 22). On comprend que son travail présente sur plus d'un point matière à critique ; nous ne voulons relever que quelques erreurs capitales ou caractéristiques qui feront apparaître l'état de ses connaissances en fait de phonétique, de morphologie, de dialectologie, et permettront d'apprécier la méthode qu'il emploie en maniant ses énormes matériaux.

M. Hanssen n'a pas l'habitude de distinguer les voyelles brèves et longues, libres et entravées ; il parle continuellement d'une « suavisation » de *o* en *u*, de *i* en *e* (cf. broch. 3, p. 27); il a une notion très indécise de la valeur phonétique des palatales *x*, *g*, de la fricative *j* au XIII^e^ siècle (cf. broch. 2, p. 6), au moins pour le temps où il ne connaissait pas encore le livre de M. Cuervo (*Disquisiciones sobre antigua ortografía*). Son hypothèse préférée est celle de la valeur monosyllabique de la diphtongue *-ie* dans l'imparfait de la 2^e^ et de la 3^e^ conj., et de l'action troublante qu'elle aurait exercée sur la voyelle de la syllabe précédente, ce qui, évidemment, est une réminiscence vague de la théorie de l'inflexion vocalique (cf. broch. 1, p. 1-34 et 35-42). Dans la première partie de cette hypothèse, M. H. a confondu deux questions : celle de la valeur phonétique et celle de la valeur rythmique de la diphtongue *-ie*; quant à la seconde, qui est devenue une des pierres

angulaires de sa phonétique, elle est tellement originale qu'elle mérite d'être notée. C'est par elle que M. H. explique la différence de traitement des formes *sentir*, *dormir* et des formes *sintiendo*, *durmiendo*. La diphtongue *-ia*, d'après lui, n'aurait pas la force de produire l'inflexion : aussi les formes *pidie*, *sufrie* seraient régulières, tandis que *pidia*, *sufria* ne seraient que des formes créées par analogie. Donc, pour expliquer l'imparfait de la 3e conj., il serait nécessaire d'admettre comme sa source, non pas les formes du latin vulgaire, mais bien celle du latin classique (cf. broch. 7, p. 14)... Nous n'insisterons pas sur d'autres explications analogues, dont se compose une partie considérable du travail personnel de l'auteur ; passant au second plan de ses recherches, nous signalerons la grande distance qui existe entre son appréciation erronée des dialectes, au point de vue de leur histoire et de leur phonétique, et la facilité avec laquelle il croit distinguer dans les textes les éléments les plus divers et leurs entrecroisements les plus compliqués. Voici deux phrases choisies au hasard : « L'original du poème d'*Alexandre* était castillan. Un copiste — nous supposons J. L. Segura de Astorga — l'a traduit en léonais, en conservant plusieurs formes castillanes. Un autre copiste, dont on ne sait s'il était antérieur ou postérieur, a introduit des formes salmantines » (cf. broch. 8, p. 9). — « Le portugais provient du roman qui s'est développé dans l'empire suève, le castillan de celui de l'Espagne des Goths » (cf. broch. 7, p. 4). Pour cette dernière proposition, d'importance capitale, M. H. n'apporte que sa propre autorité, bien qu'il soit aisé de voir combien de questions elle soulève et quelle foule de recherches préparatoires elle suppose : la question de la différence entre les idiomes germaniques parlés en Castille et ceux parlés en Galice ; la question de la probabilité de l'influence de la phonétique suève sur celle du roman asturien ; la démonstration de cette influence, etc. — La méthode que M. H. emploie pour mettre en mouvement la masse de ses matériaux n'est ni assez sûre ni assez féconde. Il a trop peu de calme pour se servir du procédé analytique et trop d'amour-propre pour se résigner à l'éventualité du résultat négatif d'une recherche. Il est prompt à généraliser les lois phonétiques et les faits morphologiques, qu'il présente ensuite sous une forme vague, comme celle-ci par exemple : « Il semble qu'*à une certaine époque* le castillan manifestait la tendance de changer *dans plusieurs mots* les voyelles *e*, *o* en *i*, *u*, quand elles se trouvaient dans la syllabe précédant la syllabe accentuée (cf. broch. 8, p. 21) ». Il a rencontré, dans le poème d'*Alexandre* (strophe 1449), la forme *yde* pour la 2e pers. pl. de l'impératif ; alors, sur la foi de cette forme isolée, il restitue l'*e* à toutes les 2es pers. pl. de l'impératif en ancien léonais (cf. broch. 8, *passim*).

L'entreprise gigantesque de M. H., bien qu'elle soit peu fructueuse au point de vue d'une nouvelle orientation dans les dialectes espagnols, ne laisse pas de présenter une grande utilité à cause des matériaux qu'il a réunis en recueillant et en classant toutes les formes verbales qui se trouvent dans les textes principaux de Sanchez et de Janer, ainsi que dans les chartes et les documents du XIIe et du XIIIe siècle. La statistique opérée sur cette masse,

inerte tant qu'elle est maniée par un grammairien inexpérimenté, est de nature à faciliter la tâche de celui qui voudra, un jour, essayer la restitution des textes dans leurs dialectes originaires; M. Hanssen ne saurait le faire lui-même avant d'avoir sérieusement perfectionné sa connaissance de la philologie romane.

E. PORĘBOWICZ.

**Le Sermon des plaies**. Sermon en vers du XIIIe siècle, extrait d'un manuscrit de la bibliothèque de Mons (Belgique) et publié pour la première fois par Henri EHRISMANN. Strasbourg, Heitz, 1896, in-8, 24 p. (Supplément au Rapport annuel du Gymnase protestant, à Strasbourg).

Ce petit poème en quatrains monorimes ne manque pas d'intérêt. Il ne s'en est conservé dans le ms. de Mons (c'est celui qui contient, mais d'une autre main, les *Tournois de Chauvenci*) que 56 (et non 58) quatrains. L'écriture du ms., d'après M. Ehrismann, est de la fin du XIIIe siècle, ce qui lui fait naturellement placer le poème lui-même au XIIIe siècle[1]. Il y a un mot cependant qui pourrait faire douter de cette date. On lit au v. 25 (il s'agit du sacrifice que Dieu a fait pour nous) :

> Il ne nous servi [mie] d'un petit angelot,
> Ains de lui tout entier.

M. E. traduit *angelot* par « agneau », ce qui est naturellement impossible. S'il fallait entendre par *angelot* la monnaie de ce nom (le mot manque en ce sens dans Godefroy), le poème ne pourrait être antérieur au milieu du XIVe siècle, cette monnaie ayant été créée par Philippe VI; mais *angelot* a sans doute ici son sens ordinaire : « Dieu ne nous a pas donné un simple petit ange; il s'est donné lui-même tout entier. » M. E. croit le poème lorrain; il est plutôt wallon[2].

Ce poème est écrit dans un ton mystique assez élevé (sauf quelques expressions vulgaires, comme au v. 190) et par endroits vraiment touchant. Il présente quelques obscurités, moins grandes pourtant que ne le croit l'éditeur, et dont plus d'une se dissipe par de faciles corrections. M. E. n'est évidemment pas très familier avec l'ancienne langue française, et bien qu'il ait fait son édition avec soin[3], il y a laissé plusieurs fautes du manuscrit, en

1. Il le met au commencement, mais on ne voit pas pourquoi.

2. M. E. allègue « les rimes en *an* : *en* et *andre* : *endre* » La seconde n'existe pas (voy. ci-dessous, à la str. XXXVII). La première doit sans doute être aussi corrigée. En effet, les str. VI et IX nous présentent *-ans* sans mélange (sauf *tens*, str. IV), et on a de même *-ance*, str. XXIX; d'autre part, on a sans mélange *-ent*, IV, *-ens*, X, *-endre*, XII, XIX, en sorte que la rime, à la str. XIII, de *puans* avec *paciens*, *obediens* et *comandemens* doit être due à une faute du scribe, mais je ne vois pas la correction.

3. Je dois dire toutefois que ce soin n'est pas constant. L'éditeur, par exemple, a noté les vers trop courts ou trop longs, mais il n'a pas toujours compté attentivement. Il imprime, par inadvertance, *désir* (v. 159) pour *desir*, *avait* (deux fois au v. 214) pour *avoit*, etc. La ponctuation laisse à désirer; je ne la critique pas par le menu.

a introduit de nouvelles, et n'a pas toujours bien compris ce qu'il imprimait. Voici, sur ce texte, qui mérite d'être plus correctement publié, quelques observations faites à la lecture. V. 4, le vers est trop court; il faut : *c'on ne* [*le*][1] *trueve oiseus*; *oiseus* se rapporte au *vrai religieus* du v. 1, et non à *main*, comme le dit bizarrement la note; de même, au v. 8, *nel* = *ne le* se rapporte à ce même sujet et non à *main*. — V. 33, pour la rime, il faut : *de pointes trop tranchans*. — V. 36 et ailleurs, *adroit*, l. *a droit*. — V. 42, *vont*, l. *vout*. — V. 61, le scribe a, par une méprise fréquente, écrit .I., « un », au lieu de *i*, « y »; il fallait rétablir *i*. — V. 75-6 : *Nul ne doit, ce me semble, vers autrui entreprendre Qu'il ne puit faire pais; ne ne sait dunt desfendre*. Le dernier hémistiche ne peut aller; il faut : *Qu'il ne puit faire pais ne ne s'ait dunt desfendre*. — Le ms. donnant *wel* (160), *wes* (162), *wel* (83, 176), M. E., qui distingue en général *u* et *v*, imprime ainsi. J'ai répété je ne sais combien de fois que le *w* des mss. doit être interprété comme leur *u* et leur *v*, et qu'ici il signifie *vu* : je ne puis obtenir l'application de cette vérité bien simple, même de philologues très exercés. — Le v. 92 est trop court; l. *De cel*[*e*] *foudre* ou *De cel* [*es*]*fondre*. — Au v. 97, M. E. a vu qu'il manquait une syllabe, mais *vit*, qu'il a suppléé, ne peut aller; il faut plutôt *vil*. — V. 118, autre *desideratum* maintes fois exprimé et que je désespère de voir satisfait : c'est qu'on imprime *pouoir*, *peuent* et non *povoir*, *pevent*. — Le v. 127 n'a pas de sens; pour *Santans*, il faut lire *San* (= *Cent*) *tans* (cf. v. 171). — On peut se demander s'il manque bien deux vers après XXXV, ou si le poëte n'a pas mêlé ici un sixain à ses quatrains. — Str. XXXVII, M. E. corrige avec raison, en note, *grande* en *graindre*; mais il faut également lire *ataindre*, *enpaindre*, *taindre* pour *atendre*, *enpoindre*, *tandre*, et la rime est ainsi parfaite. — V. 145, *Eins*, l. *Cius*. — D'après M. E., il manquerait le second hémistiche du v. 4 de la str. XXXIX et il ne resterait de la str. XL que le second hémistiche du v. 4; en effet, la str. XXXIX rime en *-arme* et le dernier vers est : *Il ne peut Dien lancier nulle plus poignant*. Il est clair qu'il faut simplement ajouter *arme*, et qu'il ne manque que ce mot. — V. 158, *entier*, l. *entir* pour la rime. — V. 160, suppl. *il la* avant *voit*. — Les v. 166-69 ont à la rime *desirans*, *desirans*, *sous*, *covoitous*, et M. E., encore ici, suppose qu'il manque la moitié de deux strophes, l'une en *-ans*, l'autre en *-ous*. Mais le 2e hémistiche du v. 167, *dont il est desirans*, est répété par erreur du vers précédent; au v. 166 il faut *desirous*, et nous n'avons encore ici qu'un quatrain. — Le v. 168 est trop court; en lisant *a ce bien* pour *a bien* on aurait une syllabe de plus et un sens meilleur. — V. 177, l. *glout* (et non *glous*) pour la rime. — V. 183, aj. *granz* avant *biens* pour la mesure. — V. 188 : *Nus ne savroit*[2] *penser, ne nus ne lou diroit, L'aise que ces* (= *ses*) *cuers sent*; *celle aques li duroit*. M. E. remarque en note que *duroit* est pour *durroit*,

1. Contrairement à l'usage reçu, M. E. marque par des ( ) ce qu'il ajoute, par des [ ] ce qu'il retranche : cette irrégularité induit d'abord en erreur.
2. M. E. imprime *sauroit*, à tort.

mais c'est qu'il n'a pas compris le dernier vers : il faut lire : *L'aise que ses cuers sent, c'elle* (= *se elle*) *aques li duroit*. — V. 195, aj. *mortel* avant *pichie* pour faire le vers. — V. 197, aj. *ce* avant *cent* pour le sens et la mesure. — V. 201, l. pour la rime *esbaubi et taint*. — V. 204, l. *quant Dieus* (pour *dues*) *a lui ne maint*. — Le 1er hémistiche du v. 211, *Et il i oit en cude*, est inintelligible (M. E. n'a pas relevé au glossaire cet exemple de *cude*) ; l. *Et il joïr en cude*. — La str. LVI rime en *-ape*, sauf le v. 24, où le ms. donne : *Quant tant l'avoit trescie* (= *tracié*) *qu'il l'avoit en sa tresse* ; il faut *trape*. — Le v. 216 est ainsi conçu : *Plus est destrains li cuers que persons ne fait trape*. Cela ne veut rien dire (*persons* manque au glossaire), et *trape* ne peut figurer deux fois à la rime : l. *que pressors* = pressoir) *ne fait crape* (= *grape*).

Les notes, comme on l'a déjà vu, ne sont pas exemptes d'erreurs. En voici encore une. M. E. doute que l'auteur, aux v. 19 et 21, ait pu construire : *se fist petis enfes*, et propose de lire *fut* ; mais cette construction est parfaitement régulière.

Au Glossaire, je citerai aussi quelques méprises. *Compas* (v. 206) est rendu par « exactement » ; mais le vers est : *Quant li cuers cude avoir Dieu en son droit compas* ; *droit* est un adj. et *compas* un subst. signifiant « enceinte, possession ». — *Escalot* (v. 26) est rendu par « échalotte, objet de peu de valeur ; *ne escalot* = *ne mie* = *ne goute* = *ne croute* = ne rien. » Cette explication paraît empruntée au Glossaire du *Recueil général des fabliaux*, qui explique *escalote* par « échalote, au sens de *peu de chose* ». Au v. 150 du fabl. XXXIV, M. Godefroy, qui avait cité le passage en question comme le seul connu du mot *escalot*, s'était borné, pour le traduire, à un point d'interrogation. Ce passage n'est pas clair. Un chevalier qui a tout perdu à un tournoi raconte son malheur à un prêtre auquel il demande l'hospitalité. Le prêtre, qui est avare et méchant, accueille ironiquement son récit : « *Or auroie ja escalos* ( : *los*), » *Fait li prestres*, « *se je voloie*. » Sur quoi le chevalier lui dit : « *Sire, ja Dieu ne place Que vos avoirs nul bien me faiche, S'au double n'en ravés du mien*. » Le sens d'*escalos* ne ressort pas de ce contexte, mais il ne semble pas en tout cas que ce puisse être « échalote », au sens figuré d' « objet de peu de valeur » ; en outre, *échalote*, forme qui a remplacé, par substitution de suffixe, l'ancien *eschaloigne*, n'apparaît pas avant le XVe siècle, et on ne connaît pas de masc. *échalot*. Notre passage n'est guère plus clair ; il fait suite à celui qui a été cité plus haut : Dieu, dit le poète, *ne nos servi mie d'un petit angelot, Mais de lui tout entier, ainz n'i quist escalot*. L'explication donnée par M. E. est évidemment inadmissible. Le mot dans les deux passages pourrait signifier « substitut » ou encore « excuse légitime », mais il faudrait d'autres exemples pour donner une solution quelque peu sûre. — Le v. 210 est ainsi conçu : *Quant il* (le cœur de l'homme pieux) *a tant pechie* (= *peschié*) *qu'il tient Dieu en la nasse* ; cette métaphore très claire est précédée de plusieurs autres pareilles. M. E. met au Glossaire : « *nasse* = nace ?... » Je ne sais ce qu'il entend par « nace » ; *nasse* est le mot français qui n'a pas changé. — Le mot *repas* (208), au sens de « guérison », aurait dû être enregis-

tré; j'ai peur que M. E. ne l'ait rangé parmi « les mots dont la forme et la signification se reconnaissent sans peine » et qu'il a omis, c'est-à-dire ne l'ait pris pour le fr. mod. *repas*.

En tête de son édition, M. Ehrismann présente quelques remarques sur la langue de la prédication au moyen âge et signale certaines ressemblances, très naturelles d'ailleurs, entre le *Sermon des plaies* et la traduction des sermons de saint Bernard. Il aurait dû surtout faire remarquer que le sermon, qui est plutôt une sorte de « méditation » en vers, est destiné à des religieux, peut-être à des Franciscains, qui ne se piquaient pas d'être lettrés et qui faisaient, on le sait, des plaies du Sauveur un objet particulier de leurs pieuses méditations.

G. P.

**King Ponthus and the fair Sidone**, edited by P. J. MATHER. Baltimore, 1897, in-8, LXVIII-150 p. (*Publications of the Modern Language Association of America*, ed. by James W. BRIGHT, vol. XII, n° 1.)

Le roman anglais de *Ponthus and Sidone*, que M. Mather vient d'imprimer d'après le ms. unique d'Oxford (avec références à l'édition de Winkin de Worde, 1511), est une traduction du roman français de *Ponthus et Sidoine*. M. M. a donc consacré un des paragraphes de son introduction à l'étude de ce roman. Il adopte l'opinion d'A. de Montaiglon (voy. *Rom.*, XV, 278), d'après lequel *Ponthus*, — qui n'est, comme on le sait, qu'une adaptation du vieux poème anglo-normand de *Horn*[1], — a été composé pour Ponthus de la Tour Landri, petit-fils du célèbre Geoffroi, l'auteur du *Livre du chevalier de la Tour*[2]. Cela paraît en effet, au premier abord, tout à fait probable, si l'on considère le nom du héros, le rôle important que joue l'un de ses plus vaillants compagnons, appelé Landri de la Tour, la scène du roman, placée en Bretagne, Anjou, Poitou, tout autour des possessions des La Tour, enfin les noms des personnages secondaires, qui sont tous ceux de seigneurs de

1. Les noms seuls ont changé (celui de Herlant a été conservé), mais le récit est d'ailleurs fidèlement suivi, comme le montre la comparaison faite par M. Mather. Il serait assez curieux qu'un poème aussi nettement anglo-normand eût été connu et compris en France à l'époque de notre roman ; aussi est-il probable que nous n'avons ici que l'arrangement d'un poème français plus ancien, tiré lui-même du poème anglo-normand ; la question serait à étudier. — Il est à remarquer que les « devinailles » de *Horn*, qui se retrouvent dans *Jean de Paris* et ailleurs, sont omises dans *Ponthus*.

2. Je ne sais comment M. Mather a compris les renseignements donnés par Montaiglon sur les descendants de Geoffroi, mais il les a rendus tout de travers. D'après lui, Geoffroi aurait laissé un fils également appelé Geoffroi, lequel serait mort laissant sa veuve en possession des biens de la famille. Cette veuve se serait remariée, et « son second mari, Charles, prit le nom de La Tour (lequel portait-il donc avant ?), et devint ainsi chef de la famille. Leur second fils fut notre Ponthus. » Ponthus ne serait pas alors le petit-fils de Geoffroi. Tout cela est complètement erroné : Charles était le fils de Geoffroi ; il eut deux femmes, et Ponthus était sans doute fils de la seconde, Jeanne Clérembault, mariée en 1390.

l'ouest de la France (Lusignan, Laval, Sillé, La Roche, Château-Gonthier, etc.). Toutefois, il y a des objections, que je prends l'occasion d'exposer brièvement ici. Ponthus de la Tour Landri ne devint le chef de la maison qu'après la mort de son frère aîné (1415 environ); on le voit encore combattre à Formigni en 1450 : on peut croire qu'il était né vers 1400. Un roman composé en son honneur n'a donc pas dû l'être avant 1425 ou, au plus, 1420. Or, P. Raymond, dans son *Inventaire des comtes de Béarn*, a signalé un manuscrit antérieur, et sans doute de quelques années, à 1412, puisqu'il figure dans un inventaire de cette date[1]. Ponthus aurait alors été bien jeune et le cadet de la race. D'autre part, ce nom de Ponthus semble plutôt une invention de romancier qu'un nom né spontanément dans une famille, et il pourrait bien, à l'inverse de ce qu'on a supposé, avoir été pris dans le roman par Charles de la Tour pour être donné à son second fils. C'est même, à mon avis, ce qui est probable pour d'autres raisons : dans un roman écrit en l'honneur de Ponthus de la Tour Landri, on aurait sans doute rattaché le héros du roman à la famille de la Tour, au lieu de n'attribuer à Landri de la Tour qu'un rôle en somme secondaire[2]. Si on considère que Geoffroi de la Tour Landri a écrit deux livres d'enseignement remplis d'histoires de tout genre, et qu'il avait composé beaucoup de chansons et de rondeaux, on aura l'idée qu'il peut bien être l'auteur de *Ponthus*, qu'il aurait écrit dans les années qui s'écoulèrent entre son livre à ses filles (1371-72) et sa mort (1390)[3]. Peut-être l'étude du style de *Ponthus* comparé à celui du *Livre du Chevalier de la Tour* permettrait-elle d'éclaircir la question[4]. Ce sera l'affaire de l'éditeur que mériterait bien de trouver le roman de *Ponthus et Sidoine*, qui n'est pas aussi

---

1. M. Mather dit que le *Catalogue des mss. français de la Bibl. nat.* attribue le ms. 1486 au XIV^e^ siècle et ajoute : « The date is, of course, impossible. » Mais le *Catalogue* l'attribue au XV^e^ siècle. Il parait, au reste, être des toutes premières années de ce siècle.

2. Il est difficile de le constater à l'aide de la publication de M. Mather. La seconde fois que Landri parait dans la version anglaise (p. 24, l. 35), le ms. donne par erreur *landreue*, que M. M. corrige bien malheureusement en *Andreue*. Or, à la Table des noms, on trouve bien *Andreue*, qui renvoie à *Landry*, mais on ne trouve pas *Landry*, non plus que *La Tour*. Le jeune philologue américain manque décidément d'*acribie*, comme disent les Allemands.

3. Notez à ce point de vue les conseils et les réflexions morales qui terminent le roman, lequel est d'ailleurs, d'un bout à l'autre, un livre d'enseignement. Peut-être le prologue en vers du ms. de Cambridge, que P. Meyer (*Rom.*, XV, 276) attribue à « un Anglais qui savait assez bien le français », est-il l'œuvre de l'auteur même.

4. Dans cette hypothèse, on pourrait attacher quelque importance à cette remarque de Montaiglon : « Un passage donnerait peut-être la date exacte de la composition du roman, c'est lorsque, pour réunir une armée contre les Sarrasins, on écrit à la comtesse d'Anjou, car, dit le romancier, le comte était mort et son fils n'avait que dix ans. » M. Mather observe avec raison que le seul duc d'Anjou qui convienne est Louis I^er^, mort en 1384, dont le fils aîné, Louis II, avait dix ans en 1387. Rien n'empêche que Geoffroi, si c'est lui l'auteur du roman, ait fait allusion à cet état de choses du duché (comté) auquel il appartenait.

« pauvre » et aussi « faible » qu'on a bien voulu le dire, et qui présente de l'intérêt à des points de vue très divers.

L'introduction de M. Mather contient, en dehors de l'étude du roman anglais et de son original français, plusieurs renseignements utiles pour l'histoire de cet ouvrage, qui a eu pendant longtemps, en France et hors de France [1], une grande popularité [2].

G. P.

**Deux livres de raison** (1517-1550), avec des notes et une introduction sur les conditions agricoles et commerciales au XVI[e] siècle, par Louis de SANTI et Aug. VIDAL. Paris, Champion et Picard; Toulouse, Privat. 1896. In-8, 387 et 302 pages (quatrième fascicule des *Archives historiques de l'Albigeois*).

Ces deux livres de raison sont en langue vulgaire : outre l'intérêt linguistique ils se recommandent — comme au reste presque tous les ouvrages de ce genre qui ont été publiés en ces dernières années — par l'abondance des renseignements qu'ils fournissent sur la vie privée et sur les conditions économiques du temps où ils ont été composés. Les éditeurs ont groupé dans leur introduction toutes les notions utiles que fournissent les deux livres de raison; ils ont aussi mis à contribution un grand nombre de documents, la plupart inédits, de la même époque. On peut même dire que, dépassant de beaucoup les données premières de la publication, ils ont traité, en une série de chapitres qui se lisent facilement, les questions qui concernent l'état de l'agriculture et du commerce, les rapports des maîtres et des ouvriers, les poids et mesures, la valeur de l'argent, etc. Nous n'entrerons pas dans la discussion de ce travail qui occupe plus de la moitié du volume et qui, en somme, est intéressant, bien que l'exposition pèche par la prolixité, et qu'on y rencontre des généralisations hâtives et des conclusions fort discutables. Nous voulons dire quelques mots de la publication proprement dite. Le premier des deux livres de raison est celui d'Eutrope Fabre (1518-1537). Il a été trouvé par M. L. de Santi, à Giscaro, dans le Gers, en même temps que le recueil de mystères rouergats analysé par M. Thomas, puis publié par MM. Jeanroy et Teulié. Les éditeurs (introd., p. 53) pensent que les deux mss. sont de la même main, en d'autres termes que le ms. des mystères a été exécuté par Eutrope Fabre, l'auteur du livre de raison. Cette assertion est contestable; MM. de Santi et Vidal ayant fait don à la Bibliothèque nationale des manuscrits originaux de leurs livres de raison, j'ai pu com-

1. Il en a existé une version néerlandaise imprimée qui ne se retrouve pas (voy. Grässe, *Sagenkr.*, p. 54). Elle a été détruite par suite de la censure ecclésiastique qu'elle avait encourue, on ne comprend pas bien pourquoi.

2. Je rappellerai ici, parce que ce renseignement pourrait échapper à ceux qui auraient à s'occuper de *Pontbus*, qu'il en existe, à Hambourg, un manuscrit qui a été décrit par M. Heiligbrodt (voy. *Rom.*, XVII, 160).

parer celui d'Eutrope Fabre avec le ms. des mystères, et il m'a paru qu'il y avait entre les deux écritures une assez grande différence. Le livre de Fabre est fort lisible, et les éditeurs l'on transcrit avec soin. On peut toutefois leur reprocher un système bien embarrassant pour les lecteurs : ils placent entre parenthèses les mots ou lettres qu'ils ajoutent, parce qu'ils jugent que le copiste les a omis à tort, et aussi les lettres qui sont, dans le ms., indiquées par un signe d'abréviation. Ainsi au début (p. 4) : *Item*... (*lo*) *xviij jorn del mes de febrié co*(*m*)*preri*... Dans le premier cas les parenthèses signifient que *lo* n'est pas dans le ms. et est ajouté par les éditeurs ; dans le second cas, il y a dans le ms. *còpreri*. Ce sont donc deux cas très différents qu'il eût fallu distinguer en employant par exemple les crochets dans l'un des deux. Le second livre, celui de Guilhem Masenx (1518 à 1547), est le plus intéressant des deux : Masenx était un marchand de Gaillac, et le détail de ses opérations commerciales comme aussi la façon dont il tenait ses comptes méritent l'attention. Malheureusement le manuscrit, généreusement donné à la Bibliothèque nationale par les éditeurs, est en mauvais état [1], et l'écriture, hérissée de sigles et d'abréviations insolites, est souvent indéchiffrable. J'en ai collationné un certain nombre de pages. Je dois avouer que si, en maint endroit, il m'a semblé que les éditeurs avaient mal lu, il m'eût été difficile de substituer une lecture certaine à celle qu'ils ont adoptée. C'est un texte qui ne devra être utilisé pour les études grammaticales ou lexicographiques qu'avec la plus grande précaution, et après vérification sur le manuscrit. Ce qui contribue encore à rendre l'édition peu digne de confiance, c'est l'emploi malheureux des parenthèses, qui a été signalé plus haut. Ainsi au début(p. 59) les éditeurs écrivent *devo*(*n*) ; on pourrait supposer que le ms. porte *devo* avec un signe d'abréviation sur l'*o* ; mais il n'en est rien : Masenx écrivait *devo* et non *devon*. Pourquoi lui changer sa langue? P. 60, l. 6, *mo*(*n*)*ta*(*n*), il y a *mōta*, c'est-à-dire *monta* (et c'est la bonne leçon). Comment le lecteur peut-il deviner que la première *n* est représentée dans le ms. par une abréviation, et que la seconde est une addition des éditeurs? Même page, l. 7 : *deo paga da*(*ī*)*s*(*ī*) *viij jo*(*rn*)*s*. Je lis *deo paga dis viij jos* ; et je corrigerais *dis* en *di*[*n*]*s* ; la correction *daisi* (c. à d. *d'aisi*) ne vaut rien ; elle a été suggérée aux éditeurs par l'expression actuelle « d'ici huit jours ». Enfin je laisserais *jos* (jours), forme très acceptable au XVIe siècle. On voit par ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, qu'aux difficultés paléographiques, souvent insurmontables, je m'empresse de le dire, se sont ajoutées certaines difficultés de langue. C'est qu'en effet les éditeurs ont abordé leur tâche avec une préparation linguistique tout à fait insuffisante. Ils écrivent par exemple (introd., p. 23) : *j'ey crompada*, pour *iey*. Le glossaire qu'ils ont joint à leur publication

1. Les éditeurs ont fait revivre l'écriture en traitant certaines pages à l'acide chlorhydrique et au ferro-cyanure de potassium. C'est un procédé qui n'est pas sans inconvénient pour le ms., ni sans danger pour l'opérateur. On obtient de bien meilleurs résultats avec le sulphydrate d'ammoniaque.

donne mainte preuve de cette insuffisance. Il est encombré d'étymologies, les unes oiseuses, les autres erronées (par exemple *boissel*, boisseau, rattaché à *vaissel*!, et *calel*, lampe, au latin *scala*!) Ce qui rend ce glossaire à peu près inutile, c'est que les mots n'y sont point accompagnés de renvois aux pages. De la sorte, toute vérification est impossible. Hâtons-nous d'ajouter que la table des noms de personnes et de lieux, qui termine le volume, est mieux faite, et que le commentaire joint aux livres de raisons est intéressant et bien conçu.

P. M.

# PÉRIODIQUES

REVUE DES LANGUES ROMANES, 4e série, t. IX, no 5. Mai 1896. — P. 177, C. Appel, *Poésies provençales inédites tirées des manuscrits d'Italie*. Suite d'une publication dont la première partie a paru en 1890 (voy. *Romania*, XX, 321). La plus grande partie du présent article est occupée par la publication des poésies de Pierre Milon, dont deux seulement sont tirées des mss. des bibliothèques italiennes ; les autres sont publiées d'après des mss. de Paris ou d'ailleurs, et n'étaient point inédites. La langue de ce troubadour est très singulière. Elle a été, de la part de M. A., l'objet d'une étude minutieuse — sur laquelle toutefois il y aurait bien à dire — dont la conclusion, présentée du reste avec réserve, est que ce troubadour aurait composé dans un dialecte alpin ou dauphinois. Cette conclusion ne saurait être acceptée. Le langage de la région alpine, sur lequel je suis assez bien renseigné, ne rend pas compte des singularités qu'on observe dans les rimes de P. Milon. Je suis porté à croire que ce troubadour était originaire de l'Italie septentrionale et n'avait qu'une idée extrêmement vague de la grammaire provençale. — P. 217, J. Ulrich, *La Tæfla da* BIFRUN. Réimpression d'un texte en haut engadinois, publié pour la première fois en 1629. — P. 234, *Documents provençaux tirés des archives municipales d'Arles et des minutes d'anciens notaires*, d'après des copies de feu A. Robolly. Ces documents sont publiés dans les mêmes conditions que le compte de Notre-Dame la Major, d'Arles, imprimé dans un précédent fascicule de la *Revue* (voy. *Rom.*, XXV, 477), c'est-à-dire d'une façon très défectueuse, et sans un mot d'introduction. Dans la première pièce *que usdir* ne présente aucun sens. Je suppose qu'il y a dans l'original *qu'escondir*, l'abréviation *9* aura été mal lue.

T. IX, no 6. Juin 1896. — A. Jeanroy, *Les chansons françaises inédites du manuscrit de Modène*. Complément aux publications dont la partie française de ce chansonnier a été l'objet, notamment de la part de M. Camus, dans un précédent volume de la même revue (1891). Aux chansons françaises encore inédites qui se trouvent seulement dans le ms. de Modène, M. Jeanroy en a ajouté quelques autres qui sont connues d'ailleurs et pour lesquelles il a donné des variantes empruntées à d'autres mss. ; mais il aurait bien fait de prévenir le lecteur que pour certaines pièces, par exemple les pièces X (*A me dame ai pris congié*) et XI (*Li dous termine m'agrée*) il n'a pas consulté tous les mss. connus. A propos du no XI, il n'eût pas été

inutile de signaler des rapports frappants entre cette pièce et une courte chanson du ms. de Montpellier, le n° CLXIX de l'édition de M. Raynaud (*Li dous termines m'agrée | Du mois d'avril en Pascour*). Plusieurs vers sont identiques de part et d'autre. — P. 269, *Documents provençaux tirés des archives municipales d'Arles et des minutes des notaires*, d'après les copies de Robolly (suite). Textes dont quelques-uns ne manqueraient pas d'intérêt s'ils étaient correctement publiés et accompagnés des notes que le sujet comporte. — P. 280, J. Ulrich, *Charte haute-engadinoise de 1580.*

T. IX, nos 7 à 10. Juillet-octobre 1896. — Ce fascicule s'annonce, d'après les indications de la couverture, telles que nous venons de les transcrire, comme étant la continuation du t. IX. On est donc tout surpris, en l'ouvrant, d'y trouver un recueil des poésies languedociennes de feu Octavien Bringuier, précédé d'une étude sur la renaissance montpelliéraine par M. Alph. Roque-Ferrier. Le papier et le caractère ne sont pas ceux de la *Revue des langues romanes*, et la pagination est distincte de ce qui précède et de ce qui suit. C'est évidemment un volume imprimé pour être publié à part et qu'on a eu l'idée de faire paraître sous la couverture de la *Revue*, comme bouche-trou. La publication à cette place en est d'autant plus inattendue que beaucoup des poésies de Bringuier ont paru dans les anciens volumes du même recueil. La *Revue des langues romanes* causera bien des tourments aux bibliographes et aux relieurs.

T. IX, n° 11. Novembre 1896. — P. 289-301. A. Restori, *Peire de l'Astor. Recettes de fauconnerie.* M. Restori signale d'abord un nouvel exemplaire manuscrit du *De arte venandi cum avibus* de l'empereur Frédéric II, conservé à la bibliothèque de l'université de Bologne ; puis, dans la même bibliothèque, un recueil manuscrit de recettes pour les maladies des oiseaux de chasse écrit dans une langue singulièrement mélangée où l'italien domine, mais où abondent les mots provençaux. Ce recueil est précédé de ces lignes : « Petrus Falconarius, aliter dictus Petrus dell' Astore, composuit ista, qui fuit de melioribus falconeriis totius mundi et magister magistrorum. » — Le reste du numéro est sans rapport avec nos études.

T. IX, n° 13. Décembre 1896. — P. 337, E. Rigal, *Un lexique de Molière.* Observations sur le *Lexique de la langue de Molière*, de M. Ch. Livet. — P. 341. F. Gabotto, *Un document inédit sur l'histoire de Provence à la fin du XIVe siècle.* Document niçois de la fin du XIVe siècle, tiré des archives de Turin. — Le reste du numéro est étranger à nos études, et il en est de même d'une bonne partie de ce que contiennent les numéros suivants.

T. X, n° 1. Janvier 1897. — P. 27. Statuts de Mollegès (1509) publiés d'après une copie de Robolly. Cette copie a été faite non sur l'original mais sur une expédition notariée de 1588. Les statuts étant en latin, on ne voit pas pourquoi ils ont pris place dans la *Revue des langues romanes*. Mais le pis est qu'ils sont imprimés d'une façon à peu près inintelligible. Soit que l'expédition notariée de 1588 fût mauvaise, soit que la copie faite par Robolly ait figuré des abréviations qui naturellement ne pouvaient être reproduites en

typographie, le fait est que, dans ce texte, d'ailleurs dépourvu de toute ponctuation, et criblé de fautes de lecture, les fins de mots sont remplacées par des séries de points qui sans doute représentent des abréviations : ainsi, p. 28, « *et aliis possessionibus quæ deffendentu... vid... terris eisd... parte... et aliis prediis presenti loci* ». C'est se moquer du monde. — P. 32, J. Ulrich, *Charte soussilvane de 1609*. L'acte original est de 1609 ; il était en allemand. La traduction date d'un siècle environ. — P. 35, M. Rivière, *Quelques dictons et proverbes de Saint-Maurice-de-l'Exil* (Isère). — P. 45, Compte rendu de la *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XIX, 314 (Anglade ; la « lettre d'Étienne » dont parle M. Anglade, p. 46, est l'épître farcie de la Saint-Étienne. C'est ainsi que doit être entendu l'allemand *Stephansepistel*). — P. 47, Compte rendu de la *Romania*, XXV, 4.

T. X, n° 2. Février 1897. — P. 49, A. Blanc, *Narbonensia, Passage de* s, z, *à* r, *et de* r *à* s, z (premier art.). M. Bl. passe en revue les travaux où cette question a été étudiée ; mais les indications qu'il donne ne sont pas complètes. Ainsi, il aurait pu mentionner l'article sur *r* pour *s*, *z*, à Beaucaire, *Romania*, VI, 488, et les observations sur la langue de B. Boysset, *ibid.*, XX, 124. Il relève ensuite minutieusement et classe les exemples de ce phénomène linguistique que fournissent les archives de Narbonne [1]. — P. 65-83, J. Ulrich, *Lg' euangeli seguond sainc Lucam* (premier art.). Ni introduction ni notes.

T. X, n° 3. Mars 1897. — P. 97-109, J. Ulrich, *La traduction du Nouveau Testament en haut-engadinois par Bifrun. L'évangile selon saint Luc*. C'est, sous un nouveau titre, la suite de l'article précédent. — P. 121, A. Blanc, *Narbonensia, Passage de* s, z, *à* r, *et de* r *à* s, z (fin). — P. 139, Compte rendu de Restori, *Per la storia musicale dei Trovatori provenzali* (J. Anglade).

T. X, nos 4-5. Avril-Mai 1897. — P. 145-276, J. Anglade, *Contribution à l'étude du languedocien moderne. Le patois de Lézignan (Aude)*. (Premier art.) : Ce travail fournit des données utiles, mais il contient l'énoncé, souvent peu exact ou mal formulé, de faits généraux qu'il était peu nécessaire de démontrer. Nombreuses erreurs de classement ; ainsi, p. 155, il ne fallait pas citer auriculam, avec sanitatem, veritatem, parmi les mots qui présentent une atone avant la tonique (je dirais plutôt « entre deux toniques »). — P. 211-228, Ch. Mourret, *Extrait des archives de Tarascon. Délibération du 2 janvier 1465 (N. S. 1466), fol. 229 v°*. Je suis heureux de voir que les archives de Tarascon, que j'ai classées et inventoriées en 1862, et dont l'inventaire a été imprimé en 1864, sans ma participation, ont enfin intéressé un Tarasconais. Qu'il me soit permis de faire remarquer que quelques mots d'introduction n'eussent pas été inutiles, que le titre de l'article en indique mal l'objet, qu'on ne sait pas à quoi se rapporte cette indication « fol. 229 v° », et qu'enfin il eût été bon d'indiquer que la délibération publiée p. 211 et

1. Depuis que j'ai écrit sur ce sujet j'ai réuni un grand nombre d'exemples nouveaux appartenant au Languedoc et à la Provence. Peut-être les publierai-je un jour.

les *capitols* qui suivent ne sont pas tirés du même registre. La première est inscrite à sa date dans l'un des registres de délibération ; les seconds forment (si mon inventaire est exact) un cahier à part. Ces *capitols* ne sont pas d'un grand intérêt, d'autant plus que j'avais déjà donné, tant dans la Chrestomathie provençale de Bartsch que dans mon Recueil d'anciens textes, divers spécimens du langage de Tarascon au XVe siècle, mais du moins ils sont correctement imprimés. — P. 294, Bibliographie.

P. M.

Revue Hispanique. IVe année, no 11 (juillet 1897). — P. 113. R. Foulché-Delbosc, *Yogar, yoguer, yoguir*. L'auteur de cette note, qui n'apporte aucun fait nouveau de nature à élucider le sens et l'origine du verbe *yogar* employé par Cervantes, conteste l'étymologie que j'ai proposée ici-même (*Romania*, XXIV, 592); il croit que ce *yogar* peut s'expliquer par jocare. Je persiste à le tirer de jacere. D'abord l'expression *jugar* (ou une forme ancienne *yogar* dérivée de jocare) *con una muger*, expression qui serait singulièrement plate, ne se trouve pas dans le sens de caresser une femme et de coucher avec elle, tandis que celle de *yacer con, yacer en uno*, etc., est des plus usitées, par exemple dans les textes de droit auxquels Cervantes a certainement pensé quand il a mis ce *yogar* dans la bouche de son paysan et de Sancho. Ensuite la formation d'infinitifs, de participes passés et de gérondifs sur des thèmes de parfait est un phénomène dûment constaté dont des exemples nombreux ont été produits (pour *plegar*, formé sur le présent *plegue*, voy. *Romania*, XXII, 486) et qui n'a rien d'extraordinaire; je suis même convaincu que l'étude du parler populaire et des dialectes nous réserve la découverte de beaucoup d'autres formes analogues. Assurément, quand j'ai dit que *yogar* a été créé sur *yogo* « dans la langue populaire », j'aurais mieux fait de dire « dans la langue des demi-lettrés » : il va de soi, en effet, que le parfait et les temps dérivés du parfait de *yacer* appartiennent essentiellement à la langue écrite et ne devaient guère s'employer dans la conversation. Lorsque le paysan vient conter son cas au gouverneur de Barataria, il cherche dans sa mémoire le mot juridique qui exprime décemment l'acte qu'il a commis, et au lieu de « hizo que *yoguiesemos* », imparfait du subjonctif dont il n'avait conservé qu'un vague souvenir, il dit *yogasemos* : bref, il emploie la forme la plus fréquente, celle de la 1re conjugaison au lieu de celle de la 2e ou de la 3e, comme si l'infinitif était *vogar*. Sancho, qui, depuis qu'il est gouverneur, s'étudie à parler correctement, saisit avec joie l'occasion de souligner une grosse faute grammaticale chez un de ses semblables : « Faites en sorte, mon brave homme, de ne plus *yogar* avec personne », dit-il avec un sourire protecteur et en appuyant sur le mot. Il y a là une finesse qu'ont dû sentir la plupart des lecteurs du *Don Quichotte*. Ce *yogasemos* et ce *yogar*, on pourrait, à la vérité, tant qu'on n'en aura pas recueilli d'autres exemples, les tenir pour une création de Cervantes, qui aurait ainsi marqué par un trait caractéristique certaines habitudes du parler rustique ; mais qu'il ait lui-même forgé ces formes ou qu'il les ait empruntées au langage populaire de son temps, peu importe : pour que l'effet fût produit, il fallait que son public reconnût là tout de suite des fautes qu'il était accoutumé d'entendre. De quelque façon donc qu'on se représente la genèse de *yogasemos* et de *yogar*, il me semble évident que ces « monstres » se rattachent à *yacer* et en aucune façon à un *yogar* dérivé de jocare.

A. M.-F.

# CHRONIQUE

M. l'abbé ALBANÈS est mort à Marseille, le 3 mars dernier, à l'âge de 75 ans. La plupart de ses travaux ont trait à l'histoire ecclésiastique de la Provence, et ne sont point du ressort de la *Romania*. Rappelons toutefois qu'il avait publié, en 1876, une version provençale, du reste sans grand intérêt, de la vie de saint Benezet, le légendaire fondateur du pont d'Avignon (voy. *Rom.*, V, 495), et, en 1879, une édition de la vie provençale de la bienheureuse Douceline, qui se recommande par une savante introduction, mais dont le texte n'est pas toujours parfaitement établi.

— Nous apprenons au dernier moment le décès de M. Aguilo y Fuster, savant bien connu par ses travaux sur la littérature catalane, dont plusieurs, malheureusement, sont restés inachevés. Nous nous proposons de lui consacrer, dans la chronique de notre prochain numéro, une notice que nous n'avons pas le loisir de rédiger en ce moment.

— M. Paget Toynbee vient enfin de mettre sous presse, au *Clarendon Press*, à Oxford, la première partie de son *Dante Dictionary*. Cette partie, qui formera un volume de 700 pages environ, et qui se vendra séparément, est consacrée aux noms propres et aux *cose notabili* qui se trouvent dans les œuvres complètes de Dante. La deuxième partie, qui est déjà assez avancée, contiendra le vocabulaire des œuvres poétiques en langue vulgaire, c'est-à-dire de la *Divina Commedia* et du *Canzoniere*. Dans une troisième partie, M. Toynbee se propose de donner le vocabulaire des œuvres en prose, tant latines qu'italiennes, tâche que la publication récente à Oxford de toutes les œuvres de Dante, en un volume, a singulièrement facilitée.

— Dans le numéro de juillet de la *Revue Celtique* (p. 315), M. J. Loth a inséré une note intéressante sur « la patrie de Tristan ». On sait que la version de Thomas donne *Ermenia* (*Tristrann Saga*), *Ermonie* (*Sir Tristrem*), ou *Parmenie* (Gotfrid), dont le *P* est bien probablement fautif. M. Loth propose ou *Eumonia* pour *Eubonia*, l'île de Man, ou *Ur-nuucan*, Munster de l'est, latinisé en *Ormiona* ou *Ermonia*; en ce cas, *Almain*, qui figure à côté d'*Ermonie* dans *Sir Tristrem*, pourrait être la ville d'Almain dans le comté de Kildare, non loin du Munster oriental. « Tout ceci, dit l'auteur avec raison, n'est que conjecture, mais peut être suggestif. »

— Les ouvrages concernant la chiromancie, la géomancie, et, en général, la divination, forment, au moyen âge, toute une branche de littérature qui n'a guère été étudiée jusqu'à présent et dont le mémoire que j'ai publié dans notre dernier numéro ne donne encore qu'une idée très sommaire. Depuis la publication de ce travail, c'est-à-dire tout récemment, j'ai trouvé au Musée britannique un manuscrit français, ou plutôt anglo-normand, exécuté au XIVe siècle, qui renferme divers traités du genre de ceux que j'ai fait connaître dans le mémoire précité. J'en donnerai quelque jour la notice. Présentement je me borne à dire qu'il renferme un traité de chiromancie, commençant par ces mots : « Treis natureles lignes sont en la paume de chascune « mein, que funt un triangle, e s' i a une autre ligne a gisance que est apelé[e] « tablose, pur ço que la main est estendue par la longur de la table... » C'est visiblement la traduction du traité latin dont les premières lignes ont été rapportées ci-dessus, p. 242. De ce traité latin je n'ai signalé que deux manuscrits. J'en ai reconnu un troisième dans le nº 120 de l'*Appendix* de Lord Ashburnham. Il en existe sans doute d'autres encore. Le ms. du Musée britannique renferme encore, parmi d'autres opuscules sur la science divinatoire, un traité de géomancie qui commence ainsi : « Ceo sunt les signes xij. ki sunt « mult necessaires en geomancie, par lesquels hom puet deviner quanque est « a venir par reison, e od tote ceste art de geomancie i aprendrai (*corr.* apon- « drai ?) une manere de juc ke tote gent ne sevent pas. Al comencement « mustr[er]ai les nons des signes et des figures... ». — A ce propos, j'ai la satisfaction d'annoncer que la publication de mon mémoire a décidé un savant très versé dans l'histoire des sciences mathématiques, M. Paul Tannery, professeur suppléant au Collège de France, à étudier l'origine et le caractère des procédés de la géomancie au moyen âge. M. P. Tannery prépare en ce moment un mémoire sur divers traités inédits de géomancie, composés en grec vers la fin du moyen âge, dont il établira le rapport avec les traités latins et provençaux que j'ai fait connaître. — P. M.

— Les manuscrits, au nombre de plus de 200, qui forment la collection à laquelle le feu comte d'Ashburnham avait donné le nom d'*Appendix*, et dont il a fait imprimer le catalogue vers 1860, sous ce titre, en format in-4, viennent d'être vendus par le présent Lord Ashburnham à un riche bibliophile anglais, pour le prix très élevé de 35.000 livres. Quelques-uns seulement de ces manuscrits intéressent nos études. Beaucoup sont surtout remarquables par la richesse de leur ornementation. Il faut ajouter que plusieurs des volumes de cette collection, notamment les manuscrits de la Divine Comédie, avaient été cédés antérieurement au gouvernement italien, en même temps que la plus grande partie de la collection Libri.

— Livres annoncés sommairement :

*Notes sur l'ancienne expression « un saintier d'argent »*, par L. MARAIS et E. ERNAULT. Poitiers, 1897, in-8, 11 p. (extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1876). — M. le commandant Marais montre fort

bien que *saintier*, dans l'inventaire des objets trouvés en 1347 sur un écolier en théologie, signifie non une ceinture, comme l'avait cru Lecoy de la Marche, éditeur de ce curieux document, mais ce qu'on appelait habituellement une *pipe*, c'est-à-dire une tige de métal à laquelle s'attachaient les signets ou *sains* destinés à marquer les pages. — Dans une note additionnelle fort intéressante, M. Ernault cherche à expliquer le rapport de *saintier* à *seing*, signum, dont il dérive évidemment; il le trouve pareil à celui de *ferblantier*, par exemple, à *fer-blanc*, c'est-à-dire qu'on aurait ajouté à un mot à désinence nasale non le suff. *-ier*, qu'on avait de la peine à y attacher, mais le pseudo-suffixe *-tier*, qui n'appartient réellement qu'à des mots terminés en *t*. Le procédé est incontestable (cf. *bijoutier*, *bizeauter*, etc.); mais peut-on le faire remonter si haut? J'en doute pour ma part, et n'en connais pas d'autre exemple; cela se comprend, car de pareilles formations supposent, comme le dit très bien M. E., un amuïssement complet des consonnes finales, qui n'est pas à beaucoup près si ancien. Je crois plutôt que notre *saintier*, comme le *saintier* déjà connu qui signifie « fabricant de cloches », remonte à la forme *saint*, qui s'était, par une confusion très explicable, substituée à *seing* (le pluriel des deux mots, *seinz* ou *sainz*, était pareil). — M. E. rend ensuite très vraisemblable l'idée que le breton *seyntér*, « lacet, ruban », n'est autre chose que le fr. *saintiers*, qui a passé du pluriel et du collectif au singulier. — G. P.

*Étymologies de Beuvray et de Château-Chinon*, par l'abbé J.-M. Meunier. Nevers, 1897, in-8, 16 p. (extrait du Bulletin de la *Société nivernaise des lettres, sciences et arts*) — M. l'abbé Meunier est un ardent promoteur, dans sa province, des études linguistiques et dialectologiques; il a publié un travail intéressant sur les patois du Nivernais, et il entreprend maintenant d'en étudier historiquement la toponymie. Il commence par le nom du Mont-Beuvray, qu'il rattache après d'autres, et sans doute avec raison, à Bibracte (notons toutefois que si la forme *Beuvray*, de 1236, est authentique, elle est bien surprenante : à cette époque on attendrait *Bevrait*; l'identification de Bibr- à bebr- dans le gaulois bebros, « castor », n'est pas non plus sans difficulté). Il s'occupe ensuite de Château-Chinon; mais là la question est beaucoup plus compliquée, et la solution que M. M. en donne avec une grande assurance n'est pas aussi évidente qu'il le croit. D'après lui on a le même mot dans *Chinon* et dans *Château-Chinon*; mais, comme il le remarque lui-même, les noms composés qui commencent par *Château* ont pour second élément un nom d'homme; presque toujours, comme il est naturel, un nom germanique (*Château-Thierri*, *Château-Landon*, etc.), et *Chinon*, nom de ville, ne saurait être un nom d'homme. Ce dernier *Chinon* (ainsi en français dès le XIe siècle) est en latin, jusqu'à cette époque, *Caino*, *-one*, et ne saurait représenter une formation sur le gentilice Canius, qui n'aurait pu faire que *Canione*, d'où en fr. *Chaignon*, *Chignon*. Quant à *Château-Chinon*, on n'en a pas de formes anciennes (car *Castrum Cauinum*, en 1193, est une fantaisie de scribe); il faut

supposer que c'était le château d'un seigneur appelé Chinon, nom qui doit avoir une origine germanique. Il nous manque pour la solution du problème des éléments d'information sans lesquels « les lois rigoureuses et les procédés scientifiques de l'étymologie moderne », même maniés avec toute l'habileté et la circonspection désirables, ne peuvent donner un résultat certain, parce que la matière à laquelle ils devraient s'appliquer fait défaut.

*Communications faites au congrès international des langues romanes*, tenu pour la première fois à Bordeaux, du 5 au 10 août 1895. Bordeaux, Feret et fils, 1897. In-8, 190 pages. — Ce congrès, dont l'ouverture a été annoncée ici-même en son temps (XXIV, 484), n'aura pas, sur l'avenir des études romanes, une action sensible. Les communications recueillies dans ce mince volume sont généralement d'une médiocre importance; quelques-unes auraient dû être résolument écartées. Elles sont divisées en trois groupes : *A Enseignement et vulgarisation*; *B Idiomes et dialectes néo-latins*; *C Langues et littératures nationales*. Dans ce dernier groupe a été admise une lettre d'un professeur de faculté sur le latin comme langue internationale qui est une véritable aberration. Il s'agirait d'un latin simplifié, ayant notamment perdu le neutre et possédant l'article. Inutile de discuter cette fantaisie. Dans le second groupe, la seule communication utile est la « contribution à l'étude du son *œ* landais », par M. Bourciez (pp. 93-104). Le reste est sans valeur. L'essai de M. le général Parmentier sur les langues rhétoromanes (pp. 69-92) est un extrait d'un travail publié ailleurs en entier (voy. ci-dessus, p. 155); l'essai intitulé *Pierre-Michel Carbonell, chroniqueur et poète catalan* (pp. 47-67), est un médiocre travail de vulgarisation qui ne contient rien qu'on ne connût par la publication, déjà ancienne (1864), de Manuel Bofarull. Quant au mémoire sur les dialectes italiens envoyé par M. Paris, de Genève, tout ce qu'on en peut dire c'est qu'il est aussi nul dans le fond que grotesque dans la forme. Les organisateurs du congrès annoncent que la prochaine session aura lieu très probablement à Bucarest en 1898. Espérons qu'ils sauront se montrer moins faciles dans le choix des communications. C'est surtout à l'étranger qu'il importe d'éviter les manifestations compromettantes.

*Diccionario de la conjugación castellana* por Emiliano Isaza. Paris, Imprenta Sudamericana, 1897, in-12, XIV-345 p. — Très utile répertoire des verbes castillans où sont notées avec soin les particularités de leur conjugaison, l'accentuation des diverses formes verbales, la valeur prosodique des syllabes, etc. Un peu trop d'empirisme et pas assez d'histoire (voy. par exemple l'article *ser*); mais l'auteur s'adresse au grand public, surtout aux Américains, qui demandent des réponses claires et précises à leurs doutes, et se soucient peu de connaître le pourquoi des anomalies de la conjugaison espagnole.

---

*Le propriétaire-gérant*, Ve E. BOUILLON.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

# NOTES SUR LE *MONIAGE GUILLAUME*

## I

### TOMBE ISSOIRE OU TOMBE ISORÉ ?[1]

Il y a quelques années déjà nous attirions l'attention[2] sur les rapports que présente un passage des *Gesta consulum Andegavorum* avec l'épisode d'Isoré du *Moniage Guillaume*. Dans les deux cas, il est question d'un combat singulier sous les murs de Paris, entre un champion français et un terrible adversaire de nationalité danoise ou saxonne; mais, tandis que le héros du *Moniage* est le célèbre Guillaume au Court nez sorti incognito de son ermitage pour venir au secours de l'empereur assiégé, celui des *Gesta* est le comte d'Anjou Geoffroi Grisegonelle. Les ressemblances de détail sont trop précises pour s'expliquer par une rencontre fortuite. Les deux récits remontent à une source commune, et nous avons essayé de montrer qu'ils ont une base historique, le siège de Paris (978), par Otton II et l'armée allemande, composée surtout de Saxons. Richer, écrivant vingt ans juste après les événements, raconte à ce propos un combat singulier entre un guerrier allemand qui insultait

1. Au moment où nous rédigions ces notes nous n'avions pas encore connaissance de l'article de M. Georg Schläger, *Die altfranzœsische Prosafassung des Moniage Guillaume*, suivi d'observations intéressantes de M. Cloetta (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, XCVIII, 1-2). M. G. Paris a bien voulu attirer notre attention sur cet excellent travail, en beaucoup de points plus complet et plus approfondi que le nôtre. Nous y renverrons le lecteur à plus d'une reprise, bien que souvent nous ne partagions pas les idées de l'auteur.

2. *Romania*, XIX (1890), 377-393.

les Parisiens et un vassal de Hugues Capet. Ce dernier est vainqueur et, s'il faut en croire Richer, il se nommait Ives [1]. Une autre source, du commencement du XI[e] siècle, l'*Historia Francorum Senonensis*, fait de la victime un neveu ou peut-être cousin (*nepos*) de l'empereur [2].

Mais si le fond du récit, le siège de Paris par une armée saxonne, est historique, rien n'est plus douteux que le nom du vainqueur. Nous avons déjà trois noms, dont deux, Guillaume et même Geoffroi, sont inadmissibles. Nous reviendrons plus loin sur Ives. La *Chronique de Nantes* nous en présente un quatrième dans la personne d'Alain Barbetorte, duc de Bretagne. Son histoire offre, avec celle de Geoffroi Grisegonelle, des analogies tellement étroites que nous demandons aux lecteurs la permission de la leur mettre sous les yeux. En comparant avec les *Gesta consulum Andegavorum* que nous avons reproduits dans la *Romania*, ils se convaincront aisément de l'identité des deux légendes.

Contigit autem quod eodem tempore Ludovicus, Gallorum rex, transmarinus, Othonio imperatori calumniam imponens de Lotharii regno, bella cum eo magna habere voluit. Adversus quem Othonius imperator, magnum movens exercitum, venit usque urbem Parisius ad eam capiendam. Unde rex Ludovicus valde iratus et adventum imperatoris timens mandavit suis commilitibus ac omnibus fidelibus et etiam illustri principi Alano duci Britanniae, cognomento Barbatorta, jam satis fama probitatis ejus et fortitudine audita, verbis amicabilibus scripsit ut omnes sibi potenti virtute subvenirent. Quum autem omnes ad praefatam urbem defendendam congregati fuerunt, fuit unus ex Saxonibus, vir potentissimus, corpore validus ex parte Othonis imperatoris, fratris reginae, quae erat uxor illius Ludovici regis, qui omni die comites et proceres Franciae solus provocabat ut meliorem et fortiorem ex eis eligerent, qui cum eo pugnans defenderet melius et justius regnum Francorum Ludovico pertinere quam Othoni imperatori. Quo audito omnes proceres et comites Franciae perspicientes staturam Saxonis et magnitudinem, nullam inde audaciam accipere praesumpserunt. Alanus vero, Britonum dux, pluribus diebus exspectans, ut aliquis ex tantis nobilibus ibidem congregatis et existentibus contra Saxonem ad jus regium defendendum exiret, magnam inde verecundiam habuit. Quadam autem die, dum ille furibundus Saxo solus in prato consistens, omnibus Francis opprobria magna et convitia exprobaret, Alanus hoc videns, armis latenter acceptis et equo parato fecit navi-

1. Richer, livre III, ch. 75-76.
2. *Romania*, ibid., 386, n. 2.

culam per fluvium Secanae ascendere longe ab urbe, ne iter demonstretur et sic fluvium pertransivit. Equitansque per pratum adversus Saxonem pugnavit cum eo et caput ejusdem Saxonis, videntibus cunctis Francis et Saxonibus atque Teutonicis, amputavit. Quod autem ille dependens sellae suae corrigiis ligatum, venit ad ripam fluminis, ubi parva navis sibi parata erat; in qua iterum ascendens, navigando ad praefatam urbem portum accepit. Exilientesque omnes de civitate nobiles et ignobiles contra eum glorificaverunt Deum qui superbos humiliat et exaltat humiles. Alanus, superbo hoste devicto, victor gloriosus factus ostendit regi Ludovico caput inimici sui amputatum. Quo facto, Othonius imperator valde perterritus in patriam suam cum suo exercitu rediit tristis, sicque urbs Parisiorum ab infestatione inimicorum suorum per manum Alani liberata remansit [1].

Ce texte ne nous avait pas échappé en 1890, mais nous ignorions alors la valeur et la date exacte de composition de la *Chronique de Nantes*. Certains la disaient du XII[e] siècle, d'autres en abaissaient même la composition au XIII[e] siècle. Nous savons maintenant, grâce à la précieuse édition de M. René Merlet, qu'elle a été composée entre 1050 et 1059, par un chanoine de l'église de Nantes [2]. Nous avons donc un témoignage antérieur de près d'un siècle aux *Gesta consulum Andegavorum*.

Il est visible, au surplus, qu'Alain ne peut être le héros primitif, puisqu'il est mort en 952. L'auteur a transposé, il est vrai, les événements. Le roi assiégé dans Paris est Louis IV, l'assiégeant Otton I[er]. L'anachronisme est flagrant : Otton I[er] assiégea Paris, il est vrai (en 946), mais de concert avec Louis IV, qui avait à se venger de Hugues le Grand. L'erreur se trahit, du reste, dans la phrase : «... imperatori calumniam imponens de Lotharii regno », qui rappelle involontairement l'invasion de Lothaire en Lorraine, au début de 978. L'introduction du fameux duc de Bretagne dans le cercle des récits

1. *Chronicon Namnetense*, éd. R. Merlet, 97-100 (*Coll. de textes pour servir à l'étude de l'histoire*. Paris, Picard, 1896, in-8). Le rapprochement avec les *Gesta consulum Andegavorum* n'a pas échappé à M. Merlet. M. J. Loth, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, signalait déjà ce passage en 1892, d'après l'histoire de Bretagne de Le Baud. M. Merlet montre que le vieux compilateur n'a fait que traduire en français la chronique de Nantes, et il publie sa version dans son édition en regard du texte latin.

2. *La Chronique de Nantes*, introduction.

carolingiens n'en est pas moins des plus curieuses. Nous avons signalé dernièrement [1] des faits analogues montrant que les traditions qui circulaient dans le comté de Nantes se rattachaient à la France romane et non à la Bretagne celtique. Il est probable qu'Alain est le substitut de Geoffroi Grisegonelle, et nous aurions ainsi un nouvel indice que cette figure épique était célébrée dès la première moitié du XI[e] siècle.

Comme Geoffroi lui-même et Guillaume, Alain Barbetorte est donc à écarter. Reste Ives. M. Ph. Aug. Becker [2] croit ce dernier historique, se fondant sur le témoignage de Richer et sur une charte de Hugues Capet, découverte et publiée par nous-même et souscrite par un chevalier de ce nom [3]. Nous sommes devenu moins affirmatif, car le témoignage de Richer nous est de plus en plus suspect. Il convient de remarquer que le nom d'Ives ne figurait pas primitivement sur le manuscrit autographe de Richer. L'auteur semble avoir gratté le mot qu'il avait écrit primitivement et auquel il a substitué Ivo en lettres capitales [4]. Cela donne fort à penser. Nous ne saurons donc pas le nom du vainqueur.

On pourrait même se demander s'il a existé, et voici pourquoi : il y a eu, à la fin du X[e] et au commencement du XI[e] siècle, toute une série de traditions sur les invasions allemandes de 946, 959 et 978. Elles présentent ce caractère commun que l'adversaire est un Saxon effrayant, parent de l'empereur; il insulte les assiégés ou se vante de darder sa lance dans la porte de la ville. Il périt naturellement victime de sa jactance et de sa témérité. Une chronique senonaise le raconte d'un duc Helpon, tué sous les murs de Sens en 959 [5]. Dudon de Saint-Quentin nous montre de même, au siège de Rouen par les armées coalisées d'Otton I[er], Louis IV, Conrad de Bour-

1. *Romania*, XXV, 585 sq.

2. *Die altfranzœsische Wilhelmsage und ihre Beziehung zum Wilhelm dem Heiligen*, p. 123. M. Becker n'a pas utilisé la *Chronique de Nantes* et ignore donc Alain Barbetorte.

3. *Les derniers Carolingiens*, 403-404. On pourrait penser aussi à quelque ancêtre des comtes de Beaumont-sur-Oise. Le premier seigneur connu, sous le règne de Robert II, porte ce nom.

4. Voy. la note de Pertz au ch. 76 du livre III.

5. *Les derniers Carolingiens*, p. 29.

gogne, Arnoul de Flandre [1], de 946, un neveu de l'empereur qui vient darder sa lance dans la porte de Beauvais [2]. L'*Historia Francorum Senonensis* rapporte la même chose du vaincu de 978 [3] : lui aussi est neveu de l'empereur. Toutes ces coïncidences ne peuvent être fortuites. Il est très possible que ces récits aient une base réelle : les combats singuliers sont tout à fait dans le goût du moyen âge ; mais comment décider si le fait s'est produit en 946, 959, 978, sous les murs de Rouen, de Troyes ou de Paris ?

Ceci nous ramène à *Ivo*. Richer n'a certainement comme source à son sujet qu'une tradition orale, et dans l'intervalle de vingt ans qui le sépare du siège de Paris, cette tradition a pu subir toutes sortes de modifications qui en altèrent gravement la valeur historique. Cependant l'accord de quatre sources indépendantes est une présomption sérieuse en faveur de Paris.

Et il est évident que cette légende est d'origine parisienne : les Parisiens étaient plus que tous autres intéressés à en garder le souvenir. C'est sous leurs murs, dans la plaine, entre les remparts et Montmartre [4], que se livre le combat singulier.

Dans tous les récits, le héros arrive sur la rive gauche de la Seine [5] ; mais tandis que les *Gesta* et la *Chronique de Nantes* lui

1. Les *Gesta consulum Andegavorum* font assiéger Paris par les Allemands et les Flamands. Est-ce un souvenir de la coalition de 946 contre Hugues le Grand ? Nous avons donné de ce trait une autre explication, *Romania*, 1890, 385.

2 Dudon, éd. J. Lair, p. 254-256.

3. *Les Derniers Carolingiens*, p. 101, note 1.

4. Les *Gesta consulum Andegavorum* disent Montmorency, mais c'est une méprise évidente. Il aurait fallu de bons yeux aux Parisiens pour apercevoir de leurs murs un combat livré sous Montmorency. M. Becker, qui insiste sur ce point (p. 122), a commis lui-même une erreur en identifiant le *burgum Sancti Germani non longe a Parisiaca urbe*, que Geoffroi veut éviter en venant d'Étampes, avec Saint-Germain-en-Laye. C'est évidemment le faubourg Saint-Germain-des-Prés. Saint-Germain-en-Laye n'existait pas au x^e^ siècle. Le roi Robert bâtit dans la forêt de Laye une petite abbaye autour de laquelle une ville ne se groupa qu'au XII^e^ et même au XIII^e^ siècle. Voy. un diplôme de Henri I^er^ dans les *Historiens de France*, XI, 567 ; cf. Helgaud, *ibid.*, X, 115.

5. Dans les *Gesta*, il passe la nuit chez un meunier qui gardait les moulins de la Seine, évidemment sur le territoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-

font franchir le fleuve pour combattre le Saxon dans la plaine entre Paris et Montmartre, dans le *Moniage Guillaume* il demeure sur la rive gauche, et c'est là qu'a lieu la rencontre [1]. Ce trait est évidemment moins ancien, et l'auteur de la deuxième rédaction du *Moniage* a laissé la preuve dans les vers suivants que le duel avait bien lieu primitivement sous Montmartre :

> Et Ysorés, cui Damedieus maudie,
> Desus Monmartre a s'enseigne drechie.
> De Paris voit totes les manandies
> Et les palais et les rices eglises
> Et les Franchois et les gens de le vile [2].

Cette transposition du théâtre de la lutte est très importante. Elle va nous mettre sur la voie de l'origine même de la légende d'Isoré. On ne comprend pas, en effet, pourquoi le *Moniage* dénature le nom de l'adversaire, alors qu'il sait bien

---

Prés, à qui appartenait le fleuve de la rive gauche depuis les ponts de la Cité jusqu'au ruisseau de Sèvre. M. R. Merlet (*op. cit.*, 100, note 1) y verrait l'influence d'une tradition rapportée par Richer (l. II, c. 57) : en 946, des soldats d'Othon Ier, déguisés, traversent clandestinement Paris, viennent loger chez un meunier et s'emparent des barques rassemblées sur la rive gauche par ordre du duc des Francs. Nous ne voyons pas de rapport assuré entre ces deux faits.

1. M. Becker (*op. cit.*, 123, note 1) veut que dans le *Moniage* le combat ait lieu sur la rive droite. Il s'appuie sur ces vers de la deuxième rédaction (la première est tronquée) : *Bernars s'en vint la dedens en la cit, Vers petit pont acuelli son cemin.* Pour arriver aux boutiques sur le petit bras de la Seine, l'hôte de Guillaume doit donc traverser une partie de la ville : « cela concorde très bien, si nous admettons qu'il est entré par le Grand Châtelet ». Il est difficile d'avoir la main plus malheureuse. Si Bernart se dirige vers le petit pont, c'est qu'il arrive évidemment de la rive gauche. La partie qu'il traverse c'est le bas de la rue Saint-Jacques, qui faisait déjà partie de Paris au XIIe siècle, date du *Moniage II*. M. Becker a été d'avance réfuté par P. Paris (*Hist. Litt.*, XXII, 528) et Conrad Hoffmann (*Abhandl. der München, Akad. der Wissenschaften, Philos. classe*, VI, 623). Ce dernier identifie ingénieusement le « fossé viel et antif » où le pauvre Bernart du Fossé donne l'hospitalité à Guillaume avec les Catacombes.

2. Cité par M. Becker, p. 123.

qu'il était Saxon [1]. Pourquoi Isoré a-t-il remplacé Otton [2]? Pourquoi combat-il sur la rive gauche?

Au sud de Paris, à droite et à gauche de l'antique voie menant à Orléans, et de là, à l'époque des pèlerinages, à Saint-Jacques-de-Compostelle [3], existaient encore dans le haut moyen âge les débris des tombes antiques qui, suivant l'habitude romaine, bordaient les routes à l'entrée des villes. La rive gauche était, et est restée encore (les catacombes) une vaste nécropole. On la trouve désignée, au moyen âge, sous les noms de *Locus cinerum*, *Clos des Mureaux*, *Fief des tombes* [4]. L'imagination populaire a toujours été frappée par ces champs funéraires. Ils sont éminemment propres à la formation des légendes. On y voit le séjour des mauvais esprits, d'où, à l'endroit même dont nous parlons, les récits sur le château de Vauvert et la rue d' « Enfer [5] ». Une explication toute natu-

1. Le remaniement du *Moniage* fait d'Isoré un Sarrazin de Coïmbre ou un Esclavon (ms. fr. 774 de la Bibl. nat.). Cette transformation serait déjà en germe dans la première rédaction (ms. de l'Arsenal), qui donne (v. 916-917) : *Assiégé l'ot uns paiens Ysor[és]... la mer de Sassoigne fu né*, si l'on admet qu'il faut compléter, selon Hoffmann (p. 603) et Jonckbloet (II, 148) : [*D'oultre la mer*] *de Sassoigne fu né*. Mais M. Cloetta vient de proposer la restitution plus séduisante : [Del roi Bre]hier de Sasoigne fu nés. (Voy. *Archiv für das studium der neuren Sprachen*, XCVIII, 57). Isoré est donc bien un Saxon. Cf. *ibid.*, p. 58, un passage décisif : « Li Saisne sont de Monmartre avalé. »

2. Selon P. Paris (*Hist. littéraire de la France*, XXII, 526), dont l'opinion a été adoptée par M. Baist (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, XVI, 456), le combat d'Isoré et de Guillaume serait une imitation de celui d'Isoré le Gris et de Begon de *Garin le Lorrain*. Comme nous croyons que ce dernier poème est en majeure partie, sinon en totalité, une fabrication de la seconde moitié du XII^e^ siècle, il va sans dire que cette opinion est pour nous inadmissible.

3. Rue Saint-Jacques, rue du faubourg Saint-Jacques, rue de la Tombe-Issoire.

4. Voy. Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. Cocheris, II, 59-61 et 95-97. [Et ci-dessus, p. 486, n. 1]. Signalons encore qu'en 1878 on découvrit, en construisant le marché Nicole (entre la rue Saint-Jacques et l'avenue de l'Observatoire), les débris d'un cimetière romain. Il bordait la route de Lutèce à Orléans. Voy. Robert de Lasteyrie, dans le *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, V, 1878, 100-111.

5. Lebeuf, *op. cit.*, 60; Jaillot, *Recherches critiques... sur la ville de Paris*, t. V, *quartier du Luxembourg*, 43-44.

relle de l'accumulation des tombeaux, c'est qu'une grande bataille a été livrée sur les lieux. De là les traditions sur *Aleschans*[1]. Ou bien encore la légende se cristallise autour d'un monument qui attire plus spécialement l'attention.

C'est précisément le cas ici. Au sud de Paris se trouvait un monument funéraire qui, par sa grandeur[2], frappa particulièrement l'imagination. On l'appelait la *Tombe Isoré* ou encore la *Tombe Issoire*. Nous allons discuter ce point à l'instant. Doit-on croire à une méprise populaire amenée par une analogie de son? On aurait identifié Isoré avec *Issoire*, avec qui il n'avait rien à faire.

Cette explication serait peut-être admissible si la forme *Issoire* nous était attestée par des textes anciens. Mais il n'en est rien. Elle ne se rencontre pas avant le XVII[e] siècle[3]. C'est au contraire la forme *Isoré* qui est ancienne. Dans les *Otia imperialia*, composés en 1210 par Gervais de Tilbury, se trouve le passage suivant : « Nos quoque vidimus sepulchrum Isoreti in suburbio « Parisiensi, viginti pedes in longum habens præter cervicem « et caput, quem sanctus Guillelmus peremit[4]. » Des documents d'une toute autre nature[5] vont nous permettre de compléter et préciser ce passage précieux[6]. Dans une déçlaration au Châtelet du procureur de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, du 26 octobre 1396, il est question d'un hôtel et

---

1. G. Paris, *Manuel*, § 40.

2. Vingt pieds, selon Gervais de Tilbury, comme on va le voir.

3. Lebeuf (II, 60) soutient que « tombisoire » ne forme qu'un seul mot et est un nom commun collectif qui signifie un assemblage de tombes. Jaillot (*op. cit.*, V, 17[e] quartier, p. 152) a déjà montré que cette opinion ne reposait sur rien.

4. Leibniz, dans *Scriptores rerum Brunsvicensium*, I, 906. Cf. Lebeuf, *op. cit.*, II, 61, et Schläger, p. 41.

5. M. Schläger ne les a pas connus.

6. Précieux non seulement par sa date, mais par la forme du nom du géant, *Isoreti*. Elle permet d'affirmer pour le XII[e] siècle la prononciation *Isoré*, alors que dans les textes que nous allons citer le nom étant écrit *Isore* nous ne serions pas absolument sûrs qu'on prononçait *Isoré* ou *Isore* avec accent sur l'*o*. Ce nom, assez rare, est d'une étymologie obscure. Le premier terme se retrouve dans les noms d'homme *Isoardus*, *Isovinus*, *Ison* du *Polyptyque d'Irminon* (éd. Longnon, I, 343). Le second, *-ré* < *-rad* serait également germanique et se retrouverait, par exemple, dans *Hardré*, selon Baist (*Zeits. f.*

d'un moulin à vent appelé « la Tumbe Ysore » et situé au delà de Notre-Dame-des-Champs, sur le grand chemin de Paris à Montlhéry [1]. Remarquons en passant que la traduction du *Moniage* en prose, exécutée au XIV^e^ siècle, et qui seule nous raconte la fin du combat entre le géant et Guillaume, le place « en un lieu qu'on dit Nostre Dame des Champs [2] ». — En septembre 1259, Hugues abandonne à Notre-Dame de Paris [3] « quicquid habebat vel habere poterat ratione quacumque in duobus arpentis vineae sitis apud *Tumbam Ysore* in censiva et dominio domini regis. » Le domaine du roi sur la rive gauche s'étendait autour de son château de Vauvert. Comme celui-ci était ruiné et passait pour être hanté, il l'abandonna, avec ses dépendances, aux Chartreux, en 1259 [4].

Nous connaissons l'emplacement de ce monastère. Il occupait un vaste terrain au carrefour actuel de l'Observatoire, au débouché de la rue Notre-Dame-des-Champs. Nous sommes donc assurés que la *Tombe Isoré* de 1259 n'est pas différente topographiquement de celle de 1396 [5]. Et celle-ci est évidem-

---

*Roman. Philologie*, XVI, 1892, 456). Cf. la forme *Isoreti* et, dans un acte du *Cartulaire de Talmont*, de la fin du XI^e^ siècle, que me signale M. Thomas, un certain « Huncbertus cognomento *Yzorech* [*lis.* Yzoreth] » (éd. Louis de la Boutetière. Poitiers, 1873, in-8, p. 110).

Quant au changement d'*Isoré* en *Issoire*, il reste pour moi obscur. M. Baist (*op. cit.*, 456, note 2) se tire d'affaire en invoquant l'influence de la ville d'Issoire, en Auvergne. Mais cette explication [adoptée par Schläger, p. 42, note 2] ne me satisfait pas. J'y verrais plutôt quelque faute de lecture d'un érudit du XVI^e^ siècle, lisant *Isore* (d'où Isoire, Issoire) au lieu d'*Isoré*, erreur devenue traditionnelle. Il n'y a pas grand fonds à faire sur la prononciation populaire du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, influencée par l'écriture (inscriptions, puis plaques officielles, etc.).

1. Éd. par Cocheris, II, 96, note 1.

2. *Histoire littéraire de la France*, XXII, 528. On a vu plus haut qu'en ces derniers temps on a découvert un cimetière romain tout près de Notre-Dame-des-Champs. Voy. p. 487, note 4.

3. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, éd. Benj. Guérard, II, 126.

4. Lebeuf, *op. cit.*, *ibid.*; Jaillot, *op. cit.*, V, *quartier du Luxembourg*, 44.

5. Ce résultat est confirmé par un texte littéraire du XIII^e^ siècle, le petit roman du *Roi Flore et de la Belle Jeanne* : la belle Jeanne, déguisée en écuyer, veut rejoindre son mari Robert : « Et esra tant par ses journees k'ele vint a « Paris et aloit apriès son segnor et bien afremoit ke jamès ne fineroit devant

ment identique à la Tombe-Issoire où furent déposés, en 1786, les ossements provenant du cimetière des Innocents [1]. C'est près de l'emplacement de cet hôtel qu'a été construit le petit bâtiment par où l'on descend aujourd'hui aux catacombes. Les Parisiens, en allant prendre le chemin de fer de Sceaux, passent près du lieu du combat du bon Guillaume et du terrible géant [2].

Là se dressait un tertre, un tumulus (*tumba*), recouvert d'une grande dalle de 20 pieds de long environ [3] : « Si puelt l'en « encore veoir le lieu ou Guillaume le lessa mort, car ou « propre lieu y ordonna le roy et fist faire une tombe ou une « enseigne par quoy on l'a tousjours sceu depuis et congneu, « scet l'en et congnoist l'en encore et en sera perpetue « memoire. »

C'est évidemment cette tombe d'une grandeur inusitée qui a provoqué la légende. Elle ne pouvait que recouvrir le corps d'un géant. Et l'imagination, une fois mise en mouvement, n'avait pas grand'peine à se persuader que le géant avait suc-

---

« k'elle l'aroit trouvé. Si chevaucoit com eskuiers. Et isi a une matinee hors « de Paris et s'en aloit *le chemin d'Orliens* et tant ke elle vint a la tombe « Ysoré..... et la aconsivy ele mon segneur Robiert son segnour. » De là ils se dirigent vers « Mon-le-Heri » (Montlhéry). Voy. éd. Francisque Michel. Paris, 1838, in-12, p. 29 et 32. — L'éditeur cite un texte du XVIe siècle mettant le combat d'Isoré « en la place Maubert ». Au chapitre VIII de sa *Description de la Ville de Paris*, Guillebert de Metz place près de « *l'archet Saint Merry* » « la maison Bernart des Fossés, ou Guillaume d'Orenge fu logié quant il desconfit Ysoré qui faisoit le siège de Paris », donc sur la rive droite; mais selon l'éditeur Le Roux de Lincy (Paris, 1854, in-12, p. XXXII) il ne fait que copier, dans cette partie de son ouvrage, la *Cité de Dieu* de Raoul de Presles. Ce dernier, qui écrivit entre 1371 et 1375, est donc responsable de l'erreur. Cf. *Histoire littéraire*, XXII, 528.

1. Lebeuf-Cocheris, II, 97.

2. L'emplacement a été précisé avec soin par M. Schläger, *op. cit.*, 44. Il se trouvait à l'intersection de l'avenue de Montsouris, de la rue de la Tombe-Issoire et de la rue Dareau, et non pas à l'entrée actuelle des Catacombes comme nous le mettons. L'antique *Fief des Tombes* est encore représenté en partie par les maisons nos 55-61 de la rue de la Tombe-Issoire et 18-24 de l'Avenue de Montsouris.

3. Selon le *Moniage* en prose, le corps du géant avait 15 pieds sans la tête. *Hist. littéraire*, XXII, 528 [et Schläger, p. 41].

combé dans un combat singulier, car on n'a jamais ouï dire qu'un géant soit mort autrement. D'autre part, les Parisiens avaient des poèmes, à tout le moins des traditions, sur les sièges qu'ils avaient subis aux IX^e^ et X^e^ siècles. Celui de 978 avait particulièrement laissé des souvenirs. La combinaison était tout indiquée, presque forcée. L'adversaire, en sa qualité de géant, était nécessairement un païen ; sa tombe était au sud de Paris, le théâtre de la lutte dut passer la rive gauche, mais, par une contradiction précieuse, le géant est de *Sassoigne* et il contemple Paris des hauteurs de Montmartre [1].

L'identification du vainqueur avec Guillaume de Gellone est-elle le fait des Parisiens ? c'est peu croyable. Il est plus vraisemblable qu'elle est l'œuvre de l'auteur du *Moniage* ; en tout cas, à notre avis, c'est à Paris même que celui-ci a puisé les éléments de l'épisode d'Isoré. Il l'a combiné avec une tradition ou un poème sur le siège de 978, d'origine également parisienne.

Ce résultat concorde absolument avec celui qu'on tire de l'examen des autres parties du *Moniage* : l'épisode du bouclier de Brioude, celui du pont du diable, la vie solitaire du héros, etc., tout cela est inspiré de traditions locales recueillies par l'auteur sur les lieux mêmes, selon toute vraisemblance [2]. En somme, le *Moniage Guillaume* est une collection de traditions locales groupées autour du nom d'un héros célèbre. Ce travail de raccordement a été moitié spontané, moitié conscient. Il est visible que l'auteur croyait de bonne foi que le Guillaume de Brioude était le même que Guillaume d'Orange. En était-il de même pour l'adversaire d'Isoré ? Cela est très douteux, et nous croyons probable qu'ici l'auteur a été très conscient de son procédé.

En somme, l'intérêt de l'étude de M. Becker [3] et des remarques précédentes, c'est de mettre en lumière une fois de plus l'importance et le pouvoir de propagation des légendes topographiques [4]. Peut-être en fournirons-nous bientôt de nouveaux exemples.

---

1. Voy. plus haut, p. 486.

2. Becker, 127 128.

3. Voy. aussi Jeanroy, dans *Romania*, XXVI, 21 sq.

4. Que les pèlerins aient beaucoup contribué à les recueillir et à les propager, comme le dit M. C. Jullian (*Romania*, XXV, 166, note 4), c'est ce qui

## II

### L'ÉPISODE DES RONCES

Quand le roi, pressé dans Paris par les Sarrazins, envoie Anseïs demander secours à Guillaume dans sa retraite, le messager n'obtient que la réponse suivante d'un caractère peu encourageant [1] :

Li quens Guillaumes le maine en son vergier.
Oez del conte comme il a esploitié :
En sa main tint un grant pel aguisé;
Vient a ses herbes qu'il ot edefié :
Ainz n'i remest ne rose ne rosier,
Ne flor de liz ne cele d'eglantier,
Ainz n'i remest peressi ne peschier,
Ne flor de glai, pytre ne olivier,
Ne bones herbes, tant facent a proisier :
Tot a li quens a son pel defroissié,
Puis les esrache ausi com aversier,
Par mautalent les giete en un fumier,
Enz el cortil n'en volt nule lessier.

---

est tout à fait admissible, à condition toutefois qu'on n'oublie pas que le principal rôle reste toujours aux pèlerins professionnels qui parcourent tous les grands chemins, aux jongleurs. Les recherches de MM. Becker et Jeanroy mettent en lumière cette influence des pèlerins pour la constitution des épisodes composant le *Moniage Guillaume*. En particulier pour le pont près de Gellone, attribué à saint Guillaume, il est expressément parlé de son utilité pour les pèlerins qui vont à Saint-Gilles (à Saint-Jacques-de-Compostelle, selon une autre rédaction). Voy. Becker, p. 129, et Schläger, p. 32. Le *Codex Sancti Jacobi* des environs de l'an 1150 ne manque pas de recommander aux pèlerins de Compostelle qui prennent la route de Toulouse d'aller visiter le tombeau du fameux comte Guillaume qui prit Nîmes, Orange et beaucoup d'autres villes, et mena la vie érémitique dans la vallée de Gellone (éd. Fita et Vinson, dans *Revue de Linguistique*, XV, 1882; cf. Hoffmann, *op. cit.*, p. 628). Rappelons à ce propos que la Tombe-Issoire est située sur le chemin même de Saint-Jacques, au sortir de Paris. (Cf. plus haut, p. 487). On pourrait donc presque qualifier le *Moniage Guillaume* une collection de légendes locales recueillies par un jongleur pèlerin de Compostelle.

1. Nous citons d'après Conrad Hoffmann, *Ueber ein fragment des Guillaume d'Orenge* (*Abhl. der München, Akad., philos. Classe*, VI, 1850, in-4, p. 619-620).

Voit l'Anseÿs, a merveille li vient.
Ne deïst mot por l'or de Monpellier,
Ne li osa ne querre n'empeschier
Por quoi il a son cortil vergoigni
Car le marchis a forment resoignié
Qu'il ne le fiere de son pel aguisié.
Et quant Guillaumes ot trestot esrachié,
Et son cortil si mal apareillié,
Adont planta ronces et boutoniers,
Chardons, orties et ce qui n'a mestier :
Totes poieurs herbes qu'il pot baillier
A li bons quens planté en son vergier.

Je ne sais si on a pensé à rapprocher ce morceau, d'un symbolisme transparent, du passage suivant du *Moine de Saint-Gall* :

Ipse quoque nanus et gipperosus Pippinus inmanissime caesus et detonsus ad cellulam sancti Galli, quae cunctis locis imperii latissimi pauperior visa est et angustior, castigandi gratia ad tempus aliquantulum destinatus est. Nec multo post quidam de primoribus Francorum in regem manus mittere voluerunt. Quod cum eum minime lateret et tamen non libenter eos perderet, quia, si bene voluissent, magnum christianis munimen esse potuissent, direxit legatos suos ad eundem Pippinum, sciscitans ab eo quid de his fieri oporteret. Quem cum in orto cum senioribus fratribus, junioribus ad majora opera detentis, urticas et noxia quaeque tridente extrahentem repperissent, ut usui proficua vivacius excrescere valerent, indicaverunt ei causam adventus sui. At ille ex imis praecordiis suspiria trahens, ut omnes debiles animosiores sanis esse consueverunt, in haec verba respondit : « Si Karolus consilium « meum dignaretur, non ad tantas me deponeret injurias. Ego nihil illi « demando. Dicite illi quid me agentem inveneritis. » At illi timentes ne sine certo aliquo responso ad formidabilem reverterentur imperatorem, iterum atque iterum requirebant ab eo quid domino renuntiare deberent. Tunc ille stomachando : « Nihil, inquit, aliud ei demando nisi quod facio : « inutilia recrementa extraho, ut holera necessaria liberius excrescere « valeant. » Igitur illi tristes abscesserunt, quasi qui nihil rationabile reportarent. Venientes autem ad imperatorem et requisiti quid referrent, conquesti sunt se tanto labore et itinere ne in uno quidem sermone certiorari.

Sagacissimo autem rege per ordinem interrogante, ubi eum vel quid agentem reppererint, quidque responsi illis reddiderit, dixerunt : « In tripedio « rusticano sedentem eum invenimus et tridente areolam holerum novellan- « tem; causamque itineris nostri revolventes hoc solum ab eo responsi « magnis flagitationibus extorquere potuimus : « Nihil, aiente, aliud ei « demando, nisi quod facio : inutilia recrementa extraho, ut holera necessaria « liberius excrescere valeant. » His auditis astu non carens et sapientia pollens

Augustus, confricatis auribus et inflatis naribus, dixit ad eos : « Rationabile responsum, optimi vassalli, reportastis ». Illis itaque de periculo vitae metuentibus, ipse vim dictorum ad effectum perducens, cunctos illos insidiatores suos de medio viventium auferens, fidelibus suis occupata ab infructuosis loca crescendi et se extendendi causa concessit. Unum vero adversariorum qui excelsissimum in Francia collem et quæcunque de eo prospicere posset sibi in possessionem delegit, in eodem colle altissimae trabi affixum jussit elevari; Pippinum vero nothum praecepit eligere sibi quomodo vitam degere voluisset. Qui optione concessa optavit locum in quodam monasterio tunc nobilissimo, nunc autem, non incertum de qua causa, destructo [1].

Que le récit de Notker le Bègue [2] soit fabuleux, c'est ce qui n'est douteux pour personne. Pépin le Bossu, qui conspira contre son père en 792 et mourut en 811, ne fut pas enfermé à Saint-Gall [3]. Cette légende se retrouve dans l'antiquité. On n'a pas manqué de rappeler l'anecdote de Tarquin le Superbe abattant les pavots de son jardin pour faire entendre à son fils Sextus qu'il était temps de se débarrasser des principaux citoyens de Gabies [4], ou encore celle de Thrasybule, tyran de Milet, coupant les plus beaux épis de son champ en présence du héraut député par Périandre de Corinthe [5].

Il n'est pas douteux que l'auteur du *Moniage* n'ait fait sciemment de Guillaume le héros d'une anecdote qui courait le monde depuis des siècles et s'appliquait tantôt à l'un, tantôt à l'autre [6]. Mais le trait, pour frappant et poétique qu'il soit, est moins bien amené que chez Notker. On ne plante pas instantanément des ronces et des orties, au lieu qu'on comprend fort bien qu'on arrache les mauvaises herbes.

Ferdinand LOT.

---

1. *Monachi Sangallensis Gesta Karoli*, lib. II, chap. 12; Pertz, II, 756.

2. On est revenu à cette attribution que Pertz contestait. Voy. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 6e éd., p. 187-188.

3. Voy. Abel et Simson, *Jahrbücher... Karl d. Gross.*, II, 47, note 2.

4. Tite-Live, liv. I, ch. 54.

5. Hérodote, liv. V, ch. 92.

6. Chose curieuse, elle a été racontée du bon Notker lui-même. Dans la *Vita b. Notkeri Balbuli*, ch. IV, § 45, écrite par Ekkehardus Minimus, vers 1220, celui-ci rapporte que Charles le Gros aimait à consulter le moine de Saint-Gall. Une fois il lui fit demander conseil sur les vertus et les vices. Le message trouva Notker arrachant de mauvaises herbes et en plantant de bonnes : « Dis à l'empereur de faire ce que tu m'as vu faire. » Telle fut la réponse du moine. Voy. Bollandistes, *Acta Sanct.*, 6 avril.

# SUR LA RÉDACTION NÉERLANDAISE

# DE *MAUGIS D'AIGREMONT*

## SUIVI DE FRAGMENTS INÉDITS

Les fragments qui ont été l'occasion de ce travail me furent remis, il y a déjà quelque temps, par M. Deprez, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, qui me demanda de vouloir bien les examiner. Il était facile de reconnaître, à la première lecture, que ces morceaux appartenaient au poème néerlandais sur Maugis d'Aigremont, qui ne nous est parvenu que dans un état fragmentaire. Les recherches que je dus entreprendre afin de pouvoir grouper ces bribes, qui se trouvaient appartenir, au moins en partie, à un épisode du poème non représenté dans les fragments publiés, m'amenèrent à un examen général des rapports entre le poème français sur Maugis et la version néerlandaise. Je vais d'abord rendre compte du résultat de mes recherches, en renvoyant à la fin de mon travail les fragments eux-mêmes.

Le poème néerlandais est, comme tant d'autres, perdu dans son ensemble; mais nous avons, pour le reconstituer, dans une certaine mesure, les ressources que voici :

1° Une série de fragments, débris de quatre manuscrits différents, réunis en dernier lieu par M. N. de Pauw [1]; on pourra y joindre désormais ceux qui viennent d'être découverts à la Bibliothèque Nationale, provenant d'un cinquième manuscrit. — Nous désignerons l'ensemble du poème perdu par *N*, les fragments conservés par *Nf*.

1. *Madelghijs' kintsheit; al de gekende fragmenten critisch uitgegeven en vergeleken met het Duitsche handschrift door Jhr. Mr. Napoleon de Pauw...* — Gent, druk. A. Siffer, 1889. In-8.

2° Un livre en prose, qui doit avoir été rédigé vers la fin du XV^e^ ou le commencement du XVI^e^ siècle, mais dont on n'a que des éditions plus récentes [1]. Nous l'appellerons *P*.

3° Une traduction, ou plutôt une transcription écourtée en vers allemands du XV^e^ siècle, conservée dans deux copies manuscrites de Heidelberg, fonds allemand 150 (ancien 315), et 168 (ancien 340). De ces deux manuscrits, j'ai pu consulter le premier à Paris, grâce à l'obligeance de la direction de la bibliothèque de Heidelberg; c'est d'après le second que M. De Pauw a publié le texte des morceaux qui correspondent aux fragments néerlandais de son édition [2]. — Nous désignons cette traduction par la lettre *H*.

En face de ces trois sources, représentant la traduction néerlandaise, nous avons, pour représenter la tradition française, le poème publié par M. Castets [3] (*F*). Enfin, comme source étrangère indépendante du poème néerlandais, nous avons le *Maugis* italien analysé par M. Rajna [4].

---

1. Voici le titre de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (Réserve Y^2^ 619) : *Een schoone historie van den vromen ridder Malegys, die 't vervaerlijck ros Beyaert won... Van nieuws gecorrigeert ende verbetert, naer de Fransche copye.* — t' Antwerpen, by Joannes Franciscus van Soest (s. d.). In-4. L'approbation est du dernier février 1554, mais l'impression semble du XVII^e^ siècle. On trouve en effet un imprimeur Jean van Soest à Anvers de 1694 à 1712. Voir Van Havre, *Marques typogr. des imprimeurs anversois*, II, 240. Dans son édition des fragments, M. De Pauw a reproduit les rubriques des chapitres d'après une édition différente : elles sont d'accord avec celles de l'édition de la Bibl. Nat., sauf quelques divergences, dues à ce que parfois deux chapitres ont été réunis dans une édition qui étaient séparés dans l'autre. — Voir sur les éditions du livre en prose Petit, *Bibliogr. der Middelned. taal- en letterk.*, p. 54. — On remarquera la formule : *corrigé d'après la copie française*. C'est un mensonge évident, le livre en prose néerlandais n'ayant rien de commun avec le livre en prose français, mais c'est un mensonge curieux, qui montre qu'à une époque tardive (XVI^e^-XVII^e^ siècle) on avait conservé un souvenir confus de l'origine française de la légende. — Le livre populaire en prose *allemand* dérive du livre néerlandais.

2. Quelques fragments de cette rédaction ont été publiés, en outre, par Von der Hagen (*Germania*, VIII (1848) p. 280) et Mone (*Uebersicht der niederländ. Volksliteratur älterer Zeit*, p. 44, 45). Un aperçu détaillé a été donné par Gervinus, *Deutsche National-Litteratur*, 2^e^ ausg. II, p. 79 ss. Cet aperçu, supprimé dans la 4^e^ édition, a été reproduit par M. De Pauw.

3. Nous ne tenons pas compte du roman français en prose, qui dérive du poème publié par M. Castets.

4. Dans son mémoire sur le *Renaut* italien, *Propugnatore* III (1870), parte I^a^, p. 226 ss. — La *Magus-Saga* n'a rien emprunté au *Maugis*.

Voici maintenant un aperçu rapide du *Maugis* néerlandais d'après le livre en prose, qui donne la forme la plus ample de la tradition. Afin de faciliter la comparaison avec le français, nous avons distribué notre aperçu en paragraphes, qui n'ont, du reste, aucun rapport avec les rubriques du roman.

I. Mariage de Beuve [1] d'Aigremont; naissance de ses fils Maugis et Vivien; ils sont enlevés, en même temps que leur tante Isane; Maugis est élevé par la fée Oriande, Vivien par le roi sarrasin Ivorin de Monbrant. — Premières aventures de Maugis : il apprend la magie, se rend à Paris, avec Baudri (néerl. *Balderijs*), frère d'Oriande; il s'y perfectionne dans la magie sous la direction de son oncle Ivert [2], et a un premier conflit avec Charlemagne. — Vivien enlève Beaflur [3], la fille du roi Ivorin, avec laquelle il a été élevé. — Maugis, revenu chez Oriande, conquiert Baiart. — Beaflur, séparée de Vivien, vient se réfugier à Aigremont, où nait son fils Aimon; Ivorin, parti avec une armée à la poursuite de sa fille, assiège Aigremont (p. 135). — II. Vivien, séparé de Beaflur, entre au service du roi sarrasin Antenor (néerl. *Athenoer*), et vient, avec celui-ci, attaquer Oriande dans son château de Rocheflor (néerl. *Rocheflor* ou *Rotseflor* [4]); il combat Maugis, puis, apprenant que celui-ci est son frère, se réconcilie avec lui. Anténor est tué par Maugis (p. 35-39). — III. Pendant qu'Espiet (néerl. *Spiet*), le serviteur d'Oriande, va voir ce que sont devenus, à Aigremont, le duc Beuve et sa femme, Maugis et Vivien vont secourir le comte de Moncler, leur oncle, assiégé par Charlemagne. Maugis réussit, par ses enchantements, à transporter Charlemagne et Roland comme prisonniers à Moncler, puis délivre son père, prisonnier à Paris (p. 39-49). — IV. Siège d'Aigremont. Ivorin, l'assiégeant, est fait prisonnier, mais délivré par un traître, et la ville prise par les Sarrasins. Réconciliation de Charlemagne et de Beuve. — La fée, mère d'Espiet [5], annonce à Vivien la prise d'Aigremont, puis Vivien, Maugis et Beuve délivrent la ville. Vivien épouse Beaflur (p. 49-66). — V. *Glutifax, frère d'Antenor, assiège Rocheflor. Vivien et Maugis viennent au secours d'Oriande; ils sont faits prisonniers, mais délivrés par la princesse sarrasine Iolente; ils l'emmènent chez eux, mais elle tombe de cheval, et meurt pendant le voyage.* — On apprend qu'Isane, la tante de Maugis, est prisonnière des Sarrasins à Majorque [6]. On organise une expédition pour la délivrer. Après la prise

1. Dans *H* toujours *Bueue*, faute qui a passé dans l'analyse de Gervinus.
2. Leçon de *H*; *P* : *Yorick*, par une faute de lecture évidente.
3. Leçon de *H*; *P* : *Benfleur*.
4. Les fragments provenant de mss. différents ont des leçons différentes, se ramenant à deux types principaux : *Rocheflour* et *Roceflour*; *P* a *Rotseflocr*.
5. Dans *H* (fol. 181 v° et ailleurs) elle est dite « reine des fées », *Konigin der elvynne*, mais n'a pas de nom. Dans *P* elle s'appelle *Crisiole*.
6. *P*; *H* : *Maiorcken* = *Maiogres* (*F*).

d'un premier château, Vivien, Baudri, Ivent et Aimon attaquent la ville de Majorque par mer; Maugis, Beuve, Espiet, l'attaquent par terre. Maugis transformé et Espiet invisible se moquent du roi et le tuent. — D'autre part, Vivien et ses compagnons sont jetés, avec leur flotte, contre la côte de Monbrant; Ivorin le jeune les attaque et venge la mort de son père en tuant Baudri, Ivert et Vivien; seul, Aimon est sauvé; il est recueilli par Maugis et Espiet, qui reviennent avec lui et Isane, après avoir brûlé Majorque. Beaflur meurt de chagrin (p. 67-84) — VI. Oriande quitte Rocheflor pour chercher Maugis. Mariage d'Espiet et d'Isane. — *Suite du voyage d'Oriande, aventures diverses : rencontre avec Judas, purgatoire de S. Patrice, île merveilleuse, etc. Le roi de Damas (Damast) demande pour son fils la main de la fille du roi de Sicile; la princesse est enlevée par la mère d'Espiet, au moment où le roi de Damas envahit la Sicile, et amenée à Oriande. La princesse épouse un jeune sauvage qu'Oriande a recueilli dans l'île merveilleuse. Avec l'aide de la fée et du jeune sauvage, le roi de Sicile reconquiert son royaume sur les Sarrasins.* — Enfin Oriande arrive à Aigremont, pendant les fêtes du mariage d'Espiet, et y retrouve Maugis (p. 84-117). — VII. *Combat de Maugis contre des démons, transformés en dragons, combat que Maugis accepte sous condition que Charlemagne donnera sa sœur Aye en mariage à Aimon. Pendant ce combat, Maugis tombe au pouvoir des démons, mais est sauvé par un ange.* — Mariage d'Aimon et d'Aye. — Mort d'Espiet, tué par Baiart; Maugis donne Baiart à Aimon (p. 117-144). — VIII. *Maugis va à Rome, pour faire pénitence de ses péchés; il devient ermite, sur l'ordre du Pape; est enlevé par des Sarrasins et emmené en Turquie, puis sauvé par Roland, Olivier et Ogier, qui sont allés à sa recherche, malgré la défense de Charlemagne, et tuent le roi Putiblas, qui tenait Maugis prisonnier. — Les Sarrasins envahissent la chrétienté pour venger la mort de Putiblas. Maugis, sa pénitence finie, part avec Oriande en pèlerinage pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Pendant son absence, l'armée sarrasine détruit Rocheflor. Oriande, quand elle apprend cette destruction, meurt de douleur, et Maugis se retire du monde.* L'auteur annonce qu'il prit part plus tard aux guerres de ses neveux, les fils d'Aimon, contre Charlemagne (144 à la fin).

Les lecteurs du *Maugis* français verront immédiatement que ce *schéma* diffère du plan du poème publié par M. Castets[1]. Mais avant d'entrer dans les détails de la comparaison, nous devons remarquer que la source que nous avons suivie (*P*) s'écarte considérablement de *H* : tout ce qui est en italiques dans les §§ V à VIII manque dans *H*, qui s'arrête au moment où Maugis et Oriande se retrouvent, raconte sommairement le mariage d'Aimon et la mort d'Espiet, ne donne aucun détail sur le voyage d'Oriande à la recherche de Maugis et se borne à dire qu'elle se

1. M. Paris, le premier, a signalé cette différence, *Mélanges Julien Havet*, p. 612, note 6.

met en route, puis retrouve Maugis pendant les fêtes du mariage d'Espiet et d'Isane. Le siège de Rochefleur, par Glutifax, manque également dans *H*. Nous devons donc d'abord rechercher si c'est *P* ou *H* qui nous a conservé la forme originale de *N*.

Pour toute la partie du récit postérieure à la réunion de Maugis et d'Oriande (§§ VI à VIII presque tout entiers) nous croyons que nous sommes en présence d'une continuation postérieure, due probablement à l'auteur de *P*; *H*, dans lequel cette suite manque, a conservé la forme primitive du récit. D'abord, aucun des fragments conservés ne se rapporte à cette partie, ce qui semble significatif, quand on se rappelle que les fragments réunis par M. De Pauw appartiennent à quatre manuscrits différents, et que ceux de la Bibliothèque Nationale proviennent d'un cinquième. En outre, le titre de *N* était une traduction du titre français *les Enfances Maugis* (voir plus bas); or, le poème, tel qu'il est donné dans *H*, semble déjà un peu trop vaste pour cette étiquette modeste; si on y ajoute, en outre, la continuation donnée par *P*, le contenu déborde le cadre d'une façon absurde et ridicule. Enfin, dernier argument, le style de *P*, concis dans les parties où nous savons, par le rapprochement de *Nf* et de *H*, que l'auteur abrège un récit versifié, devient d'une prolixité fatigante dans les §§ VII et VIII; la physionomie du récit n'est plus la même; il est moins comique, d'une dévotion larmoyante. Tout dans cette fin de *P* semble une composition postérieure et inférieure, — sauf l'épisode de la mort d'Espiet, qu'on retrouve dans *H*.

Il en est autrement pour le voyage d'Oriande (§ VI) : ici il semble bien que c'est l'auteur de *H* qui a abrégé ou suivi une rédaction néerlandaise abrégée. D'abord, quelques-uns des fragments en vers néerlandais correspondent à certaines parties de ce récit de *P* [1]; il est vrai qu'on pourrait supposer que ces fragments appartiennent à une rédaction interpolée de *N*. Mais il faut observer que *H* est ici isolé contre la double autorité de *Nf* et de *P*; en outre, le récit si rapide que fait *H* (fol. 336 v°)

1. Le frag. I, v. 31 ss., édit. De Pauw, correspond à *P*, p. 84, col. *b*; même fragment v. 93 ss. (purgatoire de S. Patrice et Judas) à *P*, p. 87, col. *b*; même fragm., v. 78 ss., à *P*, p. 88, col. *a*. — On voit que l'ordre des épisodes n'est pas exactement le même dans les fragments et dans la rédaction en prose.

du voyage d'Oriande contraste singulièrement avec la manière générale du poème, tel qu'on peut le concevoir d'après *H* lui-même, dont les narrations sont généralement détaillées; enfin, les fragments de *N* qui se rapportent à cette partie contiennent (De Pauw, fr. I, v. 67 ss.) un morceau lyrique (*stampye*) fort remarquable. Or, un morceau lyrique analogue est chanté par Oriande, dans *H*, quand elle se présente, déguisée, aux fêtes du mariage d'Espiet et d'Isane [1]. L'insertion de ces sortes de pièces lyriques dans des poèmes narratifs est extrêmement rare dans la poésie néerlandaise du moyen âge; je n'en connais, pour ma part, aucun autre exemple. Il faudrait donc admettre que l'interpolateur eût justement imité une particularité très spéciale de l'ouvrage qu'il grossissait. D'ordinaire, les interpolateurs ne sont pas si ingénieux. — Enfin, pour l'épisode du siège de Rocheflour par Glutifax, et de l'amour de Maugis et de Iolente (§ V), la conclusion reste douteuse, les fragments faisant ici défaut; on peut cependant admettre que le récit est une interpolation de l'auteur de *P* (voir particulièrement la façon maladroite dont le narrateur se débarrasse de son héroïne, dont il ne sait plus que faire, en la faisant mourir par suite d'une chute de cheval); mais l'épisode n'a pas assez d'importance pour que nous nous y arrêtions plus longtemps.

En résumé, nous croyons que *N* comprenait à peu près les §§ I-VI de notre aperçu de *P*, puis le récit de la mort d'Espiet et la prédiction d'une guerre entre les fils d'Aimon et Charlemagne, prédiction par laquelle se terminent aussi bien *P* (p. 176) que *H* (analyse de Gervinus, p. 85).

Voici maintenant une courte analyse du *Maugis* français, également divisée en paragraphes :

I. Naissance de Maugis et de Vivien; enlèvement de Maugis, de Vivien et d'Isane; éducation de Maugis; conquête de Baiart (v. 1-1143, éd. Castets). — II. Antenor attaque Rochefleur et est vaincu par Maugis (v. 1144-1793). — III. Aventures de Maugis au service des princes sarrasins; il tue Aquilant, qui avait épousé Isane, mais se réconcilie avec Brandoine, le fils de celle-ci; puis il tue Sorgalant qui a élevé Vivien; Vivien épouse Esclarmonde, la

1. *H*, fol. 336 v°. Publié par Von der Hagen, *l. c.* Ce morceau, qui manque dans *P* (les fragments font ici défaut), à première lecture, se dénonce comme traduit du néerlandais; du reste, nous voyons, par tous les passages que nous pouvons contrôler, que *H* n'interpole jamais.

veuve de Sorgalant (v. 1794-4410). — IV. Maugis délivre Hernaut, assiégé à Moncler par Charlemagne (v. 4411-7140). — V. Maugis délivre son père, Beuve, assiégé à Aigremont, par Vivien, et reconnaît en ce dernier son frère perdu. — Mort d'Espiet (v. 7140 — fin).

Quand on compare ce schéma à celui de *N* donné plus haut, on voit que, dans les deux versions, les §§ I-II reviennent au même pour les événements principaux. La grande différence, c'est que, dans *N*, Vivien est mêlé à la guerre d'Anténor contre Rocheflor et reconnaît Maugis dès ce moment; rien de pareil dans *F*; en revanche, les aventures de Maugis chez les Sarrasins, racontées dans le § III de *F*, manquent dans *N*; le mariage de Vivien et d'Esclarmonde (*F* § III) est remplacé, dès les §§ I et II de *N*, par une toute autre histoire des amours de Vivien, de sorte qu'au fond rien ne répond dans *N* au § III de *F*. — Les §§ III et IV de *N* correspondent en gros aux §§ IV et V de *F*, avec cette différence capitale que, dans *F*, la reconnaissance de Maugis et de Vivien a lieu à la fin du siège d'Aigremont, tandis qu'elle a lieu, dans *N*, devant Rocheflor, et que, par conséquent, au moment du siège, Vivien est depuis longtemps le compagnon d'armes de Maugis, tandis que dans *F* il reste son ennemi juré jusqu'à la fin. Enfin, rien, dans *F*, ne répond aux §§ V et VI de *N* (expédition pour délivrer Isane; voyage d'Oriande à la recherche de Maugis).

La conception du Maugis français est une : deux enfants, deux frères, sont enlevés; ils cherchent leurs parents et ont diverses aventures; « le poème est fini au moment où ils retrouvent leurs parents [1]. » Dans ce cadre limité il répond bien au titre *les Enfances Maugis*, que donne à la chanson un des manuscrits [2]. Le poème néerlandais portait le même titre [3]; mais le contenu (même en ne tenant pas compte des interpolations de *P*) dépasse absolument cette limite, l'œuvre comprenant une bonne partie de la vie de Maugis et la vie entière ainsi que la mort de Vivien [4]. Le fait que la reconnaissance de

1. M. Castets, dans son édition du *Maugis*, p. 322.

2. Celui de Peterhouse : *Explicit des Enfances Maugis*. Castets, p. 259.

3. *H*, fol. 1 v°: *Disz historie gut von prise Ist die kintheit von Malagise*. De même, fol. 349 v° : *Also han ich usz gericht Malagisen kintheit*.

4. La suite du *Maugis*, intitulée *Vivien de Monbranc* et publiée par M. Castets dans la *Revue des lang. roman.*, XXX (1886, 2e semestre), p. 130-163, n'a rien de commun avec les récits de *N* relatifs à Vivien.

Maugis et de Vivien, au lieu d'être placée à la fin, est racontée presque dès le début, enlève toute unité au poème néerlandais, sans parler du rôle considérable joué par Oriande, personnage secondaire dans *F*, placé au premier plan dans *N*. Nous n'avons pas besoin d'apprécier ici la valeur littéraire du poème néerlandais, quant aux détails, et nous pouvons renvoyer à cet égard à Gervinus; mais, pour le plan, *N* a l'air d'une imitation, faite au hasard, d'un ouvrage nettement conçu.

La généalogie des principaux personnages, telle qu'elle est présentée dans *F* et *N*, donne lieu à des remarques analogues. Dans *F*, comme dans *Renaut de Montauban*, Aimon est le frère de Beuve, de Doon de Nanteuil et de Girard de Roussillon; par conséquent, les quatre fils Aimon sont, d'après cette généalogie, les cousins de Maugis et de Vivien, fils de Beuve. D'autre part, la mère de Maugis et de Vivien, et la sœur de celle-ci, Avice, sont les *filles* d'Hernaut de Moncler [1]. Dans *N*, au contraire, le comte de Moncler est le frère de Druwane (la mère de Maugis), d'Isane, et d'un sorcier, Ivert, qui ne figure pas dans *F*. Mais c'est dans la généalogie de la ligne paternelle qu'il y a le plus de différences. Il n'est pas question, dans *N*, des frères de Beuve : Girard de Roussillon et Doon de Nanteuil ne sont pas nommés, et Aimon n'est pas le frère, mais le petit-fils de Beuve, étant fils de Vivien. Par conséquent, Maugis n'est pas le cousin des quatre fils Aimon, comme dans les poèmes français, mais leur grand-oncle.

En somme, événements et personnages, le *Maugis* néerlandais est construit, pour l'essentiel, avec les mêmes matériaux que le *Maugis* français, mais à ces matériaux on en a ajouté d'autres, on en a laissé d'autres de côté, on a groupé le tout autrement, et on a obtenu ainsi un ensemble très différent du poème français.

L'auteur de ce plan singulier était-il Français ou Néerlandais? En d'autres termes, *N* est-il la traduction d'un original français perdu, ou l'œuvre d'un poète néerlandais, qui s'est servi à sa guise des données que lui fournissait le *Maugis* français [2]? Nous nous prononçons pour la seconde hypothèse. Il

1. Voir une note de M. Castets, dans son édit. du *Maugis*, p. 321.

2. Nous entendons par là soit le poème publié par M. Castets, soit un poème perdu, s'écartant en quelques détails du *Maugis* conservé, mais sem-

nous semble impossible qu'un poète français se soit écarté, sans motif apparent, de la généalogie consacrée de la geste de Doon de Mayence, d'autant plus que la version italienne, que nous avons mentionnée au début de cet article, tout en s'écartant beaucoup, pour le détail, du *Maugis* publié par M. Castets, est d'accord avec lui pour la généalogie, et que *N* représente, par conséquent, une tradition entièrement isolée.

Ce résultat paraîtra singulier, si on le rapproche de certains détails du texte de Heidelberg. L'auteur non seulement représente son poème comme imité du français (*eyn histoire usz dem welschen*, fol. 1 r°); il affirme à plusieurs reprises qu'il a traduit du français tel ou tel détail [1]; il donne à ses personnages des noms français : Maugis, Yvert et Espiet, voulant se déguiser, prennent (fol. 288 r°) respectivement les noms de « Malperdut », « Tutperdut [2] » et « Petit Bon ». En outre, on peut signaler l'emploi fréquent de certains mots français [3], de clichés du style des chansons de geste [4]. — Mais il ne faut pas trop se fier à ces apparences. L'affirmation qu'un détail est traduit du français se trouve dans un fragment en vers (De Pauw, fr. I, v. 18, *Twalsce seit ons vorwaer*) qui, comme nous le verrons, n'est certainement pas traduit. Des noms français se trouvent également dans la partie de *P* ajoutée par le rédacteur en prose [5]. En dehors de nos textes, nous trouvons des faits analogues, qui indiquent à première vue un original français perdu, dans un poème incontestablement néerlandais, les *Enfants de Limbourg* [6]. — En outre, nous ne rencontrons dans *N* aucun

---

blable à celui-ci pour le plan général et la généalogie des personnages. Nous revenons sur ce point à la fin de notre article.

1. Par ex. *H*, fol. 285 v° : *Als ich das welsch han vernomen*.

2. Leçon de *H*, fol. 316 r°; fol. 388 r°, on lit « Dutperdut. »

3. Par ex. *batchelier*, *H*, fol. 217 r° et *passim*.

4. Par ex., dans une description d'une armée, on trouve (*H*, fol. 194 r°) les vers :

Mee dann dryszig tusent man,
Helm uff heubt, halsberg an.

Le second vers traduit un vers-cliché, très fréquent dans les chansons de geste, comp. *Rolant*, v. 1042; *Girart de Roussillon*, édit. Foerster, *Romanische Studien*, V, p. 5, v. 2592, etc.

5. Deux frères s'appellent Gardimont et Gardifort (*P*, p. 164, col. *b*).

6. Voir, pour ce qui concerne les noms français et les renvois à un original

de ces passages décisifs, obscurs, tant qu'on considère le texte où ils se trouvent comme original, clairs dès qu'on les suppose traduits, et qui décèlent ainsi un original perdu; il ne semble pas non plus que l'auteur ait connu des poèmes français non traduits en néerlandais [1].

En revanche, et c'est là un fait considérable, le récit du voyage d'Oriande, qui appartient, comme nous l'avons vu, au texte primitif de *N*, contient des détails empruntés à une source qui n'est certainement pas française. Pour composer le récit de ce voyage, l'auteur a mis à contribution des traditions diverses, assez difficiles à démêler, les fragments en vers étant très mutilés, et l'auteur de la rédaction en prose ayant peut-être ajouté des détails de son cru. Mais nous pouvons indiquer au moins deux des sources où l'auteur de *N* a puisé : *le Purgatoire de S. Patrice* et le *Voyage de saint Brendan*. Nous bornant à ce qui concerne la dernière légende, la première ne donnant pas lieu à des remarques intéressantes, nous voyons que *N* a emprunté au Brendan l'épisode de Judas [2] et celui de l'enfant condamné à épuiser la mer (*P*, p. 86 *a*). La rencontre avec Judas se trouve dans toutes les versions de la légende de Brendan; mais l'épisode de l'enfant qui épuise la mer est propre aux versions *germaniques*, dérivant d'un original moyen allemand perdu [3], et, entre autres, au poème néerlandais; il ne peut avoir été pris dans une version latine ou française, et fournit une nouvelle preuve

---

français imaginaire, les remarques de l'éditeur, Van den Berg (*Roman van Heinric en Margareta van Limborg*, door Heinric, t. I, p. XIX-XXI); pour les longues prières des personnages, analogues à celles des chansons de geste, voir livre I, v. 837 ss.; 1864 ss., 2004 ss.

1. C'est l'absence de ces détails significatifs qui fait la différence entre le cas qui nous occupe et celui des *Lorrains* néerlandais; cf. *Rom.*, XXI, 385, 391. — Un emprunt semble évident : c'est l'épisode où la fée, mère d'Espiet, reçoit, invisible, son fils dans un château enchanté (*P*, p. 41, col. *a*); ce récit est imité du *Partonopeus de Blois*; mais on sait que ce poème a été traduit en néerlandais.

2. *Nf.*, édit. De Pauw, fr. I, v. 93 ss.; comp. *P*, p. 87, col. *b*.

3. Voir, dans l'édition de Schröder, la version haut allemande, v. 1707 ss., et la version néerlandaise, édit. Brill, v. 2069 ss. Aucun des fragments conservés ne se rapporte à cet épisode; mais on ne peut y voir une interpolation de *P*, le poème néerlandais sur Brendan étant certainement oublié à la fin du XV[e] ou au commencement du XVI[e] siècle, époque probable de la compo-

en faveur de l'originalité de *N*. Nous arrivons, en somme, au résultat que ce poème est une création libre de l'auteur néerlandais, qui s'est servi, à sa manière, d'éléments empruntés au *Maugis* français, mêlés de détails de son invention ou empruntés à d'autres sources [1].

Ceci établi, nous pourrons peut-être trouver quelques indications supplémentaires en rapprochant le *Maugis* néerlandais du *Renaut* également néerlandais. Les deux chansons françaises étant étroitement apparentées, on pourrait supposer d'avance qu'il en serait de même des poèmes néerlandais correspondants, le *Maugis* servant d'introduction au *Renaut*. Cependant, nous voyons dès le premier coup d'œil que les deux œuvres non seulement ne sont pas du même auteur (ce que personne, à notre connaissance, n'a jamais soutenu), mais que l'auteur du *Maugis* néerlandais, évidemment postérieur à celui du *Renaut* [2], n'a pas construit son poème de manière à l'adapter exactement à l'ouvrage de son prédécesseur. Dans les deux poèmes, la généalogie des personnages est entièrement différente. Au début du *Renaut* néerlandais, nous voyons paraître, comme cause première de la guerre entre Charlemagne et Aimon, un certain Huon (Huygen), fils d'une *sœur* d'Aimon [3]. Or, dans

---

sition de *P*. — Sur le fond du récit, on peut comparer le conte indien du Bodhisatva qui se fait fort d'épuiser la mer, Benfey, *Pantsch.*, I, 236, 237. — Il existe une autre forme du récit, où c'est saint Augustin (ou un philosophe) qui est le témoin étonné d'une prouesse analogue d'un enfant : *Hist. Litt. de la France*, XXX, 576.

1. On peut comparer ces résultats à ceux qu'a obtenus M. Kalff pour le *Huon de Bordeaux* néerlandais (*Middelnederlandsche epische fragmenten*, p. 226.

2. En dehors d'arguments empruntés à la versification (celle du *Renout* néerl. présente des traits particulièrement archaïques, comp. Matthes, *Renout*, introd., p. XLI, qui ne se retrouvent pas dans le *Maugis*) on peut citer notamment le fait que l'auteur du *Renout* néerl. dans ce qu'il raconte sur Baiart (*Vier Heemsk.*, édit. Matthes, p. 21, comp. *Reinolt*, édit. Pfaff, v. 786 ss.) passe sous silence les détails circonstanciés de *N* sur l'histoire du cheval merveilleux. S'il n'a pas tiré parti de ces détails, c'est qu'il ne les connaissait pas. — De même, le personnage de Vivien est absolument inconnu au *Renout*.

3. Le début du *Renout* néerl. est perdu ; mais la traduction allemande en vers (*Reinolt*, édit. Pfaff, v. 51, 52) et le livre en prose (*Vier Heemskinderen*, édit. Matthes, p. 2) sont d'accord sur ces détails. — Le livre en prose men-

*N*, Aimon est enfant unique de Vivien et de Beaufleur; non seulement il n'est pas question d'un autre enfant, mais on ne voit pas bien, en se rapportant à l'analyse donnée plus haut de *P*, où l'on pourrait en placer la naissance. — Autre fait, également significatif : l'auteur du *Maugis* néerlandais (*H*, fol. 345 v°, *P*, p. 140) raconte le mariage d'Aimon et d'Aye, sans songer que son récit fait double emploi avec celui du *Renaut* (*Reinolt*, vs. 224 ss., *Vier Heemsk.*, p. 7 et 9) qui est motivé tout autrement.

Il y a cependant un point de contact entre les deux poèmes néerlandais [1], déjà signalé par M. Matthes [2]. Dans le *Renout*, Maugis est l'*oncle* de Renaut et de ses frères, non leur cousin, comme dans le poème français [3]. Or, nous avons vu que dans *N*, Maugis est le *grand-oncle* des frères. Cette quasi-coïncidence ne saurait être fortuite. On pourrait l'expliquer ainsi : l'auteur de *N* a trouvé Maugis comme oncle des quatre fils Aimon dans le *Renout* néerlandais (quelle que soit d'ailleurs l'origine de cette généalogie dans le *Renout*). Il a repris cette indication, et s'en est servi en la modifiant, faisant de Renaut et de ses frères les *petits-neveux* et non les *neveux* de Maugis, vu

---

tionne en outre (*Vier Heemsk.*, p. 44) une jeune fille, *fille d'un frère d'Aimon*; la trad. allemande en vers la mentionne également, mais ne dit pas qu'elle fut parente d'Aimon (*Reinolt*, v. 2159). Comme cette traduct. allemande abrège beaucoup, et que le livre en prose, ainsi que le montre la comparaison avec les fragments conservés, est beaucoup plus fidèle, il est probable que cette indication généalogique s'est trouvée dans l'original. Nous avons ainsi un second point où le *Renout* est en désaccord avec *N*.

1. On pourrait relever encore un autre petit détail. Nous avons vu que le *Renout* n'a pas connu le récit de *N* sur l'origine de Baiart. Cependant il y a un détail commun à *Ren.* (*Vier Heemsk.*, p. 21; poème de Heidelb., v. 79) et à *N* (*P*, p. 27, col. *b*), c'est que Baiart descend d'un dromadaire (*dromedaris*). Si *N* est, comme nous le supposons, postérieur à *Renout*, il a pu puiser dans ce dernier poème. — Ce détail manque dans le *Renaut de Montauban* français. Le dromadaire figure cependant, comme animal de course rapide, dans d'autres chansons de geste : voir par ex. *Fierabras*, édit. Kroeber-Servois, v. 4266, et un fragment néerlandais imité ou traduit d'une chanson de geste, dans Kalff, *Middeln. ep. fragm.*, p. 177, v. 301.

2. Dans son introd. aux fragments du *Renout*, p. XXXVI.

3. Comp. le *Reinold* de Heidelberg, édit. Pfaff, v. 4478, où Renaut dit à Maugis : *Sint mir, oheim, gnedig*, et *Vier Heemsk.*, édit. Matthes, p. 78-81.

que le *Maugis* français connaissait déjà deux frères, Maugis et Vivien, et que l'imitateur néerlandais ne pouvait, sans trop bouleverser le plan de son poème, faire figurer Aimon comme troisième frère; il l'a représenté par conséquent comme le fils de Vivien, ce qui fait une différence d'une génération pour les fils d'Aimon. — En somme, il nous semble probable que l'auteur de *N* a connu le *Renout* et s'en est approprié des données, mais en les modifiant, et sans faire de son œuvre une introduction au *Renout* s'adaptant exactement aux données de ce poème [1].

Reste une dernière question qu'on peut se poser. Jusqu'ici nous avons considéré le poème publié par M. Castets comme le seul représentant de la tradition française. Nous avons vu cependant qu'il existe une version italienne de la légende de *Maugis*, insérée dans le *Rinaldo da Montalbano* et analysée par M. Rajna, qui la croit empruntée à un poème français différent de celui que nous possédons, et plus ancien. La comparaison avec *N* pourrait peut-être jeter quelque lumière sur la question.

Le récit italien ressemble, pour les grandes lignes, au poème français conservé, et est d'accord avec lui et contre le néerlandais, pour la généalogie des personnages et la marche générale du récit, considérée en gros. C'est ainsi que Vivien et Maugis ne se reconnaissent, dans l'italien, qu'au siège d'Aigremont, comme dans *F*, au lieu de se reconnaître devant le château de la fée qui a élevé Maugis, comme dans *N*. Cette fée ne joue pas dans la version italienne le rôle prépondérant qu'elle joue dans le poème néerlandais; de même, l'italien, d'accord avec *F*, passe sous silence l'expédition pour la délivrance d'Isane (tout le personnage d'Isane manque d'ailleurs dans l'italien). Cependant, il y a entre l'italien et *N* des ressemblances qui portent sur des points secondaires, mais qui n'en sont pas moins curieuses à relever :

1° Oriande n'y est pas appelée par son nom, mais désignée par celui de *donna di Belfiore*. Ce nom rappelle immédiatement celui de Beaflur (*H*), Benfleur (*P*), donné dans la version néerlandaise à l'amante de Vivien. — On pourrait supposer que *N* et l'italien dérivent d'un original perdu, où l'amante sarrasine

1. Une autre coïncidence, mais négative, entre les deux poèmes consiste dans l'absence de Girart de Roussillon et de Doon de Nanteuil, qui ne sont mentionnés ni dans le *Renout* néerlandais ni dans *N*.

(plus tard l'épouse) de Vivien s'appelait Belfleur, et non Esclarmonde comme dans *F*; plus tard, en Italie, le nom de « dame de Belfleur » aurait été donné à Oriande, à cause d'une confusion avec Rochefleur [1].

2° Dans *F*, Baudri enseigne spontanément à Maugis l'art de la magie (v. 633-639, édit. Castets). — Dans l'italien, Maugis s'instruit dans la magie *malgré la dame de Belfiore* (Rajna, *o. c.*, p. 227); dans *N*, c'est Oriande qui lui donne des leçons, *malgré Baudri* (*P*, p. 7, col. *b*, et, pour *H*, l'analyse de Gervinus, 2e édit. II, 80). On voit que *N* et l'italien sont d'accord sur ce point qu'on veut d'abord *cacher* à Maugis l'art magique; seulement, dans l'italien, c'est la fée qui tient son art caché; dans *N*, c'est son frère. Ici encore nous pouvons supposer une source commune, différente de *F*; mais il est probable que cette source se rapprochait plus de *N* que de l'italien, Oriande figurant dans toutes nos versions (l'italienne comprise) comme la protectrice, non l'ennemie de Maugis. On peut admettre que c'est l'effacement du frère d'Oriande, confondu dans l'italien avec le roi sarrasin qui élève Vivien, qui a amené l'auteur du *Rinaldo* (ou de sa source) à substituer ici Oriande à son frère, contrairement au caractère constamment attribué à la fée, tout en conservant l'épisode.

3° D'après le poème néerlandais (*P*, p. 43, col. *a*, Gervinus, p. 83), Beuve, le père de Maugis, est mis en prison par Charlemagne. Dans *F* (Castets, v. 8562 ss.), c'est Vivien qui tient Beuve en prison. Il en est de même dans l'italien, mais l'épisode y a une importance beaucoup plus grande : Charlemagne, contrairement à ce qui est raconté dans *F* (v. 8663 ss.), se réjouit de cette captivité et fait défense de marcher au secours de Beuve (Rajna, *o. c.*, p. 231). Le récit de *N*, extrêmement hostile à Charlemagne, a tout l'air d'avoir été suggéré par une tradition analogue à la version italienne, plutôt que par le récit de *F*, assez favorable à l'empereur.

---

1. M. Castets a déjà rapproché les noms de Belfiore et de Rochefleur (*Revue des langues romanes*, 1886, II, p. 84, note), mais ne connaissant pas le poème néerlandais, il ne voit dans Belfleur qu'une altération de Rochefleur, supposition qui n'est d'ailleurs nullement invraisemblable en elle-même, mais qui n'explique pas la coïncidence avec *N*.

4° Le château de Rocheflor est placé par *F* en Sicile, et l'île de *Bocan*, où Baiart est prisonnier, est Volcano, une des îles Lipari (Castets, p. 326). — D'après l'italien, Belfiore est placé en Espagne (cf. Rajna, p. 227). La géographie de *N* est très vague : il n'est question ni de l'Espagne ni de la Sicile; cependant on y trouve nommée l'île *Vulcan* [1], comme endroit où Maugis va chercher Baiart, tandis que, dans l'italien, le nom de l'île manque, et qu'il est seulement parlé d'une montagne, « nel mezzo del mare Oceano » (Rajna, p. 227). On peut admettre que *N* et l'italien dérivent également d'un remaniement français, où la géographie si nette et si précise de *F* aurait été effacée par un arrangeur ignorant et peu attentif, et où il ne serait resté du théâtre primitif des événements que le nom de *Volcano* : c'est là l'état de la tradition présenté par *N*; plus tard, l'auteur du *Rinaldo* (ou son original italien) aura biffé aussi le nom de Volcano, qui ne répondait plus à rien, et placé le château de la fée et l'éducation de Maugis en Espagne, conformément à ce qui est arrivé pour d'autres traditions du cycle carolingien [2], qui a eu la tendance à se localiser de plus en plus dans ce pays [3]. — On voit que notre hypothèse va à l'encontre de celle de M. Rajna, d'après laquelle le récit du *Rinaldo*, avec sa géographie espagnole, serait la version primitive, altérée dans le *Maugis* conservé. Nous devons faire remarquer, cependant, que notre supposition, d'après laquelle le *Rinaldo* dériverait d'un poème avec géographie très vague, analogue à *N*, écarte

1. Voir *P*, p. 27, col. *b*, et, pour *H*, Gervinus, p. 82. — La forme française, d'après deux mss., *M* et *P*, est *Bocan*; *C* a toujours *Boscan*, qui dérive peut-être d'une mauvaise lecture de *Bolcan* (Castets, p. 327). Le fait que nous trouvons dans *N* une forme moins altérée que dans le mss. français est curieux. L'île étant très peu connue, et une restitution du nom vrai par l'auteur de *N* étant par conséquent peu probable, il est vraisemblable que la source française de *N* portait *Volcan*, et que c'était aussi la leçon primitive de *F*.

2. Par exemple, le combat de Fierabras et d'Olivier. — Le pèlerinage que l'auteur italien fait faire par la mère de Maugis à Saint-Jacques de Galice rappelle le début de Floire et Blancheflore.

3. L'italien s'écarte de *N* et du français en ce qui concerne l'origine de Baiart : son récit, d'après lequel Baiart serait le cheval d'Achille, semble récent et influencé par la Renaissance. *N* et *F* n'ont rien de semblable; en revanche, ils mentionnent le démon Raamas (*N* : Ramas) dont l'italien ne parle pas : voir *P*, p. 27, col. *b* et *F*, v. 686 ss.

la principale considération qui a amené M. Rajna [1] à présenter son système, à savoir qu'on ne comprend pas pourquoi on aurait, *en Italie*, changé le cadre géographique d'un poème localisé primitivement dans l'Italie méridionale et la Sicile.

On remarquera que chacune des ressemblances que nous venons de signaler pourrait être, prise à part, expliquée par une rencontre fortuite; mais que, considérées en bloc, elles semblent cependant rendre assez probable l'hypothèse d'un poème français perdu. Cette hypothèse aurait, en outre, l'avantage de rendre compte d'une partie des divergences entre *N* et *F*, sans qu'on soit obligé d'avoir perpétuellement recours à la supposition d'un changement arbitraire de la part du poète néerlandais, et de diminuer ainsi la distance qui, à première vue, existe entre le néerlandais et le poème français publié par M. Castets.

---

## FRAGMENTS INÉDITS DU POÈME NÉERLANDAIS

Les fragments que possède la Bibliothèque Nationale ont été trouvés dans la reliure du ms. latin 8580 [2]. Ils se composent de deux morceaux ayant chacun à peu près la largeur d'une colonne du ms. détruit; le premier est intact quant à la hauteur, ainsi que le prouvent les marges en haut et en bas, ce qui nous permet de constater que le manuscrit comptait 50 vers par colonne. Le second fragment est mutilé en haut et en bas. La comparaison avec le ms. de Heidelberg prouve que les deux fragments se faisaient suite et ont été découpés dans une même feuille; il est probable que le ms. comptait trois (ou quatre?) colonnes par page. — Le recto des fragments a beaucoup moins souffert que le verso, heureusement, — le recto contenant les morceaux inédits. Je donne ici les fragments inédits; pour la partie correspondant à un fragment déjà publié par MM. Ver-

---

1. *Op. cit.*, p. 228 : « sembrando oltremodo inverosimile che uno scrittorre o cantatore italiano volesse trasporre in paese straniero una scena posta dai suoi fonti in una parte dell' Italia. »

2. Ce ms. contient des ouvrages d'humanistes italiens du XVe siècle, mais l'écriture est française. Il a dû être écrit sous le règne de Louis XII.

dam et De Pauw, je me borne aux variantes et aux quelques vers du début, manquant dans les morceaux publiés. Pour les vers obscurs ou mutilés, je donne en note la leçon du ms. de Heidelberg (*H*). — M. Verdam ayant bien voulu lire et corriger une épreuve des fragments, je désigne dans mes notes ses conjectures par *V*; dans le texte, je note par *sic* les formes ou les mots qui lui semblent suspects, mais dont la lecture, après recours à l'original, me paraît cependant assurée. — Les italiques indiquent les abréviations résolues; les crochets, les lettres ou les mots coupés et restitués par conjecture.

Nos fragments, qui ne sont pas toujours clairs, mais dont on peut cependant résumer le sens général, appartiennent au récit du siège de Rocheflor par Antenor (§ II de notre analyse du livre en prose). D'après *H* et *P*, Maugis donne au démon Belzebub (Belsebuut) l'ordre de prendre la forme de Mahomet, de se présenter ainsi devant les Sarrasins et de leur prédire que la ville de Rochefleur, avec ses environs, s'abîmera dans les flots avant une heure. Les Sarrasins, effrayés, décampent. Maugis profite de leur confusion pour faire une sortie et leur enlever des chariots, chargés de provisions. En le voyant revenir sur un chariot, Oriande le raille; Maugis répond d'un ton piqué; la fée [*c'est ici que commencent nos fragments, fr. I, r°*) lui fait des excuses et lui donne des baisers, en présence de son frère Baudri. Elle s'aperçoit que celui-ci désapprouve ces marques de tendresse, elle se défend : « Celui qui en dit du mal est lui-même un vilain (?); je l'aime, il m'aime, voilà tout. » — Baudri reproche à sa sœur d'être une sotte et de se montrer trop amoureuse. — « Celui qui dit cela », reprend Oriande, « n'a jamais aimé; c'est un homme grossier qui ne désire qu'une maîtresse pour la nuit, dont il est délivré le lendemain matin. C'est là un amour de bête. Un tel homme ignore l'amour noble (*edele minne*, v. 28); moi, au contraire, je ne rougis pas de rencontrer mon amant en plein jour; de vrais amants ne se voient pas seulement pendant la nuit. L'amour bestial est toujours caché. Tu ne sais, Baudri, comment aiment les natures nobles (vs. 44, 45, *fragm. II r°*). Sot, mauvais clerc, fais bien attention à ce que je viens de dire. » — « Sœur, je me tais, » dit Baudri; « je t'approuve d'aimer ton amant, mais en m'appelant sot, moi, ton frère, tu te fais tort à toi-même. » — La sœur répond : « Laisse-moi aimer mon

ami comme la nature le veut; si je t'ai maltraité en paroles, je le regrette, mais dois-je éviter de dire ce que je pense parce que j'ai un ami? Honte à ceux qui disent du mal des vrais amants!... »

Voici maintenant les fragments eux-mêmes :

[*Oriande sprac.* : « *Ghi allerliefste mijn*,]
(fr. I r°) 1 Dat ic segge dats m*er* (*sic*) spele (*sic*).
Si custe (*sic*) dicke ende vele
Dat her brueder toe sach.
Si seide : « Bi Gode, in mach
5 Niet mesdoen, Bald*er*ijs,
Al cussic den h... Malegijs;
Nochtan dunct mi an u gelaet,
Dorsti, ghi sout spreken quaet :
Soe wie dier quaet of segt
10 Dunct mi wel quaet ontwect (*sic*).
Ic mi*nnen*, soe doetti mi. »
Bald*er*ijs sprac : « Suster, dat si;
Dat ghine mint, dats hem quaet :
Ghi sijt te sot in uwe*n* staet
15 Ende al te sere op hem ver... »
— « Die dit voort heeft bracht, »
Sprac va*n* Rosefloer Oriande,
« Die moet hebbe*n* alle scande,
Alwer hi noch eens mijn broe[der];
20 Ic ben d*er* redene vroeder
Datti noit minne en droech
Die hem op sijn herte woech.
Hi es urbaen (*sic*) ende ruut.
Heefti snachs .i. bruut
25 Daer hi smorgens af es quite,
Dats altoes sine vite;
D..s minne gelijc eenre beeste;
Edele minne metter keeste

---

*Vers avant les vs. 1, restitué d'après H (fol. 145 r°)* : O. sprach du aller liebster myn — 1 *H* das ist spiel; *V. conj.* d. in spele — 2 *H* kuszt yn; *lire* custen — 6 h...] *effacé dans N*; *H* : helten — 9-10 *H* Und wer hie von ubel spricht Der ist syner sinne entwicht; *V. conj.* seget... w. sere ontweget — 14-15 *H* Ir sint zu sere uff yn verplatzt Zu witt und ferre darinn verdacht — 15 Ende] *dans N avec majuscule rubriquée comme pour marquer un commencement de paragraphe.* — 23 turbaen] V. *corrige* curliaen— 27 *H* Disz ist.

Ees (*sic*) hem herde onbekent :
Hi wanet sien ende es blent.
Want hem dunct d*at* ic mesdoe
[D]at ic iegen mij*n* lief spade ende vroe
[.]ntw*er* d*aer* ic mach.
[A]ltoes hebbic lief ind*en* dach
[M]ijn lief te siene bi sonne schine.
[R]echte minners plegen n*iet* sine
[A]llene bedect inden nacht.
[A]ldus plege (*sic*) der minne cracht
[D]at si h*er* toent telk*er* stede.
[M*er*] bast..ge m*inne* es .i. sede
[D]at mense emm*er* deck*en* moet;
[W]ant de best..ge (*sic*) minne, sijts vroet,
[P]roevic bi naturen blent;
[A]n haer so es nature bekent
[B]eide troest ende raet;
[S]onder als die vede staet,
[D]an driven si h*aer* feeste
[M*et*] genoechte als .1. beeste.
[B]eestich heetic dese minne.
(fin de fr. I r°) [B]alder*ijs* broeder, in uwe*n* sinne
[*Wert nie ander minne bekent*
*Dan der beeste, bi naturen blent :*
*Ghi en weet hoe hem es te moede*
*Die van nature van edelen bloede*
(fr. II r°) *Minnen ende*] hebbe*n* lief.
[M*er*] ghi ende menich ander d[ief]
Die dese beeste minne an[teert]

---

32-33 *H* Das ich m. l. sp. und f. Trut wo ich mag — 33 [.]ntw*er*] *la lettre initiale est coupée, l'abrév. finale douteuse* — 36 sine] *N sic*; *H* zu syn; *lire* tsine — 37 plege] *V. corr.* pleget — 40 bast..rge] *cf.* best..rge v. 42 ; *dans les deux cas l'abrév. est douteuse ; V. conj.* beestege — 42-44 *H* Dyers mynne lst unsusz Und prufe by der natur blent In ir so ist sie unbekant — 43 [P]roevic]; *V. conj.* Procvet — 44 bekent] *N sic*; *l.* onbekent (?) *comp. variante précéd.* — 46 vede] *H* rede — 48 Met] *dans N une majuscule avec abréviation suscrite est coupée*; *H* : Mit — 51-54 *premiers vers perdus du fr. II, restitués d'après H* : Wart nye ander minne bekent Dann dyers. by nature blent Ir enwiszent wie im ist zu mude Der von nature von edelm blude — 55 *v. à moitié déchiré*; *H* : Mynnet und hat eyn liebe — 56 *H* Aber ir und mancher dieb — 57-62 *H* D. d. diers m. hantiert Haben dick gesigiert Recht mynner mich und

Hebben dicke geiugeert
Rechte minners nu (*sic*) ende and[er].
Nu knuwet dese kalander (*sic*)
Eer ghi uut vande keeste
Minne rent gelijc eenre b[eeste].
Naturlec sot, verscoven cle[rc],
Nu besich ende merc
Hoe ic die reden hebbe g[estilt]
Op dat ghijt te rechte mer[ken wilt]. »
— « Suster, ic swige, » sprac Bald[erijs];
« Lof ghevic u ende prijs
[Dat] ghi met herten mint u lief;
[Mer] ghi hebt mi ghescouden dief,
Naturlec sot, verscoven cler[c],
[L]egt (*sic*) dire wel an uwe m[erc] :
Ghi mochtes hebben, sijt v[roeder],
[L]ettel eeren dan (*sic*) u broeder
Sot waer ende oec dief. »
Die vrouwe sprac : « laet mi m[ijn lief]
Minnen als nature wijst,
Ende lachtert niet maer prijst
Dat ic nu (*sic*) houde in enen staet;
Hebbic tote u geseit quaet
Sonder reden, dats mi leet;
Ic segge trameer dat ic w[eet];
Dat sal ic laten dor mijn lief?
[Sca]nde, lachter ende gerief
[M]oeten si hebbens verwerre[n]
[Rec]hte minners ende vererren
.....wonder groet
.....

---

ander Nu kenn ich wol disz amander Bé ir im (?) vander kere Mynner brunst glich dem tier — 59 nu]; *V. corr.* mi. 65-66 — *H* Wie ich die rede han verstilt Ob ir zur echt mercken wilt — 69 *H* Dasz ir im hertzen — 70 *H* Aber — 72 *H* Legt ir wol an uwez merck; *V. corr.* Legdire *en un mot* — 73-74 *H* Ir möchten noch uwer muder Luczel ere han das u. b. — 74 dan]; *V. corr.* dat — 79 *H* Das ich mich halten in eyn statt; *V. corr.* Dat ic *mi* h. — 82-84 *H* Aber nit als myn wiszen zu sagen steyt Und sol das lon durch myn trut Schande schade und ubeln mut — 85 *H* Musz er han die verweyttern; *lire* : Moeten si hebben *die* verwerren (?). — 86. *H* Recht mynne und vereyttern — 87 *H change le vers, de sorte qu'on ne peut suppléer ce qui manque dans N* : Wann es ist sunde und not.

Les versos de nos deux fragments appartiennent à un épisode qui, dans *H*, suit immédiatement la dispute entre Baudri et Oriande (fol. 146 v°) : les Sarrasins, voyant que Belzébub les a trompés, essayent vainement de le faire prisonnier; cet épisode fait partie du fragment *C* de De Pauw (Verdam, v. 230 ss.). Nous donnons seulement les variantes de nos fragments :

II v° : 12 *vers illisibles ou à peu près.* — *C* 14-18. *Les vers sont intervertis dans N* [Die] ander sprac men salne slaen. [Die] vierde sprac men sal... ... Die derde sprac men... Die vijfste heeftnem gegrepen... [Ende] wouden binden m. e. b. — *C* 21-22 *N lit* [Ende] wilde vlien ; dat geluut (?) Ende *dat* geroep was so groet. — *C* 26-27 *N lit* : Des menighe (?) hadden vaer Ende vloen sine wisten waer. — 4 *vers illisiblis et mutilés*; *on voit seulement que v.* 31 die goede *manque*.

Vivien propose à Antenor découragé d'aller trouver Oriande et de lui proposer un combat singulier avec un de ses chevaliers. Les premiers vers du verso du fragment I, bien que très mutilés, peuvent être restitués à l'aide de *H* et comblent une lacune dans les publications de MM. Verdam et De Pauw. Vivien dit :

(I v°) [Ende ic] segge Orianden
[Dat si] kome in uwen (?) handen
Of dat si senden enen man
Die haer recht behouden can
[In] eenen camp, in enen wijch. »
[Anth]enoer seide : « Vivien swijch,
[Daer es] .1. ridder binnen so sterc
Hine ontsage niemen (*sic; V. conj.* nieuwer) in .1. per[c]
.....man gewapent wel
[Ende] sijn ors es so snel
[Dat] ons menegen man verbeet...

Ici le fragment publié reprend (*C* 58 ss., éd. De Pauw). Voici les variantes principales du fragment inédit :

V. 59, Ic en kennen niet. — v. 63, *la restitution* verdoemt *est confirmée par N*; *de même v.* 64 : wi vlien. — 64 Daerom (?) hebbic. — v. 66-67 *intervertis* (*H a la même leçon que le fragment publié*). — 68 Die here diet al heeft gewracht. — 69 mine cracht. — 71 willic bestaen. — 72 Bi (?) uwen oerlove. — 73 Willic varen te Rosefloer Ende sijn *daer* messelgier. — 74-75 Vloedi dus scandelijc van hier Men souts u spreken lachter. — 78-80 *Maer* (?) benic verwonnen coninc here Soe moechdi vlien her coninc here Want hets wet ende recht. — 83 An M. no a. s. c. — 84 Geloevic nemmermeer. —

87onser te b. p. — 88 Ternog[ande] (*sic.*) — 89 Wert ic here van desen lande. — 91 Ende in die see v. — 92-93 D. o. d. geonneert h[eet]. Hi q. h. s. als .1. die reet — 94 daer ic sliep. — 95 Het sal versincken Rosefloer (*comp. H* : Es musz versincken R.).

Il ne me reste plus qu'à exprimer ma gratitude à M. Verdam, pour sa revision des fragments, à la direction de la bibliothèque de Heidelberg, pour le prêt du *Maugis* allemand, et à M. Petit, de Leide, pour ses communications bibliographiques.

GÉDÉON HUET.

---

*P.-S.* — Ce travail était achevé et, en partie, imprimé lorsque j'eus connaissance de nouveaux fragments du *Maugis* néerlandais, récemment retrouvés et publiés, deux par M. De Vreese, dans le *Tijdschrift voor Nederlandsche taal- en letterkunde*, t. XV, p. 277-307, et un troisième par M. Schmidt-Wartenberg, dans une revue américaine, *The Journal of Germanic Philology*, t. I, p. 239-246 (la rédaction a eu l'obligeance de m'envoyer un tirage à part). Ces fragments (dont aucun ne coïncide avec ceux qu'on vient de lire) ne modifient en rien les conclusions de mon étude et les confirment plutôt indirectement, vu que tous se retrouvent dans *H* et qu'aucun ne correspond aux parties du livre en prose que je considère comme récentes. — Dans un des fragments donnés par M. De Vreese (voir p. 303 de son travail), le nom de l'amante sarrasine de Vivien, écrit *Beaflur* dans *H*, se retrouve deux fois sous la forme *Beufloer*, qui explique la mauvaise orthographe *Benfleur* du livre en prose.

# LES CHANSONS

DE

# PHILIPPE DE BEAUMANOIR

Il est certain que Philippe de Remi avait composé des chansons amoureuses : c'est dans ce sens, en effet, qu'il faut interpréter les vers 868 ss. de son *Salut* (édition Suchier, II, 197 ss.) où il dit que « Amour » ne lui avait rendu sa liberté qu'en échange de la promesse qu'il composerait pour sa dame des « ditiés » et des chansons. Néanmoins, le manuscrit de ses poésies n'en contient aucune, probablement parce que c'étaient des œuvres de jeunesse, auxquelles lui-même ou le rédacteur de la collection n'attachait pas une grande importance. On n'en trouvera point, par conséquent, dans la belle édition publiée par M. Suchier. J'ai eu le plaisir d'en rencontrer quelques-unes, trois au moins, dans un manuscrit bien souvent exploré, le n° 24406 de la Bibl. nat., qui, comme on le sait, ne donne pas en général de noms d'auteurs [1]. L'attribution à Philippe de Remi est absolument assurée pour deux d'entre elles, la première et la troisième de la liste ci-dessous, où son nom est écrit en toutes lettres dans le texte même [2] (I, 5 ; III, 5).

Elle me paraît également assurée en ce qui concerne la

1. Sauf deux exceptions, celle qui va être indiquée et une autre (fol. 56 *b*) signalée par M. Schwan (*Die altfr. Liederhandschr.*, p. 109, n.) ; les mots *Pierros de Lacheni* semblent du reste écrits postérieurement, et cette attribution est fort douteuse, non parce qu'elle est en contradiction avec le ms. de Berne, mais parce qu'on ne connaît aucun poète de ce nom ; peut-être y a-t-il eu confusion avec Oudart de Laceni.

2. On remarque que ce nom est Philippe de Remi et non de Beaumanoir ; la composition des pièces est donc antérieure à 1280, date où Philippe devint sire de Beaumanoir (cf. Suchier, *Introd.*, p. VIII).

onzième : on n'a en effet aucune raison de révoquer en doute le témoignage du manuscrit [1] qui donne les mots « Philippes de Remi » à la suite du texte, mais de façon qu'ils se rapportent manifestement à ce qui précède, et non à ce qui suit.

Je crois même qu'on peut aller plus loin et attribuer à Philippe la série des onze chansons où celles-ci sont comprises. Voici cette liste, qui va du folio 52 *a* au folio 56 *d* du manuscrit (j'ajoute les numéros de la *Bibliographie* de M. Raynaud) [2] :

| | | |
|---|---|---|
| I | 859 | Quant plus me voi por bonne Amour grever. |
| II | 595 | La volenté est isnele. |
| III | 554 | Tout autresi com descent la rousee. |
| IV | 515 | Au tens que noif, pluie et gelee. |
| V | 1731 | Bonne Amour veut touz jorz c'on demaint joie. |
| VI | 2096 | Aussi com l'eschaufeüre. |
| VII | 1395 | Quant voi l'iver departir. |
| VIII | 450 | Quant voi venir le trés doz tenz d'esté. |
| IX | 557 | Ne finerai tant que j'avrai trouvee. |
| X | 1538 | Je ne sui pas esbahiz. |
| XI | 2029 | Or me respondez, Amours. |

On sait que le manuscrit 24406 (*V* de Schwan) est très étroitement apparenté au groupe *K* (Arsenal 5198), *N* (B. N. 845), *P* (B. N. 847), *X* (B. N. n. a. 1050), surtout à *K* : non seulement il donne les chansons des divers auteurs dans un ordre très analogue [3], mais il a en commun avec eux un grand nombre de leçons caractéristiques ou fautives : c'est là une démonstration excellemment faite par Schwan (p. 108-117) et qu'il est inutile de recommencer. Je me bornerai à signaler quelques coïncidences vraiment frappantes. La liste des chansons de Thi-

1. Ce témoignage est du reste confirmé, comme on va le voir (p. 523, n. 4), par la langue de la pièce.

2. J'arrête cette liste au numéro XI parce qu'il ne me paraît pas probable que le numéro 2009, qui vient ensuite, soit de Philippe : c'est une chanson à personnages (Bartsch, *Rom.*, p. 52), et ce genre, dont la vogue avait commencé à décliner avant le milieu du XIIIe siècle, n'est pas représenté dans notre petite collection.

3. Il faut noter pourtant qu'il a ajouté deux séries de chansons, outre celle dont nous nous occupons (fol. 60 *b* = 65 *d* et 97 *a* = 103 *b*). Les pièces qui les forment sont extrêmement irrégulières et doivent être composées en grande partie de couplets appartenant à des pièces distinctes.

baut de Champagne, par exemple (fol. 1 *a* = 27 *a*), est identique à celle de *K*, sauf de la part de *V* une omission (de 757) et une addition (de 84); de même pour celle du Châtelain de Couci (fol. 74 *b* = 80 *a*), sauf une intercalation (de la pièce omise dans la liste de Thibaut) et une omission (de 790, qui est la dernière dans *K*)[1]. C'est donc par un pur hasard que les pièces sont anonymes dans *V*; son original groupait certainement les chansons par auteurs et donnait les mêmes noms que *K*, *N*, *P*, *X*; si le scribe de *V* les a supprimés, c'est sans doute que l'amateur pour lequel il travaillait s'intéressait plus aux œuvres qu'aux auteurs.

L'argument pourra paraître peu probant, puisque ce n'est certainement pas dans l'original de ce groupe que notre scribe a trouvé la série en question qui manque aux trois autres manuscrits; mais elle devait elle-même être empruntée à un manuscrit classant les œuvres par auteurs et donnant les noms de ceux-ci : il se trouve, en effet, par un heureux hasard, que les deux pièces par lesquelles elle s'ouvre et se terme sont assurées à Philippe, de même qu'une des pièces intermédiaires. Quant au nom du poète, il y était certainement inscrit, soit au début de chaque pièce, soit à la fin de la liste, puisque le scribe de *V* l'a laissé subsister, sans doute par mégarde, au bas de la dernière pièce.

Pour la plupart des autres chansons, nous avons aussi quelques présomptions en faveur de leur attribution à Philippe.

L'envoi du numéro IV :

Chanson, va t'ent, en doutance trouvee,

débute exactement comme celui du numéro III :

Va t'en, chanson en doutance trouvee,

et l'expression n'est pas assez banale pour que deux auteurs l'aient rencontrée indépendamment. On notera aussi une frappante analogie entre deux vers de ces deux chansons :

E mesdisant, male, courte duree.....
(III, 25.)

1. Le numéro 125 (fol. 78 *b*), qui est donné comme anonyme et unique par M. Raynaud, est identique au numéro 127, et appartient par conséquent au Châtelain de Couci.

et

Diex lor envoit a tous courte duree.....

(IV, 29[1]).

Le numéro VIII est sur le même rythme que I et III (*abab baab* ; vers de 10 syll.)[2], qui paraît avoir été particulièrement cher à l'auteur. Cette chanson nous fait connaître le nom de la femme célébrée par le poète : elle s'appelait « Jehanete » (v. 8).

Il est, on le sait, extrêmement rare dans notre ancienne poésie lyrique que les poètes se permettent de nommer la femme aimée; aussi, si l'on attribue cette pièce à Philippe, on aura de sérieuses raisons de lui attribuer aussi le numéro VII, où il prend la même liberté; mais ses hommages avaient, dans l'intervalle des deux chansons, changé d'adresse : la dame à qui il les destine ici s'appelle Aélis (v. 46).

La première strophe du numéro VI, qui s'ouvre par une comparaison (de la chaleur du feu avec la « douce pointure » de l'Amour), et où se trouvent ces vers :

..... par l'ueil assaillir
Me vint et mon cuer sesir
Amours...

n'est pas sans rapport avec la première du numéro III, qui débute aussi par une comparaison et nous montre également l'amour entrant au cœur par l'œil; mais elle rappelle surtout un passage du *Salut* (v. 130 ss.) où se retrouve la même métaphore : des deux parts le cœur est assailli à travers l'œil par la flèche

---

1. Il serait facile de multiplier ces rapprochements : cf.

M'en donne espoir d'avoir tel seignourage (III, 12),

et

Que j'atainsisse autre grant seignorage (V, 40),

et encore

N'en puis avoir nul meilleur seignorage (IX, 12).

Cf. encore deux vers presque identiques, quoique l'expression ne soit nullement banale, V, 13, et IX, 34; cf. enfin I, 38, III, 10 et IV, 22; III, 34 et IX, 20; V, 19 et VIII, 21; VII, 37 et X, 25.

2. Rimes masculines partout dans I et VIII; alternance de féminines et de masculines dans III.

d'Amour. Cette image est, comme on le sait, très fréquente [1], et là n'est pas le trait caractéristique; ce qui l'est davantage, c'est l'expression qui lui est donnée de part et d'autre : dans la chanson « la douce pointure » de l'amour, pareille à la chaleur du feu, fait frémir le cœur; dans le *Salut* (v. 150) le regard de la dame

Enflambez estoit d'une ardour
Qui m'esprit le cuer au ferir.

Cette chanson présente une intéressante particularité : elle est exactement construite sur le rythme et les rimes de la fameuse chanson « de la glaie meüre », de Raoul de Soissons (n° 2107), sur la popularité de laquelle elle nous fournit un nouveau témoignage. Cette popularité est attestée, non seulement par le nombre des manuscrits où elle se trouve [2], mais aussi par celui des imitations qui en ont été faites. On a depuis longtemps relevé celle de Jacques de Cambrai (n° 2091); je puis signaler deux autres pièces, une chanson à la Vierge et une chanson amoureuse, qui sont dans le même cas; la première, comme la nôtre, reproduit jusqu'aux rimes de l'original [3].

---

1. J'en ai recueilli divers exemples (*De nostratibus...*, p. 104); elle est déjà dans un traité faussement attribué à saint Bernard : *Per oculos intrat ad mentem sagitta amoris* (Migne, vol. 184, col. 1241).

2. Cf. *Bulletin de la Société des anciens Textes*, 1886, p. 65.

3. Voici le début de ces deux pièces :

Diex! je n'os noumer amie *
Cele a qui j'ai sui amis;
S'el m'aime, n'i pert il mie,
Car en grand dolor m'ont mis
Si douz ris,
Si douz regart, ses clers vis,
Sa douce bouche garnie
D'un (douz) baisier dont j'ai envie
Plus que d'estre en paradis,
Son nés tretis bien assis,
Ses cous (*ms.* son cors), sa gorge polie,
Si vair oeil poignant jolis
Me font nuit et jor pensis.
(N° 1104. — N. a. 1050, fol. 225.)

* Les autres mss. appartiennent à la même famille, sauf 1591 (fol. 97), dont voici les variantes : 3 mamoit il ni pert. — 4 ma. — 5 son. — 6 son biau. — 7 sa belle. — 8 douz *manque*. — 10 nes et. — 11 col grosset gorge polie. — 12 iex vers rianz et jolis. — 13 qui souvent mi fait pensis.

L'envoi de la IX[e] pièce de notre petit recueil est extrêmement curieux ; le poète y offre à celle qu'il chante de l'emmener « par mer » en son pays et de l'épouser.

C'est donc à une jeune fille que la chanson est adressée, comme l'étaient déjà, sans doute, les pièces VII et VIII : on ne s'expliquerait pas que le poète eût désigné, même par leurs noms de baptême, des femmes mariées. Ce trait fournirait donc un argument à l'appui de l'authenticité du numéro IX. On sait que les chansons adressées à des jeunes filles sont extrêmement rares dans notre ancienne poésie lyrique[1], au point que l'on a parfois considéré l'expression de l'amour légitime comme incompatible avec les théories courtoises. Si la pièce est bien de Philippe et s'il l'a écrite, comme il est vraisemblable, dans sa jeunesse, les vers 37 et suivants, où le poète fait à celle qu'il aime l'offre dont il vient d'être question, fortifieraient l'hypothèse très plausible, émise par MM. Bordier et Suchier[2], d'après laquelle Philippe aurait passé en Angleterre plusieurs années de sa jeunesse (probablement de 1261 à 1265) ; ils prouveraient aussi (autrement il faudrait y voir une ironie plus inexplicable encore que cruelle) que le poète chantait un amour sincère, et ses chansons deviendraient ainsi pour sa biographie un document nouveau autant que précieux[3].

---

Virge des ciels clere et pure,
Dont Dex se vout espanir
Et nestre selonc nature
Sanz virginité maumir,
Mout desir
Vostre amour a deservir,
Car d'autre amie n'ai cure,
Que grant joie m'asseüre
De vos amer et servir ;
Por ce me covient guerpir
La mauvaise voie oscure,
Et tous les pechiés haïr
Qui font [ma] joie faillir.
(N° 2112. — N. a. 1050, fol. 257.)

1. On peut cependant citer deux autres pièces du même genre que j'ai publiées récemment (*Revue des langues romanes*, XXXIX, 1896, p. 248 et 265), et dont l'une au moins est fort belle : ce sont les n[os] 516 et 518 (pièce unique), et 1645.

2. *Introd.*, p. X.

3. On y remarquera le décousu des idées et dans le style une naïveté qui

La seule pièce dont l'authenticité me semble douteuse est le n° X (imprimé *Archiv*, XLII, 333) : c'est en effet la seule qui se retrouve ailleurs, notamment dans le ms. de Berne, où elle est mise sous le nom de Perrin d'Angecort. Ce n'est pas qu'il faille attacher grande importance au témoignage de ce manuscrit, mais le fait qu'elle se trouve dans d'autres recueils doit nous mettre en défiance. Elle est de plus la seule chanson à refrain de toute la collection. C'est peut-être l'allusion faite par l'auteur de cette pièce à un séjour loin de son pays (v. 3-4) qui l'aura fait insérer parmi les chansons de Philippe, où cette allusion n'était pas rare.

Tels sont les principaux points qui m'ont paru dignes d'être relevés dans les textes publiés plus loin. Je signalerai encore l'intérêt de la pièce XI, où l'auteur engage avec « Amour » un dialogue qui n'est pas sans grâce : c'est sans doute une imitation, soit de Perrin d'Angecourt, soit de Gillebert de Berneville[1].

En ce qui touche la versification, le seul point à noter est peut-être l'extrême négligence du poète : la césure épique, qui, à cette époque, peut passer pour une licence, n'est pas rare (voy. plus bas, note sur I, 18; il est vrai qu'en plusieurs cas une correction facile l'écarterait, en fournissant une césure à l'italienne, dont il y a au moins un exemple assuré, I, 4); la répétition du même mot à la rime est également très fréquente (III, 20 et 28, 31 et 35; IV, 22 et 24, 44 et 50; VIII, 8 et 18, 28 et 22[2]). Il y a même dans la pièce XI de nombreuses assonances[3]. C'est peut-être un motif de plus pour faire de ces quelques pièces des œuvres de début[4].

---

n'est pas sans charme; ce sont bien là les caractères d'une œuvre de jeunesse, et peut-être d'extrême jeunesse. C'est aussi loin de sa patrie que Philippe a écrit le n° IV (v. 13-4 et 24); l'imitation (v. 9-10) de deux vers bien connus de Conon de Béthune (n° 1125, v. 4-5) n'autorise pas à croire qu'il s'agisse d'une croisade; il est plus vraisemblable que Philippe était alors en Angleterre.

1. Cf. mes *Origines*, p. 54, n. 1. Il y a aussi un fragment de dialogue avec « Amour » dans une pièce anonyme (n° 892) récemment publiée (*Revue des langues romanes*, 1896, p. 250).

2. La chanson VIII est du système *capcaudat*.

3. Dans un passage (VIII, 33) on a le choix entre une assonance et une faute contre la déclinaison.

4. Les traits linguistiques attestés par la rime ou la mesure sont trop peu caractéristiques pour qu'on puisse y attacher une très grande importance

I

Quant plus me voi por bonne amour grever,
Et je miex aing et plus m'en doing a li,
Car g'i espoir tel debonnereté
Que ne porroient estre deservi
Li guerredon qu'ont li loial ami;
Quant plus m'aront li tres douz mal pené,
Plus sera granz ma joie et ma santé,
Quant li plera, autrement ne le di.

Douce dame, plaine de grant biauté,
Je n'os encor dire que mar vous vi,
Devant que je certainement savré
Qu'a vostre amour aie du tout failli;
Et neporquant miex me vient estre ainsi
Qu'a enquerre la tres grant cruauté
Qui sanz respit m'ara a mort mené;
J'aing miex languir en espoir de merci.

Voir, neporquant tant de hardement n'é
Par moi li soient mi torment rejehi
Se par semblant n'aperçoit mon pensé;
Bien puis dire : sanz relever chaï
Quant l'esgardai, car mes cuers tressailli
Si durement que mon cors quieut en hé,
Car li desirs de sa grant volenté
L'ot si ataint qu'il me met en oubli.

---

I. — 15 m'ara] maront. — 18 *Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'écarter la césure épique* (*en corr.* jehi). *Il y en a d'autres exemples* : I, 18; III, 30; V, 38, 44; VIII, 2, 8, 28, 30; IX, 3, 21, 30, 35. — 19 penser. — 24 l'ot] lont.

au point de vue de l'attribution. Il importe néanmoins de faire remarquer que les principaux se retrouvent tous dans les autres œuvres de Beaumanoir. Je signalerai les rimes *ai* (habeo) : *é* (atum) (I, 11, 17, 25 : VIII, 38-9; cf. éd. Suchier, *Introd.*, p. CXXXII); *ance* : *ence* (IV, 2-4; cf. *ib.*, CXXXI); les formes en *our* (orem; cf. *ib.*, CXXXI); l'hésitation entre l'élision et la non-élision de l'*e* protonique (*bee*, IV, 20; *vesture*, VI, 34; *priours*, XI, 30, à côté de *palleüre*, V, 46; *tricheours*, XI, 16, etc.; cf. *ib.*, CXXXVII); l'emploi du cas-régime pour le cas-sujet (II, 22; VI, 17; VIII, 17 et 33 (?); cf. *ib.*, CXLIV); la fréquente addition de *e* atone à la 1re pers. pr. ind. de la conjugaison faible (*otroie*, XI, 38; cf. *ib.*, CXXXIX) et l'emploi de la forme picarde *veir* (VIII, 28, 32; cf. *ib.*, *Glossaire*).

Je ne sai mès en qui me fiëré,
Car .iij. sergant erent par moi norri :
C'estoit mon cuer et mi oeul ; or en ai
Tel guerredon qu'a bien près m'ont honni ;
Car tel conseil ont entr'eus establi
Dont jeté m'ont en un si grant penssé
Que la nuit veil, et tel m'ont atorné
Que bien me plest et si me voi traï.

Chanson, va t'ent, plus n'i ait demouré,
A la bele qui j'aing et si li di
Par sa valour et par sa grant bonté
Et par pitié s'amour doint a celi
Qui est nomez PHELIPPES DE REMI,
Et bien li di qu'il en a tel grieté
Qu'en soupirant sont souvent ramembré
Li douz semblant qu'il a en li choisi.

II

La volenté est isnele
Et ferme sanz fausseté
*Damie* et d'amer cele
Qui par sa grant digneté
Nous osta de l'oscurté
Ou dampné
Avions lonc tenz esté.
Douce dame bonne et bele,
Maint torment avez osté.

Vessiaux en qui est *mellée*
Glorieuse humelité,
Vous estes touz jorz nouvele
De rendre joie et clarté ;
En droit senz sont ramené
Li desvé
Qui hors voie erent alé ;

Vous estes la fontenele
Dont sont sauf li abevré.

Haï ! dame et damoisele,
Sanz fraindre virginité
Conceüstes la fleur bele
Dont vient tote sanité ;
Adan avoit tempesté
Le regné,
Mès par crestieneté
Resonmes en la sentele
Ou n'ont pooir li maufé.

Trés glorieuse pucele
Qui li angres dist *Ave*,
Bien sai que vous estes cele
En qui touz biens sont comblé,

---

27 or] *ms.* ou. — 30 pensser. — 32 que bien *est répété.* — 39 ramembré] ramené.

II. — 3 Damie] *corr.* d'ennorer (?). — 10 est mellee] *corr.* estincele ? — 20 fraindre] faindre. — 21 bele] *ms.* cele. *Cf. rime du v.* 8. *Mais le poète ne s'interdit pas de répéter le même mot à la rime ; voy.* II, 33, 42 ; III, 20 *et* 28 ; IV, 22 *et* 24, 44 *et* 50. — 25 crestieneté] crestienté. — 27 ou na p. le m.

Bien nous a vos fiuz moustré
Qu'en bon gré
Resoit vostre volenté
Qui de vous mere et ancele
Fist pour nostre sauveté.

Douce odour, rose nouvele,
Pure et plaine d'amisté,
Vostre pitiez esquartele
Touz maux com tempès le blé.
Par vous seront recouvré
Cil qui de gré
Devienent vostre avoué;
Uns en sui qui vous apele :
Metez moi a sauveté.

III

Tout autresi com descent la rousee
Qui le sec tenz moitit et rassouage,
Vient bonne Amour par une estroite entree
Et rafreschist le cuer et le courage
..... quant par l'ueil fet passage;
Et si est si sa vertuz esprouvee
Que par li est cortoisie dounee
A tretouz ceus qui sont en son servage.

Pour li servir ai souvent endure[e]
Mainte grieté, n'onc n'en oi avantage;
Et neporquant si ai, car la pensee
M'en donne espoir d'avoir tel seignourage
Qui m'ostera de tristece et de rage,
Et si me dist que si enluminee
Est la joie d'amors guerredonnee
Que nus nel set s'il ne tient son usage.

Douce dame, du mont la miex amee,
A vous me doing touz jorz en eritage;
Quant li solaus lieve la matinee
Et je li voi esclarcir l'air ombrage,
Dont ne sovient de vous, a qui hommage
J'ai fet de cuer par volenté provee,
Car en vous est a un mot aünee
Senz et valours, biauté en bon aage.

E! mesdisant, male courte duree
Vous envoit Diex et au cuer male rage!
Je croi que ja me fust guerredonnee

---

42 *Corr.* Cil qu'en gré(?).

III. — 3-4 : *Les mots* par... courage *sont rétablis.* — 5 *suppl.* des fins **amanz(?).** — 13 mosteront de si tristece rage.

La grant poine dont j'ai le cuer ombrage
Se ne doutast vostre mauvès courage
Ma douce dame qui j'ai tant desirree;
Mès s'Amours puet par vous estre ennoree,
Maint vrai amant i aront grant domage.

Va t'en, chançon en doutance trouvee,
Di a Girart ou prendraz hebergage
De Saint Omer, par qui est ennoree
Et servie Amours sanz cuer volage
Que PHELIPPES DE REMI en l'estage
Est de s'amour, que point n'est achevee
La volenté que plus est desirree;
Or prit por moi : mes maux point n'asouage.

IV

Au tens que noit, pluie et gelee
Chie[en]t seur terre et la froidour conmence
De touz oisiax est la joie eslevee,
Li rousignol n'ont de chanter voillance,
.....
U divers tanz faz mon chant esmovoir
Por les tormenz qu'Amors m'i font avoir
Pour la meillour qui de mere soit nee :
Diex me ramaint en la seue contree
Si voirement que desir s'acointance!

Dame, merci, rienz n'ai tant desirree
Com [a] avoir la vostre bienvoillance;
Se loing de vous ai fet la demouree,
Ne vous ai pas mise en oubliance :
Si m'en let Diex avoir ma desirrance!
Souvent m'avient au matin et au soir
Que je m'oubli pour le trés doz vouloir
Du desirrier dont m'est griez la pensee;
Se ma dolors n'est par vous aligee
De joie avoir n'ai mès nule esperance.

Hé! bonne amour, tant avrai comparee
La grant grieté de ma grief atendance;

---

31. *Corr.* empiree(?)

IV. — 1 *Le vers est trop court de deux syllabes : après* tens *suppléz* felon? — 2 et] a — 5 *Vers omis.* — 17 Que je m'] Que ien.

Mès ore est si la chose aterminee
Que raler doi la ou est m'atendance.
Tant a bont[é] en li que j'ai fiance
Que de mes max me feïst joie avoir;
Mès contre ce redout trop le pooir
Des mesdisanz qui touz jorz font la bee :
Diex leur envoit a tous courte duree,
Qu'a mainz amanz ont fet d'amour nuisance!

Bele et bonne, deseur toutes loee,
N'avez pareil u roiaume de France;
Pour Dieu vous pri que n'aiez escoutee
La parole de tiex genz de vitance;
Voir, qui les croit de noient ne s'avance.
Se tout amant fesoient mon voloir,
Je vodroie, por eux fere doloir,
Qu'a touz ceus fust lor joiance doublee,
Mès d'eus ne fust ja parole escoutee,
Dont morroient de duel et de pesance.

Chanson, va t'ent, en doutance trouvee;
Di ma dame, por qui je sui en transe,
Sache de voir, puis que li ai donnee
M'amour, mon cuer et toute m'acointance,
Que ja mès jour n'en ferai desevrance;
De moi face son bon et son voloir,
Car je faz bien touz amanz a savoir
Que qui en bien a sa loial pensee
Et s'amie a servie et ennoree,
Bien se doit mettre en la seue acointance.

## V

Bonne Amour veut touz jorz c'on demaint joie
Et que l'en seuffre en espoir son malage;
Por ce me moustre et amoneste et proie,
Com a celui qui siens est par servage,
Une chanson face de vrai corage :
Je la ferai, c'onques n'oi volenté

---

38 lor joiance] nostre joie, *qui ne donne pas de sens*; ceus ***se rapporte aux amants***, eus, *au vers suivant, aux « médisants »*. — 43 puis] plus. — 48 Q. q. sent en b. l. p.

De li mentir, mais touz jorz ai esté
Sougis, n'encor ne m'en repent je mie,
Ne ne ferai a nul jor de ma vie.

Dame, merci ; rienz autant ne voudroie
Com guerison de ceste mortel rage,
Et s'il vous plest que ja joïr en doie
De brief deport ne fetes lonc musage :
Bien het son preu et aime son domage
Qui trop atent a donner sa bonté :
Maint donn[e]eur en ont perdu leur gré,
Car mout vaut miex bien tost bonté demie
Qu'une entiere qui trop est atardie.

Si me lest Diex avenir que je voie
Le desirrier de si grant avantage,
Que je n'en sui en sentier ne en voie,
Que de penser ne face mon usage,
Si que la gent me tienent a ombrage,
Car il m'aiment quant je sui u penser,
Dont ja, ce croi, ne m'avra saoulé :
Tant com g'i sui, tote autre chose oublie ;
Ma volenté me sert com anemie.

Pour rienz qui soit ne la losengeroie,
Com de mentir ne d'aconter outrage ;
Par estouvoir couvient que je sienz soie
Sanz repentir toz jorz a eritage :
Tel guerredon en a et tel ostage.
S'ele m'aime, du mal avrai santé,
Et se ce non, en debonnereté
Le soufferrai sanz pensser departie :
Plus s'essauce cil qui plus s'umelie.

Chanson, va t'en ou aler n'oseroie,
Di la bele, la cortoise, la sage,
Tant la desir que croire ne porroie
Que j'atainsisse autre grant seignorage
Qui en amor maint et fet son estage.
Laz ! qu'ai je dit ? s'en moi ere[nt] comblé
Trestuit li bien, n'aroient tant bonté

---

8 sougis] souges. — 17 demie] damie. — 18 que une. — 21 *La pensee est mal suivie ; une lacune cependant est peu probable.* — 24 *Corr.* Com il m'avient (?). — 25 avra] *corr.* avrai. — 38 *Supp.* a. — 42 ere complie.

Qu'avoir deüsse joie si tres jolie,
Et neporquant je n'en recroirai mie.

## VI

Aussi com l'eschaufeüre
Du fu fet l'iave boulir,
Me fet la douce pointure
De fine amor resjoïr
Et fremir;
Remenbrance sanz mentir
Ai touz jorz de l'aventure
Qui navra sanz perceüre
Ma car; par l'ueil assaillir
Me vint et mon cuer sesir
Amours, qui outre mesure
Me fet ses assaus sentir
Et atendre sanz merir.

Douz est li chaus de l'arsure
Dont je me sent si benir;
Bontez et bele estature,
Granz senz et biau maintenir
Font emplir
Mon corage et enrichir
D'une couvoitise pure,
Qu'ausiment com la nature
Du douz tenz fet fruit florir,
Fet ma penssee espanir
Bons espoirs qui m'asseüre;
Mès encontre ce soupir
Por doutance de faillir.

Hé! simple regardeüre
Qui si me fetes gemir,
N'os dire que mespresure
Feïssiez de moi traïr,
Se servir
Me fetes et obeïr
A la plus bele figure
Qui ainz vestist de vesture;
Je ne m'en doi repentir,
Que tiex biens en puet venir
Que cil qui plus maus endure
Ne porroit mès por morir
Le guerredon deservir.

Lis souz vermeille tainture,
Iex vairs en front d'e[s]cremir,
Portanz en desconfiture
Mon orgueil sanz revertir,
Qu'esbahir
Me fait ma dame d'oïr
Sa trés doce palleüre;
Mout m'est grief la teneüre
De tout ensemble sosfrir,
Quant sanz plus me fet languir
De sa bouche une ouverture
Que j'en riant vi ouvrir,
Dont l'odor me vint sesir.

Chançon, a cele ou ma cure
Ai mise, va tost jehir
Que, s'il li plest, mort oscure
A brief tenz m'estelt souffrir;
Son plesir
En face, que departir
N'en vueil por nule ledure;
Tant me soit douce ne sure
S'amour, ja n'en quier issir,
Car se loiauté venir
Puet ja mès a sa droiture,
Ne me dout pas que guerir
Ne me face et resjoïr.

---

VI. — 8 navra] navre. 15 si benir *n'offre pas de sens. Corr.* abenir, *éprouver un sentiment de bien-être ? cf. le prov.* abenar. — 45 fait] font.

## VII

Quant voi l'iver departir
Qui tant m'a fet de contraire,
Et je voi le tenz venir
D'esté qui mon cuer esclaire,
Obeïr
Vueil a cele que desir
Sanz moi retraire;
Ne m'en vueil point repentir,
Ainz voudrai touz jorz servir
La bele, la debonnaire.

Ne seroit pas mes amis
Qui li feroit nul contraire;
Sachiez qu'i[l] me feroit pis
Que toz tenz vestir la haire.
Jhesu Cris,
Qui confont ces ennemiz
Plainz de male ere,
De nului n'en ert repriz :
Ainsi com je l'ai apriz,
Doint qu'il soit a moi en paire!

Nus qui soit en ce païz
Ne porroit pas miex retraire
.....
.....
Entrepris

Sui ..... et esbahiz;
Ne sai que faire :
Ses genz cors est si poliz
Et si durement joliz
Qu'a tout le siecle doit plaire.

Rose en mai ne fleurs de liz
N'i font de rien examplaire
.....
..... .....
Ses douz ris
En vaut miex que vers ne griz
Ne letuaire;
J'aing mex estre ses amis
Que mienz fust tretouz Pariz,
Ne qu'estre rois de Cesaire.

Servir la vodrai toz diz,
S'Amors m'i voloit atraire :
Ce semble estre un paradiz
De regarder son viaire,
Ce m'est vis!
Elle a a non Aeliz,
Ne m'en vueil taire
Que ses nons ne soit oïz;
De son cors soit il honniz
Qui nul mal li bee a faire!

## VIII

Quant voi venir le trés douz tenz d'esté
Et la froidure de l'iver departir
Et je voi l'air, qui oscur a esté,
De toutes pars reluire et esclarcir,

---

VII. — *Le texte de cette chanson est gravement altéré; le scribe, qui n'en avait pas compris la structure, a mal coupé les strophes (les lettres ornées commencent les vv.* 11, 28, 35) *et omis plusieurs vers.* — 18 ert] est. — 20 *Le sujet de* doint *est* Jhesu Cris. — 23-4. *Le copiste a omis deux vers.* — 32 de rienz nul; *ce dernier mot est écrit au-dessus de la ligne.* — 33-4 *Encore deux vers omis.* — 36 mout miex. — 41 servir] sans deservir. — 42 voloit] veut.

Et ces oisiax a leur chanz revertir,
Donques me vient une tel volenté
D'estre joliz, de chanter a plenté
De Jehanete, dont je ne quier partir.

Partir n'en quier a jour de mon aé :
Tant com vivrai la voudrai je servir,
Car g'i sai tant de debonnereté
Que nus du mont ne la porroit haïr :
Bien a .ij. anz qu'ele deigna oïr
Ma priere, dont me servi a gré,
Si que partir fist tote la grieté
Qui en moi ert, je n'en quier ja mentir.

Mentir ? non certes ! Ce seroit cruautez
Se de s'amour me vouloie partir ;
Vers li nul jor ne ferai fausseté :
Du tout m'i vueil donner et obeïr.
Si me lest Diex en paradiz venir,
Ne de mon cors me doint bon ne santé,
Que j'ai trouvé en li tel loiauté
Que nus du mont ne porroit tele oïr.

Oïr ? vrais Diex ! qui verroit sa biauté
Bien se devroit de joie resbaudir :
Plaine est de senz et de grant loiauté,
Que sa pareille ne porroit on veïr ;
A toz se fet et amer et chierir ;
Quant en l'esgarde de bonne volenté,
En ses vairs iex, qu'ele a u chief planté,
Se puet on bien remirer et veïr.

Veïr ? vrais Diex, mout sui bien assené,
Ce m'est avis, quant el volt consentir
Qu'ele m'amast : or ai mon chant mené
A ce que voi que tenz est du tezir :
Puisqu'ainsi est, vueille li couvenir
De moi qui sui ses amis et serai ;
Entierement li ai trestout donné
Mon cuer, mon cors, s'en face son desir.

---

12-16 *J'ai rétabli ces quatre vers en me rapprochant le plus possible de la leçon du ms. qui en donne un de trop* : Bien a .ij. anz que me servi a gré de ma priere quele deigna oïr dont le mien cuer fist tant fort resjoïr que departir fist. — 33 mout] mont. — 34 volt] velt.

## IX

Ne finerai tant que j'avrai trouvee
Une chançon fete de vrai courage
Pour la plus bele qui soit de mere nee,
Et si n'a pas .xv. anz en son aage;
Mout est gentilz et s'est de grant parage;
Sa cortoisie a ele abandonnee
A tout le mont, mout est de senz peuplee :
Seurpriz en sui, si li vois faire hommage.

Servirai la et soir et matinee ;
A li servir metrai tout mon courage :
Tel volenté i ai et tel pensee
N'en puis avoir nul meilleur seignorage,
Car je la voi si plesant et si sage
Et de biauté est toute enluminee;
Quant je la vi, mout tost li oi donnee
M'amour; priz sui com li oisiaux en cage.

Puis que priz sui, n'i ferai demouree :
Dire li vueil, n'i quier autre mesage,
Or doigne Diex qu'el soit de moi privee;
En li vueill prendre ostel et hebergage.
Bien croi que s'ele savoit le mien malage,
Qu'ele mout tost m'aroit santé prestee;
Mout a lonc tenz que je l'ai desirree;
S'el m'escondist j'en cuit morir a rage.

Fel mesdisant, n'i puis avoir duree :
La ou je vueil detenir mon estage,
C'est la bele que vous ai devisee ;
Encor li pri que ele m'assouage :
S'ele nel fet, trop avra cuer volage,
Bien porrai dire qu'amors est enversee
A touz amanz et du tout bestornee :
Baillier li vueil et cors et cuer en gage.

Chançon, va t'ent, car tu es achevee,
De brief deport n'i fai ja lonc musage :
Di a la bele que ele est recouvree
El tenz d'esté et el tenz yvernage,
Que s'ele vieut, je l'en menrai a nage

9 *La lettre ornée manque.* — 37 vieut] vient.

En mon païz sanz fere demoree,
. . . . . .
Si la prendrai, s'el veut, par mariage.

## X

Je ne suis (*lire* Ne sui pas si) pas [esbahiz
Pour yver ne pour froidure,
Ne por estrange païz,
Loins sui (*l.* lointain) de ma nor-[reture,
Que de m'aventure
Ne face chanson
Gaie de mos et de son,
Legiere a chanter,
Pour reconforter
*Le mal qui me tient*
*Qui d'amors me vient.*

Lonc tenz ai esté pensiz
Et sanz point d'envoiseüre ;
Mes uns douz espoirs joliz
M'a dit que je m'asseüre,
Que li fruiz meüre
De mon guerredon,
Et qu'amors fera reson
Et (*l.* A) pitié mater
En joie doubler (*l.* Et en bien [muer)
*Les maux* (l. *Le mal*) *qui me tient*
*Qui d'amors me vient.*

Li douz max dont je languis
Est de si douce nature
Car (*l.* Que) c'est uns finz paradis,
Qui de loiaul cuer l'endure ;
Je n'oi onques cure
D'amer traïson :
S'en devroit m'entention
Amours resgarder,
Et guerredonner
*Les maux* (l. *Le mal*) *qui me tient*
*Qui d'amors me vient.*

Uns faux guillieres faintis
N'avra ja male aventure :
Quant il est du sien partiz,
Si saut en autrui pasture,
Si ment et si jure
Pour li (*l.* soi) fere bon ;

---

40 la] le.

X. — *Cette chanson se trouve dans trois autres mss. représentant tous des rédactions notablement différentes. Je ne donne pas ici les variantes de Berne, dont le texte est imprimé* (Archiv, XLII, 333) (*ordre des couplets* : I, II, IV, III, *couplet nouveau, qui n'est pas identique à celui qui est particulier à R*) ; *voici celles de* 846 (O) *et de* 1591 (R). *Ordre des couplets* : *O* : I, II, IV (III, V *manquent*) ; R : I, II, IV, *coupl. nouveau*, III.

1 *O* Ne sui pas si e. — 4 *O* lointains ; *R* lonc temps. — 7 *O* bone de dit et de s. — 9 *R* pour moi conforter. — 12 *O* lautrier estoie p. — 14 *O* Quant uns. — 15 *O* me dit. — 16 que] *R* car. — 18 *R* et quel fera reson. — 19 *O* (et Berne) a pitié (*bonne leçon*). — *OR* (et Berne) et en bien muer (*bonne leçon*). — 21 *O* le mal. — 34 *O* u. f. g. pensis. — 35 *O* na point de m. — 36-7 *O* coment est tex homs cheris qui saute en autre p. ; *R* quant il a le sien aquis si s. en autre p. — 38 *O* adonc m. — 39 *O* por soi (*bonne leçon*) f.

Mès ja de ceste prison
N'istrai por guiler ;
J'aing miex endurer
*Le mal qui me tient*
*Qui d'amors me vient*.

Amours, je vous cri merci,
.....
Quant en la prison celi

Sui mis qui de moi n'a cure.
Diex ! tant la truiz dure !
Et c'est sanz reson,
Car toz jorz serai ses hom (liges),
.....
Car bien puet saner
*Le mal qui me tient*
*Qui d'amors me vient*.

## XI

Or me respondez, Amours,
Puis qu'a vous du tout [m'otroie],
Por quoi j'ai si grant dolour :
Trop volentiers le savroie,
Car certes je ne cuidoie
Qu'en vous eüst fors que joie,
Mès tristours
Est tous diz aveuc en cours,
Car vostre douçour guerroie.

— Gel vos dirai, amis douz :
Se chascun confort donnoie
Si tost c'on fet l'amourous,
Trop mainz prisiee en seroie ;
Por ce m'esteut qu'aspre soie
Por oster hors de ma voie
Tricheours,
Car c'est ma plus granz paors
Que mauvès de moi n'ait joie.

— De ce m'acort bien a vous,
A tort vous en blameroie ;
Mès de ce sui mout irous
Que j'esgart, quant faus cuers proie,
Il set miex trouver la voie

---

40 *O* james de cele p. ; *R* diceste. — 41 *O* nistra sanz jurer. — *Couplet particulier à R* : onques nuls loiaus amis nama dicele mesure et se jestoie saisis des biens dont cis maus me dure onques nule usure courans de randon ne mouta (*sic*) ditel foison com un (?) dous penser je les senz doubler les maus qui me tient.

XI. — 3 *Corr.* si granz dolours. — 7 trestours] tristece. — 18 ne joie.

De vous trere a sa corroie
Que tretouz
Ceus qui se tienent a vous,
Car qui miex aime pis proie.

— Biaus amis, c'est la dolours
Dont mes finz mestiers s'effroie ;
Mes il i a tant priors,
Por rienz touz nes connistroie ;
Compere fausse monoie
A celui qui ainsi proie,
Car finz mout
Semble par fausses clamours :
Par ce mon senz me desvoie.

— Or vous pardoing mon corrous,
Amours, et a vous m'otroie ;
Quant vous haez traïtors,
A tort aussi vous harroie.
Mès de la simple, la coie,
M'aidiez que ele soit moie,
Car si douz
Sont si maintieng savourox
Que sienz sui ou que je soie.

A. JEANROY.

P. S. — M. P. Meyer me fait remarquer que dans le ms. (fol. 56*b*) on lit en regard de la pièce X, dans la marge, ces mots écrits par le copiste *Pierre de la Ch....* ; la fin du dernier mot a été coupée par le couteau du relieur, mais il n'est pas difficile de restituer *Ch[apele]*. Ce n'est donc pas sans raison que, avant d'être informé de cette particularité, j'avais considéré l'attribution de cette pièce à Philippe de Beaumanoir comme fort douteuse (p. 523).

---

42 quele.

# DANTE'S OBLIGATIONS

## TO THE *MAGNÆ DERIVATIONES* OF UGUCCIONE DA PISA

Hugutio Pisanus, or, to give him the Italian name by which Dante refers to him in the *Convivio* (IV, vi, 39 [1]), Uguccione, was, as his title implies, a native of Pisa [2]. But little is known of his life beyond that he was born about the middle of the twelfth century, that he was professor of ecclesiastical jurisprudence at Bologna *circa* 1178, and that he was bishop of Ferrara from 1190 till his death in 1210, fifty-five years before the birth of Dante. Besides his dictionary, the

1. The line-references (in Arabic numerals) are to the Oxford Dante, in which the lines of the prose works are numbered separately for each chapter.

2. Uguccione himself informs us that Pisa was his native place, in a naive autobiographical note introduced in the article on the word *Pis* in the *Magnæ Derivationes*; this article, which is worth reproducing as affording a typical specimen of his method, runs as follows :

« *Pis* grece latine dicitur aurum, unde *hec pisa, -e*, quoddam genus leguminis, quia ea pensabantur ad auri minutum; et peccant illi qui dicunt quod *pisa* est pluralis numeri et neutri generis, scilicet *hec pisa, -orum*; peccavit ergo ille qui dixit :

Hec pisa sunt bona, sunt quoque pinguia, sunt sine lardo.

Et a *pis* vel *pisa* dicta est *Pisa, -e*, quedam civitas Grecie ab abundantia auri, vel illius leguminis; unde *piseus, -a, -um*; et pluraliter *hee Pise, -arum*, quedam civitas Tuscie, quia illi qui hanc civitatem edificaverunt ab illa Pisa civitate Grecie venerunt. Vel *Pisa* quasi pensa a pensando, id est deliberando, cum enim propolleat sapientia cum pensacione, id est deliberatione et consilio, agit. Vel *Pise* dicuntur a *pis* quod est aurum, quasi aurec; sicut enim aurum prefulget aliis metallis, sic hec inter alias prefulget civitates. De hac civitate oriundus extitit qui hoc opus multis vigiliis, laboribus, et anxietatibus, quadam tamen delectatione tolerans composuit. »

*Magnæ Derivationes* (or *De Derivationibus Verborum*, as it is sometimes called), which is his chief title to fame, he was the author of a *Summa Decretorum*, a work on the canon law, written probably during his tenure of the chair at Bologna [1]. He has also been credited with the authorship of a treatise on the Latin accent, *De dubio accentu* [2].

The *Magnæ Derivationes*, of which a goodly number of manuscripts are in existence [3], has never been printed. It is one of the authorities quoted by Du Cange in his *Glossarium Mediæ et Infimæ Latinitatis* [4], in which occasional extracts from it are given; and it was very largely utilised by Giovanni da Genova (Joannes de Balbis) in the compilation of his *Catholicon* (completed in the year 1286 [5]), which was among the earliest of printed books [6]. Uguccione's work is based to a considerable extent upon the *Origines* of Isidore of Seville (his obligations to which he occasionally, but by no means adequately, acknowledges), and upon the *Elementarium Doctrinæ Rudimentum* (written *circa* 1060) of his fellowcountryman the

---

1. See Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, IV, 441 ff., 685 ff. (Milano, 1823).

2. See Thurot, *Notices et Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen âge*, p. 509 (in *Notices et Extraits, etc.*, tom. XXII, part 2).

3. There are four or five at Oxford, one at Cambridge, six in the British Museum, and several in the Bibliothèque nationale at Paris, and in the Biblioteca Laurenziana at Florence.

4. See his *Præfatio*, p. xxxiv.

5. The mss. of the *Catholicon* conclude with the following thanksgiving :

« Immensas omnipotenti deo patri et filio et spiritui sancto graciarum referimus acciones qui nostrum Catholicon ex multis et diversis doctorum texturis elaboratum atque contextum licet per multa annorum curricula in MCCLXXXVI anno domini nonis marcii ad finem usque perduxit. »

6. The colophon of the Mainz edition of 1460 runs :

« Altissimi presidio cujus nutu infantium lingue fiunt diserte, quique sepe parvulis revelat quod sapientibus celat, hic liber egregius catholicon dominice incarnacionis annis MCCCCLX alma in urbe maguntina nacionis inclite germanice, quam dei clemencia tam alto ingenii lumine donoque gratuito ceteris terrarum nacionibus preferre illustrareque dignatus est, non calami stili aut penne suffragio, sed mira patronarum formarumque concordia proporcione et modulo impressus et confectus est. »

Lombard Papia (more commonly known by the Latin form of his name, Papias. [1]). It enjoyed a great reputation in the Middle Ages, as is attested by the relatively large number ot manuscripts (considering the nature and bulk of the work) still in existence; and it continued to be quoted as an authority even as late as the sixteenth century [2]. That it was never printed was doubtless owing to the fact that it had been to a certain extent superseded by the more comprehensive and conveniently arranged *Catholicon*, which was consequently regarded as more worthy of the honour of being reproduced by the newly-invented typographical process [3].

The aim and object of his work are set forth by Uguccione in a somewhat highflown *Prologus*, which runs as follows [4] :

*Incipit Prologus super Derivationes Majores.* Cum nostri prothoplasti suggestiva prevaricatione humanum genus a sue dignitatis culmine quam longe deciderit [5], ac triplicis incommodi, scilicet indigentie, vicii, et ignorantie non modicam coartationem sumpserit, triplex huic triplici incommodo nobis a Deo suggeritur remedium, scilicet commoditas, virtus, et scientia. Nam indigentie molestiam commoditas, vicii corruptionem virtus, ignorantie cecitatem expellit scientia. Ad quam quidem a longe accedentes panniculum ab ea diripiendo sibi totam nupsisse [6] credentes, et si quandoque eam in quadam parte possideant, more tamen bestiarum degentes non modo predictam triplicem miseriam aliqua virtute non redimere [7], ut sit honestarum artium exercicio ad [8] pristine decusacionis relictum honorem aliquantulum valeant promoveri, sed etiam singulis diebus cumulare conantur [9]. Nam nec dentium exstancias [10] elimare, nec balbutientium linguarum vituligines [11] abradere, nec ingenii tarditatem excitare, nec madide oblivia memorie corripere, vel negligentiam redarguere nec maledicta [12] punire, nec sordes ac [13] vicia repellere,

1. See Du Cange, *Præfatio*, p. xxxiij, and Thurot, *op. cit.*, p. 76.

2. It is mentioned, for instance, by Erasmus in one of his *Colloquia* (« Conflictus Thaliae et Barbariei »).

3. See below, note 1, page 520.

4. From Ms. *Misc. 626 Laud* (A), collated with Mss. *96 e Musaeo* (B), and *376 Bodl.* (C), in the Bodleian Library at Oxford, and with. Codd. *Laur. Plut. XXVII sin. 1* (D), *5* (E), *6* (F), in the Biblioteca Laurenziana at Florence; for a transcript of the passage from the last of these, together with the most important variants supplied by the other two Laurentian mss., I am indebted to the kindness of Prof. Pio Rajna.

5. A. *prevaricatione diabolus h. g. a s. d. c. q. l. dejecerit.* — 6. B. *impleviss*. — 7. B. *non habent redimere.* — 8. B. *aut ad.* — 9. B. *convalere nituntur.* — 10. B. *hesitancias.* — 11. B. *l. impedimenta v.* — 12. B. *male facta.* — 13. D. *nec.*

sed potius [1] in viciorum volutabro [2] provoluti, pecuniam congerere ac congeste inservire, vel etiam honestis officiis [3] obmissis lasciviam [4] corporis ingurgitare nituntur, quorum doctrinam, vitam, mortemque nichili [5] estimandum est. Nos vero altius procedentes, ne si talentum a Deo nobis concessum [6] infoderemus in terra et patenter [7] furti argui [8] possemus, quod nature beneficio nobis denegabatur per famam extendere laboravimus, ut universe carnis generalitas illam licet tenuem una cum corpore neu unquam dissolveret. Opus igitur divina favente gratia componere statuimus, in quo, pre aliis, vocabulorum significationes, significationum distinctiones [9], derivationum origines, ethimologiarum assignationes, interpretationum reperientur [10] expositiones; quarum [11] ignorantia latinitas naturaliter indiga quadam doctorum pigritia non modicum coartatur. Nec hoc tantum [12], ut cenodoxie vitream [13] fragilitatem lucrifaciamus, adimplere conabimur, quantum ut omnium scientie litterarum invigilantium communis inde utilitas efflorescat. Nec cuivis [14] descendat in mentem nos in hoc opere perfectionem insinuatim polliceri [15], cum nichil in humanis inventis ad unguem inveniatur expolitum, licet aliis de hac eadem re [16] tractantibus quadam singulari perfectione haut injuria videri possimus excellere. Nam hic parvulus suavius lactabitur, hic adultus uberius cibabitur, hic perfectus affluentius delectabitur, hic gignosophiste triviales, hic didascali quadriviales, hic legum professores, hic et theologie perscrutatores, hic ecclesiarum proficient gubernatores; hic supplebitur quicquid hactenus ex scientie defectu pretermissum est, hic eliminabitur [17] quicquid a longo tempore male usurpatum est [18]. Si quis querat hujus operis quis sit auctor [19], est dicendum quod Deus [20]; si quis querat hujus operis quid sit [21] instrumentum, dicendum [22] est quod patria pysanus, nomine Uguicio [23], quasi Eugecio, id est bona terra, non tantum presentibus sed et futuris [24]; vel Uguicio, quasi Vigetio, idest virens terra non solum sibi sed etiam aliis [25]. Igitur Spiritus Sancti assistente gratia, ut qui omnium bonorum est distributor, nobis verborum copiam auctim suppeditare dignetur, et [26] a verbo augmenti nostre assertionis auspicium [27] sortiamur. *Explicit Prologus.*

---

1. A. *potius*. — 2. A. *voluptatibus*, C. *volutatibus*, B. *voluptatibus ve voluntatibus*. — 3. A. *serviciis*. — 4. E. *lacuciam*, the reading of F. is donbtful. it appears to be *lacunam*. — 5. A., *vix*; D. E., *juxta*; F. omits. — 6. B. *c. vel commissum*, D. *commissum*. — 7. F. *infoderemus, patuntur*. — 8. B. *redargui*. — 9. So the ms. quoted by Du Cange; A. reads *vocabulorum et significationum d.*; F. *v. significationum d.* — 10. B. *experientur vel r.* — 11. F. *quorum*. — 12. A. D. F. *tamen*. — 13. F. *vite eam*. — 14. Du Cange *minus*. — 15. Du Cange *adhibere*. — 16. B. *materia*. — 17. F. *elimabitur*. — 18. E. omits the rest of the *Prologus*. — 19. F. *quis auctor*. — 20. F. *Dominus*. — 21. F. *quis fuit i.* — 22. F. *respondendum*. — 23. B. *Huicio*; D. *Ugutio*; F. *Uguicio*; Du Cange *Hugutio*. — 24. B. omits *id est bona t..... futuris*. — 25. A. omits *id est virens..... aliis*. — 26. F. omits *et*. — 27. A. *affectionis auspicari*.

Dante, who, as we shall show, was undoubtedly familiar with the *Magnæ Derivationes* and availed himself of it pretty freely, only once mentions Uguccione by name or refers to his work. This mention occurs in the *Convivio* in connexion with the etymology of the word *autore*, which Dante connects, on Uguccione's authority, with the Greek word *autentin* (i. e. αὐθέντην); he says :

È da sapere che *autorità* non è altro che atto d' *autore*. Questo vocabolo, cioè *auctore*, senza questa terza lettera *c*, può discendere da due principii : l' uno si è d' un verbo, molto lasciato dall' uso in grammatica, che significa tanto quanto legare parole, cioè *auieo* (i. e. *avieo*).... Ed in quanto *autore* viene e discende di questo verbo, si prende solo per li poeti, che coll' arte musaica le loro parole hanno legate : e di questa significazione al presente non s' intende. L' altro principio, onde *autore* discende, siccome testimonia Uguccione nel principio delle sue *Derivazioni*, è uno vocabolo greco che dice *autentin*, che tanto vale in latino, quanto degno di fede e d' obbedienza. E così *autore*, quinci derivato, si prende per ogni persona digna d' essere creduta e obbedita. E da questo viene quello vocabolo, del quale al presente si tratta, cioè *autoritade*; per che si può vedere che *autoritade* vale tanto, quanto atto degno di fede e d' obbedienza. (Conv., IV, vi, 14-49.)

The passage in Uguccione to which Dante refers comes immediately after the *Prologus*, and in fact constitutes the first article of the *Derivationes* [1]; it runs as follows :

*Augeo, -ges, -xi, -ctum*, amplificare, augmentum dare. Inde *hic auctor*, idest augmentator; et debet scribi cum *u* et *c*. Quando vero significat *autentim*, idest autoritatem, est comunis generis, et debet scribi sine *c*, ut *hic* et *hec autor*, et derivatur ab *autentim*. Item invenitur quoddam verbum defectivum, scilicet *avieo, -es*, idest ligo, -as, et inde *autor*, idest ligator, similiter comunis generis et sine *c*. Secundum primam significationem imperatores proprie debent dici *auctores*, ab augendo rempublicam. Secundum secundam

1. Uguccione, unfortunately, did not adopt the alphabetical order, except to a very limited extent, in the arrangement of his work; consequently it often requires the expenditure of a good deal of time and trouble in order to find any given word. This inconvenience is to a certain extent obviated by the addition in some mss., by way of appendix, of a list of words arranged roughly in alphabetical order, with cross-references. In the *Catholicon* of Giovanni da Genova, on the other hand, a strictly aphabetical arrangement is followed. The great superiority of the latter work in this respect was doubtless one of the reasons why the *Catholicon* was printed at an early date, while Uguccione's *Derivationes* remains to this day hidden away and neglected.

significationem phylosophi et inventores artium, ut Plato, Aristotiles, Priscianus et quelibet magne persone, debent dici *autores*. Secundum tertiam, Virgilius, Lucanus et ceteri poete debent dici *autores*, qui ligaverunt carmina sua pedibus et metris. Et ab *autor* quod significat *autentim* derivatur *hec autoritas*, id est sententia imitatione digna, et *autenticus*, *-ca*, *-cum*.

Uguccione does not state, as Dante implies, that *autentin* [1] is a Greek word; but this fact is distinctly stated in the *Catholicon* [2] in two lines which are borrowed from the *Graecismus* [3] of Évrard de Béthune :

> *Auctor* ab *augendo* nomen trahit; ast ab *agendo*
> *Actor*; ab *autentin*, quod grecum est, nascitur *autor*.

Though Dante only mentions Uguccione this once, it is evident that he made constant use of the *Magnæ Derivationes*; and it is certain that this work was one, if not the chief, source of his knowledge (such as it was) of Greek words. We may give a few instances. In the well-known letter to Can Grande (Epist. X) Dante explains the reason why he gave the title of *Commedia* [4] to his poem :

Libri titulus est : *Incipit Comœdia Dantis Alighierii*... Ad cujus notitiam sciendum est, quod *comœdia* dicitur a *comus*, villa, et *oda*, quod est cantus, unde *comœdia* quasi villanus cantus. Et est comœdia genus quoddam poeticæ narrationis ab omnibus aliis differens. Differt ergo a tragœdia in materia per

---

1. On this word see Thurot, *op. cit.*, p. 103, n. 2.

2. Giovanni da Genova reproduces the above passage from Uguccione almost *verbatim*; under the first sense he adds : « Sepe etiam Deus dicitur noster *auctor*, id est noster dux, noster augmentator » ; and under the third sense he adds the name of Ovid to those of Virgil and Lucan.

3. IX, 107-8. See EBERHARDI BETHUNIENSIS *Graecismus*, in Wrobel's, *Corpus grammaticorum medii aevi*, Wratislaviae, 1887, vol. I. See also Thurot, *op. cit.*, pp. 100-1.

4. Inf., XVI, 128; XXI, 2. Dante accents this word on the penultimate (*commedia*), as he does also *tragedia* (Inf., XX, 113), *salmodia* (Purg., XXXIII, 2), *teodia* (Par., XXV, 73), *melodia* (Purg., XXIX, 22; Par., XIV, 32; XXIII, 97, 109), *armonia* (Par., I, 78; VI, 126; XVII, 44), *sinfonia* (Par., XXI, 59), *letanie* (Inf., XX, 9), *gerarchia* (Par., XXVIII, 121), *filosofia* (Inf., XI, 97), *fantasia* (Purg., XVII, 25; Par., X, 46; XIX, 9; XXIV, 24; XXXIII, 142), etc. This accentuation was in conformity with the medieval accentuation of the corresponding Latin words, which, with the exception of *tragedia* and *comedia*, were always accented on the penultimate; in the cases of these

hoc quod tragœdia in principio est admirabilis et quieta, in fine sive exitu est fœtida et horribilis; et dicitur propter hoc a *tragus*, quod est hircus, et *oda*, quasi cantus hircinus, id est fœtidus ad modum hirci, ut patet per Senecam in suis tragœdiis [1]. Comœdia vero inchoat asperitatem alicujus rei, sed ejus materia prospere terminatur, ut patet per Terentium in suis comœdiis. Et hinc consueverunt dictatores quidam in suis salutationibus dicere loco salutis, « tragicum principium, et comicum finem ». Similiter differunt in modo loquendi : elate et sublime tragœdia, comœdia vero remisse et humiliter (§ 10).

The derivation and definition of *comædia* and *tragœdia* given by Dante in this passage are taken directly from Uguccione, who under the word *oda* says :

*Oda*, quod est cantus vel laus, componitur cum *comos*, quod est villa, et dicitur *hec comedia*, -*e*, idest villanus cantus, vel villana laus, quia tractat de rebus villanis rusticanis, et affinis est cotidiane locutioni, vel quia circa villas fiebat et recitabatur, vel *comedia* a commensatione, solebant enim post cibum homines ad audiendum eam venire.... Item *oda* in eodem sensu componitur cum *tragos* quod est hircus, et dicitur *hec tragedia*, -*e*, idest hircina laus, vel hircinus cantus, idest fetidus; est enim de crudelissimis rebus, sicut qui patrem vel matrem interficit, et commedit filium, vel e contrario et hoc modi. Unde et tragedo dabatur hircus, idest animal fetidum, non quod non haberet aliud dignum premium, sed ad fetorem materie de qua [illegible] differunt *tragedia* et *comedia*, quia *comedia* privatorum hominum [illegible] acta, *tragedia* regum et magnatum. Item *comedia* [illegible] *gedia* alto. Item *comedia* a tristibus incipit, [illegible]

---

two, however, the accent [illegible] sometimes on the penultimate (*tragédia*, [illegible] the antepenultimate (*tragédia*, *comédia*), an uncertainty [illegible] hesitation between the classical pronunciation [illegible] the well known lines in the *Ars Poëtica*, 93, 231) and [illegible] large number of other words in *-ia*, which according to the modern usage are paroxytone. Thurot (*op. cit.*, p. 406) gives a long list of these words, with the accents marked, from twelfth century [illegible] among them are *monarchia*, *theologia*, *philosophia*, *astrologia*, *armonia*, *amphona*, *melodia*, *psalmodia*, *gerarchia*, but *comédia*, *tragédia* (with the alternative *tragœdia* also registered).

1. Schiaffini (*Alcuni Capitoli della Biografia di Dante*, p. 513) regards this reference to the tragedies of Seneca as a ground among others, for suspecting the authenticity of this letter, which, of course, is not unquestioned by Dante critics. The references, however, to both Seneca and Terence, look very much like glosses interpolated in the text. But in any case it is not easy to see why they should be regarded as suspicious in themselves.

trario; unde in salutacionibus solemus mittere et optare amicis tragicum principium et comicum finem, idest principium bonum et letum, et bonum et letum finem.

Among other Greek words or derivatives, for the meaning or etymology of which Dante was indebted to Uguccione, the following may be mentioned as examples :

*Protonoe* (« la prima mente, la quale i greci dicono *Protonoe* », Conv., II, IV, 38-9) :

*Nois* idest mens, et componitur cum *prothos* quod est primum, et dicitur *hec protonoe*, id est prima nois, id est divina mens.

*Peripatetici* (« Perocchè Aristotile cominciò a disputare andando qua e là, chiamati furono, lui, dico, e li suoi compagni, *Peripatetici*, che tanto vale quanto *deambulatori* », Conv., IV, VI, 138-42) :

*Peri*, idest circum vel de... item *peri* componitur, et dicitur *peripateticus*, *-a*, *-um*, quasi circumcalcans vel ambulans, unde *peripatetici* dicti sunt quidam philosophi a deambulatione, quasi circumcalcantes vel ambulantes, quia Aristotiles, autor eorum, deambulans disputare solitus erat; vel quia perambulabant de scola ad scolam disputantes et inquirentes quid melius sue scientie possent adjungere [1].

*Perizoma* [2] (Inf., XXXI, 61) :

*Perizoma*, *-atis*, quedam vestis antiquissima, idest succinctorium femorale quo genitalia tantum teguntur; alii dicunt quod sit tunica foliis consuta quale dominus fecit Ade post lapsum. (s. v. *Peri*).

*Flegetonta* [3] (Inf., XIV, 131, 134-5).

*Flegeton-ontis*, quidam fluvius infernalis totus ardens, a *fos* quod est ignis, vel *flegi* quod est inflammans, et totus.

---

1. Cf. Isidore, *Origines*, VIII, 6.

2. This word was doubtless familiar to Dante from its use in the Vulgate : « consuerunt folia ficus, et fecerunt sibi perizomata » (*Gen.*, III, 7), — a passage to which a reference is given in the *Catholicon*. Cf. Isidore of Seville : « Vestis antiquissima hominum fuit perizomatum, id est succinctorium : quo tantum genitalia conteguntur. Hoc primum primi mortales e foliis arborum sibi fecerunt, quando post praevaricationem erubescentes pudenda velabant. Cujus usum quaedam barbarae gentes dum sint nudae usque hodie tenent » (*Orig.*, XIX, 22).

3. Dante's acquaintance with the meaning of Phlegethon has been specially pointed to as implying a knowledge of Greek on his part. But even if he had

*Stige* (« Una palude.. che ha nome Stige,.. tristo ruscel », Inf. VII, 106-7) :

A *sto* hic *stix*, *stigis*, palus infernalis, quia semper stet ad penam, vel a *statim*, quia potata statim interficit, vel a greco *stigestos*, quod est tristitia, quia tristes faciat, vel quia tristitiam gignat [1].

*Ermafrodito* (Purg., XXVI, 82) :

*Hermes* componitur cum *Affrodita*, quod est Venus, et dicitur *Hermofroditus*, id est filius Veneris et Mercurii, qui quia commixtus Salmaci utrumque sexum habuit [2]. Ideo ab illo dicitur *hermofroditus*, *-a*, *-um*, in quo uterque sexus apparet... hii dextram mamillam virilem sinistram muliebrem habentes, vicissim coeundo gignunt et pariunt; et quia talis homo nec vir nec femina videtur, ideo quadam similitudine *hermofroditus* dicitur castratus, qui nec vir nec mulier videtur.

*Galassia* (« la Galassia, cioè quello bianco cerchio, che il vulgo chiama la Via di santo Jacopo », Conv., II, XV, 8-10) :

*Gala* grece, latine dicitur lac... et per compositionem a *gala* et *xios*, quod est circulus, dicitur *hec galaxias*, vel *-ia*, *-e*, id est lacteus circulus qui vulgo dicitur via santi Jacobi.

*Hagiographi* (Mon., III, XVI, 68) :

*Agyos* grece, sanctum latine, ab *a*, quod est *sine*, et *ge*, quod est terra, quia sine terra, id est celeste; inde *agraphia* scriptura, quod et *agyographia* dicitur, id est sancta scriptura. Unde hic *agyographus*, *-phi* substantivum, et adjectivum *agyographus*, sancta scribens.

---

not had access to Uguccione he might have gathered the meaning of the word from Virgil's description :

> Quae rapidus flammis ambit torrentibus amnis,
> Tartareus Phlegethon.
>
> (*Aen.*, VI, 550-1);

or from the comment of Servius on *Aen.*, VI, 265 :

« Per *Phlegethonta*, inferum fluvium, ignem significat; nam φλόξ Graece, Latine *ignis* est. »

1. Cf. Isidore : « Styx ἀπὸ τῆς στυγνότητος, id est a tristitia dicta, eo quod tristes faciat, vel quod tristitiam gignat » (*Orig.*, XIV, 9); and Servius on *Aen.*, VI, 134 : « Styx, palus quaedam apud Inferos... *Styx* moerorem significat, unde ἀπὸ τοῦ στυγεροῦ, id est, a tristitia *Styx* dicta est ».

2. Cf. Ovid, *Metam.*, IV, 288 ff.

*Archimandrita* (Par., XI, 99; Mon., III, IX, 123; Epist., VIII, 6) :

*Hec mandra, -dre,* id est bubulcus, a bobus sibi commendatis, vel quia boum nomina mandat memorie : Juv. « instantis convicia mandre [1] » ; vel mandros dicitur ovis, unde *hic* et *hec mandra*, pastor ovium, et per compositionem *hic* et *hec archimandrita, -te,* quasi princeps vel pastor ovium, unde et quadam translacione episcopi et archiepiscopi et etiam sacerdotes dicuntur *archimandrite*, quasi pastores ovium. (s. v. *mando*).

*Polysemus* (« polysemus, hoc est plurium sensuum », Epist. X, 7) :

*Polis*, quod est pluralitas, componitur cum *senos*, quod est sensus, et dicitur *polysenus, -a, -um*, vel a *xenos* quod idem est, et dicitur *polixenus, -a, -um*, id est plurium sensuum vel significationum. Invenitur quandoque et *polixemus* in eodem sensu, sed littera corrupta est [2].

*Allegoria* (« allegoria dicitur ab *alleon* graece, quod in latinum dicitur alienum sive diversum », Epist. X, 7) :

Ab *allon* et *logos* quod est sermo, vel *gore* quod est dicere, *hec allegoria*, id est aliena locutio, cum aliud sonat et aliud intelligitur [3].

*Prosopopea* (« è una figura questa, quando alle cose inanimate

---

1. Redarum transitus arto
Vicorum inflexu et stantis convicia mandrae
Eripient somnum Druso vitulisque marinis.
(*Sat.*, III, 236-8.)

2. The correct form of this word, of course, is *polysemus*, Gk. πολύσημος; it is used by Servius in his comment on *Aen.*, I, 1 : « *Cano* polysemus sermo est, aliquando laudo, aliquando divino, aliquando canto. »

3. Cf. Isidore, *Origines*, I, 364. The *Catholicon* says : « *Allegoria* dicitur ab *alleon*, quod est alienum, et *logos*, quod est sermo ». What follows in the *Catholicon* bears directly on what Dante says as to the interpretation of the *Divina Commedia* in Epist., X, 7 :

« Scias quod sacra scriptura quatuor modis potest exponi, scilicet historice, tropologice, allegorice, anagogice. Historia docet factum, tropologica faciendum, allegoria credendum, anagogia appetendum.

*Littera* gesta docet, quid credas *allegoria*,
*Moralis* quid agas, quo tendas *anagogia*.

Hec patent in hac dictione Iherusalem; historice enim est quedam civitas, tropologice est typus anime fidelis, allegorice figura ecclesie militantis, anagogice tipum gerit ecclesie triumphantis ».

si parla, che si chiama dalli rettorici *Prosopopea* », Conv., III, IX, 17-19) :

Item *poio* componitur cum *prosopa*, quod est persona, et dicitur *hec prosopopeia*, *-e*, idest persone confictio vel conformatio, ut cum res non loquens introducitur loquens [1].

*Filosofo*, *filosofia* (« Dinanzi da Pittagora erano chiamati i seguitatori di scienza, non *filosofi*, ma *sapienti*... Questo Pittagora, domandato se egli si riputava sapiente, negò a sè questo vocabolo, e disse sè essere non *sapiente*, ma *amatore di sapienza*. E quinci nacque poi che ciascuno studioso in sapienza fosse *amatore di sapienza* chiamato, cioè *filosofo*; chè tanto vale come in greco *filos* dire *amatore* in latino, e quindi dicemo noi *filos* quasi *amatore*, e *sofia* quasi *sapienza*; onde *filos* e *sofia* tanto vale quanto *amatore di sapienza*; per che notare si puote che non d' arroganza, ma d' umiltade è vocabolo. Da questo nasce il vocabolo del suo proprio atto, *filosofia* », Conv., III, XI, 33-54) :

*Filos* grece, latine dicitur amor... et componitur cum *sophos* vel *sophia*, quod est sapientia, et dicitur *hic philosophus*, *-phi*, idest amator sapientie, unde *hec philosophia*, id est amor sapientie, et hinc *philosophicus*, *-a*, *-um*, et *philosophor*, *-aris*, id est studere in philosophia vel docere philosophiam. Et nota quod philosophus dicitur proprie qui divinarum et humanarum rerum habet scientiam, et omnem bene vivendi tramitem tenet. Et fertur hoc nomen primum esse exortum a Pictagora. Nam Greci veteres cum ante *sophos* vel *sophistas*, id est sapientes vel doctores sapientie, semetipsos jactancius nominarent, iste interrogatus quod profiteretur, verecundo nomine *philosophum*, idest amatorem sapientie, se esse respondit, quia sapientem profiteri arrogantissimum videbatur. Ita deinceps posteris placuit ut quisque qui de talibus rebus ad sapientiam pertinentibus doctrina vel sibi vel aliis videretur excellere non nisi *philosophus* vocaretur [2].

---

1. The *Catholicon* says « *Prosopopeya* fit quando inanimatum loquitur ad animatum, vel quando animatum ad inanimatum ». Cf. Isidore, *Origines*, II, 11.

2. Cf. Isidore, *Origines*, VIII, 6, whom Uguccione has closely followed; cf. also Cicero, *Tusc. Quaest.*, V, 3, and St. Augustine, *Civ. Dei*, VIII, 2; and see *Romania*, XXIV, 381-2. Uguccione says elsewhere :

« A *sophos hec sophia*, idest sapientia, et componitur *sophos* et dicitur *hic philosophus* vel amator sapientie, unde *hec philosophia*, idest amor sapientie.... et nota quod *philosophus* idem est quod sapiens, et *philosophia* idem quod *sophia* vel sapientia ».

Dante apparently also adopted the (to us) extraordinarily fanciful etymology of *hypocrita* given by Uguccione, an etymology which was commonly accepted in the Middle Ages, and which is repeated and approved by several of the old Dante commentators [1]. Uguccione says :

*Crisis* grece, latine dicitur secretum, et judicium, et aurum... Item a *crisis* per compositionem *hic* et *hec ypocrita*, *-te*, fictor, simulator, representator alterius persone; et dicitur *ypocrita* ab *yper*, quod est super, et *crisis* quod est aurum, quasi superauratus, quia in superficie et extrinsecus videtur esse bonus, cum interius sit malus; vel dicitur sic quasi *ypocrita* ab *ypos*, quod est sub, et *crisis*, quod est aurum, quasi habens aliquid sub auro; vel componitur ab *ypo*, quod est falsum, et *crisis*, quod est judicium, quia, cum interius malus sit, bonum se palam ostendit, et ita de eo falsum habetur judicium; et inde *hec ypocrisis*, id est simulatio.

We have little doubt that Dante had in mind the first or second of the above etymologies, the fancifulness of which would especially appeal to his imagination, when he represented the hypocrites in Bolgia 6 of Circle VIII of Hell (Malebolge) as wearing mantles brilliantly gilded on the outside, but of lead within (Inf., XXIII, 61-5) :

> Egli avean cappe con cappucci bassi
> Dinanzi agli occhi...
> Di fuor dorate son, si ch' egli abbaglia;
> Ma dentro tutte piombo.

---

1. Lana, for instance, says :

« È da sapere che, siccome dice Brittone (on Brito see Du Cange, *Præfatio*, p. XXXV, and *Hist. littér.*, XXIX, 584), nella esposizione de' vocaboli, *ipocrita* è a dire fittore, cioè fingitore, cioè ingannatore, simulatore, cioè uno coverto d'inganno e rappresentatore d' altra persona ch' elli non è. Distingue la sua etimologia in questo modo, che *ipocrita* è componuto di due parti, l' uno si è a dire *ipo*, che vuol dir *sopra*, e *crisis* in greco che è a dire in latino *auro*, sì che ipocrita è a dire sovra dorato : e questo hae a significare che li ipocriti in la apparenza e in la superficie appaiono d' oro, cioè boni e santi, e dentro sono altro. Ed altri tolleno la etimologia per altro modo, e diceno che *ipo* si è a dire *sotto*, e *crisi*, *crita*, si è a dire, com' è detto, *auro*, e soggiungeno : *ipocrita* è a dire altro *sotto oro*. E perciò è scritto nell' Aurora delli ipocriti : *habet aurum in superficie, latet lutum* ».

Pietro di Dante says : « *Hypocrisia*, dicta ab *epi*, quod est *supra* et *crisis*, *aurum* » ; and both the Anonimo Fiorentino and the Postillator Cassinensis say the same.

Before taking leave of the subject of the Greek words employed by Dante we may refer to his use of the term *entomata*, meaning « insects », in the *Purgatorio* (X, 128). There has been a good deal of discussion as to how Dante formed this word. Blanc in his *Erklärungen* (Halle, 1865) suggested that he found ἔντομα, τά, in Uguccione, and mistook the article for part of the word :

> Er braucht hier das angebliche Wort *entomata*, offenbar, weil er in einem ungedruckt gebliebenen Werke *Ugutionis de derivationibus verborum* ἔντομα, τά, (der Artikel als Bezeichnung des Geschlechts) gefunden und aus Unkunde des Griechischen diesen Artikel als letzte Sylbe des Worts betrachtet hat (p. 38).

It is evident from this statement that Blanc had himself no acquaintance with the *Derivationes* of Uguccione, otherwise he would have been aware, firstly, that no Greek words as such (i. e. in Greek characters) are given in that work; and secondly, that the genders are indicated, even in the case of Latinized Greek words, by the addition not of the Greek, but of the Latin, article. This theory, therefore, that the word *entomata* is formed by the agglutination of the article owing to a mistaken reading by Dante of an entry in Uguccione, falls to the ground. We have very little doubt ourselves that Dante came across the word *entoma* [1] in the Greek-Latin translation of Aristotle's *De Historia Animalium* [2], in which transliterated Greek

1. Representing, of course, the Greek τὰ ἔντομα (*sc.* ζῷα), of which the Lat. *insecta* is the exact equivalent. The word *entoma*, so far as we are aware, is not given in the *Derivationes*; one would naturally expect to find it under *thomos*, but the only compound there mentioned is *athomos*. Du Cange records one instance of its use.

2. A work with which Dante was certainly acquainted, for he quotes it at least twice by name (Conv., II, III, 15; IX, 79). Benvenuto refers to the *De Generatione Animalium*; he says : « Nota quod enthomata, secundum quod scribit philosophus in tertio de generatione animalium, sunt animalia generata per putrefactionem et a casu, et sine coïtu, sicut aliqui vermes et apes et vespae; et dicitur proprie enthomatum, id est, mirabile ». It will be noted that Benvenuto goes a step farther than Dante, and forms a singular *enthomatum* from Dante's plural *enthomata*! The *De Generatione Animalium*, as is well known, was reckoned in the Middle Ages as forming part of the *De Historia Animalium*, which in those days comprised altogether nineteen books. (See Jourdain, *Recherches sur les anciennes traductions latines d'Aristote*, pp. 172-3, 327.)

words are of frequent occurrence [1], and formed the plural *entomata* on the analogy of *poëma*, *poëmata* [2], and similar words [3].

Dante's indebtedness to the *Magnæ Derivationes* was not confined to words of Greek origin; many of his etymologies of Latin words (or Italian, which so far as we are concerned amounts to the same thing) were undoubtedly also borrowed from Uguccione, as may be seen from the following examples:

*Soave* (« soave è tanto, quanto suaso », Conv., II, VIII, 36) :

*Sueo*, *sues*, non est in usu in praesenti, sed in preterito *suevi*, et supino *suetum*, et inde *suetus*, *-a*, *-um*, et *suavis*, *-e*, quia que *sueta* sunt *suavia* solent esse..., et a *suavis*, *suadeo*, *-es*, *suasi*, *suasum*, hortari, consulere, monere, quod autem dicitur *suadere* quasi *suavia dare*.

*Facundo* (« dicemo l' uomo facundo, per l' abito della facundia, cioè del bene parlare », Conv., III, XIII, 83-5) :

A *for*, *facundus*, *-a*, *-um*, disertus, qui facile potest fari quod intelligitur; inde *hec facundia*, *-e*, et *facunditas*; et, ut dixit quidam sapiens, *facundia* est magnum Dei donum, cum quo comode potest loqui que comode intelliguntur.

*Adolescenza* (« adolescenza, cioè accrescimento di vita », Conv., IV, XXIV, 3-4) :

*Oleo* componitur cum *ad*, et dicitur *adoleo*, *-les*, *-levi*, vel *-lui*, *-letum*, vel *-litum*, pro quo utimur *adultum*, id est cremare, comburere, incendere, unde et *adolere*, id est crescere [4].

---

1. See the specimens given by Jourdain, *op. cit.*, pp. 426-7, 429.

2. With which of course he would be familiar, if only from the well-known line in the *Ars Poëtica* (v. 99) :

Non satis est pulchra esse poëmata, dulcia sunto.

He himself uses the word frequently in the *De Vulgari Eloquentia*.

3. In the *Catholicon* the rule for the declension of nouns of this kind is given as follows : « Scias quod hujusmodi (id est desinentia in *-a*) nomina greca vel hebrea, ut *manna*, *pascha*, declinantur ut frequentius secundum tertiam declinationem, ut *hoc pascha*, *-chatis*, et *hoc manna*, *-natis*. » Numerous other instances of similar words occur throughout the work, e. g. *anathema*, *-atis*, *axioma*, *-atis*, *dogma*, *-atis*, *enigma*, *-atis*, *epigramma*, *-atis*, *epilema*, *-atis*, *epitoma*, *-atis*, *problema*, *-atis*, *sinthoma*, *-atis*, *smigma*, *-atis*, *sophisma*, *-atis*.

4. Isidore (*Origines*, XI, 2) says : « Adolescens dictus, eo quod sit ad gignendum adultus, sive a crescere et augeri. »

*Gioventute* (« gioventute, cioè età che può giovare », Conv., IV, XXIV, 5-6) :

A *juvo*, *hic* et *hec juvenis*, quia adjuvare posse incipit, et est juvenis in ipso etatis incremento positus, et ad auxilium preparatus; nam adjuvare hominis est aliquid opus conferentis [1].

Sometimes Dante emphatically declares himself for or against a particular etymology; thus in discussing the derivation of the word *nobile* in the *Convivio* he says :

Ben sono alquanti folli che credono che per questo vocabolo *nobile* s'intenda essere da molti nominato e conosciuto; e dicono che vien da un verbo che sta per conoscere, cioè *nosco* : e questo è falsissimo... È falsissimo che *nobile* vegna da *conoscere*, ma vien da *non vile*; onde *nobile* è quasi *non vile* (Conv., IV, XVI, 59-77).

Uguccione (s. v. *conosco*) says :

A *noto*, *notabilis*, *-le*, *-liter* adverbium, et a *notabilis* per sincopam *hic* et *hec nobilis*, et *hoc nobile*, quasi notabilis, qui facile notatur, sive cujus nomen et genus agnoscitur; secundum quosdam autem dicitur *nobilis* quasi *non vilis* [2].

Several of Dante's interpretations of proper names appear to have been borrowed from Uguccione; thus :

*Babel* (« Babel, hoc est confusio », V. E., I, VII, 30; cf. Epist. VII, 8) :

*Babel* interpretatur confusio, unde Babilon vel Babilonia civitas a confusione linguarum [3].

*Hebraei* (« filii Heber ab eo dicti sunt Hebraei », V. E., I, VI, 54-5) :

*Heber* fuit filius Jecte, pronepos Sem... ex ipso sunt orti *Hebrei*, et dicitur ab Heber *hebreus*, *-a*, *-um*; et hoc nomine Judei vocati sunt ex quo Mare Rubrum transierint [4].

*Giovanna* (Par., XII, 80-1) :

*Johannes* interpretatur gratia Domini, *ja* idest dominus, *anna* idest gratia, unde Johannes quasi Johanna [5].

---

1. Cf. Isidore, *Origines*, XI, 2.

2. Isidore (*Origines*, X, N) says : « Nobilis non vilis, cujus et nomen et genus scitur. »

3. Cf. St. Augustine, *Civ. Dei*, XVI, 4.

4. Cf. St. Augustine, *Civ. Dei*, XVI, 3; and Isidore, *Origines*, VII, 6; IX, 2.

5. Cf. Isidore, *Origines*, VII, 9.

*Galilea* (« *Galilea* è tanto a dire quanto *bianchezza* », Conv., IV, XXII, 186-7) :

*Gala* grece, latine dicitur lac... item a *gala*, *hec Galilea*, *-e*, id est regio Palestine sic dicta quia gignat candidiores homines quam alia regio Palestine [1].

The following passages afford instructive commentary upon several points in Dante's works :

*Elios* (Par., XIV, 96) :

Ab *ely*, quod est deus, dictus est sol *elyos*, quod pro deo olim reputabatur.

*Heliotropium* (Epist. V, 1) :

Et componitur *elyos* cum *tropos*, quod est conversio, et dicitur *hoc elyotropium*, quedam herba que solis motibus folia circumacta convertat et estivo solstitio floreat, unde et latine solsequium dicitur, nam in sole nascente flores suos aperit, et in sero claudit cum sol occumbit [2]... Et ex eisdem componitur *hec elyotropia*, *-e*, quedam gemma valde dura et perspicua, que colores mutat secundum variationem colorum in sole, unde rubea apparet in mane et in vespere; vel sic dicitur quia posita in labris eneis radios solis mutat sanguineo colore, si extra aquam in modum speculi solem accipit; invenitur pro eodem lapide *hie elyotropius*, *-ii* [3].

*Pape* (Inf., VII, 1) :

*Pape*, interjectio admirantis [4].

*Racha* (V. E., I, XII, 35) :

*Racha*, id est inanis vel vacuus; *racha* interjectio affectum indignantis ostendens; sicut cum [dolemus] dicimus *heu*, et cum delectamur dicimus *vach*; similiter cum indignamur dicimus *racha*.

*Bos ephippiatus* (V. E., II, 1, 80) :

*Epiphia*, *-orum*, ornamenta equorum. Oratius : *Optat epiphia bos piger optat arare caballus*; unde *epiphiare* equum, idest ornare [5].

---

1. Cf. Isidore, *Origines*, XIV, 3.

2. Cf. Isidore, *Origines*, XVII, 9.

3. Cf. Isidore, *Origines*, XVI, 7 ; and the *Lapidaire de Berne* (vv. 941 ff ) in Pannier's *Lapid. français du moyen âge* (p. 137); see also *Academy*, April 2, 1892 (p. 321).

4. Uguccione adds : — « unde *papa*, id est admirabilis » (!).

5. Epist., I, XIV, 43. Dante's use of this phrase « bos ephippiatus » has been quoted as a proof of his acquaintance with the *Epistles* of Horace (see Moore, *Studies in Dante*, I, 198); but it is evident that in this case, as in so many others, Dante borrowed the phrase at secondhand.

Dante's selection of the word *onorificabilitudine* as an instance of « sesquipedalia verba » (« illud *onorificabilitudine*, quod duodena perficitur syllaba in vulgari, et in grammatica tredena perficitur in duobus obliquis », V. E., II, VII, 69-72) was no doubt suggested by Uguccione, who says :

Ab *honorifico*, *hic* et *hec honorificabilis*, *-le*, et *hec honorificabilitas*, *-tis*, et *hec honorificabilitudinitas*, et est longissima dictio, que illo versu continetur : *Fulget honorificabilitudinitatibus iste.*

To Uguccione also Dante was indebted, we have very little donbt, for his version of the incident to which he refers in the *Purgatorio* in connexion with the charge of sodomy insinuated against Julius Caesar :

La gente che non vien con noi, offese
Di ciò per che già Cesar, trionfando,
*Regina*, contra sè chiamar s'intese;
Però si parton *Soddoma* gridando.
(Purg., XXVI, 76-9.)

Uguccione (s. v. *triumphus*) says :

In illa die licebat cuilibet dicere in personam triumphantis quicquid vellet, unde Cesari triumphanti fertur quidam dixisse, cum deberet induci in civitatem : *Aperite portas regi calvo et regine Bitinie*, volens significare quod calvus erat, et quod succuba extiterat regis Bitinie; et alius de eodem vitio : *Ave rex et regina!*

The source of Dante's version of the story has been a puzzle to the commentators, who were driven to the conclusion that he had mixed up the accounts of two separate incidents recorded by Suetonius; the latter relates that on one occasion in the midst of a great assembly a certain Octavius hailed Pompey as king and Caesar as queen [1]; and that on another, during one of his triumphs, his soldiers greeted him with doggrel lines referring to his supposed criminal intercourse with Nicomedes, the king of Bithynia [2]. The story, however, referred to by Dante

1. « Octavius quidam... conventu maximo cum Pompeium regem appellasset, ipsum (Caesarem) reginam salutavit » (Jul. Caes., § 49).

2. « Gallico triumpho milites ejus inter caetera carmina illud pronuntiaverunt :

Gallias Caesar subegit, Nicomedes Caesarem :
Ecce Caesar nunc triumphat, qui subegit Gallias :
Nicomedes non triumphat, qui subegit Caesarem. »
(*Id.*, *ibid.*)

tallies exactly with that given by Uguccione, who was pretty certainly his authority for it.

We do not suppose that we have by any means exhausted the list of Dante's obligations to the *Magnæ Derivationes*, but we have said enough, at any rate, to prove what we claimed at the outset, viz. that it was a work with which he was familiar, and that he was indebted to it for a variety of information, including his smattering — for it was certainly nothing more — of Greek [1].

PAGET TOYNBEE.

---

1. Of the Greek words mentioned by Dante, *protonoë* (Conv., II, IV, 39), *prosopopea* (Conv., III, IX, 19), and *autentin* (Conv., IV, VI, 41), are, as we have shown, to be found in Uguccione; *antictona* (Conv., III, V, 32), and ἐπιείκεια (Mon., I, XIV, 38), come from Aristotle (*De Cœlo*, II, 13, and *Eth.*, V, 10); while *hormen* (Conv., IX, XXI, 122; XXII, 35) comes from Cicero (*Acad.*, IV, 8; *Fin.*, III, 7; *Off.*, II, 5). Virgil's warning to Dante not to address Ulysses and Diomed (Inf., XXVI, 73-5):

> Lascia parlare a me....
> ch' ei sarebbero schivi,
> Perch' ei fur Greci, forse del tuo detto,

would acquire a new significance if we could suppose that Dante were here hinting at his own deficiencies in the matter of Greek.

# NOTE ETIMOLOGICHE E LESSICALI

## IT. *BIONDO*, FR. *BLOND*, PR. *BLON[D]*

Le indagini finora tentate per trovare una base germanica a questo bel vocabolo romanzo riuscirono vane (v. Diez, s. *biondo*; Kluge, s. *blond*; Körting, 1247). Il tema deve essere latino, non germanico, e sarà *ablundu, metatesi di *albundu, con aferesi dell' a iniziale, foggiato da alba « aurora, la bianca », sul modello di rotundu. Quindi *biondo* varrebbe etimologicamente « albeggiante », secondo lo stesso concetto che nella Svizzera romanza fa sinonimi *blanc* e *blond*, *blantzet* e *blondin* (v. Bridel, s. v.).

La forma ablunda per « paglia » ci fu conservata nel vocabolario di Papias, e già il Caseneuve ne traeva l'etimologia di *blond*, « la couleur de la paille et des moissons ». Ora l' ablunda di Papias non può essere che una metatesi di *albunda, e il suo significato originario non sarà dissimile da quello del moderno lionese *blondey*, « méteil ».

L' etimologia qui proposta è confermata dai sinonimi di *blond* in ant. fr. : *alborne alberne auborne aubornaz* (*albronas*), aggettivi applicati ordinariamente ai capelli (Godefroy, s. v.), e rispondenti al tema *alburnu, derivato pure da alba con altro suffisso.

Per il suffisso -undu a voce esprimente un colore, si compari rub-ic-undu.

Accade spesso in queste nostre ricerche che a voci esprimenti nobili cose si debbano riconoscere origini assai modeste. Questa volta, se l' etimologia proposta non è illusoria, alla melodia della parola corrisponderà lo splendore della sua origine.

## IT. *BALENO*

Questa parola, una delle più melodiche del lessico italiano, è ancora senza spiegazione. Alla provenienza di *baleno* da βέλεμνον, *tēlum*, proposta, non senza esitazione, da Diez, ostano la fonologia e il senso, poichè dall' un lato βέλεμνον non può dare un italiano *baleno*, e d' altro lato il « baleno » e il *tēlum* non sono la stessa cosa. Obbiezioni di egual natura solleva la connessione imaginata da Schuchardt (*Rom.*, IV, 253) tra *baleno* e *ballare*. E non è fonologicamente meglio sostenibile la congettura del Caix (*Studj*, 7), che fa procedere *balenare* da *bislucinare (*ba-liginare *baliĭnare balĭnare), anche quando si potesse, contro l' ordine logico, prendere per base il verbo anzi che il nome.

Il vocabolo presenta una forma semplice. Al tema radicale nominale è aggiunto un suffisso -ēno, non dei più frequenti, ma schiettamente latino, come quello di *sereno* da sēra. E appunto *sereno* ci conduce a stabilire un *albēnu da alba come base di *baleno*, così modificato per metatesi del *b*. Il senso etimologico di *baleno balenare* sarebbe quindi **albeggio*, *albeggiare*. La connessione logica tra alba e *baleno* è dimostrata dalla somiglianza della luce caratteristica, propria dell' uno e dell' altro fenomeno celeste. Parimente è da considerarsi la stretta correlazione che esiste tra *baleno* e *sereno*. La relazione formale appare evidente. La relazione logica non è meno reale, ed è la stessa che passa tra la nozione di *alba* e quella di *sera*. Entrambi i vocaboli *baleno* e *sereno* sono originariamente aggettivi, passati in funzione di sostantivi, poichè in Toscana si dice *sereno* per *serenità*, e in piemontese e canavese *sereña*, *srēyna*, significano « serenità notturna, rugiada », e sono di genere feminino come il Valbrozzese e Valsoanino *balëyna*, « baleno ». Il carattere aggettivale di *baleno* appare ancora chiaro nel composto it. *arco-baleno*, quasi **arco-albeno*, « arco albale ». E questo composto fornisce un altro argomento in favore della soluzione proposta. In un dialetto ladino (Val di Non), e nel dialetto monferrino, l' iride è detta « arco di sera » e « arco di mattina » (v. Schneller, 219; Ferraro, *Gloss. monf.*, s. *erche*). Ora questo « arco di mattina » è sinonimo di « arco dell' alba », e sarebbe una traduzione fedele dell' it. *arco-baleno*.

Ma sorge l' ardua questione della metatesi. Se il vocabolo fosse **labeno* invece di *baleno* la trasformazione da **albeno* non presenterebbe maggior difficoltà di quella che s' incontra nello spiegare l'it. *rubiglia* da ervilia, il moden. *rumella* da armella (= *animella*), il mil. *rapegâ* da *erpicare*, il ferr. *rutar* da *urtare*, il vall. *roubîre* da *ourbîre*. Ma in *baleno* c' è lo spostamento retrogrado di *b* che salta, non una, bensì due lettere. Si può rispondere, che non vi è alcuna incompatibilità di principio inquesta doppia gradazione della metatesi, e che da **albeno* si è potuto procedere successivamente a **labeno* e poi a *baleno*. D' altronde uno spostamento uguale si verifica anche nel caso del lim. *borli*, se questo proviene da *orbŭlu, come si tenterà di dimostrare altrove (v. *borgne*).

Si può aggiungere un' ultima osservazione. Nel dialetto di Parma l' « arco-baleno » è detto *arc-balèster*, che sonerebbe in italiano « arco-balestro », cioè « arco di balestro ». La seconda parte del composto, ossia *balèster*, è stata sicuramente suggerita dalla prima, cioè da « arco ». Ora è possibile che la metatesi di **albeno* in *baleno* sia stata agevolata dalla stessa connessione di idee, poichè il concetto di « lampo » suggerisce quello della « saetta del fulmine », e quindi quello della « balestra », le cui prime sillabe consuonano colle prime di *baleno*.

## FR. *BORGNE*, PR. *ÓRLIO*, LIM. *BÓRLI*

Daccanto al lim. *bórli*, « monocolo », esistono nella stessa regione linguistica gli equivalenti pr. *órlio*, *orlho*, *ouerlho* (Mistral). L'inseparabilità di queste voci essendo evidente, esse dovranno avere una base comune. L' epentesi di un *b* iniziale in *borli* è un' impossibilità fonetica. Si dovrà quindi ammettere che questo *b* faccia parte integrante del tema. D' altra parte l' aferesi di un *b* iniziale dinanzi a vocale in *orlio* sarebbe un fenomeno linguistico parimente impossibile nel dominio romanzo. In presenza di queste due impossibilità sarà forza il supporre che questo *b* abbia, in *órlio*, patito la sincope per essersi trovato in posizione tale da rendere questa sincope ammissibile. Siamo perciò condotti ad integrare *órlio* in **órblio*. In questa posizione la sincope del *b* è perfettamente spiegabile. Ora **orblio* postula un tema *orbĭlu da *orbŭlu diminutivo di ŏrbus, « cieco ». Questo diminutivo ha d' altronde un'

esistenza storica nel ven. trent. *biss-órbola*, « cecilia », cioè « biscia cieca ». E il rouerg. *borli*, lim. *borlie* = **borlio*, sarà una metatesi di **orblio* con *b* diventato iniziale. Operatasi poi in altre regioni la dissimilazione di *l* in *n*, il tema passò da **borlio* in *bornio* = fr. *borgne*, cat. *borni*.

Si compari per la dissimilazione di *l* in *n* e per la sincope di *b* dinanzi a *l*, il fr. *ornière* da **orlière* = **orblière* =*orbilaria da orbīle; e per la metatesi, la forma vall. *roubîre* daccanto ad *ourbîre* « ornière » (v. *ornière* qui appresso), e l'it. *baleno* da **albeno*.

### FR. *BORNE*

Le voci qui esaminate, significanti « termine, segnale di limiti », sono ristrette ai territorii francese e provenzale-catalano. Ma in compenso sono assai numerose. Nel solo dominio provenzale Mistral ne registra una trentina. Possono però tutte ridursi ai tipi seguenti :

1° ant. prov. *bola buola*, nuovo pr. *boulo* = **bolla*;
2° ant. prov. *borna*, fr. *borne*;
3° ant. prov. *bózola*, BL bosŭla;
4° ant. fr. *bodne bonne*, vall. *bone*; BL bodĕna, bodĭna.

Il tema fondamentale sarà *ŏblŭla, diminutivo feminino di ŏbĕlus. Tra i significati di obelus c' è quello di colonnetta piramidale (cp. obeliscus), che è la figura ordinaria dei segnali di limite territoriali. Da oblula dovette sorgere la forma metatetica *bolula, da cui per varii processi di dissimilazione dei due *l* si possono far provenire tutte le forme sopracitate. Di fatti da *bolula procederanno normalmente le forme ant. pr. e n. pr. *bola buola boulo*. Col cangiamento del primo *l* in *r* e colla dissimilazione del secondo *l* in *n* si obtiene l' ant. pr. *borna* e il fr. *borne* (cp. fr. *ornière* per **orlière* = *or[bī]lāria). Colla dissimilazione del primo *l* in *d* (cp. it. *sédano* = selĭnu, *ámido* = amўlu, cat. *udolar* = ululare) si ha *bodŭla, che in territorio provenzale diventa *bózola* (Carpentier, s. v. *bosula*), e in territorio francese dovrebbe essere **bolle*, e si trova invece nella forma dell' ant. fr. *bodne* (latinizzata in bodĕna), il cui *n* è probabilmente dovuto all' influenza di *borne*.

È poi noto che da *bodne* provenne per metatesi l'ingl. *bound*.

Il fr. *bonde* (*bondon*, can. *bunda*, can. monf. *bundun*), « cocchiume », è, come l' ingl. *bound*, una forma metatetica dell' ant. fr. *bodne*, ed ebbe il nome dalla sua forma di cono tronco rovesciato. È dubbio se il *l* del com. *boldon* « tappo » sia originario, o risulti da una dissimilazione posterione del primo *n* di *bondon*.

La connessione di *bonde* con *borne* fu già accennata da Littré.

## FR. *ORNIÈRE*, VALL. *ROUBÎRE*

Il tema originario di *ornière* sarà *orbilaria, da orbĭle, « circonferenza della ruota ». Col dileguo di *b* dinanzi a *l* *orb'laria dovette riuscire a *orlaria, e colla dissimilazione di *l* in *n* a *ornière*. Nell' ant. fr. e ant. picc. *ordière*, ant. fr. *ourdière* (Förster, *Zeitschr.*, III, 261), la dissimilazione si fece in *d*, come nel cat. *udolar* = ululare, e nell' afr. *bodne* daccanto al fr. *borne*.

Il vall. *roubire* è metatesi di *ourbire*, che insieme con *orbîre* è parola vivente. Queste forme hanno lo stesso significato di *ornière*, e rispondono a **orbière*. Può chiedersi se non risalgano anch' esse al tema *orbilaria, con dileguo o fusione di *l*. Ma avranno ad ogni modo per base orbis (v. Diez s. v. *ornière*; Förster, *l. c.*; Gröber, ALL., IV, 423).

## PIEM. *RÜBATT*; CAN. *RUBATA*, *RUBATAR*, ETC.

Il piem. *rübatt*, can. e piem. *rubatt*, m., monf. *rabata* f., significa « rullo » e specialmente il « grosso cilindro di legno scanalato che si fa girare sulle biade per trebbiarle ». Quindi il monf. *rabaté ir gran*, « trebbiare il grano ». Altre voci : can. *rubata*, Val-d'Aosta *rebatta*, « girella », sviz. rom. *rebatta* « macina per schiacciare le frutta »; piem. *rubaté*, can. *rubatar*, monf. *rabaté*, sviz. rom. Val-d'Aosta *rebatté*, « rotolare »; piem. can. *a rubatun*, monf. *a rabatun*, « rotoloni »; can. piem. *rubata-büſc*, monf. *rabata-boſyc*, « scarabeo stercorario »; can. piem. *rubatin*, « rullo, rotella dell' acciarino del fucile », etc. In Torino vi è tendenza a pronunziare la vocale radicale di queste voci, sempre atona, *ü* anzichè *u*. In monf., come s' è visto, la vocale radicale è cangiata in *a*, in Val-d'Aosta e nella Svizzera romanza in *e*.

I temi fondamentali di queste forme sono *orbattu *orbatta, foggiati col suffisso romanzo -attu -atta da ŏrb-is, per via di metatesi, come l'it. *rubiglia* da ervīlia, il vall. *roubîre* da *ourbîre orbîre*, « ornière ».

## FR. (DIAL.) *TUPIN TOPIN*, PIEM. *TÜPIN*

Piem. *tüpin*, can. monf. *tupin*, pr. *topí*, fr. dial. *topin tupin*, sv. rom. *toupein tepein*, « pentolino »; in monf. anche « pitale ». Secondo Diez (s. *topin*) la voce dialettale francese deriverebbe dal ted. *topf* « pignatta ». Contro questa derivazione obbietta il Mackel (36) che la radice germanica di *topf* è *dup*, da cui non si può far discendere la voce romanza. In Körting (8240) è indicata invece la radice germanica *top* come base di *tupin* « vaso a tre piedi ». Ma le significazioni di *top* non possono convenire a questo vocabolo. È più probabile che si abbia qui una metatesi, e che *tupin topin* stiano per **potin* dimin. di *pot* « pentola », di cui sarebbero allotropi dialettali. Quanto al fr. *pot*, lo si fa derivare dall' ant. nord. *pottr*, ant. fris. *pot* « pentola » (Mackel 35, — Diez s. v. *pote*). Le voci celtiche citate da Diez e da Scheler, cimr. *pot*, gaël. *poit*, sono importate dall' inglese e dal fr. *pot* (v. Thurneysen 74). Un argomento in favore della metatesi sta il fatto che *pot* e *tupin* non convivono nello stesso territorio.

## FR. PR. *AMADOU*

Accanto al nome, fr. pr. *amadou*, gin. *madou*, « esca focaja, agarico della quercia », esistono i verbi derivati, fr. *amadouer*, picc. *amidouler ramiouler*, vall. *andoûler*, « adoucir, amollir, flatter ». Gli etimologisti sono discordi circa la provenienza di queste voci. Le ipotesi finora emesse in proposito sono riassunte da Körting (199).

Il vocabolo si presenta sotto due forme poco diverse, cioè fr. *amadou*, e picc. **amidou*[*l*] presunto da *amidouler*. La base serà quindi anch' essa doppia : *amagdŭlu e *amigdŭlu, dal lat. amygdălu, « mándorla ». I noti riflessi di amygdala ci mostrano già il cangiamento dell' *y* in *a* fin dall' epoca del latino popolare (rum. *mandulă*).

Il progresso dell' accento tonico in voce proparossitona non è un fenomeno indigeno nella lingua francese. Quando vi occorre, esso accenna quasi sempre sia ad importazione forestiera, sia ad origine occitanica o dialettale o letterata. Perciò *amadou* da *amagdălu dovrà considerarsi come una formazione analoga a quella dell' ant. fr. *pécòl* da *pedĭcŭlu daccanto al pr. lim. *pécoù picoùl picoù* « gambo di frutta », e di fronte al piem. can. *píkul* che ha conservato l' accento in posizione normale [1].

Il nome della mándorla, dato all' esca focaja, si spiega per la forma e per il colore dell' agarico quercino con cui è fatta. Il guscio della mándorla spaccata ha in fatti la forma dell' agarico quercino, e quando è smallato e secco ha il colore coriaceo dell' esca. Anzi in latino il guscio della mándorla si disse *corium* : *amygdalae putamen et corium* (Plin., XIII, IX, 17); e l' esca, come è noto, ha l' apparenza del cuojo rammollito.

La qualità principale dell' esca focaja, dopo quella dell' accendibilità, essendo la sua estrema morbidezza e mollezza, è naturale che l' idea di « ammollire, addolcire » sia passata nel verbo derivato.

A questa etimologia si può obbiettare che la base generale delle voci romanze significanti « mándorla » è *amandŏla o *amendŏla, con epentesi della nasale, che è come un eco rimasto dal suono antico del γ greco di ἀμυγδάλη. Ma si può rispondere anzitutto che alcuni riflessi, come il rum. *migdală*, il pr. *amella*, il cat. *ametla*, suppongono una base senza nasale. E poi si può osservare che la diversità della base, qui storicamente constatata in riflessi di significato identico, dovrà ammettersi con almeno egual ragione in riflessi di significato diverso, come è il caso per *amadou*. E qui si avrebbe una nuova conferma del principio formolato dall' Ascoli (A. G., XIII, 452), secondo cui i riflessi neolatini non partono tutti da uno stato identico delle basi latine.

---

1. Si compari ancora il ling. *piboùl* « pioppo » dallato a *piboul*. Per i temi femminini si possono comparare : fr. *échandòle*, *rigòle*, *girandòle* (= it. *girándola*), Val-d'Aosta *mandòlla* « mándorla », lion. *randòlla* « róndine » di fronte al piem. *rándola*, ant. pr. *lagrèma*, lat. lácryma, etc.

## PIEM. *SAMBUR*, ANT. FR. *SEUR*

Le risposte romanze al lat. sābūcus sămbūcus si presentano sotto tre forme principali, tra loro distinte per la rispettiva terminazione. Una di queste forme ha per base il tema latino inalterato : it. *sambuco*, ant. pr. *sauc*, cat. *sauch*, rum. *soc*, etc. Un'altra postula il tema *sămbūcĕus : Val-Soana *sambüs*, Val-d'Aosta *sambüss*, etc. Una terza compare con una desinenza non ancora bene spiegata : ant. fr. *seür* (dim. *sureau*), piem. can. *sambür*. Quale può essere l' origine di questa uscita in *r*?

La forma piemontese non proviene dalla francese, e quindi esclude l' ipotesi secondo cui il *r* di *seür* procederebbe dal suffisso -arellu (Diez, s. v. *sureau*), o dal c di *sabucellus = **suzeau* = *sureau* (Scheler, s. v.). È verosimile che questo *r* sia della stessa natura di quello delle voci fr. *grammaire daumaire firie*, etc. (grammatica dalmaticu fiticu), del Valbrozz. *sẽlvari* (silvaticu), del Valsoan. *neveur* (*nepotius per nepote). Il tema di *seür sambür* non sarà diverso da quello delle forme di Valsoana e Val-d'Aosta, e sarà cioè *sab- *sambuceus (= -ius), dal quale procederebbero regolarmente le forme *sabüs sambüs sambüss* (cp. il piem. *ariss* da ericeu, con *ss* = *ç* all' uscita), come da grammaticu si deve procedere a **grammage*, *grammaige* e *grammaiſe* (*ſ* = *z*). Ora è ben noto il fenomeno, specialmente occitanico, del cangiamento di *s* e *ſ* (= *z*) in *r*. Numerosi esempii furono segnalati da P. Meyer (*Rom.*, IV, 184, 464), da Thomas (*Rom.*, VI, 266), da Chabaneau (*Rev. des lang. rom.*, VIII, 238; X, 148; XI, 105; XIII, 145), e ultimamente da Al. Blanc (*ib.*, XL, 49 sg.), che ne publicò una ricca serie narbonese. Che questo fenomeno sia penetrato, in qualche caso, nel Piemonte non è punto straordinario. Ma si può ammettere con egual fondamento che abbia potuto toccare anche qualche punto del dominio della lingua d' *oil*. La ragione del fenomeno rimane oscura, malgrado ingegnosi tentativi di dichiarazione (v. Havet, *Rom.*, VI, 254; Meyer-Lübke, I, 453), nè il presente cenno è destinato a spiegarla. Con esso si è soltanto cercato di constatare l' identità di natura del *r* di *seür sambür* con quello del fr. *grammaire*, del Valbrozz. *sẽlvari* e di altre simili voci.

Contro l' asserzione di Gröber (ALL. V, 454) che il sambuco non sia indigeno in Italia, oltre l' argomento della presenza del vocabolo latino, e del piemontese e Valsoanino, entrambi schiettamente popolari, sta l' osservazione, che questa pianta è fra le più comuni nella maggior parte della penisola. Nell' Italia superiore e nella centrale essa nasce e prospera, senza cultura, lungo i fossi, nelle siepi, all' orlo dei boschi, presso i ruscelli, daccanto ai letamaj, dietro i muri della cascine, in mezzo alle macerie, in ogni orto o verziere. Coi rami forati del sambuco i nostri ragazzi si fabbricano schioppetti e siringhe, colla midolla si fanno giocáttoli. In quasi tutte le cascine e casupole di contadini pendono al muro le ciocche dei fiori di sambuco, serbate come rimedio al mal dei denti, e anche per uso di cucina.

C. Nigra.

# MÉLANGES

## *LE CHARROI DE NIMES*

J'étais encore sur les bancs de l'École des Chartes que je projetais de donner une nouvelle édition complète de ce beau poème, mais les années se passent sans que je trouve le loisir d'exécuter ce dessein. Les amateurs n'y perdront rien : M. Schläger ayant repris pour son compte cette entreprise, qu'il exécutera, sans doute, d'une manière beaucoup plus satisfaisante que je ne l'eusse fait. Avant de renoncer à ce travail, me permettra-t-on de communiquer en quelques lignes le résultat de mes réflexions?

Je me persuadai d'abord que ce poème n'a rien de traditionnel, rien d'antique. Le stratagème qui livre Nîmes aux Français non seulement n'est pas historique, mais c'est une de ces ruses de guerre qu'on trouve racontées partout et de tout temps. Jonckbloet en a cité un exemple de 1017, et P. Paris a rappelé un épisode de l'histoire de Marseille dans l'antiquité [1]. J'en découvris un autre qui piqua ma curiosité : on sait que c'est la rencontre d'un « vilain » revenant de Nîmes avec un *tonneau de sel* sur sa charrette qui inspire à Garnier (ou Géreaume) l'idée d'entrer dans la ville en cachant les chevaliers dans des tonneaux. Chose bizarre, le trait se retrouve exactement dans l'épopée persane : pour pénétrer dans une forteresse située au sommet d'une montagne, Rustem se déguise en *marchand de sel*, cache ses compagnons parmi les charges que portent ses chameaux et réussit de la sorte à s'emparer de la place [2].

---

1. *Histoire littéraire*, XXII, 492; Jonckbloet, II, 65-67.

2. *Schah-Nameh*, trad. par Mohl. Ce passage a été relevé par J.-J. Ampère (*Les Sciences et les Lettres en Orient*, p. 292-293), auquel on doit, ainsi qu'à Ozanam, plus d'un rapprochement qu'on croit nouveau de nos jours.

La similitude est frappante, et l'imagination se laisse aller à supposer pour source quelque conte oriental. On sait l'importance des caravanes de sel dans ces pays, ainsi qu'en Afrique. Eh bien! l'imagination aurait tort.

Le *Charroi* est du folk-lore, mais c'est aussi de la réalité. En voici la preuve.

La ville de Chartres manquait de *sel*. Deux marchands offrirent d'en amener, ce qui fut accepté. Sous ce prétexte, ils introduisirent une douzaine de charrettes en chacune desquelles étaient deux hommes d'armes. Les charretiers étaient également des soldats déguisés. Ce stratagème réussit, et la ville fut prise et rendue aux Français. *Ceci se passait le 12 avril 1432* [1], *et le fait est historique*. Nous avons à l'appui le récit d'un contemporain écrivant sous la dictée des événements, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, dont on sera peut-être bien aise d'avoir le témoignage sous les yeux [2] :

Item, le sabmedi ensuivant, vigille de Pasques flouries, fut prinse la ville de Chartres par grant traïson, car il y repparoit ung homme d'Orleans qui moult sembloit estre bon marchant, et pour ce avoit il sauf conduit d'aller et venir à Chartres, et ja estoit congneu par toute la ville comme le meilleur bourgoys qui y feust. En celui temps avoit eu la cité grant faulte de sel, si leur dist qu'il leur en ameneroit x ou xii charrettées a ung jour qu'il leur dist; si s'y acorderent. Si vint, la vigille de Pasques fleuries, a toutes les charrettes, en chascune deux grans queues, en chascune avoit deux hommes bien armez, et a chascune deux hommes d'armes comme charretiers vestus de roquès, guietres en leurs jambes [3], ung fouait chascun en leur main, et si avoient celle nuyt fait bien iiim hommes d'armes embuschez es villaiges d'entour et gardoient les chemins que nul ne le peust faire savoir a ceulx de la cité. Quant ilz furent ainsi ordonnez, si se mirent au chemin lesditz charretiers et vindrent à la porte. Le traïctour appella les portiers qu'ilz lui ouvrissent tantost la porte, car il leur amenoit, comme il leur dist, grant foison sel et des alloses. Cilz (*éd.* Si ilz) convoicterent la vitaille et l'allerent dire au cappitaine, lequel vint tost et vit le traïstre; si ne s'en deffia point pour ce que souvent repairoit avec eulx, et lui fist ouvrir la porte, et lui donna

1. Cette date est établie par M. de Lépinois (*Histoire de Chartres*, II, 1858, 81-84), que Vallet de Viriville n'a fait que reproduire dans son *Histoire de Charles VII*, II, 292. M. de Beaucourt ne donne aucun détail à ce sujet (II, 45).

2. Éd. Tuetey, p. 282-283. Paris, 1881 (*Société de l'histoire de Paris*).

3. Cf. le *Charroi de Nimes*, éd. Jonkbloet, v. 992 et 1040.

un pannier d'allouses le traïstre pour [plus] l'abuser. Quant ilz orent mis deux ou III de leurs charrettes dedans, ilz en arresterent une sur le pont [leveys, et tuerent le limonnier et fut le pont] arresté. Lors yssirent ceulx qui estoient dedans les queues a toutes grosses haches et tuerent les portiers, et tantost l'embuche vint, acourant qui mieulx mieulx et entrerent en la ville a force et gaignerent les portes et la ville, car si matin estoit que les gens estoient encores en leurs lictz. L'evesque s'arma quant il ouy dire la chose, et vint contre eulx a tout ung peu de gent, mais ce ne luy valu rien, car il fut tué et de ses gens et la plus grant partie des bourgoys prins et mis en diverses prisons. Ainsi les trahy le faulx traïstre, et disoit on qu'il en devoit avoir IIII mil salus d'or. Pour celle prinse de Chartres enchery moult le pain à Paris, car moult de bien en venoit avant la prinse.

Dira-t-on que le Bourgeois de Paris s'est laissé abuser par des récits d'un caractère anecdotique suspect ? Mais sa narration est absolument confirmée par Monstrelet [1], qui donne même sur certains points des détails plus précis, et nous apprend, par exemple, que les « traîtres » furent au nombre de deux, et par un acte émané du chapitre cathédral : « Anno Domini 1431 « [1432, n. s.] die sabbati ante ramos palmarum, fuit capta « hec villa a Franchiscis, *causa proditionis*, per portam sancti « Michaelis [2] ». Nous savons les noms des deux ingénieux marchands : ils se nommaient Guillaume Bouffineau et Jean Lesueur [3] et furent richement récompensés de leur zèle pour la cause française par le roi Charles VII. Le premier obtint la charge de contrôleur du grenier à sel (dès le 23 avril), et Lesueur l'office de grenetier [4]. Le fait est donc on ne peut plus historique, et il présente avec le *Charroi de Nîmes* et le *Schah Nameh* les plus frappantes similitudes. N'est-ce pas presque inquiétant ? Si cet épisode se rencontrait dans une chronique du XII[e] siècle, quelles conséquences n'en tirerions-nous pas ?

---

1. *Chronique*, éd. Douët-d'Arcq, V, 21-25 (*Société de l'histoire de France*).

2. *Contrats du chapitre*, vol. XXIV, aux Arch. dép. d'Eure-et-Loir (cité par Lépinois, *op. cit.*).

3. Monstrelet les appelle Jean Ansel et Petit Guillemin. Celui-ci est évidemment Guillaume Bouffineau. Ansel est un second nom ou un sobriquet de Jean Lesueur. Qui ne se rappelle avoir lu encore sur des enseignes en province ces doubles noms propres : Durand *dit* Dupont ?

4. Lépinois, *op. cit.*, p. 84.

La prise de Nîmes n'est pas un fait de pure invention. Charles Martel s'empara de cette ville en 738 et la détruisit. Cette expédition est racontée par la *Continuation de Fredégaire*. Après un récit enflammé des sièges d'Avignon et de Narbonne et de la victoire de Charles près de l'étang de Berre, l'auteur poursuit en ces termes :

Sicque Franci triumphantes de hostibus praeda magna et spolia capiunt capta multitudine captivorum cum duce victore regionem Goticam depopulant. Urbes famosissimas Nemausum, Agatem hac Biterris funditus muros et moenia destruens, igne subposito, concremavit; suburbana et castra illius regionis vastavit. Devicto adversariorum agmine, Christo in omnibus praesule et caput salutis victorie, salubriter remeavit in regionem suam, in terra Francorum, solium principatus sui [1].

Cette narration, que l'auteur tenait évidemment du duc Childebrand, frère de Charles Martel, lequel avait entamé le siège d'Avignon [2], est encore toute chaude de l'ivresse du combat et de la victoire. Nul doute que cette expédition n'ait eu un grand retentissement et n'ait été célébrée soit par des poèmes, soit par la tradition, — je n'ose me prononcer. Il paraît bien probable que si un poème spécial n'a pas été consacré à la prise de Nîmes [3], il y a été fait allusion incidemment dans d'autres compositions [4].

---

1. Cap. 20, éd. Krusch, *Scriptores rerum Merovingicarum*, II, 178 (*Mon. Germ. hist.*, série in-4).

2. *Ib.*, 177 et 182. Childebrand a inspiré la *Chronique* jusqu'à l'année 751. Depuis, elle se refère à son fils Niebelung.

3. Nîmes ne fut pas alors occupée par les Francs. En 752, les habitants chassèrent les Sarrazins, et le Goth Ansemond ouvrit la ville à Pépin, qui peu après nomma un comte franc, Rodolphe. Voy. *Vita S. Bened. Anianensis* et *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, I, 822, 824. Quand Théodulfe, évêque d'Orléans, remplit son « missaticum » en 798, Nîmes était une cité très importante. Voy. *Paraenesis ad judices*, v. 123, éd. Dümmler (*Poetae Latini ævi Carolini*, dans les *Mon. Germ.*, série in-4).

4. De même pour Orange. Bien que le nom de cette ville ne soit pas mentionné dans la *Continuation de Fredégaire*, il est évident qu'elle fut occupée par les Sarrasins, prise et reprise dans la première moitié du VIIIe siècle, tout comme Avignon, Nîmes, Agde, Béziers, Narbonne, etc. Le silence d'une source aussi maigre (presque unique pour comble de malheur) ne doit préjuger en rien contre l'historicité du fait.

C'est là sans doute que l'auteur du *Charroi*, ou l'un de ses prédécesseurs, a puisé la connaissance de la prise de Nîmes sur les Sarrazins [1]. Tout naturellement il en a fait honneur à son héros, et non moins naturellement a rattaché à cette aventure une ruse de guerre cent fois racontée, et mise en œuvre.

Quant au début, « la colère du marquis », il s'explique non moins facilement [2]. Pourquoi Guillaume va-t-il se tailler une principauté « en Espaigne »? Évidemment parce que le roi l'oublie dans la distribution des honneurs; d'où le beau passage sur l'ingratitude de Louis. La conduite attribuée à l'empereur n'est pas très vraisemblable. L'auteur sent lui-même qu'il y a là quelque chose de gauche. Il invente alors le magnifique épisode où l'empereur misérable propose au redoutable vassal les fiefs de ses meilleurs serviteurs et voit ses offres refusés avec mépris et colère.

La nécessité de s'expliquer le passage du Nord au Midi a donc on ne peut mieux servi notre auteur et lui a inspiré ses plus beaux accents. Ainsi un drame imaginé d'abord en vue du dernier acte suscite parfois dans les premiers d'heureuses trouvailles. Il y a déjà du Corneille dans le *Charroi de Nîmes*.

En résumé, le point de départ une fois admis, tout le reste se déduit logiquement. Du moment qu'il y a eu une prise de Nîmes, elle est le fait du héros le plus célèbre des guerres sarrasines, Guillaume; d'où la seconde partie, la première imaginée, où le stratagème qui a donné son nom au poème n'est qu'un hors-d'œuvre destiné à amuser le public et l'auteur [3]. Si Guillaume est obligé de s'établir dans le Midi,

---

1. Il a un trait bien archaïque : Nîmes est en *Espaigne*. Cela est vrai en un certain sens du VIIIe et IXe siècle, mais depuis c'est une absurdité. Qu'on ne dise pas que c'est simplement une erreur grossière de géographie, car notre auteur connaissait bien le Midi. Son itinéraire de Paris à Nîmes donne tout lieu de croire qu'il avait fait lui-même le voyage. En 798, Théodulfe, qui était Espagnol, visitant la principale ville de cette région, Narbonne, se réjouit d'y retrouver ses compatriotes : « Hespera turba ». Voy. *Paraenesis*, v. 138-149. Cf. p. précéd., note 3.

2. « C'est un pont jeté entre deux légendes originairement distinctes », a dit M. G. Paris, *La littér. franç. au moyen âge*. Cf. Langlois, *Couronnement de Louis*, p. LXXIV, et Jeanroy, dans *Romania*, XXVI (1897), 11.

3. C'est seulement à cet épisode qu'il conviendrait de donner le nom de *Charroi de Nîmes*. Dans le ms. fr. 24369, ce titre, suivi d'une miniature, ne

c'est à cause de l'ingratitude du prince, d'où la première partie, la « colère du marquis », la seconde en réalité. Elle était en quelque sorte forcée. Néanmoins, la soudure reste apparente. La proposition de Bertrand à son oncle de demander l'investitude d' « Espagne le regné » est ingénieuse mais très brusquement amenée. Notre auteur ignorait encore l'« art des préparations. »

Ferdinand LOT.

## BÈGUES

J'ai indiqué dernièrement [1] les motifs qui me portent à douter de l'historicité du poème de *Garin le Lorrain*. Je pense néanmoins que la question reste toujours ouverte, et si nous persistons à dire que le poème est une fabrication de la fin du XII[e] siècle, il est possible, toutefois, que certains épisodes ou plutôt certains noms soient empruntés à des traditions ou des poèmes anciens. J'ai déjà signalé un Bernart de Naisil(?) au IX[e] siècle [2]. Dans la période carolingienne je ne trouve rien d'admissible pour Garin, Fromont [3], Guillaume, etc. Signalons en revanche deux personnages du nom de Bègues. Le premier n'est pas un inconnu. C'est un des plus fidèles vassaux de Louis le Pieux, roi d'Aquitaine. Son nom revient souvent sous la plume d'Ermold le Noir, qui le qualifie « Bigonem amatum ». Il prit part au siège de Barcelone de 801 ou 803, en compagnie du célèbre Guillaume de Toulouse de Sanche, d'Héribert, d'Isambart et autres comtes de la cour

---

commence (fol. 96 recto) qu'au milieu de la conversation de Guillaume avec le vilain revenant de Nimes, alors que le stratagème est résolu.

1. *Études d'histoire du Moyen Age dédiées à Gabriel Monod* (Paris, Cerf et Alcan, 1896), p. 201-220.

2. *Ibid.*, 219, note 4.

3. Ces noms sont rares dans les dynasties féodales, du X[e] au XIII[e] siècle. On les trouve chez une famille noble de Paris dont on suit la trace pendant trois siècles. Guerin de Paris vécut sous Robert II ; deux autres Guerin, peut-être petits-neveux du premier, sous le règne de Louis VI. Un Fromont de Paris apparaît à la fin du règne de Henri I[er]. Il souscrit en 1067 un diplôme de Philippe I[er] (*Gallia Christiana*, VII ; *Instr.*, col. 35-36) en compagnie de son frère, Garnier de Paris, qui vivait encore en 1096. Chose digne de remarque : ce dernier figure dans *Garin le Lorrain*. Il y est appelé « Garnier de Dreux et

du roi d'Aquitaine. Celui-ci le chargea d'aller à Aix annoncer la victoire de son père. A la mort de Charlemagne, Bègues pressa Louis de faire trêve à sa douleur et de mettre la main sur la couronne. Il ne jouit pas longtemps de la faveur du nouvel empereur, étant mort en 816, le 28 octobre. Louis, alors à Compiègne, apprit avec douleur la mort de ce fidèle serviteur, et donna aux enfants du défunt les grands biens et « honneurs » qu'avait possédés leur père [1]. Nous connaissons quelques-uns de ces biens. Bègues était comte de Paris, et, en cette qualité, obtint des diplômes pour les abbayes de Saint-Denis et de Saint Maur-des-Fossés. Il fut même comme le second fondateur de cette dernière [2]. Les *Annales Laurissenses* nous donnent un détail précieux sur ce « primus de amicis regis » et qui explique sa haute faveur : il était gendre de Louis le Pieux par son mariage avec sa fille Aupaïs [3]. Lui-même fit souche de rois, car son arrière-petite-fille Alaïs fut mère de Charles le Simple [4]. En dépit de

---

de Braine » aussi bien que « Garnier de Paris ». Voy. Longnon, dans *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, VI, 140, note 4. Nous n'avions pas connaissance de cet important article quand nous avons rédigé le travail cité plus haut, note 1. De l'attribution simultanée des seigneuries de Braine et Dreux à un même personnage, l'auteur déduit une conséquence importante (p. 141, note 1) sur la date de *Garin*, car c'est en 1152 seulement que le comte de Dreux, Robert, fils du roi Louis VI, devint seigneur de Braisne par son mariage avec Agnès, veuve de Milon II. Voy. *Art de vérifier les dates*, « comtes de Dreux ».

1. Ermoldus Nigellus, *In honorem Hludowici*, dans *Mon. Germ. Script.*, II, p. 470, 472, 417-80, 487. Sur la date de sa mort, voy. l'*Obituaire de Saint-Germain-les-Prés*, éd. par Longnon dans *Notices de la Société de l'histoire de France*, p. 26.

2. *Historiens de France*, VI, 468, 491 ; Tardif, *Monuments historiques*, nos 108 et 109.

3. Simson, *Jahrbücher, Ludwig. d. Fromme*, II, 11, note 8 ; *Annales Hildesheimenses* (*Mon. Germ., Script.*, III, 42). Cf. aussi Flodoard, *Hist. ecclesiae Rem.*, II, 12.

4. « Bego genitricis nostrae proavus », dit Charles le Simple dans un diplôme original pour Saint-Maur-des-Fossés (Tardif, no 230). Le petit-fils de Bègues Ier, le père d'Alaïs, est évidemment le comte de Paris du même nom, qui, en 861, obtint de Charles le Chauve la confirmation d'une donation à Saint-Maur (Tardif, no 178).

Pour le dire en passant, nous avons là l'explication du refus du pape Jean VIII de couronner Alaïs en 878 (*Annales Bertiniani*) : les deux époux descendaient de Louis le Pieux et étaient parents au 6e degré.

ses bienfaits envers les moines, il laissa une réputation d'orgueil et d'avidité dont un écho nous est parvenu dans la *Visio cujusdam pauperculae mulieris* [1].

Plus intéressante pour nous est la physionomie d'un autre Bègue, « dux Aquitanorum », qui aurait vécu au IX^e^ siècle. Il n'est connu que par un seul texte, la *Chronique de Nantes*. Mais si celle-ci n'a été composée qu'entre 1050 et 1059, il ressort des observations de son savant éditeur, M. R. Merlet [2], que le passage que nous allons citer doit être la reproduction d'annales presque contemporaines :

Lambertus vero ille qui haec omnia superius dicta peregit, comitatum Nammeticum impudenter invadens, militibus suis distribuit, scilicet Gunferio nepoti suo regionem Herbadillicam, Rainerio Metullicam, Girardo Theophalgiam, quae omnia illis hereditario jure concessit. Adversus quos *Bego*, post interitum Rainaldi *dux Aquitaniae factus*, qui supra ripam Ligeris recenter non longe ab urbe Namnetis castellum construxerat et nomen suum imposuerat, insurgens, ab his regionibus voluit eos omnino abjicere. Qui ex improviso primum in Herbadillicam cum multitudine militum ingrediens, Gunferium minime potuit invenire; res etenim illa sibi bene innotuerat. Post cujus reditum Gunferius, advocatis sociis suis Rainerio et Girardo sibi in auxilium, furtive equitans consecutus est illum jam vada Blesonis fluminis transeuntem, et cum jam media pars militum vada transierat, cucurrit Gunferius cum magno impetu super ultimam aciem et, plurimis in illo

Et adonc Lambert qui avoit perpetré toutes ces choses print la comté de Nantes et la distribua a ses chevaliers, c'est a sçavoir : a Gunfroy (*sic*), son neveu, la region d'Erbauges, a Rainarius Maulge et a Girard Thiffaulges, et toutes ces choses leur conceda par droict heritel. Après la mort Rainaldus constitua le roy Charles un autre duc en Aquitaine pour deffendre la province, appelé Bego, lequel [selon la Chronique de Nantes] forma un chastel sur la rive du fleuve de Loire, assez pres de la cité de Nantes, auquel chastel il imposa son nom. Et voulant celuy duc Begon chasser et debouter les dessusdits nommez Gunfroy, Rainarius et Girard de celles regions, vint en despourveu premierement en Herbaulge avecque multitude de chevaliers cuider assaillir Gunfroy, lequel il ne trouva pas, car il avoit eu cognoissance de sa venue et s'estoit absenté. Mais, ainsi que Bego s'en retournoit, Gunfroy appella ses compagnons Rainarius et Girard en son aide, et

1. Le passage a été publié par Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 6^e^ éd., 277, note 2.

2. *La Chronique de Nantes* (*Coll. de textes*, A. Picard, vol. 19, Paris, 1896), d. 23, note 1. Le texte s'établit par la comparaison de la Chronique de Saint-Brieuc et de la traduction française de Le Baud.

certamine interfectis, ugavit omnes. Inter quos fugientes *Bego dux Aquitanorum* cecidit interfectus. Cujus corpus sepultum est apud Durenum, Theophalgiae vicum [1]. Gunferius vero veniens ad castrum Begonis [2], cepit illud et habitavit ibi donec Normanni nec multo post tempore iterum per Ligerim remeantes ad urbes, ripis ejus finitimas, devastandas, longsta tione castrum captumviolent ercre conmaverunt [3].

chevaucha celéement tant qu'il accon suivit Bego ainsi qu'il passoit les gués de Bleson. Et, comme jà la moitié des chevaliers eussent trespassé lesdits gués il courut sus impetueusement a la derniere compagnie, dont il occit plusieurs en l'estrif et les autres enchassa ; entre lesquels fuyants Bego, duc des Acquitains, fut occis et ensevely a Durenum, une ville de Thiffaulges. Et lors vint Gunfroy au chastel Bego, lequel il print et l'habita jusqu'a ce que les Norwegiens peu après retournerent par Loire a gaster les citez voisines des rives d'iceluy fleuve, qui par long siege prindrent violentement ledit chastel.

Il est impossible de ne pas penser au frère de Garin le Lorrain, qui obtint en fief de l'empereur Pépin le duché de « Gascogne la grant. » Bien que M. Merlet donne d'excellentes raisons en faveur de son opinion que le Bègues tué à la fin de 843 [4] ne fut pas *dux Aquitanorum*, mais gouverna les marches de Bretagne, le rapprochement est difficile à éviter. Quelle en est la portée? C'est ce que je n'entreprendrai pas d'examiner. Je laisse ce soin à des chercheurs plus subtils.

Ferdinand Lot.

---

1. Aujourd'hui Saint-Georges-de-Montaigu (Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Montaigu). Voy. Merlet, p. 24, note 3.

2. La Motte-Bougon, près de Nantes (Merlet, p. 25, note 1).

3. En 853 (*ibid.*).

4. Cette date a été établie par le même érudit dans un article intitulé . *Guerres d'indépendance de la Bretagne sous Nominoé et Herispoe*. Vannes, 1891. (Extr. de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*.)

# COMPTES RENDUS

**Tote listoire de France** (Chronique saintongeaise), *now first edited from the only two mss., with introduction, appendices, and notes*, by F. W. BOURDILLON ; M. A., *with prefatory letter*, by Gaston PARIS. London, Nutt, 1897, in-4.

La lettre que j'ai écrite à M. Bourdillon et qu'il a bien voulu mettre comme préface en tête de son volume, et surtout son excellente introduction, donnent sur cette publication tous les renseignements désirables. M. Bourdillon est un amateur anglais, très instruit, d'origine française, et qui a gardé un souvenir affectueux à la patrie de ses ancêtres. Il s'est fait avantageusement connaître par une jolie traduction et par une reproduction héliotypique, l'une et l'autre accompagnées d'intéressants commentaires, d'*Aucassin et Nicolette*. Il a récemment acquis un manuscrit qui contient un second texte d'un ouvrage connu par un manuscrit de notre grande Bibliothèque, la *Chronique saintongeaise*, ou (comme l'appelle le ms. Bourdillon) *Tote l'istoire de France*, et il a pris la peine d'imprimer les deux textes en regard l'un de l'autre avec la plus minutieuse exactitude diplomatique. L'ouvrage est en vérité une pauvre chose : c'est la traduction très abrégée et très inintelligente d'une compilation latine elle-même très écourtée ; mais il a le mérite d'avoir été écrit en Saintonge, vers 1225, et de fournir par là des matériaux à la dialectologie française. Il contient d'ailleurs sur les transports de reliques effectués lors des invasions normandes quelques renseignements qu'on ne trouve point ailleurs, et en outre certains morceaux pris à des chansons de geste, notamment un précieux résumé de l'histoire de *Berte au grand pied* ; ces quelques passages intéressants avaient depuis longtemps été signalés dans le manuscrit de Paris. — M. Bourdillon a étudié avec beaucoup de soin les particularités paléographiques des deux manuscrits ; il a recherché les sources de l'ouvrage, et a montré que c'était un *epitome* latin rédigé à Saint-Eutrope de Saintes et présentant quelques additions locales, auxquelles le traducteur en a encore ajouté d'autres. Dans les *Appendices*, il a étudié : 1° la légende épique de Taillefer de Léon, dont notre chronique nous a conservé les seuls vestiges connus ; 2° la curieuse graphie *most* pour *molt*, constante dans les trois mss. saintongeais qui contiennent la traduction interpolée de

*Turpin* (qui est aussi dans le ms. Bourdillon) et l'*Istoire de France*; 3° les mots et les formes dignes d'attention, où il relève souvent une influence provençale (l'ouvrage paraît avoir été écrit dans un dialecte plus franchement méridional que ne le montrent les deux manuscrits). Enfin des notes sont consacrées à l'explication des passages difficiles et spécialement des étranges méprises commises par le traducteur à l'égard de son original. On voit que si j'ai pu appeler M. Bourdillon un amateur, sa publication n'est nullement ce qu'on nomme un travail d'amateur : elle est faite au contraire avec toute la conscience et la critique d'un « professionnel », et elle sera la bienvenue auprès des historiens comme auprès des philologues.

G. P.

**De middennederlandsche bewerking van den Partho-nopeus-Roman** en hare verhouding tot het oudfransche origineel..... door Anton VAN BORKUM. Groningen, Wolter, 1897, in-8, CL-8 pages (diss. de docteur de Leide).

Ce travail est l'introduction d'une édition nouvelle des fragments néerlandais du *Partenopeus*, et reparaîtra unie en un volume à cette édition. M. Van Borkum, pour constituer aussi bien que possible le texte néerlandais, a voulu connaître le poème français non seulement dans l'édition, mais dans les manuscrits : il a pu en comparer six sur huit grâce à la copie et à la collation de cinq d'entre eux que lui a communiquée M. Stengel; il a pu ainsi déterminer auquel ressemblait le plus la version néerlandaise. Son étude, fort bien faite, est consacrée à l'examen du rapport de cette version avec l'original, et il conclut que, « si le poème français est un chef-d'œuvre, le poème néerlandais en est une imitation très méritoire. » Il a parfois l'occasion de signaler des faits qui intéressent la datation du poème français. Il croit trouver la preuve qu'il n'a pas été écrit avant le premier quart du XIII^e^ siècle : 1° dans le fait que parmi les rois qui, au grand tournoi international, combattent sous les drapeaux de l'empereur d'Allemagne figure le roi de Pouille et de Sicile, et que ces pays n'appartinrent à l'empereur Henri VI qu'en 1194; 2° sur ce que les chevaliers portent le heaume fermé, qui n'apparaît sur les sceaux qu'en 1201; 3° sur ce que les chevaux ont une couverture faite de deux morceaux séparés, la *cropiere* et la *coliere*, ce qui ne se montre, également sur les sceaux, qu'à partir de 1217. Les deux motifs empruntés à l'archéologie méritent assurément d'être pris en considération, mais auraient besoin de contrôle. Quant à l'autre, je ne saurais le regarder comme décisif : le poète ne dit pas que le roi de Pouille et de Sicile fût vassal de l'empereur, et on pourrait dire au contraire que depuis 1194 il n'y avait plus de roi de Pouille et de Sicile. — La publication, très digne d'éloges, de M. Van B. rappelle l'attention sur ce beau poème de *Partenopeus*, dont il serait si désirable qu'on eût une édition nouvelle; malheureusement il sera difficile de

l'entreprendre tant qu'on ne pourra utiliser le ms. qui est (ou qui était ?) à Ashburnham-Place [1].

G. P.

**Das Motiv der unterschobenen Braut in der internationalen Erzählungs-litteratur**, mit einem Anhang : Ueber den Ursprung und die Entwicklung der Bertasage..... von P. ARFERT (diss. de Rostock). Schwerin, 1897, in-8, 76 p.

La première partie de ce travail, qui est très riche, sinon complète (je m'étonne que l'auteur, qui cite un conte de Mme d'Aulnoy, ait négligé *la Biche au Bois*, qui rentre dans sa subdivision I *a* 3), est consacrée à l'étude des contes où une femme est substituée plus ou moins longtemps à une autre comme fiancée, comme épouse ou simplement comme maîtresse passagère. A ce long recueil, l'auteur ajoute un appendice sur les histoires (bien moins nombreuses) de substitution d'un jeune homme à un autre (il a oublié entre autres l'épisode de *Lohier et Mallart*), et un autre sur ce qu'il appelle « die Brangänemärchen », qui se caractérisent par le fait que c'est l'épouse elle-même qui, ayant perdu sa virginité, se fait, dans la première nuit des noces, remplacer par une vierge. Par là déjà, l'étude de M. Arfert touche à la littérature du moyen âge ; elle le fait encore dans le paragraphe intitulé : « Das Unterschiebungsmotiv in den niederen Gattungen der Volksdichtung, Fabliaux und Schwänken, etc. » Il y est parlé de plusieurs de nos anciens fableaux, entre autres du conte des *Tresses*, à propos duquel l'auteur refuse de s'associer aux conclusions ou plutôt à l'absence de conclusions de M. Bédier. Mais la partie pour nous la plus intéressante de cette dissertation — qui en elle-même est intéressante dans toutes ses parties et montre chez l'auteur de la lecture et du jugement — est l'Appendice consacré à la légende de Berte. Les conclusions de M. A. sont essentiellement les suivantes : la légende de la mère de Charlemagne appartient bien à celle-ci et non, comme on l'a conjecturé, à la mère de Charles Martel ; elle a sans doute quelque fondement dans l'histoire ; elle se compose de ce fonds historique supposé, amalgamé à une des formes de la légende universelle de la « fausse fiancée » ; la forme allemande, qui fait faire la substitution de la fausse fiancée à la vraie pendant le voyage, est plus ancienne que la forme romane, qui la recule à la nuit de noces, et qui a été ici modelée sur l'épisode de Brangien dans *Tristan*. Je n'ai pas présentement le loisir de reprendre l'étude de ces différentes questions. Je dirai seulement que je ne crois pas au fondement historique du récit et qu'il me paraît, comme à M. Rajna, appartenir au cycle de Charles Martel plutôt qu'à celui de son petit-fils. L'opinion de M. A.

1. Ce manuscrit, faisant partie de la collection dont le feu comte d'Ashburnham a fait imprimer le catalogue sous le titre d'*Appendix*, doit appartenir maintenant au bibliophile anglais qui a acquis en bloc cette collection, comme nous l'avons dit dans notre dernier fascicule (p. 478).

sur l'antiquité relativement plus grande de la version germanique est à examiner soigneusement, et je crois en tout cas avec lui que la substitution remise à la nuit de noces est une altération due à l'influence d'un autre conte (cela se voit moins aux traits signalés par M. A. qu'à cette circonstance remarquable qu'aucune des versions romanes ne fournit une explication satisfaisante du consentement donné par Berte à cette substitution aussi inutile que coupable); mais ce conte est, à mon avis, celui de la *Reine qui tua son sénéchal* bien plutôt que celui de Brangien : il n'y a que là en effet que, comme dans la légende de Berte, la « lieutenante » refuse, au matin, de céder la place à la femme légitime.

G. P.

**Il trattato** *De Vulgari Eloquentia* di DANTE ALIGHIERI, per cura di Pio RAJNA. Edizione minore. Firenze, Successori Le Monnier, 1897. In-12, XL-86 p.

In this little volume Prof. Pio Rajna gives us a reprint of his critical text of the *De Vulgari Eloquentia* (with a somewhat modified *apparatus criticus*) from the important work upon this comparatively little known treatise of Dante which he published last year, under the auspices of the Italian Dante Society, and which was not long ago reviewed at some length in *Romania* [1]. The publication of the present work is, as Prof. Rajna acknowledges in his preface, to some extent due to a suggestion made by ourselves in the course of our notice of the larger work. Dantists ought certainly to be grateful to Prof. Rajna for his promptitude in issuing the text separately in this remarkably handy and inexpensive form. The valuable results of his critical labours are now placed within easy reach of all, and we trust they will meet with the wide appreciation they deserve at the hands of every serious student of Dante.

The present volume has a special value of its own, for not only has Prof. Rajna availed himself of this opportunity to introduce certain emendations into the text (some two dozen in all), but he has also appended three very instructive indices, which add greatly to the usefulness of the book for working purposes. The first of these (*indice dei nomi propri e dei loro aggettivi*) contains a list of the names of persons, peoples, and places mentioned by Dante in the work; the second (*indice lessicale*), which we should have been glad to see considerably extended [2], is a register of the more important words in the vocabulary ; and the third (*indice delle allegazioni volgari*), which is especially interesting, is a list, in three divisions, of all the words and quotations in the « lingua d'*oc* », the « lingua d'*oïl* », and the « lingua

1. XXVI, 116-26.

2. We note with satisfaction in the preface that Prof. Rajna intends to make this index more complete in the promised second part of his larger work.

di *si* » (with subdivisions for the « volgare illustre » and the « dialetti » ), employed by Dante by way of illustration in the course of his treatise; each of the poetical quotations has the author's name affixed to it, while the words and phrases in dialect are assigned to the various peoples to whom they are peculiar.

The majority of the emendations (which are discussed in detail in the preface) are slight and involve no very serious changes in the text. In several cases, however, they are of real importance. Among these we may mention the alteration in the punctuation of the passage at the beginning of § 5 of chapter IV of the first book, an alteration the credit of which is due to Signor Parodi, and which strikes us as being a decided improvement. Other important emendations are the substitution of *huiusmodi* for *habituatum* (II, II, 2), and of « et *cetra* » for « et cetera » (II, VII, 4); and the rejection of the interpolated *versificata* in the interesting passage (II, IV, 2) containing Dante's definition of poetry, which now runs « nichil aliud est quam fictio rethorica musice composita », instead of the former « fictio rethorica versificata in musicaque posita » — this also, if not entirely satisfactory on paleographical grounds, is to our mind a decided change for the better. We are glad to see *Pratenses* (I, XI, 5) restored in place of *Fratenses*, which Prof. Rajna formerly printed in his text; and it is a great satisfaction to have the undoubted correction *viere* (II, V, 7), for the *ligare* of previous editors, and Prof. Rajna's own conjecture *innectere*, a correction to which he drew attention in a prefatory note in his larger work, but which unfortunately occurred to him too late for insertion in the text of that edition.

In his preface Prof. Rajna discusses a number of other emendations which have been proposed by one or other of his critics in various reviews, but which he has not seen his way to accepting. He also goes at considerable length into the question, raised by ourselves in our former notice[1], as to the propriety of « medievalising » the spelling of the text, whereby the adoption of all sorts of « barbarisms » and « orthographical eccentricities » is necessitated. We quite admit the force of Prof. Rajna's arguments, and heartily agree with him, so far as general principles are concerned. But the question how far these principles shall be applied in any particular case must be largely a matter of individual opinion; and we can only repeat that, for ourselves, we differ from him *in toto* as to the expediency of their application in the present instance.

Though, however, we have confessed to our personal dislike of the orthographical system adopted (or restored) by Prof. Rajna in his larger work and reproduced in this, we must not be understood as in any sense disparaging his labours in the field of medieval Latin orthography. We have already on a former occasion expressed our high appreciation of what he has achieved

1. *Romania*, XXVI, 119-20.

in this direction, and this appreciation is none the less sincere for our disagreement with him on a detail of critical method.

Prof. Rajna modestly likens the present volume to a simple esquire, whose appearance in the lists would be an act of presumption were he not assured at need of the countenance of the fully-armed knight. In other words, he bids us regard this *edizione minore* as merely the harbinger of the completed work, which is to be fully equipped with illustrative commentary and comprehensive indices. While according a hearty welcome to the esquire for his own sake (to carry on Prof. Rajna's metaphor), we may at the same time express a hope that it may not be long before the knight in panoply is himself prepared to enter the lists : *Vegna il cavalier sovrano!*

PAGET TOYNBEE.

G. MAZZATINTI, **La Biblioteca dei re d'Aragona in Napoli.** Rocca S. Casciano, L. Cappelli, editore, 1897. In-8, CLVII-200 p.

La formation de la célèbre bibliothèque des rois aragonais de Naples, dont Alphonse le Magnanime (1435-1458) fut le fondateur, intéresse à un haut degré l'histoire de l'humanisme et celle des arts. C'était une bibliothèque riche et variée, mais où l'élément contemporain prédominait. Elle reflète, dans sa composition, l'esprit du temps et du lieu où elle fut créée. On sait qu'elle ne fut pas longtemps conservée dans son intégrité. Charles VIII en tira de nombreux livres qui furent placés à Blois et formèrent ainsi l'un des premiers éléments de la bibliothèque du roi, devenue maintenant Bibliothèque nationale. D'autres furent vendus, peu après 1501, par le dernier prince aragonais de Naples, Frédéric III, au célèbre cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, et entrèrent plus tard, à leur tour, dans la bibliothèque du roi. M. L. Delisle a tracé le premier l'histoire de la bibliothèque des rois aragonais dans un chapitre de son *Cabinet des Manuscrits* (I, 217 et suiv.). Il a relevé les noms des copistes qui travaillèrent pour ces princes, et dressé la liste des livres manuscrits ayant cette provenance que conserve actuellement la Bibliothèque nationale. Ce travail a été, en quelque sorte, la base de celui de M. Mazzatinti, qui, par ses recherches commencées d'abord en collaboration avec M. Guido Mazzoni, à qui est dédié le livre, a notablement accru la liste des mss. maintenant dispersés entre maintes collections, qu'avaient rassemblés les rois Aragonais. Toutefois, comme on ne possède pas de catalogue ancien de cette bibliothèque, on ne saura jamais, comme on le sait par exemple pour les librairies du Louvre et de Jean de Berry, quels sont, parmi les livres dont elle se composait, ceux qui manquent à l'appel, et on peut assurer que beaucoup restent encore à identifier. Tout récemment (*Bibl. de l'École des Chartes*, LVII, 699 et suiv.), M. Ch. Kohler signalait à la Bibliothèque Sainte-Geneviève un manuscrit donné par Ferdinand Ier d'Aragon à Jean Jouffroy, évêque d'Arras, et ici-même (ci-dessus, p. 74), M. Morel-Fatio faisait connaître une traduction napolitaine, faite sur un texte catalan,

du *Secretum secretorum*, présentée à Ferdinand Ier. Enfin, à titre de complément très important au travail de M. Mazzatinti, il convient de mentionner un mémoire de M. E. Pèrcopo, publié à l'occasion du livre dont nous rendons compte [1], et qui est surtout riche en identifications de manuscrits conservés actuellement à Naples, que l'auteur de ce livre n'a pas connus. Des observations de M. Pèrcopo il résulte avec évidence que l'ouvrage très méritoire de M. Mazzatinti ne peut être considéré comme définitif. Qu'il me soit permis à ce propos d'indiquer au Musée britannique (add. 23775) un ms. du XVe siècle qui paraît avoir appartenu au roi Alphonse le Magnanime. C'est une vie de saint Louis, évêque de Toulouse († 1297), qui a été publiée, en 1890, dans les *Analecta Bollandiana*, et en tête de laquelle se trouve un titre, fabriqué au XVIIe siècle, à en juger par l'écriture, qui est ainsi conçu :

*Vita Sti Ludovici episcopi | Tholosani filii Caroli secundi | Siciliæ regis | profusè et accuratè conscripta | a Joanne de Orta de civitate Trani | Apulo ejus archidiacono eleemosinario | cappellano domestico ac familiari | et aliquandiu confessario | synchrono et oculato teste.*

*Bibliothecæ serenissimi Alphonsi Aragonum et Siciliæ regis numo 33.*

Il se peut que ce titre ait été rédigé d'après une notice placée sur un feuillet de garde qui aura disparu ; la reliure, en effet, est moderne. Ce qui est certain, c'est que rien dans le texte ne justifie l'attribution à ce Giovanni d'Orta, sur lequel je ne possède aucun renseignement. Je dois ajouter qu'au dernier feuillet se lit cette note écrite à la fin du XVe siècle, qui se rapporte à un ancien classement : *A la* (?) *theologia no XV*. Des cotes analogues se trouvent sur divers mss. ayant appartenu aux rois aragonais de Naples.

Encore un mot, pour terminer : M. Mazzatinti aurait singulièrement facilité les recherches s'il avait placé à la fin du volume une table des bibliothèques où se trouvent actuellement les manuscrits identifiés, avec renvois aux articles concernant ces manuscrits. L'*Indice*, qui termine le volume, n'est pas suffisant. Il ne s'applique qu'à la seconde partie de l'ouvrage. Quant à la première, celle qui est paginée en romain, les lecteurs doivent se contenter d'une table des chapitres qui ne supplée pas à l'absence d'un index.

P. M.

1. *Rassegna critica della letteratura italiana*, 1897, II, 120 et suiv.

# PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, t. XXI, 2. — P. 161, Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik* (dritte Reihe). 14. *A moins*. Après des remarques pénétrantes sur l'emploi, prépositionnel en apparence seulement, de *moins*, M. T. établit par des exemples le sens de *ab menhs* en provençal et cherche à l'établir de même en français, en sorte que *à moins d'un incident imprévu* signifierait proprement « sans un incident imprévu ». J'avoue que je ne puis voir qu'*a meins* ait en anc. fr. le sens de « sans » dans les sept exemples allégués; il me semble que partout *meins* a bien son sens de comparatif de *peu*. L'auteur remarque ensuite que la conj. *à moins que* est à peu près inconnue à l'ancien français; je dirais même, jusqu'à nouvel ordre, tout à fait inconnue, car il me semble évident que dans le passage de *Claris et Laris* qu'il cite il faut garder *Au mains* et comprendre, sans qu'il soit besoin de faire du vers 1974 une interrogation : « Vous avez eu plus grand tort encore, quand vous êtes sorti sans [avoir obtenu son] congé, sans au moins le lui avoir demandé. » — 15. *Dieu possible*. L'auteur explique cette locution familière (et aussi *Dieu croyable*, *Dieu permis*), en supposant que « le premier sens [*possible à Dieu*] donné directement, d'après l'usage de l'ancien français, par la simple juxtaposition des deux mots, s'est de bonne heure obscurci, de telle sorte qu'on ne s'est plus rendu compte du vrai sens de *Dieu*, qu'on ne l'a plus senti que comme une particule qui ajoutait à l'adjectif ou au participe l'indication (expliquée plus haut) que la qualité en question devait être prise dans le sens le plus étendu qu'on pût imaginer. » Je serais porté, dans ces locutions, à regarder *Dieu* comme indépendant de *possible*, comme une invocation plus ou moins mutilée; mais pour appuyer cette explication il faudrait des exemples que je ne puis réunir ici. Je citerai seulement des locutions comme : *C'est fichtre vrai*, où il serait difficile d'appliquer celle de M. Tobler. — 16. *Präposition von ihrem Substantiv durch eine präpositionale Bestimmung getrennt* : il s'agit de l'emploi, tout moderne, de *avec* (plus rarement *sans*), séparé de son complément par une incise. — 17. Si *und* très; remarque sur l'emploi de ces deux adverbes devant d'autres mots que des adjectifs et sur les origines de cet emploi dans l'ancienne langue. — P. 176, Blöte, *Der historische Schwanritter*. Dans cet article plein d'érudition, le savant néerlandais, qui croyait naguère avoir découvert l'origine mythique

de la légende du Chevalier au cygne (voy. *Rom.*, XXIII, 484), essaye de prouver qu'il n'y a rien de tel à y chercher, et que le Chevalier au cygne est un personnage historique, savoir Roger Ier de Toni, en Normandie († 1040). Ce résultat surprenant est obtenu par une ingénieuse série de rapprochements et de conjectures : un poète anglo-normand du commencement du XIVe siècle dit que Robert de Toni, un descendant de ce Roger, montrait bien qu'il était *du chevalier au cigne*, et Mathieu de Paris (ou un interpolateur), vers 1250, prétend que le premier possesseur normand de Flamstead (qu'il appelle à tort Roger), Raoul II, tirait son origine *ab illis famosis militibus qui a Cigni nomine intitulantur* ; cela signifie nécessairement, d'après M. Blöte, que le *père* de Raoul II était connu sous le nom de « chevalier au cygne » ; or le père de Raoul II était notre Roger Ier, surnommé « l'Espagnol » ou « d'Espagne », ce qui permet de l'identifier avec le Normand Roger, dont Adémar de Chabannes rapporte, à l'année 1018, les exploits en Espagne (cette identification paraît, en effet, très probable); ce Roger devint le gendre de la comtesse de Barcelone, qui était veuve, et pour laquelle il avait combattu les Sarrasins ; il est *possible* en outre qu'il ait, sinon soutenu, au moins offert de soutenir un combat judiciaire pour défendre le droit de sa belle-mère ; il est *probable* qu'il portait un cygne sur son heaume ou sur sa bannière (quoiqu'il n'y ait aucun indice de ce fait, peu vraisemblable au commencement du XIe siècle), et *on peut soupçonner* qu'il aimait mieux se faire appeler « le Chevalier au cygne » que Roger de Toni et que « dans le souvenir de ses descendants, ce vœu devint une défense. » Voilà la première partie de l'argumentation ; voici la seconde : Baudouin de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon, avait épousé Godehelt de Toni, petite-fille de Roger « l'Espagnol », qui accompagna son mari en 1096 en Orient, mais mourut dès le mois de juillet 1097 ; il est *possible* qu'il ait adopté pour insigne personnel le cygne qui avait été celui du grand-père de sa femme ; cela *a pu* amener l'imagination populaire à transporter au grand-père de Baudouin, c'est-à-dire au grand-père de Godefroi, la légende de famille des Toni, qui déjà, sans doute, s'était développée du côté du merveilleux (*peut-être* déjà le cygne avait-il suggéré l'idée de l'arrivée du chevalier dans un bateau tiré par un cygne ; le départ du héros quand on lui demande son nom était aussi un développement naturel du trait indiqué plus haut). J'ai tenu à mettre sous les yeux des lecteurs cette chaîne habilement forgée pour qu'on vît bien la fragilité de chacun des chaînons qui la composent et surtout de l'anneau qui en joint les deux parties. Il est clair que la prétention des Toni de se rattacher au Chevalier au cygne, prétention qui n'apparaît pas avant le milieu du XIIIe siècle, s'explique tout naturellement par le souvenir altéré de leur alliance avec le frère de Godefroi. La légende du Chevalier au cygne reste ce qu'elle était : une ancienne légende lorraine, rattachée arbitrairement au XIIe siècle à la famille des rois de Jérusalem. Dans cette légende, le véritable intérêt porte, non sur le personnage surnaturel qui ne fait qu'apparaître, engendrer et disparaître, mais sur le fait d'une origine surnaturelle (sans doute primitivement totémique)

revendiquée par une famille. — P. 192, Horning, *Lat.* faluppa *und seine romanischen Vertreter*. Un ancien glossaire contient cet article : *faluppas, quisquilias, paleas minutissimas vel surculi minuti*. De ce mot, M. H. tire non seulement l'it. dialectal *faloppa*, « cocon manqué » (avec beaucoup de sens dérivés), mais d'abord l'it. *viluppo*, a. fr. *voloper*, fr. *enveloppe*, ainsi que nombre de mots italiens et provençaux, puis l'it. *frappare*, fr. *frapper* et autres mots, enfin l'a. fr. *felpe* (d'où *pelfe, peuffre*), le fr. *foupir, fripe, friper, fripon*, etc. Tous ces rapprochements, établis avec beaucoup de savoir et de pénétration, sont admissibles; il faudrait, pour les contrôler par le menu, une étude spéciale ; mais il est probable que plusieurs au moins seront acquis. La riche représentation de ce mot faluppa, qu'on ne connaissait pas jusqu'à présent, montre quelle part considérable du lexique roman, dont nous cherchons en vain l'origine, remonte sans doute au lexique latin, bien que nous n'en ayons aucune attestation positive. — P. 198, Schuchardt, *Keltorom.* frog-, frogn- ; *Lautsymbolik*. A propos des mots *froignier* (*renfrognier*) et *trogne*, probablement d'origine celtique, M. Sch. présente d'intéressantes remarques sur ce qu'il appelle la *Lautsymbolik*, c'est-à-dire sur la qualité expressive de certains phonèmes, qui les fait choisir de préférence pour exprimer certaines idées, et défend contre les objections de M. Meyer-Lübke sa méthode de comparaison très étendue, qu'il reconnaît d'ailleurs lui-même être quelque peu hasardeuse. — P. 205, Schultz-Gora, *Noch einmal zu den Briefen des Rambaut de Vaqueiras*. Faut-il admettre qu'il y a trois épîtres distinctes de Rambaut de Vaqueiras, ou ces trois épîtres n'en forment-elles qu'une seule, rédigée sur trois rimes? C'est un point sur lequel la controverse est d'autant plus permise que les copistes du moyen âge ont adopté tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux alternatives. M. Sch. s'en était tenu à la première, dans son édition parue en 1893. Il la défend contre les objections élevées par M. Suchier et M. Zenker, cherchant à établir que les trois tirades sont réellement indépendantes et ont été composées à des époques différentes. — P. 213, Braune, *Neue Beiträge zur Kenntnis einiger romanischer Wörter deutscher Herkunft* (suite). Les divers mots romans qui se rattachent à l'all. marka, mark, merk sont distingués suivant leur provenance (fr. *merkier, merchier, marchir*, it. *marchiare* me paraissent être des dérivés purement romans). *Manne* vient d'une forme dialectale de mande (*sic* dans le *Dict. gén.*). *Mare* correspondrait à l'ahall. marî (all. *Meer*) ; il est plus probable qu'on a là, comme le dit le *Dict. gén.*, le primitif supposé, mara, de marisk > *marais*; mais la conservation de l'a fait croire que c'est un mot scandinave, d'importation récente : il n'apparaît qu'au XIIe siècle finissant chez Marie de France, est très rare au moyen âge et peut bien être spécialement normand : les noms de lieux où entre le mot *mare* sont fréquents en Normandie et en Picardie et ne se rencontrent pas ailleurs. Le fr. *marrir* et les formes pareilles (ahall. marrjan) doivent être distingués de l'esp. *marrar*, qui suppose un type marrên (*amarrer* pourrait venir de an marrên, qui est attesté par des formes dialectales modernes). Le fr. *merliner, merlin*,

remonte à un fréquentatif marlen, d'où le subst. marlin en frison. Le *t* de *martre* et mots correspondants est attesté en allemand par différents dérivés. Le sarde *molma*, à côté de l'it. *melma* « vase (fém.) », prouve que du got. malma, « poussière », s'est dégagée une double forme, melma et molma, dont on rencontre d'ailleurs des représentants. L'it. *morfiare*, « manger gloutonnement », suppose un ahall. murphjan. L'esp. pg. *morro*, le fr. *mor*, *morre*, le v. fr. *mourre*, avec leurs sens divers (« galet, colline ronde, moue, museau »), remontent à un all. *murr, *murra, dont il existe plusieurs dérivés. Le fr. *mousse*, pr. *mossa*, se rattache non à l'ahall. mos, mais à un fém. *mossa, dont l'existence est prouvée par les représentants néerlandais et suédois. L'it. *mucchio* peut avoir une origine germanique, de même que *mugghiare*. A une racine allemande muff, maff, se rattachent également le fr. *mufle*, le norm. *moufler*, le fr. *maflé* et *maflu*, le pic. *moufeter*, le fr. *moufete*, l'it. *muffa* et *camuffare*, le fr. *mouſle*, l'esp. pg. *mofa*. L'it. *niffa*, « trompe », le pr. *nefa*, le pic. *nifler* (d'où *renifler*) remontent à des mots allemands niff et niffeln. *Nique* et *niche* (qui en serait une forme plus ancienne) viennent, non du verbe nicken, mais directement d'un subst. nick. Le *t* de l'it. *norte* montre qu'il n'est pas emprunté au fr. *nord*, mais répond à une très ancienne forme allemande avec *th*. *Raire* (« crier » en parlant du cerf) remonterait à un bas-all. raren (à côté de reren), qui a le même sens (une telle formation est sans analogie). Le v. pic. *reuper*, « roter », remonte non à l'anc. sax. ropizôn (all. *reupsen*), mais à une forme plus courte, comme serait ropân, dont il y a des traces. Je ne puis que résumer brièvement ces savantes recherches, où tout n'est pas assuré, mais où il y a beaucoup à prendre pour le lexique germano-roman.

MÉLANGES. I. *Manuscrits*. — 1. P. 225, Suchier, *Ein Bruchstück des Roman de Rou*, 42 vers, sans intérêt. — 2. Ulrich, *Ein venetischer Text in Rovigo*. Images bibliques avec explications dialectales du XIVe siècle. — II. *Histoire de la langue*. — 1. P. 226. Marchot, *iholt* et *seche* du *Jonas*. L'auteur explique l'*o* de *jholt* par une prononciation spéciale au wallon de l'*a* + *l* + dentale, voit dans *seche* (*cilg eedre fu seche*) un masculin wallon, et pense que la forme *posciomes* peut servir à localiser dans l'extrême ouest du domaine wallon le fragment de Valenciennes : ces trois thèses ont une plausibilité décroissante. Les remarques de M. M. sur l'importance des parlers actuels pour l'interprétation et la localisation des textes anciens sont justes au fond ; mais il ne faudrait pas en exagérer la portée : les parlers populaires sont très sujets au changement, et des traits phonétiques ou morphologiques qui se sont formés dans une certaine région se répandent insensiblement dans d'autres et peuvent même disparaître dans leur pays d'origine et se maintenir dans un pays où ils ne sont pas indigènes. — 2. P. 228, Schuchardt, *Rom.* = *vulgärl.* ai (1. *P. S. Perf.*) : montre que les formes en -ai du latin vulgaire avaient été signalées bien plus tôt que ne l'a cru M. Meyer-Lübke (le passage de Diez n'est pas encore dans la 2e édition). — III. *Histoire des mots*. 1. P. 229, Ch. Doutrepont, *Étymologies picardes et wallonnes*. 1. *Abistiké*, *abistoké*, « fagoter », du

flam. besteeken, bestooken, « parer ». 2. *Będul, bęrdul, bęrdug*, « boue », serait, comme l'it. *brodiglia*, un dérivé du germ. brod (très douteux). 3. *Bęrlę*, « criailler », serait *bèler* avec intercalation d'un *er* (?). 4. *Bęrlèk* : ce mot désigne : 1° une femme paresseuse et malpropre; 2° une bavarde; 3° une femme de mauvaise vie; il aurait dans chacun de ces sens une origine différente (flam. brieling; thème de *berlèžę*, « babiller », cf. it. *berlingare; berlingue*; forme parallèle de *berline*). 5. *Bukă*, « caillou rond et poli », de l'all. buck, « courbure, renflement, bosse » (?). 6. *Fęr kœęt, kowte*, « flâner », = anc. fr. *coete, coeter*; le même développement de sens se retrouve dans l'all. *schwänzen*. 7. *Mǫk*, « petit gâteau », du flam. mok ou mokke. — 2. P. 233, Horning, *macabré, macabre*. Très intéressantes remarques sur l'emploi, dans différents patois du nord et du centre, du mot *macabré* ou *macabre*, avec des significations très particulières, mais cependant remontant toutes, bien probablement, à la célèbre danse. — 3. P. 235, Schuchardt, francique *tins* = census : rapprochement de faits analogues (cf. ci-dessus, p. 282); lad. *barmier* = bonae memoriae (cf. ci-dessus, p. 238). — 4. P. 235, Ulrich, *ipse* > *isse* > *ixe*; *factum* > *fattum* > *faptum*. Le célèbre *ixi* pour *ipsi* dans Suétone est une prononciation d'illettrés, refaisant de travers l'*issi* vulgaire pour *ipsi*; cet *ixi* survivrait dans le prov. *eis*, et le même accident expliquerait le prov. *caissa, caitiu*, de capsa, captivum, et peut-être à l'inverse le roum. *pt* pour *ct* (*fapt, drept*). Il semble qu'une telle erreur, si elle a existé, n'a pu être qu'individuelle et éphémère; toutefois, il est certain qu'on n'a pas expliqué jusqu'ici les formes provençales ci-dessus.

Comptes rendus. P. 237, C. de Lollis, *Vita e poesie di Sordello di Goito* (Schultz-Gora : très long article, avec un grand nombre de corrections de détail et un jugement d'ensemble peu favorable[1]). — P. 259, Weigand, *Zweiter Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache* (Jarník : s'occupe en grand détail de l'article de M. Dunker sur la grammaire de Bojadzi, auquel il apporte de nombreuses rectifications). — P. 278, Bacci, *Canzoniere di Antonio Forteguerri* (Rolin : critique extrêmement étendue et justement sévère de cette édition d'un pétrarquiste du XVe siècle). — P. 296, Staaff, *Le suffixe* -arius *dans les langues romanes* (Marchot : cet article assez confus ne fait pas faire grand progrès à la question, que l'auteur promet de reprendre ailleurs; on lira plus loin une courte notice sur le livre si remarquable de M. Staaff, dont je regrette de n'avoir pas le loisir de rendre le compte détaillé qu'il mérite; je compte revenir à cette difficile et importante question.) — P. 300, *Publications of the modern Language Association*, X, XI, 1-2 (Behrens : critique le travail incomplet et peu méthodique de M. Lewis sur le dialecte de Guernesey et montre que M. Menger a fait fausse route dans son essai d'une nouvelle classification des voyelles libres et entravées). — P. 305, *Giornale storico della litteratura italiana*, XXIX (Wiese). —

1. M. de Lollis vient de répondre à cette critique dans le *Giornale storico*, XXX, 201-207, et a montré qu'elle manquait d'impartialité et était souvent mal fondée.

P. 307, *Romania*, XXV, 5 (M. Meyer-Lübke discute quelques détails de l'article d'A. Thomas sur la dérivation atone; M. Gröber ajoute à l'article de P. Meyer sur Jean de Vignai l'indication de quelques manuscrits [1]). — P. 311. Livres nouveaux : Johannessen, *Zur Lehre vom franz. Reime* (Gröber). — P. 312, Rectifications [2].

XXI, 3. P. 313, Meyer-Lübke, *Zur Stellung der tonlosen Objekt-Pronomina*. Dans la première partie de ce beau travail, l'auteur montre que la plus ancienne construction romane (il s'appuie surtout sur le portugais), d'après laquelle le pronom régime atone se place devant le verbe, sauf quand le verbe commence la proposition, remonte au latin vulgaire, et même au latin classique, et probablement à l'état commun des langues indo-européennes; il soutient ensuite (contre M. Körting) que le pronom dans ce cas est enclitique et non proclitique (*tu-me vois* et non *tu me-vois*). Dans la seconde partie il étudie l'évolution par laquelle d'enclitique ce pronom est devenu proclitique, et à ce propos présente de profondes remarques sur l'accentuation syntactique des prépositions, des conjonctions, de l'article (il explique d'une façon qui ne me paraît pas très vraisemblable la chute de la voyelle initiale de l'article et du démonstratif composés) et du pronom personnel sujet. Toutes ces recherches d'un caractère si neuf seront sans doute incorporées dans la syntaxe romane que prépare l'auteur. — P. 235, Zenker, *Zu Folquet von Romans und Folquet von Marseille*. [M. Z., revenant sur une opinion qu'il avait émise dans son édition des poésies de Folquet de Romans, pense que la pièce *Vers Deus el vostre nom et de sancta Maria* doit être attribuée, comme je l'avais supposé (*Alexandre le Grand*, II, 90, note), à Folquet de Romans et non à Folquet de Marseille. Il appuie de nouveaux arguments cette attribution, qui peut être considérée comme démontrée. De plus, il montre par de bonnes raisons que la pièce *Seigner Deus que fezist Adam*, placée par le chansonnier d'Urfé sous le nom de Folquet de Marseille, doit aussi avoir été composée par Folquet de Romans. Enfin — mais ici la certitude n'est pas complète — il pense que le Folquet mentionné par Francesco da Barberino (Ant. Thomas, *Fr. da Barberino*, p. 143) serait

---

1. [Ces indications sont sans valeur. Ainsi, M. Gr. mentionne plusieurs mss. du *Livre des faits d'armes et de chevalerie* de Christine de Pisan. Mais j'aurais pu en citer bien d'autres. J'ai cité (*Rom.*, XXV, 423) cet ouvrage d'après un manuscrit ; je n'avais pas à en donner la bibliographie. Quant au ms. B. N. 1563, qui, selon M. Gr., contiendrait la version de Végèce par Jean de Meun, on y trouve seulement du fol. 144 v° au fol. 147 v° le texte latin et la traduction en prose des *regule*. C'est ce que le catalogue imprimé indique parfaitement. — P. M.]

2. Dans mon compte rendu du précédent numéro (ci-dessus, p. 327, n. 1), j'avais exprimé des doutes sur la légitimité du verbe *apointisser* employé par M. Marchot. M. Gröber a bien voulu me citer plusieurs dictionnaires où ce verbe est enregistré, au sens technique, à côté d'*appointir*; mais il est probable qu'on n'a là qu'une erreur, provenant de formes comme *appointissent*, *appointissant*, sous l'influence d'*apetisser*, etc. En tout cas, ni *appointisser* ni *appointir* n'ont été jusqu'ici employés au sens figuré, et M. Marchot l'a reconnu en remplaçant ici, à l'*Errata*, *apointisse* par *modifie*.

encore Folquet de Romans. Suit le texte des deux pièces, et le fragment de Barberino relatif au Folquet indéterminé. — P. M.]. — P. 353, Peters, *Die Chronik von Floreffe*; édition de la partie de ce texte que n'avait pas imprimée Reiffenberg et collation de la partie imprimée par lui (voy. ci-dessus, p. 324). En appendice, trois ballades édifiantes et un dit où se retrouve en partie la « Priere Theophilus », contenus dans le même manuscrit.

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire.* — P. 402, Baist, *Die Quellen des Yvain.* L'auteur pense que le conte suivi par Chrétien ne contenait que la conquête de la fontaine et la rupture avec la dame, et que la réconciliation est, comme les épisodes inutiles qui la précèdent, de l'invention de Chrétien. Entre ces épisodes, celui du lion est d'origine orientale (cela va de soi); quant à la source où Chrétien l'a pris, M. B. ne l'indique pas, et on pourrait peut-être la retrouver. — P. 405, C. M. de Vasconcellos, *Zwei Worte zur Celestina-Frage* : montre, comme M. Morel-Fatio (ci-dessus, p. 324), les erreurs de fait et les fautes de raisonnement qui se trouvent dans l'article de M. Eggert, publié par la *Zeitschrift.* — II. *Critique des textes.* P. 409, Tobler, *Zu Söderhjelms Ausgabe von Peain Gatineaus Leben des h. Martins.* Longue liste de passages ou d'interprétations qui appellent des rectifications. J'avais de mon côté fait sur mon exemplaire des remarques qui sont naturellement en grande partie identiques à celles de M. Tobler, et je les avais communiquées à M. Söderhjelm, en l'invitant à donner lui-même un *errata* de son édition (cf. ci-dessus, p. 342). M. Söderhjelm n'a pas renoncé à ce projet, et il compte joindre à un recueil aussi complet que possible des corrections qu'appelle sa publication une étude approfondie sur la langue de Paien Gastinel. — III. *Grammaire.* P. 415, Cornu, *Das Possessivum im Altspanischen* : le *Fuero viejo de Castiella*, écrit à Burgos au XIVe siècle, ne connaît comme possessifs que *mio, tuo, suo*, ni *mi, tu, su*, ni *tuvo, suyo.* — IV. *Histoire des mots.* P. 416, Cornu, esp. *peños* : ce mot, qui répond à pignus, a été pris pour un pluriel et traité comme tel dans d'anciens textes castillans.

COMPTES RENDUS. P. 417, Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge* (Urtel : ce compte rendu un peu tardif rend pleine justice aux mérites du livre). — P. 422, Abbatescianni, *Fonologia del dialetto barese*; Nitti di Vito, *Il dialetto di Bari, parte prima : vocalismo moderno* (Schneegans : à l'examen de ces travaux, dont le second est très supérieur au premier, le critique joint une intéressante étude sur l'influence exercée dans le dialecte de Bari, comme dans d'autres parties du sud de l'Italie, par la voyelle atone sur la tonique précédente).

G. P.

LITERATURBLATT FÜR GERMANISCHE UND ROMANISCHE PHILOLOGIE, XIII, 1892. — Juillet. — C. 217. Rosenhagen, *Untersuchungen über* Daniel vom Blühenden Tal *vom Stricker* (John Meier; cf. *Rom.*, XIX, 371). — C. 228. Cloëtta, *Komödie und Tragödie im Mittelalter* (Wendriner; cf. *Rom.*, XX, 186). — C. 233. Rauschmaier, *Ueber den figürlichen Gebrauch der Zahlen in*

*Altfranzösischen* (Suchier ; cf. *Rom.*, XXI, 336). — C. 235. Wulff, *Un chapitre de phonétique avec transcription d'un texte andalou* et *Von der Rolle des Akzentes in der Versbildung* (Schuchardt : on trouvera dans cet article de nombreuses et instructives remarques de détail et des idées générales fécondes ; M. S. insiste notamment sur l'impossibilité d'étudier scientifiquement les faits de phonétique dans un seul système de langues ; car, dit-il très justement, il n'y a pas de sons proprement romans ni de changements phonétiques propres aux seules langues romanes).

Août. — C. 257. G. von der Gabelentz, *Die Sprachwissenschaft, ihre Aufgaben, Methoden und bisherige Ergebnisse* (Behaghel : ces résultats d'une étude très étendue confirment ceux auxquels M. Paul était arrivé, dans ses *Prinzipien der Sprachgeschichte*, en se fondant sur l'étude plus spéciale des langues aryo-européennes). — C. 258. R. M. Werner, *Lyrik und Lyriker* (Groos : « Expliquer la genèse mystérieuse du poème lyrique par des exemples, » ajoutons, des exemples empruntés le plus souvent à la poésie allemande moderne, « telle est la tâche difficile, mais fructueuse, que l'auteur s'est donnée »). — C. 266. Wenzel, *Die Fassungen der Sage von Florence de Rome und ihr gegenseitiges Verhältniss* (Freymond : les résultats de ces recherches ont besoin d'être examinés de nouveau avec soin). — C. 273. Mazzoni, *Le rime sacre d'un manoscritto del secolo XV* (Wiese). — C. 275. Weigand, *Vlacho-Meglen* (Meyer-Lübke ; cf. *Rom.*, XXI, 480).

Septembre. — C. 296. Malory, *Le Morte Darthur*, ed. by H. O. Sommer (Bülbring). — C. 303. Passy (Paul), *Étude sur les changements phonétiques* ; Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin* (Schuchardt : à propos de ces deux ouvrages, c'est une abondance d'idées originales et profondes sur l'état actuel des études de phonétique romane, dont M. S. est peu satisfait, avec des indications fécondes pour l'avenir et le progrès de la science ; cf. XIV, c. 205).

Octobre. — C. 340. Rousselot, *La méthode graphique appliquée à la recherche des transformations inconscientes du langage* ; Koschwitz, *La phonétique expérimentale et la philologie franco-provençale* (Stürzinger). — C. 341. *Mélanges wallons* (Horning ; cf. *Rom.*, XXI, 334). — C. 346. *Luca Signorellis Illustrationen zu Dantes Divina Commedia*, hrsg. von F. X. Kraus (Bassermann). — C. 349. Tiktin, *Gramatica rumînă* (Meyer-Lübke : livre scolaire, qui pourra rendre de grands services aux romanistes).

Novembre. — C. 381. Dammann, *Die allegorische Canzone des Guiraut de Calanso* : A leis cui am de cor e de saber *und ihre Deutung* (O. Schultz ; cf. *Rom.*, XXII, 332). — C. 383. *Dante-Literatur*, V (Kraus : sur le *Dante-Handbuch* de Scartazzini ; sur le *Poeta-Veltro* et divers autres opuscules du comte R. della Torre, qui soutient avec beaucoup de talent et d'érudition la thèse invraisemblable de l'identité du fameux *veltro* avec Dante lui-même ; sur une brochure de Paulus Cassel, *Il Veltro, der Retter und Richter in Dante's Hölle* : « Einfälle, *sit venia verbo*, mit denen gar nichts anzufangen ist ; » enfin sur une grande publication artistique de Bernard Schuler, à Munich, reproduisant

en héliogravure et en photolithographie les illustrations dantesques de l'*edizione dell' Ancora*, publiée à Florence de 1817 à 1819). — C. 388. Ninni, *Giunte e Correzioni al Dizionario del dialetto Veneziano*; *Voci bambinesche della lingua vernacola Veneziana*; *Ribruscolando*; *Materiali per un Vocabolario della lingua rusticana del contado di Treviso*, etc. (Gartner : plusieurs travaux utiles sur les dialectes et le *folklore* de la Vénétie).

Décembre. — C. 412. Sherwood, *Die neuenglischen Bearbeitungen der Erzählung Boccaccios von Ghismonda und Guiscardo* (Varnhagen). — C. 415. Paget Toynbee, *Specimens of Old French* (Suchier : ce recueil laisse à désirer au point de vue de l'esprit critique et des connaissances linguistiques et littéraires de l'éditeur; cf. *Rom.*, XXI, 632). — C. 417. Lœseth, *Le roman en prose de Tristan* (Suchier : une des plus remarquables monographies qu'on ait consacrées à la littérature française du moyen âge; cf. *Rom.*, XXI, 141). — C. 418. Warnke, *Marie de France und die anonymen Lais* (Zenker : l'auteur de ce *programme* soutient qu'aucun des lais anonymes ne peut être attribué à Marie; mais le critique revendique pour elle *Guingamor*, dont la langue ne diffère de celle des lais authentiques de Marie que par un petit nombre de particularités faciles à corriger dans le ms. unique de ce lai). — C. 426. Giacomino, *Delle relazioni tra il basco e l'antico egizio* (Schuchardt : exemples de mots romans en basque).

XIV. 1893. — Janvier. — C. 11. G. Doutrepont, *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois*; Delaite, *Essai de grammaire wallonne. Le verbe wallon* (Wilmotte; cf. *Rom.*, XXI, 330). — C. 13. Bourciez, *La langue engascon à Bordeaux* (Koschwitz). — C. 14. Appel, *Provenzalische Inedita aus Pariser Handschriften* (Levy : corrections; cf. *Rom.*, XX, 167). — C. 19. *La* Navigatio sancti Brendani *in antico veneziano*, edita ed illustrata da Fr. Novati (Wiese; cf. *Rom.*, XXI, 631, XXII, 304 et 578). — C. 20. Wiese, *Eine altlombardische Margarethen-Legende* (Appel; cf. *Rom.*, XIX, 637). — C. 22. Amalfi, *La Regina Giovanna nella tradizione* (Wiese).

Février. — C. 41. Borinski, *Grundzüge des Systems der artikulierten Phonetik*. Zur Revision der Prinzipien der Sprachwissenschaft (Schuchardt : compte rendu très intéressant de ce livre inégal et original). — C. 57. Stechert, *Jean Lemaire de Belges, sa vie, ses œuvres* (Ph. Aug. Becker : divergences au sujet de la biographie). — C. 60. Lentzner, *Tesoro de Voces y Provincialismos Hispano-Americanos* et *Bemerkungen über die spanische Sprache in Guatemala* (Lenz : le *Trésor* est consacré à la réimpression de divers ouvrages sur l'espagnol parlé en Amérique, notamment de vocabulaires, la plupart sans grande valeur scientifique[1]; dans le 1er fascicule, l'éditeur a traduit des *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* un article de M. G. Maspéro,

1. M. Lenz, qui travaille lui-même à un dictionnaire de l'usage hispano-américain, donne la liste des travaux antérieurs. A ce propos, qu'il me soit permis de signaler ici deux articles d'un professeur suisse décédé récemment aux États-Unis, Henry Talichet, qui enseignait les langues modernes à l'université du Texas. Le principal est intitulé :

*Sobre algunas particularidades fonéticas del español hablado por los campesinos de Buenos Ayres y de Montevideo*, qu'il aurait assurément été préférable de laisser tomber dans l'oubli).

Mars. — C. 94. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques* (Schuchardt : dans ces douze colonnes en petit texte, où celtistes et romanistes trouveront à s'instruire à chaque ligne, on remarquera particulièrement la critique renouvelée des prétendues « lois phonétiques » et celle des quantités attribuées aux voyelles latines en se fondant uniquement sur les langues romanes; en faveur de *lignum*, *signum*, *pĕior*, voyez toutefois *Lbl.* XVII, c. 161; *Rom.*, XVIII, 331, et Seelmann, *Aussprache des Latein*, pp. 235-236). — C. 107. Restori, *Note fonetiche sui parlari dell' alta valle di Magra* (Meyer-Lübke : ces parlers sont importants à cause de leur situation géographique entre ceux de la Toscane, de la Ligurie et de l'Émilie).

Avril. — C. 128. *Galiens li Restorés*, von Ed. Stengel (Voretzsch; cf. *Rom.*, XIX, 376). — C. 133. Cron, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Altfranzösischen* (Buck : l'auteur, en remontant de l'usage moderne à l'ancienne langue, s'est privé des ressources de la méthode historique et exposé à de nombreuses contradictions; mais son critique, en lui reprochant de n'être pas assez historien, nous paraît aussi juger les faits d'un point de vue trop général et trop exclusivement psychologique; voyez d'ailleurs les observations de M. Gröber à la c. 190).

Mai. — C. 154. Keiper, *Französische Familiennamen in der Pfalz und Französisches im Pfälzer Volksmund* (Behaghel). — C. 163. *The Romaunt of the Rose*, ed. by Kaluza; Kaluza, *Chaucer und der Rosenroman* (Köppel). — C. 165. Frère Philippe, *Les Merveilles de l'Irlande*. Texte provençal publié par J. Ulrich (Levy : corrections; cf. *Rom.*, XXI, 451). — C. 167. *Dante-Literatur*, VII (Kraus : sur diverses éditions de la *Divine Comédie*). — C. 170. Cesareo, *Su l'ordinamento delle poesie volgari di Fr. Petrarca* (Pakscher : le critique maintient sa thèse et celle de M. Appel de l'arrangement *chronologique* des *Rimes* de Pétrarque et juge très défavorablement ce mémoire, loué par M. Paufler, *Rom.*, XXIII, 268). — C. 175. *Neueste Literatur über die lateinischen und romanischen Bestandtheile der südosteuropäischen Sprachen* (Schuchardt).

Juin. — C. 205. Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin* (Koschwitz : analyse détaillée de cet important ouvrage, dont M. Schuchardt avait déjà parlé à un point de vue plus général; cf. XIII, c. 303). — C. 213. Ungemach, *La Guerra di Parma*. Ein altitalienisches Gedicht auf die Schlacht bei Fornuovo 1495 (Meyer-Lübke). — C. 215. Gorra, *Il dialetto di Parma* (Restori : ce compte rendu est

---

*A contribution towards a Vocabulary of Spanish and Mexican words used in Texas* et a paru dans les *Dialect Notes*, publiées par l'*American Dialect Society*, part IV, pp. 185-195. Des *Addenda* à ce vocabulaire se trouvent dans ce même recueil, part V, pp. 243-253.

suivi d'une copieuse bibliographie, servant à compléter celles de Biondelli et de l'auteur).

Juillet. — C. 245. Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs* (Morf : Lemaire « reste à mes yeux, malgré l'éloquent plaidoyer de Becker, un rhétoriqueur, le dernier, mais aussi le plus grand poète et le plus grand styliste de l'école; » cf. *Rom.*, XXII, 601). — C. 256. *Dante-Literatur*, VIII (Kraus; cf. c. 310).

Août. — C. 286. Eicke, *Zur neueren Literaturgeschichte der Rolandssage in Deutschland und Frankreich* (Fränkel). — C. 288 et 344. Lindström, *Anmärkningar till de obetonade vokalernas bortfall i några nordfranska ortnamn* (Vising : l'analyse détaillée de cet important mémoire sera bien accueillie des romanistes qui ne lisent pas couramment le suédois; nous aurions bien des réserves à faire sur l'opinion d'après laquelle les voyelles auraient cessé en même temps d'être prononcées en syllabe finale des paroxytons et en syllabe pénultième des proparoxytons; cf. *Rom.*, XXI, 479). — C. 292. Gauchat, *Le patois de Dompierre*; Philippon, *Patois de la commune de Jujurieux* (Horning).

Septembre. — C. 330. Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, 1. Liefg. (O. Schultz : quelques additions). — C. 332. Mazzoni, *Avviamento allo studio critico delle Lettere Italiane* (Wiese : ce petit ouvrage peut rendre de bons services aux étudiants italiens et étrangers). — Hecker, *Die Berliner Decameron-Handschrift und ihr Verhältniss zum Codice Mannelli* (Wiese). — C. 333. Amalfi, *Un fonte dei* Cento Racconti *di Michele Somma* (Wiese : mémoire important pour l'étude comparée des contes et nouvelles). — C. 334. G. von der Gabelentz, *Baskisch und Berberisch* (Schuchardt : liste de mots basques d'origine romane; importance de l'élément roman dans le lexique du basque).

Octobre. — C. 360. G. Paris, *L'altération romane du c latin* (Schuchardt : l'altération du *c* ne peut s'être produite séparément dans chacun des pays romans, elle doit remonter au latin parlé en Italie au commencement du v[e] siècle, ou même plus anciennement). — C. 363. Restori, *Per un serventese di Guilhem de la Tor* et *Palais* (Levy; cf. *Rom.*, XXI, 632). — C. 365. Santy, *La Comtesse de Die* (O. Schultz; cf. *Rom.*, XXII, 631). — C. 367. Cloëtta, *Die Anfänge der Renaissancetragödie* (Wendriner; cf. c. 446 et *Rom.*, XXI, 634). — C. 372. Anschütz, *Boccaccios Novelle vom Falken und ihre Verbreitung in der Literatur* (Stiefel : versions des XVI[e], XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles).

Novembre. — C. 399. Rudow, *Geschichte des rumänischen Schriftthums bis zur Gegenwart* (Philippide : « L'auteur a raison de dire qu'il a surpassé ses prédécesseurs; mais il ne devrait pas oublier que dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois »). — C. 401. Vila, *Elementos de la Gramática Ambú o de Annobón* et *Compendio de la Doctrina cristiana en Castellano y Fa d'Ambú para uso de los habitantes de Annobón* (Schuchardt : sur le parler négro-portugais de l'île d'Annobon).

Décembre. — C. 417. Delbrück, *Vergleichende Syntax der indogermanischen*

*Sprachen*. Einleitung (Schuchardt). — C. 429. *Ille und Galeron* von Walther von Arras, hrsg. von W. Förster (Mussafia : nombreuses corrections). — C. 445. W. F[örster] corrige des fautes de lecture dans l'édition du glossaire latin-bergamasque, donnée par M. Lorck au tome X de la *Romanische Bibliothek*.

XV. 1894. — Janvier. — C. 5. Mac Mechan, *The Relation of Hans Sachs to the Decameron* (Drescher). — C. 10. Storm, *Englische Philologie* (Bülbring; cf. *Rom.*, XXII, 333). — C. 11. Marchot, *Solution de quelques difficultés de la phonétique française* (Meyer-Lübke). — C. 13. Bédier, *De Nicolao Museto* (Wallensköld; cf. *Rom.*, XXII, 285). — C. 18. Varnhagen, *Ueber eine Sammlung alter italienischer Drucke der Erlangen Universitäts-Bibliothek* (Hippe : précieuse contribution aux études de littérature comparée). — C. 20. Varnhagen, *De libro italico inscripto* Fiori e vita di filosofi ed altri savii ed imperatori *dissertatio* (Mussafia : corrections et observations intéressantes). — C. 23. Pallioppi, *Dizionari dels idioms romauntschs d'Engiadin ota e bassa*, etc. (Gartner; cf. *Rom.*, XXIII, 274).

Février. — C. 50. *Studieplaner samt bestämmelser, råd och anvisningar rörande studierna inom Filosofiska Fakulteten vid Universitetet i Upsala*; Söderhjelm, *Germanska och Romanska Språkstudier* (Vising : instructions et manuels à l'usage des étudiants en lettres de langue suédoise). — C. 52. Goldstaub et Wendriner, *Ein Tosco-Venezianischer Physiologus* (Meyer-Lübke : importante contribution à l'étude du *Physiologus*; cf. *Rom.*, XXII, 300). — C. 53. Lorck, *Altbergamaskische Sprachdenkmäler* (Mussafia : éloges et nombreuses corrections).

Mars. — C. 83. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphine septentrional au moyen âge* (Koschwitz; cf. *Rom.*, XXII, 594). — C. 88. Clair Tisseur, *Modestes observations sur l'art de versifier* (Becker : lecture aussi agréable qu'instructive; cf. *Rom.*, XXII, 341). — C. 89. *Barzellette Napoletane del Quattrocento* a cura di E. Percopo (Wiese). — C. 91. Ive, *Die Istrianischen Mundarten* (Meyer-Lübke; cf. *Rom.*, XXII, 629). — Şăinénu, *Istoria filologiei române* (Philippide : ouvrage savant, mais inégal et confus; cf. *Rom.*, XXII, 336).

Avril. — C. 116. Martin d'Hurat, *Le Théâtre des Jésuites* (Maehrenholtz : l'auteur traite des poèmes et des représentations scolaires au moyen âge et au XVIe siècle, et fait preuve d'esprit critique et d'une lecture étendue). — C. 119. Reichlen, *La Gruyère Illustrée*, 3e livraison (Gauchat : édition de luxe des poésies en patois gruérien de Louis Bornet, avec une courte introduction sur le dialecte de la Gruyère). — Plauchud, *Le Fado de l'Aven* (Koschwitz : observations linguistiques). — C. 120. Martin, *Trones de proso* (Koschwitz : id.). — C. 123. Bernhöft, *Frauenleben der Vorzeit* (Lindner : ce petit livre d'un juriste est fort intéressant pour les romanistes). — C. 125. Rhys, *The Rind Lectures in Archæology* et *The Inscriptions and Language of the Northern Picts* (Schuchardt : une ou deux remarques concernant le latin et les langues romanes).

Mai. — C. 153. Ramorino, *La pronunzia popolare dei versi quantitativi latini nei bassi tempi ed origini della verseggiatura ritmica* (Becker; cf. *Rom.*, XXII, 574). — C. 155. *Dante-Literatur*, X (Kraus : compte rendu de douze ouvrages ou brochures concernant la vie et les écrits de Dante). — C. 160. Kriete, *Die Allitteration in der italienischen Sprache mit besonderer Berücksichtigung der Zeit bis T. Tasso* (Mussafia). — C. 161. Zimmer, *Nennius Vindicatus* (Golther : le critique accepte sans aucune réserve les conclusions de l'auteur, en ce qui concerne la légende d'Arthur et les origines du cycle français de la Table Ronde; cf. *Rom.*, XXIII, 306).

Juin. — C. 179. Marina, *Romania e Germania, ovvero il mondo germanico secondo le relazioni di Tacito e nei suoi veri caratteri, rapporti e influenza sul mondo romano* (Kauffmann : l'auteur n'est pas assez au courant des plus importants et des plus récents travaux). — C. 189. Duret, *Grammaire savoyarde* (Meyer-Lübke : le critique essaye d'expliquer les désinences de l'imparfait indicatif et de la 2e personne du singulier; cf. *Rom.*, XXIII, 311). — C. 190. *Die Briefe des Trobadors Raimbaut de Vaqueiras an Bonifaz I, Markgrafen von Monferrat*, hrsg. von O. Schultz (Stimming; cf. *Rom.*, XXII, 338). — C. 193. Biadene, *Un miracolo della Madonna, la leggenda dello schiavo Dalmasina* (Meyer-Lübke; cf. *Rom.*, XXIII, 606). — C. 215. *Erklärung* (Schuchardt : l'éminent linguiste prie ses confrères de ne pas lui en vouloir, s'il continue à employer d'une autre façon que la plupart d'entre eux les signes < et >; car, l'habitude étant une seconde nature, il craindrait de se perdre sur le chemin de Damas; cf. *Rom.*, XXI, 471).

Juillet. — C. 235. Finamore, *Vocabolario dell' uso Abruzzese* (Meyer-Lübke : nouvelle édition augmentée et améliorée; cf. *Rom.*, XXIV, 485). — C. 237. Schuchardt, *Baskische Studien, I* (H. S[chuchardt] : dans la suite de ces *Études Basques*, il sera fait une grande place aux relations du basque et des langues romanes; mais ce premier fascicule, abstraction faite de quelques détails, la plupart douteux, a plus d'intérêt au point de vue de la linguistique générale qu'à celui de l'étude particulière des langues romanes).

Août. — C. 259. *Tundale, das mittelenglische Gedicht über die Vision des Tundalus*, hrsg. von Wagner (Bülbring). — C. 267. *Obras* de Cristóvão Falcão. Ed. crítica, annotada por A. E. de Silva Dias (C. Michaëlis de Vasconcellos : les éditions critiques de textes classiques portugais sont assez rares pour qu'il soit permis de signaler cet important article, bien qu'il sorte du cadre des travaux de la *Romania*).

Septembre. — C. 302. Rydberg, *Le développement de* tacere *dans les langues romanes* (Andersson : en combattant l'hypothèse d'un infinitif latin **jare*, le critique attire l'attention sur le rôle qu'ont pu jouer les impératifs dans le développement de verbes tels que *facere* et *dicere*; cf. *Rom.*, XXII, 569). — C. 309. Parépou, *Atipa*, roman guyanais; Lafcadio Hearn, *Two Years in the French West Indies* (Schuchardt : deux livres diversement intéressants pour la connaissance du *parler nègre* et du *folklore* des colonies françaises d'Amérique). — C. 315. Cervantes, *Don Quijote*, öfversatt af Ldv. Lindforss

(Vising : la traduction suédoise du célèbre roman est aujourd'hui achevée; cf. *Rom.*, XXI, 466).

Octobre. — C. 331. *Aliscans*, hrsg. von Rolin (Suchier : connaissance insuffisante de l'ancien français et des méthodes philologiques; cf. *Rom.*, XXIII, 490). — C. 341. Dollfuss, *Études sur le moyen âge espagnol* (Morf : malgré certains défauts d'information et de critique, c'est un livre qu'on ne lira pas sans profit).

Novembre. — C. 353. Ries, *Was ist Syntax?* (Behaghel : critique pénétrante des idées courantes en matière de syntaxe). — C. 357. *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens* (Socin : parmi les mémoires signalés, il y en a un sur les noms de lieux de la vallée de Münster, dont l'auteur recherche, non seulement les éléments germaniques, mais aussi les éléments celtiques et romans). — C. 358. Doumic, *Histoire de la littérature française* (Morf : lacunes, inexactitudes, erreurs, non seulement en ce qui concerne le moyen âge, mais dans tout le livre). — C. 364. Bloch, *Die Reform der französischen Orthographie* (Sachs). — C. 367. Joret, *La Rose dans l'antiquité et au moyen âge* (Fränkel; cf. *Rom.*, XXII, 171).

Décembre. — C. 399. Huguet, *Étude sur la syntaxe de Rabelais* (Meyer-Lübke : « ce livre peut rendre des services, à titre de collection de matériaux; mais une syntaxe scientifique de Rabelais reste encore à faire »). — C. 402. Suchier, *Provenzalische Diätetik* (Levy). — C. 404. A. d'Ancona, *Origini del Teatro Italiano*; Wechssler, *Die romanischen Marienklagen* (Cloëtta : la partie du beau livre de M. d'A. qui traite des plus anciens drames latins de la Renaissance laisse à désirer; cf. *Rom.*, XXIII, 313 et 490).

XVI. 1895. — Janvier. — C. 15. Sudre, *Les Sources du Roman de Renart* (Voretzsch : le critique résume le contenu de ce savant ouvrage, discute longuement le rapport des versions françaises et étrangères de l'épisode du *Jugement*, et montre que les conclusions de M. Sudre sont beaucoup moins éloignées qu'il ne l'a cru lui-même des idées de Grimm sur la *Tiersage*; cf. *Rom.*, XXII, 339). — C. 26. *Zur Dante-Literatur*, XI (Krauss : travaux de MM. Cipolla, Tobler et Trenta, concernant principalement les idées politiques de Dante). — C. 28. Prou, *Manuel de paléographie* (Heyck : chaleureux éloges).

Février. — C. 52. Vollmöller et Otto, *Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie* (Mahrenholtz : simple annonce du 2e fascicule; cf. *Rom.*, XXIV, 597). — C. 54. *Nozze Cian-Sappa-Flandinet* (Wendriner; cf. *Rom.*, XXIV, 147).

Mars. — C. 82. *L'Espurgatoire Seint Patriz* of Marie de France, publ. by Th. A. Jenkins (Warnke : objections et corrections; cf. *Rom.*, XXIV, 290). — C. 87. *Mystères provençaux du XVe siècle*, publiés par Jeanroy et Teulié (Levy : observations linguistiques et corrections). — C. 93. Cesareo, *La poesia siciliana sotto gli Svevi* (Wiese : éloges mêlés de quelques réserves; cf. *Rom.*, XXIV, 465). — C. 97. Weigand, *Erster Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache zu Leipzig* (Meyer-Lübke).

Avril. — C. 125. *Zur Dante-Literatur*, XII (Krauss : trop de fautes typographiques dans cet intéressant article). — C. 130. Pitrè, *Bibliografia delle Tradizioni popolari d'Italia* (Voretzsch). — C. 132. Ewert, *Ueber die Fabel* « Der Rabe und der Fuchs » (Glöde : recherches intéressantes, approfondies et à quelques égards nouvelles [1]).

Mai. — C. 160. Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France* (Freymond). — C. 162. Schneegans, *Geschichte der grotesken Satire* (Fränkel : éloges ; cf. *Rom.*, XXIII, 495). — C. 167. Pellegrini, *Premier essai d'un Dictionnaire Niçois-Français-Italien* (Sütterlin : quelques défauts assez graves de cet ouvrage doivent être excusés en considération des difficultés de l'impression et du désintéressement de l'auteur ; d'après la *Rom.*, XXIII, 490, c'est un jugement beaucoup trop favorable). — C. 170. Philippide, *Istoria limbii Romîne*. Volumul întîiŭ. *Principii de istoria limbii* (Meyer-Lübke : excellente introduction aux études linguistiques, indispensable à tous ceux qui s'occupent de grammaire roumaine).

Juin. — C. 197. Voretzsch, *Die französische Heldensage* (Rajna : la *Heldensage*, la tradition épique, considérée indépendamment des poèmes, n'a pas, dans le domaine roman, l'importance que l'auteur veut lui attribuer ; cf. *Rom.*, XXIV, 490). — C. 199. Lanery d'Arc, *Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc* (Mahrenholtz : la bibliographie des ouvrages étrangers, particulièrement des ouvrages allemands, est incomplète, et le bibliographe manque d'esprit critique). — C. 200. *Antichi testi di letteratura Pavana*, pubblicati da E. Lovarini (Wendriner : textes mal lus et mal publiés).

Juillet. — C. 227. Crescini, *Manualetto Provenzale* (Levy : observations intéressantes sur la grammaire et corrections aux textes de M. C. ; cf. *Rom.*, XXIV, 133). — C. 233. Schultz (Emil), *Gaskognische Grammatik* (Zauner : presque à chaque page on est sollicité à contredire ou à corriger l'auteur). — C. 236. Percopo, *La prima imitazione dell' Arcadia, aggiuntevi l'Egloghe Pastorali di P. J. de Jennaro e di Filenio Gallo* (Wiese : le roman pastoral de Jennaro est intéressant pour l'étude du dialecte napolitain). — C. 238. Kübler, *Die suffixhaltigen romanischen Flurnamen Graubündens. I. Liquidensuffixe* (Meyer-Lübke).

Août. — C. 263. Schreiber, *Die Vaganten-Strophe der mittellateinischen Dichtung und das Verhältniss derselben zu mittelhochdeutschen Strophenformen* Ein Beitrag zur *Carmina-Burana*-Frage (Wallenskŏld). — C. 265. *The Tudor Translations*, ed. by W. E. Henley : VI. *Celestina*. Englished from the Spanish of F. de Rojas by James Mabbe, anno 1631. With an Introduction by James Fitzmaurice-Kelly (Bülbring). — C. 266. Schläger, *Studien über das Tagelied* (Stengel : discussion sur la chanson *Gaite de la tour* ; cf. *Rom.*, XXIV, 287). — C. 268. Erzgräber, *Elemente der historischen Laut- und Formenlehre des Französischen* (Risop ; cf. c. 326). — C. 271. Lang, *Das Liederbuch des Königs*

1. Parmi les travaux les plus importants sur les fables du moyen âge, énumérés dans une note, au bas de la c. 133, M. Glöde n'aurait pas dû manquer de citer les articles de M. G. Paris, dans le *Journal des Savants*, années 1884 et 1885.

*Denis von Portugal* (C. Michaëlis : chaleureux éloges de cette belle publication ; cf. *Zs. f. rom. Phil.*, XIX, 4).

Septembre. — C. 308. Jeanjaquet, *Recherches sur l'origine de la conjonction* que *et des formes romanes équivalentes* (Meyer-Lübke : mêmes éloges que *Rom.*, XXV, 343, et discussion serrée de quelques-unes des opinions de l'auteur). — C. 313. Leynardi, *La psicologia dell' arte nella Divina Commedia* (Wiese). — C. 316. *Zur Dante-Literatur*, XIII (Krauss : « Je réunis dans ce bref compte rendu tout ce qui a été publié, depuis mon édition des *Illustrations* de Luca Signorelli, sur le thème : « Dante et l'Art »). — C. 319. Teulié, *Mémorandum des Consuls de la ville de Martel* (Levy).

Octobre. — C. 343. Delaite, *Essai de grammaire wallonne* (Wilmotte : sans être à la hauteur des exigences actuelles de la science, ce travail « ne sera pas sans fruit pour ceux qui s'occupent de dialectologie »). — C. 350. Isnard, *Livre des privilèges de Manosque* (Levy ; cf. *Rom.*, XXIII, 316). — Merlini, *Saggio di ricerche sulla Satira contro il Villano* (Wiese ; cf. *Rom.* XXIV, 142).

Novembre. — C. 364. Sattler, *Die religiösen Anschauungen Wolframs von Eschenbach* (Hagen). — C. 365. Zeidler, *Die Quellen von Rudolfs von Ems* Wilhelm von Orlens (Lambel : l'hypothèse de l'auteur, suivant laquelle ce roman aurait comme source celui de *Jehan et Blonde*, est inadmissible ; mais l'œuvre de Rodolphe d'Ems et celle de Philippe de Beaumanoir doivent avoir une source commune). — C. 370. Mostert, *Das* Mystère de Saint Genis, *seine Quelle und seine Interpolatoren* (Stiefel). — C. 373. Marchot, *Les Gloses de Cassel, le plus ancien texte réto-roman* et *Les Gloses de Vienne, vocabulaire réto-roman du XI^e siècle* (Meyer-Lübke : l'auteur ne s'est pas rendu compte de la méthode qui convenait à l'étude du glossaire de Cassel et ne connaît pas bien le réto-roman ; son mémoire sur les gloses de Vienne laisse une un peu meilleure impression ; cf. *Rom.*, XXIV, 595).

Décembre. — C. 401. Voretzsch, *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen und die Entstehung der* Chevalerie Ogier (Becker : compte rendu très intéressant, opinions originales et contestables ; cf. *Rom.*, XXI, 137). — C. 413. Zumbini, *Studi sul Petrarca* (Wiese : analyse sommaire et rectification de quelques dates). — C. 415. Wannenmacher, *Die Griseldissage auf der iberischen Halbinsel* (Stiefel). — C. 432. Appel : correction de quelques fautes d'impression de sa *Chrestomathie provençale*.

XVII. 1896. — Janvier. — C. 11. La Rue, *La Langue Verte, dictionnaire d'argot* (Sachs ; c. 13, au lieu de *Jules Jong*, lire *Jules Jouy*). — C. 13. Salvadori, *La poesia giovanile e la canzone d'amore di Guido Cavalcanti* (Wiese : éloges, mêlés de bien des réserves). — C. 15. Araujo, *Estudios de Fonétika kastelana* (Morf : manque d'ordre et de précision ; cf. *Rom.*, XXIV, 298). — C. 18. Schäffer, *Geschichte des spanischen Nationaldramas* (Stiefel : malgré la franchise avec laquelle sont signalés les défauts et les erreurs de l'auteur, le savant critique nous paraît avoir jugé avec beaucoup d'indulgence ce très médiocre ouvrage, où il y a sans doute beaucoup d'érudition, mais nul talent d'écrire et bien peu d'intelligence d'un si beau sujet).

Février. — C. 52. *Le patois neuchâtelois*. Recueil de dictons et de morceaux en prose et en vers (Gilliéron : collection utile, malgré la transcription défectueuse et en dépit de prétentions scientifiques tout à fait déplacées). — C. 53. Adam le Bossu, *Le Jeu de Robin et Marion*, p. p. E. Langlois (Tobler : mêmes éloges que *Rom.*, XXV, 351; quelques fines observations et corrections). — C. 55. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens* (Heyck). — C. 63. Schulenburg, *Die Spuren des Brautraubes, Brautkaufes und ähnlicher Verhältnisse in den französischen Epen des Mittelalters* (Glöde : l'auteur de ce compte rendu semble ignorer tout ce qui a été écrit en ces dernières années en faveur de l'origine celtique des romans arthuriens).

Mars. — C. 73. Köhler, *Aufsätze über Märchen und Volkslieder* (Schullerus). — C. 81. Toldo, *Contributo allo studio della Novella Francese del XV e del XVI secolo* (Schneegans). — C. 84. *Fiore di Virtù*, Saggi della versione tosco-veneta, editi da G. Ulrich (Wendriner : la publication n'est pas très correcte, et le glossaire est insuffisant).

Avril. — C. 130. Tappolet, *Die romanischen Verwandtschaftsnamen* (Meyer-Lübke[1]; cf. *Rom.*, XXIV, 625). — C. 133. Eickhoff, *Der Ursprung des romanisch-germanischen Elf- und Zehnsilblers* (Becker : nouvel essai de tirer le vers de dix syllabes du vers saphique). — C. 134. Simon, *Jacques d'Amiens* (Wallensköld; cf. *Rom.*, XXV, 345). — C. 137. Rua, *Antiche Novelle ni versi di tradizione popolare* (Varnhagen).

Mai. — C. 156. *Studies and Notes in Philology and Litterature*, published under the direction of the Modern Language Departments of Harvard University (Kaluza : à signaler aux romanistes le mémoire de G. L. Kittredge, *The Authorship of the English Romaunt of the Rose* et les *Etymological Notes* de E. S. Sheldon). — C. 158. Stolz, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache* (Sittl; cf. *Rom.*, XXIV, 491). — C. 162. Wechssler, *Ueber die verschiedenen Redaktionen des Robert von Borron zugeschriebenen Gral-Lancelot-cyklus*; Freymond, *Beiträge zur Kentniss der altfranzösischen Artusromane in Prosa* (Golther; au sujet du premier mémoire, cf. *Rom.*, XXIV, 472; le second, qui remplit les pp. 1-128 du t. XVII de la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, est le développement d'un travail antérieur, dont il a été parlé dans la *Rom.*, XXI, 457). — C. 166. Zenker, *Die Gedichte des Folquet von Romans* (Appel). — C. 169. Schneller, *Beiträge zur Ortsnamenkunde Tirols* (Kühler : quelques-unes des étymologies proposées par le critique surprennent; le nom de lieu *Capra*, au moyen âge *Campora*, ne saurait être tiré du génitif pluriel *camporum*, mais appartient sans doute aux nombreux pluriels neutres en *-ora* qu'on rencontre dans les textes latins d'Italie; en revanche, l'identification de *Montreux* avec **monasteriolum* est depuis longtemps familière aux historiens et aux philologues de la Suisse française).

---

1. Le savant critique signale les deux mots dauphinois *mendis* (mendicus) et *marri* dans le sens de *fils*. Dans le patois de Salvan (Valais), *garçon* ou *fils* et *fille* se disent *dolit*, *dolèta*, qui nous offrent une transformation analogue du sens contenu dans le latin *dolentem*.

Juin. — C. 195. Schiber, *Die fränkischen und alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen* (Heyck : ouvrage très important pour l'étude des noms de lieu). — C. 197. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, II (Gilliéron : manque d'idées générales, directrices; par suite, difficulté de tirer des conclusions des nombreux faits soigneusement rassemblés par l'auteur). — C. 200. Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français*. 6e édition, revue et corrigée par A. Horning (Mussafia : le texte et les remarques ne se correspondent pas toujours bien, dans la nouvelle édition; la grammaire laisse à désirer, et le glossaire a besoin de nombreuses corrections).

Juillet. — C. 234. *Le Livre et Mistère du glorieux seigneur et martir Saint Adrien*, p. p. Émile Picot (Söderhjelm; cf. *Rom.*, XXV, 158). — C. 240. Vietor, *Elemente der Phonetik des Deutschen, Englischen und Französischen* (Sütterlin).

Août. — C. 267. Robert von Blois' *Sämmtliche Werke*, hrsg. von J. Ulrich. Band III (Mussafia : corrections). — C. 277. S. de Chiara, *Dante e la Calabria* (Kressner : les traductions de divers chants de la *Divine Comédie* dans l'un ou l'autre des parlers calabrais offrent une intéressante contribution à l'étude des dialectes de l'Italie méridionale).

Septembre. — C. 305. Roussey, *Glossaire du parler de Bournois* et *Contes populaires recueillis à Bournois* (Koschwitz). — C. 308. Mussafia, *Sull' antica metrica portoghese, osservazioni* (C. Michaëlis : compte rendu très détaillé et important; cf. *Rom.*, XXV, 345).

Octobre. — C. 340. Menger, « *Free* » *and* « *checked* » *vowels in Gallic popular Latin* (Meyer-Lübke : l'auteur ne se rend pas assez compte de l'extrême complication des phénomènes linguistiques). — C. 343. Bourciez, *La Conjugaison dans le Gavache du sud* (Koschwitz; cf. *Rom.*, XXVI, 155). — C. 345. Bertacchi, *Le Rime di Dante da Maiano* ristampate ed illustrate (Wiese). — C. 348. Shäineanu, *Basmele române* (Rudow : critique détaillée, que l'on pourra consulter avec profit, mais qui ne se lit pas sans peine; cf. *Rom.*, XXIV, 304).

Novembre. — C. 371. Spiller, *Zur Geschichte des Märchens vom Dornröschen* (Wolfskehl; cf. *Rom.*, XXIII, 310). — C. 380. Gebert, *Précis de littérature française* (Kressner : éloges). — C. 381. Merwart, *Reckenspässe* (Kressner : excellente imitation en vers allemands du *Pèlerinage de Charlemagne*). — C. 383. Piat, *Dictionnaire français-occitanien* (Koschwitz; cf. *Rom.*, XXIII, 318). — C. 385. Sütterlin, *Die heutige Mundart von Nizza* (Meyer-Lübke : les défauts de méthode et d'information signalés dans la *Rom.*, XXVI, p. 146, ne sont pas assez marqués dans ce compte rendu, où il y a d'ailleurs plus d'une observation instructive). — C. 388. *Il Gelindo*, edito da R. Renier (Wendriner; cf. *Rom.*, XXV, 352). — C. 391. Keller, *Die Sprache der Reimpredigt des Pietro da Barsegapè* (Meyer-Lübke; cf. *Rom.*, XXV, 352).

Décembre. — C. 409. Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes* (Meyer-Lübke : recherches

toutes nouvelles et importantes). — C. 416. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, II (Gauchat : tandis que le compte rendu de M. Gilliéron, c. 197, s'attache à l'objet principal des recherches de M. Z., celui-ci est une critique des matériaux patois recueillis par lui chemin faisant). — C. 422. *Spanische und portugiesische Studien Amerikas* (Keidel : analyse de quelques articles, parus en 1895 et 1896 dans les *Modern Language Notes* et les *Publications of the Modern Languages Association of America*).

XVIII. 1897. — Janvier. — C. 15. Tobler, *Li Proverbe au Vilain*, *Die Sprichwörter des gemeinen Mannes* (Risop; cf. *Rom.*, XXV, 618). — C. 19. Keidel, *The Evangile aux femmes* (Suchier; cf. *Rom.*, XXV, 134). — C. 20. Mestica, *Le Rime di Fr. Petrarca* (Appel : c'est la première édition des *Rimes* qui marque un progrès sur celle de 1501; mais une reproduction diplomatique du ms. Vat. 3195 eût été préférable, et mainte inexactitude ou mainte erreur est signalée par le critique; cf. *Rom.*, XXV, 157).

Février. — C. 47. Bolte, *Die schöne Magelone*, aus dem Französischen übersetzt von Weit Warbeck, 1527 (Klee). — C. 52. Willems, *L'élément historique dans le* Coronement Looïs (Suchier : le savant critique se montre moins sceptique à l'endroit des découvertes de l'auteur que M. Jeanroy, *Rom.*, XXV, 465). — C. 59. Springer, *Das altprovenzalische Klagelied* (Zenker; cf. *Rom.*, XXIV, 463).

Mars. — C. 84. Ciampoli, *I codici Francesi della R. Biblioteca Nazionale di S. Marco in Venezia descritti e illustrati* (Mussafia; cf. *Rom.*, XXVI, 132). — C. 86. Becker, *Die altfranzösische Wilhelmsage und ihre Beziehung zu Wilhelm dem Heiligen* (Schläger : les conclusions de cet article coïncident avec le jugement de M. G. Paris, *Rom.*, XXV, 348). — C. 93. Levy, *Provenzalisches Supplementwörterbuch*, 2.3.4. (O. Schultz-Gora : « des Guten manchmal etwas zu viel »).

Avril. — C. 125. Gehrt, *Zwei altfranzösische Bruchstücke des Floovant* (Becker; cf. *Rom.*, XXVI, 112). — C. 126. *Novella di Lionora de' Bardi e Ippolito Buondelmonti*, riprodotta conforme una stampa del secolo XV, con una bibliografia della novella (Varnhagen : compléments à la bibliographie de cette publication anonyme). — C. 127. Rennert, *Der spanische Cancionero des Brit. Mus.* (C. Michaëlis : une foule de remarques concernant le texte, les auteurs et l'histoire des pièces les plus importantes du chansonnier).

Mai. — C. 162. Körting, *Handbuch der romanischen Philologie* (Breymann : ouvrage à recommander chaudement aux romanistes et aux latinistes). — C. 166. *Dialektisches aus der Westschweiz* (Gauchat : sur les *Chants et Coraules*, publiés dans les fascicules IV et V de la *Gruyère Illustrée*; sur les *Chants du Rond d'Estavayer*, les *Mélanges Vaudois* de feu Louis Favrat et la thèse de doctorat de W. Degen, *Das Patois von Crémine*). — C. 171. *Zur Dante-Literatur*, XIV (Kraus : Scartazzini, *La Divina Commedia*, 2e édition scolaire, de *Dante*, dans les *Geisteshelden*, et *Enciclopedia Dantesca*; Bassermann, *Dante's Spuren in Italien*; Ricci, *La Divina Commedia* illustrata nei luoghi e nelle persone; *Zeichnungen von Sandro Botticelli zu Dante's Göttlicher*

*Komödie*, hrsg. von Lippmann). — C. 173. Beck, *Die Metaphor bei Dante*; Dantes *Vita Nova*, Kritischer Text von Fr. Beck (Wiese : compte rendu beaucoup moins favorable que celui de la *Rom.*, XXVI, 157).

Juin. — C. 195. *Auberee*, hrsg. von G. Ebeling (Suchier : édition si excellente qu'on a peine à croire qu'elle soit l'œuvre d'un débutant). — C. 197. Bassermann, *Dantes Spuren in Italien* (Carl Neumann : dans ce compte rendu, beaucoup plus étendu que celui de M. Kraus, c. 171, le critique fait bien voir l'importance du nouveau *Voyage Dantesque* pour l'étude de la vie, des sentiments et du style de Dante). — C. 201. Rossi-Casè, *Victumulae-Vigevano* (Meyer-Lübke : le critique admet l'identité des deux noms, mais en explique le rapport autrement que l'auteur). — C. 202. Gassner, *Das altspanische Verbum* (Cornu : nombreuses erreurs signalées ou corrigées).

E. M.

GIORNALE STORICO DELLA LETTERATURA ITALIANA, nos 70-71 (t. XXIV, 12e année, 1894). — P. 1, Ir. Sanesi, *Tre epistolari del cinquecento*. Il s'agit des *Lettere di molte valorose donne* (1re édit. Venise, 1548), des *Lettere di Lucrezia Gonzaga* (Venise, 1552), et des *Lettere di M. Pietro Lauro* (Venise, 1553-1560), toutes fictives, comme l'auteur de ce mémoire le démontre surabondamment. — P. 33, Umb. Renda, *Nuove indagini sul Folengo*. — P. 83. E. Bevilacqua, *Giambattista Andreini e la compagnia dei « Fideli »*. — Variétés. P. 168, G. Zippel, *L'invettiva di Lorenzo di Marco Benvenuti contra Niccolò Niccoli*. Texte latin publié d'après un ms. du XVe siècle et accompagné d'un très riche commentaire. — P. 187, R. Truffi, *Ancora delle stanze per la giostra di Lorenzo de' Medici*. Conteste l'opinion, exprimée en 1891 dans le *Giornale*, d'après laquelle l'auteur serait Luigi Pulci. — Comptes rendus. P. 202, B. Croce, *Primi contatti fra Spagna e Italia* (A. Farinelli ; long article formant comme un supplément à l'ouvrage). — P. 232, E. Mestica, *La psicologia nella Divina Commedia*; L. Leonardi, *La psicologia dell' arte nella Divina Commedia* (R. Renier). — P. 238, Ledos, *Frottola del Re de Franza, chanson populaire contre Louis XII* (Fr. Flamini ; appréciation favorable, mais accompagnée de nombreuses rectifications ; observations, p. 247 et suiv., sur la distinction de la *frottola* et de la *barzeletta*. Ce que M. Fl. dit, p. 246, de la *dansa* provençale peut s'appliquer au *virelai* français, qui a la même structure, cf. *Romania*, XIX, 21). — P. 250, G. Voigt, *Die Wiederbelebung d. classischen alterthums, oder das erste Jahrhundert des Humanismus*, 3e édit. (V. Rossi). — P. 255, V. Vivaldi, *Sulle fonti della Gerusalemme liberata* (A. Solerti ; défavorable). — P. 266, D. Bortolan, *Vocabolario del dialetto antico vicentino* (C. Salvioni ; critiques, rectifications et additions). — Dans le Bulletin bibliographique, nous signalerons l'article sur Jorga, *Thomas de Saluces*, où sont relevées de nombreuses erreurs dans cet ouvrage composé un peu légèrement (cf. *Rom.*, XXIII, 653). — P. 300, Communications diverses. — P. 309, Chronique. — P. 329, Publications pour noces. — P. 333, Notice nécrologique sur le prof. Ad. Bartoli.

N° 72 (t. XXIV). — P. 337, E. Bertana, *Intorno al Frugoni*. — Variétés. P. 380, L. Ottolenghi, *Da chi e quando sia stata composta la Landreide*. Combat l'opinion — d'ailleurs faiblement appuyée, et pour laquelle le nom de son auteur, M. Grion, n'était qu'une faible recommandation — qui attribue ce poème a un certain Giovanni Boccassi, de Trévise; montre qu'il a été composé peu après 1420 par un Vénitien, et probablement, selon une hypothèse qui avait déjà été émise, par Leonardio Giustiniani. — P. 388, C. Cimegotto, *Laura Battiferri e due lettere inedite di Bernardo Tasso*. — P. 399, E. Sicardi, *L'anno della nascita di Nicolò Franco*. — Comptes rendus. P. 405, L. Tansillo, *L'ecloga e i poemetti, con introduzione e note di Fr. Flamini* (V. Cian). — Bulletin bibliographique. Entre autres ouvrages : D. Merlini, *Saggio di ricerche sulla satira contro il villano* (V. R.; bon article; cf. *Rom.*, XXIV,142); W. Creizenach, *Geschichte d. neueren Dramas* (R.). — P. 452, Communications diverses. — P. 460, Chronique. Nombreuses annonces d'articles de journaux et d'opuscules touchant la littérature ou même l'histoire de l'Italie. — P. 479, Publications pour noces.

N° 73 (t. XXV, 13e année 1895). — P. 1, Ild. della Giovanna, *S. Francesco d'Assisi giullare e le « Laudes creaturarum »*. L'auteur commence par établir que François d'Assise se servait du français dans ses chants pieux, comme aussi pour demander l'aumône, sans doute à l'imitation des jongleurs français qui alors étaient si nombreux en Italie. A ce propos il entre en des détails un peu trop circonstanciés (car les faits et les textes qu'il cite sont bien connus) sur la connaissance qu'on avait du français en Italie au XIIIe siècle. Il examine ensuite la question de savoir si saint François a composé en italien, et, s'attachant particulièrement au célèbre *Cantico del sole*, ou « cantique des créatures », dont l'authenticité, à la vérité, avait déjà été révoquée en doute, montre que cette poésie n'est pas de saint François, qu'elle n'est même que de la fin du XIIIe siècle. Ce résultat est obtenu à la suite d'une discussion sur le *Speculum perfectionis* qui fournit le plus ancien témoignage sur le *Cantico del sole*, et qui paraît n'avoir été composé qu'au commencement du XIVe siècle. Le texte du cantique est donné (pp.74-79) d'après plusieurs mss. Un appendice est consacré à la discussion de plusieurs assertions de M. Paul Sabatier, dans sa *Vie de saint François d'Assise*. — Comptes rendus. P. 110, Fr. Torraca, *Il notaro Giacomo da Lentino* (Fr. Pellegrini; favorable). — P. 115, G. Gorra, *Dell' epentesi di iato nelle lingue romanze* (Parodi; cf. *Romania*, XXIII, 594). — P. 129, Bulletin bibliographique. — P. 169, Publications pour noces. — P. 170, Communications diverses. — P. 175, Chronique.

Nos 74-75 (t. XXV). — P. 185, A. Medin, *Le rime di Bruscaccio da Rovezzano*. Ces poésies, dont plusieurs ont un caractère politique, sont tirées d'un ms. du XVe siècle. On ne sait rien de leur auteur qui composait à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. — P. 249, F. Foffano, *L' « Amadigi di Gaula » di Bernardo Tasso*. Ce mémoire, un peu long, commence par un résumé des opinions diverses émises sur la composition du roman d'Amadis. — Variétés. P. 311, R. Renier, *Sui brani in lingua d'oc del « Dittamondo » e*

*della « Landreide »*. Après quelques observations générales, M. R. donne, après tant d'autres, une restitution des vers provençaux du *Purgatoire*, ch. XXVI. Cette tentative ne diffère pas sensiblement de celles qui l'ont précédée. Peut-être arrivera-t-on à un résultat approchant de la certitude quand on aura un dépouillement complet des variantes que présentent les manuscrits; mais il restera toujours de l'incertitude, parce que nous ne saurons jamais jusqu'à quel point Dante possédait le maniement de la langue des troubadours. Si la restitution de M. R. est admise, on est obligé de reconnaître que l'auteur de *la Commedia* était, en provençal, un médiocre écrivain. En bon provençal il faut (v. 141) *Que ieu nom puosc nim voil a vos cobrir* (et non *Qu'ieu no me p. n. v. cobrire*), puis (v. 145) *ara vos* (et non *ara us*). La fin du v. 146, *al som d'esta escalina*, est d'un provençal bien douteux : *ses frech e ses calina* serait meilleur, si la tradition manuscrite l'autorisait. La même question, celle de savoir jusqu'où s'étendaient les connaissances en provençal de Fazio degli Uberti, se pose pour le passage en vers provençaux du *Dittamondo*. Savait-il que les vers de dix syllabes doivent avoir un repos après la quatrième? Peut-on admettre des vers tels que ceux-ci : *Ab lo rei d'Aragon e de Castella... Lo papa ab sos legatz no y valc ren*, etc.? M. R. a pu consulter 14 mss., mais quelle est l'autorité relative de ces mss.? Il est difficile de le dire, les variantes n'étant pas communiquées au lecteur. Mon impression est que Fazio savait mal le provençal : il fait rimer *cor* avec *jors* et *pastors*, et *piei* (ital. *piedi*) avec *crei* (**credio*). Le morceau provençal de la *Landreide* est le plus long (79 vers); mais on ne dispose, pour en établir le texte, que de deux mss., dont l'un est tout à fait mauvais. La leçon que nous donne M. R., et qui ne s'écarte pas beaucoup d'une restitution antérieure due à M. Teza, est d'une extrême incorrection. C'est un jargon à peine intelligible. Le commentaire de M. R. est intéressant. Il en résulte que Fazio connaissait les troubadours par un chansonnier un peu différent de ceux qui nous sont parvenus. Dans ce chansonnier figurait Peire de Bonifaci qui ne nous est connu que par une mention, en partie suspecte, de Jean de Nostre-Dame. Mais il est sûr du moins que ce nom n'a pas été imaginé par le peu véridique auteur des *Vies des poètes provençaux*. — P. 338, F. Cipolla, *La concubina di Titone, nel canto IX del « Purgatorio »*. — P. 352, L. Dorez, *Lettres inédites de Jean Pic de la Mirandole* (1482-1492). Lettres intéressantes tirées d'un ms. du Vatican, précédées d'une introduction qui en fait ressortir toute la valeur. — P. 362, G.-B. Marchesi, *Le polemiche sul sesso femminile ne' sec. XVI e XVII*. — Comptes rendus. P. 385, J. Bédier, *Les fabliaux* (G. Rua; l'auteur de ce compte rendu défend avec modération, contre M. Bédier, la théorie dite « orientaliste » de l'origine des fabliaux, ou plutôt de certains d'entre eux; il montre aussi que souvent M. Bédier pose mal les questions qu'il prétend résoudre; cf. *Romania*, XXIV, 135). — P. 394, *Studi su Matteo Maria Boiardo*; Solerti, *M. M. Boiardo, le poesie volgari e latine* (V. Rossi). — Bulletin bibliographique. Signalons les articles sur Stan. de Chiara, *Dante e la Calabria* (p. 412); Durand-Fardel, *La Divine Comédie* (p. 414); la *Collezione di*

*opuscoli danteschi inediti o rarii*, du comte Passerini (p. 418); Penco, *Storia della letteratura italiana*, t. III (p. 420); H. Hauvette, *Notes sur des manuscrits autographes de Boccace* (p. 422); R. Galli, *I manoscritti e gli incunaboli della biblioteca communale d'Imola* (p. 441). — P. 457, Publications pour noces. — P. 461, Communications diverses, entre lesquelles il en est une qui concerne Francesco de Barberino (p. 465). — P. 477, Chronique.

Nos 76-7 (t. XXVI, 13e année). — P. 1. V. Rossi, *Il Canzoniere inedito di Andrea Michieli, detto Squarzóla, ou Strazzóla*. Cet écrivain n'était guère connu jusqu'à présent que par une mention des *Diari* de M. Sanudo, qui, au 13 déc. 1510, annonce sa mort, et parle de lui comme de l'auteur de sonnets « excellentissimi », porté à dire du mal d'autrui, d'ailleurs « sporco et viciosissimo ». Mais de ces sonnets on ne connaissait à peu près rien. Guidé par une indication fugitive de Quadrio, M. R. a retrouvé à la bibliothèque d'Este, à Modène, un ms. contemporain contenant une grande partie des poésies d'Andrea Michieli. Elles sont très vulgaires, de forme et d'idées, tout en offrant de l'intérêt au point de vue de l'histoire des mœurs et de la langue populaire. Le travail de M. R. met en lumière tout ce qu'on peut tirer de bon du ms. de Modène; il s'étend même au delà des limites propres du sujet en présentant diverses considérations sur le goût du jeu chez les poètes du moyen âge. Suit un index alphabétique des poésies du ms. de Modène. — P. 92. G. Rosalba, *Un poeta coniugale del sec. XVI. Bernardino Rota.* — Variétés. P. 141, E. Rostagno, *Frammenti di un cod. di rime volgari affine al Vat. 3793*. Le ms. du Vat. 3793 est le chansonnier italien que MM. d'Ancona et Comparetti ont publié (*Le antiche rime vulgari*, etc.). M. Rostagno vient de retrouver, dans un recueil de la Magliabechiana, quatre feuillets de parchemin, reste d'un autre exemplaire de la collection que renferme le ms. 3793. — P. 156, Paget Toynbee, *Le Teorie dantesche sulle macchie della Luna*. Ces théories sont exprimées dans le *Convivio*, II, 14, et dans le *Paradiso*, II; M. P. T. cite, à titre d'éclaircissement, un long passage d'Albert de Saxe, *Questiones super libros Aristotelis de Celo et Mundo*. — P. 162, O. Hecker, *Della parentela esistente fra il manoscritto berlinese del Decamerone ed il cod. Mannelli*. M. Hecker avait, dans une dissertation spéciale, supposé que le ms. Manelli devait être une copie du ms. de Berlin (Hamilton). M. H. Hauvette contesta cette conclusion dans le *Giorn. stor.*, t. XXI; actuellement, M. Hecker reprend la discussion et établit par de nouveaux arguments le bien fondé de son opinion. — P. 176, G. Sanesi, *Un libello e una pasquinata di Pietro Aretino*. — Comptes rendus. P. 195, G. Salvadori, *La poesia giovanile e la canzone d'amore di Guido Cavalcanti* (Fl. Pellegrini : conteste l'opinion de M. Salvadori sur l'attribution à Guido Cavalcanti des soixante-un sonnets tirés du ms. 3793 du Vatican; cf. *Rom.*, XXIV, 494. — P. 214, *Le rime di Bartolomeo Cavassico*, notaio bellunese della prima meta del sec. XVI con introd. e note di V. Cian e di C. Salvioni (V. Rossi : bonne édition). — P. 245, Bulletin bibliographique. Bons articles sur Restiro, *La Scuola Siciliana e Odo della Colonna*; Capasso, *Ancora i Diurnali di Matteo da*

*Giovenazzo*. — P. 267, Livres annoncés sommairement. — P. 279, Publications pour noces. — P. 286, Communications diverses. La première, qui est la seule qui intéresse nos études, concerne un feuillet double en parchemin contenant des poésies de Folquet de Marseille, écrites vers le XIVe siècle. Ce feuillet, qui se trouve à Ravenne, avait été signalé dans le t. IV des *Inventari dei manoscritti delle Biblioteche d'Italia*, de M. Mazzatinti. M. R. Renier, dont l'attention avait été éveillée par la notice de M. Mazzatinti, a reconnu que ce fragment doit avoir appartenu au même ms. qu'un feuillet simple, ajouté en 1864 au chansonnier provençal B. N. fr. 12474 (ancien Vat. 3794). Ce feuillet, de la Bibl. nat., contient des poésies d'Elias Cairel et d'Albertet. C'est celui que Bartsch (*Grundriss*, p. 27) désigne par *A*a. Je crois bien qu'il vient de la collection Saibante, de Vérone. — P. 293, Chronique.

No 78 (t. XXVI, 13e année, 1895). — P. 305, L. Frati, *Lettere amorose di Galeazzo Marescotti e di Sante Bentivoglio*. Ces lettres se trouvent dans le ms. B. N. ital. 1022, renfermant le *Canzoniere* et les *Triomfi* de Pétrarque. M. Fr. fait l'histoire du ms. et cherche à déterminer les auteurs des lettres et les circonstances où elles furent écrites, et enfin publie les lettres mêmes. — Variétés. P. 377, A. Moschetti, *Una lettera inedita di Carlo Marsuppini*. C'est la réponse à une lettre par laquelle Tommaso Pontano demandait à Marsuppini de faire l'éloge de Niccolò Niccoli, décédé en 1437. La lettre de Pontano était connue et publiée depuis longtemps ; la réponse de Marsuppini était inconnue. Elle n'y perdait pas. — P. 384, L. Dorez, *Antonia Tebaldeo, les Sadolet et le cardinal Jean du Bellay*. — P. 390, G. Rossi, *Alcune rime inedite di Jacopo Corsi*. — Comptes rendus. P. 398-421, Solerti, *Vita di Torquato Tasso* (V. Cian : article approfondi et impartial rendant pleine justice aux mérites de ce grand ouvrage). — Bulletin bibliographique. Article sur les fascicules 17 à 22 de la *Collezione di opuscoli danteschi inediti o rari*, du comte Passerini (p. 422) ; le reste est trop moderne pour nous. — P. 450, Publications pour noces. — P. 453. Communications diverses. — P. 458, Chronique.

Ajoutons, en terminant ce compte rendu, que le *Giornale storico* a publié, en 1896, une table de ses vingt-quatre premiers volumes (année 1883-1894). Cette table se compose en réalité de cinq tables : 1° table analytique des personnes ; 2° table analytique des matières ; 3° table des articles signés ; 4° table alphabétique de la Bibliographie ; 5° table alphabétique des premiers vers. Tout n'est peut-être pas suffisamment analytique. Ainsi on désirerait quelques catégories dans l'art. ALFIERI qui a 13 lignes de renvois, ou encore dans la première partie de l'article ALIGHIERI. Mais enfin ces tables sont rédigées d'après un système simple et commode, sans aucun de ces groupements méthodiques qui sont la peste des instruments de recherche, et nous voudrions bien en pouvoir offrir autant aux lecteurs de la *Romania*.

P. M.

# CHRONIQUE

D. Mariano AGUILÓ Y FUSTER est mort à Barcelone le 6 juin dernier ; il était né à Palma de Majorque le 16 mai 1825. Avec lui disparaît l'un des derniers et des plus illustres représentants de la génération qui entreprit de régenter le « catalanisme » par l'institution, créée en 1859, des *Iochs florals*. Nature très sensible et ardente, mais imprégnée de cette mélancolie particulière, l'*anyorança*, qui est la *saudade* des Majorquins, Aguiló refoulait volontiers en son cœur son bel et pur enthousiasme de poète et d'érudit. Dans un pays où les rimeurs donnent facilement et abondamment au public les fruits de leur commerce avec la muse, lui savait se taire ; de loin en loin seulement apparaissaient quelques pièces signées de son nom, dont il ne songea même jamais à former un recueil. Et pourtant, parmi ces vers, figurent quelques morceaux remarquables : nous ne rappellerons que la tragique ballade qui lui valut un de ses plus beaux succès et qui porte pour titre cette interjection intraduisible : *Axó ray!* Mais c'est à l'érudit surtout que la *Romania* doit un hommage. Aguiló connaissait mieux que qui que ce fût la langue et la littérature catalanes. Dès sa jeunesse, il s'était mis à collectionner les monuments imprimés et manuscrits de son idiome, qui alors, il y a quarante ou cinquante ans, n'étaient guère recherchés. De toutes ces trouvailles, en même temps que de ses copies soigneusement exécutées dans les dépôts publics, il composa une admirable bibliothèque, véritables archives du « catalanisme », qu'il enrichit aussi de tout ce qu'il sut recueillir de la bouche du peuple (chansons, contes et proverbes) dans ses voyages à pied à travers les pays catalans. Patiemment et silencieusement il entreprit deux grands travaux : un glossaire catalan demeuré inédit et une bibliographie des livres catalans imprimés depuis 1474 dont quelques feuilles ont été tirées mais non point publiées. Plus tard, en 1873, il fit un pas de plus et se décida enfin à communiquer au public certains résultats de ses études. Sa *Biblioteca catalana*, bientôt suivie d'un *Canzoner* et d'une *Biblioteca de obretes singulars del bon temps de nostra lengua materna*, constituent un ensemble fort précieux de textes fidèlement reproduits et souvent même imprimés avec des caractères et des bois imitant le style de l'ancienne typographie catalane, car Aguiló tenait à conserver autant que possible à ces témoins du passé une

parure rappelant leur noble origine. Aguiló livrait quelques-uns de ses trésors, mais par modestie ou timidité il s'effaçait derrière eux, il les laissait se présenter tout seuls, comme s'il eût craint de mêler sa voix à celles des vieux rimeurs ou chroniqueurs dont il ravivait si discrètement la mémoire. La plupart des volumes de la *Biblioteca catalana* n'ont pas la moindre introduction, pas même de titre, et l'impression de quelques textes est restée interrompue ! Si cette façon de procéder s'explique à certains égards et peut être excusée — après tout elle ne nuit pas trop au lecteur qui, au moins, éprouve la satisfaction de posséder des textes corrects et soigneusement imprimés, — comment, d'autre part, ne pas regretter amèrement qu'Aguiló ait gardé par devers lui, sa vie durant, la bibliographie catalane qu'il avait dressée avec tant d'amour ? En se réservant pour lui seul le plaisir de savourer ses découvertes, de connaître des auteurs et des ouvrages inaccessibles au plus grand nombre, il a fait preuve d'un égoïsme fâcheux et il a, involontairement sans doute, desservi des études qui avaient tant à attendre de sa collaboration et qui, orientées par lui, auraient accompli de grands progrès. Il y a moins lieu de regretter la non-publication du glossaire catalan. Ce glossaire, que de rares privilégiés ont seuls été admis à contempler, ne consiste qu'en un recueil très considérable d'exemples puisés dans les livres et les manuscrits qu'Aguiló possédait ou qu'il avait eu l'occasion de lire la plume à la main : tel qu'il existe, il ne doit pas être en état de voir le jour. Aguiló, et il le savait bien, n'avait pas la préparation linguistique nécessaire pour rédiger ses fiches et dresser un inventaire raisonné de l'ancienne langue catalane. D'autres, espérons-le, tireront parti de ce grand héritage et nous feront largement profiter de toutes les richesses que cet amant jaloux, qui traitait les lettres catalanes comme une maîtresse, avait soigneusement dérobées aux regards convoiteux de ceux qu'il tenait pour des rivaux. Quoi qu'il en soit, la mémoire de cet initiateur ne doit pas rester ternie par certains traits de caractère qu'on voudrait pouvoir passer sous silence. Aguiló, nous ne nous souviendrons que de cela, a beaucoup aimé la patrie catalane et beaucoup travaillé pour sa gloire littéraire : aussi lui sera-t-il beaucoup pardonné. Ceux qui l'ont connu n'oublieront pas sa figure fine et expressive, sa parole doucement grave et parfois si vibrante d'émotion contenue quand il s'entretenait avec quelques amis ou disciples des sujets qui lui étaient les plus chers. — A. M.-F.

— Un érudit qui, il y a plus de trente ans, s'était fait connaître par de bons travaux sur la littérature espagnole, M. José Miguel GUARDIA, est mort à Paris, le 19 juillet dernier, à la suite d'une longue maladie. Né aux Baléares, en 1830, mais ayant fait toutes ses études en France, M. Guardia avait des aptitudes très diverses et possédait un réel talent littéraire. Il était docteur en médecine et docteur ès lettres. Il fut successivement sous-bibliothécaire de l'Académie de médecine et professeur à Sainte-Barbe, puis à l'École Monge ; dans ces deux derniers établissements, il enseignait le latin et le grec. Dans les premiers temps de sa carrière, il s'était partagé entre la littérature espagnole et l'histoire de la médecine. La *Revue critique* a inséré, de

1866 à 1868, quelques bons articles de lui. Plus tard, obligé par les circonstances de la vie à se consacrer à des occupations qui n'étaient pas toujours conformes à ses goûts, il publia divers ouvrages en vue des classes, notamment une grammaire latine, et, lorsque, dans ces dernières années, il essaya de revenir aux études de sa jeunesse, il n'était plus guère en état de satisfaire aux exigences de la science actuelle, comme le montre son édition du *Songe* de Bernart Metge (1889), dont il a été rendu compte ici-même (XIX, 147).

— M. Léon GAUTIER est mort le 25 août dernier, à l'âge de 65 ans. Depuis quelques années sa santé, jusque là robuste, laissait à désirer. Au mois d'avril dernier, il avait dû se résigner à se faire suppléer dans sa chaire de l'École des Chartes. Rien ne présageait, toutefois, une mort prochaine, et le coup imprévu qui l'a enlevé nous a surpris autant qu'affligés. Entré à l'École des Chartes en 1852, il en sortait en 1855, ayant pris pour sujet de sa thèse l'histoire de la poésie liturgique du moyen âge. Cette thèse, il ne la publia pas sous sa forme première, mais il en fit entrer quelques parties dans l'introduction de sa première édition des *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor* (1858-9), et l'ouvrage qu'il publia longtemps après, en 1886, sous le titre d'*Histoire de la poésie liturgique du moyen âge. Les tropes, 1re partie* (seule parue), est le développement de quelques-uns des chapitres de la thèse de 1855. Au sortir de l'École, il fut pendant quelque temps le secrétaire de Fr. Guessard, et travailla avec lui à une table des poésies des troubadours, qui ne fut pas publiée et qui est maintenant conservée en fiches à l'École des Chartes. Il fit aussi, sous la direction du même savant, quelques travaux sur la bibliographie des chansons de geste, en vue de la publication du recueil des anciens poètes de la France, dont le premier volume (*Gui de Bourgogne, Otinel, Floovant*) devait paraître en 1858. Guessard, chargé d'une mission en Italie ayant pour objet de rassembler des matériaux pour ce recueil dont il avait la direction, l'emmena avec lui. C'est alors qu'il fit, à Venise, l'analyse de l'*Entrée en Espagne*, qu'il publia, en 1856, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Depuis lors, l'histoire de l'épopée française occupa dans ses études la première place, sans lui faire oublier, toutefois, la poésie liturgique. En 1857 L. Gautier avait été nommé archiviste de la Haute-Marne. Son séjour à Chaumont ne fut pas de longue durée. Il revint à Paris en 1859, et entra aux Archives nationales. Il franchit peu à peu tous les degrés de la carrière, et, depuis 1893, il était chef de la section historique de cet établissement. Mais le travail patient et monotone de l'archiviste n'eut jamais pour lui beaucoup d'attraits. Son tempérament expansif et ardent l'attirait vers le professorat. D'ailleurs, la variété de ses connaissances lui permettait d'aspirer à plus d'un genre d'enseignement. En 1866, il avait fait à l'École des Chartes un cours libre sur la poésie latine du moyen âge, où il émettait, sur la constitution des vers rythmiques, des idées qui suscitèrent une vive controverse (voir G. Paris, *Lettre à M. L. Gautier sur la versification rythmique*, dans la *Bibliothèque de l'Éc. des Ch.*, 1866), et qu'il finit par abandonner. En 1868 et en 1869, il avait occupé, comme suppléant de M. de Mas Latrie, la chaire de diplomatique à la même école.

Enfin, en 1871, à la retraite de Lacabane, il obtint la chaire de paléographie dont il est resté titulaire jusqu'à son dernier jour. L'enseignement qu'il y donnait avait un caractère essentiellement pratique. Il s'attachait moins à exposer l'histoire de l'écriture et de ses diverses formes qu'à mettre les jeunes gens en état de lire et de comprendre les documents. Les explications qu'il donnait à ses élèves avaient un caractère encyclopédique et, par suite, l'entraînaient souvent au delà des limites naturelles de l'enseignement dont il était chargé. Son cours était une sorte d'introduction générale à la connaissance du moyen âge. — C'est vers 1860 que L. Gautier avait conçu le plan du vaste ouvrage qu'il a intitulé *Les Épopées françaises*. A cette époque, où l'exploration des collections de manuscrits était encore peu avancée, et où la philologie romane avait, chez nous, si peu d'adeptes, il était à peu près impossible de se rendre un compte exact de la richesse et des difficultés d'un pareil sujet. Gautier ne tarda pas à reconnaître que la tâche qu'il avait entreprise dépassait les forces d'un seul homme. Les trois premiers volumes de son ouvrage se succédèrent rapidement (1866, 1867, 1868). Le premier était une vaste introduction à l'histoire de l'épopée nationale de la France; les deux autres contenaient des analyses, accompagnées de recherches, originales, d'un certain nombre de chansons de geste (t. II, *Geste du roi*; tome III, *Geste de Guillaume*). Puis il s'interrompit et prépara une grande édition de la chanson de Roland, qui parut en 1872. Les livres de L. Gautier furent bien accueillis du public. Les trois volumes des *Épopées françaises* s'épuisèrent. L'auteur les refondit, les récrivit en grande partie, profitant des critiques qui avaient été adressées à la première édition, s'efforçant de les remettre au courant des progrès si rapides qui ont été accomplis dans le domaine de notre ancienne littérature pendant ces trente dernières années. Les quatre volumes de la seconde édition parurent de 1878 à 1894 (t. I, 1878; t. III, 1880; t. IV, 1882; t. II, en deux parties, 1892 et 1894). Mais il ne se sentit pas la force de poursuivre l'ouvrage au delà du point où il s'était arrêté en 1868, et, peu de jours avant sa mort, il publiait la *Bibliographie des chansons de geste*, annoncée plus loin (p. 619), qui, dans sa pensée, était la fin de son œuvre. Tout en préparant la seconde édition de ses *Épopées*, Gautier composa sur la *Chevalerie au moyen âge* un livre destiné au grand public, mais toutefois rédigé d'après les sources originales, qui lui valut le premier prix Gobert à l'Académie française (1884), et qui obtint un grand succès. Mais c'est peut-être son édition de la *Chanson de Roland* qui a surtout contribué à rendre son nom populaire. Il refondit et réduisit au format in-12 la grande édition de 1872, et sous cette forme notre vieille épopée a passé par mainte réimpression dont chacune contenait de nouvelles améliorations. Gautier n'était pas philologue. Il eut quelque peine à s'assimiler les procédés rigoureux de la critique des textes et de la recherche linguistique qui commençaient à être appliqués chez nous au moment où paraissait sa première édition de *Roland*. Il eut donc beaucoup à rapprendre, beaucoup à corriger. Même dans ses dernières éditions on trouve encore des traces de l'insuffisance de ses premières études philologiques.

Il lui a manqué aussi cette connaissance des langues étrangères sans laquelle toute étude sur la littérature du moyen âge reste forcément confinée en des limites assez étroites. Aussi, certaines parties de ses *Épopées françaises* sont-elles, dès maintenant, caduques; d'autres sont en voie de le devenir. C'est, du reste, le sort inévitable des travaux d'ensemble qui ont été entrepris prématurément, à une époque où les conclusions générales n'étaient pas préparées par ces monographies spéciales qui maintenant vont se multipliant. Toutefois, s'il est vrai que Gautier n'a pas résolu tous les problèmes qui se posaien devant lui, qu'il a souvent trop simplifié les questions, mu par ce besoin de solutions claires et simples qui était dans sa nature, il gardera le mérite d'avoir été l'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre dans le public instruit et lisant la connaissance de la partie la plus intéressante et peut-être la plus originale de la vieille littérature française. Actuellement, les plus minces abrégés d'histoire littéraire ont quelques pages raisonnables sur l'épopée du moyen âge et sur la *Chanson de Roland* (à laquelle, toutefois, on attribue d'ordinaire une place disproportionnée). Il n'en était pas de même il y a quarante ans. Si la littérature du moyen âge n'est plus, en quelque sorte, un terrain réservé, accessible aux seuls érudits, si elle a repris sa grande et belle place dans le développement de nos annales littéraires, ce résultat est dû, en une grande mesure, aux efforts de L. Gautier. M. Gautier faisait partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1887.

— Le professeur W. WATTENBACH, décédé le 20 septembre dernier, à l'âge de 72 ans, était incontestablement le maître de l'historiographie allemande. Son livre, sur les sources de l'histoire allemande au moyen âge (*Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts*), publié pour la première fois en 1858, est devenu classique et a obtenu un succès attesté par six éditions constamment améliorées et tenues à jour. Bien que les études dans lesquelles il a excellé soient très distinctes de celles que nous poursuivons dans la *Romania*, nous lui devions une courte mention, ne fût-ce que pour rappeler ses publications relatives à la poésie latine du moyen âge, dont la plupart ont été signalées en leur temps dans la *Romania* (I, 266, 503; III, 503; IV, 296, 507; V, 124; XIX, 501, etc.). M. Wattenbach était correspondant de l'Institut depuis 1890.

— M. Frédéric GODEFROY, mort le 30 septembre dernier, était né en 1826. Il manifesta de bonne heure un goût éclairé pour l'histoire de la langue et de la littérature française et pour les travaux lexicographiques. En 1862, il publia un *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVII^e siècle*; et, de 1859 à 1867, un recueil de morceaux accompagnés de notices qu'il intitula *Histoire de la littérature française depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, 4 vol. in-8. Une seconde édition en 10 vol. parut de 1878 à 1881. L'ouvrage principal de M. Godefroy, celui qui a occupé toute sa vie, est son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, dont les défauts et les qualités ont été pleinement appréciés ici-même par Arsène Darmesteter, alors que l'ouvrage en était à ses débuts (*Rom.*, X, 420). Si on relit ce

compte rendu, auquel on ne saurait assurément reprocher de manquer de bienveillance, on est frappé de ce fait que les critiques de Darmesteter pourraient aussi bien, en changeant les exemples, s'appliquer aux dernières livraisons qu'aux premières. C'est que Fr. Godefroy s'était formé lui-même, à une époque où la linguistique romane n'existait pas comme science, et, entier dans ses idées, comme la plupart des autodidactes, il n'avait pas voulu refaire son éducation philologique. N'ayant de l'ancien français qu'une connaissance purement empirique, il pouvait bien corriger les fautes de détail qu'on lui signalait, mais il ne profitait guère des critiques générales qu'on lui adressait. De là vient que les erreurs causées par le manque de méthode sont les mêmes d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

— Don Pascual de GAYANGOS, bien connu par ses travaux sur l'histoire et la littérature de l'Espagne, est mort à Londres, où il résidait depuis de longues années, le 4 octobre dernier, à la suite d'un accident de voiture. Il était dans sa quatre-vingt-septième année. Ses plus importants travaux ont été écrits en anglais. En 1840, il publia pour l'*Oriental translation Fund* la traduction en cette langue de l'histoire des dynasties musulmanes de l'Espagne par Al Makkary. Il édita quelques volumes de la *Biblioteca de autores españoles* de Rivadeneyra (*Libros di Caballerias*; *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*; *La gran Conquista de Ultramar*) : ces éditions, qui sont en grande partie des réimpressions, laissent à désirer pour le texte comme pour le commentaire et le glossaire. En 1851, Gayangos traduisit en espagnol l'Histoire de la littérature espagnole de Tiknor. En 1867 il fit accepter par les autorités du Musée britannique le plan d'un catalogue des manuscrits espagnols, qui est, dans cet établissement où les mss. (sauf les orientaux) ne sont pas classés par langues, une anomalie. Les quatre volumes de ce catalogue parurent de 1875 à 1893. C'est une œuvre prolixe et à tous égards médiocre. L'auteur y a fait entrer des mss. provençaux, prenant le provençal pour du catalan. Enfin, il a travaillé pendant longtemps aux *Calendars* publiés sous la direction du Maître des Rôles; c'est lui qui a publié le troisième volume du *Calendar of letters relating to negociations between England and Spain, preserved in the Archives at Simancas*, dont les deux premiers volumes avaient été composés par Bergenroth. Gayangos était le doyen des correspondants de l'Institut de France, ayant été nommé en 1856. Il laisse à Madrid, qu'il n'habitait qu'une partie de l'année, une riche bibliothèque.

— Ci-dessus, p. 370, et ailleurs dans le même article, je parle de mon édition de l'*Estoire de la guerre sainte*, d'Ambroise, comme ayant déjà paru. Je croyais, en effet, qu'elle serait publiée au mois d'août, mais il est survenu des retards qui font qu'au mois d'octobre elle ne l'est pas encore. Je crois pouvoir être sûr qu'elle verra enfin le jour au mois de novembre ou de décembre au plus tard. — G. P.

— M. Ov. Densusianu et M. O. Schultz-Gora, qui avaient chacun de son côté projeté une édition de *Foucon de Candie*, se sont décidés à la faire en

commun ; ce travail très difficile leur demandera encore un certain temps de préparation.

— M. Heuckenkamp a annoncé le projet de donner une édition critique des œuvres d'Alain Chartier.

— Ont paru en même temps, à la librairie Hachette et à la librairie Delagrave, deux *Chrestomathies du moyen âge*, la première due à la collaboration de G. Paris et E. Langlois, la seconde rédigée par L. Sudre. Toutes deux sont destinées aux élèves de la classe de seconde, et contiennent, conformément au programme officiel, la traduction des morceaux admis dans le recueil. Elles présentent encore d'autres analogies : ainsi la graphie est dans l'une et dans l'autre uniformisée, et rapprochée du français, et les auteurs sont souvent tombés sur les mêmes morceaux. La *Chrestomathie* de MM. Paris et Langlois est précédée d'une introduction grammaticale qui manque à celle de M. Sudre, laquelle, en revanche, contient plus de notes explicatives.

— Signalons à nos lecteurs le chapitre intitulé *Romanische Bibelübersetzungen* (19e de l'art. *Bibel*), qui vient de paraître dans le t. III de la célèbre *Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche*. Ce chapitre est essentiellement d'Ed. Reuss ; mais il a été soigneusement revu et complété par M. S. Berger, dont on connaît la compétence et les profondes études en ces matières. On y trouvera des renseignements sûrs et précis sur les traductions de la Bible au moyen âge dans les divers pays romans et particulièrement en France.

— Nous avons reçu le programme du Département des langues romanes de la Faculté de philosophie de Columbia University (New-York) pour 1897-1898. Nous y remarquons, notamment, les cours et conférences de M. Todd sur l'histoire de la langue française, l'ancien provençal, l'introduction à la philologie romane, les dialectes de l'ancien français, le lexique roman (en tout sept heures par semaine). D'autres cours seront donnés sur le français ancien et moderne, l'italien, l'espagnol, etc. Il règne à Columbia, dans les études romanes, une activité déjà remarquable, et qui ne peut qu'aller en s'accroissant.

— Dans le t. XXI de la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* (p. 105-114), M. H. Schuchardt a inséré un intéressant examen du récent travail de M. Gonçalves Vianna sur « les vocables malais empruntés au portugais ».

— Les cahiers de septembre, octobre et novembre du *Journal des Savants* contiennent trois articles de G. Paris rendant compte de l'*Histoire de la langue française*, des origines à la fin du XVIe siècle, de M. F. Brunot.

— Sous le titre d'*Antinomies linguistiques*, M. V. Henry vient de publier une brochure (Paris, Alcan, 1896, t. II de la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*) dont nous ne saurions trop recommander la lecture à tous ceux qui s'occupent de linguistique, tant elle abonde en vues ingénieuses et en fécondes suggestions. Nous ne pouvons accepter tout à fait ce que l'auteur dit de la « vie des mots », qu'il considère comme aussi réelle que la « vie

du langage » est illusoire, mais la discussion de cette question — en somme plus verbale qu'essentielle — nous entrainerait trop loin. M. Henry emprunte parfois ses exemples aux langues romanes et s'en montre un parfait connaisseur ; on peut cependant lui faire quelques chicanes. Il est fort douteux, par exemple, que cŭrritis eût donné normalement en français *keurtes* : c'eût été sans doute *corz* la forme première; en outre, *courez* ne répond qu'indirectement à *cŭrratis : il a d'abord été *coreiz* = currētis, et l'assimilation à *ez* = atis est de second degré.

— Livres annoncés sommairement :

*Los cantares de Myo Cid*, con una introducion y notas, por D. Eduardo LIDFORSS. Lund, 1895, in-4, VIII-164 p. — Si nous annonçons si tardivement la publication de M. Lidforts, c'est que nous avions pensé pouvoir en donner un compte rendu détaillé ; nous n'avons pas encore renoncé à cet espoir, qui pourra se réaliser dans une étude générale sur les derniers travaux dont le *Poema del Cid* a été l'objet ; mais nous ne voulons pas tarder davantage à signaler à nos lecteurs cette édition très méritoire et très commode.

Maurice GRAMMONT. *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*. Paris, 1896, in-8°, 215 p. — La thèse de docteur ès lettres que M. Grammont a présentée et brillamment soutenue à la Faculté des lettres de Paris, bien qu'elle porte, comme l'explique l'auteur, sur un phénomène de linguistique générale, intéresse très particulièrement les langues romanes, auxquelles sont empruntés la plupart des exemples que l'auteur invoque à l'appui des lois qu'il pense avoir établies pour la dissimilation consonantique. Non moins dignes d'attention sont les exemples nombreux où l'auteur refuse, contrairement à l'opinion reçue, de voir des cas de dissimilation. Cet important ouvrage aurait mérité un compte rendu détaillé ; outre ceux dont il a déjà été l'objet de la part de plusieurs romanistes, notamment MM. Tobler et Meyer-Lübke, je me permets de renvoyer à un article qui paraîtra prochainement dans le *Journal des Savants*. — G. P.

*Notice sur la vie et les travaux de Julien-Bernard Alard, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales*, par Pierre VIDAL. Perpignan, impr. de Ch. Lutrobe, 1896, in-8, 134 pages (extrait du XXXVII<sup>e</sup> bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales). — Intéressante notice sur un laborieux érudit, qui fut pendant plusieurs années l'un des meilleurs collaborateurs de la *Revue des langues romanes*, sur lequel nous avons publié un article nécrologique ici-même, IX, 343.

Arturo TROMBATORE. *Folk-lore Catanese*. Turin, Clausen, 1896, in-8, 125 p. — Petit recueil de croyances, chansons, proverbes et dictons, prières, recettes, berceuses et usages de fêtes, dans lequel l'auteur s'est efforcé de n'admettre que des faits propres au peuple de Catane. Les quelques rappro-

chements qu'il propose avec des conceptions ou des coutumes de l'Inde et de la Grèce ne sont pas d'une grande sûreté.

La Isla Bárbara *and* La Guardia cuidadosa, *two comedias by* Miguel Sanchez, edited by Hugo A. RENNERT. Boston, Ginn; Halle, Niemeyer, 1896, in-8, XX-297 p. (*Publications of the University of Pennsylvania, Series in Philology, literature and Archæology*, vol. V), XX-295 p. — Nous signalons cette édition, faite d'après les anciennes copies imprimées et manuscrites des deux seules *comedias* du « divin » Miguel Sanchez parvenues jusqu'à nous, parce que M. Rennert, se ralliant à l'opinion d'abord émise par M. Baist, montre que Sanchez a été non l'un des imitateurs, comme on l'avait toujours dit, mais bien le précurseur de Lope de Vega, en sorte que ses pièces ont de l'importance pour l'histoire du théâtre espagnol.

*Zur Lehre vom französischen Reim*. Von Fritz JOHANNESSON. Erster Theil, 1896, in-4, 26 p.; Zweiter Theil, 1897, 26 p. Berlin, Gaertner (annexes au compte rendu de l'*Andreas-Realgymnasium*). — Nous nous bornons à annoncer ces deux études, où se trouvent des remarques et des idées intéressantes, mais qui ne concernent que l'époque moderne (sauf quelques renvois aux théoriciens de l'extrême fin du moyen âge).

*Zur Fabel von der Bestattung Karls des Grossen*. Eine Entgegnung, von Theodor LINDNER. Aachen, 1896, in-8, 12 p. (extrait du t. XVIII de la *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*). — M. Lindner a publié, en 1893, un très savant mémoire où il s'est efforcé de démontrer que le récit d'après lequel Charlemagne aurait été enterré assis sur son trône n'est qu'une fable. Il répond ici à des doutes (plutôt que des objections) opposés à cette thèse par M. H. Grauert, et il y répond fort bien. Il ne reste, à notre avis, de difficulté que dans l'expression *solium*, employée par Thietmar, et qu'il paraît un peu difficile, malgré les rapprochements de M. L., de traduire par « sarcophage. » Quoi qu'il en soit, il faut noter que la croyance à cette sépulture extraordinaire de Charles se répandit de bonne heure en France aussi bien qu'en Allemagne; elle est mentionnée dans plusieurs chansons de geste, — ce que M. L. n'a pas relevé, — et l'imagination populaire se représenta longtemps le grand empereur, dans son sépulcre, assis sur son trône, les évangiles sur ses genoux, et l'épée dans son poing droit, menaçant encore la « pute gent averse ».

*Din toponimia romînească*. Studiu istorico-linguistic, de D. DAN. Bucarest, Socecu, 1896, in-8, VII-77 p. — Le jeune auteur de ce travail, thèse « de licence en lettres », présentée à l'université de Bucarest, a une excellente méthode, une indépendance d'esprit et une impartialité très louables. Après avoir établi (ch. I), contre des affirmations dictées par le désir de sauver des étymologies suspectes, que les noms de lieux sont soumis aux mêmes lois phonétiques que les noms communs, il montre (ch. II) que la terminaison *-adia*, dans plusieurs noms de lieux qui se trouvent dans la région entre l'Olt (*Aluta*) et le *Times* (Temes), n'est pas d'origine italique, mais se compose du suffixe *-ia* joint au suffixe toponymique magyar *-ad*

(il paraît d'ailleurs douteux que le suff. roum. *-ie* réponde au mac.-roum. *-ilia* et en soit une contraction). Le nom de *Mehadia*, qui a donné lieu aux hypothèses les plus fantaisistes, est composé du mot magyar *med* (abeille) et de cette terminaison *-adia* ; un composé analogue se trouve dans le nom du district *Mehedinți* (ch. III). Le ch. IV est consacré au nom du district de *Romanați*, où, naturellement, on a vu un souvenir des Romains, et qui paraît bien être aussi d'origine magyare (de *rom*, « ruine »). Il résulte de tout cela que « les Magyars ont laissé de ce côté des Carpathes des traces toponymiques beaucoup plus nombreuses et plus profondes qu'il ne semble à première vue, ce qui affaiblit la théorie de la continuité et fortifie celle de Rösler ». Nous ne saurions trop féliciter le jeune auteur qui unit à son savoir et à sa critique un si louable courage scientifique, non plus que les juges qui ont admis sa thèse, et nous sommes heureux de lire en tête une dédicace à la mémoire de notre excellent et toujours regretté ami Alexandre Lambrior.

*Le suffixe* -arius *dans les langues romanes*, par Erik STAAFF. Upsal, 1896, gr. in-8, IV-159 p. (thèse de docteur). — Je m'étais promis de rendre un compte détaillé de l'ouvrage de M. Staaff; après y avoir longtemps réfléchi, j'y renonce, parce que, je l'avoue, je n'ai pas trouvé au problème qui y est posé de solution qui me satisfasse pleinement ; je ne désespère pas d'y revenir quelque jour avec plus de succès. L'auteur adopte en somme, en la perfectionnant, la théorie que j'avais émise autrefois (verdjarjum > *vergier*, d'où pomarium > *pomier* au lieu de *pomair* régulier), et à laquelle j'ai renoncé parce que verdjardjum donnerait *vergir* et non *vergier*. Cette raison, malgré les objections de M. Morf, auxquelles je ne puis me rendre, me paraît toujours insurmontable, et la différence de traitement admise par divers philologues (et M. Staaff) entre -arjum et -arja me semble illusoire; je ne puis non plus croire que *vair*, en prov. et en fr., soit un mot savant. L'explication du sort du suff. -arjum-arja en français et en provençal reste à trouver. Mais le livre de M. St. n'en est pas moins digne des plus grands éloges. Il contient un historique de la question qui est fort bien fait et qui sera lu avec profit par tous ceux qui veulent s'initier aux progrès et aux méthodes de la philologie romane. Il résout définitivement la question de *-iere iero ieri* en italien, en démontrant, comme l'avaient pensé MM. d'Ovidio et Meyer-Lübke, qu'il est d'origine étrangère. Il apporte un grand nombre de faits nouveaux et d'observations intéressantes. Il fait grand honneur au jeune docteur suédois et à l'école dont il est sorti. — G. P.

*Rolandskvadet*. Metrisk oversat af O. P. RITTO, illustreret af Niels SKOVGAARD, indledning og noter af Kr. NYROP. Copenhague, Bojesen, 1897, in-12, XXX-176 p. — Après tant d'autres langues, voici le danois qui possède maintenant une traduction de la *Chanson de Roland*, quelque peu abrégée, mais dans le rythme de l'original et en assonances. Elle nous a paru très fidèle, et elle l'est assurément, ayant été revue par M. Nyrop. Celui-

ci a joint au volume, très élégamment imprimé en caractères gothiques, qui contient la version de M. Ritto, quelques notes et une introduction où on reconnaît le goût et le savoir de l'auteur de l'*Épopée française*. L'introduction est animée d'une vive sympathie pour notre ancienne littérature; outre un aperçu général sur le caractère du poème, son mérite et son importance, elle contient des remarques intéressantes sur sa diffusion en Europe; on y remarquera notamment des renseignements peu connus sur la persistance du souvenir de Roland en Danemark et surtout en Norvège (p. XXIX on trouve la reproduction d'une image de Roland, *Rolantam*, qui figure encore sur un broc à bière en bois exécuté en 1692).

*Kritische Studien über das anonyme Jeu saint Loÿs roy de France*. Von Hans L. W. Otto. Greifswald, Kunike, 1897, in-8 (diss.). — Dans cette étude, l'auteur, élève de M. Stengel, s'occupe surtout de la versification (qui est, en effet, la seule partie un peu intéressante du sujet), et fait quelques corrections au texte imprimé (pour le *Roxburghe Club*) par Fr. Michel. Il ne surfait pas d'ailleurs la valeur de ce mystère, aussi prolixe qu'incolore, qui n'a d'autre mérite que celui du sujet choisi par l'auteur et de la date (le ms. est de 1472).

*Die neuprovenzalischen Sprichwörter der jüngeren Cheltenhamer Liederhandschrift*, mit Einleitung und Uebersetzung, zum ersten male hgg. von Alfred Pillet. Berlin, 1897, E. Ebering, in-8, 130 pages (premier fascicule des *Romanische Studien*, p. p. E. Ebering). — Cette nouvelle collection romane commence par un travail qui n'est certainement pas mauvais — c'est un bon exercice d'écolier — mais dont l'étendue matérielle est hors de proportion avec l'importance du texte publié. Ce texte est un recueil de 573 proverbes provençaux, qui de la Bibliothèque Philipps, à Cheltenham, est passé à la Bibliothèque de Berlin. Formé au XVII[e] siècle, probablement à Aix ou à Marseille, ce recueil offre peu d'intérêts, le plus grand nombre des proverbes qu'il contient se trouvant déjà dans la *Bugado provençalo*, imprimée pour la première fois vers 1660 et réimprimée à Aix, chez Makaire, en 1859. M. Pillet s'est donné la peine inutile de faire tout au long la grammaire de ce texte. Cet exposé occupe les pages 16 à 70 : tout ce qui s'y trouve d'utile tiendrait en trois ou quatre pages. Le commentaire est loin de donner toutes les explications nécessaires. Il eût été utile de distinguer les proverbes qui sont véritablement d'origine provençale de ceux qui sont purement empruntés au français. Mais l'auteur ne paraît pas bien connaître la bibliographie du sujet.

*De scenico soliloquio* (*gallice* : monologue dramatique) *in nostro medii aevi theatro*, thesim..., proponebat C.-M. Des Granges. Paris, Bouillon, 1897, in-8, 92 p. — La thèse latine de M. Des Granges n'a pas pour unique objet le monologue dramatique proprement dit; elle s'occupe également du « sermon joyeux ». Dans un premier chapitre l'auteur définit les deux genres et dresse la liste des spécimens de chacun d'eux qui nous sont parvenus; prenant — à bon droit, semble-t-il — une position intermédiaire

entre M. Petit de Julleville, plus restrictif, et M. É. Picot, plus large, il admet 34 sermons joyeux et 32 monologues. Dans les ch. III et IV il étudie les origines et le caractère des sermons joyeux. A propos des origines, il exagère quelque peu la licence que se donnaient au moyen âge les auteurs des vrais sermons : bien des choses qui nous paraissent choquantes aujourd'hui semblaient alors édifiantes et l'étaient ; Hauréau s'est souvent scandalisé un peu hors de propos (comme pour le sermon dans lequel, d'après M. Des Gr. qui le suit, Daniel de Paris « de *Ave Maria* vix credibilem edidit interpretationem » ; le traité de Gilles de Rome *De Arca Noe* (p. 21) n'est pas plus ridicule qu'une foule d'autres interprétations allégoriques, et d'ailleurs n'est pas un sermon). Ce qui est dit (p. 16) sur Golias et les Goliards est bien vague. — Les ch. IV et V, consacrés au monologue dramatique, sont intéressants et contiennent beaucoup de remarques neuves et ingénieuses ; l'auteur montre que ces facéties déjà dramatiques remontent au répertoire des *joculatores*. Le ch. VI, intitulé *An valeant poemata nostra ad* farsae *origines illustrandas* contient ce qu'il a de plus personnel dans l'ouvrage et est une véritable thèse : l'auteur y émet l'opinion que les farces, postérieures d'une part aux monologues, d'autre part aux fableaux, procèdent des uns et des autres, ayant emprunté aux premiers leurs caractères, aux seconds leurs sujets. Il y a bien des objections (l'auteur cherche à en réfuter quelques-unes) à faire à cette thèse, surtout dans sa seconde partie ; mais elle est en elle-même intéressante et mériterait d'être examinée (M. Des Gr. semble d'ailleurs annoncer un travail plus étendu sur cette question). En somme, la dissertation de M. Des Granges atteste beaucoup d'instruction et d'intelligence des choses de notre vieille littérature et mérite d'être lue par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du théâtre.

*Repertorium hymnologicum*. Catalogue des chants, hymnes, *proses*, *séquences*, tropes en usage dans l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours, par le chanoine Ulysse CHEVALIER. 4e fascicule, Q-Z (nos 16092-22256). Louvain, impr. Polleunis et Ceutebrick, 1897. Gr. in-8, pp. 389 à 786 (extrait des *Analecta Bollandiana*). — C'est la fin de cet utile répertoire, auquel on devrait toujours renvoyer, ce que l'on ne fait pas assez, dans les descriptions de manuscrits liturgiques. Nous en avons annoncé les premiers fascicules en leur temps (*Romania*, XIX, 501 ; XXI, 630 ; XXIV, 386). Quoique parvenu à la lettre Z, l'ouvrage n'est pas encore terminé. M. le chanoine Chevalier publiera prochainement un supplément et des tables pour les fêtes, les auteurs des pièces et les livres dépouillés.

BIBLIOTHÈQUE LITURGIQUE, t. VI. *Ordinaires de l'église cathédrale de Laon (XIIe et XIIIe siècles, suivis de deux mystères liturgiques*, publiés d'après les manuscrits originaux par le chanoine Ulysse CHEVALIER. Paris, Alph. Picard, 1897. Gr. in-8, XLIII-409 pages. — Nous avons annoncé précédemment (XXIV, 386-7) les premiers volumes de cette Bibliothèque liturgique dont fait partie le *Repertorium hymnologicum*. Celui-ci contient deux Ordinaires : l'un par le doyen Lisiard (XIIe siècle), l'autre par Adam

de Courlandon (fin du XIIe siècle et commencement du XIIIe). En appendice, deux mystères liturgiques bien connus, publiés l'un et l'autre d'après un ms. de Laon, le mystère des prophètes du Christ, et le mystère de l'Épiphanie.

*Revision de la loi des voyelles finales en espagnol*, par Édouard Porębowicz. Paris, Bouillon, 1897, in-8, 24 p. — Ce petit travail est très digne d'éloge; l'auteur s'efforce de compléter l'étude de M. Joret sur le même sujet (*Rom.*, I, 444-456), et il le fait heureusement en embrassant dans son examen la langue ancienne et les dialectes. Il a surtout le mérite d'insister sur la distinction capitale entre les finales des paroxytons et celles des proparoxytons, grâce à laquelle il a pu éclaircir plus d'un point resté obscur. Il a tort de n'avoir pas distingué l'*i* bref (= *ẽ*) de l'*i* long : cela lui aurait permis de comprendre certains faits qui l'ont arrêté. Il y a aussi quelques inadvertances (p. ex., p. 14, *Enrique*, *Felipe*, *Jaime* sont donnés, à cause de leur *e*, comme des vocatifs, mais les deux premiers sont empruntés au pr. *Enric* et au fr. *Felipe*, le troisième est un proparoxyton originaire) et pas mal de fautes d'impression; mais, somme toute, cette brochure est un excellent début pour le jeune romaniste polonais dont nous avons récemment inséré un compte rendu.

Vincenzo Crescini. *Sordello*. Conferenza. Verona, Drucker, 1897, in-8, III-34 p. — Brillante esquisse, où l'auteur met surtout en relief les raisons que Dante a eues de célébrer Sordel, et qu'il promet de développer et préciser plus tard sur quelques points.

V. Crescini. *Di Nicolò da Verona*. Venise, 1897, in-8, 17 p. (extrait des *Atti del R. Istituto Veneto*, s. VII, t. VIII). — M. Crescini revient à Nicolas de Vérone, l'auteur de la *Pharsale*, de la fin de l'*Entree de Spagne* et de la *Passion* (voy. ci-dessus, p. 159), pour se demander s'il n'est pas identique à un Nicolas de Vérone qu'on trouve établi à Padoue, en 1359, comme docteur en droit. Il présente diverses remarques qui tendent à montrer que cela n'aurait rien d'impossible, mais il conclut sagement que ce n'est « niente meglio di una ipotesi, nella quale sarebbe, per giunta, grave errore ostinarsi. »

Fedele Romani. *L'amore e il suo regno nei proverbi abruzzesi*. Firenze, Paggi, 1897, pet. in-8, VIII-115 p. — Petit recueil commenté avec esprit, et qui appelle d'intéressants parallèles dans les proverbes d'autres pays; l'impression qui en résulte, comme le dit l'auteur, est pessimiste; mais cela ne prouve pas que ces dictons, peu favorables aux femmes, au mariage, à l'amour, représentent l'opinion ordinaire de ceux qui les répètent : la satisfaction est subjective et n'éprouve guère le besoin de s'exprimer; le mécontentement s'appuie sur des motifs que tout le monde peut comprendre, et la malignité est toujours sûre de trouver un public.

*Le parler de Sent* (Basse-Engadine)..., par Gaspard Pult. Lausanne, Pavot, 1897, gr. in-8, 219 p. (dissert. de docteur de Lausanne). — Très bonne et très intéressante monographie, qui complète utilement la grammaire de

M. Th. Gartner; la plus grande partie est occupée par la phonétique. Une addition précieuse est celle de la liste des mots d'origine allemande et des curieux « germanismes » qui se sont introduits dans le parler de Sent. Un glossaire-index, qui comprend près de quarante pages, termine le volume et lui ajoute encore de la valeur, d'autant plus que les mots ont été recueillis d'après une très bonne méthode. L'auteur est bien au courant de l'état de la science; en parcourant son ouvrage nous n'avons remarqué que très peu de points qui prêtent à la critique : p. 77, il est dit que le *sch* allemand reste, « mais quelquefois donne *ts* : le m. h. all. *schoc* (Körting, 7250) a donné probablement *tsǫkka* = grande brèche.» Les formes mêmes citées par Körting montrent que le mot d'où viennent les mots romans de cette famille avait *ts* comme initiale (*tsękkal* < schekkig paraît bien douteux).

*Kritische Beiträge zu Jacques Milet's Drama « La Destruction de Troye la Grant... »* von Gustav Hæpke. Greifswald, 1897, in-8, 63 p. (diss. de docteur). — Ce travail est consacré à relever les variantes que présente l'édition de 1484 du mystère de *Troie* (reproduit en autographie par M. E. Stengel) avec les mss. qui ont conservé un texte plus voisin de l'original. Cette étude a, comme le remarque l'auteur, l'intérêt de montrer combien la langue du XVe siècle était incertaine et changeante : la plupart des altérations du texte dans l'imprimé sont volontaires et ont pour but de remplacer des archaïsmes (et parfois des néologismes), et cependant cet imprimé n'est postérieur que de trente ans à l'original. La liste des mots supplantés par d'autres est particulièrement curieuse (notons que *basses*, au v. 2954, est tout simplement pour *bases*, et qu'il faut lire, au v. 3900, *doulcine* et non *doulcive*).

*Die französischen Fassungen des Roman de la Belle Helaine...* von Rudolf Ruths. Greifswald, 1897, in-8, 148 p. (diss. de docteur). — Ce travail contient une analyse très détaillée du poème, divisée en paragraphes, à chacun desquels est ensuite comparé le morceau correspondant des deux rédactions en prose (l'une de Jean Vauquelin). L'auteur annonce (p. 8) qu'il donnera en outre « une courte étude sur le dialecte original du vieux poème », mais elle ne se trouve pas dans sa dissertation telle qu'elle est imprimée. La note 2 de la p. 1 sur la diffusion de la *Belle Hélène* est confusément rédigée, et il est, en tout cas, fort excessif de dire que « la plupart » des dix-neuf versions du thème de ce roman (la fille, objet de l'amour criminel du père, s'enfuyant, et finalement réconciliée) dérivent du poème français du XIIIe siècle.

*Michel Menot.* En quelle langue a-t-il prêché? Son genre d'éloquence. Essai de restitution, en français du commencement du XVIe siècle, des sermons « sur l'Enfant prodigue » et « sur la Madeleine », par Armand Gasté. Caen, Delesques, 1897, in-8, 71 p. — Le titre de cette brochure dit ce qu'elle contient. M. Gasté établit d'abord que Menot a prononcé en français, et non en latin mêlé de français, au moins la plupart de ses sermons (il

montre, dans un appendice, que le texte que nous avons a pour base des notes prises par des auditeurs), et il donne une restitution de deux de ces sermons. Cette restitution, faite avec beaucoup de soin, nous paraît fort plausible; toutefois il faut remarquer que le latin des rédacteurs, qui leur a précisément servi de notation abréviative, ne doit pas rendre exactement le texte original dans sa force et sa vivacité souvent vulgaires, telles qu'elles apparaissent dans les morceaux qu'ils ont laissés en français. M. G. discute en outre les appréciations qu'on a données de l'éloquence du célèbre cordelier et le rapproche de quelques-uns de ses émules, notamment de saint Vincent Ferrier, l'initiateur de cette prédication populaire et même triviale. Le tout forme une lecture intéressante et agréable.

*Anleitung zum Studium der französischen Philologie* für Studierende, Lehrer und Lehrerinnen, von Eduard Koschwitz. Marbourg, Elwert, 1897, in-8, VIII-148 p. — M. Koschwitz pose en principe que l'étude du français doit être à la fois historique et pratique, que le philologue qui néglige le français moderne ne peut pleinement comprendre l'ancien français, et que le maître de français qui ignore l'ancienne langue reste toujours un simple « maître de langue ». Son livre est donc à la fois un guide très pratique (jusqu'à donner des listes de pensions et d'hôtels, avec les prix, à Paris, Genève, etc.) et un guide scientifique indiquant les principaux livres à lire et la méthode à suivre pour apprendre la langue et la littérature française de tous les temps. Comme l'auteur est à la fois un philologue exercé, un excellent connaisseur du français moderne et un esprit original et indépendant, son livre mérite d'être lu même en dehors de ceux auxquels il s'adresse spécialement, et qui y trouveront beaucoup de renseignements utiles et d'idées suggestives. Ils feront bien, en ce qui concerne les jugements portés par l'auteur sur notre littérature, de ne pas s'en fier aveuglément à lui; il en a de tranchants et de sommaires qui lui sont et doivent lui rester personnels, et il pèche naturellement (sans parler des omissions et de quelques erreurs d'ailleurs rares et légères) par le manque de proportion qu'on ne peut guère éviter en traitant de l'ensemble d'une littérature étrangère. Son livre n'en est pas moins à recommander aux étudiants allemands, encore plus peut-être aux étudiants français, pour lesquels ce qui en est le plus contestable en sera souvent le plus instructif.

*Pulcinella. Pompejanische Wandbilder und römische Satyrspiele*, von Albrecht Dietrich. Leipzig, Teubner, 1897, X-306 p., in-8. — Cette étude a pour but de rattacher le *pulcinella* napolitain à certains types de la comédie antique, ce qui n'est pas très nouveau. Dans les neuf premiers chapitres qui traitent du théâtre grec et latin, l'auteur se montre bien informé, mais arrivé au dixième, son érudition toute de seconde main le dessert et lui fait commettre de graves erreurs : telle l'identification inacceptable de *Sannio-Zanni*. Chacun sait aujourd'hui que *Zanni* est la forme vénitienne de *Giovanni* et n'a rien de commun avec le *Sannio* de la comédie latine (voy.

*Rom.*, XXIV, 143). Les rapprochements aussi du masque de *pulcinella* avec certaines figures antiques ornées de plumes de coq sont bien douteuses.

*Legajo de varios*. Cairasco de Figueroa y el empleo del verso esdrújulo en el siglo XVI; La lengua, la Academia y los académicos, etc., por Elías ZEROLO. Paris, Garnier, 1897, in-12, VII-420 p. — Dans ce recueil d'articles historiques et littéraires fort agréablement écrits, nous signalerons en particulier celui qui traite du bizarre poète canarien, Bartolomé Cairasco de Figueroa et de l'histoire du vers *esdrújulo* dans la poésie castillane du XVI^e^ siècle. Le second article contient des critiques très justes et très fondées sur la pauvreté du lexique officiel de la langue espagnole, et se recommande aussi à l'attention des philologues par une liste curieuse d'idiotismes canariens.

Dott. Alfonso LAZZARI. *Ugolino e Michele Verino, studii biografici e critici*. Contributo alla storia dell' umanesimo in Firenze. Torino, Clausen, 1897, 228 p. in-8. — Intéressante étude sur Ugolino et son fils Michele de' Vieri (dont le nom fut latinisé en *Verino*), qui nous fait connaître et la vie de ces deux humanistes florentins de la seconde moitié du XV^e^ siècle et leurs œuvres les plus importantes. Parmi celles du père, seuls les poèmes latins, la conquête de Grenade (*De sarecenae Berthidos gloriosa expugnatione*) et la *Carliade*, déjà étudiée par M. A. Thomas, méritent encore l'attention des historiens de la littérature ; mais pour la connaissance de l'homme, il ne faudrait pas négliger le poème élégiaque la *Flametta* et le *Paradisus* composé en l'honneur de Côme de Médicis dont M. Lazzari nous donne des analyses suffisantes. On ne s'explique guère aujourd'hui le succès prodigieux des *Distiques moraux* de Michel Verino, surtout en Espagne et en France, où on les imprima une vingtaine de fois au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. Où et comment est née la légende propagée par le Basque Martin de Ibarra, qui fait de Michel Verino un Baléare de Minorque? M. Lazzari se borne à la constater : on voudrait une explication, d'autant mieux que cette légende a eu la vie dure, puisqu'en 1577 encore un libraire de Lyon imprimait une traduction en quatrains français des *Distiques moraux* du « très docte poète espagnol Michel Verin. »

*Bibliographie des chansons de geste* (complément des *Épopées françaises*), par Léon GAUTIER. Paris, Welter, 1897, in-8, IV-316 p. — Cet ouvrage, dont l'utilité n'a pas besoin d'être ici démontrée, et qui est beaucoup plus riche que tous les essais analogues qui l'ont précédé, rendra un vrai service aux travailleurs : les plus versés dans la matière qui en fait l'objet y trouveront des informations nouvelles. L'ordre suivi — *Bibliographie générale*, *Bibliographie spéciale* — s'imposait ; mais on aurait gagné de la place et de la clarté en ne reproduisant pas à chaque article de la bibliographie spéciale, avec indication de lieu, date, format, les titres des ouvrages cités dans la bibliographie générale (titres qui sont ainsi répétés, avec des numéros chaque fois nouveaux, dix, vingt, cinquante fois), mais en se bornant à y renvoyer. Ce qui est tout à fait commode, c'est la *Table générale des*

*matières*, qui ne comprend pas moins de 210 colonnes, et qui, outre un relevé complet, par ordre alphabétique, de tout ce que contient le livre, présente des corrections et des additions. M. Gautier s'est donné une peine considérable pour la composition de cet ouvrage, qui lui a pris beaucoup de temps pendant de longues années, et dont on doit lui savoir d'autant plus de gré qu'il se l'est certainement imposée par devoir plus que par goût. Il y a, ce qui est bien naturel dans un aussi vaste travail, — malgré la collaboration empressée que l'auteur a rencontrée chez les savants français et étrangers, — des omissions et des erreurs ; mais elles pourraient être réparées dans une édition subséquente, et ceux qui les remarqueront se feront sans doute un devoir de les signaler à l'auteur. Cette édition devra surtout réparer le défaut capital de celle-ci, qui est d'arrêter la bibliographie à 1890, tandis que ce sont surtout, naturellement, les travaux récents qu'il est utile de signaler. — (Cette note a été écrite quelques jours avant la mort imprévue de Léon Gautier ; j'en retranche la fin, où je demandais instamment à l'auteur de ne pas laisser incomplet le monument des *Épopées françaises* entrepris et poursuivi par lui avec tant de zèle et de patriotisme, et où je me refusais à prendre au pied de la lettre les paroles par lesquelles se termine sa courte préface : « Le voilà donc achevé, notre dernier travail sur cette Épopée française que nous avons tant aimée.... Ce n'est pas sans quelque tristesse et mélancolie que nous disons adieu à des études qui ont charmé et rempli tant d'années de notre vie.... » Léon Gautier pressentait-il la fin qui l'attendait si près du jour où il écrivait ces lignes ? En tout cas, l'œuvre qu'il abandonnait n'est pas terminée, il s'en faut, et il serait à souhaiter qu'un jeune travailleur français, s'inspirant de lui sans copier tous ses procédés, se consacrât à l'achever et peut-être aussi à la refondre. Ce serait rendre à sa mémoire l'hommage qu'il aurait le plus ardemment souhaité.) — G. P.

*Girbert de Montreuil und seine Werke*.... von Friedrich KRAUS. Erlangen, 1897, in-8, 84 p. (diss. de Würzbourg). — Ce petit travail n'est pas exempt d'erreurs et d'inexactitudes (l'auteur, à deux reprises, voit dans *melle* = mespila le représentant de mendola, etc., etc.); mais en somme la thèse qui y est soutenue, — l'identité du Gerbert, auteur de l'une des suites du *Perceval* (et non d'une « interpolation », comme le dit encore M. Kraus), et du Gerbert de Montreuil, auteur de la *Violette*, y est solidement établie, en même temps que la langue de Gerbert est reconnue comme présentant plus d'un trait qui l'assigne au Ponthieu. A vrai dire, cette thèse avait déjà été rendue très vraisemblable par M. Birch-Hirschfeld, et les objections qu'on y avait faites n'étaient pas de nature à l'ébranler; toutefois on doit savoir gré à l'auteur de la présente dissertation de l'avoir si bien étayée.

*Profandramet i Frankrike*, af Johann MORTENSEN. Lund, Möller, 1897, in-8, X-229 p. (dissert. de docteur). — Ce livre, dont le titre manque un peu de précision, comprend deux parties : la seconde (p. 142-228) s'occupe

du « drame profane » de la Renaissance (de 1550 à 1600); la première, qui est seule ici de notre compétence, est consacrée au théâtre profane *sérieux* du moyen âge. Elle est faite avec soin et intelligence. Elle ne contient pas de faits nouveaux, au moins pour les lecteurs français, mais elle présente les faits connus sous un nouveau jour. L'auteur s'occupe d'abord de l'élément profane dans les œuvres dramatiques proprement religieuses, et montre que dans certaines d'entre elles, surtout dans les *Miraçles de Notre Dame*, l'élément religieux est souvent tout extérieur et n'empêche pas la pièce d'être essentiellement la représentation d'aventures tout humaines. Puis il étudie les « mystères profanes », qu'il divise en deux classes, les drames historiques et les drames d'un caractère moral. Dans la première classe il étudie le mystère du siège d'Orléans (qu'il regarde comme comprenant deux parties, dont la seconde est antérieure à la première et remonte peut-être à 1435, et qu'il propose d'attribuer à un certain Michelet Filleul), l'*Istoire de la Destruction de Troye*, la *Vie monseigneur saint Loys* de Gringore (qu'il considère comme essentiellement historique, tandis que le *Mystère de saint Louis* est purement religieux), la moralité de l'*Empereur qui tua son neveu* (pour une source ou au moins un parallèle de cette histoire, voyez G. Paris, *La légende de Trajan*, dans les Mélanges de l'École des hautes études, 1878, p. 268). Dans la seconde il analyse et apprécie : *Griselidis*, les moralités de l'*Enfant ingrat*, l'*Enfant de perdition*, l'*Enfant prodigue*, les *Enfants de maintenant*, l'*Histoire d'une femme qui avoit voulu trahir la cité de Romme*, et le petit dialogue de la *Prise de Calais* (qui, à vrai dire, est à peine une œuvre théâtrale et ne rentre guère dans cette classe). Les jugements de l'auteur sont en général très judicieux; il soutient avec raison que toutes ces pièces ont été faites pour être représentées et non simplement pour être lues, et il montre que le théâtre du moyen âge, s'il avait pu continuer son évolution, aboutissait tout naturellement, par des œuvres de ce genre, au drame profane et moderne. M. Mortensen n'est pas toujours au courant des derniers travaux; ainsi il ne connaît pas les curieux documents qu'a publiés A. Thomas dans la *Romania* sur les représentations de confrèries à Paris et aux environs avant la fin du XIVe siècle. Il y a dans son livre quelques fautes d'impression (comme *Quicherart* pour *Quicherat*). Mais en somme c'est un ouvrage estimable et intéressant.

*Der Zauberer Virgil*. Von Prof. Dr. Paul SCHWIEGER. Berlin, Mittler, 1896, in-8, 76 p. — Les trois quarts de cette brochure sont étrangers au sujet indiqué par le titre, et s'occupent du Virgile réel, homme et poète (M. Schwieger professe peu d'admiration pour celui-ci, comme en général pour tous les poètes latins, et a peine à s'expliquer le culte dont il est resté l'objet). Dans la vingtaine de pages qui concernent l'enchanteur Virgile, on ne trouve rien de nouveau. Il semble qu'on ait affaire à un article de vulgarisation, et cependant il y a bien de l'érudition inutile au grand public, et inutile aussi aux savants, qui la trouveront sans peine

ailleurs plus étendue et plus précise. On trouvera cependant çà et là quelques idées intéressantes, exprimées d'une façon assez personnelle.

*Notice sur les* Corrogationes Promethei *d'Alexandre Neckam*, par Paul MEYER (tiré des *Notices* et *Extraits des mss.*, t. XXXV). Paris, Klincksieck, 1897. In-4, 42 pages. — Ce titre bizarre de *Corrogationes Promethei* s'applique à deux ouvrages bien distincts par le sujet mais composés pour se faire suite l'un à l'autre : un traité de grammaire latine, et un commentaire littéral sur la Bible. Le commentaire des livres de l'Ancien Testament (qui n'a d'ailleurs aucune valeur) contient des gloses françaises, au nombre d'une centaine environ, qui ont été soigneusement recueillies dans le présent mémoire. Al. Neckam (ou plutôt *Nequam*) écrivait au commencement du XIIIe siècle. C'était un clerc instruit et d'un tour d'esprit assez original. Aucun des érudits qui se sont occupés de lui n'avait eu la pensée de rechercher ce que pouvaient bien être ces *Corrogationes Promethei*, dont pourtant les mss. ne sont pas rares, et dont, pour la première fois, on essaye, dans le présent mémoire, d'expliquer le titre.

Guido MAZZONI. *Mico di Siena e una ballata del Decamerone*. Castelfiorentino, 1897, in-8, 5 p. (extrait de la *Miscellanea storica della Valdelsa*, t. V). — Dans la 7e nouvelle de la Xe journée, Boccace raconte l'amour romanesque de la jeune Lisa, à Palerme, pour le roi Pierre III, et comment elle fut guérie de son mal par la courtoisie du prince, grâce à l'entremise d'un chanteur, Minuccio d'Arezzo, et d'un poète, Mico de Sienne, dont le dernier composa et le premier chanta une ballade où elle déclarait son amour (c'est de là que Musset a tiré sa *Carmosine*, et il a imité la ballade elle-même : *Va dire, Amour, ce qui cause ma peine*). Sur l'autorité de Boccace, on a rangé Mino de Sienne parmi les poètes du XIIIe siècle et on a maintes fois imprimé la ballade sous son nom. M. Mazzoni montre que la ballade a été composée pour la nouvelle, et non à l'inverse, et qu'elle est de Boccace lui-même. Quant à Mico, il ne lui attribue pas plus d'existence réelle qu'à Minuccio, deux Toscans mis par Boccace à Palerme pour rendre vraisemblable la ballade toute toscane qu'il leur fait composer et chanter (et qui certainement ne saurait remonter à 1282). Cela nous paraît moins assuré. L'auteur s'appuie sur les expressions mêmes de Boccace : « Minuccio, partitosi, ritrovò *un* Mico da Siena, assai buon dicitore a quei tempi. » Cet *uno* serait comme un petit clin d'œil de Boccace indiquant qu'il ne faut pas prendre le Mico en question trop au sérieux. Il nous fait l'effet contraire : nous sommes portés à croire que Boccace avait recueilli l'histoire dans la tradition avec le nom de Mico, nom qu'il ne connaissait pas, et qu'à cause de cela il a fait précéder de *uno*. Autrement on ne voit pas pourquoi il aurait introduit ce personnage inutile, dont Minuccio pouvait parfaitement remplir le rôle (comme il le fait d'ailleurs dans Musset). Ce Mico, disait la tradition, avait fait, sur la demande de Minuccio, la chanson que celui-ci avait chantée au roi : Boccace a conservé les deux noms, mais il a composé à nouveau la chanson, que la tradition ne devait pas avoir conservée ; voilà du moins ce qui nous paraît le plus probable.

Michele SCHERILLO. *Bertram del Bornio*. Roma, Forzani, 1897, in-8, 69 p. (extrait de la *Nuova Antologia*). — Dans cette étude intéressante, qui est un résumé des derniers travaux faits sur Bertran de Born rapproché de ce qu'en ont dit les commentateurs de Dante, on remarquera (p. 33) les motifs que fait valoir l'auteur pour ne pas attribuer à Bertran le *planh* sur la mort du « jeune roi » qui commence par *Si tuit li dol elh plor elh marrimen* (*planh* que Dante paraît avoir connu et imité). L'auteur examine ensuite ce que Dante savait de Bertran de Born, ou plutôt ce qui l'avait frappé dans les chansons et la biographie du troubadour, et cherche pourquoi il a cru devoir le mettre en enfer, bien que Bertran eût fini ses jours (ce que racontaient ses biographies, connues de Dante) dans la retraite monacale.

*Die Conjugation im Neapolitanischen*. Von Dr Jul. SUBAK. Wien, 1897, in-8, 22 p. (extrait du *Jahresbericht über die I. Staatsrealschule in dem II. Bezirke von Wien*). — Travail fait avec intelligence et clarté, reposant sur des observations exactes du parler napolitain actuel.

*Die Volkssage und das altfranzösische Heldengedicht*, von Fr. Ed. SCHNEEGANS. Heidelberg, Koester, 1897, in-8 (extrait des *Neue Heidelberger Jahrbücher*, p. 58-67). — Dans cette « leçon d'habilitation » prononcée devant la Faculté de philosophie de Heidelberg le 19 décembre 1896, M. Fr. Ed. Schneegans distingue avec beaucoup de finesse ce qui, dans l'épopée française, appartient vraiment à l'épopée et ce qui est emprunté à la *Volkssage*, c'est-à-dire à des contes populaires d'un caractère tout autre et n'ayant à vrai dire rien d'historique. Ce dernier élément est adventice et n'a pénétré dans les chansons de geste qu'à une époque relativement récente. L'auteur s'écarte ainsi de la théorie de M. Voretzsch (voy. *Rom.*, XXIV, 490), dont je suis plus éloigné encore que lui, car il ne se prononce pas expressément sur l'existence d'une certaine tradition populaire historique, qui me paraît plus que douteuse; il constate seulement avec raison que la tradition ne saurait produire et conserver de grands ensembles épiques comme celui que nous offre l'épopée française à son origine. Au reste, peut-être le nom de « Volkssage » est-il ici un peu trompeur, le mot « Sage » en allemand impliquant d'ordinaire pour un récit un point de départ historique : c'est de *folklore* qu'il serait plus sage de parler, mais en comprenant sous ce nom une foule de récits qui ont circulé par voie littéraire autant que par transmission orale. — G. P.

*L'analogie dans la déclinaison des substantifs latins en Gaule* (thèse de doctorat). Première partie. Par Anton LINDSTRÖM. Upsala, 1897, gr. in-8, XI-323 p. — « Cette étude, dit l'auteur, se divise tout naturellement en deux parties, dont la première, qui fait l'objet de la présente publication, contient le recueil des matériaux. Dans la seconde, les résultats de cet examen seront analysés et classifiés afin de pouvoir donner un aperçu relatif à l'étude du phénomène en question. » Nous remettrons donc à plus tard l'examen de cette importante et volumineuse publication, nous bornant à remarquer ici : 1° que les mots relevés le sont, non, comme le titre pourrait le faire

croire, dans les documents bas-latins, mais dans les plus anciens textes français et provençaux ; 2° que chaque liste de mots est suivie de remarques critiques qui montrent chez l'auteur une information très étendue et un jugement personnel.

Francesco NOVATI. *L'influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del medio evo*. Milano, Hoepli, 1897, pet. in-8, 179 p. — Cette belle étude historique et littéraire est originairement un discours prononcé à l'inauguration des études à l'« Académie » de Milan; elle en a conservé la forme oratoire, mais elle est, imprimée, beaucoup plus ample qu'elle n'a été prononcée, et au texte s'ajoutent 65 pages de notes en petits caractères qui contiennent les références et les additions les plus précieuses. L'auteur démontre, contre l'opinion reçue (et notamment contre Giesebrecht), que la connaissance et la culture de la grammaire et de la littérature latine n'ont jamais été abolies en Italie, et que « la pensée latine » a continué à s'y transmettre pendant tout le moyen âge. Peut-être çà et là l'idée patriotique — au sens le plus élevé du mot — qui l'inspire lui a-t-elle fait un tant soit peu exagérer sa thèse; mais dans son ensemble cette thèse est parfaitement juste, et la démonstration de M. N., aussi agréable que savante, a une grande valeur pour l'histoire.

*An old hebrew romance of Alexander*. Translated from hebrew Mss. of the twelfth century, by M. GASTER. London, 1897, in-8 (extrait du *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1897, p. 487-549). — M. Gaster nous donne une traduction d'un roman hébreu sur Alexandre, qu'il fait remonter au VII^e^-VIII^e^ siècle, et l'accompagne de remarques intéressantes sur l'origine orientale des légendes qui, presque toutes antérieures à Alexandre, se sont groupées autour de son nom. On sait que des études récentes ont montré dans quelques-unes d'entre elles de simples adaptations de l'antique épopée babylonienne de Gilgamos. Le roman hébreu, à côté d'incidents qui se retrouvent dans telle ou telle autre version, en a qui lui sont propres et qui ne manquent pas non plus d'intérêt. M. G. dit (p. 495) qu'il n'a rencontré nulle part la croyance d'après laquelle la mer ne peut garder un mort et le rejette au rivage; elle est bien fréquemment attestée, et on peut en voir de nombreuses variantes dans le commentaire que R. Köhler a joint au lai d'*Eliduc* dans l'édition Warnke des *Lais* de Marie de France. Le curieux chapitre (45) sur la *couvade* n'est pas non plus le seul texte du moyen âge relatif à cette coutume : on connaît les paragraphes (28-30) d'*Aucassin* sur l'usage du royaume de Torelore (qui ne sont pas sans rapport avec le récit du roman juif), et il faut y joindre le rapprochement qu'a donné en note M. Suchier.

*La belle Dame sans mercy*. En fransk dikt forfattad af Alain Chartier år 1426, och omdiktad af Anne de Graville omkring år 1525. Utgifven af Carl WAHLUND. Upsala, 1897, in-4, 63 p. (extrait de la *Festskrift* publiée pour le jubilé du roi Oscar II, par la *K. Humanistiska Vetenskapssamfund* d'Upsal). — M. Carl Wahlund s'est, on le sait, pris d'un vif intérêt

pour Anne de Graville (voy. *Rom.*, XXIV, 460), et cette sympathie nous a déjà valu d'excellentes publications. Il nous donne aujourd'hui, avec le texte original en regard, les 72 rondeaux dans lesquels elle s'est amusée à paraphraser autant de huitains de la *Belle Dame sans merci*, le célèbre poème d'Alain Chartier, encore en vogue au commencement du XVIe siècle. A cette édition, faite avec le soin qu'on lui connaît, M. W. a joint une courte préface et trois intéressants appendices, le premier sur la littérature pour ou contre les femmes et sur celle que suscita le poème d'Alain Chartier à son apparition (signalons à l'auteur, en général si étonnamment informé des moindres détails, que le nom de *Pilvelin*, p. 53, doit être remplacé par *Piquelin*, comme l'a montré M. Ém. Picot), — le second sur l'œuvre d'Anne de Graville (c'est bien probablement à la reine Claude et non à la reine Éléonore qu'elle est dédiée), — le troisième sur quelques imitations toutes modernes auxquelles a donné lieu, en Angleterre et en Suède, le poème d'Alain (un peintre anglais a même fait de « la belle dame sans merci » le sujet d'un tableau récemment exposé).

Tito ZANARDELLI, *Histoire de la littérature italienne. Les premiers siècles.* Dante et ses précurseurs. Considérations générales sur la littérature italienne. Les précurseurs de Dante. Dante dans sa vie privée ; le soldat, le citoyen et l'homme de parti. La vie d'exil. Le linguiste. Le soldat, le penseur et le philosophe. Le poètes ; ses admirateurs et ses détracteurs. La Divine comédie en elle-même. L'Enfer, le Purgatoire, le Paradis. La Divine comédie dans les commentaires et dans les traductions. Saint-Gilles, Bruxelles, Dekonink, 1895-1896, in-8, 335 p. — La longueur du sous-titre (qui est en réalité la table des matières) nous dispense d'analyser l'ouvrage, qui, on le soupçonne, n'est pas une œuvre d'érudition. C'est un livre de vulgarisation qui paraît avoir été d'abord professé sous forme de conférences à l'usage du grand public. Cette hypothèse repliquerait certains défauts de composition et l'absence de lien entre les différents chapitres. Nous ne nions pas que ce livre ne puisse apprendre quelque chose aux personnes qui n'ont sur Dante et sur l'ancienne littérature italienne que les idées les plus vagues, mais nous ne pouvons dissimuler que les notions résumées par M. Z. manquent un peu de précision et de nouveauté. Ses autorités principales sont : Fauriel, Delécluze, Ozanam. Les travaux publiés dans ces vingt dernières années sur la poésie italienne avant Dante et sur Dante lui-même semblent lui être inconnus. M. Z. termine son ouvrage par un conseil, qui, pour être présenté sous une forme un peu singulière, n'en est pas moins plein de sagesse : « La meilleure manière de rendre intelligible la *Divine comédie*, c'est encore de ne pas la traduire, et il y a lieu de conseiller à ceux qui désirent en prendre connaissance de boire directement à la source en apprenant la langue dans laquelle elle fut écrite. »

*Essai sur la phonétique forcalquérienne.* Dissertatio inauguralis... auctor Georgius SOMMER. Diss. de Greifswald, 1895, in-8, 90 p. — Cette dissertation, à laquelle il faut tout d'abord reconnaître le mérite, relativement rare en Allemagne, d'être écrite en un français très suffisamment correct, est l'œuvre d'un élève de M. Koschwitz. Le plan suivi est celui de la *Grammaire historique de la langue des félibres* de ce savant. Ce plan, qui était fort approprié au but que se proposait M. Koschwitz, paraît convenir beaucoup moins à un travail sur la langue d'une localité déterminée. Les raisons que donne l'auteur (p. 13) pour s'écarter de la méthode usuelle, qui consiste à partir, sinon du latin (cela en effet ne paraît pas absolument nécessaire), du moins du provençal ancien, pour arriver à l'état moderne, ne semblent pas préremptoires. L'auteur a rédigé à peu près uniquement son travail d'après les œuvres patoises de M. Plauchud, pharmacien à Forcalquier (*Lou Cagnard*, 1889 ; *Lou Diamant de Saint-Maime*, 1893, etc.). Je reconnais que cet écrivain, auquel on ne saurait refuser un véritable sentiment de la langue populaire et un réel sentiment poétique, fournit aux recherches linguistiques une base beaucoup plus sûre que tant d'autres auteurs patois, mais cependant cette base n'est pas suffisante. Le langage de Forcalquier présente actuellement un certain nombre de phénomènes particuliers (le passage d'*l* intervocalique à *r*, celui d'*s* finale à *i* semi-voyelle devant les consonnes sonores, etc.). Quelle est l'ancienneté de ces phénomènes ? Quelle en est l'extension géographique ? De cela M. S. ne sait rien, et ne peut rien savoir. Les limites du parler folcalquérien qu'il trace, p. 3 (et qu'il étend jusqu'à la montagne du Cheval-Blanc, à l'est de Digne, en y comprenant par conséquent le territoire de cette ville), sont simplement absurdes. Il n'est même pas certain qu'il se soit bien rendu compte de l'extension des limites proposées, car il dit que le Cheval-Blanc sépare l'arrondissement de Digne de celui de Barcelonnette, ce qui est inexact. Quant aux documents anciens qu'il cite, on y voit figurer avec étonnement le *Livre des privilèges de Manosque*, comme si Manosque et Forcalquier étaient tout un. En revanche, on n'y voit pas mentionnés les documents fort nombreux en langue vulgaire que renferment les archives de Forcalquier. M. Sommer n'a point fait les recherches qui s'imposaient à quiconque voulait traiter historiquement la phonétique forcalquérienne, et quant aux renseignements que d'aimables correspondants lui ont fourni sur des documents de l'idiome au XVI^e^ siècle, ils n'ont aucune valeur, et d'ailleurs, il ne paraît pas en avoir fait usage.

*Die innere Einheit in* Li Coronemenz Looïs, von Hugo SALZMANN. Königsberg, 1897, in-4, 44 p. (progr. du *Realprogymnasium* de Pillau). — M. Salzmann a déjà publié en 1890 une dissertation intitulée : *Der historisch-mythologische Hintergrund und das System der Sage im Cyklus des Guillaume d'Orange und in den mit ihm verwandten Sagenkreisen.* Cette brochure, où quelques pensées justes se mêlaient à beaucoup d'idées vagues et confuses, n'a guère attiré l'attention. L'auteur applique aujourd'hui sa méthode à l'étude

d'un poème du cycle, le *Couronnement de Louis*, et s'attache surtout à combattre l'opinion des critiques qui, comme M. Langlois, s'efforcent de retrouver dans l'histoire la source des divers épisodes du poème. Pour lui, l'épopée ne met pas en œuvre des faits proprement historiques : elle incorpore des *idées*, en leur donnant pour représentants des personnages de sa création. Dans le *Couronnement de Louis*, l'idée qui s'exprime est celle de l'impuissance de la royauté à remplir ses devoirs, et la nécessité qui s'impose qu'une autre force les remplisse à sa place : cette force — qui en réalité est celle du peuple — est incarnée dans Guillaume, personnage qui n'a rien d'historique, et qui s'acquitte de sa mission en rétablissant l'ordre et la justice, en défendant la papauté contre les païens barbares et la nationalité franque contre les races rivales. Il y a assurément quelque chose de fondé dans la critique faite par M. S. des exagérations de « l'école historique » ; mais les résultats auxquels il arrive sont encore moins acceptables que les identifications parfois forcées qu'il combat. C'est ainsi qu'il reporte le vrai fonds historique (au sens où il l'entend) du poème à l'époque antérieure à Charlemagne, s'appuyant sur des rapprochements sans portée. Il se débarrasse aussi trop facilement des faits qui le gênent : le couronnement de Louis dans la chapelle d'Aix n'a rien à faire avec l'événement identique dont l'histoire nous a transmis le récit ; le nom de Gaifier, les incursions des Arabes en Italie, ne signifient rien, etc. La mention de *Mosteruel sor mer* est gênante : il n'y a qu'à y voir une faute des manuscrits et à lire *Nerbone sor mer* ! L'auteur ne paraît pas connaître l'épopée française dans son ensemble, et ne se rend pas compte des conditions où nous est parvenu le poème même qu'il étudie. Ajoutons qu'il ignore non seulement le travail tout récent de M. Jeanroy, mais ceux de MM. Becker et Willems, qui ont sensiblement modifié le point de vue admis jusque là. Son étude n'a donc pas de valeur scientifique ; mais nous répéterons qu'il y a quelques bonnes remarques, et que l'auteur a raison de trouver qu'on a tort de n'étudier nos vieux poèmes que dans leur rapport avec l'histoire, souvent bien lâche, tandis qu'on laisse trop souvent de côté ce qui en fait la véritable valeur et qui appartient soit aux aspirations du peuple, soit au génie créateur des poètes.

*Le duc d'Aumale et la Bibliothèque de Chantilly*, par M. Ém. Picot. Paris, Techener, 1897. In-8, 48 pages (extrait du *Bulletin du Bibliophile*). — Les collections de livres manuscrits et imprimés que le duc d'Aumale possédait par héritage sont considérables par le nombre comme par la valeur des volumes. Il s'y trouve notamment, dans le fonds le plus ancien, celui qui vient d'Anne de Montmorency, toute une série de très beaux manuscrits ayant appartenu à Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, et entre les acquisitions qui remontent aux Condé on remarque de très précieux livres de poésies françaises, parmi lesquels il est à peine besoin de signaler le ms. qui renferme le *Bel inconnu*, *Rigomer*, *Gauvain et Humbaut* et autres poèmes qui ont été analysés dans le t. XXX de l'*Histoire littéraire*. Le duc

d'Aumale était capable, autant et plus qu'aucun homme de son temps, d'apprécier et de mettre en valeur les admirables collections qui lui étaient échues, et dont il a si généreusement disposé en faveur de l'Institut de France. Il s'y attacha d'autant plus que l'exil avait de bonne heure fermé toutes les voies à son activité. Soit en Angleterre, de 1848 à 1871, soit depuis son retour en France, il ne négligea aucune occasion de les augmenter par des acquisitions intelligentes et souvent fort coûteuses. Il en tira parti lui-même pour diverses publications. Il accueillait d'ailleurs avec une extrême bienveillance les travailleurs, même inconnus, qui sollicitaient la faveur d'étudier ou de copier quelqu'un de ses manuscrits. Si beaucoup des livres de Chantilly ont été décrits ou publiés, il s'en faut bien qu'on puisse se former une idée exacte de l'ensemble. Des catalogues préparés du vivant du prince et sous sa direction seront un jour publiés, mais ce jour est encore éloigné. En attendant on consultera avec fruit la notice de M. Picot, qui donne l'historique des collections et en signale les principaux joyaux. Notre savant collaborateur était mieux qualifié que personne pour écrire cette notice. Depuis longtemps, en effet, il fréquentait la bibliothèque de Chantilly, qu'il a mise à profit en plusieurs de ses publications. M. Picot a su parler de l'illustre fondateur du Musée Condé avec une émotion que partageront tous ceux qui ont connu ce prince, qui savait unir tant d'affabilité et de bonne grâce à tant de distinction.

Luigi ANELLI, *Origine di alcuni modi di dire popolari nel dialetto vastese*. Vasto, Soc. editrice Anelli, 1897, in-18, 199 p. — *Proverbi vastesi*, raccolti ed illustrati da L. ANELLI. Vasto, 1897, in-8, 151 p. — Ces deux opuscules peuvent servir à l'étude du dialecte de Vasto, ville de l'Abruzze, située sur l'Adriatique; le second est une collection que consulteront utilement ceux qui s'occupent de la littérature des proverbes. Bon nombre des adages recueillis par M. Anelli sont usités en d'autres parties de l'Italie; mais fort peu appartiennent au fond commun des proverbes romans.

*Der heutige Stand der Tristanforschung*. Von Dr. Wilhelm RÖTTIGER. Berlin, 1897, in-4, 40 p. (progr. du *Wilhelm-Gymnasium*). — Le mémoire de M. Röttiger présente quelques points discutables, et qui seront discutés dans un prochain article de la *Romania*; mais il est fort méritoire et fort commode, en mettant sous les yeux de ceux qui s'occupent de la légende de Tristan, matière aussi attrayante qu'inépuisable, les résultats atteints ou visés dans les dernières recherches qui les concernent. L'auteur, qui s'est fait connaître par sa dissertation sur le *Tristan* de Thomas (voy. *Rom.*, XII, 430), a continué à s'intéresser à ce beau sujet, et il a rendu ici un vrai service à ses *fellow-labourers*.

*La flexion des substantifs, des adjectifs et des participes dans le* Roland *d'Oxford*, [par] Gustaf ERNST. Lund, Möller, 1897, in-8, 132 p. (thèse de docteur). — Cette dissertation, qui est sortie de l'école de M. Fr. Wulff, est écrite en fort bon français et paraît très consciencieusement faite; comme l'auteur annonce qu'il donnera prochainement la suite, nous y reviendrons

alors. Disons ici que M. Ernst étudie la flexion non du poème original tel qu'il a dû être, mais uniquement du ms. d'Oxford ; parfois il semble qu'il aurait dû essayer de distinguer entre les deux. P. 81, *produme* (v. 1485) est la forme ancienne de ce composé (au nom. *proz d'ome*), et non un exemple d'accusatif employé comme sujet ; je ne sais par quelle erreur *hom* (ce qui est plus grave) est donné pour un nominatif employé comme régime au v. 2438 : il y est parfaitement sujet.

*Zur Geschichte des französischen ə.* II. *Uebersicht der geschichtlichen Entwickelung des ə in alt- und neufranzösischer Zeit.* Von Gustav RYDBERG. Upsala, Almqvist, 1897, gr. in-8, p. 72-201. — Nous avons annoncé la première partie de cet important ouvrage; nous n'avons ici que le commencement de la seconde. Ce fascicule tout entier est consacré à la question préliminaire de la non-élision facultative de l'*e* féminin final des polysyllabes devant une voyelle dans l'ancienne versification française. M. Rydberg a examiné à ce point de vue un assez grand nombre de textes et cite beaucoup d'exemples de ce phénomène. A vrai dire, il y a quelques erreurs ou confusions dans son relevé (ainsi presque tous les exemples de la *Geste as Normanz* sont faux), et le total des cas qu'il admet devrait être quelque peu réduit. D'autre part, il pense que la non-élision était beaucoup plus largement admise aux premiers siècles de notre poésie vulgaire, et que les copistes des œuvres du XIIe siècle, tous bien postérieurs à ces œuvres, en ont souvent fait disparaître de nombreux exemples (sans compter ceux que les éditeurs modernes ont supprimés, les croyant fautifs). Mais la conclusion de son étude est que la non-élision a toujours été exceptionnelle et qu'elle est en contradiction avec les lois fondamentales de la versification française. Dans le corps du travail il cherche à classer les causes et les caractères de ces exceptions, et c'est là une étude très neuve, très intéressante et qui, même si on n'en accepte pas tous les points de vue, devra désormais être consultée par tous ceux qui s'occuperont de cette question, soit en général, soit à propos d'un texte particulier. On remarquera les nombreux exemples de non-élision devant les monosyllabes; cf. *Escoufle, Introd.*, p. LII. Cette étude était un *desideratum* de la philologie française, et, même s'il y faut amender quelque chose, on doit savoir gré à M. R. de l'avoir faite avec beaucoup d'attention et de conscience. — Nous attendrons, comme nous l'avons dit, la fin de la seconde partie de son livre pour en rendre compte dans ce qui en fait proprement le sujet.

*Beiträge zur Geschichte der französischen Grammatik im siebzehnten Jahrhundert*, von Marie J. MINCKWITZ. Berlin, Gronau, 1897, in-8, 113 p. (dissert. de docteur de Zurich ; extrait du t. XIX de la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*). — Cette étude sort du cadre de la *Romania* ; nous la signalons cependant parce qu'elle contient d'intéressantss remarques sur l'histoire du lexique français, et notamment des listes de vieux mots rayés au XVIIe siècle, par l'action des puristes, de la langue littéraire.

*The Voyage of Bran, son of Febal, to the Land of the Living*. Vol. II. *The Celtic*

*Doctrine of Re-birth*, by Alfred NUTT, with Appendices : the Transformation of Tuan Mac Cairill, the Dinnschenchas of Mag Slecht, edited and translated by Kuno MEYER. London, Nutt, 1897, pet. in-8, XII-352 p. — Nous avons annoncé l'année dernière (XXV, 157) le premier volume de cette importante publication. Dans le second, M. Nutt, contrairement à ce qu'il avait pensé pouvoir faire, s'est restreint, pour étudier la « doctrine de la renaissance », au terrain celtique et même surtout irlandais ; il nous fait espérer qu'il reprendra cette étude et l'étendra aux divers peuples indo-européens. Ce volume intéresse donc plus spécialement les celtistes ; toutefois ceux qui s'occupent de mythologie et de littérature comparée y trouveront plus d'un rapprochement digne d'attention, et il faut signaler le très copieux index qui le termine, et qui s'applique également au premier volume, dont le contenu, comme nous l'avons dit, est fort intéressant pour la littérature médiévale en général.

*Meraugis von Portlesguez*, altfranzösischer Abenteuerroman, von Raoul von Houdenc, zum ersten Mal nach allen Handschriften herausgegeben von Dr Mathias FRIEDWAGNER. Halle, Niemeyer, 1897. in-8, XC-294 p. — M. Friedwagner a entrepris la publication des œuvres complètes de Raoul de Houdenc, parmi lesquelles il range la *Vengeance Raguidel* (cf. *Rom.*, XXI, 415) ; elle formera trois volumes, dont il nous donne aujourd'hui le premier. Cette édition, fort belle d'aspect et exécutée avec beaucoup de soin, forme un digne pendant au Chrétien de Troies de M. Fôrster. Nous l'étudierons dans un prochain article avec le détail qu'elle mérite ; nous voulons ici simplement l'annoncer à nos lecteurs.

*The legend of Sir Gawain*. Studies upon its original scope and significance : by Jessie L. WESTON. London, Nutt, 1897, in-12, XVI-117 p. — Miss J. Weston, déjà avantageusement connue par sa belle traduction du *Parzival* de Wolfram et par son intéressant volume sur les sources des drames de R. Wagner, nous donne ici un travail fort remarquable, et de première main, sur la légende de Gauvain. Les conclusions de l'auteur sont qu'il y a un rapport étroit entre le héros arthurien et l'un des personnages les plus célèbres de l'épopée irlandaise, Cuchullin, et que le trait essentiel de la légende du neveu d'Arthur est son aventure amoureuse avec la reine d'un monde ultra-terrestre ; Miss W. insiste en outre sur le fait que dans l'histoire poétique de Gauvain, telle qu'on la trouve dans les romans français, dans Wolfram et dans Malory, on peut signaler bien des traits qui remontent plus haut que Chrétien de Troies et appartiennent aux sources mêmes, celtiques dans leur fond, où celui-ci a puisé. Ce livre, composé avec beaucoup de soin et de conscience, écrit avec une vraie intelligence et un grand amour du sujet, appelle une discussion de détail que nous espérons bien que la *Romania* pourra lui consacrer ; nous nous bornons présentement à le signaler à tous ceux qu'intéresse l'histoire du cycle arthurien : ils y trouveront beaucoup de rapprochements précieux et de vues nouvelles.

Prof. Albino ZENATTI. *Gerardo Patecchi e Ugo di Perso.* Lucca, 1897, in-8, 29 p. (extrait du t. XXIX des *Atti della R. Accademia lucchese di Scienze, Lettere ed Arti*). — Dans ce mémoire, M. Zenatti cherche à démontrer et démontre, à ce qu'il nous semble, que les trois pièces récemment découvertes et publiées par M. Fr. Novati (voy. *Rom.*, XXV, 636), et attribuées également par lui et par les critiques qui s'en sont occupés après lui à Girard Pateg, de Vérone, sont en réalité de deux auteurs différents, la première seule étant de Pateg, les deux autres étant des réponses à lui faites, dans la même forme et sur les mêmes rimes, par un certain Ugo di Perso (peut-être identique à un Ugo di Persico qu'on trouve à cette époque à Vérone), auquel il avait adressé la première en l'engageant à y faire une suite. Il était facile de s'y tromper, puisque fra Salimbene déjà au XIIIe siècle attribuait à Girard Pateg des passages de la seconde et de la troisième pièce, et cette circonstance devait naturellement amener M. Novati à ne pas douter de l'attribution. M. Zenatti a le mérite, si nous ne nous trompons, d'avoir reconnu la vérité, mais cela ne justifie pas le ton d'animosité qu'il emploie à l'endroit de son prédécesseur.

*Principes de la phonétique expérimentale*, par l'abbé ROUSSELOT. Première partie. Éléments acoustiques de la parole. Moyens naturels d'observation et d'expérimentation. Analyse physique de la parole. Organes de la parole. Paris, Welter, 1897, in-8, 320 p. — La science nouvelle de la phonétique expérimentale a une importance évidente pour tous les linguistes et surtout pour ceux qui s'occupent des parlers vivants; rappelons d'ailleurs que les beaux travaux de M. l'abbé Rousselot ont eu pour point de départ ses recherches sur le patois de son pays. Nous recommandons donc aux romanistes cet ouvrage important, où les principes et les méthodes de l'investigation expérimentale des phénomènes phonétiques sont exposés avec une grande clarté ; de nombreuses figures aident à l'intelligence du texte.

Egidio GORRA. *Lingua e letteratura spagnuola delle origini.* Milano, 1898, in-8, X et 430 p. — Premier essai d'une anthologie de l'ancien castillan, — les recueils antérieurs ne méritant pas d'être cités, — qui présente cet intérêt de contenir sous un petit volume beaucoup de choses, et en particulier une étude phonétique et morphologique d'une réelle valeur. On peut, il est vrai, apercevoir dans cette étude quelques traces de précipitation et des jugements un peu sommaires; pour les textes, il est fâcheux que M. Gorra, faute de ressources à sa portée, ait souvent dû suivre des éditions médiocres, pour ne pas dire mauvaises; mais l'ensemble n'en est pas moins très satisfaisant et témoigne d'une grande capacité de travail et des aptitudes remarquables dont l'auteur nous avait déjà donné des preuves dans ses autres productions linguistiques et littéraires. Nous reviendrons plus longuement sur ce volume, que nous tenons à recommander dès aujourd'hui aux professeurs et aux étudiants.

*Altoberengadinische Lesestücke.* Zusammengestellt und mit einem Glossar versehen von Dr. Jakob ULRICH. Zürich, Ranstein, 1898, in-8, VI-116 p.

— Ce petit volume, qui rendra des services aux étudiants du ladin de la Haute-Engadine, contient un choix des textes des XVI^e-XVII^e siècles et un glossaire qui sera particulièrement bienvenu ; l'auteur annonce qu'il complètera prochainement son recueil par une grammaire historique du haut-engadinois.

Dantes *Vita nuova* i svensk dräkt mit grundtexten vid sidan, av Fredrik WULFF. Stockholm, Geber, in-8, 188 p. — M. Wulff a donné à ses compatriotes une traduction de la *Vita nuova* dont il ne nous convient pas d'apprécier le mérite; nous ferons seulement remarquer que dans les parties en vers il s'est servi du vers blanc, évitant ainsi la contrainte de la rime et les sacrifices qu'elle impose trop souvent aux traducteurs. Il a intitulé cette traduction *I livets vär*, « Au printemps de la vie », ce qui ne nous paraît pas extrêmement heureux. Il l'a fait précéder d'une assez longue introduction qui comprend d'abord : « Quelques mots sur la vie et les œuvres de Dante », puis « Sur la culture et le style de Dante », ensuite « Sur les éléments de la *Vita nuova* », enfin « Sur le texte et la traduction ». On trouve partout dans cette introduction une connaissance approfondie du sujet et une sympathie aussi intelligente que chaude pour le poète. M. Wulff a adopté le texte de Beck comparé avec celui de Casini ; il y a cependant introduit quelques modifications, qu'il ne présente lui-même que comme provisoires. Son livre ayant peu de chances de se répandre en dehors de la Suède, il ne sera peut-être pas inutile de donner ici la liste, assez courte, de ces propositions : I, 3 *quale rubrica*; 10 *era già* ; 18 *de lo cuore*; 30 *si tosto a lui*. II, 8 om. *molto*; 13 *ricorso... puosimi*. V, 20 *scriverle*. VIII, 25 *ver lo*; 29 *che lo segnore loro piange*. X, 5 *pesava*. XI, 1 *parte alcuna*. XII, 92 *un bel sembiante*. XIII, 2 *a dire*. XIV, 3 *adunate*; 8 *semo*; 43 *me stesso*. XV, 3 *poscia*. XVI, 25 et 35 *Poscia*. XVIII, 2 *adunate*; 5 *presso*; 7 *era donna*; 35 *avreste*. XIX, 127 *le potessero*. XXI, 14 *a uarle*. XXII, 24 *men* ; 29 om. *donne*; 38 om. *tale*; 41 *l' altro* ; 50 *Amore* ; 55 *qual* ; 62 om. *le*. XXIII, 1 om. *per* ; 10 *sana* ; 14 *cominciai* ; 24 om. *per l'aria* ; 64 om. *si mi si* ; 70 om. *secondo il mio parere*; 150 *l'avea*. XXIV, 3 *come se* ; 29 *tacendo certe*. XXV, 36 *degno e ragionevole è*. XXVI, 22 om. *lo quale* etc. XXVII, 19 *li miei spirti andar*. XXIX, 7 *nove volte era compiuto* ; 22 *e lo fattore*. XXXI, 6 om. *una canzone*, etc. ; 38 *se non a cor* ; 61 *non vi può* ; 75 *color* ; 96 *donna 'l*. XXXII, 5 om. *si*. XXXV, 11 *de se stessi avendo pietade, io*. XXXIX, 7 et 10 om. *si* ; 26 *tentazione* ; 39 *mostrar* ; 42 *sospir* ; XL, 6 *e andavano*. XLI, 15 *patria giusta* ; 37 *piangendo* ; 38 *là dove*.

---

*Le propriétaire-gérant*, V^e E. BOUILLON.

# TABLE DES MATIÈRES


Pages.

A. JEANROY. Études sur le cycle de Guillaume au court nez (*suite et fin*)..... 175
P. RAJNA. Contributi allo studio dell' epopea e del romanzo medievale..... 34
A. MOREL-FATIO. Version napolitaine d'un texte catalan du *Secretum secretorum*..... 74
PH. LAUER. Louis IV d'Outremer et le fragment d'*Isembart et Gormont*. 161
J. ULRICH. Deux traductions en haut engadinois du XVIe siècle..... 208
P. MEYER. Traités en vers provençaux sur l'astrologie et la géomancie. 225
G. PARIS. Le roman de *Richard Cœur de Lion*..... 353
A. PIAGET. *Le Livre messire Geoffroi de Charni*..... 393
A. THOMAS. Étymologies françaises et provençales..... 412
P. TOYNBEE. Dante's seven exemples of munificence in the *Convivio*. 453
F. LOT. Notes sur le *Moniage Guillaume*..... 481
G. HUET. La rédaction néerlandaise de *Maugis d'Aigremont*..... 495
A. JEANROY. Les chansons de Philippe de Beaumanoir..... 517
P. TOYNBEE. Dante's obligations to the *Magnæ Derivationes* of Uguccione da Pisa..... 537
C. NIGRA. Note etimologiche e lessicali..... 555


## MÉLANGES


Éloge d'un épervier, fragment d'un poème perdu (P. M.)..... 83
Le fabliau du *Héron* (P. M.)..... 85
Couplets sur le mariage (P. M.)..... 91
Restitution d'une chanson de Peire Guillem de Luserne (P. M.) (cf. 152)..... 96
Les jours d'emprunt, d'après Alexandre Neckam (P. M.)..... 98
Roum. *spălare*, « laver » (Ov. Densusianu)..... 100

Fragment du *Vallet a la cote mal tailliee* (P. M., G. P.)..... 276
*Tenser* (C. Salvioni)..... 281
Prov. *mh* = lat. mj mbj (A. Thomas)..... 282
*Le Charroi de Nîmes* (F. Lot)..... 564
Bègues (F. Lot)..... 569

## COMPTES RENDUS

Ahlström, Sur l'origine du *Chevalier au lion*, voy. Mélanges.
*Amabile di Continentia*, a cura di A. Cesari (G. P.)..... 322
Appel, Das Sonett Guido Cavalcantis *I' vegno 'l giorno*, voy. Mélanges.
Arfert, Das motiv der unterschobenen Braut (G. P.)..... 575
Bémont, Hugues de Clers et le *De Senescallia Francie*, voy. Mélanges.
Behrens, voy. Schwan.
Berger, Requête adressée au roi de France, voy. Études.
Borkum (Van). De mnl. bewerking van den Parthonopeus-Roman (G. P.)..... 574
Bourdillon, voy. *Tote listoire*.
Brun-Durand, voy. Inventaires.
Cesari, voy. *Amabile di Continentia*.
Ciampoli, I codici francesi della biblioteca di San Marco (P. M.)..... 133
Cotarelo y Mori, Don Enrique de Villena (A. Morel-Fatio)..... 126
Couderc, Le manuel d'histoire de Philippe de Valois, voy. Études.
Dante, Il Trattato *De vulgari eloquentia*, per cura di Pio Rajna (P. Toynbee)..... 216
Dante, Il Trattato *De vulgari eloquentia*, per cura di Pio Rajna, ediz. minore (P. Toynbee)..... 176
Dante, *La Divina Commedia*, illustrata a cura di C. Ricci (P. Toynbee). 321
Dutilleux, voy. Inventaires.
Ehrismann, voy. *Sermon des plaies*.
Études d'histoire du moyen âge dédiées à G. Monod (G. P.)..... 109
Falk, Antipathies et sympathies démocratiques dans l'épopée française, voy. Mélanges.
Gehrt, Zwei altfranzösische Bruchstücke des *Floovant* (G. P.)..... 112
Geijer, François de Callières, voy. Mélanges.
Hanssen, Sobre la formacion del imperfecto castillano, etc. (E. Porębowicz)..... 462
Inventaires (Recueil d'anciens), par Dutilleux, Roman, de Seyssel-Cressieu, Brun-Durand (P. M.)..... 135
Johannson, Études syntaxiques sur le verbe *facere* en français moderne, voy. Mélanges.
Körting, Neugriechisch und Romanisch (Ov. Densusianu)..... 284
Langlois, Archipiada, voy. Mélanges.

LEFRANC, Le Traité des reliques de Guibert de Nogent, voy. Études.
Livres (Deux) de raison, p. p. DE SANTI et VIDAL (P. M.)..... 470
LEVY, ǫ in Nasalposition im Altprovenzalischen, voy. Mélanges.
LINDSTRÖM, *Dispensare, distornare*, voy. Mélanges.
Livres (Deux) de raison, p. p. L. DE SANTI et A. VIDAL..... ..... 470
LOT, L'élément historique de *Garin le Lorrain*, voy. Études.
MATHER, voy. *Ponthus*.
MAZZATINTI, La biblioteca dei re d'Aragona in Napoli (P. M.)..... 578
Mélanges de philologie romane dédiés à C. WAHLUND (G. P.)..... 101
MENENDEZ PIDAL, La legenda de los infantes de Lara (A. Morel-Fatio)..... 305
MONOD, voy. Études.
MOREL-FATIO, *Comer barro*, voy. Mélanges.
NORDFELT, De la liaison dans la langue française, voy. Mélanges.
PARIS, *Bele Aaliz*, voy. Mélanges.
PICOT, Une conjecture sur le poète italien Amomo, voy. Mélanges.
PIRENNE, Les sources de la Chronique de Flandres, voy. Études.
*Ponthus (King) and the fair Sidone*, ed. by MATHER (G. P.)..... 468
RAJNA, Per l'azione delle parlate moderne sulla pronunzia del latino, voy. Mélanges.
RAJNA, voy. Dante.
RAYNAUD, Eustache Deschamps et Bertrand Du Guesclin, voy. Mélanges.
RICCI, voy. Dante.
ROHNSTRÖM, Remarques sur quelques noms propres de la chanson des Saxons, voy. Mélanges.
ROLLAND, Flore populaire, I (A. Beaunier)..... 136
ROMAN, voy. Inventaires.
RYDBERG, *Viginti, triginta*, voy. Mélanges.
SALMON. Trois poèmes de Jean Brisebarre, voy. Mélanges.
SANTI (DE), voy. Livres de raison.
SCHOFIELD, Studies on *Libeaus Desconus* (E. Philipot)..... 290
SCHWAN, Grammatik des Altfranzösischen, 3te Aufl., neubearbeitet von BEHRENS (M. Roques)..... ..... 461
*Sermon (Le) des plaies*, p. p. EHRISMANN (G. P.)..... 465
SÖDERHJELM, *Le Dit du Courtois Donneur*, voy. Mélanges.
STAAFF, Quelques remarques sur le passage d'*eu* atone à *u*, voy. Mélanges.
STENGEL, Ueber einige französische Grammatiken, voy. Mélanges.
SUCHIER, Bruchstück des *Romans des Eles*, voy. Mélanges.
SUNDSTEDT, Sur le cas fondamental de la déclinaison romane, voy. Mélanges.
THOMAS, Fragments d'une sottie inconnue, voy. Mélanges.
TOBLER, Zu Petrarca, voy. Mélanges.
*Tote listoire de France*, p. p. BOURDILLON (G. P.)..... 573

VIDAL, Voy. Livres de raison.
VISING, Remarques sur la syntaxe du substantif français, voy. Mélanges.
WAHLUND, voy. Mélanges.
WALLENSKÖLD, Un cas de métathèse constante en ancien français, voy. Mélanges.
WULFF, *Eliduc*, voy. Mélanges.

## LIVRES ANNONCÉS SOMMAIREMENT

ANELLI, Modi di dire nel dialetto vastese..... 628
ANELLI, Proverbi vastesi..... 628
BECK, Die Metapher lei Dante..... 343
BECK, voy. Dante.
BELLAMY, La forêt de Bréchéliant..... 345
BELLO, Gramática castellana, 6ª edicion por CUERVO..... 627
BONDURAND, Les bains de Saint-Laurent en 1687..... 156
BOURCIEZ, La conjugaison dans le gavache du Sud..... 155
BRAKELMANN, Les plus anciens chansonniers français..... 158
BBEYMANN, Die phonetische Literatur von 1876-1895..... 160
CARDUCCI, Caccie in rima..... 344
CHEVALIER, Bibliothèque liturgique, VI..... 615
CHEVALIER, Repertorium hymnologicum..... 615
*Cid* (*Cantares de Myo Cid*), p. por LIDFORSS..... 611
Communications faites au Congrès des langues romanes de Bordeaux.. 480
CRESCINI, Di una data importante dell' epopea franco-italiana..... 159
CRESCINI, Il provenzale in caricatura..... 349
CRESCINI, Sordello..... 616
CRESCINI, Di Nicolò da Verona..... 616
CUERVO, voy. BELLO.
DAN, Din toponimia romînească..... 612
Dante. *Vita nuova*, hgg. von BECK. 157
Dante, *Vita nuova*, i svensk drākt av WULFF..... 632
DARMESTETER, Cours de grammaire historique..... 158
DELISLE, Notice sur les sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan..... 350
DELISLE, Notice sur un livre annoté par Pétrarque..... 159
DIETRICH, Pulcinella..... 618
ENNECERUS, Zur lat. und franz. Eulalia..... 348
ERNAULT, voy. MARAIS.
ERNST, La flexion des noms dans le *Roland* d'Oxford..... 625
FARNELL, The Lives of the Troubadours..... 153

FOFFANO, Ricerche letterarie.... 348
FRIEDWAGNER, voy. *Meraugis*.
FRIESLAND, Das Studium der franz. Sprache und Litteratur.... 346
GASTÉ, Michel Menot.... 617
GASTER, An old hebrew romance of Alexander.... 624
GAUTIER, Bibliographie des chansons de geste.... 619
GORRA, Lingua e letteratura spagnuola delle origini.... 631
GRAMMONT, La dissimilation.... 611
GRANGES (DES), De scenico soliloquio.... 614
GRAVE (DE), Bijdragen tot de kennis der fr. woorden in nederlandsch. 348
GRAVILLE (Anne de), *La belle Dame sans mercy*, utg. af WAHLUND.... 624
GROSS, Gallia Judaica.... 347
GUARNERIO, voy. Guglielmo di Luserna.
GUERLIN DE GUER, Le patois normand.... 346
Guglielmo di Luserna, per cura di GUARNERIO.... 154
Guillaume de Digulleville, *Le Pelerinage de l'ame*, ed. by STÜRZINGER.. 344
HÆPKE, Beiträge zu Jacques Milet's *Destruction de Troye*.... 617
ISAZA, Diccionario de la conjugación castellana.... 480
*Job*, publicho da ULRICH.... 345
JOHANNESSON, Zur Lehre vom französischen Reim.... 612
KEIDEL, A Manual of Æsopic Fable Literature.... 156
KOSCHWITZ, Les plus anciens monuments de la langue française, 5e éd. 160
KOSCHWITZ, Anleitung zum Studium der franz. Philologie.... 618
KRAUS, Girbert de Montreuil und seine Werke.... 620
LANGO-MANGANARO, Nota dantesca.... 350
LAZZARI, Ugolino e Michele Verino.... 619
LIDFORSS, voy. *Cid* (*Cantares de myo*).
LINDNER, Zur Fabel von der Bestattung Karls des Grossen.... 612
LINDSTRÖM, L'analogie dans la déclinaison des substantifs en Gaule... 623
LOLLIS (DE), Vita e poesie di Sordello di Goito.... 153
MAASS, Allerlei provenz. Volksglaube nach *Mirèio*.... 346
MARAIS et ERNAULT, Sur l'expression « un saintier d'argent » .... 478
MATTIUCCI, Nerio Moscoli.... 352
MAZZONI, Mico di Siena.... 622
MENGHINI, voy. Serafino.
*Meraugis von Portlesguez*, hgg. von FRIEDWAGNER.... 630
MEUNIER, Étymologies de Beuvray et de Château-Chinon.... 479
MEYER, Notice du ms. Bibl. nat. fr. 6447.... 160
MEYER, Les *Corrogationes Promethei* d'Al. Neckam.... 622
MEYER, voy. NUTT.
MINCKWITZ, Beiträge zur Geschichte der franz. Grammatik.... 629
MONACI, Crestomazia italiana dei primi secoli, II.... 351
MORTENSEN, Profandramet i Frankrike.... 620
NOVATI, Se a Vicenza siasi impartito un insegnamento di provenzale. 349

NOVATI, L'influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana..... 624
NUTT and MEYER, *The Voyage of Bran*, II..... 630
NYROP, voy. *Rolandskvadet*.
OTTO, Kritische Studien über das *Jeu saint Loys*..... 614
PANGER, Bibliographie zu Wolfram von Eschenbach..... 349
PARMENTIER, Vocabulaire rhéto-roman de chorographie..... 155
PICOT, La bibliothèque de Chantilly..... 627
PILLET, Die neuprov. Sprichwörter der Cheltenhamer Handschrift... 614
POREBOWICZ, Revision de la loi des finales en espagnol..... 616
PULT, Le parler de Sent..... 616
RENNERT, voy. Sanchez.
RITTO, voy. *Rolandskvadet*.
RÖTTIGER, Der heutige Stand der Tristanforschung..... 628
*Rolandskvadet*, oversat af RITTO, indledning af NYROP..... 613
ROMANI, L'amore nei proverbi abruzzesi..... 616
ROUSSELOT, Principes de phonétique expérimentale, I..... 631
RUTHS, Die franz. Fassungen der *Belle Helaine*..... 617
RYDBERG, Zur Geschichte des franz. *z*, I, II .....346, 629
SALVIONI, Postille italiane al vocabolario latino-romanzo..... 352
SALZMANN, Die innere Einheit des *Coronement Loeis*..... 626
Sanchez, *La Isla Bárbara* and *La Guarda cuidadosa*, ed. by RENNERT.. 612
SCHAYER, Zur Lehre vom Gebrauch des Artikels im Französischen, I.. 157
SCHERILLO, *Pape satan*..... 343
SCHERILLO, Dante e Tito Livio..... 343
SCHERILLO, Bertran del Bornio..... 623
SCHNEEGANS, Die Volkssage and das altfranz. Heldengedicht..... 623
SCHWIEGER, Der Zauberer Virgil..... 621
Serafino dell' Aquila, *Rime*, a cura di MENGHINI..... 153
SOMMER, Essai sur la phonétique forcalquérienne..... 626
Sordello, voy. LOLLIS (DE).
STAAFF, Le suffixe -arius dans les langues romanes..... 613
STÜRZINGER, voy. Guillaume de Digulleville.
SUBAK, Die Conjugation im Neapolitanischen..... 623
SUPINO, Il Campo Santo di Pisa..... 157
TOCCO, Quistioni dantesche..... 350
TROMBATORE, Folk-lore catanese..... 611
ULRICH, voy. *Job*.
ULRICH, Altoberengadinische Lesestücke..... 631
VAUTHERIN, Glossaire du patois de Châtenois..... 345
VIDAL, Notice sur J.-B. Alart..... 611
VISING, Dante..... 158
WAHLUND, voy. Graville (Anne de).
WEIGAND, Jahresbericht des Instituts für rum. Sprache II-III..... 351
WESTON, *Sir Gawain*..... 630

WULFF, Om Värsbildning..... 157
WULFF, voy. Dante.
ZANARDELLI, La littérature italienne des premiers siècles..... 625
ZENATTI, Un manipolo di canti popolari veronesi..... 350
ZENATTI, Gerardo Patecchi e Ugo di Perso..... 631
ZEROLO, Legajo de varios... . ..... 619

## PÉRIODIQUES

Bibliothèque de l'École des Chartes, LVII..... 338
Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1897, I..... 339
Bulletin de la Société des anciens textes français, 1896, I..... 338
Giornale Dantesco, I-III..... 328
Giornale storico della letteratura italiana, XXIV..... ..... 599
— — XXV..... 600
— — XXVI..... 602
Litteraturblatt für germ. und rom. Philologie, XIII (1892)..... 586
— — XIV (1893)..... 588
— — XV (1894)..... 591
— — XVI (1895)..... 593
— — XVII (1896)..... 595
— — XVIII (1897), 1-5.... 597
Revista critica de historia y literatura españolas, 1895-6..... 147
Revue de philologie française et provençale, VIII, 1-4..... 149
Revue des langues romanes, 4e série, IX, 5-12..... 473
— — X. 1-5..... 474
Revue hispanique, IV, 11..... 476
Romanische Forschungen, VIII, 1-4..... 144
— — IX. 1-3..... 146
Zeitschrift für romanische Philologie, XX, 4..... 139
— — — XXI, 1..... 324
— — — XXI, 2..... 580
— — — XXI, 3..... 585

## CHRONIQUE

Nécrologie : Child, 152 ; Stickney, 152 : Bianchi [illegible]
La Marche, 341 ; Albanès, 477 : Aguilo y Fuster [illegible]
Gautier, 606 ; Wattenbach, 608 : Godefroy [illegible]
nation de M. E. Gorra comme professeur [illegible]

tines à Pavie, 151. — Publications nouvelles : *Journal de Jean de Roye*, p. p. de Mandrot, 153 ; *Guillaume de la Barre, Méliador*, t. I-II, p. p. la Société des anciens textes, 153, 341 ; *Vie et Miracles de saint Martin*, p. p. Söderhjelm, 342 (cf. 586) ; *Chrestomathie du moyen âge*, de Paris et Langlois, 342, 609 ; de Sudre, 610 ; *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, nouv. sér., 342 ; *Revista de Catalunya*, 343 ; Reuss et Berger, Traductions romanes de la Bible, 610 ; Schuchardt, Mots malais empruntés au portugais, 610 ; Henry, *Antinomies linguistiques*, 610 ; articles de G. Paris sur l'*Histoire de la langue française*, de F. Brunot, 610. — Publications annoncées : *Narbonnais*, p. p. Suchier, 153 ; *Enfances Guillaume, Girart de Viene*, par le même, 154 ; *Corrogationes Promethei* de Neckam, p. p. P. Meyer, 154 (cf. 622) ; *Mémoires de la Société néophilologique de Helsingfors*, 342 ; Toynbee, *Dante Dictionary*, 342 ; G. Paris, *L'Estoire de la Guerre sainte*, 609 ; Densusianu et Schultz-Gora, *Foucon de Candie*, 609 ; Heuckenkamp, Œuvres d'Alain Chartier, 610 ; Loth, la patrie de Tristan, 477 ; traités de géomancie, 478. — Manuscrits mis en vente par Rosenthal à Munich, 152 ; manuscrits de l'*Appendix* Ashburnham vendus, 478. — Les langues romanes à l'université de Columbia, 610. — Rectification, 609.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

N° 101 Janvier 1897

# ROMANIA

## RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
Wace.

Tome XXVI

PARIS
LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1er
1897
TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 20 fr. — Départements et Union postale ..... 22 fr.
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 25 fr.
*Aucun numéro n'est vendu séparément.*

## SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO :


Pages

A. JEANROY. Études sur le cycle de Guillaume au court nez (*suite*)... 1
P. RAJNA. Contributi alla storia dell' epopea e del romanzo medievale. 34
A. MOREL-FATIO. Version napolitaine d'un texte catalan du *Secretum secretorum*..... 74


### MÉLANGES


Éloge d'un épervier, fragment d'un poème perdu (P. M.)..... 83
Le fabliau du Héron (P. M.)..... 85
Couplets sur le mariage (P. M.)..... 91
Essai de restitution d'une chanson de Peire Guillem de Luserne (P. M.). 96
Les jours d'emprunt, d'après Alexandre Neckam (P. M.)..... 98
Roumain *spalare*, « laver » (Ov. Densusianu)..... 100


### COMPTES RENDUS


Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund (G. P.)..... 101
Études d'histoire du moyen âge dédiées à G. Monod (G. P.)..... 109
Zwei altfranzösische Bruchstücke des *Floovant*, von Paul GEHRT (G. P.).. 112
DANTE, Il trattato *de vulgari eloquentia*, per cura di P. RAJNA (Paget Toynbee)..... 116
COTARELO Y MORI, Don Enrico de Villena (Morel-Fatio)..... 126
CIÀMPOLI, I Codici francesi della Marciana (P. M.)..... 132
Recueil d'anciens inventaires (P. M.)..... 134
E. ROLLAND, Flore populaire (A. Beaunier)..... 136

PÉRIODIQUES..... 139

CHRONIQUE..... 190


Les prochains numéros contiendront :

P. MEYER. Phonétique provençale. *A* tonique (avec carte). — Poèmes provençaux inédits sur l'astrologie et la géomancie. Notice sur les Miracles de la Vierge, d'Everard, moine de Bury Saint-Edmond.

G. PARIS. Les accusatifs en *-ain* (*suite*). — La chanson du *Chevalier au Cygne* et des *Enfances Godefroi*. — La destinée du *c* latin devant *e* (*i*) en français.

A. JEANROY. Études sur le cycle de Guillaume au court nez (*fin*). Les chansons de Philippe de Beaumanoir.

PH. LAUER. Louis IV d'Outremer et le traitement d'*Ivenhart* et *Gormont*.

F. NOVATI. La Vita di S. Fatone.

A. PIAGET. *Le Miroir aux Dames*. — Les poésies de Philippe Bouton, seigneur de Corberon. — *Le Conseil de Fortune*, de Philippe de Vitri.

P. TOYNBEE. Dante's seven examples of munificence in the *Convivio*.

J. ULRICH. Deux traductions en haut engadinois du XVIe siècle.

C. VORETZSCH. Sur *Aucassin et Nicolette* (suite).

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

## ÉTUDE SUR LE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE

SUJET, COMPLÉMENT ET ATTRIBUT

Par l'Abbé J. VITEAU, Dr ès lettres

Un volume grand in-8. — Prix..... 12 fr.

## LES PENSÉES DE PASCAL

DISPOSÉES SUIVANT L'ORDRE DU CAHIER AUTOGRAPHE

Texte critique établi d'après le manuscrit original et les deux copies de la Bibliothèque nationale, avec les variantes des principales éditions. Précédé d'un tableau chronologique et de notes bibliographiques,

Par G. MICHAUT

Un fort volume grand in-4. — Prix..... .. 20 fr.

## ABRÉGÉ DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST

Par BLAISE PASCAL

Texte critique par G. MICHAUT

Brochure in-8. — Prix..... 2 fr. 50

## LA LANGUE MANDÉ

Par J.-B. RAMBAUD, capitaine d'artillerie de marine

Un volume grand in-8. — Prix..... 5 fr.

## DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

Critique de BOSSUET, d'AUGUSTIN THIERRY et de FUSTEL DE COULANGES

Par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, de l'Institut

Un volume in-18 jésus. — Prix..... 4 fr.

## ANNUAIRE DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES-ETUDES

(Section des sciences historiques et philologiques)

5e ANNÉE 1897

Contenu : CALENDRIER. — DOCUMENTS. RAPPORTS. — G. MASPERO : *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte*. A. CARRIÈRE : *Joseph Derenbourg*.

Un volume in-8. — Prix..... 2 fr.

## LA POÉTIQUE FRANÇAISE
## AU MOYEN AGE ET A LA RENAISSANCE

Par G. HECQ et L. PARIS

Un volume grand in-8. — Prix..... 6 fr.

## COJOU-BREIZ

(LÉGENDES, POÈMES ET CONTES)

Recueillis et publiés par H. DE KERBEUZEC

*Première série : Plougastel*

Un volume in-8. — Prix..... 4 fr.

## DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE

VERDUNO-CHALONNAIS (Saône-et-Loire)

Par F. FERTIAULT (Verdunois)

Un volume in-8 tiré à petit nombre. — Prix .... 15 fr.

---

## RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(HISTOIRE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS)

par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes

Première année, 1804.

Un volume grand in-8. — Prix..... ..... 4 fr.

---

## PIERRE DE NOLHAC ET SES TRAVAUX

Essai de contribution aux publications de la Société d'études italiennes

Par PIERRE DE BOUCHAUD

Un volume grand in-8. — Prix. ..... 7 fr. 50

---

## LA VIE DE MIRABEAU

Par A. STERN, professeur d'histoire à l'École polytechnique Fédérale de Zurich

Edition revue par l'auteur et précédée d'une preface écrite pour l'édition française.

Deux volumes in-8. — Prix ..... .. 15 fr.

---

## GLOSSAIRE MOYEN-BRETON

Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers

Deuxième édition, corrigée et augmentée.

Deux tomes en un volume grand in-8. — Prix.. 30 fr.

---

## LES ENFANCES VIVIEN

CHANSON DE GESTE

Publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Boulogne-sur Mer, de Londres et de Milan

Par C. WAHLUND et H. DE FEILITZEN

Edition précédée d'une THÈSE DE DOCTORAT servant d'introduction

Par A. NORDFELT

Un volume grand in-4. Prix..... 25 fr.

---

## DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

DU IXe AU XVe SIÈCLE

Par FRÉD. GODEFROY

Tome huitième

Un volume in-4. — Prix..... 50 fr.

---

## LE MUSÉE DE LA CONVERSATION

Répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités historiques et anecdotiques, avec une indication précise des sources.

PAR ROGER ALEXANDRE

DEUXIÈME ÉDITION

Un vol. in-8, rel. toile, tr. dorée. — Prix ... 5 fr. 50

Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

N° 102 Avril 1897

# ROMANIA

## RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les mars.
WACE.

**Tome XXVI**

PARIS
LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, EDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1er
Tous droits réservés

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 20 fr. — Départements et Union postale ..... 22 fr.
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 25 fr.
*Aucun numéro n'est vendu séparément.*

## SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO :


Pages

Ph. Lauer. Louis IV d'Outremer et le fragment d'*Isembart et Gormont*. 161

A. Jeanroy. Études sur le cycle de Guillaume au court nez (*fin*)... 175

J. Ulrich. Deux traductions en haut engadinois du XVI[e] siècle....... 208

P. Meyer. Traités en vers provençaux sur l'astrologie et la géomancie. 225


### MÉLANGES


Fragment du *Vallet a la cote mal taillée* (P. M. et G. P.)............ 276

*Tenser* (C. Salvioni)........................................ 281

Prov. *mb* = Lat. *mj mbj* (A. Thomas)........................... 282


### COMPTES RENDUS


G. Körting, Neugriechisch und Romanisch (Ov. Densusianu)........ 284

H. Schofield, Studies on the *Libeaus Desconus* (E. Philipot)......... 290

R. Menendez Pidal, La leyenda de los Infantes de Lara (A. Morel-Fatio)........................................ 305

Dante Alighieri, *La Divina Commedia*, a cura di C. Ricci (P. Toynbee).......................................... 321

*Amabile di Continentia*... a cura di Aug. Cesari (G. P.)........... 322

PÉRIODIQUES.................... 324

CHRONIQUE.................... 341


Les prochains numéros contiendront :

P. Meyer. Phonétique provençale. *A* tonique (avec carte). — Notice sur les Miracles de la Vierge, d'Everard, moine de Bury Saint-Edmond.

G. Paris. Les accusatifs en [illegible]. — La chanson du *Chevalier au Cygne* et des *Enfances Godefroi*. — La destinée du [illegible] latin devant *e* (*i*) en français. — Le roman de Richard Cœur de Lion.

G. Huet. La rédaction néerlandaise de *Maugis d'Aigremont*.

A. Jeanroy. — Les chansons de Philippe de Beaumanoir.

F. Novati. La Vita di S. [illegible] — Poesie musicali francesi de' secoli XIV e XV tratte da mss. italiani.

A. Piaget. *Le Miroir aux Dames*. — Les poésies de Philippe Bouton, seigneur de Corberon. — [illegible], de Philippe de Vitri. — [illegible]

A. Thomas. [illegible] françaises et provençales.

P. Toynbee. Dante's seven examples of munificence in the *Convivio*.

C. Voretzsch. Sur *Anseïs de Cartage* (*fin*).

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

## L'ANNEAU DE LA MORTE

HISTOIRE D'UNE LÉGENDE

par G. PARIS, membre de l'Institut

Brochure in-4. — Prix..... 2 fr.

---

LES

## PLANTES DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE

HISTOIRE, USAGES ET SYMBOLISME

PREMIÈRE PARTIE : Les plantes dans l'Orient classique. Tome I : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie.

Par C. FOREST, professeur à la Faculté des lettres, à Aix.

Un volume in-8. — Prix..... 8 fr.

---

## L'OPTATIF GREC

ESSAI DE SYNTAXE HISTORIQUE

Par H. VANDAELE, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Laon.

Un volume in-8. — Prix..... 8 fr.

---

## QUAMENTE PHAEDER FABELLAS SCRIPSERIT

Par le même.

Un volume grand in-8. — Prix..... 3 fr.

---

## DE SENICO SOLILOQUIO

(*Gallice:* MONOLOGUE DRAMATIQUE)

in nostro medii aevi Theatro

Scripsit C. M. DES GRANGES

Un volume in-8. — Prix..... 3 fr.

---

## REVISION DE LA LOI DES VOYELLES FINALES EN ESPAGNE

Par E. POREBOWICZ

Brochure in-8. — Prix..... 1 fr. 50.

---

## ÉTUDE SUR LE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE

SUJET, COMPLÉMENT ET ATTRIBUT

Par l'Abbé J. VITEAU, Dr ès lettres

Un volume grand in-8. — Prix..... 12 fr.

---

## LES PENSÉES DE PASCAL

DISPOSÉES SUIVANT L'ORDRE DU CAHIER AUTOGRAPHE

Texte critique établi d'après le manuscrit original et les deux copies de la Bibliothèque nationale, avec les variantes des principales éditions. Précédé d'un tableau chronologique et de notes bibliographiques

Par G. MICHAUT

Un fort volume grand in-4. — Prix..... 20 fr.

---

## ABRÉGÉ DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST

Par BLAISE PASCAL

Texte critique par G. MICHAUD

Brochure in-8. — Prix..... 2 fr. 50

## DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

Critique de BOSSUET, d'AUGUSTIN THIERRY et de FUSTEL DE COULANGES

Par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, de l'Institut

Un volume in-18 jésus. — Prix..... 4 fr.

---

## ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES

(Section des sciences historiques et philologiques)

5e ANNÉE 1897

Contenu : CALENDRIER. — DOCUMENTS. — RAPPORTS. — G. MASPERO : *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte*. - A. CARRIÈRE : *Joseph Derenbourg*.

Un volume in-8. — Prix..... 2 fr.

---

## DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE

VERDUNO-CHALONNAIS (Saône-et-Loire)

Par F. FERTIAULT (Verdunois)

Un volume in-8 tiré à petit nombre. — Prix .... 15 fr.

---

## RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(HISTOIRE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS)

Par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes

Deuxième année, 1897.

Un volume grand in-8. — Prix..... 4 fr.

---

## PIERRE DE NOLHAC ET SES TRAVAUX

Essai de contribution aux publications de la Société d'études italiennes

Par PIERRE DE BOUCHAUD

Un volume grand in-8. — Prix..... 7 fr. 50

---

## GLOSSAIRE MOYEN-BRETON

Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers

Deux[illegible] revue et augmentée

Deux tomes en un volume grand in-8. — Prix.. 30 fr.

---

## LES ENFANCES VIVIEN

CHANSON DE GESTE

[illegible] de la Bibliothèque nationale et de Paris,

[illegible]

Par C. WAHLUND et H. von FEILITZEN

[illegible] THÈSE DE DOCTORAT, avec une introduction

Par A. NORDFELT

Un volume grand in-4. Prix..... 25 fr.

---

## DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

DU IXe AU XVe SIÈCLE

Par Frédéric GODEFROY

Tome huitième

Un volume in-4. Prix..... 50 fr.

---

[illegible]

N° 103 Juillet 1897

# ROMANIA

## RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

**Tome XXVI**

PARIS
LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1er

TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 20 fr. — Départements et Union postale ..... 22 fr.
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 25 fr.
*Aucun numéro n'est vendu séparément.*

## SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO :

| | Pages |
|---|---|
| G. PARIS. Le Roman de Richard Cœur de Lion | 353 |
| A. PIAGET. *Le livre Messire* Geoffroi de Charni | 393 |
| A. THOMAS. Étymologies françaises et provençales | 412 |
| P. TOYNBEE. Dante's seven exemples of munificence in the *Convivio* | 453 |

## COMPTES RENDUS

| | |
|---|---|
| Ed. SCHWAN. Grammatik des Altfranzösischen, dritte Auflage, bearbeitet von Dr BEHRENS (M. Roques) | 461 |
| Fr. HANSEN. Dissertations de philologie espagnole (E. Porębowitz) | 462 |
| *Li Sermon des plaies*, p. p. EHRISMANN (G. P.) | 465 |
| *King Ponthus and the Fair Sidone*, ed. by P.-J. MATHER (G. P.) | 468 |
| Deux livres de raison, p. p. L. de SANTI et Aug. VIDAL (P. M.) | 470 |

| | |
|---|---|
| PERIODIQUES | 473 |
| CHRONIQUE | 477 |


Les prochains numeros contiendront :

P. MEYER. Phonétique provençale. *A* tonique (avec carte). — Notice sur les Miracles de la Vierge, d'Everard, moine de Bury Saint-Edmond.
G. PARIS. Les accusatifs en [illegible] — La chanson du *Chevalier au Cygne* et de *[illegible]* — La destinée du [illegible] latin devant *e* (*i*) en français.
G. [illegible] *M*[illegible]
A. [illegible] de Beaumanoir.
[illegible] le *Charroi de Nîmes*.
[illegible]
[illegible] francesi del secolo XIV [illegible]
[illegible] e delle sue perturbazioni
[illegible] de Philippe Bouton, ser-[illegible] de Philippe de Vitri.
[illegible] Uguccione da P[illegible]
[illegible]

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

## L'ANNEAU DE LA MORTE

HISTOIRE D'UNE LÉGENDE

par G. PARIS, membre de l'Institut

Brochure in-4. — Prix..... 2 fr.

---

LES

## PLANTES DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE

HISTOIRE, USAGES ET SYMBOLISME

PREMIÈRE PARTIE : Les plantes dans l'Orient classique. Tome I : Égypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie.

Par C. JORET, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, à Aix.

Un volume in-8. — Prix..... 8 fr.

---

## L'OPTATIF GREC

ESSAI DE SYNTAXE HISTORIQUE

Par H. VANDAELE, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Laon.

Un volume in-8. Prix..... 8 fr.

---

## QUA MENTE PHAEDER FABELLAS SCRIPSERIT

Par le même.

Un volume grand in-8. — Prix..... 3 fr.

---

## DE SCENICO SOLILOQUIO

(*Gallice* MONOLOGUE DRAMATIQUE)

in nostro medii aevi Theatro

Scripsit C. M. DES GRANGES

Un volume in-8. — Prix..... 3 fr.

---

## REVISION DE LA LOI DES VOYELLES FINALES EN ESPAGNOL

Par F. POREBOWICZ

Brochure in-8. — Prix..... 1 fr. 50.

---

## ÉTUDE SUR LE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE

SUIVIE D'UN COMPLÉMENT ET ATTRIBUT

PAR [illegible] VITEAU, D[illegible] ès lettres

Un volume grand in-8. Prix..... 12 fr.

---

## LES PENSÉES DE PASCAL

[illegible]

Tome [illegible]

[illegible] MOREAU

Un [illegible] Prix..... 20 fr.

---

APPEL [illegible] LA VIE DE JESUS-CHRIST

[illegible]

## SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO :


Pages.

F. Lot. Notes sur le *Moniage Guillaume*..... 481
G. Huet. La rédaction néerlandaise de *Maugis d'Aigremont*..... 495
A. Jeanroy. Les chansons de Philippe de Beaumanoir..... 517
P. Toynbee. Dante's Obligations to the *Magnæ Derivationes* of Uguccione da Pisa..... 537
C. Nigra. Note etimologiche e lessicali..... 555


### MÉLANGES


*Le Charroi de Nimes* (F. Lot)..... 564
Bègues (F. Lot)..... 569


### COMPTES RENDUS


*Tote listoire de France*, p. p. Bourdillon (G. P.)..... 573
Borkum (Van), De mnl. bewerking van den Parthonopeus-Roman (G. P.)..... 574
Arfert, Das Motiv der unterschobenen Braut (G. P.)..... 575
Dante, Il trattato *De vulgari eloquentia*, per cura di Rajna (P. Toynbee)..... 576
Mazzatinti, La biblioteca dei re d'Aragona in Napoli (P. M.)..... 578

PÉRIODIQUES..... 581

CHRONIQUE..... 604


Les prochains numéros contiendront :

P. Meyer. Phonétique provençale. *A* tonique (avec carte). — Notice sur les Miracles de la Vierge, d'Everard, moine de Bury Saint-Edmond.
G. Paris. Les accusatifs en *-ain* (*suite*). - La chanson du *Chevalier au Cygne* et des *Enfance Godefroi*. — La destinée du *c* latin devant *e* (*i*) en français.
L. Gauthier. *Byzantina*.
L. Gauchat. Encore *mandicatum-manducatum*.
J. Loth. Isembard et Gormond.
F. Novati. La Vita di S. Farone. - Poesie musicali francesi de' secoli XIV e XV tratte da mss. italiani.
Parodi. Di un fenomeno fonetico del latino volgare (*v*=*b*, *b*=*v* e delle sue perturbazioni
A. Piaget. *Le Miroir aux Dames*. — Les poésies de Philippe Bouton, seigneur de Corberon.— *Le Chapel des fleurs de lis*, de Philippe de Vitri.
C. Voretzsch Sur *Ansatz de Cirtage* (*fin*).

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

## LE MUSÉE DE LA CONVERSATION

**Par Roger ALEXANDRE**

3e EDITION, REVUE ET AUGMENTÉE DE NOMBREUX ARTICLES

*Ouvrage honoré d'une mention par l'Académie Française à son concours de 1894.*

Un fort volume in-8. — Prix..... 7 francs.

Un prospectus comprenant la liste alphabétique des articles contenus dans l'ouvrage sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

---

## LA FLAHUTO GASCOUNO

### SEGUIDO D'UN BOCABULARI GASCOUN

**Par J NOULENS**

Un volume in-8 carré. — Prix..... 4 francs.

Le vocabulaire particulier à l'ouvrage est le premier où l'on ait essayé de grouper les synonymes d'un certain nombre de vocables patois de la région.

---

## L'ANNEAU DE LA MORTE

HISTOIRE D'UNE LEGENDE

par G PARIS, membre de l'Institut

Brochure in-4. - Prix..... 2 fr.

---

LES

## PLANTES DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE

HISTOIRE, USAGES ET SYMBOLISME

PREMIÈRE PARTIE : Les plantes dans la poésie et l'art classiques. Tome I : Egypte, Chaldée, Assyrie, Judée, Phénicie.

Par C. JORET, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres d'Aix

Un volume in-8. — Prix..... 8 fr.

---

## L'OPTATIF GREC

ESSAI DE SYNTAXE HISTORIQUE

Par H. VANDAELE, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Laon.

Un volume in-8. Prix..... 8 fr.

---

## QUA MENTE PHAEDER FABELLAS SCRIPSERIT

Par le même

Un volume grand in-8. Prix..... 3 fr

---

## DE SCENICO SOLILOQUIO

(*Gallice:* MONOLOGUE DRAMATIQUE)

in nostro medii ævi Theatro

Scripsit C. M. des GRANGES

Un volume in-8. Prix..... 3 fr.

---

## REVISION DE LA LOI DES VOYELLES FINALES EN ESPAGNOL

Par I POELBOWICZ

Brochure in-8 - Prix..... 1 fr 50.

---

## ABREGE DE LA VIE DE JESUS-CHRIST

Par BLAISE PASCAL

Publié avec préface et notes par MICHAUD

Brochure in-8. - Prix..... 2 fr 50.

## ÉTUDE SUR LE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE

SUJET, COMPLÉMENT ET ATTRIBUT

Par l'Abbé J. VITEAU, Dr ès lettres

Un volume grand in-8. — Prix..... 12 fr.

---

## LES PENSÉES DE PASCAL

DISPOSÉES SUIVANT L'ORDRE DU CAHIER AUTOGRAPHE

Texte critique établi d'après le manuscrit original et les deux copies de la Bibliothèque nationale, avec les variantes des principales éditions. Précédé d'un tableau chronologique et de notes bibliographiques,

Par G. MICHAUT

Un fort volume grand in-4. — Prix..... 20 fr.

---

## DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

Critique de BOSSUET, d'AUGUSTIN THIERRY et de FUSTEL DE COULANGES

Par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, de l'Institut

Un volume in-18 jésus. — Prix..... 4 fr.

---

## ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ETUDES

(Section des sciences historiques et philologiques)

6e ANNÉE 1897

Contenu : CALENDRIER. — DOCUMENTS. — RAPPORTS. — A. CARTELLIERI : *Sur un chapitre de Grégoire de Tours relatif à l'histoire d'Orient.*

Un volume in-8. — Prix..... 2 fr.

---

## DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE

VERDUNO-CHALONNAIS (Saône-et-Loire)

Par F. FERTIAULT (Verdunois)

Un volume in-8 tiré à petit nombre. — Prix.... 15 fr.

---

## REPERTOIRE METHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(HISTOIRE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS)

Par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes

Un volume grand in-8. — Prix..... 4 fr.

---

## GLOSSAIRE MOYEN-BRETON

Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers

Deux tomes en un volume grand in-8. Prix.. 30 fr.

---

## DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

DU IXe AU XVe SIÈCLE

Par FRÉD. GODEFROY

Tome huitième

Un volume in-4. — Prix..... 30 fr.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs.

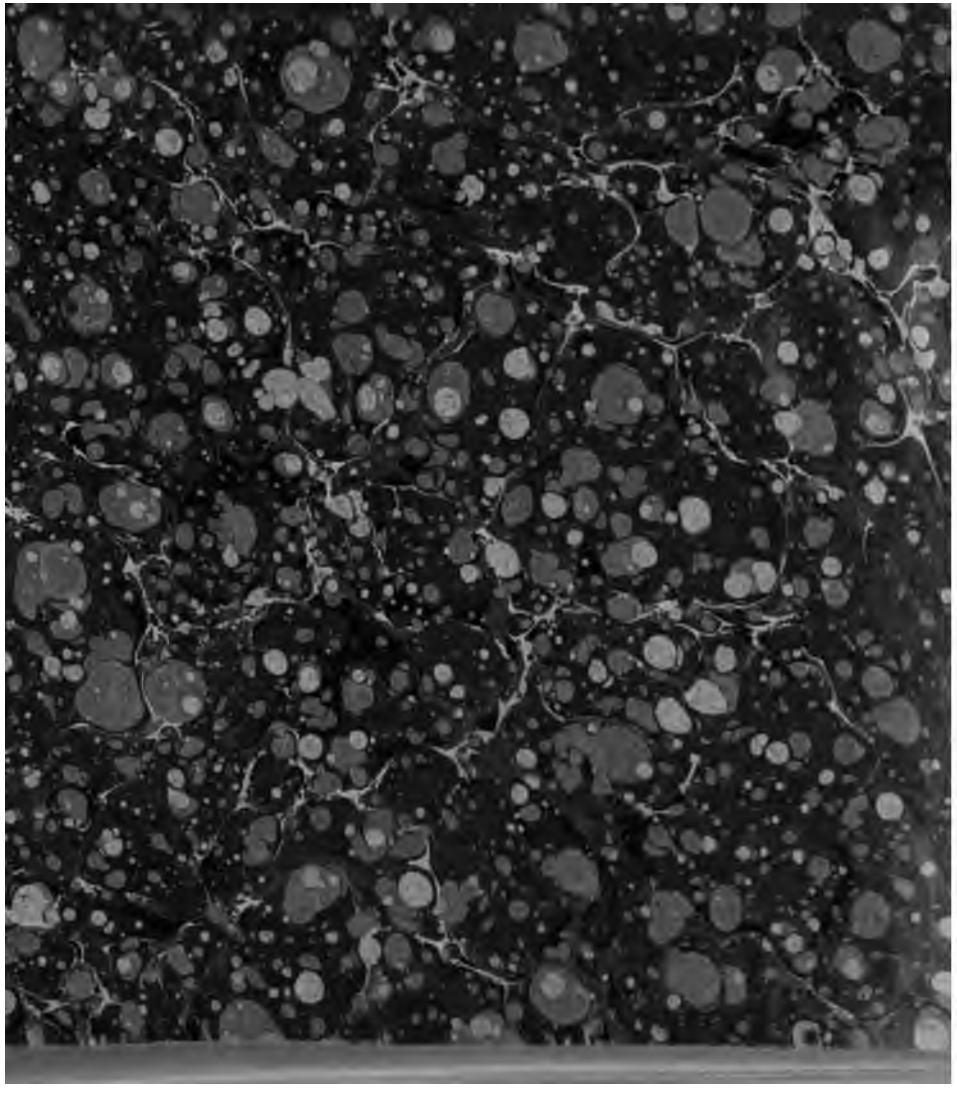

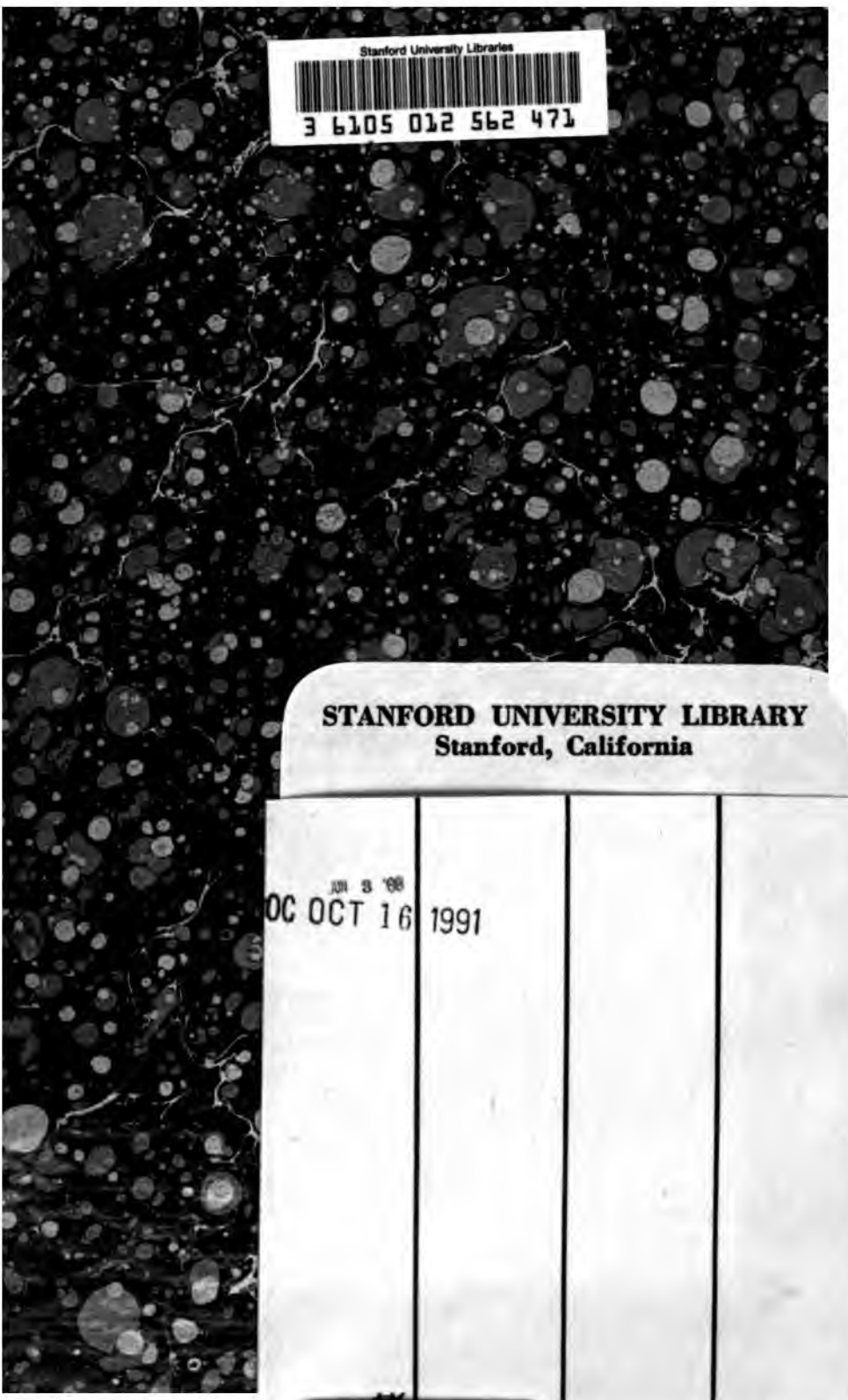
Stanford University Libraries
3 6105 012 562 471
STANFORD UNIVERSITY LIBRARY
Stanford, California
JUN 3 '98
OC OCT 16 1991